MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# GALLIA

## FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

*TOME XII — 1954 — FASCICULE I*

12
1954




CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13
PARIS-VII^e
1954


F0239
.322

# SOMMAIRE



## NOTES



## DOCUMENTS COMMENTES

## INFORMATIONS

*Antiquités préhistoriques*

CIRCONSCRIPTIONS :

*Antiquités historiques*

CIRCONSCRIPTIONS :

## CHRONIQUE DES PUBLICATIONS



---

# AVANT-PROPOS

*Gallia* a maitenant onze années d'existence, et voici son tome XII$^{e}$. Nous avons plaisir à rappeler aujourd'hui ce que disait l'*Avant-Propos* du premier volume (I, 1943, fasc. 1) : « Nous espérons bien que les simples comptes-rendus de fouilles deviendront de plus en plus nombreux dans chacun de nos fascicules successifs. Il faut en effet que les fouilleurs prennent l'habitude de nous fournir des rapports pouvant être publiés, et de le faire rapidement. Nous leur demandons dès maintenant d'y songer. Ce seront eux les véritables rédacteurs de cette revue ». Ce souhait s'est amplement réalisé, grâce à la bonne volonté des chercheurs, stimulés par le dévouement des Directeurs de Circonscriptions. Ces derniers ont bien voulu accepter la lourde responsabilité et la non moins lourde tâche de rédiger pour nos « Informations », sous forme condensée, la rubrique des résultats obtenus chaque année sur les chantiers de fouilles et dans les Musées de leurs départements. Aussi cette rubrique est-elle leur chose : ils sont chez eux dans ces colonnes, qui offre parfois beaucoup plus que des « informations », titre qui peut paraître un peu maigre pour ce tableau de l'activité archéologique dans toutes les Circonscriptions du territoire. Mais les « Informations » de *Gallia* sont maintenant connues et appréciées du monde savant : nos lecteurs savent ce qu'ils y vont chercher, ce qu'ils y peuvent trouver; nous resterons fidèles à ce titre qui a fait ses preuves.

Une autre rubrique s'est également imposée à l'attention des érudits : la Chronique des Publications archéologiques concernant la préhistoire et l'histoire ancienne de la France, publications analysées, année par année, par M. Raymond Lantier qui assume seul, et depuis le début, cette très lourde tâche. Grâce à lui, nos innombrables publications locales deviennent accessibles au public savant : qu'il soit remercié ici de ce fructueux effort et de son inlassable dévouement. Il n'entrait point dans le programme de *Gallia* de donner des comptes-rendus isolés : la formule adoptée par notre éminent recenseur fait de sa Chronique un « bulletin analytique » et raisonné de toutes les publications concernant notre domaine.

Les publications, depuis la fin de la guerre, ont repris leur rythme regulier. Mais les fouilles se sont multipliées, grâce à la législation de 1941-1945.

Aussi, malgré l'effort que nous poursuivons ici, trop de documents restent-ils inédits. C'est pourquoi nous tentons une expérience en ouvrant une rubrique nouvelle intitulée « Documents Commentés », qui accueillera, dans l'ordre où ils nous seront envoyés par l'intermédiaire des Directeurs de Circonscriptions, les documents, surtout graphiques, qui attendraient pour être publiés un texte trop long à rédiger, des recherches trop difficiles à effectuer. Plans, coupes de monuments, plans de villes, cartes régionales, dessins d'objets isolés, voire photographies, trouveraient leur place dans ces pages, avec un commentaire réduit à l'essentiel : au contenu d'une fiche. On a constitué au XIX^e^ siècle d'utiles et parfois admirables recueils de documents dessinés. Un album de plans récent comme l'*Architecture religieuse du haut Moyen-Age en France, Plans, Notices et Bibliographie,* de M. Jean Hubert (1952) vient de montrer tout l'intérêt du « plan commenté ». Combien de documents sont restés inédits, par suite de la peine qu'aurait demandée la rédaction d'un article détaillé ? Nous espérons, en ouvrant largement cette chronique à tous les chercheurs et notamment aux architectes des Monuments Historiques et aux archivistes, rattraper en partie l'arriéré de découvertes ou de relevés plus ou moins anciens qui restent encore à publier et ne trouvent pas toujours place dans un article. Un bon document graphique vaut parfois bien des pages de description.

# FOUILLES A OLBIA
## (*Hyères, Var*)

par M. Jacques Coupry

*A la mémoire de Félix Descroix* [1].

## I. OLBIA

Commencées d'aventure en 1843 par le futur roi de Danemark Frédéric VII, des fouilles furent méthodiquement continuées à l'Almanarre d'Hyères (cf. la carte, fig. 1), en 1845 et 1846, par les soins d'Alphonse Denis. Presque entièrement interrompue pendant plus de cinquante ans, l'investigation historique du site reprit, en 1904, lorsque, le long de la route de Toulon à Hyères, l'établissement d'une voie de chemin de fer nécessita des travaux de déblai, qu'entreprit de surveiller, au bénéfice de l'archéologie, le Lieutenant-Colonel Poitevin de Maureillan. Ensuite encore des érudits varois ou marseillais profitèrent de quelques fortuites trouvailles de surface ou poursuivirent l'étude des vestiges qui dépassaient le sol — ou la mer —. On avait de la sorte reconnu à l'Almanarre, avant 1947, outre ce qui peut subsister d'un ancien port [2], le complexe monastique naturellement (à l'O. du point *C* sur le plan, fig. 2), dont de hauts murs n'ont jamais cessé d'être visibles entre les pins auxquels les Hyérois ont donné le nom de « Bois sacré » [3]; — les ruines romaines du

(1) L'historien d'Hyères, F. Descroix, avait activement collaboré à la reprise des recherches archéologiques sur le site d'Olbia (cf. Coupry et Descroix, *Le site antique d'Olbia près d'Hyères (Var)*, *RA*, XXVIII, 1947, p. 12-22). Alors que la maladie limitait ses efforts, il n'eut de cesse d'avoir achevé une étude sur *La Collégiale Saint-Paul d'Hyères et l'architecture méridionale*, que nous nous emploierons à faire publier. Il s'est éteint, dans sa 74e année, le 18 août 1953.

(2) On a essayé en 1949, par quelques recherches sous-marines, de préciser la forme du mouillage antique : cf. J. Coupry, *Bull. officiel du Club Alpin sous-marin*, Cannes, 1949; *Science et Vie*, septembre 1950, p. 191-193; F. Benoît, *Rev. Et. Lig.*, 1952, p. 288 et fig. 52. En vérité une correspondance récente avec M. J. Legrand, ingénieur (*x* 92), tend à me faire sérieusement douter du caractère grec ou romain de certains vestiges (comme le môle) communément attribués jusqu'ici à un port antique.

(3) Mais le caractère chrétien et médiéval de ce complexe n'a été signalé qu'en 1927 : H. de Gérin-Ricard, *BCTH*, 1927, p. 331 s. — Il existe aussi, à l'Est (cf. plan, fig. 2), une petite chapelle, intacte : cf. H. de Gérin-Ricard, *Les statues romanes de l'église Saint-Pierre de La Manarre*, *BCTH*, 1910, p. 308-313.

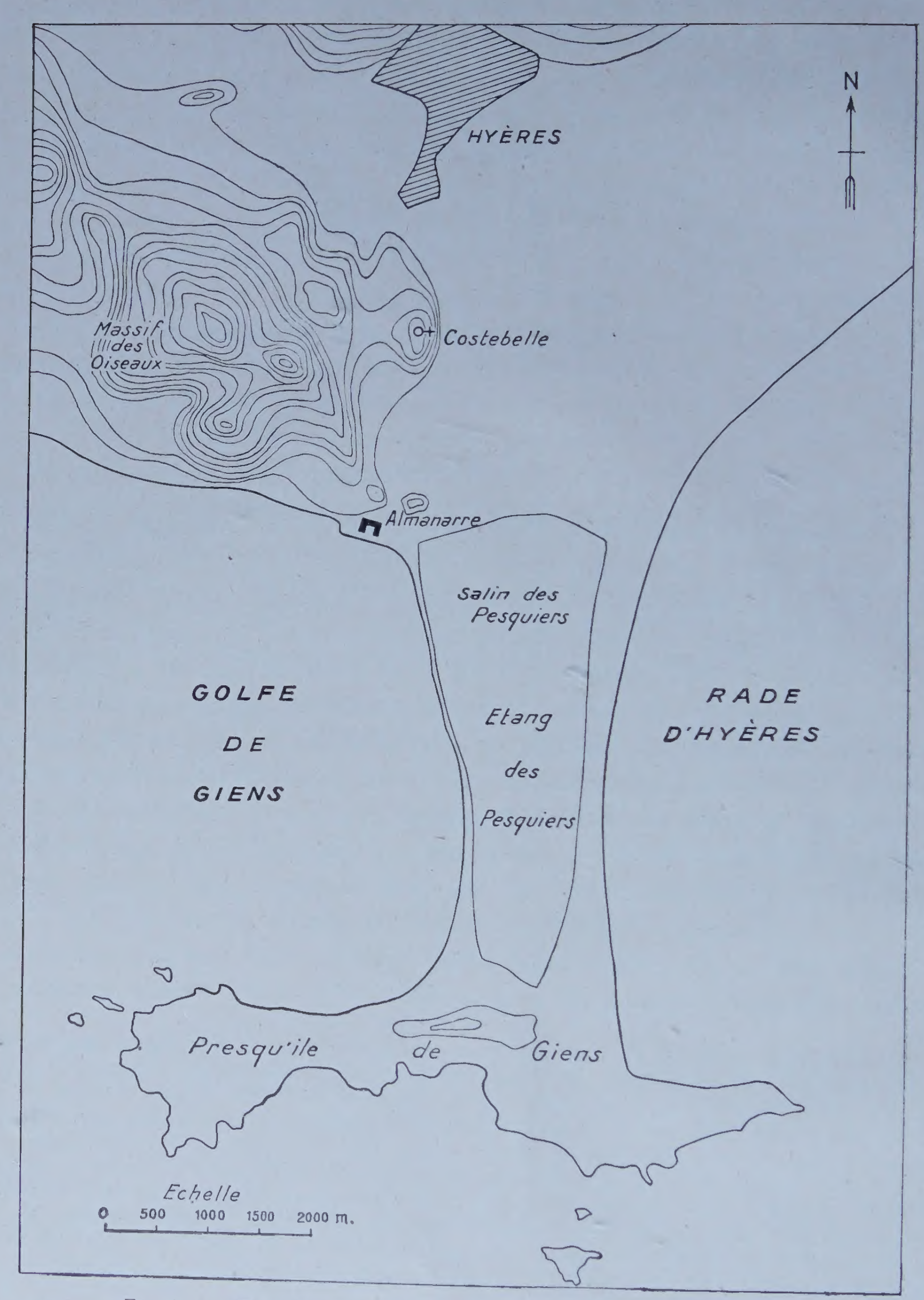



Fig. 1. — Site d'Olbia (Almanarre) et de l'oppidum de Costebelle. V. fig. 3, 4, 27, 28.

S.-O., au bord de la mer, et les ruines romaines du N.-E. (avec, dans l'un et l'autre de ces deux ensembles, des dispositifs de chauffage et de bains [3a]) ; — enfin les deux murs *AB* et *CD* du plan (fig. 2), mais avec des descriptions inadéquates, et en gardant simplement, depuis le début de ce siècle, la notion d'*un mur « grec »*, celui de l'Est, bientôt à peu près redisparu lui-même sous la végétation et l'humus (cf. fig. 3 et 4). On avait ramassé maints objets, mais — sauf des monnaies [4] — presque uniquement d'époque romaine (en particulier de la poterie sigillée), faute de suffisamment recueillir les débris de campanienne [5]. Depuis A. Denis on a le plus souvent considéré le site comme celui de la station navale de *Pomponiana* [6], même lorsqu'on voulait voir aussi à l'Almanarre l'emplacement de la colonie marseillaise d'*Olbia :* en fait, seule est assurée cette dernière identification, depuis la découverte, en 1909, d'une dédicace au GENIVS VICINIAE CASTELLANAE OLBIENSIVM [7].

A l'Almanarre d'Hyères, les fouilles ont porté, de 1947 à 1951, sur le rempart qui enclôt une sorte de « cité » rectangulaire, de type hellénico-méditerranéen (*ABCD* du plan fig. 2), et à l'occasion sur quelques points que l'on a pu explorer à l'intérieur de ces murailles. On voudra bien ne pas oublier que, sauf

(3a) D'ailleurs, approximativement dans l'une et l'autre région, nombre de ces vestiges romains, naguère mis au jour, sont de nouveau enfouis et n'ont pu être portés sur notre plan, fig. 2.

(4) Cf. plus loin (collection Vasseur) à propos des pièces grecques autrefois recueillies.

(5) Sur la provenance douteuse de quelques vases grecs archaïques conservés au Musée d'Hyères, cf. *infra*.

(6) *Itin. Ant.*, 505, 7-8 (comparer Pline, *N. H.*, III, 79).

(7) Sources littéraires touchant Olbia : Ps.-Skymnos, 215 s. (les données de cet auteur ne remontent pas forcément à Ephore — sa source de principe — et au IV$^e$ s., mais peuvent aussi bien reproduire des mises au point acquises jusqu'au I$^{er}$ s. av. J.-C. : cf. M. ALMAGRO, *Las fuentes escritas referentes a Ampurias*, p. 25 s.) ; STRABON, IV, I, 5 et 9 ; Pomponius MELA, II, 5, 77 ; PTOLÉMÉE, *Géogr.*, 239 ; Steph. BYZ., s. v. Ὀλβία (et l' ὄρος Ὀλβίανον, *ibid.*, serait le Mont des Oiseaux : cf. M. CLERC, *Massalia*, I, p. 260).

Bibliographie des antiquités et fouilles de l'Almanarre avant 1947 : Alph. DENIS, *Hyères ancien et moderne* (4$^e$ éd., par CHASSINAT, 1880), p. 16, 295, 508 s. ; B. BLANC, Bibl. Méjanes à Aix, mss. 1105 (704-711), carnets 1 et 7 (dessins, plans et notes ; — signalé par F. BENOÎT, *Gallia*, VI, 1948, 1, p. 214, n. 2) ; Ch. LENTHÉRIC, *La Provence maritime*, 1880, p. 235 s. ; POITEVIN de MAUREILLAN, *Recherches sur Pomponiana*, 1907 (avec notamment le plan, dressé par J. B. Maurel en 1865, des vestiges reconnus entre la route d'Hyères à Toulon et la mer), — et cf. encore les articles de POITEVIN de MAUREILLAN in *Ann. de Prov.* 1909, et *Bull. Soc. Arch. de Prov.*, 1905, 1909, 1914, 1917 ; H. de GÉRIN-RICARD, *Le Génie d'Olbia à Hyères*, *REA*, XII, 1910, p. 73 s. (et cf. C. JULLIAN, *CRAI*, 1909, p. 943 ; R. CAGNAT et M. BESNIER, *RA*, 1910, *Année épigraphique*, p. 14, n. 60 ; E. ESPÉRANDIEU, *Inscr. lat. de Gaule*, p. 17, n. 44 ; *Recueil Bas-Reliefs*, IX, p. 90, n. 6688) ; H. de GÉRIN-RICARD, *Les statues romanes de l'église Saint-Pierre de La Manarre*, *BCTH*, 1910, p. 308 s. ; *Découverte d'un nouveau quartier d'Olbia*, *BCTH*, 1911, p. 319 s. ; *Dernières découvertes faites à Olbia-Pomponiana-Almanarre* (*thermes, monnaies et monuments*), *BCTH*, 1927, p. 323 s. (avec un plan général, peu précis malheureusement, des ruines de l'Almanarre) ; M. CLERC, *Massalia*, I, 1927, p. 259 s. ; P. COUISSIN, etc., *FOR*, *Carte archéologique de la Gaule romaine*, *Var*, texte (1932), p. 28, n. 43 (avec la reproduction du plan établi par H. de Gérin-Ricard : cf. *supra*) ; GOESSLER, *P.-W.*, XVII, 2 (1936), *s. v. Olbia*, n. 7.




Fig. 2. — Ruines grecques d'Olbia (ABCD) et ruines d'époques romaine et chrétienne
V. fig. 3 et 4.

pour les parements extérieurs E. et O. des remparts, les recherches qui purent se glisser entre les cultures, les allées, etc., sont restées très fragmentaires et n'ont guère fait que soulever des problèmes dont nous pouvons croire, souvent, que la solution nous attend, sous le sol, à proximité immédiate [8].

A. — *Les remparts.*

De l'enceinte, complètement bâtie en grès local, trois côtés ont été reconnus.

Le *front Ouest*, tel qu'on l'a mis au jour ou qu'on le restitue [9], présente, entre une tour S.-O. et une tour N.-O., une courtine interrompue par une tour médiane. La « tour » qui, en A du plan (fig. 2), marque pour nous, au moins approximativement (?), l'angle S.-O. de la « cité », a perdu tout son côté occidental. Son mur oriental, épais de 2m,80, offre un parement intérieur assez grossier, mais un parement extérieur régulier et soigné, tout au moins sur la partie qu'on a un peu dégagée au Sud de l'amorce d'un mur, qui s'encastre sur une profondeur de 1m dans l'appareil même de ladite tour. Ce mur, large lui-même de 1m,60, ne s'est-il pas prolongé jusqu'à former, parallèlement au rivage, le front Sud de l'enceinte ? Il n'est pas du tout sûr que nous en ayons retrouvé des fondations, plus loin, sur la ligne même où on les attendrait et où des sondages hâtifs ont aussi révélé de plus petits murs; et il fut en tout cas rogné, on ne sait quand, à son point de départ même, où il n'en existe plus que la greffe, débordant de peu le parement de la tour. Au Sud de ce mur et parallèlement à sa direction s'est rencontrée une plus étroite fondation, que l'on a retrouvée un peu plus à l'Est, dans la première tranchée de sondage au delà du chemin. Quant au mur même de la « tour », nous n'avons pu le dégager jusqu'à de possibles restes d'une face méridionale. — Entre cette « tour S.-O. » et la tour médiane d'Ouest, on n'a pu atteindre que de minces por-

(8) L'occasion de la reprise des fouilles à l'Almanarre, en 1947, a été exposée par J. Coupry et F. Descroix, *RA*, XXVIII, 1947, p. 12 s. et les résultats de ces fouilles déjà partiellement publiés, J. Coupry, *RA*, XXXIV, 1949, p. 42 s.; cf. encore F. Benoît, *Gallia*, VI, 1948, 1, p. 214; VIII, 1950, p. 126. — Il convient de remercier vivement la municipalité d'Hyères pour la part que la Ville a bien voulu prendre dans le financement des travaux (assuré par l'Etat d'autre part) à l'Almanarre et à Costebelle. Nous exprimons par ailleurs notre profonde reconnaissance à la Société des Salins de Brégille, représentée notamment par MM. Bernard et Rochard, et à M. L. Lantrua, pour la libéralité avec laquelle ils nous ont autorisé à effectuer des recherches dans leurs propriétés respectives. L'établissement des plans que nous publions (Almanarre et Costebelle) est dû à M. Michel David, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris; M. F. Anus, directeur de l'Agence des Bâtiments de France à Bordeaux, a eu l'extrême obligeance d'achever la mise au point de ces documents. Tous les travaux ont été exécutés naturellement sous l'autorité de M. F. Benoît, directeur de la XIIe Circonscription des Antiquités Historiques, dont la bienveillance et les directives ne m'ont jamais fait défaut. Qu'il me soit permis enfin de redire ici combien la reprise des travaux archéologiques à l'Almanarre et l'inauguration de recherches à Costebelle doivent aux conseils et à l'autorité de M. Ch. Picard, membre de l'Institut. — Pour que soit présenté commodément un dossier d'ensemble des récentes fouilles, une part de cette étude doit reproduire des indications déjà données dans la *Rev. Archéol.* (réf. *supra*): on m'en excusera. — Au reste, dans l'attente d'un arrangement avec un autre (et le principal) des propriétaires intéressés, les travaux n'ont pas été poursuivis, à l'Almanarre même, après 1951.

(9) Toute la portion Sud du rempart est enfouie sous de hauts remblais modernes, que nous n'avons pas encore eu les moyens matériels d'évacuer.



FIG. 3. — Vue aérienne du site du quadrilatère fortifié, orientée au Sud.



FIG. 4. — Vue aérienne de l'Almanarre, orientée au Nord:
sur le rivage, au milieu, la forteresse.



Fig. 5. — Front ouest du rempart; tour médiane; le côté sud-est est à droite.

tions de courtine. Tout ce qui subsiste au contraire de la tour médiane a été remis au jour (fig. 5, 7); mais le parement externe de sa face occidentale n'est plus représenté que par une belle pierre d'angle non conservée en place. Entre cette tour et la tour N.-O., le parement occidental de la courtine a été complètement dégagé (fig. 8. 9, 10, 6) et, sur une portion importante (cf. fig. 9), toute l'épaisseur même du rempart. Les fig. 6-10 rendent suffisamment compte de la technique architecturale. Le mur de courtine est épais de 3m,40; l'appareil régulier du parement occidental (ou « extérieur ») repose, un peu en retrait, sur une *euthyntèria* qu'une rangée de moyens blocs supporte; il est formé de pierres rectangulaires (sur le front Nord de l'enceinte, la taille, à l'occasion, ne sera pas verticale, mais un peu oblique), à l'arrière seul irrégulier, dont, en gros, la hauteur varie de 0m,40 à 0m,70, et la largeur de 0m,50 à 1m,90, dis-



Fig. 6. — Front ouest, tour nord-ouest à gauche et courtine à droite



Fig. 7. — Front ouest : côté nord de la tour médiane.



Fig. 8. — Front ouest : courtine, vue du Nord.



Fig. 9. — Front ouest : courtine, vue du Sud.



Fig. 10. — Front ouest : angle de la courtine et de la tour nord-ouest.

posées parfois en boutisses, unies à joints vifs (les surfaces d'attente gardent les trous de pince) et assez soigneusement taillées (faces jointes latérales légèrement concaves pour permettre un ajustage exact, bossages), et interrompt ses lignes horizontales par des « crochets », qui traduisent quelque peu l'inclinaison du sol vers la mer; l'intérieur du rempart est constitué de blocs non appareillés, mais qui, tout au moins au niveau supérieur des parements conservés, font une sorte de lit; le parement oriental (ou « interne ») présente des pierres beaucoup plus petites, et moins soigneusement appareillées, que celles du parement « extérieur ». La tour médiane est bâtie de manière à peu près analogue, et par exemple tel trait de pose, gravé sur la surface d'attente d'un bloc de la branche Nord, atteste l'exactitude de la construction. — Mais la tour N.-O. (en *B*, fig. 2; v. fig. 6) offre quelque contraste avec ce qui précède : si le parement intérieur de ses murs apparaît semblable au parement Est de la courtine proche, et si l'appareil des parements externes Nord et Sud est assez régulier encore, le parement Ouest de cette tour est fait, suivant la façon qu'on a longtemps appelée « cyclopéenne », de fort gros blocs ajustés très imparfaitement (au moins pour l'assise basse qui subsiste) — et, comme dans l'autre appareil, sans mortier : nous retrouverons une semblable dualité de technique.

Le *front Nord* du quadrilatère a été beaucoup moins largement remis au jour. Si l'on a pu reconnaître, dans le fossé de la route, à proximité de la tour N.-O., les vestiges de la courtine, l'ordonnance d'un jardin a interdit toute autre recherche touchant la partie occidentale de ce front Nord, et l'on a incomplètement, aussi, fouillé la tour médiane, dont le dessin pourtant se restitue. En tout cas la face orientale de cette tour et une partie de la courtine qui suit immédiatement vers l'Est ont été assez dégagées

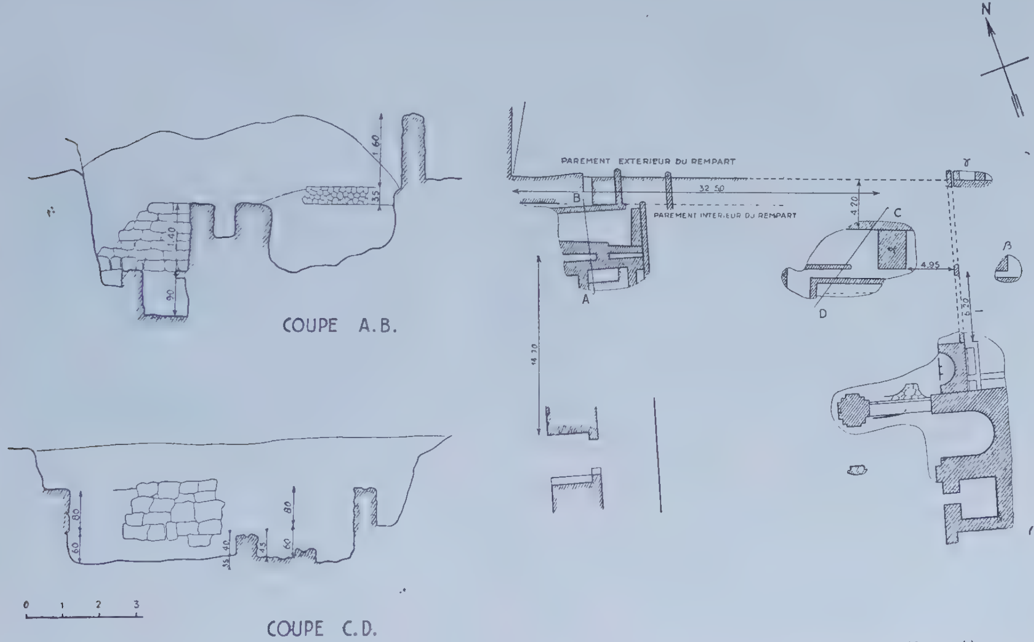



Fig. 11. – Plan et coupes du rempart et des ruines adjacentes (front nord, partie est).

pour qu'apparaissent, dans toute leur simple beauté là encore, les parements « externes » conservés sur plusieurs assises, et rappelant assez bien l'appareil régulier du front Ouest (fig. 12, 15). Un détail de la construction de la tour médiane reste énigmatique: les fondations de sa branche Est font, avec le parement externe, d'appareil régulier, qu'elles portent, un angle aigu ouvert du côté du Nord (fig. 12)... — L'épaisseur de la courtine, vérifiée immédiatement à l'Est de la tour médiane, est de 2m,20. Or, à environ 30 m. plus loin vers l'Est, des recherches, malheureusement paralysées par de légitimes interdictions, ont révélé un parement (regardant le Midi) de grands blocs d'appareil « cyclopéen », à 2 m. au Sud, sur une parallèle, du prolongement normalement supposé de la face « interne » de la courtine; contre ce nouveau parement (qu'il nous a été interdit de suivre jusqu'à un angle par exemple : cf. ci-dessous) s'appuie une sorte de contrefort massif (α du plan, fig. 11, et cf. fig. 14); d'autre part, un peu plus à l'Est, des pierres dégrossies butent perpendiculairement, du Nord, contre des blocs assez bien alignés, et dans le prolongement, ceux-ci, du parement « externe » de la courtine (γ du plan, fig. 11). On supposerait sans trop de peine que ces vestiges sont ceux de la face Sud (consolidée par un contrefort) et de la muraille orientale d'une tour cavalière qui se trouverait juste à mi-distance entre la tour médiane et une tour d'angle, cette dernière naturellement attendue en *C* du plan (fig. 2). Mais si l'on veut rétablir un rythme régulier de tours, il en faudrait restituer cinq alors, encadrant des courtines d'un peu plus de 25 m. de long, sur le front Nord de ce quadrilatère ? En tout cas l'absence de mortier et le type de construction n'engagent pas à attribuer quelque aménagement du rempart même, en cet endroit, à l'occupation chrétienne par exemple.





Fig. 12 et 13. — Front nord.

*A gauche*, côté est de la tour médiane.
*A droite*, parement de la courtine immédiatement à l'Est de la tour médiane, dont on aperçoit le mur dans le coin à droite.

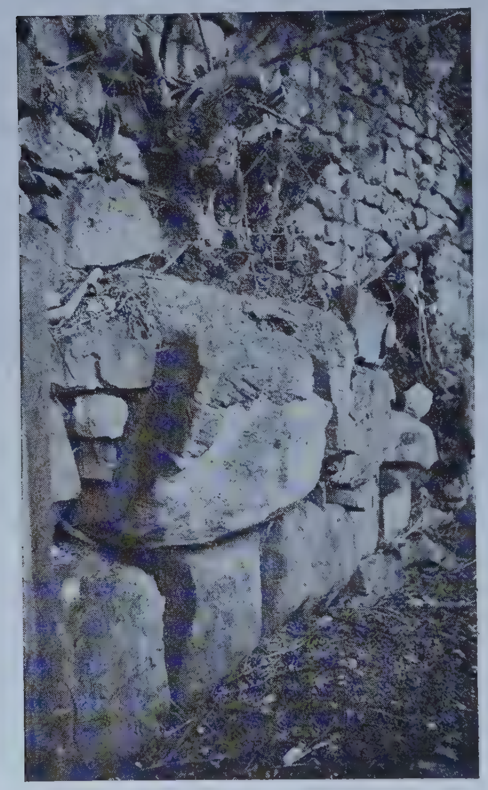
A l'angle N.-E. (*C*, fig. 2), on ne rencontre plus, en fait, qu'un mur semblable à ceux du complexe chrétien (cf. plus loin), à moellons et mortier, mais qui, à mesure que l'on s'avance vers le Sud, se superpose à des vestiges de plus en plus hauts, et bientôt seuls subsistants, du *front Est* de l'ancien rempart (fig. 18, 26). L'appareil est « cyclopéen » jusqu'à la tour qui commande, du Nord, la porte retrouvée (cf. plan, fig. 2). Faut-il supposer qu'entre une tour d'angle N.-E. (qu'on imagine aisément, bien que toute trace en ait disparu) et cette tour de la porte, aucune autre tour n'interrompait de ce côté la courtine « cyclopéenne » qui, sur plus de 60 m. de long, n'accuse en effet aucun accident (« arrachement », etc.) ? J'ai pensé un moment, juste à mi-distance entre l'angle *C* de la tour de la porte, avoir retrouvé quelques fondations des branches



Fig. 14. — Contrefort α du plan, fig. 3.

Nord et Sud d'une tour qui se serait simplement appuyée contre cette courtine; là encore il nous fut impossible de compléter les recherches, et les vestiges dégagés autorisent mal, en somme, cette hypothèse première. — Une porte est reconnaissable à la pierre arrondie, qui limitait son seuil au Sud, et dont l'usure atteste une entrée charretière (fig. 18); le passage était gardé par un *apotropaion* qui semble convenir à une ville nommée *Olbia*, mais n'est que banal en vérité, un *phallos* assez monumental sculpté sur une des petites faces d'un bloc moyen plus ou moins rectangulaire, qui pourrait être aussi un voussoir grossier (? — au reste, le mur, d'appareil assez régulier et assez petit, sans mortier, dans lequel s'ouvre la porte, diffère de toutes autres parties du rempart). Nous n'avons naturellement pas pu entrer par cette porte, ni dépasser, là comme pour tout ce front Est, la ligne externe de la muraille normale. Cette entrée était commandée, immédiatement au Nord, par une tour dont il ne subsiste que les fondations, ou à peu près, des branches N. et S.; de l'autre côté de la porte, un peu plus loin, ce n'est pas une seconde tour, mais un épais mur de grand appareil régulier, qui, en direction de l'Est, se détache du rempart normal (fig. 19) : interrompu maintenant au bout de six mètres, il faisait partie, je suppose (?), d'un aménagement défensif de la porte, qui pouvait être précédée d'une cour fortifiée dont il serait ma-

laisé de restituer le plan. Cette entrée, d'autre part, n'aurait-elle pas directement donné sur le port antique [10] ? — Au Sud de ce tronçon de mur O.-E., le parement externe de la courtine, conservé sur plusieurs assises, est d'un bel appareil régulier, semblable à celui qui, nous l'avons vu, fait équerre avec lui. Cet appareil qui, plus au Nord, n'est attesté (par deux blocs) que pour la tour qui commande l'entrée, rejoint gauche-



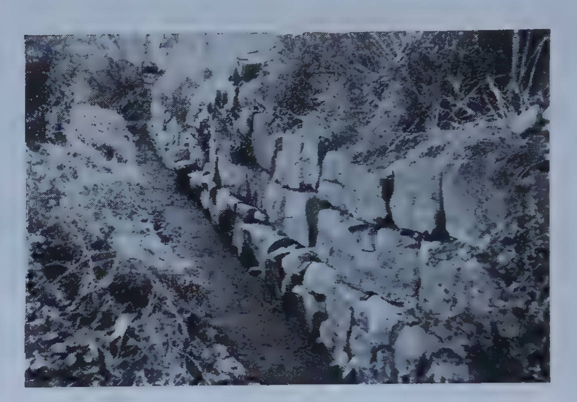


Fig. 15 et 16. — Front est.

ment, à moins de 6 m. au Sud de l'équerre susdite, une muraille de nouveau « cyclopéenne » (fig. 20), et il semble qu'un contrefort, dont les fondations se seraient conservées, en effet, masquait (et consolidait ?) cette liaison, dont l'ordonnance peut même évoquer l'idée que le parement régulier a du être bâti après le parement grossier, ou en même temps que lui, mais non avant : le contraire serait, en tout état de cause, moins directement imaginable. Le voisinage de la porte bénéficia donc seul du bel appareil, sur toute la longueur que nous ayons explorée de ce front oriental : mais après avoir encore dégagé, sur une dizaine de mètres vers le Sud, le parement redevenu de blocs grossiers, nous avons dû, devant un aménagement moderne, nous arrêter.

(10) Sur un emplacement hypothétique (... !) du « port » ancien, cf. réf. *supra*, p. 3, n. 2. - Pour la date de l'entrée, en son état actuel, des doutes subsistent (et faut-il distinguer plusieurs états ?). La découverte de fragments de seuils, remployés devant la porte même, et qui ne conviennent pas à une entrée charretière, n'éclaire pas le problème.

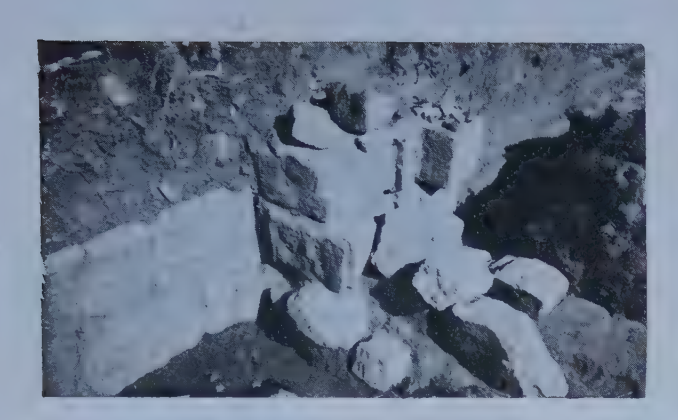


Fig. 17. — Front est, départ du mur ouest-est, au Sud de la porte.



Fig. 18. — Front est, porte.



Fig. 19. — Front est, mur ouest-est, au Sud de la porte.

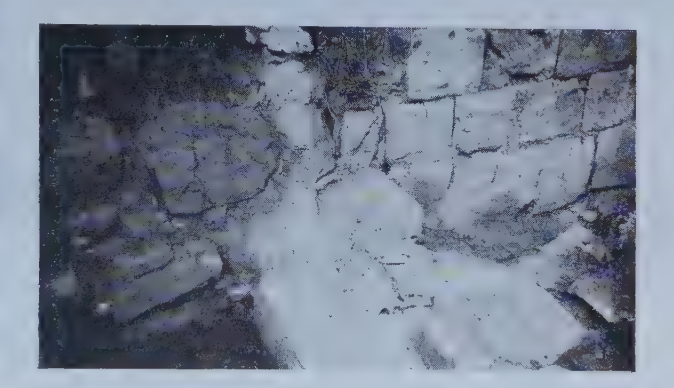


Fig. 20. — Front est, liaison entre appareil « cyclopéen » et appareil régulier.

B. — Sur les vestiges architecturaux autres que ceux des remparts, et découverts depuis 1947, on pourra être plus bref. Non que la matière ait manqué : chaque sondage a donné des murs, souvent aussi des sols discernables au-dessous même des tessons campaniens...; mais les données fragmentaires de quelques tranchées ne laissent, pour l'architecture, que des idées encore trop générales : ainsi *les murs sans mortier,* rencontrés tant dans la région S.-O. que dans la région N.-E. de l'intérieur du quadrilatère, peuvent répondre à un plan en quadrillage que le tracé même de l'enceinte imposait apparem-

ment; — et à l'orientation de la « cité » même ne répond pas exactement celle du *complexe chrétien,* à murs de moellons (le plus souvent) et de mortier, qui s'est plus tard établi dans la région N.-E. Pour la partie Nord de celle-ci, le plan et les coupes de la fig. 3, et les fig. 14, 21, 22 donnent quel-



Fig. 21. — Sondage vers coupe A, B de la fig. 3 (l'objectif est ici tourné vers l'Est).



Fig. 22. — Sondage vers point A de la coupe A, B, fig. 3 (au fond et coupé par le mur de gauche, bassin d'usage industriel?).

que idée de l'état archéologique. — Mais il convient de marquer tout l'intérêt de l'église même — dont le dernier état doit dater du XIII[e] siècle —, et de ses substructures : sa grande abside et bien d'autres parties, en place ou écroulées, restées comme elle toujours visibles, sont bâties en moellons; mais on a découvert en 1950 une abside Nord et le massif carré dans lequel elle est empâtée, qui présentent un appareil régulier très différent, et, en certaines parties, des pierres paraissant empruntées au rempart antique (fig. 23, 25); — et faut-il lier directement à cette abside la construction aux lignes courbes, découverte

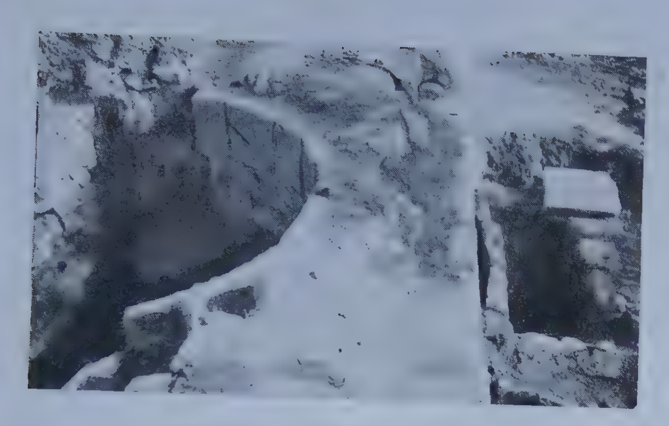


Fig. 23. — Abside nord de l'église.



Fig. 24. — Partie de couvercle d'un sarcophage, construit immédiatement à l'Est de l'abside nord de l'église.



Fig. 25. — Abside nord de l'église et substructure arasée.

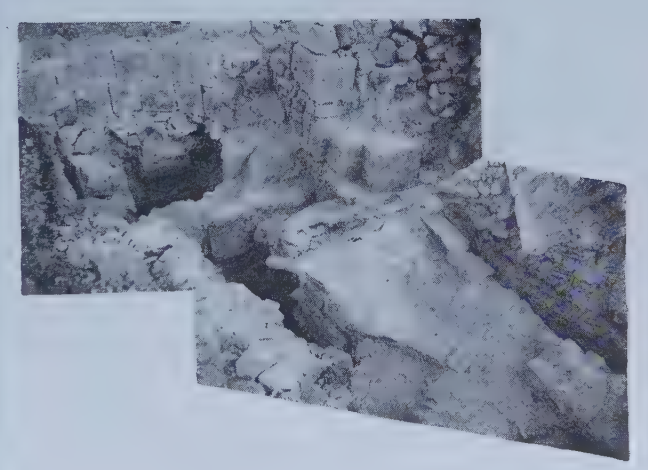


Fig. 26. — Autre vue de l'abside nord.

du même coup, qui a été arasée vraisemblablement lors de l'aménagement de la nef majeure et de ses piliers (petite rotonde et chœur tréflé ? — cf. le plan, fig. 3, et les fig. 25, 26) ? Enfin sous les fondations de l'abside nouvellement dégagée, et sous un gisement de poterie campanienne, on a rencontré de gros blocs formant comme un dallage... L'exiguïté du terrain qu'il nous a été loisible de prospecter veut que nous n'ayons encore là qu'énigmes, — et promesses [11].

C. — *Le mobilier.*

Le temps n'est pas encore venu de présenter un inventaire détaillé du mobilier, notamment céramique, recueilli jusqu'ici [12] : les recherches sont restées très lacunaires sur tout le site; pour les vases, aussi bien, si nous tenons une quantité considérable de minces tessons, les recollages ou restitutions n'ont encore fourni que relativement peu de formes ou décors significatifs; surtout les conditions de la recherche n'ont pas permis les recoupements stratigraphiques rigoureux que le site réclame, et qui seront la première tâche à accomplir; il faudrait enfin refaire l'inventaire de tout ce qui a été ramassé avant les fouilles récentes, et qui se trouve réparti entre les musées d'Hyères et de Marseille et diverses autres collections (pour certains objets la provenance est douteuse, d'autres signalés jadis ont été perdus). On trouvera catalogué et décrit dans les études mentionnées ci-dessus (p. 5, n. 7) l'essentiel du mobilier (sculptures, poteries, ustensiles de métal, de verre, de pierre, minces objets d'art, intailles, monnaies, quelques inscriptions latines [12a] découvert autrefois à l'Almanarre, et qui notamment renseigne peu sur l'époque « hellénique ». — Nos récentes fouilles ont fourni, plus ou moins par niveaux, de haut en bas : de la poterie dite « sarrasine », et qui remonte en réalité aux derniers siècles du Moyen-Age; quelques tessons du Haut Moyen-Age (céramique « wisigothique », ...); de la poterie banale, grosse ou fine, de l'époque romaine (des morceaux de La Graufesenque, notamment, voire quelques débris d'Arezzo, ou

(11) Deux sarcophages construits en maçonnerie ont été dégagés contre le parement extérieur oriental de l'abside Nord et le parement extérieur septentrional de la grande abside. Nous présentons (fig. 24) un des éléments du couvercle du sarcophage Ouest. La croix (à hampe ?) peut-elle servir d'indice chronologique ?

(12) On souscrira pleinement au désir de publications complètes, si souvent exprimé, p. ex., par M. N. Lamboglia dans la *Revue des Etudes Ligures.*

(12*a*) On ne comptera point, parmi les inscriptions latines, *CIL*, XII, 389, encore indiqué dans *FOR*, Var (1932), p. 28, avec la transcription *Ad sp dlm...* — On avait autrefois voulu entendre *Ad s(tationem) P(omponianam) DL m(ilia - -)*. Plus sagement Mommsen interprétait *A(mpliatus ?) d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit) l(ibens) m(erito)*. Mais les érudits hyérois savent bien que l'inscription est moderne et qu'il faut lire *A(bbaye) d(e) S(aint-) P(ierre) d(e) l(a) M(anarre)*, de même que l'autre face de cette borne porte *Ch(artreuse) d(e) Montr(ieux)*.

quelques tessons « en coquille d'œuf », ou décorés d'écailles ou d'un semis de points en relief, se détachent sur la monotonie des poteries épaisses); mais j'insisterai davantage sur *la céramique plus ancienne*, que les fouilles de ces années-ci ont fournie en quantité.

A côté de débris de grands récipients d'âge, au plus bas, hellénistique, *pithoi*, amphores, d'argile plus ou moins jaune ou rosée, plus ou moins micacée (mais ces débris ne permettent guère une étude poussée des formes); à côté de quelques tessons à pâte noire ou marron, à décor en chevrons ou encoches, de tradition hallstattienne, ou à la surface striée au peigne — on a pu restituer notamment une urne à panse peignée du type *b* décrit par M. H. Rolland [13] —; à côté d'innombrables morceaux de vases assez fins, à pâte blanc-neige, savonneuse au toucher, et parfois à engobe brunâtre; à côté de quelques fragments de céramique grise à ondes incisées, de tradition « phocéenne », mais de pâte et de facture hellénistiques, nous avons partout, et en particulier tout le long des remparts, et au-dessus du niveau supérieur de leurs fondations, trouvé des tessons, innombrables aussi, de céramique campanienne *C, B, A*. Un certain nombre de fonds de coupe présentent intérieurement un large disque marron; de très nombreux tessons accusent à la même place une décoration blanche (petit disque, cercles), ou encore un ou deux filets blancs qui étaient peints aussi à l'intérieur des coupes, mais non loin du bord [14]. On a recueilli une bonne quantité de palmettes imprimées « en relief » et caractéristiques de la campanienne des IIIe-IIe siècles [15]. Et on peut tenter d'identifier un certain nombre de fragments avec d'autres décors et les formes typiques, qu'a récemment catalogués M. N. Lamboglia [16] : j'ai reconnu, par exemple, tels témoins des formes *B* 1 (B), *B* 5, *A* 6, 36, ...et deux plats à poisson (forme 23) [17]. — Peut-on remonter jusqu'à l'âge « précampanien » (IVe s.) ? Un tesson au moins est décoré de palmettes « précampaniennes », gravées « en creux » [18], ou encore tel exemplaire de la forme 21 [19] répondrait bien à cet âge. Mais la céramique de l'Almanarre est fort pauvre en morceaux attribuables au IVe siècle : il a suffi de quelques sondages à Costebelle (cf. plus loin) pour que la colline l'emportât en cette matière sur l'Almanarre, jusqu'à ce jour... [20]

(13) H. ROLLAND, *Observations sur la céramique indigène dans la basse vallée du Rhône, Actes du Ier Congrès International d'Etudes Ligures,* 1950 (1952), p. 74, fig. 8.

(14) Cf. N. LAMBOGLIA, *Actes du Ier Congrès International d'Etudes Ligures,* 1950 (1952), p. 168, 181, 183. — Un fond de coupe d'argile pâle, à engobe marron, porte une marque, qui ressemble fort à celle que M. N. Lamboglia décrit, et reproduit sous la forme ɔc, *ibid.*, p. 155, n° 8. en l'attribuant au Ier s. av. J.-C.; mais l'exemplaire d'Olbia offre plutôt l'image de deux ə opposés.

(15) Ou p. ex. encore une rosette, plus ou moins du type Lamboglia, *ibid.*, p. 203, n. 7 *b*.

(16) *Ibid.*; ce long et précieux article s'intitule : *Per una classificazione preliminare della ceramica campana.*

(17) *Ibid.*, p. 143, 146, 168, 172, 183. Répétons que nous avons une foule de petits tessons, mais peu de formes un peu significatives et restituables; il faudrait trouver une nécropole (ce qui pourra bien arriver près d'Olbia) pour tenir de meilleure poterie.

(18) *Ibid.*, p. 204.

(19) P. 170 s.

(20) Au cours de ces années de fouilles, nous n'avons recueilli aucun tesson antérieur au « précampanien »; aucun vase entier non plus. Or on conserve au Musée d'Hyères quelques vases

On peut signaler quelques autres objets : de rares débris de lampes (d'époque hellénique tardive, ou romaine), de nombreux pesons (disques de terre cuite percés de deux trous), des navettes de bronze, telle pointe de pique (?) en fer, à douille, voire telle hachette de pierre polie (« pierre de foudre » gardée superstitieusement peut-être à l'époque hellénique ou romaine...). — Quant aux monnaies, dont le témoignage devrait être essentiel pour une datation, nous n'avons recueilli, avec quelques pièces indistinctes, que plusieurs bronzes marseillais assez tardifs, entre un bronze au taureau, de Naples (IIe s. av. J.-C.), et un bronze aux Cabires d'Ibiza (± 150/100 av. J.-C.). Mais il faut ici rappeler que d'autres trouvailles de monnaies ont été faites naguère à l'Almanarre, et que si l'on a découvert alors bon nombre de pièces d'Antiquité basse, on en a trouvé bon nombre aussi d'époque marseillaise : l'examen de tout ce qu'on a pu garder de ces trouvailles n'a pas encore conduit plus haut que la fin (approximativement) du IIIe s. av. J.-C. [21].

## II. COSTEBELLE

A environ 2 km. au Nord du quadrilatère fortifié d'*Olbia,* une colline, isolément détachée, vers l'Est, du massif du « Mont-des-Oiseaux », domine d'une centaine de mètres la plaine, le rivage et toute la rade d'Hyères (fig. 1, 27, 28). Un culte de Saint-Michel attesté depuis le XIe siècle, puis de Notre-Dame-de-Consolation (depuis le XIIIe ou XIVe s.) ont fait de *Costebelle* (ce nom apparaît dès le XVe s. pour notre colline) [22] le Haut-Lieu par excellence du pays d'Hyères, — à moins que des pèlerinages de Costebelle ne soient bien plus anciens, comme on pourrait l'imaginer maintenant.

En vérité cette position, par ses qualités défensives et l'aire qu'elle domine, appelait assez naturellement l'hypothèse d'un oppidum. Et dès 1949 M. G. Roux

entiers et de technique beaucoup plus ancienne (une hydrie de décoration géométrique, un aryballe protocorinthien, etc.), catalogués depuis le début du siècle comme provenant de l'Almanarre. Je doute, avec M. F. Benoît, de l'authenticité de cette origine. Des vases en aussi bon état devraient provenir de tombes, et l'on n'en a point signalé; ils sont d'autre part en contradiction formelle avec notre contexte céramique. Or certains vases assez analogues sont gardés au Musée Borély, à Marseille, et il semblerait que les uns, comme les autres, aient pu être fournis par le commerce.

(21) Monnaies grecques autrefois trouvées à l'Almanarre : POITEVIN DE MAUREILLAN, *Pomponiana, passim;* H. de GÉRIN-RICARD, *BCTH,* 1927, p. 333. Or le lot de monnaies marseillaises de l'Almanarre qui est conservé au Musée Borély à Marseille et représente l'ancienne collection de G. Vasseur (pour le caractère de cette collection, cf. l'inventaire dressé par H. de Gérin-Ricard, art. cité ci-dessus) a été soumis par M. F. Benoît à l'expertise de M. H. Rolland; tous deux veulent bien m'autoriser à en indiquer ici le résultat. Sur une centaine de pièces marseillaises conservées en tout, trois seulement sont attribuables au IIIe s. ou aux confins entre IIIe et IIe s., l'activité du site étant bien attestée au contraire pour les IIe et Ier s. avant notre ère Ainsi hésiterait-on presque à remonter, même, jusqu'au IIIe s.

(22) Je dois à M. G. Roux, instituteur honoraire, éminent érudit de tout le passé hyérois. ce qu'on peut savoir sur l'histoire médiévale de Costebelle.

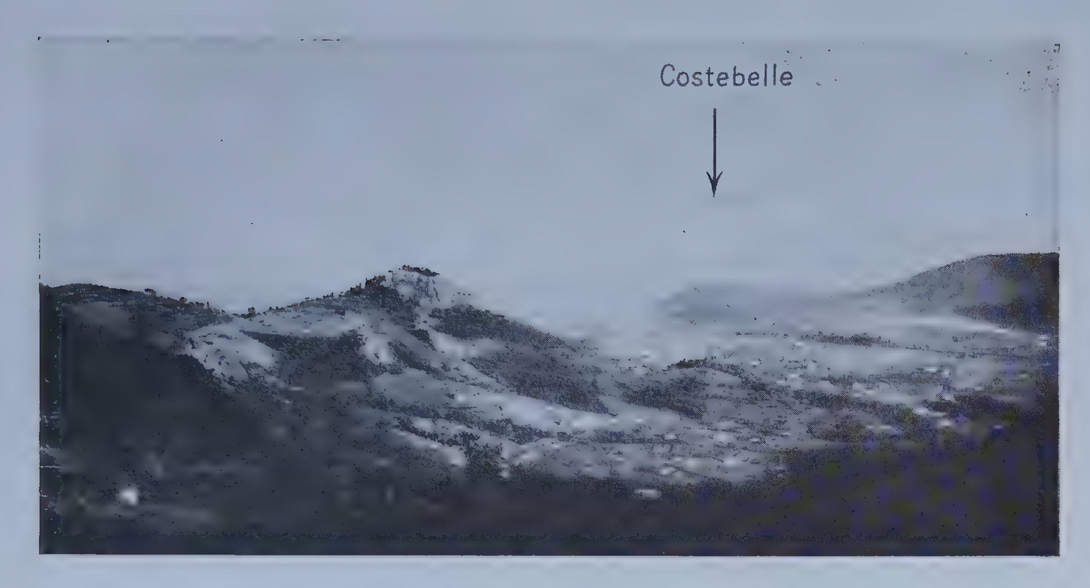



Fig. 27. — Vue générale prise des Maurettes vers la presqu'île de Giens et les îles.

et moi-même reconnaissions dans les broussailles, sur les bordures Nord et Est du plateau, les vestiges d'un appareil plus ou moins « cyclopéen ». Les sondages de 1951 et, beaucoup plus clairement, les fouilles de 1952, ont révélé des traits essentiels d'un habitat dont le plus ancien mobilier datable, recueilli jusqu'ici, remonte au IVe siècle avant notre ère.



Fig. 28. — Vue générale prise de Costebelle sur l'Almanarre (vers la droite), l'isthme et la presqu'île de Giens et les îles.

Le plateau même de la colline mesure $\pm$ 75 m. $\times$ 200 m.; la pente est très rapide à l'Est, vers la plaine et la mer; elle est plus douce vers le Sud dans la direction de l'Almanarre, comme au Nord en direction d'Hyères, et à l'Ouest où un large col rattache la colline au Mont-des-Oiseaux.

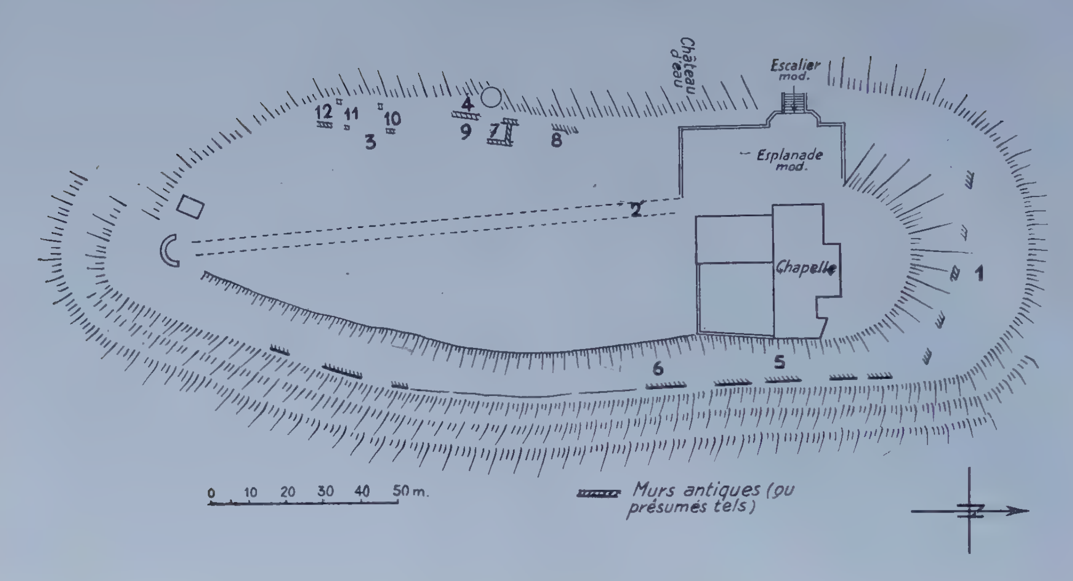



FIG. 29. — Costebelle. Sondages 1952 et 1953.

A. — L'*enceinte*.

A l'extrême bord du plateau, le long du versant Est, et d'autre part vers le haut de la pente septentrionale, des portions subsistent d'un parement externe de gros blocs (cf. fig. 29, 30, 31); l'épaisseur d'un mur aété reconnue du côté Nord (tranchée 1), et surtout sur le bord Ouest où il est bien clair que nous avons un rempart (cf. fig. 27; parement extérieur, tranchée 4 : fig. 32; épaisseur du rempart, tr. 10). Il ne s'agit partout que de pierres superposées à sec. L'appareil qui domine le versant Est présente des blocs particulièrement gros, atteignant par exemple 1m,40 de long et 0m,80 de haut (ils auront été immédiatement tirés d'un dernier ressaut de la roche, qui longe à dix mètres en arrière le « chemin de ronde »). L'épaisseur du mur Nord et Ouest est de ± 1m,40. Les parements, composés de blocs plus ou moins équarris, apparaissent





FIG. 30 et 31. — Costebelle. Vestiges d'un mur, vers l'Est.

partout assez soigneusement dressés; au mur Ouest, où l'on peut comparer les deux faces, le parement externe est généralement fait de blocs plus gros (mesurant p. ex. de $0^{m},55$ à $0^{m},75$ de long, de $0^{m},45$ à $0^{m},50$ de haut, de $0^{m},55$ à $0^{m},70$ d'épaisseur) que le parement tourné vers le plateau; et autant qu'on en pourrait juger, l'intérieur de la muraille était constitué de blocs aussi gros que ceux des faces visibles, externe ou interne.

Un mur épais seulement de $0^{m},40$-$0^{m},45$, et soigneusement construit de pierres sèches, est parallèle au rempart Ouest, à une distance de cinq mètres, vers l'intérieur de l'oppidum, et perpendiculairement à ceux-ci deux murs de refend, également de $\pm\ 0^{m},40$ d'épaisseur, de même construction au surplus que le mur étroit Nord-Sud,



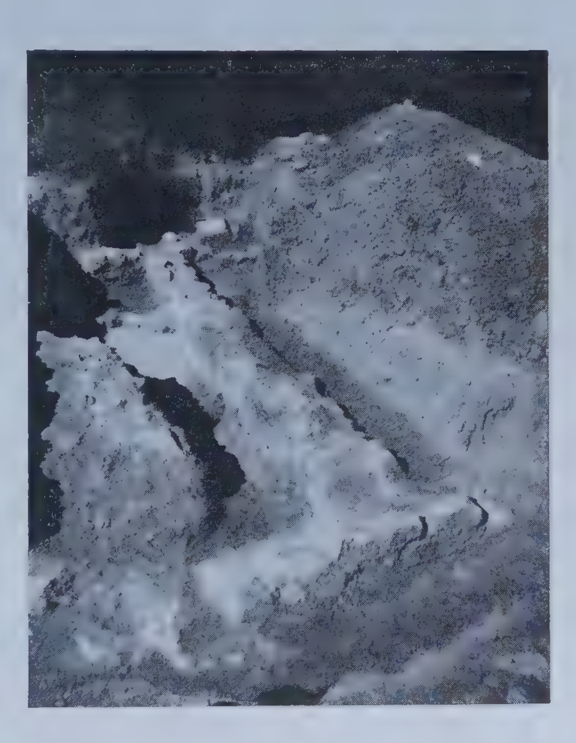


Fig. 33. — Costebelle.
Le rempart, tranchée 7.

Fig. 32. — Costebelle.
Le rempart, tranchée 4.

ont été rencontrés (tranchée 7 : cf. fig. 33; et tr. 8). L'appareil de ces deux murs de refend ne pénètre ni dans le rempart même, ni, tranchée 7, dans le mur parallèle au rempart. Nul doute qu'il ne s'agisse, selon un schéma classique, de « maisons » adossées au rempart, et dont tout au moins les parties basses étaient en pierre [23]. C'est surtout à l'intérieur des « maisons » dont on peut imaginer ici une série, et en tout cas à partir du niveau même où les murs sont conservés et où la terre du plateau n'a donc pas été emportée par le ruissellement, qu'a été découvert le mobilier antique.

B. — *Le mobilier.*

On a ramassé maints fragments, aux formes trop peu significatives le plus souvent, de *pithoi* et surtout d'amphores, à la pâte plus ou moins rose ou jaune et plus ou moins micacée : les anses d'amphores sont tantôt arrondies, tantôt allongées, et leurs fonds tantôt à bouton terminal aplati, tantôt à pointe plus ou moins mousse [24]; — quelques débris d'urnes à pâte marron-clair, quelque peu noircie en surface, et à panse peignée, notamment du type *b* décrit par M. H. Rolland [25]; — un bon nombre de tessons de cette céramique à pâte blanc-beige (parfois à engobe brunâtre), savonneuse au toucher, dont l'épaisseur et les formes sont souvent fines, et qui à Olbia même (à l'Almanarre) comme en d'autres sites est mêlée aux gisements de « campanienne ». Quant

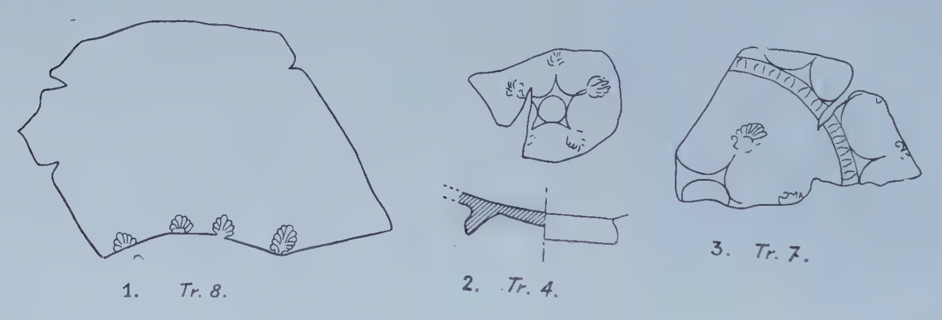



FIG. 34. — Costebelle. Céramique.

à la céramique *à vernis noir* jusqu'ici rencontrée, elle appartient pour une bonne part à des types que M. N. Lamboglia, dans son classement récent [26], n'attribue qu'au (V^e^ et IV^e^ s. av. J.-C. Les fig. 34 et 35, réservées aux meilleurs morceaux à vernis noir, en expriment assez le caractère. Notons que les tessons n^os^ 1 et 2, de pâte noisette, pourraient être attiques (?); que les autres sont de pâte franchement rose; que sur le fond externe du n° 3 le vernis noir a réservé un petit disque rose au centre et une très

(23) Du Cayla de Mailhac à la Courtine d'Ollioules, en passant par Ensérune, etc., on voit de semblables maisons appuyées à des parements intérieurs de remparts.

(24) Le matériel recueilli ne permet pas plus de précisions.

(25) Cf. *supra*, p. 19, n. 13.

(26) N. LAMBOGLIA, art. plus haut cité, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana, Actes du I^er^ Congrès International d'Etudes Ligures*, 1950 (1952), p. 165-166, 201-204. Et pour d'autres faits concernant la « campanienne » (ci-après), cf. encore *ibid.*, *passim*.

large bande rose circulaire. Et les palmettes imprimées « en creux », et d'autre part liées entre elles par des lignes en festons pour former des dessins symétriques, articulés aussi à l'occasion sur des cercles d'oves, sont caractéristiques de la céramique « précampanienne » (IVe siècle). D'autres tessons doivent remonter à la même époque; d'autres encore sont attribuables à la « campanienne *A* »; en tout cas on n'a trouvé comme *décor* propre aux IIIe-IIe siècles qu'un disque marron sur le fond interne d'un vase à vernis noir; aucun débris par ailleurs n'appartient à la « campanienne *B* ou *C* ». Et l'on n'a recueilli ni poterie rouge sigillée, ni mobilier de terre cuite plus récent.

En dehors de la céramique, il faut signaler la trouvaille (et non loin d'une pointe de flèche en silex éclaté...) d'une pointe de javelot, en bronze (fig. 36), d'un type parfaitement caractérisé par la présence et la forme de deux ailerons et d'un talon, et surtout par le pliage de la feuille de bronze, et dont on a découvert un exemplaire à Olympie et trois autres déjà en Provence : au Bois du Rouret (Alpes-Maritimes), à Pourrières (Var) (exemplaire sans ailerons), à la Courtine d'Ollioules (Var). Les gisements datables où l'objet est apparu sont du IVe siècle av. notre ère (Olympie), soit de la première période de la Tène (Rouret) [27]. — Enfin une mince plaquette d'os (fig. 36b; épaisseur de la plaque : $0^{m},0015$) a été recueillie. Percée de trous géométriquement disposés, elle est également décorée, sur sa face polie, de deux petits cercles enfermant

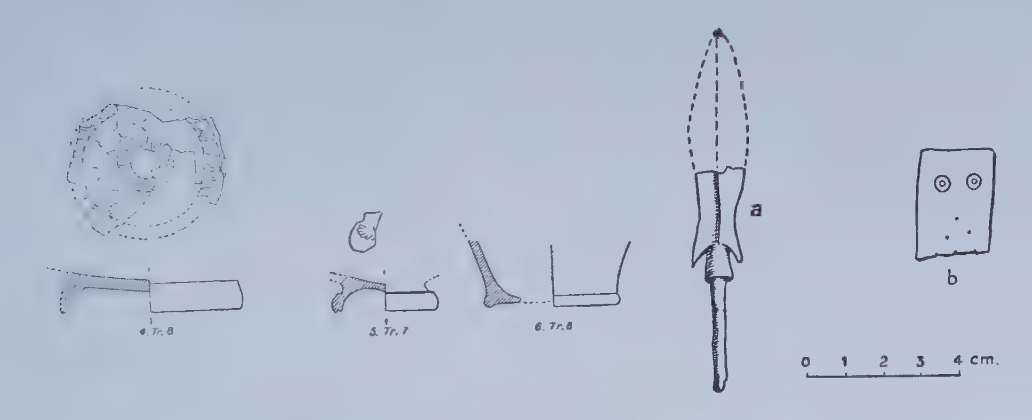



Fig. 35. — Costebelle. Céramique.

Fig. 36. — *a*) pointe de javelot en bronze; *b*) plaquette d'os (manche de couteau ?).

chacun un autre cercle; j'y reconnaîtrais volontiers un morceau de manche de couteau; ce type de manche et la tradition même du décor se sont transmis du premier au second âge du fer [28].

Le plateau de Costebelle (mis à part le terrain étroitement circonscrit de

(27) Cf. J. Déchelette, *Manuel d'Archéologie*, II, p. 128, 225; A. Furtwangler, *Bronzen von Olympia*, pl. LXIV, n° 1096; P. Jacobsthal, *Cah. d'Hist. et d'Archéol.*, 1931, p. 217, n° 9; J. Layet, *Les armes de la Courtine* (Toulon, 1942), p. 25-27, 35-37.

(28) Cf. J. Déchelette, *Man. d'Archéol.*, III, p. 283; IV, p. 870, 872 (comparer encore, p. 873, fig. 601, n° 5); ou p. ex. aussi G. Claustres, *Rev. Et. Lig.*, 1950, p. 147 s., 150.

la chapelle) ne nous a fourni les vestiges d'aucun habitat postérieur à une époque qui s'avère franchement préromaine.

## III. ÉBAUCHE OU PROGRAMME PROVISOIRES D'UNE HISTOIRE ANCIENNE DE COSTEBELLE ET D'OLBIA

On peut se demander si la colline de Costebelle n'a pas simplement porté un habitat hellénique [29], antérieur à la construction d'une ville-forte de plaine sur le rivage même de l'Almanarre, ou (et ?), pendant une certaine période, coexistant avec la ville du bas. Mais, quelle que soit exactement l'histoire géologique des rivages hyérois, l'hypothèse la plus simple est que les Grecs, évitant les alluvions et les hauts-fonds sableux de la « Rade », n'aient jamais eu qu'à l'Almanarre leur indispensable port; et s'ils voulaient une guette ou quelque fort en hauteur comme complément de ce mouillage, les deux buttes jumelles, hautes de 40 m., qui à une distance de 200 m. au Nord dominent la place forte de l'Almanarre, répondaient parfaitement à cet objet. Les marins, les soldats ou les trafiquants de Marseille, quand ils s'établirent à demeure auprès de ce havre, avaient-ils intérêt à disperser, sur un terroir aussi restreint, leurs positions utiles ? — Il est beaucoup plus probable que Costebelle fut l'un des oppida indigènes de ce terroir, et peut-être bien [30] celui qui était le plus directement lié au comptoir massaliote et, selon une association normale, faisait couple avec lui [31].

(29) On comparerait peut-être la thèse soutenue par J. Coulouma, *Les stations grecques du Rhône aux Pyrénées, Cahiers d'Hist. et d'Archéol.*, 1948, N. S., 11-12, p. 125-132. *Contra*, N. Lamboglia, *Rev. Et. Lig.*, 1951, p. 65.

(30) La position privilégiée de Costebelle (aucun site en cette zone ne réunit aussi bien les trois conditions d'être largement habitable, naturellement propre à se défendre, en liaison commode avec la plaine maritime d'Hyères) désigne cette colline comme l'oppidum par excellence du trafic immédiat avec l'Almanarre, mais n'exclut point la possibilité d'agglomérations sur d'autres collines proches (toutes inexplorées, ou à peu près...). Quant aux buttes jumelles (d'ailleurs peu largement habitables) de l'Almanarre même, on ignore en vérité par qui elles furent occupées. Cf. *infra*.

(31) Sur l'association ville indigène-ville grecque, cf. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 404, n. 2; M. Clerc, *Massalia*, I, p. 254; 258, n. 4; 262. Un couple bien connu est celui d'*Emporion* et d'*Indica*. — Il n'est même pas impossible (!) — ou encore on pourrait reporter une telle hypothèse sur les buttes jumelles de l'Almanarre — que Costebelle ait été pour les Ligures (et Celto-Ligures) quelque « Albe » (*hauteur*, ou *cité*), d'où les Grecs auraient tiré, par un de ces rhabillages et jeux de mots dont ils furent coutumiers, le nom d'*Olbia* (?). — Plus généralement, il faut comparer avec maints oppida indigènes plus ou moins proches de la côte et des stations grecques. Sans aller trop loin d'Olbia, cf. particulièrement la Courtine d'Ollioules (J. Layet, *La Courtine d'Ollioules*, recueil d'articles, Toulon, 1951) dans le haut-pays qui dominait *Tauroention*, — et la ceinture d'oppida indigènes qui entourait Marseille (cf. p. ex. A. Grenier, *Les Gaulois* (1945), p. 146, — et en dernier lieu J. J. Blanc, *Les oppida du massif d'Allauch, Mar-*

Si, comme il semble, cet habitat « du haut » fut de courte durée, et si, de même que notre place grecque du bas, il n'est point antérieur au IVe s. avant notre ère (aucune poterie indigène d'âge plus ancien n'a été reconnue), peut-être faudrait-il en attribuer l'origine même à des Ligures déjà marqués de celtisme, voire à des Celtes...[31a]. Par ailleurs l'une des deux positions habitées n'aurait-elle pas appelé l'autre ? — Strabon [32] donne une définition bien générale des rapports entre places fortes marseillaises de Provence et peuples salyens, ligures... : nous reviendrons sur ce sujet. — Et comme on n'a trouvé à Costebelle aucune poterie campanienne tardive, ni aucune poterie rouge sigillée, on peut penser que cet oppidum indigène a été évacué ou avant 123-2 av. J.-C., ou au plus tard à cette date-là : d'abord parce que l'abandon vers 122 (vers le temps même de la prise d'Entremont) paraît être une règle assez générale pour les oppida provencaux [33], et ensuite parce que C. Sextius Calvinus remit alors aux Marseillais toute la bande littorale de Nice à Marseille, les indigènes étant écartés à huit stades des rivages rocheux, et à douze stades des bords facilement accessibles aux vaisseaux [34] : l'oppidum de Costebelle, à un peu moins de 2 km. d'*Olbia*, aurait été condamné.

***

Il est bien possible, que les Grecs de Marseille installés à l'Almanarre, dans le comptoir d'Olbia, n'aient pas laissé sans fortifications la plus occidentale, ou l'une et l'autre, des deux buttes jumelles qui, à 200 m. au Nord du quadrilatère fortifié, le dominent d'environ quarante mètres de haut (ils pourraient même les avoir occupées d'abord ?); et n'ont-ils pas alors relié de quelque façon la guette, ou les guettes, aux fortifications d'en bas ? [35]. Peut-être aussi laissèrent-ils aux indigènes ces deux buttes (comme immédiatement à côté de l'*Emporion* grec (Ampurias) l'indigène *Indica* occupait la hauteur) ? Telle en tout cas que la dessinent les fouilles récentes, sous la forme approxi-

*seille*, in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, XLVII (1950), n. 10, p. 460 s., et N. LAMBOGLIA, *Rev. Et. Lig.*, 1951, p. 64 s.).

(31*a*) On admettra que la *civilisation* celtique, heureuse conquérante, plus ou moins dès le IVe s., de l'ensemble de cette région provençale, au moins jusqu'à la Courtine d'Ollioules (cf. J. LAYET, *op. laud.*, *passim*), atteignait du même coup, et comme par la force des choses, le terroir maritime de Toulon et d'Hyères, aux plaines toutes ouvertes à quelques pas de là.

(32) Cf. *infra*, p. 29, n. 45.

(33) Cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 503; ou encore J. LAYET, *La Courtine d'Ollioules capitale agricole* (Toulon, 1949), p. 128 s.; *Les grains de colliers ... de la Courtine* (Toulon, 1950), p. 14 s.

(34) STRABON, IV, I, 5; 6, 3.

mative d'un carré de 150 m. de côté, la citadelle d'*Olbia* évoquerait ces cités rectangulaires et de proportions restreintes, que furent par exemple la colonie romaine d'Ostie, de 190 m. sur 125 m., qui doit dater du milieu du IVe s. av. J.-C.[36], ou la « Néapolis » d'*Emporion* (Ampourias), d'environ 600 m. de tour, dont on ne daterait maintenant le rempart conservé que du IIIe s. av. notre ère[37].

Mais quelle date attribuer à nos remparts d'Olbia ? Nous avons à considérer deux types d'appareil.

L'appareil grossier, « cyclopéen », que l'on pourrait tenir pour beaucoup plus archaïque si le contexte archéologique y invitait, ne paraîtrait sans doute pas plus déplacé en pleine époque hellénistique que les murailles de Tarragone, dont on date aujourd'hui les très hauts soubassements cyclopéens, tout comme les parements réguliers à bossages, seulement de la fin du IIIe s. av. J.-C., c'est-à-dire du temps des Scipions[38]; — et les murailles conservées de la « Néapolis » d'Ampurias, datées du IIIe s., sont cyclopéennes, — et celles de San Andreu de Ullastret, oppidum du IVe-IIIe s., à 25 km. de là, — et l'on songe à attribuer au début du IIe s. et proprement à Caton l'Ancien les remparts cyclopéens d'Olerdola, dans la région de Barcelone, ou encore de cette *Indica* (la cité indigène attenante à Ampurias), où une partie de l'enceinte de la colonie césarienne s'est établie sur l'ancien appareil ainsi fourni, et qui ressemble assez à celui d'Olbia[39]. Quant à l'appareil régulier, s'il ne peut être antérieur au IVe s., il pourrait aussi bien dater de haute époque hellénistique (le rempart de Saint-Blaise, que l'on attribue au IVe s.[40] — ou en tout cas aux premiers temps hellénistiques — accuse des bossages et une technique générale[41] assez analogues à ce que nous rencontrons à l'Almanarre) que d'époques plus tardives, et romaines. Remarquons que les tours d'Olbia ne ressemblent pas au jeu de saillants et de tours de Saint-Blaise — en particulier parce que la configuration du terrain n'est pas du tout la même ? — et que, la mode des tours creuses datant par ailleurs du IVe s., celles des tours faisant saillie sur la face intérieure du rempart se développe seulement à partir du IIIe[42];

(35) Les aménagements modernes des buttes rendront malaisée leur exploitation archéologique.

(36) A. PIGANIOL, *La conquête romaine*, 4e éd., p. 126.

(37) Sur le périmètre de la Néapolis d'Ampurias, cf. TITE-LIVE, XXXIV, 9; sur le périmètre et la date, M. ALMAGRO, *Ampurias* (1951), p. 87-92. — Cf. *infra*, n. 39.

(38) Juan SERRA VILARO, *Scavi e Ritrovamenti in Spagna* (*Quaderni dell'Impero, Orme di Roma nel mondo*, VII), 1946, p. 3 s.

(39) Cf. A. GRENIER, *CRAI*, 1949, p. 323 s. — Pour l'appareil d'*Indica* qui rappelle les parties cyclopéennes du rempart d'Olbia, cf. p. ex. M. ALMAGRO, *Las fuentes escritas referentes a Ampurias*, p. 56, fig. 10; *Ampurias*, p. 38, fig. 7.

(40) H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise*, Suppl. à *Gallia*, III, 1951, p. 128 s.

(41) *Ibid.*, p. 246, fig. 142, et p. 78-130, *passim*. Sur l'antiquité des bossages, *ibid.*, p. 80, n. 4; et rappelons que Philon de Byzance, *Poliorcétique*, II, 22, recommandait les bossages comme moyen de protection contre les lithoboles.

(42) Cf. p. ex. P.-M. DUVAL, *Cherchel et Tipasa* (1946), p. 123, n. 1 (cité par H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise*, p. 82, n. 4). — Cependant la ligne externe du rempart Ouest se poursuit de façon plus ou moins grossière (jusqu'au niveau général conservé) à l'intérieur de notre

cependant nous pourrions, à Olbia, ne pas tenir le premier état (?)[42a]...

Le mobilier rencontré tout au long de ces remparts, et les conditions mêmes de trouvaille, n'ont pas permis de distinguer plusieurs époques d'aménagement des murs, — mais il est encore trop tôt pour résoudre l'énigme de cette dualité de construction. De toute manière le matériel céramique recueilli à l'Almanarre, s'il atteint tout juste le IVe s., n'est riche à l'époque grecque que pour les IIIe/IIe et Ier s., et nous sommes en droit d'admettre que notre citadelle rectangulaire d'Olbia *n'est pas antérieure à la haute époque hellénistique,* mais remonte jusqu'au IIIe-IIe s.; s'il faut se fier à une collection de monnaies, on pourrait encore accentuer cette conclusion (cf. ci-dessous); or l'appareil grossier et l'appareil régulier peuvent l'un comme l'autre remonter au temps de la fondation. Pourraient-ils être contemporains, ou quand aurait-on refait une importante partie du rempart ?...

On croirait volontiers que Costebelle fut approvisionnée par Olbia en cette poterie dont la technique est franchement du IVe s. av. J.-C.[43]. Pourtant s'il est plausible de reconnaître dès maintenant quelque signification générale au fait que notre céramique de l'Almanarre est très rarement antérieure au IIIe-IIe s., et que les monnaies déjà nombreuses, appartenant à l'époque grecque (il ne s'agit pas de « trésors ») qui ont été recueillies à l'Almanarre et examinées, ne nous conduisent pas plus haut que la fin du IIIe s., mais représentent bien le IIe, on pourrait conjecturer (même s'il y eut, comme sur toute la côte, des influences ou présences grecques antérieures, susceptibles d'expliquer dans cette zone la venue de vases d'une technique plus ancienne) qu'une importante place forte grecque, organisée tout à côté du havre, n'ait pas été antérieure au IIe s. même (ou au IIIe s. ?) avant notre ère. Au reste qui pourrait affirmer qu'il n'y a pas eu à Alamanarre quelque position antérieure déjà un peu solide, barbare, ou grecque, ou « gréco-barbare », distincte de la citadelle aujourd'hui reconnue ?[44]

Strabon dit simplement que les Massaliotes élevèrent les postes fortifiés (ἐπιτειχίσματα) de *Tauroention, Olbia, Antipolis* et *Nikaia,* contre la nation des Salyens et les Ligures des Alpes; ou encore que Marseille a fortifié ces places pour s'assurer la liberté de la mer alors que les Barbares dominaient l'intérieur de la contrée[45]. En vérité cela s'entendrait aussi bien, ou de civilisations indigènes encore préceltiques, ou d'époques d'occupation ou de pression celtiques vers la mer, quand on voit se former par exemple la confédération « sa-

tour médiane d'Ouest. Et il reste une part d'hypothèse dans ce qu'on peut restituer de nos autres tours !

(42*a*) Toutefois nous sommes descendus plus d'une fois, et le long des murs mêmes, jusqu'au sol vierge ! C'est à noter au moins pour l'interprétation du mobilier recueilli.

(43) Cf. plus haut, p. 24.

(44) Faudrait-il comparer, de quelque façon, les diverses cités d'Ampurias ?

(45) STRABON, IV, 1, 5 et 9; cf. encore JUSTIN, XLIII, 3 ?

lyenne » celto-ligure [46] (IVe-IIIe s., — et ce serait dès le IVe s., et peut-être bien contre cette nouveauté qu'était la menace celtique, qu'aurait été aménagée la citadelle de Saint-Blaise [47]), — ou n'importe quand jusqu'à la période encore où, les Ligures et les Salyens ayant fourni des prétextes, naissait et imposait ses pacifications une province romaine de Narbonnaise qui ménageait un empire de Marseille [48]. Au reste, et particulièrement si les murs conservés de la Néapolis d'Ampurias datent du IIIe s. [48a], et si pour Olbia nous avons pu songer à une époque plus ou moins analogue, il ne faudrait pas tout à fait exclure l'hypothèse d'une émulation impérialiste avec Carthage, et d'une défense contre les prétentions des Carthaginois (qui eurent à l'occasion des contacts avec le monde celto-ligure) en Méditerranée occidentale : aussi bien Marseille n'a-t-elle pas joué un rôle important aux origines de la guerre d'Hannibal, Marseillais et Romains ensemble ayant à craindre l'ambition des Puniques et leur conjonction avec les Gaulois ? [49]. — ... Et si Marseille a cessé de craindre, dès le Ve s. peut-être, les navires étrusques, les places fortes marseillaises représentaient une vocation de puissance en face même de l'impérieuse alliée romaine installée dans l'Espagne voisine dès la fin du IIIe s.

L'exploration renseignera sur la densité d'une population, qui peut-être grouillait en des rues étroites, en des coins de rues qu'on imagine à angles droits [50]; — qui sans doute, par sécurité, n'avait pas beaucoup de portes pour sortir de ses murailles [51] : une seule même, ouvrant du côté de la « marine »,

(46) Comparer, pour tout ceci, la large et rapide synthèse récente de P. Romanelli, *Liguri, Celti ed Iberi di fronte alla colonizzazione greca, Actes du Ier Congrès International d'Etudes Ligures,* 1950 (1952), p. 122. — Au vrai, il pourrait y avoir eu des Ligures Salyens préceltiques (?) en Provence ... (sur le nom de Salyens, dont on ne peut distinguer s'il était ligure ou celtique, cf. A. Grenier, *Les Gaulois* (1945), p. 140).

(47) Cf. H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise,* p. 130.

(48) Cf. p. ex. A. Grenier, *Les Gaulois,* p. 146, 375 s. — Les Marseillais purent éprouver jusqu'à la fin le besoin d'avoir — ou au moins d'entretenir et de réparer — de solides places fortes : contre les Salyens ou les peuples plus ou moins alpins, après 123 encore : comparer ci-dessus, p. 27, n. 34 — et contre les Cimbres et les Teutons, — ... et un jour contre des Romains.

(48*a*) M. Almagro, *Ampurias* (1951), p. 92, met cet aménagement en rapport avec la menace des Barcides.

(49) Cf. A. Piganiol, *La conquête romaine,* 4e éd., p. 161 s., 184; *Hist. de Rome,* p. 80, 99; comparer A. Grenier, *Les Gaulois* (1945), p. 128; J. Carcopino, *REA,* IV, 1953, p. 279, 292.

(50) Voir ci-dessus, p. 15; cf. P. Lavedan, *Hist. de l'urbanisme,* I, p. 118 s. (Marseille même ? — etc.).

(51) L'exemple de Saint-Blaise ne prouve rien, car la situation topographique n'appelait évidemment qu'une porte charretière (outre quelques poternes) : au reste, cf. H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise,* p. 79 s. — Notons par ailleurs que c'est seulement du côté de la zone indigène qu'Ampurias avait une porte *unique* si bien gardée, alors qu'il y avait « entrée libre » du côté de la mer (Tite-Live, XXXIV, 9). — Toutefois le souci de défense imposait, bien naturellement, un *minimum* de portes.

et poternes peut-être mises à part, pourrait avoir suffi. — Strabon [52] a évoqué la mission militaire immédiate d'une telle colonie marseillaise, contre les indigènes ligures plus ou moins celtisés, — terriens et pirates [53]. — Mais quel rôle économique doit avoir tenu Olbia ? On peut, trop commodément, répéter après Justin [54] que les Grecs avaient appris aux Gaulois, non seulement à s'entourer de remparts, mais à tailler la vigne et à planter l'olivier. Aussi bien les fouilles d'Olbia et de Costebelle risquent de fournir de précieux indices sur la nature et l'importance du commerce et des emprunts entre « Grecs » et Barbares (cf. déjà les problèmes de la céramique, indigène ou marseillaise, campanienne, ...). En tout cas Olbia devait être naturellement un comptoir en même temps qu'une place forte. — Notons encore que colons ou indigènes devaient pratiquer la pêche au large de l'Almanarre (et les Grecs étaient particulièrement amateurs de salaisons : cf. ci-dessous ?) : les nombreux « pesons » retrouvés pourraient être aussi bien des pesons de filets de pêche que des pesons de métiers à tisser [55]. Nous avons d'ailleurs aussi retrouvé quelques navettes... — Au reste rien n'indique par exemple que l'exploitation dans les îles d'Hyères d'un corail demandé aux Indes [56] ou d'une lavande réputée [57] ait directement intéressé les gens d'Olbia, et il n'est pas prouvé qu'Olbia de Provence ait (telle sa célèbre homonyme du Pont-Euxin) déjà mis en œuvre les marais salants, dont les « aires » (*areae*) devaient donner plus tard son nom à la ville d'Hyères [58].

***

Quel fut le statut d'Olbia, quand Marseille eut été punie en 49 par César ? Au temps de Strabon [59], Nice et les îles d'Hyères restaient occupées par les Mar-

(52) Cf. plus haut, p. 29 et n. 45.

(53) Cf. Strabon, IV, 1, 10 (il y eut aussi une garnison marseillaise dans les îles d'Hyères contre les pirates) ; 6, 3.

(54) Justin, XLIII, 4.

(55) Cf. W. Deonna, *Le mobilier délien*, in *Exploration archéol. de Délos*, fasc. XVIII, p. 151 s.

(56) Pline, *N. H.*, XXXII, 21 ; cf. M. Clerc, *Massalia*, I, p. 287 s.

(57) Cf. M. Clerc, *Massalia*, I, p. 283 s.

(58) Et la vie religieuse ? Peut-être faudrait-il interpréter une pierre inscrite conservée au Musée d'Hyères, et qui proviendrait de l'Almanarre, comme une borne (p. ex. ?) d'un lieu consacré à Létô (... ?| Λη|το|[ῦς] ?) : la divinité majeure de Marseille et de ses colonies (Strabon, IV, 1, 4 ; et comparer III, 4, 6 ; 8 ; IV, 1, 5 ; 8) étant l'Artémis Ephésienne, et un autre grand culte marseillais étant celui d'Apollon Delphinios, la mère de ces deux divinités — et donc la triade apollinienne — put bien être vénérée à Marseille et à Olbia ; mais je fais encore toutes réserves sur mon interprétation.

(59) Entendons sous le règne d'Auguste, en gros.

seillais, alors qu'*Antipolis* avait été soustraite à l'autorité massaliote...; et l'on sait que Marseille, en gros, avait en 49 perdu sa puissance [60]. A l'époque romaine en tout cas de nouveaux aménagements se laissent reconnaître [61]. Est-ce à l'Almanarre que se serait alors organisée la station navale de *Pomponiana* [62] ? C'est une opinion accréditée, mais que rien en fait n'appuie rigoureusement [63]. En revanche, ce qui était τείχισμα grec aura pris le nom de *castellum Olbiensium,* et si les rares endroits explorés à l'intérieur de notre citadelle ne semblent guère avoir subi de remaniements romains, du moins vénéra-t-on le *Genius* de la *vicinia Castellana,* dont une statuette de marbre (avec un serpent qui s'enroule autour d'un support contre la jambe droite du personnage) fut consacrée par *L. Rupil(i)us Iacchus* vers la fin du IIIe s. de notre ère [64].

C'était vers le temps même où fut abandonné dans une cachette voisine, un trésor de monnaies romaines (on a noté que c'était l'époque de l'invasion de 276...)[65]. Une autre trouvaille de monnaies fait descendre jusqu'au VIe s. [66] — Rien ne prouve archéologiquement qu'en ce VIe siècle Olbia même ait été particulièrement touchée par un tremblement de terre qui aurait dévasté les pays ligures [67]. — Dès avant ce temps la vie chrétienne pouvait s'être développée à Olbia, dans le rayonnement assez immédiat du monastère de Lérins ou du monastère marseillais de Saint-Victor, qui ont fait si largement fleurir, dès le Ve s. et pendant le Haut Moyen Age, les vocations chrétiennes dans la Provence et bien au delà; mais je ne sais encore dater, p. ex., ni les substructures arasées, ni l'abside Nord du complexe chrétien... Et trouvera-t-on trace, p. ex., de

(60) Cf. J. CARCOPINO, *César* (= Coll. Glotz, *Hist. rom.*, II, 2), p. 890.

(61) Cf. ci-dessus, p. 5. C'est pour les temps romains naturellement, que l'on a voulu reconnaître en l'Almanarre une station balnéaire (??) utilisant d'une part l'eau de mer, et liée d'autre part à quelques sources, notamment à la source lithinée de San-Salvadour, située à env. 1 km., à l'Ouest, d'Olbia : cf. H. de GÉRIN-RICARD, *BCTH,* 1927, p. 324 s.; GOESSLER, *P.-W., s. v. Olbia,* n. 7.

(62) Cf. *supra,* p. 5 et n. 6.

(63) Les distances connues par l'*Itinéraire d'Antonin, l. l.,* s'accordent avec l'emplacement de l'Almanarre; mais on songerait aussi bien à quelque endroit de la presqu'île de Giens...

(64) Cf. ci-dessus, p. 5 et n. 7. La base aurait été trouvée à l'intérieur même de notre quadrilatère fortifié.

(65) H. de GÉRIN-RICARD, *BCTH,* 1927, p. 329 s.; GOESSLER, *l. l.* — Le mur dont la maçonnerie assez grossière s'élève au-dessus de l'appareil cyclopéen de la partie septentrionale du rempart Est pourrait avoir été bâti à partir de la fin du IIIe s. ap. J.-C.; mais je crois qu'il n'a été construit qu'au N.-E. de notre quadrilatère fortifié, et n'a servi qu'à protéger le complexe chrétien, auquel sa technique même l'apparente.

(66) H. de GÉRIN-RICARD, *BCTH,* 1911, p. 323; 1927, p. 329; GOESSLER, *l. l.*

(67) L'idée d'appliquer semblable catastrophe à l'Almanarre est ancrée chez les érudits locaux (cf. notamment H. de GÉRIN-RICARD, *BCTH,* 1911, p. 323; 1927, p. 326, n. 1), et cf. encore GOESSLER, *l. l.;* les seules ruines chaotiques que l'on ait pu alléguer sont en vérité celles de l'église du XIIIe s.

quelque intervention sarrasine ? — Enfin, traditions et documents écrits nous font saisir l'histoire monastique de l'Almanarre à partir du xe, ou mieux du xiie s. (et il y eut un couvent jusqu'au début du xve s.), mais ce n'est pas ici notre propos.

Tant de questions posées en ces pages montrent l'importance des secrets gardés par Olbia, dans la mesure même où, naturellement, son histoire s'intègre dans l'histoire la plus générale de l'hellénisme, de Rome, et des Gaules païennes et chrétiennes. Mais que dire encore — et en songeant à cette histoire générale même — de tout ce qu'une fouille exhaustive « devrait » apporter, notamment sur les conditions de la vie quotidienne, humble, essentielle, de l'un des postes fondés par Marseille la Grecque au milieu des Barbares d'Occident [68] ?

Jacques Coupry.

(68) On ne s'attendra pas à trouver, en architecture, sculpture, mobilier, des « pièces de musée », — et le souci de l'historien n'est pas celui de l'antiquaire. — D'ailleurs, on pourrait découvrir au moins des vases entiers si une nécropole était retrouvée : on l'attendrait assez (non loin des remparts) vers l'Occident; c'est la bonne règle rituelle (cf. Ch. Picard, *Les religions préhelléniques, Mana,* 2, 1, p. 272) et la topographie même et la nature du sol y invitent. — Mais sur les traces mêmes des vivants, les questions qu'il faudra se poser (et auxquelles le site déjà reconnu, vu ses caractères archéologiques, *devrait* pouvoir répondre) concerneront par exemple la densité de l'habitat, les conditions matérielles de cet habitat (plan des maisons, nombre de pièces, etc.; urbanisme...), les aspects élémentaires et le niveau de la vie pour l'époque notamment antérieure à 49 av. J.-C. : c'est-à-dire la nature et l'intensité des activités de base (production agricole, artisanat, commerce, ...), le confort relatif, la culture générale (religion, etc.). bref la vie populaire.

# AMPHORES ET CÉRAMIQUE DE L'ÉPAVE DE MARSEILLE

par M. Fernand BENOIT

Les premiers résultats de la fouille de l'épave du Grand Congloué, entreprise par le Commandant J.-Y. Cousteau à bord de la *Calypso* (fig. 1), avec la collaboration de la Direction des Antiquités, le 15 août 1952 [1], permettent de donner une classification provisoire de l'important matériel céramique comprenant des amphores de types différents [2], de la vaisselle campanienne et quelques fragments de « bols de Mégare ». Nous nous bornerons ici, en attendant la publication de l'étude générale portant sur l'épave elle-même, qui ne pourra être faite qu'à l'achèvement des fouilles, à donner la typologie des amphores et de la céramique campanienne qui appartiennent à deux régions différentes, la Grèce et la Grande Grèce.

L'épave, profondément ensablée, affaissée sur elle-même et écrasée sur la pente de la falaise, entre 36 et 45 mètres de fond, couvre une superficie approximative de 28 m. sur 8. Les coupes des tranchées de dévasage faites l'une au Nord (proue ?), l'autre au Sud (poupe ?), à proximité immédiate du récif, montrent la hauteur du chargement empilé sur le pont et l'entrepont : le nombre d'amphores remontées, entières ou brisées, dépasse 2.000, ce qui représenterait moins de la moitié de la cargaison. Le tonnage du navire ne peut être évalué, faute d'en connaître les proportions et le profil, la longueur de la quille et la largeur des membrures; cependant il est vraisemblable, si l'on chiffre le poids du fret à quelque 500 tonnes, d'évaluer le jaugeage à un millier de tonneaux. C'est à un tonnage de cette importance, 1.250 à 1.300 tonneaux, que le Professeur Lionel Casson a évalué la capacité de l'*Isis,* décrit par Apulée dans son *Navigium,* en se fondant sur les rapports de longueur de la quille et du rayon : une telle capacité ne sera atteinte à nouveau qu'au

(1) Cf. *Gallia,* XI, 1953, 1, p. 103-106.

(2) La nomenclature au supplément de la typologie des amphores de Dressel-Pélichet, comprenant les nouvelles formes signalées par M. Almagro et provenant des fouilles sous-marines de Provence, sera publiée dans *Gallia.*

XIX[e] siècle, avec les progrès de la navigation [3]. L'épave de Marseille n'a pas encore livré tous ses secrets; mais du moins, l'hypothèse, un instant envisagée [4], de la superposition de deux navires, l'un grec au fond, l'autre italique au-dessus, — si conforme à la stratigraphie des fouilles terrestres, et probable dans certains « nids » d'épaves de la côte (Sanary, îles Lavezzi), — ne peut être retenue à cause de la position même du fret, comprenant dans l'entrepont et la cale les amphores rhodiennes et la vaisselle campanienne et, dressées sur le pont, les amphores italiques.



*Cliché M. Coen.*

FIG. 1. — Remontée du panier d'amphores à bord de la « Calypso ».

(3) *The Isis and her Voyage*, in *Transactions of the American Philological Association*, LXXXI, 1950, p. 43-56.

(4) F. BENOIT, *Naissance de l'archéologie sous-marine*, dans *Neptunia*, Paris, n° 31, 1953.

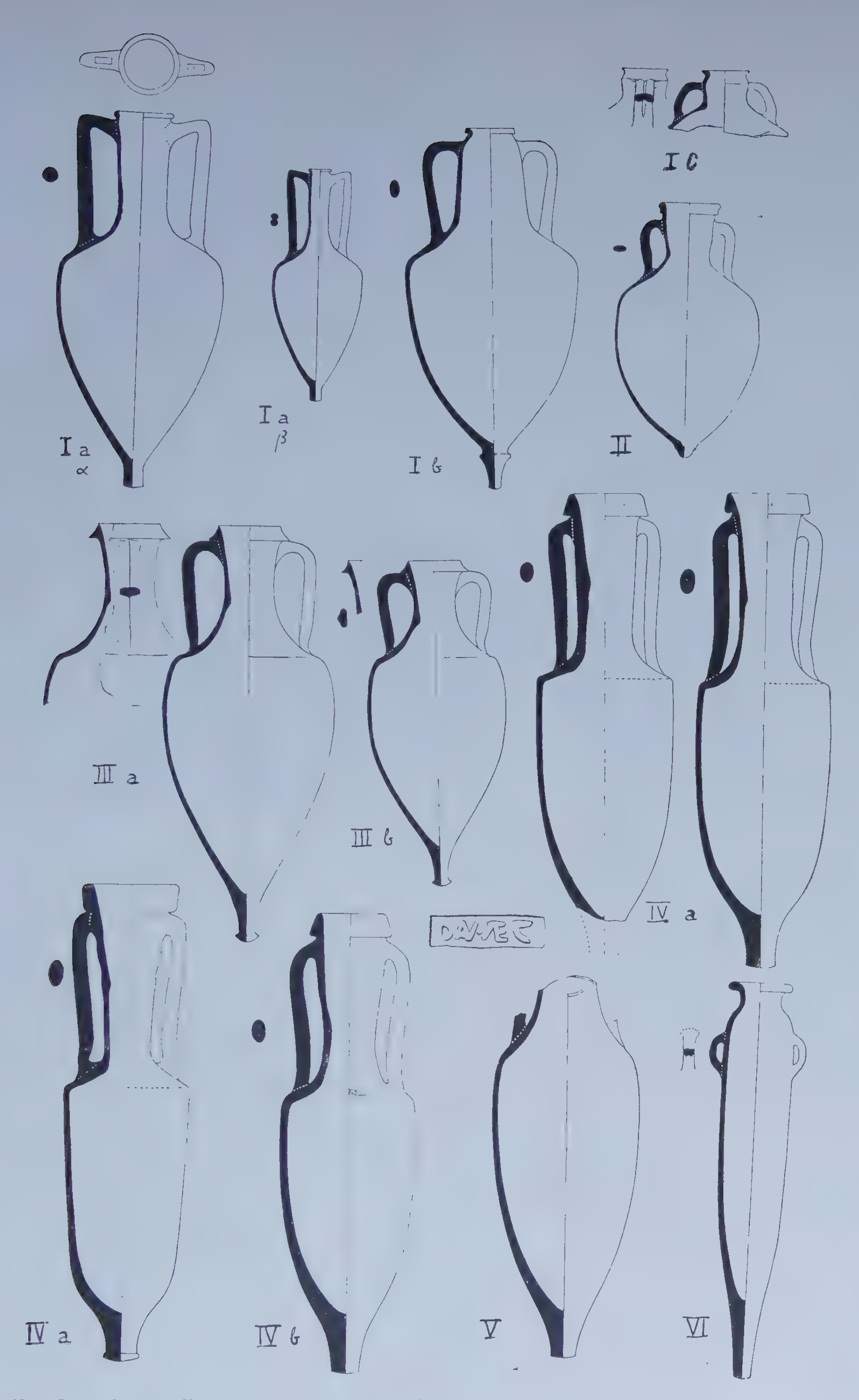



Fig. 2. — Types d'amphores. — I a, α : Rhodes, grand modèle, h. : 0m,80. — I a, β : Rhodes, petit modèle, h. : 0m,50 (cf. fig. 3). — I b : Cnide, h. : 0m,79 (cf. fig. 4). — I c : col de type inédit. — II : grecque, en forme de toupie, h. : 0m,65. — III a : gréco-italique, grand modèle, h. : 0m,88-90. — III b : gréco-italique, petit modèle, h. : 0m,63. — IV a : romaine, de SES., h. : 1m,02 (cf. fig. 5 et 6). — IV b : romaine, de DAV.ATEC, h. : 0m,98 (cf. fig. 7). — V : romaine, à profil fuselé, h. sans le col : 0m,83. — VI : punique, h. : 0m,82.

Le synchronisme du matériel oblige donc à retenir pour probable la datation donnée par les pièces dont la forme appartient à la plus ancienne époque, amphore de Rhodes, bol hellénistique à relief, *guttus* et lampes de Campanie, et à circonscrire le naufrage vers 200-175 av. J.-C.

## A) Les Amphores

Elles se classent selon 6 types :

I. — *Amphore grecque*, à embouchure à collerette en forme de bourrelet *étroit*, à panse en forme de toupie, avec jonction curviligne (et non à arête vive) du col à la panse.

a) *Amphore de Rhodes :* la partie supérieure de l'anse, légèrement remontante, se raccorde avec la partie inférieure par une jonction abrupte, l' « angle rhodien ». L'argile, bien épurée, présente à la cassure un noyau rouge, entouré d'une pâte rose.

Il y a deux tailles différentes :

α. Six exemplaires de grand modèle (fig. 2, Iaα), plus ou moins complets, dont l'un intact (haut.: $0^{m}$,80) ; l'anse est lisse. Elles portent toutes une marque sur la partie supérieure de l'anse : 4 rectangulaires, 2 circulaires avec la rose, indéchiffrables par usure sous la couche de corrosion calcaire. Le profil de l'anse les fait entrer dans la seconde moitié du IIIe siècle, selon la typologie de Miss Virginia Grace [5].

β. Seize exemplaires de petit modèle (fig. 2, Iaβ), dont six complets (haut.: $0^{m}$,50). L'anse est bifide (fig. 3), mais sans la profonde séparation entre les deux nervures, qui caractérise les amphores de Cos. Une seule porte une petite marque carrée sur le coude, peu apparente en raison de la feuillure entre les deux nervures (Musée Borély, n° 8449). Toutes ces amphores ont été trouvées en 1953, dans la tranchée de dévasage (côté sud, en poupe ?). — On comparera une amphore rhodienne de plus petit modèle ($0^{m}$,37), sans marque, à anse bifide, trouvée dans le gisement de l'*oppidum* de la Teste Nègre, aux Pennes, près de Marseille [6], gisement remarquable par l'analogie de ses amphores et de sa céramique campanienne avec les types de l'épave du Grand Congloué.

(5) *Excavations in the Athenian Agora. Stamped Amphora Handles*, dans *Hesperia*, III, 1934, p. 203, fig. 1 et 5 et pl. II, 5; cf. de la même : *The Eponyms named on Rhodian Amphora Stamps, ibid.*, XXII, 1953, pl. 42. Cette forme d'anse est nettement postérieure à l'anse curviligne de la première moitié du IIIe siècle (*Hesperia, l. l.*, pl. II, 4), trouvée dans les fouilles de Marseille (marque rectangulaire **ΕΠΙΕΥΦΡΑ ΝΟΡΙΔΑ** : Vieille Poissonnerie, II. 2 C 343). Je tiens à remercier Miss V. Grace et MM. Jannoray et Lucas A. Benachi de leurs indications : deux des marques sur timbre rectangulaire donnent le nom du fabricant rhodien **Ἀριστίων** et de l'éponyme **Κλειτόμαχος** trouvés à Délos, vers 200; la rose des timbres circulaires est à rapprocher de celle des amphores d'**Ἀριστοκλῆς** (200-180 av. J.-C.), dont les timbres ont été retrouvés à Délos : V. Grace, *Timbres amphoriques trouvés à Délos*, dans le *Bull. Corr. hellénique*, 76, 1952, p. 526 et pl. XXIII, fig. 29.

(6) G. Vasseur, Mgr. Chaillan, *L'oppidum de la Teste Nègre aux Pennes*, dans *Ann. Fac. des Sciences de Marseille*, XXIV, 2, 1917, pl. I, 3; Déchelette, *Man. Arch. préhistorique*, II, 3, p. 1002, fig. 420, 5.

b) *Amphore de Cnide* (haut.: $0^{m},79$), caractérisée par la présence d'un annelet à la naissance de la pointe (fig. 2, Ib, et fig. 4). Le col est bordé d'un étroit bourrelet, souligné par une gorge profonde qui rétrécit l'embouchure. Le profil de l'anse non nervée, curviligne, avec infléchissement vers l'intérieur de la partie descendante, se rapproche de l'amphore de Thasos des IVe-IIIe siècles [8]. La pâte, bien épurée, légèrement micacée, à la cassure présente un noyau rouge. Un exemplaire a été trouvé dans la couche superficielle en 1952 et une base avec annelet en 1953 (tranchée sud), tous deux corrodés.

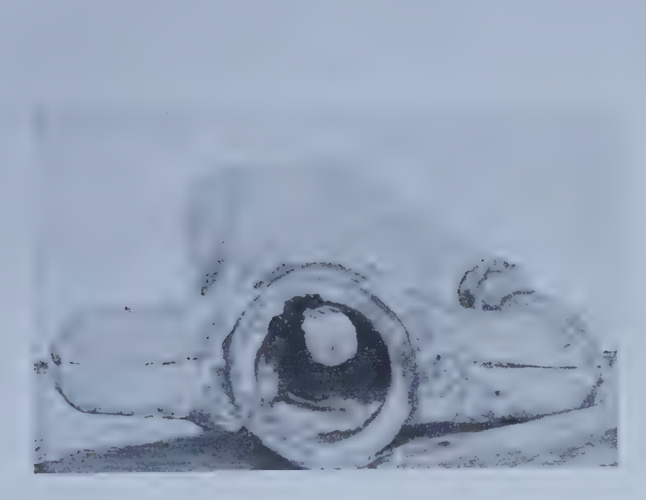


Fig. 3. — Amphore de Rhodes, petit modèle, type I a β (fig. 2) : le col, à anses bifides, avec marque d'origine à gauche.



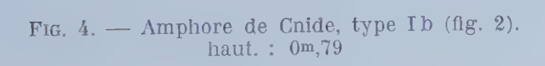


Fig. 4. — Amphore de Cnide, type I b (fig. 2). haut. : $0^{m},79$

c) Un col d'amphore analogue, également sans marque et de pâte semblable, est remarquable par le peu de hauteur du col, plus trapu que dans l'amphore précédente, saillant sur une épaule arrondie; les anses bifides, courtes et arquées, se raccordent à la panse selon une ligne oblique à l'axe de l'amphore (fig. 2, Ic). Trouvé avec la précédente en 1952, ce col appartient à un type non identifié. On en rapprochera les fragments signalés à Thasos dans un gisement hellénistique, et à l'agora d'Athènes (SS 5265) [9].

(7) V. Grace, *l. l.*, p. 202, fig. 1, 6 et pl. II, 6.
(8) *Ibid.*, p. 203 et pl. II, 2 et 3.
(9) J. Deshayes, *Bull. Corr. hell.*, LXXVI, 1952, p. 273 et fig. 75.

II. — *Amphore grecque,* à embouchure à collerette en forme de bourrelet *large,* à panse en forme de toupie, avec épaulement curviligne (haut. : 0m,52; fig. 2). Les anses curvilignes sont lisses; la pointe cylindrique est en forme de bouton.

Ce type d'amphore est voisin d'un exemplaire (haut. : 0m,68) trouvé dans l'*oppidum* de la Teste Nègre aux Pennes [10], en conjonction avec des amphores rhodiennes et puniques. Il est à rapprocher d'amphores grecques de la nécropole à incinération de Las Corts à Ampurias (haut.: 0m,46; diam. de l'embouchure : 0m,13), de la fin du IIIe siècle [11], de la nécropole de Thapsus en Byzacène [12] et de la nécropole grecque de Gênes (haut. : 0m,625; diam. : 0m,335), cette dernière en conjonction avec des vases attiques du IVe siècle [13].

Une amphore analogue a été trouvée par A. Maiuri dans le dépôt d'amphores de Rhodes [13bis].

La pâte en surface jaune clair, bien épurée, se rapproche de celle des amphores rhodiennes et cnidiennes. Ce type jusqu'ici unique dans les gisements de l'épave est caractérisé par l'apparition d'un rebord à collerette en place du bourrelet des amphores grecques.

III. — *Amphore gréco-italique,* formant transition entre le type grec et le type « romain ». Comme la série rhodienne, ce type est de deux tailles différentes : *a*) grand modèle: haut. 0m,88-90, diamètre du haut de la panse: 0m,63 (fig. 2, IIIa); — *b*) petit modèle : haut. 0m,63, diamètre du haut de la panse : 0m,28 (fig. 2, IIIb).

Le col, de profil identique, bitronconique (l'étranglement servant à la fermeture), largement ouvert à l'embouchure (diam.: 0m,13 et 0m,105, mesures internes), est terminé par une collerette à lèvre inclinée, qui constitue le prototype des amphores italiques; largement évasé vers le bas, il se raccorde à la panse à la naissance des anses. L'épaulement, au lieu d'être curviligne comme dans l'amphore grecque, est nettement raccordé à la panse dont il est séparé par une arête. La pointe effilée, issue du type précédent et fragile, est terminée par un empâtement légèrement conique, issu du bouton. Les anses à coude curvili-

(10) G. Vasseur, Mgr. Chaillan, *l. l.*, pl. 1, 6; J. Déchelette, *o. l.*, p. 1002, fig. 420, 4 et 6.

(11) Martìn Almagro, *Las necrópolis de Ampurias,* I, Barcelone, 1953, p. 389, fig. 392 et p. 399, fig. 28.

(12) P. Cintas, *Céramique punique,* Paris, 1950, p. 153 et pl. XXVI, n° 322; cf. J. Déchelette, *o. l.*, fig. 421, 3.

(13) B. Brea, dans *Rev. Et. ligures,* 1951, p. 181, fig. 21 (tombe IV = 112) avec cratères à calice et en forme de cloche, attiques.

(13 *bis*) *Una fabbrica di anfore rodie,* in *Annuario della Regia Soc. arch. di Atene,* IV-V, 1924, fig. 6, n° 4569.

gne, suivant le profil le plus général enGrèce, sont nettement détachées du col et s'infléchissent vers l'intérieur dans la partie descendante; elles sont toujours renflées au milieu par un filet longitudinal, en saillie, sans marque. La pâte, plus grossière et friable que celle des amphores grecques, est également différente de celle des amphores romaines. Peu cuite, pleine de grains de calcite et de tuileaux concassés, légèrement micacée, elle a une couleur variant du gris au jaune clair, avec manque de cuisson dans la partie interne, qui est grise. L'une d'elles cependant, incomplète du haut de la panse, est en pâte rougeâtre, très cuite. Une autre, de petit modèle, est à panse curviligne et à pâte sans tuileaux, avec particules noires.

Le lieu ou les lieux de fabrication de ces amphores sont inconnus. On en rapprochera une amphore incomplète (haut.: 0m,88) à lèvre également inclinée, trouvée à Rhodes par Miss V. Grace [14]. Mais elles sont nombreuses en Grande Grèce, à Tarente, à Lecce, à Paestum, à Ischia (deux exemplaires trouvés en mer, au *Museo dell'Isola*), en Afrique méditerranéenne (Alger et Tunis) [15]. Un exemplaire intact a été retiré de l'eau dans l'étang de l'Estomac à Fos [16]. Deux exemplaires analogues, de petit modèle (0m,54), à l'*oppidum* des Pennes (VASSEUR-CHAILLAN, *l. l.*, pl. I, 2), à pâte grisâtre avec tuileaux concassés bruns, à surface lisse légèrement micacée (Borély, 11619 et 11620) [17].

Deux épaves ont été reconnues récemment, l'une à Anthéor, à 300 m. de la balise *la Chrétienne*, par M. J. Charvoz et le « Club Alpin sous-marin » de Cannes (épave C de la Chrétienne); l'autre à la balise du *Prêtre*, aux îles Lavezzi, en Corse, par M. A. Davso à bord de la *Calypso* (août et juillet 1953). La pâte des amphores que contenaient ces épaves, légèrement micacée, très cuite, variant du jaunâtre au rouge, sans couche grise interne, semble dépourvue de tuileaux concassés, mais paraît contenir certaines particules minérales provenant d'une région volcanique. Elle est plus homogène que la majorité des amphores de l'épave de Marseille, mais se rapproche de l'amphore à pâte rouge, jusqu'ici unique, trouvée dans ce lot. — Un fragment de col d'amphore analogue, de pâte jaunâtre avec des cristaux de même nature, a été recueilli à Délos dans les déblais de la « villa du Trident » (expédition de la *Calypso*, 1953).

IV. — *Amphore romaine,* plus haute que les précédentes, mais de moindre capacité (19 litres); elle a une forme toute différente et constitue par sa datation le prototype de l'amphore romaine (type I de Dressel). Le plus ancien exemple connu était à ce jour celui de l'*oppidum* d'Entremont, de peu antérieur à la destruction (123 av. J.-C.): ses nombreux exemplaires retrouvés sont remarquables par la diversité de profil de leur collerette rectiligne, parfois con-

(14) F. BENOIT, *L'archéologie sous-marine en Provence*, dans *Revue d'Etudes Ligures*, 1952. p. 248, fig. 11.
(15) L. LESCHI, *L'Algérie antique*, 1952, p. 75; une autre venant du Cap Ténès, au Musée de la Marine à Paris.
(16) F. BENOIT, *l. l.*, p. 288.
(17) Haut. (pied manquant) 0m,80; diam. 0m,33 : Borély, 8470-8474.

cave, le plus souvent oblique, parfois à lèvre inclinée vers l'intérieur. Elles n'ont pas de marque, sauf exception unique, trouvée en 1953 : CL. ? E, inscrite en relief sur le col, dans un cartouche rectangulaire mal estampé ($0^m$,020 × $0^m$,014).

Les amphores de l'épave marseillaise appartiennent à deux fabriques (fig. 2, IV a et b) :

a) La majorité (haut.: $1^m$,02; diam. en haut de la panse: $0^m$,25 à $0^m$,27) portent un timbre au nom de SES(*tius*) sur le col (fig. 2, IVa, fig. 5 et 6), une fois exceptionnellement à l'attache de l'anse sur l'épaule (LI.2.566 : col de l'amphore cassé). Cette marque représente la plus grosse partie du fret remonté (1700 amphores entières ou brisées).

b) Sept exemplaires seulement, incomplets du col, mais en partie reconstitués, se distinguent des précédents par une hauteur légèrement moindre et une panse plus arrondie (haut.: $0^m$,98; diam. en haut de la panse, $0^m$,28 à $0^m$,30); la lèvre du col est oblique. Elles portent une marque, à la naissance de l'épaule, comprenant deux groupes de lettres ligaturées dans un cartouche rectangulaire DAV.ATEC (fig. 2, IVb, fig. 7).

Le profil de ces amphores marque une transition avec la forme grecque. La panse plus large en haut qu'en bas, selon le type « toupie », surtout dans les amphores du second timbre, a tendance à adopter une forme cylindrique en « obus », avec brusque courbure à la base, qui se termine par un pied massif cylindrique, constituant un véritable manche de préhension, servant au chargement sur l'épaule. Le col très allongé mesure parfois les 3/4 de la hauteur de la panse; plus évasé en haut qu'en bas, selon la forme tronconique, il se raccorde à la panse par un épaulement à arête plus ou moins vive déterminant un angle obtus, déjà apparent dans la série précédente. Ce col présente une série de cannelures intérieures, parfois même un étranglement destiné à maintenir le bouchon en place et à faciliter la fermeture. Les lèvres ont un profil variable, oblique dans le second type, ayant tendance à la verticalité dans le premier, le diamètre de l'embouchure variant entre $0^m$,155 et $0^m$,175, avec moyenne de $0^m$,16 (mesures extérieures). La collerette est toujours séparée du col par une profonde gorge. Les anses rectilignes avec coude brusque sont verticales et très rapprochées du col. — La pâte, très cuite (450° max.), de couleur rouge brique, est plus épaisse que celle des amphores grecques avec parfois des boursouflures; elle est très résistante et ne s'effrite pas. L'analyse au microscope a révélé des traces de cristaux provenant de cendres volcaniques (augite d'alumine, obsidienne) qui sont reconnaissables dans les amphores moins anciennes d'Entremont, de la Graufesenque (L. Balsan) et de Bâle, et qui dénotent une même provenance napolitaine des IIe et Ier siècles [18].

V. — *Amphore romaine,* à profil fuselé (fig. 2, V). Une amphore, incomplète du col, a été retirée de l'épave en 1953 (Borély 8460 : hauteur subsistante, $0^m$,83; diamètre du haut de la panse, $0^m$,285). Elle est caractérisée par le fuse-

(18) Cf. A. Grenier, *L'argile des amphores,* dans *Revue des Etudes Anciennes,* 1944, p. 336 et *Man. Arch. gallo-romaine,* II, 2, p. 633, n. 1.

lage de la panse qui se raccorde au col sans épaulement. Une amphore de ce type incomplète (haut 0m,60; diam. de la panse, 0m,29), sans fond ni col, ayant servi de sépulture au III-IIe siècle, a été signalée par M. Almagro dans le cimetière à inhumation Bonjoan à Ampurias [19]. Cette forme paraît être le prototype d'amphores analogues plus effilées : amphores de Nyon (forme 48) attribuées par Pélichet [20] aux dernières années avant l'ère chrétienne, de l'épave de l'île du Levant, découverte par le Dr Piroux (haut. 1m,12) [21], et amphores, incomplètes du col, de Sanary (diam. 0m,21) (Borély 8353).

VI. — *Amphore punique* (haut. 0m,82; diam. au haut de la panse, 0m,15), à panse cylindrique, col court avec rebord de la bouche en bourrelet, deux petites anses arrondies sur le sommet de la panse (fig. 2, VI). Un exemplaire entier et une base (L1.2.6.1 et 2 : Borély 8454), trouvés en février 1953 dans le lot des amphores de *Sestius*.

Ce type d'amphore existe dans le gisement du IIIe-IIe siècle de l'*oppidum* de la Teste Nègre aux Pennes (Musée Borély)[22]. Il est abondant sur la côte ibérique du Sud-Est, à Alicante (Benidorm), Cadix, Port-Mahon, Ibiza, à Melilla [23], et, à Carthage, caractérise les nécropoles antérieures à la fin des guerres puniques (Bordj-Djedid, Ard-el-Kheraib) [24]. Il doit être rangé, selon la classification de José M. Maña, dans le type C de l'amphore punique, contemporaine des guerres avec Rome et d'origine incertaine. La présence de ce type dans un navire qui n'a vraisemblablement pas fait escale à Carthage, permet de penser que son origine est italique, ce que confirme la couleur rouge de sa pâte, très cuite, et analogue à celle de la série romaine : on a trouvé des amphores du même type dans le sud de l'Italie [25].

*Les timbres amphoriques.*

1° La quasi-totalité des amphores romaines (type IV a, fig. 2) porte le nom de *Sestius :* S E S suivi d'une double devise, l'ancre (fig. 2, IV a et fig. 5) ou le trident (fig. 2, IV a, et fig. 6), la première plus nombreuse que la seconde, dans un cadre rectangulaire de 0m,026 × 0m,015. La marque à l'ancre a été signalée dans les fouilles terrestres à Besançon et à Lezoux, sans stratigraphie

(19) *Las necrópolis de Ampurias*, p. 189 et 399, fig. 29 (sépult. 49).
(20) Complément de DRESSEL dans *Revue Suisse d'Art et d'Archéologie*, VIII, 1946, p. 189: E. THEVENOT, dans *Rev. Arch. de l'Est*, II, 1952, p. 160.
(21) D. REBIKOFF, dans *Point de vue - Images du Monde*, 5 novembre 1953.
(22) G. VASSEUR-Mgr. CHAILLAN, *l. l.*, pl. I, 4 et 5; DÉCHELETTE, *o. l.*, p. 1002, fig. 420, 1 et 2 et p. 1005.
(23) José M. MANA, *Sobre Tipologia de ánforas púnicas*, dans *Cronica del VI Congreso arqueólogico del Sudeste. Alcoy, 1950* (Cartagena, 1951), p. 204, fig. 1 (type C).
(24) P. CINTAS, *Céramique punique*, tableau III, amphore 313, pl. XXVI, n° 313.
(25) G. VASSEUR-Mgr. CHAILLAN, *l. l.*, p. 43.



Fig. 5. — Marque de SES (avec une ancre) de l'amphore romaine, type IV a (fig. 2).

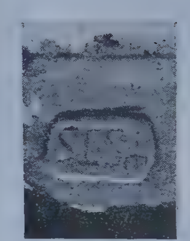


Fig. 6. — La même, avec un trident (fig. 2).

(*CIL*, XIII, 10002, 470); elle comporte à Besançon, dans l'un des deux exemplaires, une ligature de la dernière lettre avec le T (S E S͡T), la barre transversale du T coïffant la boucle supérieure de l'S. — Cette marque doit donc être différenciée d'une autre marque au nom de *Sestius*, suivie d'une étoile ou d'une palme signalée par Miss Doris Taylor, dans les fouilles de Cosa, en Etrurie : le gisement n'étant pas antérieur à 130 avant J.-C., cette marque est à rapprocher de celle d'Alésia, dans un cartouche de $0^m$,028 sur col oblique, avec étoile à huit rais; la ligature du T est faite non pas avec l'S, comme à Besançon, mais avec l'E médian, ce qui donne la graphie S E͡T S, évidemment pour S E S T*ius* [26]. — Une marque analogue, avec l'étoile, trouvée à Bâle, appartiendrait au milieu du Ier siècle av. J.-C. [27].

Le synchronisme de ce type d'amphore avec les amphores grecques et la céramique campanienne montre que *Sestius* à l'ancre et au trident, sans doute armateur

(26) E. Thevenot, *Les marques d'amphores d'Alise-Sainte-Reine*, dans le *XXe Congrès Assoc. bourguignonne des Soc. Savantes. Semur-en-Auxois*, 1949, p. 6; et *Importations vinaires en pays bourguignon*, dans *Rev. Arch. Est*, IV, 1953, p. 235. M. Thevenot me signale un second col d'Alésia avec la même marque.

(27) *Ibid.*, p. 235. Il faut également signaler une marque SES, sur col d'amphore à argile rouge, sans devise, à Ampurias : M. Almagro, *Las Inscripciones ampuritanas griegas, ibéricas y latinas*, Barcelone, 1952, p. 208, n° 205.

comme l'indique sa devise maritime, est antérieur à *Sestius* qui fait suivre son nom d'une étoile ou d'une palme au siècle suivant, — son fils ou son petit-fils, comme le cas est fréquent dans les familles de négociants romains. Etant donnée la provenance d'une partie de la cargaison, il peut être identifié avec quelque vraisemblance avec ΜΑΑΡΚΟϹ ϹΕϹΤΙΟϹ de Frégelles, dans le Sud du Latium, qui avait obtenu des citoyens de Délos un décret de proxénie dans les premières années du IIe siècle avant J.-C.[28].

2° La seconde série d'amphores romaines (type IVb, fig. 2) porte la marque estampée sur l'épaule, dans un cartouche rectangulaire de 0m,049 × 0m,013, DAV.ATEC, avec ligature des deux dernières lettres du premier groupe et des trois premières du second, sans doute deux noms accolés D.AV.ATEC (fig. 2, IVb et fig. 7).



Fig. 7. — Marque de l'amphore romaine, type IV b (fig. 2).

3° Une amphore sans timbre porte sur le rebord du col à lèvre oblique, une marque de trois lettres gravées au stylet avant cuisson : R N T.

4° Les graffites, peu apparents par suite de l'érosion, paraissent être très rares ; une amphore, sans col, porte un E sur la panse (LI.2.325) ; une autre sur l'épaule.

*Fermeture des amphores et marques de négociant.*

S'il n'a pas encore été possible de recueillir de bouchons d'amphore grecque ou gréco-italique, la conservation d'opercules de fermeture des amphores

(28) Je remercie M. J. Coupry de la précision de datation qu'il a bien voulu me donner au sujet de cette inscription (P. Roussel, *Ins. gr.*, XI, IV (Délos), 1914, 757).

de *Sestius* montre que le bouchage était identique à celui qui a déjà été signalé, au Ier siècle av. J.-C., à Anthéor et aux Saintes-Marie-de-la-Mer [29].

L'obturation était obtenue par un bouchon de liège peu épais (0m005 a 0m,015), parfois doublé, inséré dans le col à environ 0m,15 de l'embouchure et retenu par l'une des cannelures horizontales formant étranglement d'arrêt. Des fragments de rondelles de liège ont été recueillis dans les opérations de dévasage des amphores « gréco-italiques », dont la fermeture devait être identique à celles de Sestius. Au-dessus de cette rondelle, en contact avec le vin, l'opercule, formant « cachet », était constitué par un mélange de chaux et de pouzzolane sur lequel était imprimé, deux fois répété, le nom du négociant à l'aide d'un cachet de bronze semi-lunaire, laissant apparaître au centre un tenon.

Parmi de nombreux exemplaires corrodés, d'épaisseur variable (0m,02 à 0m,05), un bouchon porte le nom complet de L.TITI.C.F. (*L.Titius Caii filius*), confirmé par plusieurs exemplaires en partie effacés (fig. 8).



Fig. 8. — Bouchon de mortier de chaux portant la marque de *L. Titius*, fils de *Caius*, provenant d'une amphore italique de *Sestius*.



Fig. 8 bis. — *Guttus* à muffle de lion (voir les dessins de ce vase fig. 12, à droite, p. 51).

(29) *Gallia*, VI, 1948, 1, p. 213, et VIII, 1950, p. 129. Voyez également les marques publiées par M. Almagro, *Las Inscripciones ampuritanas*, p. 227, nos 252 à 255.

*Enduit intérieur.*

Les différentes séries d'amphores présentent toutes les traces d'un enduit de couleur noire de bitume, uniformément réparti sur toute la surface intérieure et débordant parfois sur le rebord du col. L'aspect est identique dans les amphores italiques et dans les amphores rhodiennes. L'analyse faite pour les premières montre que la couleur noire vient de la pyrogénation de la résine « mastic », qui, à la suite d'une fusion prolongée, au dessus de 90 degrés, donne un vernis qui s'étale sur toute la surface de la terre cuite, la rendant imperméable. La recette de cette résine nous est donnée par Pline: il vante les sucs produits en Orient, parmi lesquels il place en premier lieu, comme étant le plus fin, celui du térébinthe, puis celui du lentisque, dénommé « mastic » (produit en particulier à Chio) et ensuite celui du cyprès, dont la saveur est âpre [30]. Mais nous savons qu'en Italie, on utilisait aussi pour enduire les grandes jarres, la poix bruttienne, produit de distillation du faux sapin ou *epicea* [31].

Il sera donc intéressant de faire analyser les différents enduits trouvés en Gaule romaine, où le goût du « vin résiné » était apprécié, ainsi que l'atteste l'enduit interne d'un gobelet à trois anses provenant de l'épave du port d'Antibes. du IIIe siècle de notre ère [32].

## B) La Céramique décorée

Elle appartient également à des provenances différentes, de Grèce et du Sud de l'Italie, et peut se classer en deux séries :

I. — *Bol à relief hellénistique,* dit de Délos ou de Mégare, à vernis mat et rebord rentrant vers l'intérieur, orné d'un calice de feuillage et d'une bande étroite d'entrelacs et de rosettes. La pâte jaune clair, peu cuite, micacée, est différente des bols de ce type à vernis rouge corallin et à pâte bien cuite, qui sont peut-être de fabrication italique.

Les lieux de fabrication de cette vaisselle ne sont pas déterminés. Un tesson avec marque Μενεμάχου trouvé sur la plage des Saintes-Maries-de-la-Mer est attribué à un atelier de Délos [33]. — La typologie de ces bols les a fait classer par F. Courby dans la seconde moitié du IIIe siècle av. J.-C. [34]. La classification des vases mégariens de

(30) R. Marcille, *La résine et la poix de Pline,* dans *Revue Tunisienne,* 1941, p. 220.
(31) *N. H.,* XIV, 25; XVI, 21.
(32) F. Benoît, *L'archéologie sous-marine en Provence, Rev. ét. lig.,* 1952, p. 256, fig. 21, 6.
(33) F. Courby, *Les vases grecs à reliefs,* 1922, p. 393. Cf. *FOR,* V, 398; et F. Benoît, *L'archéologie sous-marine en Provence, l. l.,* p. 251 et 286, n. 3.
(34) *O. l.,* p. 279, fig. 47, 2 et p. 373, etc., et fig. 76, 3 et 9.

Mayence par Th. Kraus les rapproche de bols allant du milieu du IIIe à la première moitié du IIe siècle [35]. Le synchronisme du matériel du bateau permet d'assigner à ce type le début du IIe siècle.

II. — *La vaisselle campanienne*, dont plus d'un millier de pièces ou de tessons corrodés avait été remonté des couches superficielles en 1952, est actuellement représentée par plus de 5.000 pièces. Elle se classe en 22 séries de types différents, chaque série comprenant un échantillonnage de grandeur allant parfois jusqu'à sept variétés. La quasi-totalité est en argile rose (type A de la classification de Lamboglia [36]) ; cependant il faut signaler quelques échantillons de coupelles et de pyxides en argile gris-noisette (type B rose cendré) et la grande patère à rebord droit, à vernis mat et pâte grise (type C).

La présence de certaines formes qui appartiennent encore au IIIe siècle et disparaissent au IIe, le *kylix* ou coupe à pied élevé et double cordelière nouée sur le sommet, le plat à poisson, le balsamaire à panse bombée à la partie

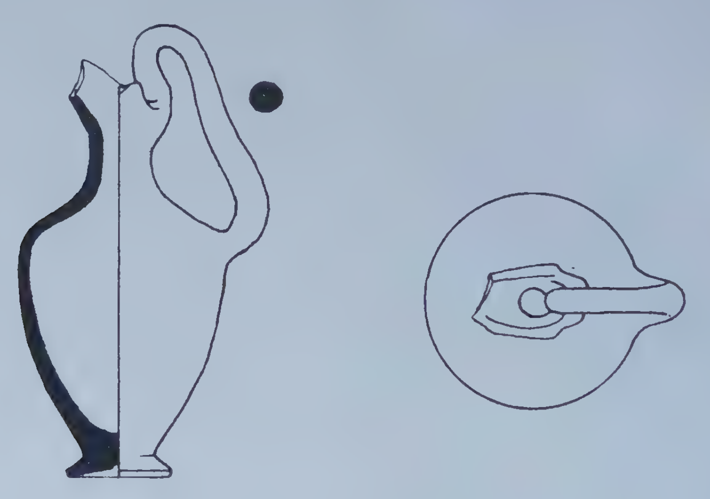


Fig. 9. — Petite oenochoé campanienne trouvée en 1954, profil et plan, haut. : 0m,12 (1/2 grandeur.)

supérieure, le bol, l'œnochoé (fig. 9), le *guttus* caréné, à tête de lion, parfois cannelé, et la lampe campanienne, confirment la datation générale de la céramique plus courante, coupes et coupelles, qui se perpétuera jusqu'au Ier siècle.

Il est encore difficile de localiser les centres de production de cette céra-

(35) *Megarische Becher im Römisch-germanischen Zentralmuseum zu Mainz*, Mainz, 1951, pl. 2. fig. 2 à 4.

(36) *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*, dans *Atti del I° Congresso internaz. di Studi liguri*, 1950, p. 139 à 206.

mique dont la renommée était mondiale, au dire de Pline [37] et dont la diffusion est surtout importante dans le sillon du Rhône et de la Saône, jusqu'à Château-Salins dans le Jura. Le bol est fréquent à Pompéi et à Minturnes [38]. La similitude de pâte, de forme et de décoration du *kylix* avec ceux qui ont été trouvés à Ischia, confirme l'origine napolitaine du fret italique : les fouilles de Büchner (au *museo dell'Isola*) [39] permettent une comparaison intéressante de la décoration interne du *kylix,* faite de bandes blanches avec rinceau de lierre incisé et petites feuilles cordiformes à rehaut blanc.

La décoration générale est constituée de palmettes et de rosettes estampées, réservées à l'ornementation des coupes et coupelles : palmettes appartenant à 10 modèles différents et rosette de 6 à 8 feuilles séparées ou non par des points (5 modèles différents).

Deux pièces, la lampe et le *guttus,* peuvent être datées par comparaison avec le matériel funéraire; leur forme est caractéristique du IIIe-IIe siècle :

*a*) deux lampes, présentant de légères variantes, appartiennent au type campanien, à réservoir circulaire haut et caréné, muni d'une corne latérale, sans anse; le



FIG. 10. — Lampes campaniennes à corne latérale.
*A gauche :* fig. 11, à gauche; *à droite* : fig. 11, à droite.

(37) *N. H.,* XXXV, 160-161.
(38) Voy. les bols des fouilles de Kirsopp à Minturnes et d'Ampurias : N. LAMBOGLIA, *l. l.,* p. 180, forme 31 et p. 181, forme 32.
(39) G. BÜCHNER, A. RITTMANN, *Origine e passato dell' Isola d'Ischia,* Naples, 1948, p. 57.

bec détaché de la cuvette est proéminent (fig. 10 et 11)[40]. L'une d'elles (long.: $0^m,096$; haut. du réservoir : $0^m,031$), à couverte rougeâtre tirant au noir, a un bec élargi par un double saillant et terminé par une ligne légèrement convexe; la cuvette circulaire et profonde mesure $0^m,015$ (fig. 10, à gauche et fig. 11, à gauche). L'autre (long. : $0^m,10$; haut. du réservoir : $0^m,037$), à vernis noir, avec corne plus saillante qui fait prévoir la lampe delphinoïde; son bec à angle obtus constitue le prototype du « bec d'enclume » de la lampe du Ier siècle. Le fond de la cuvette d'alimentation a disparu, l'orifice supérieur ayant le même diamètre que dans le modèle précédent. A la partie postérieure

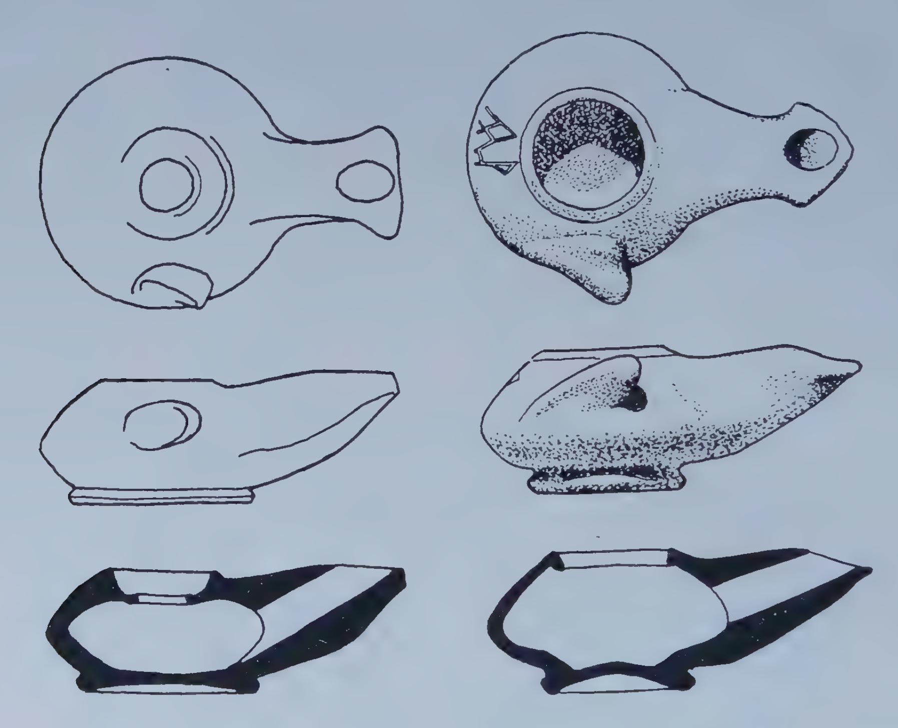


Fig. 11. — Lampes campaniennes (1/2 grandeur).
*A gauche :* fig. 10, à gauche; *à droite :* fig. 10, à droite.

du réservoir est un graffite profondément gravé de deux lettres de $0^m,015$ de hauteur (A P, *alpha* à barre transversale brisée, et *ro* caractérisé par la petitesse de sa boucle, (fig. 10, à droite et fig. 11, à droite).

*b*) douze *guttus* à mufle de lion, à panse carénée et anse verticale (fig. 12, à gauche), à pâte rouge brique et vernis noir métallique (diam. : $0^m,11$; haut.: $0^m,06$) et un *guttus* de forme plus élégante, à panse cannelée, bordé d'un épaulement horizontal d'où

(40) J. Toutain, s. v. *Lucerna*, *Dict. Antiq.*, III, p. 1322 (IIe s.). On en rapprochera les lampes grecques du Musée Borély (P. Jacobsthal et E. Neuffer, *Gallia Graeca*, dans *Préhistoire*, II, 1933, fig. 32, *c*; celles du Musée de Girone (P. de Palol, *Memorias de los Museos arqueol. provinciales*, 1948-49, Madrid, 1950, fig. 101, 1); et celles des tombes puniques de Carthage (P. Cintas, *Céramique punique*, p. 177 et pl. XLII, 23 à 27; XLIII, 28 et 29; et tableau III, lignes 8-13).

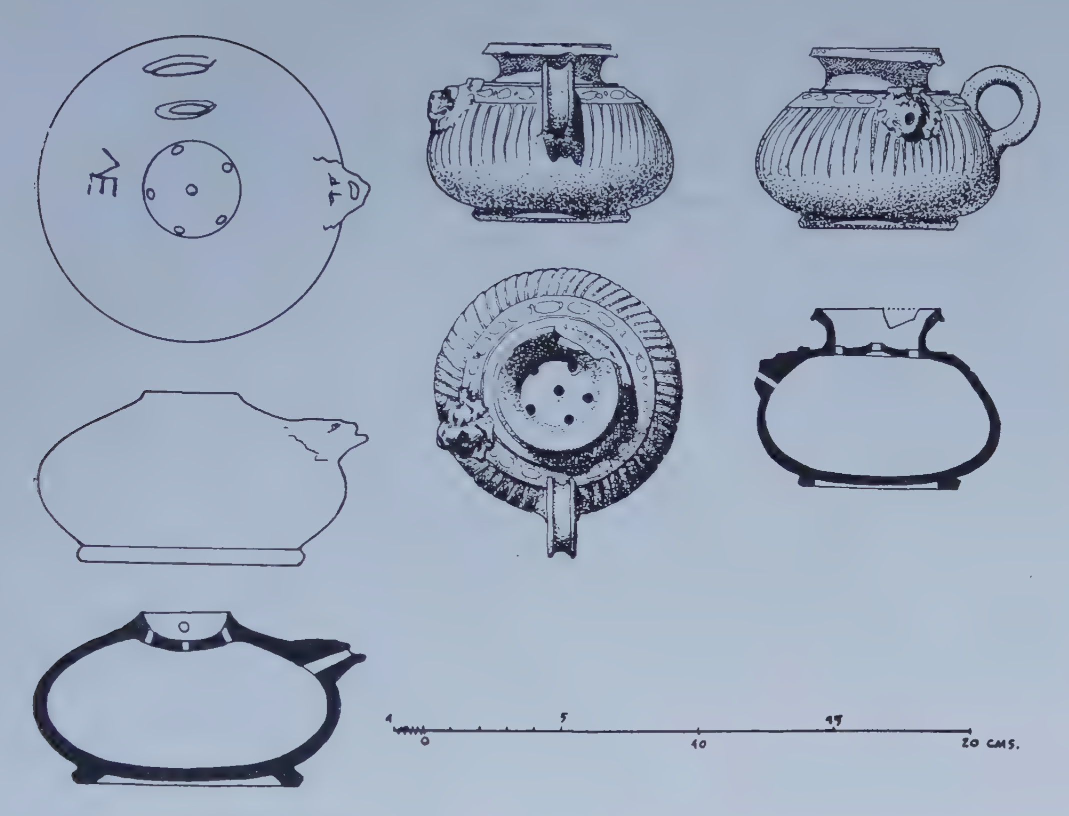


FIG. 12. — *Guttus* à muffle de lion : à gauche, avec graffite; à droite, = fig. 8 bis (p. 46).

se détache la cuvette de l'entonnoir à bord relevé et évasé (diam.: 0m,085; haut.: 0m,065); la pâte de ce dernier à argile rose est couverte d'un vernis mat et ornée d'une décoration peinte à rehaut blanc, rangée de perlettes et de piécettes en haut de la panse et denticules sur l'épaule (fig. 8*bis* et fig. 12, à droite). Ce dernier modèle se rapproche des *guttus* trouvés dans les tombes puniques du Cap Bon, datés des IIIe-IIe siècles [41].

*Graffites.*

Quelques-uns de ces vases portent des graffites faits après cuisson, à l'extérieur (bols, coupes et coupelles) : deux lettres ligaturées, un signe cursif à trois et une fois quatre jambages, en forme de N, toujours ouvert, suivi d'un E en capitale, lié au dernier jambage de la lettre précédente (fig. 13).

Le même groupe se retrouve, en capitales, sur le col d'un petit vase à anse, en terre grise, ME; la régularité de son tracé permet de penser que les signes précédents ont une valeur analogue. Un signe semblable à trois jambages ƎM,

(41) P. CINTAS, *o. l.*, p. 169 et pl. XXXVII, 399-400, et tableau III, 12.

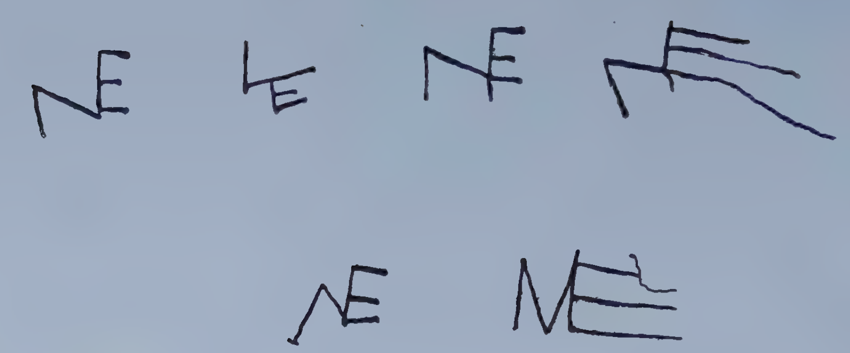


FIG. 13. — Graffites sur céramique (gr. nat.). Les six premiers sur *guttus,* coupes, coupelles et bols; le dernier sur vase en terre grise. Pour le 1er signe, cf. fig. 12, à gauche.

fait avant cuisson, a été signalé sous l'attache de l'anse d'une amphore de l'épave A d'Anthéor [42]. Cette marque est peut-être en écriture rétrograde, les amphores provenant de Pouzzoles étant caractérisées par la graphie osque du timbre du négociant, imprimé sur les bouchons de pouzzolane au nom de *M.C.Las(sius)*, de la première moitié du Ier siècle av. J.-C.

S'il est difficile de voir dans le graffite A P de la lampe campanienne (fig. 11, à droite) une marque de l'usager, à cause de l'état de netteté du bec qui ne porte pas trace de brûlure, cette explication est encore moins vraisemblable ici, en raison de l'uniformité du signe. La marque NE, répétée deux fois sur un *guttus,* sur la panse (fig. 12, à gauche; fig. 13, 1er signe) et sous le pied, est peut-être une inadvertance du graveur. Marque de fabrique ou d'échantillonnage (*e*[*xemplum*]) ? Marque du négociant faite dans l'entrepôt où il a fait son achat (*n*[*umerus*] *e*[*xactus*]) ? Ou marque de contrôle pour l'exportation, certifiant la perception du *portorium* (visa de l'*exactor*) [43] ? L'apposition de la marque paraît antérieure à l'emballage de la vaisselle, puisqu'elle est sur le flanc extérieur des bols et des coupes, qui étaient empilés, ainsi que le montrent plusieurs groupes de bols et de coupes agglomérés.

C'est un graffite d'un tout autre genre, également tracé après cuisson, qui se lit sur une dizaine d'exemplaires du gobelet à embouchure étroite (fig. 14 et 15), dans un encadrement figurant une tige spiralée de lierre avec rehauts

(42) D'après M. Philippe Diolé, F. BENOÎT, *L'archéologie sous-marine, l. l.,* p. 264. On rapprochera de ce signe un graffite comportant également un E lié à une lettre à deux jambages, sur un *kylix* du Ve siècle découvert à Athènes (initiales du propriétaire ?) : C. ROEBUCK, *Pottery from the North slope of the Acropolis,* dans *Hesperia,* IX, 1940, n° 307, fig. 51; cf. L. TALCOTT, *ibid.,* V, 1936, p. 353.

(43) Cf. S. J. DE LAET, *Portorium,* Bruges, 1949, p. 374, n. 3.






FIG. 15. — Graffite d'Hygie sur tesson de gobelet.

FIG. 14. — Graffite d'Hygie sur gobelet (à gauche).

blancs de feuilles cordiformes, sur le type décoratif déjà rencontré à l'intérieur des bols :

ΤΗϹ ΥΓΙΗϹ (fig. 15) ou ΤΗΣ ΥΓΙΗΣ (fig. 14)

la première graphie plus fréquente que la seconde (8 exemplaires contre 2).

Graffite sur gobelets destinés à la vente, plutôt que sur la vaisselle de l'équipage. L'invocation à la déesse de la Santé, Hygie, au génitif, devait être populaire en Grande Grèce comme elle l'était en Grèce, à l'époque classique, chez les buveurs qui vidaient à la fin du repas, après s'être lavé les mains, la dernière coupe (μετανιπτρίς) « en l'honneur d'Hygie », ainsi que l'atteste l'emploi de cette locution au génitif, empruntée à la langue parlée, chez les auteurs comiques des v<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles [44].

(44) Voy. les exemples donnés par H. G. LIDDELL-R. SCOTT, *A Greek-English Lexicon*, Oxford, 1940 : μετανιπτρίδα τῆς Ὑγιείας πίνειν (Antiphane, 149; cf. Callias, 6 et Nicostrate, 3); et ceux que veut bien me signaler Ed. DELEBECQUE : ἔγχει καὶ πάλιν εἰπέ, πάλιν, Ἡλιοδώρας (Verse à boire et répète, répète encore à la santé d'Héliodore) : *Anth. palat.*, V, 135; ἔγχει καὶ πάλιν εἰπέ Διοκλέος (Verse et répète à la santé de Dioclès) : CALLIMAQUE, *Epigram.*, 29.

La forme contractée, conforme à la langue grecque d'époque romaine en Grande Grèce, mais en dialecte ionien (Ὑγίη), appartient donc à un langage populaire, de tradition ionienne, parlé en Campanie à la fin de la République. Cette invocation à la Santé, qui patronne le vin de Campanie, religieuse dans sa forme qui n'a pas encore adopté le style direct de l'apostrophe « à votre santé », montre la relation étroite entre le marchand de vin ou l'exportateur et le fabricant de gobelets, qui est peut-être le même négociant [45].

Fernand Benoit.

(45) Cf. en Gaule au Ier siècle le Trévire marchand de vin et de céramique (*ars cretaria*) : *CIL*, XIII, 2033. On a remarqué que les marques d'amphores portaient parfois à Délos le nom de négociants connus par les textes épigraphiques : J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, Paris, 1919, p. 145.

# LA CONTREMARQUE DANS LE MONNAYAGE D'OR GAULOIS

par M. Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu

On donne le nom de contremarque à l'empreinte d'un poinçon de petit diamètre, apposée sur une monnaie postérieurement à sa mise en circulation. Dans la Grèce et la Rome antiques, elle avait généralement pour but de « donner cours à des monnaies, quand celles-ci auraient dû normalement être bannies du commerce »[1]. En Gaule indépendante, répondait-elle au même dessein ? Ne devait-elle pas garantir chez un peuple l'aloi d'un numéraire étranger ? Quel en était l'auteur ? De telles questions ne sont pas résolues. Le nombre des espèces celtiques contremarquées venues jusqu'à nous est modeste [2]; il est donc difficile de déterminer la date et le lieu de frappe de ces minuscules et énigmatiques témoins.

On a signalé le cas, jusqu'alors unique, d'une pièce revêtue de deux contremarques, l'une au droit, l'autre au revers d'un type au classement malheureusement incertain [3] (fig. 9, 1-4). Aussi apprécions-nous comme un heureux privilège d'avoir rencontré récemment, dans une collection particulière, un statère d'or deux fois contremarqué, relevant d'un monnayage attribué traditionnellement aux *Redones*. L'une des estampilles, inédite, surfrappe partiellement l'autre, déjà connue, ce qui confère à cette pièce trois plans chronologiques. Nous ne saurions épuiser dans cette notice l'intérêt exceptionnel de ce petit monument : notre dessein est d'abord de le faire connaître; nous espérons aussi proposer une attribution au poinçon le plus ancien, préciser la fonction de la contremarque dans le monnayage d'or gaulois, et déduire quelques indications relatives à la monnaie proprement dite. (Fig. 1, n^os^ 3 = 8, 9).

(1) A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905, p. 536.

(2) Nous signalerons, au Cabinet de France : pièces attribuées aux Arvernes : BN 3657 (7, 75 g) (fig. 1, 1-2), 3668 (7,58) (fig. 1, 4-5); aux Aulerques Cénomans: 6897 (7,70) (fig. 11, 4-5); aux Baïocasses : 6954 (2,05) (fig. 1, 6-7); aux Redons : 6757[a] (8,01) (fig. 4, 3-4), 6757[b] (7,61) (fig. 2); aux Carnutes : 6425 (1,96) (fig. 1, 10-11). — Pièce d'attribution incertaine (v. note suiv.): 10261 (1,28) (fig. 9, 1-4).

(3) Marquis de Lagoy, dans *RN*, 1857, p. 399-401, pl. XI, 8; A. Blanchet, *Traité*, p. 536-537. C'est la pièce BN 10261. La contremarque du droit représente, selon Muret et Chabouillet, un hippocampe, selon A. Blanchet, un oiseau. Au revers, les premiers voient aussi un hippocampe, A. Blanchet une fleur sur un croissant. V. *infra*, p. 64.

### I. — *Le type du statère* (fig. 1, nos 1, 3 et 9)

Selon un témoignage digne de foi, ce statère aurait été trouvé, vers 1886, à Basse-Goulaine (Loire-Inférieure, arr. de Nantes, canton de Vertou) [4]. Il pèse actuellement 7,85 g, mais son poids initial était notablement supérieur, car il est usé sur les reliefs dominants et, d'autre part, porte sur la tranche les marques d'essais généreux et multiples faits sur la pierre de touche. Il est des mêmes types de droit et de revers qu'un certain nombre de statères, issus de coins différents, dont voici le bref catalogue :

| | | |
|---|---|---|
| *a*) S.P. (sans provenance connue) : | | |
| Musée de Rennes, n° 1; poids 7,85 g. | | |
| BN 6757 | 7,97 | |
| BN 6757[a] | 8,01 (fig. 4, 2-4) | |
| selon Lambert [5] | 8,— | |
| selon Hucher [6] | 7,95 | |
| *b*) exemplaires de provenance connue : | | |
| BN 6756 | 8,11; | trouvé à Suresnes (Seine) [7] (fig. 1, 12) |
| Musée de St-Germain 1763 | | trouvé à Bayeux (Calvados) |
| selon Parenteau n° 1 | 8,—; | trouvé à Vitré (I.-et-V.) |
| n° 2 | 8,—; | trouvé à Brest (Finistère) [8] |
| selon Forrer | 7,88; | trouvé à Rouen (S.-Inf.) [9] |
| selon Hucher | | trouvé au Mans (Sarthe) [10]. |

(4) Dans le dessein commercial de ne pas révéler les sources de leur approvisionnement, les marchands ont l'habitude de cacher l'origine des pièces, sauf quelques bien rares exceptions, de sorte que de très précieuses données sont ainsi systématiquement perdues. Tout amateur de monnaies gauloises devrait se pénétrer de cette vérité que la notion du lieu de trouvaille confère à une pièce le meilleur de sa valeur scientifique. Les marchands numismates se privent du légitime profit qu'ils pourraient tirer de l'établissement authentique de l'origine et de la conservation de cette notion capitale.

(5) Edouard Lambert, *Essai sur la numismatique gauloise au nord-ouest de la France,* II, Paris, 1864, p. 70, pl. II, 16.

(6) Eugène Hucher, *L'Art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles,* I, Paris, 1868, pl. 53, 1. Cet auteur écrit en légende : « s'est trouvée à Vitré, à Rennes et à Châteaubriant ». Cette indication se rapportant au type relève en réalité d'une confusion; voir à ce sujet *infra,* n. 14. — F. Parenteau, dans son *Essai sur les monnaies des Namnètes* (*Bull. de la Soc. arch. de Nantes,* 1862, p. 107-108, pl. I, 5), avait décrit cet exemplaire qu'il disait « de provenance bretonne ».

(7) Exemplaire dessiné par La Tour, *Atlas des monnaies gauloises,* Paris, 1892, pl. XXII. Le revers de cette pièce a été reproduit tout récemment par Lancelot Lengyel, *L'Art gaulois dans les médailles,* Paris, 1954, pl. XVII, 196, en un bel agrandissement phototypique.

(8) Fortuné Parenteau, *Essai...,* p. 108-109, pl. I, 6, pour le statère de Vitré seulement. — *Inventaire archéologique,* Nantes, 1878, p. 78, pl. 40, 1 et 2. Hésite, pour l'attribution, entre Redons, Vénètes et Namnètes.

(9) Robert Forrer, *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande,* Strasbourg, 1908, p. 39, fig. 67.

(10) Hucher, *op. laud.,* II, Paris, 1874, p. 92, fig. 146. Dans I, pl. 51, 1, cet auteur a reproduit ce type; cf. à ce sujet *supra* n. 6, et *infra* n. 14.




FIG. 1. — 1 : BN 3757 droit agrandi (le module habituel des statères est de l'ordre de 20 à 22 mm.); 2 : BN 3757 revers; 3 : notre statère à double contremarque grandeur naturelle au droit; 4 et 5 : droit et revers de 3668; 6 et 7 : BN 6954 droit et revers; 8 et 9 : notre statère à double contremarque, droit et revers; 10 et 11 : BN 6425 droit et revers; 12 : BN 6756 revers.

On voit, *au droit,* une tête celtisée d'Apollon, l'œil généralement de profil, la chevelure ceinte de la couronne de laurier, trois perles au niveau du lobe de l'oreille; la coupe de cou est marquée par l'interruption du rendu. Le *revers* est beaucoup plus éloigné du modèle grec : un cheval, non androcéphale, est monté, sans selle ni étrier, par un personnage nu, que l'on décrit ordinairement comme une amazone, mais qui pourrait être androgyne, brandissant de la main gauche un bouclier et de la droite un javelot; devant le poitrail du cheval, un épi; sous les jambes pendantes du cavalier, un motif qui, selon les auteurs, serait un foudre [11].

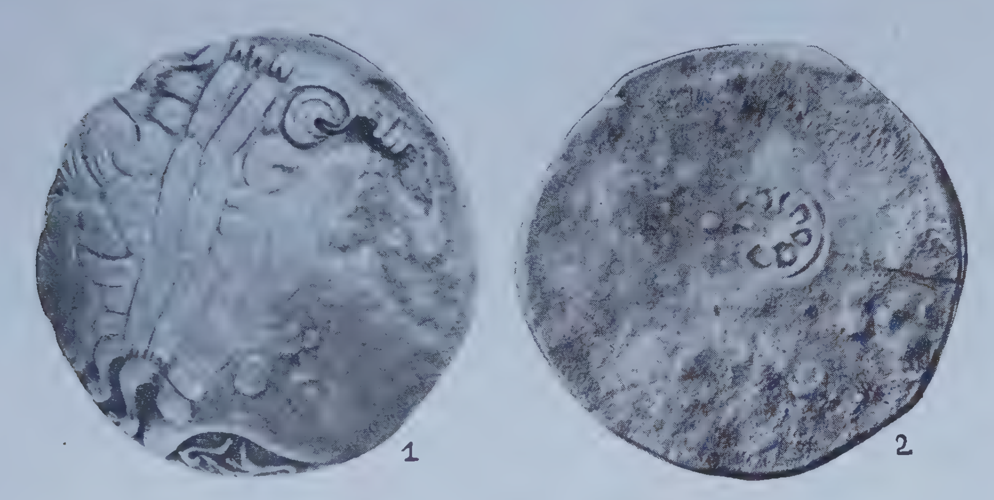



FIG. 2. – 1 et 2 : BN 6757b.

L'alliage de ces monnaies est riche en or. Forrer, qui a essayé à la pierre de touche un bon nombre de monnaies d'or gauloises [12], a estimé à 18 carats (750 millièmes) la teneur en métal fin de l'exemplaire trouvé à Rouen. Le poids élevé, dépassant 8 g sur les meilleurs spécimens, et le titre concordent, avec l'art encore réaliste du droit, pour situer chronologiquement cette série au nombre des émissions les plus anciennes de la Celtique.

(11) Cf. Adolphe DUCHALAIS, *Description des médailles gauloises de la Bib. Nat.*, Paris, 1846, pl. IV, motif L 3. Ce motif rappelle la forme de deux agrafes de ceinturon gaulois à trois crochets parallèles, qui auraient été opposées. Cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel d'arch.*, IV, Paris, 1924, p. 748, fig. 529, et p. 1041. — Voir Lancelot LENGYEL, *op. laud.*, pl. XVII, 192 (droit de BN 6757a) et 196 (revers de BN 6756).

(12) R. FORRER, *op. laud.* Cet auteur fait connaître *passim* le titre de quarante-huit pièces d'or gauloises. Des analyses ultérieures ont confirmé la valeur de ces renseignements. Par ex., Forrer indiquait (p. 28, fig. 42) pour une monnaie des *Parisii* (7,04 g) le titre de 15 carats, soit 625 millièmes. Or, Mlle Gabrielle FABRE, dans *Bull. de la Soc. fr. de Numism.*, nov. 1951, p. 70, a fait connaître la teneur de fin d'une pièce de même classe, analysée à la Monnaie de Paris, et qui était de 633 millièmes.

Dans un souci de commodité, nous désignerons désormais le couplage de types (tête d'Apollon, cheval monté) caractéristique de cette série, avec ou sans contremarque, par les lettres RA [13]. Son classement aux *Redones,* remarquons-le, ne semble guère justifié par l'aire de dispersion des rares trouvailles [14].

(13) Dans le *Traité des m. g.,* A. Blanchet remarquait que la tête laurée du droit du type RA est « assez semblable à celle des statères trouvés dans le Maine ». Il faisait sans doute allusion au statère BN 6897 (7,64), trouvé à la Ferté-Bernard (Sarthe, arr. de Mamers) (*RN,* 1850, pl. II, 1; Hucher, I, pl. I, 1; A. Ledru, *Répertoire... de la Sarthe et de la Mayenne,* Le Mans, 1911; La Tour, pl. XXIV; Blanchet, *Traité,* p. 220, fig. 61) (fig. 11, 4-5) que Hucher classe tantôt aux Arvernes (I, pl. 1, 1), tantôt aux Carnutes ((II, p. 27, fig. 38) et au statère BN 6901 (Hucher, I, pl. 99, 1; La Tour, XXIV; Blanchet, p. 220, fig. 62; Lengyel, XV, 174, XVI, 182) (fig. 12), que Hucher classe aux Redons (Hucher, I, p. 13. pl. 99, 1). De même, la tête laurée du droit de type RA se retrouve, dans un style absolument identique, en une pièce BN 3620aa (8,03), conservée dans le médaillier des Arvernes (Lengyel, VI, 63, pour le revers) (fig. 11, 1-2), laquelle est la réplique, non contremarquée, du statère BN 6897 ci-dessus et d'une autre médaille, décrite par Hucher (7,80 g), trouvée près de Châteaudun (Eure-et-Loir), que cet auteur donne, selon les parties de son ouvrage, aux Arvernes (I, pl. 1, 1) ou aux Carnutes (II, p. 27, fig. 38). La même tête se voit encore sur un statère BN 6922 (8, 08 g) (fig. 11, 1), trouvé à Bergues (Nord, arr. Dunkerque) (Ms. La Tour), mais classé aux Unelles (Muret et Chabouillet, *Catalogue* et La Tour, pl. XX; Blanchet, p. 309, fig. 203) et, par Hucher (I, p. 12, pl. 95, 1), aux Redons. Elle se voit encore sur de nombreux statères, classés aux Turons, aux Lémoviques, etc..., dont la liste serait fort longue. Nous touchons ici au problème du classement, actuellement fort incertain, des premières monnaies d'or originales en Gaule. Hucher avait cru le résoudre en faisant des Arvernes et des Redons les responsables de la plus grande partie de ce numéraire. En tout cas, quand il affirmait (I, p. 12) que l'or de haute époque, à l'Ouest de la Gaule, « restait confiné, ou peu s'en faut, dans les limites des peuplades qui l'émettaient (150 à 100 ans avant notre ère) » et que « la connaissance des lieux d'enfouissement est, pour cette époque, un critérium à peu près certain d'attribution », ce jugement n'était pas heureux. Il devient vrai seulement pour les espèces dont le poids habituel ne dépasse pas 7,50 g. — *Remarque :* Dans *RN* (1932, p. 178, 179, pl. VII, 7), pensant qu'il s'agissait d'un original, M. Adrien Blanchet a reproduit un fac-similé de BN 6897. Les renseignements fournis à l'auteur étaient faux nécessairement; la charactéroscopie le prouve, il ne pouvait s'agir d'un original. En cette étude, M. Blanchet exprimait l'opinion que la contremarque de BN 6897 « paraît avoir été assez répandue à un certain moment, puisque quatre exemplaires nous sont connus ». En réalité, la démonstration en est facile à faire, la trouvaille de Montsûrs (2 exemplaires) est apocryphe, d'une part, et, de l'autre, le spécimen ayant appartenu à Hucher et celui de la collection Saulcy, devenu BN 6897, ne font qu'un.

(14) On a coutume de classer sous la même rubrique la série RA et plusieurs types apparentés ou copiés sur elle, *mais dont le revers est différent.* Voici la liste des pièces conservées à la Bibliothèque Nationale dans le carton des Redons, leurs poids, leur lieu de trouvaille et les références bibliographiques : BN 6759 (7,47), d'un type trouvé à Crozon (Finistère, arr. Châteaulin) (fig. 3, 1-3), à La Fontenelle (Ille-et-Vil., arr. Fougères, canton d'Antrain), à St-Hilaire-du-Harcouët (Manche, arr. d'Avranches) et dans les environs de Bayeux (Calvados) (La Tour, pl. XXII; Lambert, I, pl. II, 24; II, pl. II, 18, 19; Lemière, pl. II, 22; Hucher, I, pl. 85, 1; Blanchet, p. 312, fig. 209; Lengyel, pl. V, 48 et XVII, 197). BN 5769a (7,85), d'un type trouvé dans les départements de la Manche et du Finistère et classé par La Saussaye aux incertaines de la Narbonnaise (La Tour, pl. XXII; Lambert, I, p. 158, pl. II, 18; Lemière, pl. II, 25; Hucher, I, pl. 49, 1; Ms. La Tour). BN 6761 (7,59) (fig. 3, 4) et BN 6760 (division de la précédente, 1,98), type trouvé à Avranches et en Poitou, à Antrain (Ille-et-Vilaine, arr. Fougères), St-Pierre-des-Landes (Mayenne, arr. Laval, canton de Chailland), au Grand-Celland (Manche, arr. Avranches, canton de Brécey) et aux environs de Rennes (La Tour, pl. XXII; Lambert, II, pl. II, 22, 23, 24; Lemière, pl. II, 23; Hucher, II, p. 20, fig. 24; ms. de Emile Renault, vers 1865, propriété de M. J. Malo-Renault, à Rennes, pl. 3, 2; Blanchet, p. 313, fig. 210; Lengyel, pl. XVII, 195). BN 672 (7,45), type trouvé

## II. — *Particularités de l'exemplaire étudié* (fig. 1, n$^{os}$ 3 = 8, 9)

A. *Le frai.* — La balance révèle, on le sait, le déchet occasionné, sous le nom de « frai » (de « frayer », qui vient du latin *fricare,* frotter), par frottements résultant pour les monnaies de leur usage normal. Pour les espèces gauloises, dont le poids théorique est mal connu et peut avoir été affecté par





Fig. 3. — 1 et 2 : BN 6759 ; 3 : BN 6759 grandeur naturelle du revers ; 4 : BN 6761 droit au module.

d'autres facteurs, la balance ne nous renseignera guère à cet égard. Si l'on observe, en éclairage naturel latéral, à l'aide d'une loupe de fort grossissement (12 X), n'importe quelle monnaie d'or de bon titre, on peut constater un nombre incalculable de stries, de profondeur, de longueur et de direction variées, sur toutes les surfaces de la pièce et particulièrement sur les reliefs, et dont les exemplaires dits à fleur de coin sont plus ou moins indemnes. Ce sont les traces laissées par les contacts et les chocs. Pour une monnaie antique, ce frai résulte, sauf exception, de la circulation antique, dont on peut apprécier et dont on pourrait même *mesurer* l'importance [15]. De ce réseau superfi-

à St-Aubin-du-Perron (Manche, arr. de Coutances, canton de St-Sauveur-Landelin) (Bibl. de Rennes, Ms. de Robien, vers 1750, vol. 2, pl., n° 4; La Tour, XXII; Lambert, I, pl. II, 21; Lemière, pl. II, 24). Comme on le voit, le classement de ces espèces aux Redons est assez mal justifié par la géographie, mais celui du type de la série RA l'est encore moins.

(15) Nous avons relevé ces marques sur des louis d'or datés de la Restauration, du Second Empire et de la Troisième République. Bien entendu, quel que soit son âge, une pièce de vingt

ciel, notre pièce (fig. 5) montre un échantillon particulièrement dense, attestant une circulation de longue durée.




Fig. 4. — 1 : empreinte de l'enclume au revers des contremarques du statère de Basse-Goulaine; 2 : empreinte de l'enclume au revers de la contremarque du statère BN 6757[a]; 3 et 4 : le statère BN 6757[a] agrandi et en grandeur vraie.

B. *Les contremarques.* — Notre statère porte *au droit* deux contremarques : un cercle perlé, et un cheval marin ou hippocampe; *au revers* de ces contremarques, on voit, en manière de bigorne (contre-poinçon employé en orfèvrerie), un enchevêtrement de lignes produit par les supports sur lesquels reposa la pièce au moment de l'apposition de ces surfrappes.

1° *La contremarque au cercle perlé* était déjà connue par la pièce BN 6757[a] de la même série RA [16] (fig. 4, 3-4) : sur la joue de la tête humaine figurée au droit, cette contremarque apparaît seule, avec une visibilité intégrale, que notre exemplaire n'offre pas. C'est un cercle perlé, d'environ 3 mm de diamètre, fait de onze petits coups de bouterolle, inscrit entre une ligne pleine

francs peut avoir très peu circulé et être à fleur de coin. Seules seraient utiles les observations faites sur des suites nombreuses. On devrait facilement classer les variétés de marques résultant du frai, les compter pour une surface déterminée et constituer une échelle résultant de mesures pratiquées sur des séries millésimées. On obtiendrait ainsi le moyen d'apprécier, au moins approximativement, le frai des monnaies gauloises et l'ordre de grandeur de leur durée minimum de circulation. Cette méthode serait assez délicate dans l'interprétation des résultats.

(16) V. *supra,* n. 2, et p. 56, *a.* Le revers a fait l'objet d'un excellent agrandissement phototypique de Lancelot Lengyel, pl. XVII, 192.

concentrique de 4 mm de diamètre et une autre, intérieure, de 2 mm de diamètre, elle-même centrée par un point.

Sur l'exemplaire provenant de Basse-Goulaine, la contremarque est empreinte en arrière de la joue et couvre la région auriculaire et sus-auriculaire, sa tangente supérieure prolongée devant passer sensiblement sur la pupille. Cette estampille est partiellement surfrappée par la seconde contremarque, la plus récente, qui n'a laissé subsister que les deux tiers environ de la surface primitive de la gravure : on ne voit plus du cercle perlé que six grains et une petite partie d'un septième, le point central n'est pas net et semble écrasé (fig. 1, 3 et 8, et fig. 5).



Fig. 5. — Agrandissement (8 fois) des contremarques du statère de Basse-Goulaine.

Nous avons cherché à déterminer à la loupe si les empreintes de la contremarque au cercle perlé sur ces deux monnaies peuvent provenir d'un même poinçon. On relève bien de minimes analogies dans certains détails, comme de fines bavures reliant un élément du perlé aux cercles pleins; mais cet examen n'est pas concluant, la surface subsistante sur notre exemplaire ayant été affectée en partie par un porte-à-faux du poinçon lors de la frappe. Il reste en tout cas établi que le type même de ces deux contremarques au cercle perlé est absolument identique.

A l'emplacement correspondant aux contremarques, les deux revers portent la trace de l'enclume, à la manière du contre-poinçon de bigorne usité en orfèvrerie, mais il est impossible de savoir si les lignes enchevêtrées qui s'y

croisent ont eu le même dessin à l'origine, car la contremarque au cheval marin a confondu sur notre exemplaire sa propre contre-empreinte en celle qu'y avait déjà imprimée la contremarque en cercle perlé (fig. 4, 1-2).

2° *La contremarque à l'hippocampe:* son champ mesure 6 mm de diamètre, son bord inférieur touche la tranche de la pièce, son empreinte recouvre le tiers environ de la contremarque au cercle perlé et presque tout le cou de la tête d'Apollon. L'axe de la gravure, représentant un hippocampe d'une admirable finesse (fig. 5), est transversal par rapport au type. L'animal est à gauche, sa tête de cheval parfaitement reconnaissable, de même que les antérieurs, le poitrail et le flanc. Une courbe, partie du sommet de la tête devant les deux oreilles dressées, se termine en panache au-dessus des antérieurs cabrés. La crinière est dessinée sous la forme d'une ligne perlée. La queue de poisson et des nageoires stylisées se relèvent vers l'encolure. La composition et l'exécution de cette petite gravure témoignent d'un art et d'une technique consommés.

C. *Le flan.* — Le flan épais de notre exemplaire a cédé lors de l'apposition de la contremarque n° 2, provoquant un éclatement marginal prononcé, au niveau du menton de l'Apollon. On relève des fêlures du flan, allant de la tranche à la contremarque, sur BN 6757$^{b}$, 6897 et 10261 (fig. 2, fig. 11, fig. 9). De même le flan de BN 6425 (fig. 1, 10-11) est fendu largement, mais le processus n'a pas gagné la surfrappe. Ces détériorations sont dues au fait que le poinçonnage se faisait à froid.

### III. — *Le cercle perlé et l'hippocampe dans la numismatique armoricaine*

1° *Le motif du cercle perlé* nous est bien connu. Il appartient à la numismatique de l'Armorique [17], comme le montrent les cinq pièces que voici :

*a*) Le Cabinet de France conserve, dans le carton des Namnètes, une monnaie S.P. (sans provenance) unique, d'or paraissant assez bas, pesant 7,25 g, présentant, devant le poitrail de l'androcéphale, le thème géométrique qui nous occupe (fig. 6) : un cercle perlé entre deux cercles pleins, le tout concentrique à un point. Le cercle perlé compterait probablement seize points, si la frappe avait entièrement porté sur le flan [18]. Cette pièce (BN 6755) est d'un type très proche, surtout pour le revers, des deux pièces d'or suivantes dont on connaît les lieux de trouvaille.

(17) Parenteau, *Inv. arch.*, p. 82, pl. 41, 7, a reproduit un quart de statère contremarqué au droit d'un cercle perlé simple sur la joue du personnage. Cette estampille d'une pièce maintenant conservée au musée de Nantes est tout à fait distincte de celle qui nous occupe.

(18) La Tour, pl. XXI; Lengyel, pl. XX, 224 pour le droit, pl. XXI, 232, pour le revers. — L'analogie de ce motif avec la contremarque au cercle perlé est telle, que M. Lengyel a pensé que c'était une contremarque. Confusion bien significative (*L'Art gaulois...*, p. 03).




Fig. 6. — 1 et 2 : BN 6755 revers agrandi et en grandeur vraie ; 3 : BN 6755 en grandeur vraie au droit.

*b*) Exemplaire découvert en 1844 à Brélevenez (Côtes-du-Nord, arr. et canton de Lannion) [19] (fig. 7, 1). Pesant 6,25 g, il comporte, devant le poitrail du cheval androcéphale à gauche, le motif étudié, dont le cercle perlé compterait de seize à dix-huit points si la frappe avait entièrement porté sur le flan.

*c*) Un statère de ce dernier type a été trouvé à Ploulec'h (Côtes-du-Nord, arr. et canton de Lannion), sur le site du Yaudet, pesant 6,62 g [20] (fig. 7, 4).

*d*) Statère d'or trouvé à peu de distance de Saint-Pol-de-Léon (Finistère, arr. de Morlaix), pesant 6,75 g [21] (fig. 7, 2) : le motif s'y voit, au revers, incomplet, mais analogue à ce qu'il est sur les pièces précédentes, en arrière du garrot du cheval androcéphale à droite.

*e*) enfin, on peut voir au Musée de Morlaix un statère inédit (fig. 7, 3), de bon or apparemment, trouvé en 1871 dans la région, probablement sur le site de Bagatelle, en la commune de Saint-Martin-des-Champs (Finistère, arr. et canton de Morlaix) [22].

(19) Lemière, *op. cit.*, p. 220, pl. II, 2. Fausse monnaie émanant d'un atelier officiel, cette pièce était fourrée de cuivre.

(20) Hucher, *op. laud.*, I, pl. 53, 2, monnaie conservée au musée du Mans. Ces pièces montrent, sous le cheval, un personnage issant, bras étendus jusqu'au contact des membres du cheval. Ce thème est emprunté à un monnayage des bords de la Loire (Namnètes). La voie de propagation semble bien ici ne pouvoir être que maritime.

(21) Lemière, *op. laud.*, p. 220, pl. II, 4.

(22) On conserve au musée de Morlaix (Finistère) un don de Edmond Pujo, comprenant à l'origine un lot de monnaies gauloises trouvées à Saint-Martin-des-Champs (Finistère, arr. de Morlaix), en 1871, sur l'emplacement du poste militaire de Bagatelle (cf. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloise dans le Finistère*, Quimper, 1907, p. 86), mais en réalité on a dû peu à peu agréger aux pièces de cette provenance un certain nombre de monnaies diverses.

Pesant 6,80 g, il comporte, au revers, sous un cheval androcéphale à gauche, le motif perlé, fait de douze coups de bouterolle.




Fig. 7. — 1 : dessin d'après Lemière, *Essai...*, pl. II, 2 ; 2 : dessin d'après Lemière, pl. II, 4 ; 3 : dessin d'après le frottis d'une pièce du musée de Morlaix ; 4 : dessin d'après Hucher, *L'Art gaulois*, I, pl. 53, 2, revers. .

Ces quatre trouvailles de monnaies de bon or jalonnent une aire restreinte comprenant Saint-Pol-de-Léon, Morlaix et Lannion. On pourrait donc se croire autorisé à conjecturer que la contremarque au cercle perlé, dont le motif se retrouve sur les monnaies de la région, fut employée comme symbole, comme « différent » d'un atelier régional ; mais il y a lieu de considérer le poids du statère contremarqué : or ce poids est supérieur d'au moins un gramme à celui des pièces susdites *a* à *e*, et l'on ne saurait admettre la contemporanéité du statère et de ces pièces, car cette réduction de poids correspond à une dépréciation monétaire considérable et, par conséquent, à une succession chronologique. Le caractère androcéphale du cheval en est une autre manifestation. Enfin nous allons voir que le motif de la seconde contremarque, l'hippocampe, est antérieur aux monnaies au cheval androcéphale, plus légères, dont le décor comporte un hippocampe assez différent. Comme la contremarque à l'hippocampe est postérieure à la contremarque au cercle perlé, il est évident que l'emploi, dans le Nord de la cité des Osismes, de la contremarque n° 1 pour estampiller des monnaies étrangères ou régionales a précédé la frappe de monnaies locales proprement dites.

2° *Le motif à l'hippocampe*, contrairement au précédent, ne se retrouve pas, à notre connaissance, dans la numismatique de la Gaule, tout au moins avec l'aspect franchement équin que présente l'animal sur notre contremarque.

certainement trouvées dans la région, mais étrangères au don et au site en question. Dans la mesure où la discrimination est possible, ce statère nous paraît provenir authentiquement de ce site, mais nous n'en avons pas la preuve.

Certaines monnaies d'or, traditionnellement attribuées aux Aulerques Cénomans, mais qui pourraient appartenir aux Vénètes [23], montrent, sommant la tête humaine du droit, un animal schématisé en quoi la plupart des auteurs voient un hippocampe [24] (fig. 8, 1-2). Il ressemblerait plutôt à une tête de chien sur un corps fantastique se ter-



FIG. 8. — 1: BN 6832 droit; 2: BN 6836 droit; 3: BN 6769$^{c}$ revers.

minant par une sorte d'appendice simulant vaguement une nageoire; en tout cas sa silhouette n'a guère d'analogie avec celle de l'hippocampe de la contremarque. D'autres espèces d'or, qui passent pour appartenir aux Redons [25], montrent le dessin stylisé d'un

(23) Attribuées aux Aulerques Cénomans : BN 6830 (7,68 g) (LA TOUR, pl. XXIII), BN 6831 (7,71) (LENGYEL, XV, 175), BN 6832 (7,65) (LENGYEL, XV, 176, XVI, 187) (fig. 8, 1), BN 6833 (7,80), BN 6834 (7,52), BN 6835 (7,38) (LA TOUR, pl. XXIII), BN 6836 (LENGYEL, XV, 179) (fig. 8, 2), BN 6837 (7,42) (LA TOUR, XXIII). HUCHER, dans *RN*, 1850, pl. III, 1, 4, donne ce type aux Aulerques Cénomans, sous prétexte qu'un exemplaire aurait été trouvé « dans la Sarthe » (I, pl. 1, 2). L'excellent numismate breton LEMIÈRE (p. 229), et LAMBERT (II, p. 22, pl. VIII, 14 et 15), ont contesté cette attribution et lui ont préféré celle des Vénètes, qui paraît beaucoup plus vraisemblable. Un exemplaire (7,60 g), selon LAMBERT (II, pl. VIII, 14) a été trouvé aux environs de Rennes; un autre, conservé au Musée de Nantes (Catalogue, 3$^{e}$ éd., 1903, p. 226, n° 609) (7,60 g), a été exhumé près du lac de Grand-Lieu (Loire-Inférieure). — Hors de l'Armorique, l'hippocampe se voit sur une monnaie d'or attribuée aux Allobroges (LA TOUR, VII, 2912), sur une pièce d'argent du même peuple (LA TOUR, VII, 2917, 2924), sur des monnaies de bronze données aux Ambiens (LA TOUR, XXXIV, 8526) et sur des pièces de bronze que l'on croit avoir appartenu aux Arvernes (LA TOUR, XII, 3994) et aux Aulerques Eburoviques (LA TOUR, XXVIII, 7056). Ces numéraires sont étrangers aux statères RA, soit par la géographie (Allobroges), soit par la chronologie (monnaies de bronze très postérieures).

(24) Cependant l'animal fabuleux n'est pas un cheval marin. Il suffit pour s'en convaincre de voir le très bel agrandissement de LENGYEL (XV, 176). HUCHER (I, pl. 1, 2) en avait eu conscience, puisqu'il avait manifestement sollicité le type, dessinant un véritable hippocampe, pour corroborer ses vues, donnant à cet animal la tête et les antérieurs d'un cheval, qu'il n'a pas sur le modèle.

(25) BN 6804 (6, 96) (LA TOUR, XXIII), BN 6769$^{c}$ (7,50) (LENGYEL, XVII, 198) (fig. 8, 3), LAMBERT, II, pl. VIII, 2 (7,54), pièce trouvée à St-Georges-de-Reintembault (Ille-et-Vilaine, arr. Fougères, canton de Louvigné-du-Désert), et 3 (7,54), HUCHER, I, pl. 47, 1 (7,31), pièce trouvée « dans l'arrondissement de Fougères », BLANCHET (*RN*, 1932, p. 176-178, pl. VII, 6), pièce trouvée, en 1907, à Saint-Germain-de-Coulamer (Mayenne, arr. de Mayenne, canton de Villaines-la-Juhel). LAMBERT (II, p. 21) classait ce type aux Osismes, ce qui est inacceptable. HUCHER (I, p. 11) le don-

animal analogue au précédent, à la tête de lévrier tendue horizontalement, placée sous le cheval androcéphale à droite (fig. 8, 3). Rappelons, pour mémoire, la petite monnaie d'or (BN 10261) portant au droit une contremarque dont le type est interprété par M. Blanchet comme un hippocampe (fig. 9, 1-4). Signalons aussi deux pièces d'or du Musée de Nantes, malheureusement inconsultables actuellement, où l'on a vu successivement une bécasse et un hippocampe, et dont l'une paraît être la réplique d'un quart de statère conservé au Cabinet de France (BN 6899-6900) [26]. Citons encore l'hippocampe à droite sous l'androcéphale des monnaies au type dit à l'octopède [27] (fig. 10, 2-4). Ce numéraire de bas billon est tardif. On ne saurait directement le comparer aux émissions d'or, dont il est issu, pour juger de l'origine du poinçon frappé sur le type RA, mais on ne peut négliger cette donnée.

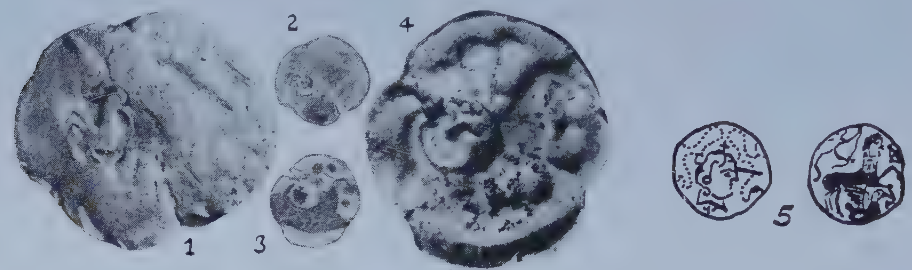



FIG. 9. — 1 : photo agrandie de BN 10261 droit; 2 : frottis de BN 10261 droit; 3 : frottis de BN 10261 revers; 4 : photo agrandie de BN 10261 revers; 5 : dessin d'après La Tour de BN 6899, droit et revers.

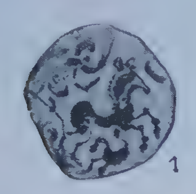
Ainsi, nulle part dans la numismatique celtique le cheval marin ne présente la tête et le poitrail de formes nettement équines, le perlé de crinière,

nait aux Redons. BLANCHET (*Traité*, p. 318) a estimé cette dernière attribution téméraire. Le type du droit, le style de l'aurige et le caractère fortement androcéphale du cheval, au revers, nous montrent une inspiration aulerque possible. Une division de statère S.P., exemplaire unique du type, au revers à gauche, avec une roue à huit rais sous le cheval et un hippocampe comme aurige, est conservée au musée de Lyon (HUCHER, I, p. 13, pl. 101, 13).

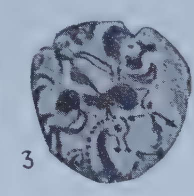
(26) Les auteurs du *Catalogue du Musée archéologique de Nantes* (3e éd., 1903, p. 225, nº 599) ont décrit un quart de statère (2,05 g) trouvé à Nantes, sur lequel ils ont vu un « sphinx ailé à droite » (?) et, dessous, un hippocampe ailé à gauche. Cet exemplaire a été figuré par F. PARENTEAU (*Inventaire archéologique*, Nantes, 1878, pl. 40, 12), qui y avait vu une bécasse. Les divisions BN 6899 (1,99 g) et 6900 (2,02 g) montrent, sous le cheval, un animal à droite, à tête d'oiseau, l'aile déployée, la queue bifide (LA TOUR, p. XXIV), qui ne ressemble pas du tout à notre hippocampe (cf. HUCHER, II, p. 61, fig. 85) (fig. 9, 5).

(27) Le type dit à l'octopède présente un hippocampe stylisé sous le cheval à droite. Il est classé aux Redons par MOËT DE LA FORTÉ-MAISON, MURET et CHABOUILLET et LA TOUR : BN S.P. 6806 à 6810, trouvaille d'Amanlis (Ille-et-Vilaine, arr. Rennes, canton de Janzé) BN 6811 et 6812. Il est classé aux Osismes par LAMBERT, II, p. 21, aux Coriosolites par LEMIÈRE, p. 223-224, aux Andécaves par PARENTEAU (*Essai sur les monnaies des Namnètes*, dans *Bull. de la Soc. arch. de Nantes*, II, 1862, p. 18-19, pl. II, 9), aux Vénètes par CHIRON de BROSSAY (*Trouvaille de Merdrignac*, dans *Mém. de la Soc. arch. des Côtes-du-Nord*, V, p. 424) et, enfin, au « centre de l'Armorique » par HUCHER (I, pl. 21, 1). Nous croyons pouvoir proposer prochainement son appartenance à une population établie sur la rive méridionale de la Loire et de son estuaire, au pays de Retz, où eut lieu la découverte d'un exemplaire isolé, en 1926 (Georges LEFÈVRE, dans *Bull. Soc. fr. Num.*, juin 1952, p. 123).

les oreilles droites et la queue de poisson caractéristiques de notre contremarque : cet hippocampe est assez proche de l'hippocampe des monnaies grecques [28], et, beaucoup plus parfait que les autres, il leur est certainement antérieur. Enfin, le poids des monnaies d'or ci-dessus attribuées aux Cénomans et aux Redons est notablement inférieur à celui des éléments de la série RA, et le cheval, devenu androcéphale sur les premières, ne l'est pas encore sur ces derniers. La série RA est donc manifestement plus ancienne, et nous sommes logiquement fondé à supposer que *l'emploi du poinçon à l'hippocampe de la contremarque n° 2 a précédé, lui aussi, les émissions de monnaies de poids moindre et de conception plastique plus celtique,* plus armoricaine même, sur quoi se voit un hippocampe au dessin beaucoup moins impressionniste [29].







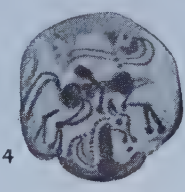



FIG. 10. — 1 : frottis de BN 6769ᵈ revers; 2 : frottis du droit d'une pièce SP au type dit à l'octopède; 3 et 4 : frottis de pièces SP à l'octopède.

Les statères contremarqués, appartenant à la série lourde, ont-ils pu continuer à circuler après l'émission des espèces de la série plus légère ? Les considérations tirées de l'évolution stylistique de l'hippocampe peuvent paraître insuffisantes à décider par la négative. Cependant, la loi économique à laquelle est attaché le nom de Thomas Gresham est éternelle. Dans *les Grenouilles,* Aris-

(28) En usage dans l'antiquité, l'hippocampe est rare à l'époque archaïque et connu seulement dans l'Italie du Sud (*Real-Encyklopädie,* VII, col. 1748-1772). Dans la numismatique grecque, il se répand çà et là à l'époque classique et davantage à l'époque hellénistique, en Italie du Sud et en Sicile comme sur une terre d'élection. Un hippocampe très proche de celui de notre contremarque se voit au revers d'une monnaie de Tarente (Charles SELTMAN, *Greek coins,* Londres, 1933, pl. XIX, 9). Ils sont semblables à ce détail près que sur la pièce de style grec la queue de l'animal est dirigée vers le bas, alors qu'elle se dresse sur le poinçon gaulois.

(29) Une médaille S. P., unique, mauvaise, dont le droit, confus, semble le produit d'une double frappe, est conservée dans le médaillier de la Bibliothèque nationale, carton des Redons, sous le n° 6769ᵈ (6,98) : fig. 10, 1. Son revers montre un cheval au galop à droite, dont la tête rappelle le dessin du cheval marin de la contremarque n° 2, avec une crinière perlée, un ornement préfacial paraissant issu du sommet de la tête. Sous le cheval on croit voir un petit hippocampe, à tête de cheval, à gauche, assez sommairement traité : un aurige occupe l'emplacement habituel; un personnage qui lui ressemble se trouve en arrière de la croupe, paraissant couché et foulé par les membres postérieurs du cheval. Cette pièce serait intéressante à rapprocher de la contremarque n° 2, si l'on connaissait le lieu de sa découverte. Cependant, il y a des raisons de douter que l'animal gravé sous le cheval puisse réellement représenter un hippocampe. En effet, cette pièce est du même monnayage que l'exemplaire BN 4596 (actuellement rangé sous le n° 4602) (or : 6,70 g; classé aux incertaines des Lémoviques), sur lequel cet animal offre la forme indubitable d'un oiseau, comme l'ont vu Muret et Chabouillet.

tophane avait noté la préférence des Athéniens pour la monnaie la moins bonne ! La psychologie humaine est immuable. Au IIe s. avant notre ère, chez les Gaulois, la circulation simultanée de statères de qualité différente n'aurait pu durer longtemps. Dès la mise en service des pièces nouvelles, les anciennes auraient été immédiatement thésaurisées ou fondues.

## IV. — *Conclusions*

### A. — *Pour le monnayage en général.*

La numismatique nous fait une nécessité de distinguer la série RA, de monnaies dont le poids est généralement supérieur à 8 g, de la série des monnaies armoricaines copiées sur elle, dont le poids est inférieur à 8 g. L'aire de dispersion des statères RA va d'Est en Ouest, de Paris à Brest. Cela rend peu fondée leur attribution traditionnelle aux Redons. Les faits ne nous montrent-ils pas un numéraire ayant eu cours dans une vaste portion de la Celtique, aussitôt que l'art monétaire en Gaule cessa d'avoir pour objet l'imitation servile du statère grec ? Cette production des statères les plus lourds fut-elle celle d'un pouvoir central, d'une confédération de cités ? Question difficile à résoudre et qui dépasse le cadre de notre étude.

Compte tenu des arguments produits dans les controverses sur la date d'introduction du statère de Philippe en Gaule [30], et d'un ensemble de constatations concernant l'évolution et les emprunts de contiguïté des types, l'usage d'un système divisionnaire, l'avilissement progressif de l'aloi, la dispersion des coins ou indice charactéroscopique et l'extraordinaire abondance des émissions, les monnaies de la série RA ne peuvent être postérieures au IIe siècle, nous en avons la conviction, et elles ont circulé longtemps : le frai a marqué notre pièce d'un réseau serré, ressemblant à celui des louis de la Restauration et du Second Empire, et *déjà largement constitué au moment de l'apposition de la contremarque n° 2* [31] (fig. 5).

(30) En faveur de l'introduction du philippe par Rome, après la défaite de Bituit (en 121 avant J.-C.) : George Cyril BROOKE, *The Philippus in the West and the Belgic invasion of Britain*, dans *Numismatic Chronicle*, 1933, p. 88-138. La critique de ses opinions a été faite par M. A. BLANCHET, dans *Etudes celtiques*, 1936. Voir DÉCHELETTE, *Manuel d'arch.*, IV, p. 1076 ; Robert FORRER, *op. laud.*, p. 93 et suivantes et pl. I ; Albert GRENIER, *Les Gaulois*, Paris, 1945, p. 148 et 256-258. La question a encore été reprise en ces derniers temps par M. Karl PINK, *Einführung in die keltische Münzkunde, Archaelogia Austriaca*, Vienne, 1950, fasc. 6. L'auteur se rallie à l'hypothèse de l'introduction de l'or par le commerce transalpin entre Rome et la Gaule et fixe le début du monnayage gaulois aux environs du milieu du IIe siècle avant J.-C.

(31) La contremarque n° 1 était trop profonde pour être fréquemment atteinte, mais la contremarque n° 2 a déterminé une surface presque plane de 28 mm² facilement vulnérable, surtout vers l'exergue, et cependant elle n'est pas fortement marquée. Elle n'aurait pas manqué de l'être par une circulation prolongée.




FIG. 11. — 1 : BN 6922 droit ; 2 et 3 : BN 3620aa droit agrandi, revers au module ; 4 et 5 : BN 6897 droit et revers.

Les monnayages locaux à l'échelon de la *civitas* et souvent du *pagus* remplacèrent un jour les séries à circulation étendue, comme si l'autorité centrale ou le lien fédéral avait disparu, sans doute brusquement. La naissance ou la renaissance d'une féodalité, la numismatique l'atteste dans les statères d'or de poids notablement inférieur à 8 g. Et *la soudaineté est indiquée par*

*le poinçonnage*. En effet, avant que pût s'organiser la frappe normale, il fallut partout recruter des graveurs habiles et former un nombreux personnel aux techniques des ateliers. On eut recours, en attendant, au procédé de la contremarque, conférant à la pièce ancienne ou à celle du voisinage une sorte d'indigénat; survivance ou adoption sans lendemain, du reste, car les chefs devaient avoir hâte de faire leur profit du droit nouveau en envoyant à la fonte les espèces du meilleur poids et du meilleur titre, pour obtenir à l'aide du même stock de métal précieux un nombre accru de statères. La monnaie allait devenir locale et cesser finalement d'être acceptée en dehors du territoire d'émission. Même de petites collectivités usèrent du droit monétaire : le nombre des types, dépassant de beaucoup celui des cités, et la floraison des petites émissions isolées et typiquement originales, connues par quelques unités sinon par une seule, en témoignent.

Les Gaulois ont contremarqué d'autres monnaies d'or que celles de la série RA (v. *supra,* note 2). Cependant, la rareté des espèces ainsi modifiées et leur poids, supérieur à 7,50 g. pour tous les statères connus jusqu'ici, montrent un phénomène chronologiquement limité, dont le but était toujours de *donner provisoirement cours à des monnaies émises hors du pays,* en attendant de pouvoir organiser sur place la frappe d'un numéraire local. Cela fait, on abandonna l'usage des contremarques [32].

(32) Les pièces, déjà citées, classées aux Aulerques Cénomans (BN 6901 et 6897, v. *supra,* n. 13) méritent une grande attention. En effet, sur les deux exemplaires, c'est *le même droit* de type et de style étroitement analogues à ce que l'on voit sur la série RA. Au revers de BN 6901 (fig. 12, 3), une jument allaite son poulain et, au-dessus de ce groupe d'un réalisme charmant, est un monstre fabuleux à tête de dragon, armé d'un gros bec recourbé, avec une crinière frangée (Hucher dit: crêtée). A propos de cette pièce, M. Blanchet écrivit dans *RN* (1932, p. 178-179): « l'hippocampe certain ne présente ni crête ni bec crochu. Il faut penser plutôt à une *protomé* de griffon ». Au revers de BN 6897 (fig. 11, 5), un bige au galop à droite; *au droit, une contremarque* circulaire de 7 mm de diamètre montre exactement le même animal fabuleux. — Notre hypothèse paraît rendre compte de tous les faits. Sous le contrôle d'une autorité régionale, s'étendant à une grande partie de la Celtique, avaient été frappées et distribuées des monnaies *au même type de droit, mais à revers distinct selon la destination initiale de l'émission,* revers propre à une cité ou à un groupe politique plus important. Si la contremarque de BN 6897 a été apposée, comme le croyait Hucher, sur une pièce d'un type de revers particulièrement destiné à l'usage des Arvernes, elle n'en est pas moins tardive et date, selon le maximum de vraisemblance, de l'époque à laquelle cessèrent les émissions de la série RA et des isotypes, et commencèrent les productions de numéraire dans des ateliers locaux, destinés à devenir très nombreux. — Notre démonstration aurait pu être tentée à l'aide d'un autre type monétaire, d'un style plus ancien et moins original que celui du type RA, dont la provenance du centre de la Gaule, admise dans les classements traditionnels, ne paraît pas douteuse, mais dont la diffusion est constatée dans une vaste portion de la Celtique, principalement dans la vallée de la Loire et au sud-ouest. Il s'agit de statères attribués aux Arvernes, où l'on lit, au revers, sous un bige, la légende ΦΙΛΙΓΓΟΥ, plus ou moins altérée (p. ex.: La Tour 3614). Signalons en Vendée les trouvailles de Fontenay-le-Comte, d'Aizenay (arr. de La-Roche-sur-Yon), de Challans (arr. des Sables-d'Olonne), dans la Loire-Inférieure, la découverte de la Chapelle-sur-Erdre (arr. de Nantes) (d'après F. Parenteau, *Les mon. des Namnètes, op. laud.,* p. 105-106, pl. I, 2-3), et celle d'un statère à Saint-Philbert-de-




FIG. 12. — 1 et 2 : BN 6901 droit agrandi et en grandeur naturelle : 3 : BN 6901 revers agrandi.

B. — *Pour le monnayage armoricain.*

La contremarque étant destinée à « localiser » une monnaie, le fait de trouver isolément un exemplaire estampillé rend vraisemblable l'appartenance du thème de cette petite surfrappe aux anciens habitants du lieu de la découverte [33]. Or, notre statère deux fois contremarqué donne acte de rapports probables entre les auteurs de deux poinçons, dont le premier (cercle perlé) revient, comme nous croyons l'avoir démontré plus haut, à la population établie dans la région de Morlaix-Lannion (Nord de la cité des Osismes). Le lieu de trouvaille de Basse-Goulaine désignerait les auteurs du second poinçon (hip-

Grand-Lieu (arr. de Nantes), portant une profonde entaille caractéristique et contremarqué au droit, sous l'oreille d'Apollon, par une sorte de feuille trilobée (8,35 g) (PARENTEAU, *Catal. du musée départemental de Nantes et de la Loire-Inf.*, Nantes, 1869, p. 107-108, n° 279). Et c'est à ce type ou à des types apparentés qu'appartiennent le statère d'or contremarqué d'un poinçon assez proche du cercle perlé, classé aux Redons avec un maximum d'incertitude (BN 6757b) (fig. 2, 1-2) et les statères BN 3757 (fig. 1, 1-2) et BN 3668 (fig. 1. 4-5), classés aux Arvernes. — *Remarque :* dans *RN* (1922, p. 121-122, pl. VII, 1), M. Adrien BLANCHET a reproduit d'après un moulage une pièce d'or de même type, contremarquée et entaillée, qu'il croyait originale. Selon les renseignements qu'on lui avait donnés, la pièce, possédée par un bijoutier de Saint-Quentin, avait été achetée en Auvergne par un marchand d'or du Midi. En réalité, la charactéroscopie le prouve, le plâtre provenait du statère de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, volé au musée Dobrée, à Nantes, comme nous en avons reçu confirmation du conservateur.

(33) Cf. A. BLANCHET, *Traité*, p. 483 et 516. La connaissance du gisement habituel des pièces trouvées isolément est l'un des moyens excellents, en principe, de savoir où l'on se servait d'une monnaie « au cours des transactions journalières », au moment de sa perte ou de la « destruction des habitations », qui la renfermaient. Pour cette raison, il est recommandé chaque année, dans le programme du Congrès des Sociétés Savantes, « de signaler dans chaque département les monnaies gauloises que l'on y recueille habituellement dispersées sur le sol ».

pocampe) comme des gens susceptibles de fréquenter la rive méridionale de la Loire, à peu de distance de Nantes, chez les Namnètes. Cette rencontre n'est pas faite pour nous étonner. Elle est dans la ligne d'une évidence assez remarquable, résultant de l'emploi, au Nord de ce qu'on croit avoir été la cité des Osismes, et chez les Namnètes, du même motif du personnage issant, bras étendus jusqu'au contact des membres du cheval [34]. Nous aurons sans doute l'occasion prochaine de rechercher si la numismatique permet de confirmer ou d'infirmer l'existence à Basse-Goulaine, ou dans une contrée toute voisine, d'une société gauloise susceptible d'avoir gravé l'hippocampe sur ses monnaies.

*Décembre 1953.* J.-B. Colbert de Beaulieu.

(34) Cf. *supra*, n. 20. F. Parenteau, dans son *Essai sur les monnaies des Namnètes* (*Bull. de la Soc. arch. de Nantes*, II, 1862, p. 13), écrivit : « Sur vingt pièces trouvées isolément dans le pays nantais, quinze sont du type du génie debout sous le cheval. Depuis douze ans que je réunis des monnaies gauloises, j'ai pu acquérir cette certitude ». — Nous citerons aussi le fait qu'une monnaie de bon or, d'un type original, décrite par Lemière (*op. cit.*, p. 231, pl. III, 18), a été trouvée à Saint-Pol-de-Léon (Finistère, arr. de Morlaix) et à Vertou (Loire-Inf., arr. de Nantes), selon M. A. Blanchet (*Traité*, p. 311, n. 3 et *RN*, 1932, p. 185-186, pl. VII, 17).

Une partie des reproductions et agrandissements illustrant cette étude sont extraits de *L'Art gaulois dans les médailles* (Paris, 1954), avec l'obligeante autorisation de M. Lancelot Lengyel. Les autres photographies ont été communiquées gracieusement par les Editions Corvina, à Montrouge. Les frottis et dessins sont de l'auteur.

# ÉTUDE SUR LA DÉCORATION DES VASES DE MONTANS

par Mme M. Durand-Lefebvre

Montans ne serait-il pas l'un de ces premiers ateliers de Gaule par où se serait diffusée la technique d'Arezzo ? Cette question restée sans réponse pourrait, peut-être, recevoir une solution par l'examen des quelques principaux décors propres à Montans afin de discerner les apports de la Péninsule et les créations nouvelles qui ont pu se produire [1].

Déchelette a reconnu trente-sept types de décorations propres à Montans [2], mais il a affecté du même indice les pièces provenant de ce centre et de ceux de La Graufesenque et de Banassac [3]. M. Blanchet a cité « l'archer rutène » [4], Oswald et Pryce ont étudié les caractéristiques du Sud de la Gaule et y ont reconnu le goût de l'ornement stylisé [5]. Il reste donc à examiner objectivement le décor propre aux ateliers de Montans, recueillant les exemples sur les vases et surtout dans les moules découverts sur place et conservés dans les Musées de Toulouse, d'Albi et de Rodez.

Y eut-il, à Montans, un système cohérent de décoration ? Etait-il propre à ce centre ? Fut-il transmis à d'autres ateliers ? Telles sont les questions auxquelles nous essayerons d'apporter une réponse en examinant les éléments constitutifs principaux : végétaux, géométriques, images humaines et animales, cherchant les lois de leur groupement et tentant d'en dégager des conclusions.

Formes des vases décorés (fig. 1).

Indiquons seulement les formes 29, 30, 37 Dragendorff, les deux premières étant couramment employées et la troisième apparaissant plus tardivement

(1) Nous avons déjà publié toutes les marques de Montans : *Etude sur les vases de Montans du Musée Saint-Raymond de Toulouse*, in *Gallia*, IV, 1946, p. 137-194. — Nous donnons ici les exemples les plus caractéristiques des décors de Montans dont nous avons réuni plusieurs centaines en vue d'une publication ultérieure.

(2) Déchelette, *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, I, p. 76.

(3) Idem, *ibidem*, p. 27, nos 118, 118 *a*; 35, no 168, etc.

(4) A. Blanchet, *Mélanges d'Archéologie gallo-romaine* (1902), p. 118.

(5) F. Oswald et D. Pryce, *Introduction to the study of Terra sigillata* (1920), p. 13, 16, 20 et *passim*.

vers la seconde moitié du premier siècle [6]. Exceptionnellement les formes 11, 34, 60, 62 et 63 Dragendorff, dérivant de types arétins (pour ne pas remonter plus haut), furent utilisées (fig. 1, 1-2, 5)[7]. Enfin, il y a un plateau de la rare forme 39 (fig. 1, 4) [8]. Cette dernière forme a été largement employée dans la fabrique de CN. ATEIVS [9], elle est présente à La Graufesenque [10] et à Lezoux au début du IIe siècle [11] et à Rheinzabern [12]. Si, comme l'a dit Déchelette [13], elle *doit* appartenir aux deux premiers siècles de notre ère, elle s'est conservée longtemps puisqu'on la constate depuis Villanova [14] jusqu'au début du Ve siècle de notre ère [15].

D'après cet aperçu, il est à remarquer que Montans a fait une assez large place aux formes arétines mais que celles qui dominent sont les mêmes que dans les ateliers rutènes et arvernes.

DÉCORATION (fig. 2 à 6).

I. *Eléments végétaux.* — C'est surtout sous forme de rinceaux que les végétaux ont été employés; ils peuvent être à petits éléments ou composés de larges feuillages. Dans le premier cas, les plantes sont surtout conventionnelles, les spires émergent d'une tige timbrée d'astérisques ou de nœuds [16], parfois un motif comparable à la panicule du roseau termine l'une des branches du rinceau [17] mais ce peuvent être aussi les triples feuillages dérivant de la fleur de lis héraldique [18] ou même des trilobes non retrouvés ailleurs (fig. 3, 5) [19]. D'autres pièces présentent des rinceaux plus capricieux où chaque boucle contient deux feuillages dentelés dont l'épannelage peut être réduit à un triangle [20] ou à un demi-cercle [21]. D'autres, enfin, présentent la large feuille du cyclamen propre aux ateliers de Montans [22] (fig. 3, 4).

(6) DÉCHELETTE, *op. laud.*, I, p. 103. — OSWALD et PRYCE, *op. laud.*, p. 95.
(7) DÉCHELETTE, *op. laud.*, I, p. 131.
(8) Cf. Abbé HERMET, *La Graufesenque*, I, p. 9 et 11, pl. 5, 21.
(9) DÉCHELETTE, *op. laud.*, I, p. 25.
(10) Abbé HERMET, *op. laud.*, I, p. 9 et 11, pl. 5.
(11) OSWALD et PRYCE, *op. laud.*, pl. LVII, 1 et p. 198. — DÉCHELETTE, *op. laud.*, p. 318 et pl. VII, 7.
(12) IDEM, *ibidem*, p. 198 et pl. LVII, 2, 5. (CATVLLVS - VERVS).
(13) DÉCHELETTE, *op. laud.*, I, p. 149-150; II, p. 318.
(14) OSWALD et PRYCE, *op. laud.*, p. 228.
(15) Musée de Saint-Germain, n° 395 (trouvé à Paris dans le lit de la Seine). — J. CHOUX et A. LIÉGER, *Découvertes à Toul*, *Gallia*, VII, 1949, 1, p. 100, fig. 14.
(16) Nos 11080, 11083 (Toulouse). — Les numéros supérieurs à 10000 appartiennent au Musée Saint-Raymond de Toulouse.
(17) N° 11230.
(18) 11215.
(19) 11134.
(20) 11162.
(21) 11094.
(22) Type 1171, DÉCHELETTE. — Musée d'Albi.




Fig. 1. — Formes trouvées à Montans. N° 1 : forme 11 Dragendorff ; — n° 2 : f. 34 ; — n° 3 : non identifiée ; — n° 4 : f. 39 ; — n° 5 : f. 63 ; — n° 6 : f. 29 ; — n° 7 : f. 30.

Les grands rinceaux présentent bien aussi certains détails conventionnels comme les rosettes chères aux potiers de l'époque claudienne [23]; encore celles-ci sont-elles disposées différemment à Montans puisqu'elles se superposent par quatre [24], trois [25], deux [26] sur la branche ascendante et pas toujours aux intersections des volutes. Les feuillages sont plus réalistes : on reconnaît la vigne (fig. 5, 2) [27], le lierre (fig. 2, 1) [28] et le chêne (fig. 2, 2) [29]. De plus, le large rinceau n'obéit plus à des lois rigides et ses éléments se détachent du rameau principal en s'incurvant ou en se tordant comme dans la nature, et la spire classique est abandonnée.

II. *Eléments géométriques.* — Les bordures prennent parfois la forme de dents aiguës [30], motif existant déjà à Samos [31] et repris avec ampleur dans les ateliers rhénans [32]. La bordure terminale est non seulement bi-foliée ou pectinée comme dans la plupart des autres centres mais, parfois aussi, elle se réduit à un demi-cercle posé verticalement dont les extrémités sont terminées par un trilobe et le centre ponctué par le groupe des trois feuilles propres à Montans (fig. 5, 9) [33], développement possible des chevrons rappelant les bols de Délos [34]. Parfois, des ornements cordiformes (fig. 5, 7) [35] ou trilobés évoquant l'art arabe (fig. 5, 3) [36], apportent des éléments inconnus ailleurs. Notons aussi dans les bordures des sortes de palissades souvent disposées obliquement et terminées par un fruit, peut-être la grenade (fig. 2, 4) [37].

Sur les panses prennent place les volutes en point d'interrogation supposées dérivées du nautilus [38] et employées par PERENNVS et BARGATES (fig. 2, 11) [39].

(23) OSWALD et PRYCE, *op. laud.*, pl. XXXII, nᵒˢ 43 à 49.
(24) Albi, 11009.
(25) 11083.
(26) 11080.
(27) 10793 (PARATVS).
(28) 11206.
(29) 11246.
(30) 11090.
(31) OSWALD et PRYCE, *op. laud.*, pl. XXX, 14.
(32) IDEM, *ibidem*, XXX, nᵒˢ 97, 102, 105.
(33) 11126.
(34) F. COURBY, *Vases grecs à reliefs, Bibl. des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes*, fasc. 125 (1902), p. 378, 13 (antérieur à 200 avant notre ère).
(35) Propre à Montans, comme les autres décors des moules fig. 5.
(36) 11214.
(37) 11197-11162-11174, etc. Retrouvé aussi à Pergame, F. COURBY, *op. laud.*, p. 405 et fig. 87 nᵒˢ 5, 16.
(38) OSWALD et PRYCE, *op. laud.*, p. 72 et pl. XXXVII, 12, 13, 14.
(39) DRAGENDORFF et WATZINGER, *Arretinische Relief Keramik mit Beschreibung der Sammlung in Tübingen* (1948), pl. XIX, 214, 326, XX, 334, etc.

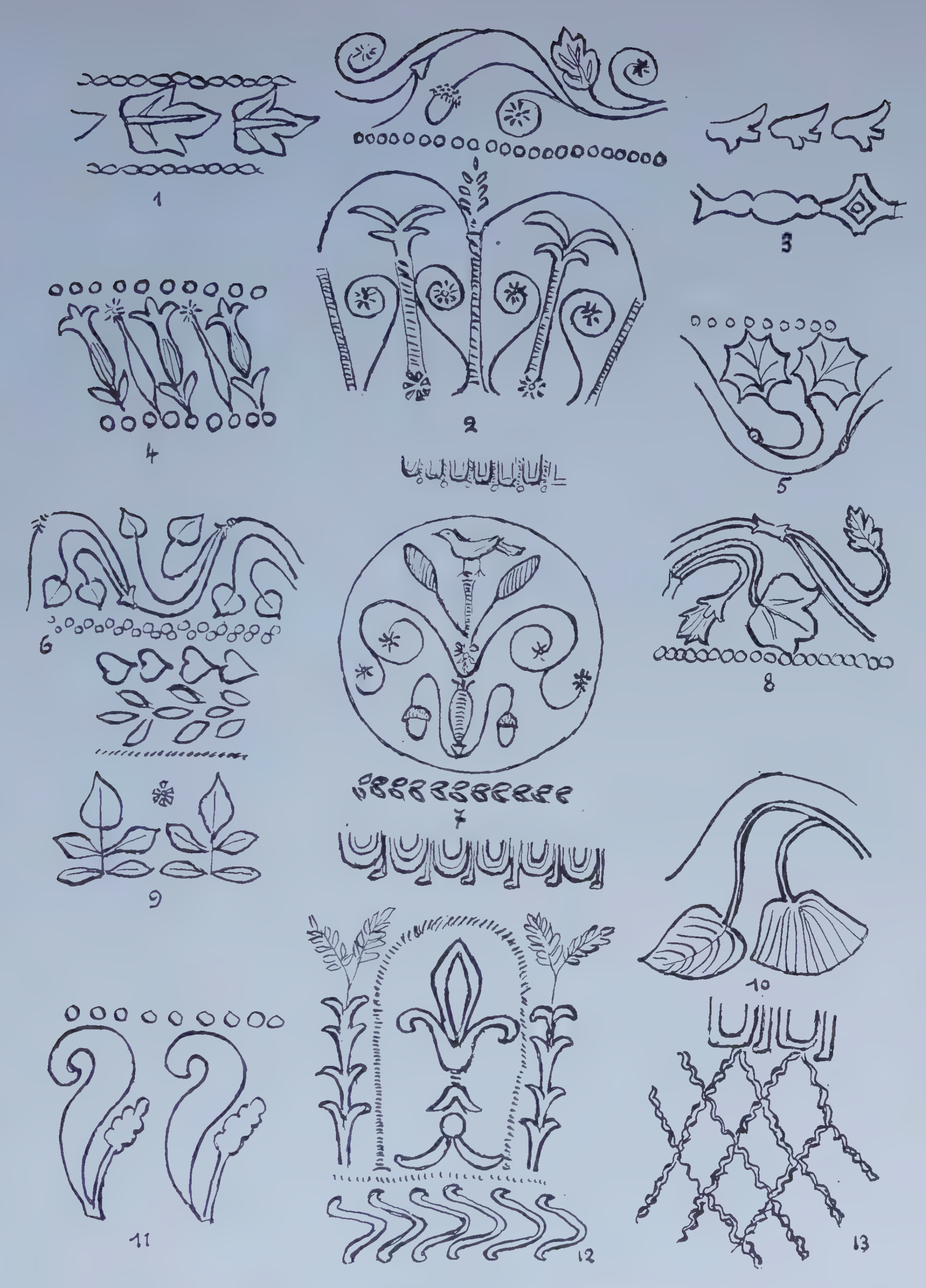



FIG. 2. — Décors de Montans. — 1. Feuilles de lierre (vases) : cf. HERMET, pl. 44, n° 2. — 2. Décor de *Valerus* : nombreux exemples (vases), aucun type exactement semblable. — 3. Moule, décor géométrique de *Paratus*. — 4. Très fréquent (vases et moules) : rappelle le n° 1163 DÉCHELETTE. — 5. Vase. Feuille proche du n° 1171 DÉCHELETTE, employée aussi par *Germanus*. Cf. HERMET, pl. 57, n° 9. — 6. Vase. Rinceau : cf. HERMET, pl. 40, n°s 45-47 et pl. 35 bis, n° 31. — 7. Vase : cf. HERMET, pl. 73, 6 (pas exactement semblable). — 8. Moule et vase : cf. HERMET, pl. 40, 18. — 9. — Bordure de vase, décor inconnu. — 10. Vases : cf. HERMET, pl 40, n°s 37-38-39-40. — 11. Vase et moule de *Valerus* : cf. HERMET, pl. 99, 6 (*Germanus*). — 12. Moule et vases, f. 37, décor non retrouvé (*Nomus*). — 13. Moule et vases : cf. HERMET, pl. 78, n°s 11-17.

Les cannelures ornent le vase de forme 11 [40] et beaucoup de pièces de forme 29 : rudentées, elles alternent avec le câble [41] ou le feuillage (fig. 1, 6) [42], divisées en deux elles se transforment en une longue feuille (fig. 5, 6 et 8) [43] qui, parfois même, remplit toute la cannelure [44] : ce qui, dans ces deux derniers cas, semble présenter une particularité de Montans.

Les cercles entrelacés simples (fig. 5, 12) [45] ou ornés [46] ont une certaine faveur de même que le treillis losangé (fig. 2, 13) [47], mais ce qui est surtout utilisé ce sont les volutes adossées, opposées, plus ou moins ornées et combinées avec une flore conventionnelle (fig. 2, 2 et 7) [48]. Ce motif est tout proche de celui du sautoir emprunté aux modèles grecs [49] et il semble qu'à Montans, comme à La Graufesenque du reste, il donne lieu à diverses combinaisons. Enfin quelques ornements indéterminés sont propres à Montans [50] (fig. 5, 4, 5 et 11).

III. *Animaux.* — Relativement au petit nombre de pièces décorées de cette manière, une place prépondérante a été accordée aux fauves et notamment aux lions. Affrontés, de petite taille, ils foncent, séparés par une longue feuille, répétant ainsi un motif oriental [51]; sur d'autres vases la feuille est remplacée par un arbre, ce qui l'unit encore plus à l'Orient (fig. 1, 4) [52]. Le lion fonçant [53], d'assez grande taille, se trouve sur des médaillons ayant, on ne sait par quelle association d'idées, un petit lapin près de ses pattes (fig. 6, 9) [54]. Le lion est aussi combattu par l'homme, en composition libre (fig. 3, 5) [55] ou en médaillon [56].

Fait remarquable, toutes les images de lion présentent, à Montans, une queue à double courbure dessinant un S, alors qu'ailleurs ce contour n'est que faiblement indiqué ou pas du tout (fig. 3, 5) [57].

(40) Voir fig. 1, n° 1.
(41) 10938 (PRIMVS).
(42) 10935 (NOMVS).
(43) 11235.
(44) 11143.
(45) 11114.
(46) 11185.
(47) 11277.
(48) 11285. Très fréquent dans l'œuvre de VALERVS.
(49) 11251.
(50) 11234.
(51) 10798.
(52) 11286.
(53) Type 262 Déchelette. — 11223-11301.
(54) Type 946 Déchelette. — 11223-11301.
(55) 10933 (VALERVS).
(56) 11106 (VALERVS). 11222.
(57) Cf. Déchelette, *op. laud.*, p. 116 à 124.




FIG. 3. — Animaux et êtres humains : nos 1 et 4 (musée d'Albi), combattants et Bacchus. — N° 2 : moule (Toulouse), gladiateur. — Nos 3 et 5 : moules (Toulouse), animaux et chasse.

Le bœuf ou plutôt le taureau se précipite, tête baissée [58], répondant peut-être au type du cornupète [59], mais encore plus à l'animal représenté sur une amphore de Ruvo [60] et sur des cratères d'Apulie [61]. Il se voit aussi sur des vases de La Graufesenque, notamment sur ceux de GERMANVS [62].

Le cerf est traité avec une finesse remarquable [63] : en action (fig. 6, 10), dans les chasses (fig. 3, 5) [64]; au repos, il est affronté à son semblable devant la touffe d'herbe, ce qui se voit aussi à La Graufesenque [65] et sur des sculptures gallo-romaines [66].

Déchelette a reconnu cinq types de lapins [67] : tantôt, poursuivis, ils figurent dans une composition libre [68], tantôt, immobiles, ils sont souchés à terre (fig. 6, 7) [69], tantôt, enfin, ils accomplissent un saut acrobatique [70].

La chèvre charge le griffon séparé d'elle par un éventail de feuilles posé sur une base architecturale (fig. 3, 3) [71], ce qui est déjà connu dans l'orfèvrerie [72].

Les oiseaux surtout semblent avoir captivé le goût des artistes de Montans, affrontés devant l'éventail de feuilles [73], placés dans des métopes, des médaillons ou des demi-médaillons [74], surmontant une branche de rinceau [75] ou des motifs architecturaux [76]; il n'est guère de compositions animées qui n'en contiennent, mais le type le plus remarquable est l'oiseau à long bec [77] toujours perché sur un ornement : cercles concentriques [78], rosettes [79] ou feuillage [80], ce qui semble propre à Montans.

Les chiens figurent aussi : lévriers petits et allongés à peu près semblables

(58) 11220, type 899 Déchelette.
(59) Déchelette, *op. laud.*, I, p. 136.
(60) *Arch. Zeitung*, 1883, pl. XI. Musée de Naples.
(61) S. Reinach, *Répertoire des vases peints*,
(62) Abbé Hermet, *op. laud.*, pl. 25, 17; 99, I, p. 421.
(63) Type 874, Déchelette. Musée d'Albi. 15; 101, 26. — 11265 (ATTILVS).
(64) 11295.
(65) 10960 (VIC(arvs). — Abbé Hermet, *op. laud.*, pl. 68, 2.
(66) Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs...*, XI, 7675 (Beaumont, P.-de-D.).
(67) Types 942, 943, 946, 947, 951.
(68) 11295.
(69) 11169.
(70) Type 946 Déchelette. — 11223, 11301.
(71) Modification possible du type 1159 Déchelette. — Albi.
(72) Oswald et Pryce, *op. laud.*, pl. XXVII, 5 (d'après *Gaz. Archéol.*, 1880, pl. 1).
(73) 10960. — Type 1014 Déchelette.
(74) 11084 (dans métopes); 10800 (dans demi-médaillons); 11086 (dans médaillons).
(75) 11392.
(76) 11290.
(77) Type 1012 Déchelette.
(78) 10929 (NOMVS). — 11214.
(79) 10796.
(80) Voir fig. 5, n° 8.

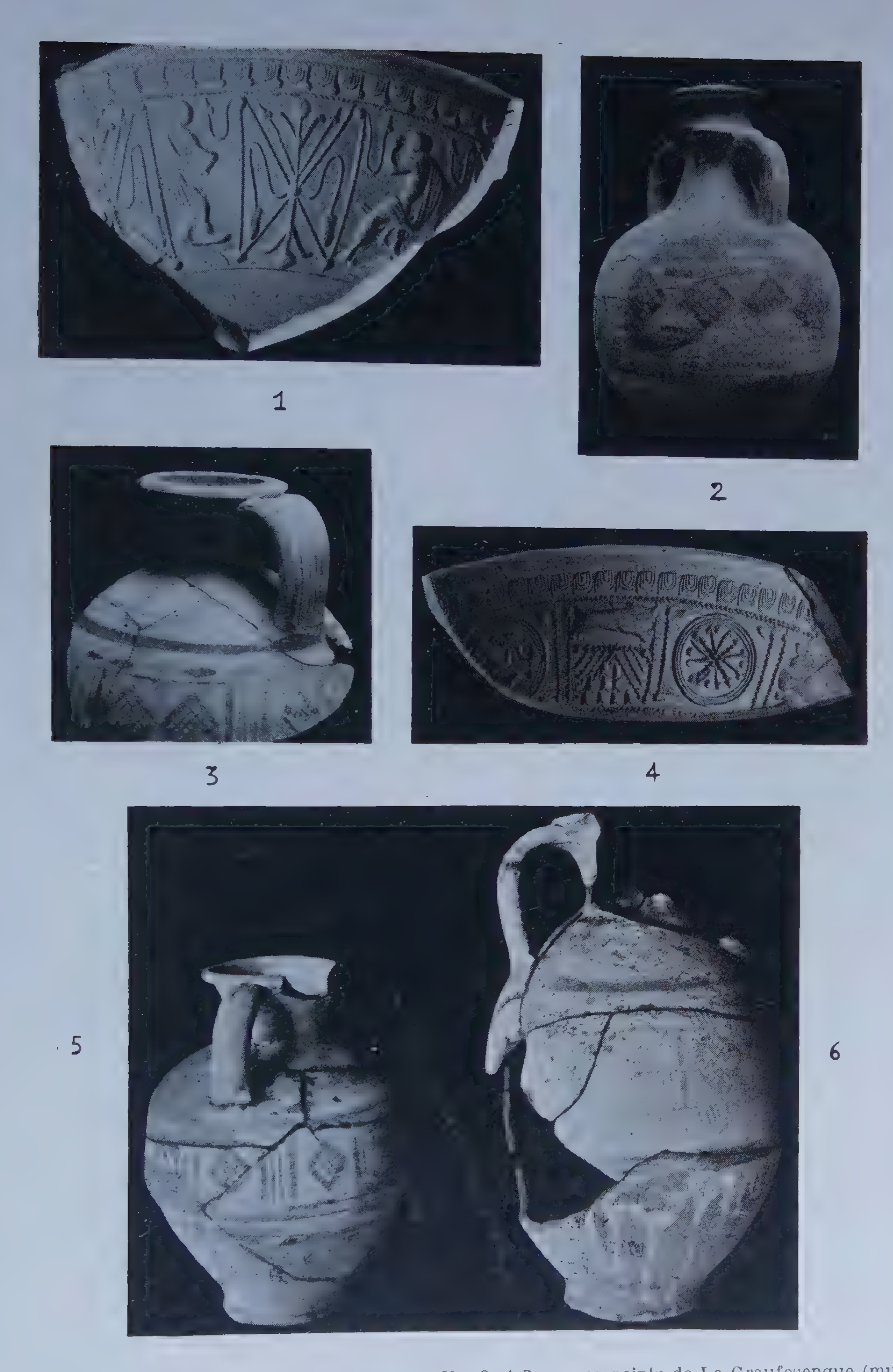



Fig. 4. — N$^{os}$ 1 et 4 : moules de Montans. — N$^{os}$ 2 et 3 : vases peints de La Graufesenque (musée de Rodez). — N$^{os}$ 5 et 6 : vases peints de Montans (musée Saint-Raimond, à Toulouse).

à ceux de La Graufesenque [81], ils prennent une part active aux chasses [82], en décor libre ou disposés dans des médaillons [83].

Pour clore la série des animaux, il reste à mentionner les griffons : parfois d'assez grande taille (fig. 6, 3) [84], ailes dressées ils se précipitent, occupant, en ce cas, la partie supérieure d'un panneau, l'autre étant remplie de pointes de flèches. Aucun type ne correspond exactement à cette image, mais les petits griffons, si souvent interprétés à La Graufesenque, se rencontrent fréquemment [85].

IV. *Représentations humaines.* — Ainsi qu'il a été remarqué au sujet des ateliers du Sud de la Gaule en général, l'homme semble avoir été quelque peu délaissé à Montans. Cependant le très beau moule de PARATVS [86] permet de dire qu'il y eut au moins une œuvre originale (fig. 3, 2) : on y voit une large tête de face aux cheveux si savamment disposés en écailles que l'on peut se demander si elle n'est pas coiffée d'une coquille. Sans doute cette image est-elle un masque scénique, car elle est accotée de deux belles amphores cannelées, car des vases de banquets forment une guirlande et car le rinceau représente la vigne : autant d'allusions aux banquets, ce qui peut, peut-être, se rapprocher de la signature PARATVS. L'exemple est, croyons-nous, unique dans la céramique gallo-romaine, mais peut être comparé à certaines œuvres arétines [87].

Les dieux occupent une place minime : on peut cependant reconnaître un très beau Jupiter assis semblant accueillir un personnage drapé qui s'avance, motif rappelant certaines sculptures grecques et même gallo-romaines (fig. 4, 1) [88]. Mercure, assis ou debout, tenant la longue bourse, Bacchus portant le canthare (fig. 3, 4) [89], enfin le petit Eros de type grec [90] (fig. 5, 6).

Les déesses figurent également : Minerve casquée [91], Diane [92], enfin Vé-

(81) Abbé Hermet, *op. laud.*, pl. 66, 67 et p. 109-111.

(82) 11156 (DIVIXTILVS).

(83) 11099 (FLORVS).

(84) 11069-11074.

(85) Types 503-504 Déchelette; 11219 (LICINVS); 11115-11296 (LIXV ou AXIT, peut-être AXVS).

(86) Moule de forme 37, 10793. — Vase au Musée d'Albi.

(87) Vases de QVARTVS, RASINVS, PERENNVS-TIGRANUS; Chase, *Cat. of Arretine potteries*, pl. XXI 102; XXVII, 106-108.

(88) Type 6 Déchelette. — 10803. Pl. IV, 1. Babelon et Blanchet, *Cat. bronzes Bibl. Nat.*, 19. — S. Reinach, *Répertoire statuaire*, V, 1, p. 7, n° 3. — C. Picard, *Sculpture grecque*, III, 1, p. 345, fig. 120.

(89) 11340.

(90) A rapprocher de : Courby, *Vases grecs à reliefs*, p. 242, fig. 44.

(91) 11327; ne répond pas au type 82 Déchelette.

(92) 11327; ne répond pas au type 63*a* Déchelette.




Fig. 5. — Moules de Montans. Tous ces décors sont propres à cet atelier, et inédits, sauf les nos 1 (Déchelette, *Vases ornés*, feuille 1170, palme 1169), 2 (amphore, *ibid.*, 1078; cratère, 1076; tête, 677) et 6 (cf. Hermet, *La Graufesenque*, pl. 10, n° 32, et les variantes 47, 48, 49).

nus [93], mais, ainsi que cela se produit généralement, ces divinités ne jouissent que d'une faible vogue.

Les combattants sont plus nombreux : voici d'abord l'archer (fig. 6, 1) [94], qui fait partie du répertoire de VALERVS de même que le bestiaire armé d'une fourche (fig. 6, 5) [95], puis les guerriers munis du *clipeus,* représentés dans un mouvement plein de hardiesse et de vie [96]; plus grossiers, le bas du corps voilé par un poinçon d'ove, ils luttent [97], de même que d'autres beaucoup plus rudimentaires [98]; enfin un bel éphèbe dompte les fauves dans un élan vigoureux [99].

En résumé, l'artiste rutène est surtout amateur d'un décor purement géométrique et végétal, confondant souvent les deux. Pour l'ensemble des représentations figurées, tant humaines qu'animales, il affectionne la vie et le mouvement et semble surtout s'intéresser à une conception dynamique, ce qui le rapproche des modèles classiques.

Le décor se répartit par zones, le décor libre étant quelque peu délaissé, bien que pratiqué par VALERVS antérieurement au maître de Lezoux, PATERNVS.

En général, surtout dans les vases de forme 29 et 37, l'artiste de Montans s'astreint à une compartimentation en rectangles et médaillons utilisée couramment à La Graufesenque. Parfois il place ses motifs sous arcades, peut-être inspiré, en cette occurrence, par les œuvres arétines pré-claudiennes [100].

La répartition des ornements est fonction de l'emploi préférentiel de certaines formes, mais le choix des éléments est dicté par le goût personnel et la formation des artistes qui œuvrent à Montans. L'emprunt à l'art classique, aux poteries de Pergame et d'Arezzo est remarquable, et il semble que ce soit surtout ce dernier atelier dont l'esprit domine. Si les moules de Montans contiennent surtout des éléments d'Italie, et en grand nombre [101], c'est que les modèles ont été vraisemblablement transmis par migrations de potiers [102], suivant peut-être leurs compatriotes des armées (camp de Montans). Mais, si ces éléments se retrouvent dans d'autres ateliers, en l'occurrence La Graufesenque

(93) 11327.
(94) 11032, type 168 DÉCHELETTE.
(95) 11106.
(96) Types 118 et 148 DÉCHELETTE; 10958 (RVFINVS).
(97) Type 118*a*, 11076-11077.
(98) Types 580, 581, 610, fig. III, 2. — OSWALD et PRYCE, *op. laud.*, pl. X 5.
(99) Non porté par DÉCHELETTE, 10791 CRESTVS sur vase 37.
(100) OSWALD et PRYCE, *op. laud.*, pl. X, 5.
(101) COURBY, *Vases grecs à reliefs, passim.* — DRAGENDORFF et WATZINGER, *Arretinische Relief Keramik*, 1948, *passim.*
(102) OSWALD et PRYCE, *op. laud.*, p. 273-274.

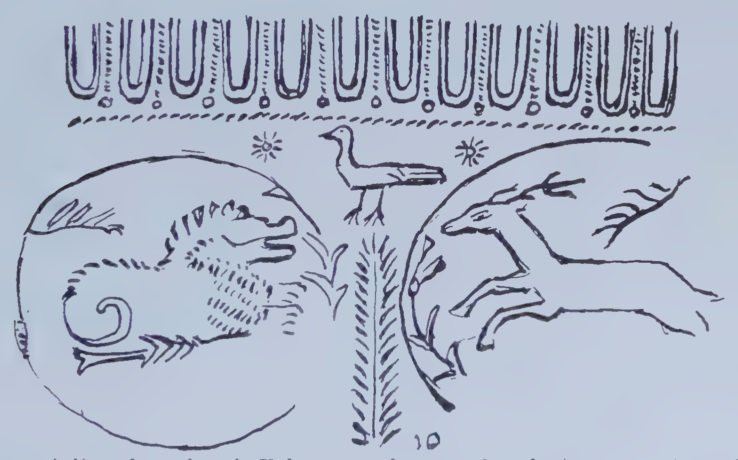


FIG. 6. — Animaux et êtres humains. 1. *Valerus:* archer ne répondant pas aux types HERMET, *La Graufesenque*, pl. 23. 262-264. — 2. Vase, décor inconnu. — 3. Moules (Toulouse): aucun type semblable de griffon. — 4. Vases: aucun décor semblable, mais tête indiquée n° 667 bis, DÉCHELETTE. — 5. *Valerus:* gladiateur (OSWALD *Index*, 1042-1943). — 6. *Valerus:* forme 30, variante (OSWALD, *Index*, pl. XXIII, 461-462), et forme 39 (HERMET, pl. 18). — 7. *Nepos:* lapin au repos, moule. Cf. HERMET, pl. 26, n° 66-69. — 8. Moule: taureau (OSWALD, *Index*, pl. LXXVI, 1888, près d'Aquileia). — 9. Vases et moules forme 37: lion proche de OSWALD, *Index*, pl. LXIII, 1486. — 10. Vase (Albi): lion (cf. HERMET, pl. 25, nos 10-14-19), cerf (cf. HERMET, pl. 27, n° 10), oiseau (cf. HERMET, pl. 28, nos 50 et 65), grande feuille (cf. HERMET, pl. 10, nos 66-68).

et Lezoux, c'est que, probablement, ils ont été retransmis. Il faudrait comparer de très près les ornements communs à ces centres, on y découvrirait certainement des variantes, des interprétations, des copies plus ou moins exactes, attestant la transformation de modèles initiaux comme l'apparition de nouveaux éléments et de nouvelles lois esthétiques. Est-ce à dire qu'il n'y a aucune création ? Il est difficile d'apporter une réponse satisfaisante car si, dans certains cas, il n'y a que copie [103], dans d'autres il peut y avoir novation. L'archer rutène, par exemple, n'est peut-être qu'une modification de l'archer scythe des vases grecs [104], la coiffure étant toutefois différente; il peut encore être l'image d'un Hercule grec [105] ou même la représentation des sagittaires de l'armée [106]; une seule chose est certaine : l'archer de Montans, bien que dans la même attitude, n'est pas le même que ceux de La Graufesenque et de Lezoux, car la forme de l'arc diffère [107].

La bordure faite de têtes de profil, que je crois être propre à Montans (fig. 6, 4), peut être commandée par un estampage de monnaies, mais aussi par une imitation de céramiques telles que le cratère de Capoue [109], ou même des œuvres d'argent plus anciennes comme le bol de Mycènes [110]; quoi qu'il en soit, elle obéit à la même loi esthétique peu commune.

Quant à la question chronologique, il a généralement été admis que les ateliers de Montans et de La Graufesenque étaient contemporains [111]. Seul Oxé a vu, dans le premier, un établissement antérieur [112].

Le nombre de potiers communs à la péninsule et à Montans semble confirmer l'hypothèse de cet auteur [113]. De plus, à Montans, il y avait des potiers antérieurement au Ier siècle, ainsi que cela est prouvé par les vases peints considérés comme sortis d'ateliers celtiques [114]. Ils ont été rapprochés des vases ibériques [115], mais il semble que le décor de Montans (losanges quadrillés), ainsi que la présence d'anses, rappellent surtout certaines pièces de la Pénin-

(103) Bordures de vases à comparer, 11155, 11069, 11074 et bols de Délos, Courby, *op. laud.*, p. 379.

(104) R. Cagnat, in *Dict. Antiquités*, art. *Sagittarii*, fig. 6034.

(105) Pithos de Sybaris (Lucanie), Courby, *op. laud.*, p. 379, fig. 21.

(106) Colonne de Marc-Aurèle et colonne aurélienne.

(107) *La Graufesenque*, pl. 22, n° 264-265, arc dit *patulus*; Montans, arc dit *sinuosus*.

(108) 11309, Toulouse (Déchelette type 667*bis*). Indiqué par Rossignol, manuscrit, Albi, n° 392 avec mention : *décor rare* (p. 52, pl. XXX, 2).

(109) British Museum, *Catalogue*, IV, F. 492

(110) Oswald et Pryce, *op. laud.*, pl. XXVII, 10.

(111) Déchelette, *Vases ornés*, I, p. 129. — Oswald et Pryce, *op. laud.*, p. 11.

(112) A. Oxé, *Die ältesten Terra Sigillata Fabriken in Montans am Tarn*, in *Jahrbuch des deutschen arch. Instituts*, XXIX, 1914, *Anzeiger*, p. 62-75.

(113) Oswald et Pryce, *op. laud.*, p. 273-274.

(114) Déchelette, *Revue Archéologique*, 1909, p. 21. — Id., *Archéologie préhistorique*, IV, pp. 998-1000.

sule, comme le vase de Nesario (Istrie) [116]. Il est cependant remarquable que le Musée de Rodez conserve des vases peints dont le décor est presque identique à celui de Montans, mais dont les formes sont différentes; ils révèlent une industrie semblable dans les deux centres et la datation par la présence de vases peints à Montans se trouve infirmée [117]. De plus, les travaux poursuivis à La Graufesenque en 1950-1951 précisent l'occupation des ateliers dès le Ier siècle avant notre ère [118]. Il serait donc plausible que les deux centres, peut-être unis par des liens étroits, eussent fonctionné de concert, celui de La Graufesenque étant sans doute plus important, exploité peut-être par des propriétaires plus puissants.

*Les éléments décoratifs communs à La Graufesenque et à Montans sont nombreux, alors que les traits qui unissent Montans aux autres centres sont beaucoup plus rares.* Cela prouve entre les deux grands centres un échange plus intense et une association plus intime, sans doute facilitée par la route fluviale du Tarn. Beaucoup de patronymes leur sont communs et ces potiers y interprètent le même décor, ce qui apporte une justification à l'hypothèse d'une communauté entre ces ateliers.

Si la terre n'est pas identique, si la forme 29 figure peu à La Graufesenque alors qu'elle domine à Montans, du moins les décors, leur disposition sur les pièces, offrent-ils une étroite parenté. Cependant, Montans manifeste plus de finesse, plus de recherche décorative, plus d'inspiration hellénique, italique, et même orientale; enfin il adopte certaines formes qui attestent une communication plus intime avec la Péninsule [119]. Peut-être les potiers de Montans ont-ils suivi la Xe légion établie à Narbonne sous Auguste, peut-être étaient-ils venus avec les colons romains fixés dans cette ville depuis 118 avant notre ère. La céramique de ces régions, celle des villes voisines de Montans — Albi, Saint-Sulpice-du-Tarn, etc. —, étudiées et rapprochées, apporteraient peut-être la réponse désirée.

Relais, sans doute, entre l'Italie et le Centre de la Gaule, Montans, riche en argile, put occuper cette place par le grand nombre de ses moules, la diffusion de ses modèles par *tout* le monde romanisé (contrairement à ce qui a été dit), ainsi que par sa remarquable décoration. De cet atelier, la conception de la céramique sigillée dut rayonner vers de nouveaux centres, approximativement

(115) IDEM., *ibid.*, p. 21. — Opinion présentée par M. Gaudron à la Société Nationale des Antiquaires de France, séance du 1-VII-1953.

(116) DÉCHELETTE, *Archéologie préhistorique*, IV, p. 1006, fig. 687.

(117) Fig. 4, nos 2, 3, La Graufesenque; n° 6, Montans.

(118) R. LANTIER, *C. R. Académie des Inscriptions*, 1950, pp. 420-422. — *Gallia*, IX, 1951, p. 108.

(119) Cf. fig. 5.

contemporains. La Graufesenque, Lezoux, Montans sont les grands centres connus, à peu près de même date; sans doute en découvrira-t-on d'autres. Il est en effet raisonnable de supposer qu'il n'y eut pas un point *unique* par lequel les apports classiques ont été transmis : mais nous croyons que Montans fut parmi les premiers.

M. DURAND-LEFEBVRE.

# NOTES

## Tête sculptée du musée de Roanne

Le Musée de Roanne (l'antique *Roidumna*) possède (inventaire n° 2589) une tête de pierre provenant de la collection du Dr. Frédéric Noëlas, qui avait la passion de l'archéologie et fut conservateur du Musée de 1871 à 1888. Malheureusement, il n'a laissé aucune note sur cet objet : on peut seulement supposer qu'il provient de la région de Renaison à Ambierle près Roanne, qui a été le lieu favori de ses recherches archéologiques.



Fig. 1. — Tête du Musée de Roanne (haut.: 0m30).

Cette tête de forme presque cubique, de 0m,20 × 0m,20 à 0m,30 de hauteur, est en grès gris (fig. 1); le sommet et la base sont aplanis, comme si elle avait servi d'imposte dans une construction. Le relief en est assez faible; les traits sont plutôt dessinés que sculptés; la bouche est réduite à un trait. Du reste, la pierre assez grossière ne se serait pas prêtée à un modelé très poussé. L'oreille droite est dessinée en creux sur une surface aplanie et l'oreille gauche n'apparait pas. Derrière la tête, se trouve une cavité de 0m,14 de long, 0m,02 de profondeur, qui est ouverte du côté droit. Ne serait-ce pas le logement d'un tenon de métal, de pierre ou de bois scellé dans une partie fixe ? En ce cas, le côté ouvert aurait servi à glisser latéralement le tenon dans la rainure.

Le visage donne une impression de force, de calme et d'autorité sévère, peut-être due à la gaucherie de l'artiste. On peut se demander s'il s'agit de l'effigie d'un défunt ou d'une divinité. Nous penchons pour la seconde hypothèse, car cette figure semble propre à inspirer la crainte.

On peut comparer cette sculpture à celles de Montceau-les-Mines décrites par M. Louis Armand-Calliat [1] et déposées au Musée de Châlon-sur-Saône ou à celles

(1) *Gallia*, IX, 1951, p. 6[illegible].

— colossales — décrites par M. Thevenot, en provenance de Chorey (Côte d'Or) [2], mais il est difficile de lui attribuer une date. Cette œuvre est-elle le produit de l'art celtique, gallo-romain ou postérieur ? Espérons que la présente publication suscitera des observations et comparaisons capables d'éclairer ce problème.

François DÉCHELETTE.

## LES COLLECTIONS PRÉHISTORIQUES DU PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE (TARN)

La préhistoire du département du Tarn est pratiquement inconnue de tous. Notamment, les « Appendices » du *Manuel* de Déchelette n'y signalent pas plus de Paléolithique que de Néolithique. Aussi nous a-t-il paru bon de demander à M. le Chanoine Farence de vouloir bien établir l'inventaire sommaire des collections du *Petit Séminaire de Saint-Sulpice-la-Pointe,* dont il assure la conservation et qu'il accroit avec persévérance. La majeure partie de ces documents provient de l'ancienne collection Edmond Gabie; ils ont, surtout, été récoltés dans le bassin de confluence du Tarn et de l'Agout et sur les hauteurs avoisinantes. Voici cet inventaire, établi par commune :

### TARN

*Ambres, Cahuzac-sur-Vère, Lisle-sur-Tarn, Mézens, Sainte-Cécile-du-Cayrou :* série d'éclats de silex surtout moustériens.

*Cadalen* (*station Laganelle*) *:* 8 bifaces acheuléens quartz ou quartzite, 52 outils moustériens silex, deux centaines d'éclats silex, un quartz amygdaloïde et des éclats de trois autres stations.

*Coufouleux :* 1 fragment de hache polie, fragments de meules ou polissoirs, éclats silex, pointe de lance en bronze.

*Garrigues, Lavaux, Mézens, Saint-Jean-de-Rives :* haches polies.

*Grazac* (*station Chaubard*) : 26 amygdaloïdes en quartz, ou quartzite, éclats de silex de 4 stations.

*Le Verdier* (*6 stations, surtout Escourou*) *:* belles lames silex, pointes moustériennes, 2 burins, etc. Dolmen : 2 pointes de flèche, éléments de collier, épingle en os.

*Lugan* (*3 stations*) *:* 1 quartzite ovale, 1 amygdaloïde silex, 1 percuteur, 1 fragment polissoir.

*Milhars* (*dolmens de la Vierge et de Grézelles*) *:* éléments de collier, 2 pointes flèches, polissoir à aiguille.

*Murat-sur-Vèbre :* 1 hache polie, 1 grattoir et 1 lame silex.

*Puycelsi* (*grotte du Rouset*) *:* 1 feuille de saule, 1 lame pédonculée, 2 têtes de javelot, 1 pointe flèche, éclats.

*Rabastens* (*3 stations*) *:* 2 quartz amygdaloïdes, 1 ovale, pointes, lames grattoirs, éclats silex.

*Roquemaure* (*station à Réal*) *:* 2 haches polies, 7 fragments de haches polies; pointes, grattoirs, lames et éclats en silex.

*Saint-Michel-de-Vax :* dolmen, éléments de collier.

*Saint-Sulpice* (*9 stations et passim*) *:* 5 haches polies, 20 fragments de haches polies, 27 fragments de meules ou polissoirs, 1 navette, 5 percuteurs, 3 discoïdes quartz, grattoirs, éclats silex.

*Tonnac :* dolmen, pendeloque, débris de fer et de verre.

(2) *Gallia,* V, 2, 1947, p. 247.

### Haute-Garonne

*Bazus, Belleserre, Castarret, Montpital, Saint-Martin-du-Touch, Saint-Simon, Tournefeuille :* amygdaloïdes quartzite.

*Castanet, Escalquens, Launaguet, Montjoire, Montpital, Saint-Geniez, Saint-Marcel, Villaudric :* Haches polies et fragments.

*Azas :* 3 amygdaloïdes quartzite, 9 fragments polissoirs, 2 haches polies et 1 fragment, éclats silex.

*Bessières :* 1 percuteur, 4 haches polies et 2 fragments.

*Blagnac :* 1 navette, 1 hache polie, 1 molette granit.

*Buzet :* 5 amygdaloïdes, 6 haches polies, 3 fragments de polissoir, 3 percuteurs, 1 navette; éclats de silex.

*Castelnau d'Estretefonds :* 27 amygdaloïdes quartzite, 5 haches polies et 2 fragments, 1 ciseau quartzite, 1 percuteur, 1 navette.

*Garidech :* 4 amydaloïdes quartzite, 2 percuteurs, 2 navettes.

*Gemil (station Lasbordes) :* 18 amygdaloïdes quartzite, 1 en silex, 3 navettes, fragments de haches polies, 4 percuteurs. Autres stations : 12 quartzites amygdaloïdes ou ovales, 2 haches polies, 1 percuteur, un 1/2 galet à cupule.

*Montastruc (nombreuses stations) :* 17 amygdaloïdes et 2 discoïdes en quartzite, 2 silex moustériens; 18 haches polies, 3 haches broyeurs, 6 fragments hache polie, 5 navettes, 1 poids de filet, 2 fragments de polissoir.

*Paulhac :* 1 amygdaloïde de quartz, 7 haches polies et 2 fragments.

*Portet :* 2 haches polies, 1 poids de filet, 1 navette, 2 percuteurs.

*Roqueserière (nombreux points de trouvailles) :* 9 quartzites amygdaloïdes ou ovales, 1 belle meule granit; 22 fragments de meule ou polissoir, 4 percuteurs, 39 haches polies et 31 fragments, 1 ciseau, 1 marteau, 2 navettes.

*Saint-Jean-l'Herm :* 1 amygdaloïde quartz, 2 percuteurs, fragments de polissoir.

*Saint-Orens :* 2 amygdaloïdes quartzite, 1 fragment hache polie.

*Toulouse :* 1 hache polie, 3 percuteurs, 1 navette, 1 poids de filet.

*Verfeil :* 1 ciseau, 8 haches polies et un fragment, 2 percuteurs dont un en silex.

### Tarn-et-Garonne

*Canals :* 1 hache polie.

Outre ces objets, le Petit Séminaire de Saint-Sulpice possède une centaine de quartzites *de la région,* mais dont l'étiquette d'origine a été perdue. Il y a en plus une vitrine pédagogique avec des outils d'origine inconnue ou trouvés hors région, en particulier en Afrique, en Egypte, en Amérique, à Badegoule, Bize, Brive, Laugerie-Haute, Limeuil, La Magdeleine, Le Moustier, etc.

Louis Méroc.

# DOCUMENTS COMMENTÉS

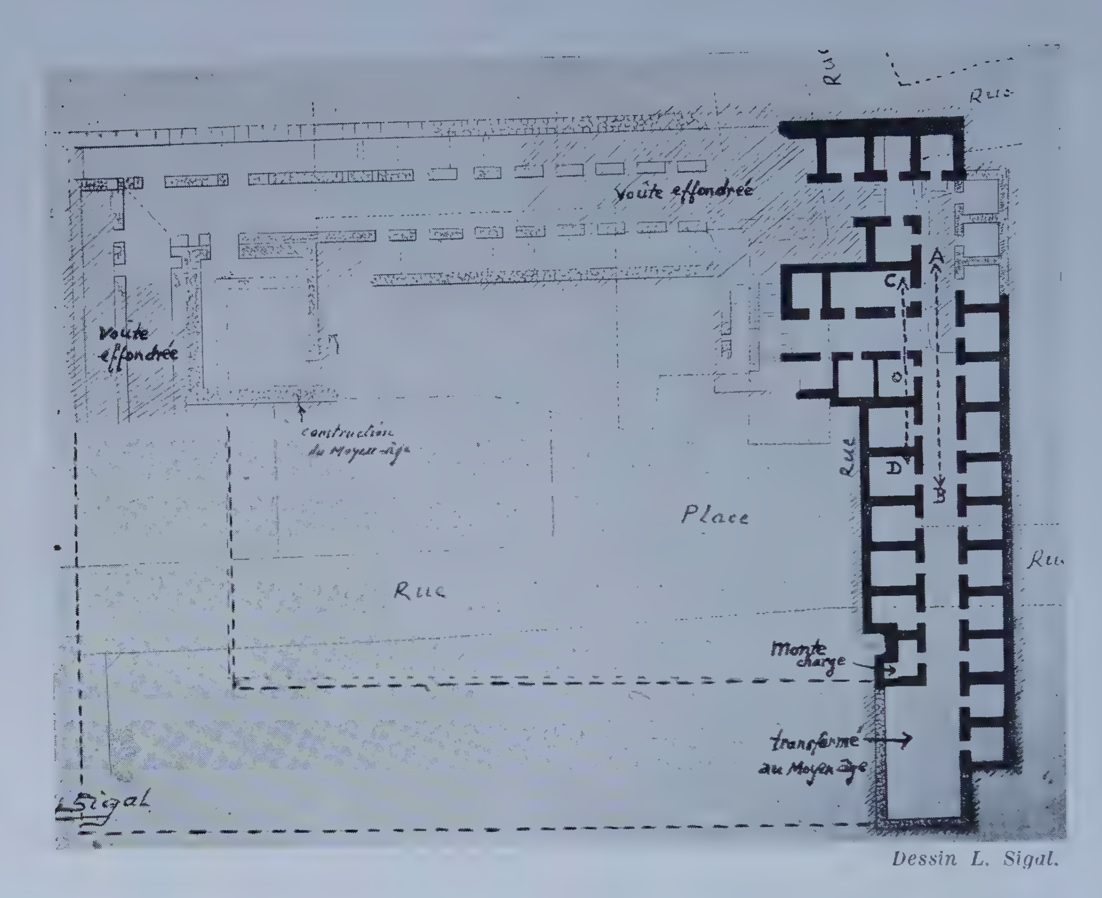
## Les « horrea » de Narbonne

[En 1938 j'avais eu l'avantage de visiter Narbonne sous la conduite de l'abbé Sigal. L'excellent et actif archéologue n'avait pas manqué de m'emmener dans la fouille qu'il était en train de faire des galeries souterraines, rappelant de près les « cryptoportiques » d'Arles, les galeries du forum de Reims, et celles du grand monument de Bavai, et qui devaient constituer comme eux, des *horrea*, réserve des provisions de la ville. Je lui avais demandé de rédiger sur ses fouilles un article qui aurait pu paraître dans quelque Revue. Absorbé par Ensérune et par d'autres travaux multiples, l'abbé Sigal n'a jamais pu faire l'article demandé mais il eut la gentillesse de m'envoyer quelques notes que je crois devoir publier ici. Nul autre que le fouilleur ne pourra donner les détails qu'il a observés, et le monument reste, autant que je sache, inédit. Ces notes étaient accompagnées de plans et de dessins qui resteront des documents essentiels. Je reproduis ici, tels qu'ils m'ont été envoyés, les renseignements de l'abbé Sigal. Cette note est de lui, témoignage tardif de l'activité inlassable à laquelle il a succombé.

A. Grenier].

... *En étudiant les quartiers voisins du Forum et de l'enceinte nord-ouest* j'ai pu découvrir, sous les caves des rues du Lieutenant-Colonel Deymes et Rouget-de-l'Isle et sous la petite place qui marque leur rencontre, et grâce aux subventions de la commission des Monuments Historiques, dégager, explorer, étudier les restes d'une vaste construction d'époque romaine, la seule probablement qui soit demeurée intacte et abordable de la Narbonne antique.

Le plan que j'en ai dressé (fig. 1), non sans peine, à 5 *mètres* de profondeur dans le sous-sol narbonnais, à travers murs démolis et propriétés violées, nous montre deux côtés et une partie du troisième d'un *vaste quadrilatère de 60 (N.-S.) et 40 (E.-O.) mètres de dimensions* formant le sous-sol d'un monument des débuts du Ier siècle de notre ère. Ce sous-sol se compose à l'Ouest d'une galerie centrale de 60 mètres de long voûtée en berceau surbaissé et épaulé parallèlement par deux galeries plus étroites voûtées en berceau continu, et qui furent dans l'antiquité divisées en une série de petites pièces, comme l'indique le plan ci-joint, par des murs de refend dont on voit encore la trace. Toutes ces pièces par des portes de mêmes étroites dimensions ouvraient face à face sur la galerie centrale. Cette galerie centrale est accompagnée, à l'Est de son extrémité nord, d'une aile qui la flanque perpendiculairement et dont le plan, défiguré en partie par des reprises modernes, reproduit celui de la galerie

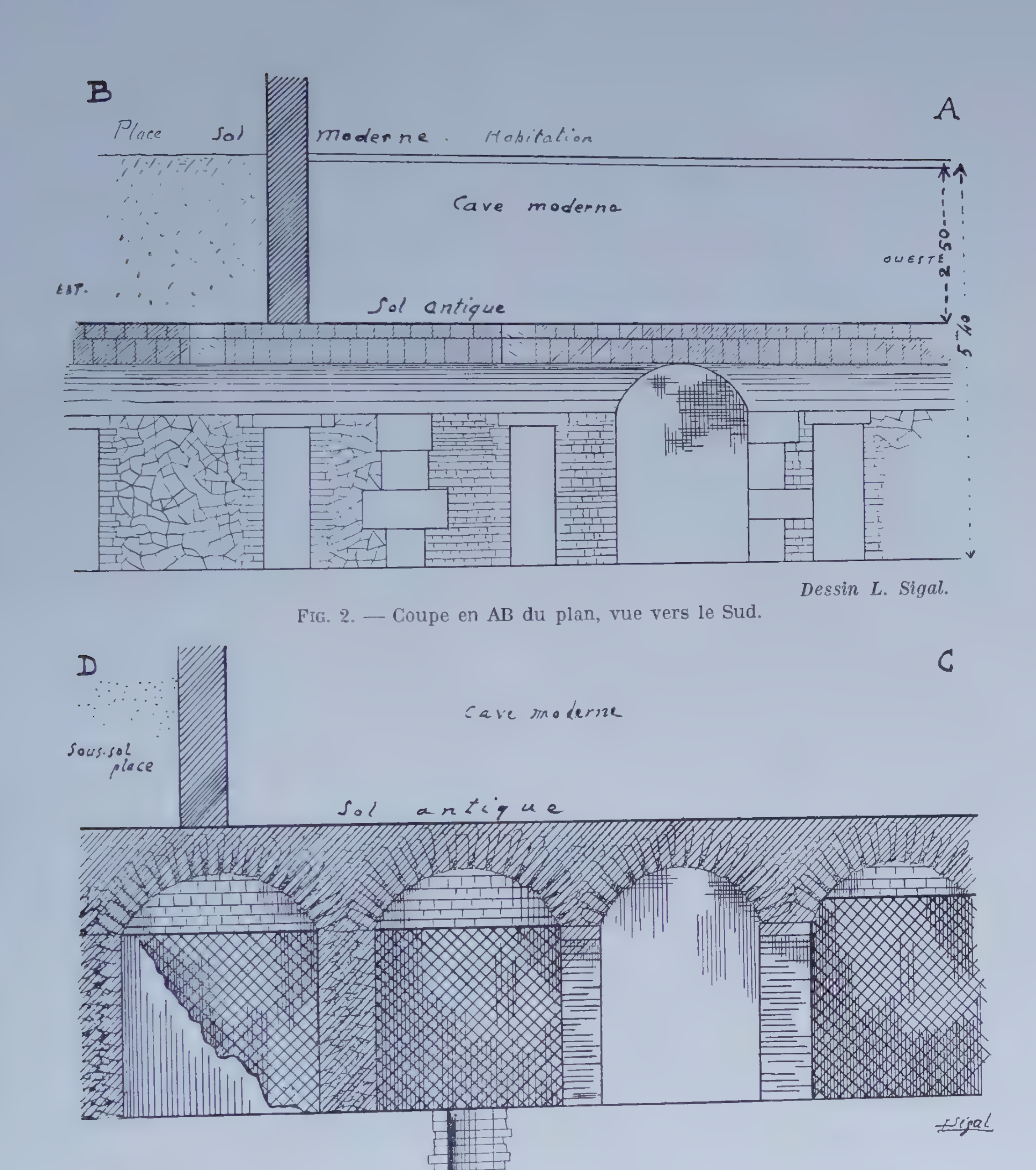



Dessin L. Sigal.

Fig. 1. — Narbonne. Plan des substructions des *horrea*. En noir plein, les parties en construction régulière ne comportant pas de rangs de briques dans les voûtes. Dimensions d'ensemble : 60 × 40$^{m}$. Le Nord est à droite.

centrale, couloir et cellules. La voûte effondrée ne permet d'en explorer qu'une partie.

La partie la plus intéressante, entièrement conservée malgré quelques légères dégradations, c'est la galerie nord, longue de 40 mètres, que j'ai dessinée en noirs pleins, ainsi que l'extrémité et l'aile nord de la galerie ouest (fig. 1. Coupes, fig. 2 et 3). Même galerie centrale surbaissée en berceau communiquant à angle droit avec la grande galerie ouest, mais les chambres qui flanquent cette galerie, avec les mêmes dimensions d'ouverture étroite (0$^{m}$,75) pour les portes, ont des voûtes en berceau surbaissé distinctes et perpendiculaires au berceau central. Ces chambres si nombreuses, comme on le voit d'après le plan, ont les formes et l'aspect des magasins du marché de Trajan à Rome, quoique de dimensions plus réduites (2$^{m}$ × 2$^{m}$ × 2$^{m}$). Beaucoup sont absolument intactes, ayant gardé sur les parois *le stuc rougeâtre antique*, mais ce qui rend la construction digne d'étonnement c'est la conservation dans la galerie cen-




*Dessin L. Sigal.*

FIG. 2. — Coupe en AB du plan, vue vers le Sud.

FIG. 3. — Coupe en CD du plan, vue vers le Sud.

trale d'un appareil admirablement taillé dans une fine pierre blanche, « *opus incertum* » avec gros chaînages de blocs par endroits, et aux angles, petit appareil régulier, allongé, admirablement taillé et que j'ai dessiné à l'échelle (fig. 2). Toutes les parois intérieures des chambres sont en appareil réticulé, souvent parfait, formé de moellons de 0m,30 de long qui opposés deux à deux donnent la cloison de 0m,60.

Le plan (fig. 1) montre en outre les galeries sud et est, que je ne puis décrire. La figure 2 donne l'élévation de la galerie centrale nord à l'intersection de la galerie secondaire ouest et montre le mur du couloir, les portes avec linteau et dimensions de même formule dans tout le monument. On y voit la ligne de base du sous-sol antique à 5m,40 de profondeur au-dessous du sol moderne, et la cave moderne établie au-dessus à 2m,50 de profondeur. La figure 3 montre une coupe faite dans cette même élévation mais dans les chambres, avec puits antiques dans la chambre d'angle N.-E., et la constitution des éléments de la voûte des chambres.

J'ai indiqué en pointillé sur le plan (fig. 1) les rues, la place et les propriétés actuelles dont le monument occupe le sous-sol. Il n'a pas été possible d'explorer le 4e angle et le côté est du quadrilatère, les voûtes étant effondrées au S.-O. du monument. Il n'est pas inutile d'indiquer que la voie cardinale (Rue Droite qui épouse le tracé de la *via Domitia*) longeait parallèlement le côté est (en bas du plan, fig. 1) et que sur le côté ouest (en haut, fig. 1) je soupçonne, l'enceinte s'y adossant, l'emplacement du théâtre antique. Des fouilles que j'espère pratiquer ce printemps en ce quartier présentement en démolition pourront nous renseigner. [Elles n'ont rien apporté de certain.]

Il faut que j'ajoute à cette description que le tracé en noir plein du plan (fig. 1) indique un ensemble d'appareil homogène (*incertum*, réticulé et petit appareil rectangulaire allongé) marquant avec les trouvailles du sous-sol (céramiques de la Graufesenque, 40 à 70 après J.-C.) une construction du Ier siècle (voûte d'arête à l'intersection des couloirs avec claveaux appareillés). Cette partie se soude mais ne se confond pas avec le centre de la partie ouest, celle-ci, comme l'indique le plan, ayant des dimensions légèrement différentes, un appareil de gros blocs ou de moellons très irréguliers que j'ai différencié dans le croquis, et à l'intersection de ses berceaux, *une triple rangée de briques* disposées en long constituant l'arête prise entre les moellons (fig. 4). Il n'est pas commode de distinguer quelle partie est antérieure à l'autre.

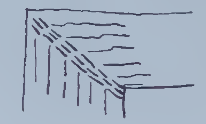


Fig. 4. — Arête à triple rang de briques à l'intersection des berceaux de la galerie ouest.

Quant à la destination, autre problème. Toutes les portes des cellules du monument ont les mêmes dimensions, 0m,75 de large (sauf réfection du Moyen Age) et les mêmes linteaux, mais aucune ne porte dans ses montants trace de fermeture. La dernière chambre au fond à l'Est dans l'aile nord montre, dans son angle sud-est, l'emplacement d'un monte-charge. Je me demande si ce sous-sol ne nous indique pas les caves-réserves d'un grand entrepôt, magasins généraux ou docks, comme il y en a dans les ports de commerce, tels que les *horrea Epagatiana* d'Ostie. Sidoine Apollinaire parle des *horrea* de Narbonne, qui, comme notre monument, devaient avoisiner le *forum*.

† Abbé Louis Sigal.

## Les galeries souterraines du forum de Reims

Il existe, en plein cœur de Reims, au croisement même des deux grandes rues qui perpétuent le *decumanus* et le *cardo*, une grande galerie souterraine avec un retour, restes évidents d'un ensemble rectangulaire, dont le long côté s'aligne sur le *cardo*, orienté au N.-O. Cet ensemble occupait une partie du *forum* de la cité, aujourd'hui place du Forum ou Place des Marchés (fig. 1). Découverte au XIXe siècle, comblée, puis dégagée à nouveau après 1918, cette galerie, seul vestige avec l'arc dit « Porte de Mars » du passé gallo-romain de Reims, est aujourd'hui ouverte à tous vents et défigurées par des réparations de fortune. On attend sa publication détaillée par M. Poupée.

Le long côté a une cinquantaine de mètres de long, toutes ses voûtes sur les 13 doubles travées visibles avec la ligne axiale de piliers, et se prolongeait plus loin vers le Sud, où la galerie est aujourd'hui obstruée (fig. 2). Le retour comporte des piliers d'angle plus gros que les autres, de forme rectangulaire ou carrée, et 2 travées y sont visibles : c'est vraisemblablement le petit côté, aujourd'hui obstrué vers l'Ouest. Sur les dimensions totales de l'édifice, on n'a aucune indication : il pouvait fort bien avoir sur son long côté le double de sa longueur actuelle, soit une centaine de mètres, ce




Fig. 1. — Situation des galeries souterraines dans la ville actuelle de Reims. Elles sont alignées sur le *cardo*, c'est-à-dire au N.-O.

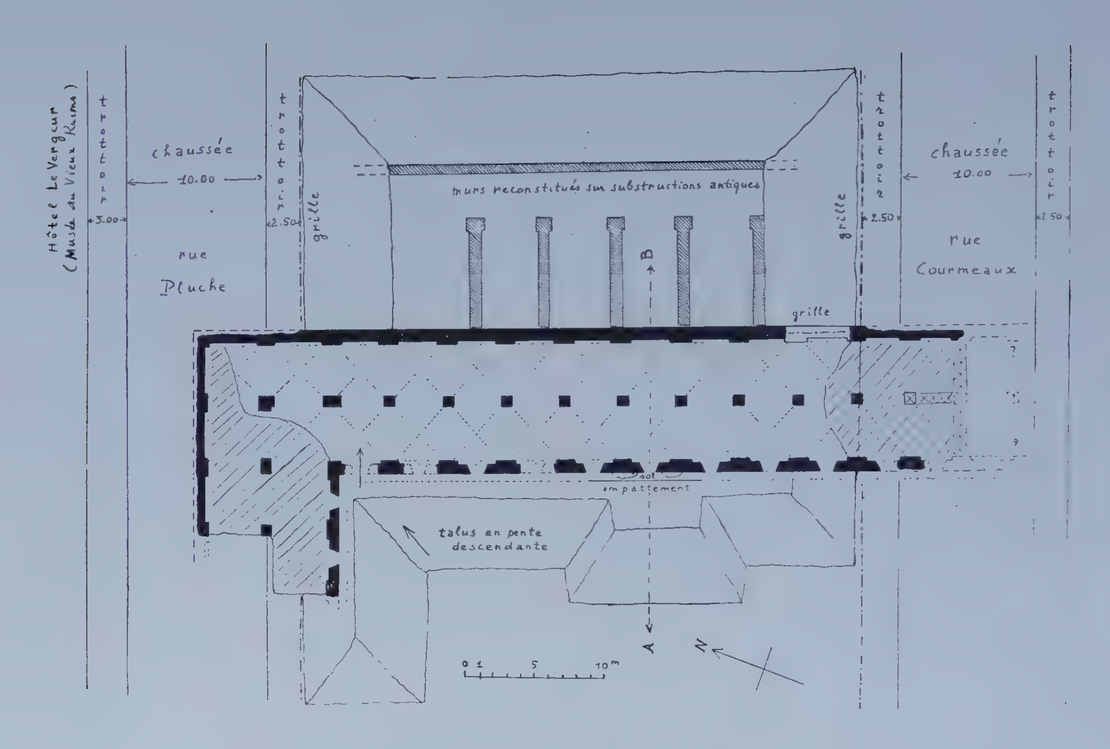



FIG. 2. — Plan des galeries souterraines du « forum » de Reims (1953). Les deux extrémités, hachurées, sont remblayées presque jusqu'aux voûtes. Les croisillons, à droite, désignent les murs modernes et une pile refaite. Les murs hachurés, en haut, sont refaits sur des substructions aujourd'hui invisibles. L'ouverture marquée d'une flèche (entrée actuelle) est un soupirail antique élargi à l'époque moderne; celle qu'occupe une grille est une brèche moderne.

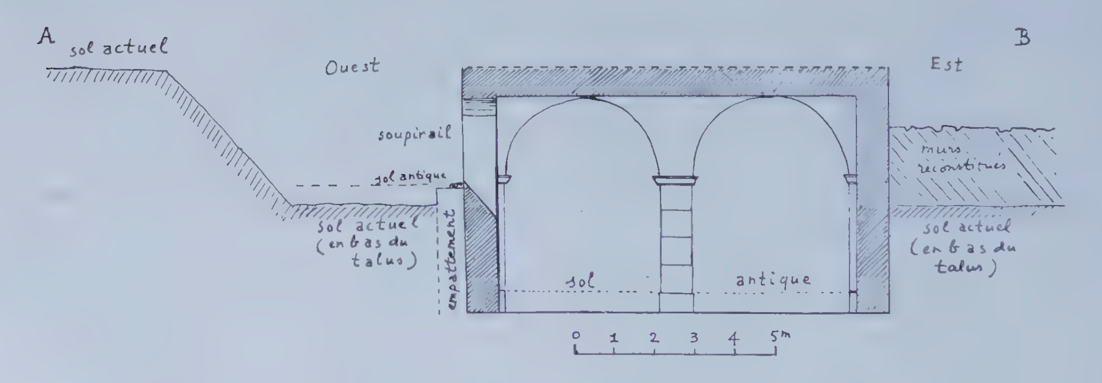



FIG. 3. — Coupe Ouest-Est, en AB du plan fig. *dum :* hachurer l'empattement, comme le mur
sol. *A droite,* murs extérieurs refaits. — *Addenmer* le trait vertical qui les sépare.
avec lequel il fait corps, et suppri2. *A gauche,* aire intérieure de l'édifice avec son

qui amènerait son extrémité sud à l'alignement du *decumanus;* mais c'est là une conjecture. (A titre de comparaison, indiquons que les « cryptoportiques » d'Arles ont près de 90 mètres et 20 piles sur les grands côtés, près de 60m et 12 piles sur le petit).

Les murs sont en petit appareil à rang de briques, seuls les piliers étant en pierres de taille, avec une corniche moulurée (fig. 3). Le sol actuel est plus bas, au centre, que le sol antique qui est indiqué par un ressaut à la base des piliers. Des niches peu profondes sous arcade de pierre et de brique sont ménagées dans les murs des galeries : celles qui sont du côté de l'aire intérieure du rectangle sont percées de grands soupiraux à glacis incliné, dont la plupart sont actuellement bouchés de matériaux modernes, mais qu'un examen attentif permet toujours de retrouver. Du côté de l'extérieur, il n'y a pas de soupiraux dans les niches (fig. 2).

A l'extérieur des galeries et dans l'aire qu'elles délimitent, un élargissement de la base du mur supportait le sol de béton de l'aire, dont quelques plaques restent en place le long du côté ouest (fig. 2) : ce sol est bien au niveau du bas des soupiraux (fig. 3). A l'extérieur et à l'Est de la grande galerie, cinq murs s'appuient sur elles : construits après elle, ils sont aujourd'hui conservés dans le sol, mais reconstitués au-dessus. Ils délimitaient peut-être des boutiques, dont le niveau est actuellement difficile à vérifier.

Ces galeries souterraines portaient-elles des portiques au rez-de-chaussée ? Il ne reste aucun vestige qui permette d'étudier cette question. Le sommet des voûtes est au niveau du sol actuel de la ville. Le sol de l'aire intérieure antique est à mi-hauteur du sol actuel et du sol des galeries (fig. 3) : celles-ci étant éclairées par des soupiraux étaient certainement souterraines dans l'Antiquité. C'est tout ce qu'on peut dire. Il n'y a pas actuellement de vestiges visibles d'escaliers permettant de descendre dans ces galeries, ni d'ouverture de ces galeries sur l'extérieur ou sur l'aire intérieure. Toutefois, la grande brèche actuellement fermée par une grille, à l'Est (fig. 2, à droite), a pu être un de ces accès, par exemple au milieu de la longueur présumée de cette galerie.

Destination : le rapprochement s'impose avec les soi-disants « Cryptoportiques » d'Arles, avec les petits « *horrea* » de Narbonne, avec le grand édifice de Bavai. Promenoirs souterrains ? La construction est belle, imposante comme à Arles, moins soignée toutefois (certainement plus récente : les rangs de brique interdisent de la dater plus tôt que le IIe siècle); il y a des enduits dans les fonds de niche, qui formaient peut-être sièges; les soupiraux, nombreux, devaient éclairer suffisamment; l'ensemble, construit sur un sol crayeux, ne devait pas être humide comme à Bavai, où les « murs doubles » sont destinés à combattre l'humidité. *Horrea* ? Il y a toute la place pour d'amples provisions, et la tradition des « caves à blé » a traversé tout le Moyen Age.

La poursuite des fouilles de Bavai, le dégagement et la remise en état des galeries de Reims, une étude comparée de ce type d'édifice, quatre fois représenté en Gaule et rarement ailleurs (Grottaferrata, près de Rome), permettront sans doute de résoudre le problème.

Paul-Marie DUVAL.

# INFORMATIONS

## ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES

### VIIIe Circonscription

M. Franck Bourdier, directeur

Au cours de l'année 1953, de nombreuses recherches ont été faites, apportant des éléments nouveaux capables de compléter et de modifier partiellement la mise au point parue dans la précédente chronique (*Gallia*, X, 1952, p. 78-84). Mais beaucoup de ces recherches n'ont pas encore été publiées, certaines ne font que commencer, il est donc préférable de réserver pour un compte rendu ultérieur un exposé d'ensemble des résultats obtenus. Je me bornerai ici à une très brève énumération.

#### Ain

*Rossillon.* — Continuation des fouilles de la *grotte des Hoteaux*, par MM. Méneroud et Cretin.

#### Haute-Savoie

*Veyrier-du-Lac.* — Découverte par M. Bégneu d'ossements humains et de fragments de poteries, probablement de l'Age du Bronze, au *Trou du Renard*, en surface dans une étroite galerie souterraine de la montagne de Veyrier.

*Brison.* — Une faucille probablement de l'Age du Bronze, trouvée dans le *Massif des Bornes*, à Brison, a été publiée par P. Guichonnet [1].

(1) *Annales Savoisiennes*, I, 1949, p. 68-69.

#### Jura

*Arlay.* — Reprise de fouilles par J. Combier dans la station magdalénienne.

*Blois-sur-Seille.* — Des sondages de M. Grelet dans la grotte de *Chaumois-Boivin* près de *Blois-sur-Seille* ont amené la découverte d'une faune froide et laissent espérer l'existence d'une station du Paléolithique supérieur.

On déplore de regrettables fouilles clandestines dans la région jurassienne.

#### Loire

Un intéressant relevé d'ensemble ronéotypé sur les gisements préhistoriques du Roannais, avec bibliographie, a été établi par M. Larue.

*Ambierle.* — Une gravure schématique, probablement protohistorique, en forme de caractère chinois, a été découverte sur le rocher de *Roc-Maurettin*, par MM. Justin et Perichon.

#### Rhône

*Limonest.* — M. Escalon de Fonton, au cours d'une course commune, a découvert un éclat de silex d'origine incontestablement humaine dans les limons jaunes à manganèse de la tuilerie de Limonest, près de Lyon; c'est la première fois que l'on recueillle, dans le bassin du Rhône, un outil dans ce niveau géologi-

que, qui correspond probablement au loess ancien moyen à points noirs du Bassin de Paris.

*Villefranche-sur-Saône.* — La monographie de la très basse terrasse à industrie moustérienne, annoncée dans le précédent compte rendu, a paru [2].

SAÔNE-ET-LOIRE

*Mâcon.* — Continuation des recherches de J. Combier et F. Bourdier sur le loess récent à industrie moustérienne de la gare de Mâcon.

*Mellecey.* — Sondage dans la grotte à industries moustérienne et aurignacienne de *Germolles* par H. J. Delporte.

*Viry.* — Fouille soigneuse d'une petite cavité contenant du Paléolithique supérieur à *Viry* près de Charolles (MM. Horiot et Molin).

*Chassey.* — Au *camp de Chassey,* des sondages préliminaires, dans un des retranchements, ont été exécutés par M. Parriat.

DRÔME

*Chatillon-Saint-Jean.* — On a recueilli à *Chatillon,* dans la basse vallée de l'Isère, la plus ancienne faune avec Renne connue en France; elle remonterait au Mindel [3].

SAVOIE

*Domessin.* — Mise au jour d'un polissoir à rainures.

(2) F. BOURDIER et H. GAUTHIER, *Annales de l'Université de Lyon,* section C, fasc. 8, 1953, p. 31-50. 5 fig., bibliogr.

(3) F. BOURDIER, J. COMBIER, H. GAUTHIER, *C. R. Acad. des Sc.,* t. 235, 1952, p. 514.

*Maurienne.* — De nouvelles roches à cupules ont été découvertes par M. J. Blanchard.

Parmi les recherches géologiques pouvant intéresser les archéologues, signalons la découverte du *Rhododendron ponticum* dans le niveau à lignites interglaciaires de la *région de Chambéry* qui indique un climat très ensoleillé mais relativement humide pendant le Riss-Würm [4]. Des indications précieuses sur l'évolution climatique des Alpes françaises pendant le Post-glaciaire découlent des recherches très étendues de J. Becker sur les pollens des tourbes alpines [5].

Une étude sur les galets de quartzite éclatés par des chocs naturels et contenus dans les moraines glaciaires du Bas-Dauphiné et des Dombes a montré que certains de ces galets ressemblent, à s'y méprendre, aux industries de la Pebbles-Culture, du début du Quaternaire; il est possible que de tels galets aient servi de modèles aux premiers outils taillés par l'homme [6].

Enfin, les données géologiques et archéologiques fournies par la VIII^e^ Circonscription tiennent une grande place dans deux notes de synthèse que j'ai consacrées, l'une à l'histoire du Bassin du Rhône pendant le Pliocène et le Quaternaire [7] et l'autre aux corrélations entre les glaciations et les industries humaines en France [8].

Franck BOURDIER.

(4) Georges DEPAPE et Franck BOURDIER, *Trav. du Labor. de Géologie de Grenoble,* 30, 1952, p. 81-102, 2 fig., 2 pl., bibliogr.

(5) *Mém. Serv. Carte Géol. Alsace et Lorraine,* 11, 1952, 63 p., 18 fig., bibliogr.

(6) F. BOURDIER, *Bull. Soc. Préhist. Française,* 50, 1953, p. 436.

(7) *Geologica Bavarica,* n° 19, *Zum Quartär der Alpen...,* München, 1953, p. 114-132, 3 fig., bibliogr.

(8) *Comptes Rendus du IV^e^ Congrès de l'I.N.Q.U.A.,* Rome, 1953 (en cours de publication).

## IXe Circonscription

M. Louis Balsan, directeur

### Aveyron

*Salles-la-Source.* — *Le dolmen V de Montaubert* est situé au Nord de la bergerie de ce nom (E.-M. feuille 207, N.-E., car. kil. 616×239,9), non loin du groupe étudié par Mortillet et l'abbé Cérès [1]. Le tumulus qui le recouvrait était très peu marqué et mal délimité. La table manque. La *cella,* orientée N.-O.-S.-E., mesure 3m,55 de longueur sur 1m,17 de largeur maximum; le montant S.-O. est formé d'une dalle de 3m,55 de longueur, partagée en deux, celui du N.-E. de deux dalles de 134 à 150cm de longueur. L'extrémité N.-O. est fermée par un mur informe de pierres sèches. Au milieu de la chambre une dalle vaguement quadrangulaire, de 0m,65 de côtés, reposait à plat sur le rocher formant sol. Tous les éléments sont en calcaire local. La chambre ne renfermait ni ossement ni trace d'ossement. Nous avons recueilli seulement, sur la dalle du centre, un éclat de quartz taillé.

Après comparaison avec de nombreux dolmens de la région, nous devons conclure que ce mégalithe n'a jamais été utilisé comme sépulture. Le dolmen le plus soigneusement fouillé par nos prédécesseurs nous a toujours donné quelques restes d'ossements ou de mobilier, surtout dans les interstices du sol. Ici les recherches les plus minutieuses ne nous ont absolument rien révélé. Peut-être faut-il le faire entrer dans la catégorie des monuments « honoraires », comme il s'en trouve souvent à l'époque de Hallstatt dans la région [2].

*Nant.* — *La grotte de Carbonies* est située sur les pentes du Larzac, rive gauche de la Dourbie, à quelque 3 ou 400 m. au Sud de la ferme des Carbonies (E.-M. feuille 220, N.-E., car. kil. 674×199,1). Elle a été découverte récemment par les jeunes spéléologues de l'*Alpina.* Dans les deux petites salles de cette caverne se remarquent des foyers préhistoriques dans lesquels abondent les tessons de vases. Cette céramique, très diverse, présente des anses funiculaires, des tenons de préhension, etc... et semble appartenir à l'Énéolithique. Les recherches vont se poursuivre.

### Lozère

*Saint-Georges de Lévéjac.* — La petite enceinte de *La Calcidouze,* du type dit « cap-barré » bien connu dans la région des Grands Causses, se trouve sur une pointe du causse de Sauveterre qui domine les Gorges du Tarn, au-dessus des Détroits, à 1.500 m. au S.-E. de *La Calcidouze* (altitude vers 883 m.) (E.-M. feuille 208, N.-E., car. kil. 675,5×223,2). Un mur en pierres sèches, éboulé, de quelque 15 m. de longueur sur 6 m. de largeur maximum, défend une pointe de la montagne d'une cinquantaine de mètres de longueur. Cette enceinte se trouve à 3 km. 500 à l'E. de celle du Point Sublime, à 7 km. au S. de celle de Maldefred et à 3 km. 500 à l'O. de celle de Rouveret, déjà connues.

*Hures.* — M .Camille Hugues nous signale la station de *la Fontaine de Nivoliers,* dans la partie nord de la petite

(1) G. de Mortillet, *Fouilles des dolmens de Montaubert et de Nauguiès (Aveyron), Matériaux...,* t. XIV, 1879, p. 409-424.

(2) L. Balsan, *Fouilles archéologiques 1939-40, P.V. Soc. Let. Sc. Arts Aveyron,* t. XXIV, 1946, p. 85.

combe qui s'ouvre entre Fremma et Nivoliers sur son versant occidental, au pied de rochers dolomitiques. Des marches ont été taillées dans le roc pour aller puiser de l'eau en toute saison et deux abreuvoirs ont été creusés à proximité, à la base d'un grand pilier de dolomite. Aux abords immédiats du point d'eau, sur la pente et au Nord, en direction d'une bergerie voûtée, les débris de poteries primitives foulées par le passage incessant des bêtes à laine sont particulièrement abondants. Ce sont le plus souvent de menus fragments de terres cuites rouges ou noires. Il a été recueilli en outre deux morceaux de meules plates en grès et une base de corne de bœuf, extraite avec quelques tessons de poteries d'une poche remplie de sable dolomitique.

*Fraissinet-de-Fourques.* — M. C. Hugues signale la *station du col de Perjuret.* Quelques silex débités au S.-E. du carrefour des routes de Florac à Meyrueis et de Perjuret à Cabrillac.

*Collet-de-Dèze.* — M. C. Hugues signale que MM. Salles et Jouanen, instituteurs, ont découvert non loin des limites du Gard et de la Lozère, près du hameau abandonné de *Meyrières,* un promontoire schisteux où l'on remarque des encoches qui peuvent avoir été taillées avec des outils métalliques. Mais il est des cupules circulaires, moins profondes et d'aspect plus ancien, analogues à celles qui accompagnent les signes gravés de Combe-Fère, au-dessus du Castanet de Blannaves, en territoire gardois, au voisinage immédiat de sépultures mégalithiques.

Louis Balsan.

## X^e^ Circonscription

M. Louis Méroc, directeur

### Tarn

*Penne : grotte de la Magdeleine.* — Cent mètres à l'Est du hameau de la Magdeleine, commune de Penne, dans la falaise calcaire qui longe la rive droite de l'Aveyron, la Grotte de la Magdeleine ouvre ses trois entrées superposées. Nombreux sont ceux qui les avaient visitées sans rien y remarquer. Le 22 juin 1952 M. Henri Bessac qui passait une partie de son congé de fonctionnaire colonial chez le capitaine Vesperini, propriétaire de l'ensemble du hameau, visitait à son tour ces grottes lorsqu'il y découvrit des sculptures absolument remarquables, situées au voisinage immédiat de l'entrée de la grotte du niveau intermédiaire. Là, dans une galerie large de 3 m. environ, en pleine lumière du jour, on voit :

— sur la paroi droite :

*a)* à cinq mètres de l'entrée et à deux mètres de hauteur par rapport au sol, un beau cheval aux pattes courtes et aux formes un peu lourdes, dont la silhouette est profondément gravée dans la roche. Il est très classique;

*b)* deux mètres plus loin et à la même hauteur, une femme nue à la silhouette relativement fine, étendue sur son côté droit. Tandis que sa jambe droite est allongée, la gauche est repliée, le pied reposant à plat. Son torse, d'où pendent les deux seins, est légèrement relevé, tandis que sa tête s'appuie sur son bras droit formant équerre;

— *sur la paroi gauche :*

*c)* exactement en face de ce premier personnage, et lui faisant pendant, une

seconde femme également nue dans une position presque identique. Sur celle-ci, le triangle suspubien a été vigoureusement souligné. Ces deux représentations féminines exécutées en bas-relief puissant émergent littéralement de la roche. Les jambes en parfait état ont le mieux résisté aux outrages du temps, les bustes ont déjà passablement souffert, des têtes on ne distingue que la masse et l'on ne peut dire si le visage avait été traité ou si, comme il est de règle dans l'art préhistorique, le sculpteur l'avait négligé. La patine de ces sculptures et les desquamations successives qu'elles ont subies du fait des agents atmosphériques se retrouvent identiques sur la paroi rocheuse de la grotte et constituent la meilleure garantie de leur authenticité. Par le type féminin qu'elles représentent les Vénus de la Magdeleine sont fortement apparentées à celles du *Roc aux Sorciers* à Angles-sur-l'Anglin [1], mais l'aisance avec laquelle l'artiste les a campées dans une position pleine de naturel et de vie les élève à un niveau encore inconnu dans l'art pariétal préhistorique.

*d)* Immédiatement au-dessous de la figure C apparaît un bison gravé profondément mais placé dans une position si difficile que l'artiste a dû concentrer ses traits, ce qui en rend aujourd'hui la lecture malaisée. Chacune de ces figurations a environ 1 mètre de longueur et 0m,70 de hauteur.

Ce sont là les premières œuvres pariétales signalées entre le groupe des grottes périgourdines au Nord et le groupe des grottes pyrénéennes au Sud. La vallée de l'Aveyron a constitué un centre humain important au cours du Magdalénien; de nouvelles découvertes du même ordre dans cette région ne seront pas pour surprendre.

(1) S. de Saint-Mathurin et D. Garrod, *La frise sculptée de l'abri du Roc aux Sorciers à Angles-sur-l'Anglin, L'Anthropologie*, 55, 1951, p. 413-424, 3 fig.

### Ariège

*Saint-Martin-de-Caralp.* — Dans le courant du mois de septembre 1953, M. Xavier Bernard, peintre à Foix, a découvert et exploré un aven en bordure de la route nationale no 117 de Foix à Saint-Girons, sur le *domaine du Fustié*, propriété du Dr Dirat.

L'ouverture étroite donne accès, par un puits vertical profond de 8m, à une galerie horizontale N.-O. - S.-E. large en moyenne de 4 à 5m, longue d'une soixantaine. Cette galerie se termine, à son extrémité S.-E., par un éboulis très proche de la surface extérieure, qui semble obstruer une ancienne entrée. Au pied de l'aven, un cône de terre et d'éboulis récents renferme nombre d'ossements d'animaux domestiques, précipités dans la cavité par les paysans du voisinage. Mais sur le sol entièrement stalagmité de la galerie horizontale reposaient diverses pièces squelettiques qui ont été identifiées par M. Astre, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse. Ce dernier y a reconnu : un crâne complet de renne sans les bois mais avec ses deux mandibules; plusieurs os longs du même animal, un fémur de bovidé et divers ossements d'*ursus spelaeus*. Ces animaux sont-ils tombés accidentellement par l'aven, ou ont-ils pénétré dans la grotte par son entrée horizontale avant sa fermeture ? Il est impossible de le dire, mais on peut affirmer que, depuis l'époque magdalénienne pour le moins, le remplissage de cette grotte a cessé.

Aussi, avec MM. Bernard, Delteil, le Dr Giralt et le Dr Pales, sous-directeur du Musée de l'Homme, l'avons-nous soigneusement examinée. Nous n'y avons,

ni récolté des outils préhistoriques sur le sol, ni relevé des œuvres d'art sur les parois. Toutefois, si l'existence d'une ancienne entrée se confirmait, il y aurait intérêt à y pratiquer des fouilles dans l'espoir d'y déceler des habitats magdaléniens et antérieurs.

*Riverenert.* — Ce village, situé à huit kilomètres au Sud de Saint-Girons dans la vallée du Nert, affluent de droite du Salat, est surplombé au Nord par un massif calcaire dévonien, le *Ker de Riverenert,* dont l'altitude ne dépasse pas 919 mètres. Depuis plus de vingt-cinq ans, le capitaine Lucien Caujolle s'est attaché à désobstruer l'entrée des nombreuses galeries fossiles creusées dans le versant méridional du Ker, et masquées par l'épais revêtement d'argile qui, tout en tapissant le flanc de la montagne, les a comblées. Il en a ainsi remis au jour une trentaine, réparties en plusieurs niveaux horizontaux reliés verticalement entre eux, qui témoignent de l'enfoncement progressif des eaux. Seule une grotte située au fond de la vallée, presque au niveau du ruisseau, est encore en activité : il y coule un mince filet d'eau.

L'une de ces cavités, à une vingtaine de mètres sur le thalweg, comporte un remplissage fossilifère à la surface duquel apparaissent plusieurs squelettes d'ours des cavernes de petites dimensions. M. Caujolle, retenu par un louable et trop rare scrupule, n'y a jamais fouillé et s'est opposé à ce que des incompétents y portent la main. Cependant, à l'occasion de ses autres travaux de désobstruction il a récolté, incidemment, quelques ossements fossiles, au nombre desquels la Marmotte est représentée, et un quartzite taillé (fig. 1). Il ne peut donner l'origine précise de chacun de ces documents, mais affirme formellement que tous proviennent de ses grottes.

Le quartzite est fait d'un galet à grain assez grossier qui contraste avec le véritable poli de son cortex, dont on peut se demander si, après usure fluviatile et avant taille par l'homme, il n'a pas subi une action éolienne. De forme subtriangulaire globuleuse, ce galet a été façonné en tranchant légèrement convexe dans sa partie la plus large, par enlèvement d'éclats alternés sur les deux faces, avec création d'une arête sinueuse, écaillée par l'usage, à la rencontre des deux plans de taille. Il en est résulté un outil du type dit « *chopping-tool* » par les auteurs de langue anglaise. Tandis que le cortex du galet avait été bruni par oxydation préalable à la taille sur une épaisseur périphérique de $0^m,001$, les parties taillées ont conservé la couleur naturelle gris-vert de la roche. Au toucher cette dernière est très légèrement adoucie sur les surfaces de taille. Il s'agit sans aucun doute d'un outil relevant de la civilisation moustérienne, *lato sensu.*

Son intérêt réside dans sa position géographique : si Riverenert était, de l'accord de tous, hors de la zone d'action glaciaire, il se trouvait cependant à ses abords immédiats. MM. Goron d'abord, Chevalier ensuite, ont reconnu au-dessus du village des niches de nivation. Il y a donc lieu, *a priori,* de rattacher cette pièce à une phase préwürmienne du Moustérien.

### Hautes-Pyrénées

*Tibiran-Jaunac.* — A cinq minutes de la célèbre grotte ornée de Gargas (commune d'Aventignan, Hautes-Pyrénées), et dans le même massif calcaire dominant le confluent de la Garonne et de la Neste, s'ouvre une autre cavité, plus modeste, dite *Grotte de Tibiran.* Elle s'est déve-

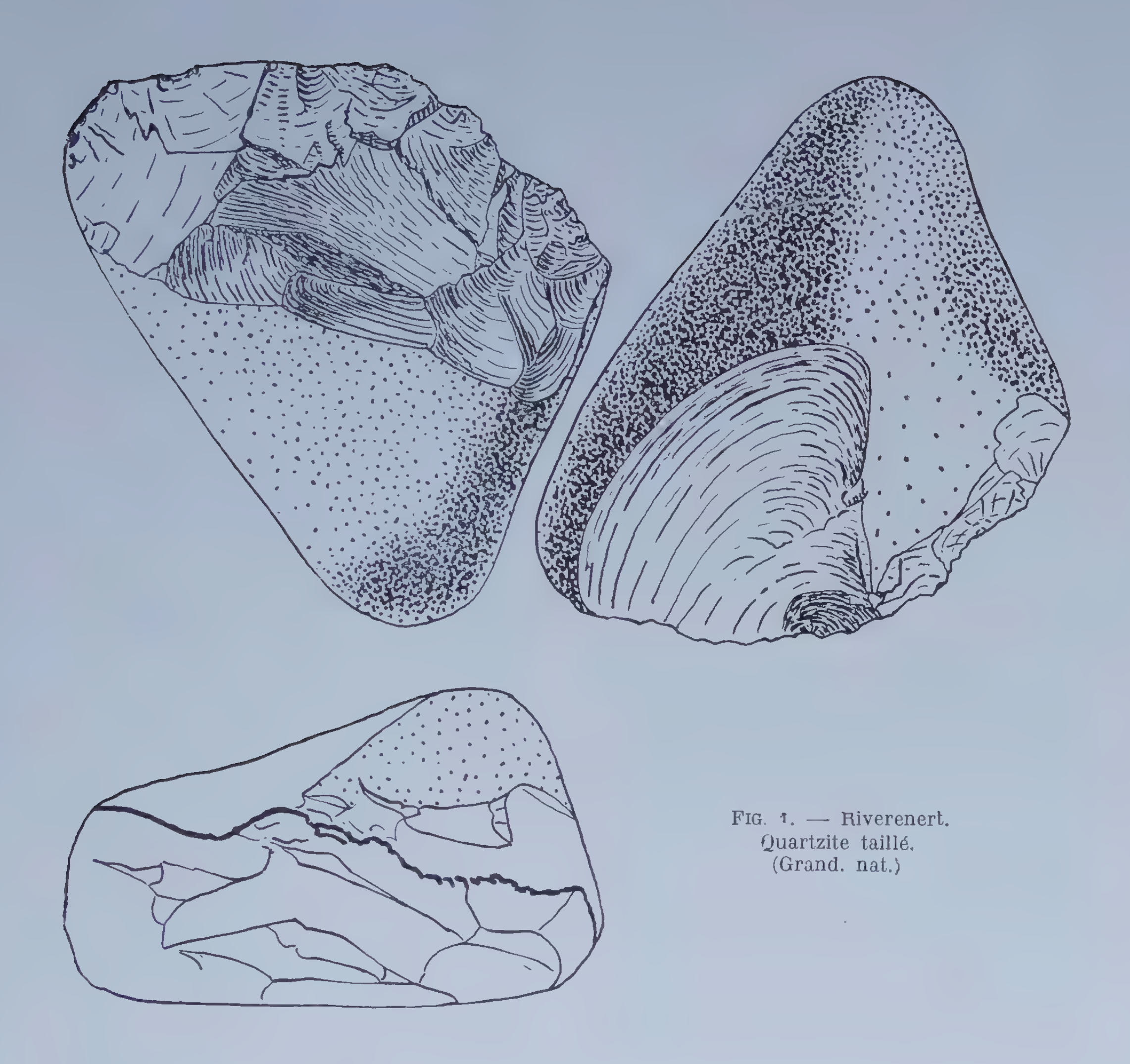


Fig. 1. — Riverenert.
Quartzite taillé.
(Grand. nat.)

loppée suivant une faille N.-S.; elle est longue de 50m, large de 5 à 25m suivant les points, et sa voûte atteint par endroits 40m. Elle se divise en deux salles supérieures facilement accessibles par l'entrée; et en deux salles inférieures, isolées l'une et l'autre, auxquelles on parvient par deux puits ouvrant chacun dans l'une des salles supérieures. L'ensemble avait été souvent visité depuis les premières explorations de F. Regnault et L. Jammes en 1898 [2], qui avaient récolté en quantité, dans la seconde des salles supérieures, des ossements d'ours des cavernes surtout, d'hyène, de loup

(2) F. Regnault et L. Jammes, *Etude sur les puits fossilifères des grottes: Grotte de Tibiran (Hautes-Pyrénées)*, *A.F.A.S.*, Nantes, 1898, I, p. 549-555, 2 fig.; — *ibid.*, Ajaccio, 1901, I, p. 163, II, p. 754; — *La grotte de Tibiran: recherches sur la faune quaternaire, Rev. du Comminges* XIII, 1898, p. 134-146.

et de bovidés. En 1951 M. Norbert Casteret y a découvert quelques œuvres d'art, groupées dans une sorte de petite niche presque entièrement fermée par la roche, ouvrant sur la paroi gauche de la caverne.

La principale est constituée par un fort beau cheval long de 0m,80 qui a été entièrement gravé à deux reprises et peint deux fois, de telle sorte qu'il peut s'analyser en quatre chevaux superposés dont chacun est de formes presque identiques à celles des trois autres. Les deux versions peintes sont au trait noir fin et très simples, leur pourtour seul est dessiné; elles peuvent être rapprochées des plus anciennes peintures de la Grotte de Niaux, que M. Breuil rattache au Magdalénien III ou IV. Les versions gravées l'ont été également au trait fin, et ne comportent aussi que la silhouette de l'animal. Deux autres peintures ornaient la même niche, mais elles ont été lessivées et sont aujourd'hui indéchiffrables. A la suite de cette découverte, la grotte a été classée parmi les Monuments historiques par arrêté du 24 avril 1953.

*Plateau de Lannemezan.* — Jusqu'à ces derniers temps on ne connaissait pas d'industries humaines sur le plateau de Lannemezan. L'âge probablement Villafranchien de cette formation semblait s'opposer à une occupation par l'homme contemporain de son dépôt; et le voisinage de la montagne, comme celui des glaciers de la Garonne, de la Neste à l'Est, de l'Adour à l'Ouest, paraissaient exclure une installation ultérieure forcément en plein air. Or, récemment, le Lannemezan a été coupé du Sud au Nord, entre les localités de *Lannemezan* et de *Pinas*, par une tranchée profonde de 1 à 3m suivant les points, longue de plusieurs dizaines de kilomètres, destinée à l'établissement d'un canal dit d'Irrigation des Coteaux de Gascogne. Pour la première fois, les couches superficielles de cette formation ont pu, ainsi, être examinées largement. Dans les déblais de cette tranchée, et exceptionnellement en place dans les coupes, nous avons recueilli une centaine d'éclats et quelques pièces, en silex et surtout en quartzite.

D'après leur état physique, nous distinguons :

*a*) une série, très limitée en nombre, de quelques gros éclats et pièces bifaces épaisses, tous en quartzite, qui présentent l'aspect physique (altération profonde, coloration brun rouge, usure des arêtes, desquamation) des galets du Lannemezan auquel s'est surajoutée une légère usure éolienne; tous proviennent des déblais;

*b*) une série abondante, à arêtes vives et fraîches, sur laquelle le quartzite a été superficiellement décoloré et blanchi. Elle comporte surtout des éclats à plan lisse, parfois à plan préparé, dont certains apparentés aux éclats de l'abri Olha, et quelques pièces dont un grand biface très plat et très allongé de 0m,21 × 0m,009 × 0m,034 taillé au bois, trouvé *in situ*.

Après avis de M. F. Bordes, venu obligeamment sur les lieux, nous subdivisons provisoirement les formations superficielles visibles du Lannemezan de la façon suivante, de bas en haut :

1. Galets noyés dans de l'argile, gélivés dans l'horizon superficiel. Cette formation est colorée de larges taches rouges ou violacées sur fond blanc. Il semble s'agir du sommet des cailloutis du Lannemezan. La base de cette nappe de galets n'est jamais visible; sa surface a subi une certaine érosion qui y a déterminé de larges ondulations.

2. Les concavités de la formation précédente sont comblées par un limon sableux coloré en fines bandes discontinues

horizontales et parallèles, larges de 0m,02, plus ou moins frisottées, alternativement blanches et rouges. Le sommet de ce dépôt est creusé de profondes traces de racines où pénètre la couche 4 (période de ruissellement, probablement de lessivage de la couche 1, suivie de l'installation d'un sol de forêt en surface; formation interglaciaire ?).

3. 0m,20 : lit de galets à vieille patine du Lannemezan, redressés, gélivés, concassés, éolisés, réunissant le sommet de deux convexités de la couche 1 pardessus la couche 2 accumulée dans la concavité intermédiaire de la couche 1 (période de cryoturbation, périglaciaire = Riss ?). C'est, semble-t-il, de ce niveau que proviennent les quartzites de la série *a* qui s'y trouvent à l'état remanié.

4. 1m,50 : limon jaune à fissures tapissées de dépôts ferreux ou ferriques, donnant à l'ensemble une teinte orangé-rouille. C'est ce niveau qui renferme les pièces et éclats de la série *b*, ainsi que l'établissent les découvertes en place à une vingtaine de centimètres du sommet (= Riss, Würm ?).

5. 0m,80 : limon jaune clair homogène (= Würm ?).

6. 1m : sol noir plus ou moins pozzolique, projetant des traces de racines profondes dans la couche 5 qu'il digère (= Postglaciaire ?).

Il est pour l'instant impossible de dater de façon précise les pièces de la série *a;* elles sont sûrement très anciennes. Celles de la série *b* apportent un nouveau témoignage (après les grottes ariégeoises du Tuteil, de Bouicheta, de Malarnaud, de Riverenert, d'Aubert, de l'Estelas et haut-garonnaises de Montmaurin) d'une occupation des Pyrénées par l'homme jusqu'à l'altitude d'environ 900 m., et de leurs abords immédiats durant l'interglaciaire Riss-Würm.

### Haute-Garonne

*Montmaurin.* — a) *Grotte de Coupe-Gorge :* postérieurement à nos précédentes chroniques (*Gallia,* V, 1, 1947, p. 193; VI, 2, 1948, p. 409 et X, 1952, p. 93), la fouille de la couche 3 a été poursuivie jusqu'au sol rocheux sur une moitié du chantier. La couche 3 a pu être subdivisée, d'après son aspect physique, en sept sous-niveaux continus dont l'épaisseur varie considérablement d'une extrémité à l'autre de la coupe :

3 Z : *limon argileux brun chocolat,* à éléments calcaires de 0m,05 légèrement arrondis. C'est la couche micoquienne précédemment signalée.



Fig. 2. — Montmaurin. Grotte de Coupe-Gorge. En avant de la pelle, entrée du terrier de marmotte, précédée par une sorte de rigole qui se poursuit jusqu'à la fiche 9 C.

3 Y : *limon sableux blanc,* probablement plancher stalagmitique décomposé, renfermant des produits de lessivage des parois de la caverne. Le sommet de ce niveau a constitué un sol longtemps avant que les micoquiens viennent s'y installer : il est creusé d'entrées de terriers de marmottes (fig. 2), dont les restes se retrouvent dans les niveaux sous-jacents;

3 X : *limon argileux brun rouge,* très manganésé, à éléments calcaires de 0m,05 en moyenne, légèrement arrondis;

3 W : *formation analogue à la précédente,* mais sans mouchetures de manganèse;

3 U : *limon argileux jaune ocré,* sans *éboulis calcaires;*

3 T : *limon argileux brun rouge* à éléments calcaires de 0m,05;

3 S : *limon argileux verdâtre* gleyfié.

Les niveaux 3 X à 3 T inclus sont assez riches en faune, mais très pauvres en industrie : de-ci, de-là une pièce isolée.

Cependant en 3 T il a été recueilli un fragment de maxillaire supérieur humain comportant ses deux prémolaires, l'alvéole de la canine et ceux des deux incisives, la moitié de la cavité nasale et une faible portion de la face arrivant jusqu'à l'orbite.

L'industrie devient un peu plus abondante et plus moustérienne en 3 S avec de beaux racloirs et nucleus-disques.

La faune, généralement bien conservée, s'y multiplie, ce qui a permis quelques observations intéressantes :

il a été dégagé (et reconstitué sur un plateau pour présentation aux visiteurs du Museum de Toulouse) un squelette d'*Ursus spelaeus* en connexion anatomique, qui a été pris au premier abord pour celui d'un ours venu s'éteindre là de mort naturelle (fig. 3). Mais, après examen, à ce squelette qui comportait ses os iliaques il manquait ses quatre pattes, ses



Fig. 3. — Montmaurin. Grotte de Coupe-Gorge. Squelette d'ours en connexion, auquel manquaient les 4 pattes et les vertèbres cervicales.

omoplates et toutes ses vertèbres cervicales, bien que son crâne occupât sa place normale à l'extrémité du chapelet vertébral. Seule l'intervention de l'homme préhistorique *semble* pouvoir expliquer ces anomalies.

D'autre part, toujours en 3 S protégé par un gros bloc calcaire fiché naturellement en terre et formant surplomb audessus de lui, un crâne d'ours des cavernes gisait, la denture tournée vers le ciel, encadré de ses deux mandibules et accompagné de quelques vertèbres. Ces ossements reposaient dans une sorte de berceau formé de petites dalles et plaquettes calcaires imbriquées. Il *peut* s'agir d'un dépôt intentionnel.

Il convient de ne pas se hâter de déclarer ces faits comparables à ceux des grottes alpines d'altitude signalés notamment par Bächler et actuellement critiqués en particulier par le Dr. Koby. Il importe néanmoins de les noter avec soin et d'attendre la suite des fouilles avant de conclure.

Signalons encore la découverte de la moitié droite d'un squelette de *Felis spelaea* de dimensions énormes avec le crâne et ses mandibules, les deux pattes droites complètes, les deux os iliaques, une

omoplate et bon nombre de vertèbres. Le reste de ce squelette doit se trouver encore dans le gisement mais en un point très difficilement accessible pour les fouilleurs.

b) *Station de plein air dite de « La Terrasse »* : la question précédemment posée de savoir si les bifaces de la couche I étaient bien en place ou s'ils étaient descendus d'un gisement situé plus haut sur la pente de la colline, semble définitivement résolue.

Nous avons en effet pensé que si le second terme de l'alternative était le vrai, d'autres bifaces ou tout au moins des quartzites taillés devaient se trouver dans le prolongement de la couche I vers le haut de la colline. Une tranchée a donc été creusée, sur 2 mètres de profondeur et 8 mètres de longueur dans le sens de la pente, sans qu'on aît récolté la moindre pierre taillée, mais seulement quelques galets roulés et quelques fragments d'os.

Les recherches dans le gisement lui-même ont permis la réunion de nouvelles et abondantes séries de quartzites taillés et d'ossements parmi lesquels une mandibule de *Rhinoceros Mercki* portant une série de 5 molaires.

c) *Grottes du Putois.* — Durant l'année 1953 la fouille des deux grottes précédentes a été suspendue et les travaux ont porté sur quatre petites grottes dites du Putois, ouvertes au-dessous des deux autres et à 3 mètres seulement au-dessus du niveau actuel de la rivière la Seygouade.

Ces grottes doivent être détruites par des travaux de carrière et il importait d'en sauver d'urgence le contenu. Leur fouille n'est pas encore terminée, nous en exposerons les résultats dans notre prochaine chronique.

Louis Méroc.

## XIe Circonscription

M. Maurice Louis, directeur

Depuis la publication du compte rendu paru dans le tome X, 1952, p. 95-100 de *Gallia,* il n'a pas été fait de découvertes particulièrement importantes : les travaux effectués en 1952-1953 ont consisté surtout en l'exploitation de gisements déjà connus.

### Aude

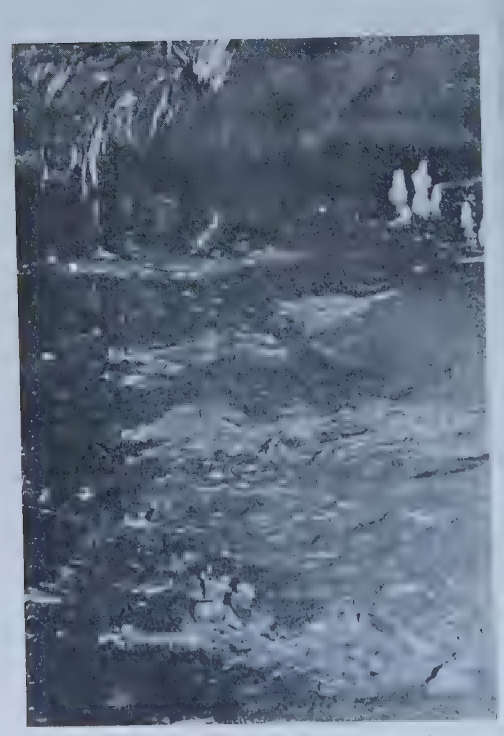
*Gruissan : station du Roc de Conilhac.* — Cette station découverte en 1947 par M. Max Guy, de Narbonne, est située sur une petite éminence au Sud de la ville. Les travaux effectués au cours de l'année 1952 ont permis de reconnaître un certain nombre de fonds de cabanes dont la connaissance complète les renseignements donnés par les sondages préliminaires, publiés dans le numéro 1-3, 1950, de la *Revue Internationale d'Etudes Ligures.* Deux de ces « fonds » sont particulièrement intéressants :

1) le fond de cabane F 4. Fosse creusée dans le terrain naturel à 70 centimètres de profondeur, et de 2 mètres de diamètre environ. Le mobilier consiste en une céramique abondante, très fragmentée, de type assez courant du Ier âge du Fer : coupes coniques, urnes, petits vases à décor de sillons parallèles, etc. Avec cela des coquilles percées (cérithes et surtout cardiums), des fusaïoles (?) primitives faites d'un disque de poterie percé d'un trou, et aussi des disques non troués de 2 à 3 centimètres de diamètre; des fragments d'ocre rouge. Débris de cuisine provenant en grande partie de produits de la pêche : poissons, coquillages; des os et dents de mouton, chèvre, porc, veau; des bois de cerf.



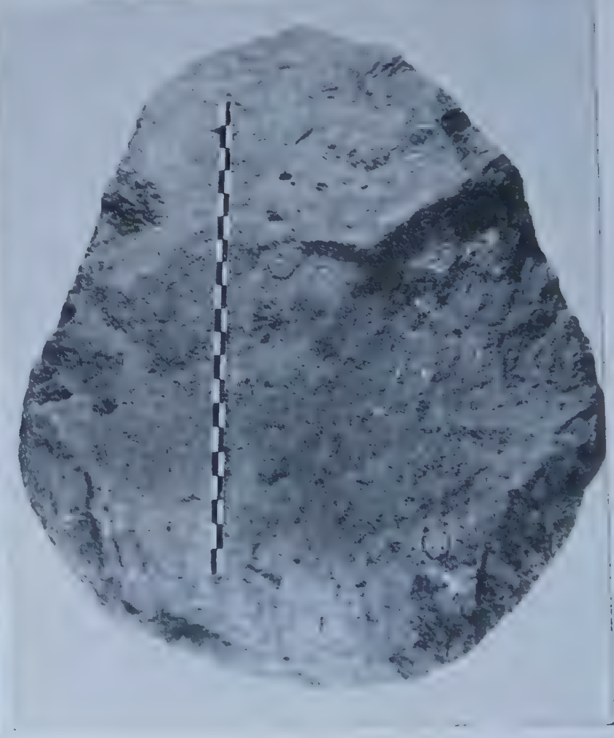
*Cliché L. Balsan.*

Fig. 1. — Grotte du Pas-de-Joulié. Deux squelettes au pied des stalagmites.



*Cliché L. Balsan.*

Fig. 2. — Grotte du Pas-de-Joulié. Empreintes de squelettes.



*Cliché L. Balsan.*

Fig. 3. — Grotte du Pas-de-Joulié. Hache en calcaire recristallisé. (haut.: 0m29; poids: 4 kg. 500).

2) Le fond de cabane F 5 n'a pu être dégagé en entier. Comme le précédent, il est entaillé dans le sol, et sa profondeur varie selon la pente du terrain. Les débris de cuisine sont les mêmes que précédemment. Mais à côté de la poterie des types du Ier âge du Fer (ou de la transition du Bronze au Fer) sont des tessons que l'auteur déclare typiques de la fin de l'Énéolithique des grottes et qui par conséquent contribueraient à rejeter dans l'âge du Bronze l'ensemble des trouvailles de ce fond de cabane. Les fouilles continuent.

### Gard

*Tharaux : grotte du Hasard.* — Dans notre dernière chronique nous avons signalé la découverte de cette intéressante cavité par les membres du « Spéléo-Club Alésien ». L'étude du matériel recueilli, qui a été faite par nos soins, nous a amené aux conclusions suivantes : au Néolithique, aucune trace ne permet d'envisager une quelconque occupation de la cavité qui, d'une conformation assez particulière et de surcroît très humide, ne se prêtait en aucune manière à l'usage d'habitat. Au Bronze moyen, la sécheresse extérieure conduit l'homme à rechercher l'eau dans les profondeurs; il utilise la grotte comme grotte-citerne, ce qui ne l'empêche pas de déposer les morts dans le chaos d'éboulis du bas de la pente du couloir d'accès, où il les abandonne sur place.Au Bronze final et au début du Fer, les premiers arrivants d'un ban d'incinérateurs emploient la grotte comme *crematorium* et comme *columbarium.* Ils brûlent les cadavres dans la grande salle et déposent les cendres dans les diverticules les plus serrés, accompagnés vraisemblablement d'offrandes alimentaires contenues dans les vases retrouvés intacts par les explorateurs du S.C.A. Puis, sans doute en raison de l'humidité qui entraîne des éboulements, l'entrée de la grotte est obstruée pendant de longs siècles. Dégagée en partie par la suite, elle est visitée au cours des siècles avoisinant notre ère. Obstruée une seconde fois, elle reste oubliée jusqu'à ce que les explorateurs alésiens y pénètrent à nouveau, mais en y venant par une étroite ouverture amorcée dans la grotte voisine du Cimetière.

*Trèves : grotte du Pas de Joulié.* — Cette grotte découverte en mars 1952 par le groupe spéléologique de la Société Alpine (de Millau), a fait beaucoup parler d'elle, bien qu'aucun travail définitif n'ait été encore publié à son sujet. Son exploration exige l'emploi de bateaux peumatiques, en raison des bassins d'eau qui y rendent la circulation difficile. C'est vraisemblablement une ancienne perte du Trévezel, à l'époque où cette rivière coulait à ce niveau.

La grande galerie qui suit le lac a été utilisée, sur presque toute sa longueur, comme nécropole : des centaines d'individus ont été déposés à la surface, sans aucun ensevelissement, et on retrouve les squelettes (plus ou moins bien conservés et scellés sur le sol par des concrétions stalagmitiques (fig. 1), dans leur position primitive ou déplacés par les animaux qui ont eux aussi fréquenté la grotte (fig. 2). Cette cavité offre donc un très grand intérêt du point de vue anthropologique, d'autant que les cas pathologiques y abondent.

Malheureusement le matériel archéologique est très pauvre, il n'a guère été rencontré qu'une sorte d'énorme hache de 29 centimètres de longueur d'un poids de 4 kgs 500, taillée à gros éclats dans une plaque de calcaire recristallisée de très forte densité (fig. 3). En revanche, la céramique (fig. 4) est représentée par des tessons de gros vases à fond arrondi présentant, à quelques centimètres du col, un



*Cliché L. Balsan.*

Fig. 4. — Poterie de Chassey.

bourrelet avec tétons de préhension et aussi par des fragments d'une poterie beaucoup plus évoluée, qui semble pouvoir être attribuée à l'âge du Bronze. Mais tous ces tessons ont été recueillis en dehors des sépultures, à l'exception d'un vase d'offrande trouvé sur un squelette situé vers le fond de la galerie : petit vase apode, de facture grossière, présentant un seul téton de préhension.

A côté des centaines de squelettes humains, on rencontre des milliers de débris du grand Ours des cavernes (*Ursus spelaeus*) qui, bien avant les hommes du Néolithique et du Bronze, a fréquenté cette caverne et y a laissé ses ossements. Les études concernant les ossements sont en cours.

### Hérault

*Le Crès et Jacou : stations des environs de Montpellier.* — La région de garrigue et la vallée du Salaison qui entourent le village du *Crès* n'avaient été jusqu'ici que peu explorés en ce qui concerne les stations de surface. Les prospections auxquelles se sont livrés M. Emile Barrès, instituteur au Crès, et ses élèves ont amené la découverte de quatre importantes stations.

1°) Station dite *Les Fraysses*, située à proximité d'une source qui jaillit dans le lit du Salaison. Elle est de loin la plus importante et a fourni plus de 3.000 pièces typiques en silex, une quantité considérable d'éclats et de fragments de poterie, et 44 haches polies entières ou en fragments. Il s'agit d'une station pure de la Culture des Sables (voir M. Louis, *Préhistoire du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon*), sans aucun mélange avec des pièces de technique campignienne des stations de surface de la garrigue languedocienne, et avec de la poterie de la culture Chassey-Cortaillod-Lagozza, ce

qui classe l'ensemble dans le Néolithique final et l'Enéolithique.

2°) Station située en pleine garrigue sur un mamelon qui domine le Salaison, à 400 mètres de la précédente, en partie dévastée par l'exploitation d'une carrière. Un fond de cabane a pu être fouillé ainsi que des foyers extérieurs. Le matériel, tant lithique que céramique, appartient à la Culture des Plateaux, de technique campignienne, et se situe à l'Enéolithique et au début du Bronze.

3°) Station située au N.-O. des précédentes; n'a fourni qu'une centaine de pièces et présente un mélange d'objets appartenant à la Culture des Sables et à celle des Plateaux. Donc station de type mixte, comme il y en a beaucoup dans la région languedocienne.

4°) Station plus importante, mais du même type que la précédente. Des observations précises de l'auteur il résulte que les occupations dites des Sables sont antérieures à celles dites des Plateaux. Il n'y a donc pas eu de *civilisation mixte*, mais occupations successives du même site par des peuplades différentes dans le temps et aussi par leur industrie de base (lames ou éclats).

*Vailhauquès, Murtes et Argelliers : stations de la vallée de l'Arnède.* — MM. Audibert et Boudou, qui avaient déjà prospecté la vallée de la Mosson aux environs de Montpellier, se sont livrés au même travail dans la petite vallée de l'Arnède. Ils ont pu y découvrir un certain nombre de stations de surface : *Grand Méandre. Travers I-II et III, Site troglodytique de Saugras,* dont presque toutes les grottes ont été habitées ou ont servi de grottes sépulcrales. L'exploration de ces gisements est en cours.

Maurice Louis.

## XIIe Circonscription

M. Sylvain Gagnière, directeur

### Drôme

*Montmaur-en-Diois : la Grotte du Fournet.* — Fouillée par M. Franck Bourdier, directeur de la VIIIe Circonscription, cette grotte fait partie d'un groupe de cavités naturelles connu dans le pays sous le nom de *grottes de Solaure.* Elle fut fouillée autrefois par le Dr. Laval, qui constata la présence d'une couche riche en ossements d'ours des cavernes, associés à des restes humains qui paraissaient présenter le même degré de fossilisation. Un éclat de type moustérien accompagnait ces débris osseux. Le but poursuivi par M. Franck Bourdier était d'enlever les déblais des anciennes fouilles et de mettre à vif, en couches franches, la série des dépôts ossifères encore vierges afin de pouvoir procéder ensuite à des observations d'ordre géologique et d'essayer d'établir d'une façon certaine la contemporanéité des différentes pièces du matériel osseux.

La première série de travaux, entrepris en septembre 1952, a eu pour résultat de montrer qu'il existait encore en place, soit dans la salle obscure, soit dans un grand diverticule, des couches susceptibles d'être fouillées et en quantité suffisante pour permettre de résoudre les problèmes posés, mais M. Bourdier jugea prudent de laisser en place, dans la grande salle, les déblais du Dr. Laval, qui constituaient une couverture de boue gluante, propre à décourager d'éventuels chercheurs clandestins. Il décida seulement de mettre à vif l'ancienne tranchée et put reconnaître trois groupes de couches de bas en haut :

1°) à la base, une argile compacte

jaune, à cassure miroitante et grains de manganèse, avec gros blocs liés entre eux par un plancher stalagmitique. C'est entre ces blocs que le Dr. Laval aurait recueilli les ossements d'ours, les restes humains et le silex. Mais, sur le point fouillé par M. Bourdier, il n'y eut ni faune ni industrie.

2°) Important dépôt de cailloutis à éléments assez petits, aux arêtes légèrement usées, semblant indiquer un transport sur petite distance. M. Bourdier distingue dans ce dépôt trois couches principales : *a*) contre la paroi, lambeau de cailloutis sans éléments interstitiels, faisant songer à un dépôt de solifluxion d'âge würmien non remanié; pas de faune ni d'industrie dans l'espace fouillé; — *b*) même cailloutis mais avec dépôt interstitiel d'argile blanche : deux fragments de dents d'ours et un fragment d'os long, à patine ferrugineuse, peut-être humain; — *c*) cailloutis mêlés d'argile, pouvant être divisés en deux couches principales et paraissant provenir des dépôts précédents, profondément remaniés à l'âge du Bronze : on y trouva pêle-mêle des ossements humains *non patinés*, quelques-uns *patinés* (patine ferrugineuse), une très grosse canine d'ours et quelques lambeaux de l'argile jaune inférieure.

3°) Un niveau argileux avec rares éléments calcaires et blocs rocheux de taille moyenne : pointe en feuille de saule, à la partie inférieure du niveau; dans la partie supérieure, poterie de l'âge du Fer. C'est le sol « historique ».

L'ensemble de ces couches totalise une hauteur d'environ 2 mètres. Cette première prospection, comme le pensait M. Bourdier, n'a pas permis de résoudre le problème d'une façon certaine, mais il peut se faire que l'étude du matériel recueilli ajoute aux observations faites *in situ* des données intéressantes (notamment l'examen des ossements par les nouvelles méthodes physiques ou chimiques), données que les prochaines campagnes de M. Bourdier ne manqueront pas de préciser et sans doute de mettre au point.

### Vaucluse

*Apt. — Le Musée archéologique*, récemment constitué dans l'ancienne chapelle de Sainte-Catherine par M. André Dumoulin qui a déjà organisé avec succès celui de Cavaillon, comprend un ensemble intéressant de Préhistoire locale. Depuis de nombreuses années des chercheurs avisés avaient formé plusieurs collections importantes : Moirenc, Deydier, Barthélémy, Brunel, Garcin et Lazard. Le Musée d'Apt a pu recueillir une grande partie des objets récoltés par les trois derniers de ces préhistoriens. De plus, l'exploration en surface des sites préhistoriques des Trécassats (com. de Villars) et du plateau des Claparèdes, ainsi que les découvertes fortuites faites dans le sous-sol aptésien lors des travaux de voirie, ont permis d'enrichir continuellement les collections.

La grande vitrine de Préhistoire comprend des séries de la grotte moustérienne des Peyrards (Vallée de l'Aiguebrun) et de la station de plein air des Trécassats, une abondante collection de pointes de flèches, de lames, de percuteurs, nuclei et haches polies des habitats du plateau des Claparèdes, des maillets à rainure des ateliers d'extraction de silex de Murs [1], des éléments de colliers

(1) D'importantes séries provenant des ateliers d'extraction de silex de Murs (aux lieux-dits La Bouisse, Parassa, Chatemuye, Gaudichard, etc...) et comportant des maillets à rainure en quartzite rose, des percuteurs, des nucléi, des lames, des rabots, des pointes unifaces et bifaces, etc., sont conservées dans le château de Murs où elles ont été rassemblées et étudiées par André Vayson de Pradenne, *L'industrie des Ateliers à maillets de Murs*,

(Apt) et de nombreux fragments de poteries. L'âge du Bronze est représenté par une belle épée (Bronze IV) trouvée à Bonnieux, par des pointes de flèche à douille et à soie et par des poinçons ou alènes de provenance locale. Divers documents photographiques complètent cette présentation qui fait honneur à son organisateur. La réserve du Musée contient un abondant matériel mis à la disposition des chercheurs et dans lequel figurent l'industrie et la faune de deux gisements de l'extrême fin du Paléolithique : la Recougourdière près d'Apt et Roquefure, dans la Vallée du Calavon. D'autres vitrines sont réservées aux âges du Fer, et aux périodes gallo-romaine et médiévale.

### Bouches-du-Rhône

*Jouques. — Grotte de l'Adaouste :* Ce beau gisement paléolithique, fouillé par M. Escalon de Fonton, a déjà fait l'objet d'une information dans la dernière chronique [2]. Il convient cependant de signaler ici la découverte de deux sagaies en os dont une à biseau simple, et d'un magnifique harpon à un rang de barbelures et à base à double biseau. Cette intéressante pièce qui appartient vraisemblablement au Magdalénien V initial, provient de la couche 12 (fig. 1). Malgré l'abondance relative des niveaux magdaléniens observés depuis quelques temps dans les grottes provençales, c'est la première fois qu'un harpon à barbelures accompagne l'industrie lithique. Sa présence permet de penser que bien des gisements attribués à un Périgordien évolué appartiennent peut-être à des horizons moyens ou supérieurs du Magdalénien, dans lesquels les harpons seraient inexistants ou très rares [3].




*Cliché M. Escalon de Fonton.*

Fig. 1. — Grotte de l'Adaouste. Industrie de l'os des niveaux 12 et 17 : aiguilles à chas, poinçons, sagaie et harpon (long. : 0m17).

En 1952 M. Escalon a poursuivi ses recherches dans cet habitat. Afin de suivre les foyers magdaléniens qui s'étirent et disparaissent sur la pente de la première salle, les couches supérieures furent dégagées. Au milieu du remaniement, une partie des couches à céramique était conservée. La fouille méthodique de cette zone permit de mettre au jour plusieurs foyers assez riches en silex et céramique.

*Congrès préh. de France*, 1934. Les vitrines contiennent, en outre, de précieuses séries, pour la plupart inédites, provenant de différents gisements de Vaucluse et des Basses-Alpes (Paléolithique, Néolithique et Age du Bronze) et de nombreuses pièces françaises et étrangères de comparaison.

(2) *Gallia*, X, 1952, p. 102-103.

(3) Cf. Escalon de Fonton, *Bull. Soc. Préh. Fr.*, 1952, n° 7, pp. 291-293.

L'industrie est caractéristique de l'Almérien. La poterie est fine, bien cuite, de couleur généralement gris foncé, bien lissée et carénée (fig. 2). Les silex sont typiques : grandes lames, pointes de flèche souvent monofaces, sublosangiques. Le métal est rare : un intéressant fragment de poignard en bronze. Avant sa destruction par les fouilleurs clandestins, ce gisement almérien présentait un très grand intérêt. On peut voir encore des portions d'allées pavées en gros galets de la Durance toute proche. Ces allées semblent relier des habitations en pierres sèches entre elles, à l'intérieur même de la grotte qui est très vaste.

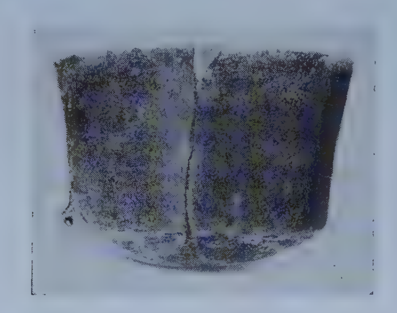


Fig. 2. — Grotte de l'Adaouste. Almérien. Vase à carène basse et une seule anse funiculaire (échelle : 1/4).

*La Bouilladisse. — Grotte du Tonneau :* (fouilles de M. Escalon de Fonton) : le remplissage de cette petite grotte-couloir s'est vidé dans le gouffre situé au fond de la caverne. Les dépôts stratifiés et en place, probablement depuis le Pléistocène moyen, contiennent une industrie moustérienne pure de tout mélange (fig. 3). La faune, riche et bien conservée, permettra de mieux connaître le climat de la Provence à l'époque moustérienne.



*Dessin Escalon de Fonton.*

Fig. 3. — Grotte du Tonneau. Industrie moustérienne : pointes, racloir, éclats retouchés (1/4 gr. nat.).

*Cuges. — La Grotte du Baou* est située au Nord de Cuges, sur les flancs du vallon de Sainte-Madeleine, à l'altitude de 460 mètres. Fouillée autrefois sans méthode par un habitant du pays qui y recueillit des silex, quelques ossements et un petit vase entier, elle fut à nouveau explorée en 1948-1949 par M. Eugène Bonifay, de Marseille, qui y exécuta un sondage en vue d'établir une stratigraphie. Ces travaux préliminaires n'intéressèrent que les couches de surface qui offrirent à M. Bonifay deux foyers avec céramique et industrie lithique. Interrompues pendant quatre ans, les recherches furent reprises en 1953 : elles permirent à M. Bonifay d'établir la stratigraphie suivante (fig. 4) :

*couche 1 :* éboulis de surface; — *couche 2 :* cailloutis stérile; — *couche 3 :*

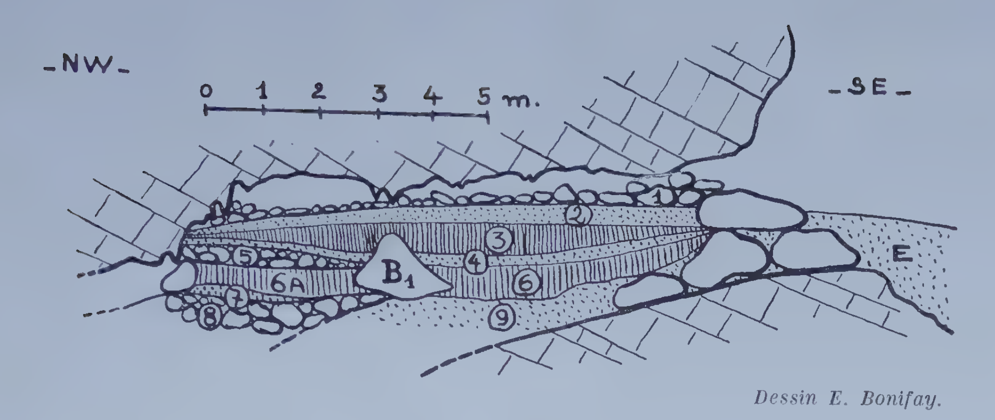



Fig. 4. — Coupe stratigrafique de la grotte du Brou. 6 A : zone des sépultures; — B 1 : bloc effondré : — E : talus d'éboulis extérieur.

couche brune caillouteuse avec industrie de l'âge du Bronze; — *couche 4 :* terre caillouteuse jaune; — *couche 5 :* blocaille présente seulement vers le fond; — *couche 6 :* terre caillouteuse brune légèrement concrétionnée, avec industrie de l'âge du Bronze; — *couche 7 :* gravier fin, gris, concrétionné; — *couche 8 :* blocaille grossière due à l'effondrement de la voûte; — *couche 9 :* cailloutis sableux, orange, légèrement argileux. — La couche 3 est assez riche en débris de poteries très variées. Faune rare. — La couche 6, beaucoup plus pauvre en céramique, a donné quelques silex et se poursuit, en arrière de deux gros blocs tombés de la voûte (correspondant à la couche 8), par une zone de sépultures qui consistent en quatre coffrages de pierres sèches contenant des ossements soigneusement incinérés. Les offrandes, peu nombreuses, sont représentées par quelques débris de poteries et quelques fragments de silex. — La couche 5 est d'origine humaine : blocaille accumulée par les préhistoriques au-dessus des fosses à incinération. L'industrie lithique semble identique dans les couches 3 et 6, qui se différencient cependant par leur céramique.

*Stations de surface des environs de Fontvieille.* — M. Louis Poumeyrol, instituteur à Fontvieille, nous signale dix stations de surface situées aux environs de la localité, aux lieux-dits ci-après : 1° *La Barjole :* tessons de poteries non décorés ou avec un cordon à impressions digitales; silex rares; une belle pointe de flèche en losange irrégulier. — 2° *La Leque :* habitat important avec céramique abondante (fragments de vases de grand diamètre, oreilles de préhension, mamelons...), lames avec ou sans retouches, fragments de lames épaisses (éléments de faucilles) du type de la Couronne et de Roquemartine, pointes de flèche en feuille de saule, de laurier ou losangiques, haches polies, grattoirs discoïdes ou sur lames, perçoirs, une perle de bronze. — 3° *Cabrières :* céramique et outillage abondants, hache polie. — 4° *Montredon :* grattoirs, lames, pointe grossière. — 5° *Estoublon :* la plus étendue des stations de Fontvieille; poterie abon-

dante (anses nombreuses, mamelons perforés ou non, flûte de Pan), lames, grattoirs sur lame, grattoirs discoïde et à museau, perçoirs, burins, pointes de flèches phyllomorphes, losangiques, à ailerons et pédoncule, tranchantes, pointe de javelot. — 6° A 250 m. à l'Est d'*Estoublon*, fond de cabane avec cinq pointes de flèche. — 7° *Les Marettes :* en bordure du chemin des Marettes (d'Estoublon au Petit Mas), silex et poteries, lames, grattoirs, pointes de flèche. — 8° *Le Gros-Roucas*, au pied d'un rocher escarpé semblant présenter des excavations aujourd'hui comblées : poteries et silex (grattoirs, lames dont une à dos). — 9° *La Calade*, en bordure de la route d'Arles, près de la ferme du Castelet : poteries à mamelons et à cordons avec empreintes digitales, fragment de cuillère, pointe de poignard (?), perçoir-grattoir, grattoir à museau, fusaïole en terre cuite. — 10° *Pont de Barbegal*, dans les marais de la vallée des Baux : poteries, lames, grattoirs, burins, petit vase à fond rond.

*Habitats des environs d'Orgon.* — Signalés par MM. Louis Poumeyrol, de Fontvieille et Maurice Pezet, directeur d'école à Eygalières : 1° Dans le *Vallon de Lavau*, au pied de l'oppidum de Beauregard, poteries et silex parmi lesquels deux lames grossières présentant une patine profonde; une petite grotte au fond du vallon a livré, au cours d'un sondage, des tessons de poteries dont l'un, à pâte noire, mince, est décoré de traits gravés après cuisson. — 2° Au *Mont-Salvy*, au Nord du village : importante station autour de la chapelle Saint-Roch, avec poteries, silex, hache polie.

## Hautes-Alpes

*Gap.* — Parmi les nouvelles acquisitions du *Musée départemental*, M. Vernet conservateur, nous signale par l'intermédiaire de M. Paul Aymès, archiviste en chef du département, un lot d'objets en bronze provenant de *L'Epine* (canton de Serres) et acheté au curé de cette localité. Ce lot comprend une faucille en parfait état, un ciseau ou bédane à douille, un très beau bracelet ouvert de forme ellipsoïdale, orné d'un décor géométrique incisé à quatre rangées de dents de loup (Bronze IV), deux bracelets ouverts dont l'un est décoré de croix disposées obliquement et alternant avec des chevrons, un bouton de tunique, une grosse bague en forme de spirale à tige ronde, une amulette circulaire en forme de porte-médaillon, décorée de chevrons et enfin une rouelle en bronze coulé. Cette série est venue accroître les collections déjà très riches d'objets protohistoriques en bronze, de provenance locale, exposées dans ce Musée.

## Basses-Alpes

*Valsaintes.* — *L'Abri du Saut-du-Moine*, fouillé par l'abbé P. Martel, curé de Simiane, a déjà fait l'objet d'une information dans la précédente chronique [4]. Depuis, les recherches ont été poursuivies méthodiquement et tous les déblais soigneusement tamisés. La même industrie a été observée : lames brutes, nombreux éclats, nuclei dont plusieurs de petite taille, de type pyramidal. Pas de microlithes. La faune comprend le grand bœuf, un petit équidé, le cerf, le sanglier, le loup, le chat sauvage, le lapin, le hérisson et de nombreux oiseaux. Faciès paléolithique terminal du type d'Ansouis et de Roquefure. Un important témoin a été laissé en prévision de futurs contrôles.

(4) *Gallia*, X, 1952, p. 104-105

*Carniol.* — La *Station du Vieux Carniol,* située à 300 m. à l'Ouest du village, a fourni des pointes de flèches, des haches polies, une fibule à arbalète en bronze à 16 spires (Hallstatt). Elle nous a été signalée par l'abbé Martel, ainsi que les huit suivantes :

*Forcalquier.* — *Station du Plan des Aires,* située à 2 km. au Sud-Est de Forcalquier : pointes de flèches et lames diverses.

*Mane.* — *Station du Roucas,* découverte en 1952 par M. Marius Brémond, située non loin du couvent des Minimes, à proximité d'un point d'eau : pointes de flèches, lames, racloirs, nucléi, polissoir, hache polie.

*Montsalier.* — *Station de la Grand'-Terre :* haches polies, polissoir en schiste dioriteux. De nombreuses haches ont été trouvées sur le territoire de la commune.

*Oppedette.* — *Station du Fenouillet :* pointes de flèches, lames et haches polies. — *Station du Pont du Grand-Vallat,* située au bord du causse, en direction du grand cañon d'Oppedette : pointes de flèches, lames, nucléi. Petit abri sous-roche sous la station. — *Station de Sur-les-Vignes,* à 500 m. au S.-E. d'Oppedette : nombreuses lames et pointes de flèches (coll. Abbé Martel). — *La station de la Terre-du-Four,* à 800 m. au Sud d'Oppedette, a fourni à M. Lucien Luc et à l'Abbé Martel de magnifiques « feuilles de laurier », des pointes diverses, des lames et des grattoirs.

*Simiane.* — *Station des Ribbes,* située en bordure du Causse, entre les fermes des Ribbes et de l'Amelette : lames, grattoirs, pointes de flèches, haches polies (coll. Abbé Martel).

*Grottes de Saint-Benoit.* — Au nombre de trois (A, B, C), elles sont situées avant la halte Saint-Benoit, à la sortie du tunnel emprunté par la route Entrevaux-Annot et s'ouvrent dans une paroi calcaire, presque verticale, de cinquante



*Cliché Barrel.*

Fig. 5. — Grotte de Saint-Benoit. Vue générale montrant le caractère accidenté du site.

mètres de hauteur (fig. 5). Ces trois cavités, d'accès peu facile (notamment la grotte C), ont été récemment explorées par M. Barral, conservateur du Musée Anthropologique de Monaco.

1° *La grotte A,* longue de plus de 350 mètres et fouillée superficiellement par Rivière en 1878, contient des restes humains et des ossements de ruminants. M. Barral y a recueilli, dans les terres remaniées, un poinçon en os et d'énormes quantités de poteries grossières, la plupart sans ornementation. Il a relevé, au cours d'un sondage, deux foyers très

nets dans une terre pulvérulente, passant du rouge au noir.

2° *La grotte B,* longue d'une dizaine de mètres, a également fait l'objet de nombreuses recherches. M. Barral a tamisé les déblais des fouilles antérieures et a recueilli une grande quantité d'ossements humains, cinq haches polies, trois billes, une aiguille à chas, des poinçons et ciseaux en os, un bouton en os, une pointe de flèche losangique, retouchée sur une seule face, une pointe de flèche en silex blond, deux pointes de lance, une lame d'obsidienne, des lames et éclats divers (dont un en quartzite), une dent d'ours brisée, percée à la racine, une perle en calcaire, une pendeloque en os et toute une série de tessons de poteries en pâte fine, bien lissée, dont certains avec têtons, languettes ou anses multiforées (flûte de Pan). L'ensemble appartient à la civilisation de la Lagozza, mais certains fragments en carène ou décorés d'incisions semblent appartenir au Bronze. Mollusques perforés (*Bulimus detritus*).

3° *La grotte C,* presque inaccessible, n'a jamais encore été visitée. Des ossements humains affleurent à la surface, et M. Barral se propose d'y effectuer des recherches.

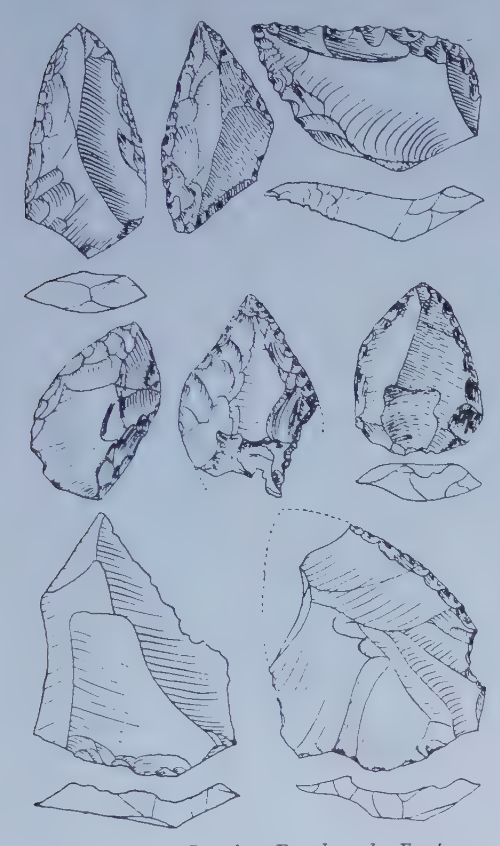
*Quinson.* — Au cours de sondages dans la petite excavation de la *Grotte des Points-Rouges*, qui lui avait été signalée par M. l'Abbé Breuil, M. Bernard Bottet, de Nice, a rencontré une inhumation de l'âge du métal qui lui a paru intéressante à plusieurs titres et qu'il décrit ainsi : « Le défunt avait été enterré le long « d'une paroi rocheuse. A côté, au centre « de l'abri, on avait dressé un bétyle, et « peint sur la voûte, juste au-dessus de « celui-ci, deux grosses ponctuations « rouges. Deux autres ponctuations plus « petites, semblables à des repères, se « trouvaient l'une à la verticale du crâ- « ne de l'homme, l'autre à celle d'une « demi-mandibule gauche de sanglier. « Le mobilier funéraire consistait en « une ceinture enroulée sur elle-même, « en tôle de bronze décorée au repoussé « de ponctuations et de bossettes, ren- « contrée sur la taille, et de quelques « instruments en silex et en calcaire sili- « ceux, trouvés disséminés, avec des tes- « sons, dans la terre de la fosse. L'étude « du remplissage permet d'être affirma- « tif sur le caractère funéraire de ces « silex qui ne proviennent pas d'un mi- « lieu plus ancien. Des éclats de taille, « de même caractère, mais plus mauvais, « voisinaient avec de la poterie au ni- « veau correspondant à la surface de « remplissage à l'époque de la sépul- « ture. Celle-ci pourrait appartenir à la « fin de l'époque hallstattienne si l'on se « fonde sur l'analogie qui existe entre la « ceinture de bronze et deux autres re- « produites par Déchelette qui les donne « comme étant de cet âge; mais il faut « observer, d'une part, que Déchelette « considère ces objets comme typique- « ment réservés aux femmes, alors qu'il « s'agit ici d'un homme, et, d'autre part, « que le décor de points et de bossettes « au repoussé est très fréquemment em- « ployé depuis le bronze final ».

## Var

*Artigues.* — *La Grotte de Rigabe* avait été explorée en 1866 par A.-F. Marion, qui avait recueilli les espèces suivantes : hyène, lion, panthère, ours, rhinocéros de Merck, sanglier, cheval et bœuf, mais pas d'industrie; cependant il avait cru reconnaître des traces d'incisions sur les os [5]. Un sondage récent a révélé à M. Escalon de Fonton un beau gisement mous-

(5) *Congrès scientifique de France, Aix, 1866*, t. I.

térien. La faune est abondante et parfaitement conservée (grand bœuf, cheval,



*Dessins Escalon de Fonton.*

Fig. 6. — Grotte de Rigabe (Var). Moustérien : pointes, racloirs et éclats typiques (échelle : 2/3).

cerf, hyène, lynx, etc...). L'industrie comporte des pointes, des racloirs et des éclats typiques (fig. 6). Des fouilles sont en projet pour la prochaine campagne.

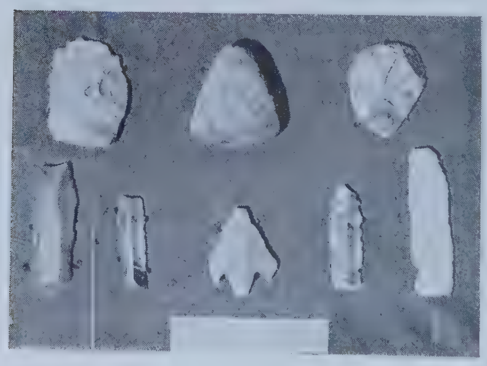
*Cabasse.* — a) *La Grotte « aux puces »*, dont l'ouverture domine le cours de l'Issole, a fait l'objet d'un sondage de la part de M. Georges Bérard, de Cabasse, qui a pu relever une intéressante stratigraphie. Sous une couche remaniée de 0m,50 environ, se trouve une couche de terre rouge à cailloutis, en partie bréchoïde, avec nombreux ossements : le cheval domine, mais on note aussi la présence de l'ours brun, du loup, du bouquetin, du cerf, du chevreuil et du renne. Ce dépôt repose sur une couche plus foncée, argileuse, d'où le cheval et le renne sont absents; les ossements recueillis appartiennent au bouquetin, au cerf, au loup, à l'ours brun, à la panthère et au lynx des cavernes. L'industrie, très pauvre, moustéroïde, relève essentiellement de l'éclat; elle comprend de grossiers racloirs épais, une sorte de tranchoir et quelques éclats très frustes. L'intérêt de la faune réside surtout dans la *présence du renne* qui n'était encore connu en Provence que dans les grottes de Monaco et de Menton.

b) *Dans la Grotte Ghio*, M. Georges Bérard a également effectué des sondages et retrouvé au-dessous d'une couche à débris historiques (Gallo-Romain et civilisation des *oppida*), une couche néolithique avec silex et poteries, surmontant une épaisseur de terre rouge compacte, à éléments calcaires, avec foyers et ossements de grand bœuf, cerf élaphe, *capra sp.*, lièvre, etc... Ce niveau repose sur une couche ocreuse rouge, à éléments sidérolithiques, recouvrant le substratum rocheux. L'industrie du niveau à foyers comprend des petites pointes à dos en lame de canif, des lames et lamelles à dos, des grattoirs de petites dimensions, des burins d'angle, etc... que M. Bérard range dans l'Azilien.

*Evenos.* — Au « *Logis du bord de l'eau* », *au Destel*, M. Jean Layet, de Toulon, a pu mettre au point les recherches qu'il avait entreprises autrefois dans ce gisement qui comprend, d'après lui, 16 niveaux en superposition. Les couches supérieures (1 à 3) se rapportent aux temps historiques et à la civilisation des *oppida;* le niveau 5 appartient à la fin du

Bronze ou à l'Hallstattien ancien (vases à impressions digitales et à gros mamelons pleins; pointe en bronze). Dans le niveau 7, apparaît l'anse « *ad ascia* », de la civilisation des Terramares (fin Bronze). Les niveaux 10 à 13 offrent des céramiques se rapportant aux différents types chasséens (Chalcolithique, Néolithique supérieur et moyen). Enfin, la couche 16 contient de la poterie impressionnée du Néolithique inférieur. Cette importante stratigraphie a permis à M. Layet d'établir de précieuses comparaisons avec les niveaux des Arene Candide, en Ligurie.

*Ollioules.* — Le site de *Saint-Estève*. déjà reconnu par de Cabrens, Bottin et Durand, offre en surface une extraordinaire abondance de débris céramiques. M. Véraldo, de Toulon, y a récemment entrepris des sondages qui lui ont permis d'avancer que le site a connu une véritable cristallisation d'habitats depuis la fin du Néolithique jusqu'au xe siècle de notre ère. Ce sont cependant les diverses périodes Bronze et Fer qui ont laissé les vestiges les plus importants. L'industrie lithique du Bronze est représentée par une abondance inusitée d'éclats et une grande quantité de belles pièces typiques : grattoirs discoïdes, petites lames retouchées ou non, pointes foliacées, pointes à ailerons et pédoncule, etc... (fig. 7). La céramique comprend des vases caliciformes et des récipients à mamelons perforés verticalement. A l'époque de La Tène appartiennent des poteries d'importation et des poteries indigènes, ces dernières paraissant s'inspirer des premières pour la décoration; l'influence grecque est manifeste. Parmi les objets de parure, il convient de signaler un bracelet de bronze intact (fig. 8) trouvé dans le foyer d'une cabane qui a fourni par ailleurs un moulin à fente et des faucilles comparables à celles découvertes à Entremont, près d'Aix. La fouille de ce site va être entreprise par M. Véraldo d'une manière méthodique.



*Cliché Maunier.*

Fig. 7. — Site de Saint-Estève. Industrie lithique.



Fig. 8. — Site de Saint-Estève. Bracelet de bronze (époque de La Tène).

*Salernes.* — a) Nous avons rendu compte en 1948 des recherches effectuées par M. André Taxil, pharmacien à Salernes, dans la grotte de la *Baume de Goulon*, connue alors sous le nom d'*abri des Roches-Rouges*, recherches qui amenèrent la découverte d'un niveau appartenant au Paléolithique supérieur provençal [6]. Des travaux plus récents ont

(6) *Gallia*, VI, 2, 1948, p. 423.



*Cliché Taxil.*

Fig. 9. — Baume de Fontbregoua. Céramique impressionnée du Néolithique ancien. Le tesson n° 3 est un décor à la pointe. (Réduction : 1/3).

permis de recueillir une industrie du Périgordien final dans une couche sensiblement détachée des niveaux précédents : lames diverses dont deux à extrémité appointée, lamelle à coche, pointe du type de la Gravette; quelques burins (droits, ou latéraux sur troncature naturelle ou retouchée). Le silex a une cassure crayeuse.

b) *La Baume du Pin* comprend un abri sous-roche et deux petites salles voûtées. Les sondages préliminaires effectués en 1948 par M. André Taxil ont permis de reconnaître une occupation temporaire au Néolithique supérieur, et un habitat du Paléolithique supérieur avec petites lames et faune pleistocène : bouquetin, loup, renard, hyène, cheval, cerf, chevreuil, grand bœuf, lapin.

c) *La Baume de Fontbregoua,* longue de 25 m., ouverte au midi, a fait l'objet de la part de M. André Taxil, de fouilles restreintes qui lui ont permis, en 1948-49, d'établir une intéressante stratigraphie du Néolithique. Sur une épaisseur de 3 m., les niveaux se succèdent sans interruption notable, formant deux groupes différenciés par des céramiques typiques du *Néolithique ancien méditerranéen* et du *Néolithique supérieur :* vases à décor impressionné, le plus souvent cardial (fig. 9), et poteries apparentées à celles des civilisations Cortaillod-Lagozza. Dans les deux niveaux, les industries du silex et de l'os sont peu développées. Ces cultures locales paraissent dérivées des cultures ligures correspondantes (Arene Candide). D'après M. Taxil, l'absence de niveaux assimilables à ceux des vases à ouverture carrée, montrerait la survivance du Néolithique ancien salernois pendant la seconde phase néolithique des Arene Candide. En surface, niveaux protohistoriques et historiques



*Cliché Taxil.*

FIG. 10. — Baume de Coumbo-Malo. Vase biconique à fond convexe et à trous de suspension; tasse avec anse *ad ascia;* cuillère (1/2 gr. nat.).

peu importants.

d) *La Baume de Coumbo-Malo* fait partie d'un groupe de petites cavités, situé au quartier de l'Estang, au Nord de Salernes. Prospectée par M. André Taxil, elle a livré de la céramique qui comprend des tasses carénées, à fond convexe et engobe lustré, une tasse biconique à fond convexe légèrement aplati et à trous de suspension, une tasse avec anse *ad ascia* et une anse analogue sur tesson, des écuelles et différents vases à col droit ou à gorge, à fond plat ou ombiliqué, deux cuillères rondes dont une en fragment (fig. 10). De nombreux tessons présentant des anses mamelonnées ou en ruban, des décors à sillons, cannelures, impressions digitales et motifs incisés sur pâte fraîche : bande de chevrons imbriqués et petites zones de ponctuations encerclées. Le cordon est fréquent sur les vases tardifs à impressions digitales. L'industrie lithique comprend des lames et lamelles en silex cacholonné, deux nucléi, un percuteur, une plaque de schiste polie et un bâton de bauxite. La faune se compose du bœuf, du mouton ou de la chèvre, du cerf élaphe, du porc, du lapin et de la Cistude d'Europe; les ossements d'oiseau sont abondants. L'ensemble paraît appartenir au Bronze final.

*Villecroze.* — La *Station de Frigouret,* peu importante, a fourni à M. André Taxil quelques silex, des fragments de meules de porphyre et un morceau de *stèle sculptée,* ornée de chevrons imbriqués disposés en séries contrariées (fig. 11). Le

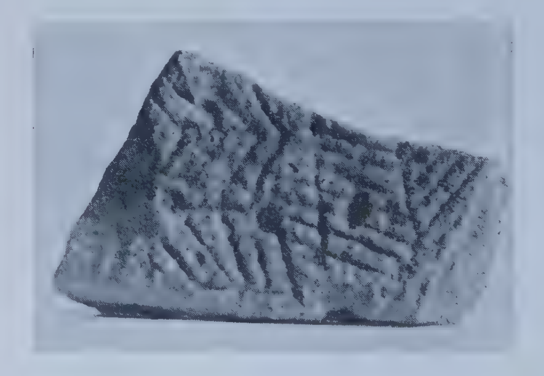


FIG. 11. — Station de Frigouret: fragment de stèle sculptée. Les deux cupules sont dues vraisemblablement à des coups plus ou moins récents reçus par l'objet. (Réd.: 1/2).

motif décoratif et la nature de la roche (calcaire lacustre) rapprochent ce document des stèles de Trêts, datées du début du Bronze [7].

*Villecroze* et *Salernes : habitats de plein air.* — M. André Taxil a noté la présence d'une vingtaine de gisements de plein air, situés dans la vallée de la Bresque supérieure et au voisinage des ruisseaux tributaires de cette rivière. Ces stations, qui établissent l'importance et le caractère durable de l'occupation de plein air, contiennent des silex à cassure crayeuse et des pièces épaisses à cacholong pénétrant (lames, rares grattoirs et éclats du Paléolithique supérieur); des pièces encore très altérées et à patine mate (lames, burins droits et éclats d'allure Paléo-supérieur); un outillage à patine porcelainique (lames et lamelles régulières préparées sur nucléus, naturelles ou finement retouchées, fréquemment fragmentées; burins microlithiques droits ou latéraux sur troncature concave, carrée ou oblique, naturelle ou retouchée; microperçoirs; petits éclats lamellaires; grattoirs pygmée; pointes de flèche type du Tardenois; lamelles et éclats à coches, etc...); des pièces à patine mate et altération moins marquée (pointes de flèches néo et énéo., éclats à coches, etc...); enfin des silex différenciés par l'absence ou la légèreté de patine (attribuables au Bronze). On trouve, dans la plupart des gisements des hachettes en roche verte, des meules de grès ou de porphyre, des lissoirs-brunissoirs et des débris de clayonnages. La céramique comprend des formes carénées, des vases à col droit, des jarres à fond plat de grandes dimensions, avec panse nue ou à cordon saillant. Pointe pédonculée en bronze. La figure 12 reproduit les principaux types de l'ensemble de l'industrie lithique.

(7) Gérin-Ricard, *Mém. Acad. Vaucluse*, 1910; — E. Octobon, *Statues-Menhirs, stèles gravées, dalles sculptées*, 1910.




Fig. 12. — Habitats de plein air des communes de Villecroze et de Salerne: lamelles, microperçoirs et pointes diverses.

## Corse

Dans la *région nord-est* de l'île, M. Jean Pietri, architecte à Erbalunga-Brando et correspondant de la Commission des Monuments historiques, a effectué des prospections dans les sites de la région figurée sur la carte archéologique ci-jointe (fig. 13) et décrits ci-après :

1° *Oppidum du Tesoro* (A). — Déjà signalé dans la précédente chronique [8], ce site a fait l'objet de quelques sondages. De nombreux fragments de poteries, des lames et éclats d'obsidienne ont été recueillis principalement sur les plates-formes inférieures situées au midi du gisement. Les recherches à venir devront donc s'étendre sur ces parties et peut-être jusqu'à la crique maritime qui pouvait servir de port à l'habitat. (Commune : *Brando.*)

2° *Tour d'Aquila* (B). — Cette tour, d'origine médiévale, destinée à défendre la partie nord-est de la Seigneurie des Gentili de Brando, se trouve sur le territoire de la commune de *Pietracorbara*, limitée au Nord par celle de *Cagnano*, riche en matériel protohistorique. Sur la pente située au levant de la Tour d'Aquila, des fragments de poteries ont été recueillis. Des recherches plus poussées permettront de vérifier s'il n'existe pas en ce point un habitat contemporain de celui du Tesoro.

3° *Ersa et région du Bevinco* (C et D). — M. Pietri se propose d'explorer deux sommets, l'un situé à Ersa, à proximité de la route nationale, l'autre en contrebas du défilé du Lancone, présentant tous deux des caractères analogues à la conformation du site du Tesoro.

Sylvain Gagnière.

(8) *Gallia*, X, 1952, avec deux photographies du site, p. 108, fig. 5 et 6.




*Relevé Pietri.*

Fig. 13. — Région Nord-Est de la Corse, montrant les sites de *Tesoro* (*A*) au nord d'Erbalunga, de la *Tour d'Aquila* (*B*) et d'*Ersa* (*C*).

Ire Circonscription

M. Jacques Heurgon, directeur

Somme

*Amiens.* — a) *L'amphitéâtre :* la surveillance des travaux de reconstruction, en particulier au Nord de l'Hôtel de Ville, a permis à M. Vasselle d'identifier certains vestiges et de préciser certains caractères de l'amphitéâtre signalé dans notre dernière Chronique (nous en publions un plan ci-contre, fig. 1). Ses di-




Fig. 1. — Amiens. L'amphithéâtre gallo-romain et autres vestiges.

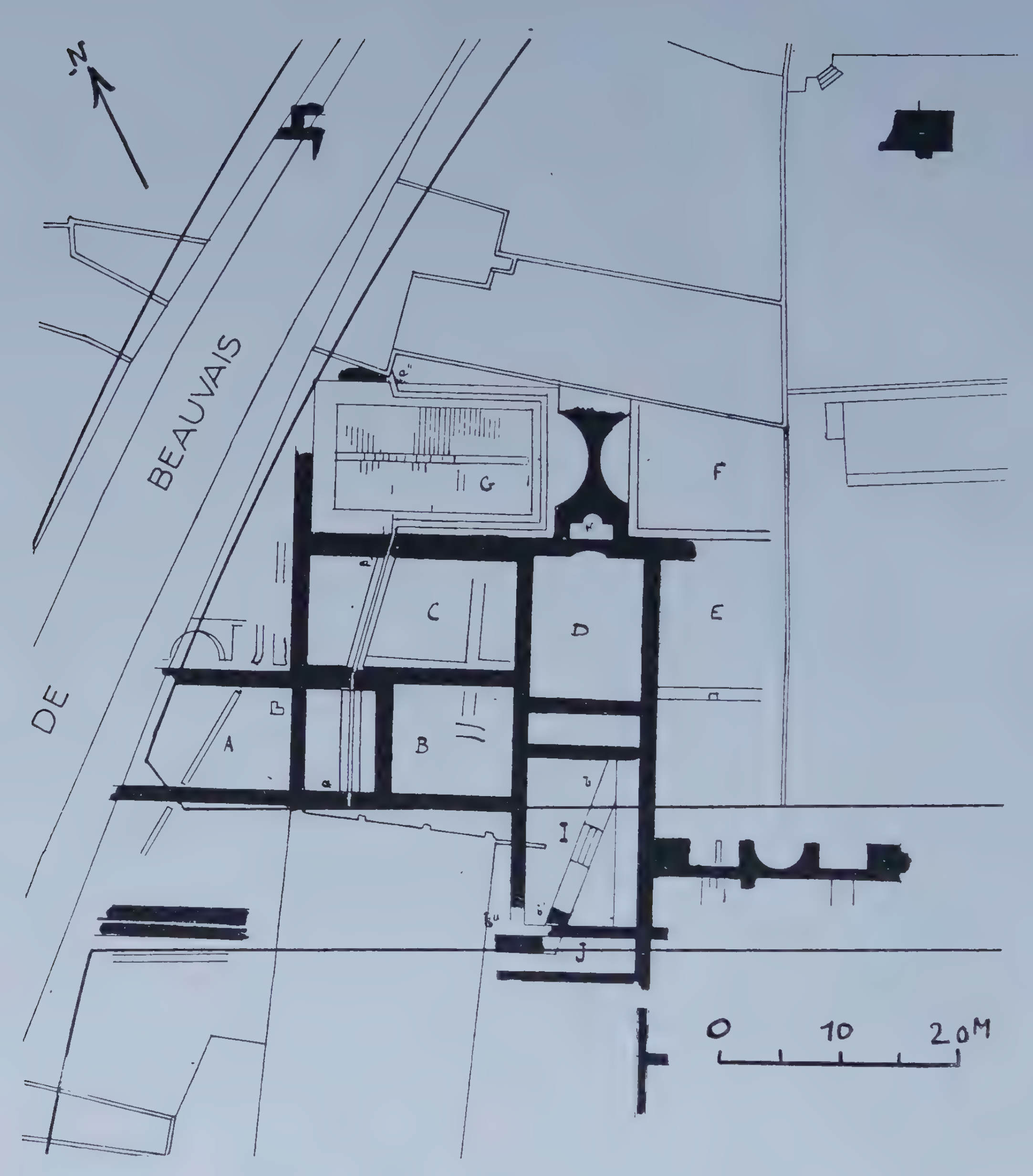



FIG. 2. — Amiens. Les thermes de la rue de Beauvais.

mensions, 100m × 107m, lui donnent une forme presque circulaire. On notera, comme une singularité encore inexpliquée, la présence de deux murs rectilignes et parallèles, de 90m de long, qui, respectivement sécante et tangente de la circonférence, la limitent du côté Est. Un troisième mur, à 6 m. de distance, les

suit parallèlement. Une chaussée a été découverte plus au Sud, sur laquelle donnaient les deux premiers murs : ceux-ci soutenaient peut-être la façade de l'amphitéâtre, ou, comme dans l'amphithéâtre de Pompéi, un escalier.

On a indiqué précédemment que le mur d'enceinte, à l'Ouest, était venu s'appuyer sur l'amphitéâtre antérieur : ce qui permet de restituer les rapports entre celui-ci et le rempart du Bas-Empire, à l'image de ce qu'on observe par exemple à Tours. Mais aucun reste de l'enceinte n'a été observé jusqu'ici à l'Est du monument : les terrassements en cours ne sont peut-être pas descendus assez profondément.

b) *Les Thermes de la rue de Beauvais :* les fouilles ont tenté de déterminer, sans pouvoir encore les atteindre, les limites du vaste ensemble thermal exploré depuis 1947 (fig. 2). Les murs Ouest et Est de la salle D continuent vers le Sud, en formant une nouvelle salle I bordée à droite d'une banquette et traversée obliquement par un aqueduc *b b′ b″* dont subsiste seul, avec l'empreinte des briques dans le mortier, le soubassement en maçonnerie de pierre reposant sur un massif de craie; plus au Sud encore, dans un nouvel espace J (épaisseur des murs : au Nord, 0m,91; à l'Est, 1m,10; au Sud, 0m,79; pas de fermeture à l'Ouest), l'aqueduc fait un coude et se dirige d'Est en Ouest, où il rejoignait un mur précédemment découvert au Sud de la salle A (fig. 3). La pente est inclinée vers l'Ouest : on peut supposer que cet aqueduc était un égout pour l'évacuation des eaux usées, l'aqueduc *a a′ a″*, dont la pente va vers le Nord, servant à l'alimentation des piscines. On remarquera aussi que l'épaisseur des murs va en décroissant à mesure qu'on se déplace vers le Sud, ce qui indique peut-être une moindre élévation de l'édifice.



Fig. 3. — Amiens. Les thermes. Salle J du Nord. *A droite,* mur nord, sans parement sur sa façade nord, auquel est adossé l'aqueduc; *à gauche,* mur sud.

Au Sud de la salle chauffée E, où des traces de combustion invitaient à chercher un foyer, le mur du fond présentait les vestiges très délabrés d'une abside demi-circulaire (largeur 4m,15; profondeur 2m,15), flanquée de deux niches rectangulaires de dimensions égales; à l'extérieur, dans l'axe de ces deux niches, on a dégagé la partie inférieure de deux fourneaux, faits de briques posées de champ. De ce côté, un mur prolonge la paroi de gauche de l'abside demi-circulaire; on n'a pas trouvé trace du mur correspondant à droite. De même on a cherché vainement au delà de la niche de droite, bien que l'on soit descendu à 6 m. de profondeur, le départ du mur N.-S. dont on peut supposer qu'il limitait à l'Est la salle E et, plus au Nord, la salle F.

On attachera en effet quelque importance aux conclusions d'un sondage pratiqué à 60 m. environ plus au Nord, dans le jardin du Dr Dhérissart, à l'intersection de ce mur et d'un autre mur E.-O. aperçu en 1951 rue de Beauvais au cours de travaux de canalisation. En effet la fouille a mis au jour, sur une longueur de 6m,40, un gros mur E.-O. sur la face Sud duquel vient buter perpendiculairement, dans le prolongement hypothétique de la limite Est des salles E et F, un mur



Fig. 4. — Amiens. Mur au N.-E. des thermes; au milieu, l'amorce du mur N.-S. en arrachement.

d'un mètre d'épaisseur (on en retrouve d'ailleurs l'attache sur la face Nord). Le mur E.-O., qui mesure 3 m. d'épaisseur, a de part et d'autre un talon de 0m15, formé de deux assises de briques (fig. 4). Il s'interrompt à l'Est, comme pour l'ouverture d'une porte; mais les recherches menées à plus de 6 m. vers l'Est n'ont pas permis de retrouver l'autre pied droit attendu (fig. 5). Le sol est en béton sur blocage de maçonnerie.

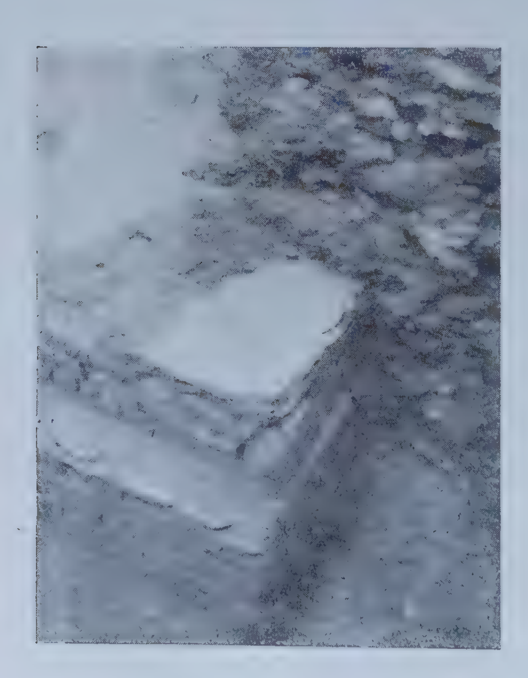


Fig. 5. — Amiens. Les thermes. Angle du même mur.

Cependant les morceaux architectoniques provenant de la maçonnerie de la chape de la salle B et des caves situées en bordure de la rue de Beauvais [1], complétés par de nouvelles trouvailles et rapprochés de certains reliefs découverts en 1920-22 [2] et conservés au Musée de Picardie, ont fait l'objet d'un examen plus attentif, qui permet d'apprécier, confusément encore, l'importance de ce site archéologique antérieurement à la construction des Thermes, lesquels, on le sait, ont remplacé au IIe s. des édifices préexistants. Il n'a pas échappé à la sagacité de M. P.-M. Duval que la « tête féminine » publiée dans *Gallia* (VII, 1949, 1, p. 107, fig. 5) était en réalité une tête d'anguipède. Une autre, plus petite (haut. 0m,11) avait été trouvée en 1924 à proximité, et reproduite dans le *Bull. Soc. Ant. de Picardie*, 1924, comme « tête d'adolescent ». Etant donné l'émiettement de ces fragments, et la dispersion de leur emploi dans un assez large rayon, il est difficile, et en tout cas prématuré, d'essayer de restituer les monuments auxquels ils appartenaient : plusieurs bas-reliefs sont encore cachés au Sud des salles A et B sous un bâtiment moderne voué à une prompte disparition. Disons seulement ici que s'étaient élevées dans cette région deux Colonnes de Jupiter, auxquelles se rattachaient une frise en très haut relief figurant une Gigantomachie, et une autre en bas-relief (haut. 0m,60) représentant des Erôs combattants, affrontés par paires : la série en comprenait au

(1) *Gallia*, VII, 1949, 1, p. 106; IX, 1951, p. 220.

(2) A. Blanchet, *Bull. Soc. Ant. de Fr.*, 1922, p. 220 sq.; P. M. Saguez, *Pro Alesia* IX, 1925, p. 5 sq.

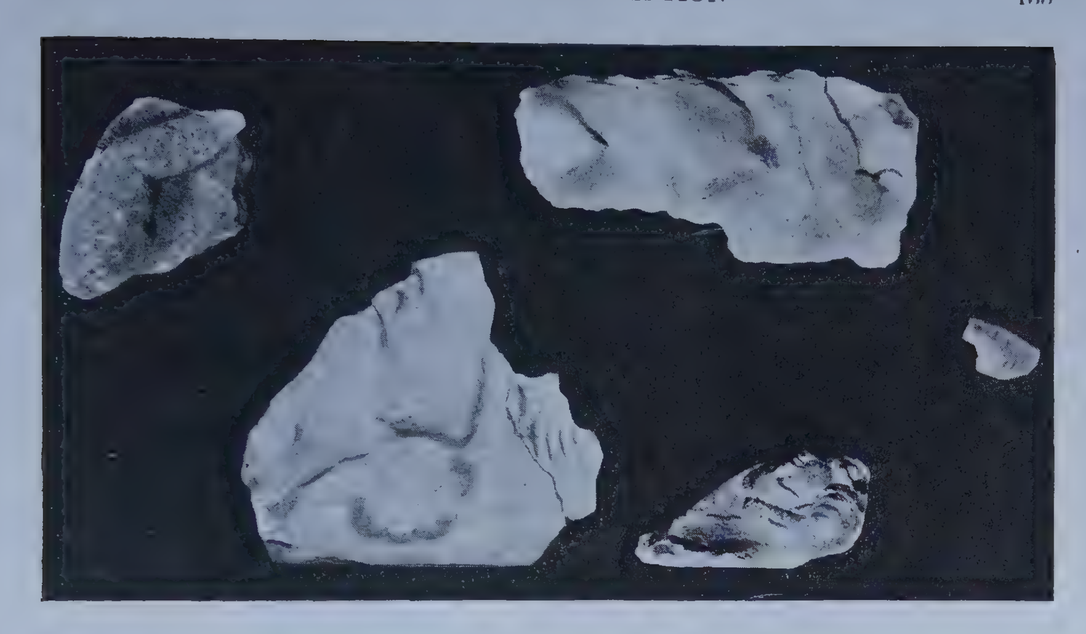


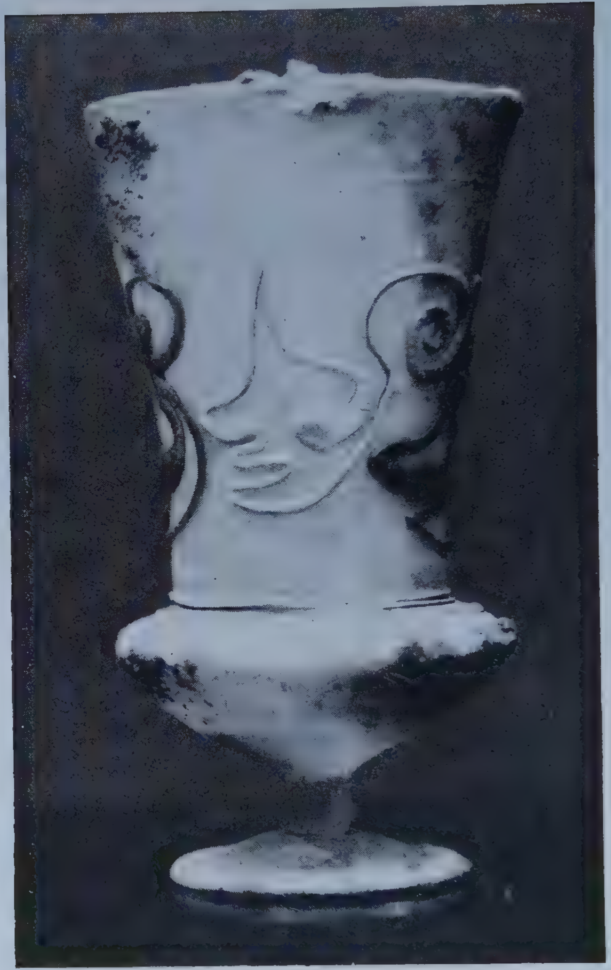
FIG. 6. — Amiens, Rue de Beauvais. Fragments d'une frise représentant des Eros combattant On voit, en haut, la corniche supérieure.



FIG. 7. — Amiens. Rue de Beauvais. Fragment de corniche ($1^m32 \times 0^m60 \times 0^m70$).

moins trois (fig. 6). Deux très beaux morceaux de corniche, découverts en 1952, donnent une idée de la richesse de la décoration (fig. 7).

c) *Sarcophage avec verreries gallo-romaines :* dans la partie Nord de la ville *rue Emile-Lesot*, au voisinage de la route d'Amiens à Boulogne, a été trouvé un sarcophage de pierre (longueur $2^m,10$; largeur $0^m,70$; hauteur $0^m,52$) qui contenait, près d'un squelette en grande partie détruit, un riche mobilier de verre



Cliché Boury.

Fig. 8. — Amiens. *Carchesium* à fils de verre en relief.

comportant deux bouteilles à panse côtelée, deux balsamaires et surtout un *carchesium* (fig. 8), décoré de fils serpentiformes. M. Fremersdorf a montré que l'origine de ces vases était Cologne, et leur date la seconde moitié du IIe s. [3]

(3) *Römische Gläser aus Köln*, 2e éd., 1939. Cf. *Mémorial d'un voyage de la Soc. Nat. des Antiquaires de France en Rhénanie*, 1953, p. 126, fig. 57.

Pas-de-Calais

*Arras.* — La fouille du groupe d'habitations exploré à *Baudimont* par M. Bellanger et le Dr. Bourgeois s'est poursuivie en direction N.-E. (fig. 9), mettant au jour au delà d'une ruelle longeant les pièces A 1 et C 1 [4], une nouvelle habitation (piè-

(4) *Gallia*, IX, 1951, p. 77, fig. 11.

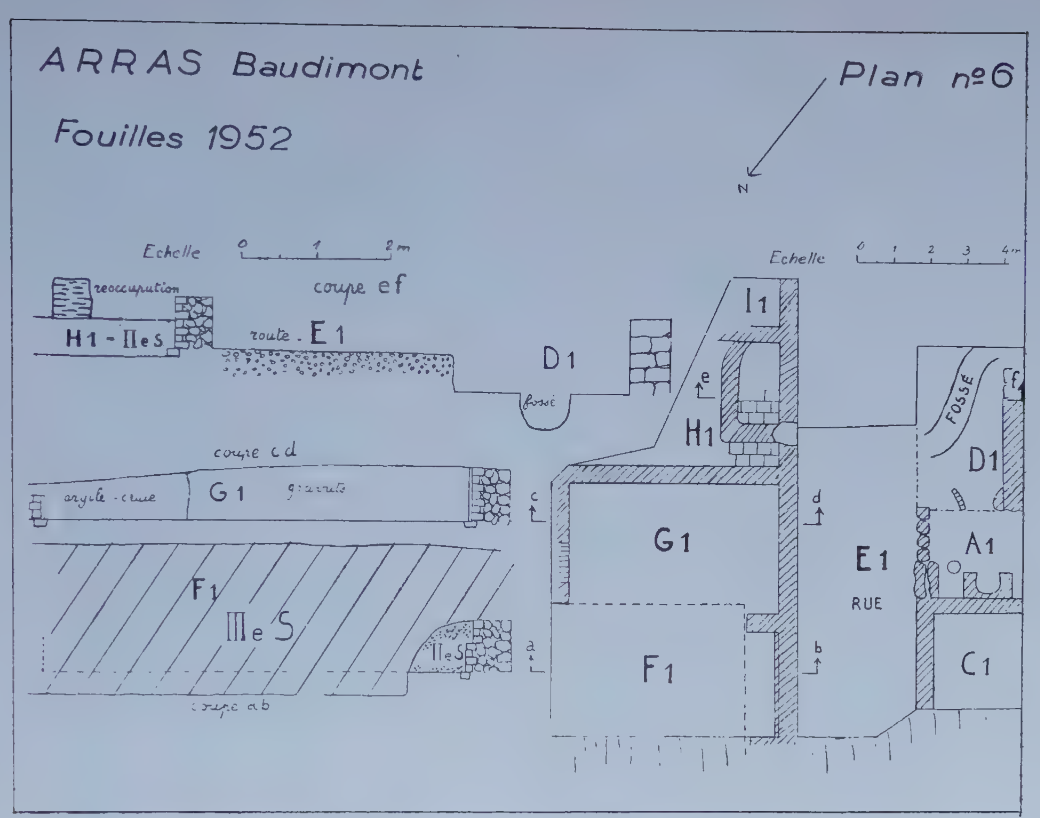



FIG. 9. — Arras — Baudimont. Plan et coupes des nouvelles habitations mises au jour.

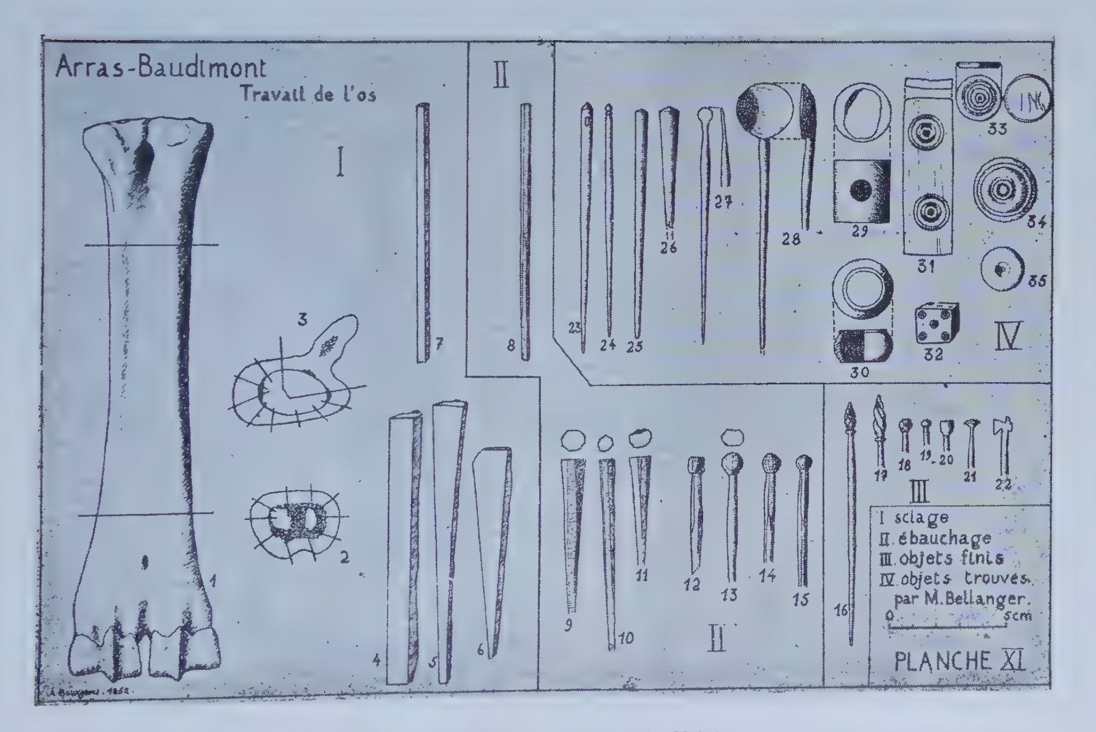



FIG. 10. — Arras — Baudimont. Objets en os.

ces F 1, G 1, H 1). De nombreuses poteries ont été découvertes, qui feront l'objet d'une publication à part, et apportent des données intéressantes à l'histoire de la céramique gauloise. Le site, incendié dans la seconde moitié du IIe s. (invasion des Chauques), a fait l'objet d'une réoccupation au IIIe ou IVe s. Mais particulièrement digne de remarque a été la mise au jour, dans la pièce F 1, des vestiges d'un artisanat de l'os, de la corne et peut-être du bois (fig. 10); toutes les phases de la fabrication, des os complets aux épingles finies, étaient représentées. Par là se précise le caractère industriel de ce quartier de *Nemetacum.*

*Nœux-les-Mines.* — Le cimetière mérovingien de Nœux, au lieu-dit *le Paradis,* avait déjà attiré l'attention du Dr. Bourgeois et de M. Terraillon [5]. Ils en ont

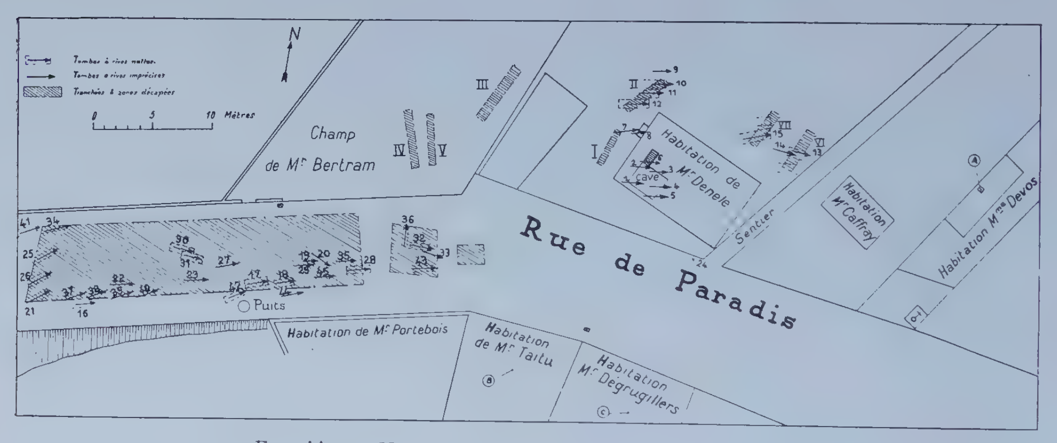



FIG. 11. — Nœux-les-Mines. Cimetière mérovingien.

repris l'étude méthodique, et étudié plus de trente tombes nouvelles (fig. 11). La densité des tombes dans l'espace fouillé permet d'évaluer à 5.000 le nombre total de celles que contenait le cimetière. L'orientation était presque constamment E.-O. Le mobilier, relativement pauvre, est caractérisé par la présence de la francisque, la fréquence de la framée, quelques rares umbos, l'absence presque totale de scramasaxes et de plaques-boucles. La date semble être le VIe et le VIIe s. Aucun indice de christianisation.

*Bavai.* — *a*) Les fouilles dans le *grand édifice,* en attendant que l'expropriation de la zone archéologique permette d'en explorer les parties centrales et décisives, ont poursuivi méthodiquement le déblaiement du double portique qui l'entoure du côté Ouest, et dont l'angle S.-O. est maintenant entièrement découvert. La figure 12 représente l'état du chantier après la campagne de 1953. On y reconnaît, au fond, les arcades de la « basilique » à trois nefs, et plus près, en diagonale, l'alignement des 16 piliers de l'aile occidentale du double portique. On distingue, en bas, à droite, le départ de l'aile méridionale, avec le pilastre d'angle du mur intérieur et les restes de l'un des soupiraux par lesquels ces constructions en sous-sol prenaient jour sur l'esplana-

(5) *Ibid.*, p. 80.

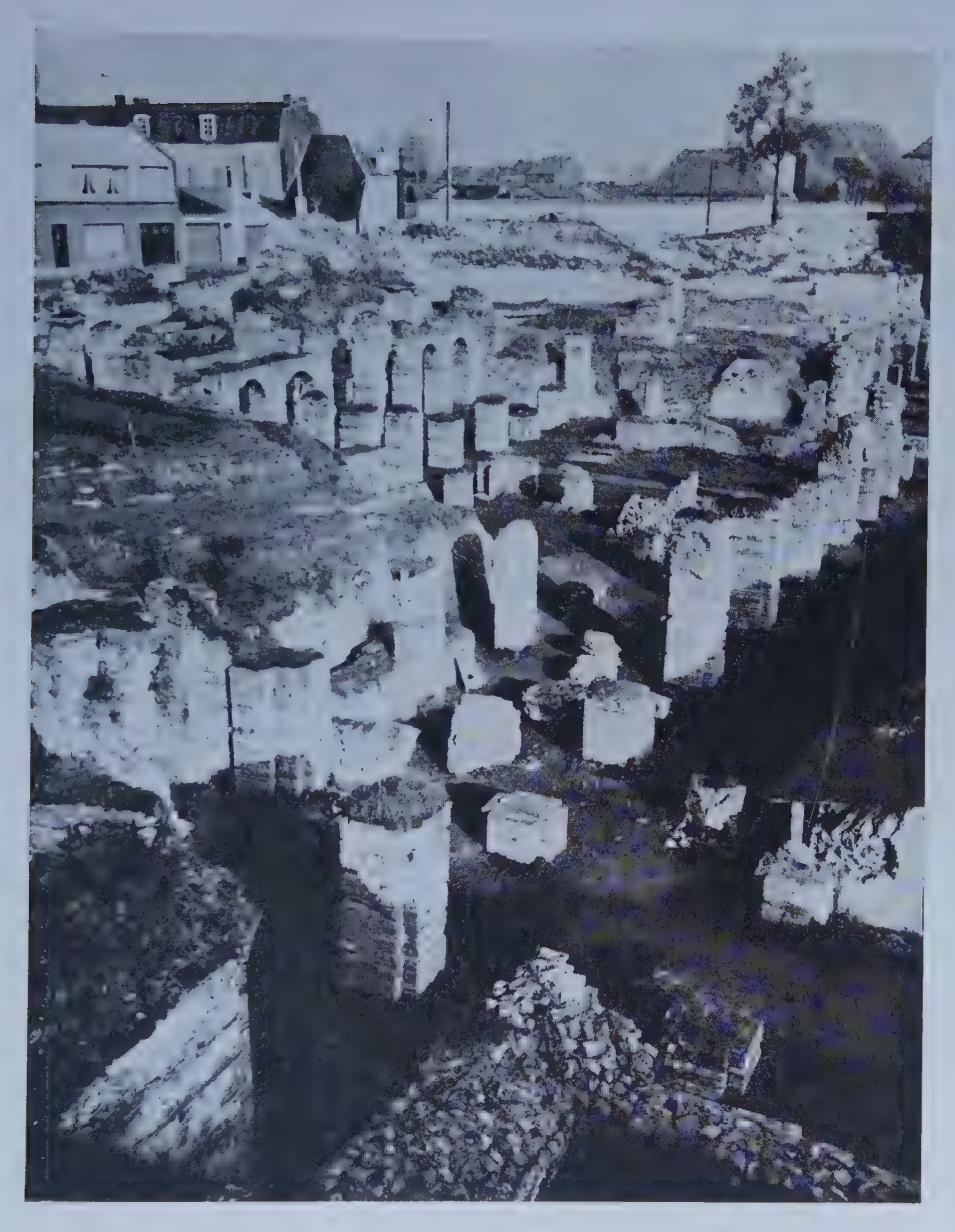


Fig. 12. — Bavai. Le grand édifice. Vue du chantier ouest.

de centrale (plan, fig. 13). A gauche, au delà du mur à double paroi, s'élève une butte de terre correspondant au niveau antique; on a eu la chance d'y trouver en place, entre le 2e et le 3e pilastre, le fragment d'un caniveau fait de pierres bleues bien taillées (fig. 14), qui devait se raccorder avec celui dont les vestiges sub-

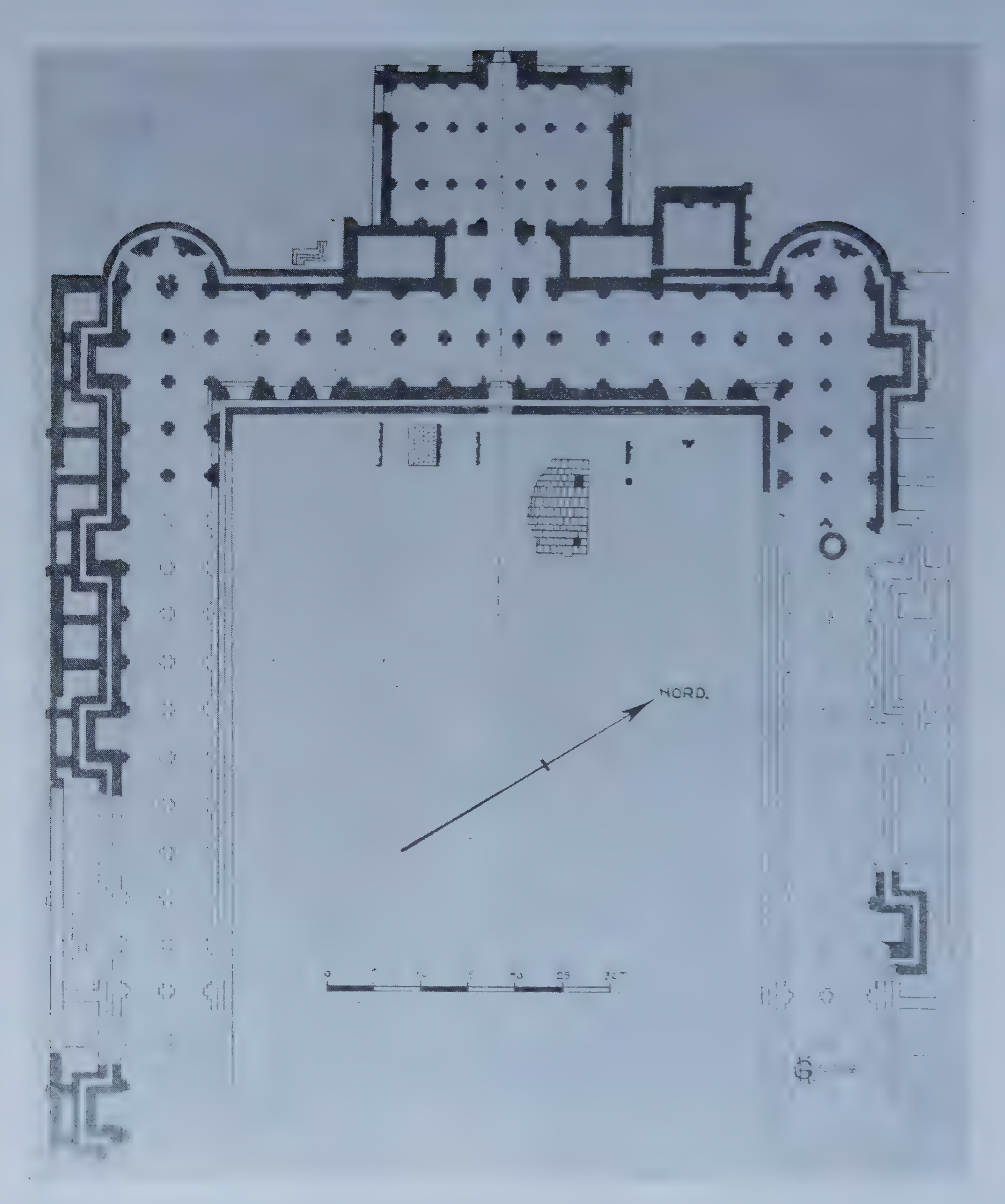



Fig. 13. — Bavai. Plan du grand édifice rectangulaire (parties ouest), état 1954. On remarquera le dallage de l'aire intérieure, sur laquelle les soupiraux des galeries prennent leur jour.

sistent encore autour de l'abside S.-O. : un dispositif d'ensemble destiné à l'évacuation des eaux de ruissellement se développait donc à l'extérieur de tout le côté Ouest de l'édifice.

Au pied de cette butte, entre les piliers et les pilastres extérieurs du double portique, on remarque trois blocs de maçonnerie provenant des voûtes d'arêtes qui constituaient la couverture; ils



Fig. 14. — Bavai. Fragment de caniveau.

étaient tombés à 1m,70 au-dessus du sol; la démolition des voûtes a donc été terminée, sinon entreprise, quand déjà le remblayage était commencé : nouvelle preuve du caractère systématique et hâtif de la destruction (les blocs basculés au sol sont visibles sur la fig. 12, au milieu). Sur la même butte enfin, dans le triangle limité par l'enceinte, la « basilique » et le double portique, règne une couche de 0m,40 environ faite de poussière et de débris de mortier avec çà et là des pierres de taille : on peut supposer que c'est là, entre autres endroits, que les constructeurs de l'enceinte ont préparé les matériaux qu'ils récupéraient dans les ruines de l'édifice du Haut-Empire.

*b*) De *l'enceinte* elle-même, et des fondations de cet édifice, sur lequel elle prenait appui, l'examen a été poussé plus avant en vue de la publication d'ensemble qu'en prépare le Chanoine Biévelet, directeur des Fouilles de Bavai. La figure 15 donne une idée de la base de l'enceinte, avec un tambour de colonne, portant son trou de louve, remployé dans les matériaux; au fond, la face extérieure du mur Ouest de la « basilique ». Ce même mur apparait à gauche dans la figure 16; il porte des traces de crépi; les six lits inférieurs forment talon; à droite et en haut on voit la base de la demi-tour élevée contre l'abside à chevet plat. On le retrouve encore à gauche dans la figure 17, toujours sous l'enceinte, avec son empattement et la joue d'un soupirail; perpendiculairement, au fond, le mur Nord de l'abside à chevet plat. Enfin la figure 18 laisse voir les traces d'une ouverture, ultérieurement bouchée, dans le mur de l'enceinte.

Le prolongement de l'enceinte à l'Est de la zone archéologique avait déjà été plusieurs fois reconnu : des recherches pratiquées en octobre 1953 près de la rue des Récollets ont mis au jour une section du front Sud : le mur, dont la face intérieure présente 2 lits de briques surmontant 4 lits de pierres bleues, avait une largeur de 3m,40 et une hauteur d'au moins 3 mètres; plus à l'Est, il se divise et s'engage dans des constructions antérieures.

*c*) Les travaux de reconstruction de Bavai ont permis au cours des deux dernières années, en dehors de la zone archéologique, un certain nombre d'observations qui complètent la connaissance que nous avions de la ville du Haut-Empire. Elles ont fait connaître, en effet, au Nord et à l'Est du grand édifice, *rue de Valenciennes, Grande Rue, et sous l'église paroissiale*, l'existence de constructions nombreuses, souvent pourvues d'hypocaustes (15 hypocaustes reconnus à Bavai en dehors de la zone), et orientées selon les mêmes axes que la « basilique » et les



FIG. 15. — Bavai. Base de l'enceinte, avec fragments architechtoniques remployés.



FIG. 16. — Bavai. Sous l'enceinte, mur ouest de la « basilique » (à gauche).

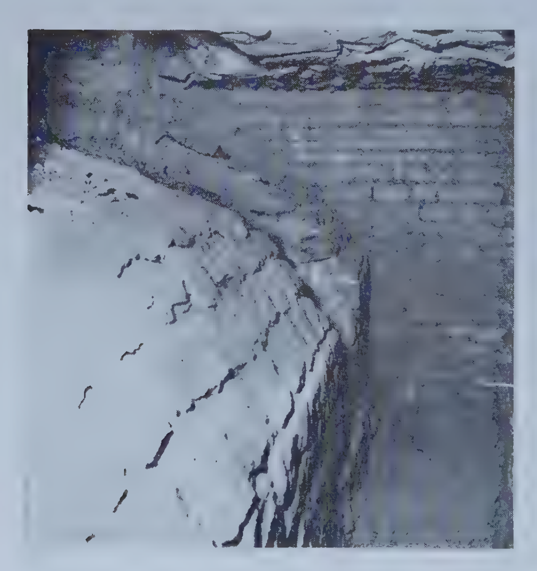


FIG. 17. — Bavai. Sous l'enceinte, murs de la « basilique ».



FIG. 18. — Bavai. Vestiges d'une brèche dans l'enceinte.

deux portiques. *Rue de Valenciennes*, on a étudié, au milieu d'un ensemble d'habitations, un bassin rectangulaire (profondeur, 0m,73; largeur, 2m,54) dallé et emmuré de pierres bleues : les figures 19 et 20 montrent la section ovale ou cylindrique des joints. *Sous l'église*, les sondages depuis longtemps prévus, et dont on espérait des trouvailles caractéristiques, n'ont révélé, dans la nef latérale Sud, qu'un



Fig. 19. — Bavai. Mur Est du bassin de la rue de Valenciennes (voir fig. 20).

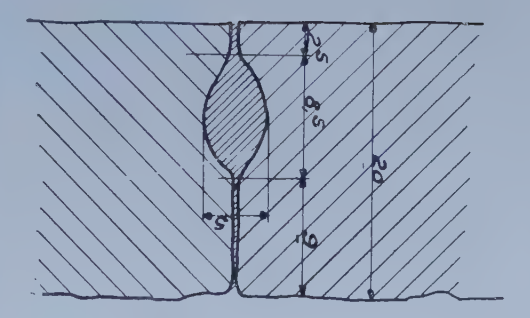



Fig. 20. — Bavai. Bassin de la rue de Valenciennes. Détail des joints des pierres bleues. (voir fig. 19).



Fig. 21. — Chapiteau de Bavai.






Fig. 22. — Autre chapiteau de Bavai dessiné par Niveleau en 1826-1827.

nouvel hypocauste et, dans le chœur, un mur de construction soignée avec une couche d'enduit rouge brun, qu'on a pu voir sur une hauteur de 1m,40. Des fragments de plaques de marbre et de moulures en pierres bleues attestent une certaine richesse de décoration dans l'édifice dont l'église occupe la place. Pourtant, quoique de même orientation que le grand ensemble de monuments publics situé plus à l'Ouest, on ne saurait affirmer qu'il s'y rattachât. Le mur et l'aqueduc N.-S. de la *rue des Gommeries* semblent bien correspondre à un *cardo* qui marquait la limite orientale de cet ensemble.

*d*) Parmi les *objets découverts* au cours des dernières campagnes de fouilles, signalons un chapiteau (largeur maxima 0m,97; fig. 21), trouvé dans le dégagement du mur intérieur du double portique, et qui sans doute décorait, au rez-de-chaussée, la façade donnant sur l'esplanade centrale. Des fragments architectoniques semblables avaient été dessinés en 1826-1827 par Niveleau (fig. 22, d'après *Bavai ancien et nouveau*, 1830, manuscrit de la Bibliothèque Universitaire de Lille). Le nôtre repose actuellement sur une base dont le cartouche incurvé laisse deviner le bas des lettres d'un inscription : un des trop rares et trop indéchiffrables monuments épigraphiques de Bavai (fig. 21).

Enfin l'année 1952 a été marquée par la découverte, à l'intérieur de l'enceinte, d'un trésor de 6659 *antoniniani*, composé surtout de pièces de Gallien et de Claude II, mais qui, par quelques monnaies s'échelonnant jusqu'à Maximien (287) et Dioclétien (289), prouve que, si l'invasion de 258 avait une première fois ébranlé et peut-être détruit Bavai, comme en fait foi le trésor de deniers s'arrêtant à Trajan Dèce, trouvé précédemment (*Gallia*, V, 2, 1947, p. 202), la ville, sans doute désormais fortifiée, a pourtant survécu à cette invasion ainsi qu'à celle de 276. L'étude de ce trésor fait l'objet d'un mémoire de M. Jean Gricourt, qui sera publié prochainement par les soins du Comité de *Gallia*.

Jacques Heurgon.

## IIe Circonscription

M. André Piganiol, directeur

### Seine

*Paris.* — Les fouilles du « Palais des Thermes » (Musée de Cluny) se sont poursuivies sous la direction de M. P.-M. Duval, principalement dans l'angle sud-ouest en bordure de la rue du Sommerard et même sous cette rue. Je résume son rapport (fig. 1). Divers sondages ont établi que les salles ouest et sud étaient chauffées par hypocaustes établis sur terre battue, contrairement aux salles nord, centre et est bâties sur caves et non chauffées. Il paraît probable que presque toutes les salles de l'édifice étaient au même niveau en rez-de-chaussée. L'étude des couloirs de cave et de leurs soupiraux a montré que l'actuelle cour de l'hôtel de Cluny était déjà une cour, à l'angle sud-est de l'édifice gallo-romain.

Au sud, on a dégagé le mur commun au *caldarium* sud-ouest et à une grande salle également chauffée qui constituait son prolongement : ces deux hypocaustes communiquent en effet par trois passages de chaleur. Des soles et des pilettes en place, des tubes de chaleur et des manchons en terre cuite qui les tenaient contre les murs ont été découverts, ainsi que trois grandes niches, dont une niche incurvée (fig. 2). « Il se confirme, — écrit M. P.-M. Duval, — que le monument a été construit d'un seul jet et n'a subi aucune réparation importante ».



*Cliché des Monuments historiques.*

Fig. 1. — Paris. Fouilles du « Palais des Thermes » en 1953. Angle sud-ouest. Au premier plan, la tranchée de fouilles et ses boisages.

### Seine-et-Oise

*Guitrancourt.* — Un coup de mine a mis au jour en octobre 1952, au lieu dit *La Grippe*, dans la carrière des Etablissements Poliet et Chausson, des sépultures qui attirèrent l'attention du chef de carrière. Averti par la Sous-Préfecture de Mantes, j'ai obtenu de M. Prieur, instituteur, qu'il entreprît un travail méthodique d'autant plus difficile que les travaux de déblaiement, retardés grâce à la bienveillance des Etablissements Poliet et Chausson et particulièrement de M. l'Administrateur Directeur général Palancher, ne pouvaient pas être suspendus. La superficie fouillée était de 400 m², dont 100 tombaient dans le déblai à fin février, 180 en avril; les 120 restants vont disparaître. Nous avons recouru à l'aide que nous a fournie une section du Camping-Club de France, sans laquelle il aurait été impossible de rien organiser dans un temps si court et en plein hiver. 78 sépultures ont été mises au jour, et M. Prieur en a assuré l'inventaire et le classement : 3 sarcophages, 11 sépultures protégées par des plaques de plâtre, 36 par des dalles, 19 en pleine terre. Deux groupes ont été distingués, orientés l'un à l'Est, l'autre au Sud-Est. 11 tombes seulement renfermaient des armes, dont 3 épées, 2 poignards, 2 scramasax. Les fibules, boucles, plaques-boucles sont souvent remarquables par un travail de damasquinure, que le Laboratoire de Nancy est chargé de restaurer. Une plaque-boucle est décorée d'un poisson.

Mais le plus remarquable me paraît être l'existence de stèles, décorées de li-



*Cliché des Mon. Hist.*

Fig. 2. — Paris. Fouilles du « Palais des Thermes » en 1953. Fond de niche avec enduit mural et sol inférieur d'hypocauste.

gnes géométriques, d'un tracé très sommaire. Malheureusement, quand le travail méthodique a pu être entrepris, la couche superficielle avait été déjà décapée par les machines et de rares exemplaires ont pu être conservés. En attendant que soit achevée l'étude du matériel, on peut admettre que le cimetière date du VII[e] siècle.

### Oise

*Beauvais.* — *a*) La continuation des travaux de restauration de la ville dégage assez souvent des murs ou pierres antiques. Notre délégué pour le département de l'Oise, M. Lemaire, en assure le relevé. Nous posséderons ainsi le tracé exact du *mur d'enceinte gallo-romain* qui ne subsiste, dans nombre de secteurs, qu'au niveau des fondations.

*b*) *Rue Philippe-de-Beaumanoir* ont été découverts deux chapiteaux de pilastres d'un assez bon travail et qui ont été transportés au Musée. Ils ne sont pas en place et laissent tout au plus supposer qu'un édifice important existait dans ce quartier. Les chapiteaux sont hauts de $0^m$,62, larges respectivement de $0^m$,63 et $0^m$,71. L'abaque est constituée par une ligne d'oves entre deux volutes. La face d'un chapiteau est décorée de feuilles stylisées. M. Lemaire pense que la décoration très abîmée de l'autre pouvait être identique (fig. 3).



*Cliché Barette.*

Fig. 3. — Beauvais. Chapiteaux découverts rue Philippe de Beaumanoir.

*Verneuil.* — Au lieu-dit *Bufosse*, M. Pierre Durvin a continué les recherches qu'il poursuit depuis 1951, dans des conditions difficiles, puisqu'il doit remblayer ses tranchées chaque année. Il a réussi à établir le plan d'une *villa rustica* établie, entre les coteaux de l'Oise, sur une butte aplatie. Il s'est demandé si la villa romaine avait succédé à un établissement celtique, mais les sondages ont répondu négativement.

*Thiverny et Saint-Leu d'Esserent.* — *a*) M. P. Durvin a repris l'étude des ruines très remarquables qu'il a découvertes à Thiverny, au lieu-dit *les Carrières*, en bordure de la route de Creil à Saint-Leu d'Esserent. Des colonnes de style toscan, une salle souterraine en très bel appareil avec niche ornée, des salles voisines décorées de peintures soignées, attestent qu'on est en présence d'un important lieu de culte. Malheureusement la falaise au pied de laquelle se trouvait ce sanctuaire a été en partie détruite. Une grotte sépulcrale y a été autrefois reconnue, avec des outils de pierre, mais le manque d'observations précises ne paraît pas permettre de lui assigner une date certaine.

La signification de la salle souterraine demeure mystérieuse. J'incline à penser que c'était primitivement un bassin où naissait une source. La mutilation du relief expliquerait la disparition des eaux. M. Durvin a découvert au Sud de la salle souterraine un puits, mais les sables ont envahi le fond et réoccupent l'espace qu'on déblaie à mesure que se poursuit le travail. Au Nord il a reconnu une vaste salle qui primitivement était à demi creusée sous la falaise. La céramique permet de dater ces agrandissements du IVe siècle.

Les constructions gallo-romaines reposent non sur le sol naturel, mais sur une couche de terre jaune arrachée à la falaise et établie avant le commencement des travaux. Des sondages ont permis à M. Durvin de retrouver sous la couche jaune des céramiques de dates diverses. Les plus remarquables sont des tessons de céramique peinte, que M. Durvin a comparés à ceux que M. Joffroy a trouvés près de Chatillon-sur-Seine; M. Joffroy et M. Durvin sont d'accord pour les assigner à la fin de la période hallstattienne.

*b*) L'intérêt des fouilles de Thiverny s'est trouvé accru par la découverte fortuite d'un habitat antique à 700 mètres au Sud des ruines, en direction de Saint-Leu d'Esserent. La colline était éventrée par des machines, et le conducteur de la pelle mécanique remarqua des ossements et des pierres sculptées. M. Durvin a aussitôt étudié le site et nous devons à son dévouement des observations très précieuses. Les travaux ne sont pas terminés. Notons dès maintenant qu'il a pu distinguer : 1) un *atelier de tailleurs de pierre*, où demeuraient encore une partie de corniche de style toscan, des tronçons de colonnes, etc. Les pierres sculptées de Thiverny viennent de cet atelier; — 2) des sépultures de dates diverses, certaines à sarcophages; — 3) des *mardelles* ou fonds de cabanes, avec foyers et objets mobiliers; — 4) un puits dont l'exploration n'est pas terminée.

M. Durvin tend à assigner à La Tène III l'atelier des tailleurs de pierre et les plus anciennes constructions de Thiverny.

*Rouvroy-les-Merles.* — Un élève de la ferme-école de Rouvroy-les-Merles a heurté du soc de sa charrue en janvier 1953 un pot contenant 642 monnaies d'argent, que notre délégué, M. Lemaire, a confiées au Cabinet des Médailles. L'inventaire a été établi par Mlle Fabre en collaboration avec Mlle Mainjonet. Il est constitué par deux groupes de monnaies : 1) 75 deniers datés de Septime-Sévère à Gordien III, émis par les ateliers de Rome, sauf un seul émis par Alexandrie; 2) 568 *antoniniani*, dont 384 au nom des empereurs de Gordien III à Gallien, et 184 frappés par Postume de 260 à 263 dans l'atelier officiel gaulois de Cologne. Les plus récents *antoniniani* de Rome donnent la même date 262-263. Le trésor a été enfoui avant la grande inflation, et Mlle Fabre observe avec intérêt que la circulation des deniers était encore importante et que la mauvaise monnaie n'avait pas chassé la bonne.

*Senlis.* — Les fouilles entreprises en 1952 ont été suspendues en 1953. Elles avaient établi que le seuil découvert au Sud de la tour était en place et que la porte de bronze avait basculé sur le sol antique, qui n'était que de terre battue. Les traces de l'incendie des panneaux de bois étaient encore visibles sur le terrain, où les pentures de fer demeuraient engagées. Les plaques de bronze avaient été rejetées en désordre au pied des bases qui se trouvent au fond du vestibule. Le Musée de Saint-Germain travaille à la mise en ordre de ces fragments. Il sera utile que de nouveaux sondages recherchent ceux qui pourraient se rencontrer encore derrière les bases.

### Seine-et-Marne

*Boutigny.* — En 1950 on découvrit dans une carrière de sable de *Sarcy* des tombes dont M. Jean Angelier, pharmacien à Milly, entreprit l'examen. Les tombes étaient dans des sarcophages de pierre ou de plâtre, ou en pleine terre. Le mobilier, bien classé, a été transporté au Musée qui vient d'être créé par la Municipalité de *Milly-la-Forêt.* Les sarcophages de pierre sculptée ou de plâtre décoré méritent surtout de retenir l'attention.

André Piganiol.

## IIIe Circonscription

M. Georges Goury, directeur

### Ardennes

*Attigny.* — En août 1952, une nécropole importante a été découverte au lieu-dit *La Couture.* M. Robinet, conservateur des Monuments Historiques des Ardennes, prévenu par M. Flambert, maire d'Attigny, et M. Landragin, régisseur de la ferme, put faire les observations nécessaires sur les sépultures mises au jour : il s'agissait d'un cimetière de l'époque carolingienne. Les corps étaient rangés en lignes parallèles, orientés rituellement vers le levant, à 3 mètres l'un de l'autre, à une profondeur de 0m,40 à 0m,50; ils étaient entourés de pierres plates de calcaire blanc fichées verticalement; leur nombre n'a pas encore été déterminé, la fouille étant à continuer.

Aucun objet n'a été découvert, à part quelques fragments de poterie noire; cela semble bien dater le cimetière de cette époque où par réaction, religieuse peut-être, contre les coutumes précédentes, on ensevelissait les morts sans aucun mobilier. On ne peut douter que ce fût là la nécropole de l'importante cité carolingienne d'Attigny, résidence royale et impériale. Pépin le Bref fut à Attigny à différentes époques de 750 à 765; Charlemagne y passa les fêtes de Noël en 771, 772 et 785, ainsi que la fête de Pâques 786. Charles-le-Chauve eut une prédilection pour cette résidence; il y fit battre monnaie; de 841 à 874, on peut relever vingt-cinq de ses séjours au *Palatium* d'Attigny. Avec la deuxième moitié du xe siècle, le palais d'Attigny tombe dans l'oubli et sans doute disparait. On voit, par ces souvenirs historiques [1], de quelle importance est la découverte de l'emplacement de la nécropole utilisée pendant la période carolingienne.

*Carignan.* — Nombreuses ont été de tous temps les découvertes gallo-romaines depuis 1710 jusqu'à nos jours. En particulier au *Montilleul,* on a signalé, tour à tour, les vestiges d'un édifice qui aurait

(1) Cf. Dr Guelliot, *Séjours royaux à Attigny,* dans *Variétés vouzinoises,* II, n° 52, mss. aux Archives des Ardennes, J. 36.

pu être un temple, des restes de canalisation, et des bains. M. Robinet, chargé de la surveillance des travaux de reconstruction de la ville, releva d'abord les vestiges gallo-romains mis au jour par l'entrepreneur lors de la construction des égouts : deux chapiteaux composites, un fragment de colonne et une base, enfin un magnifique haut-relief représentant Mercure [2] : le dieu est accompagné de la tortue son animal symbolique; il porte sur son bras gauche l'enfant Bacchus; le plus curieux est, sur la poitrine du dieu, une sorte de plaque de cuirasse à quatre trous encore inexpliquée (fig. 1) : peut-être cela remplace-t-il ce genre de vêtement, qui, sur d'autres figurations, sert à porter l'enfant, ou mieux ne serait-ce pas ici un ornement spécial à la région où le dieu était invoqué ?

(2) Robinet, *Un sanctuaire de Mercure à Carignan, Rev. Arch. de l'Est et du Centre-Est*, I, 1950, p. 122, pl. IX.

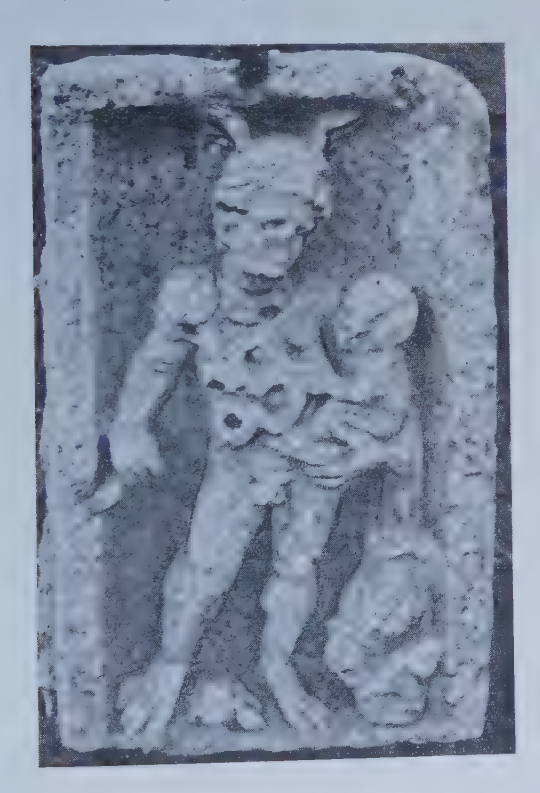


Fig. 1. — Carignan. Haut-relief de Mercure (haut. : 0 m. 62).



Fig. 2. — Carignan. Fragment de *terra sigillata* représentant Actéon dévoré par ses chiens.

Ailleurs, des groupes d'Eclaireurs de France de Charleville, mis à contribution, dégagèrent à l'emplacement de l'ancienne route nationale une quantité considérable de poteries antiques dont quelques sigillées représentant des scènes de combat, des têtes de lions, etc. Un des tessons, particulièrement intéressant, a été étudié par M. Delort, directeur de la XVII^e circonscription : il porte la scène, souvent représentée, d'Actéon dévoré par ses chiens; il provient d'un bol de forme Draggendorf n° 37 (fig. 2). Le poinçon d'Actéon a été employé deux fois; les cornes de cerf, séparées sur celui de droite, sont empâtées sur celui de gauche; on dirait un bonnet. Le chien qui mord la jambe droite est à peu près reconnaissable; l'autre, qui passe derrière la jambe, est très déformé. Entre les deux Actéon, un poinçon grossier peut représenter un Hercule qui va lancer une pierre. A remarquer enfin que le potier, qui a marqué la ligne d'oves et de perles à la roulette, ne l'a pas rattrapée exactement en allant de droite à gauche.

*Barby.* — Au lieu-dit *Les vignes de Gerson*, restes de sépulture : crâne, poteries et monnaie romaine.

*Hannogne-Saint-Rémi.* — Au lieu-dit *Le Chemin de la Val-Roy*, dans une fosse remplie de terre noire, quantité de tessons de vases divers, dont une moitié de plat en terre grise portant l'estampille IODIVS; un débris d'estampille de bol en terre rouge non vernissée offre les lettres MAR...

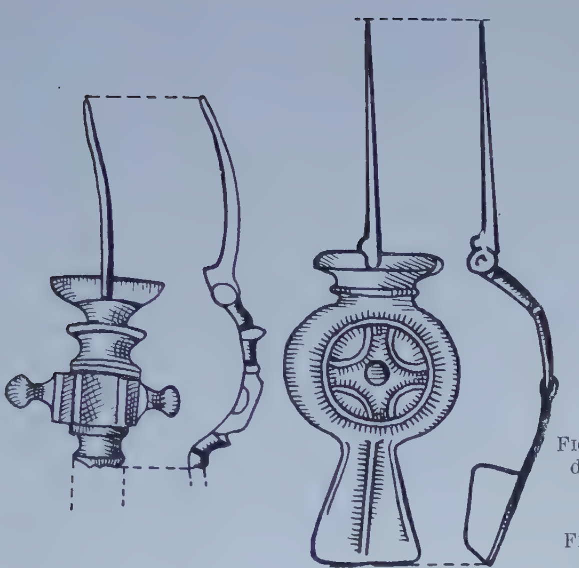
*Saint-Marceau.* — Un tronc de statue de divinité a été recueilli par M. Lebas dans la cour du boulanger, où il servait de dallage, la face sculptée en dessous. On peut y voir un Mercure, la main droite appuyée sur une tête de bélier, avec caducée dans la main gauche; c'est une pierre calcaire de 0m,50 de haut sur 0m,30 de large (fig. 3).



FIG. 3. — Saint-Marceau. Tronc d'une statue de Mercure (haut. : 0 m. 50).

## AUBE

*Isle-Aumont.* — Poursuivant ses fouilles sur le plateau d'Isle, M. Scapula a fait encore en 1953 une fructueuse campagne. *a*) 75 *sépultures mérovingiennes* ont été relevées, se répartissant en 50 sarcophages ou emplacements de sarcophages et quinze tombes en pleine terre. A l'emplacement d'un sarcophage (n° 493) se trouvait un fragment de stèle funéraire en pierre qui porte encore gravé d'un trait fin, la moitié d'un chrisme inscrit dans un cercle et accosté d'une croix latine figurée dans un rectangle. 93 tombes d'époque carolingienne; pas de sarcophages en pierre; traces de cercueils en bois, dont les planches étaient assemblées sans clous et, dans quelques tombes, traces de cercueil monoxyles, creusés dans un tronc d'arbre. La tombe 341 renfermait le corps d'un homme âgé, qui de son vivant avait eu la cuisse droite écrasée; le fémur, broyé et déformé, présentait des cals de cicatrisation; à la ceinture, à gauche, il y avait une boucle toute en fer, rectangulaire, de 35 millimètres sur 23 millimètres avec ardillon et plaquette trapézoïdale fort mince, tombant en poussière; sous cette boucle, six deniers carolingiens en potin empilés en rouleau, tous de Louis le Débonnaire, portant en face +XPISTIANA RELIGIO. Cette sépulture avait été établie à l'emplacement d'un sarcophage mérovingien bouleversé; dans le remblai, avec des cendres, gisaient des débris d'architecture semblant provenir d'une église ou d'un monastère mérovingien; on pourrait donc conclure que dès le début du IXe siècle, on ne respectait déjà plus les sarcophages sur la butte et qu'il y aurait



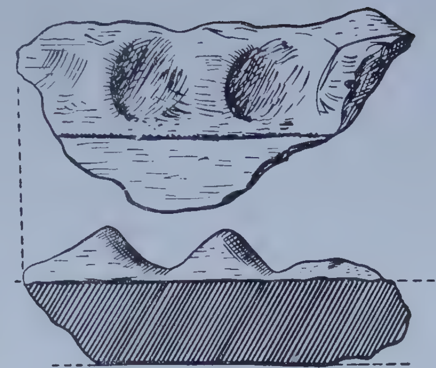


Fig. 5. — Isle-Aumont. Tesson indigène décoré d'un bandeau incisé au bâtonnet (gr. nat.).

Fig. 4. — Fibules en bronze de La Tène III, trouvées dans un silo (gr. nat.).

bien eu destruction d'un monastère par les Normands.

*b*) Sur la partie dominante de la butte, on a découvert *trois silos*. Le plus intéressant, de forme circulaire, mesurait 2m,20 de diamètre avec une profondeur à l'origine de 2m,40 creusée dans le limon et le gravier compact; lorsqu'elle ne servit plus, la cavité avait été comblée avec des couches alternatives de gravier éboulé et de terre limoneuse, grasse et noire, tassés par le piétinement. En enlevant le remblai supérieur, qui contenait des sépultures du Haut Moyen âge, on recueillit une demi-douzaine de tessons gallo-romains du Ier s. et deux fibules en bronze de la fin de La Tène III (fig. 4). Dans toute la masse du remblai inférieur étaient mêlés plus de 150 tessons de poterie indigène commune des Ier et IIe Ages du Fer; deux tessons, qui appartenaient à un vase d'au moins 0m,60 de diamètre étaient décorés d'un bandeau incisé au bâtonnet (fig. 5). Enfin, pour la première fois à Isle, on recueillit trois fragments d'un même vase très plat (probablement une coupe), fait sans l'usage du tour, en terre noire lustrée fine, bien homogène; il est orné de bandes rouges et de bandes brunes avec une décoration à la barbotine jaune, dont les points et les arêtes, en accrochant la lumière, joignent un effet plus dur aux contrastes des nuances (procédé d'ornementation déjà en usage en Crète vers 1750 av. J.-C.). Le plus beau fragment (fig. 6), au décor bien conservé et aux

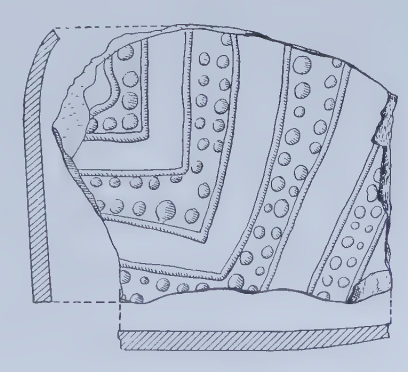
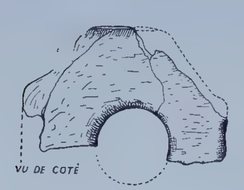


Fig. 6. — Isle-Aumont. Tesson du Ier âge du Fer, peint et lustré, orné de bandes rouges unies et de bandes brunes avec arêtes et points en barbotine jaune (demi gr.).

cassures nettes, reposait au fond de l'excavation; comme il doit être rangé avec les poteries peintes du premier Age du Fer, il permet de préciser l'époque où fut creusée la cave; cette sorte de céramique était encore inconnue jusqu'ici dans l'Aube. Enfin, à 1$^{m}$,60 de profondeur, il y avait les débris d'un ustensile en terre cuite (fig. 7) : ce qui en reste est à peu près hémisphérique (diam. : 60 à 65$^{mm}$), avec traces de cinq gros trous, l'un en haut, les quatre autres sur les côtés.



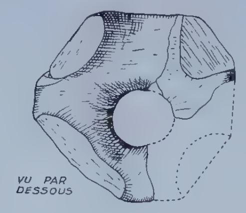



Fig. 7. — Isle-Aumont. Débris d'un ustensile indéterminé en terre cuite.

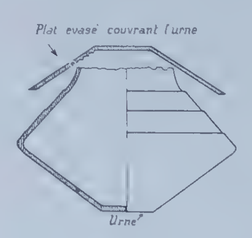
*Rilly-Sainte-Syre.* — Le village est situé sur la rive droite de la Seine, sur le versant d'un coteau dominant le fleuve; au milieu de l'agglomération existe un cimetière barbare allant de l'époque mérovingienne au Haut Moyen-Age, déjà signalé en 1861 par d'Arbois de Jubainville, dans son *Répertoire Archéologique du département de l'Aube*, où il parle de la découverte de sarcophages. En 1949, des travaux d'agrandissement de la cour de récréation de l'Ecole communale firent apparaître de nouveaux sarcophages; MM. Brisson et Loppin, prévenus, purent reconnaître 28 tombes, dont une bonne partie déjà bouleversées sans doute lors de la construction de maisons du village. L'orientation des tombes est indiquée par les pieds dirigés vers l'E.-N.-E.. En général le mobilier est peu abondant : les armes et la céramique manquent; pour le reste, c'est le courant des objets de l'époque : boucles de ceinture en bronze étamé ou plus souvent un très simple anneau en fer avec ardillon; de-ci, de-là, quelques perles de verre; un seul collier était resté en place près du crâne avec de nombreuses perles en verre et en ambre; une boucle d'oreille en argent; quelques bagues en fer ou en argent.

La présence de cinq sarcophages en pierre indique des sépultures tardives. L'un d'eux, long de 2 mètres et haut de 0$^{m}$,44, offre une largeur de 0$^{m}$,62 à la tête et de 0$^{m}$,38 aux pieds; il est parfaitement taillé dans un bloc de calcaire tendre à grain fin; les faces longitudinales sont ornées d'une série de cinq bandes parallèles de chevrons, disposés en arête de poisson; ces bandes sont séparées par deux lignes avec points au milieu. Le même décor se retrouve à chaque extrémité en perpendiculaire avec deux bandes de chevrons seulement.

## Marne

*Damery.* — Lors de la construction d'un poste électrique, a eu lieu la découverte fortuite de sépultures gauloises : on y aurait trouvé du fer et des poteries. Il est regrettable que personne n'ait été prévenu, car rien n'a été sauvé.

*Ecury-le-Repos.* — Au lieu dit *Le Haut de la Noue du Poplier*, incinération de l'époque des Champs d'Urnes. Dans une



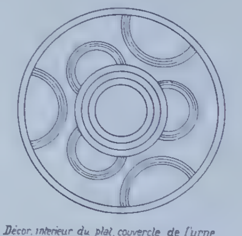



Fig. 8. — Ecury-le-Repos. Urne funéraire avec plat de couverture.

petite excavation carrée de 0m,70 de côté et profonde de 0m,40, avait été déposée une urne d'assez belles dimensions aux trois-quart remplie d'os calcinés et de cendres, coiffée d'un plat, décoré intérieurement et placé le fond en haut (fig. 8); dans chaque coin de l'excavation, un vase d'offrande. Un cimetière de tombes à inhumation avait été trouvé en 1940, à une centaine de mètres de là.

*Epernay.* — Au lieu dit *Les Rocherets*, la plantation d'arbres devait amener la découverte de tombes barbares où les défunts ont été enterrés assis et sont entourés de clous de cercueil. Les tombes semblent orientées vers le Sud-Ouest. M. Brisson, venu opérer un sondage, a ouvert une tombe et a recueilli comme mobilier, posé sur les pieds du squelette : une coupe en verre, deux fusaïoles et un peigne en os. Le fait d'inhumations assises avait déjà été relevé en deux tombes, dans un cimetière barbare d'époque tardive de la région de Villenauxe (Aube), tandis qu'ici c'est le mode général.

*Vert-la-Gravelle.* — *a*) *Le Charmont* est un monticule crayeux en position avancée des plateaux de Brie sur la plaine champenoise. Cela parut une situation privilégiée aux époques anciennes pour y établir une nécropole, nécropole connue depuis longtemps, quantité de fouilles y ayant été exécutées; mais ce qui marque le haut intérêt du site, c'est que les tombes y ont été entourées de *fossés rituels*, dont se sont peu inquiétés les premiers fouilleurs. MM. Brisson et Loppin y ont repris les recherches afin d'étudier tout spécialement le rite des sépultures.

Les tombes sont ici toutes protégées par des enceintes circulaires ou rectangulaires, constituées par un fossé, aussi profond que large, creusé en V. Il est très possible que le même rite ait pu être pratiqué dans d'autres cimetières marniens, mais à l'époque des grandes campagnes de fouilles de la fin du siècle dernier, on ne songeait qu'à découvrir rapidement des sépultures à l'aide de la sonde et à ramasser le mobilier; le reste importait peu. Des fouilleurs ont signalé être tombés sur des excavations remplies de terre noire, mais sans sépulture : c'étaient probablement des portions de fossés rituels.

Les enceintes à fossés rituels, au nombre d'une trentaine, ne contenaient qu'une sépulture, sauf un cas où cinq tombes étaient entourées du même fossé rectangulaire. Les tombes explorées par J. de Baye étaient de la Tène II (mobilier au Musée des Antiquités Nationales de St-Germain). Ces fossés rituels affectent des formes diverses : rectangulaires à coins arrondis, ou bien circulaires simples, circulaires accolés, double et triple. Dans une dernière enceinte rectangulaire, le fossé paraissait avoir été creusé par deux fois; les coins sont marqués par des travaux successifs de formes différentes; en outre, à un mètre du bord intérieur du fossé on retrouve un sillon parallèle continu, large de 10 à 15 centimètres et profond de 30 à 40 centimètres. Le centre a livré une fosse à char de la Tène I; en explorant l'espace compris entre la fosse et le bord intérieur du fossé, MM. Brisson et Loppin ont retrouvé une incinération déposée dans une excavation circulaire qui avait déjà été bouleversée; un vase entier, mais brisé se trouvait encore parmi les os calcinés; à proximité on reconnaissait deux autres excavations circulaires de même type, ainsi que l'emplacement d'un gros grès exploité anciennement. D'autres grès ayant été recontrés en d'autres places, on pourrait supposer qu'ils pouvaient recouvrir des sépultures par incinération pour leur servir de protection. Ces observations importantes tenderaient à établir que le fossé primitif, antérieur à l'époque

de La Tène, aurait déjà auparavant protégé des sépultures de champs d'urnes. En dehors de cela, MM. Brisson et Loppin ont reconnu cinq sépultures de la Tène, non fouillées; quatre de celles-ci ont fourni des armes.

*b) Le Moulin :* les mêmes fouilleurs ont continué l'exploration de ce cimetière où 155 tombes ont été explorées jusqu'à ce jour, sans que la nécropole soit épuisée.

1°) *Les sépultures mérovingiennes* avaient presque toutes été ouvertes, en totalité ou en partie, lors des inhumations postérieures. Les fosses, longues et larges, ont souvent été purifiées par le feu. Des traces de cercueils de bois, parfois jointés de plâtre, avec clous ou crampons à la tête et aux pieds, ont été remarquées dans plusieurs fosses. Le mobilier est assez pauvre : très peu de bijoux, quelques armes (4 scramasaxes, 3 framées, 2 francisques); la céramique forme l'élément principal des mobiliers : vases de type commun rencontré habituellement dans les cimetières de cette époque; beaucoup de vases ont été trouvés près de la tête, emplacement qui du reste est fort rare. — En ce même lieu-dit, au centre d'un espace circulaire limité par un fossé rituel avec entrée au Sud, apparut une sépulture contenant les restes d'une femme, les pieds vers l'Ouest-Nord-Ouest, entourée de pierres placées de champ. L'inhumée portait un torque de bronze à section carrée, un bracelet de bronze à chaque bras et une pendeloque de bronze sur la poitrine (fig. 9). On peut dater cette sépulture de la période hallstattienne dite des Jogasses. — Entre deux tombes barbares, ont été reconnus les restes d'une sépulture de la même époque, orientée de même, où les fouilleurs purent recueillir un bracelet de bronze du même type. — Un peu plus loin, débris très remués d'une incinération de l'époque des Champs d'Urnes.

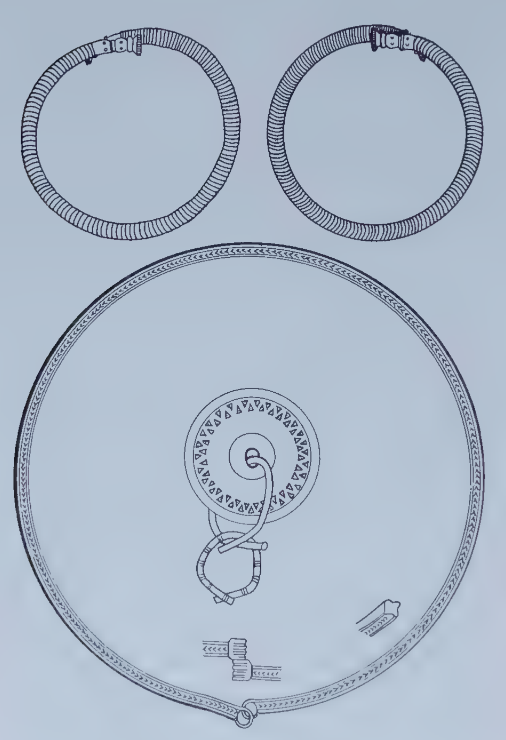


Fig. 9. — Vert-la-Gravelle. Sépulture 129 : torque, pendeloque et deux bracelets du Hallstattien (période des Jogasses) (réduction : ½).

2°) *Les sépultures carolingiennes* sont généralement peu profondes, quelquefois orientées Nord-Sud, avec pieds au Nord; toujours intactes et sans mobilier, elles coupent parfois deux ou trois fosses mérovingiennes. Les squelettes aux os cassants sont trouvés sans cercueil mais entourés de nombreuses pierres; ce sont les restes d'adultes très âgés, d'adolescents de 13 à 15 ans, ou de très jeunes enfants.

*Vitry-le-François.* — A 1.800 mètres au S.-E. de la ville s'étendent de vastes tertains, dominant la Saulx en terrasse, lieudit *La Planchotte :* une faible couche de terre végétale recouvre les graviers de calcaire portlandien déposés par la Saulx, actuellement exploités pour l'empierre-

ment des routes. C'est là que, lors des décapages, MM. Pierre et Jacques Georgeot ont pu faire de fructueuses observations et opérer de véritables sauvetages archéologiques; d'abord commencé à la pioche et à la pelle, l'extraction du gravier se continue à la motopelle, d'action plus brutale. La Planchotte présente des vestiges allant de l'Age du Bronze à l'époque romaine; cette richesse archéologique du sol avait déjà été signalée en 1855 [3]. A l'Ouest, s'étend d'abord un vaste gisement, probablement de l'Age des Champs d'Urnes (Bronze IV) : on y rencontre de la poterie commune, épaisse, assez bien cuite en général, à dégraissant calcaire et siliceux assez gros, de teinte allant du jaune au noir avec toutes nuances du brun; anses épaisses et mamelons; le décor est formé de traits incisés, de points et de dépressions obtenues en repoussant la pâte avec un ébauchoir. Puis des vases en pâte fine, grise, bien cuite, avec anse à perforations, décor en chevrons incisés et au poinçon.

*a)* M. Georgeot a pu relever quelques *habitats* de l'époque. Un fond de cabane, dont le contour, approximativement circulaire (environ 2m,70 sur 2m,45), était très incertain; le fond de cabane était garni de creux et de bosses, selon la résistance opposée par le sol à l'outil. Le matériel est pauvre : os fracturé en biseau, émoussé et lustré, ayant été utilisé; un grattoir en silex a fines retouches; fragments d'une poterie de facture grossière, d'assez grande dimension, épaisse de 8 à 12mm, qui devait être complètement arrondie; un fragment porte une oreille à perforation simple, une autre oreille ne porte que l'indication de la perforation, décoration par saillies et mamelons; fragments de poterie fine bien cuite, de 3 à 5mm d'épaisseur, grise avec décor de trois sillons horizontaux, l'un incisé d'un trait continu, l'autre obtenu à petits coups de poinçon; brune, avec décor réalisé à l'aide d'un poinçon à trois pointes. Un autre habitat a livré un foyer reposant sur un fond argileux entre la basse terrasse et le lit asséché d'un ancien ruisseau. Mobilier : nombreux tessons, dont quelques-uns ornés d'incisions; fragment d'un bracelet en bronze, mince, lisse à l'intérieur, orné sur le pourtour externe de dents et de stries; petits éclats de silex.

Une fosse, qui se distinguait par la couleur brune de son remplissage, paraît avoir été également un fond d'habitation, que M. Georgeot attribue à l'époque de Hallstatt. Son contour était curviligne, un étranglement la partageait en deux lobes inégaux qui lui donnent la forme générale d'un haricot, long de 4m et large de 2m,60 et 2m,10. En trois points, on apercevait trois petits foyers avec restes charbonneux : le foyer principal montrait des parcelles d'argile brûlée et des cailloux rougis. Tessons assez nombreux : 1° poterie de facture fruste, à pâte friable; vases sans ornements; vases décorés, sous une ouverture évasée, d'une ligne de points triangulaires obtenus à l'aide d'un poinçon; vases décorés à la base d'un col court, d'un cordon appliqué, soit grossièrement, soit largement modelé de dépressions; — 2° céramique soignée, bien cuite, à éléments fins, dont l'épaisseur ne dépasse pas 5mm, lustrée du brun clair au noir; ces vases n'ont pas de col, ils présentent un amincissement de matière à l'ouverture et sont ornés de deux ou trois cannelures horizontales assez bien tracées et peu profondes. — A l'époque gallo-romaine, de petits ouvriers vinrent s'installer sur le terrain, où l'on ne devait plus apercevoir aucune trace de sépultures, creusèrent

(3) *Congrès arch. de France, Châlons-sur-Marne,* 1855, p. 239.

trois grands fossés de 0m,90 de large, profonds de 0m,45, rectilignes, orientés Nord-Sud; deux d'entre eux ne sont séparés que par un intervalle de 0m,90; le dernier traverse par son milieu un fossé circulaire rituel, dont il a dû bouleverser la sépulture.

On retrouve encore les vestiges de plusieurs habitations. L'une consiste en une excavation circulaire de 7m de diamètre sur 1m,20 de profondeur, remblayée sur 0m,30 d'argile et de sable; quelques tessons, dont ceux de quelques vases à décor à la molette ou estampés; du verre; quelques outils : poinçon en fer, pierre à aiguiser, fragment de meule. Ailleurs, un foyer elliptique (grand axe : 1m,90, petit axe : 1m,45, profondeur sous le sol actuel : 1m,05) est rempli de cendres avec charbons, très rares débris de poterie rouge et de tuiles à rebords; à 0m,50 a l'Ouest de ce foyer est une fosse circulaire de 0m,85 de diam. et de 1m05 de profond., remplie de terre noire; même débris que dans le foyer; puis, une fosse de contour irrégulier, sans mobilier. A une autre place, un dépôt de vases divers dans une grande amphore sphérique, tous écrasés, noyés dans des cendres de bois et de grains de blé (incendie). Enfin, vestiges d'un petit édifice triangulaire, détruit lui aussi par le feu : les cendres contenaient du bois carbonisé, du torchis et des fragments de revêtement mural, portant encore des traces de peinture; nombreux tessons, dont quelques-uns de belle poterie rouge avec estampilles de potier; deux fragments de vases sigillés avec personnage portant des fardeaux, un lapin et un chien.

b) *Les sépultures* : bien que le travail de décapage mécanique du terrain rende souvent les observations fort difficiles, MM. Georgeot ont pu relever plusieurs points importants. Il y a d'abord lieu de remarquer des emplacements circulaires de 20m de diam. en général, limités par un fossé rituel, large de 0m,80 et profond de 1m,25 environ; c'étaient les endroits consacrés au dépôt des urnes funéraires, mais la plupart de celles-ci avaient disparu au cours des temps. Les *incinérations* recueillies jusqu'à présent sont au nombre de six, appartenant à la civilisation des Champs d'Urnes. L'urne funéraire est presque toujours accompagnée de vases à offrandes; ici (Incin. 5), il y a six vases, dont l'un contenait un anneau en bronze et un autre des fragments de bracelets ou tiges de bronze à section circulaire, puis quatre coupes à base étroite et ouverture évasée; là (Incin. 6), quelques débris, à 30 et 40cm de profondeur, puis un vase en pâte noire, à décor à coches sous un sillon; une tige de bronze mince à section semi-circulaire, brûlée et tordue.

Il y a quelques *inhumations*, qui pourraient bien appartenir à l'époque barbare. Ainsi dans la sépulture 3, le crâne, celui d'une femme, est dolichocéphale avec chignon occipital; le mobilier comprend, outre une oenochoé en terre rouge aux pieds, le long de la jambe les débris d'un peigne double en bois avec rivets de cuivre et ornementation de petits cercles; contre un bol en terre rougeâtre à couverte noire est un petit flacon-ballon en verre accompagné du classique gobelet en verre; en contact avec le crâne, onze épingles ayant soutenu la coiffure, dont cinq en cuivre, trois à tête polyédrique, une à tête polyédrique rapportée en verre de couleur verte, une à tête brisée et une en bois à tête anthropomorphe; autour du corps, huit clous en fer de forte taille provenant vraisemblablement d'un cercueil. — Particulièrement intéressante aussi est l'inhumation 5, la sépulture d'une petite fille, dont le crâne écrasé est incliné sur l'épaule gauche.

Au-dessous du genou droit, sur le tibia, un bracelet en bois ou matière feuilletée de section circulaire (diam. : 0m,055); deux bracelets en bronze, deux fils torsadés aux fermetures à crochet (diam. : 0m,04); un bracelet en bronze plat aux fermetures à crochet, décor de séries de dents alternées sur les bords et stries aux extrémités (diam. : 0m,045); un fragment de boucle d'oreille; 105 petites perles à enfiler en verre de couleur, cousues, sans doute, sur la jupe. Au pied de la tombe était une statuette de terre cuite blanche et de style archaïque représentant une déesse-mère tenant un enfant.

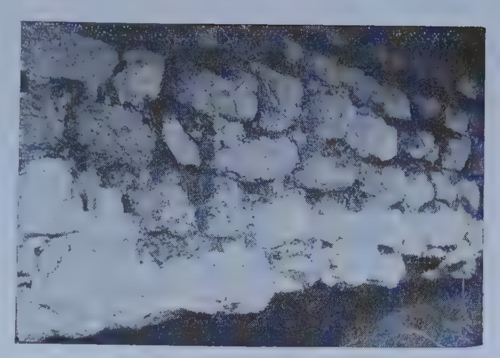
Georges GOURY.

## Ve CIRCONSCRIPTION

### M. PIERRE MERLAT, DIRECTEUR

### CÔTES-DU-NORD

*Coz-Yaudet en Ploulec'h.* — Ayant examiné avec moi, à Coz-Yaudet [1], plusieurs tronçons bien conservés d'un mur gallo-romain [2] (fig. 1), et voulant vérifier l'hypothèse de MM. R. Couffon [3] et Fr. Merlet [4], selon laquelle au cours du



*Cliché P. Merlat.*

FIG. 1. — Coz-Yaudet. Mur gallo-romain.

Ve s. ap. J.-C. la cité des Osismes se serait transformée en deux cités dont l'une, succédant à un établisssement gallo-romain antérieur, aurait eu pour siège le Coz-Guéaudet des textes anciens [5], M. J.-L. Fleuriot, professeur agrégé d'histoire, a déjà pu, par des fouilles effectuées en 1952-1953, établir que Coz-Yaudet avait été effectivement fortifié pendant la période gallo-romaine. Son effort principal a porté jusqu'ici sur le N. du promontoire où il a découvert une portion d'enceinte en partie accrochée à la roche en place, dont elle épouse la pente, et formant un saillant à angle droit dans lequel s'ouvrait une porte [6]. L'appareil des parties basses de cette enceinte, ainsi que d'un mur de refend qui s'y intègre [7], est à mortier de brique pilée et de chaux et comporte encore deux chaînages de briques [8]. Citons, parmi les objets recueillis : une meule remployée,

(1) Village bâti le long de l'isthme oriental d'un promontoire escarpé (51 m.) dont la pointe N.-O. regarde la haute mer et dont le flanc N.-E. est bordé par le Leguer ou rivière de Lannion; l'isthme est marqué par un ressaut d'env. 15 m. coïncidant avec une muraille ancienne, sans doute remaniée.

(2) Appareil soigné; haut. des assises : 10-15 cm.; ép. du mortier (comportant un peu de brique pilée) : 3-5 cm.

(3) *Bull. Mém. Soc. émulat. des C.-d.-N.*, LXXIII, 1942, p. 1 sq.; LXXVI, 1946-1947, p. 47 sq.; *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Bret.*, 1944, p. 1 sq.

(4) *La formation des diocèses et des paroisses en Bret.*, 1951.

(5) Vocable tiré de l'appellation *Vetus Civitas* (cf. J. LOTH, *Rev. celt.*, XXII, p. 90).

(6) Subsiste de cette porte une grande partie d'un seuil à rebord où l'on a retrouvé le logement d'une crapaudine en plomb.

(7) Parallèlement à la rue (?) qui aboutissait à la porte.

(8) Les joints de mortier sont un peu moins épais que les briques et sont parfois rejointoyés au fer.

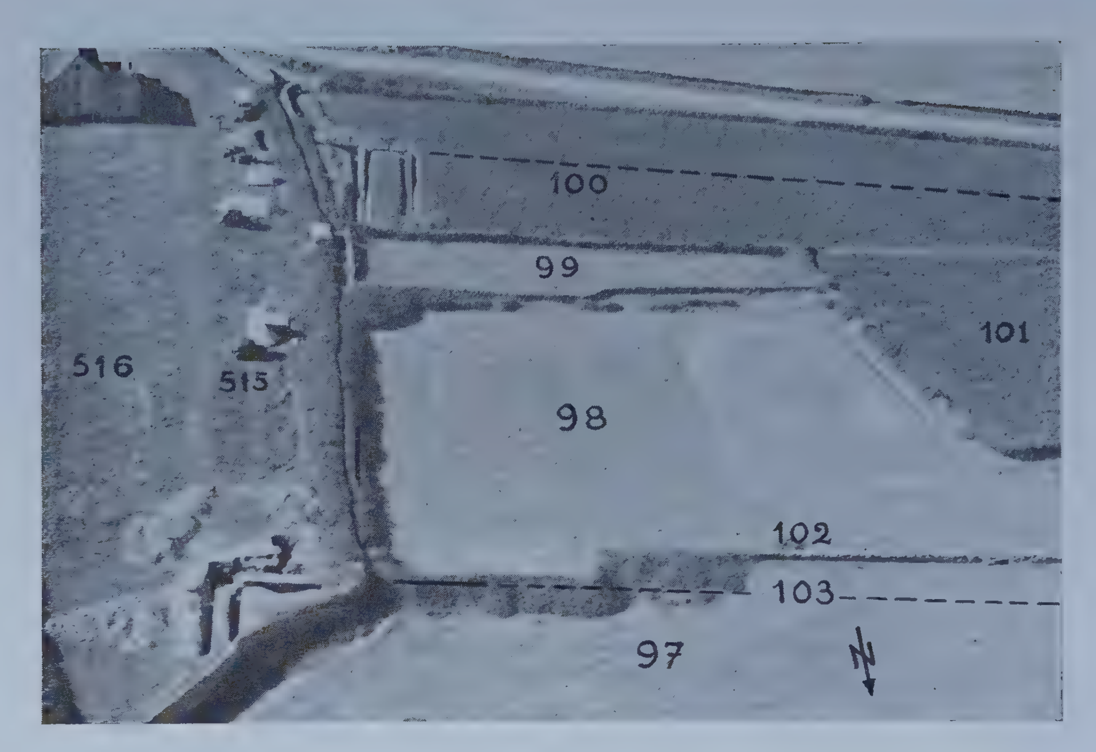



Fig. 2. — Trouguer en Cléden-Cap-Sizun. — Photographie aérienne des fouilles (communiquée par M. R. Legrand, architecte des Bâtiments de France à Quimper). Les numéros sont ceux des parcelles cadastrales; les traits pleins représentent des murs gallo-romains encore visibles en élévation au bas des talus; les traits discontinus délimitent le mur d'enceinte présumé.

un fragment de tuile avec inscription à la pointe, divers objets en fer dont plusieurs pointes de *pilum*, de multiples tessons dont deux d'un vase en sigillée (Lezoux III), et beaucoup d'ossements, en particulier de cheval. De nombreux sondages seront encore nécessaires, mais les résultats obtenus laissent déjà entrevoir qu'une exploration plus complète du site peut fournir d'utiles renseignements sur l'occupation du sol en Armorique romaine.

### Finistère

*Cleden-Cap-Sizun*. — Le site archéologique de *Trouguer en Cleden-Cap-Sizun* est connu depuis longtemps [9], et les habitants du village en rattachent volon-

(9) Le chanoine Moreau, conseiller au Présidial de Quimper et bénéficiaire d'une prébende de Beuzec-Cap-Sizum en décembre 1596, mentionne des ruines en forme « d'un grand cloître de trois toises de haut » et signale que leur démolition, déjà commencée, fut interdite en 1576 par le procureur du roi à Quimper (*Hist. de ce qui s'est passé en Bret. durant les guerres de la Ligue...*, 2e éd., Saint-Brieuc, par Le Bastard de Mesmeur, p. 8-9). Dubuisson-Aubenay, *Itinér. de Bret. en 1636* (Archives de Bret., IX, 1, 1898, p. 113), signale que les Bretons appellent ces vestiges *moguer-greguy* ou *greguen* = mur des Grecs ou des coquilles, mais les date à bon droit de l'époque gallo-romaine.

tiers l'existence à la légendaire ville d'Is engloutie par les flots. Sa localisation sur le promontoire de la *Pointe du Van* rend l'hypothèse insoutenable, mais les murailles gallo-romaines qui y furent remarquées et celles qui subsistent encore en faible élévation, suggèrent l'existence d'un important établissement d'au moins 111m de long sur 80m de large environ [10], où l'on a souvent vu un camp ou un poste fortifié [11]. La découverte, au siècle dernier, de plusieurs statuettes, les résultats fournis par les sondages, à mon avis insuffisants et trop sommairement publiés, de P. du Châtellier [12], la mise au jour récente d'une portion de mur bien conservé [13], l'ouverture enfin d'une route qui risquait d'entamer la zone archéologique, m'incitèrent à entreprendre, en juillet 1953, avec l'aide d'étudiants de la Faculté des Lettres de Rennes, une fouille de 13 jours sur l'emplacement de cet établissement.

Les recherches (fig. 2) ont d'abord porté, dans sa partie N.-E., sur la zone de la parcelle n° 515 où l'on avait naguère retrouvé des vestiges (fig. 3). Leur dégagement nous permit de constater l'existence d'une muraille (d'enceinte ?) établie sur de solides fondations, correspondant peut-être à une tour d'angle quadrangulaire et dessinant un angle droit [14], dans laquelle s'engageait, en direction du S., un mur de même structure, mais plus étroit (fig. 4, 1 et 2); elle conservait en plusieurs endroits des traces de rupture partielle par éboulement ou destruction, dont je ne puis encore dire si elles furent masquées fortuitement ou intentionnellement (fig. 4, 3 à 6). On retrouva dans la fouille d'innombrables fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, d'abondants tessons de céramique grossière, en général oxydée noire, des fragments fondus de

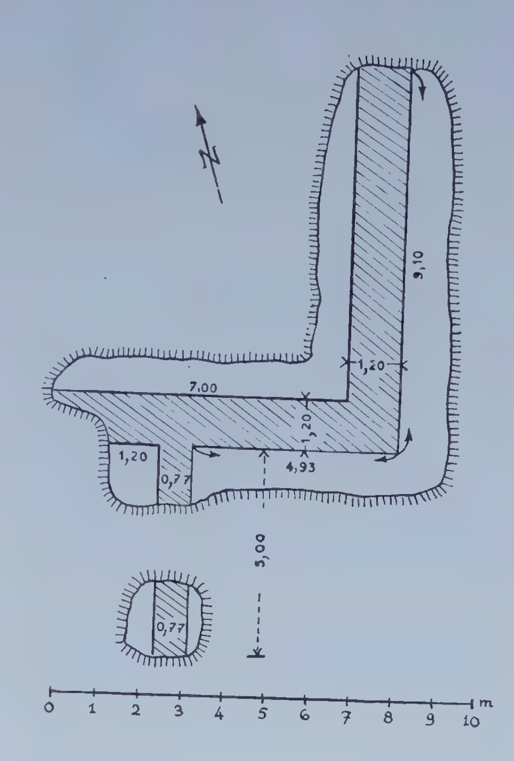



FIG. 3. — Fouilles de Trouguer en Cleden-Cap-Sizun. Parcelle n° 515 (la direction du N. n'est qu'approchée).

(10) Mesures calculées en tenant compte également des découvertes et de certains indices fournis par la photographie aérienne ou l'examen de la végétation en période sèche. L'établissement couvrait au moins les parcelles nos 97 à 103 et 515 du cadastre de Cleden, section A, qui portent les noms significatifs de *pen-ar-voguer* « tête de la muraille »; *ar-runiellen* « les petits tertres », *dal-ar-foessi* « des fossés ».

(11) R. F. LE MEN, *Bul. soc. arch. Fin.*, V, 1877-1878, p. 159-60; LE CARGUET, *ibid.*, X, 1883, p. 33-4.

(12) P. DU CHATELLIER, *Bul. Mém. soc. émulat. C.-d.-N.*, XXIX, 1891, p. 206-11.

(13) Parcelle n° 515, appartenant à M. Goardon.

(14) Appareil généralement soigné de pierres moyennes reliées entre elles par du mortier blanc; rejointoiements au fer.



*Cl. P. Merlat.*

Fig. 4. — Fouilles de Trouguer en Cleden-Cap-Sizun. — 1 : Section N.-S., face E., de la muraille découverte dans la parcelle n° 515; 2 : amorce, sur la face S. de la section E.-O. de la même muraille, d'un mur plus étroit; 3 et 4 : angle S.-E. de la même muraille, montrant des traces de remblayage; 5 : coupe de la même muraille, section N.-S., après nettoyage; 6 : rupture dans la même muraille, section E.-O., face S.; 7 et 8 : faces E. et O. du mur E. découvert dans la parcelle n° 100.

bronze et de plomb, un fer de lance, des clous en fer et en bronze, des particules de charbons de bois et des quantités de débris de cuisine, valves de coquillages ou os d'animaux.

Un second chantier, ouvert à 75 m. environ plus au S., dans la parcelle n° 100

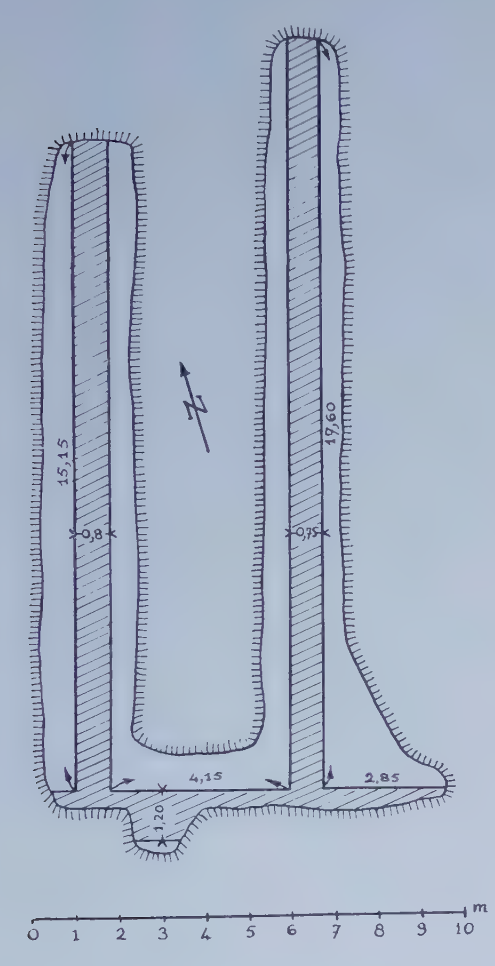



Fig. 5. — Fouilles de Trouguer en Cleden-Cap-Sizun. Parcelle n° 100 (la direction du N. n'est qu'approchée).

(fig. 5), amena la découverte de deux murs parallèles dont le dégagement fut prolongé sur plus de 15 m. N.-S. sans qu'on retrouvât, vers le N., trace d'un cloisonnement interne [15]; ces murs offrent d'ailleurs la particularité d'un élargissement intentionnel de la base, le retrait ainsi provoqué en hauteur sur chacune des faces ayant peut-être servi à soutenir un plancher (fig. 4, 7 et 8). Au S., ces murs s'engageaient dans ce qui constituait peut-être la muraille d'enceinte méridionale de l'établissement de Trouguer [16]. Bien que le dégagement de toute cette zone n'ait été effectué qu'en surface [17], on put remarquer de nombreuses traces de feu (pierres rougies, charbon de bois) et recueillir, outre des tessons, dont certains de sigillée, d'innombrables fragments de fer fondu (scories ?).

Il est hors de doute que ces murs se relient d'une manière ou d'une autre à la muraille découverte dans le premier chantier [18], mais ils ne sont pas dans le prolongement de sa section N.-S., ni même exactement dans celui du mur de retour vers le S. que j'ai signalé plus haut [19]. Des fouilles ultérieures pourront seules donner une solution à ce problè-

(15) Même appareillage que précédemment.

(16) Seule la face N. de cette muraille a été pour l'instant dégagée, mais un sondage sommaire a établi qu'elle avait la même structure et la même épaisseur (1 m 20) que la muraille de la parcelle n° 515. Elle est en outre dans le prolongement exact d'une portion de mur existant encore en élévation, qui forme clôture entre les parcelles nos 100 et 103.

(17) Mon dessein étant essentiellement de dresser un plan préliminaire.

(18) Une partie de mur gallo-romain, encore visible en élévation au bas d'un talus, est dans le prolongement N. du mur le plus oriental du deuxième chantier et la direction ainsi obtenue aboutit à la muraille découverte dans le premier chantier ou, plus exactement, dans une zone non encore fouillée de sa section E.-O.

(19) Ils lui seraient plutôt sensiblement parallèles, à l'O.

me et permettre, à longue échéance, de faire le plan de ce qui dut être un établissement important de l'ancienne cité des Osismes.

*Ergué-Armel.* — Les résultats obtenus dans ma première exploration de la nécropole gallo-romaine de *Créac'h Maria* [20] m'incitèrent à y exécuter en juin-juillet 1952 deux nouveaux sondages [21]. Le plus important fut entrepris à l'O. du parc des Ponts et Chaussées partiellement fouillé en 1951, mais de l'autre côté du chemin rural n° 13 [22], sur le terrain de M. Gestin [23] qui, en construisant sa maison, y avait découvert des urnes cinéraires. La stratigraphie s'avéra identique à celle que j'avais constatée l'année précédente, la couche de sable argileux de décomposition commençant à — 0m,85. La fouille, qui dura sept jours et porta sur env. 28 m², mit au jour, outre une zone de cendres et de charbon de bois (Zo 1) contenant, avec de nombreux clous en fer, des débris d'os calcinés en grande abondance et une monnaie en bronze malheureusement illisible [24], 37 sépultures consistant en urnes cinéraires enfouies à des profondeurs variables, protégées sommairement au moyen de tessons et de pierres et disposées sans aucun souci d'ordonnance (fig. 6), bien que certains groupements suggèrent la possibilité de sépultures simultanées ou familiales [25]. Ces urnes, en terre cuite grise généralement assez poreuse de fabrication certainement locale, offrent une variété bien moindre que celles qui furent retrouvées dans le Parc des Ponts et Chaussées, et ressortissent essentiellement aux types ovoïde ou biconique (fig. 7). Elles constituaient donc des sépultures assez pauvres, qui ne livrèrent qu'un rare mobilier funéraire (3 petits vases, P 1, 2, 3, dont 2 biconiques à collerette et 1 globulaire à couverte noire et fond crème; quelques fragments de

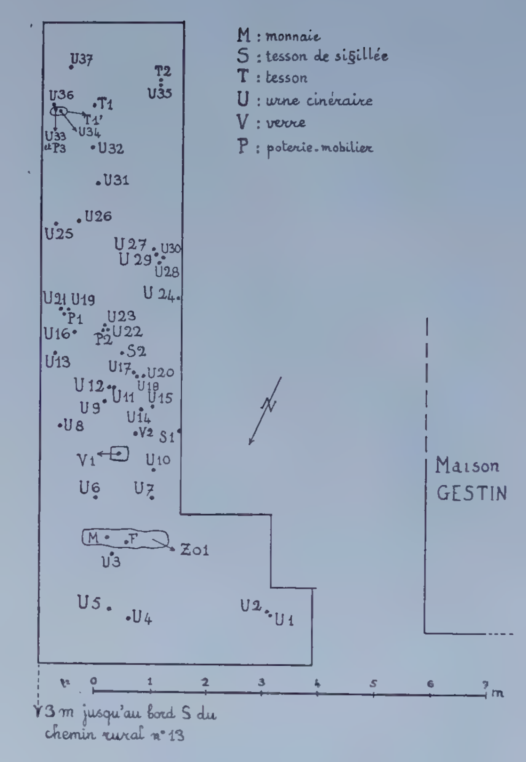



Fig. 6. — Nécropole de Créac'h Maria en Ergué-Armel. Plan du sondage de 1952.

(20) Cf. *Gallia*, IX, 1951, p. 87-89 et fig. 2.

(21) Cf. mon rapport préliminaire de fouille (1951 et 1952) dans les « Notices d'archéol. armoric. » des *Annales de Bret.*, LX, 2, 1953, p. 382-408.

(22) *Ibid.*, fig. 1.

(23) Cadastre d'Ergué-Armel, section A de Lanniron, feuille 1°, parcelle n° 79 (partie centre N).

(24) Etant donné les dimensions de cet espace, on ne peut songer à y voir une sépulture individuelle; il peut donc s'agir soit d'une sépulture collective, soit d'un *ustrinum* rudimentaire; cf. déjà *Gallia*, IX, 1951, p. 88.

(25) Groupements U 1 et U 2, U 11 et U 12, U 14 et U 15, U 17, U 18 et U 20, U 19 et U 21 (mais différence de niveau assez sensible), U 22 et U 23 (même remarque), U 27, U 28, U 29 et U 30, U 33, U 34 et U 36.



*Clichés P. Merlat.*

1. 2. 3.

Fig. 7. — Créac'h Maria en Ergué-Armel. Urnes *in situ* de la nécropole gallo-romaine. 1 : U 16 ; 2 : U 17 et U 18 ; 3 : U 22 et P2 (v. plan fig. 6).

verre ou de sigillée; une perle en terre cuite jaune clair; peut-être une garde d'épée). Un examen préliminaire des débris d'os calcinés recueillis dans ces urnes a permis à M. le Dr Desse, de Quimper, d'estimer qu'ils provenaient tous de défunts adultes [26].

Aucun indice chronologique positif n'a été relevé dans la fouille et seule une étude typologique minutieuse de la céramique permettra peut-être d'aboutir à quelques approximations. Toutefois le propriétaire d'une maison voisine [27] découvrit dans son jardin, en ma présence, plusieurs urnes cinéraires, dont l'une contenait une monnaie de Domitien, datée de 88 ap. J.-C., ce qui ne fait que confirmer les renseignements chronologiques fournis par la fouille de 1951.

(26) Par opposition aux débris d'os trouvés dans les urnes découvertes en 1951, qui provenaient en général de défunts non adultes. Est-ce à cette réalité qu'il faut attribuer le fait que le sondage de 1952 ne livra aucun fragment de ces objets en os poli fournis par les sondages de 1951 (*Gallia, ibid.*, p. 89) ?

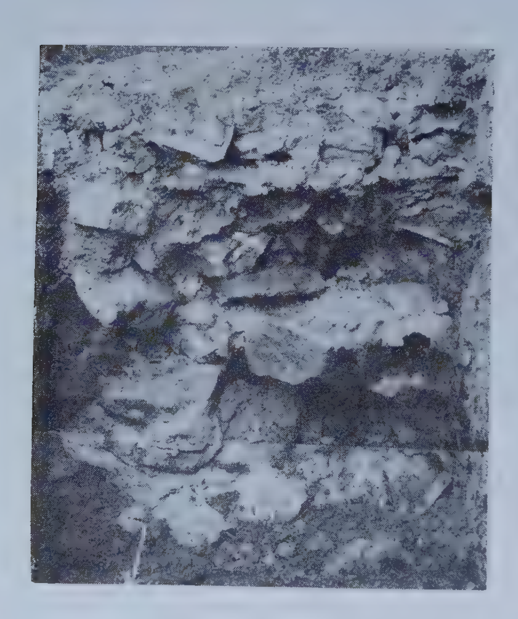
(27) Même parcelle cadastrale que le terrain Gestin, à une cinquantaine de mètres S.-O.

*Guimaëc.* — Averti qu'en 1938 un trésor de 770 monnaies romaines avait été découvert en Guimaëc [28] et était toujours en possession de son inventeur, je réussis à obtenir de ce dernier le prêt de 100 pièces. Après nettoyage, je constatai qu'il s'agissait d'*antoniniani,* dont voici l'inventaire sommaire : 1 Philippe fils (Rome); 1 Volusien (Rome); 29 Gallien (25 Rome; 1 Milan ou Siscia; 2 Milan ou Asie; 1 Cologne); 2 Salonine (Rome et Asie); 1 Valérien César (Cologne); 1 Salonin (Cologne); 14 Claude le Gothique (10 Rome; 4 Milan); 1 Quintillus (Rome); 2 Aurélien (Rome et Milan); 23 Postumus (Cologne); 19 Victorinus (12 Cologne; 7 Trèves); 6 Tetricus père et fils (4 Trèves; 2 non officielles). Bien qu'il soit prématuré de formuler des hypothèses, on peut cependant supposer que si la partie non inventoriée du trésor reste conforme à cette composition, son enfouissement fut provoqué par

(28) Aucune mention ne semble en avoir été faite alors dans la presse locale. C'est en ouvrant à la pioche un talus qu'on aurait découvert entre deux pierres le vase en terre cuite oxydée noire qui contenait le dépôt.

la grande invasion germanique de 275-276 réprimée par Probus [29].

*Plouénan.* — En nivelant un talus, le propriétaire de la *ferme de Pratlouchouarn* démolit, en novembre 1951, des substructions anciennes. Prévenu trop tard, je n'en pus voir que deux sections distantes d'env. 10 m., assez bien appareillées et constituées en leur centre par de grosses pierres noyées dans un épais mortier à sable et à chaux (fig. 8); de nombreux débris de *tegulae* et d'*imbrices,* un culot d'amphore et une moitié de meule à grains en granit attestaient que ces substructions étaient gallo-romaines.



De plus, la forme quadrangulaire du champ (72 mètres de côté environ) dont le talus nivelé formait la limite E., l'existence de talus analogues sur les autres côtés [30], la manière dont ces talus surplombaient de 2 à 4 mètres les champs extérieurs [31], le nom de la parcelle, Parc-ar-Coz-Castel [32], tout suggérait que les vestiges détruits provenaient d'un camp ou d'un établissement à enceinte.

Des sondages importants exécutés en septembre 1952 dans les 3 autres talus m'ont prouvé qu'ils ne recouvraient pas de substructions en pierres, mais qu'ils étaient en grande partie formés de terre rapportée [33]. Une excavation pratiquée dans le milieu du talus O. permit de retrouver, à — 1m,50 de la crête, une couche (ép. env. 8cm) composée d'un mélange durci d'argile ocre, de tessons de terre cuite et de petits cailloux, les uns noircis, les autres rougis par le feu. Cette couche, horizontale sur 0m,55 de large, s'infléchissait en profondeur vers l'O., pour disparaître à — 1m,40 et se développait sur



FIG. 9. — Section de foyer découvert dans l'intérieur du talus O. de Parc-ar-Caz-Castel.

FIG. 8. — Structure interne d'un mur de Parc-ar-Caz-Castel.

(29) Je me propose de publier ce trésor en détail, lorsque j'aurai pu en dresser un inventaire complet.

(30) Le talus O. était doublé par un talus extérieur, ce qui avait été aussi, paraît-il, le cas du talus E.

(31) Et de 1 m. env. le champ intérieur.

(32) Cadastre de Plouénan, section C, feuille 2e, parcelle n° 427; le talus formait la parcelle n° 426 et portait le même nom.

(33) Pour le talus O., mesures prises à la crête : de haut en bas 0 m. 15 d'humus, 0 m. 90 d'argile rapportée, loess en place.

$15^{m},50$ N.-S. tout en faisant un retour de $1^{m},20$ vers l'E. Au S., elle arrivait presque au contact d'une zone ovoïde ($0^{m},60$ de diam. horiz., $0^{m},40$ de diam. vert.) constituée par une couche de valves d'huîtres (ép. $0^{m},10$) incluses dans une masse de terre grisâtre contenant des tessons brûlés, des fragments de charbon de bois et un morceau d'amphore en terre cuite ocre clair; en outre, elle était visiblement en rapport avec un foyer (fig. 9) situé en contrebas, à — $1^{m},75$, dans l'angle qu'elle dessinait [34] et au pied duquel on releva maints tessons de terre cuite rouge.

Il s'agissait donc probablement des vestiges d'une cabane rudimentaire, d'âge sans doute gallo-romain, mais dont le reste de la structure ne fut pas retrouvé. Quant aux talus eux-mêmes, ils devaient correspondre à l'enceinte d'un établissement attesté par les substructions en pierres malheureusement détruites avant étude. Je pus d'ailleurs m'assurer que le propriétaire du terrain avait trouvé, dans son œuvre de démolition, 7 fragments de stuc peint, qui constituaient visiblement le revêtement intérieur des murs d'une habitation [35], et des tessons de vases en terre cuite oxydée noire de fabrication locale; moi-même, je relevai dans les déblais des tessons de briques et un fragment de verre bleu-vert clair peu bullé et comportant un filet moulé.

*Plounévez-Lochrist.* — Alerté par un article du *Télégramme de Brest et du Finistère* (édition de Morlaix) paru le 12 novembre et relatant la découverte à « Rescarrel » en Plounévez d'un trésor de monnaies gallo-romaines pesant environ 10 kgs, je me rendis sur place auprès des inventeurs dudit trésor, M. Louis Le Saint, propriétaire-exploitant à *Resgourel* (lieu dit tel qu'il est noté au cadastre) *en Plounévez-Lochrist,* et M. Yves Quéguinier, son domestique. Voici l'essentiel de leurs déclarations : c'est le 9 novembre 1953, en extrayant du sable d'un de ses champs (dit *Goaram-Rozarm,* parcelle n° 855 du cadastre de Plounévez-Lochrist, section H dite du Bourg, feuille 2[e]), que M. Le Saint heurtant de sa pioche un obstacle, amena au jour un certain nombre de pièces de monnaies. Aidé de son domestique, il constata la présence, dans le sol, d'un récipient en métal de forme quadrangulaire (mesures approximatives indiquées : $10 \times 15 \times 15^{cm}$; ép. env. $3^{mm}$), assujetti au moyen de fils métalliques, qui contenait des pièces empilées, plus ou moins soudées entre elles par l'oxydation. La caissette était, paraît-il, calée avec de petites pierres, mais elle se brisa lors des tentatives d'enlèvement, sous le poids du trésor qui atteignait une dizaine de kilos (quelques fragments m'en ont été remis qui semblent être d'un alliage à base de cuivre). Ramené dans un seau au domicile de M. Le Saint, le trésor fut en partie dispersé au bénéfice de voisins, enfants et curieux. M. et M[me] Le Saint acceptèrent de me confier pour étude (contre reçu et pour 6 mois) la totalité de ce qui subsistait du trésor, soit environ 7 kgs, ce qui est un lot fort appréciable, et je réussis également à obtenir de M. Yves Plouzen, notaire à Plounévez-Lochrist, communication des 16 pièces qui lui avaient été données.

Après un nettoyage sommaire et un tri préliminaire, le trésor, composé uniquement d'*antoniniani,* semble, sauf erreur

(34) Structure du foyer, de haut en bas : une couche de pierres moyennes (surtout quartz et granit); une couche de petites pierres plates (schiste) prises dans une cendre noire très fine ressemblant à de la suie; une couche de cendre analogue, mais sans pierres, recouvrant une argile très grasse et blanchâtre. Dimensions du foyer : épaisseur totale 0 m. 25; largeur 1 m. 25; long. 1 m. 20.

(35) Ep. 3 cm 5. Fond : ocre brun, ocre clair, vert clair; motifs (géométriques ?) crème.

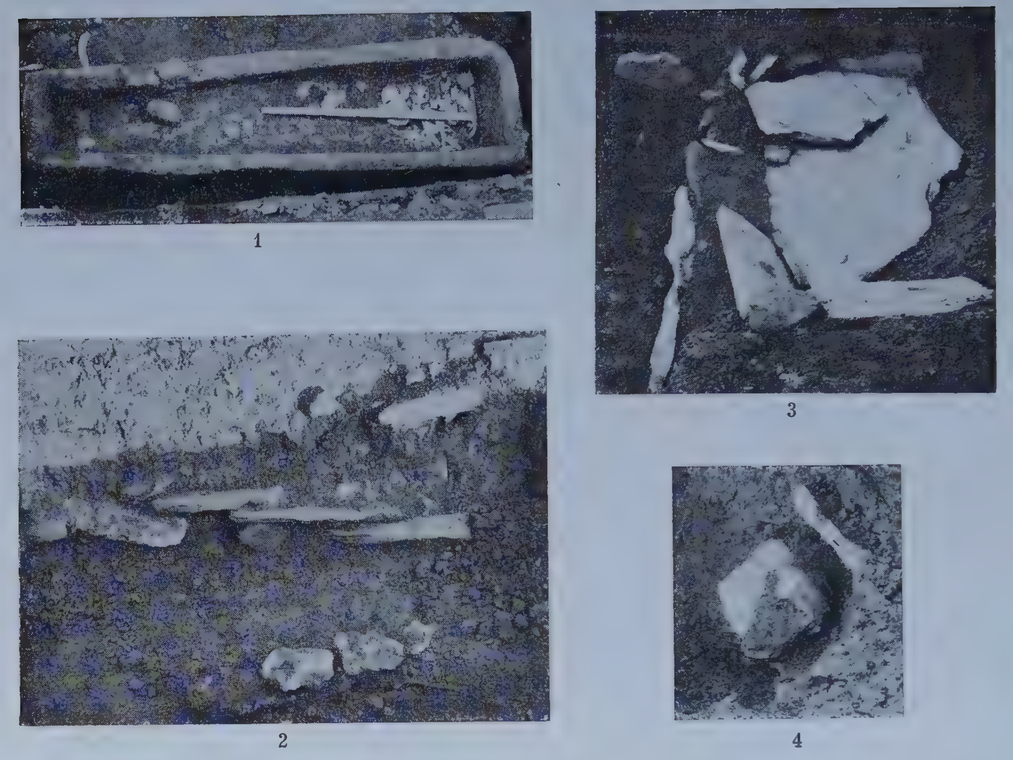



FIG. 10. — Sondage dans la nécropole de Langon.

de détail, se répartir de la façon suivante: Trajan Dèce, 1 ex.; Trébonien Galle, 2 ex.; Valérien I, 15 ex.; Mariniana, 1 ex.; Gallien, 397 ex.; Salonine, 30 ex.; Valérien II, 3 ex.; Salonin, 4 ex.; Claude II, 260 ex.; Quintille, 17 ex.; Aurélien, 7 ex.; Postumus, 68 ex.; Marius, 4 ex.; Victorinus, 223 ex.; Tetricus père et fils, 1.608 ex.; indéterminées : 28 ex. (la majorité de ces ex. doit, je le suppose, ressortir au monnayage des Tetricus, mais seul un examen minutieux permettra de l'établir).

Cette composition est par conséquent de même ordre que celle du trésor de Guimaëc, avec cependant une très nette prédominance du monnayage des Tetricus et, dans ce monnayage, une très forte proportion de pièces « barbares » (plus de 1.100 ex.), dont l'étude, je l'espère, permettra de vérifier les hypothèses de P. Le Gentilhomme (*Gallia*, V, 2, 1947, p. 319 sq.) concernant l'existence d'un monnayage armoricain et les persistances de l'art celtique.

### ILLE-ET-VILAINE

*Langon.* — La découverte fortuite, à proximité de la *chapelle Sainte-Agathe* [36],

(36) Monument historique dont on attribue généralement les parties anciennes à un bâtiment funéraire du IVe s. ap. J.-C. Cf. A. RAME, *RA*, 1866, I, p. 250 sq.; A. DE LA BORDERIE, *Hist. de Bret.*, I, p. 182; P. BANEAT, *Le départ. d'I.-et-V.*, II, p. 259 sq. — Les sarcophages furent trouvés, à une trentaine de mètres au S., dans une portion de la parcelle n° 829 du cadastre de Langon, section D, feuille 6e.

de 2 sarcophages trapézoïdaux en calcaire coquillier [37] (fig. 10, 1 et plan fig. 11) contenant des ossements et disposés côte à côte, pied à l'E., m'amena à exécuter un sondage en 1952 pour essayer de dater les sépultures [38] et de déterminer si elles appartenaient à une nécropole. Le sondage aboutit à la découverte de 6 emplacements funéraires (nos 1 à 6 du plan, fig. 11) alignés à l'E. des sarcophages et orientés de façon analogue. Ils étaient assez irrégulièrement ménagés, mais généralement limités, du moins en profondeur, par inhumés [39] sur le dos, à même la terre; dans certains cas (crâne C 3, emplacement n° 4), ils étaient signalés et protégés par des dalles (fig. 10, 3). En outre, si la place de certains crânes et la disposition « en vrac » des ossements correspondants (crânes C 4 et C 6, emplacements nos 3 et 5) au pied de sépultures attestées par d'autres crânes et ossements (crânes C 3 et C 5, emplacements nos 2 et 4) rendait satisfaisante l'hypothèse d'inhumations successives [40], la présence dans les emplacements nos 4 et 6 d'os longs, péronés ou

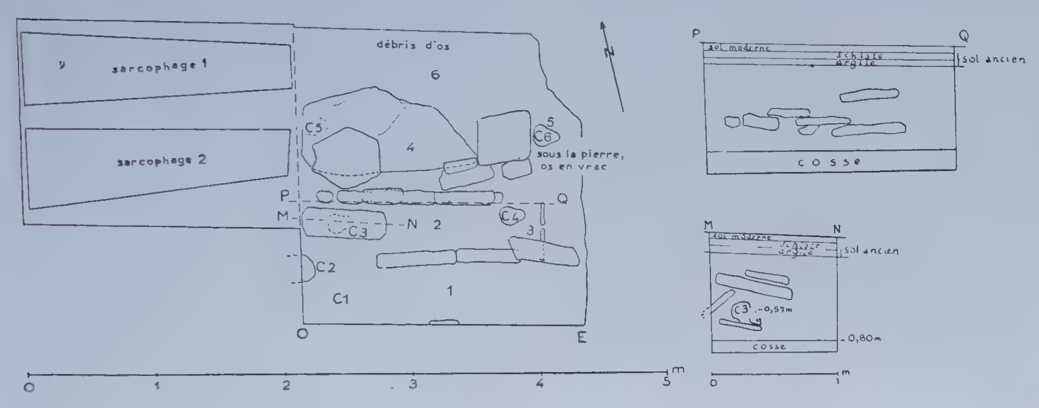



Fig. 11. — Plan (à gauche) et coupes (à droite) du sondage dans la nécropole de Langon.

des pierres (calcaire coquillier ou schiste) posées de champ ou formant des amorces d'assises horizontales (fig. 10, 2); le plus souvent les défunts avaient été fémurs, appartenant à plusieurs défunts, et de morceaux agglomérés d'une chaux autrefois vive suggérait également la possibilité d'inhumations juxtaposées, simultanées ou sensiblement contemporaines [41].

Les sarcophages appartenaient donc à une nécropole que leur forme, la dispo-

(37) Dimensions complémentaires : épaiss. moyenne des parois, 6 et 8 cm.; haut., 0 m. 44 et 0 m. 40 à la tête, 0 m. 38 et 0 m. 36 au pied. Un sarcophage seulement avait un couvercle (dalle légèrement bombée). — Un gisement de calcaire coquillier est encore exploité près de la gare de Langon.

(38) La forme des sarcophages, dont les parois n'offraient aucune marque de taille et le fond ne comportait aucun coussinet d'appui pour la tête, suggérait une haute période mérovingienne; mais leur inventeur, en les dégageant, avait recueilli un tesson d'amphore et des fragments de briques qui me parurent gallo-romaines.

(39) Os généralement en état de décomposition avancée.

(40) Les crânes C 4 et C 6 ayant été déplacés pour faire place à des inhumés postérieurs. Cf. un usage analogue dans le cimetière wisigothique d'Estagel (R. Lantier, *Gallia*, I, 1943, p. 180).

(41) Pour la stratigraphie, cf. les coupes fig. 11. — Les profondeurs d'inhumation variaient de — 0 m. 30 à — 0 m. 80 (emplacement n° 1) par rapport au sol ancien.

sition des sépultures en rangs et en files et la probabilité d'inhumations successives avec déplacement des inhumés antérieurs apparentaient à une nécropole de style mérovingien [42]; d'autres indices, comme la découverte en certains cas, mais toujours au-dessus des ossements, de débris de charbon de bois pouvant attester la pratique de feux rituels allumés après l'inhumation [43], ou comme l'orientation générale des sépultures vers l'E. [44], ne faisaient que confirmer cette hypothèse. Cependant, l'utilisation de sépultures accolées ou successives qui caractérise l'époque mérovingienne ancienne se retrouvant uniquement dans les cimetières sous l'influence gallo-romaine [45], et la forme trapézoïdale des sarcophages n'étant pas une preuve suffisante d'appartenance à une telle période [46], on peut se demander si, en l'absence de tout mobilier et à cause de la proximité de la chapelle Sainte-Agathe, la nécropole de Langon ne daterait pas de la période de transition entre l'époque gallo-romaine et l'époque correspondant en Armorique à l'époque mérovingienne. Quant à l'extension de cette nécropole, la découverte fortuite, en 1953, d'un 3ᵉ sarcophage en calcaire coquillier contenant les restes d'un seul squelette [47] permet de penser qu'elle dut être assez considérable, le site de cette dernière trouvaille étant distant du précédent d'environ 45 mètres à vol d'oiseau [48]. En outre, le petit sondage que j'effectuai sur ce nouvel emplacement, confirma la coexistence d'inhumations ordinaires et d'inhumations en sarcophages; au N. de ce 3ᵉ sarcophage, en effet, 2 sépultures étaient alignées sur lui, orientées comme lui à l'E. [49] et ne contenant chacune que les ossements d'un seul défunt [50].

M. Giot, directeur-adjoint de la IVᵉ circonscription des Antiquités Préhistoriques, qui a bien voulu examiner du point de vue anthropologique des os prélevés dans les diverses sépultures de la nécropole, m'a signalé que les défunts étaient probablement légèrement brachycrânes et de stature surmoyenne, que l'orifice circulaire de 15ᵐᵐ environ que portait un des crânes sur la bosse pariétale gauche (visible sur la fig. 10, 4) pouvait, à cause de son biseau extérieur, suggérer une trépanation cicatrisée, et qu'un radius gauche portait la trace d'une fracture dont la consolidation lui avait donné une courbure inhabituelle [51].

(42) Cf. Ed. Salin et A. France-Lanord, *Gallia*, IV, 1946, p. 201 (cimetière de Varangéville).

(43) *Ibid.*, p. 204.

(44) *Ibid.*, p. 203. A Langon, l'écart angulaire vers le S. (13° 5) de cette orientation avec la direction O.-E. est inférieur à la « valeur maxima de l'angle que fait avec la direction est-ouest la droite qui joint l'œil de l'observateur au soleil à son lever » (33°6).

(45) *Ibid.*, p. 201.

(46) Cf. F. Eygun, *Le cimetière g.-r. des Dunes à Poitiers*, p. 13, sépult. nᵒˢ 17, 19, 24, 43, 50, 147, 148, 150, 170, 179, où il y en a dès l'époque des invasions.

(47) La sépulture paraissait avoir été partiellement violée, mais sans doute accidentellement, lors de labours anciens.

(48) Portion de la parcelle cadastrale n° 816, au S.-O. de la parcelle n° 829, sur le flanc d'une colline qui limite à l'O. la partie centrale du bourg de Langon. Dans le même terrain, on avait déjà trouvé, il y a une trentaine d'années, quatre sarcophages analogues.

(49) L'écart angulaire vers le S. de l'axe des sépultures avec la direction O.-E. n'était plus ici que de 7°5.

(50) La première avait comme fond de petites dalles plates en schiste posées sur des plaques de schiste enfoncées de champ dans la terre; elle était séparée de la seconde par une file de plaques de schiste disposées de champ. On y retrouva deux clous en fer très oxydés et quelques morceaux de charbon de bois.

(51) Cf. P.-R. Giot, *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, IV, 1, (10ᵉ série), 1953, p. 83-89.

### Loire-Inférieure

*Nantes.* — Des travaux exécutés pour l'agrandissement des Etablissements Decré ont révélé, en mai 1951, *rue de la Marne,* un amoncellement de murs, de fondations et de caves de diverses époques, situés en moyenne à — 4m [52]. On a pu ainsi constater l'existence d'une section de mur gallo-romain à mortier rouge, en bon état de conservation, datant probablement de la période de reconstruction de la ville ancienne après l'incendie provoqué par les invasions de la deuxième moitié du IIIe s. ap. J.-C. [53]. Ce mur était en partie construit au-dessus d'une aire en petits cubes de granit maçonnés au mortier blanc, bornée par un mur à mortier identique portant la trace d'un stucage rouge endommagé par le feu [54]. Plus au N., au delà d'un bloc de maçonnerie dont les fondations étaient en mortier rouge, et d'une cave du XVIe ou du XVIIe s., furent remarqués les vestiges incendiés d'une construction légère en torchis à poteaux [55] et charpente de bois, parmi lesquels furent retrouvés des chevilles de fer, des morceaux de tuiles, des fragments d'amphores et de grandes jarres ornées d'une bande noire. Enfin, des recherches effectuées encore plus au N. sur l'emplacement d'un mur dont le bas était gallo-romain, ont donné quelques tessons et un morceau de fresque.

Divers sondages auraient déterminé que sur l'emplacement de toutes ces découvertes il n'existait pas de niveau antérieur au niveau gallo-romain [56].

### Morbihan

*Golfe du Morbihan.* — Y. Coppens s'attache à relever sur la côte morbihannaise de nouvelles stations de « fours à augets », témoins d'une industrie céramique qu'il convient sans doute de mettre en rapport avec l'exploitation du sel marin, puisqu'elles ne se rencontrent, dans l'Ouest de la France, qu'au contact immédiat de la mer [57]. Il en a récemment signalé 10, totalisant 12 fours ou dépôts, à *Port-Navalo*, à *Saint-Gildas-de-Rhuys*, au *Logeo en Sarzeau* (2), à *l'Ile-au-Moines* (3), à *Larmor-Baden*, à *Locmiquel en Baden* et à *La Trinité-sur-Mer*. A *Port-Navalo*, un tesson de poterie noire, décoré de demi-cercles au pointillé se chevauchant dont les extrémités aboutissent à des cercles concentriques, fournit un indice chronologique intéressant, puis-

(52) Cf. L. Bouchaud, *Découverte de vestiges g.-r. rue de la Marne, Bull. Soc. arch. et hist. de Nantes et de la L.-Inf.*, 1951, p. 36-43, qui mentionne des sondages exécutés sans autorisation.

(53) A cause des ressemblances de structure avec l'enceinte de Nantes qui date de la fin du IIIe ou du début du IVe s. Petit appareil de granit à deux rangées de briques, rejointoiement au fer, pas de trace d'incendie. Long. 4 m.; haut. 1,50 m. Le mur se prolongeait sous la rue de la Marne.

(54) Ce mur était donc antérieur à l'incendie de Nantes.

(55) Ces poteaux, dont on a retrouvé des morceaux calcinés auxquels adhéraient encore des masses d'argile additionnée de chaux, devaient prendre appui sur de petits blocs de mortier disposés çà et là dans le sol.

(56) L. Bouchaud mentionne la trouvaille de quelques pièces de monnaies, dont un bronze de Faustine l'Ancienne.

(57) Sur cette question des augets, cf. H. Quilgars, *Bull. soc. polym. Morbihan*, 1902, p. 191-202; R. Mazères, *ibid.*, 1932, P. V., p. 14-16; Cdt Baudre, *ibid.*, 1949-1950, P. V., p. 11-13; J. Fromols, *ibid.*, mai 1953; Y. Coppens, *ibid.*, oct. 1951, déc. 1952 et juin 1953 (communication de mai); *Notice sur les fours à augets de la côte méridionale bretonne et plus spécialement du Morbihan*, dans les « Notices d'archéol. armor. » des *Ann. de Bret.*, LX, 2, 1953, p. 336-353.

que le thème ornemental est caractéristique de la poterie vénète de la Tène (II/III); de même, un fragment d'auget auquel adhérait encore un tortillon, rapproché de 5 tessons analogues recueillis dans la station de *Kerhillio en Erdeven,* a permis de comprendre l'utilisation de ces petits objets en forme d'S que l'on rencontre en grand nombre dans les stations à augets [58].

*Mauron.* — M. Colbert de Beaulieu, par un heureux concours de circonstances, est arrivé récemment à retrouver la trace d'un trésor inédit de monnaies armoricaines [59] dont il ne subsiste plus que 16 pièces, mais qui, au moment de sa découverte, en octobre 1932 [60], en comportait environ 180. C'est le soc d'une charrue qui déterra alors, sous la forme de cylindres recouverts de vert-de-gris, les monnaies disposées en piles d'une trentaine de pièces à même la terre du champ dit « La bande du Pé », ferme du Grand-Vallet, hameau du *Coudray-Baillet en Mauron.* Malgré la modicité du lot conservé, M. C. de B. a pu reconnaître dans ces 16 pièces des statères coriosolites se répartissant dans les classes I, II, III, IV et V [61] et correspondant à des coins déjà connus; il souligne que l'intérêt de la trouvaille réside dans le fait qu'elle est la plus méridionale que l'on ait faite dans les limites de la cité de Corseul.

L'un des inventeurs du trésor ayant remarqué la présence dans son champ de nombreux fragments de terre cuite le signala à M. C. de B., qui y reconnut des tessons de *tegulae* et, sondant sommairement le lieu même de la trouvaille monétaire, y découvrit un fragment de charbon de bois. D'une enquête que je menai moi-même sur place, il résulte que « la bande du Pé » est un champ assez vaste situé sur le sommet d'une colline de forme sensiblement circulaire, dont la surface Nord est jonchée de débris de tuiles à rebord [62], suggérant l'existence d'un établissement gallo-romain qui aurait succédé à un établissement armoricain. Le propriétaire du terrain assure même que la colline serait couronnée par 3 fossés concentriques [63] de 1m,50 de large et 0m,80 environ de profondeur. Il n'est pas sans intérêt de noter en tout cas que le toponyme de *Pé* est d'origine latine (vient de *podium,* « lieu élevé ») [64].

Pierre Merlat.

(58) Y. Coppens, *ibid.* et *Bull. soc. polym. Morb.,* juin 1953 (communication de mai).

(59) *Bull. soc. polym. Morbihan,* communications de A. Josso (mai 1953) et de J.-B. Colbert de Beaulieu (juillet 1953); *Bul. soc. fr. de num.,* 9 mai 1953 : communication de J.-B. Colbert de Beaulieu.

(60) Rectification faite par un des inventeurs à la date d'octobre 1934, primitivement indiquée.

(61) La classe VI n'est pas représentée à Mauron, ce qui n'est pas surprenant étant donné sa rareté.

(62) J'y ai même recueilli un fragment de rebord de vase (terre cuite ocre clair oxydée noire intérieurement et extérieurement).

(63) Reconnaissables, paraît-il, à ce qu'à leur emplacement hypothétique on peut enfoncer une barre jusqu'à env. 0 m 80 de profondeur, alors que partout ailleurs la roche en place est à — 0 m 40.

(64) Cf. A. Vincent, *Toponymie de la France,* p. 201-2; *podium* a généralement donné *puy, puech* et le toponyme qui en dérive, surtout fréquent dans le S. de la France, est rare dans le N.; cet exemple de la transformation en *Pé* est attesté dans la Loire-Inf. sous la forme : Le Pé-en-Buzay, canton Le Pellerin, et il s'explique par une réduction de diphtongue. Cf. également : Le Pé (Sarthe), commune du canton de Sablé, etc.

## VIe Circonscription

M. Paul Cordonnier-Détrie, directeur

### Eure-et-Loir

A la suite de la circulaire n° 76 du ministre des Travaux Publics, M. Leroux, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées nous a fait connaître quelques renseignements sur les vestiges des *Voies romaines* et antiquités de son département :

*Saint-Piat.* — Dans la région du hameau de *Changé :* 1°) « Camp de César » dans les bois du duc de Noailles, au lieu dit « la Folie » ou « la Garenne »; 2°) Près des dolmens de Changé : vestiges d'un cimetière antique (sarcophage) (M. Belmont).

*Orgères.* — Lors de l'élargissement du C. D. 3/9 dans la traversée du hameau de *la Maladrerie,* des dalles ont été mises au jour, sans qu'on ait pu établir leur origine d'une façon certaine. On sait que le C. D. 3/9, entre la Maladrerie et Loigny-la-Bataille a emprunté l'ancienne route de Chartres à Orléans; selon l'abbé Bellenger, le « Grand Chemin d'Orléans à Chartres » serait une voie romaine de 3e catégorie installée sur le parcours d'un chemin gaulois : « venant de Terminiers (*Termini*) et de Loigny, il traverse le village de la Maladrerie où il se confond avec la route de Fontenay jusqu'au moulin, s'engage dans les champs, gagne les bois et la Conie de Cambray, fait un parcours d'une lieue du Sud au Nord et se dirige sur les Petites Bordes, commune de Viabon (*Via Bona*), Auffains (*In Fine*) et Fains (*Fines*). Les riverains l'ont converti en culture; ce n'est que dans les bois qu'il se maintient dans son intégrité » (M. Beaumont).

*Anet.* — Il ne resterait plus aucun vestige des voies romaines, pourtant importantes et nombreuses, partant d'Anet (*Anetum*) : 1°) la route de Boncourt conduisant vers Lutèce; 2°) la route d'Anet vers la Normandie; 3°) la route de Saint-Roch, d'Anet à Sorel (*Sorellus*); 4°) la route de Dreux. Les tracés de ces routes restent incertains (M. Buchou).

### Indre-et-Loire

*Brizay.* — Le 18 novembre 1953, chez M. Pessereau, à *Croisnes,* trois sarcophages mérovingiens, inégaux et de forme trapézoïdale, et orientés Ouest (tête)-Est (pieds), ont été mis au jour avec un beau couvercle à 2 pentes. Le petit sarcophage mesurait 1m,62 de long sur 20 et 39cm de large; les deux autres : 1m,72 et 1m,74 sur 22 et 40 cm de large; le couvercle : 1m,63 de long, chaque pente : 30cm de large. La découverte fut pratiquement détruite.

*Saint-Epain.* — Découverte par MM. Albert Héron, Plisson, Chadel et Richard, au lieu dit *Pont-Gombault,* de trois sépultures inégales taillées dans le roc, disposées en éventail, et d'une quatrième tombe très détériorée, en travers du chef des trois (fig. 1). Les têtes étaient dirigées

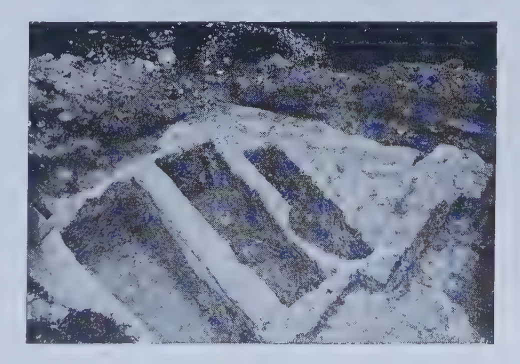


Fig. 1. — Saint-Epain, lieu-dit Pont-Goubault : sépultures mérovingiennes.

vers le Nord. Elles mesurent : longueur, 1m,98, 1m,90, 1m,55, sur 36 et 66cm, 23 et 55cm, 25 et 32cm de large; des ossements et quelques débris de poteries barbares (ve ou vie s.) furent découverts. Sur la même commune M. Héron avait déjà découvert, en mai 1953, un abri paléolithique, un ruisseau souterrain; et sur la commune voisine de *Sainte-Maure* : un souterrain-refuge et diverses antiquités préhistoriques.

*Tours.* — *a*) Aux mois de juin et juillet 1953, la découverte d'une chaussée a été signalée à M. Massiet du Biest, archiviste en chef du département; dans les excavations béantes de l'îlot G situé au Nord du Temple gallo-romain découvert en 1951-1952 [1], et séparé de l'îlot H-I du Temple, seulement par la *rue de la Scellerie*, cette chaussée surélevée, en pierres blanches et mortier blanc, se dirigeant du Nord au Sud, semble avoir conduit vers la partie ronde du temple; elle s'étendait sur une largeur de 10 mètres et une longueur de 54 mètres, à partir de la rue de la Scellerie; elle s'élevait à 0m,80 au-dessus du fond de la fouille (celui-ci à 4 mètres au dessous du sol de la rue Nationale); sa limite Nord, vers la rue Colbert, a été nettement reconnue par de nombreux sondages. M. Fréon en fut l'inventeur comme il l'avait déjà été en 1951 pour la découverte du Temple; M. Lehoux, conservateur du Musée archéologique, en conserve plans et photos. La présence en ce lieu de cette chaussée expliquerait celle de fragments de portiques découverts précédemment rue de la Scellerie.

*b*) La destruction à la dynamite, par les services de la Reconstruction, des 4/5e de *l'édifice circulaire ou Temple*, afin d'y établir les fondations d'un immeuble, avait eu lieu dès 1952. En juillet, il avait été reconnu qu'il s'agissait d'un vaste édifice circulaire; « la similitude du plan avec celui du Moulin du Fa [2] ne permet guère de douter que le monument de la rue Nationale ne soit un sanctuaire, sans doute très important, de la *Civitas Turonum;* malheureusement peu d'objets caractéristiques ont été recueillis, et il n'est pas possible de préciser à quelle divinité ce sanctuaire était consacré » (René Louis). Par arrêté en date du 23 novembre 1953, les vestiges du monument circulaire gallo-romain, situés dans la cour intérieure de l'îlot I, appartenant à l'Association Syndicale de Remembrement de Tours-Nord, ont été classés parmi les Monuments historiques.

(1) *Gallia*, IX, 1951, p. 94-97.

### Loir-et-Cher

Vers *Vendôme* et *Châteaudun,* découverte d'un vase de bronze damasquiné d'or, contenant différentes monnaies dont neuf *aurei,* de 117 à 160 après J.-C. (de Marc-Aurèle, Sabine, etc.). Inventeurs, marchands et acheteurs éventuels restent fort silencieux sur la découverte de ce trésor qui, néanmoins, est dit de qualité exceptionnelle.

### Maine-et-Loire

*Chalonnes-sous-le-Lude.* — A 9 km. au Sud du Lude, découverte fortuite par des cultivateurs de deux sarcophages présumés mérovingiens. Il y aurait dans le bourg même une nécropole importante.

### Mayenne

*Jublains.* — Au *Castrum*, sous la direction de M. Vassas, architecte en chef des Monuments historiques, quelques

(2) Sur le Moulin du Fa, v. l'article de L. Basalo, *Gallia*, II, 1944 (= vol. 3), p. 141.

travaux d'entretien et de réfection ont été entrepris, en début d'un programme plus vaste, pour remettre en état ce lieu connu et très visité. Le long d'une haie, au N.-N.-E. de l'église, un vase rempli de monnaies d'argent aurait été découvert; il est détenu par un habitant du bourg. *Au Temple*, durant les étés 1952 et 1953, un groupe de professeurs et de maîtres de l'enseignement du Mans, sous la conduite d'A. Pioger, a entrepris des fouilles le long du mur extérieur oriental et dans l'angle sud-est. Le premier but fut de rechercher, dans l'axe de la cella et en partant du péribole, l'entrée du temple; celle-ci ne fut pas découverte, et si aucun « mobilier » sensationnel ne fut mis au jour, en revanche plusieurs terrasses d'époques différentes avec une base de granulite sur le sol vierge se révélèrent nettement. Le mur oriental, dans sa plus grande partie vers l'E.-S.-E., fut découvert, et d'un côté comme de l'autre montra des peintures sur enduit; celles vers l'extérieur (Est) étaient garnies d'un nombre considérable de graffiti dont aucune explication ne put être donnée, tandis que celles de l'intérieur (Ouest) n'en possédaient aucun. Le mur oriental, lui-même, était soigneusement établi en petit appareil oblong, à mortier gris, sans chaînage. Sur les terrasses et au pied du mur : nombreux débris de tuiles plates et faîtières, carreaux, morceaux de marbres de différentes couleurs, clous et crochets-crampons à revêtement, deux anneaux en fer, un fragment de fibule avec son ressort, une fibule simple entière, un petit objet de parure féminine en bronze, d'époque mérovingienne, quelques fragments de poteries diverses, scories de verre, fragments de charbon de bois, un curieux « bouchon » en terre cuite rose en forme de sifflet; petits disques de terre cuite, quelques fragments de tuffeau, une monnaie très usée (Tétricus fils); quelques os.

*Au Sud-Est du Temple*, dans l'angle formé par les murs Est et Sud, vers l'aboutissement du cloaque découvert durant la guerre (fig. 2) : mise au jour de

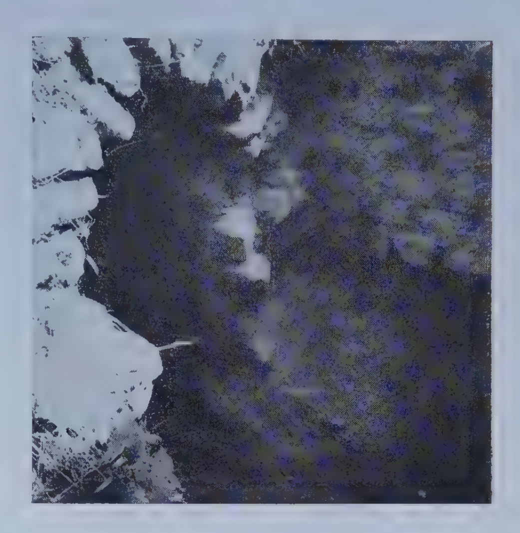


Fig. 2. — Jublains. Entrée du cloaque.

pierres d'un ancien foyer, d'un fragment de chapiteau, d'un coin d'entablement mouluré (fig. 3 et 4), d'une pierre cylindrique de colonne, puis d'un lit de cendres épais et fort étendu recélant une abondance de petits ossements d'animaux; anneau de bronze, petits morceaux de verre dont un à godrons; une lame de couteau; nombreux débris de vases de diverses époques, mais surtout en terre ocre ou grise de fabrication tardive; quelques dessins à la molette; rares fragments de poterie sigillée. Lors de l'été 1953 un vase intact (bol) de cette dernière poterie a été trouvé contre le mur Sud. Les innombrables coquilles d'huîtres, les moules, coques, coquilles Saint-Jacques, bigorneaux et les petits os retrouvés dans ou sur le lit de cendres, — avec la présence du foyer et l'aboutissement du cloaque, — permettent de penser que cet angle Sud-Est a pu abriter, à



Fig. 3. — Jublains. Fragments de blocs sculptés.



Fig. 4. — Jublains. Fragment de bloc mouluré.

une époque tardive (IVe-Ve s. ?) la cuisine et le « dépotoir » d'habitants venus sans doute se réfugier en ce lieu. Enfin *la sortie Sud du cloaque et le bassin d'arrivée des eaux* ont été dégagés en 1953.

### Sarthe

*Allonnes.* — A la suite de la chute d'un grand arbre dans les bois de la *Forêtrie*, un mur gallo-romain a été fortuitement découvert sur une longueur de 25 à 30 mètres au flanc Nord de l'éperon dominant le chemin et l'ancien gué de Chahoué. Des sondages opérés par M. P. Térouanne et le Dr. A. Guy ont décelé tout un système de défense en avant de la « Tour aux Fées », avec redents et grosse masse de contrebutement pour en arrêter la poussée vers le bas de la pente. L'appareillage bien constitué ne comporte pas, jusqu'à plus ample découverte, de chaînage de briques (Ier s.). Quelques monnaies communes ont été récoltées.

*Le Mans.* — *a*) A l'automne 1953, *rue Mangeard*, vers le faubourg de Pontlieue, un statère d'or gaulois a été découvert lors d'un béchage profond de jardin (fig. 5). Type à fleur de coin, frappé plus que probablement au Mans, parce qu'il ne semble pas avoir voyagé : tête laurée à gauche, sur la joue triangle pommeté. R. Aurige tenant le *vexillum* (?), et cheval androcéphale; dessous, guerrier (La Tour, 6870). Très ronde, parfaitement complète, pas usée, cette pièce serait digne du Cabinet des médailles.

*b*) Le Service des Monuments historiques procède depuis quelque temps au « nettoyage » du mur occidental et des tours de l'*enceinte gallo-romaine*. Nous avons déjà dit la réfection en septembre 1951 du mur à hauteur du 24, rue Saint-Hilaire, et la découverte d'un vase de sépulture sous la base même du mur [3]. L'année 1953 a vu le nettoyage de la *Tour dite du Tunnel*, qu'on sait affaissée; on l'a débarrassée de toutes les adjonctions apportées depuis l'époque de sa construction, ce qui a permis de constater quelques détails intéressants : le parement

3) *Gallia*, IX, 1951, p. 99.



Fig. 5. — Le Mans. Statère d'or gaulois trouvé en 1953 (La Tour, *Atlas*, 6870).



Fig. 6. — Le Mans. Poterne de l'enceinte : arc, voûte et libages.



Fig. 7. — Le Mans. Poterne de l'enceinte : jambage (mur sud) avec ses libages.

est en roussard (grès ferrugineux) avec dessin très simple de pierres blanches, dessin qu'on retrouve ailleurs dans notre mur; à remarquer : là où le parement de la tour rejoint (au Sud) la courtine, les pierres du dit parement ne sont plus carrées (en façade) mais rectangulaires, oblongues. D'époque indéterminée : traces d'une fenêtre et de corbeaux, pierre moulurée en remploi; et, vers le S.-S.-O., gargouille ou conduit d'évacuation des eaux fait d'une pierre monolithe (long. 85cm, larg. 22 et 45cm) au delà de laquelle, vers l'intérieur, des *tegulae* ont été disposées en canalisation.

La découverte intéressante de 1953 est celle d'une poterne. Peu après Pâques, lors du nettoyage de la Tour du Tunnel et du mur y aboutissant du côté nord, derrière un ensemble de remaniements et de reconstructions d'âges divers, un large fragment d'arc gallo-romain, fait de carreaux en terre cuite et de mortier rose, a été mis au jour. Le départ assez bas de cet arc par rapport au sol actuel se trouve à trois mètres au Nord de la tour. Les carreaux semblent déhanchés, « en escalier », et en forte saillie sur les joints qui sont refaits au fer (fig. 6).

A la suite du dégagement des maçonneries adventices plus ou moins récentes et des terres rapportées au XIXe s. de l'intérieur, les côtés et le fond de la construction originale apparurent : deux très beaux murs latéraux parallèles faits de carreaux et joints épais dans la partie supérieure, et de gros libages en pierres d'appareil dit cyclopéen, à joints secs, vers la base (fig. 7). Ces murs à l'origine supportaient une voûte en berceau dirigée d'Est en Ouest, de l'intérieur vers l'extérieur de la Cité, voûte dont seul subsiste le côté sud.

Le sol est composé de dalles plates (fig. 8). On ne découvrit ce sol qu'après l'enlèvement de 25 à 30 centimètres de

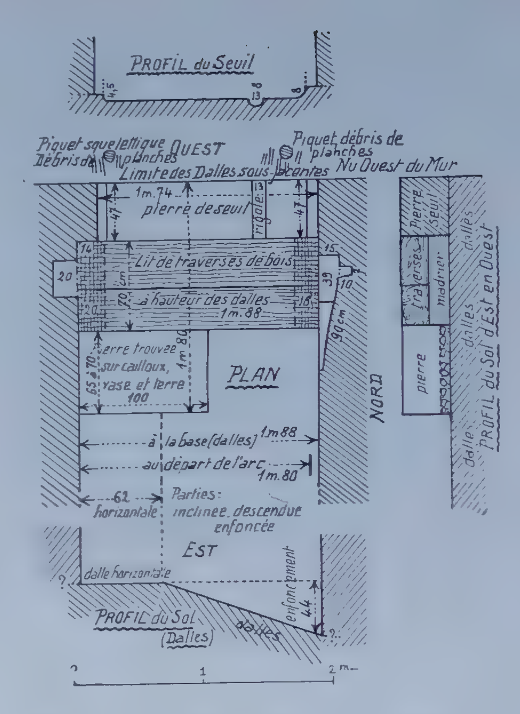



Fig. 8. — Le Mans. Poterne de l'enceinte : plan (au milieu) et coupes.

vase noire de rivière et pompage d'un flux d'eau abondant. Les jambages ou murs latéraux sont posés sur les dalles du sol; celles-ci sont donc « enfilées » dessous. Après l'évacuation des eaux apparut la raison de la disparition de la moitié nord de la voûte : le mur nord s'étant affaissé, enfoncé de 44 centimètres dans un terrain ou mal préparé ou trop meuble ou aquifère, la moitié nord de la voûte fut arrachée et détruite. L'affaissement de 44 centimètres a pu être mesuré par la différence de hauteur des libages sud (en place) et nord (descendus) et surtout parce que les dalles du sol, sur plus de la moitié de celui-ci, ont pris une grande inclinaison. La suite des travaux permit de dégager complètement le sol de la poterne et en particulier la partie occidentale, vers l'extérieur de l'enceinte (vers la rivière) : on y découvrit diffé-

rents lits de traverses et madriers de bois complètement noircis et durcis, en avant desquels une pierre de seuil avec petite rigole se trouve à l'aplomb extérieur de l'enceinte même. Au-dessus des madriers, à une certaine hauteur, dans les libages ont été creusées des anfractuosités : au Sud un rectangle, au Nord un autre où aboutit une glissière; anfractuosités permettant d'introduire l'extrémité d'un madrier dans le premier trou et de faire glisser l'autre extrémité dans le second trou pour fermer une porte de l'intérieur et la maintenir bien close.

Au delà du seuil, vers l'Ouest et la rivière, on mit au jour des débris de madriers, de planches et, enfoncés verticalement, des pieux de bois très usés, devenus squelettiques. Il sera intéressant de connaître ce qui exista du côté Est, vers l'intérieur du mur d'enceinte, lorsque le dégagement en sera opéré : pente douce ? ou escalier ? ou salles des Thermes qu'on prétendait proches et alimentés par l'aqueduc des Fontenelles ?

Quelques mesures : largeur de la poterne : 1m,88 à la base; 1m,80 au départ de l'arc; profondeur ou longueur de la poterne visible en 1953 : 1m,90; hauteur sous voûte : 3m,55 (hauteur de la flèche : 1m,05); épaisseur de la voûte : 73 à 75cm. Les libages, de calcaire et de roussard, sont de dimensions irrégulières, différentes. Les carreaux de la voûte : longueur 40cm, largeur 26 et 28cm environ, épaisseur 32 et 35mm, les joints (refaits au fer) 30mm environ. *Les dalles du sol reposent sur le sol vierge* (argile verte) : longueur 85cm environ, largeur 130cm (plus les parties non mesurables sous les jambages); largeur restée horizontale, 62cm; largeur inclinée par enfoncement, 1m,26. Enfoncement du côté nord, 44cm.

La mise au jour de cette poterne nous fait sans doute connaître une véritable « porte-marine »; elle est en effet très basse dans le mur d'enceinte, et ne correspond en rien aux poternes occidentales déjà connues (la Grande et la Petite Poternes donnant sur la rue Porte-Sainte-Anne); sa base était toute envahie de vase de rivière, ce qui semble assez naturel quand on sait que le lit de l'ancienne Sarthe a divagué et qu'il a été fortement rétréci depuis l'époque gallo-romaine par l'installation de faubourgs de la Cité, puis par celle de quais considérablement remontés par la création de moulins et de leurs barrages ou retenues d'eau au Moyen Age. Porte marine et sans doute embarcadère pour la traversée de la Sarthe (voyez tous les poutrages), immédiatement en amont du plus ancien passage de la rivière connu (le pont Yssoir actuel) et en amont également des installations portuaires antiques reconnues lors de la création des quais.

Paul CORDONNIER-DÉTRIE.

## VIIe CIRCONSCRIPTION

### M. FRANÇOIS EYGUN, DIRECTEUR

*Voies romaines.* — Le Commandant Marié a publié des *Précisions sur les voies impériales du Nord de l'Aquitaine romaine* [1]. Il s'agit des voies du Nord-Ouest du Poitou, comprises entre Rom (*Rauranum*), Poitiers, Saumur, Angers et Nantes. L'auteur indique utilement ce qui en subsiste et suggère avec beaucoup de vraisemblance, et avec toutes réserves utiles, comment se raccordent ou peuvent se prolonger divers tronçons.

(1) *Bull. Soc. Antiquaires de l'Ouest,* 1952, 1952, p. 79-82.

### VIENNE

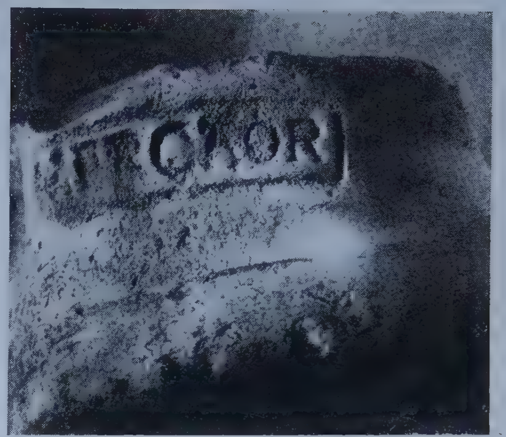
*Poitiers.* — Vers le milieu de la *rue des Pouples*, dans le jardin de l'immeuble qui doit devenir le n° 6, au cours des fouilles destinées à établir la cave et les fondations de l'immeuble, ont été décelés au printemps plusieurs murs gallo-romains. Deux formaient un angle droit, deux autres, parallèles l'un à l'autre, se dirigeaient en oblique par rapport à la rue; ils se continuent dans les terrains voisins. Il s'agit vraisemblablement de maisons d'habitation.



*Cliché F. Eygun.*

FIG. 1. — Poitiers. Rue des Pouples. Motif de céramique sigillée représentant Apollon (haut. : 0 m 048).

Quelques tessons de vases ont été découverts. L'un, en terre rouge dite sigillée, portait dans un médaillon l'effigie d'Apollon debout, portant de sa main droite une branche de laurier (fig. 1). C'est un type très semblable, mais non identique, au motif 56 d'un vase de Lezoux décrit par Déchelette. Une



*Cliché F. Eygun.*

FIG. 2. — Poitiers, rue des Pouples. Anse d'amphore signée de MERCATOR.

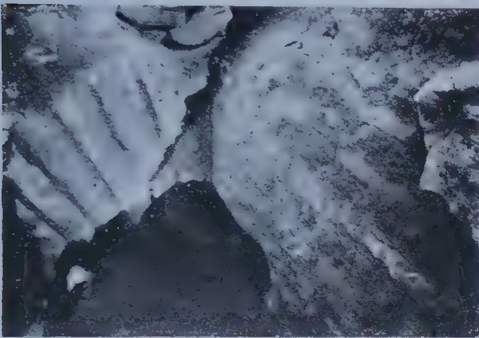
anse d'amphore porte la marque de *MERCATOR* dans un cadre qui mesure 0m,044 × 0m,012. A et T sont réunis dans la même lettre (fig. 2). Deux tessons de poterie noire sont décorés à la roulette; leurs motifs linéaires sont différents. Une seule monnaie trouvée est un moyen bronze de Vespasien : IMP.CAES.VESPASIAN.AVG.COS.VIII.CENS., tête de l'empereur laurée à droite. ℞ FIDES. PVBLICA. Les lettres S C entre lesquelles la Foi est debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance. Belle patine verte.

Ces habitations, situées en-dessous de l'enceinte du IVe s., sont certainement antérieures.

*Ligugé.* — Sur les fouilles récentes d'un édifice de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Age, v. Dom J. COOPRET, in *Revue Mabillon*, 1954, p. 45-94, et Fr. EYGUN, *A propos des fouilles de Ligugé*, *ibid.*, p. 43-44.

*Jaulnay-Clan* et *Chasseneuil.* — *a)* Le nom de *Jaulnay* est connu dès le VIIe s. sous la forme *Villa Jelnacum*, et *Jalnia-*

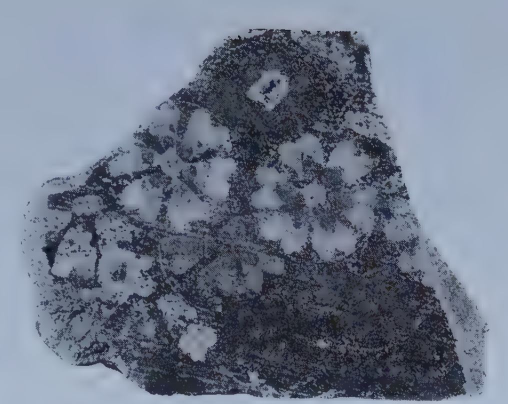
*cus* en 985. Des travaux d'adduction d'eau entrepris fin mars 1953 ont amené sur la voie publique, *à hauteur du côté sud de l'église,* la mise au jour d'importantes substructions gallo-romaines, murailles de petit appareil et arcs de soutènement formés de longs claveaux, certains mesurant 0m,90 de longueur (fig. 3). L'étroitesse des tranchées n'a pas permis de relever de plan, et nous avons d'ailleurs été prévenus trop tard, certaines canalisations ayant déjà été recouvertes. Mais il a été possible de constater que certaines salles délimitées par les murs perforés par les travaux étaient pavées de mosaïques à éléments blancs et noirs (losanges ou carrés séparés ou encadrés par des bandes), et que les murailles étaient recouvertes d'enduits à fresques d'un dessin très élégant et très soigné sur de larges surfaces.



*Cliché F. Eygun.*

Fig. 3. — Jaulnay. Claveaux de 0 m. 90 de hauteur s'appuyant contre un mur de petit appareil à l'entrée de la rue menant de la place de l'église à la mairie.

Grâce à M. Michaud, secrétaire de mairie, nous avons pu recueillir quelques fragments. Deux motifs principaux sont particulièrement remarquables : 1° Un semis de fleurs imitant des églantines, mais à six pétales (fig. 4) : certaines sont roses à cœur bleu, d'autres blanches à cœur rose ou bleu, ou entièrement d'un bleu intense, toutes se détachant sur un fond brun). Ces motifs étaient inscrits dans des cercles de 0m,05 de diamètre qui avaient servi de guide pour les tracer sur l'enduit aplani avec un instrument qui l'a strié. Au-dessous de cette zone fleurie s'en étendait une autre, de ton uni rouge foncé. — 2° Un motif stylisé rouge vif sur fond crème, fait d'un point ovale central, presque rond, traversé en croix par quatre bras entre lesquels s'étalent quatre pétales ovales terminés chacun par un point circulaire détaché. Cette sorte de fleur ou de palmette mesure 0m,15.



*Cliché F. Eygun.*

Fig. 4. — Jaulnay. Enduit peint trouvé au sud de l'église en mars 1953.

Certains murs en briques, moellons et ciment romain, étaient terminés à leur base par un glacis qui suggère que la partie inférieure des salles devait être étanche et retenir l'eau, comme dans un balnéaire.

L'importance de la décoration entrevue et des substructions rappelle que des découvertes ont déjà été faites à Jaulnay et à *Clan,* hameau voisin qui ne fait plus qu'un avec le premier, mais leurs inventeurs ne les ont signalées que très som-

mairement lorsqu'elles ne sont pas restées à l'état de notes peu déchiffrables. De vastes nappes de mosaïques avaient attiré l'attention, mais *du côté nord de l'église Saint-Denis,* dans la cour de l'ancien prieuré dont subsistent seuls quelques murs, notamment dans le garage de M. Riché où deux contreforts intérieurs restent apparents (fig. 5). Les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest* relatent en peu de mots les



*Cliché F. Eygun.*

Fig. 5. — Jaulnay. Mosaïque découverte en 1915 du côté nord de l'église dans la cour du prieuré (reproduction d'une photographie de Mongruel).

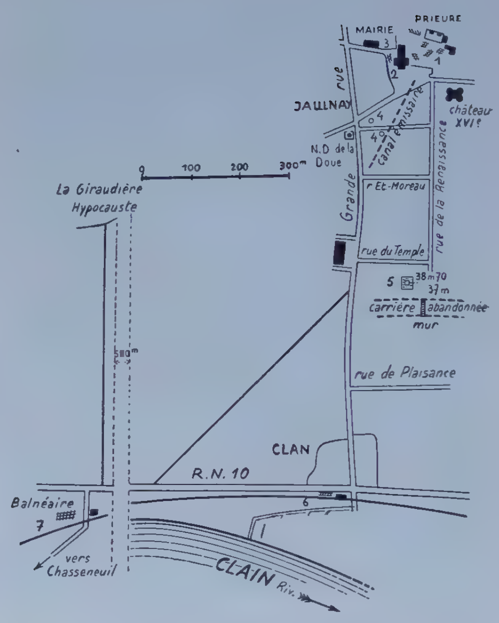



Fig. 6. — Jaulnay. Trouvailles gallo-romaines (le Nord est à droite) : 1. mosaïques trouvées de 1875 à 1915; — 2. mosaïques trouvées en 1953; — 3. arc de soutènement et mur; — 4. puits signalés par Mongruel; — 5. temple périptère; — 6. substructions dont la situation indiquée par Mongruel à 20 m. de la station est supposée; — 7. balnéaire fouillé par le P. de la Croix en 1896.

observations de Longuemar en 1875 (p. 277), du P. de la Croix en 1898 (p. 83), de Mongruel en 1915 (p. 412). Des enduits rose pâle, gris à raies vertes, des mosaïques ont été repérées alors sur plus de 50 mètres de longueur, et un fragment de $0^m$,75 sur $0^m$,65 apporté au musée des Antiquaires où il subsiste encore. V. fig. 6 l'emplacement des diverses trouvailles.

L'église est donc située sur un vaste monument, richement orné, que divers indices ont fait considérer comme un balnéaire, ce qui a fait donner au passage menant au prieuré le nom d'« Impasse des Thermes ». Ceci pourrait être confirmé par l'existence d'un *aqueduc* amenant l'eau des coteaux voisins, et spécialement du lieu-dit « la Dietto ». Le conduit, qui a été reconnu notamment dans le cimetière au Sud-Ouest de l'église, était maçonné en grosses briques et enduit d'une épaisse couche de ciment rougeâtre (*Courrier de la Vienne* du 4 sept. 1875, p. 2 et 3). Il aboutit dans la cour du prieuré dont le niveau est en contre-bas par rapport au terrain environnant et entretient dans un puits un niveau constant grâce à un second canal servant à l'évacuation du trop-plein. Ce conduit en maçonnerie non étanche retrouvé en plusieurs points, se dirigeait vers le lieu dit « La Douex » en traversant la *rue de l'Industrie* vers l'angle de la *Grande Rue* et de la *rue Etienne-*

*Moreau.* A cette hauteur, mais à l'angle Est de la *rue de Poitiers,* Mongruel situe la chapelle romane Notre-Dame de la Douex, de plan carré avec une piscine au centre. Il suppose que cet édifice disparu pouvait être un baptistère (?).

Les mosaïques des diverses salles se présentent à des niveaux différents, et nous ne pouvons nous faire aucune idée du plan général de l'édifice dans lequel on n'a pas encore trouvé d'hypocauste. Ce type de mosaïque à décor géométrique blanc et noir a déjà été rencontré dans la région. A Poitiers même, en décembre 1862, dans le jardin de l'hôtel Lecointre-Dupont, c'est-à-dire actuellement sur la place du marché Notre-Dame, en face de la Bibliothèque municipale, un pavage de ce genre a été mis au jour et un dessin nous en a conservé l'apparence [2]. Les éléments du décor étaient de petites pierres de 6 à 8mm de côté.

La peinture, en revanche, est beaucoup plus variée et présente une élégance et une fantaisie rarement retrouvées. Des fouilles suivies le long des murailles récemment perforées permettraient incontestablement de mettre au jour d'importants fragments de ces enduits qui, au sortir de la terre, éclatent de fraîcheur. Les fragments recueillis par Longuemar [3] étaient rose pâle et gris avec des raies vertes. De cette dernière couleur quelques fragments ont aussi été exhumés en 1953. — Signalons en outre que de nombreux sarcophages en forme d'auge ont été reconnus sur la place, *à l'Est de l'église.* Ils sont vraisemblablement mérovingiens mais avaient été recouverts.

Le P. de la Croix et Mongruel avaient, en 1896, découvert *un petit temple périptère* de 7m70 de côté avec *cella* centrale (voir croquis, fig. 7). Une simple mention sans la moindre description marque le fait dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (1898, p. 84). Seules leurs notes sommaires, conservées aux Archives de la Vienne, et une colonne cannelée ramenée dans le jardin de l'ancienne propriété Mongruel, permettent de s'en faire une idée. Douze éléments formaient la colonnade et les tambours mesuraient 0m,62 à 0m,685 de diamètre. Ils portaient 20 rudentures et étaient taillés dans le calcaire blanc des Lourdines (carrière à quelque 6 km.). Les fouilles avaient fourni une dizaine de monnaies de Valérien, de Constantin et de ses enfants, des tuiles de 44 espèces différentes, une meule en « porphyre » (probablement du granit) rouge, mesurant 0m,66 de diamètre, 0m,30 d'épaisseur au centre, 0m,15 à la tranche et 0m,13 de diamètre pour le trou central; enfin des fragments de poteries des IVe et Ve s., certaines décorées à l'éponge [4]. Un

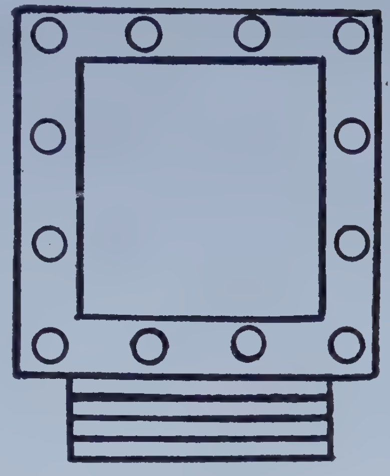


FIG. 7. — Clan. Plan du temple d'après Mongruel (côté : 7 m 70). Le Nord est à gauche.

(2) *Bull. Soc. Antiquaires de l'Ouest,* 1863, p. 204, 273 et n. 2.
(3) *Ibid.,* 1875, p. 277.

(4) *Ibid.,* 1901, p. 72 et 249.

plan assez inexact et une cote d'un croquis du P. de la Croix nous ont permis, non sans difficultés, de retrouver l'emplacement exact de ce temple : *entre les rues de Plaisance et du Temple,* le terrain est creusé par une carrière abandonnée, autrefois appartenant à M. Ferdinand Guérin, aujourd'hui à M. Mirbeau. Un mur Est-Ouest la coupe en deux parties. En prolongeant ce mur vers l'Ouest de 37 mètres et, de là en tournant à angle droit vers le Sud pendant 38m,70, on atteint le côté Nord du temple (parcelle E 883 du plan cadastral). — Mongruel avait également reconnu le 5 juin 1888 *à 20 m. de la station du chemin de fer, côté Sud,* un établissement gallo-romain dont il a laissé un croquis sans

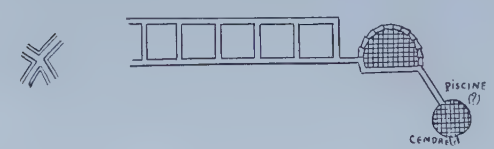



Fig. 8. — Clan. Substructions fouillées par Mongruel en 1888. Plan d'après son croquis (Archives de la Vienne, A 24).

dimensions (fig. 8). L'édifice se composait d'une file de cinq chambres communiquant par un conduit à une pièce en hémicycle sur hypocauste et celle-ci est aussi reliée à une autre petite salle circulaire aussi sur hypocauste et que Mongruel appelle « piscine ». Des cendres. sans doute celles du *praefurnium,* étaient amassées auprès.

*b)* Enfin le P. de la Croix a laissé le relevé de *thermes* qu'il croit être ceux d'une villa, située aux confins de Clan, sur le territoire de *Chasseneuil* [5]. Mais il s'était contenté, là encore, de signaler sa découverte, sans donner de détails. Nous avons pu retrouver l'emplacement de l'édifice : celui-ci était situé dans un champ qui fait face à la maison du garde-barrière sur la route de Jaulnay-Clan à Chasseneuil par les Eclusellés et

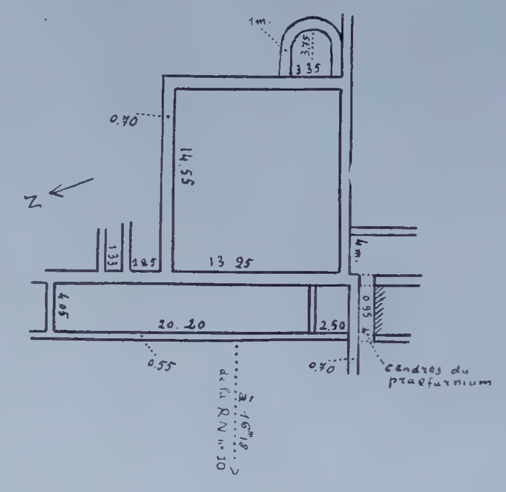



Fig. 9. — Chasseneuil. Balnéaire situé en face de la maison du garde-barrière de la route de Clan aux Eclusellés. (Les dimensions indiquées par le P. de La Croix pour les limites de repérage ne sont pas à l'échelle de l'édifice)

le Petit-Verre. Le terrain est délimité par cette route, celle de Paris-Bordeaux (R.N. 10) et la voie du chemin de fer (fig. 9).

Pour être complet sur les établissements gallo-romains immédiatement proches de Jaulnay-Clan, signalons, d'après une note du P. de la Croix, un hypocauste à la ferme de *la Giraudière.*

On peut conclure de ces faits qu'une agglomération importante existait en ce lieu à l'époque romaine. Les dernières trouvailles portent à 70 mètres au moins le diamètre des constructions qui se continuent sous l'église.

*c)* Des découvertes récentes de sépultures proches du gué sur la Pallu, au *Moulin de Train* (commune de Jaulnay-Clan) ont attiré à nouveau l'attention sur ce site énigmatique, par lequel

(5) *Ibid.,* 1888, p. 422.

passait la route romaine de la rive gauche du Clain qu'empruntait dans sa migration le corps de saint Léger. Déjà, en 1936, nous avions constaté l'existence d'une vaste nécropole du Haut Moyen âge, découverte partiellement à la suite de terrassements pour élargir la route de Parigny à Train et au Moulin de Train [6]. 150 squelettes avaient été remués; ils étaient sommairement inhumés, beaucoup l'étaient peu profondément. En général ils avaient les mains croisées sur la poitrine. 80 % des corps étaient orientés vers l'Est. Certains étaient serrés les uns contre les autres, comme couchés dans des tranchées établies sommairement. Aucun objet n'a été recueilli, ou du moins ne nous a été présenté. Les têtes étaient parfois protégées par trois pierres plates formant pont. Ajoutons que les cultivateurs disent que leurs charrues ramènent souvent des ossements humains et de chevaux mêlés.

Cette fois, à l'automne 1953, l'ingénieur des Ponts et Chaussées chargé des travaux a fait dégager soigneusement les squelettes mis au jour. Ils étaient assez profondément enfouis dans le talus qui domine actuellement la route, 1m,80 à 2m au-dessous de la surface. Trois ont pu être examinés : le mieux conservé a été étudié par M. Patte, directeur de la circonscription préhistorique.

La 1re sépulture était celle d'un enfant et mesurait 1m,05 de longueur. Elle était formée d'une fosse dont un côté seulement se composait de pierres plates dressées de champ, comme pour éviter l'éboulement des terres. L'extrémité du côté de la tête était ainsi limitée; une dalle était glissée sous les pieds, à plat. Une 2e tombe était formée d'une fosse recouverte de dalles irrégulières. Un 3e cadavre reposait à même le sol, sans protection. Ces deux derniers squelettes étaient ceux de femmes mesurant 1m,55 environ, d'après les ossements.

Reprenant l'étude des textes concernant la bataille de Poitiers de 507 où Clovis défit Alaric, M. le Doyen Descroix a publié dans les *Annales de l'Université de Poitiers*, en 1953, une très intéressante étude rappelant les éléments qui peuvent permettre de fixer le lieu du combat : entre Poitiers et Tours, à 15 km. de cette première ville, près du Clain. Tel est bien sensiblement la situation du gué du Moulin de Train, qui pouvait être un lieu d'embuscade et de défense. Le charnier pourrait concorder avec de tels faits. Toutefois les dernières découvertes ne paraissent pas être des sépultures hâtivement faites; et ce ne sont pas des corps de guerriers, assurément. Peut-être des fouilles attentives et surveillées pourraient-elles donner une idée plus précise de la question, d'autant que la bataille de 732, de Charles Martel contre Abdérame, dut avoir lieu non loin de là, et que son emplacement n'est pas mieux déterminé.

*Champagné-Saint-Hilaire*. — En face de cette localité, à une centaine de mètres en amont du hameau de *la Baudonnière*, au flanc du coteau qui descend en pente douce vers le Clain, a été mise au jour dans l'été 1953 la moitié supérieure d'une « pierre aux quatre divinités » gallo-romaine. Elle nous a été signalée quelques mois plus tard par M. Mériguet, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Il s'agit d'un dé quadrangulaire de pierre calcaire à quatre faces égales mesurant 0m,76, mais dont il ne reste sur la hauteur que 0m,47. Les angles étaient amortis par des pilastres à chapiteaux moulurés supportant la corniche de la table. Celle-ci devait être recouverte, car un trou de louve s'ouvre au centre. Sur chaque face était sculptée en bas relief

(6) *Ibid.*, 1936, p. 86-87.

une figure divine dont ne subsiste que le haut du buste, ce qui a détruit une partie des attributs. On peut reconnaître, de gauche à droite : Jupiter barbu, un *peplum* sur l'épaule, portant le sceptre (fig. 10), Minerve casquée et cuirassée, tenant une hampe (fig. 11), un personnage barbu (Esculape ou Vulcain ? fig. 12), enfin probablement Vénus soulevant son voile de la main gauche, que nous n'avons pu encore photographier.

Le monument était installé à l'origine dans un temple dont les substructions se devinent et dont on voit des blocs de gros appareil, des tambours de colonnes (fig. 13) et des fragments de corniches sur place et dans le village voisin.

### Haute-Vienne

*Limoges*[7]. — *a*) En juillet 1952, l'installation d'une canalisation d'égout conduisit les terrassiers à pratiquer une tranchée allant de la rue du Pont Saint-Martial à l'entrée du chemin de la Font-Pinot. Cette tranchée, profonde au maximum de 2m,50, et large d'un mètre, traversait la *place Sainte-Félicité* dans le sens de la longueur, à une distance de 3 à 4 mètres des maisons (côté impair) le plus proches de la Vienne. Au milieu de la place, la tranchée rencontra plusieurs sarcophages. Sur les instructions de M. Duchein, archiviste en chef, conservateur des Antiquités et Objets d'Art du département, ils furent dégagés en ma présence et je pus surveiller la poursuite des terrassements. Deux sépultures étaient intactes. Quoique remplies de terre, elles conservaient encore leurs squelettes, couchés sur le dos, et bien en place. Il n'y avait pas eu de remaniements. Une troisième sépulture, endommagée par la pioche des terrassiers, subsistait encore suffisamment pour qu'on en puisse estimer l'emplacement exact et la forme générale. Orientés au levant (la tête à l'Ouest et les pieds à l'Est), les trois sarcophages observés étaient groupés parallèlement, le couvercle de l'un d'eux étant à la hauteur de la base des deux autres. Le sarcophage intérieur, rencontré à 2 mètres de profondeur, était constitué par une fosse, creusée dans le sol, et revêtue sur les quatre côtés de grosses briques, posées de champ, côte à côte, et sans mortier, épaisses de 0m,09. Le fond et le couvercle étaient faits avec les mêmes briques. Le sarcophage supérieur, intact, comprenait six dalles de granit bien équarries, au rebord chanfreiné : une à la tête, une au pied, et deux de chacun des grands côtés. Une septième dalle servait de couvercle. Il ne parait pas y avoir eu de fond. La longueur totale du sacophage était de 2m,10, et la largeur extérieure de 0m,07, constante de la tête au pied. La troisième sépulture, tout à côté de la précédente, semblait construite de la même façon qu'elle. L'exiguïté de la tranchée, et l'urgence des travaux à poursuivre ne me permirent malheureusement pas d'effectuer des constatations plus précises ni plus détaillées.

La fouille de ces trois sarcophages ne révéla, avec les squelettes, aucun autre objet qu'un galet de calcaire crayeux, étranger, par conséquent, au terrain environnant, trouvé à la hauteur de la poitrine du mort de la tombe en briques. Peut-être s'agit-il d'un dépôt de caractère prophylactique. Les terres remuées par la pelle des terrassiers donnèrent :

à la base de la tranchée, à plus de deux mètres de profondeur, immédiatement au dessous du niveau du sarcophage inférieur, différents débris gallo-romains : quelques fragments de tuiles à rebord, de poteries (locale et rouge ver-

(7) Toute cette notice sur *Limoges* est due à M. Jean Perrier.



*Cliché F. Eygun.*

Fig. 10. — Champagne-Saint-Hilaire (*La Baudonnière*). Pierre aux quatre divinités : Jupiter (larg. : 0 m 76).



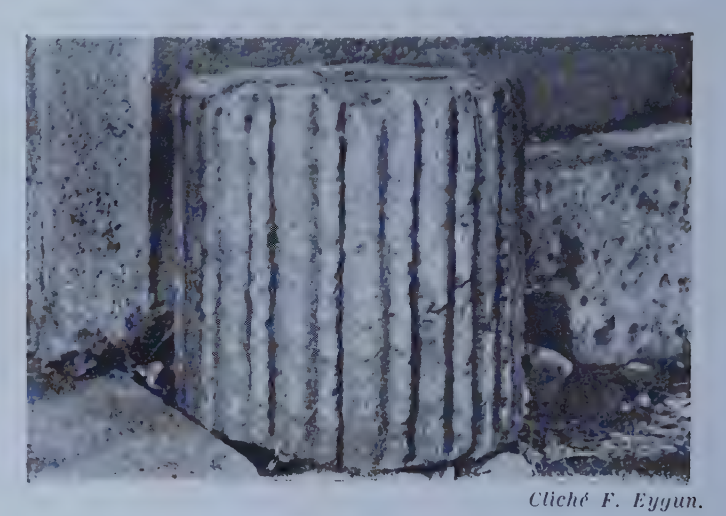
*Cliché F. Eygun.*

Fig. 11. — Pierre aux quatre divinités : Minerve (larg. : 0 m 76).



*Cliché F. Eygun.*

Fig. 12. — Pierre aux quatre divinités : dieu barbu (larg. : 0 m 76).



*Cliché F. Eygun.*

Fig. 13. — Tambour de colonne du temple (?).

nissée, sans décor); un fragment de moulure en marbre blanc veiné de gris (L = 0,15); de nombreux débris d'enduits peints (rouge, rose, vert). Le niveau gallo-romain se poursuivait plus bas que la base de la tranchée. D'ailleurs sur la quasi totalité de la longueur de celle-ci, on ne rencontra pas le tuf stérile; — au-dessus du niveau gallo-romain furent trouvés pêle-mêle : un « barbarin » de l'abbaye de Saint-Martial, dont le revers présente une croix pattée, accostée de deux annelets dans chaque canton; trois épingles à tête, en bronze, épingles de suaires sans doute; de nombreux ossements humains, dont certains provenaient peut-être de sarcophages détruits. Les ouvriers déclarèrent en effet qu'ils n'avaient pas prêté attention aux vestiges que le sol leur livrait avant la découverte des trois sarcophages signalés. Ils reconnurent qu'ils avaient peut-être détruit, par mégarde, d'autres sépultures fragiles.

Deux autres monnaies au moins, que je n'ai pu voir, furent récoltées. L'une d'elles semble, d'après la description qu'on m'en fit, romaine. Les éléments manquent pour dater ces sépultures. Il se peut qu'elles ne soient pas absolument contemporaines et que la tombe en briques soit un peu plus ancienne, puisque située plus bas. Cela me paraît cependant improbable. Il convient toutefois de remarquer que les quelques débris certainement gallo-romains rencontrés sous le niveau des tombes paraissent remonter à une bonne époque, sans doute le IIe ou le IIIe siècle; qu'on admet que les sépultures à inhumation de la période historique n'apparaissent, en Limousin, qu'au cours du IIIe siècle, et que ce n'est qu'à partir du IVe siècle qu'elles prennent une extension croissante, par rapport aux sépultures à incinération; que la forme parallélipipédique à peu près régulière, la nature (grosses briques ou dalles posées de champ sans mortier), et aussi la disposition des sarcophages, semblent leur conférer une ancienneté reculée.

Nous nous trouvons donc très probablement en présence d'un cimetière dépendant de l'église primitive de la Sainte Trinité, devenue plus tard Sainte-Félicité. Démolie en 1905, elle se trouvait à l'emplacement occupé actuellement par le hangar d'un marchand de charbon, à l'angle du chemin de la Font-Pinot et de la place Sainte-Félicité. Les sarcophages découverts se situent à 20 mètres environ au Sud-Ouest de l'emplacement de l'église, que la tradition prétendait fondée par saint Martial au lieu même où il avait prêché en sortant de la maison de sainte Suzanne, mère de sainte Valérie. Brûlée en 1105, au cours d'un des différends entre la Cité et le Château, elle fut reconstruite peu après et placée sous le vocable de Sainte-Félicité. Détruite à nouveau en 1182, elle fut réédifiée au XIIIe siècle. Jusqu'à la Révolution, elle resta l'une des 16 paroisses de Limoges. De dimensions restreintes ($6^m \times 18^m$), on retrouva, lors de sa démolition, les fondations de l'édifice plus ancien sur lequel elle avait été élevée [8]. Près du maître-autel, Paul Ducourtieux constata l'existence d'un caveau servant de sépultures et orné de peintures à fresque, qu'il n'a pas pu dater [9].

*b*) Des travaux de construction d'une école, *quai Saint-Martial*, ont amené d'importants décaissements, qui firent apparaître de beaux fragments de murs antiques en petit appareil. Les déblais, examinés par moi aussi attentivement que le permettaient la rapidité des travaux, ont livré briques, tuiles, moellons, enduits peints (rouge pompéien, pourpre, vert et

(8) Photographie dans *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, LXXIX, 1942, p. 291.

(9) *Ibid.*, LV, 1906, p. 853, 866.

noir), et débris de poteries communes et sigillées. Le fond d'un vase sigillé porte, à l'intérieur, l'estampille ATEI (A et T sont liés), marque de *Cnaeus Ateius*, dont la célèbre fabrique arrétine produisit d'Auguste à Domitien.

Deux énormes blocs de calcaire (et les débris d'un troisième), parfaitement équarris, ont été arrachés par l'excavatrice. Ils mesurent 0m,90 × 0m,75 × 0m,46. La tradition situe dans ces parages l'emplacement du théâtre d'*Augustoritum*. La découverte de ces murs et de ces blocs remarquables, taillés dans une pierre étrangère à la région, et qui ne peuvent provenir que d'un édifice considérable, vient à l'appui de cette présomption. Il est regrettable que les puissants moyens mécaniques mis en œuvre pour ces travaux n'aient pas permis d'observer le plan et la disposition des débris de constructions mis au jour — et presque aussitôt détruits.

A plus de 8 mètres de profondeur, une galerie taillée dans la roche et le tuf dur a été explorée par l'équipe spéléologique de Limoges des Eclaireurs de France. La partie accessible accusait une longueur totale de 78m,55. De plan irrégulier, la direction générale de ce souterrain était Est-Ouest. La section variait du rectangle à l'ovoïde, avec des dimensions allant de 0m,20 à 0m,60 pour la largeur, de 0m,40 à 2m,20 pour la hauteur. Une des extrémités (Ouest) atteignait la surface par une entrée large de 1m,30, fermée par trois dalles de granit. A mi-longueur, les explorateurs ont pu observer une cheminée large de 1 mètre et haute de 8m,80. Un filet d'eau claire coulait au fond de cette galerie (regard, aqueduc, ou égout antique ?).

*c*) Les fondations d'un immeuble, *place des Jacobins*, sous les jardins de l'ancien couvent des Carmélites; ont livré une belle coupe de terrain montrant plusieurs niveaux gallo-romains. Malheureusement là encore, la pelle mécanique n'a pas permis d'observer correctement les déblais, dans lesquels j'ai pu récolter des débris de poteries (dont un fragment sigillé à décor de médaillons et personnage), un dé de mosaïque en calcaire, des fragments de moulures en marbre. Un dallage en beau marbre blanc a été détruit; un autre, formé de petites briques rectangulaires posées de champ, est resté visible dans la coupe.



*Cliché J. Perrier.*

FIG. 14. — Limoges. Base moulurée en granit trouvée rue de l'amphithéâtre (larg. : 0 m 65; haut. : 0 m 34).

*d*) Ce sont encore des travaux de fondation, *rue de l'Amphithéâtre*, à quelques pas de l'emplacement de l'antique monument détruit, qui, en juillet, ont livré une base moulurée en granit (fig. 14). Elle a été conservée par l'entrepreneur, M. Blachon.

Jean PERRIER.

*Saint-Léonard-de-Noblat.* — Des sépultures par incinération trouvées à *Chigot*, au lieu-dit *Les Etanchoux*, ont été découvertes dans une tranchée creusée pour couper des racines de châtaigniers [10]. Trois au moins furent rencontrées et réunies par le découvreur. L'un des vases cinéraires était contenu dans un coffre

(10) J. PERRIER, *ibid.*, 1953, p. 157-162.

cylindrique en granit, formé de deux parties identiques au sommet bombé, l'une servant de couvercle à l'autre, comme cela est fréquent dans la région. Objets trouvés : un buste féminin en terre blanche de l'Allier [11]. Les cheveux forment chignon par derrière et auréole au-dessus des bandeaux qui limitent le front; un fond et fragment de coupe conique en terre rouge sigillée au nom du potier de Lezoux *Croesus : CROESI M.* Cette marque a déjà été rencontrée en Limousin, et nous la connaissons à Poitiers [12]; des « fragments d'un vase moulé à pâte mince, couleur jaune rougeâtre avec engobe foncé à reflets métalliques argentés ». Décor de métopes, et de petits amours ailés analogues au type 241 de Déchelette; un petit vase du type dit lacrymatoire en terre commune, goulot droit, panse élargie de 0m,069 de diamètre, base en pointe. Hauteur totale 0m,082; des fragments de 9 autres vases divers, un en terre vernissée, les autres en terre commune; une urne en verre, type 5 de Morin-Jean; des fragments de fer; quatre monnaies de Trajan et Hadrien ou illisibles.

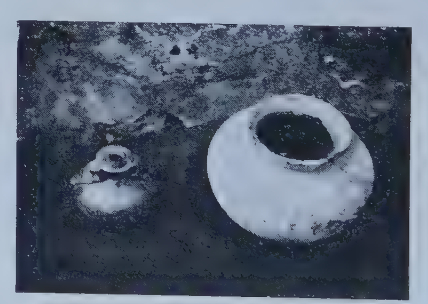
L'ensemble de ces éléments fixe la date de cette sépulture à la première moitié du IIe siècle.

*Condat-sur-Vienne.* — M. Perrier a étudié [13] la mosaïque trouvée en 1740 dans une salle dont les murs étaient ornés d'enduits représentant une perspective avec colonnes et vases. Recouverte, partiellement détruite par l'inventeur, dégagée et dessinée sur l'ordre de Turgot, il n'en subsiste plus que le relevé ainsi obtenu. Elle mesurait environ 132 m² et formait le plus bel ensemble du Limousin. Ses dés noirs et blancs dessinaient des formes géométriques parmi lesquelles s'insinuaient quelques motifs plus spécieux, peltas, swastikas et, pour les bordures, éléments en palmettes ou lotiformes.

(11) Reproduit dans l'article précité.
(12) *Arch. in hist. du Poitou,* I, p. 351.
(13) *Ibid.,* p. 163-168.

*Saint-Sauviat-sur-Vige.* — Cinq sépultures par incinérations ont été découvertes près du village des *Farges.* Quatre sont formées par des coffres de pierre du type habituel; l'autre est une urne en terre contenant cendres et ossements et fermée par une tuile formant couvercle. Une grosse urne de provenance vraisemblablement locale porte gravée dans la pâte avant cuisson une inscription qu'on peut lire VITALIS. Des sépultures avaient déjà été découvertes dans le même champ voici plusieurs décades mais n'avaient jamais été signalées.

*Thouron.* — Au cours de l'été, un cultivateur du village des Placieux a mis au jour un coffre funéraire en granit, du type habituellement rencontré en Limousin. Pour tout mobilier, cette sépulture a livré les débris de 3 vases en terre commune.



*Cliché J. Perrier.*

Fig. 15. — Saint-Pardoux (*Les Chataignolles*). Urne en verre (forme 5 de Morin-Jean) et aryballe.

*Saint-Pardoux.* — Le 6 août 1953, M. Chaufaille, cultivateur, a découvert, près du village des *Châtaignolles,* une sépulture en coffre funéraire de granit, ren-

fermant une urne en verre de la forme 5 (fig. 15). Aux côtés du coffre, ont été récoltés : une aryballe de verre de la forme 33, une épée courte en fer, une herminette-marteau à tête ronde (*ascia*), un clou en fer, et plusieurs débris de poterie commune. Les objets exhumés doivent être déposés à la mairie de Saint-Pardoux [14].

### Charente

*Bouex.* — En septembre 1952 M. Lassalle, qui labourait dans son champ situé près et à l'Est du *Couradeau*, accrochait avec sa charrue une dalle qui découvrait

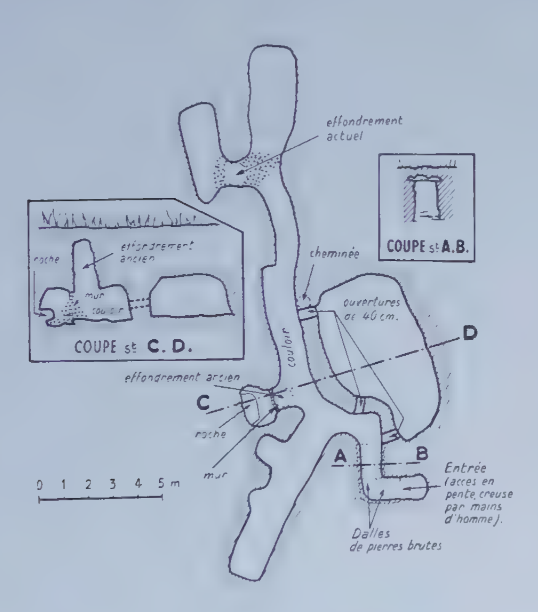



Fig. 16. — Bouex. Plan et coupes du souterrain-refuge du *Couradeau*.

une ouverture d'un souterrain-refuge creusé dans le calcaire sous-jacent. MM. Piveteau et Chauvin-Souchard, membres de la Société archéologique de la Charente, examinèrent ce souterrain et nous prévinrent de cette trouvaille. Entre temps des spéléologues s'étant introduits dans la cavité provoquèrent l'éboulement de l'entrée d'une salle, et sur l'intervention des précédents explorateurs le propriétaire fermait l'accès par une trappe. Le plan donnera mieux que n'importe quelle description une idée de la galerie (fig. 16). La salle qui avait été fermée par un éboulement a été dégagée. Les spéléologues avaient cru distinguer une sépulture sous pierre plate vers le fond. En fait il ne s'agissait que du rocher même. Quelques poteries en fragments ont été déposées au musée de la Société archéologique de la Charente; elles paraissent remonter au Haut Moyen Age. Un silex, sans doute destiné à servir à un briquet, les accompagnait.

*Chantillac.* — Un souterrain situé entre *Chez-Fougère* et *Chez-Lorteau* fut découvert également au cours d'un labour qui a percé la voûte de la salle principale. Il a été visité par MM. Piveteau et Chauvin-Souchard qui en ont fait le relevé (fig. 17). Des poteries blanches très minces (3 mill.) et un fragment de meule y ont été découverts. Ces objets qui paraissent, les premiers, appartenir au Haut Moyen Age, l'autre, à l'époque gallo-romaine, indiquent des habitats successifs. Au fond de la grande salle, des pierres formant une sorte de maçonnerie grossière et portant des traces de fumée ont servi de foyer. Un second souterrain-refuge a été également visité par les mêmes archéologues; il est situé entièrement sous les bâtiments de *Chez-Fougère* et présente des caractéristiques courantes. Des aménagements intérieurs indiquent des utilisations d'époques très différentes. Signalons que non loin, à environ 500 mètres du premier souterrain,

(14) Cette sépulture sera publiée par M. J. Perrier dans le *Bull. du Limousin* de 1954, t. 84.

au lieu dit *les Bourelles,* le sol est parsemé de débris gallo-romains.

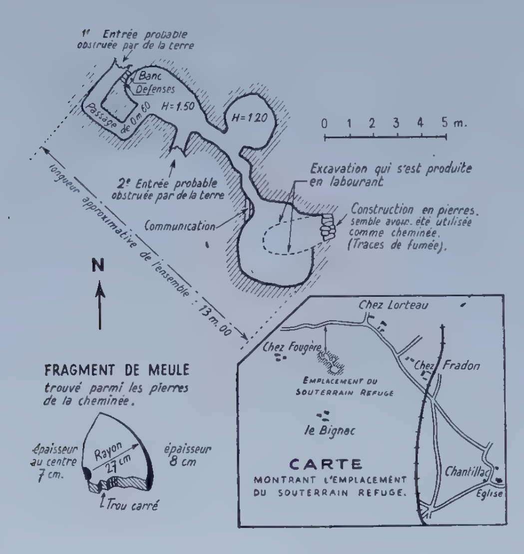



Fig. 17. — Chantillac. Plan et emplacement du souterrain-refuge mis au jour.

*Champniers.* — Au lieu-dit *le Plantier des Amiraux,* au cours de travaux de nivellement pour un terrain de sports, a été mise au jour une sépulture gallo-romaine à inhumation formée de tuiles plates à rebord mesurant chacune $0^{m},60 \times 0^{m},40$, et portant du côté interne, vers le haut, une marque circulaire destinée, sans doute, à guider le couvreur. Les tuiles étaient montées de la façon suivante : un rang à plat formant le sol, un rang de champ pour les côtés, une tuile à chaque extrémité, deux rangs formant le toit en bâtière, des tuiles rondes formant faîtières. La sépulture, qui mesurait $1^{m},82$ de longueur, était enfouie avant le nivellement à $0^{m},60$ de profondeur. Elle était orientée très exactement, les pieds du cadavre vers l'Est. Le squelette était en très mauvais état de conservation; il avait appartenu à un sujet ayant largement dépassé la cinquantaine; un fragment d'occipital était d'une forte épaisseur. Aucun objet n'était auprès du mort. Seule une poterie a été retrouvée à une dizaine de mètres, mais brisée par les découvreurs en quête de trésor ! Aux environs ont été signalés de nombreux débris de tuiles à rebords ou demi rondes, des substructions, les restes présumés d'un atelier de fondeur de bronze, des traces de thermes ou de canalisations, des sarcophages de pierre. Une voie romaine passe à proximité. Selon les traditions locales une *villa* existerait à Champniers. Les observations concernant cette trouvaille ont été faites par M. Roland Pintaud, de la Société archéologique de la Charente.

*Ligné.* — *a*) Dans la cour d'une maison touchant le chevet plat de l'église a été trouvé, en établissant une fosse à fumier, une sépulture sise à $2^{m},50$ de profondeur. Le propriétaire, M. Fraigneaud, a signalé le fait à M. Gaborit, de la Société archéologique de la Charente, qui a relevé les observations suivantes : le squelette, bien conservé, mesurait environ $1^{m},80$. Il était fortement menbré. Sa fosse, orientée les pieds au levant, était protégée au-dessus du cadavre par des pierres plates. Aucun objet n'a été trouvé auprès du mort, mais à sa gauche, à $0^{m},50$, un trou large de 1 mètre, profond de $1^{m},50$, était rempli de cendres. A droite, à la même distance mais à hauteur des genoux, existait un trou semblable garni de cendres dans lesquelles se trouvaient des poteries assez nombreuses dont certaines avaient appartenu à de grands vases. Sur plusieurs l'ornementation se compose d'une bande représentant un ruban ondulé. Pâte jaune rougeâtre, avec parfois l'intérieur noir. Anses plates, goulots ronds et 7 becs à verser dont quelques-uns assez larges.

*b*) Un souterrain-refuge s'est ouvert

*sous le mur du cimetière* qui donne sur la route de Tusson, presque en face de l'entrée de la route de Luxé.

*Saint-Preuil.* — M. H. Barangé, de la Société archéologique de la Charente, a signalé entre le village du *Chillot* (commune de Saint-Preuil) et celui des *Courrades* (commune de Segonzac) (fig. 18), l'existence d'une *villa* gallo-romaine décelée par la photographie aérienne (fig. 19). « Située dans une plaine particulièrement fertile, à l'altitude de 43 mètres, cette villa présente les caractéristiques d'une exploitation agricole de grande importance. Les dimensions extrêmes du quadrilatère que forment ces substructions sont respectivement de 126, 96, 150 et 120 mètres. Limitée naturellement sur trois côtés, par le chemin Boisné à 1.400 mètres (voie romaine de Saintes à Limoges), à l'Est par les premiers contreforts de l'Angoumois (Terrier de Lagarde) à 700 mètres, au Sud par les coteaux boisés de Saint-Preuil (700 à 800 mètres), cette exploitation semble s'étendre sur plus de 400 hectares, ce qui nécessitait un personnel important. Elle est arrosée par un ruisseau au cours actuellement intermittent, la Semaronne. » Sur place se remarquent de grosses quantités de tuileaux, et les habitants ont extrait à plusieurs reprises des pierres taillées. Remarquer sur la photo aérienne des cercles qui pourraient indiquer des sépultures plus anciennes (fig. 19).




Fig. 18. — Saint-Preuil. Emplacement de la *villa* gallo-romaine (plan hachuré).



*Cliché H. Baranger.*

Fig. 19. — Saint-Preuil. Vue aérienne de la découverte.

CHARENTE-MARITIME

*Saintes.* — *a*) *Le Cirque :* M. Marcel Clouet vient de déterminer son emplacement précis, d'après les notes de Nicolas Moreau, ancien bibliothécaire municipal de cette ville, les terrassements exécutés par les Allemands en 1944, et ses remarques personnelles [15]. Six voies antiques parallèles et perpendiculaires à l'axe du cirque desservaient celui-ci en direction de la ville.

*b*) Signalons également [16], signés de M. Abel Triou, les « *Commentaires d'un ingénieur concernant les connaissances acquises en 1951 sur l'aqueduc gallo-romain de Saintes* ». Sans revenir sur la construction même du monument, étudiée en 1940 par M. Clouet, l'auteur conclut qu'il s'alimentait à la Grand Font du Douhet.

*Puyravault.* — Grâce à M. Delafosse, archiviste départemental de la Charente-Maritime, nous avons eu connaissance d'une modeste découverte au lieu-dit *Palseau,* près de *Blameré.* Des travaux agricoles ont mis au jour des ossements mêlés à des fragments de tuiles et briques qui paraissaient orientés Est-Ouest. On a recueilli en même temps un fragment de poterie rouge dont nous avons étudié le dessin. Il s'agit d'un fragment de vase du type 37 de Déchelette. La décoration est très proche d'un type de la Graufesenque reproduit dans les « Vases céramiques ornés », t. I, p. 99, fig. 69. Une bague de bronze que nous n'avons pu voir serait comparable, d'après M. Delafosse, aux bagues d'argent du cimetière d'Herpes [17]. Elle portait un chaton, formé par un simple élargissement de l'anneau, une sorte de monogramme fait de trois lettres jointes.

*Airvault.* — Dans une étude très documentée intitulée *Les vestiges gallo-romains de la région d'Airvault* [18], le commandant Marié donne un aperçu des nombreuses trouvailles qui prouvent l'existence à Airvault et aux environs d'un habitat romain très peuplé : villa gallo-romaine de *Soulièvre,* voies antiques et leurs ponts sur le Thouet, leur influence sur la formation du plan d'Airvault, lieux funéraires et temples, hypogées de *la Briauderie* et de *Louin,* dépôts de monnaies comme celui de Soulièvre dont la date se fixe là encore aux environs de 276, aqueducs dont le plus important est celui de *Vernay,* sont analysés et signalés avec cartes à l'appui. Une parfaite connaissance du pays et de sa bibliographie rend précieuses ces notes rédigées avec un excellent esprit critique.

*Neuvy-Bouin.* — M. Elie Pailloux, antiquaire à La Rochelle, nous a fait part de l'acquisition faite par lui en mai 1952 d'un trésor de monnaies romaines et nous a donné les détails suivants : dans le cours de l'hiver 1951-1952 un paysan des *Petites-Galandières* rencontra sous la souche d'un chêne qu'il venait d'arracher une petite cruche de forme sphérique d'environ 0m,18 de diamètre, qu'il s'empressa de briser. Son contenu lui apparut alors sous l'apparence d'une boule constituée par la réunion de très nombreuses pièces soudées les unes aux autres par une très forte oxydation verdâtre. M. Pailloux acquit l'ensemble de la trouvaille et, après un traitement approprié, les détacha sans détruire leur patine. Il

(15) *Revue de Saintonge et d'Aunis,* 1953, p. 1 à 17.
(16) *Ibid.,* p. 21-32.
(17) *Ibid.,* XI, 1891, p. 169.
(18) *Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest,* 1952, p. 83-108.

s'agit de deniers romains en bronze et en argent à bas titre formant un ensemble de 1458 pièces dont voici le détail :

| | | |
|---|---|---|
| Gordien (238-244) ......... | 2 | pièces |
| Otacilla Severa (femme de Philippe) ............... | 1 | » |
| Herennia Etruscilla (femme de Trajan Dèce, 249-51) .. | 1 | » |
| Trebonianus Gallus (251-54) | 3 | » |
| Volusien (252-254) ......... | 1 | » |
| Salonin (253-259) .......... | 1 | » |
| Valérien (253-263) ........ | 44 | » |
| Gallien (253-263) .......... | 498 | » |
| Salonina (femme de Gallien) | 68 | » |
| Mariniana (femme de Valérien) .................. | 2 | » |
| Postume (261-267) ........ | 259 | » |
| Victorin (265-267) ......... | 142 | » |
| Marius (267) .............. | 6 | » |
| Tetricus (267-272) ......... | 51 | » |
| Claude le gothique (268-270) | 284 | » |
| Quintillus (270-271) ....... | 24 | » |
| Aurelianus (270-275) ...... | 5 | » |
| Tacitus (275-276) ......... | 2 | » |
| Florianus (276) ........... | 1 | » |
| Probus (276-282) .......... | 3 | » |
| Non déterminées et frustes . | 56 | » |
| Total .... | 1458 | pièces |

Nous remarquons dans cet ensemble que le dernier empereur représenté est Probus, élu en 276, cette année qui vit la subversion des cités romaines de l'Ouest sous la terrible invasion qui l'an précédent avait traversé le *limes*. Et c'est de cette période troublée que date ce dépôt de monnaies. Il confirme une fois de plus l'insécurité due tant aux envahisseurs qu'à l'anarchie qui suivit leurs destructions.

*Melle.* — Au cours de travaux d'adduction d'eau en décembre 1952, des tranchées furent creusées dans la route qui longe au Nord l'église Saint-Hilaire sur le bord Nord de cette route. Cinq sépultures ont été découvertes (fig. 20). Elles étaient formées de quatre pierres plates de champ, formant les côtés, une fermant le bas et une sorte de demi manchon contenant la tête. Les tranches de ce dernier étaient percées de trous paraissant avoir contenu du charbon de bois. Des dalles épousant la forme de ces cercueils les recouvraient. Ces observations nous ont été communiqués par M. René de la Coste-Messelière, les tranchées ayant été rebouchées avant que nous ayons été prévenu.

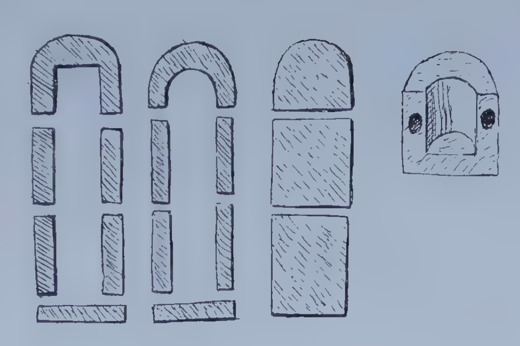
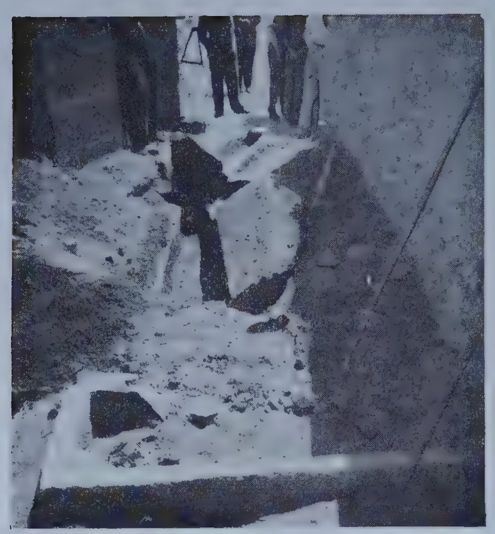


Fig. 20. — Melle. Sépultures trouvées en 1952: *à gauche*, plan des tombes; *au milieu*, dalles formant couvercle; *à droite*, coupe de la tête d'un sarcophage (dans la tranche, trous ayant contenu du charbon de bois).

## Vendée

*Aizenay.* — La Préfecture de la Vendée nous ayant signalé la découverte de sarcophages au cours de démolitions, nous nous sommes rendus le 17 juillet 1952 dans cette localité; le Dr. Buet, maire d'Aizenay, avait fait protéger la trouvaille et a mis à notre disposition des terrassiers pour explorer le chantier. Les sarcophages sont situés du côté sud de l'église actuelle, construite au début du siècle, ce qui les place au Nord de l'édifice précédent construit parallèlement (fig. 21). Certains sont pris sous la ma-



*Cliché F. Eygun.*

Fig. 21. — Aizenay. Fouilles le long de l'église.

çonnerie des contreforts, ce qui laisse supposer que lors de l'établissement des fondations les ouvriers ont dû en rencontrer d'autres. Sur la place actuelle, des rebords de sarcophages et des ossements apparaissent d'ailleurs de place en place.

Les specimens mis au jour sont de deux sortes : 1°) des auges trapézoïdales typiquement mérovingiennes, creusées dans des blocs calcaires coquilliers ou faluns et recouvertes de dalles plates taillées dans la même matière assez fragile. L'utilisation de cette roche est assez courante pour cet usage dans le Nord du Poitou et en Anjou. Elle a été maintes fois signalée, notamment dans deux articles publiés en 1912 [19], dont il résulte que les sarcophages de faluns ont cessé d'être employés sous les premiers Carolingiens. Nous avons relevé les dimensions d'une de ces auges : longueur extérieure, 2 mètres; largeur : en tête 0m,60, en pied 0m,31; épaisseur des parois, 0m,07; profondeur, 0m,28. — 2°) A une date postérieure on a inséré entre les sépultures, au besoin en bousculant et en brisant les précédents, d'autres sarcophages en calcaire ocre, assez tendre. Eux aussi sont en forme de trapèze. Un logement rectangulaire assez large est réservé à cet effet. Ces cercueils pourraient être carolingiens ou même du début de la période romane. Le couvercle en bâtière se termine en croupe aux deux extrémités.

Dimensions d'un spécimen qui a été découvert intact : longueur extérieure, 2m,06; largeur intérieure, à la tête 0m,43. puis 0m,47 aux épaules, aux pieds 0m,23. Epaisseur des parois 0m,08, profondeur 0m,31. Dimensions du couvercle, les mêmes en plan; à la tranche verticale des bords, 0m,10; au sommet de la bâtière, 0m,22. Hauteur du triangle formé par la croupe en tête, 0m,34, aux pieds, 0m,29. Aucun objet n'a été recueilli, sauf, dans ce dernier sarcophage, trois coquilles d'huîtres à hauteur de l'épaule.

Dans l'ensemble ces sarcophages étaient orientés sensiblement vers l'Est; cependant, sans doute par suite des bouleversements provenant d'inhumations postérieures les unes aux autres, on trouve des auges les pieds au Nord. Une dizaine de sarcophages au plus a été dégagée, mais cela suffit à reconnaître ici l'habitude constante à l'époque mérovingienne de groupes de cercueils en rangs pressés et même parfois superposés autour des églises [20]. Le nombre des églises poitevines où cet usage a été relevé est

(19) *Ibid.*, 1912, articles de L. Arnould (p. 480-492) et L. Charbonneau-Lassay (p. 493-502).

(20) E. Ginot, *A propos d'une visite à Antigny. Note sur les cimetières antiques du Poitou et leurs sarcophages superposés*, dans *Bulletin de la Soc. des Antiqu. de l'Ouest*, 1929, p. 451-77.

Sur Aizenay, voir Aillery, *Archives du diocèse de Luçon*, t. VI, 1906, p. 164.

considérable. A Aizenay comme ailleurs nous retrouvons aussi cette habitude maintes fois signalée d'inhumer plusieurs cadavres dans le même sarcophage, mais évidemment à des époques différentes.

Les fouilles dans les cimetières mérovingiens du Poitou sont en général très décevantes. Il faut ouvrir beaucoup de tombes pour ne retrouver le plus souvent que de rares poteries ou de pauvres objets sans grand intérêt, lorsque même on rencontre quelque chose. Le cimetière de Civaux, le plus célèbre de la région et le plus souvent fouillé, n'a pour ainsi dire rien donné.

*Olonne-sur-Mer.* — D'autres cimetières du Haut Moyen Age ont été signalés en Vendée : celui d'Olonne-sur-Mer parait particulièrement important. Les sépultures ont été décelées en creusant les fondations d'un mur du nouveau cimetière. Des sondages en quinconce exécutés sur environ 50 ares ont révélé son étendue approximative. Le sommet des sépultures apparait à environ 0m,40 de la surface du sol. Beaucoup sont groupés par deux avec un intervalle d'environ 0m,40, une distance plus grande mais variable séparant les autres tombes. Ces sarcophages sont constitués par des pierres plates en nombre variable posées de champ, constituant les côtés, deux autres fermant les extrémités. Leurs bords parallèles sont éloignés d'environ 0m,40 et une grande dalle recouvre le tout. Il semble que plusieurs couches de sépultures puissent être décelées. Les corps reposent directement sur le sol ou plutôt sur une sorte de glaise noirâtre paraissant provenir du marais. Le mobilier est, en général, inexistant. On n'a pu recueillir qu'un petit pot sphérique en terre assez grossière, brisé par les ouvriers. Il avait contenu, semble-t-il, une matière organique devenue noirâtre. Ses fragments sont en possession de Mme Durand, qui a suivi attentivement la découverte. Il était situé près du crâne d'un squelette.

*La Boupère.* — Des sarcophages en auge y ont été découverts également, au cours de travaux près de l'église. Leur forme trapézoïdale est courante, et aucun mobilier n'a été signalé. La trouvaille, classique de l'époque mérovingienne, n'appelle pas de remarques spéciales.

François Eygun.

## VIIIe Circonscription

M. P.-F. Fournier, directeur

### Allier

*Néris.* — Des travaux en vue de la construction d'une piscine de plein air dans le *vallon des Chaudes,* juste à l'amont des piscines gallo-romaines dégagées jadis et conservées dans le parc, ont fait découvrir de nouveaux vestiges des thermes gallo-romains. Ils n'ont pas été conservés, mais l'architecte qui dirigeait les travaux, M. Bougerolle, en a dressé le plan. On souhaite qu'il publie ses observations.

### Aveyron

*Millau : La Graufesenque.* — Au cours de la campagne de 1952 les tranchées des années précédentes ont été poursuivies. M. Balsan a continué à trouver au fond une couche de La Tène, se présentant surtout sous forme d'îlots (céramique indigène et campanienne, amphores, 1 monnaie de Marseille et 1 gauloise). Au-dessus, la couche gallo-romaine a livré

une grande quantité de tessons sigillés, quelques petits fragments de moules, 2 poinçons (cerf, Belléphoron), 2 graffites fragmentaires, 1 moyen bronze romain fruste, etc... Ce matériel se trouvait dans les ruines d'une construction comportant 2 pièces mosaïquées (fragments d'amphores et tessères blanches et noires dessinant des motifs géométriques). Quatre sondages effectués au nord de la ferme ont montré l'extension en cet endroit de la couche de La Tène; mais la couche gallo-romaine y fait défaut.



*Cliché L. Balsan.*

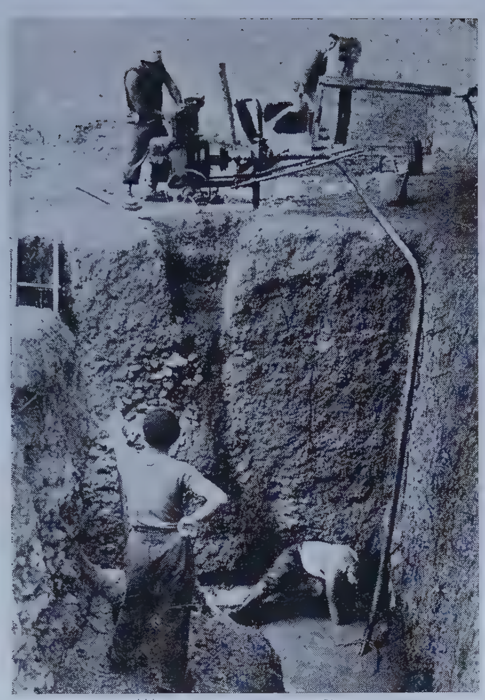
Fig. 1. — La Graufesenque. Bases de colonnes en place dégagées en 1953.

En 1953 la fouille a porté sur quatre points : *a)* à la suite et à l'ouest des fouilles précédentes, dans la parcelle 301, de l'autre côté du chemin d'exploitation : substructions, 2 bases de colonnes faisant suite aux précédentes (fig. 1), 1 bague à intaille, céramique assez rare; — *b)* parcelle 166, au nord-ouest de la ferme : sondage, vite abandonné, dans le gravier : stérile; — *c)* au N.-E. et près de la ferme : fond d'habitation bétonné, à faible profondeur, céramique abondante, très beau poinçon signé GERMANI (Hercule), inédit (fig. 2); — *d)* parcelle 310, au sud-est de la ferme : dépotoir de potiers. La couche archéologique débute à — 1m,50 et se poursuit jusqu'à — 4m,75, dont 1m,25 sous le niveau de l'eau à l'étiage (fig. 3). Le matériel archéologique extrait de là se chiffre par tonnes et demandera une étude longue : fragments de vases, surtout des potiers *Calvus* et *Bassus*, avec motifs inédits (fig. 4); fragments d'éléments de fours : tuyaux, cales, etc.; moules (fig. 5) parfois signés; boucle en bronze, bague avec intaille; fragment de graffite (compte de potiers).



*Cliché L. Balsan.*

Fig. 2. — La Graufesenque. Poinçon-matrice de *Germanus* représentant Mercure (1953).



*Cliché L. Balsan.*

Fig. 3. — La Graufesenque. Fouille du dépotoir de tessons découvert en 1953.







*Cliché L. Balsan.*

Fig. 5. — La Graufesenque. Partie de moule découverte en 1953.

---

Fig. 4. — La Graufesenque. Motif de décor inédit (1953).

*Roquefort-sur-Soulzon.* — Le causse de *Combalou,* véritable forteresse naturelle défendue par des falaises calcaires, a été habité de bonne heure. La pointe ouest a été transformée en cap barré. A l'intérieur de ce cap barré MM. Pierre Serres et Balsan ont découvert et commencé de fouiller un établissement gallo-romain. Ils ont déjà dégagé une construction à double mur : le mur extérieur, carré, de 10 m. de côté, circonscrit un second mur parallèle de 5 m. de côté, à l'intérieur duquel une cloison sépare 2 pièces. Au nord de ce bâtiment s'en trouve un autre. Les murs sont en un petit appareil de calcaire avec quelques éléments de grès. Mobilier : bague, bracelet, 2 fibules et autres objets en bronze; plus de 2 kilos de clous, pointes de flèche et autres objets en fer; m. b. de Nîmes coupé en deux, m. b. d'Auguste, *antoninianus* de Salonine; beaucoup de fragments de verre; beaucoup de tessons de La Graufesenque, tessons de poterie estampée (palmettes, rosaces, festons, etc.) à pâte grise ou rouge; figurines en terre de pipe. La destination de ces constructions sera établie, on l'espère, par la suite des fouilles. Pour l'instant M. Balsan incline à penser qu'il s'agit des ruines d'un temple.

### Cantal

*Saint-Victor-sur-Massiac.* — Le site de Saint-Victor est un plateau étroit et allongé dans le sens du sud au nord, défendu naturellement par des rochers abrupts et élevés, barré au sud par un rempart artificiel en terre. On y trouve des vestiges remontant au moins à l'âge du fer, peut-être même plus haut. Appuyé contre la face nord du rempart était le village de Saint-Victor, abandonné il y a 150 à 200 ans. Ses ruines consistent en des constructions en pierre sèche, comme il en existe des quantités en Auvergne. Ce qui reste de l'église ne présente aucun style ni aucun élément de date. A côté se trouvait le cimetière, où j'ai noté la présence d'un fragment de sarcophage en pierre, médiéval. Le lieu est aujourd'hui désert et presque entièrement en friche. En 1950 M. Delrieux y a procédé à quelques sondages. Près de la pointe nord du plateau le rocher est à une vingtaine de centimètres de profondeur et la surface supérieure en est irrégulière : dans les creux ont été trouvés une assez grande quantité de tessons non tournés, appartenant aux types du hallstattien tardif, et une sorte d'aiguisoir en une roche à grain fin. A l'autre extrémité, près du village et à l'intérieur des constructions, il n'a été trouvé que des tessons médiévaux ou plus récents et de la tuile; là aussi, le rocher est à quelques centimètres de la surface. M. Delrieux a, d'autre part, mesuré le rempart. Il lui a trouvé 12 à 15$^{m}$ d'épaisseur à la base, 4$^{m}$ au sommet, avec 7$^{m}$ de hauteur. Il n'a pas mesuré le fossé qui précède le rempart du côté du sud.

*Charmensac.* — A l'extrémité ouest de la commune, près de la rencontre de celles de Molèdes et de Peyrusse, sur un éperon dominant la vallée profonde de la Sianne, se trouve un petit plateau basaltique, le *suc de Larmu,* d'une superficie d'environ 2 à 3 ha., à l'altitude d'environ 1.000 m., fortifié naturellement : une falaise de rochers élevés le limite à l'ouest, au nord et à l'est; au sud un talus assez haut le sépare du col par lequel il se relie à la montagne (fig. 6). J'ai visité l'emplacement, guidé par MM. Job et Augier. L'inspection de la surface du sol complétée par quelques coups de pioche ont permis d'y constater une grande quantité de tessons non tournés du hallstattien tardif et quelques tessons en terre grise ou noire du Ier s. av. J.-C.



Fig. 6. — Charmensac. Oppidum du « Suc de Larmu ».

*Molèdes*. — A 500 m. à vol d'oiseau de Molèdes, à l'extrémité sud-est du sommet allongé qui porte sur la carte au 50/1.000e la cote de 1.160 m., M. Job m'a montré un emplacement où nous avons noté la présence de morceaux de tuiles à rebords à la surface du sol. Ce témoignage d'une occupation gallo-romaine, si fugitive qu'on la suppose, en un endroit aussi inhospitalier mérite d'être signalé.

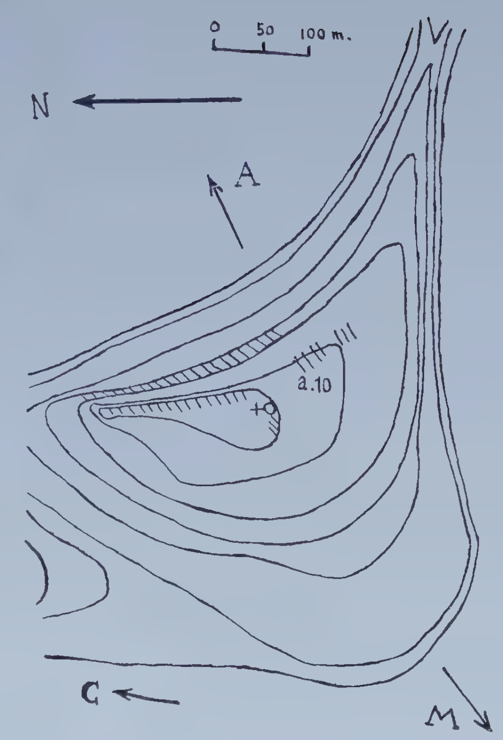



Fig. 7. — Argentat. Site de l'Oppidum du Puy du Tour.

Corrèze

*Monceaux*. — Le *puy du Tour,* près d'*Argentat,* est le sommet d'un éperon rocheux (altitude 408 m.) dominant de plus de 200 m. les terres basses avoisinantes, entouré par une boucle de la Dordogne et deux affluents de cette rivière, la Malefarge et la Souvigne (fig. 7). Des fouilles y ont déjà eu lieu : 1° par Bombal, en 1906 et 1911 (les objets découverts ont été publiés, mais les indications topographiques et stratigraphiques sont insuffisantes); 2° par Muzac, entre les deux guerres (résultats non publiés et mal connus). M. Hatt a étudié les objets conservés à Argentat [1]. M. Auguste Murat, professeur à la Faculté de Droit de Lyon, vient d'entreprendre de nouvelles fouilles en 1953 avec l'aide de son fils et de collaborateurs bénévoles d'Argentat et de Monceaux. Un premier sondage, effectué au point *a* 10, a permis d'observer :

*Couche I* (de 0m,05 à 0m,70 environ) : pierrailles de la montagne, galets roulés de dimensions variables, tessons d'amphores à anses longues. — *Couche II* (de 0m,70 à 1m environ) : argile brune, suivant la pente, mais avec une inclinaison inférieure à celle de la surface, et contenant du charbon de bois. Les fouilleurs y ont noté trois subdivisions :

*II a :* tessons de poterie à pâte blanche et fine, monnaie biturige d'argent fourré, 1 gr. 20 (Dr. tête très fruste, probablement à g.; R. cavalier sur un cheval

(1) *Quelques objets de la Tène III trouvés au puy du Tour près d'Argentat,* dans le *Bull. de la Soc. scientif., hist. et archéol. de la Corrèze* (Brive), LXIII,, 1941.

au galop à dr.; sous le cheval fleuron trilobé), moitié de meule bi-concave, en pierre volcanique; — *II b :* tessons de poterie très chargée en mica, non tournée, décorée par incision, fibules et anneaux en bronze, plaques de cuivre perforées sur les bords, grande quantité d'objets en fer (clous de 3 à 10cm, boucles, etc.), fragments d'os. Dans cette couche, ou peut-être dans *II c*, monnaie de bronze coulée, imitation grossière du monnayage massaliote au taureau chargeant; — *II c :* tessons de grandes poteries à fond plat, en terre chargée en mica et en sable, grossière, épaisse, non tournée, rarement décorée de larges incisions obliques.

*Couche III* (au-dessous de 1m) : terre argilo-siliceuse jaunâtre, un silex taillé à quatre pans et des éclats de silex. Le sondage n'a pas été poussé jusqu'au sol vierge.

*Brive.* — Des travaux exécutés en 1952 sur l'emplacement de l'*ancienne église Saint-Pierre* ont fait découvrir, outre quelques vestiges des murs de l'église : 1° une cuve cubique en calcaire oolithique, pourvue d'une feuillure à la partie supérieure et ressemblant à un *ossarium;* mais la feuillure affleurait au niveau d'une mosaïque (tessères de grès rouge et de calcaire blanc) reposant sur une double couche de mortier (en haut, mortier rose à brique pilée; au-dessous, mortier de teinte foncée contenant de gros morceaux de tuile à rebords); — 2° des morceaux de tuiles à rebords; — 3° un tesson de terre sigillée. Le tout a été déposé au musée Ernest-Rupin. M. le Maire a manifesté l'intention de faire élargir la tranchée avant de la reboucher.

*Lissac : grotte de Puy-Gérald ou des Contrebandiers.* — En 1952 deux spéléologues de Brive, MM. Brunerie et Soustre, en déblayant un passage obstrué de cette grotte, ont découvert : 1° des tessons de poterie non tournée, parfois lissée, de types hallstattiens tardifs (fig. 8); 2° des tessons de poterie grise ou noire gallo-romains, que des comparaisons autorisent à dater d'entre 50 av. et 50 ap. J.-C. Une exploration plus poussée devait avoir lieu sous la direction de M. Michel Labrousse. Des obstacles élevés par le propriétaire l'ont empêchée.

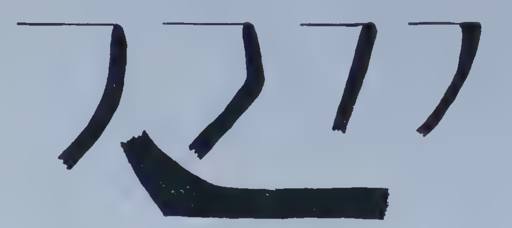


Fig. 8. — Lissac. Profils de vases hallstattiens tardifs.

*Meyssac.* — Au cours de travaux exécutés en 1953 en vue de l'élargissement du chemin rural de *Cruges* (section G, parcelle 901 p, coordonnées Lambert 305,26 et 548,18), M. J. Couchard a noté la présence d'un squelette allongé les pieds vers l'Est, les bras pliés sur la poitrine, accompagné de fragments de tuiles à rebords éparpillés et de récipients en terre grise ou sigillée, passés au feu.

*Champagnac-la-Noaille.* — En 1950, au terroir des *Fontanelles* (section C, parcelle 1000 du cadastre de 1946), l'élargissement de la route C.D. 99, de Champagnac au pont de Malèze, a fait découvrir 4 monnaies de Trajan, Sabine, Marc-Aurèle et Lucille, 2 vases en terre sigillée (Drag. 33 et 44) et 4 vases en terre commune, dont une marmite à trois pieds portant, gravé après cuisson, le nom du propriétaire MIISSO. M. Michel

Labrousse, qui a examiné et publié ces objets, pense qu'il s'agirait d'une cachette ou plus probablement d'une tombe, dont une partie aurait été détruite antérieurement, lors de la construction du chemin [2].

*Saint-Merd-les-Oussines : les Cars.* — Aux thermes (ou villa ?) en 1952 et 1953, M. Vazeilles a continué sa fouille de 1947. Il a dégagé des murs en grand et en petit appareil, un dallage avec un caniveau, et reconnu, à la suite des salles XI et XII, de nouvelles salles numérotées par lui XIII, XIV, XV (murs revêtus de marbre), XVI [3]. Dans le couloir X, limité par un portique, il a découvert une brique portant l'empreinte d'un sabot à semelle plate, sans gorge, et cloutée. Un dépotoir a fourni jusqu'à présent plus de 2.000 tessons de poteries variées, sigillée et autres.

### Creuse

*Fleurat.* — On a trouvé aux *Fougères* une sépulture gallo-romaine à incinération : *ossarium* de granit ovoïde, sans urne. Le propriétaire s'est opposé à la poursuite de la fouille, qui, restée incomplète, n'a donné aucun mobilier funéraire. Il semble qu'il y ait d'autres tombes analogues dans le même champ. (Communication de Mlle S. Pasquet).

*Peyrat-la-Nonière.* — M. de Lamberterie, au cours de travaux dans son domaine de *la Chasagne,* a découvert, tout à côté des bâtiments de la ferme actuelle, des vestiges de constructions qui paraissent dater de trois époques différentes. A l'époque gallo-romaine appartient une longue canalisation longeant les soubassements, en *opus incertum,* d'un mur arasé. Elle est composée de dalles longues et larges, creusées d'un canal hémicylindrique, large de 0m,18 au bord supérieur et profond de 0m,09. Ce canal est excentrique : son bord est à peu près deux fois plus large du côté du mur que du côté libre. Aucune trace de couverture. Le canal et le terrain avoisinant sont truffés de débris de *tegulae,* de grands carreaux à rainures ondulées, d'épaisses briques discoïdes (éléments de pilettes d'hypocauste), etc. On y a trouvé aussi quelques tessons de poterie commune et un de terre assez fine, à surface noire lissée.

*Saint-Moreil.* — Des coffres funéraires en pierre y ont été découverts en 1951. M. Chaumont a acquis une des urnes qui y étaient contenues et l'a offerte à la *Société archéologique et historique du Limousin.* C'est un vase ovoïde à 2 anses, forme Déch. 74, décoré de reliefs d'applique (fig. 9) : Médée et




Fig. 9. — Saint-Moreil. Vase à reliefs d'applique.

(2) *Bull. de la Soc. scientif., hist. et archéol. de la Corrèze* (Brive), LXXIV, 1952, 57-68.

(3) V. L. Prieur et F. Delage, *Fouilles effectuées au « Château des Cars », commune de Saint-Merd-les-Oussines (Corrèze), Gallia,* V, 1947, 1, p. 47-79; plan III, p. 65.

un autre personnage (Déch. 492 et 643), 2 chevaux (Déch. 906, 909), figure d'homme (Déch. 344), Silène, un second Silène (Déch. 310), homme nu (Déch. 387). (Communication de M. Jean Perrier.)

### Haute-Loire

*Le Puy.* — La nouvelle présentation des antiquités gallo-romaines au *Musée Crozatier,* telle qu'elle vient d'être achevée par le conservateur M. Gounot, doit être signalée ici. Des bas-reliefs ont été remontés en bon éclairage et dans un ordre qui en facilite l'intelligence, après avoir été décapés de la gangue de mortier qui empâtait certains d'entre eux (fig. 10). Le petit mobilier a été exhumé des limbes où il était enfoui sous la poussière depuis des années. Cela a permis, entre autres choses, de mettre en lumière l'occupation de l'emplacement de la ville même depuis le Ier siècle. Des cartes murales de l'archéologie du département complètent cette présentation.



Fig. 10. — Nouvelle présentation, au Musée Crozatier (Le Puy), du bas-relief n° 1669 du *Recueil* d'Espérandieu.

### Puy-de-Dôme

*Les Martres-de-Veyre.* — Au terroir du *Lot*, entre la voie du chemin de fer et l'Allier, M. Terrisse a entrepris une fouille en 1952, poursuivie en 1953. Il a découvert un four céramique, autour duquel se trouvaient en grande quantité des tessons sigillés et de l'outillage de potier.

*Giat* et *Voingt.* — M. Charbonneau a poursuivi l'exploration, entreprise par lui depuis nombre d'années, des ruines de l'agglomération gallo-romaine coupée aujourd'hui par la limite entre ces deux communes et à laquelle d'anciens auteurs ont attaché, je ne sais pourquoi, le nom de « Beauclair ». En 1952 la fouille a porté d'abord sur le cimetière de la par-

celle 319 de la section C de *Voingt*. Trois nouvelles incinérations ont été fouillées, ce qui porte à 43 le nombre des sépultures exhumées en cet endroit. M. Charbonneau a remarqué que plus on s'éloigne de la voie romaine, plus les dimensions des fosses, contenant les urnes et les résidus de la crémation, diminuent. D'autre part, les fosses circulaires, rares d'abord, deviennent plus fréquentes : de 3 pour les 30 premières sépultures elles passent à 4 pour les 13 suivantes. Sur ces quatre, deux sont circonscrites par des blocs de basalte posés de champ (fig. 10). Un nouvel emplacement de crémation a été déblayé à côté de la sépulture 41. C'est le cinquième depuis le début des fouilles.

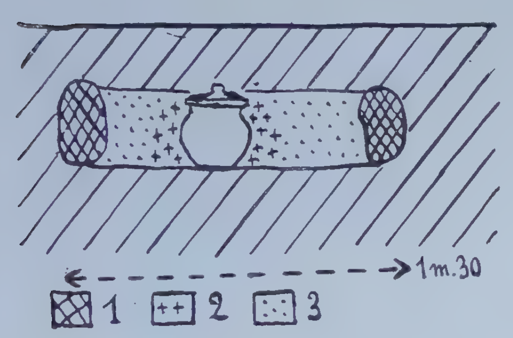



FIG. 11. — Voingt. Sépulture à incinération

M. Charbonneau a également poursuivi la fouille de la construction du Ier siècle commencée l'année précédente dans la parcelle 184 de la section C de *Giat*. Les côtés nord et ouest ainsi qu'un escalier intérieur ont été dégagés, les emplacements de quatre poteaux repérés le long des murs. Mobilier : *a)* céramique sigillée de La Graufesenque en abondance; estampilles SCOTII O, GERMANI OF (MA liés), VIRTHUS FEC (TH liés), VAPVSONIS F, VAPVSV, MVRANI (MV et AN liés), SARRV (RV liés), CARO, MODESTI; — *b) terra nigra* abondante : terrines ornées à la roulette de casiers hachurés, plats à rebords saillants, gobelets lisses ou décorés de chevrons; — *c)* cruches à engobe blanc en grande quantité; sur certains échantillons l'engobe est d'une fragilité extrême; — *d)* gobelets ovoïdes décorés de traits à la barbotine; — *e)* vases à pâte beige, enduit bistre à l'intérieur et rouge à l'extérieur, décorés de zones de chevrons empreints; — *f)* vases à pâte claire et enduit plombifère, jaune, marron ou vert; — *g)* cruche à bec tréflé, bronzée à la poudre de mica; — *h)* grande quantité de vases en terre commune : marmites tripodes, vases ovoïdes, cruches, terrines, etc.; — *i)* amphores de différents types; — *j)* quelques fragments de statuettes en terre de pipe; — *k)* gobelets en verre bleu ou verdâtre; — *l)* monnaies : m. b. de Tibère à l'autel (Lyon), 1 as de Caligula, 2 m. b. de Néron, 1 sesterce de Galba, 1 denier de Vespasien, 3 pièces frustes.

Pierre-François FOURNIER.

## IXe CIRCONSCRIPTION

M. JACQUES COUPRY, DIRECTEUR

### DORDOGNE

*Montcaret*. — Les recherches ont été poursuivies, en 1952, par M. Grimal, directeur de la Circonscription, sous l'abside Nord de l'église. Elles ont abouti à la découverte, au pied de l'abside actuelle, du mur de fondation d'une abside antérieure, légèrement plus petite, et à l'arrondi moins régulier, — qui elle-même s'appuie directement du côté Nord

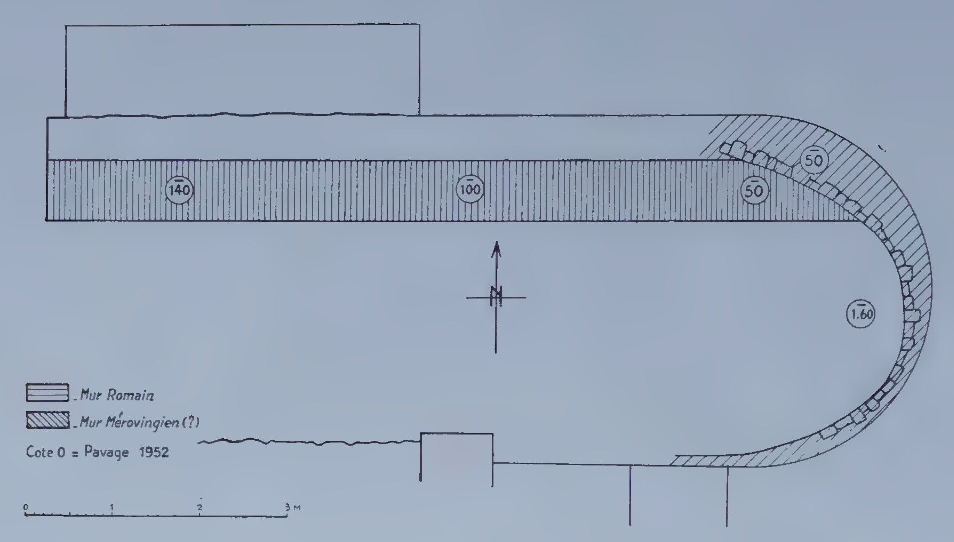



Fig. 1. — Montcaret. Fouilles de l'abside nord et du transept (1952).

sur un mur Est-Ouest appartenant à la « villa » romaine (plan, fig. 1). Serait-ce à l'édifice dont faisait partie cette première abside, qu'il faudrait rapporter des chapiteaux remployés dans l'église actuelle et datés des VI^e^-VII^e^ siècles [1] ?

Gironde

*Bordeaux.* — *a)* « *Palais Galien* ». Sur les recherches effectuées à l'amphitéâtre de Bordeaux — connu sous le nom de « Palais Galien » — en 1953 grâce à des crédits municipaux, M. R. Etienne, assistant à la Faculté des Lettres et chargé de diriger ces travaux, a bien voulu rédiger la notice suivante :

« Les travaux entrepris au « Palais Galien » du 25 septembre au 6 décembre 1953, se sont partagés entre un jeu de sondages et le relevé d'une partie de la porte d'entrée septentrionale.

A. — Les trois sondages A, B, C (fig. 2 et 3), formant un tout continu, ont été effectués le long du mur occidental, à l'intérieur de la porte d'entrée septentrionale.

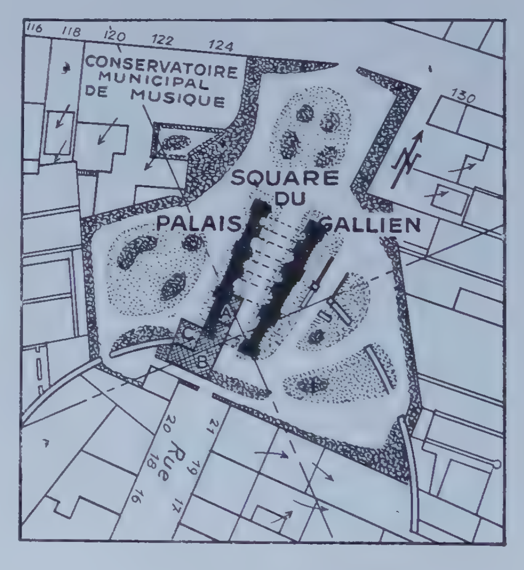



Fig. 2. — Amphithéâtre de Bordeaux (« Palais Galien »). Les trois sondages A, B, C.

Les *couches de terrain* apparaissent

(1) P. Grimal, *Gallia*, IX, 1951, p. 120 sq.



Fig. 3. — Amphithéâtre de Bordeaux. Vue générale des fouilles.



Fig. 4. — Amphithéâtre de Bordeaux. Profil septentrional. Sondage A.

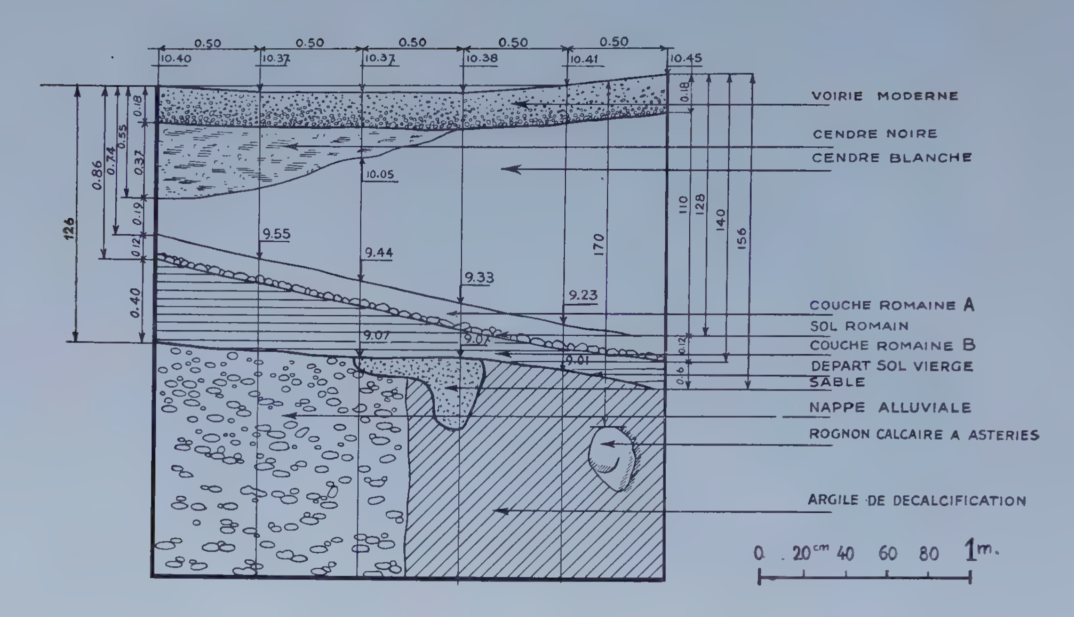



Fig. 5. — Profil septentrional. Sondage A.

avec netteté sur la photographie (fig. 4) et la coupe (fig. 5) de la tranche septentrionale du sondage A. Après les traces de voirie moderne (création du square en 1880 et remaniement en 1935), une couche de cendres noires ou blanches repose sur une couche archéologique, caractérisée par une céramique rosée, à pâte grossière, à formes banales; un petit bronze d'un empereur gaulois y a été également rencontré. Le sol romain contemporain de l'édifice et sur lequel reposait un élément de la dernière voûte de la porte, recouvre une seconde couche archéologique, qui a livré une céramique à pâte ocre ou grise, fine, d'un travail délicat, aux formes bien définies par des becs de vase trilobés. Le sol quaternaire caractéristique du Bordelais a été reconnu. Le nivellement altimétrique permet de donner des cotes par rapport au niveau de la mer. L'analyse des sols et l'étude de la céramique sont en cours.

*Architecture :* les fondations des piliers, situées à des profondeurs plus grandes à mesure que l'on gagne la partie méridionale de la porte, indiquent nettement la position de l'amphithéâtre dans une dépression géologique.

Le dernier pilier, plus important que tous les autres, est constitué par un mas-

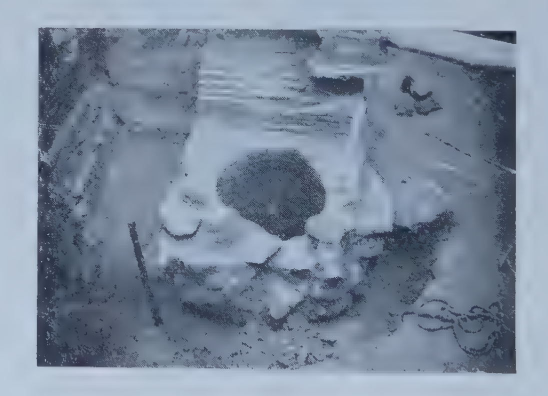


Fig. 6. — Vue du pilier et du puisard.

sif de briques, dans lequel était bâti, face à l'arène, un puisard (fig. 6). L'eau, découverte à 1m,30 de son niveau supérieur, n'a pu être épuisée malgré tous les moyens mécaniques mis à notre disposition; on est descendu à 4m,50 sans rencontrer le fond.

Deux murs ont pu être suivis grâce au sondage C (fig. 7). Le rythme architectural et les angles d'attachement permettront une reconstitution de l'ensemble. La recherche du bord d'arène a dû être réservée pour une campagne ultérieure.

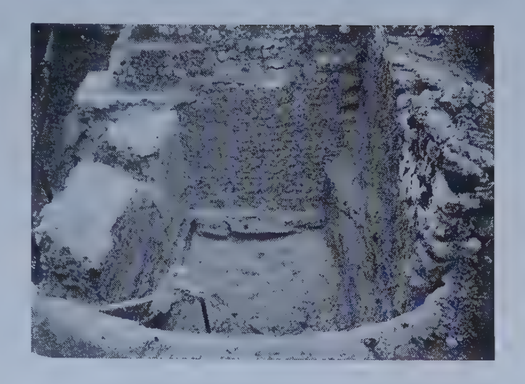


Fig. 7. — Murs découverts dans le sondage C.

Fig. 8. — Levée de la partie supérieure de la porte d'entrée septentrionale.

Les géomètres de la ville de Bordeaux ont exécuté le relevé au niveau du sol romain des éléments découverts et ont repéré l'ensemble des vestiges conservés encore de nos jours dans des maisons particulières : leurs travaux aideront à savoir si les « enceintes » de l'amphithéâtre suivent une ellipse.

B. — *Le relevé de la façade de la porte nord*, dont le plan (fig. 8) ne donne qu'une idée partielle, a nécessité un échafaudage tubulaire de 19 m. de haut (fig. 9); une série de platelages a permis au dessinateur de la Ville de Bordeaux de prendre les mesures de chaque moellon, de chaque brique, des épaisseurs de mortier, de dessiner tous les éléments d'architecture. Au total, par ce levé mathématique, nous disposons de données qui nous ferons connaître l'unité ou les unités de mesure, les techniques de la construction (modillons de pierre, briques moulurées dans les chapiteaux de pilastres, etc...). »

Une précieuse contribution est ainsi apportée à l'étude du monument, dont on espère que la date pourra être quelque peu précisée.

*b) Impasse Sainte-Catherine :* des travaux exécutés dans les immeubles du journal « Sud-Ouest », de janvier à mai 1953, ont fortuitement amené la découverte, approximativement au même niveau, semble-t-il (à env. 3 m. au-dessous



Fig. 9. — Amphithéâtre de Bordeaux. Vue générale de la porte avec l'échafaudage.



Fig. 10. — Conduit d'aqueduc découvert à Bègles. Hauteur interne du canal : ± 0 m 65.

du niveau actuel de la rue : 1) de fragments architecturaux, d'un abaque notamment, décoré de pampres, et qui ne peut guère être antérieur aux V^e-VI^e s.; — 2) de plusieurs mètres carrés d'une mosaïque à riches dessins géométriques (IV^e-V^e s.); — 3) d'un relief de marbre blanc mesurant 40^cm,5 de haut sur 32^cm,5 de large et présentant la tête (hauteur : 21^cm,5) et le haut du buste d'une *Terpsichore* (il reste la première moitié du nom, gravé en grec), dans le style peut-être du II^e s. de notre ère. Ces trouvailles, et la question même de « l'antiquité » du relief, seront étudiées prochainement dans *Gallia*.

*c) Bègles :* au lieu dit *Pont des Ars*, ou *Moulin des Ars*, à la barrière de Bordeaux, des travaux ont fait découvrir en octobre 1953, sur un terrain appartenant à la « Biscuiterie Alsacienne », un conduit d'aqueduc (fig. 10) : parois et fond en blocage de cailloutis assez fin; couverture assurée par des plaques de calcaire dur; pas de fondations sous l'auge même du canal, mais une solide couche naturelle d'argile. Si la pente du conduit, comme il paraît probable, n'a pas varié, l'eau de cet aqueduc n'était pas amenée vers Bordeaux, mais en sens contraire vers le Sud de Bègles. La portion retrouvée ressemble au fragment décrit par Jullian, *Hist. de Bordeaux*, p. 30, et qui est déposé au Musée des Antiques.

*Cessac.* — En février 1952, M. Grousset, maire de Cessac, et M. Pezat, membre de la Société archéologique de Bordeaux, ont dégagé des éléments d'une *nécropole mérovingienne*, qu'on venait



Fig. 11. — Cessac. Sarcophages d'époque mérovingienne.

fortuitement de découvrir [2]. De deux sarcophages mis au jour, l'un est orné, sur les faces latérales, de hachures disposées en « plis couchés » ou dans des triangles rectangles opposés, et, au chevet comme au pied, de hachures en feuilles de fougères dans des losanges (fig. 11); on y a retrouvé deux corps (un vieillard et une jeune femme), un poignard, et trois peignes (fig. 12). L'autre sarcophage, sans décoration, contenait une femme âgée et deux enfants. Il s'agit, dans l'une et l'autre tombe, d'inhumations successives (corps surimposés). Autour des sarcophages on a également recueilli plusieurs squelettes d'enfants. Un grand feu a rubéfié les deux couvercles : le rite du feu visait-il ces sarcophages mêmes [3], ou l'inhumation des enfants retrouvés immédiatement à l'entour ?... Poteries banales d'époque mérovingienne, attestant notamment le rite de l'offrande au centre du foyer. — Les sarcophages étaient placés eux-mêmes au-dessus d'un étage d'inhumés, systématiquement entourés de pierres rubéfiées.




Fig. 12. — Cessac. Peigne d'époque mérovingienne.

*Loupiac*. — A *Saint-Romain*, dans le bourg de Loupiac, au milieu de tout un complexe de murs et de vestiges divers

(2) Cf. déjà E. Salin, *La civilisation mérovingienne*, II, p. 205 et n. 5.

(3) E. Salin, *ibid.*

(mosaïques partiellement décrites au siècle dernier, etc.), où l'on a reconnu déjà depuis longtemps une *villa* antique (fig. 13; et sur cet emplacement s'est installé

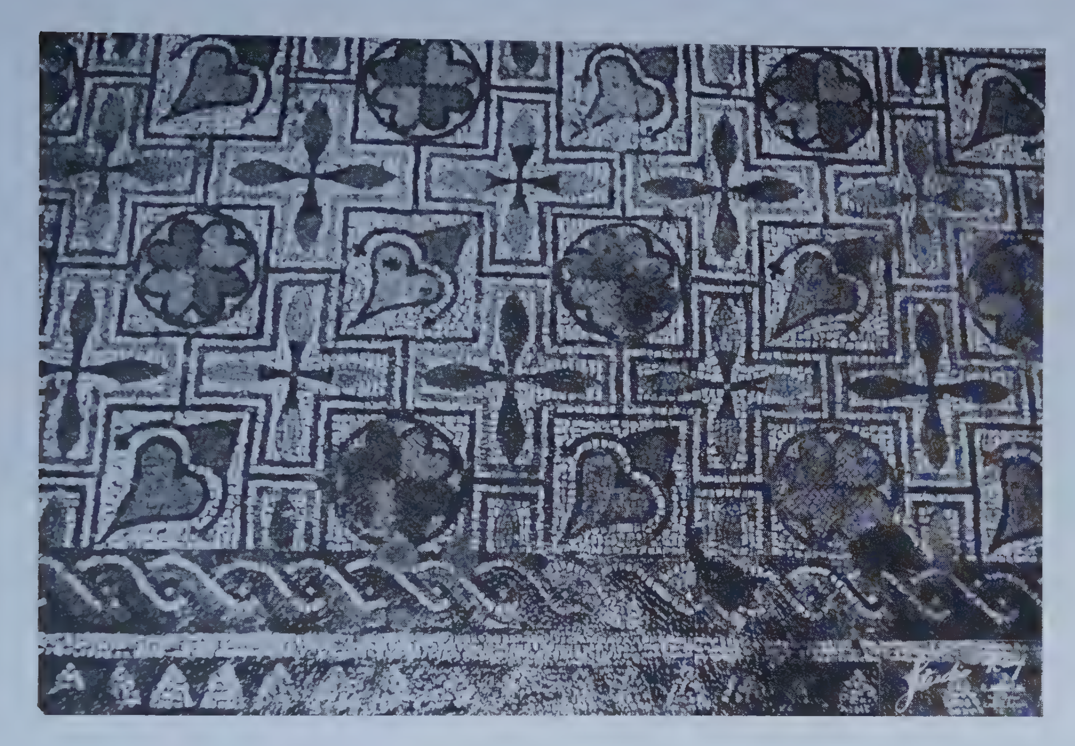


FIG. 13. — Loupiac. Mosaïque depuis longtemps découverte à Saint-Romain.

plus tard un monastère), une campagne de sondages, menée en nov.-déc. 1953 par M. Pezat, grâce à l'obligeance du propriétaire M. Darras, a révélé l'existence d'une grande piscine quadrangulaire, mais non exactement rectangulaire, de $\pm$ $12^{m}$,50 sur $\pm$ $8^{m}$, et profonde de $1^{m}$,40, qu'entouraient des galeries pavées de mosaïques (fig. 14). — Quelques éléments architecturaux ont déjà été découverts dans la tranchée étroitement creusée à un angle de la piscine; celle-ci risque d'avoir été le réceptacle de nombreux restes de l'élévation monumentale environnante : ce sera la première vérification à faire, et d'où pourront sortir de précieux indices de datation. — Une piscine de ce type, et dans ce cadre, doit représenter le *frigidarium* d'une installation de thermes, dont l'importance dénonce celle de la villa.

*Mérignas.* — Au lieu dit *Le Bourg* (aujourd'hui désert), dans un champ, parmi les débris d'un cimetière et immédiatement sous des inhumés, ont été découverts en septembre 1953 les restes d'un aménagement « industriel » gallo-romain, avec quelques débris de poterie : deux fonds de bassins (chacun d'environ $2^{m}$,50 sur $1^{m}$,25), séparés par ce qui reste d'un mur, et présentant chacun une cuvette

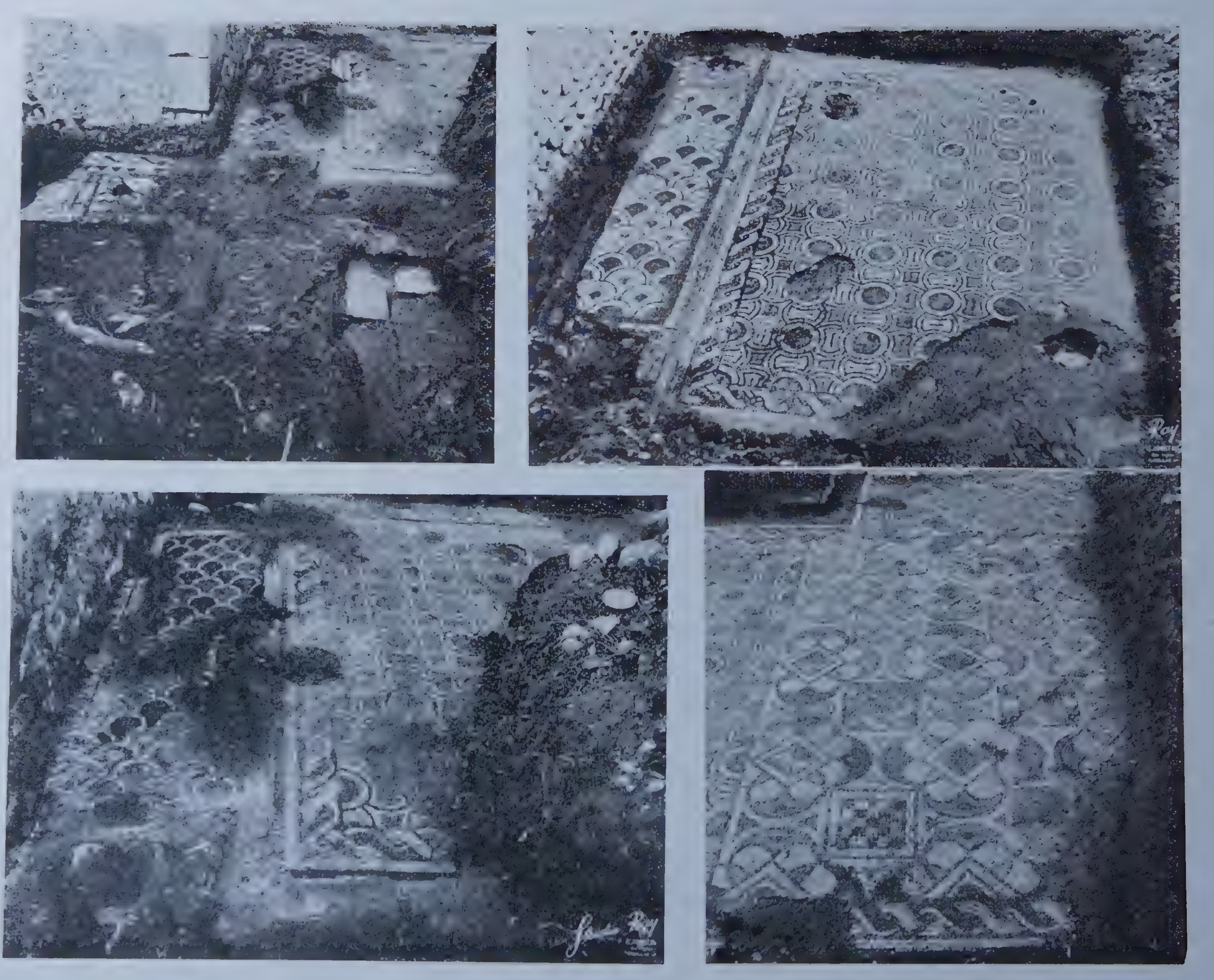


FIG. 14. — Loupiac. Mosaïques entourant la piscine découverte à Saint-Romain.



Fig. 15. — Mérignas. Fond de bassin avec cuvette d'épuration.

Fig. 16. — Lavardac. Mosaïque découverte en 1953.

d'épuration (fig. 15)[4], ont été entièrement dégagés; mais des vestiges de l'établissement subsistent sur une plus large étendue.

### Lot-et-Garonne

*Lavardac.* — Sur la colline d'*Estusson*, en mars 1953, découverte d'une mosaïque (fig. 16) et du mur qui la bordait au Nord.

Jacques Coupry.

(4) A propos d'un tout autre usage industriel, et pour l'emploi généralisé de tels bassins, on pourrait comparer F. Benoit, *Rev. Et. Lig.*, 1952, p. 295 et fig. 58.

## X[e] Circonscription

M. Michel Labrousse, directeur

### Haute-Garonne

*Toulouse.* — *a*) Le haut relief trouvé dans les fondations du rempart romain sur l'emplacement de l'Institut Catholique et reproduit dans *Gallia*, VII, 1949, 1, p. 135, fig. 1, a été justement interprété par M. Raymond Lizop [1] et par M. Mar-

(1) La communication de M. Raymond Lizop, présentée en juin 1951 à la Société archéologique du Midi de la France, paraîtra dans le volume du *Bulletin du Comité des travaux historiques* consacré au Congrès des Sociétés Savantes de 1953.

cel Renard [2] comme figurant un Attis funéraire, très semblable à ceux de Narbonne.

*b*) *Au quartier Saint-Agne*, d'importants terrassements effectués au printemps de 1953 pour la pose du tout-à-l'égout et le creusement d'un passage en-dessous sous la voie ferrée de Toulouse à Bayonne, ont amené la découverte de plusieurs dépotoirs d'amphores. Le plus important, exactement situé sous l'ancien passage à niveau, était profond de 3m,50 et pouvait contenir de 12 à 15 amphores; deux autres, constitués approximativement d'une demi-douzaine d'amphores, ont été retrouvés face au n° 28 de la rue Saint-Guilhem et au n° 22 de la rue Marran.

Les amphores contenues dans ces dépotoirs à l'exclusion de tout autre vestige archéologique, avaient toujours été endommagées ou brisées avant leur enfouissement et elles doivent être regardées comme des récipients mis au rebut après usage et jetés sans le moindre soin au fond des fosses. Toutes sont d'un type uniforme, identique à celui des amphores retrouvées en 1951 rue Puccini [3] et étroitement apparenté à la forme 2 de Dressel. Elles sembleraient dater du Ier s. de l'Empire. La multiplicité de ces dépotoirs en une zone qui semble vide d'édifices et de bâtiments importants de l'époque romaine, laisserait supposer que la partie du quartier Saint-Agne resserrée entre la Garonne et la route romaine de Toulouse à Narbonne a pu être, au début de l'Empire, un quartier de magasins et d'entrepôts qui tirait son activité du négoce des vins, ceux-ci étant principalement importés d'Italie.

(2) *Latomus*, XI, 1952, pp. 59-62.

(3) Cf. Michel Labrousse, *Gallia*, IX, 1951, p. 127.

*c*) *Au quartier Saint-Michel*, des travaux de voirie entrepris en mars 1953 ont fait découvrir *en place*, face au n° 10 de l'impasse Augustin-Thierry, une tombe à incinération de l'époque romaine, d'un type rare à Toulouse. L'essentiel de la sépulture est une urne cinéraire en pierre, de galbe ovoïde, haute de 0m,29 et fermée d'un couvercle lui-même muni d'un tenon débordant pour la préhension. Urne et couvercle ont été taillés à la gradine dans un calcaire blanc, un peu crayeux, étranger à la région toulousaine, qui est connu à Narbonne sous le nom de « pierre de Lens » et qui viendrait de carrières situées dans le département du Gard. Inviolée jusqu'à sa découverte, l'urne renfermait des ossements humains incomplètement calcinés et, à côté de quelques autres débris de verreries, quatre balsamaires en verre bleu, longs de 0m,08, du type 20 de la classification de Morin-Jean.

Déjà rares dans la partie ouest de la Narbonnaise et notamment à Narbonne, les tombes de cette catégorie sont exceptionnelles à Toulouse où il n'a jamais été trouvé, semble-t-il, qu'une urne analogue, un peu plus grande, conservée dans le jardin du musée des Augustins. Le fait que ces urnes soient en pierre dans un pays totalement dépourvu de pierre, leur donne comme un cachet de luxe et suppose une certaine richesse chez ceux qui les commandaient et s'en servaient. La trouvaille a, en outre, l'avantage de jalonner la nécropole romaine qui devait s'étendre, à la sortie de Toulouse, de part et d'autre de la route menant à Narbonne, et d'en souligner le caractère relativement luxueux déjà marqué par les tombes monumentales dont les débris ont servi par la suite à bâtir la muraille romaine le long de la Garonnette, sur l'emplacement de l'Institut Catholique.

*d)* En août 1952, les travaux entrepris à *Saint-Sernin* pour dresser dans le carré du transept l'autel de 1096 ont permis un sondage profond dans le sous-sol de cette partie de la basilique. Bien que le sol vierge ait été atteint à une profondeur de plus de 2 mètres, il n'a été retrouvé ni restes de murs, ni traces d'occupation humaine, ni mobilier, ni monnaies. Seule a été découverte *in situ*, à — 2m,40, une tombe couverte de tuiles à rebord et faite en partie d'une dalle de marbre grossièrement taillée et vraisemblablement remployée. Cette sépulture ne semble pas postérieure à l'époque carolingienne; son emplacement suggère, relativement à la localisation et même à la nature de la basilique construite par Exupère, diverses hypothèses qui ont été formulées par M. le chanoine Delaruelle, professeur à l'Institut Catholique, dans un article des *Annales du Midi* (LXV, 1953, pp. 107-113). — De nouveaux sondages ont été effectués en août 1953 à l'extérieur de Saint-Sernin, contre le chevet de la basilique. Ils n'ont pas été poussés jusqu'au sol vierge et n'ont rien donné qui puisse intéresser la période gallo-romaine ou celle du haut Moyen âge.

*Plaisance-du-Touch.* — Au lieu dit *La Tuque*, sur les coteaux dominant la rive droite de l'Aussonnelle, M. Lautier a découvert le site d'un habitat gallo-romain marqué par la présence de tuiles à rebord et de débris d'amphores.

*Castelnau-d'Estretefonds.* — En novembre 1952, il a été trouvé parmi des décombres provenant de démolitions récentes, un morceau de plaque de marbre sculptée qui a été heureusement recueilli par M. Calbayrac, président de chambre à la Cour d'appel de Toulouse. Au registre supérieur, figure une colombe picorant; au registre inférieur, la



*Cliché M. Labrousse.*

Fig. 1. — Castelnau d'Estretefonds. Plaque funéraire chrétienne (?), en marbre pyrénéen (haut. : 0 m 21).

volute gauche d'un chapiteau ionique ou composite. Selon toute vraisemblance, il s'agit là d'une plaque funéraire chrétienne qui fermait un tombeau et portait sans doute une épitaphe. Elle pourrait dater du v<sup>e</sup> ou du vi<sup>e</sup> s. et être contemporaine des sarcophages sculptés de l'école d'Aquitaine (fig. 1).

*Auterive.* — Dans sa propriété de La Grange, M. le colonel Lamouroux possède trois sarcophages antiques provenant de la chapelle ruinée de *Saint-Martin-de-Luffiac*. Le premier est un sarcophage sculpté de l'école d'Aquitaine déjà signalé dans *Gallia* (IX, 1951, pp. 127-128) et dont nous donnons aujourd'hui une reproduction photographique partielle (fig. 2); le second, de même nature, offre un décor de petits chevrons opposés et



*Cliché R. Robert.*

FIG. 2. — Auterive. Partie de sarcophage provenant de la chapelle ruinée de St-Martin-de-Luffiac. Marbre (haut. : 0 m 45).

superposés en deux registres, avec au centre une rosace à nombreux pétales qui remplace le chrisme; le troisième est un sarcophage lisse, également en marbre, qui a été transformé en abreuvoir. L'antiquité de la nécropole de Saint-Martin-de-Luffiac ne saurait plus désormais être mise en doute.

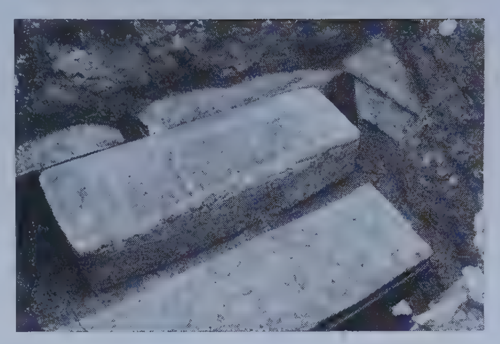
*Grépiac.* — Sur la rive droite de l'Ariège, un peu au Nord du village, dans la parcelle 181, section E du plan cadastral de 1803, MM. Gorgues et Jacotin ont trouvé des tuiles à rebord et des fragments de céramique sigillée appartenant à des vases unis et à des vases ornés qui témoignent de l'existence en ce lieu d'un habitat gallo-romain. Le site correspond à celui du village primitif de Grépiac où se trouvaient le cimetière et la première église détruite, dit-on, à l'époque de la Croisade des Albigeois. Du cimetière viendrait un vase caliciforme, en terre noire, aux parois minces et au fond bombé, qui a dû être fait à la main et qui semble d'origine médiévale.

*Martres-Tolosane.* — En 1952 et 1953, M. Jean Boube, professeur au collège de Condom, a poursuivi l'exploration de la *nécropole paléochrétienne* [4]. Ses fouilles de 1952 ont porté, au Sud de l'église, sur la place du Monument aux Morts, la rue de l'ancienne Maison Commune et une partie de la rue du Four, celles de 1953 sur la moitié ouest de la nef de l'église qui n'avait pas été explorée en 1951. Sous la place du Monument aux Morts, une stratigraphie très nette permet de reconnaître quatre niveaux essentiels de la nécropole : 1) immédiatement sous le pavage actuel, un niveau moderne masqué par des tessons de poteries vernissées et décorées postérieures au XVIe s.; — 2) sous ce niveau et jusqu'à une profondeur de 0m,80 à 0m,90, un niveau du bas Moyen âge où se rencontrent des vestiges, d'ailleurs peu importants, d'inhumation et, vers la base, une couche extrêmement riche de poteries grises médiévales; — 3) entre 0m,90 et 1m,60, un ni-

(4) Cf. *Gallia*, IX, 1951, pp. 128-129.

veau du haut Moyen âge, avec un système de murs et de sols bétonnés correspondant à de très nombreuses sépultures; — 4) au-dessous de 1m,60 et jusqu'à une profondeur de 2m,50, un niveau antique avec de nombreux sarcophages, des céramiques gallo-romaines et les vestiges d'un habitat du IVe s.

En guise de conclusion provisoire, M. Boube considère qu'il a existé, immédiatement au Sud de l'église de Martres, une riche villa romaine où se retrouvent en abondance colonnades, chapiteaux, pilastres, lambris, cimaises, plinthes et dalles de marbre, ainsi que des abris de statues et de bas-reliefs. Ses habitants utilisaient, à côté de poteries communes, une céramique sigillée et surtout une céramique estampée tour à tour noire, rouge ou orangée et grise. Une centaine de monnaies retrouvées au cours des fouilles et allant de Constantin à Valens datent cet établissement du IVe siècle. Vers la fin de ce siècle ou peu après, il fut détruit par un incendie dont les traces demeurent visibles et utilisé comme carrière. Postérieurement à cette destruction, peut-être seulement vers le milieu du Ve siècle, une communauté chrétienne aurait édifié, dans le voisinage immédiat, la primitive église *Sancta Maria de Martyribus* dont l'abside, le chœur et la nef ont été maintenant entièrement reconnus. Autour de cette église s'étendit très vite une vaste nécropole faite de sarcophages et de sépultures en terre libre. M. Boube estime qu'il se trouvait à l'intérieur de l'église une vingtaine au moins de sarcophages sculptés et qu'à l'extérieur, particulièrement à l'Ouest et au Sud, des sarcophages lisses de marbre ou de terre, groupés à l'intérieur des salles ruinées de la villa, constituaient autant de concessions familiales, peut-être surmontées de pierres tumulaires ou de mausolées (fig. 3). D'autres sépultures trahissent des habitudes funéraires étrangères, semble-t-il, aux Gallo-Romains, et l'une d'elle a fourni un bijou qui paraît être une parure wisigothique du VIe s. Cette nécropole paraît avoir duré jusqu'au XIe s., date à laquelle les moines de Saint-Sernin de Toulouse venus s'établir à Martres bâtirent sur son emplacement et utilisèrent en remploi nombre de sarcophages sculptés.



*Cliché J. Boube.*

Fig. 3. — Martres-Tolosane. Sarcophages groupés dans l'une des salles ruinées d'une villa romaine du IVe siècle.

*Boussens.* — Sur la R. N. 635, peu après son embranchement sur la R. N. 125, dans les parcelles 69-71, 320, 325-327, 675, 697-699 et 722 du plan cadastral, M. Joncquiert a relevé la présence de vestiges de constructions gallo-romaines (tuiles à rebord, restes de murs, fragments de marbre) qui se situaient à peu de distance au Nord de la voie romaine remontant la vallée de la Garonne qui traverse au Sud de la route actuelle les quartiers de Calaouères et de Caussade.

*Auzas.* — Au *quartier du Quillet*, lieu dit *Sainte-Rome*, Me Cadéac, notaire à Aurignac, a découvert des ruines romaines marquées par la présence de tuiles à rebords, de fonds d'amphores, de mor-

ceaux de plaques de revêtements en marbres blancs et gris.

*Saint-Martory.* — Sur la rive gauche de la Garonne, dans la propriété de M. Marrot, maire et conseiller général, des terrassements entrepris pour la construction d'une villa et attentivement suivis par M. Gary, ont mis au jour en août 1953 les vestiges d'un habitat gallo-romain. Outre des tuiles et de nombreux débris d'amphores, tant longues que rondes, il a été trouvé : un petit autel votif anépigraphe en calcaire blanc, repris dans une maçonnerie, dont le dé est orné de l'image d'une divinité masculine figurée nue comme sur quelques autres autels pyrénéens; des tessons, relativement rares, de poteries communes; des fragments de vases sigillés de provenance rutène appartenant aux types 17, 22, 24/25, 36 et 37 de Dragendorff; un fond de vase du type 27 porte l'estampille PASSIE qui est celle de *Passienus*, potier de La Graufesenque à l'époque de Néron et de Vespasien.

Ces trouvailles se lient directement à celles qui ont été faites, voici quelques années, par M. Joncquiert dans l'immeuble contigu de la R.A.P. et dont l'essentiel était représenté par un four de potier gallo-romain, bien conservé au moment de sa découverte. Jointes à celles qui ont été faites un peu plus loin, à la sortie sud-ouest du village [5], elles soulignent l'extension du *vicus* de Saint-Martory à l'époque romaine et renforcent l'hypothèse émise dès 1932 par M. Norbert Casteret de son identification avec la station de *Calagurris* mentionnée par les *Itinéraires* et par Saint Jérôme.

*Saint-Bertrand-de-Comminges.* — *a*) M. Sapène a poursuivi en 1952 le déblaiement de l'« édifice Bordères » qui fut probablement à l'origine une basilique civile ultérieurement transformée en marché [6]. Il a consacré l'essentiel de sa campagne à dégager la galerie qui bordait au Sud le monument et son mur d'enceinte, travail particulièrement long et ingrat en une zone archéologiquement pauvre. L'intérêt est que la stratigraphie réponde à celle de la basilique elle-même; à la base, une couche charbonneuse de 0m,20 correspond au niveau de son implantation en terre vierge; au-dessus, un remblai de 0m,40, surmonté d'un horizon blanchâtre, résidu de la taille de calcaires tendres, répond à un premier exhaussement; un second remblai de même puissance et surmonté d'un horizon de même nature répond ensuite à un second et dernier exhaussement; au-dessus, il n'est plus que des vestiges de constructions d'époque très tardive, contemporaines d'une période où la basilique-marché était déjà en ruines.

Les trouvailles d'objets ont été peu nombreuses au cours de ces fouilles; la plupart viennent de la couche charbonneuse d'implantation qui a fourni : de la poterie grise et noire de type gallo-romain précoce (vases à pied, jattes ovoïdes, couvercles, assiettes, etc.); des amphores du type 1 de Dressel; de la céramique sigillée italique où se reconnaissent les formes 8 d'Haltern, Drag. 17 et 27, et les estampilles de *Cn. Ateius* et de ses esclaves *Xanthus* et *Mahes*, d'*Umbricius*, de *Valerius*, etc.; les restes d'un gobelet d'*Aco;* divers types de fibules en bronze; une dizaine de monnaies dont un as de Nîmes et un as augustéen de frappe romaine.

*b*) M. Robert Gavelle, attaché de recherches au C.N.R.S., qui seconde M. Sapène au Musée de Comminges, a entrepris depuis plusieurs années le recensement et

(5) Cf. *Gallia*, IX, 1951, pp. 129-130.

(6) *Ibid.*, p. 134.

l'étude de toute la céramique sigillée, italique et gallo-romaine, retrouvée à Saint-Bertrand. Son travail, qui comporte une partie statistique et un répertoire de toutes les formes et de tous les décors originaux qui ont pu être observés, est en bonne voie d'achèvement. Une autre étude du même chercheur sera consacrée aux survivances celtiques à Saint-Bertrand, particulièrement dans le domaine de la poterie gallo-romaine précoce.

*Antichan-des-Frontignes.* — Un petit socle d'autel votif a été trouvé près de l'église; c'est le premier vestige romain découvert à Antichan. Tout près, le village d'Ore avait fourni un autel dédié à *Artahe,* divinité éponyme du lieu voisin de Saint-Pé d'Ardet (*C.I.L.,* XIII, 73 et add.).

*Billère.* — Dans la vieille église du village de *Bernet,* en vallée de Larboust, M. Jean Castex a découvert en 1952 trois marbres gallo-romains inédits : un petit autel votif anépigraphe et deux socles d'autel dont l'un sert de piédestal à l'autel actuel. En outre, dans une ferme voisine a été remployé un morceau de couvercle d'auge cinéraire.

*Montmaurin.* — En 1952 et 1953, M. Fouet a complété et presque achevé la fouille de l'immense et grandiose *villa* [7]. Une part de la campagne de 1952 a été consacrée à la reconnaissance de murs dissimulés sous les champs qui prolongent au Nord et à l'Est la partie centrale de la villa et à en élargir ainsi le plan. Vers le Nord-Est ont été reconnues trois petites absides, cinq vastes pièces et une grande construction circulaire de 10 mètres de diamètre, qui terminaient de ce côté la *villa urbana;* vers le Nord, une aile de communs particulièrement importante qui s'ordonnait autour de deux grandes cours; au Nord-Ouest, une aile de service ou d'exploitation prolongeant l'aile thermale. Après ces découvertes, le nombre des salles, cours ou réduits de la villa atteint 180, contre 70 ou 80 explorés en 1948 et 150 en 1951.

La fin de la campagne de 1952 et toute la campagne de 1953 ont été employées à mettre à nu et à fouiller complètement jusqu'au sol vierge le cœur même de la villa, soit la cour centrale, son péristyle et les pièces adjacentes. La cour a offert une stratigraphie particulièrement nette : au contact de la terre vierge, la première couche archéologique a livré deux monnaies du Haut-Empire et de la céramique sigillée; au-dessus, un cimentage inférieur est daté du milieu du III^e s. par une monnaie de Gallien et séparé par une couche de cendres d'un cimentage supérieur d'époque constantinienne, lui-même surmonté des cendres correspondant à la ruine définitive de la villa. La fouille a montré que le péristyle était tout à la fois décoré de peintures et supporté par une colonnade de bois.

En 1953, ce vaste déblaiement s'est continué par celui de la cour d'honneur et de sa galerie-façade. En fin de campagne M. Fouet a retrouvé dans cette cour le laraire de la villa qui était, semble-t-il, constitué d'une petite colonnade circulaire entourée d'une galerie et précédée d'une sorte de portique; à l'autel dédié à *Jupiter Optimus Maximus* autrefois trouvé en ce lieu sont venus s'ajouter un autre autel anépigraphe, son socle et surtout 37 monnaies de bronze qui sont sans doute des offrandes.

Au cours de ces fouilles, les découvertes d'objets de prix se sont poursuivies et, s'il n'a été retrouvé aucune pièce majeure, il faut cependant signaler : les dé-

(7) Pour les fouilles antérieures, cf. *Gallia,* VI, 2, 1948, pp. 40-49 et IX, 1951, pp. 131-133.

bris d'un petit groupe en marbre qui devait figurer quelque sujet de genre et dont il ne reste qu'un sanglier couché (fig. 4) et un personnage masculin juché dans un arbre; une plaque d'ivoire sculptée, analogue à celles de Saint-Loup-de-Comminges, représentant une danseuse (fig. 5); une belle tête en bronze d'Hélios-Sérapis avec le *calathos* et une auréole de rayons (fig. 6) [8]; divers petits bronzes : une pièce de harnais en forme de tête de cheval, une bague avec chaton inscrit, une plaque de ceinture d'époque barbare, etc.



*Cliché Stym-Popper.*

Fig. 4. — Montmaurin. Petit sanglier en marbre (haut. : 0 m 12).



*Cliché M. Labrousse.*

Fig. 5. — Montmaurin. Plaque de coffret en ivoire (haut. : 0 m 075).



*Cliché Abribat.*

Fig. 6. — Montmaurin. Tête en bronze d'Hélios-Sérapis (haut. : 0 m 075).

Les trouvailles monétaires ont été particulièrement abondantes en 1952 et 1953. A la date du 1er octobre 1953, la villa avait livré 128 monnaies de bronze, dont 123 identifiées, qui, exception faite d'un petit bronze massaliote déjà signalé [9],

(8) Cette tête a été étudiée par moi-même dans une communication présentée en avril 1953 au Congrès des Sociétés Savantes.

(9) *Gallia*, IX, 1951, p. 132.

sont toutes de frappe romaine et se répartissent ainsi :

| | |
|---|---|
| Ier siècle ap. J.-C. .................. | 1 |
| IIe siècle ap. J.-C. .................. | 6 |
| Période des invasions du IIIe s. ..... | 20 |
| Epoque de la Tétrarchie .......... | 5 |
| Règne de Constantin .............. | 37 |
| Dynastie Constantinienne .......... | 48 |
| Dynastie Valentinienne ........... | 5 |

La grande majorité des trouvailles appartient au règne de Constantin et à celui de son fils Constance II; aucune n'est postérieure au règne de Gratien. Il se confirmerait ainsi que sur un site déjà occupé la villa serait une création du milieu du IIIe s. et que son existence ou, à tout le moins, sa prospérité n'aurait guère duré plus d'un siècle.

*Sarremezan.* — M. Moulis, directeur du Cours Complémentaire de Boulogne-sur-Gesse, a entrepris, en 1951, de fouiller le sol de la *chapelle Saint-Julien* bâtie sur une éminence à 700 mètres au Nord du village. L'édifice actuel date pour sa partie la plus ancienne du XIIe et du XIIIe s. Dans ses murs avaient été remployés des monuments gallo-romains votifs et funéraires : un autel consacré à Hercule, un autre à Mars et une stèle funéraire à trois personnages. Les nouvelles recherches de M. Moulis ont permis de reconnaître que le bénitier avait été également taillé dans un petit autel votif et de découvrir sous les fonts baptismaux le socle d'un gros autel votif en marbre blanc mesurant 0m,80 × 0m,70 × 0m,37. L'existence d'un *sacellum* païen, probablement bâti à ciel ouvert, qu'accompagnait sans doute un petit cimetière, se trouve ainsi confirmée.

*L'Isle-en-Dodon.* — Sur la rive droite de la Save, dans l'un de ses champs correspondant à la parcelle 205, section C, du plan cadastral, M. Danguin, retraité des P.T.T., a retrouvé le site d'un habitat gallo-romain : les murs, réduits à des fondations, sont ruinés, mais la fouille a livré de nombreux vestiges : tuiles, briques, débris de marbres; cubes de mosaïque, restes d'amphores, de poteries communes, de poteries sigillées, ainsi que quelques monnaies très frustes et un morceau de fibule. L'habitat pourrait correspondre soit à une villa rustique, soit à une pauvre station routière sur la voie descendant la vallée de la Save. A proximité immédiate se situent le quartier de Pacherot où a été retiré de la Save un autel sculpté consacré à Hercule (*C.I.L.*, XIII, 152) et la chapelle Saint-Roch bâtie au sommet d'une butte sur des fondations de blocage qui semblent romaines.

### Ariège

*Sabarrat.* — Un préhistorien, M. Vézian, a bien voulu me communiquer quatre monnaies romaines trouvées par lui dans l'oppidum du Peyré et conservées dans ses collections. Ce sont : un sesterce de Philippe Ier, un « minimus » de Tétricus Ier, un *nummus* de Constantin et un *nummus* de Gallus. L'occupation de l'oppidum semble ainsi attestée aux IIIe et IVe s.

### Hautes-Pyrénées

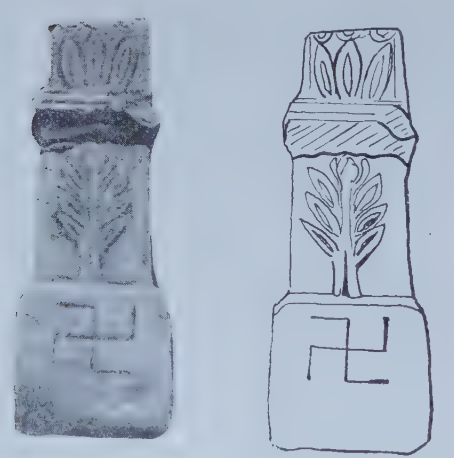
*Anla.* — Non loin du hameau du *Pâa* existait autrefois un oratoire consacré à Saint-Michel. De cet oratoire viennent trois monuments paléochrétiens conservés au Pâa chez M. Pouyfourcat : deux débris d'un sarcophage à personnages (fig. 7), un chapiteau corinthien dégénéré transformé en bénitier, un autre chapiteau de style mérovingien également utilisé comme bénitier. Les trois monuments sont en marbre de Saint-Béat.



*Cliché M. Labrousse.*

Fig. 7. — Anla. Morceau d'un sarcophage paléochrétien venant de l'oratoire de Saint-Michel du Pâa, marbre de Saint-Béat (haut. : 0 m 23).

*Ilheu.* — Dans le mur sud de la nouvelle église a été encastré au-dessus d'une fenêtre un petit autel votif en marbre de Saint-Béat, décoré sur la base d'un svatiska, sur le dé d'un arbre et sur la corniche de trois feuilles ou branches du même arbre (fig. 8). Ce monument qui s'apparente à d'autres autels votifs du Comminges attestant le culte rendu aux arbres, avait simplement été signalé, sans description, par M. J.-L. Pène, *La Barousse*, p. 72.



*Cliché M. Labrousse.*

Fig. 8. — Ilheu. Autel votif encastré dans le mur sud de l'église. Marbre (haut. : 0 m 28). La partie hachurée sur le dessin est cassée.

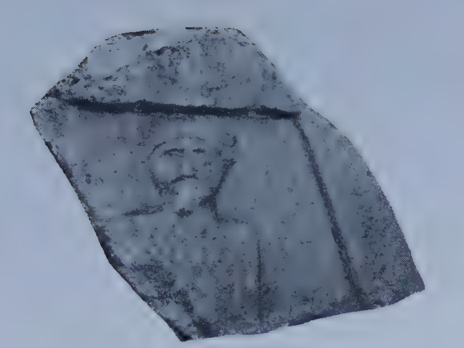
*Troubat.* — Au faîte du toit du *château de Mauléon-Barousse,* j'ai réussi à photographier en juin 1953 le double masque en calcaire noirâtre, de l'étage urgo-aptien, connu de longue date sous le nom savant de « Janus de Troubat ». Cette sculpture décorait, jusqu'au milieu du XIX[e] s., la fontaine du village de Troubat et elle passe, peut-être à juste titre, pour gallo-romaine (fig. 9).



*Cliché M. Labrousse.*

Fig. 9. — Troubat. Tête double dite le « Janus de Troubat », face sud. Calcaire local (haut. : 0 m 75).

*Esbareich.* — Dans le mur extérieur du cimetière, à gauche de l'entrée, est encastré un toit d'auge cinéraire en marbre, sculpté d'un buste viril de style pyrénéen (fig. 10). Une tête féminine, de meilleure qualité, a été placée au-dessus du portail de l'église. Ces deux vestiges ont été signalés par M. J.-L. Pène, *La Barousse*, p. 71.

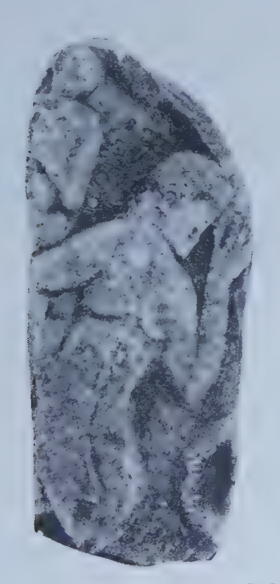


*Cliché M. Labrousse.*

FIG. 10. — Esbareich. Toit d'auge cinéraire encastré dans le mur du cimetière (haut. : 0 m 45).

GERS

*Auch.* — *a*) Au cours de travaux entrepris à *l'Hôpital psychiâtrique*, M. Polge, archiviste en chef du Gers, a noté en septembre 1953 la découverte de vestiges gallo-romains : mosaïque à fond blanc, fragments de tubulures, débris de poteries, etc.



*Cliché M. Labrousse.*

FIG. 11. — Auch. Bas-relief gallo-romain conservé à Utaut. Marbre (haut. : 0 m 58).

*b*) Chez M. Czulowski, propriétaire à *Utaut, commune de Sainte-Radegonde,* sont conservées plusieurs sculptures gallo-romaines autrefois trouvées à Auch et, semble-t-il, inédites : un torse de statue funéraire drapé d'une toge à *umbo* avec le logement pour une tête amovible haut. 0m,42) ; une tête amovible, très fruste, n'allant pas avec le torse; un bas-relief, brisé et dégradé, qui porte sculptée à plat une figure de Sirène et une tête de bélier (haut., 0m,58) (fig. 11) ; une base attique avec socle carré (haut., 0m,14; diam. de la colonne, 0m,22). Tous ces monuments sont en marbre blanc pyrénéen, du type de Saint-Béat.

*Saramon.* — M. Mesplé, conservateur du musée des Augustins de Toulouse, a reconnu dans le bénitier de l'église un édicule de marbre d'origine antique, sculpté sur plan carré avec trois façades à fronton triangulaire et une quatrième à fronton courbe, les toitures de ces frontons se croisant à angle droit et se pénétrant mutuellement. Ce curieux monument mesure 0m,26 de haut, 0m,47 de long, 0m,42 de large. Il peut être interprété soit comme une stèle funéraire païenne en forme de maison, soit comme un laraire, soit comme un « édicule » sacré de plein air dédié au culte des morts et des divinités d'outre-tombe, soit en dernier lieu comme un reliquaire chrétien. Ces diverses hypothèses ont été envisagées par M. Mesplé dans une communication lue au Congrès des Sociétés Savantes de France tenu à Toulouse à Pâques 1953.

*Lussan.* — Au lieu dit *Les Bruches,* dans la vallée de l'Arrat, M. Polge signale la trouvaille faite en juillet 1953 de monnaies romaines et de tuiles à rebord. Un sarcophage aurait été également découvert au même lieu, il y a plusieurs années.

*Lombez.* — Aux environs immédiats de la ville, M. Mesplé vient de découvrir un centre de fabrication de céramique gallo-romaine. Au quartier du *Montarrus,* dont le nom est à rapprocher de celui de la divinité topique *Arhe,* et près de l'oratoire de Saint Majan, apôtre de Lombez, au lieu dit *Galane,* un champ appartenant à M. Souville a fourni, outre quelques tessons sigillés, et des monnaies romaines (Domitien, Gordien III, Constantin, Magnence ou Décence), un matériel céramique très homogène : 1) des moules de petites potiches des types 9 et 10 de l'Abbé Hermet, décorés de motifs géométriques ou plus rarement végétaux, généralement moulés, quelquefois appliqués à la barbotine; 2) des rebuts de fabrication de ces mêmes vases, brûlés ou déformés à la cuisson, avec les mêmes motifs de décor. Cette céramique très spéciale, à parois minces, couverte d'un vernis aux nuances métalliques, avec l'intérieur des vases souvent sablé, parait proprement méridionale et contemporaine du Ier s. ap. J.-C.. Sa fabrication est attestée à Montans et à La Graufesenque; elle a circulé largement dans le Midi et une soixantaine de vases de cette catégorie ont été retrouvés à Saint-Bertrand-de-Comminges. La découverte de Lombez atteste la décentralisation de la fabrication, typique de l'industrie céramique gallo-romaine au Ier s. ap. J.-C.

*Puységur.* — Sur l'initiative de M. Duhourcau, attaché à la Direction des Monuments historiques, Mlle Mary Larrieu a entrepris de fouiller, au pied du village, en bordure de la vallée du Gers, une station gallo-romaine révélée en 1951 par un défonçage du terrain et caractérisée, à première vue, par la présence de blocs de marbre de grand appareil. Bien qu'encore incomplètes, ces recherches ont amené deux sortes de découvertes :

1) deux édifices gallo-romains superposés. Le plus ancien, en grande partie détruit, comportait un hypocauste sur pilettes et ses pièces étaient de taille moyenne ou petite. Le second, beaucoup plus vaste, présentait une grande salle de 17 mètres sur 10 et deux hypocaustes à conduits rayonnants semblables à ceux de Montmaurin et de Saint-Loup de Comminges dans la Haute-Garonne. La grande salle a livré nombre de marbres architectoniques : des chapiteaux, des bases de colonne, des éléments de plinthes ou de corniches (?), des plaques de revêtements et, en outre, les restes d'un grand autel votif de marbre blanc, sculpté d'un vase sur l'un de ses latéraux, mais dont la face principale ne portait pas et n'avait jamais porté d'inscription gravée. Cette dernière découverte pourrait faire penser à l'existence d'un *sacellum* païen inclus à l'intérieur d'un bâtiment d'habitation. D'après les tessons de poteries recueillis, qui appartiennent en majorité aux séries pseudo-sigillées, l'édifice pourrait dater du IIIe s. ou du début du IVe et avoir été détruit par un incendie. Dans ses ruines semble s'être constitué un cimetière de



*Cliché M. Labrousse.*

FIG. 12. — Puységur. Chapiteau de basse époque.

haute époque, qui a fourni de nombreux squelettes actuellement soumis pour examen à l'Institut de Paléontologie humaine;

2) trois chapiteaux de marbre : l'un appartient à un type composite de basse époque avec feuilles d'acanthe, corbeille et rangée d'oves, les volutes de l'abaque étant remplacées par des crochets simples atrophiés (fig. 12); les deux autres, de facture plus fruste et de décor plus stylisé, se rattacheraient à la production des ateliers aquitains de la période mérovingienne (fig. 13). Ces deux chapiteaux ont été minutieusement étudiés par M. Duhourcau qui y verrait les vestiges d'une chapelle chrétienne plusieurs fois rebâtie au cours du haut Moyen Age sur l'emplacement du *sacellum* païen christianisé.



*Cliché M. Labrousse.*

FIG. 13. — Puységur. Chapiteau (mérovingien ?).

*Montfort-du-Gers.* — Au-dessus de la *ferme de La Médecine* et sur la crête du coteau que parcourt la route de Montfort à Bajonette, M. Ningres a trouvé dans un champ lui appartenant et correspondant à la parcelle 533 de la section A du cadastre de 1938, des vestiges qui attestent la présence d'un habitat antique. Ce sont des *tegulae* et des *imbrices,* des cubes de mosaïque en brique, des débris de céramique sigillée ou commune, plus quelques monnaies dont un sesterce de Septime-Sévère et un de Volusien. La découverte a été signalée par M. Juteau dans *La Dépêche du Midi* du 5 avril 1953.

*Saint-Clar.* — *a*) Devant la porte de la maison de Mme Dutout est conservé le torse d'une statue gallo-romaine en calcaire local, haut de 0m,60. C'est le torse d'un personnage masculin représenté nu avec une simple draperie jetée sur



*Cliché M. Labrousse.*

FIG. 14. — Saint-Clar. Torse mutilé d'une divinité romaine (Mercure ?). Calcaire local (haut. : 0 m 60).

l'épaule gauche, à coup sûr l'image d'une divinité, peut-être Mercure (fig. 14). Cette sculpture vient du village de *Rochegude*.

*b*) Au carrefour du chemin vicinal n° 13 et du chemin rural d'*Ayrem*, près de ce dernier village, une croix de carrefour a pour piédestal un bloc de marbre sculpté, haut de 0m,75, qui représente un personnage drapé et qui n'est autre chose qu'une statue funéraire gallo-romaine retaillée, provenant, dit-on, d'Ayrem.

*c*) Près de la *Vieille Mouline*, sur la rive gauche du ruisseau de la Lavassère (parcelle 30, section B1 du cadastre de 1952) et en bordure du chemin de Gaudonville, existent de part et d'autre d'une source abondante et pérenne deux gros blocs de maçonnerie romaine, primitivement parementés, d'un volume de plusieurs mètres cubes. Ils passent pour les restes d'un pont ou d'une chaussée qui aurait franchi l'étroit vallon de La Lavassère, mais l'obstacle semble mince pour un si gros œuvre et il serait plutôt permis de penser aux vestiges d'un sanctuaire né de la divinisation de la source.

*d*) Sur le plateau dominant la rive droite de l'Arrats, entre *la ferme d'Empourruche* et celle de *Petit Frans*, M. Castel a découvert en janvier 1953 sur sa propriété, dans la parcelle 51, section B1, du plan cadastral, les restes d'un tombeau monumental d'époque romaine. A côté de nombreux moellons de petit appareil qui revêtaient l'édifice et des vestiges d'un encadrement de porte monumental, fait de deux demi-colonnes engagées, la pièce principale est un fronton triangulaire en calcaire local long de 1m,35 et haut de 0m,56 que décorent trois motifs funéraires symboliques : au centre un masque de tragédie, de part et d'autre deux dauphins (fig. 15). Ce tombeau est sans doute à mettre en relation avec l'épitaphe trouvée dans les mêmes parages au siècle dernier (*C.I.L.*, XIII, 535). Sa fouille et son étude méthodique vont être entreprises par M. Le Moal.



*Cliché M. Labrousse.*

Fig. 15. — Saint-Clar. Fronton du tombeau monumental d'Empourruche, calcaire local (haut. : 0 m 56).

*Mouchan*. — A la *ferme de Gelleneuve*, M. Jean Boube, professeur au collège de Condom, a découvert dans les ruines d'une

villa gallo-romaine une nécropole de l'époque wisigothique ou mérovingienne. Il en a commencé l'exploration en septembre 1953 avec le concours de M. Georges Fouet.

*Montréal.* — Au lieu dit *Tarsac,* dont le nom évoque celui d'un domaine gallo-romain, un propriétaire, M. Romat, a trouvé en défonçant un champ de nombreux vestiges de cette époque : des tuiles à rebord, des débris de jarres et de poteries communes, des poids de tisserand, et un coutelas à découper long de 0m,25. L'existence d'un habitat à Tarsac était seulement connue depuis le Moyen Age.

### Tarn-et-Garonne

*Auvillars.* — Dans le petit médaillier du musée sont conservés deux bronzes romains, un as au type du *Divus Augustus Pater* frappé sous Tibère, et un sesterce d'Hadrien, tous deux trouvés sur le territoire de la commune. En outre, il est possible que la captation et l'aménagement de la fontaine qui jaillit au Nord de la ville sous les remparts médiévaux remontent à l'époque gallo-romaine, mais l'exploration des lieux est des plus malaisées et toute affirmation reste aléatoire.

*Donzac.* — Une monnaie à la croix, du type attribué aux Volques Tectosages, a été trouvée dans la localité. Elle est conservée au musée d'Auvillars.

*Saint-Loup.* — Au *château des Agres* ont été trouvées des briques gallo-romaines préparées pour recevoir un enduit.

*Saint-Nicolas-de-la-Grave.* — Sur les confins de la commune de *Merles,* au village des *Arènes,* deux chapiteaux corinthiens en marbre blanc de Saint-Béat, taillés à basse époque, doivent venir des ruines d'un édifice gallo-romain. L'un de ces chapiteaux est au musée d'Auvillars.

*Saint-Cirice.* — Au Bernès a été trouvée l'agrafe d'une boucle de ceinturon wisigothique, aujourd'hui conservée au musée d'Auvillars.

*Le Pin.* — De la ferme de La Moutasse vient un moulin à bras gallo-romain.

### Tarn

*Voies romaines.* — En exécution des circulaires du Ministre des Travaux Publics et du Ministre de l'Agriculture relatives à la prospection des voies romaines, M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Tarn et M. Espesset, ingénieur des Eaux-et-Forêts à Castres, ont recueilli quelques indications touchant celles du département du Tarn :

1) à l'Ouest du département, une voie se serait dirigée de *Lavaur* vers *Toulouse* suivant en gros l'axe de l'actuelle R. N. 112;

2) à quelques kilomètres au Sud d'*Albi,* sur le territoire de la commune de *Puygouzon,* une voie ancienne se dirigeait d'Albi vers le C. D. 71 en passant par le Vigarié et Beltrep. Elle subsiste par endroits sous l'aspect d'une piste, large de 3 à 5 mètres, envahie par la végétation. A plusieurs reprises, des dalles et des pavés auraient été extraits de cette voie. Elle correspond à la voie romaine figurée sur la feuille n° 9 (Rodez) de la *F.O.R.;*

3) dans la partie occidentale de la Montagne Noire, sur la commune d'*Arfons,* des vestiges d'un vieux chemin existeraient selon l'itinéraire : Le Fajal, Le Fort, Lespinas, Arfons, Plô de Fontsaguet, Les Gaillards, La Prune, La Verrerie, Thérondel, suivant l'axe général des C.D. 12 et 14;

4) aux confins du Tarn et de l'Hérault,

à la limite des Monts de Lacaune et de l'Espinouze, une vieille voie d'Est en Ouest traversait les environs de *Murat-sur-Vèbre* selon l'itinéraire : Plô des Brus (ancien oppidum habité à l'époque romaine sur la commune de Castanet-le-Haut, Hérault : Emile Bonnet, *F.O.R.*, X, p. 48). Pas de la Lauze, Les Amaysses, Candoubre, Montredon, Caylus, La Trivalle. Elle correspond à la prolongation sur le territoire du Tarn de la voie romaine de *Béziers* à *Albi* et à *Cahors* étudiée en 1911 par M. Sahuc dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier* (cf. *F.O.R.*, X, p. 58, IV).

*Lavaur.* — Au musée du Pays Vaurais, sont conservées diverses trouvailles provenant de stations gallo-romaines des environs de Lavaur. Du *Pech Lavaur* viennent des tuiles à rebord, d'*En Darassous*, près *Flamarens*, des poteries sigillées et des poteries communes.

*Massac-Seran.* — Sont également conservées au musée de Lavaur des poteries communes et des poteries sigillées trouvées à *En Régis*, des bouchons d'amphores et des restes de cruchettes en terre commune venant des *Millets*.

*Roquevidal.* — Aux environs de *Péchenat*, ont été trouvés des débris de poteries sigillées et de poteries communes (Musée de Lavaur).

*Fiac.* — D'*En Causse*, près *Boufils*, viennent des anses d'amphores rondes et des débris de cruchettes (Musée de Lavaur).

*Livers-Cazelles.* — Sur le *plateau des Treize Vents*, à l'Est *de Cordes*, M. Lautier et plusieurs autres membres du Spéléo-Club albigeois ont fouillé, en juin 1950, deux sépultures à inhumation découvertes l'année précédente. Les tombes, orientées au levant, étaient de forme trapézoïdale et coffrées de plaques de grès; les morts avaient été ensevelis avec les mains jointes sur la poitrine, sans aucun mobilier funéraire. Le cimetière parait avoir été peu étendu et semble appartenir à une assez haute période du Moyen Age.

*Roquecourbe.* — A 1.500 mètres en amont de Roquecourbe, au sommet d'un éperon dominant l'Agout, M<sup>me</sup> Elisabeth Poulain a entrepris, en 1952, de fouiller, sur le *domaine de Saint-Martin*, les ruines de l'ancienne église paroissiale de *Sainte-Juliane*. L'essentiel de ses trouvailles a porté sur des vestiges qu'elle considère comme ceux d'une communauté de femmes qui, a en juger d'après une foule de graffites figurant des croix grecques boulées et fleuronnées, aurait très probablement adopté l'hérésie cathare et aurait été détruite en 1210 lors de la conquête définitive de l'Albigeois par les Francigènes de Simon de Montfort. Sous les restes de cette communauté qui s'échelonneraient du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s., la fouille a permis de reconnaître deux stades antérieurs de l'occupation du sol en ce même point naturellement fort, site typique pour un *oppidum* minuscule ou pour un *castellum*.

Le stade le plus ancien, que M<sup>me</sup> Poulain dit celtique et qu'il vaudrait sans doute mieux dire de tradition celtique, est représenté au contact du sol vierge par deux sépultures à incinération qui ne contenaient guère, au milieu des ossements calcinés, que quelques tessons céramiques atypiques et des débris de fer. A ces tombes s'associe une forge éolienne dont les creusets de fonte avaient été ménagés à même la roche schisteuse et garnis de terre réfractaire, et où une abondance de scories laisse supposer le traitement d'un minerai de cuivre fourni en très faible quantité par les environs.

Il semble y avoir eu là un habitat de hauteur, de caractère très pauvre, peut-être lié à un sanctuaire qui, contemporain à tout le moins d'une partie de la période romaine, aurait gardé un mode de vie archaïque, étranger, par exemple, à l'usage de la céramique sigillée, pourtant commune dans le bas pays de l'Albigeois et du Castrais.

A cet habitat primitif aurait directement succédé un second habitat que la découverte de plusieurs vases du type « pégau » daterait entre le VI^e^ et le IX^e^ s. Il est surtout représenté par de nombreuses sépultures à inhumation qui furent creusées « en cuve » à même le rocher et où les morts étaient, d'ailleurs, ensevelis dans un cercueil. L'hypothèse la plus vraisemblable est que la communauté première s'est christianisée à une époque tardive et qu'un sanctuaire chrétien a dû succéder à un hypothétique sanctuaire païen.

En ce domaine, M^me^ Poulain n'avance ses hypothèses qu'avec la plus grande circonspection et pense qu'elles ne pourront prendre corps qu'avec la poursuite des fouilles. Elle a donné l'essentiel de ses recherches historiques qui intéressent, pour la période postérieure, la propagation et la persistance du catharisme en pays montagnard et rural, dans un article tout récemment publié [10].

*Labruguière.* — Près de *l'ancienne ferme du Rec* et à la lisière de la forêt de Montaud, dans l'ornière d'un vieux chemin montant vers les crêtes de la Montagne Noire, a été trouvée, parfaitement isolée, une pièce d'argent gauloise. D'un poids de 4 gr. 25 et d'un diamètre de 18mm, elle offre au droit une tête féminine tournée vers la gauche et au revers une roue à quatre rayons. C'est l'imitation, encore peu déformée, d'une drachme de Rhoda, d'un type assez rare (De Latour, *Atlas...*, VIII, 2346), qui parait ici attribuable aux Volques Tectosages. Une notice sera sonsacrée à cette trouvaille par M. Labrousse dans un prochain fascicule des *Annales du Midi.*

(10) *De l'archéologie celtique à l'iconographie cathare*, in *Annales de l'Institut d'Etudes Occitanes*, juillet 1953, p. 38-55. Sur les fouilles de Sainte-Juliane, voir aussi un article de J. F. ALQUIER dans la *Dépêche du Midi* du 25 janvier 1953.

## LOT

*Cahors.* — En janvier 1953, la municipalité de Cahors a commencé, au Nord de la ville, sur l'emplacement de l'ancien enclos des Carisses, la construction d'un important groupe scolaire dont les bâtiments vont envelopper l'édifice gallo-romain, classé monument historique, connu sous le nom d'*Arc de Diane.* Menés avec des moyens mécaniques puissants et poussés jusqu'au rocher, les premiers travaux de terrassements ont rencontré, et souvent détruit, un réseau de murs épais et bien bâtis, qui définissaient un ensemble architectural dont l'arc n'est qu'un élément.

Jusqu'à maintenant, force est de s'en tenir au relevé des murs et des sols rencontrés par accident, à quelques dégagements et à quelques sondages, tous minutieusement suivis et observés par M. Prat, archiviste en chef du Lot, M. d'Alauzier, vice président de la Société des Etudes du Lot, et par M. Thiéry, ingénieur E.T.P. Avec l'aide de M. Bergougnoux, directeur de l'Agence des Bâtiments de France de Cahors, M. Thiéry a pu dresser un plan précis des murs et des sols découverts. Ce plan est encore très incomplet, mais, joint aux observations faites dans les tranchées de terrassements et de sondage, il autorise, semble-t-il, quelques conclusions provisoires.

L'ensemble architectural dont dépen-



*Cliché M. Labrousse.*

Fig. 16. — Cahors. Edifice dit « *Arc de Diane* » : l'arc (vu sur sa face nord) et les restes de mur découverts lors de la fouille du pavillon scolaire Est.

dait l'*Arc de Diane* couvrait approximativement une superficie de plus de 3.000 m². Il était limité à l'Ouest, le long d'une rue antique, par un puissant mur de clôture parallèle à l'actuelle rue des Thermes, au Nord par un mur perpendiculaire qui recoupait l'avenue Charles-de-Freycinet selon un angle très aigu. Ce dernier mur était depuis longtemps considéré, à tort, comme le vestige d'un rempart gallo-romain qui aurait barré d'Ouest en Est l'accès de la presqu'île de Cahors. A l'intérieur de ces murs, s'entrevoit un complexe de bâtiments dont les lignes de construction sont parallèles ou perpendiculaires à celles de l'arc (fig. 16). On distingue plusieurs salles, de grande taille et de plan rectangulaire, parfois terminées en absides (fig. 17). Au Nord de l'arc, leur sol était simplement bétonné; au Sud, il portait, semble-t-il, des mosaïques. Toutes ces constructions

ne sont pas contemporaines, et la stratigraphie observée dans les terrassements du pavillon scolaire Est montre que l'édifice a sans doute connu trois états :

1) un état initial, dont il reste peu, que caractériserait l'emploi d'énormes blocs de grès apportés de la région de Frontenac, à plus de 70 kilomètres, qui servaient peut-être de bases à la colonnade d'un portique;

2) une reconstruction décisive, sans grand rapport apparent avec l'édifice antérieur, où règne exclusivement l'emploi du petit appareil en moellons calcaires (fig. 18), et qui fixe le plan définitif de l'édifice;

3) un remaniement final, qui comprendrait notamment la construction ou la reconstruction de l'arc, que décelerait la présence dans les murs de petit appareil de lits de briques horizontaux formant chainage (fig. 16).

A ce stade final, l'édifice témoigne d'un luxe réel, particulièrement dans le choix des revêtements, dont l'étude a été entreprise par un instituteur doublé d'un excellent géologue, M. Monteil. La base de l'arc était revêtue de plaques de serpentine verte à filons de calcite blanche, d'autres murs, de marbres et de griottes des Pyrénées dont les restes abondent dans les déblais. Autre trait du décor, des mosaïques polychromes à dessins géométriques, d'assez basse époque, couvraient au moins une partie des sols au Sud de l'arc [11]. Semblables aux mosaïques déjà trouvées à Cahors [12], elles trahissent une technique assez rudimentaire, leur soubassement n'étant qu'un mince béton de 3 à 4cm d'épaisseur. Des mosaïques du même type ont été encore retrouvées au delà de la rue que suit le mur de clôture ouest; elles appartenaient sans doute à des édifices privés.

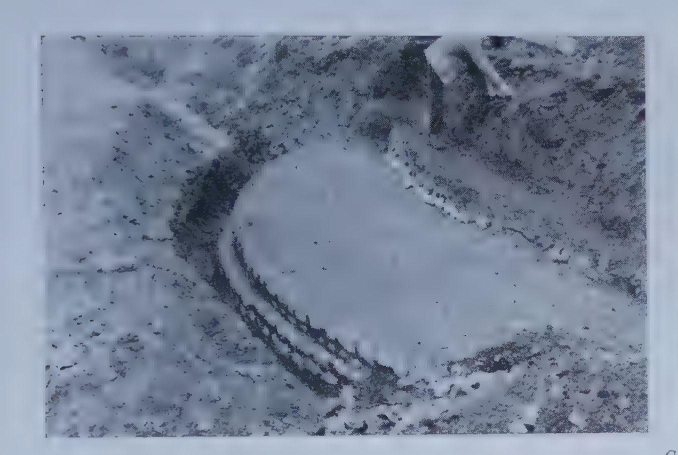


Fig. 17. — Cahors. Edifice dit « *Arc de Diane* ». Mur absidial surmonté d'un sol bétonné reposant sur un « hérisson ».



*Clichés d'Alauzier et M. Labrousse.*

Fig. 18. — Cahors. *Id.*, murs découverts (et détruits) dans les fouilles du pavillon scolaire.

(11) La bordure d'une mosaïque a été reconnue dans une tranchée longeant la future école des filles. Une autre mosaïque avait été relevée dans les mêmes parages vers 1829 (*Mémoires de la Société archéologique du Midi*, II, 1834-1835, p. 253-269). Il n'a pas encore été possible de la localiser.

(12) Cf. Lafaye-Blanchet, *Inventaire...*, t. I, n° 627-653.

La tradition locale veut que l'édifice de l' « Arc de Diane » ait été à usage de thermes. Rien n'autorise encore cette attribution formelle. Il n'a été retrouvé trace d'aucun hypocauste, et les *tegulae mammatae* dont les fragments abondent dans les déblais profonds ont pu servir soit à guider l'air chaud le long d'une paroi, soit plus simplement à l'assécher comme le recommande Vitruve (VII, 4, 27). Il est cependant à signaler la découverte de plusieurs canalisations souterraines, aqueducs ou caniveaux, dont la plus curieuse est un conduit, entièrement revêtu de crépi hydraulique et pavé de larges tuiles, que coupe un petit bassin de décantation et qui traverse de part en part le



*Cliché M. Labrousse.*

Fig. 19. — Cahors. Edifice dit « *Arc de Diane* »; aqueduc sous le pilier ouest de l'arc.

pilier ouest de l' « Arc de Diane » (fig. 19) sous une voûte parfaitement bâtie. Dans l'état incomplet de la fouille, la destination vraie des bâtiments mis au jour et celle de l'arc lui-même demeurent encore imprécises.

*Luzech.* — *L'oppidum de l'Impernal* n'a donné lieu, en 1952 et 1953, qu'à des recherches de détail [13]. Avec une minutie extrême, un préhistorien, M. Tardieu, a fouillé le sol du bâtiment VI précédemment découvert dans la parcelle 572 du plan cadastral, et confirmé son usage industriel. Construit vers le sommet du coteau et intentionnellement exposé aux vents dominants du Sud-Ouest, l'édifice, qui ne devait être ni entièrement clos, ni entièrement couvert, servait à la métallurgie du fer. Deux fours s'y trouvaient probablement jumelés comme au Hüttenberg en Carinthie [14], l'un destiné au grillage du minerai, l'autre à sa réduction. L'ensemble parait dater du Ier s. ap. J.-C. L'étude des débris de poteries rencontrés dans les différentes couches du sous-sol, où dominent des teintes noires et grises associés à des formes très simples et à une exécution souvent rudimentaire, souligne le caractère attardé de la céramique commune que les habitants de l'Impernal utilisaient à la fin du Ier s. ap. J.-C. conjointement avec une vaisselle de demi-luxe de type sigillé ou pseudo-sigillé à couverte orange, analogues à celles qui se sont rencontrées à Cahors dans le dépotoir de la rue Wilson [15].

La campagne de 1953 a confirmé les résultats acquis en 1952. En outre, elle a montré, semble-t-il, que la muraille gauloise à poutres de bois qui fermait primitivement l'oppidum passait sous le bâtiment VI. La muraille aurait donc été abandonnée et enfouie à l'époque romaine et les édifices de la parcelle 572 en tout ou partie bâtis au-dessus.

*Souillac.* — *a*) Dans une petite grotte naturelle située sous la tour de guet de *Bourzolles*, M. Couchard, membre du Spé-

(13) Pour les fouilles de 1951, cf. *Gallia*, IX, 1951, p. 139-140.

(14) Cf. Grenier, *Manuel...*, VI, 2, p. 1004, fig. 360.

(15) Cf. *Gallia*, IX, 1951, p. 139.

léo-Club de France, et M. Robert Valat ont trouvé un rebord de vase ovoïde en terre rougeâtre, exécuté au tour, d'un diamètre de 0m,21, décoré sur son rebord horizontal et sur le haut de la panse d'une ligne ondée gravée au poinçon, plus un débris de verre blanc très mince. Ces deux vestiges paraissent d'époque gallo-romaine.

*b*) Au fond de la *grotte de la Vierge*, sur le domaine de *la Forge*, les mêmes chercheurs ont découvert un vaste foyer avec quelques tessons d'une poterie noirâtre, très grossière, qui semble de texture médiévale.

*Saint-Médard-de-Presque.* — En poursuivant des investigations spéléologiques dans la *grotte de La Marbrière*, M. Léo Widder a trouvé près de l'entrée, au milieu d'un cailloutis renfermant des débris d'âge très divers, un antéfixe gallo-romain en terre cuite, haut de 0m,17, figurant entre deux volutes une tête de Gorgone fortement stylisée de facture toute celtique (fig. 20). Cet antéfixe s'apparente, en plus fruste, à ceux qui décoraient à Luzech le temple carré de tradition celtique bâti au sommet de l'Impernal. Sa présence dans la grotte de La Marbrière reste inexpliquée.



*Cliché M. Labrousse.*

Fig. 20. — Saint Médard de Presque. Antéfixe de la grotte de *La Marbrière*. Terre cuite (haut. : 0 m 19).

Michel Labrousse.

# CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

## RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES GAULE EN 1952 [1]

### I. — GÉNÉRALITÉS ET BIBLIOGRAPHIE

Le problème de l'intégration de la Préhistoire dans l'Enseignement supérieur français [2] a été, cette année, évoqué à plusieurs reprises. Les tentatives faites par les auteurs de manuels destinés aux élèves de l'Enseignement du premier et du second degré sont loin d'être au courant des progrès réalisés dans ce domaine, et on a pu signaler [3] la pauvreté et l'inexactitude de l'information de leurs auteurs. On ferait volontiers sienne la conclusion pessimiste qui nous est soumise : « Il n'est pas un de nos universi-« taires qui ne soit capable de décrire le « site, la vie, la religion, les mœurs de « Rome ou d'Athènes dans l'antiquité; il « en est bien peu pour savoir même va-« guement ce que furent les civilisations « du Bronze, de Hallstatt qui, aux mê-« mes époques, étaient celles de nos an-« cêtres dans notre propre pays. Le plus « surprenant d'ailleurs c'est que person-« ne ne se préoccupe d'un tel état de « choses et ne le juge peu conforme au « bon sens. » (G. GAUDRON, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 362.)

Faut-il alors s'étonner qu'une de nos revues [4] ait pu dresser un « sottisier » pour y abriter les meilleures des bévues recueillies dans la presse quotidienne, lorsqu'elle daigne offrir l'hospitalité des colonnes de ses journaux à l'information archéologique ? On reste stupide devant les bourdes monumentales froidement servies à un lecteur qui n'en peut mais. Il semble même que toute « nouvelle archéologique » ne présente d'intérêt qu'en tant qu'elle se prête au lancement d'une nouvelle bombe, genre Glozel, ou à la fabrication du roman chez la portière. En matière d'archéologie, la presse française témoigne d'une ignorance qui dépasse l'entendement. Mais il serait injuste de lui conférer une sorte de monopole en cette affaire. L'autorité militaire ne montre pas une meilleure compréhension : n'a-t-elle pas réquisitionné la grotte à peintures de Niaux (Ariège), pour servir de parc à camions [5] ? On aurait cru que les dégâts causés au site par l'armée allemande d'occupation suffisaient amplement !

Les querelles de « doctrine » que soulèvent entre eux les archéologues offriraient une proie facile à l'incompréhension journalistique, si elles n'étaient heu-

(1) Voir *Gallia* : I, 1942, p. 189-202; II, 1943, p. 228-263; III, 1944, p. 263-292; IV, 1946, p. 320-353; V, 1947, 1, p. 197-227; VI, 1948, 1, p. 253-285; VI, 1948, 2, p. 425-468; VII, 1949, 2, p. 261-311; VIII, 1950, p. 181-246; IX, 1951, p. 141-181; X, 1952, p. 110-145; XI, 1953, 1, p. 167-204; 2, 327-362.

(2) J. HARMAND, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 315-317; L. R. NOUGUIER, *ibid.*, p. 318-319; Dr. RIQUET, *ibid.*, p. 617-618; F. BORDES, *ibid.*, p. 618-620.

(3) G. GAUDRON, *ibid.*, p. 353-363.

(4) *Ibid.*, p. 496-501.

(5) *Ibid.*, p. 565.

reusement ensevelies dans des revues spécialisées. Etait-il bien utile de déclencher une polémique mettant aux prises les archéologues de « cabinet » et ceux de « plein air »[6] ? Les temps de « L'Immortel » ne semblent pas encore révolus. Et à propos de l'archéologie sportive, on retiendra le conseil donné aux Spéléo-Clubs par l'un des maîtres de la spéléologie[7] : l'étude des dépôts anciens retrouvés dans les cavernes doit être faite par les spécialistes, et non par les amateurs de descentes audacieuses.

Plutôt que de les critiquer, même si parfois elles le méritent, il serait plus opérant de tenter de sauver ce qui peut l'être encore de certaines de nos sociétés savantes. Maintenir de nombreux foyers d'études désintéressées, menacés de disparaître, serait une bonne œuvre. Faute d'hommes et de ressources, l'érudition locale est gravement menacée. On ne peut désormais compter sur l'aide apportée jadis par une bourgeoisie lettrée et fortunée, en voie d'extinction, et il importe de recruter des travailleurs nouveaux[8].

Le dossier, toujours ouvert, de l'histoire des recherches archéologiques, si menacées aujourd'hui, s'enrichit d'une très intéressante étude de L. Aufrère[9], sur le curieux personnage que fut Jean-Louis Soulavie, prêtre, défroqué, révolutionnaire, diplomate, fureteur d'archives et grand géographe. La seconde moitié du XVIIIe siècle marque, en effet, un tournant décisif dans l'histoire des sciences : au besoin d'une connaissance du Monde, indispensable aux nécessités techniques d'une économie en voie de transformation, s'opposent les idéologies autour desquelles s'affirment les résistances et les intérêts de certains groupes sociaux. Dans le même temps, les découvertes océaniennes mettent les contemporains en contact avec des populations dont l'état de civilisation matériel et moral va offrir une explication possible aux témoins d'une très ancienne Humanité, dont on commence à entrevoir l'existence. Ce qu'il faut retenir de ces pages, lourdes de textes et de commentaires, c'est l'importance de l'apport de Soulavie dans le domaine de la géo morphologie. Avec l'*Histoire naturelle de la France Méridionale*, il a introduit la Paléontologie dans la chronologie des couches et la Géologie dans la science de l'évolution des êtres, précisant que les couches superposées sont caractérisées par des fossiles différents et que les formes pétrifiées se rapprochent de plus en plus des formes actuelles quand on passe des couches inférieures dans les couches supérieures. Soulavie établissait ainsi la stratigraphie. Non moins féconde est la possibilité qu'il envisageait de considérer la Terre comme relevant des lois naturelles : du retrait de l'Océan primitif émergent les roches, dont la surface fut ensuite soumise à l'action des eaux courantes qui l'ont modelée, alors que les parties enlevées ont formé les atterrissements des plaines ou de nouveaux dépôts au fond des mers. Enfin, Soulavie apportait une nouvelle appréciation de la quantité du temps en prenant pour chronomètre le creusement des vallées.

L'examen de documents relatifs aux fouilles du siècle passé apporte souvent

(6) P. LEBEL, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 60; H. DROUOT, *Ann. Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 208-211.

(7) F. TROPBE, *Traité de spéléologie*. Paris 1952.

(8) Anne TERROINE, *Ann. Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 276-277.

(9) L. AUFRÈRE, *De Thalès à Davis. Le relief et la sculpture de la Terre* (*Auteurs. Textes. Doctrines. Ambiances*). T. IV, *La fin du XVIIe siècle*. I, *Soulavie et son secret. Un conflit entre l'actualisme et le créationnisme. Le temps géomorphologique*. Paris, Hermann, 1952, in-8e, 194 p., IV pl.

de curieuses indications sur la mentalité des fouilleurs. Déblayant le dolmen de Cantegril, Louis Gouzot s'excuse auprès de Testut de la pauvreté de ses trouvailles, et cependant il vient de découvrir en place un squelette humain intact, tenant encore dans une main un silex... [10]

A l'occasion du Centenaire de la Société belfortaine d'émulation, E. Neff [11] dresse l'historique des activités de la compagnie dans le domaine archéologique.

Les problèmes de technique préoccupent de plus en plus préhistoriens et archéologues. Ils ont été exposés dans un gros livre dû à la collaboration de plusieurs chercheurs [12]. La première partie, après une introduction rapide sur la naissance et les nouveaux aspects de la Préhistoire, a trait aux problèmes de détection, photographie aérienne [13], méthodes électriques des lignes équipotentielles, carte des résistivités, maniement du détecteur électromagnétique; une seconde partie s'occupe des recherches systématiques, géologiques et microgéologiques, paléontologiques et micropaléontologiques; étude des sédiments; bases de la reconstitution du milieu physique : le sol, les eaux, le climat; examen des vestiges zoologiques, sélection et dénombrement; étude de la flore et examen pollinique [14]. La troisième partie, le cadre chronologique, expose les méthodes dont les résultats peuvent être confrontés avec ceux de certaines disciplines : cercles de croissance (dendrochronologie); teneur en fluor des os fossiles; datation des matériaux archéologiques et géologiques par leur teneur en carbone radioactif [15], méthode dont la valeur s'annonce fragile : d'après une récente information du professeur Libby [16], les explosions atomiques, dont le nombre approche maintenant de quarante, provoquent une radioactivité parasite répartie dans l'atmosphère terrestre, qui fausse nettement les mesures, et il est à craindre que cet effet, désastreux sur des mesures déjà si délicates, ne s'accroisse dans l'avenir. Fondé sur le fait que les poteries enregistrent le champ magnétique contemporain de leur cuisson, et cela d'une façon définitive, la méthode d'aimantation thermorémanente des terres-cuites ne peut encore rendre de sérieux services. Après avoir exposé les moyens dont on dispose pour tenter une reconstitution du cadre géographique et chronologique, une dernière partie est consacrée à l'étude des vestiges de l'industrie humaine : reconstitution des voies du commerce par l'examen des conditions de dispersion d'un outil déterminé, étude dans laquelle l'archéologie britannique a réalisé de grands progrès; possibilité de déterminer l'ori-

(10) SECONDAT, *Bull. soc. hist. et archéol. Périgord*, LXIX, 1952, p. 20.

(11) E. NEFF, *Bull. soc. belfortaine Emul.*, 1952-1953, p. 23-48.

(12) *La découverte du passé. Progrès récents et techniques nouvelles en préhistoire et en archéologie. Etudes réunies et présentées par* A. LAMING, avec la collaboration de R. J. C. ATKINSON, G. BAILLOUD, H. BALFET, P. CHOMBARD DE LAUWE, A. FRANCE-LANORD, G. LEMÉE, A. LEROI-GOURHAN, H. L. MOVIUS, K. P. OAKLEY, J. F. S. STONE. Paris, J. et A. Picard, 1952; voir aussi : R. BLOCH, *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, VII, 1952, p. 318-328; A. GRANIER et A. LAMING, *Rev. de synthèse*, LXXI, 1952, p. 5-40.

(13) Voir aussi : P. LEBEL, *Rev. archéol. Est*, III, 1953, p. 251-255.

(14) Voir aussi : Dr. KRAENBUCHL et KOBY, *Analyse pollinique et méthode*, *ibid.*, p. 115-116; M. VAN CAMPO, *L'Anthrop.*, 36, 1952, p. 380-383; K. M. KENGON, *Beginning in Archaeology*, Londres, Phœnix-House, 1952.

(15) Voir aussi : R. FOOSTER FLINT, *Les événements importants du Pléistocène datés au moyen du radiocarbone (14 c)*, dans *La Revue scientifique*, 90, 1952, p. 25-30.

(16) Ch. MARTIN, *Atomes*, n° 78, 1952, p. 291-297.

gine des silex par leur examen microscopique; reconstitution des techniques pour la poterie et le métal [17]. Livre d'anticipation, mais il est juste de tenir compte de certaines réussites dans ces nouveaux domaines.

L'emploi de photographies exécutées en lumière de sodium et de photographies infra-rouges en lumière de sodium, la fluographie et le dessin fluophotographique permettent d'obtenir une plus grande précision dans la reproduction des outillages et des œuvres d'art paléolithiques [18].

Si l'anthropologie est une science de l'Homme, elle doit « conduire à la liberté à exercer — et non à l'illusion d'un destin de l'Humanité qui serait déjà écrit une fois pour toutes hors de la vie des Hommes »[19]. Quelques pages du compte rendu de ce colloque traitent de l'évolution des idées sur l'Homme considéré comme une espèce biologique, depuis l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle.

On annonce la création de deux nouveaux petits musées, l'un à Cormatin (Saône-et-Loire), dans l'ancienne chapelle Saint-Roch, pour abriter les silex, les tessons gaulois et gallo-romains, les monnaies recueillies dans la région [20]; l'autre à Villefranche-sur-Yonne (Yonne)[21], où seront réunis, dans la tour, les antiquités trouvées dans les environs, et qui portera le nom de Musée E. Bolnat, en hommage à la mémoire du regretté archéologue. H. de Morant [22] a publié une notice sur le Musée Saint-Jean d'Angers, et R.P. Charles [23] un inventaire des collections de préhistoire et d'anthropologie du Muséum d'Histoire naturelle de Marseille. La célébration du Centenaire du Musée central romano-germanique de Mayence a donné l'occasion de retracer le caractère des relations, elles aussi centenaires, poursuivies entre cet établissement et le Musée des Antiquités nationales, ayant un même but : offrir au public une histoire de l'un et l'autre pays par les monuments de l'art et de l'industrie, depuis le Paléolithique jusqu'à la fin des temps mérovingiens [24].

Si la conservation des objets de curiosité remonte à l'antiquité, l'idée de la conservation monumentale ne date que du XIXe siècle. Dans un ouvrage d'une lecture attachante, Paul Léon [25] suit les étapes et les progrès accomplis dans la protection des Monuments Historiques. Plus austère, le livre de R. Brichet [26] traite de la nature juridique des mesures de protection, de la réglementation du droit de propriété et de ses conséquences en matière d'utilité publique. La protection ne s'étend qu'aux immeubles par nature (et ceux-ci doivent présenter des caractéristiques bien définies), elle s'applique encore aux œuvres d'art mobilier, aux meubles par nature et aux immeubles par destination, présentant un intérêt historique, artistique ou scientifique. Des renseignements précis sont donnés sur la procédure, les effets du classement, les sanctions et le régime fiscal des Mo-

(17) A. FRANCE-LANORD, *Les techniques métallurgiques appliquées à l'industrie*, dans *Revue de métallurgie*, 1952, p. 411-422.

(18) G. TENDRON, *Congrès préhist. Fr., XIIIe sess.*, Paris 1952, p. 572-576.

(19) R. HARTWEG, *Centre de formation aux recherches ethnologiques*, n° 4, juillet 1952, p. 8-13.

(20) *Ann. de Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 133.

(21) *Ibid.*, p. 278.

(22) Angers, 1952.

(23) R. P. CHARLES, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 629-632.

(24) R. LANTIER, *Mainzer Woche*, n° du Museumstag Jubiläumsfeier, 30 sept. 1952.

(25) *La vie des monuments français. Destruction et restauration.* Paris A. Picard, 1951.

(26) *Le régime des monuments historiques en France.* Préface de Henry de SÉGOGNE. Paris, 1952.

numents Historiques. Un dernier chapitre est consacré aux régimes territoriaux spéciaux de l'Alsace-Lorraine et de l'Algérie.

De nombreuses bibliographies ont été publiées : deuxième fascicule du tome III de la *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes (Oise - Bas-Rhin)*[27]. La Société préhistorique française[28] a entrepris la continuation de la *Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques (Epoques préhistoriques et gallo-romain)* de R. Montandon. Un premier fascicule est consacré aux suppléments pour les départements de la Drôme, de la Haute-Vienne, du Loiret, de la Mayenne et de la Saône-et-Loire. G. Huard[29] a donné un supplément à la première table du *Bulletin archéologique;* Ch. Higounet[30] dresse la liste des répertoires topographiques pour la France du Sud-Ouest. Bien pauvre est le bilan de l'archéologie roussillonnaise pour les cinquante premières années de ce siècle[31]. Les *Annales du Midi*[32], la *Revue de Comminges*[33], les *Annales de l'Est*[34], la *Revue archéologique de l'Est*[35], les *Annales de Bourgogne*[36], le *Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne*[37], le *Bulletin trimestriel de la Société des lettres, sciences et arts de la Lozère*[38], poursuivent la mise à jour de leurs bibliographies régionales. Dans chaque fascicule des *Cahiers lorrains*, on trouvera un bibliographie des livres, des périodiques, de la presse quotidienne, pour la région de Metz et le département de la Moselle. Le Peabody Museum (Harvard University) a donné un nouveau fascicule polycopié des principaux travaux traitant du Paléolithique.

L'état présent des études peiresciennes a été exposé par R. Lebègue[40] : bibliographie des collections et des manuscrits de Peiresc; études particulières sur les recherches, les collections et la correspondance de l'érudit, et R. Gandilhon[41]

(27) Dressée sous les auspices du Ministère de l'Éducation nationale par René GANDILHON sous la direction de Charles SAMARAN. Période 1910-1940. Paris, Impr. nat., 1952.

(28) *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, n° 9 (pagination spéciale).

(29) Tables générales des *Bulletins du Comité des travaux historiques et scientifiques,* par G. de BAR. I, *Bulletin archéologique du Comité (1916-1940)*. Paris, Impr. nat., 1952.

(30) *Les répertoires topographiques des départements du Sud-Ouest de la France,* dans *Ann. Midi*, 62, 1952, p. 89-95.

(31) G. CLAUSTRES, *Le mouvement archéologique et historique en Roussillon de 1900 à 1950, I, Préhistoire et Antiquité,* dans *Bull. soc. agricole, scientif. et littér. des Pyrénées-Orientales,* 66, 1951, p. 175 sqq.

(32) J. COPPOLANI, *Bibliographie de la France méridionale. Publications de l'année 1951, 2e sect. A. Préhistoire, B. Antiquité;* 64, 1952, p. 413-419.

(33) *Bibliographie commingeoise pour 1951,* LXV, 1952, p. 37-40.

(34) Ve sér. III, 1952, p. 3.

(35) III, 1952, p. 41-43, 122-124, 198-195, 266-273.

(36) XXV, 1952. *Époques préhistorique, gauloise, gallo-romaine, burgonde et franque* (pagination spéciale).

(37) G. BALLET, *La Haute-Marne antique. Époques préhistorique, celtique, gallo-romaine et mérovingienne. Répertoire bibliographique et essai d'inventaire.* Chaumont, 1951.

(38) M. BALMELLE, *Bibliographie du Gévaudan. Les origines chrétiennes, compléments,* 1952, p. 213-237.

(39) Hallam C. MOVIUS Jr, *Recent publications mainly in Old World prehistoric archaeology and paleo-anthropology. American School of preh. Research. Old World Bibliography,* n° 5, April 1952.

(40) *Rev. archéol.*, 1952, 2, p. 55-63; F. W. GRAVIT, *The Peiresc Papers, Contributions in Modern Philology,* publiés par l'Université de Michigan, n° 14, 1950.

(41) *Gallia*, X, 1952, p. 76-78.

a dressé la bibliographie du chanoine P.M. Favret.

Deux nouvelles revues ont vu le jour cette année : les *Cahiers de préhistoire et d'archéologie publiés par les sections françaises de l'Institut d'études ligures*, et les *Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse* [42].

## II. — Paléolithique et Mésolithique

Il n'est pas trop tard pour signaler l'ouvrage de C.E.P. Brooks [1] sur le rôle du climat dans la Préhistoire. Les formes du relief, aussi bien que la répartition des plantes et des animaux et les étapes de la civilisation humaine, demandent, pour une interprétation précise et exacte, la connaissance des variations climatiques, au moins à partir du Tertiaire. Il semble que le climat normal de la terre est un climat chaud, nuancé suivant les latitudes. Mais, à quatre reprises, ces conditions furent interrompues pour un temps relativement court — 10.000 années pour 250.000 ans environ — par des glaciations qui apportèrent des modifications profondes dans la répartition des zones climatiques à la surface du globe, au début du Précambrien, à l'Algonkien supérieur, au Carbonifère supérieur et au début du Pliocène, et celle-ci dure encore. Mais ce ne sont, dans l'immense durée de la formation des continents, que des épisodes brusques et rapides. Diverses théories (dérive continenale, déplacement des pôles) ont été proposées pour expliquer la genèse de ces phénomènes. Elles ne satisfont pas C.E.P. Brooks, qui propose une autre hypothèse en recherchant les relations de cause à effet entre les crises orogéniques et les périodes glaciaires.

L'examen de la paléoclimatologie charentaise [2] montre que les divers mécanismes morphologiques, ceux de la période diluvienne (terrasses) comme ceux de la période sèche (abris et dépôts de pente), n'ont eu qu'une efficacité limitée, incapables d'apporter des retouches profondes à une topographie plus ancienne dont les grandes lignes, éogènes et prépliocènes, furent quelque peu déformées au Pliocène. Leur action cesse de se produire quand, sur la côte, la mer flandrienne acheva de noyer les dépôts de pente et les formations dunaires, quand la forêt reconquit les versants à l'extrême du Magdalénien, quand apparurent dans les thalwegs les tourbes du Néolithique et de l'âge du Bronze, recouvrant les strates mésolithiques et peut-être même ceux du Néolithique ancien.

Dans la troisième édition de son ouvrage, F.R.E. Zeuner [3] présente en appendice une suite d'études sur les méthodes nouvellement appliquées à la Préhistoire : dendrochronologie, analyse des varves, radioactivité et chronologie, rapports de l'évolution du temps. Le petit livre de J.L. Baudet [4] traite des mêmes problèmes, de la méthode des fouilles et donne un sommaire de la chronologie climatique en corrélation avec les gisements préhistoriques. Ces méthodes, et d'autres encore, sont entrées en application : re-

(42) Imprimées à l'aide de machines qui assurent la reproduction directe des caractères des machines à écrire à un prix de revient très sensiblement inférieur à celui qu'imposerait l'emploi de la typographie normale.

(1) *Climate through the Ages*. Londres, 1950. Voir également : R. Vaufrey, *Vues nouvelles sur l'époque glaciaire*, dans *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 240-253.

(2) Y. Guillen, *Annales. géogr.*, LXI, 1952, p. 134-138.

(3) *Dating the Past and Introduction to Geochronology*. Londres, 1952.

(4) J. Baudet, *Notions de préhistoire générale*. Paris, 1952.

cherches de granulométrie dans les niveaux archéologiques d'Arcy-sur-Cure (Yonne)[5]. Moins heureuse semble l'introduction des méthodes mathématiques dans le domaine des sciences humaines, si l'on en juge par l'essai d'« archéométrie » appliquée à l'étude statistique des bifaces acheuléens[6], et les conclusions qu'on peut retirer n'apportent pas grand chose de nouveau à la connaissance du caractère des civilisations préhistoriques, si ce n'est quelques truismes sur le fait que les tailleurs de silex évitaient de fabriquer des lames trop minces pour leur longueur et partant trop fragiles, ou la pauvreté, volontaire ou non, de leur invention en ce qui concerne l'outil typique de l'Acheuléen IV. D'autre part, est-il exact de conclure de quatre pages et demi de chiffres qu'à l'atelier Commont de Saint-Acheul, on ne relève pas trace de spécialisation intentionnelle dans la fabrication de ces mêmes bifaces ?

Dans un petit livre de la collection « Que sais-je »[7], j'ai tenté de faire le point des principales connaissances acquises de la vie préhistorique, conditions d'existence de l'Homme paléolithique, ses activités artistiques, ses pratiques funéraires et religieuses. Dans cet Homme préhistorique, on a prétendu distinguer un *Homo faber* d'un *Homo sapiens*, dissociation fallacieuse et qui n'apporte pas grande aide à la compréhension des origines humaines[8]. L'examen technique des silex s'inscrit en faux contre pareille interprétation et si l'on s'attache aux formes, rien n'autorise, esthétiquement parlant, une telle discrimination : la recherche des belles formes, en matière d'industrie, atteint son apogée en un moment qu'on peut situer entre l'Acheuléen final et le Moustéro-Levalloisien, et le traitement du silex avait terminé son évolution en plein milieu paléanthropien.

De nouveau, l'attention est attirée sur la contribution ethnologique que peut fournir à la connaissance de l'âge du Renne une étude de la civilisation des Lapons[9] et des ressemblances que l'on peut relever dans le genre de vie de ces deux groupes humains : habitat en grotte de la Haute Laponie; éclairage à l'aide d'écorce de bouleau; pierres plates disposées en manière de siège autour du foyer; rôle capital des pistes, suivant généralement celles des Rennes qui restent libres.

De nombreuses recherches ont été consacrées à la faune des temps paléolithiques. Au congrès préhistorique de France, tenu à Paris en 1950, F.R.E. Zeuner[10] a donné des précisions sur les reconstitutions d'animaux préhistoriques contemporains de l'Homme, exécutés à 1/20e de la grandeur naturelle à l'Institut d'archéologie de l'Université de Londres, d'après les fossiles et les documents archéologiques et artistiques contemporains, et placés dans une restitution du milieu végétal contemporain.

La faune quaternaire des Mammifères de la Côte-d'Or[11] découverte dans les alluvions des anciennes rivières, Saône, Ouche, Til, dans les remplissages des fentes ou poches de l'Arrière Côte et du Châtillonnais, dans les grottes et les abris sous roche, est caractérisée par l'absence

(5) N. Chavaillon-Dutriévoz et J. Chavaillon, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 509-522.

(6) H. Alimen et A. Vignal, *ibid.*, p. 52-72; — J. Harmand, *Rev. archéol.*, 1952, 2, p. 96.

(7) R. Lantier, *La vie préhistorique*. Paris, 1952.

(8) A. Leroi-Gourhan, *Rev. de synthèse*, LXI, 1952, p. 79.

(9) J. Corbel, *B. S. P. F.*, XLI, 1952, p. 630-644.

(10) *Congrès préhist. de France, XIIIe sess., Paris 1950*, p. 580-586.

(11) P. Rat, *Bull. soc. d'archéol. Beaune, vol. du centenaire*, 1951, p. 10-12.

presque complète des restes de la faune « chaude » du Paléolithique ancien, contrastant avec l'importance des découvertes faites dans le Villafranchien et les niveaux du Paléolithique moyen *(Elephas prim.*, Rhinocéros, Lion, Ours). Il en est d'ailleurs de même pour l'outillage de l'Homme : on ne connaît rien d'assuré de certaines industries du Paléolithique inférieur, alors que l'on possède de nombreux outillages du Paléolithique moyen. En Dordogne, la grotte de l'église de Saint-Martin d'Excideuil est l'un des dépôts paléontologiques les plus importants du Périgord. Une seule galerie a fourni trois mètres cubes d'ossements de Chevaux, de Bovidés, de Rennes, de Cerfs, dont 37 crânes de l'Ours des cavernes [12]. Sur un flanc de coteau et sous un ban de « grouine », à Toul (Meurthe-et-Moselle), un squelette de Mammouth a été repéré [13].

L'examen de la faune recueillie dans les couches paléolithiques des grottes de l'Adaouste (Bouches-du-Rhône) et du Vallon des Cèdres, dans le massif de la Sainte-Baume (Var) [14], a fait connaître l'existence d'un climat froid et humide, analogue à celui de la toundra. La Chèvre et le Thar sont alors réfugiés dans les hautes montagnes. Au Vallon des Cèdres, le Thar disparaît dans les horizons situés au-dessus de la couche 17, le Bouquetin devient, au contraire, de plus en plus abondant, puis se raréfie pour céder la place à la Chèvre. La présence d'un outillage moustérien établit le synchronisme avec le Paléolithique moyen.

La faune de l'abri Castanet (Dordogne), avec ses Rongeurs et ses Oiseaux [15], correspond, sur ces territoires, à un adoucissement du climat et à l'extension de la forêt pendant l'Aurignacien II. Mais on se trouve en présence de l'association paradoxale du Lérot, du Lemming et d'Oiseaux de pays tempérés. Les glaciers scandinaves obligent les animaux « froids » à refluer vers nos pays, alors que la latitude et le relief, accentuant les différences de température à l'intérieur d'une même région, favorisent le développement de micro-climats. Les animaux « tièdes » pouvaient alors chercher un refuge dans les vallées bien abritées, et les plateaux offraient aux espèces « froides » une protection contre les chaleurs de l'été. C'est encore un adoucissement du climat pour la période qui s'étend depuis le Solutréen jusqu'au Magdalénien II, que fait connaître, dans cette même contrée, la faune de Rongeurs et d'Oiseaux de l'abri Lachaud, près de Terrasson (Dordogne). L'abondance remarquable des Cervidés, dans la grotte d'Isturitz (Basses-Pyrénées), est l'une des caractéristiques de l'avifaune quaternaire dans le Sud-Ouest de notre pays. On relève aussi la présence d'espèces vivant aujourd'hui très loin les unes des autres ou dans des conditions contradictoires. Le climat du Pays Basque, très rigoureux avec des étés très chauds pendant l'Aurignacien moyen, s'adoucit à la fin de la période; le Renne recule devant le Cerf, et la forêt d'essences feuillues et de conifères est en progression [17].

Aux études de l'Homme fossile se rattachent une nouvelle édition — la quatrième, due aux soins du Dr H.V. Vallois — du précieux ouvrage de Marcellin Boule, *Les Hommes fossiles. Eléments de Paléontologie humaine* [17], et le *Catalogue*

(12) L. Coutier, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 312-314.

(13) A. Liéger, *ibid.*, p. 615-616.

(14) R. P. Charles, *ibid.*, p. 487-488, 294-295

(15) F. Bouchud, *ibid.*, p. 263-267, 267-271.

(16) Du même, *ibid.*, p. 459-459.

(17) Paris, 1952.

*des Hommes fossiles*[18] qui, subdivisé géographiquement, donne l'essentiel de la documentation sur la localisation exacte des gisements, leur stratigraphie et le produit des fouilles en connexion avec les fossiles, la nature et la datation, ainsi que l'essentiel de la bibliographie.

A la grotte de La Verrerie, à Macassargues (Gard), on a recueilli, sous les foyers récents, dans une couche d'argile jaune contenant un foyer, des restes de silex moustériens et débris humains, l'extrémité proximale d'un radius et une deuxième molaire gauche[19]. La découverte de cette dent, révélant dans l'ensemble encore mal connu de la dentition néanderthalienne un type original, définissant une phase particulière de transformation, présente un nouveau témoignage de la complexité de l'évolution dentaire. Les restes humains magdaléniens de Lussac-les-Châteaux (Vienne) ont fait l'objet d'une importante étude d'Et. Patte[20]. A Mémer (com. de Vailhourtes, Aveyron), dans un puits à l'Ouest du village, gisait un squelette, couché sur le côté gauche, probablement à l'endroit même où la mort l'avait surpris, dans un paléosol formé sous des conditions climatiques assez chaudes et moyennement sèches du Quaternaire antéwürmien[21]. Il faut attendre des précisions nouvelles pour attribuer avec certitude le squelette aux temps paléolithiques. On peut aussi se demander si le frontal d'un enfant âgé de huit à dix ans, trouvé dans la grotte de Saint-Martin-d'Excideuil (Dordogne), ne provient pas d'inhumations modernes faites dans une couche solutréenne[22].

Plusieurs études traitent de l'occupation paléolithique de la partie septentrionale du Bassin du Rhône[23], du Piedmont de la Côte-d'Or[24], de la Haute-Vienne[25], du Rouergue[26], de la région meusienne et messine[27] et de la Gâtine[28]. Ce ne sont pas seulement la rareté des bancs de silex, l'absence aussi de fouilleurs, qui suffisent à expliquer la pauvreté en gisements préhistoriques de la partie septentrionale du bassin rhodanien : les montagnes alpines sont peu favorables à l'habitat humain et la nature du terrain se prête mal à la conservation des vestiges industriels qu'auraient pu laisser les Hommes paléolithiques; la rapidité des pentes provoque l'arrachement des gisements par le fait de l'érosion, les éboulis les recouvrent; les cours d'eau et les glaciers entraînent les pierres taillées, les roulent et les noient dans les alluvions. On ne s'étonnera donc pas de la pauvreté des gravières en industries. Cependant les rares témoins qui nous sont parvenus ont le grand intérêt d'apporter les documents indispensables pour établir dans le temps les rapports entre les industries et les variations climatiques, conditionnant la répartition et le mode de vie de la faune, de la flore et de l'Homme. Les conditions du milieu phy-

(18) Edité au nom de la Commission pour l'Homme fossile de l'Union paléontologique internationale, par H. V. VALLOIS et H. L. MOVIUS, avec la collaboration de nombreux auteurs. Alger, XIXe sess. du *Congrès géologique internat.*, 1952.

(19) J. PIVETEAU, *Ann. de Paléontolog.*, XXXVII, 1951, p. 177-185.

(20) *L'Anthropol.*, 56, 1952, p. 453-480.

(21) L. BALSAN, *Gallia*, X, 1952, p. 83.

(22) R. BAUBÉROT, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 101-104; 472.

(23) F. BOURDIER, *Gallia*, X, 1952, p. 78-79.

(24) L. PERRIAUD, *Bull. soc. archéol. Beaune*, 1950, p. 7-9.

(25) F. DELAGE, *Bull. soc. archéol. et hist. Limousin*, LXXXIV, 1952, p. 148-156.

(26) A. CABROL, *Bull. soc. préhist. Ariège*, VII, 1952, p. 64-71.

(27) A. BELLARD, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 479-482; — G. GAUDRON, *ibid.*, p. 624.

(28) J. R. COLLE, *Bull. soc. histor. scientif. Deux-Sèvres*, IX, 1952, p. 245-261.

sique ne sont pas plus favorables en Côte-d'Or, dans le Piedmont, où l'on constate la longue persistance d'une toundra à sol gelé et les indices d'une subsidence se prolongeant jusqu'à l'époque où les Néolithiques, descendus des plateaux, ont pu occuper le talus asséché du Piedmont, au-dessus du pays bas encore amphibie. Les mêmes difficultés naturelles expliquent la faible densité du peuplement en Limousin, au terrain cristallin, froid et humide, habitable seulement sur les plateaux ou les mamelons orientés au Sud et au Sud-Ouest, et où manque le silex. Le Rouergue, montagneux, n'a pas été alors plus favorisé. Par sa situation géographique, il est isolé et ne sera pas occupé avant le Néolithique. Les régions meusienne et messine ne sont pas aussi dépourvues de vestiges préhistoriques qu'on ne le suppose : aux anciennes découvertes d'un foyer magdalénien à la Grande Roche, d'un abri contemporain à la Roche Plate (Meuse), on peut ajouter celle d'un quarzite taillé à Metz-Sablon, de bifaces à Toul et des restes d'une faune semblable à celle d'Arcy-sur-Cure (Yonne), Mammouth, Ours des cavernes, dans une grotte de Toul, à Sierck et à Jaillon. Bien qu'on ne possède encore que des données peu précises sur les gisements de la Gâtine, on sait cependant que les civilisations abbevillienne, acheuléenne, moustérienne et magdalénienne y sont représentées. Pour la région parisienne, E. Gilbert [29] a retracé l'historique des collections de Pré et de Protohistoire conservées au Musée Carnavalet.

Les grottes de la région monégasque [30] ont été habitées pendant le Paléolithique inférieur. La faune est rare et le matériel industriel assez fruste, comme dans la grotte du Lazaret, à Nice (Alpes-Maritimes) où, dans les niveaux en place, on recueillit des coups de poing en calcaire dur hors de la tradition méditerranéenne. Dans la Côte d'Or, au Vieux-Chassaigne, près de Touillon [31], les séquences industrielles s'étendent de l'Abbevillien au Magdalénien. Les neuf silex trouvés dans l'*oppidum* de Corouzac (Lot), disposés en croix et dissimulés sous une dalle calcaire, appartiennent à un Moustérien métissé d'Aurignacien. Elles furent réutilisées à une époque indéterminée [32].

Des quartzites taillés, acheuléens et moustériens, très usés par le roulage et l'érosion éolienne, ont été recueillis en surface à Cabestany (Pyrénées-Orientales) sur la terrasse de la Tet [33]. Cette industrie languedocienne continue les plus anciennes techniques et atteint même le Néolithique. Dans une phase ancienne, elle se sépare difficilement de l'Acheuléen [34]. Dans l'identification de ce matériel, les causes d'erreur ne sont pas absentes et l'attention des préhistoriens vient d'être attirée sur les ressemblances avec l'outillage de quartzite des déchets de taille des pavés exécutés dans les galets roulés du lit de la Garonne [35].

Un important article traite de la stratigraphie du loess et de l'évolution des industries paléolithiques dans l'Ouest du Bassin Parisien : stratigraphie et chronologie du loess — loess récent (colluvions post-glaciaires, lehm III, loess ancien), position topographique et mode de dépôt du loess, chronologie et climatolo-

(29) *Congrès préhist. Fr.*, 1950, p. 312-321.
(30) S. GAGNIÈRE, *Gallia*, X, 1952, p. 105-106.
(31) COURTOIS, *Mém. comm. antiquités Côte d'Or*, XXII, 1952, p. 491.
(32) Abbé LEMOZI, *Congrès préhist. Fr.*, 1950, p. 429-435.
(33) M. LOUIS, *Gallia*, X, 1952, p. 95.
(34) B. BÉTIRAC, *Congrès préhist. Fr.*, 1950, p. 152-160.
(35) L. MÉROC, *ibid.*, p. 454-460.

gie du loess par rapport aux terrasses, aux climats, aux moraines d'Allemagne septentrionale; le fendillé et le dernier interglaciaire. Coupes à l'appui; à retenir celles de Chaudon, Goderville, Houpplevile, Mantes, Rosny, Saint-Pierre-lès-Elbœuf, Le Tillet. Les civilisations représentées sont l'Acheuléen, le Micoquien, le Moustérien de tradition acheuléenne, le Moustérien typique, le Moustérien à denticulés, tous de faciès Levallois, le Moustérien final, les Périgordiens I et III. L'importance respective de ces divers outillages est matérialisée sous la forme de graphiques cumulatifs [36]. La structure différente du loess récent à faune froide recouvrant les sables et graviers fluviatiles de la terrasse de Villefranche-sur-Saône (Rhône) présente des ressemblances avec celles des loess récents I et II du Bassin Parisien. Les sables fluviatiles supérieurs de Villefranche, sous-jacents, qui contiennent un horizon fortement cryoturbé, pourraient être du même âge que le loess récent I. La découverte à Hangenbreten (Bas-Rhin) d'un outil paléolithique aménagé dans une coquille d'huître fossile du loess [37], que l'on rapproche des industries de la coquille australiennes et polynésiennes, doit inciter les fouilleurs à prêter attention aux coquilles offrant des traces d'utilisation.

La continuation des fouilles dans la grotte de Coupe-Gorge, à Montmaurin (Haute-Garonne) [38], a révélé l'existence, à 0m,80 sous le sommet de la couche 3, d'un sol micoquien reposant sur un plancher stalagmitique : éclats de quartzite et de silex, accompagnés d'un petit biface lancéolé, d'une faune tempérée (Ours des cavernes, Rhinocéros tichorhinus, Equidés, Cervidés, Bovidés) et de restes humains (mandibule d'un enfant de quatre à cinq ans). Dans la même localité, le gisement de plein air de La Terrasse a donné la stratigraphie suivante : niveau inférieur d'éboulis calcaires, dans un limon brun, avec à la base éclats de quartzite, silex moustéroïdes de faciès acheuléen; au-dessus, un limon truffé, à la partie supérieure, d'éclats de quartzite sans trace de bifaces, puis surmontant cet horizon, séparés par une couche stérile, deux niveaux avec ossements, dont le plus élevé a donné une molaire de Rhinocéros de Merck.

En Isère et en Savoie [39], aux environs de Grenoble et de Chambéry, la présence de charbons feuilletés interstratifiés entre deux dépôts glaciaires apporte la preuve de l'existence d'un interglaciaire de longue durée, à climat peut-être plus frais que l'actuel. En Suisse, les mêmes charbons ont été trouvés avec les restes de l'Eléphant antique et du Rhinocéros de Merck. Ces niveaux sont contemporains du Moustérien de l'argile à Ours dans les grottes helvétiques de haute altitude et, dans les Alpes françaises, de l'industrie des grottes des Eugles en Chartreuse, qui n'est pas azilienne mais relève du Moustérien alpin. Cette dernière industrie a été rencontrée à Onnion (Haute-Savoie), dans les grottes du Rocher Blanc, de la Grande Barme et du Barré [40], habitables au début du Würmien. La trentaine de pièces formant un ensemble assez homogène où dominent les petits éclats levalloisiens et qui contient des outillages moustériens semblables à ceux recueillis sur la basse-terrasse alluviale de Villefranche-sur-Saône, entre Mâcon et Lyon, permettent

(36) F. Bordes, *L'Anthropol.*, 56, 1952, p. 1-39, 405-452; — F. Bourdier, *Gallia*, X, 1952, p. 84.

(37) P. Wernert, *Cahiers d'hist. et d'archéol. Alsace*, n° 132, 1952, p. 9-20.

(38) L. Méroc, *Gallia*, X, 1952, p. 93.

(39) F. Bourdier, *ibid.*, p. 79.

(40) Du Même, *ibid.*, p. 79; *Rev. savoisienne*, 1951, p. I sqq.

d'établir des corrélations avec ce même Moustérien alpin, et les différences que l'on constate sont peut-être la conséquence de l'emploi d'une matière première meilleure [41].

Des précisions nouvelles sont apportées par les recherches de J. Combier sur le contenu archéologique du loess récent dans le Mâconnais [42]. L'un des deux gisements préhistoriques de Roclaine (com. de Romanèche-Thorens, Saône-et-Loire) date du Moustérien et semble témoigner d'un séjour prolongé des Hommes préhistoriques en plein air, dans des conditions climatiques supportables. Pour la première fois, dans le bassin du Rhône, dans la grotte de Ronzévaux, à Vergisson (Saône-et-Loire), on a relevé la présence d'une industrie moustérienne, nettement apparentée à celles des couches moyenne ou supérieure de la Quind (Charente). Dans le Sud de la France, la couche supérieure de la grotte de La Calmette (com. Dions, Gard) a fait connaître des foyers, des silex moustériens [43] et un atelier de taille, dont le matériel présente de grandes ressemblances avec celui de la grotte de Macassargues (Gard), a été mis au jour au Mas d'Espanet (com. de Saint-Mamert, Gard) [44]. Dans le Comminges, on signale la découverte d'un niveau moustérien dans une galerie de la grotte de Roquecourbère (com. de Bétihat, Ariège) [45].

Les grottes des Furtins [46], de La Chaise, du Bonhomme, de la Grande Baume (com. de Balot, Côte d'Or) ont révélé l'existence d'industries plus connues à base de chailles de débitage, de style tayacien, pseudo-raclettes et outils à retouches alternes, peut-être contemporaines du début du Moustérien et qui ont laissé des traces dans le Moustérien classique pour s'épanouir dans un Post-Moustérien, bien représenté dans la France orientale, comme à la Grande Baume de Balot [47], dont les couches ont été bouleversées et successivement vidées. Aussi est-on réduit à une simple typologie, où le Paléolithique moyen est représenté par une industrie de type classique, racloirs, pointes, pseudo-raclettes à retouches bruptes.

Les brèches de la grotte de La Chaise [48], à Vouthon (Charente), ont donné une abondante industrie à chailles analogue, d'un Moustérien très ancien selon P. David. L'histoire climatique de la station est caractérisée par d'importants mécanismes fluviatiles antérieurs aux plus anciens dépôts archéologiques, par une évolution subaérienne contemporaine du Moustérien, que caractérise l'élévation parallèle du plancher et du plafond de la grotte, et par une faune comprenant la Marmotte, le Lagopède alpin, le Renard bleu, l'Antilope saïga, le Spermophile. L'industrie comprend deux groupes différents : un Moustérien de tradition acheuléenne atténuée (c. III, IV), et un Moustérien à denticulés (c. V, VI), l'un et l'autre distincts du Moustérien charentais (La Quina) et se rattachant aux divers Moustériens de la Dordogne. Dans l'horizon à denticulés, on recueillit des restes humains, dont aucun

(41) Du Même, *Gallia*, X, 1952, p. 82.

(42) Du Même, *ibid.*, p. 81.

(43) M. Louis, *ibid.*, p. 95.

(44) Du Même, *ibid.*, p. 95.

(45) J. Cazedessus, *Rev. de Comminges*, LXV, 1952, p. 94-96.

(46) A. Leroi-Gourhan, *Rev. de géographie de Lyon*, XXVII, 1952, p. 425-433; F. Bourdier, *Gallia*, X, 1952, p. 79-81.

(47) R. Joffroy, abbé P. Mouton, C. Tares, *Rev. archéol. Est.*, III, 1952, p. 209-232; — *Bull. soc. histor. et archéol. Châtillonais*, 3e sér., n° 5, 1952, p. 120.

(48) P. David, Y. Guillen, P. et J. Bouchud, F. Bordes, J. Piveteau, *Mém. soc. histor. et archéol. Charente*, 1951-1952, p. 7-26; — F. Bordes, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 528-531; — P. David, *ibid.*, p. 168.

ne révèle la présence de caractère nettement primitifs, mais la présence d'un rameau indépendant du phylum humain, méritant tout au plus de constituer une distinction raciale. On peut se demander si, au point de vue industriel, on est en présence d'une évolution sur place, les deux types de Moustérien étant proches parents du Moustérien de tradition acheuléenne, mais s'en écartant par la faible proportion dans l'outillage des bifaces, des couteaux à dos et des racloirs.

Des recherches de contrôle dans un témoin de la grotte Néron, à Soyons (Ardèche) [49], ont fait connaître trois horizons d'occupation moustérienne, séparés par des niveaux stériles : le plus ancien, Moustérien III, a donné peu d'outillages; le second, le plus important, renfermait de nombreux déchets de taille du silex ou du calcaire schisteux, et une industrie osseuse; l'industrie du troisième, différente, est à rapprocher de celles de La Quina et de La Ferrassie. L'intérêt de cette fouille est d'apporter des preuves décisives de l'existence d'une industrie de l'os moustérienne, un outillage osseux indépendant accompagnant des retouchoirs, simples instruments de fabrication des silex, au même titre que les percuteurs. Dans le second niveau d'occupation on ramassa plusieurs exemplaires de poinçons courts et massifs, exécutés sur épiphyses et présentant une pointe polie par l'usage. D'autres fragments prélevés sur des ossements de forte épaisseur ont été retouchés en racloirs, voire en burins. Des bases de bois de Renne apparaissent sectionnées par sciage ou plus expéditivement brisées après un vigoureux raclage pour en diminuer l'épaisseur. Enfin, de très rares pointes, dont une est à peine plus épaisse et moins élancée que celle de l'Aurignacien typique. La conclusion à tirer de cette découverte est la notion d'une origine moustérienne du Paléolithique supérieur, par brusque mutation ou évolution sur place et, dans ce cas, la part des derniers Moustériens dans l'évolution des cultures du vieux Paléolithique supérieur a pu être déterminante et les dénominations de Proto-Périgordien (abri Audi) et de Proto-Aurignacien (Soyons, Laussel n. 7) prendraient pleinement leur sens. En effet, l'examen de pièces inédites autrefois recueillies dans un faible dépôt situé à la partie inférieure de l'abri Audi (Dordogne) [50], couteaux à dos courbe et abattu, pointes et bifaces, montre qu'il s'agit d'un niveau très évolué, final, qui ne peut être attribué à un Périgordien inférieur. Dans le Moustérien sans bifaces de Fontmaure (Vienne) [51], on retrouve des lames assez lourdes à extrémité distale pointue ou mousse, de technique fruste. Ces gisements et ceux de Tabaterie, de la gare de Couze, de La Chèvre [52], qui ont aussi donné des outils sur lame et fait connaître des formes annonçant les faciès industriels du Paléolithique supérieur, représentent une transition entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur mais il s'agit d'une transition morphologique et non de caractère phylétique. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de ces constatations la découverte, au Pech de l'Azé (Dordogne), dans un Moustérien évolutif, de blocs de bioxyde de manga-

(49) M. Louis, *Gallia*, X, 1952, p. 99-100; — M. Verryer et J. Combier, *L'Anthropol.*, 56, 1952, p. 383-385.

(50) Dr. L. Pradel, *L'Anthropol.*, 56, 1952, p. 233-240.

(51) Du Même, *Congrès préhist. Fr.*, 1950, p. 549-562; — *Contribution au passage du Paléo au Leptolithique. Le gisement paléolithique de Fontmaure (Vienne)*. Thèse. Toulouse. 1952.

(52) B. Jude et R. Arambourg, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 402-403.

(53) F. Bordes, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 169-171.

nèse polis par le frottement ou portant des traces de raclage, d'une pierre plate avec traces noires sur l'une de ses faces et d'un petit bloc brut de sanguine. Il semble que ces documents suggèrent la possiblité de l'usage de la peinture corporelle chez les Moustériens, et on peut admettre que l'on se trouve alors en présence des plus anciennes manifestations artistiques connues. Dans ces régions, la fissure entre Paléolithique moyen et supérieur semble ainsi devenir de plus en plus problématique, et il ne serait pas impossible que certains gisements, dits « à influence paléolithique supérieur », représentent des gisements de passage.

Dans l'ordonnance des industries du Paléolithique supérieur, R. Pittioni [54] propose de distinguer deux grands groupes : industrie de la lame s'étendant sur l'Europe méditerranéenne; Aurignacien puis Périgordien occidental et oriental.

Les caractéristiques lithiques des divers niveaux du Périgordien français [55] se présentent sous deux faciès, très distincts, définis par un outillage évolutif polymorphe : pointes, lames et instruments divers à dos abattu abrupt, d'une part; pointes, fléchettes et lamelles à retouches semi-abruptes, burins type Noailles d'autre part.

L'absence d'industrie osseuse dans certains gisements rend nécessaire l'emploi d'une base lithique pour le classement de certains gisements magdaléniens (Nemours, Brive). D'autre part, il ne semble pas que la différenciation entre les deux sous-groupes servant actuellement de substrat au Magdalénien classique et qui logiquement devraient en être séparés, ait été suffisamment précisée, d'où le Proto-Magdalénien du Dr. A. Cheynier [57]. Ce terme a été déjà appliqué par D. Peyrony à une industrie de style périgordien précédant stratigraphiquement le Proto-Solutréen à faces planes (Laugerie-Haute, La Colombière). Il semble alors que l'on puisse dénommer ces faciès « Magdalénien primitif proto-Solutréen » et conserver le terme Proto-Magdalénien pour les industries à raclettes et burins spéciaux. Le Proto-Magdalénien I a pour fossile directeur la raclette; un Proto-Magdalénien II A est caractérisé par un outillage microlithique de lamelles à dos abattu et de petites pointes-burins retouchées sur le côté droit. A Lachaud, un horizon, sans raclettes ni scalènes, mais avec nombreux microlithiques, coiffait deux couches de Proto-Magdalénien I. Enfin, le Proto-Magdalénien à triangles scalènes comporte deux subdivisions différenciées par leurs industries : *a*) longs triangles scalènes et lames dentées, avec sagaies fusiformes en bois de Cerf; rareté du Renne; *b*) petits triangles scalènes petits burins, pauvreté de l'industrie de l'os et présence du Renne.

La publication des découvertes, encore inédites, de Bonfils [58] dans les couches supérieures de la Barma Grande et dans les niveaux paléolithiques supérieurs et mésolithiques des Baoussé Roussé de Grimaldi (Monaco) a précisé l'existence d'un Aurignacien à pointes à base fourchue, burins busqués polyédriques et lames à encoches à la Barma Grande. Elle confirme aussi la présence de lames et lamelles de La Gravette, de pointes à cran atypiques du Périgordien V.

Les fouilles qui se poursuivent dans le Midi de la France permettent l'établisse-

(54) *Von geistischen Menschenbild der Urzeit*. Vienne, 1952.

(55) Dr. L. PRADEL, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 331-343.

(56) R. DANIEL, *ibid.*, p. 274-278.

(57) *Ibid.*, p. 190-192.

(58) Ct. OCTOBON, *Cahiers de préhistoire et d'archéologie publiés par la section française d'Études ligures*, I, 1952, p. 3-28.

ment de stratigraphies plus précises des stations préhistoriques. Dans la grotte de l'Adaouste, à Jouques (Bouches-du-Rhône)[59], sous un Néolithique supérieur à poteries de la Lagozza, un important niveau du Paléolithique supérieur a livré des pièces de faciès gravettien. La faune est représentée par la Marmotte, le Renard bleu, le grand Bœuf, le Bouquetin et le Lapin. La même superposition reparaît à l'abri Soubeyras de Ménerbes (Vaucluse) où, sous l'horizon de type Lagozza, s'étend une couche à prépondérance gravettienne avec faune caractéristique du Paléolithique : grand Bœuf, petit Équidé, Lapin[60]. C'est une industrie périgordienne évoluée avec quelques outillages gravettiens associés à des grattoirs arrondis ou sur bout de lame, qui a été recueillie dans l'abri du Verdon, à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône)[61]. On rattachera vraisemblablement à un faciès méditerranéen de l'extrême fin du Paléolithique supérieur l'outillage de l'abri Cornille, près d'Istres (Bouches-du-Rhône), dont la faune présente des analogies avec celles de Romanelli (Otrante, Italie) et des grottes siciliennes, où elle est accompagnée d'un outillage grimaldien[62]. Une même conclusion chronologique peut s'appliquer, sans doute, au gisement de l'abri du Saut-du-Moine (com. de Valsaintes, Basses-Alpes), dont les industries grossières rappellent celles provenant des stations de Roquefure et d'Ansouis (Vaucluse). Ces stations représentent un faciès local de l'extrême fin du Paléolithique, synchronique des dernières phases magdaléniennes[63]. Dans la haute vallée de la Bresque (Var), trois grottes ont été occupées depuis le Paléolithique supérieur jusqu'à l'âge du Bronze[64].

Dans l'Est de la France, en Mâconnais, la station de Solutré (Saône-et-Loire) marque la limite méridionale atteinte par le Paléolithique supérieur. Plus au Sud, dans la vallée de la Saône, l'occupation est plus clairsemée. Il y règne alors un froid glacial et le pays est pauvre en ressources et en abris naturels. Aussi ne doit-on pas s'étonner de rencontrer, sur ces territoires, la séquence Moustérien-Néolithique. Cependant sur la bordure orientale, dans le Beaujolais, on relève la pénétration d'éléments paléolithiques supérieurs venus du Mâconnais. A Romanèche-Thorens (Saône-et-Loire), la station de Roclain[65] représente une occupation de courte durée, un rendez-vous de chasse du Périgordien II. Ce sont encore des chasseurs, des Périgordiens supérieurs qui, pendant les mois chauds de l'été, campaient à La Colombière (com. de Poncin, Ain), où H. L. Movius[66] a conduit plusieurs campagnes de fouilles, qui ont permis de contrôler et de préciser les résultats précédemment obtenus par Lucien Mayet. La stratigraphie a pu être nettement établie, bien que seules aient subsisté les couches du Magdalénien II et III, séparés de l'Aurignacien supérieur par un lit de sables stériles, de graviers, de limons, formant la terrasse des 20-23 mètres de l'Ain, remplissant l'abri sur une épaisseur de 12 mètres. C'est à la fin de la formation de cette terrasse que les

(59) M. Escalon de Fonton, *ibid.*, p. 87-90; — *Rev. archéol.*, 1952, 2, p. 74 ; — *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 291-293 ; — S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 102-103 ; — M. Paccard, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 225-226 ; — S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 101.

(61) S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 103.

(62) Du Même, *ibid.*, p. 103.

(63) Du Même, *ibid.*, p. 104-105.

(64) *Bull. soc. d'ét. scientif. et litt. Draguignan*, XLVIII, 1950, p. V, 26-27.

(65) J. A. Combier, *Gisement paléolithique de Roclaine*, dans *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 27-39.

(66) *Ampurias*, XIV, 1952, p. 2-36 ; — *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 57-59 ; — *Bull. soc. préhist. Ariège*, VII, 1952, p. 57-59.

Périgordiens IV installèrent leurs campements de chasse dans cette région riche en herbivores. Au point de vue géologique, contrairement aux conclusions de Mayet, H. L. Movius inscrit le gisement dans le Würm II et place le maximum de la glaciation au Würm I. Pour F. Bourdier, cette conclusion qui semble se fonder sur une identification des moraines anciennes des Echets-Ars, au Sud-Est de Villefranche, avec un dépôt prouvant l'existence de ce Würm I, est difficilement acceptable [67].

Dans le Sud-Ouest, la station du Lac du Loup, à Cazals (Tarn-et-Garonne), où, pour la première fois, on a recueilli sur le causse un biface [68], représente vers l'Est le dernier groupement industriel connu du Paléolithique inférieur à quartzites taillés, très riche dans les vallées voisines de la Garonne et de ses affluents. On constate en effet, la disparition des bifaces lorsqu'on quitte les alluvions pour entrer dans le domaine des calcaires. A Bétihat (Ariège), au pied de la falaise dans laquelle s'ouvre l'abri de Roquecourbère [69], s'étendent les vestiges d'un atelier de l'Aurignacien moyen. A la troisième période de l'Aurignacien, l'occupation de la grotte de Théoulé (Haute-Garonne) [70] correspond à l'établissement d'un refuge temporaire des habitants de Tarté en un temps où cette dernière station était inhabitable. Dans l'abri rocheux de Monsempron (Lot-et-Garonne) [71], audessus d'un foyer de base moustérien ancien, sans lames ni burins, mais avec nombreux os utilisés, séparés par une couche stérile, s'étend un foyer périgordien avec lamelles à dos abattu, lames et grattoirs. La faune est représentée à la partie inférieure du foyer moustérien par le Loup, la Hyène, des Équidés, le Cerf et un peu de Renne, avec ossements de deux individus se rattachant à l'Homme de Néanderthal. A la partie supérieure du même foyer, on trouve le Renne, des Équidés, mais le Cerf est plus rare. A la Chèvre (com. de Bourdeilles, Dordogne), entre le Périgordien inférieur et supérieur s'intercalle un niveau aurignacien [72].

D. Peyrony propose de modifier l'interprétation des matériaux recueillis à Laugerie-Haute (Dordogne), côté Est, dans la couche directement sous-jacente au Solutréen, et de considérer ce niveau, non plus comme un Proto-Magdalénien, mais comme un Périgordien évolué. La comparaison des pièces de cet horizon avec celles d'El Mekta suggère une communauté de civilisation entre Périgordien et Capsien, représentant deux cultures semblables se développant dans des conditions climatiques différentes [73].

La stratigraphie de la grotte de Fontenioux, à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) [74], sur la rive gauche de la Gartempe, s'établit ainsi : 1, sables, éboulis calcaires; 2, couche inférieure, Périgordien, niveau de La Gravette; 3, couche de sables et éboulis; 4, rouge et rouge vif, Aurignacien supérieur, Aurignacien VI; 5, éboulis calcaires; 6, terre végétale; 7, éboulis de la voûte. La couche 2, Périgordien IV, caractérisée par des pointes et lames de La Gravette, et la couche 4, Aurignacien

(67) *Gallia*, X, 1952, p. 82-83.

(68) L. de Maulde et L. Méroc, *Premier congrès internat. d'Et. ligures, 1950*, p. 51-58.

(69) J. Cazedessus, *Rev. de Comminges*, LXV, 1952, p. 94-96.

(70) R. Robert, G. Malvesin-Fabre, L. Michaud, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 81-90.

(71) L. Coulonges, A. Lansac, J. Piveteau, H. V. Vallois, *Ann. de Paléontolog.*, 1952, p. 83-120.

(72) D. Jude et R. Arambourg, *Congrès préhist. de Fr. 1950*, p. 402-403.

(73) *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 567.

(74) Dr. L. Pradel, *ibid.*, p. 413-432.

supérieur avec pointe à base fendue unique et grattoirs carénés, montreraient que la superposition d'un niveau aurignacien, type La Gravette, marquerait la dissociation du Périgordien et de l'Aurignacien qui, en tant que civilisations distinctes, auraient évolué parallèlement. Mais on remarquera [75] que ce n'est pas la première fois qu'une culture aurignacienne typique est trouvée en superposition au Périgordien IV : toutefois l'horizon 2 ne peut être périgordien, se rapportant au groupe de Châtelperron; on se trouve alors en présence d'une stratigraphie redevenue classique.

Les fouilles reprises dans la station solutréenne du Roc de Sers (Charente) [76] ont sensiblement modifié l'aspect extérieur du sanctuaire. Il a été permis de rétablir avec précision les conditions de dislocation des gigantesques auvents ayant abrité le lieu de culte. L'enlèvement de leurs débris eut pour conséquence de dégager entièrement ce qu'on avait cru être une sépulture sous blocs et de constater qu'il n'y avait eu qu'un simple dépôt de squelettes sur le grand foyer solutréen, recouvrant une large partie de la terrasse du sanctuaire. Quant à celui-ci, il ne dessine pas un hémicycle, mais s'étend sur une longue plateforme, plus ou moins rectiligne, recouverte par le grand foyer, cachant de nouveaux bas-reliefs encore en place dans le banc rocheux : Bouquetin et bloc à figures composites, se complétant et se recoupant, Capridé ou Antilopé, tête et corps de Bison. La découverte de ces deux nouvelles sculptures à l'emplacement même qu'elles occupaient au Solutréen permet de dissiper les incertitudes que l'on pouvait avoir sur l'appartenance au sanctuaire de certains de ces reliefs, tous exécutés directement sur la paroi rocheuse. On peut alors mettre en doute une destruction volontaire des images. La ruine du lieu de culte est bien plutôt la conséquence du clivage du rocher qui se débite naturellement en bancs et en blocs plus ou moins réguliers. De même qu'à Angles-sur-l'Anglin (Vienne), le sanctuaire du Roc avait été établi sous un gigantesque abri, protégé par les avancées des voûtes des grottes qui les surplombent, dont les effondrements sont en rapports avec les phénomènes de gel semblables à ceux qui, postérieurement au Magdalénien II, produisirent les puissants éboulements ayant entraîné à Angles la chute de la voûte. Les ressemblances entre l'un et l'autre sanctuaire ne s'arrêtent pas à leurs dispositions générales, aux images d'un bestiaire qui ne diffère pas sensiblement, elles reparaissent jusque dans certains détails de l'exécution des figures. Si ces dernières recherches ne donnent pas encore la solution définitive des questions que pose l'histoire de l'occupation du site, on peut cependant considérer comme acquise la non contemporanéité des sculptures et du grand foyer solutréen qui recouvrait entièrement les deux nouveaux reliefs. On est aussi amené à rapporter à une époque postérieure à l'abandon du sanctuaire, les passages des chasseurs solutréens qui allumèrent sur la terrasse les feux de leurs cuisines, et à mettre en rapport avec cette époque les ateliers de taille de la terrasse. Postérieurement à cet établissement, le site reçut encore la visite de petits groupes de chasseurs, qui ont laissé quelques petits foyers, retrouvés au sommet de la couche recouverte par les éboulis des auvents, à un moment que l'on peut situer au début des temps magdaléniens.

Les Solutréens ont laissé dans la grotte

(75) R. Daniel, *ibid.*, p. 567.

(76) R. Lantier, *C. R. A. I.*, 1952, p. 303-307; — *Archivo español de arqueología*, XXV, 1952, n° 86, p. 321-335.

d'Isturitz (Basses-Pyrénées) [77] les traces d'un passage intermittent : peu de feuilles de laurier, mais un outillage osseux très soigné présentant des affinités avec une industrie proto-magdalénienne, voire magdalénienne ancienne. Les gravures et les sculptures sont alors en progrès : esquisse d'animaux gravés sur os (Cheval, Izard, Bison) ; sur plaquettes de grès (Cervidé), de calcaire (Loup), de schiste (Bison) ; Cheval en bas-relief sur grès. De même que leurs prédécesseurs à l'intérieur de la caverne, ils en furent chassés par une coulée d'argile. Avec les Magdaléniens, qui leurs succèdent, la grotte sera pour un temps tout entière occupée, mais la salle Saint-Martin sera rapidement désertée, les couches des Magdaléniens V et VI ne se rencontreront que dans la Grande Salle où les Gravettiens ont laissé, répandus à travers toute la couche, leurs foyers de sédentaires. Leur outillage, multiple et varié, est caractérisé par la pointe de La Gravette et le burin d'angle, associés à un ensemble aurignacien de lames, grattoirs et burins en silex, à une sagaie puissante à base aiguë, striée et parfois encochée.

Tout en présentant un caractère proprement aurignacien, cette industrie, très complexe, peut être reliée à trois niveaux du Périgordien, mais la civilisation de La Gravette se manifeste ici « dans un subit et total épanouissement », dans un entourage industriel composite. Il est impossible de rattacher cet ensemble à la phase de Laugerie-Basse, et on propose d'expliquer ces apports par des migrations se rattachant à la souche aurignacienne, comme l'indiquerait une parenté de technique entre les outillages lithiques de Châtelperron et de La Gravette.

(77) R. et S. DE SAINT-PÉRIER, *La grotte d'Isturitz III. Les Solutréens, les Aurignaciens et les Moustériens. Archives de l'Inst. de Paléontologie. Hum.*, mém. 25. Paris. 1952.

Les gravures sur plaquettes sont nombreuses bien qu'en général médiocres. Antérieurement à ces périodes, l'histoire de l'occupation peut être ainsi reconstituée dans la grotte, très anciennement creusée et qui a été longtemps le siège de cours d'eau souterrains. D'énormes éboulis ont dû contribuer à la rendre longtemps inhabitable jusqu'à une époque avancée du Moustérien. Ce sont alors des campements assez instables, tandis qu'à une quinzaine de kilomètres de là des Moustériens s'étaient longuement établis dans l'abri Olha. De telles conditions expliquent que les plus anciens occupants aient choisi de s'installer plutôt sur la terrasse extérieure que dans la grotte même. La persistance dans cette région d'une faune tempérée, Cerf, Renard, Ours, Rhinocéros tichorhinus, prouve que le climat ne s'opposait pas encore à une telle installation. L'outillage lithique (quartzite et ophite) compte peu de bonnes pièces. Il permet cependant de tenter certains rapprochements, d'une part avec le Moustérien typique inférieur du Moustier (B) et de la Ferrassie (C), d'autre part avec le Moustérien moyen du grand abri de Laussel, postérieur là au Moustérien typique, bien qu'à Isturitz il soit sous-jacent à un Moustérien typique bien net. Ces découvertes apportent de nouveaux témoignages de la complexité et de la diversité des aspects du Moustérien. De la présence de grands outils de quarzite et d'ophite, moins archaïques que ceux recueillis dans les Cantabres et à l'abri Olha, se rattachant plutôt à une industrie des éclats, on entrevoit un climat en voie de refroidissement et un paysage où les arbres deviennent plus rares. Enfin, on peut déduire de la ressemblance de quelques formes et de l'analogie du matériau, voire de la proximité des sites, une filiation avec le Languedocien, mais non un rapport d'âge, Isturitz étant de da-

te plus récente. L'arrivée d'un second ban de Moustériens coïncide avec le développement d'un climat plus rigoureux. La Grande Salle demeurant encore inhabitable, ils occupent la salle Saint-Martin et dressent au dehors leurs campements le long de la paroi ensoleillée. Leur industrie lithique diffère de la précédente : abandon du quartzite et de l'ophite pour le silex, prédominance de l'outillage sur l'armement, formes plus homogènes et plus classiques l'apparentant à Laussel, à La Chapelle-aux-Saints, à La Ferrassie, au Moustier, mais s'écartant toujours de La Quina. L'industrie osseuse est misérable. Peut-être chassés par de grands éboulements, ces Moustériens disparaissent, mais le faible horizon argileux stérile recouvrant leurs traces ne permet pas de conclure à un abandon de longue durée, explication confirmée par les contacts industriels entre ceux-ci et leurs successeurs aurignaciens et la présence d'un niveau intermédiaire, quelque peu apparenté à celui de Châtelperron, tout en présentant les premiers stades d'un Aurignacien typique. Il s'agit d'un faciès pyrénéen qui reparait dans le Comminges, rétablissant entre l'Aurignacien inférieur et l'Aurignacien typique « une liaison au moins partielle », et il semblerait alors que sur ces territoires, la rupture serait moins franche qu'en Périgord. A Isturitz la présence d'une pointe à base fendue dans le niveau sous-jacent à l'Aurignacien typique marque une parenté avec cet horizon. L'outillage de silex ne va pas à l'encontre de cette constatation. Châtelperron et Aurignacien auraient peut-être une origine commune, mais un développement différent et l'on propose de reconnaître l'existence de deux courants venus d'Asie, l'un s'installant sporadiquement à l'Ouest, l'autre, plus important, ayant choisi d'autres voies de pénétration et s'étendant sur une aire plus vaste et sur les territoires laissés à l'écart par le premier. Ces Aurignaciens auraient alors succédé directement aux Moustériens. On est ainsi conduit à reculer jusqu'à une époque assez proche du Moustérien, l'installation à l'Ouest des Aurignaciens. Isturitz serait la station où, à travers ces trois niveaux, on peut suivre le développement de cette culture. La première couche, malgré les apports nouveaux de l'industrie lithique, garde un caractère archaïque dans l'outillage osseux, encore peu abondant, et n'offre que des ébauches de gravures. Dans l'horizon qui suit, apparaissent les sagaies de formes diverses, dont certaines se rattachent au Périgordien II et III de la Dordogne. Il y aurait eu association, et non deux civilisations parallèles. Les effondrements vont chasser les hommes de la salle Saint-Martin, mais dans le même temps la Grande Salle est devenue habitable. Le plus ancien niveau, au-dessus du fond rocheux, s'il n'est pas contemporain du dernier Aurignacien, n'en est cependant pas très éloigné; l'outillage de silex ne diffère pas sensiblement; dans l'outillage osseux on relève l'association de formes nouvelles à d'autres plus anciennes, et les gravures d'animaux apparaissent. L'occupation est, malgré tout, intermittente, et cette phase de l'Aurignacien moyen, issu de l'Aurignacien typique, est scellée dans la grotte par une couche stérile.

La publication du magnifique propulseur au Cheval sautant avait déjà attiré l'attention sur les découvertes faites dans le Magdalénien de l'abri Montastruc, à Bruniquel (Tarn-et-Garonne), ouvert à l'Est, au pied de la falaise dominant l'Aveyron [78]. Un premier stade d'occupation est représenté par quelques traces du Magdalénien IV, dans un remplissage de sables fluviatiles, surmontés par un horizon du Magdalénien III riche en fau-

(78) B. BÉTIRAC, *L'Anthropol.*, 56, 1952, p. 213-231.

ne, Cheval et Renne, puis grand Bovidé, Cerf, Elaphe, Bouquetin, Renard, Lièvre, Marmotte, Lagopède, petit Coq de bruyère, Perdrix, Salmonidès. Un petit atelier, caractérisé par une enclume faite d'une grosse pierre plate, y avait été installé lors d'une période de climat froid et humide. Mais ce n'est qu'à la fin du Magdalénien V et au Magdalénien VI que l'abri devient un habitat continu, comme en témoignent les foyers riches en faunes, avec prédominance marquée du Renne et des Poissons, et un outillage, burins, lames, lamelles, grattoirs, sagaies en os à biseau simple, pointes biconiques, harpons, aiguilles. Pour la confection de leurs outils, ces Magdaléniens recueillent les bois de Renne tombés. L'art est largement représenté : figure humaine sur côte du Magdalénien III; propulseur au Cheval sautant, Chevreau sur os d'oiseau, tête et avant-train de Bouquetin sur calcaire du Magdalénien IV; esquisse de Ruminant sur pierre, tête de Saïga sur os, phallus du Magdalénien VI.

La rareté du Paléolithique supérieur dans le département du Cher met un accent particulier sur la découverte, au lieu-dit « Les Venesmes », à Saint-Amand-Montrond, d'une petite station, halte de chasse du Magdalénien moyen [79], ayant des affinités avec le matériel de l'abri Reverdit, à Sergeac (Dordogne). Dans une grotte déjà fouillée à Tarincourt (Haute-Marne), une cachette abri-un outillage du Magdalénien III — plutôt que du Magdalénien II —, scalènes, bâton percé en bois de Renne au premier stade de sa fabrication, autre à caractère phallique et à perforation oblique [80]. On relève dans le gisement des grottes de Jaurias, à Bisquetan (Gironde) [81], des récurrences moustériennes et aurignaciennes dans le Magdalénien final, fait qui n'est pas nouveau en pays girondin. La découverte dans le Magdalénien IV de La Souquette d'un microburin tardenoisien tend à prouver l'existence de cet instrument dans le Paléolithique supérieur, et qu'il n'est pas arrivé tout formé de l'Afrique du Nord [82].

Des précisions sont apportées sur la fabrication de la foëne à deux dents en bois de Renne, trouvée dans le Magdalénien de La Vache (Ariège), bifide, dyssymétrique, obtenue par découpage dans le cortex compact du merrain de la ramure et enlèvement osseux spongieux interne. Les deux pointes sont inégales, la plus grande sans prolongement de l'axe basal [83]. On nous retrace l'histoire d'un burin double du Magdalénien de Saint-Marcel [84] : exécuté sur les angles d'une lame cassée, dont on a pu raccorder les divers fragments. On sait la diversité des interprétations proposées pour expliquer le mode d'emploi des bâtons perforés du Paléolithique supérieur : rapprochement avec la « main à dresser » des fabricants de cannes à pêche pour rectifier les cannes, ce qui ramène vers les redresseurs de hampes de flèches ? De semblables instruments à perforation servant à la traction des bacs, une action analogue est possible, si on utilise les bâtons percés comme tendeurs de câbles de tentes [85].

(79) E. Hugoniot, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 283.

(80) R. Joffroy et abbé Mouton, *ibid.*, p. 73-77.

(81) R. Cousté et G. Malvesin-Fabre, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 254-260.

(82) C. Barrière, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 573-574.

(83) G. Malvesin-Fabre et R. Robert, *Rivista di Scienze preistoriche*, VII, 1952, p. 109-111.

(84) Dr. J. Allain, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 218-222.

(85) L. Méroc, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 461-463.

La collecte des matières premières pour la fabrication de l'armement et de l'outillage, en particulier des matières osseuses, introduit dans les méthodes de chasse des hommes du Paléolithique supérieur. Le chasseur a su détourner à son profit certains moments de la vie de l'animal. C'est ainsi que dans le Solutréen de Badegoule [86], tous les bois de Rennes recueillis l'ont été sur des sujets tués au moment du rut et à l'époque de la mise bas, pendant les mois de septembre, octobre, novembre, décembre et mai. Nombreux sont aussi les jeunes bois en voie de décalcification ramassés de janvier à mars. Ce dernier fait n'est pas sans laisser voir une association entre l'Homme et l'animal, se traduisant par la présence plus ou moins continue du troupeau non loin des campements. La même observation vaut pour les troupeaux de Bovidés. Ce chasseur était aussi un boucher adroit. L'examen d'un massacre de Bovidé [87] du Magdalénien de Saint-Marcel, fait connaître un procédé d'abattage par application d'un coup violemment porté sur le crâne de gauche à droite et de bas en haut, à l'emplacement très proche de celui où, dans les abattoirs, le tueur donne le coup de merlin.

Dans le sol de la grotte de Grésalo [88] s'inscrit le souvenir d'un petit drame animal : la poursuite par un Canidé, un Loup probablement, d'une femelle de Bouquetin et de son petit, fuyant à pleine course autour d'un bassin naturel et dont les empreintes ont été imprimées dans l'argile. Ce ne sont pas que des épisodes de la vie des animaux qui se soient ainsi inscrits dans ces cavernes, les Hommes y ont laissé souvent les traces de leurs passages. A Niaux [89], dans le diverticule Nord de la galerie principale, au delà du Bison mourant, des empreintes de pieds ne fixent pas seulement l'itinéraire suivi par des visiteurs, débouchant de la galerie principale dans le diverticule, longeant la paroi à une distance de deux ou trois mètres, puis parvenus à quelques mètres du fond et reconnaissant que la voie était sans issue, obliquant sur leur gauche et reprenant en sens inverse le trajet initial. Les empreintes sont antérieures au tracé du Bison, donc plus anciennes que lui et très antérieures au plein épanouissement de l'art magdalénien. Elles sont contemporaines des premières explorations de la caverne par les Paléoithiques. De ces documents on peut induire certaines précisions sur l'aspect physique de ces adolescents se faufilant, tronc et articulations pliés, dans les salles de la caverne : stature de $1^m,40$ à $1^m,60$; deuxième orteil plus long que le premier; cambrure du pied moins forte et moins régulière que chez les hommes actuels.

Résumant cinquante années de relevés dans les cavernes et d'études sur l'art rupestre naturaliste du Paléolithique supérieur, l'abbé Henri Breuil [90] a publié une véritable somme, embrassant les origines de l'art, la chronologie et l'évolution des techniques, les caractères particuliers de la faune ainsi figurée et les conclusions de caractère sociologique et religieux qu'on peut dégager de ces tableaux, peints ou gravés dans les grands

(86) Dr. A. Chénier, J. Bouchud, Y. Guillien, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 53-55.

(87) Dr. Allain ,*ibid.*, p. 26-29 ; — J. Harmand, *ibid.*, p. 198-200.

(88) L. Méroc, *Gallia*, X, 1952, p. 90-92.

(89) G. Malvesin-Fabre, L. R. Nouguier, R. Robert, *Bull. soc. préhist. Ariège*, VII, 1952, p. 37-48.

(90) H. Breuil, *Quatre cents siècles d'art pariétal. Les cavernes ornées de l'âge du Renne*. Réalisation Fernand Wendel. Montignac, 1952. Voir : R. Lantier, *Journal des Savants*, 1952, p. 12-29.

centres préhistoriques de l'Espagne, du bassin du Rhône, de la région pyrénéenne, du Lot, du Périgord et de la Gironde, de la Charente, du Poitou et de l'Yonne, de l'Italie. Le même sujet a été traité par H. Kühn [91] avec bien moins d'ampleur et une connaissance trop souvent indirecte des peintures et des gravures rupestres, ouvrage de simple divulgation. Sous les appellations redondantes d'*Homo estheticus* [92] et d'*Homo religiosus* [93], deux mémoires traitent, l'un des plus anciennes manifestations du sentiment esthétique chez l'Homme, la parure corporelle, les origines de l'art et sa répartition géographique dans le monde du Paléolithique supérieur; le second, qui embrasse les rapports de l'Homme paléolithique avec les morts et le monde invisible, n'apporte rien de nouveau à l'examen de ces problèmes et n'est pas toujours au courant des travaux publiés à ce sujet. Le passage du « masque » au « dieu » n'a pas été envisagé dans ces pages.

Les fouilleurs liront avec profit la petite note que donne D. Peyrony [94] sur ce que peut apporter un examen attentif de déblais de fouilles anciennes pour la recherche des œuvres de l'art pariétal et mobilier.

Les découvertes de peintures et de gravures rupestres ont été nombreuses. Sur les parois d'une nouvelle galerie débouchant dans une vaste salle au plafond surbaissé de la grotte d'Oullan, à Issirac (Gard), des peintures effacées ou cachées par les dépôts calcaires reproduisent un Mammouth, des tectiformes et des triangles; vers le cul-de-sac terminal on a cru relever des gravures de huttes [95]. A l'Aurignacien aussi appartiennent les peintures, tracées au doigt enduit d'ocre rouge, de la grotte Pascaline (c^ne^ de Saint-Montant, Ardèche), Mammouth, têtes de Chevaux et de Ruminants, tracés linéaires [96]. D'importants compléments sont apportés à la décoration pariétale de Niaux [97]. Dans les galeries profondes, les peintures magdaléniennes en noir sont limitées au « Salon Noir »; quelques autres, très médiocres, existent dans le couloir inondé prolongeant, au delà du « Lac Vert », le couloir latéral gauche de la galerie Cartailhac. Dans le « Salon Noir », de nouvelles figures plafonnantes de l'enfoncement entre le troisième et le quatrième grand panneau ont été relevées : deux petits Chevaux noirs et un Bison avec signe rouge. Sur le sable glaciaire compact du sol sont incisées deux Truites; vers le début de la frise peinte, un tracé de Poisson en fuseau. Toujours sur le sol, on rencontre un Cheval barbu recoupé par un Rhinocéros, l'arrière-train d'un Bison, un Cheval sans toupet, une tête de Bouquetin, un Cheval de petite taille et une énorme tête de Bison. A signaler encore un Bœuf primitif, le poitrail traversé par une grande sagaie à double barbelure, et un signe semblable à un poing fermé à six doigts, ou dérivé de l'énorme corne bossuée du Bouquetin. Enfin des panneaux avec ponctuations de couleur, un signe peint en forme de croix de Lorraine et des figures humaines schématiques. Au point de vue de l'histoire du sanctuaire on constate que rien ne témoigne d'une fréquentation intense de Niaux à l'époque de sa réalisation et du règne des idées qui l'ont enfanté.

(91) H. Kühn, *Die Felsbilder Europas*, Stuttgart, 1952.

(92) P. Wernert, *Rev. de synthèse*, LXXII, 1952, p. 75-108.

(93) P. Chalus, *ibid.*, p. 37-73.

(94) D. Peyrony, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 565-567.

(95) M. Louis, *Gallia*, X, 1952, p. 95-96.

(96) Du Même, *ibid.*, p. 100.

(97) H. Breuil, *Bull. soc. préhist. Ariège*, VII, 1952, p. 11-35; — *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 29-35.

Dans le même département de l'Ariège, les galeries du Portel [98], à Loubens, se superposant au ruisseau du même nom, sont décorées de peintures et de gravures représentant deux Chevaux polychrones et trois Bisons en noir. Les animaux le plus souvent figurés sont le Cheval, le Bison, puis le Cerf, un Renne, un Bouquetin, une Chouette, un Poisson. On a aussi relevé trois figures humaines, une main en rouge et des pointillés. Ces images qui relèvent des cycles aurignacien, périgordien et magdalénien, utilisent, en les aménageant, les accidents naturels du rocher.

L'une des plus importantes découvertes est celle des bas-reliefs de Pennes-du-Tarn (Tarn), dans la grotte de La Magdeleine [99], ouverte sur le flanc abrupt de la colline au-dessus de l'Aveyron : situés à six mètres de l'entrée, à droite un fort beau Cheval de style magdalénien du Cap-Blanc et d'Angles et du Solutréen du Roc, à gauche un Bison de profil et, un peu au-dessus, deux femmes nues, le buste replié, les jambes de celle de droite allongées, celles du personnage de gauche ployées et divergentes, le triangle génital fortement indiqué mais non fendu, les seins assez bien marqués, les formes élégantes et gracieuses. Le type féminin est le même que sur les bas-reliefs d'Angles et sur la statuette d'ivoire de la collection Vibraye. Ces nouveaux reliefs, localisés dans les parties éclairées des anciens habitats préhistoriques, étendent vers le Sud l'aire d'expansion des sanctuaires à ciel ouvert.

A Bruniquel, la grotte Meyrière supérieure était aussi un sanctuaire, dans lequel on a relevé deux Bisons peints, ou tout au moins deux Bovidés de profil, une femelle suivant le mâle, les cornes vues de face. Dans la partie sèche de la galerie, d'autres peintures en rouge sont délavées [100]. Des figures de Chevaux, de Bovidés, de Bisons, de Rennes, de Bouquetins, de Mammouths et de Lièvres, utilisant les accidents du rocher, sont gravés sur les parois de la grotte de Gabillon (c^ne^ de Souzac, Dordogne) [101]. Tout ce bestiaire est représenté en mouvement, avec une préoccupation caractéristique du détail, les encornures et les sabots reproduits en perspective tordue. Une image de femme apparaît en profil absolu, vêtue d'une sorte d'anorak avec capuchon tenant au vêtement, ne laissant libres que les jambes. L'œil, grand ouvert, est de profil, le nez long et haut, élargi à la racine et légèrement convexe. L'extrémité de l'avant-bras droit sort d'une fente latérale du manteau et se termine par une main très simplifiée (Magdalénien ancien). Au Combel de Pech-Merle, à Cabrerets (Lot) [102], de nouvelles galeries ont été découvertes, anciens repaires de fauves, puis occupées par l'Homme qui peint ou grave sur leurs parois des figures humaines masquées ou des animaux, Lion, Rhinocéros, Chevaux.

A l'art mobilier appartiennent les trois plaquettes découvertes dans un foyer noir périgordien de la grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées) : sur la face principale de la première, trois animaux à gauche, dont un Bison et un Carnassier; au verso, un animal et une figure humaine. La deuxième est illisible, et la troisième

(98) J. VÉZIAN, *Bull. soc. préhist. Ariège*, VII, 1952, p. 67-68.

(99) H. BREUIL, *C. R. A. I.*, 1952, p. 612-614; — R. VERGNES, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 622-624.

(100) A. JARLAN, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 501-502. 567-568.

(101) P. DAVID, J. GAUTHIER, M. HERVÉ, G. MALVESIN-FABRE, *C. R. A. I.*, 1952, p. 116-118.

(102) A. LEMOZI, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 320-326.

porte l'image d'un Taureau [103]. Par analogie, les figures des parois de la grotte doivent donc être rapportées au Périgordien. De semblables plaquettes ont été recueillies dans les Pyrénées, la Dordogne, la Corrèze, les Charente, l'Yonne, l'Ain, la Grande-Bretagne, l'Espagne Cantabrique, l'Italie et la Sibérie orientale. Ce groupe de gravures semble plus primitif que certaines œuvres d'art, tel le galet de La Colombière (Ain), qui a été l'objet de nouvelles publications [104] et porte au recto les figures d'un Cheval, d'un Bouquetin, d'un Renne, d'un Bison acéphale, d'un arrière-train de Cervidé, de deux Carnivores, d'un Ours, inachevés; au verso, celles d'un Cheval, de deux têtes inachevées de deux Rhinocéros laineux, d'un autre incomplet, et l'esquisse d'un Renne. Ces gravures nettement tracées sont pleines de réalisme et de vie, ce qui ne permet guère d'y voir un « carnet de croquis ». La pièce relève d'un cycle artistique en marche vers le Solutréen. Il existe, en effet, dans la région franco-cantabrique, un développement artistique déjà riche en documents du Magdalénien ancien qui devait alors se manifester pendant les dernières étapes du Solutréen. Les plaquettes de grès fin de la grotte de Bédeilhac (Ariège) portent de nombreuses figures humaines [105], homme sans bras, assis à gauche, en profil absolu; têtes d'homme grotesques et animales; Serpent quittant un trou de roche et, ronde-bosse, tête de Cheval rappelant celles d'Isturitz.

La cachette d'un sculpteur du Magdalénien IV contenant une série de dix-huit contours découpés, taillés dans des os hyoïdes et représentant des têtes de Bouquetins, la dix-neuvième étant une tête de Bison, était abritée dans une chatière de la grotte supérieure de La Bastide (Hautes-Pyrénées). Ces figurines, exécutées en série, formaient vraisemblablement un collier, dont la tête de Bison constituait le motif central, les œillets de suspension étant disposés autrement que sur les autres éléments [106]. Un fragment de diaphyse de la grotte de La Vache (Ariège) porte finement gravée l'image d'un harpon à une seule rangée de barbelures [107] et, sur une lame fusiforme en os, gravée sur les deux faces, on relève [108] : sur l'une, une tête de Bison tirant la langue, deux rangées de motifs stylisés, flèches empennées, chevrons couchés, oreilles ou yeux, ligne ondée; sur l'autre, une tête de Ruminant sans cornes, Biche et serpentiforme, tête de Cervidé et stylisations. En réponse à l'observation présentée par L. Zotz [109], l'abbé H. Breuil [110] ne voit aucune raison de considérer comme bisexuée la ronde-bosse du Mas d'Azil figurant une anguille.

Le passage du Paléolithique au Mésolithique dans le Sud-Est européen (III) s'amorce dès le Magdalénien VI dans les gisements de la Dordogne. A ce niveau l'Azilien lui est en général superposé

(103) H. Breuil, *Gravures sur schiste périgordiennes de la caverne de Gargas*. Brochure publiée par la Société rogale belge d'Anthropologie et de Préhistoire en l'honneur du Professeur Hamal-Nandrin à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son cours d'archéologie préhistorique de l'Université de Liège, p. 42-50.

(104) H. L. Movius, *B. S. P. F.*, XLX, 1952, p. 57-59; *Ampurias*, XIV, 1952, p. 7-26.

(107) Cl. Octobon, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 522-525.

(106) G. Simmonnet, *ibid.*, p. 564-568.

(107) R. Robert et H. Kühn, *Rivista di Scienze preistoriche*, VII, 1952, p. 235-238.

(108) G. Malvesin-Fabre et R. Nougier, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 451-453.

(109) *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 330-340.

(110) H. Breuil, *ibid.*, p 25.

(111) D. Peyrony, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 536-541.

sans la moindre trace stérile entre eux dans le Périgord, précisant le contact direct entre les deux civilisations, les Aziliens ayant occupé les abris aussitôt leur abandon par les Magdaléniens. Entre Garonne et Pyrénées, l'évolution offre des aspects différents suivant les gisements. De l'examen des outillages il apparaît que les lames à troncature simple ou double n'appartiennent pas au même milieu géologique à La Madeleine et à Romanelli (Italie) où, dans cette station, elles correspondent à l'étage VI de La Madeleine. Ce seraient les Romanelli, qui, pénétrant en France, auraient introduit, entre Rhône et Alpes, dans le Gard, l'Ardèche, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire, les lamelles courbes qui devaient être les barbelures de harpons à hampes de bois.

En Provence, un très riche petit foyer azilien fouillé sous un abri à Cassis (Bouches-du-Rhône)[112] a donné des lamelles à dos, de nombreux grattoirs d'angles et quelques nucléi. Cette industrie très homogène apporte un document nouveau à l'histoire de la fin du Paléolithique dans la région. L'abri effondré de Ponteau (Bouches-du-Rhône)[113] a fourni une industrie à grattoirs multiples de type sauveterrien, à burins d'angle, à lames à troncature concave ou rectangulaire, à microburins et microlithes géométriques, apparentée au Paléolithique de Sicile et contemporaine de l'Azilien. C'est aussi du Sauveterrien que se rapproche le matériel de l'escargotière de Ventabren (Bouches-du-Rhône)[114]. L'abri de Chateauneuf-les-Martigues (Bouches-du-R.), occupé sans interruption depuis le Mésolithique jusqu'à l'âge du Fer, abritait dans ses couches profondes quatre horizons du Tardenoisien, type de Muge et de Téviec sans poterie[115].

Dans l'Est, la station tardenoisienne des Charmes, à Sermoyer (Ain), sur les bords de la Seille[116], présente des ressemblances avec les stations de l'Ile-de-France .C'est le premier gisement de cette culture trouvé sur ce territoire.

Le Dr A. Cheynier[117] propose d'appeler « lamelles à cran » les pièces du Capsien, du Périgordien III et IV et du Solutréen supérieur présentant les unes le cran distal soit à droite, soit à gauche, les autres le cran proximal du côté du bulbe. Ces petits canifs présentent une partie retouchée pour appuyer les doigts, ou en vue de l'insertion dans la rainure d'un manche.

### III. — Néolithique et Age du Bronze

Dans la région de Bâle (Suisse), à l'intérieur des dépôts glaciaires, E. Zeuner a reconnu la présence de phases d'altération, dont les dernières seraient parallèles à la fin du climat atlantique et à l'aurore du subboréal (fin du Néolithique, âges du Bronze et du Fer). On pourrait alors tenter d'en tirer quelques conclusions précisant les conditions climatiques dans lesquelles se développèrent les ci-

(112) M. Escalon de Fonton, *Cahiers de préhist. et d'archéol... Inst. Et. litgures*, I, 1952, p. 90; — *Rev. archéol.*, 1952, 2, p 74; — *Bull. Muséum Hist. Nat. Marseille*, XI, 1951, p. 157-163; — S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 109.

(113) M. Escalon de Fonton, *Cahiers de préhist. et d'archéol. Inst. Et. ligures*, I, 1952, p. 90; — *Rev. archéol.*, 1952, 2, p. 74; — S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 109.

(114) M. Escalon de Fonton, *Rev. archéol.*, 1952, 2, p. 74.

(115) M. Escalon de Fonton, *Cahiers de préhist...*, p. 90; — S. Gagnières, *Gallia*, X, 1952. p. 103.

(116) E. Guillard, *Mém. soc. d'hist. et d'archéol. Chalon-sur-Saône*, XXXIII, I, 1952, p. 64-72.

(117) Dr. A. Cheynier, *B. S. P. F.*, XLIX, p. 557-558.

vilisations précédant immédiatement le Néolithique [1] : développement, dans ses horizons supérieurs, du Sauveterrien parallèlement à une phase chaude et sèche, alors que le faciès ancien à lames denticulées serait synchronique de la dernière phase postglaciaire. La couche séparant ce niveau du Néolithique classique serait boréale et notre niveau rubéfié préboréal (fin glaciaire).

Les résultats des analyses polliniques [2] effectuées dans les tourbes de France de 1945 à 1950, ont fait connaître les grands traits de l'histoire flandrienne déjà relevée en de nombreuses régions, précisé l'évolution du paysage forestier dans le Massif Central et les Vosges, défini deux domaines paléosylvestres postglaciaires dans les Alpes, établi dans les zones paléosylvatiques des plaines un parallélisme assez frappant entre le Sud-Est de l'Angleterre et le Nord-Ouest de la France. L'absence de pollens de sapin en Normandie contredit la théorie de l'indigénat en France de cet arbre.

L'histoire de l'Europe préhistorique, depuis le Néolithique jusqu'aux âges des Métaux a été envisagée en essayant de déterminer les grandes phases de civilisation dans leurs rapports avec l'économie des sociétés [3] : cueillette, navigation; agriculture, pratiques agraires; habitations et agglomérations; travail de la pierre, du bronze, du fer et autres activités industrielles; commerce; voyages et transports.

Au Néolithique, l'unité de civilisation du groupe occidental, France, Grande-Bretagne, Hollande et Allemagne, a peut-être de lointaines origines dans le Magdalénien tardif [4].

Des exposés d'ensemble traitent de l'état des recherches relatives au Néolithique, aux âges du Bronze et du Fer et aux conclusions qu'on peut en retirer pour les diverses régions de notre pays. Le Bassin Parisien est le domaine du Campignien classique [5]. Déjà à Montières (Somme) la vie des groupes offre tous les caractères d'une occupation agricole et pastorale. Dans leur expansion ces populations, qui ont emprunté les grandes vallées et les couloirs naturels, se sont arrêtées où s'arrêtent les limons. Ce sont aussi les sédentaires, comme le prouve la présence dans leurs mobiliers de meules, de tranchets-faucilles et de poteries. C'est un site campignien, Trivaux, qui a livré un fragment de côte évidée et armée d'une rangée de sept petits éclats de silex de la craie non retouchés, le plus ancien instrument de ce genre retrouvé en Europe occidentale. Si la forêt apparait comme un obstacle, elle attire également par ses ressources; aussi trouve-t-on, vers le v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> millénaire, les Campigniens installés à ses lisières pour bénéficier, à la fois, de terrains agricoles découverts et du matériau forestier, le bois. En défendant ses récoltes, l'homme contribue à fixer cette lisière. L'examen de la carte de répartition du Campignien précise l'association champ-forêt et le caractère de la pénétration, dont les genres de vie sont fonction du support géographique. Le mobilier, recueilli par A. Laville dans le premier village de Meudon (Seine-et-Oise) [6], avec ses associa-

(1) J. Baudet, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 165-167.

(2) M. Van Campo, *L'Anthropol.*, 56, 1952, p. 181-188.

(3) J. G. D. Clark, *Préhistoric Europe. The economic basis.* Londres, 1952.

(4) H. Brandt, *Bonn. Jahrb.*, 150, 1950, p. 5-6.

(5) L. R. Nougier, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 465-514.

(6) Dr. A. Cheynier, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 131-145.

tions de grattoirs, de flèches coupantes, de céramiques, l'abondance des tranchets, deux haches taillées et un seul pic, reflète les tendances d'une première occupation de gens attirés par la forêt et les sources, éleveurs de porcs et aussi bûcherons. Il semble que dans la région de la Seine Maritime le peuplement campignien se soit effectué par la vallée du fleuve, le long du rebord des plateaux, pour gagner la Manche et le littoral cauchois; entre Loire et Seine, le semis campignien est axé sur l'artère maîtresse du Loing. En somme, ces populations n'ont pas tenu l'ensemble des territoires occidentaux, mais seulement les façades océaniques et septentrionale. Une reconstitution de la structure agraire serait osée : il semble cependant que l'économie de ces groupes, organisés en villages, ait été assez complexe. Du v^e^ au début du III^e^ millénaire se développe le Campignien classique, sans polissage, qui, au milieu de ce millénaire, va entrer en contact avec les Néolithiques méditerranéens, développant alors une civilisation néolithique à faciès campignien. Dans le Bassin Parisien le Campignien exerce encore son influence à l'Enéolithique (faciès d'habitat), parallèlement au grand ensemble de Seine-Oise-Marne qui lui est apparenté par son industrie, alors que par sa poterie il se rattache au groupe de Horgen. L'action campignienne, conjointement à celles du Lacustre et de l'Omalien, s'exerce en pays mosellan, où un nouveau jalon lacustre est introduit par la découverte, sur la rive gauche de la Moselle, de la station de Durmeter, qui a donné des fragments de haches polies, une grande lame de silex gris, des pointes de flèches à pédoncules et barbelures [7]. Le catalogue des instruments néolithiques de pierre a été dressé pour l'Alsace [8]. A peu près désertés au Néolithique, les territoires bourguignons formant le département de la Côte d'Or [9] reçoivent un peuplement tardenoisien sur les plateaux, le long de la Saône et dans les vallées. Vers la fin du Néolithique, le pays forme un nœud de communications où les agriculteurs circulant en Europe se rencontrent, s'installant dans les vallées, établissant des refuges sur les hauteurs. Leur action a été de longue durée et s'exerce encore, par leur outillage, au début de l'âge du Bronze. La période la plus florissante de cette occupation se place au début de l'âge des Métaux et lors du développement de la civilisation mégalithique. Les conditions ne sont pas très différentes dans le Centre de la France : le Rouergue [10] n'a été peuplé qu'à la fin du Néolithique, mais l'emprise humaine parait avoir été rapide et totale et, aux âges du Fer, l'exploitation des gisements métallifères accroîtra la densité du peuplement. L'altitude n'a pas rebuté les hommes, mais l'emprise totale et rapide sur les Causses fut également tardive; à la fin du Néolithique, les agriculteurs et les pasteurs ont contribué à donner au pays son aspect désolé actuel. L'inventaire des stations, des mégalithes et des tumulus du Causse Méjan oriental [11] témoigne de la pauvreté de la population, malgré la variété des mobiliers funéraires, qui s'explique par les rapports entre ces groupes et les pasteurs méditerranéens montant sur les Causses en période de transhumance, et aussi par le

(7) A. BELLARD, *Essai de synthèse de préhistoire lorraine des temps néolithiques*. Metz, 1950; — *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 222.

(8) C. SAUER, *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace*, n° 132, 1952, p. 29-37.

(9) J. JOLY, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 386-393.

(10) A. CABROL, *Bull. soc. préhist. Ariège*, VII, 1952, p. 69-71.

(11) C. HUGHES, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 358-385.

commerce du sel. Une indépendance plus grande se manifestera lorsque ces montagnards s'affranchiront de la tutelle des forgerons étrangers. Les contacts entre les civilisations du Néolithique sont, en effet, constants et les Pyrénéens ont été en rapports avec les Palafitteurs [12]. Un bon exemple est donné par la présence dans la petite grotte de Niaux (Ariège), d'un petit vase polypode à quatre mamelons de type lacustre, forme céramique représentée dans au moins dix gisements pyrénéens et qu'on rencontre aussi dans les palafittes françaises et suisses, au Portugal, en Bohème-Moravie, en Bulgarie, dans les Balkans et en Asie-Mineure (Hissarlik-II). Elle pénètre encore dans l'aire de répartition du caliciforme (Péninsule Ibérique, Sardaigne, Bohême-Moravie). A la limite du bassin de la Garonne [13], les populations mènent une existence sédentaire dans les stations synchroniques des gisements tardifs des grottes pyrénéennes (couches I et II de Bédeilhac, Enéolithique et Bronze final). On a cru pouvoir attribuer à la pêche un rôle important dans l'économie de ces groupes [14], en faisant état de la découverte de nombreux poids de filets dans les vallées de la basse et moyenne Gironde, du Lot, de la Dordogne et de la Vézère. Mais on peut se demander si ces objets ne pourraient pas être aussi bien interprétés comme des poids de tisserands à double encoche, ou des pierres de jet utilisées par une fronde à double lancer pliée en deux [15].

Dans cette histoire du Sud-Ouest, l'Aquitaine [16] montre une réelle originalité et garde pendant toute la période préhistorique une grande unité de civilisation; ses limites ont peu varié et deux populations, agricole et pastorale, y sont installées dès le Néolithique. Si des influences extérieures se sont exercées sur elle, elle parait être restée à l'écart des grands mouvements de peuples et le fond demeure relativement stable. Cette diversité se traduit dans l'archéologie : civilisation agricole des stations sur les bonnes terres du plateau de Chalosse, de l'Armagnac, du Condomois, autour des étangs d'eau douce bordant le littoral atlantique et sur quelques points élevés de la plaine des Landes où aboutissent les grandes voies du commerce, elles ont reçu des modes, des techniques et des objets nouveaux, originaires en particulier du domaine des palafittes, et aussi de l'Espagne, mais avec ce pays les relations furent moins suivies qu'au Paléolithique et au Mésolithique, alors que l'Aquitaine formait avec la Péninsule Ibérique une unité culturelle. Dans les landes tourbeuses, domaine du mouton, règne la civilisation pastorale des constructeurs de mégalithes, dont les monuments forment un tout homogène. Le Bigorre, avec le Plateau de Ger, en est le centre. Ses limites s'arrêtent à l'Est du Salat, contournent la plaine de la Garonne et vont rejoindre le Périgord, en suivant les calcaires des Causses, l'Agenais semblant ne représenter qu'une région intermédiaire. Cette culture mégalithique se sépare nettement, par le manque d'objets typiques (perles à ailettes et pointes de flèches), de celle

(12) L. R. Nougier, *Annales Fac. Lettr. Toulouse*, I, 2, 1952, p. 151-181; — *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 158-162.

(13) Du Même, *ibid.*, p. 615; — P. Darras, *ibid.*, p. 613-615.

(14) L. R. Nougier, *ibid.*, p. 91-94.

(15) Coutier, *ibid.*, p. 95.

(16) Gabrielle Fabre, *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine, suivies du répertoire des découvertes protohistoriques faites dans les départements des Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne.* Paris, Picard, 1952.

des mégalitheurs du Sud-Est de la France, de la Catalogne et du groupe basque espagnol, tout en conservant, comme ces dernières, des analogies avec le Portugal (Alcalar) et l'Almérie (Los Millares). Des rapports se sont aussi instaurés avec la Péninsule Ibérique et l'Irlande, témoins de relations commerciales. Bien moins nombreuses sont les grottes ayant donné des mobiliers énéolithiques, dont les plus importantes se rencontrent sur le front pyrénéen à la lisière de la montagne et de la plaine, dans les environs de Luchon et de la Chalosse. Leur civilisation participe de celles des stations et des mégalithes. La voie de pénétration est à rechercher vers le Val d'Aran et la Haute-Garonne, cependant sans dépasser, elle non plus, la vallée du Salat. Les données linguistiques viennent à l'appui des interprétations proposées par Gabrielle Fabre : civilisation autochtone des pasteurs mégalitheurs, qui a connu une certaine extension en Gironde et en Chalosse; civilisation des stations sur un vieux fonds autochtone paléo et mésolithique apparenté aux cultures de l'Espagne septentrionale, mais plus largement ouverte aux apports étrangers : lacustre, Seine-Oise-Marne.

Un autre groupe pastoral important règne sur les garrigues du Languedoc et de la Provence, celui des « Pasteurs des Plateaux » [17]. De récentes recherches dans les gisements de cette culture, aux Matelles, à Saint-Gély-du-Pesch (stations de Galabert, des Barraques de Valène, du Suquet, du Bois Martin, de la Tour de Roucaygrol, fond de cabane et dolmen de la Croix de Valène, faille sépulcrale de la Combe de Ratoul, Hérault) précisent la physionomie très particulière de ce nouvel ensemble culturel, caractéristique d'un genre de vie sur les plateaux calcaires prépyrénéens et dans les garrigues méridionales, dont les porteurs tirent leurs principales ressources de l'élevage de troupeaux mixtes, ovins-bovins, avec prédominance des premiers. La chasse apporte un appoint important (Cerf, Sanglier, Lièvre et Lapin). Comme dans le domaine des palafitteurs, le Renard a pu être recherché, autant pour sa chair que pour l'utilisation de ses dents comme objets de parure. Parmi les végétaux on relève des grains de blé, des glands, des fèves, des pépins de poires, accompagnés du matériel classique de mouture. Trois éléments originaux apparaissent dans la civilisation matérielle de ces pasteurs des plateaux : industrie figée du silex à technique campignienne, dont une évolution ne se manifeste que par l'apparition de poignards imitant les prototypes de métal; — poteries à grands récipients ornés de cordons à impressions digitales, de pastillages, et vases décorés de chevrons incisés propres à cette culture, tantôt simples, tantôt groupés et donnant naissance à des motifs géométriques, qui reparaissent dans le domaine des grottes ou ils remplacent les ornementations de Chassey et de Horgen; enfin, les dolmens. Aucun de ces éléments ne peut se rapporter au Néolithique et, dans l'état de nos connaissances, les séquences suivantes peuvent être proposées : Enéolithique : poterie à chevrons simples et dolmen à couloir; Bronze I : poterie à chevrons multiples et de Horgen; dolmen simple; Bronze moyen : poterie de Polada et de Ferrières; ciste de pierres sèches. Des indications précieuses pour la chronologie du groupe sont apportées par la découverte du grand four crématoire du Suquet-Coucolières, sur ce même terri-

(17) P. Pannoux et J. Arnal, *Atti del 1° congresso internaz., prehist. e protohist. mediter., Firenze-Napoli-Roma*, 1950, p. 157-178; — M. Louis, *Etudes roussillonn.*, III, 1952, p. 137-152.

toire des Matelles [18], installé dans un aven creusé verticalement à la base de la falaise calcaire dominant le ravin de Coucolières et où quatre niveaux archéologiques ont pu être précisés : (de bas en haut) 1, Chasséen à poteries à flûtes de Pan; 2, ossements humains percés de pointes de flèches en feuilles de saule crénelées, de type aveyronnais; 3, évolution marquée de la civilisation et apparition du Bronze; 4, niveau du Bronze I, avec pointes de flèches à pédoncule et à ailettes. On serait tenté de conclure de la présence de ces blessures à des changements ethniques de caractère brutal. Mais d'autres éléments, apportés : par les fouilles du cimetière du Bouisset, sur le Causse de l'Hortus (com. de Ferrières-les-Verreries. Hérault) [19], complexe de sépultures, murs, couloirs, caissons en pierres sèches, et adossée à l'une de ces cistes une stèle à tête de chouette, aux pieds de laquelle gisait une seconde stèle à tatouages faciaux, rappelant les décors aveyronnais; par les sépultures mégalithiques du Serre de « Veio-Morto » (com. de Saint-Etienne-Vallée-Française, Lozère) [20], non loin des limites des départements du Gard et de la Lozère, sur les terrains schisteux des Cévennes que l'on croyait inhabités, fournissent une autre explication : les pasteurs de la garrigue, en quête de pâturages d'été, auraient transhumé avec leurs troupeaux dans les Cévennes et seraient entrés en contact avec les occupants du Massif Central. Qu'il y ait eu conflits pour les pâturages, le fait n'est pas à exclure. A mesure que se précise l'exploration de la garrigue, aux environs de Montpellier, dans la vallée de la Mosson, autour du Crès, des Matelles et de Saint-Genis-du-Fesc, à Montferrier-sur-Lez (Hérault) [21], on constate la richesse et la densité du peuplement de ces territoires languedociens.

En Provence, les découvertes archéologiques (amas de cuisine) permettent de mieux situer dans le temps les phénomènes d'érosion et de colmatage de l'éboulis littoral pré-flandrien [22].

Les sépultures préhistoriques de la grotte de Terrevaine, près de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) [23], ont, pour la première fois dans cette région, procuré un ensemble de squelettes humains bien datés par le contexte énéolithique qui les accompagne. Creusée à la base du calcaire augoumien et à la limite des poudingues du Bec de l'Aigle, elle contient un remplissage de cinq couches archéologiques : la plus récente, un cailloutis, est très pauvre en vestiges, les deux autres, l'une énéolithique, l'autre énéolithique inférieur (ou peut-être même néolithique final), possédaient des foyers à incinération et une cachette réductionnelle abritant des crânes orientés à l'Est. Les brachycéphales d'origine alpine sont absents dans le deuxième niveau, lieu de sépulture à l'Énéolithique. Le type moyen représente un brachycéphale et des dolichocéphales à majorité leptorhinienne, correspondant à peu près à la petite race de tradition paléolithique, reconnue à L'Aubrive (Ariège) par le Dr. H. V. Vallois qui la considère comme la souche de la race méditerranéenne. Dans l'horizon du début de l'Énéolithique, on recueillit des éléments assez hétérogènes, un brachycé-

(18) M. Louis, *Gallia*, X, 1952, p. 98.

(19) Du Même, *ibid.*, p. 97-98; — *Rivista di stud. liguri*, XVIII, 1952, p. 5-18.

(20) M. Louis et M. Lapierre, *Atti del 1° congresso prehist. e protohist.*, p. 201-210.

(21) Du Même, *Gallia*, X, 1952, p. 97; — L. Audibert, *Cahiers de préhist. et d'archéol. Inst. Et. lig.*, I, 1952, p. 62-66.

(22) J.-J. Blanc, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 201-202.

(23) R. P. Charles, *Cahiers de préhist. et d'archéol. Inst. Et. lig.*, I, 1952, p. 29-61.

phale, un sous-brachycéphale et des dolichocéphales. Les deux couches montrent des affinités raciales, mais on ne peut donner aucune explication sur les causes du remplacement d'une population par l'autre et les indications apportées par le cimetière énéolithique de Terrevaine, valables pour un groupe humain nettement localisé, ne sauraient être étendues à une plus vaste région, encore moins à toute la Haute Provence, où les mêmes affinités anthropologiques avec la couche III de Terrevaine reparaissent avec le matériel osseux de la grotte sépulcrale de Reillanne (Basses-Alpes) [24] : sous dolicocéphales d'influence méditerranéenne, mésocéphales et sous-brachycéphales. Les industries du Néolithique supérieur et de l'Énéolithique ne sont pas moins hétérogènes. L'occupation du site est synchronique des couches II et III de la Baume Sourne. Des cabanes à encorbellement ont été relevées aux environs de Forcalquier et de Ganagobie (Basses-Alpes) [25], et des sépultures de brachycéphales alpins, avec mobiliers contenant des poteries du type Cortaillod-Lagozza, dans le gouffre du ravin de la Faye, à La Palude (Basses-Alpes) [26], précisent, comme à Terrevaine, l'importance du peuplement alpin sur ces territoires au début de l'Énéolithique.

Le grand abri de Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône) a donné une stratigraphie unique encore pour les temps postpaléolithiques [27]. Vingt couches permettent d'y suivre, sans lacunes, l'évolution sur place d'un groupe indigène, du Tardenoisien ancien au début de l'âge du Fer : au-dessus de quatre niveaux inférieurs tardenoisiens, s'étendent des horizons néolithiques inférieurs à céramique de type cardial; d'abord sans mélange, cette civilisation subit l'influence chasséenne, puis celle du lacustre Lagozza-Cortaillod ou Néolithique supérieur. Pendant l'Énéolithique et l'âge du Bronze, la céramique cardiale disparaît pour faire place à une poterie almérienne à décor de sillons au Bronze final. En surface apparaissent des tessons du début de l'âge du Fer, provenant de stations de hauteur dominant l'abri. Non moins riches sont les foyers et les sépultures du Néolithique supérieur, de l'Énéolithique et du Bronze, de la grotte de l'Adaouste (Bouches-du-Rhône) [28]. Le niveau à poteries Lagozza-Cortaillod a presque entièrement été détruit.

Les industries et les céramiques du Néolithique final de la Basse Provence se rencontrent très fréquemment dans le remplissage des stations et grottes du Vaucluse : Les Fabré [29], Le Boulon, Robion, ont donné des poteries du type Lagozza, qui reparaît dans la grotte d'Unang [30], avec un niveau à céramique cardiale et une tombe en fosse. Le rite du décharnement présépulcral semble avoir été pratiqué dans la sépulture énéolithique de la grotte des Dents, à Vénasque [31], abritant deux squelettes mêlés, un adulte et un jeune homme, associés à des dents de lait et à la dentition de neuf individus. Dans la grotte de La Masque (c^ne^ d'Entrechaux), sur la rive droite de l'Ouvèze [32], occupée depuis le Néolithique jusqu'aux

(24) Du Même, *ibid.*, p. 100-111.

(25) G. Mée, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 200-201.

(26) R. P. Charles, *ibid.*, p. 222-230.

(27) M. Escalon de Fonton, *Cahiers de préhist. et d'archéol. Inst. Et. lig.*, I, 1952, p. 90; — *Rev. archéol.*, 1952, 2, p. 74; — S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 103.

(28) M. Escalon de Fonton, *Cahiers de préhist. et d'archéol. Inst. Et. lig.*, I, 1952, p. 97-90; — *Rev. archéol.*, 1952, 2, p. 74; — S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 103.

(29) S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 101.

(30) M. Paquard, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 226-229.

(31) Du Même, *ibid.*, p. 5610.

(32) S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 101-102.

temps historiques, des blocs de mollasse burdigalienne sont gravés de signes et de figures, sillon en forme de D, tectiforme, trait profond.

Le dualisme des civilisations, agricole de la plaine, pastorale des plateaux, se manifeste dans les mobiliers de la station des Aubes, en Vaucluse [33].

Une très importante découverte a été faite dans le département du Gard, lorsqu'au cours de l'automne de 1951, un garde-forestier découvrait, à 900 mètres à l'Est de Trèves [34], l'entrée d'une grotte, creusée à la base du calcaire bajocien du causse, entre le Trévezel et le Causse Noir. Ouverte au N.-N.-O., on pénètre d'abord dans une petite salle à deux diverticules, menant à un couloir bas, débouchant sur un lac, large de 30 à 40 mètres, puis la galerie se poursuit. Le grand intérêt est que, cette fois, on se trouve en présence d'une immense sépulture collective : plusieurs centaines de cadavres avaient été déposés sur un espace de 200 mètres au delà du lac, côte à côte, d'abord le long des parois, puis à cent mètres de l'entrée où ils couvrent tout le sol. Dans la première salle, on recueillit des tessons de grands vases à bourrelet près de la lèvre, une coupe apode, des décors en triangles chasséens. De très nombreux ossements d'Ours ont été aussi ramassés. Il est profondément regrettable que la stupidité d'indésirables visiteurs, ayant pénétré dans la grotte peu après la découverte, les ait incité à piétiner les squelettes, à creuser des trous de sondages, et même à voler des crânes. Des dispositions ont été prises pour éviter de pareils incidents, mais il est désespérant de reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire dans notre pays, pour tenter de donner un semblant d'éducation à ces détestables amateurs d'archéologie.

Dans le même département, la grotte sépulcrale de Berniquant, commune de Sorrèze, sur la montagne dominant la petite ville au Sud, a donné un crâne à trépanation circulaire à la jonction des sutures frontopariétales et sagittales. Bien qu'aucun mobilier ne permette de dater ces restes, on est amené à rapporter au Néo- et à l'Énéolithique cette sépulture trouvée dans une couche d'argile fossilifère, sous-jacente à un niveau de terre noire, contemporaine de l'oppidum de l'âge de Fer qui occupa le sommet de la montagne de Berniquant [35].

Dans le bassin de la Gironde [36], des stations de surface néolithiques, avec outillages de silex, ont été relevées au Verdier, au Payre, à La Cabrette, occupée jusqu'à l'âge du Bronze. Au lieu-dit « La Marmagne », à Saint-Martin-des-Champs (Indre), on recueillit un outillage de tradition campignienne [37]. Si l'on s'en rapporte aux renseignements de l'ossuaire de la grotte du Vigneau, les occupants de la Touraine, au Néolithique moyen, présentent un mélange de dolichocéphales, de brachycéphales et de mésocéphales. A l'Enéolithique et pendant l'âge du Bronze, on constate la généralisation d'un peuplement de brachycéphales [38]. Un gisement néolithique moyen et supérieur existe en surface à Montargis (Loiret) [39].

(33) M. Allègre, *La station préhistorique des Aubes, com. de Blanzac, départ. du Vaucluse*. Préface de S. Gagnière. Avignon, S. d.

(34) L. Balsan, *Revue du Rouergue*, VI, 1952, p. 186-193; — *Prise de vue*, 10 avril 1952.

(35) L. Méroc, *Gallia*, X, 1952, p. 89-90.

(36) B. Bétirac, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 255-262.

(37) J. Beaulieux et O. Charbonnier, *Congrès préhist. Fr., 1950*, p. 141-151.

(38) Cordier, *Bull. trim. soc. archéol. Touraine*, XXXI, 1952, p. 38-39.

(39) M. Corbasson, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 271-274.

Une confirmation de l'importance de l'apport campignien en Dordogne, dans la région de Bergerac, est apportée par la découverte de l'atelier du Verdon [40], où l'on relève, dans l'outillage, haches, disques, nucléus, éclats retouchés, racloirs, grattoirs, pointes et couteaux, mais ni pic ni tranchet. Dans le même département, le territoire de la Double, entre la vallée de la Dronne à Saint-Aulaye et Viller-de-l'Isle à Montpont, déjà occupée au Moustérien, ne le fut véritablement qu'au Néolithique, puis par des Post-Campigniens forestiers [41]. A La Boissière, le prétendu « Camp de César » n'est ni un camp, ni un oppidum, mais un village néolithique et de l'âge du Bronze [43]. En Charente-Maritime, la station campignienne de Puyravault, à Taillebourg [43], a longtemps fabriqué des tranchets, pics, scies, couteaux, perçoirs et grattoirs, destinés à être exportés par le canal de la Charente, qui coule à un kilomètre de l'établissement. La dispersion des pièces du gisement néolithique de la Trésorière (cne d'Angoulême, Charente) n'empêche point de reconnaître, quel que soit l'emplacement des trouvailles, l'homogénéité des pièces recueillies sur toute la surface du plateau [44]. Dans la région parisienne, une station néolithique s'étend sous le cimetière de Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise) [45].

Dans l'Est de la France, le Néolithique de Malpas, près de Frangy (Haute-Savoie), montre un synchronisme avec le lacustre suisse [46]. Les caractères anthropologiques des restes humains d'une sépulture appartiennent à un groupe méditerranéen présentant des affinités avec les hommes des pays méridionaux. Le même parallélisme avec le lacustre suisse reparaît dans l'outillage des campements de Bagé-la-Ville (Ain) [47]. Le Campignien de la Côte de Bussy, à Commercy (Meuse), se rattache à un ensemble d'établissements des terrasses entre Moselle et Meuse, dont l'industrie, taillée dans le silex local, est faiblement caractérisée, haches, maillets ou masses, comme à Murs et à Noiron-sous-Genevray [48]. Un petit groupement campignien a été trouvé à Lons-le-Saunier (Jura), à l'Ouest du pont Montaigu [49]. Près de la frontière suisse et au voisinage de la station de Malpas, les couches 5 et 6 de l'abri sous-roche de Frangy (Haute-Savoie) contenaient une industrie du Néolithique ancien (Vouga), des poteries et une faune caractéristique de la période [50].

Un inventaire sommaire avec bibliographie, a été rédigé pour la préparation des cartes de l'occupation au Néolithique et à l'âge du Bronze du versant occidental de la montagne vosgienne [51]. Sous les dépôts des âges du Fer de la grotte du Bois du Chenal, près de Dogneville (Vosges), un niveau plus ancien a donné des grattoirs, des percuteurs et une pointe de flèche en silex [52]. En Alsace, des stations de la céramique poinçonnée, une douzaine de fonds de cabanes, de la

(40) Dr A. Cheynier, *ibid.*, p. 145-147.

(41) C. Barrière, *ibid.*, p. 341-345.

(42) Du même, *Bull. soc. hist. et archéol. Périgord*, LXXIX, 1952, p. 23-27.

(43) P. Geay, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 349-353.

(44) R. Pintaud, *ibid.*, p. 432-439.

(45) L. Manteau, *ibid.*, p. 292-293.

(46) Ch. Jeanneau et A. Jayet, *Mélanges L. Bosset*, Lausanne, 1950, p. 66-82.

(47) Collet, *Bull. soc. natural. et archéolog. Ain*, 66, 1952, p. 71-88.

(48) C.H. Croix, *Congrès préhist. Fr.*, 1950, p. 267-275.

(49) A. Letorey, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 298.

(50) E. Pellichet, *41e rapp. Soc. suisse de préhist.*, 1951, p. 59.

(51) E. Guerlach, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 305-311.

(52) R. Ambruster, *Annales Est*, 5e sér., III, 1952, p. 93.

céramique rubanée et de l'âge du Fer, sont signalées à Hurtigheim (Bas-Rhin)[53]. À Stutzheim[54], la station à céramique rubanée découverte par R. Forrer se prolonge en direction du Sud-Ouest et comporte peut-être un cimetière, près duquel existe un habitat à poteries lacustres et poinçonnées. À propos du cimetière à poteries rubanées de Hönheim-Souffelwayer, le Dr Ulrich[55] signale la remise des plans et des rapports de fouilles par le Musée de Karlsruhe.

Le squelette déposé, la tête orientée E.-S.-E., dans une fosse pratiquée dans les graviers fluviatiles sous-jacents à un limon remanié, de la sablière de La Croix-Rouge à Rosoy (Yonne)[56], était accompagné d'une pendeloque faite d'une dent d'*Ursus arctos;* des tombes de La Tène et de l'époque gallo-romaine témoignent de l'occupation du cimetière ouvert au voisinage d'un gué, de stations néolithiques et d'un abri sous roche.

Un important article traite des monuments mégalithiques et de la forme des tumuli en France et en Angleterre[57], précisant la persistance de l'association entre le plan et l'architecture des dolmens et le mode de répartition dans les deux pays. On distingue trois types dolméniques : le dolmen à couloir (*passage-grave*); l'allée couverte (*gallery-grave*); le dolmen, et deux catégories de tumuli : rond et allongé, ovale ou tumulus décentré. Des centres mégalithiques secondaires, dans les pays méditerranéens, sont caractérisés par les *navetas* et les tumulus sardes à antennes. Enfin, il existe des tertres, sans chambres mégalithiques, à caissons fermés. Lorsqu'il s'agit de la chronologie, le problème n'est pas simple. On doit se méfier des comparaisons à établir avec la stratigraphie des habitats ou des mobiliers funéraires, ceux-ci entachés de caractère rituel. Les auteurs proposent alors ce qu'ils nomment la « stratigraphie latérale ou couchée », reposant sur l'examen de la construction de plusieurs monuments sous un même tumulus, ayant par leurs dispositions mêmes une valeur stratigraphique, le plus ancien au centre, le plus récent à la périphérie. C'est ainsi que les fouilles de Beg an Dorchen (Finistère) ont prouvé l'antériorité du dolmen à couloir par rapport à l'allée couverte, le premier ayant donné une poterie lustrée du type de Chassey, ou de Lagozza-Cortaillod, la seconde des vases du groupe de Horgen : et cette interprétation vaut pour la France centrale et occidentale. Dans les Pyrénées, à l'exception du Languedoc et du Roussillon, on constate dans les dolmens une céramique fine à fond rond et peu ou pas de métal; les allées sont riches en mobiliers funéraires, vase caliciforme, palette de schiste, bouton à perforation en V, flèches à barbelures et long pédoncule, métal abondant. En Gironde, les mêmes objets reparaissent, mais sans caractères pyrénéens. En Charente et en Vendée, les dolmens à couloir ont livré des vases lustrés à fond rond, et dans les allées couvertes ces mêmes poteries sont associées à celles de Horgen, aux perles en cuivre des dolmens à couloir languedociens et à une industrie lithique de Seine-Oise-Marne. Celle-ci se retrouve dans les allées couvertes et les grottes de la France centrale, mais sans chasséen. La Bretagne suit la règle générale, mais avec une proportion moindre de cuivre que dans la région pyrénéenne et sensi-

(53) A. Stieber, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 403-416.

(54) Du même, *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace*, n° 132, 1952, p. 21-28.

(55) *Ibid.*, p. 41-42.

(56) P. Pauzot, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 53-55.

(57) Glyn Daniel et J. Arnal, *B.S.P.F.*, 1952, p. 39-53.

blement plus d'or. Le métal est aussi plus rare au Nord d'une ligne Bordeaux-Lyon, encore plus rare en Grande-Bretagne, pour disparaître dans les dolmens anglais. Cependant les mobiliers sont impuissants à dater la construction. On doit, en effet, faire entrer en ligne de compte l'époque de la fermeture définitive du monument et celle de la première violation. La présence du métal n'est pas un test certain. En Espagne méridionale, les dolmens contenant du métal sont plus anciens que les dolmens simples ou à couloir des pays du Nord, versions appauvries des précédents. Un semblable phénomène a pu se produire pour les dolmens français et anglais. On constate l'association du dolmen à couloir et du tumulus rond, de l'allée couverte et du tumulus ovale. Dans la dispersion de l'idée dolménique, on est amené à envisager l'hypothèse d'un cheminement en direction de l'Europe occidentale, les premiers dolmens à couloir, sans tertre, apparaissant dans l'Espagne méridionale (Los Millares). A Palmella, ils se dégagent, remplaçant les murs de pierres sèches par des dalles dressées; les dolmens à chambre carrée sont postérieurs à ceux à chambre ronde. L'emploi des dalles nécessite, pour leur construction, la formation du tumulus de terre pour dresser l'échafaudage et assurer leur protection. Ce mode de construction se propage par voie de mer sur les façades méditerranéenne et atlantique, et de là en Angleterre. Une deuxième hypothèse peut être envisagée pour la dispersion du type de l'allée couverte : parmi les plus anciennes figure une allée couverte du groupe Arles-Fontvieille et, en même temps, on relève, dans les grottes de la Clappe (Aude), la présence de pendeloques en forme de tortue. La propagation se serait faite, cette fois, par voie de terre en direction Tarn-Gard-Lot, suivant le chemin des plateaux jurassiques, en direction de la Bretagne et du Bassin Parisien. Dans le Poitou, le tumulus ovale est au contact des *long-barrows* et des *chambred-barrows* anglais. Ce mode de construction pourrait avoir existé en Bretagne-Charente-Vendée, mais la présence de tumulus ronds, avec ou sans caissons, ne permet pas de retenir cette hypothèse. Le tumulus rond aurait-il une origine double ?

Le dolmen de Cantagril, à Argeliers (Hérault), voisin d'une station pseudo-campignienne, a été violé au Hallstattien [58]. Le Centre de recherches archéologiques des Chênes Verts [59] a publié les inventaires de quelques-unes des sépultures du plateau de l'Hortus (Hérault), et une description est donnée du dolmen et des pierres à cupules du col de l'Espinasse, des pierres de Montézorgues à Saint-Jean-du-Gard, et du menhir de Lale (Hérault)[60]. Dans le Comminges, à Saint-Martory (Haute-Garonne), un menhir gisait dans un fossé près de la gare [61]. Dans la vallée de l'Engranne (Gironde)[62], occupée depuis le Néolithique jusqu'au premier âge du Fer, s'étend sur 22 km. un ensemble continu de défenses, auxquelles sont associées des sépultures. Un pareil ensemble mégalithique se retrouve à Vaour (Tarn)[63]. Deux pierres à bassins ont été relevées à Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres)[64]. Sur le Causse Méjan et dans les environs, de nouvelles re-

(58) J. AUDIBERT, J. BOUSQUET, L. CAZALS, A. CONDOMINES, *Cahiers de préhist. et d'archéol. Inst. Ét. lig.*, I, 1952, p. 71-74.

(59) *Ibid.*, p. 77-85.

(60) *Ibid.*, p. 67-70.

(61) L. GARRY, *Rev. de Cominges*, LXV, 1952, p. 68-75.

(62) A. PEZAT, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 542-548.

(63) P. DUCHESNE, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 98.

(64) Y. DUPONT, *ibid.*, p. 580-583.

cherches ont amené la découverte de menhirs, de dolmens et de tumuli, sur les territoires des communes de Vébron, Catuzières, Meyrueis, Hures, Saint-Laurent-Trèves, Bassurels [65]; d'un menhir à La Rouvière, sur le Causse de Sauveterre [66]; d'un huitième menhir dans le Causse Noir septentrional, à Bré [67]. Les céramiques du mobilier funéraire recueilli dans le dolmen de Roncadour, à Thémines (Lot), sur le Causse de Gramat [69], appartiennent aux familles du caliciforme de Horgen et de la Lagozza, et comprennent des vases à embouchure carrée et des poteries impressionnées [68].

La découverte dans le dolmen de Seveyrac, sur le Causse Comtal [69], à l'intérieur d'une chambre qui n'avait pas été réutilisée au Hallstattien, d'une pendeloque en jayet, placée près de la tête du squelette, apporte quelques éclaircissements sur la nature de l'objet de caractère énigmatique suspendu au baudrier des statues-menhirs. La pendeloque, en forme de poignard, est à rapprocher de celle recueillie dans le dolmen III des Vénizies, sur le même Causse Comtal. L. Balzan remarque que l'un et l'autre de ces objets portent un anneau à la partie supérieure et que, sur les statues-menhirs, la pièce est fixée sur le baudrier par une sorte d'anneau d'un côté et de l'autre latéralement, ce qui lui donne une position inclinée. Deux hypothèses s'offrent alors : l'identification de la pendeloque et de l'objet fixé au baudrier sur les sculptures; l'interprétation comme moyen d'attache du dit baudrier, mais sur certaines stèles l'objet atteint des proportions importantes, et dans ce cas, la pendeloque ne serait qu'une figuration déformée de cette même pièce, dont la signification (poignard, charrue, carquois?) reste encore sujette à discussion.

Sur la place de l'église de Bersac (Hautes-Alpes), deux tables de pierre d'origine locale à cavités pédiformes pourraient appartenir au Néolithique [70]; à Griselles, sur le mamelon de l'église, un oppidum préhistorique défendu au Sud et à l'Est par des marais a donné des sépultures se succédant depuis le Néolithique jusqu'au temps des invasions [71]. Un ensemble funéraire, tumuli, coffres de pierres, a été reconnu autour du dolmen de la Pierre-qui-tourne, à Andelot (Haute-Marne), et à Rochefort, dans la forêt, un dolmen est signalé [72]. L'examen de huit sujets du dolmen des Bretons (Marne) a fait connaître une prédominance de l'élément alpin [73].

Des ressemblances rapprochent les vases en forme de bouteille du dolmen de Kergantul et les poteries carénées de la Pierre-Plate à Presles (Seine-et-Oise) [74]. Dans un article d'ensemble sur les mégalithes, P.R. Giot [75] a fait une large place aux monuments de la Bretagne et donne une étude pétrographique des haches polies de cette province [76] : le pourcentage des diverses matières premières montre que la fréquence de l'emploi de la fibrolithe est fonction de la proximité des gisements. L'étude de lames minces, préle-

(65) L. Balsan, *Gallia*, X, 1952, p. 88-89.
(66) *Bull. trim. soc. lettr.. sc. et arts Lozère*, 1952, p. 195, 202.
(67) L. Balsan, *Gallia*, X, 1952, p. 87-88.
(68) A. Niederlander, R. Lacam, J. Arnal, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 477-479.
(69) L. Balsan, *ibid.*, p. 171-175.

(70) F. Roumieu, *Congrès préhist. Fr. 1950*, p. 563.
(71) P. Lebel, *Mém. comm. antiq... Côte-d'Or*, XXXIII, 3, 1952, p. 529-530.
(72) G. Loberot, *Les Cahiers Haut-Marnais*, n° 31, 1952, p. 182-183.
(73) M. Fusté, *Bull. soc. antrop. Paris*, 10e sér.. II, 1952. Extrt.
(74) R. Bottet, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 98.
(75) *Notre Terre*, Bâle, 1952, p. 504-524.
(76) J. Cogné et P.R. Giot, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 338-385.

vées sur les haches en épidiorite, précise que 60 % doivent provenir d'un même gisement, quel que soit le lieu de la découverte de l'outil. Cette matière fut exportée jusque dans la Grande-Bretagne méridionale. Le menhir aux quatre dieux, Mercure, Hercule, Mars, le Dieu au maillet et sa parèdre, de Kervadel en Ploubannalec (Finistère), conservé au château de Kernuz, a été mis en dépôt au musée de Quimper [77].

Le vandalisme ne perd pas ses droits : le dolmen de Huisseau-sur-Mauves (Loiret) et le menhir de Chavannes (Cher) ont été détruits [78], et à Meaux (Seine-et-Marne), le mobilier funéraire de l'allée couverte du Chemin des Prêtres, qui a été volontairement démolie, a été jeté dans l'eau d'une balastière [79].

Le pic en bois de Cerf trouvé à Pleneuf (Côtes-du-Nord), pratiqué sur un andouiller, le merrain façonné pour le rendre plus maniable, est un objet qui n'était pas encore apparu dans le Néolithique armoricain [80].

Quelques précisions sont apportées sur les sites et les constructions mégalithiques de la Corse [81] : grottes sépulcrales de la région de Mutola, d'Oletta, mégalithes de Santo-Piedro-di-Penda, de Grassa [82].

Dans le Roussillon [83], des haches polies ont été trouvées au Mas Ferrer à Cabestany et au Mas Couret à Saleilles, ainsi qu'une enclume à Villeneuve-de-la-Raho et une lame de silex à Trouillas; d'autres furent recueillies à Pinty et à Condat [84], à Charsonville, à Latingy, et des silex néolithiques à Chaudry (Maine-et-Loire)[85]. Près de Saint-Albin (Jura), on connaît l'existence des palafittes sur les bords de l'étang d'Aillon et au Marraux, des trouvailles de haches et de silex à La Borde-Rouge, aux Aiges et au Champ des Cailloux [86]. Une nouvelle activité se manifeste autour du musée du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire); on entreprend des fouilles dans la région, et celles-ci ont déjà donné de bons résultats : découverte d'une industrie à microburins, de disques perforés en silex [87]; recherches sur le débitage des « livres de beurre »[88]. On sait la grande dispersion des silex du Pressigny : une lame de cette origine est conservée dans la collection Le Grand à Namur (Belgique), provenant de la station de Triquoire à Yvoir [89].

Des galets-disques ont été trouvés dans le Limousin, à Génébrias (cne de Berneuil, Haute-Vienne)[90] et dans le Comminges [19], où ils se rencontrent depuis Bordes-de-Rivière jusqu'à L'Estelle de Saint-Martory, dans la plaine et sur les collines bordant la Garonne.

Les objets du Camp de Chassey, de la collection E. Perrault, sont inventoriés

(77) *Bull. soc. d'hist. et archéol. Bretagne*, 1951, p. 42.

(78) *Bull. soc. hist. et archéol. Orléanais*, XXV, 1952, p. 7-8.

(79) P. Bailly, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 148-152.

(80) P.R. Giot, *Annales Bretagne*, LIX, 1952, p. 211-213.

(81) S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952. p. 106-109.

(82) A. Graziani, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 474-475.

(83) A. Creus, *Études roussillon.*, 1952, p. 281-283.

(84) Friquet, *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1952, p. 42.

(85) Abbé Nouel, *Bull. soc. hist. et archéol. Orléanais*, XXV, 1952, p. 34-36.

(86) R. Rabaud, *Le pays jurassien*, 1952, p. 256-259.

(87) F. Berthouin, *Bull. des amis du Mus. préhist. Grand-Pressigny*, n° 2, 1952, p. 23-23, 28-34.

(88) Du même, *ibid.*, p. 12-22.

(89) L. Eloy, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 25.

(90) *Bull. soc. hist. et archéol. Limousin*, LXXXIV, 1952, p. 286-287.

(91) L. Gary, *Rev. Comminges*, LXV, 1952, p. 19-23.

par H. Perriat [92] : os et corne, abondance du Cerf Élaphe, poinçons en os du Néolithique tardif palafittique; pierre : influence campignienne sur les haches polies d'un fonds de cabane non remanié; pointes de flèches, perçoirs, grattoirs, éléments de faucilles en silex.

Les études portant sur les techniques continuent à exercer leur attrait : travail de la fibrolithe en Armorique, portant sur des blocs en voie de sciage, dont les outils ont été plutôt utilisés pour le travail de la terre que pour celui du bois [93]; caractère votif des haches polies de petites dimensions lorsqu'elles ont un trou de suspension, les autres ayant joué le rôle de ciseau par comparaison avec des pièces semblables du Sahara soudanais [94]; l'ère de répartition des lissoirs en os à perforation de l'Énéolithique pyrénéen (Bédeilhac, Niaux) s'étend sur la Catalogne dans un Énéolithique très proche du métal [95]; les galets-clous de la Gâtine des Deux-Sèvres [96], en quartz et portant des traces d'usure, ont pu être employés comme armatures de charrues en bois, dans la semelle desquelles elles étaient implantées comme des clous pour en diminuer l'usure. De semblables armatures se retrouvent sur des charrues du Jutland, datant de l'époque du climat subatlantique, probablement au premier âge du Fer. Elles étaient encore en usage en Auvergne à la fin du siècle dernier.

Aux superstitions de la « crapaudine », se rattache le dépôt de quatre haches polies du Néolithique moyen et récent dans une cachette trouvée dans une bergerie à Carbonnier (c^ne de Souillac-sur-Célé, Lot) [97].

Signalons la publication d'un ouvrage sur la métallurgie du cuivre et du bronze dans l'ancien monde [98].

Les découvertes les plus intéressantes, pour l'âge du Bronze, ont été faites dans la station des Sources, à Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie) [99], parallèle à celles du Coin, dans une région de défense facile et dont les conditions d'habitat sont rendues aisées par les amoncellements des roches éboulées et la présence de l'eau. Cependant les éboulements provoquèrent l'abandon du village, que la céramique et l'outillage datent d'une phase tardive du Bronze moyen. Certaines pièces des mobiliers tendraient à prouver qu'une certaine occupation existait encore au Bronze récent. Du Néolithique à l'âge du Bronze, le peuplement de cette région du lac Léman s'est faite par la voie rhodanienne, et les nouveau-venus sont des Méditerranéens. En Haute-Maurienne, un ensemble de roches gravées a été relevé : les plus récentes appartiennent au Néolithique [100]. En Alsace, la découverte à Mundolsheim (Bas-Rhin) d'une petite cruche à décor en zigzag, rappelant celle de Schweighausen, est à retenir, étant donné la rareté des habitats, environ 1.500 avant notre ère, dans la région [101].

Les dispositions présentées par les terrasses de culture et les tertres allongés

(92) *Revue périodique « La Physiophile »*, 1952, p. 18-26, 37-49.

(93) P.R. Giot, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 395-398.

(94) H. Lhote, *ibid.*, p. 524-528.

(95) L.R. Nouguier et R. Robert, *ibid.*, p. 153-157.

(96) E. Patte, *Gallia*, X, 1952, p. 56-59.

(97) A. Lemozi, *Bull. soc. des étud. litt., scientif. et artist. Lot*, LXXIII, 1952, p. 49-46.

(98) H.H. Coglan, *Notes on the prehistoric Metallurgy of Copper and Bronze in the Old World*, Oxford, 1951.

(99) D. Rigassi et J.C. Spahni, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 364-378.

(100) J. Blanchard, P. Cunisset-Carnot, G. Gonnet, *ibid.*, p. 111-112; F. Bourdier, *Gallia*, X, 1952, p. 83-84.

(101) C. Sauer, *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace*, n° 132, 1952, p. 43-44.

du Jura Neuchatellois, élevées entre 500 et 1.000 mètres d'altitude, reparaissent en France dans la région de Salins (Jura). C'est là une forme de culture usuelle dans les pays boisés d'élevage [102]. La nature du terrain fournit souvent une explication satisfaisante aux ressemblances constatées dans les genres de vie, voire dans les industries : la station du Saut du Loup, à Cazals (Haute-Garonne), représente l'habitat le plus occidental des pasteurs des plateaux et des dolméniques de la Catalogne et du Bas-Aragon. Sur les terres d'alluvions, les genres de vie diffèrent [103]. Le village clos de Puygaud (c^ne^ de Piégut-Plouviers, Dordogne) représente l'arrivée de porteurs de la civilisation du Bronze dans un milieu néolithique évolué et attardé [104].

La découverte d'objets de bronze (hache, lame de couteau du Bronze IV) dans le lit de la Saône près des Maillys et dans les dragages d'Archat-de-Mailly-le-Château (Côte-d'Or), précisent l'emplacement d'un gué, permettant l'accès à la voie romaine descendant en direction Nord-Sud, parallèlement à la Saône par Labergement-les-Auxonne [105]. Une cachette abritant dix haches de bronze avait été trouvée en 1900 au lieu-dit « Le Vivier », à Orgères (Orne); cinq portent un anneau et deux l'image d'un trident [106]. L'inventaire des dépôts de fondeurs a été dressé pour le Libournais [107].

Quelques sépultures seulement sont à enregistrer pour cette période. Ce sont d'abord trois tombes explorées à Parc-Roz en Plourin-Ploudalmézeau (Finistère) [108], à l'intérieur de trois chambres revêtues de dalles et à couverture de granit, creusées dans le limon entre 1.500 et 1.200, et placées vraisemblablement sous un même tumulus arasé. Dans l'une d'elles on recueillit un vase à anse, à panse en forme d'oignon, décoré de bandes de triangles hachurés, alternant et séparées par des traits horizontaux; sur le fond, un cercle accosté de triangles rappelle certains bols à anse du Bronze ancien du Wessex. L'urne décorée de traits incisés et en relief, les anneaux de cuivre et la chaînette de Bronze trouvés à Creach Maria, près de Quimper, représentent le mobilier d'une sépulture de l'âge du Bronze [109].

Parmi les découvertes d'objets, on retiendra celles d'une hache en cuivre ou en bronze pauvre aux environs d'Auch (Gers) [110]; d'une épée à lame pistilliforme au pont de Pasly près de Soissons (Aisne) [111]; d'une épingle en bronze d'un type nouveau, dont la tête est emboutie à la façon d'une soie dans une tige ornée de chevrons, de dents de loup et de trois anneaux au bulbe, recueillie dans la Saône [112].

L'épée du Bronze III de Villeneuve-la-Guyard (Yonne) continue à exercer la sagacité des archéologues qui proposent diverses explications pour son maniement. La dentelure de la base de la lame, en empêchant cette partie du tranchant d'être coupante, particularité très fré-

(102) S. PERRET, *41^e^ rapp. Soc. suisse de préhist.*, 1951, p. 73-74.

(103) L. DE MAULDE et L. MÉROC, *1° congresso internaz... mediterr.*, 1950, p. 51-58

(104) C. BARRIÈRE, *Congrès préhist. Fr., 1950*, p. 115-118.

(105) E. COLLIN, *Mém. comm. antiq... Côte-d'Or*, XXII, 3, 1952, p. 467-463.

(106) *Bull. trim. soc. hist. et archéol. Orne*, LXX, 1952, p. 2.

(107) J.A. GARDEN, *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1954, p. 54.

(108) R.P. GIOT et L. L'HOSTIS, *Bull. soc. archéol. Finistère*, LXXVIII, 1952, p. 7-12.

(109) LE SÉAC'H, *ibid.*, p. XV-XV(.

(110) J. MALHOMME, *B.S.P.F.*, LXIX, 1952, p. 296.

(111) HÉMERY, *ibib.*, p. 230.

(112) L. ARMAND-CALLIAT, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1948, p. 133-135.

quente sur ces armes au Bronze IV, permet d'embrasser sa base entre le pouce et l'index sans risque de blesser la main, ces deux doigts serrant la lame à son insertion dans la poignée, conformément à l'usage qui a longtemps prévalu de ne placer sur la fusée que les trois derniers doigts [113]. Mais on fait remarquer que la prise de main indiquée s'acorde difficilement avec l'utilisation d'une arme tranchante et percutante, la position indiquée, tout en retirant de son efficacité, risquant de blesser les doigts appliqués sur la denture mise en cause [114].

Un peu d'ordre est apporté dans l'ordonnance chronologique des perles de calcaire du Néolithique pyrénéen, provenant des couches III à VI de la grotte de Bédeilhac (Ariège). Le niveau III, le plus riche — dix-huit perles — est contemporain de l'Énéolithique pyrénéen ou du début de l'âge du Bronze, et appartient au groupe de la civilisation mégalithique très richement développée sur les deux versants des Pyrénées [115].

Les gravures du Monte Bego seraient les images saintes d'un culte en rapport avec les coutumes de transhumance, au plus ancien âge du Bronze, en rapport avec un climat subboréal très sec, ayant amené le peuplement estival des vallées alpines par des pasteurs à la recherche de conditions d'existence plus favorables [116].

Faut-il rattacher aux premières civilisations du métal la statue de granit de Lanneunoc en Plouvenez-Loc'hrist (Finistère), trouvée en déblayant le talus d'un champ dans une région du littoral léonard occupée à l'époque des mégalithes, ayant donné des cachettes de fondeurs et de nombreuses stèles funéraires de l'âge du Fer [117] ? De même que les sculptures de Guernesey, elle se présente sous l'aspect d'un tronc de section ovoïde sans trace de jambes. Un léger bourrelet, correspondant à un changement d'axe, laisse supposer que la partie inférieure prononçait une embase, non visible et enfouie dans le sol. Le cou est à peine marqué, les traits du visage grossièrement traités. Des épaules carrées descendent latéralement, les bras collés au corps, les avant-bras horizontaux ramenés sur la poitrine sans se joindre.

## IV. — Les Ages du Fer

Faut-il accepter sans réserves l'explication proposée récemment de considérer l'Europe comme l'habitat primitif des Indoeuropéens [1] ? On se heurte, en effet, à tout ce que l'on entrevoit maintenant de la solution des problèmes relevant de l'origine de l'agriculture, de la complexité des rapports religieux et culturels entre l'Europe centrale et septentrionale et le Proche Orient, de la position des langues asiatiques reconnues comme indoeuropéennes, et ces considérations permettent difficilement de conclure à l'existence d'une Europe primitivement indoeuropéenne.

Le substrat indoeuropéen, sans doute un dialecte proto-celtique, serait à l'origine de la langue parlée par les Belges au moment de la conquête romaine.

(113) G. Gaudron, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 55-56.

(114) P. Farruzot, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 128-129.

(115) L.R. Nougier, R. Robert, *Congrès préhist. Fr.*, 1950, p. 315-321.

(116) M. Louis, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 309-312.

(117) P.R. Giot, *Annales Bretagne*, XLIX, 1952, p. 211-212; *Bull. soc. archéol. Finistère*, LXXVIII, 1952, p. XIV-XV.

(1) H. Krahe, *Sprachtverwandschaft im alten Europa*, Heidelberg, 1951.

Toutefois s'il y eut parenté entre les vocabulaires belge et celtique, il existe de grandes différences avec le celtique dans le vocalisme, le consonnantisme, et l'on constate la fréquence des suffixes ainsi que l'absence générale de mots composés [2]. L'ère de l'expansion du « belge » couvre la Belgique, les Pays-Bas, le Nord de la France jusqu'au cours de la Somme, la Hesse, la Rhénanie et la Ruhr, c'est-à-dire les territoires correspondant, d'après César, au domaine des Belges, y compris la province archéologique (Ardennes-Marne-Seine) des Belges historiques.

Les renseignements qu'on possède sur le climat, au cours du Ier millénaire avant l'ère, sont encore trop peu nombreux pour ne pas prêter attention aux documents nouveaux sur le cadre végétal du plateau de Millevaches (Corrèze), à la fin de cette période. La découverte de poteries d'un Hallstattien prolongé et de tessons gallo-romains dans la tourbe de Ryé-Grand a été l'occasion de recherches polliniques de G. Lemée, qui ont fait connaître un paysage très différent de l'actuel. A la fin du millénaire la forêt couvre de moindres surfaces qu'à l'âge du Bronze, et le chêne est alors aussi abondant que le hêtre. Une économie rurale est établie. Cette végétation diffère de celle de nos jours par un taux de boisement plus élevé, l'absence de résineux et de ces landes désertes qui couvrent maintenant de vastes espaces sur cette partie du plateau [3].

En ce même 1er millénaire avant notre ère, le Rhin ne constitue par une frontière entre Celtes et Germains, puisque sur les deux rives du fleuve règne une même civilisation dérivée de celle du Hunsrück-Eifel [4]. C'est ainsi qu'une frontière archéologique ne correspond nécessairement pas à une frontière ethnique ou linguistique.

Les origines et les mouvements des Celtes ont été brillamment exposés par P. Bosch Gimpera [5] dans une suite d'articles, dont la publication n'est pas achevée : formation des peuples indoeuropéens au IIIe millénaire avant J.-C.; — les Proto-Celtes de la civilisation des tumulus et leurs voisins; — les mouvements des Lusaciens dans le territoire de la civilisation des tumulus, et bien qu'à l'intérieur de celui-ci l'impulsion ait été donnée par les Lusaciens, il montre que la civilisation des champs d'urnes conserve une personnalité distincte de celle de Lusace. Les Celtes ont pris cette culture dans la Germanie du Sud-Ouest au Xe s. avant notre ère, et ils en furent les propagateurs en Gaule et dans la Péninsule Ibérique. La pression exercée par les Germains sur les Celtes est bien souvent la cause principale de leurs déplacements en direction de l'Ouest. A l'origine de ces événements, on rencontre l'action des cataclysmes naturels survenus en Germanie. Ces faits expliquent que, parfois, les bandes celtiques aient entraîné avec elles des éléments germaniques, dont les noms reparaissent dans la toponymie ancienne de l'Espagne.

Ce problème des champs d'urnes a été l'objet d'un examen d'ensemble [6], dont on ne retiendra ici que les pages consacrées à la Gaule au moment de son plein développement pendant le Hallstatt A-D, re-

(2) M. Gysseling, *Med. v.d. Veren. Voor Namkunde te Leuwen,* XXVIII, 1952, p. 69-75.

(3) M. Vazeilles, *B.S.P.F.,* XLIX, 1952, p. 30-31, 195-197; *Bull. soc. scientif., hist. et archéol. Corrèze,* 74, 1952, p. 125.

(4) U. Kahrstedt, *Bonn. Jahrb.,* 150, 1950; p. 63-80.

(5) *Les mouvements celtiques. Essai de reconstitution,* dans *Études celtiques,* V, 1950-1951, p. 354-400; VI, 1952, p. 71-126.

(6) *Rev. archéol. Est,* 1952, p 7-19, 137-172.

présenté par les cimetières à tombes plates de : Pougues-les-Eaux (Nièvre), Dampierre-sur-Besbre (Allier), Guerchy (Yonne), Granges (Saône-et-Loire), Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne), Aulnay-aux-Planches (Marne), Champigny-sur-Aube (Aube). Ces champs d'urnes du Nord-Est de la Gaule ne se distinguent pas de ceux du type Nord-Alpin. La seule différence pourrait être dans l'important pourcentage des inhumations contemporaines. Autres constatations : une survivance très longue d'éléments de la civilisation de l'âge du Bronze, et la diminution des champs d'urnes — probablement conséquence des lacunes de l'exploration archéologique — à mesure que l'on pénètre dans le Centre ou l'Ouest du pays. Il y eut association des envahisseurs et des envahis, un élément étant apporté par la présence d'urnes à incinérations dans les tumulus, à l'intérieur de la zone nord-alpine, là où la population de l'âge du Bronze était particuièrement dense, appartenant à la phase ancienne des champs d'urnes. Mais les rites des champs d'urnes se rencontrent dans d'autres tumulus du Hallstatt B, contemporains de la période récente et qui furent occupés jusqu'au début du second âge du Fer. Une solution de continuité apparait alors dans les rites funéraires, conséquences de poussées amenant de nouveaux éléments de populations. D'autre part, il est très possible que le peuplement indigène se soit maintenu jusqu'à des époques avancées. Dans la Gaule orientale, ce sont les tumulus de la forêt de Haguenau (Bas-Rhin), de Liverdun, Bazange-la-Grange, Haroué (Meurthe-et-Moselle), Bouzemont (Vosges), Montsaugeon, Cusey, Rolampont (Haute-Marne), des Chaumes d'Auvenay, de Pommard (Côte d'Or), Brégnier-Cirdon, Saint-Bernard, Château-Gaillard (Ain), Arthel (Nièvre). L'utilisation de ces groupes de tumulus a peut-être commencé au cours de la première période des champs d'urnes, car ce ne sont que de véritables champs d'urnes sous tumulus, peut-être encore en usage au cours de la seconde période. Mais l'apparition de rites funéraires nouveaux est la conséquence, dans la Gaule orientale, d'influences étrangères, première tentative de colonisation qui se terminera seulement au milieu du second âge du Fer. Apports de populations, mais aussi participation de l'élément indigène de l'âge du Bronze (survivance du rite du tertre funéraire). Actuellement tous les cimetières sont exclusivement situés dans le Nord et l'Est de la Gaule. Aucun champ d'urnes n'a été encore trouvé dans le Massif Central, peut-être par manque de recherches, puisque des trouvailles faites dans les habitats prouvent la pénétration de la civilisation des urnes sur ces territoires.

Plus qu'à cette culture des champs d'urnes se rattachent à celle des tumulus les témoins du premier âge du Fer (VII$^{e}$-V$^{e}$ s.) recueillis en Aquitaine [7], où ils témoignent d'une civilisation de caractère hallstattien à la périphérie de la province, le long de la Garonne et sur une ligne longitudinale suivant sensiblement la route des Pyrénées à une très haute altitude. Les gisements sont situés à l'intersection de cette route et des vallées profondes conduisant en Espagne, tenant les points stratégiques importants, dominant les territoires entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan, sur lesquels les Celtes n'ont pas — à ce qu'il semble — pénétré, mais il n'est pas exclu qu'ils ne les aient pas traversés suivant la ligne Bordeaux-Pau-Somport pour pénétrer en Espagne. Si le champ d'urnes de Saint-Roch est caractéristique de cette culture, il en serait autrement des tumulus et des cer-

7) Gabrielle Fabre, *op. cit.* plus haut, p. 200, n. 16.

cles de pierres, dont les mobiliers diffèrent et présentent un aspect hallstattien. Les porteurs de cette culture seraient les Celtes des tumulus, mêlés à des descendants des champs d'urnes. Les plus anciens témoignages, au VIIe siècle, sont représentés par les cimetières de Toulouse et de Vieille-Toulouse. Une deuxième phase (VIIe-VIe s.) dans le Pays de Buch, la haute vallée de la Garonne, le Val d'Aran, est toujours à proximité des gisements de minerai de fer. Le grand fait de cette histoire est que les Hallstattiens ont contourné l'Aquitaine sans y pénétrer, gagnant l'Espagne par le Val d'Aran. Il n'est pas impossible d'expliquer cet isolement de l'Aquitaine par ses conditions géographiques, torrents et forêts dans les vallées et sur les hautes terrasses de la Garonne. Avec le deuxième âge du Fer, la province fait partie du grand domaine de la civilisation posthallsttatienne qui s'étend sur les deux versants de la chaîne, du IVe au IIe s., et reste en dehors du grand courant de civilisation de La Tène. Au cours d'une seconde période, les changements constatés par l'archéologie sont la conséquence, au IVe s., d'un apport nouveau, le retour de groupes passés dans la Péninsule Ibérique, rentrant en Aquitaine par les cols des Pyrénées Centrales. Les Aquitains ont emprunté aux Celtes du VIe s. leur armes, leurs bijoux et certaines formes de leurs céramiques. Métallurgistes experts, disposant de riches gisements métallifères, ils ont conservé cet armement et ont été capables de l'améliorer. Ainsi reparaissent, une fois encore, dans le courant de cette histoire, ces rapports étroits attestés par la linguistique, la numismatique et l'archéologie, qui unissent, à travers les Pyrénées, les populations du Nord de l'Ebre et du Sud de la Garonne.

Ne reposant sur aucune référence, il n'y a pas grand chose à retenir d'un nouvel essai d'interprétation du texte d'Avienus, relatif au littoral entre Narbonne et Barcelone [8].

La communauté des rapports entre la France méridionale et la Péninsule Ibérique est bien mise en lumière par la thèse soutenue en Sorbonne par M. Jannoray sur l'établissement préromain d'Ensérune [9], dominant une plaine traversée par les porteurs de la civilisation des champs d'urnes, en marche vers l'Espagne, alors que la zone des plateaux qui la bordent ne semble pas avoir été occupée avant le VIe s. Trois périodes sont à distinguer dans l'histoire de la bourgade : la première est caractérisée par la présence de silos à provisions et d'une céramique à décor incisé, puis par l'absence de toute fortification. Vers 475, apparaissent des maisons de pierres. Le métal est abondant et la présence de grandes épées de fer de La Tène II fait connaître des relations avec les Celtes, comme celle, dans les sépultures à incinération, de coupes grecques à figures rouges, de cratères de Kertch ou campaniens dans le plus ancien des trois niveaux du cimetière, des contacts avec les marchands grecs du littoral méditerranéen. Vers 225, la troisième ville recouvre une partie du cimetière; les maisons s'adossent au rempart; l'enceinte est restaurée; après une destruction la cité se relève. L'apport latin se manifeste par des monnaies, des céramiques d'Arezzo, mais Ensérune ne connait pas la maison à *atrium*. Sous l'hégémonie de dynastes locaux, qui battent monnaie, le commerce de la ville est actif. On a proposé de reconnaître dans Ensérune l'emplacement d'*Helis*, la ville des

(8) H. GUITER, *Soc. agric., scientif. et litt. Pyrénées-Orientales*, LXXVIII, 1952, p 149-194.

(8) *Ensérune. Contribution à l'étude civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, 1952 (à paraître).

*Elisici* [10], signalé par Etienne de Byzance, mais *Helis* était une cité grecque.

La conquête romaine eut pour résultat l'abandon, plus ou moins rapide, de ces agglomérations de hauteur et aucune raison valable n'est apportée à l'hypothèse d'une survie d'Entremont (Bouches-du-Rhône) après la prise de la ville par les Romains en 123 avant J.-C. [11]. L'homogénéité des objets découverts sur le site s'inscrit en faux contre pareille opinion et, de même qu'à Roquepertuse, Constantine et Saint-Blaise, les pointes de *pilum*, les traits de fer et les *dolia* sont contemporains de l'assaut final. Aucune survivance ne se manifeste sur le plateau d'Entremont après la fondation d'Aix.

Les fouilles dans le sous-sol de Strasbourg (Bas-Rhin), en 1947 et 1949 [12], sous la place de la Cathédrale, au point le plus élevé du site, ont amené la découverte d'une agglomération, fonds de cabanes et ateliers de forgerons, de La Tène III. A une centaine de mètres au Nord-Ouest, sous la rue actuelle du Sanglier, le limon de base était recouvert par un caillebotis de bois, fait de trois couches superposées, branches posées longitudinalement, fascines et enfin lit de feuilles et brindilles, le tout fixé par des pieux enfoncés dans le limon. Le caillebotis relève d'une petite agglomération contemporaine de la fin de l'âge du Bronze, vers 1000 avant notre ère, qui au cours de la période des champs d'urnes dut être abandonnée, à la suite de fortes crues dont les traces apparaissent sous la forme d'un dépôt de gravier diluvial, surmonté d'une couche de tourbe, correspondant à une période de climat humide, ayant transformé le site en un marécage boisé inhabitable. Le retour d'un climat plus favorable à la fin de La Tène ramène les Celtes sur la butte de la Cathédrale.

*Mediolanum Santonum* a un passé celtique [13]. Un établissement gaulois était installé sur la hauteur du château de l'Hôpital et de la Providence, défendu par un fossé sur la face occidentale, surveillant le grand gué de la Charente et l'important nœud routier qui, déjà, reliait Saintes à Poitiers, Tours, Lutèce, Bourges, Limoges et Périgueux. Des habitats celtiques ont été reconnus au pied de la rue Bertonnière, dans les parties septentrionale et occidentale du quartier de Saint-Vivien et sur la rive droite de la rivière. A Courcoury, dans une île entourée par la Charente et la Seugne, on recueillit jadis des lingots et des monnaies d'or gaulois.

Au Mont-Lassois (Vix, Côte d'Or), les fouilles de 1951 [14], dans le gisement du Nord-Ouest de la montagne, se révélèrent assez complexes. On y distingue en effet un horizon de La Tène III, avec monnaies celtiques, perles de verre, fibules du type de Nauheim, les vestiges d'un mur gaulois à poutrages de bois; puis deux niveaux hallsttatiens, dont le plus récent a donné quelques tessons attiques à figures noires, des poteries peintes, des fusaïoles, des bracelets et des fibules de bronze.

A Wissant (Pas-de-Calais) [15], le village est dominé par une butte artificielle, elliptique, dont le sommet est creusé d'un fossé. Elle est flanquée de deux mamelons à usage de tours. Un deuxième fossé an-

(10) M. GOMEZ-MORENO, *Suplemento de epigrafia iberica. Miscellaneas, I. La Antigüedad*, Madrid, 1951, p. 257-256; *Rev. d'ét. ligur.*, XVIII, 1952, p. 109.

(11) R. BUSQUET, *Provence histor.*, 1952, p. 3-7; F. BENOIT, *ibid.*, p. 67-70.

(12) J.-J. HATT, *Congrès préhist. Fr.*, 1950, p. 354-359.

(13) M. CLOUET, *Rev. Saintonge et Aunis*, 1952, p. 2, 17.

(14) R. JOFFROY, *Bull. soc. archéol. et hist. Châtillonnais*, 3e sér., n° 4, 1952, p. 77.

(15) R. LOUIS, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1949, p. 163-167.

nulaire, concentrique au premier, court à mi-pente. Un chemin d'accès conduit à ces défenses qui commandent le port et ont été réoccupées à l'époque romaine.

En Roussillon, les recherches entreprises à Elne (Pyrénées-Orientales), sur les bords de l'oppidum [16], ont permis l'établissement d'une chronologie. Les poteries fixent aux VIe-Ve s. la première occupation du site. Les colonies grecques de la Méditerranée ont joué un rôle dans la formation de la station, dont l'exploration est rendue fort délicate par la superposition des habitats. Un établissement industriel a été fouillé dans un niveau du IIe s. de la station pré-romaine de Rodes [17] près du col de Terranera, sur la route d'Illiberis, à son débouché sur les mines de Glorianes : dépôt de mâchefer, encore entouré de sa calotte de terre cuite, tuyère de terre cuite, poteries campaniennes et ibériques, celles-ci en forme de cache-pot.

Au Mourre de Sève (com. de Sorgues, Vaucluse), la construction sur les pentes d'un réservoir a amené la découverte de poteries indigènes et de céramiques phocéennes à décor ondé [18]. La grotte du Hasard, à Tharaux (Gard), fut occupée au Hallstattien [19] : tessons, bracelets, épingle, fer de lance, en bronze et en cuivre, traces de foyers, ossements humains et animaux, blé et orge grillé. Une description est donnée de l'oppidum de Tartare, à Rouffiac d'Aude [20], et de celui du Tesoro (com. de Brando, Corse), disposé sur trois terrasses étagées d'Est en Ouest et, sur cette face, protégé par une triple enceinte. L'accès se fait par un couloir en chicane ouvert au Nord; sur la dernière terrasse, où se dressent deux menhirs ovales, on recueillit une poterie hallstattienne à lustre noir, de nombreuses lames d'obsidienne, des débris de haches et de broyeurs, une lame de bronze ovoïde [21].

Dans la Lozère [22], la photographie aérienne a révélé l'existence de nouvelles enceintes fortifiées à Rouveret (com. de La Malène), à Maldefred (com. de La Capelle), à l'Esquine d'Ase, sur le petit causse des Bondons, au Sud-Ouest du Mont Lozère où des débris d'amphores et de poteries grossières ont été ramassés. Sur le flanc oriental du Pech de la Nène, dans la grotte de Luzech (Lot), au fond du goulet débouchant de la salle F I [23], un foyer à tessons hallstattiens a été découvert, contenant des ossements de mouton, de chèvre, de cerf et de porc. Un outillage lithique et des pointes de flèches assurent la transition entre le Néolithique et le Hallstattien. A signaler un outil de fer en forme de faucille, terminé en haut par un crochet. L'importance de la situation stratégique du Camp du Chalard (com. de Champs-Romain, Dordogne) explique la longue durée de l'occupation, du Néolithique au Moyen âge, de la position commandant le seuil qui met en communication les vallées de la Dronne et de la Tardoire [24]. Dans le Morbihan, un vingt-septième ensemble de chambres souterraines, à entrée en gueule de four, contemporain de la fin de l'âge du Fer [25], a été trouvé à Tréalet-en-Serent, sur la parcelle du Bélier. Une nouvelle enceinte circulaire, présumée du deuxième âge du

(16) G. Claustres, L. Bassède, R. Grau, in *Études roussillonnaises*, 1952, p. 153-157.
(17) G. Claustres, *ibid.*, p. 283-284.
(18) S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 102.
(19) M. Louis, *ibid.*, p. 96.
(20) *Annales Midi*, 1952, p. 277.

(21) S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 108.
(22) L. Balsan, *ibid.*, p. 83.
(23) R. Tardieu, *Bull. Soc. ét. litt., scientif. et artist. Lot*, LXXIII, 1952, p. 115-124.
(24) Cl. Barrère, *Bull. Soc. hist. et archéol. Périgord*, XXIX, 1952, p. 200-204.
(25) Ct Baudré, *Bull. soc. polym. Morbihan*, 1951-1952, p. 55-56.

Fer, est signalée dans la région de Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne) [26].

A la civilisation des champs d'urnes se rattachent quelques découvertes nouvelles. Dans le Bazadais [27], au hameau de Pessac (com. de Marambault, Gironde), les mobiliers de deux tumulus ont donné des urnes funéraires attestant la présence de cette civilisation au Sud de la Garonne. A Labrède (Gironde), les cendres n'avaient pas été enfermées dans les urnes, mais directement placées dans l'excavation recouverte d'une chappe de terres rapportées [28]. Un nouvel examen du matériel jadis recueilli sur la butte insubmersible du Martroy, à Férolles (com. de Jargeau, Loiret) [29] a permis de reconnaître la présence de deux vases de la civilisation des champs d'urnes, l'un du type des urnes des Fontaines-Salées (Yonne), l'autre portant un décor du style d'Ihringen (Bavière). Cette découverte engage à reconsidérer le mode de dispersion des champs d'urnes dans l'Ouest de la Gaule. Le Martroy est-il un point d'aboutissement ou une étape entre le Rhin et le pays bordelais, où l'on vient de retrouver ce type de cimetière ? Dans les sablières de Champs et d'Augy (Yonne), des sépultures des champs d'urnes [30] étaient inscrites dans une enceinte carrée, d'autres dans des cercles d'une dizaine de mètres de diamètre, mêlées à des inhumations. Dans les grottes de Saint-Sébastien, à Gréoux-les-Bains (Basse-Alpes), des foyers ont donné des poteries des champs d'urne [31].

La grotte Repaire, à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), appartient au type des sépultures collectives de la fin du Bronze et du début du Hallstattien, nombreuses dans les rochers de cette partie du littoral méditerranéen [32]. De la même période relève la tombe en ciste, adossée à l'extérieur de l'abri sous roche de Larnat (Ariège) et couverte de quatre dalles plates, dont les insterstices sont obstrués par de nombreux fragments calcaires [33]. Le mobilier funéraire ne comprend qu'une moitié d'anse de chaudron ou de situle, en bronze, repliée en col de cygne à l'une de ses extrémités. Dans le cimetière hallstattien du ravin des Arcs, à Notre-Dame-de-Londres (Hérault), une douzaine de tumulus de pierrailles ont été fouillés [34], contenant les uns des inhumations, les autres des incinérations. Les mobiliers se composent de bracelets en bronze ou en fer, de pendeloques triangulaires et d'anneaux en bronze, d'une fibule de La Certosa et de deux rasoirs de bronze. La poterie est ornée de champlevés ou de décors courants sur les vases dolméniques de la région. A la longue liste de tumulus aveyronnais s'ajoute celui de La Lavagnasse, à La Couvertoirade [35] : sous un tertre peu marqué, un squelette était protégé par une petite dalle horizontale; trois autres dalles plus petites affleuraient en surface vers le centre du monticule. A la hauteur et en avant des genoux, on recueillit un rasoir en bronze coulé, ajouré à la partie supérieure, premier exemplaire de ce modèle trouvé dans une sépulture hallstattienne des Grands Causses. Autour du squelette, principalement au voisinage du crâne, de nombreux tessons appartiennent au moins à cinq vases, dont l'un, une coupe

(26) *Annales Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 273.

(27) P. Grimal, *Gallia*, X, 1952, p. 124-125.

(28) A. Pezat, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 485-486.

(29) F. Braemer, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 162-165.

(30) R. Louis, *Bull. trim. assoc. soc. sav. bourguign.*, juillet-août 1952, p. 5.

(31) S. Gagnière, *Gallia*, X, 1952, p. 105.

(32) Du même, *ibid.*, p. 106.

(33) L. Méroc, *ibid.*, p. 92.

(34) M. Louis, *ibid.*, p. 98-99.

(35) L. Balsan, *ibid.*, p. 86-87.

apode, est décoré intérieurement d'un dessin géométrique contrarié. Trois nouveaux tumulus ont été fouillés à Floyrac (com. d'Onet-le-Château, Aveyron) [36]. Les mobiliers sont pauvres : bracelets, anneaux et bouton de bronze, tessons.

Un bon inventaire, avec cartes, qu'accompagne un historique des fouilles, a été dressé pour les 48 tumulus hallsttatiens ou de La Tène, explorés ou repérés en forêt d'Orléans sur le territoire de l'inspection de Lorris (Loiret) [37]. La tombe de Montgivray (Indre) a donné un squelette et quelques poteries, peut-être hallstattiennes [38]. La découverte à l'Isle d'Espagne, entre la route de Maison d'Ardoise et le ruisseau de Font-Noire, d'un coffrage de pierres contenant un squelette et des tessons de Horgen et de La Tène, puis à l'Ouest, d'un fond de cabane circulaire de La Tène et d'une tombe violée, fait connaître la succession directe d'un habitat du second âge du Fer à une station néolithique [39].

Si l'on doit à un radiesthésiste heureux la découverte d'une sépulture près de la ferme de La Bonneterie (com. de Garchy, Nièvre), il n'en reste pas moins déplorable qu'aucune précision n'ait été apportée sur la nature et la forme de cette tombe, sa date, la position du squelette, les mobiliers, bracelets, colliers « faits de plusieurs segments rigides, réunis entre eux par une matière inconnue détruite par le temps » [40].

De nouvelles recherches dans le cimetière du second âge du Fer, à Lanslevillard (Savoie) ont donné les mobiliers habituels de ces nécropoles. Mais on désire un inventaire exact, sépulture par sépulture [41]. Sondé vers 1880 par l'abbé Dodin, le tumulus de La Motte au Bouleau, à Villers-le-Sec (Haute-Marne), abritait une aire de pierres calcinées. Il s'agit d'un tumulus sans urnes [42].

Cimetières et habitats de la Côte d'Or étaient protégés par un ensemble de fortifications judicieusement établi. Au confluent de l'Ougne et de l'Ignon [43], des établissements fortifiés avaient été installés sur les hauteurs du Châtelet, de Montfaucon, de Chaumont, de Millevaux, déjà occupés à l'âge du Bronze, et d'Aleuze.

Un type curieux de sépulture a été exploré sur le territoire de Lux (com. d'Illesur-Tille, Côte d'Or), établi dans les excavations ou dans une enveloppe argileuse, où de nombreux ossements humains étaient accompagnés de bracelets de bronze [44].

Les quatre tumulus de la Combe-Barré, à Darcey (Côte d'Or), avaient été construits à l'aide de matériaux apportés [45]. Dans les sépultures profondes, les corps d'adultes et de vieillards, allongés Nord-Sud, sauf un squelette replié, reposaient sur un lit d'argile, protégés par un entourage de grosses pierres, sur une couche de $0^{m},10$ de charbons. Deux de ces tombes du Hallstatt I ont donné une grande épée de fer à soie large. Les tombes adventices sont peu profondes, et on relève autour des squelettes un entourage de pierres ayant subi l'action du feu. La plupart contenaient les corps de deux sujets d'âges différents, orientés en sens

(36) Du même, *ibid.*, p. 87.

(37) A. Nouel, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 330-340.

(38) *Rev. Acad. Centre*, 80, 1953.

(39) Paysais et Riquet, *Mém. soc. archéol. et hist. Charente*, 1951-1952, p. 27-29.

(40) A. Colombet, *Rev. archéol. Est*, 1952, p. 51-52.

(41) J. Blanchard et P. Gonnet, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 583-584.

(42) *Rev. archéol. Est*, 1952, p. 201.

(43) G. Grémaud, *Rev. archéol.*, 1952, 2, 41-51.

(44) *Annales Bourgogne*, XXV, 1952, p. 140.

(45) A. Joly, *Mém. comm. antiq Côte-d'Or*, XXII, III, 1952, p. 544-550.

inverse. L'une de ces sépultures appartient au Hallstatt II, les autres à La Tène. Dans les mobiliers funéraires on relève des perles d'ambre, deux plus petites en or, un anneau de jambe de bronze, deux épées. La poterie à pâte noire, de mauvaise qualité, a été fabriquée sur place.

La tombe hallstattienne finale de la Fontaine Noudot, à Montigny-sur-Aube (Côte d'Or) est, par sa situation géographique, particulièrement intéressante [46]. Elle avait été fouillée par H. Corot et a peut-être appartenu à un tumulus arasé. On y recueillit quatre pendeloques, une rouelle avec anneau de suspension, deux bracelets à nodosités et deux bracelets plats, le tout en bronze, mobilier aberrant dans le Châtillonnais et qui se rattache à ceux de la Franche-Comté (groupe des Moidons), alors que ceux du Châtillonais sont associés au groupe d'Alaise [47].

On doit vraisemblablement rattacher aux occupants du Mont-Lassois l'ensemble des riches sépultures princières de Sainte-Colombe-sur-Seine [47].

Dans le mobilier d'une tombe à inhumation, conservée au Musée de Belfort, figure un objet rare, une fibule de La Tène II en forme de bouclier, décorée d'émail polychrome et dont le motif central, en champlevé, représente un quadrupède, cheval ou taureau [48].

Faut-il rapporter à la civilisation des champs d'urnes les nouvelles tombes du début du Hallstattien trouvées dans la sablière Lehman, à Wingersheim (Bas-Rhin), toutes composées d'urnes cinéraires abritant les cendres, au-dessus desquelles avaient été déposés les mobiliers funéraires, bracelets et fragments d'aiguilles en bronze ? Aucun objet de fer n'a été recueilli [49]. Des tombes à inhumation de La Tène II ont été trouvées sous l'emplacement de la nouvelle mairie de Bischheim (Bas-Rhin). Près des squelettes, la tête au Sud-Ouest, on ramassa deux bracelets de bronze et les tessons d'un petit vase en terre rouge à lustre noir [50].

D'importantes fouilles ont été poursuivies, de 1946 à 1950, dans le grand cimetière de Saint-Urnel en Plomeur (Finistère), installé sur une ancienne péninsule monastirienne dominant les paludes sableuses [51]. Il a été difficile de mettre de l'ordre dans l'ordonnance de ce cimetière, dont les tombes reposent sur des terres arénacées avec granit, dans des niveaux terreux ou de sables blancs. Dans la sépulture, orientée Est-Ouest, le corps est entouré par des pierres. Aucun plan ne règle la disposition des tombes, interférées, accotées ou distantes. Une certaine évolution apparait cependant, entourages peu indiqués sur les granits, mieux précisés dans les terres noires; constructions peu soignées dans les sables. On a beaucoup inhumé, et hâtivement, à Saint-Urnel. Plus haut les entourages sont très soignés, utilisant parfois des petits galets de quartz pour les revêtements. Au niveau supérieur on trouve des tombes non utilisées (cénotaphes) ; enfin dans les sables, tout près de la surface, l'entourage disparait. Les mobiliers funéraires sont très pauvres ; quelques tessons uniquement hallstattiens, de très mauvaise qualité, quelques silex d'usage indéterminé, des débris de haches à douille, une petite agrafe de bronze hallstattienne et, dans les tombes d'enfants, des traces de rouelles en fer. Dans les horizons inférieurs, un Hallsttatien atypique se con-

(46) R. Joffroy, *Bull. soc. hist. et archéol. Châtillonnais*, 3e sér., n° 4, 1950-1951, p 78-82.

(47) Du même, *ibid.*, p. 77.

(48) G. Gaudron, *Bull. Soc. nat. Antiq. Fr.*, 1951, p. 247.

(49) G.F. Heintz, *Cah. d'archéol. et d'hist. Alsace*, n° 132, 1952, p. 45-48.

(50) J.-J. Hatt, *ibid.*, p. 54.

(51) P.R. Giot et J. Cogné, *Gallia*, IX, 1951, p. 1-19.

fond avec une extrême prolongation de l'âge du Bronze finissant. La faune a été surtout rencontrée dans les couches sableuses, mollusques, crustacés, mammifères, porc, cerf élaphe, bœuf. Saint-Urnel est avant tout un cimetière de jeunes (beaucoup d'enfants, peu d'adultes, absence de vieillards) s'étendant sur plusieurs générations, donc sur plusieurs siècles. L'occupation s'est faite à un rythme régulier. Tous les squelettes ont une même orientation, la tête à l'Est, couchés en décubitus dorsal, les bras allongés, les mains souvent croisées sur le bassin. Les niveaux inférieurs appartiennent au Hallstattien. Les couches supérieures, dans le sable dunaire, correspondent vraisemblablement à La Tène I et II. Dans leur ensemble les inhumés sont pour la plupart des dolicho-mésocéphales, archéomorphes, cromagnoïdes, descendant du peuplement le plus ancien de la région, et des types méditerranoïdes, issus du croisement des premiers avec les Atlanto-Méditerranéens, élément racial dominant des immigrations de la période mégalithique en Armorique, entre 2.000 et 1.500 avant notre ère [52]. L'examen des restes osseux a révélé, au point de vue traumatologique, des fractures de membres, des malformations de la colonne vertébrale, mais aucune malformation de hanche ne prouve l'existence d'une luxation. Cette observation est à retenir, Saint-Urnel se trouvant en plein pays Bigouden, foyer important actuel de cette malformation : ainsi se trouve confirmée l'opinion émise sur l'apport du gène de la luxation de la hanche par l'invasion brachycéphale alpine, survenu à La Tène III dans l'extrémité occidentale de l'Armorique.

Des dragages dans le lit de la Gironde, devant Sainte-Terre (Gironde), ont ramené un poignard à antennes, dont la garde se rapproche de celle des exemplaires hallsttatiens du Pays de Buch [53]. Des bijoux de La Tène I, bracelet à décor ternaire en S, bracelet fait d'un jonc de bronze et fibules, ont été trouvés à La Vergnie (com. de Lunery, Cher) [54].

Des fours de potiers du groupe de la civilisation des champs d'urnes ont été trouvés en forêt d'Orléans [55] et en Alsace, à Achenheim [56]. Ce dernier, abrité sous un hangar, du type de Marienheim-Fessenheim, en forme d'entonnoir renversé, était enterré, à 0m,80 de profondeur, dans l'argile loessique. La poterie y était cuite en atmosphère réductrice.

Plusieurs articles traitent des fabrications d'objets de l'âge du Fer : cartes de répartition et inventaires des différentes formes d'attaches cruciformes des récipients de bronze hallstattiens [57]; inventaire des types de fibules du Hallstatt I B trouvées à Vix (Côte d'Or) [58]; catalogue et aire de dispersion de la céramique peinte de La Tène III [59].

Si les rapports établis entre la numismatique gauloise et les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine [60] confirment les données archéologiques prouvant l'isolement de la province et l'absence de rapports commerciaux avec le reste de la Gaule, d'autres trouvailles renseignent sur les grands courants du trafic conti-

(52) G. Desse et P.R. Giot, *Revue du Rhumatisme*, 10, n° 11, nov. 1952, 3 p.

(53) *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 634; *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1952, p. 71.

(54) J. Favière, *B. S. P. F.*, XLIX, 1952, p. 574-575.

(55) A. Nouel, *op. cit.*

(56) J.-J. Hatt, *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace*, n° 132, 1952, p. 49-52.

(57) Gero von Merhart, *Festschrift d. Röm.-Germ. Zentralmuseums in Mainz*, II, p. 1-17.

(58) R. Joffroy, *Congrès préhist. Fr., 1950*, p. 394-401.

(59) G. Behrens, *Festschrift Rudolf Egger*. p. 53-65.

(60) G. Fabre, *Congrès préhist. Fr., 1950*, p. 292-297.

nental au Bronze et au début du Hallstattien (champs d'urnes) : la répartition des objets de métal dans le Chalonnais [61] s'inscrit le long des deux artères principales du commerce, les vallées de la Saône et du Doubs, puis dans la région des collines occidentales où l'habitat sera plus tard si serré; mais la Bresse chalonnaise, cependant très riche en néolithique et en gallo-romain, n'a presque rien donné pour l'âge des métaux. Pour ce qui est de la métallurgie du Bronze, le Chalonnais présente d'assez grandes affinités avec la Suisse et l'Europe centrale, dont il a subi probablement l'influence. A un certain moment le courant viendra du Nord des Alpes. Cinq sur sept des œnochoés trouvées en Alsace [62] sont originaires de la région située entre Zorn et Seltzbach, avec Haguenau pour centre. Cette répartition peut être mise en rapport avec la grande route Adriatique-vallée du Pô-lacs suisses et vallée du Rhin, reliant l'Alsace aux pays de la Méditerranée orientale.

Dans l'histoire du commerce atlantique du métal [63], la Gaule continentale est restée longtemps à l'écart. Pourquoi le secret de l'étain britannique fut-il si bien gardé, et le monopole phénicien si bien défendu ? La raison est à rechercher dans l'état politique de la Gaule au cours des deux derniers millénaires avant l'ère, s'opposant à la circulation commerciale de la Manche à l'Atlantique, obstacle qu'on préférait tourner par un long périple, les périls de l'océan paraissant moins redoutables que l'hostilité des indigènes. Ce drame joué, avant la conquête de la Gaule par Rome, aux extrémités du monde occidental, et dont le contrôle de la route de l'étain était l'enjeu, atteste que la fonction dévolue par la nature à notre pays dans l'organisation des relations entre les mers britanniques et la Méditerranée fut longtemps contrariée par les dispositions des hommes. Ce ne sera que postérieurement à la conquête romaine que la route de l'étain britannique empruntera le chemin de l'isthme gaulois.

J'ai retrouvé avec plaisir quelques-unes des idées que j'avais déjà exprimées dans mes études sur l'art celtique, sous la plume de F. Benoit [64], traitant du problème de l'influence de la Grèce archaïque en Méditerranée occidentale. La nouvelle province qui se dessine dans l'histoire de l'art hellénistique a pour foyer les rivages de la Méditerranée occidentale et de l'Adriatique. Ces écoles d'art, qui gardent chacune une personnalité très marquée, n'ont pas pour origine un fait ethnique, une consanguinité d'origine; elles ne sont pas plus le résultat d'un fait étranger, d'une colonisation. Art méditerranéen de la sculpture, le caractère essentiel est à rechercher dans l'archaïsme ionien, reliquat de la colonisation ionienne dans ces régions, dont le développement fut encouragé par un traditionalisme local : formes et thèmes sont parvenus avec de longs retards, de là ce caractère de pseudo-archaïsme de la plastique occidentale. L'Etrurie, dont l'art a fixé une époque, a joué un rôle important dans la formation de cette nouvelle province artistique. Les modèles plastiques de l'époque hellénistique ont été vraisemblablement interprétés de façon différente par les peuples qui les avaient adoptés. Ils survivront après la conquête romaine parce qu'ils avaient permis aux Celtes de matérialiser leurs conceptions religieuses et, à la fin

(61) L. Armand-Calliat, *Rev. archéol. Est*, 1952, p. 90.

(62) A. M. Bury, *Cah. d'archéol. et d'hist. Alsace*, n° 132, 1952, p. 55-62.

(63) R. Dion, *Annuaire Coll. Fr.*, 1952, p. 237-242.

(64) *Atti del 1° congr. internaz. prehist. e protohist. mediterr.*, 1950, p 430-441.

du IIe siècle de notre ère, la diffusion des religions orientales aura souvent pour conséquence de donner une vie nouvelle aux anciennes croyances indigènes [65].

La fresque gauloise de la vallée du Rhône représentant l'enchaînement d'Ogmios [66] n'est pas seule a en donner une image : la scène reparait sur des céramiques italiotes et ibériques. Le thème est à rattacher au cycle mythologique de la tête coupée, crâne d'ennemi décapité, dont la puissance bénéfique s'incorpore au vainqueur, — crâne dévoué aux dieux infernaux. A ces conceptions se rattache celle des reliques du héros, point central du sanctuaire celtique. A La Tène III, trophée et reliques se confondent, matérialisant une croyance en l'âme des morts et en des esprits protecteurs du groupe social, peut-être également l'expression d'une divinité infernale. Le caractère fluide de ces conceptions est caractéristique des tendances de l'esprit celtique : réaliste, il reste imperméable à l'expression allégorique de l'imagerie hellénistique.

Cette complexité et cette imprécision se manifestent dans l'essai d'interprétation qui s'applique à l'image du cheval stylisé, porté sur une sorte de traîneau, représenté sur la mosaïque du Magdalensberg (Autriche) [67], que l'on peut rapprocher de la statue du dieu cheval *Rudiobos* découverte jadis à Neuvy-en-Sullias (Loiret), des chevaux de Mouriès (Bouches-du-Rhône) et des frappes arvernes d'un cheval sous un édicule. Une figure d'argile trouvée sur le même site, un homme dans un canot, apporte peut-être la preuve de l'anthropomorphisation du dieu cheval, considéré comme le père de la race et, si l'on pousse plus loin encore l'interprétation du thème, on rejoint les contacts entre l'animal et les eaux, se rapprochant ainsi de l'association qui, dans le monde hellénique, unissait le cheval à Poseidon. Un article fait le point des dernières publications sur le Mercure celtique [68].

Les blocs inscrits d'une ancienne moraine, mis au jour par la crue de 1940, à Amélie-le-Bains (Pyrénées-Orientales), posent des problèmes qui ne sont pas résolus [69]. Le premier âge du Fer présente au mieux pour leur datation un *terminus a quo*, mais la signification de ces traits isolés ou groupés reste énigmatique. Doit-on les rattacher à la même série que les plombs inscrits trouvés sur le même emplacement, et les associer à un culte local des eaux ?

Une longue tradition est représentée par les stèles, gravées ou inscrites, des sépultures armoricaines [70] du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et de la Loire-Inférieure. Contemporaines des âges du Fer, ornées de grecques, de spirales en S, de swastikas, quelques unes furent remployées pendant la période gallo-romaine. Une série importante appartient aux temps chrétiens et porte des inscriptions. L'une delle, à Lanrivoaré, avec une inscription en caractères irlandais, est une des rares preuves matérielles qu'on possède sur l'influence de l'Irlande en Bretagne continentale antérieurement aux invasions normandes.

L'étude de la numismatique celtique reçoit une impulsion nouvelle à la suite des travaux du Dr J.-B. Colbert de Beau-

(65) P. LAMBRECHTS, *Rev. belge Philolog. et Hist.*, XI, 1951, p. 195-213.
(66) F. BENOIT, *C.R.A.I.*, 1952, p. 103-114; *Festschrift Rudolf Egger*, p. 144-158.
(67) R. EGGER, *Ogam*, n° 24, 1952, p. 298.
(68) A. EVEN, *ibid.*, p. 288-297, 306.
(69) M. LOUIS et R.A. FOURQUIN, *Études roussillonnaises*, 1952, p. 215-216; P. PONSICH, *ibid.*, p. 227-232.
(70) R.P. GIOT, *Annales Bretagne*, LIX, 1952, p. 219-220.

lieu, en particulier sur le trésor de Jersey [71] dont les anomalies de frappe du numéraire permettent de déterminer avec précision les ateliers. C'est ainsi que l'unité du trésor, découvert en 1820 et 1875, a pu être prouvée. Cette méthode, reposant sur de multiples comparaisons, permettant de retrouver les exemplaires sortis d'un même coin, a été admise par les meilleurs numismates [72]. Une des conclusions est d'attribuer le monnayage — sous réserve de trouvailles ultérieures — aux *Abrincatui*, auxquels il faut retirer désormais des espèces qui leur étaient classiquement attribuées. On doit au même auteur [73] l'histoire d'un type monétaire, le motif du buste humain, les bras étendus sous un cheval, reproduit sur les monnaies de la Gaule centrale et occidentale. L'origine en remonte aux statères macédoniens, sur lesquels figure, sous les chevaux du quadrige, une petite tête du Soleil. Une première transformation en fait une fleur, et du trait surmontant la légende naît un arc, puis fleurs et pétales deviennent un buste, la tête est redevenue une tête, mais une tête humaine de caractère fantastique nettement celtique.

La région de Morlaix a donné un nombre considérable de petites pièces de bas billon, de très petit module, caractéristique d'un monnayage, de même qu'une série de monnaies d'or, dont les connexions avec le premier peuvent être précisées. Ainsi se trouvent soulignées les diversités des monnayages existant sur le territoire des *Osismii*, sur une aire qu'on croit n'avoir formé qu'une même cité [74].

Les auteurs anciens font des Armoricains des Belges. Dans la numismatique, les quelques rapports qu'on peut suivre entre les deux monnayages seraient peut-être explicables par la présence en Armorique d'un groupe originaire du Nord-Est, assez fort pour conserver son indépendance et l'exprimer par la frappe de monnaies où se mêlent les styles de l'Armorique et de la Gaule orientale [75].

Un inventaire donne la liste des 54 localités du Loiret [76] ayant fourni des monnaies gauloises, et des découvertes de monnaies sont signalées : à Saint-Eanne (Deux-Sèvres), statère d'or, imitation des frappes de Philippe II de Macédoine [77]; monnaies à Rézé et à Sainte-Pazanne (Loire-Inférieure) [78]; à Carantec, dans l'île Callot [79]; imitation de la monnaie d'Auguste au taureau à Port-Haliguen (Morbihan) [80]; pièces d'or des Morins à Humbercourt (Somme) [81].

(*à suivre*)

*Musée des Antiquités nationales*,
Juillet 1954.

Raymond LANTIER.

(71) *Ibid.*, p. 81-93; *Bull. soc. fr. numism.*, 1952, p. 83, 90, 91, 131.

(72) A. BLANCHET, *Études celtiques*, V, 1950-1951, p. 348.

(73) J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Rev. belge numismat.*, 1952, extrt.

(74) DU MÊME, *Bull. soc. fr. numismat.*, 1952, p. 154-155.

(75) DU MÊME, *Annales Bretagne*, LIX, 1952, p. 237-238.

(76) A. NOUEL, *Bull. soc. archéol. et hist. Orléanais*, XXV, 1945, p. 49-51.

(77) F. EYGUN, *Gallia*, X, 1952, p. 107.

(78) G. LEFÈVRE, *Bull. soc. fr. numismat.*, 1952, p. 123-124.

(79) F. GUIBOURG, *ibid.*, p. 153-154.

(80) *Bull. soc. polym. Morbihan*, 1951-1952, p. 37.

(81) FR. VASILLE, *Bull. soc. antiq. Picardie*, 1952, p. 170.

IMPRIMERIE LOUIS JEAN GAP (H.-A.)
DEPOT LEGAL N° 81 . 1954

*Le Gérant :* Maurice Toussaint.

# RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS LA RÉGION D'AIX-EN-PROVENCE

par M. Fernand BENOIT

## 1. — LES FOUILLES D'ENTREMONT EN 1953-1954*

La fouille des campagnes 1953-1954 a porté sur les *insulae* bordant au S. et au N. la rue XVII 2, à la limite de la parcelle 3407 occupée par l'Aviation (fig. 1). Elle a permis de reconnaître deux niveaux, très rapprochés par la date et de mettre au jour un édifice religieux en rapport avec le « culte des crânes ».

Le premier niveau de cette rue, à quelques centimètres au-dessous des fondations des cases, est marqué par un petit cailloutis, tassé, analogue à celui de la « voie sacrée » où avait été trouvée la statuaire (3407). A ce niveau quelques menus fragments de poterie campanienne et indigène contrastent par leur fractionnement avec la quantité de vaisselle et de *dolia* qui recouvrent le niveau le plus récent, daté de la destruction de 123.

La prospection des fonds de cases avec le détecteur de mines, difficile parce que celui-ci est un instrument sensible à la céramique et au métal et n'a pas d'action au delà de 40 cm environ [1], a permis de découvrir à l'angle de la case XX 3, un silo creusé dans le gypse (prof. 1 m; diam. $0^{m}60$ env.), dont la paroi était revêtue de plaques de calcaire cramponnées avec des clous de fer. Il paraît appartenir à la première époque de l'habitat, établi sur le lit du rocher, irrégulier, et avoir été obstrué par le comblement de terre sur lequel reposent les murs de la case, à $0^{m}$,15 environ au-dessus du roc. Au haut du silo, masses de fer (marteau), pointes de javelot et de flèches de fer; sur le sol du premier niveau et dans le silo, cent oboles de Marseille (tête à gauche),

*) Cf. *Gallia,* V-1947, p. 81 et suiv. Assistant aux fouilles: R. Ambard.

(1) Le Prof. CANAC, directeur du Centre de Recherches Scientifiques de Marseille, a mis au point un détecteur, dont la sensibilité permettra une prospection plus profonde.




Fig. 1. — Plan et profils stratigraphiques des fouilles dans le quartier du Sanctuaire, suivant AB et CD du plan de dégagement de la parcelle 3408 (*Relevé de R. Ambard*).

AB. 1, 2 : Mur nord de la case XX 3 avec vestiges (*c*) du mur antérieur. — *d* : 2e niveau de la case XX 3 recouvrant le silo; *d'* : niveau antérieur de la case. — *b* : Niveau actuel de la rue XVII 2; *b'* : niveau antérieur. — 4, 5 : Sondage à l'extrémité N. de l'impasse. — 5, 6 : Masse de terre et de pierre bornant au nord les cases des îlots XIII et XVI et établie sur les vestiges d'un large mur antérieur. — 6, 7 : 2e niveau de la case XII 2. — 7, 8 : Niveau primitif de la case. — 9 (*a*) : Sondage à la base du mur bordant au S. la case XII 2 (débris d'amphores italiques, jarres, campanienne, poterie cloutée). — 10, 11 (en pointillé) : Niveau de la Voie Sacrée au-dessus du cailloutis antérieur.

CD. *a* : Niveau antérieur de la case XII 2; *a'* : 2e niveau (abondante poterie, amphores, jarres, campanienne, indigène). Couche cendreuse sur toute la superficie.

deux drachmes (2 gr, 5 déc. 2 cent, et 2 gr, 4 déc. 7 cent.) au lion arqué ; trois deniers du type sans monogramme, des environs de 200 av. J.-C., intéressants pour le synchronisme du monnayage massaliète : 1 quinaire au type de la déesse Rome à droite et au revers des Dioscures, avec légende *Roma* et fer de lance vertical (type 240-197), et 2 Victoriats : tête de Jupiter et au revers Victoire couronnant un trophée, l'un avec la truie au pied de la Victoire et légende de Rome, de 240-197 av. J.-C. (M. J. Babelon).

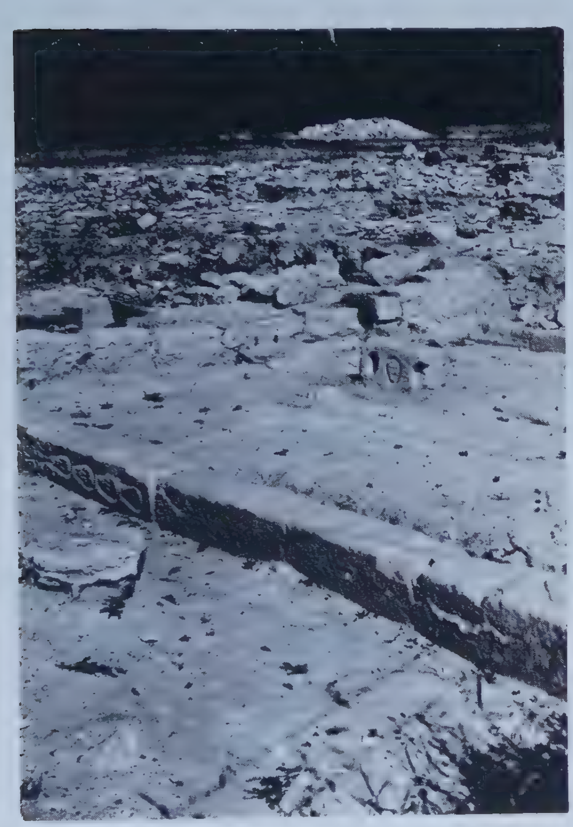


Fig. 2. — Quartier du sanctuaire. La voie (2e niveau) devant la salle hypostyle.

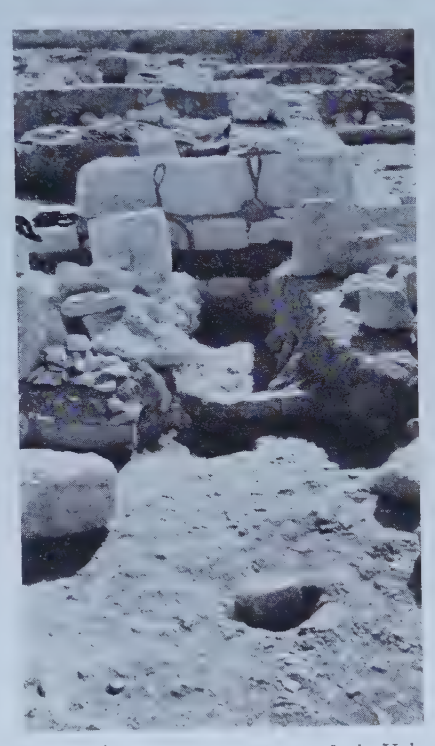


Fig. 3. — Coupe transversale de la Voie Sacrée à l'alignement du trou du poteau *a2* faisant apparaître la bordure du *rudus*. Au premier plan, le cailloutis du premier niveau.

Parallèlement à cette rue, est apparue vers le N. une seconde voie, en direction de la « voie sacrée » de la parcelle 3407. Elle est bordée au S. d'édifices d'un type particulier qui révèlent une réfection antérieure à la destruction de 123 (fig. 2). La poursuite de ce dégagement vers le N.-E., permettra de préciser le plan général de ce remaniement. La rue est actuellement comprise entre deux alignements de constructions, distants d'environ 8 mètres : cases

au N.-O., datant de la première époque ; salle hypostyle surélevée au S.-E., datant d'une réfection à une deuxième époque. Le sol de la rue de la premiere époque, pavé de cailloutis tassé, est conservé sur une largeur de $4^{m},10$ ; il présente un alignement de trous de poteaux — peut-être pour des auvents — qui avaient été recouverts par l'exhaussement du niveau de ce secteur à la deuxième époque ; vers le N.-O., à proximité du mur d'une case, foyer d'argile avec cendres. — La poterie, très fragmentée, trouvée sur ce sol et celle qui a été retirée de plusieurs sondages faits en bordure de la salle hypostyle, est représentée par la campanienne à argile rose et la poterie à paroi fine, à décoration pointillée ou cloutée, remontant au milieu du IIe siècle av. J.-C.

A une seconde époque, très proche de la première, le sol a été exhaussé et mis au niveau de celui de la rue XVII, légèrement surélevé par suite de la déclivité naturelle vers le N.; cette transformation du quartier a fait disparaître les constructions qui bordaient le côté S. de la rue. Le sous-sol de la moitié S. de celle-ci, bordée de deux alignements de pierres, était constitué par un véritable *rudus,* composé de fragments de pierre calcaire, ayant des traces de taille, parmi lesquels un fragment de statuaire, présentant sur une face, le départ d'un cercle en relief, peut-être un *clipeus,* avec deux bandes en retrait (dimension de la partie aplanie de la pierre sculptée : long. 0,36 ; larg. 0,31) ; ces blocs de pierre, disposés sans ordre et parfois de champ, mélangés à des fragments de *dolia,* appartiennent à des édifices de grande proportion, détruits et utilisés comme matériau (fig. 3 et 4).

Les constructions qui bordent cette voie, au Sud, présentent également le remploi de blocs en grand appareil, fractionnés, et un alignement de piliers légèrement pyramidaux, appartenant à un portique, dont deux présentent des sculptures sur la tranche regardant la rue :

de l'E. à l'O., pilier de pierre calcaire, brisé au milieu (long. 2,58 ; larg. (face sculptée) 0,37/34 (fig. 2, à g. et fig. 5) ; ép. 0,46), orné de 12 « têtes coupées » piriformes, traitées en champlevé, de façon stylisée, les yeux marqués par une incision horizontale qui rejoint celle du nez triédrique ; la bouche n'est pas indiquée ; au bas de la pyramide, tête inversée ;

pilier de pierre de Bibemus, de couleur jaunâtre (carrière d'Aix), (long. $2^{m},32$ ; larg. 0,40/33 ; ép. 0,43/39) ;

pilier de pierre calcaire (long. $1^{m},24$ ; larg. (face sculptée) $0^{m},47$ ; ép. $0^{m},47/40$), orné d'un signe serpentiforme, d'une ondulation sèche (long. $0^{m},65$), sans doute un serpent dont la tête triangulaire est écaillée (fig. 2, à dr.) ;

pilier de pierre calcaire (long. $1^{m},48$ ; larg. $0^{m},45$ ; ép. $0^{m},41$).

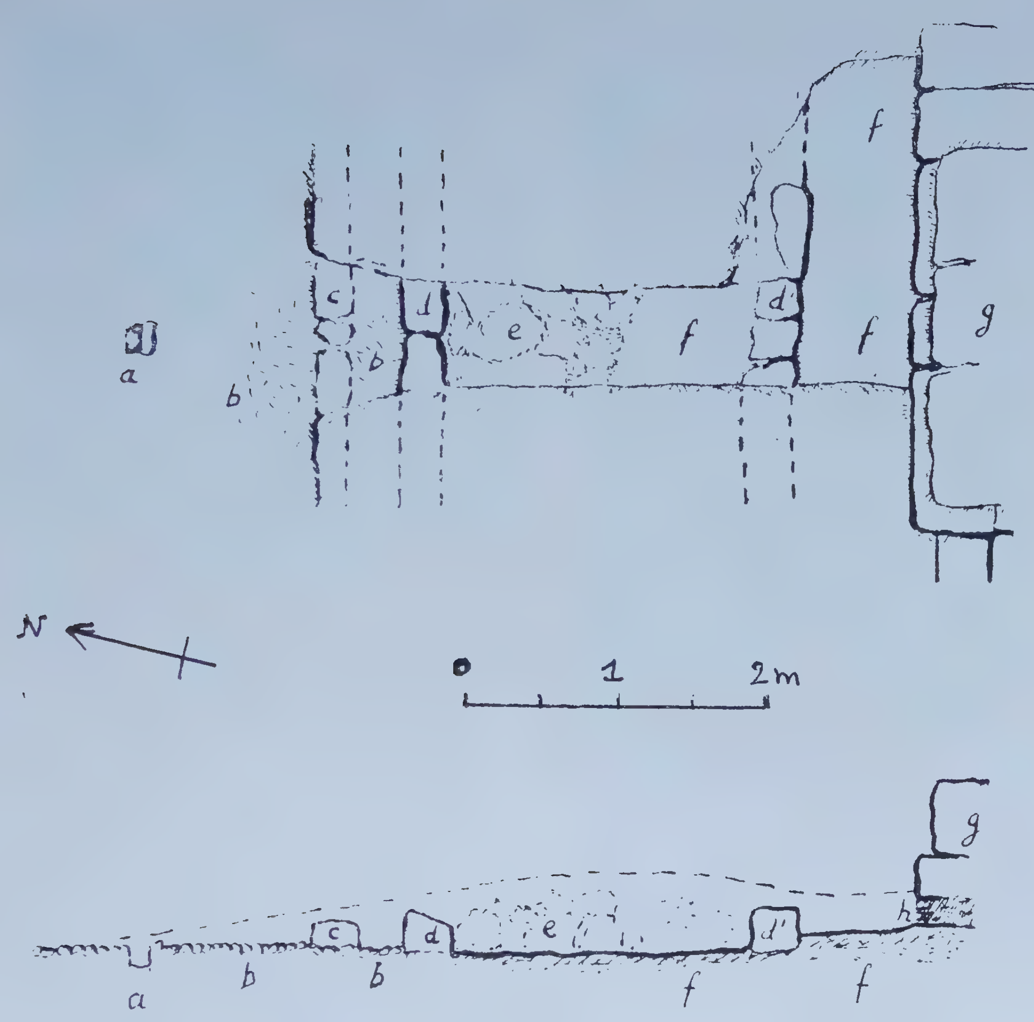



FIG. 4. — Entremont. Sondage de la voie du sanctuaire; en haut, plan; en bas, coupe. *a :* Trou de poteau ($a^2$ du plan d'ensemble). — *b :* Cailloutis. — *c :* Chaîne de pierres bordant au N. le *rudus* de la Voie Sacrée établi sur le cailloutis *b.* — *d :* Deuxième bordure antérieure à la bordure *c.* — *d' :* Chaîne de pierres limitant au S. le *rudus* de la Voie Sacrée. — *e : rudus* de la Voie Sacrée. — *f :* Sol rocheux. — *g :* Mur N. de la case XII 2. — *h :* (fig. 2) Remblai établi sur le sol rocheux *f* et soutenant le mur *g.*
L'espace compris entre *d* et *d'* est remblayé avec des pierres provenant de constructions antérieures. L'espace compris entre *d* et le mur *g,* contient des débris de poterie (amphores à vin italiques, indigène, fragments de poterie cloutée).
Sur le plan, à droite : en haut salle XII 2, en bas salle XII 1 (salle des crânes).

Cet alignement, d'une longueur totale de 7m,62, se prolonge vers le S.-O., dans le terrain militaire (3407).

La tranche supérieure des trois premiers blocs présente des traces d'utilisation; sur le premier, entaille correspondant à l'assise d'un pilier de bois ou





Fig. 6. — Fragment de linteau creusé d'alvéoles céphaliformes sur les deux faces. (La face décorée d'une « tête coupée » était tournée vers le haut, dans sa position de remploi). Les têtes sont représentées sans l'indication de la bouche.

Fig. 5. — Pilier décoré de douze « têtes coupées », dans sa position de remploi. Voir fig. 2, p. 287).

d'une porte à laquelle correspondrait à 1m,25, une profonde cupule (diam. 0m,12; prof. 0m,05), qui serait une crapaudine; l'arête de ce seuil présente de l'usure; l'extrémité opposée des 2 blocs suivants porte nettement les traces d'une entaille rectangulaire de 0m,36 de longueur, pour l'assise d'un pilier à la jonction des deux blocs du stylobate.

La tranche supérieure de ces piliers, élevée au-dessus du sol de la rue de la deuxième époque, de 0m,30 environ, correspond au niveau d'une salle spacieuse, large de 5m,02 (mesures intérieures) et dont la longueur (elle dépasse 8 m) ne peut être connue. Vers le milieu, apparaît un alignement de dalles, dont les deux premières émergent au niveau du sol, probablement supports de poteaux : dalle rectangulaire à l'O. en calcaire, pilier en pierre de Bibemus (long. 1m, 32 ; larg. 0m, 35), et au-dessus du sol, vers l'E., fragment de linteau, dont la face sculptée était tournée vers le ciel (long. 0m,72; larg. 0m43; ép.

$0^{m},36$). Cette face est ornée, au centre, d'une tête coupée (fig. 6), sans bouche, détourée par une gorge (haut. $0^{m},255$), d'un type analogue à celle du pilier ; elle est encadrée de deux entailles céphaloïdes, piriformes, dont l'une à droite, brisée par la cassure du linteau (dimensions: haut. $0^{m},21$ et $0^{m},22$; prof. $0^{m},06$ et $0^{m},11$); la face postérieure porte deux entailles analogues, l'une inachevée (haut. $0^{m},18$; prof. max. $0^{m},05$) et l'autre terminée par une coupure droite vers le haut (haut. $0^{m},18$; prof. $0^{m},11$). En outre, la partie haute de la face sculptée et l'extrémité de la tranche supérieure du linteau portent des incisions linéaires figurant des raies parallèles très usées pour la première, et pour la seconde, un double encadrement enfermant des losanges, dont la technique rappelle celle des « scapulaires » des « dieux accroupis » de Roquepertuse.

A des niveaux différents, et en position inclinée, ont été recueillis d'importants fragments d'*opus signinum*, d'argile tassée, friable, décorés d'alignements de petits cubes de pierre calcaire blanche et de pierre noire (irréguliers de $0^{m},005$ à $0^{m},01$ de côté). Bouleversement des travaux agricoles ou écroulement de l'étage de l'édifice ? La composition de ce béton, différent de ceux des *villae* gréco-romaines d'Ampurias, datés de l'époque de César, permet de lui donner une date antérieure à 123 [2], que confirment la céramique et la destination de la salle hypostyle. Sur le sol de la salle et de la rue de deuxième époque, fragments de fer de *pilum*, boulets de basalte (diam. $0^{m},15/20$), petits bronzes massaliètes au taureau et très nombreux fragments d'amphores appartenant aux deux types italiques reconnus dans le gisement sous-marin de Marseille [2bis] :

amphore italique (type I de Dressel), à col élevé et lèvre droite ou concave avec gorge (haut: $0^{m},04$), en pâte rouge, très cuite avec granulations noirâtres; un col avec marque en relief CL·FE, dans cachet rectangulaire ($0^{m},024 \times 0^{m},13$);

amphore gréco-italique, à panse en forme de toupie et épaulement, lèvre inclinée parfois très étroite ($0^{m},02$), pied terminé par un empattement, en pâte allant du jaunâtre au rouge, avec incrustation de dégraissants et de tuileaux rouges; un bas de panse avec marque en relief T (haut.: $0^{m},012$), dans cachet circulaire en creux de $0^{m},022$ diam., analogue à une marque du Cayla de Mailhac [3] et très voisin d'un cachet circulaire d'une amphore de Roquepertuse.

Le mur E. de cette salle repose sur de larges substructions qui se retournent à angle droit et délimitent une seconde salle, dont le niveau plus élevé

(2) Cf. Fr. Winter et E. Pernice, *Die hellenistische Kunst in Pompei* (Pavim. und figul. mos.), Berlin, 1938.

(2*bis*) Cf. F. Benoit, *Amphores et céramiques de l'épave de Marseille*, in *Gallia*, XII-1954, 1, p. 37, fig. 2, n^os III et IV.

(3) O. Taffanel, *Gallia*, V, 1947, p. 114, fig. 24.

est marqué par une épaisse couche de cendres avec ossements d'animaux, céramique campanienne, fragments d'amphores et boulets de lithobole romain.

Les deux édifices, d'un appareil différent de celui des *insulae* précédemment fouillées, révèlent une reconstruction hâtive, dans laquelle sont entrés des remplois d'éléments d'architecture de grande proportion, dont on retrouve les fragments dans le *rudus* de la rue. Ils se sont insérés dans le quadrillage d'*insulae*, dont les ruelles transversales (îlot XVI) ont été coupées par le nouvel édifice (*Gallia*, XI, 1953, p. 106).

L'élargissement de la rue exhaussée, qui a comblé les trous de poteau de la première époque, formant une sorte de place de plus de 8 m de largeur, semble indiquer que ces édifices avaient une importance religieuse ; celle-ci est attestée par la découverte d'une quinzaine de crânes au niveau du sol de la salle hypostyle et de la voie, particulièrement au pied des piliers remployés, — découverte qui confirme la datation préromaine de cet ensemble. Les crânes, qui ont subi l'action des eaux d'infiltration, sont en mauvais état et incomplets ; aucun ossement ni aucune vertèbre cervicale n'ont été trouvés avec eux. L'identification de huit d'entre eux montre qu'ils appartenaient à des individus d'âge différent dont six ayant dépassé 40 ans, d'après le degré d'ossification des sutures de la calotte (table du Professeur Vallois) [4]. Trois portent des trous de percement pour l'enclouage ou la suspension, vers le haut du crâne, sur le frontal gauche. L'un, peut-être de femme, âgé de 50 ans, est percé d'un trou carré de $0^{m},04$ de côté avec traces de rouille ; le clou de fer (long. $0^{m},225$), à tête convexe (diam. $0^{m},035$) a été retrouvé dans le crâne (fig. 7). L'autre appartient à un homme de 30 à 40 ans ; le trou, en moins bon état, présente également des traces de rouille. Des fragments d'autres calottes paraissent avoir été percés de la même façon. Un autre révèle un mode de suspension différent : le côté gauche du frontal, seul retrouvé, porte vers le milieu deux petits trous circulaires de $0^{m},005$ de diam., distants de $0^{m},10$, analogues aux trous de suspension des céramiques pour le passage d'une attache. Leur indice, dolichocéphale, est sensiblement différent des crânes des tombes grecques de la nécropole de Marseille et d'Ampurias.

Ce rite est connu par plusieurs exemples, qui révèlent une signification différente, mais également religieuse : le crâne encloué du Puig Castelar, *oppidum* de la région de Barcelone, trouvé au pied du rempart [5], comme les squelettes et le crâne d'enfant déposés face à l'ennemi dans des caissons à l'inté-

4) L'étude a été confiée à M. R. Charles et au professeur Ollivier, qui avec l'assistance du Dr. Aubert, étudie le mode d'enclouage du crâne.

5) Crâne au musée de Barcelone, percé d'un trou rond, légèrement écaillé, en haut du crâne, à l'extrémité postérieure du frontal, côté droit, clou à tête carrée : *Ampurias*, IV, 1942, p. 103.

rieur du rempart de l'*oppidum* de l'Impernal à Luzech [6], du milieu du IIe siècle av. J.-C., ont une valeur apotropaïque. L'enclouage du crâne, dans les sépultures signalées dans le Nord de l'Espagne, à l'époque antique [7], et en Gaule,



*Cliché H. Ely.*

Fig 7. — Crâne encloué d'un individu de 50 ans trouvé sur le sol la Voie Sacrée.

du Bas-Empire à l'époque barbare [8], paraît obéir à la crainte superstitieuse du mort et à la peur du vampire. L'âge relativement avancé de certains de ces crânes, déjà noté à Roquepertuse [9], l'emplacement du local où étaient conser-

(6) A. Viré, *Les oppida du Quercy, Bull. Soc. Et. Litt. du Lot*, Cahors, 1936.

(7) H. Obermaïer, *Leichennagelung in Altspanien*, in *Festschrift P. W. Schmidt*, 1928, p. 493; cité par R. Lantier, *Bull. arch.*, 1943-45, p. 395.

(8) Ad. Blanchet et R. Lantier, *Crânes percés de clous*, *ibid.*, p. 391.

(9) Quatre fragments identifiables appartenaient à des sujets jeunes et robustes, âgés de 30 à 40 ans, de 35 à 40 et de 35 à 45 : H. de Gérin-Ricard, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse* (Centenaire Soc. Stat., Marseille, 1927), p. 23.

vés ces « trophées », associés sur un linteau avec une effigie sculptée, au centre de la ville, apportent un élément nouveau pour la signification religieuse du « culte du crâne », dont la fixation avait pour fin de conserver l'esprit du défunt.

Crâne d'ennemi décapité, dont la force vitale avait été mise au service de son vainqueur, ou relique des ancêtres ? L'enclouage, qui paraît avoir été fait sur une tête fraîchement séparée du tronc, donc avant décharnement et probablement momifiée, illustrerait ainsi, dans ce cas particulier, la description de la coutume barbare des Salyens, qui nous a été rapportée par Diodore de Sicile et Strabon.

## II. — Le plan de la colonie d'Aix.

Trois découvertes permettent de préciser le périmètre de la colonie et l'orientation du *cardo :*

1) Le rempart occidental, précédemment signalé [10], a été retrouvé plus au Sud, dans le clos Notre-Dame-de-la-Seds, à l'O. de la route d'Avignon. Il a ainsi été reconnu sur une longueur de 110 m environ; arasé vers le N. du clos, où il est à peu de profondeur, il est, au contraire, mieux conservé (fig. 8) vers le milieu jusqu'au Sud, où il a plus d'1 m de hauteur (7 à 8 assises, dont deux pour le socle). D'une largeur de $2^{m},20$, il présente un petit appareil smillé, régulier (moellons de $0^{m},10/20$ long. et $0^{m},08/14$ haut.), reposant sur un socle en forte saillie ($0^{m},12$). Au Sud, il faisait retour vers l'E., en direction de la « Porte d'Italie », par où pénétrait la voie romaine venant de Fréjus (la porte monumentale, en demi-lune, a été arasée à la fin du XVIIIe siècle) ; le tracé du front sud était encore visible, au début du XIXe siècle, sous la traverse de l'Aigle d'Or (rue Irma Moreau) [11].

La délimitation vers l'Est et le Sud de la colonie romaine, à l'époque d'Auguste, permet ainsi de réviser le plan d'Aix qui se rapproche, par le périmètre de son enceinte (env. 4.000 m) des grandes cités augustéennes de la vallée du Rhône et de la Saône (fig. 9) [12]. Son arasement à une date ancienne, sans doute par suite des troubles politiques du Ve siècle, fut si radical, que son alignement disparaîtra dans le tracé des chemins de ce quartier, revenu à l'état agreste, au Moyen Age. Il se peupla d'habitations grossièrement établies sur des ruines, au Bas Empire. Le sol d'une case, avec béton de chaux assis sur la tranche arasée du rempart, au Sud de la fouille, a donné un petit

(10) *Gallia,* XI-1953, p. 107.
(11) *F.O.R.*, V, p. 73.
(12) Cf. *Gallia,* V-1947, p. 98; VI-1948, p. 209.

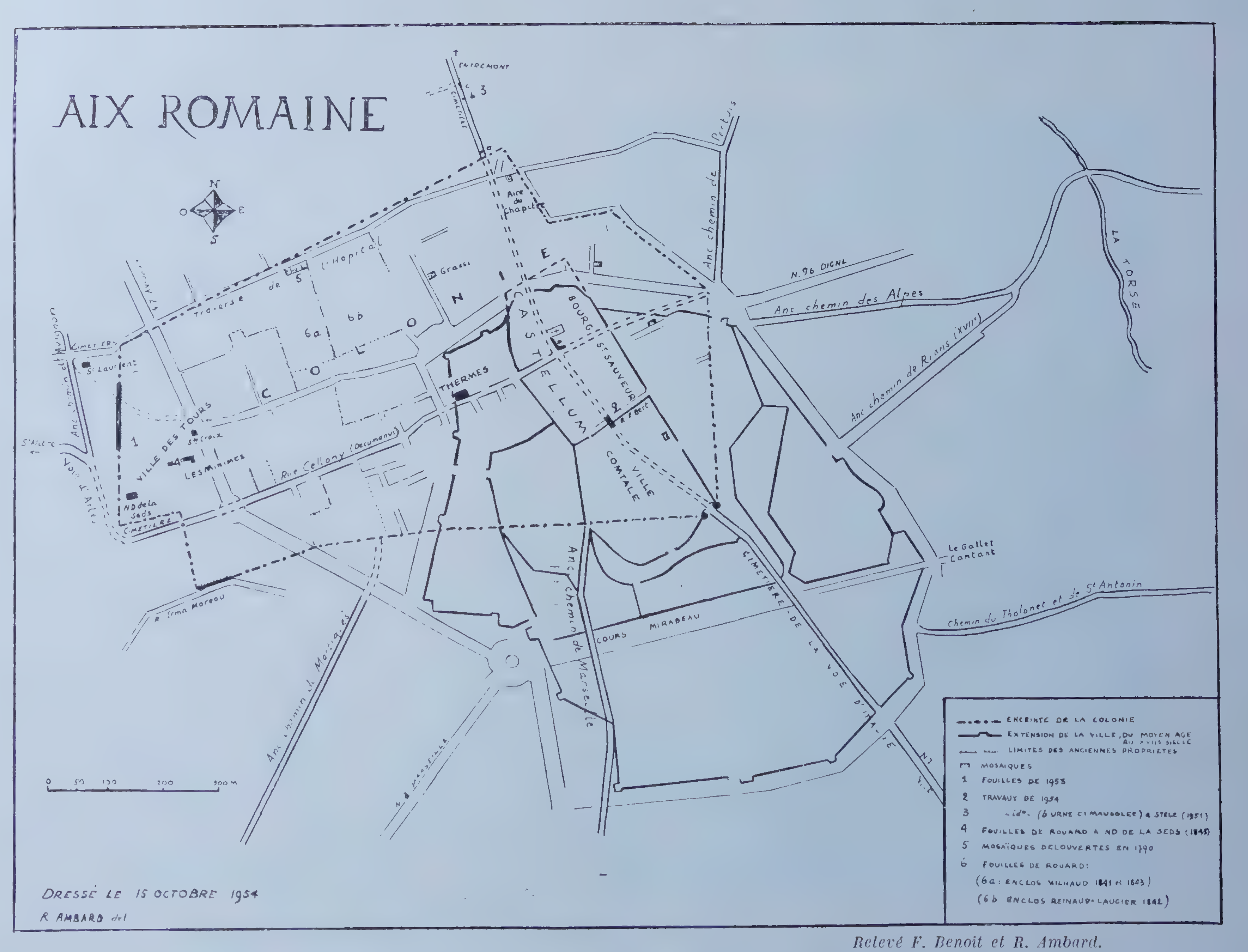


*Cliché H. Ely.*
FIG. 8. — Aix-en-Provence. Parement intérieur du rempart Ouest de la colonie.

bronze, très usé, de Constance II († 361). A 55 m à l'E., des sondages ont mis au jour, à fleur de terre, des restes de construction au sol bétonné, avec canalisation de pierre. Nombreux tessons de céramique grise estampée, dite « wisigothique », du IVe-Ve siècle, rencontrée, pour la première fois, à Aix.

L'habitation de ce « quartier chrétien » entraîna la disparition de grands édifices, et sans doute de l'amphithéâtre, dont les arcades étaient visibles au début du XVIIe siècle. Il avait servi de carrière de pierre jusqu'au moyen âge. De grands parpaings, régulièrement taillés (1m,30 × 0m,60 × 0m,41) avec trous de scellement, parfois avec mouluration, ont été trouvés aux abords de la partie Sud du rempart, quelques-uns en remploi. A l'Est, près de la canalisation ci-dessus signalée, était, en remploi, dans un mur, une pierre, en grand appareil, sculptée sur une face de peltes et de boucliers, ayant appartenu, sans doute, à un arc de triomphe; il faut en rapprocher deux grands blocs, un voussoir orné d'un *simpulum* et un fragment d'entablement avec cuirasses, boucliers et glaives, trouvés en 1843, dans le même enclos, lors des fouilles de Rouard, à quelque 100 m au S.-E. [13].

(13) ESPÉRANDIEU, *Recueil Bas-Reliefs*, I, 100 et 101; *F.O.R.*, V, p. 72.




*Relevé F. Benoit et R. Ambard.*

Fig. 9. — Plan de coordination des découvertes archéologiques d'Aix, donnant la restitution provisoire du tracé de la colonie.

La continuation de la même tranchée a permis d'extraire d'un mur un autel votif, en pierre de Bibemus (fig. 10), de basse époque, creusé d'une cavité circulaire peu profonde pour les libations, à sa face supérieure, et représentant, debout dans une niche rectangulaire, une Abondance ou une Déesse-mère, drapée, le voile relevé sur la tête au-dessus d'une couronne de cheveux; elle tient, de la main gauche, une corne d'abondance et présente, de la droite abaissée, un attribut indéterminé, sans doute une patère [14].



*Cliché H. Ely.*

Fig. 10. — Autel votif (haut. : $0^m,40$; larg. : $0^m,20$; ép. : $0^m,15$), remployé dans le « quartier chrétien » d'Aix, pierre de Bibemus.

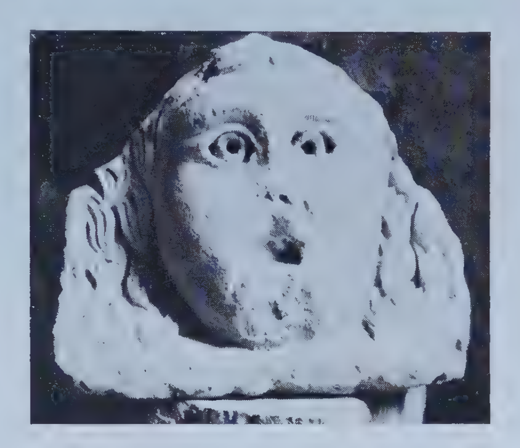




Fig. 11 (en haut). — Masque scénique. Acrotère, en pierre (haut : $0^m,50$; larg. : $0^m,55$; ép. : $0^m,32$).

Fig. 12 (en bas). — Chapiteau du Bas-Empire, en pierre (haut. : $0^m,25$; larg. de l'abaque : $0^m,45$).

A une époque plus tardive, le quartier servit de cimetière. Adossées à l'intérieur du rempart, ont été trouvées deux sépultures sous tuiles, orientées N.-S.,

(14) Cf. à Aix même la pose d'une statue d'Abondance, en marbre, probablement de provenance locale (Espérandieu, III, 2483; *F.O.R.*, V, p. 80 (coll. Sallier).

dont l'une avait son coffrage fait de dalles de marbre en remploi et de deux fragments d'épitaphes :

*...(V)ol(tinia)/...vir*

(haut. : 0m, 14 ; long. : 0m, 23 ; ép. : 0m, 06 ; haut. des lettres : 1re *l.* : 0m, 06 ; 2e *l.* : 0m, 04), et une inscription du Bas Empire, datée du consulat d'Opilio :

*...Opeliones v.../ ...n*

(long. : 0m, 17 ; haut. : 0m, 09 ; ép. : 0m, 007 ; espace entre la 1re ligne et la 2 : 0m, 08).

La date tardive de cette inscription, attestée par la substitution de l'E à l'I, et mentionnant le consulat d'*Opilio,* sans doute, en 524 [15], concorde avec celle des épitaphes chrétiennes datées qui viennent de ce cimetière : l'évêque Basilius, élu lors du rétablissement de l'évêché, en 475 († 494), Adjutor et Destrianus (début VIe siècle) [16].

C'est également à un remploi, qu'il faut attribuer un masque scénique de pierre, formant acrotère, assis sur une tablette (fig. 11), trouvé à — 1m,50, sous la route de Berre, à hauteur de la conciergerie, près l'entrée de la chapelle de N.-D.-de-la-Seds, à quelques mètres à l'Est du passage supposé du rempart. L'expression singulière de la tête juvénile, encadrée de boucles en « virgule », la bouche et les yeux, profondément creusés d'une cavité circulaire, permet de rapprocher cet acrotère d'un masque de marbre également aixois, aujourd'hui au musée d'Avignon [17], d'un acrotère de tombeau de Marseille et de celui de *Glanum* [18], à l'expression volontairement effrayante. La pupille profondément creusée, est entourée de l'annelet circulaire en relief de l'iris, lui-même détouré dans le globe de l'œil : cette technique est caractéristique des reliefs du Bas-Empire, en Provence (tête du Lubéron [19], stèle à portrait de Zosime, au musée Borély [20]), et se retrouve dans l'un des acrotères de Chorey, en Bourgogne [21]. Décoration de tombeau, ayant une fonction apotropaïque, analogue à celle des têtes de Méduse.

Ainsi apparaît l'histoire de ce quartier, la « Ville des Tours » ou ville inférieure, appartenant à l'évêque au moyen âge, indépendante du *castrum* éta-

(15) Cf. les inscriptions d'*Opilione* et *Vpilione cons.* (524), à Vienne, *p. c. Opilionis* à Lyon (454 ou 525), peut-être *Opilio,* à Arles : LE BLANT, *Inscrip. chrét. Gaule,* nos 435, 694, 57, cf. 695 et Suppl., n° 106.

(16) *C.I.L.,* XII, 591, 590 et 592; *F.O.R.,* V, p. 76, 1 à 3.

(17) ESPÉRANDIEU, III, 2498; *F.O.R.,* V, p. 80 (coll. Sallier).

(18) ESPÉRANDIEU, I, 109; XII, 7861.

(19) *Ibid.,* III, 2556.

(20) *Ibid.,* I, 75. Cf. sur cette technique F. BENOIT, *Sculptures d'art provincial au Bas Empire, en Provence, Provence Historique,* I, 1950, p. 20.

(21) *Gallia,* V-1947, p. 430, fig. 3.

bli à l'Est de la colonie, à l'emplacement de l'ancien *castellum* de C. Sextius Calvinus ; quartier de grands édifices publics sous le Haut Empire, ruinés sous le Bas Empire, où fut, sans doute, transférée l'église épiscopale entourée de son cimetière, au v^e s. et qui fut à nouveau abandonnée, au haut moyen âge.

Au Nord, les travaux de construction du lotissement des Castors, à peu de profondeur, au dehors de l'enceinte, ont exhumé un petit chapiteau de pierre, de style composite, avec deux rangs de feuillage épannelé et des volutes angulaires, dont la spirale est remplacée par un cercle incisé, du IV^e siècle (fig. 12).

2) L'établissement d'un réseau électrique souterrain, dans la rue Paul Bert (ancienne rue Saint-Laurent) a mis au jour une voie dallée, à — 1 m sous la rue, au N.-E. du beffroi de l'Hôtel-de-Ville. La voie, pavée de grandes dalles d'$1^{m}$,50 à 2 m de long., soigneusement juxtaposées avec joints obliques et percées de trous de louve, mesure $5^{m}$,75 de largeur; elle est comprise entre deux trottoirs (haut.: $0^{m}$,15), dont ne subsiste qu'un fragment de l'élément de l'Ouest. Le bord extérieur de la chaussée avait été entaillé par l'assise des trottoirs (fig. 13).

La direction de la voie S.E.-N.O., dans l'alignement de la « Porte d'Italie » au Sud, et vers le Nord de la façade Ouest de l'édifice romain de la cathédrale, permet de l'identifier au *cardo* de la colonie. Un segment de cette voie avait été signalé dans les caves des immeubles du côté Est de la rue Gaston de Saporta, dont l'alignement avait empiété sur la voie romaine [22]. Les mêmes travaux ont mis au jour, sur le côté Sud de la rue Paul Bert, à l'Est de cette voie et au-dessous de son niveau, un mur en grand appareil, avec bossage, orienté E.-O., qui correspond, peut-être, à l'enceinte du *castellum* de 122.

3) L'alignement de cette voie, qui paraît s'infléchir vers l'Est, après sa rencontre avec le *decumanus* (rues Cellony et du Bon Pasteur), a donné son orientation au réseau d'anciens chemins et aux limites de propriétés du quartier nord d'Aix, non repeuplé au Moyen Age (Ville des Tours). L'ouverture d'un collecteur, route de Puyricard, a permis de retrouver cet alignement par le dégagement du stylobate occidental (long. : $4^{m}$, 15), en grand appareil, d'un édifice tétrapyle, probablement un mausolée, à — $1^{m}$,25 sous le niveau de la route. Des déblais a été retiré l'angle d'un petit fronton de pierre, orné de denticules (long.: $0^{m}$,34; haut.: $0^{m}$,34) avec départ d'acrotère à palmettes.

Au Sud, ont été mis au jour deux coffrages de pierre, dont l'un contenait une urne cinéraire de marbre, de forme circulaire (tessère anépigraphe) avec

(22) M. Clerc, *Aquae Sextiae*, 1916, p. 367.







*Cliché J. Gourvest.*

Fig. 14. — Urne cinéraire en marbre (haut. avec le couvercle : 0m,40; diam. : 0m,23) du cimetière de la route de Puyricard.

Fig. 13. — Dallage du *cardo* de la colonie, rue Paul-Bert.

*Cliché H. Ely.*

son couvercle orné d'imbrications (fig. 14); à l'intérieur, cendres calcinées, sans objet mobilier (haut.: 0m,40; diam.: 0m,25).

Ce cimetière était adossé à l'Est à la colline rocheuse; une découverte antérieure [23], sur la même route, en face la chapelle de l'Hôpital, à 100 m environ au Sud, permet de préciser son périmètre. Il bordait la voie des Alpes, au sortir de la porte Nord de la colonie, située à hauteur de la traverse de l'Hôpital sans qu'il soit possible encore de situer de façon précise l'alignement Nord de l'enceinte (fig. 9).

Fernand Benoît.

23) Stèle d'*Erhodius*, *Gallia*, VI-1948, p. 209.

# CÉRAMIQUES ORNÉES D'AREZZO TROUVÉES A SAINT-BERTRAND DE COMMINGES [1]

par M. Michel LABROUSSE

Depuis cinquante ans, les travaux des céramologues allemands et américains, particulièrement ceux de G.-H. Chase, d'August Oxé et de Hans Dragendorff, ont apporté une contribution presque décisive à notre connaissance de la céramique ornée d'Arezzo [2]. Il est aujourd'hui à peu près établi que l'usage de fabriquer des vases moulés à couverte rouge et à décor en relief s'est implanté en Etrurie à l'aube même du Principat, que les importateurs et les initiateurs de la nouvelle technique furent des hommes d'affaires et des artisans venus de l'Orient hellénistique [3], que la masse de la production se

(1) Sous une première forme, ces quelques pages ont fait l'objet d'une communication présentée au IV[e] Congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne tenu à Agen le 23 mai 1948. Elles doivent beaucoup à M. Bertrand Sapène, directeur des fouilles de Saint-Bertrand de Comminges, et à M. Robert Gavelle, attaché de recherches au C.N.R.S., conservateur-adjoint du musée de Comminges, qui voudront bien trouver ici l'expression de ma vive gratitude.

(2) Après le travail initial de Hans DRAGENDORFF, *Terra sigillata*, in *Bonner Jahrbücher*, XCVI-XCVII, 1895, pp. 18-155, les études essentielles restent celles de G.-H. CHASE, *The Loeb collection of Arretine pottery*, New-York, 1908, pp. 13-35, et *Museum of Fine Arts, Boston : Catalogue of Arretine pottery*, Boston et New-York, 1916, pp. 9-26; — de Karl HAEHNLE, *Arretinische Reliefgefässe*, Diss. Tubingen, 1915; — d'A. OXÉ, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, Francfort, 1933 (= *Materialen zur römisch-germanischen Keramik*, Heft 5.); — et surtout celle de H. DRAGENDORFF et Carl WATZINGER, *Arretinische Reliefkeramik mit Beschreibung der Sammlung in Tübingen*, Reutlingen, 1948, qui reprend notamment les indication de DRAGENDORFF, *Firmenstempeln und Kunstlersignature auf arretinischen Reliefgefässe*, in *Festschrift für August Oxé*, Darmstadt, 1938, pp. 1-8. — Article de synthèse de HOWARD COMFORT, s. v° *terra sigillata*, in *P.W.2*, suppl. VII (1940), cc. 1308, 1311-1318, et,du point de vue économique, par le même auteur, *Terra sigillata*, in TENNEY FRANK, *An economic survey of ancient Rome*, V, Baltimore, 1940, pp. 188-194. — Voir aussi DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, I, Paris, 1904, pp. 9-15 et 21-25 et H.-B. WALTERS, *Catalogue of the Roman pottery... in the British Museum*, Londres, 1908, pp. XVII-XXII.

(3) Le premier en date des fabricants de céramique ornée d'Arezzo, *M. Perennius Tigranus*, porte un nom arménien; ses esclaves, *Nicephorus*, *Cerdo*, *Pilades* et *Pilemo*, des noms grecs; son successeur, *Bargathes*, un nom syrien; voir, à ce sujet, les observations d'A. OXÉ, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, pp. 28-30, d'HOWARD-COMFORT, *P.W.2*, suppl. VII, c. 1310, de DRAGENDORFF, *Firmenstempeln...*, p. 7, de DRAGENDORFF-WATZINGER, *op. cit.*, pp. 33-35.

située sous Auguste et que, déclinant déjà de qualité, elle n'a guère dépassé le règne de Tibère.

Les tessons de cette céramique acquièrent par là une valeur archéologique exceptionnelle. Certains, surtout parmi les plus anciens, offrent dans le choix du sujet figuré, le sens de la composition, la finesse du dessin et du modelé, une qualité artistique qui s'apparente à celle des sculptures de l'école néo-attique[4]. Tous sont, en second lieu, de merveilleux fossiles archéologiques, car leur date peut être établie à quelques années près et ils fournissent alors une chronologie certaine des milieux où ils se retrouvent. Leur diffusion hors d'Italie témoigne enfin d'un progrès du luxe, et d'un luxe qui entend rester fidèle au goût italien, qu'il soit le fait de Romains temporairement expatriés ou encore de riches indigènes avides de copier les modes du vainqueur. Quelques fragments d'Arezzo suffisent ainsi à mesurer le niveau social et le degré de romanisation des populations provinciales.

Dans les provinces germaniques, sur les bords du Rhin, les trouvailles de cette céramique ont été relativement nombreuses, et il s'est même rencontré quelques coupes à peu près complètes[5]. La plupart des découvertes viennent des camps et des stations militaires de l'époque augustéenne, particulièrement de Xanten, Neuss, Mayence, Haltern et Oberaden[6]. Il apparaît ainsi que sous Auguste les officiers supérieurs des armées romaines, tribuns et légats légionnaires, tenaient à conserver à leurs installations de campagne l'apparat de luxe qui aurait été le leur dans leurs maisons de Rome et que la précieuse céramique d'Arezzo tenait pour eux la même place que la vaisselle d'argent ciselé sur la table des généraux en chef[7].

Dans la Gaule proprement dite, les trouvailles ont été plus rares. Soit pauvreté, soit différence de goût, soit plutôt incompréhension à l'égard des scènes mythologiques souvent figurées sur les vases[8], les Gaulois semblent avoir manifesté moins de prédilection pour la céramique ornée d'Arezzo que pour la vaisselle unie de même provenance[9]. Dans l'inventaire qu'il dressait

(4) Cf. Déchelette, *op. cit.*, p. 12 et Howard-Comfort, *op. cit.*, cc. 1310-1311.

(5) Coupes de *M. Perennius Tigranus* à Xanten (Oxé, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, pp. 6-8 et pl. I, n° 1), de *Pilades Perenni* à Neuss (*ibid.*, p. 46 et pl. V, n° 12), d'*Ateius* à Cologne (pp. 58-60 et pl. XIV, n^os^ 61-62) et à Mayence (pp. 62-63 et pl. XIV, n° 72), de *Cn. Ateius Xanthus* à Mayence (p. 63 et pl. XVII, n° 73).

(6) Cf. Oxé, *op. cit.*, pp. 5-6 et Dragendorff-Watzinger, pp. 15-17.

(7) Voir les remarques de Koepp, *Die Römer in Deutschland*[3], Leipzig, 1926, pp. 28 et 109, à propos du trésor d'argenterie d'Hildesheim qui a dû appartenir à un général romain, commandant en chef sur le Rhin à l'époque d'Auguste, peut-être à Varus.

(8) En ce sens, Déchelette, *op. cit.*, p. 15.

(9) Le contraste est frappant à Saint-Bertrand de Comminges où, d'après la statistique des trouvailles arrêtée à la fin de 1948, il n'a guère été trouvé qu'une douzaine de fragments de vases ornés contre plus de 120 tessons de vases unis, la plupart estampillés.

en 1904, Déchelette ne pouvait recenser pour l'ensemble de la Gaule que 18 découvertes réparties entre 10 stations, dont 3 en Narbonnaise, 3 en Aquitaine et 5 en Lyonnaise [10]. Depuis lors, cette maigre série s'est quelque peu enrichie et parmi les lieux de la Gaule qui ont livré de nouveaux fragments de coupes arétines, il est loisible de citer : les villes de Narbonnaise dont la romanisation était déjà avancée au début du Ier siècle avant notre ère [11] et où, à l'époque de César et d'Auguste, l'afflux de nouveaux colons resserra les relations commerciales avec l'Italie et assura le triomphe complet des modes romaines [12]; — la ville de Lyon qui, colonisée en 43 av. J.-C. par Munatius Plancus et devenue la capitale des Gaules, fut dès l'origine le centre de l'administration romaine [13]; — enfin la plupart des grands *oppida* celtiques qui, dès le lendemain de la conquête de César, renouèrent avec l'Italie une active tradition d'échanges et manifestèrent dans la dernière moitié du Ier siècle av. J.-C. une réelle prospérité commerciale dont témoignent les fragments ornés d'Arezzo retrouvés au Mont Beuvray [14], à Vertault [15] et à Gergovie [16].

En dépit de ces trouvailles et de quelques autres qui représentent le fruit d'un demi-siècle de recherches, les conclusions que Déchelette formulait en 1904 demeurent toujours valables [17]. Abstraction faite des bords du Rhin, la céramique ornée d'Arezzo ne se rencontre en Gaule qu'à l'état sporadique; elle est une exception archéologique et, pour les stations qu'elle intéresse, le sûr témoignage d'une romanisation hâtive déjà avancée à l'époque d'Auguste.

Ce sont ces considérations historiques et archéologiques qui nous amènent aujourd'hui à publier les quelques vestiges de cette céramique, pour la plupart inédits, qui ont été trouvés depuis 1934 à Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne), dans les fouilles de la ville basse de *Lugdunum Convenarum*. Les fragments sont peu nombreux [18] et presque tous de petite taille; deux seu-

(10) DÉCHELETTE, *op. cit.*, pp. 21-25. — Les stations de Narbonnaise sont Genève, Nîmes et Narbonne, celles d'Aquitaine Poitiers et Moulins, celles de Lyonnaise le Mont Beuvray, Autun, Roanne, Angers et Rouen.

(11) Cf. E. LINCKENHELD, s. vº *Nemausus*, in *P.W.2*, XVI (1935), c. 2292.

(12) Pour les poteries arétines ornées de Narbonne, cf. Ph. HÉLÉNA, *Les Origines de Narbonne*, Narbonne, 1937, pp. 421, 427, fig. 282.

(13) Fragments ornés d'Arezzo retrouvés dans les fouilles de Fourvières; cf. C. GERMAIN DE MONTAUZAN, *Les fouilles de Fourvières en 1913-1914*, Paris et Lyon, 1915, p. 52.

(14) Cf. DÉCHELETTE, *op. cit.*, p. 22, A nº 8, B nº 1, 2, 3.

(15) Cf. ESPÉRANDIEU, *B.C.T.H.*, 1915, pp. 83-86 et pl. IX (coupe avec scène champêtre); L. LORIMY, *ibid.*, 1938-1940 (1942), p. 527 et fig. 1 (coupe avec décor ornemental baroque).

(16) En 1946 a été découvert un fragment de coupe portant la signature CERTVS RASINI (M. LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1949, 1, pp. 70-71 et fig. 17); autres fragments décorés retrouvés en 1947 et 1949 in *Gallia*, VIII, 1950, p. 40.

(17) Cf. DÉCHELETTE, *op. cit.*, p. 15.

(18) Ont été délibérément laissés en dehors de notre étude les fragments de vases ornés dont tout décor figuré a disparu, tels deux rebords de vases caliciformes du type Dragendorff I *a*

lement offrent une certaine surface et une technique artistique qui permette de les rattacher à une école déterminée de céramistes. Si modeste soit-il, l'ensemble a le mérite d'apporter un témoignage sur la diffusion de la belle poterie ornée d'Arezzo aux confins de la Narbonnaise et de l'Aquitaine, et aide du même coup à préciser la date et le caractère de la ville basse de *Lugdunum Convenarum*.



Fig. 1. — Fragment n° 1 : Philoctète à Lemnos.

Fig. 2. — Fragment n° 2 : Scyphos à tête de Ménade.

*Fragment n° 1 (Inventaire n° 1106).*

Découvert lors des fouilles de 1934-1935 dans le quartier dit « des Vignettes » (chantier Maria Barousse, parcelle 276 du plan cadastral, selon la fiche du musée de Comminges; chantier Trey Victorin, parcelle 265 du plan cadastral, selon le rapport des fouilles).

Inédit. A été signalé dans le *Rapport sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges de 1933 à 1938*, in *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, XXI, 1947, p. 77 (p. 29 du tirage à part).

Fragment de 65 mm sur 60, ayant appartenu à une coupe à pied du type I et

(Inv. n° 3000 A et B, 3014) et les débris d'un pied trouvés en 1951 dans les couches profondes de la basilique-marché, dite « édifice Bordères », au dessous du niveau de la mosaïque qui date semble-t-il, du début de l'ère flavienne.

probablement I*a* de Dragendorff [19]. La pâte est d'un ocre rosé, teinte n° 203 du *Code universel des couleurs* [20], la couverture d'un rouge orangé brillant, teinte n° 172 du même code; l'épaisseur des parois est de 3 à 3,5 mm.

La zone ornée (fig. 1), dont la partie supérieure est seule conservée, débute par une baguette encadrée de deux cavets qui surmonte une frise assez fine d'oves cordiformes, étroits et allongés, soulignés par une ligne brisée de petits bâtonnets triangulaires posés en oblique [21]. Au-dessous, on ne voit plus de la scène principale que deux personnages: un vieillard barbu, nu jusqu'à la ceinture, assis devant un arbre et tourné vers la gauche, s'appuie sur un long bâton courbe et relève le bras au-dessus de sa tête en un geste presque dramatique; à sa droite, une figure nue, également vers la gauche, se tient debout et pourrait être celle d'un serviteur [22].

La scène, inconnue des répertoires de la céramique arétine, est inédite. Elle semblait même d'interprétation difficile [23] lorsque M. Charbonneaux, conservateur en chef des antiquités gréco-romaines du Louvre, a justement reconnu que la figure principale se retrouvait identique sur une coupe d'argent de Copenhague, découverte en 1920 dans une sépulture de l'île de Lolland et signée de l'artiste grec Cheirisophos, qui fut sans doute un orfèvre campanien contemporain d'Auguste [24].

Le personnage est emprunté à la légende de Philoctète, telle qu'elle nous a été transmise, depuis une tragédie perdue d'Euripide et un tableau de Parrhasios, par Dion Chrysostome, par Hygin, par deux épigrammes de l'*Anthologie* et par Philostrate [25]. Le héros, abandonné depuis dix ans dans l'île de Lemnos pour se guérir d'une morsure de serpent, est représenté vieilli et presque méconnaissable au moment où Ulysse et Diomède viennent lui demander de reprendre les armes contre Troie. L'attitude épuisée et dramatique que lui a prêtée Cheirisophos sur la coupe de Copenhague est trait pour trait, détail pour détail, celle du vase d'Arezzo. L'identité des styles est frappante : de part et d'autre, c'est la même élégance et la même sobriété, le même souci

(19) Dragendorff-Watzinger, p. 21, fig. 2, I *a*.

(20) Cf. Séguy, *Code universel des Couleurs*, Paris, Le Chevalier, 1936.

(21) Même disposition sur les fragments n°s 3 et 8.

(22) A comparer avec une figure masculine nue, d'une facture très voisine, sur un fragment attribué à *M. Perennius Tigranus* (Oxé, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, p. 85 et pl. XLI, XLV, n° 150).

(23) Dans le *Rapport sur les fouilles...*, p. 77, la figure était interprétée comme celle d'un Jupiter barbu tenant un sceptre; nous-même l'avions d'abord considérée comme celle d'un Silène ivre, contrôlant mal ses gestes et obligé de se soutenir de son bâton.

(24) Salomon Reinach, *Les vases d'argent de Cheirisophos au musée de Copenhague, Gazette des Beaux-Arts*, 1923, II, pp. 129-134; cf. Fiehn, s. v° *Philoktetos* in *P.W.*2, XIX (1938), cc. 2508-2509.

(25) Sur cette légende de Philoctète, indépendante de la tradition de Sophocle, cf. S. Reinach, *op. cit.*, pp. 130-131; Rodenwaldt, *Arch. Anz.*, LII, 1937, pp. 237-238; Fiehn, *op. cit.*, cc. 2500-2509; et, en derner lieu, P. Grimal, *Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine*, Paris, 1951, pp. 367-368.

de ne pas garnir le tableau et de laisser l'air circuler entre les figures [26]. Malgré la petitesse de la reproduction, il y a d'un côté et d'autre volonté de laisser le héros à sa grandeur et à son drame [27]. Nul doute que le potier n'ait copié sur l'orfèvre; il nous fournit la preuve certaine d'un moule céramique directement pris sur une pièce de toreutique [28].

D'un point de vue purement céramique, le dessin a gardé toute sa finesse, mais le modelé manque un peu de relief, si bien que dans le détail la musculature et le vêtement de Philoctète paraissent peu distincts.

La frise d'oves allongés soulignée par une ligne brisée de bâtonnets obliques correspond exactement au type qui porte le n° 12 dans la classification de Dragendorff [29] et qui a été attribué par lui à un potier qu'il appelle le « maître A » de l'atelier de *M. Perennius Bargathes* et qui est peut-être identique à *C. Vibienus* [30]. Comme la figure nue qui accompagne celle de Philoctète reparaît sur des vases du même atelier [31] et que cet artisan, tout en accordant une préférence à des décors purements ornementaux, a aussi traité des scènes figurées [32], cette représentation de la légende de Philoctète, copiée sur la toreutique et jusqu'ici unique dans le répertoire des potiers d'Arezzo, mérite, selon toute vraisemblance, de lui être attribuée. Son activité se situant, semble-t-il, dans les tout premiers temps de la manufacture de *M. Perennius Bargathes* [33], le vase pourrait avoir été fabriqué dans les années 5 à 10 de notre ère.

*Fragment n° 2* (*Inventaire, n° 1422*).

Fragment d'une coupe à anses découvert en 1937 lors de la fouille d'une maison antique au quartier dit « des Vignettes », chantier Trey Victorin, parcelle 276 du plan cadastral.

A été publié avec un bref commentaire dans le *Rapport sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges de 1933 à 1938,* in *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France,* XXI, 1947, p. 77 et pl. XXII, ph. 39 (= p. 29 du tirage à part).

Fragment de 110 mm sur 75. Pâte d'un rose ocré intermédiaire entre les teintes n°s 202 et 203 du *Code universel des couleurs;* couverte d'un rouge orangé brillant, teinte n° 172 du même code. Epaisseur des parois : 3 mm.

(26) Cf. S. Reinach, *op. cit.*, p. 132.
(27) Cf. Rodenwaldt, *op. cit.*, p. 238.
(28) Le rapprochement entre la toreutique campanienne de l'époque d'Auguste et la céramique néo-attique d'Arezzo a déjà été fait par Reinach, *op. cit.*, p. 132.
(29) Dragendorff-Watzinger, p. 18 et fig. 1, n° 12. — Comparer la même frise sur plusieurs fragments de Tübingen : Dragendorff-Watzinger, p. 212, pl. 27, n°s 389, 390, Beilage 12, fig. 102.
(30) Sur ce potier, Dragendorff-Watzinger, pp. 46-50.
(31) Cf. Oxé, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein,* p. 85 et pl. XLI, LXV, n° 150.
(32) Liste dressée par Dragendorff-Watzinger, pp. 47-48.
(33) *Ibid.,* p. 49.

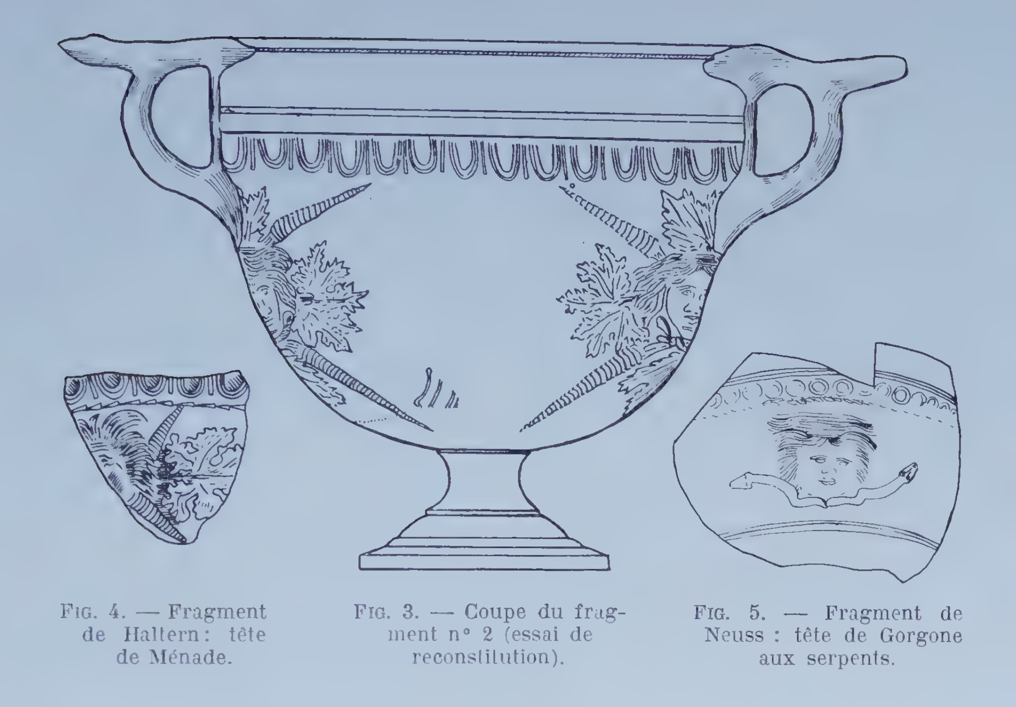


FIG. 4. — Fragment de Haltern : tête de Ménade.

FIG. 3. — Coupe du fragment n° 2 (essai de reconstitution).

FIG. 5. — Fragment de Neuss : tête de Gorgone aux serpents.

La coupe dont vient ce fragment (fig. 2) offre la particularité, relativement rare dans la céramique arétine, d'avoir été pourvue de deux anses à poucier [34]. Cette anse, caractérisée par une boucle ouverte dans le plan vertical et amorcée sur le rebord du vase par une large oreille horizontale, vient du *scyphos* grec et se retrouve constamment sur les innombrables cratères campaniens que les Gaulois d'Ensérune utilisèrent aux IIIe et IIe siècles avant notre ère comme récipients cinéraires [35]. La toreutique de l'époque augustéenne en a orné les belles coupes d'argent ciselé d'Alésia [36], de Pompéi [37], de Boscoreale [38] et d'Hildesheim [39]. Reprise à la même date par quelques maîtres verriers [40], elle apparaît aussi sur certaines formes unies de céramiques sigillées [41] et connaîtra encore quelque fortune dans les ateliers arvernes de Saint-Rémy-en-

(34) Elle correspond au type VII de la classification de Dragendorff (*ibid.*, p. 20, fig. 2, VII) : sur ce type, ses origines et son évolution, *ibid.*, p. 25.

(35) Cf., entre autres, MOURET, *Corpus Vasorum Antiquorum, France,* fasc. 6 (Ensérune), pl. 14 à 19.

(36) Cf. DRAGENDORFF, *Bonn. Jahrb.*, CIII, 1898, p. 100, fig. 9 et HERON DE VILLEFOSSE, *Monuments Piot,* IX, 1902, pl. XVI.

(37) Cf. A. MAIURI, *Il tesoro della casa del Menandro,* pl. XXXI-XXXVI.

(38) HERON DE VILLEFOSSE, *Le trésor de Boscoreale, Monuments Piot,* V, 1899, pl. IX et X.

(39) PERNICE-WINTER, *Die Hildesheimer Silberfund,* Berlin, 1901, p. 32 et pl. X.

(40) Cf. MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain,* Paris, 1922-1923, pp. 132-133, fig. 175-176 (types nos 94 et 95).

(41) Cf. LOESCHCKE, *Keramische Funde in Haltern,* Munster, 1909, p. 154, fig. 5, n° 3, et OSWALD-PRYCE, *An introduction to the study of terra sigillata,* Londres, 1920, p. 191 et pl. LII, 4, 6, 7 et 8 (type Drag. 34).

Rollat[42]. Son emploi par les potiers d'Arezzo producteurs de céramique ornée semble, par contre, restreint : l'exécution offrait peut-être des difficultés techniques et rompait, en tout cas, la continuité et l'harmonie du décor qui donnaient sa valeur à la pièce. Peu nombreux sont les vases arétins qui morphologiquement puissent se rattacher à ce type, tels un canthare à pied surélevé, signé de *M. Perennius Tigranus*, conservé au musée de Berlin[43], un bol beaucoup plus bas, sorti du même atelier, retrouvé à Arezzo[44] et quelques tessons des collections de Tübingen[45]. La coupe de Saint-Bertrand, dont la fig. 3 donne un essai de reconstitution, entre ainsi dans le cadre d'une série assez exceptionnelle.

Son décor est particulièrement digne d'intérêt. Il débute vers le haut, au niveau de l'attache inférieure de l'anse, par une mouluration faite d'une large baguette encadrée de deux gorges minces. Au-dessous, se développe une frise d'oves qui est certainement le morceau le moins réussi de l'ensemble : loin d'avoir une forme de cœur et d'être soulignés par de fines moulures en relief, selon les caractères types des céramiques arétines qui contribuent à donner aux frises une allure légère et dégagée[46], les oves tendent ici vers une forme rectangulaire, plus lourde et plus massive, qui sera la tradition des potiers gallo-romains[47].

Sous cette frise, est figuré un beau motif bachique qui devait être répété quatre fois sur le pourtour de la panse. Le thème central est celui d'une tête de Ménade[48], représentée avec une face large et aplatie, des pommettes saillantes, un nez épaté, une chevelure flottante, symétrique de part et d'autre du visage et relevée sur le front en une sorte de chignon formant casque. Le motif, qui pourrait s'inscrire dans un rectangle, est flanqué sur les côtés de quatre larges feuilles de vigne et aux quatre angles de quatre vrilles de vigne stylisées, enroulées en une spirale serrée, allongée et pointue.

Le thème se retrouve, peut-être traité avec moins de finesse, sur un fragment de coupe provenant du camp augustéen d'Haltern[49] (fig. 4). Entre cette coupe et celle de Saint-Bertrand de Comminges les différences sont minimes. S'il manque cette fois une feuille de vigne au-dessus de la tête de la Ménade et si les oves sont plus nettement cordiformes[50], le masque bachique, bien que

(42) Cf. Déchelette, *op. cit.*, I, p. 47, fig. 34 et 35, p. 53, fig. 50 et pl. II, forme 59.

(43) Oxé, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, p. 75 et pl. XXV-XXVI, n° 116 ; cf. Dragendorff-Watzinger, pp. 25, 38, 78.

(44) Oxé, *ibid.*, pp. 77-78, pl. XXXI, n° 128 ; cf. Dragendorff-Watzinger, pp. 22-25.

(45) Dragendorff-Watzinger, pl. 7, n° 70, pl. 10, n° 51, pl. 42, n^os^ 653 et 656.

(46) Comparer, entre autres, Loeschcke, *op. cit.*, pl. XVII, 3 et 4, et p. 158, fig. 7, n° 2 ; Déchelette, *op. cit.*, I, p. 23, fig. 6 ; *Festschrift für A. Oxé*, pl. 2, n^os^ 1-4, pl. 7, n^os^ 11-14, et ci-contre les fragments n^os^ 1 et 3.

(47) Cette forme d'oves ne figure pas dans le tableau des principaux types arétins dressé par Dragendorff-Watzinger, p. 18, fig. 1.

(48) La tête est d'une Ménade, non d'une Gorgone ou d'une Méduse comme l'admettait le *Rapport sur les fouilles...*, p. 77, car les serpents enroulés autour du cou et jaillissant de la chevelure qui caractérisent l'image monstrueuse font ici défaut, tandis que la présence de feuilles et de vrilles de vigne suffit à marquer le caractère bachique de la représentation.

(49) Loeschcke, *op. cit.*, p. 160 et pl. XVII, 4.

(50) L'ensemble du motif est, en outre, plus serré contre la frise d'oves que souligne ici une ligne discontinue de petits bâtonnets en relief.

réduit de taille et plus ramassé, est sensiblement identique. Nul doute que les deux vases ne soient sortis d'un même atelier; ils sont peut-être même l'œuvre d'un seul potier.

Le thème reparaît encore, différemment utilisé, mais empreint du même style sur une petite coupe de Neuss[51] (fig. 5). Ici la frise n'est plus formée d'oves, mais de petits cercles en relief soulignés d'une ligne discontinue de petits bâtonnets obliques, le masque n'est plus d'une Ménade, mais d'une Gorgone, et pour cette raison les feuilles de vigne, comme les vrilles, ont disparu pour faire place à deux larges serpents enroulés autour du cou du monstre. Malgré ces différences, le traitement de la tête est pareil : même allure large et aplatie de la face, mêmes pommettes saillantes, même nez épaté et même disposition symétrique de la chevelure flottante. La parenté, sinon l'identité, du style dénonce encore une production du même atelier.

Ces deux comparaisons sont à l'avantage du fragment de Saint-Bertrand, et si nous ne pouvons fixer ni le nom de l'atelier qui l'a produit, ni celui de son mouleur, il nous faut reconnaître à ce dernier de réelles qualités artistiques. Un sens très sûr de la composition se dégage de la densité même du motif principal et de l'adoption d'une disposition quadripartite consistant à le répéter quatre fois sur le pourtour de la panse de façon à garnir tout le champ décoratif sans le charger à l'excès[52]. De même, le dessin est fin, souple, très fouillé, le modelé délicat[53], l'exécution soignée et l'ensemble, à tout prendre, d'une assez belle venue.

Il est difficile de rattacher le morceau à un atelier connu d'Arezzo. Les ouvriers de la manufacture de *M. Perennius Bargathes* ont fait un large emploi des feuilles[54] et des vrilles de vigne[55] reproduites au naturel; par ailleurs, des ensembles stylisés en forme de croix de Saint-André, pourvus ou non d'un médaillon central, décorent certaines productions de *P. Cornelius*[56], de *Rasinius*[57] et même de *M. Perennius Bargathes*[58]. La subordination, sur la coupe de Saint-Bertrand, des éléments figurés aux éléments végétaux et, plus encore,

51) Oxé, *op. cit.*, p. 53 et pl. XI, n° 36.

52) Les mêmes qualités se retrouvent sur le fragment d'Haltern; par contre, sur la coupe de Neuss, la disparition des feuilles et des vrilles de vigne déséquilibre quelque peu le motif en dépit de l'adjonction des serpents, et de trop larges vides s'ouvrent de part et d'autre de la tête.

53) L'observation a déjà été faite par Loeschcke, *op. cit.*, p. 160, à propos du fragment d'Haltern.

54) Cf. Dragendorff-Watzinger, pl. 22, n°s 277, 279, 283, 284, 287.

55) *Ibid.*, pl. 17, n°s 231, 232, 258, 260; pl. 22, n° 294; pl. 23, n°s 265, 293.

56) *Ibid.*, pl. 37, n° 550.

57) *Ibid.*, Beilage 6, n° 50 : motif étoilé à huit branches faites d'éléments végétaux stylisés avec au centre une tête de Gorgone inscrite dans un cercle ou un bouclier.

58) *Ibid.*, pl. 27, n°s 386, 389, 392.

la lourdeur de sa frise d'oves suggèrent pour sa fabrication une date tardive, peut-être les dernières années du règne d'Auguste.



Fig. 6. — Fragment n° 3 : tête de taureau et pendentif.

*Fragment n° 3* (*Inventaire, n° 2038*).

Trouvé en 1947 dans les couches d'implantation de la basilique-marché dite « édifice Bordères ».

Menu fragment de 36 mm. sur 20, ayant appartenu à une coupe à pied du type I de Dragendorff [59]. Pâte d'un brun jaune clair, légèrement grisâtre, teinte voisine du n° 249 du *Code universel des couleurs;* couverte (en partie enlevée) d'un rouge orange peu brillant, intermédiaire entre les teintes 171 et 172 du même code. Epaisseur des parois : 2 à 3 mm.

La partie conservée du décor (fig. 6) comporte une frise d'oves cordiformes encadrés de deux légères moulures que souligne, comme souvent à Arezzo, une ligne horizontale et presque continue de bâtonnets légèrement posés en oblique [60]. Au-dessous, s'amorçait une seconde frise, plus ample et plus décorative, faite d'une alternance de têtes de taureaux [61] auxquelles s'attachaient de fines guirlandes, et de motifs triangulaires en « pendentifs glandiformes » qui ornent certains vases d'Arezzo [62].

Le thème des bucranes portant des guirlandes a été familier à nombre de potiers arétins qui l'ont traité avec variété, le plus souvent d'une manière différente de celle du fragment de Saint-Bertrand de Comminges [63]. La tête de taureau se retrouve, pourtant, presque identique sur un vase de *M. Perennius*

(59) *Ibid.*, p. 21, fig. 2.

(60) A rapprocher des types 11 et 29 du répertoire des frises arétines, *ibid.*, p. 18, fig. 1.

(61) Il s'agit nettement d'une tête représentée à l'état vivant et non d'une dépouille de bucrane; comparer une tête analogue sur un vase de *M. Perennius Bargathes* (*ibid.*, p. 204 et pl. 22, n° 294).

(62) Notamment, à Saint-Bertrand de Comminges, sur le fragment n° 5.

(63) Cf. Oxé, *Arretinische Reliefsgefässe vom Rhein*, pp. 83-84 et pl. XL, n° 143 (*Xanthus*), pp. 104-105 et pl. LV, LXVIII, n$^{os}$ 276, 281, 298 (*Annius*); — G.-H. Chase, *The Loeb collection....* p. 117 et pl. XIII, n° 237 (*Annius*), Dragendorff-Watzinger, p. 189 et pl. 11, n° 152 (*M. Perennius Tigranus*), p. 192 et pl. 13, n$^{os}$ 177-180 (*M. Perennius Tigranus*), p. 227 et pl. 33, n° 506 (*Hilario, L. Avillii Surae*).

*Bargathes* [64] et la finesse des guirlandes semble propre à la manufacture des *Annii* [65]. Plus caractéristiques, les pendentifs en forme de glands ne se rencontrent guère que sur des productions sorties des ateliers de *Rasinius* [66] et, plus souvent, de ceux des *Anni* [67]. La majorité des rapprochements désigne ainsi cette dernière manufacture à laquelle il faut sans doute attribuer le fragment, qui ne saurait guère être antérieur aux dernières années du règne d'Auguste [68].

*Fragment n° 4 (Inventaire, n° 2048).*

Découvert en 1947 dans les couches d'implantation de la basilique-marché dite « édifice Bordères », en même temps que les fragments n$^{os}$ 3, 5, 6, 7 et 8.

Inédit.

Fragment de 65 mm sur 60, provenant d'une coupe à pied avec lèvre débordant extérieurement, du type Id de Dragendorff [69] ou 18 d'Haltern [70]. Pâte d'un brun rosé clair voisin du n° 695 du *Code universel des couleurs;* couverte d'un rouge orangé brillant voisin du n° 172 du même code. Epaisseur des parois ne dépassant pas 3 à 4 mm.

Le fragment est emprunté à la partie supérieure et médiane de la zone ornée (fig. 7). Celle-ci, dépourvue d'oves, est limitée vers le haut par une mince baguette encadrée de deux cavets [71]. Au-dessous vient une treille de vigne dont les rinceaux, les feuilles et les grappes paraissent s'attacher à une ligne horizontale [72] et encadrent en quelque sorte la scène principale dont la figure essentielle sur le fragment est celle d'un satyre âgé et barbu, tourné vers la gauche et vu de trois-quarts. Un front proéminent, des sourcils épais et arqués, un nez camus, des oreilles pointues, une chevelure raide et épaisse, une forte musculature et une courte queue disent bien sa nature. En guise de vêtements, il n'a qu'une couronne de lierre sur la tête, une peau nouée autour du cou et une pièce d'étoffe serrée à la taille. De son bras gauche levé, il se tient à une corde repliée, sans doute attachée à la treille [73], et une image plus complète montrerait que sa main droite s'abaisse pour prendre appui sur

(64) *Ibid.*, p. 204 et pl. 22, n° 294 (et n° 285).

(65) *Ibid.*, p. 154.

(66) *Ibid.*, p. 134, fig. 18, 1

(67) *Ibid.*, pp. 154-155 et fig. 23, 1-4, pp. 222-223 et pl. 32, n$^{os}$ 471, 472, 473.

(68) Sur la période d'activité des manufactures des *Annii, ibid.*, p. 143.

(69) *Ibid.*, p. 21, fig. 2, I *d*, et, à titre de comparaison, le fragment représenté pl. 6, n° 62.

(70) Cf. Loeschcke, *Haltern*, p. 157, fig. 6, type 18. Au même type se rattachent la coupe de Neuss (Oxé, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, p. 46 et pl. V, n° 12) et le fragment de Narbonne (Ph. Helena, *Les Origines de Narbonne*, p. 427, fig. 282, n° 2).

(71) Même mouluration sur les fragments de Tübingen reproduits par Dragendorff-Watzinger, pl. 6, n$^{os}$ 60 et 62.

(72) Même disposition, aux détails près, sur les deux fragments de Tübingen cités à la note précédente.

(73) Les tresses de la corde sont parfaitement visibles et excluent l'hypothèse d'une couronne, admise avec plus ou moins d'hésitation par Walters (*Catal. of the Roman pottery...*, p. 21), Chase (*The Loeb collection...*, pp. 50-51, n° 17) et Pasqui (*Not. Scav.*, 1884, pp. 89-90). Oxé (*op. cit.*, pp. 14-15) et Dragendorff-Watzinger (p. 74) concluent, par contre, dans le même sens que nous : la corde devait servir de point d'appui aux satyres pour se soutenir durant leur danse sur l'aire.

sa cuisse, tandis qu'il s'affaire à fouler aux pieds des grappes de raisin amoncelées sur une aire. Derrière lui s'aperçoit le bras levé d'un autre satyre qui cueille une grappe à la treille et apporte en même temps dans ses bras une ample récolte de raisins.



FIG. 7. — Fragment n° 4 : Satyre vendangeur.



FIG. 8. — Coupe de Pylades, trouvée à Neuss : Satyre vendangeur.

Ce motif n'est que l'un des éléments d'un ensemble décoratif qui se retrouve sur toute une série de vases d'Arezzo [74]. La scène complète, qui se répète normalement deux fois sur le pourtour des vases, comprend quatre personnages symétriques deux à deux (fig. 9) [75]. Le centre est tantôt vide, tantôt occupé par une statue de Priape ou par un Hermès bachique; de part et d'autre, deux satyres âgés, tournés l'un vers la droite, l'autre vers la gauche, s'occupent à écraser la vendange; celui de droite est conforme à la description du fragment de Saint-Bertrand, celui de gauche n'en diffère que par de menus détails, notamment par une complète nudité. En arrière, viennent deux satyres plus jeunes, également nus, qui portent la vendange sur l'aire; si ce n'est que celui de droite cueille une grosse grappe à la treille, ils sont symétriques et exactement semblables [76].

(74) Les descriptions les plus complètes de cet ensemble décoratif sont celles de CHASE, *The Loeb collection...*, pp. 50-54, d'OXÉ, *op. cit.*, pp. 14-15, et de DRAGENDORFF-WATZINGER, pp. 74-76 avec référence aux fragments des collections de Tübingen reproduits pl. 6.

(75) Cette figure, empruntée à un couvercle arétin du musée de Boston, est reproduite d'après CHASE, *Catal. of Arretine pottery in the Museum of Fine Arts of Boston*, pl. VI, 22, OXÉ, *op. cit.*, pl. 66, n° 287, fig. 8, et DRAGENDORFF-WATZINGER, p. 75, fig. 8.

(76) Cette scène à quatre personnages, symétriques deux par deux, appartient à la première



FIG. 9. — Les « Satyres vendangeurs » (couvercle de Boston).

Ce thème décoratif des satyres vendangeurs est beaucoup mieux connu que la plupart des motifs qui ornent la céramique d'Arezzo. Par chance, nous savons l'atelier qui l'a créé, les artistes qui l'ont reproduit sur leurs vases et même, dans une certaine mesure, la diffusion de ceux-ci.

Le mérite de l'avoir emprunté au répertoire du relief néo-attique [77] pour l'adapter au domaine céramique revient à l'atelier du premier en date et du premier en qualité des maîtres potiers d'Arezzo, à *M. Perennius Tigranus* [78]. La preuve archéologique est, à cet égard, formelle. En 1883, lors des fouilles qui aboutirent à la découverte de sa manufacture sur l'emplacement actuel de l'église Santa-Maria-in-Gradi, la même scène que nous avons décrite fut trouvée reproduite, à quelques variantes près, sur une série qui ne comptait pas moins d'une dizaine de morceaux de vases et d'une douzaine de moules ou fragments de moules [79]. Vases et moules différaient surtout par la taille. Trois moules étaient signés : deux portaient la simple signature PERENNI [80], le troisième la signature NICEPHOR PERENNI [81].

Des trouvailles identiques avaient probablement été faites auparavant sur le même site et d'autres le furent lors de la reprise des fouilles en 1886-1887 [82]. Les

« manière » des ateliers de *M. Perennius Tigranus* ; elle sera soumise, par la suite, à des transformations et des déformations, donnant naissance, entre autres, à une scène à six personnages ; sur cette évolution, cf. DRAGENDORFF-WATZINGER, p. 75.

(77) Cf. CHASE, *The Loeb collection...*, p. 54.

(78) Pour l'histoire et la chronologie des ateliers de *M. Perennius Tigranus* et de *M. Perennius Bargathes*, études essentielles d'OXÉ, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, pp. 28-36 et de DRAGENDORFF-WATZINGER, pp. 33-54, avec les remarques de HOWARD-COMFORT, in *P.W.* 2, suppl. VII, cc. 1308, 1310 et *An economic survey of ancient Rome*, V, p. 189.

(79) Sur ces découvertes, U. PASQUI, *Not. Scav.*, 1884, pp. 89-90 et pl. III, 3 (groupe VII).

(80) *Ibid.*, gr. VII, n^os^ 1 et 3 = *C.I.L.*, XI, 6700, 435, *g* et *h*.

(81) *Ibid.*, gr. VII, n° 7 = *C.I.L.*, XI, 6700, 444 *a*.

(82) U. PASQUI, *Not. Scav.*, 1896, p. 463.

unes et les autres expliquent que des fragments de « coupes aux satyres » se trouvent aujourd'hui dispersés dans les musées d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique. En Angleterre, le British Museum possède les restes d'un cratère signé M. PERENNI [83]. En Allemagne, un fragment analogue est conservé au musée de Dresde [84], un autre au musée de Cologne et, d'après le style, A. Oxé attribue ce dernier à la manufacture de *M. Perennius Tigranus* [85]; les collections de Tübingen renferment, en outre, 22 fragments de styles et de qualités variés [86]. Aux Etats-Unis, la collection Loeb, achetée tout entière à Arezzo en 1904, comporte un moule intact signé de *M. Perennius Tigranus* et 45 fragments du même type avec seulement quelque variété dans l'arrangement des figures et le détail [87]. Le musée des Beaux-Arts de Boston possède, de son côté, un moule et deux fragments de moules, un vase et un petit fragment de vase, le moule et le vase étant intacts et portant la simple signature TIGRANI [88]. Un moule, signé CERDO, se trouve encore à New-York [89].

La multiplicité de ces fragments suffit à marquer que les « Satyres vendangeurs » furent l'un des sujets de prédilection de la manufacture de *Perennius* [90], qu'ils devaient plaire à la clientèle et que les ouvriers céramistes les ont reproduits à l'envi avec des poinçons et des matrices qui ne différaient guère que par la taille ou par les détails. La diffusion des vases qu'ils décoraient ne fut pas exclusivement italienne et, avant même la découverte de Saint-Bertrand, des trouvailles faites à Neuss, à Mayence et à Narbonne attestaient un courant d'exportation vers la Gaule et la Germanie. A Mayence, le quartier voisin de l'ancien port romain a donné, vers 1900, un fragment de coupe qu'A. Oxé attribue à la période de *M. Perennius Tigranus* [91]. Neuss a fourni un autre framgent décoré d'oves, d'un relief émoussé qui daterait de la période de *M. Perennius Bargathes* [92] et, plus encore, une admirable coupe d'une facture parfaite qui porte la signature PILADES PERENNI [93] (fig. 8). Un fragment de même style, retrouvé à Narbonne, figure dans la collection Rouzaud [94].

Qu'elles aient été découvertes en Italie, sur les bords du Rhin, en Nar-

(83) H.-B. WALTERS, *Catal. of the Roman pottery...*, p. 21, L 58 et fig. 11.

(84) Cf. *Bonner Jahrbücher*, XCVI, pl. 4, n° 1.

(85) OXÉ, *op. cit.*, p. 101 et pl. LIII, n° 238.

(86) Cf. DRAGENDORFF-WATZINGER, p. 75 et pl. 6.

(87) CHASE, *The Loeb collection,...* pp. 50-54, n$^{os}$ 17 à 52 (pl. II).

(88) CHASE, *Museum of Fine-Arts, Boston...*, pp. 45-49, n$^{os}$ 21-25 (pl. I, 24; pl. VI, 22; pl. IX, 21).

(89) Cf. Christine ALEXANDER, *Arretine relief ware in the Metropolitan Museum of New-York*, New-York, 1943, pl. 6, 1 *a*.

(90) Cf. DRAGENDORFF-WATZINGER, p. 75.

(91) OXÉ, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, p. 64, pl. XVIII et LXI, n° 78 : l'attribution repose principalement sur la « manière » des vrilles de vigne qui tombent bas et s'enroulent en longues spirales comme sur d'autres vases de *M. Perennius Tigranus*, par exemple *ibid.*, pl. XLVII, n° 177 et pl. XXV, n° 115.

(92) *Ibid.*, p. 48 et pl. VII, n° 16.

(93) Sur cette coupe, OXÉ, *Keramische Funde von der Sels'schen Ziegelein bei Neuss*, in *Bonn. Jahrb.*, VII, 1898, p. 157; *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, p. 46 et pl. V, n° 12; DRAGENDORFF-WATZINGER, pp. 23, 37, 75. Intacte, elle mesurait 15 cm. de diamètre et 14,5 cm. de hauteur. L'estampille figure au *C.I.L.*, XIII, 10009, n° 190.

(94) Ph. HÉLÉNA, *Les Origines de Narbonne*, p. 427, fig. 282, n° 2.

bonnaise ou en Aquitaine, ces coupes, bien que sorties d'une même manufacture, ne sont cependant ni d'une seule main, ni d'un même style, ni exactement d'une même époque.

A. Oxé a réussi à distinguer toute une classe de produits déjà décadents où disparaît progressivement la logique de la composition : deux figures de satyres sont répétées sans raison et viennent briser l'ordonnance quadripartite; sans redouter l'absurde, l'artiste figure des ceps de vigne sur l'emplacement même de l'aire et fait fouler la vendange par les deux jeunes satyres qui avaient uniquement pour tâche de la porter [95]. A cette production tardive se rattacheraient notamment le moule de la collection Loeb [96], celui du musée de Boston [97] et le fragment de Neuss [98] : ils seraient sortis des ateliers d'Arezzo à la fin de la période de *M. Perennius Tigranus* ou plus tardivement encore au temps de *M. Perennius Bargathes* [99].

A l'opposé, se situent les vases qui portent, non la signature du propriétaire de la manufacture, mais celle d'un de ses esclaves, *Cerdo, Nicephorus* ou *Pilades* [100]. Œuvres d'artistes grecs, les poinçons sont ici de premier ordre: la composition est logiquement et rigoureusement ordonnée, aucun trait parasite ne vient la défigurer, et l'ensemble atteint à une réelle qualité artistique. A Oxé fait entrer en cette catégorie la coupe de Neuss [101], une coupe et un moule de Boston [102]. Désormais, il faut y rattacher le fragment de Saint-Bertrand de Comminges. Pour l'harmonie du dessin, la vigueur de l'expression et la qualité de l'exécution, pour le souci qu'a eu l'artiste d'établir un contraste entre l'allure un peu bestiale du satyre accentuée par le relief et la légèreté des feuilles et des grappes de la treille plus délicatement et plus librement dessinées [103], ce morceau ne peut guère se comparer qu'aux reliefs de la coupe de Neuss, à un beau fragment d'Arezzo reproduit par Pasqui [104] ou encore à un autre des collections de Tübingen [105].

A. Oxé situe la fabrication de la coupe de Neuss entre les années 20 et 15

95) Sur ces déformations. A. Oxé, *op. cit.*, pp. 14-15.

96) Chase, *The Loeb collection...*, pp. 50 sqq. et pl. II, n° 17.

97) Chase, *Museum of Fine-Arts, Boston...*, pp. 45-47 et pl. IX, n° 21.

98) Oxé, *op. cit.*, p. 48 et pl. VII, n° 16.

99) Cf. *ibid.*, pp. 14-15.

100) Cf. Dragendorff-Watzinger, p. 75.

(101) Oxé, *op. cit.*, p. 46 et pl. V, n° 12. — Sur cette coupe ci-dessus, n. 93.

(102) Chase, *Museum of Fine Arts, Boston*. Cf. pp. 48-49 et pl. I, n° 24 (coupe), pp. 47-48 et pl. VI, n° 22 (moule).

103) Ces traits paraissent caractéristiques des premiers potiers qui ont travaillé pour *M. Perennius Tigranus* (Dragendorff-Watzinger, p. 76).

104) Pasqui, *Not. Scav.*, 1884, pl. III (IX), 3 = P. Ducati, *Storia della ceramica greca*, II, Florence, 1922, p. 536, fig. 410.

(105) Dragendorff-Watzinger, p. 182 et pl. 6, n° 62 : coupe signée de *Cerdo*.

avant notre ère [106]. Le fragment de Saint-Bertrand doit être, à peu de chose près, contemporain, et il faut y reconnaître la « manière » des artistes grecs, *Cerdo, Nicephorus* et *Pilades,* qui travaillèrent dans les ateliers de *M. Perennius Tigranus* à la plus belle période de production de ces ateliers [107].




Fig. 10. — Fragment n° 5 (gr. nat.).

*Fragment n° 5 (Inventaire, n° 2054).*

Trouvé en 1947 dans les couches d'implantation de la basilique-marché dite « édifice Bordères », en même temps que les fragments nos 3, 4, 6, 7 et 8.

Inédit.

Menu fragment de 29 mm. sur 18, ayant peut-être appartenu à une coupe à pied du type 1*f* de Dragendorff [108]. Pâte d'un brun rosé, teinte n° 204 du *Code universel des couleurs;* couverte d'un rouge orangé voisin du n° 171 du même code. Epaisseur des parois variant de 2 à 5 mm.

Du décor ne subsiste qu'un fragment de la partie supérieure (fig. 10) : au-dessous d'une baguette guillochée se développe une frise faite d'une rangée horizontale de très petits cercles concentriques alternant avec des motifs triangulaires en « pendentifs glandiformes » de beaucoup plus grande taille.

Réduite à ces deux éléments, une rangée de cercles ou de rosaces et une ligne de pendentifs, la composition tient parfois lieu de frise sur des vases ornés d'Arezzo et certains ateliers, comme celui de *C. Annius*, paraissent l'avoir utilisée avec prédilection [109]. Elle paraît, en effet, sur une coupe de *C. Annius* retrouvée à Neuss [110], sur un vase de *Pantagathus*, potier de la même manufacture, conservé au musée de Léningrad [111], sur un fragment de *Chrestus*,

(106) Oxé, *op. cit.*, p. 39.

(107) Selon Oxé (*ibid.*), cette période va de 25 à 10 avant notre ère, les exportations vers la Gaule auraient commencé en 20, vers la Germanie en 15; selon Dragendorff-Watzinger (pp. 35-37), la période de production de *Cerdo* et de *Nicephorus* se situerait entre 25 et 15 av. J.-C., et celle de *Pilades* serait à peine plus tardive.

(108) Cf. Dragendorff-Watzinger, p. 18, fig. 2, 1 *f*.

(109) *Ibid.*, pp. 154-155 et fig. 23, 1-4.

(110) Oxé, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, p. 50, pl. VIII et LVIII, n° 24; cf. Dragendorff-Watzinger, p. 122.

(111) Oxé, *op. cit.*, p. 81, pl. XXXVI, n° 136; cf. Dragendorff-Watzinger, p. 144.

autre esclave du même atelier, découvert à Pouzzoles [112] et encore sur d'autres fragments de Tübingen [113]. D'autres céramistes italiens l'ont, d'ailleurs, employée, tels *Rasinius* et *Cn. Ateius* [114].

La plupart de ces productions diffèrent pourtant du fragment de Saint-Bertrand en ce sens que la ligne de cercles ou de rosaces y est toujours superposée aux pendentifs, tandis qu'elle se confond ici avec la boucle qui les termine vers le haut. Par leur style, les pendentifs, larges et épais, de Saint-Bertrand trouvent des analogues sur un fragment de Neuss [115] qu'Oxé attribue dubitativement à l'atelier de *N. Naevius*, potier de Pouzzoles, contemporain de *Cn. Ateius* [116].

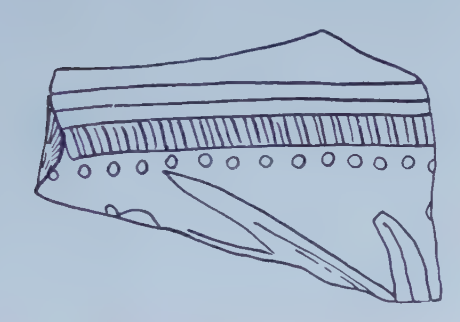


FIG. 11. — Fragment n° 6.

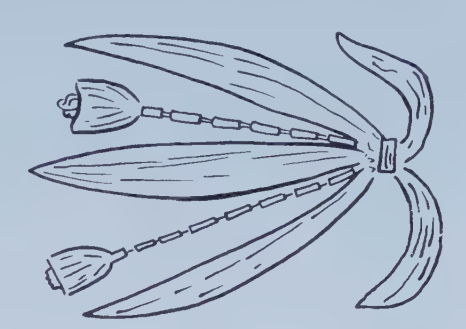


FIG. 12. — Détail de la coupe de *Xanthus* trouvée à Haltern.

*Fragment n° 6 (Inventaire, n° 2061).*

Découvert en 1947 dans les couches d'implantation de la basilique-marché dite « édifice Bordères », en même temps que les fragments n^os^ 3, 4, 5, 7 et 8.

Inédit.

Fragment de 54 mm. sur 31, qui a pu appartenir à une coupe à pied du type III *a* de Dragendorff ou 19 d'Haltern [117]. Pâte d'un brun rosé, teinte n° 204 du *Code universel des couleurs;* couverte d'un rouge orangé assez brillant, voisin de la teinte n° 172 du même code. Epaisseur des parois variant de 3 à 6 mm.

112) OXÉ, *op. cit.*, p. 107, pl. LXVIII, n° 299.

113) DRAGENDORFF-WATZINGER, pp. 222-223 et pl. 32, n^os^ 471, 472.

114) Cf. OXÉ, *op. cit.*, pp. 50-51, pl. VIII, n° 27 (*N. Naevius ?*); CHASE, *The Loeb collection...*, p. 143, pl. XIV, n° 358; OXÉ, *Oberaden*, I, p. 44 et pl. 52 *a*; *Corpus Vasorum antiquorum, France*, fasc. 13 (musée de Sèvres), p. 107 et pl. 52, n^os^ 4, 10, 11 et 12 (*Rasinius*); HOWARD COMFORT, *Decorated Arretine ware in the University Museum, Philadelphia*, in *Festschrift fur A. Oxé*, p. 30, n° 10 et pl. 7, n° 4 (*Certus*); DRAGENDORFF-WATZINGER, pp. 214, 216, pl. 29, n^os^ 406 et 422 (*Rasinius*); sur ces derniers vases dont l'un est signé de *Quartio*, esclave de *Rasinus*, les rosaces sont beaucoup plus grandes et les pendentifs, toujours triangulaires, affectent la forme d'un poignard.

115) OXÉ, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, pp. 50-51, pl. VIII, n° 27.

116) Sur cette date, OXÉ, *op. cit.*, p. 40.

(117) Cf. DRAGENDORFF-WATZINGER, p. 21, fig. 2, III *a*, et LOESCHCKE, *Haltern*, p. 157, fig. 6.

Du décor ne subsistent que quelques éléments (fig. 11) qui suffisent néanmoins à montrer que sous une bande plate striée, faisant fortement saillie et soulignée d'une ligne de perles, l'essentiel était une couronne de feuillage qui tournait vers la gauche sur le pourtour de la panse et divisait vraisemblablement en deux la zone ornée, selon le principe décoratif des vases d'Arezzo qu'A. Oxé classe dans le style « baroque ». La couronne elle-même est faite de motifs végétaux plusieurs fois répétés et associés en une sorte de bouquet dont trois demeurent visibles sur le fragment : une feuille assez large en forme de cornet, une feuille beaucoup plus étroite et beaucoup plus longue, effilée en pointe, et une tête de pavot portée sur une assez longue tige [118].

Le même thème floral décore un fragment de vase de Narbonne [119], et surtout une coupe de *Xanthus* retrouvée intacte à Haltern (fig. 12) [120] : le bouquet y est complet et fait de trois feuilles d'olivier (?) et de deux têtes de pavot liées à la base par un ruban ou par une feuille en forme de S. La similitude des motifs et du style devrait permettre d'attribuer également à *Xanthus* le fragment de Saint-Bertrand et de le dater ainsi de l'extrême fin du règne d'Auguste [121].

*Fragment n°7* (*Inventaire, n° 2071*).

Découvert en 1947 dans les couches d'implantation de la basilique - marché dite « édifice Bordères », en même temps que les fragments n$^{os}$ 3, 4, 5, 6 et 8.

Inédit.

Très petit fragment de 35 mm. sur 12. Pâte d'un brun rosé clair, voisin du n° 695 du *Code universel des couleurs*; couverte d'un rouge carminé orangé brillant, voisin du n° 172 du même code. Parois de 2 à 3 mm. d'épaisseur.

Ce menu fragment représente un rinceau de vigne avec des feuilles et des grappes. La couleur de la pâte, celle de la couverte, l'épaisseur des parois, les motifs figurés et le style même l'apparentent à la coupe aux satyres vendangeurs, dont il pourrait être simplement un fragment allant avec le n° 4.

*Fragment n° 8* (*Inventaire, n° 2072*).

Découvert en 1947 dans les couches d'implantation de la basilique - marché dite « édifice Bordères », en même temps que les fragments n$^{os}$ 3, 4, 5, 6 et 7.

Inédit.

Fragment de 45 mm. sur 28 qui a du appartenir à une coupe à pied du type I

(118) Des couronnes florales dont les éléments sont empruntés au laurier ou à l'olivier et au pavot décorent un vase de Tübingen attribué à la manufacture de *Cornelius* (Dragendorff-Watzinger, p. 232 et pl. 34, n° 554). Les couronnes faites de feuilles et de fruits d'olivier sont beaucoup plus fréquentes : cf. *ibid.*, pl. 13, n$^{os}$ 188, 189 et pl. 38, n$^{os}$ 190 et 191 (atelier de *M. Perennius Tigranus*), pl. 32, n° 573 (atelier de *Cn. Ateius*).

(119) Ph. Héléna, *Les Origines de Narbonne*, p. 427, fig. 282, n° 4.

(120) Oxé, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, pp. 81-82, pl. XXXVII, n° 138 (coupe du type III *a* Drag.); cf. Dragendorff-Watzinger, pp. 22, 24, 173.

(121) *Ibid.*, p. 173.

de Dragendorff. Pâte d'un rouge orangé clair, teinte n° 168 du *Code universel des couleurs*; couverte rouge orange plutôt mate, intermédiaire entre les teintes 172 et 173 du même code. Parois d'une épaisseur de 4 mm.





Fig. 13. — Fragment n° 8: lézard.

Du décor ne subsiste qu'une petite partie (fig. 13) : les restes d'une frise d'oves que souligne une ligne horizontale de petits bâtonnets triangulaires posés en oblique [122] et, au-dessous, l'image d'un lézard qui semble liée aux éléments d'un rinceau de feuillage. Il est à observer que lors de la confection du moule, le poinçon du lézard a été maladroitement appliqué car l'animal présente une double paire de pattes antérieures.

Le schéma général de la composition est facile à reconstituer. Il était fait de larges demi-cercles recoupés et ornés de motifs végétaux en forme de palmettes à leur jonction et à l'intérieur. Des coupes ainsi décorées ont été retrouvées en Italie [123], ainsi qu'à Neuss [124]. L'une des caractéristiques du décor est la figuration d'un animal associé à la partie supérieure du demi-cercle, le plus souvent un oiseau [125], parfois un quadrupède [126], ici un lézard dont l'image manque dans les catalogues des poteries arétines dressés par A. Oxé et par Dragendorff, mais qui se retrouve à la même époque sur la céramique d'*Aco* [127]. Toutes les analogies de composition et de style convergent pour rattacher le fragment aux productions de *M. Perennius Bargathes,* plus précisé-

(122) Cette frise paraît assez proche du type n° 12 de la classification de Dragendorff (*ibid.,* p. 18, fig. 1, n° 12) qui l'attribue au « maître A » de l'atelier de *M. Perennius Bargathes* (*ibid.,* pp. 47-50).

(123) Cf. Oxé, *op. cit.,* pp. 88-91, pl. XLVI, n$^{os}$ 160, 163, 164, 165, pl. XLVII, n$^{os}$ 169, 172, 173, et Dragendorff-Watzinger, pp. 47, 50 (productions du « maître A » de l'atelier de *M. Perennius Bargathes*).

(124) Oxé, *op. cit.,* pp. 46-47, pl. VI, n° 13, p. 54 et pl. XI, n° 38.

(125) *Ibid.,* pp. 46-47, pl. VI, n° 13, p. 54 et pl. XI, n° 38, p. 89 et pl. XLVI, n° 163; Dragendorff-Watzinger, pl. 27, n° 186 (« maître A » de l'atelier de *Bargathes*).

(126) Oxé, *op. cit.,* p. 89 et pl. XLVI, n° 164.

(127) Cf. J.-J. Hatt, *Gallia,* V, 2, 1948, p. 293, fig. 7, n° 6 (fragment de gobelet trouvé à Gergovie).

ment peut-être à celles du « maître A » de cet atelier, et le dater ainsi des dernières années du règne d'Auguste [128].

⁂

Ces quelques fragments recueillis à Saint-Bertrand de Comminges obéissent à la règle qui paraît régir en Gaule la diffusion de la céramique ornée d'Arezzo : ils sont peu nombreux, huit au total, et ce chiffre très bas contraste avec le nombre relativement élevé des estampilles de potiers arétins et italiens retrouvées sur le même site [129]. Un courant commercial s'était établi entre les manufactures d'Etrurie et le chef-lieu des Convènes, mais la céramique décorée ne l'alimentait que pour une faible part; son importation demeurait exceptionnelle et elle conserva toujours le caractère d'une vaisselle de luxe, fragile et chère, que seuls des Romains ou des Gaulois empressés à copier les mœurs romaines pouvaient admettre sur leurs tables.

Les vases dont viennent ces fragments couvrent presque toute la période de production de la céramique arétine, depuis les années qui suivirent immédiatement Actium jusqu'à la fin du règne d'Auguste [130]. A la phase initiale qui s'inspira des modèles hellénistiques, principalement des reliefs néo-attiques, et où les maîtres potiers furent de véritables artistes, pour la plupart originaires des pays grecs, se rattache sans conteste le beau fragment des « Satyres vendangeurs » (n° 4) sorti des ateliers de *M. Perennius Tigranus* à l'époque de *Cerdo*, de *Nicephorus* et de *Pilades* [131]. Aux premiers temps de son successeur, *M. Perennius Bargathes,* soit aux années 5 à 10 de notre ère, appartiendraient le fragment qui illustre la légende de Philoctète (n° 1) et le menu tesson qui porte l'image d'un lézard (n° 8). Enfin, des tout dernières années du règne d'Auguste datent peut-être le « scyphos » à tête de Ménade (n° 2) et les deux fragments décorés l'un d'une tête de taureau et l'autre d'une couronne florale (nos 3 et 6).

Céramique essentiellement augustéenne, ces fragments confirment un point de l'histoire de la ville basse de *Lugdunum Convenarum*. Tous ont été retrouvés dans les couches profondes, dans celles qui reposent directement sur le sol naturel et qui ont servi à l'implantation des premiers édifices. Au même titre

(128) Sur ce potier, DRAGENDORFF-WATZINGER, pp. 46-59.

(129) Dès 1948 les fouilles de Saint-Bertrand avaient fourni plus de 120 estampilles de potiers italiques.

(130) Sur ces dates, OXÉ, *op. cit.*, pp. 28-36.

(131) Cf. DRAGENDORFF-WATZINGER, pp. 35-37.

que les nombreuses marques de potiers italiques [132] et que la céramique gallo-romaine précoce de tradition celtique [133] retrouvées au même niveau, ils datent ces édifices [134] et prouvent, de façon éclatante, que la ville basse fut une création d'âge augustéen.

Ils sont, en outre, les témoins d'une romanisation qui fut peut-être assez rapide dans l'élite de la population indigène, mais qui fut surtout voulue par les créateurs de la nouvelle ville. Une pareille volonté s'illustre de deux témoignages monumentaux : le *forum* qui fut créé vers cette date et surtout le trophée érigé vers 25 av. J.-C. à la gloire d'Auguste [135]. Si modestes soient-ils, les tessons de céramique ornée d'Arezzo s'inscrivent dans le même cycle : ils soulignent, dès le temps d'Auguste, la poussée hâtive et consciente de la civilisation romaine dans la haute vallée de la Garonne, et attestent que la capitale des Convènes fut l'une des premières cités véritablement « romaines » du Sud-Ouest de la Gaule [136].

*Toulouse, 1948-1953.* Michel LABROUSSE.

(132) Sur un total d'environ 120 marques italiques retrouvées à Saint-Bertrand de Comminges en 1948, plus de 70 venaient des couches d'implantation de l'édifice Bordères. En 1947, la fouille a donné, en même temps que les fragments ornés nos 3 à 8, des estampilles de *L. Tittius Thyrsus,* de *L. Tettius Samia* et de *Crispinus.*

(133) Une étude de cette céramique, comparable à celle des *oppida* comme le Mont Beuvray et Gergovie, a été entreprise par M. Robert GAVELLE, attaché de recherches au C.N.R.S. et conservateur-adjoint du musée de Comminges.

(134) Les monnaies sont de moins bons critères chronologiques, car si les couches d'implantation ont fourni nombre de monnaies nîmoises, coupées ou non, à la double effigie d'Auguste et d'Agrippa, il semble aujourd'hui établi par les travaux de M. Michael GRANT que la frappe de ces pièces, loin de se limiter à l'époque augustéenne, a duré, au moins par intermittences, jusqu'à la fin du règne de Néron.

(135) Sur ce trophée, cf. G.-Ch. PICARD, *Trophées d'Auguste à Saint-Bertrand de Comminges,* in *Mémoires de la Société archéologique du Midi,* XXI, 1947, pp. 1-52; sur sa date, *ibid.,* p. 41.

(136) Remarque de G.-Ch.-PICARD, *op. cit.,* p. 41.

# LES FOUILLES DE STRASBOURG EN 1953 ET 1954

*Découverte d'un dépotoir de céramique*

par Jean-Jacques HATT

Les travaux de la rue de l'Ail sont les plus importants que nous ayons exécutés dans les quartiers civils situés en dehors de l'enceinte du camp légionnaire d'*Argentorate*. Mis en rapports avec les résultats déjà obtenus au cours des fouilles sous l'église Saint-Nicolas [1], ils nous ont permis de préciser un fait important de topographie antique : l'existence d'un vaste entrepôt militaire, à proximité de l'Ill et de la voie de Germanie. Ils nous ont également ouvert un aperçu intéressant concernant les ateliers d'artisans travaillant en marge du camp dans les quartiers civils des *canabae*, probablement sous le contrôle direct de l'autorité militaire. Il s'agit ici de potiers. L'intérêt général que présentent ces découvertes nous fait un devoir de les confier, pour la première publication, à cette revue.

L'emplacement fouillé (fig. 1, I et fig. 2, B) est situé à proximité de la voie romaine dont un tronçon fut découvert, en 1947, 1948 et 1950, sous l'actuelle église Saint-Nicolas [2]. Cette route, qui traversait l'Ill à l'emplacement de l'ancien pont Saint-Nicolas, se trouvait à environ 20 mètres à l'Est de la rue de l'Esprit. L'emplacement fouillé en était séparé par une distance de près de 25 mètres (fig. 3), et était situé également à quelques 20 mètres du bord de l'Ill antique, beaucoup plus large, certainement, que la rivière actuelle.

Cette proximité par rapport à la voie terrestre et à la rivière, l'une donnant accès aux Champs Décumates, l'autre permettant des relations suivies tant avec la Haute Alsace qu'avec toute la vallée du Rhin, explique l'importance de cette situation, qui fut mise à profit, semble-t-il, par l'armée romai-

(1) V. notamment J.-J. HATT, *Nouvelles fouilles romaines sous l'église Saint-Nicolas à Strasbourg*, dans *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1952, p. 63 et suiv.

(2) V. *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1948, p. 204.

ne. Cette dernière parait y avoir installé un important édifice, connu déjà auparavant par des vestiges de fondations découverts rue du Puits [3], et dont nous devions en 1953 dégager entièrement une salle, longue de 14m,50, large de 7 mètres.

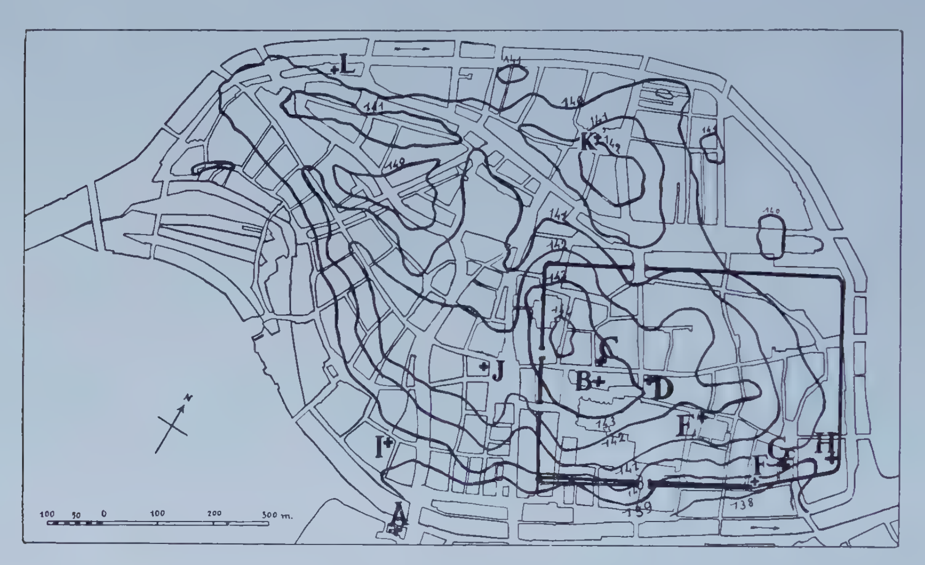



Fig. 1. — Emplacements des fouilles et des lieux de trouvailles romaines (1947-1954) : A, église Saint-Nicolas; B, place de la cathédrale; C, rue du Sanglier; D, rue des Juifs; E, marché Gayot; F, rue des Veaux; G, ruelle Saint-Médard; H, église Saint-Etienne; I, *rue de l'Ail;* J, place Gutenberg; K, place Saint-Pierre-le-Jeune; L, rue du Vieux-Marché.

Les murs, épais de 0m,80, ont été construits en blocage, et sont pourvus d'un revêtement très régulier en moyen appareil (dimensions des blocs d'appareil : 0m,45 × 0m,15 × 0m,09). Ils reposaient sur une semelle en blocs de basalte irréguliers, large de 1m,40. La fondation était plus haute à l'extérieur qu'intérieurement le long de la face méridionale, ce qui tend à prouver que cette partie, en façade, donnait directement sur l'Ill, alors que l'intérieur, en contrebas, constituait un sous-sol. Les murs étaient pris dans un remblai qui a été constitué au fur et à mesure de la construction. En effet, la fondation en blocs de basalte a été visiblement remblayée immédiatement après avoir été édifiée, tandis que le mur en œuvre a été construit après remblaiement. La tranchée de fondation est clairement perceptible sur la coupe, au-dessus du niveau du blocage irrégulier en basalte, tandis qu'elle n'existe pas en-dessous.

Pour éviter les tassements en cours de construction, il semble que l'on ait pris la précaution d'aménager, en certains endroits, à proximité du mur, des rangées de planches et de tuiles, placées normalement à la direction des couches de remblai (fig. 5).

(3) Forrer, *Argentorate*, II, p. 394.




Fig. 2. — Plan en relief de Strasbourg (XVIIIe siècle) : A, cathédrale; B, bâtiment romain de la *rue de l'Ail;* C, pont Saint-Nicolas. Les voies romaines (voie des Champs Décumates passant par le pont Saint-Nicolas, grand'rue, voie prétorienne, voie principale du camp), sont en traits blancs continus; le tracé de l'enceinte, en pointillé.

Ces observations nous donnent en fait la date du mur, les remblais, de toute évidence contemporains de son édification, contenant de nombreux tessons sigillés du règne de Trajan (marque de Lezoux, OF.VIDVCI, marque de Chémery, MEÐÐICVS, tessons décorés de reliefs de Lezoux, Heiligenberg et Montans). Les couches de remblai, descendant en forte pente, contenaient d'autre part de nombreux vestiges d'incendie et de destruction, des tuiles marquées aux timbres de la XXIe et de la VIIIe légion Auguste. Ces matériaux proviennent vraisemblablement de la destruction de 97 ap. J.-C.

Tout ce remplissage était destiné à combler un ancien lit de rivière, dont la partie centrale était occupée par un banc de sable rouge, mêlé de sable gris, provenant à la fois de la Bruche et du Rhin. Ce mélange d'alluvions rhénanes et d'alluvions des rivières vosgiennes est tout à fait naturel dans la ville même. En effet, Bruche, Ill et bras rhénans se mêlaient, en amont d'Ar-

gentorate, pour constituer les innombrables cours d'eau dont le réseau, beaucoup plus dense et plus compliqué qu'aujourd'hui, entourait les abords de la ville, avant de la traverser.

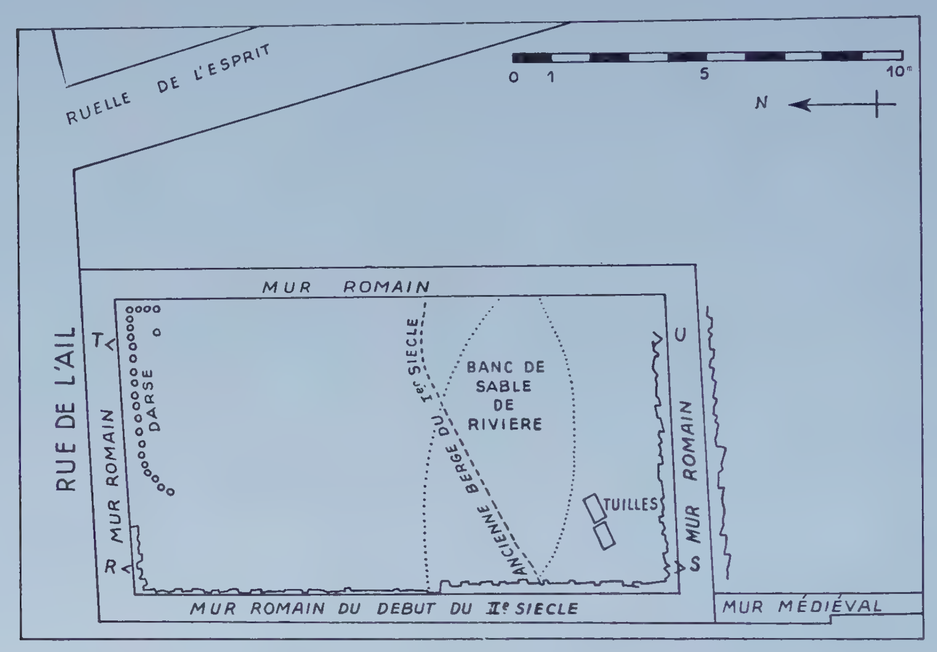



Fig. 3. — Le chantier de fouilles de la rue de l'Ail. Plan schématique.
(*Corr.:* lire TUILES)

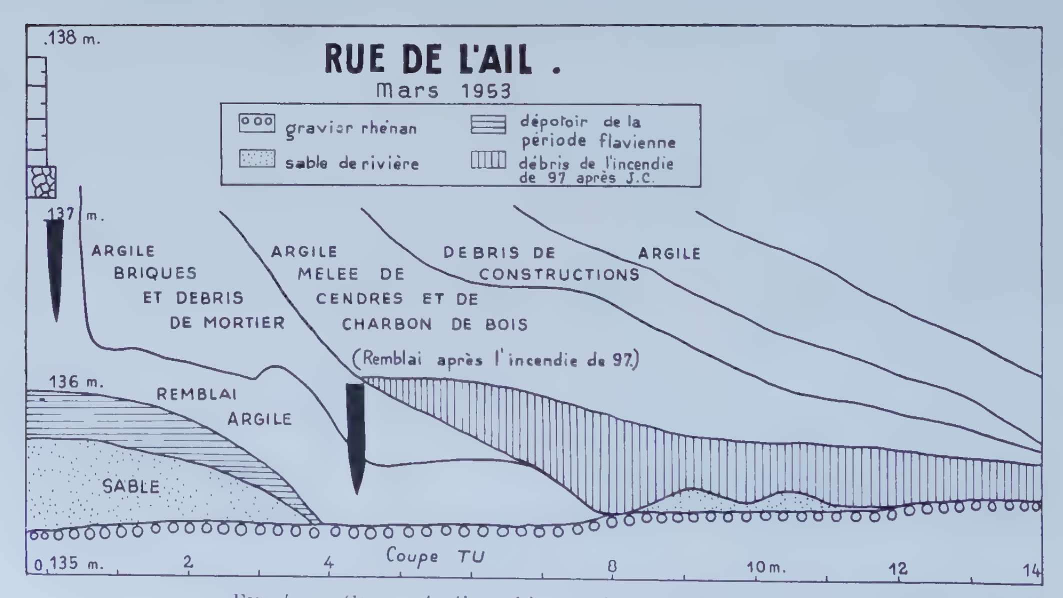



Fig. 4. — Coupe stratigraphique selon T U du plan ci-dessus.

Nos observations nous ont permis de suivre l'évolution du bras de rivière découvert sous la rue de l'Ail. A peu près au milieu du lit de ce cours d'eau, nous avons mis au jour une ancienne berge ensablée, qui avait servi de dépôt d'ordures. Nous y avons découvert des restes du début du Ier siècle : tessons d'un vase Drag. 11, de La Graufesenque, fragments de vases de la forme Drag. 29, de la même officine, monnaies de Tibère. Plus tard, la rivière semble avoir avancé d'une dizaine de mètres, creusant son lit. Cette progression paraît avoir eu pour cause une montée générale du niveau des eaux, dont nous avons découvert les indices en d'autres points, en 1951 et en 1952, à Strasbourg. Ce fait semble avoir entraîné, entre 60 et 70 ap. J.-C., la désaffectation du rempart et du fossé tibérien, envahi par les eaux. Ce sont du moins les conclusions auxquelles nous ont amené les comparaisons des niveaux entre les chantiers de la ruelle Saint-Médard et de la rue des Veaux. En effet, le fond du fossé de Tibère, qui était primitivement à sec, paraît avoir été rempli d'une boue limoneuse, jusqu'à la hauteur de 135m,50. Dans le fossé flavien de la rue des Veaux, le niveau approximatif des eaux entre 80 et 97 ap. J.-C. nous est donné par la hauteur des bois romains conservés par l'eau : elle est de 135m,50. Le fond de la rivière de la rue de l'Ail est à 134m,80. Le niveau des basses eaux peut y être évalué, également, à 135m,50, et le niveau des hautes eaux à 136 mètres ou plus.

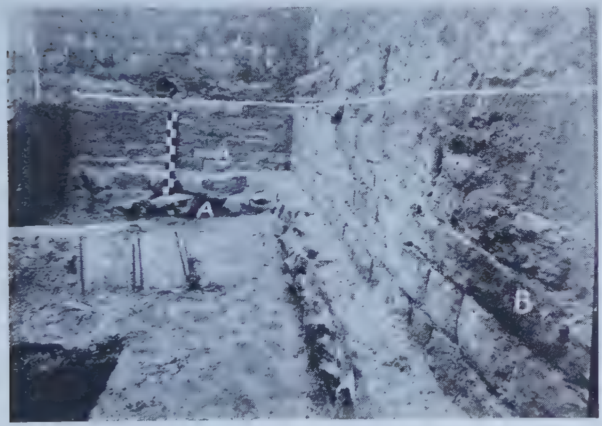



FIG. 5. — Les fondations romaines : A : fondation; B : mur du IIe siècle; CC' : tuiles entières placées en cours de remblaiement, pour soutenir les terres.



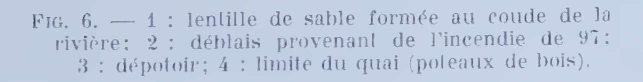



FIG. 6. — 1 : lentille de sable formée au coude de la rivière; 2 : déblais provenant de l'incendie de 97; 3 : dépotoir; 4 : limite du quai (poteaux de bois).

Ces constatations sont importantes, car elles nous permettent de préciser une période d'une vingtaine d'années, de 60 à 80 ap. J.-C., environ, au cours de laquelle le niveau du Rhin semble avoir été particulièrement élevé. Dans la suite, après l'incendie de 97, il semble qu'il y ait eu une nouvelle baisse de

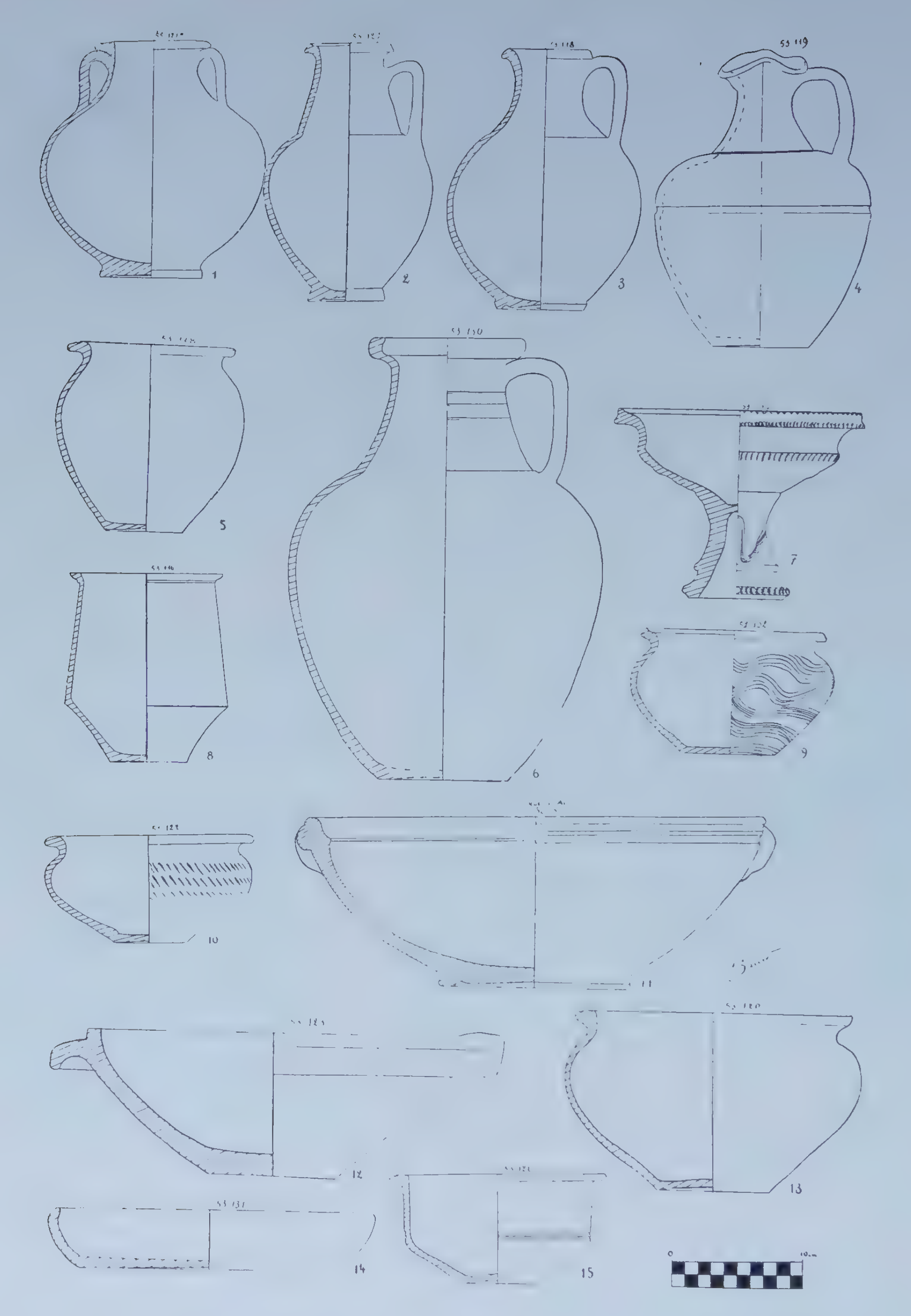



FIG. 7. — Céramique commune, trouvée dans le dépotoir et dans le fond de la rivière (période flavienne, de 80 env. à 97 ap. J.-C.). La plupart de ces vases ont été trouvés entiers ou reconstituables.

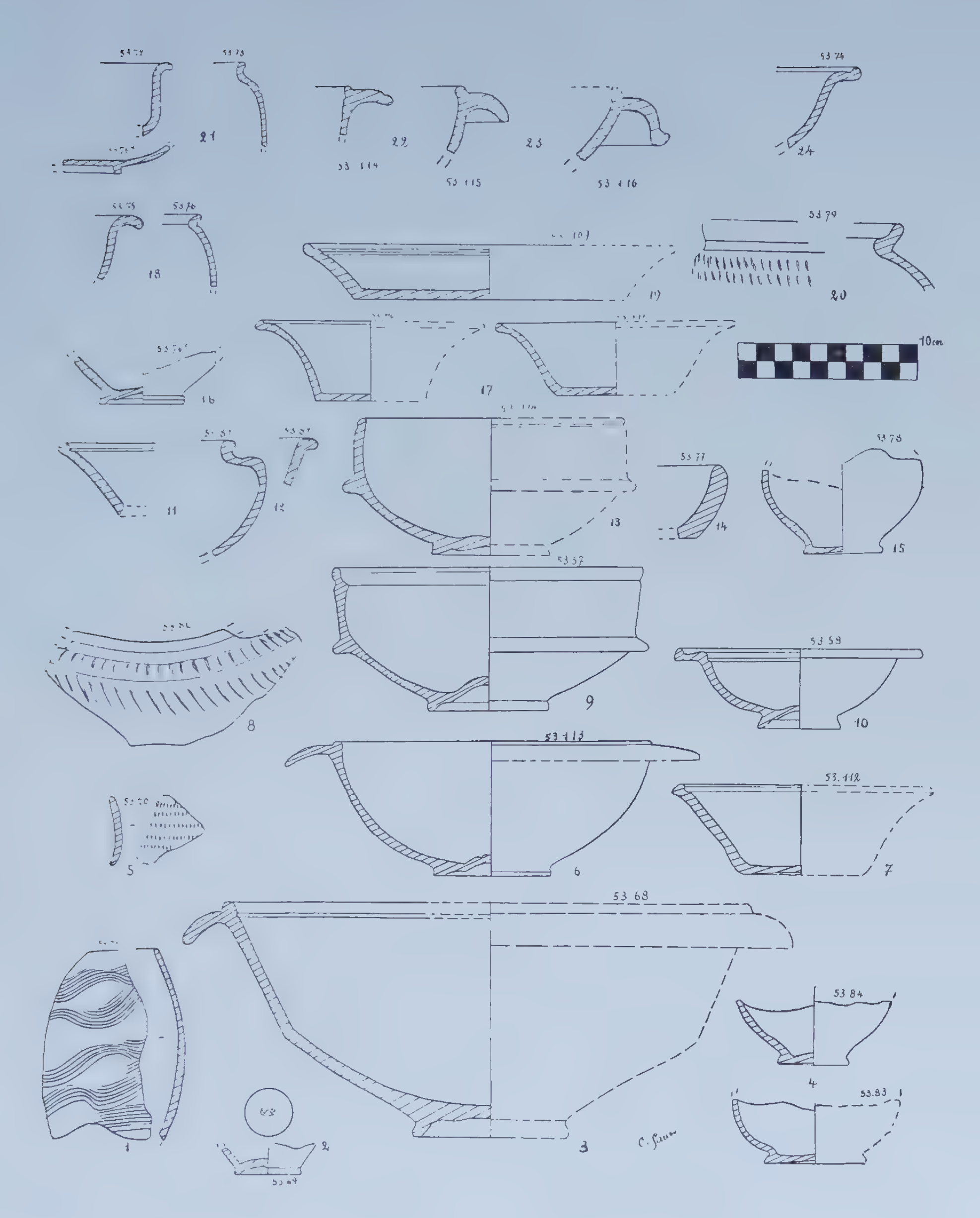



FIG. 8. — *Terra nigra*, trouvée dans le dépotoir.

ce niveau, et un retrait des eaux des rivières. Ce dernier fait expliquerait que la rivière de la rue de l'Ail ait pu être comblée, après 97, et que le fossé de la rue des Veaux, primitivement rempli d'eau sous les Flaviens, ait subi le même sort, au moment de la construction de l'enceinte de Trajan.

D'après la pente des couches de remblai, qui est assez prononcée dans les deux directions, vers le Sud et vers l'Est, et d'après l'existence de la lentille de sable s'arrondissant vers l'Est (fig. 6), il semble qu'il y ait eu, dans la partie orientale du terrain, vers la rue de l'Esprit, un coude assez brusque de la rivière. Le sable qui occupe le fond de la rivière était littéralement truffé de débris antiques : cols d'amphores, ossements d'animaux, céramiques diverses, parmi lesquelles de nombreux vases entiers ou presque entiers, des lampes romaines, etc. La plus belle d'entre elles, à deux becs, et décorée de masques tragiques, est d'une taille anormale. Elle porte la signature du potier *Catullus* (fig. 11). D'autre part la pente de la berge était entièrement recouverte d'un magma brunâtre dont l'épaisseur variait entre $0^{m}$,10 et $0^{m}$,60, et qui contenait une quantité de débris divers : coquilles d'huîtres, fragments de bois, principalement une abondance considérable de céramique. La rive du cours d'eau, son lit même ont donc été utilisés comme dépotoir pendant une époque qui peut être fixée assez précisément entre 80 et 90 ap. J.-C. En effet, nous avons trouvé dans cette décharge d'assez nombreux fragments de tuiles de la VIII^e^ légion Auguste, dont l'arrivée à *Argentorate* peut être fixée vers 80 ap. J.-C. Elle contenait d'autre part un peu de sigillée de la période flavienne, notamment un vase Drag. 37 de Banassac, décoré d'une scène érotique.

La plus grande partie de la céramique découverte dans le dépotoir peut être divisée en trois catégories principales :

1°) cruches, assiettes, marmites, grandes jattes, pelves, braséros en terre commune ordinaire, orangée ou rougeâtre (fig. 7 et 15) ; — 2°) nombreux vases de toutes formes en *terra nigra* (fig. 8) ; — 3°) une particulière abondance de vases, souvent reconstituables, et de fragments céramiques en terre jaune pâle, orangée ou rosâtre, recouverte d'un engobe peu résistant de couleur rouge, lie de vin, marron ou ocre clair. Cette céramique, très courante dans les camps militaires de la vallée du Rhin et du *limes*, est connue des archéologues allemands sous le nom de *rot bemalte*, ou *Wetterauware* [5]. Un grand nombre de ces débris paraissent mal venus à la cuisson, insuffisamment cuits ou trop cuits, parfois déformés par suite d'un coup de surchauffe (fig. 9).

Tous les vases en céramique commune qui nous sont parvenus entiers présentent un défaut : fente, anses tordues, pied instable. Certains paraissent avoir

(4) J.-J. HATT, *Les fouilles de la ruelle Saint-Médard à Strasbourg* (*Gallia*, XI, 1953, 2, p. 227 et suiv.), et *Fouilles et découvertes romaines à Strasbourg de 1950 à 1952*, dans *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1953, p. 86 et suiv.

(5) V. Karl BETTERMANN, *Die bemalte Keramik der frühen römischen Kaiserzeit im rheinischen Germanien*, dans *Saalburg Jahrbuch* 1934, p. 97 et suiv.; Elisabeth ETTLINGER et Christoph SIMONETT, *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa*, Bâle, 1952.

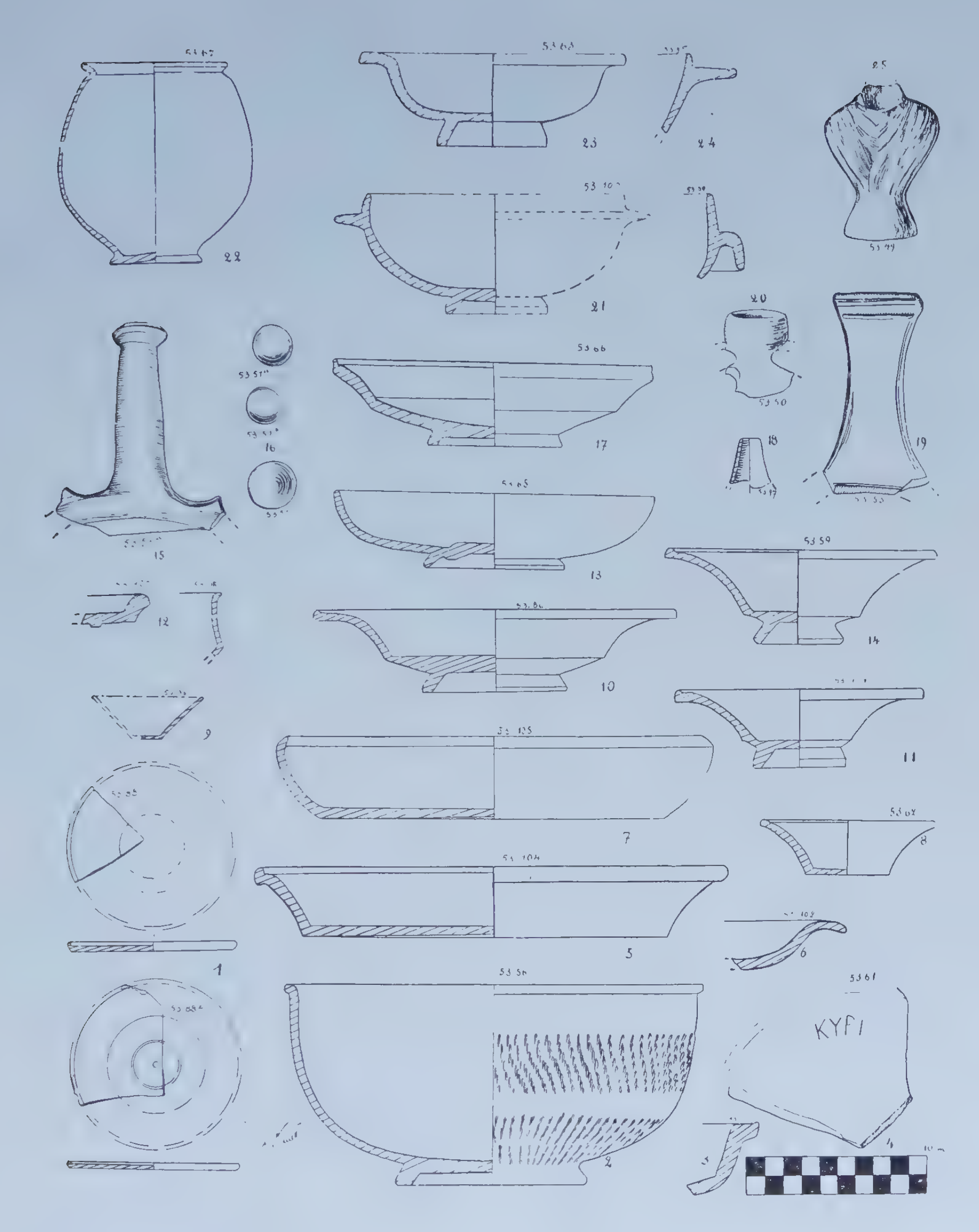



Fig. 9. — Terre cuite peinte en rouge, dite « Rotbemalte » ou « Wetterauware » par les archéologues allemands. Poterie spéciale aux camps militaires de Germanie. Un grand nombre de ces formes ont été découvertes entières, soit dans le dépotoir, soit dans le fond de la rivière.

été intentionnellement percés, d'un coup de pioche ou de marteau pointu. Quelques-uns s'étaient brisés en tombant, aussi leurs fragments rassemblés sur une

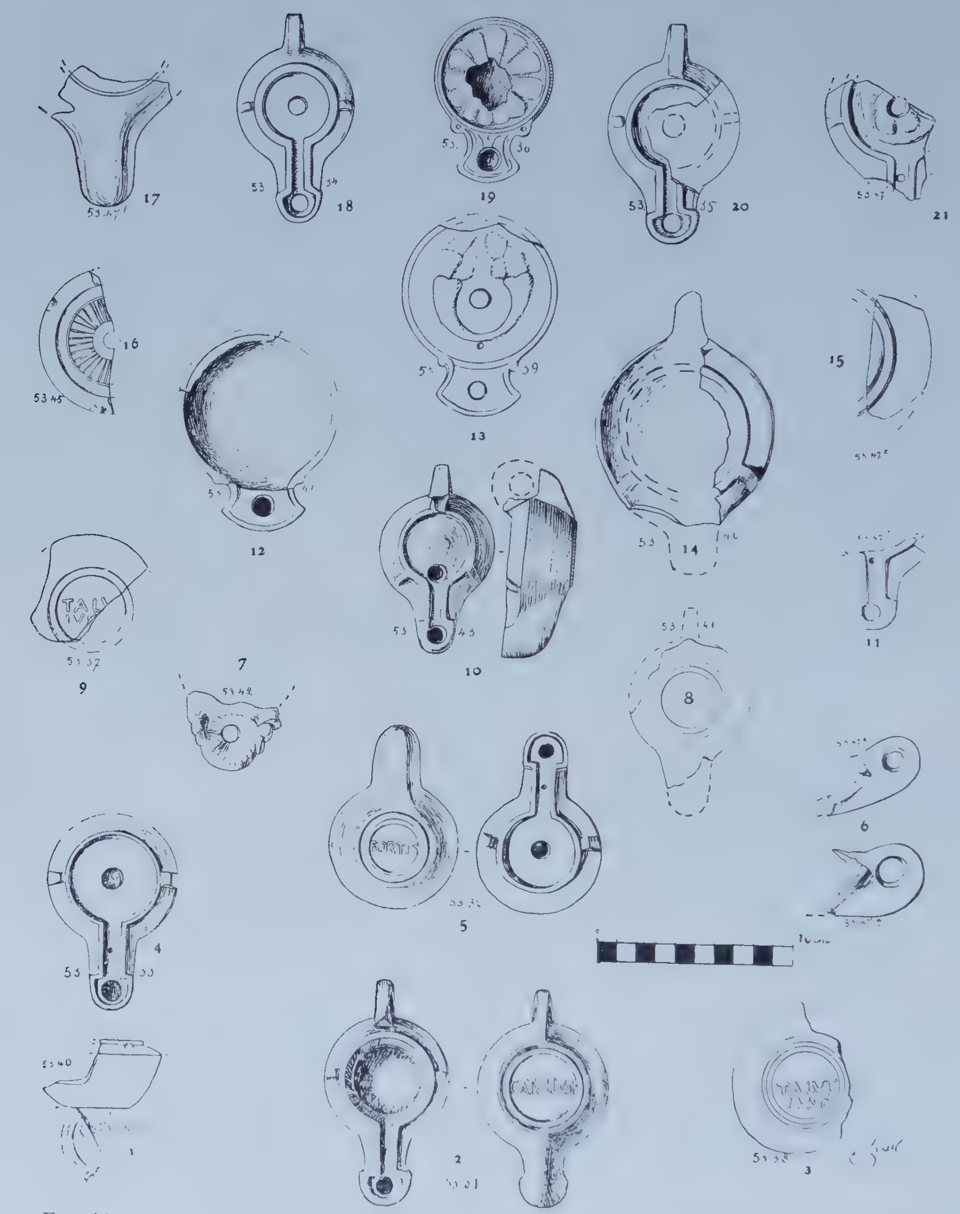



Fig. 10. — Lampes et fragments de lampes en terre cuite, trouvés dans le dépotoir.

surface restreinte ont-ils pu être associés en vue de la reconstitution. Des fragments vitrifiés provenant de parois de fours étaient mêlés aux poteries. Il s'agit donc, de toute évidence, de produits de rebut, jetés aux ordures par des potiers, dont les ateliers devaient fonctionner non loin de là.

Ces potiers travaillaient-ils sous la dépendance de la VIII[e] légion Auguste, arrivée de Mésie en Germanie après 70 et fixée à *Argentorate* vers 80 ? C'est assez probable. D'après une théorie récente, due à une archéologue suisse, M[me] Ettlinger, qui s'est spécialisée dans l'étude de la céramique et a fait récemment paraître d'importants travaux sur la poterie gallo-romaine d'Augst et de Windisch [6], la céramique peinte en rouge serait à l'origine une production balkanique. Elle aurait été apportée en Germanie par les légions transplantées des Balkans sur le Rhin, comme la VIII[e] *Augusta,* la XI[e] *Claudia.* Ce qui tend à confirmer cette hypothèse, c'est la présence, sur deux tessons (v. Appendice II), de graffites en caractères grecs, fait rarissime et jusqu'à ce jour inconnu à *Argentorate.* Ces graffites ont sans doute été écrits par des soldats de langue grecque, venus de Thrace à *Argentorate* avec la VIII[e] légion. D'autre part, un manche de patère, découvert à Strasbourg, sous la place Kléber, est décoré, par impression au moule, d'une inscription aisément restituable (fig. 13), LEG VIII OFFICINA, ainsi que d'une figure de divinité armée d'un trident, d'une enseigne légionnaire, d'une aigle, encadrée de deux enseignes de manipules. Cette pièce importante, encore inédite, contribue, avec quelques marques de légions et des signatures de soldats déjà signalées par M[me] Ettlinger [7], à prouver le caractère militaire de cette céramique. On connaît également une cruche portant la marque de la VIII[e] légion (fig. 14).

Ces potiers fabriquaient, à l'usage de la légion, des vases en céramique commune, dont les types sont visiblement standardisés; de la *terra nigra,* dont les formes accusent des traditions indigènes; et de la poterie peinte, ou plutôt engobée de rouge, ainsi que des lampes dont la pâte et l'engobe sont tout à fait semblables à ceux de la poterie engobée de rouge (fig. 10). Nous avons trouvé deux signatures de potiers spécialisés dans les lampes : CATVLLVS (fig. 11), et TALVTIVS. Les marques du premier sont au nombre de trois, celles du second au nombre de deux. *Catullus* était déjà connu par des lampes découvertes à Mayence [8]. Quant à *Talutius,* nous ne connaissons de lui qu'une seule lampe marquée, trouvée à Strasbourg [9]. Ces deux potiers ont certainement travaillé à *Argentorate* entre 80 et 90. ap. J.-C.

(6) E. Ettlinger, *Legionary pottery from Vindonissa,* dans *Journal of Roman Studies,* 1951, p. 105-111.

(7) Musée archéol. de Strasbourg, n° d'inventaire 21.946, voir fig. 15. Cf. Ettlinger et Simonett, *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa,* pl. 27 : anse d'une lampe portant, en relief, l'inscription : PVPIVS MASIVS F MIL LEG XI. Egalement, *Legionary pottery from Vindonissa,* p. 108, fig. 11, n[os] 16, 17, 18.

(8) *CIL* XIII, 10001, n° 87.

(9) Musée archéologique de Strasbourg, n° d'inventaire 1825. Trouvée à Strasbourg, rue de la Croix.

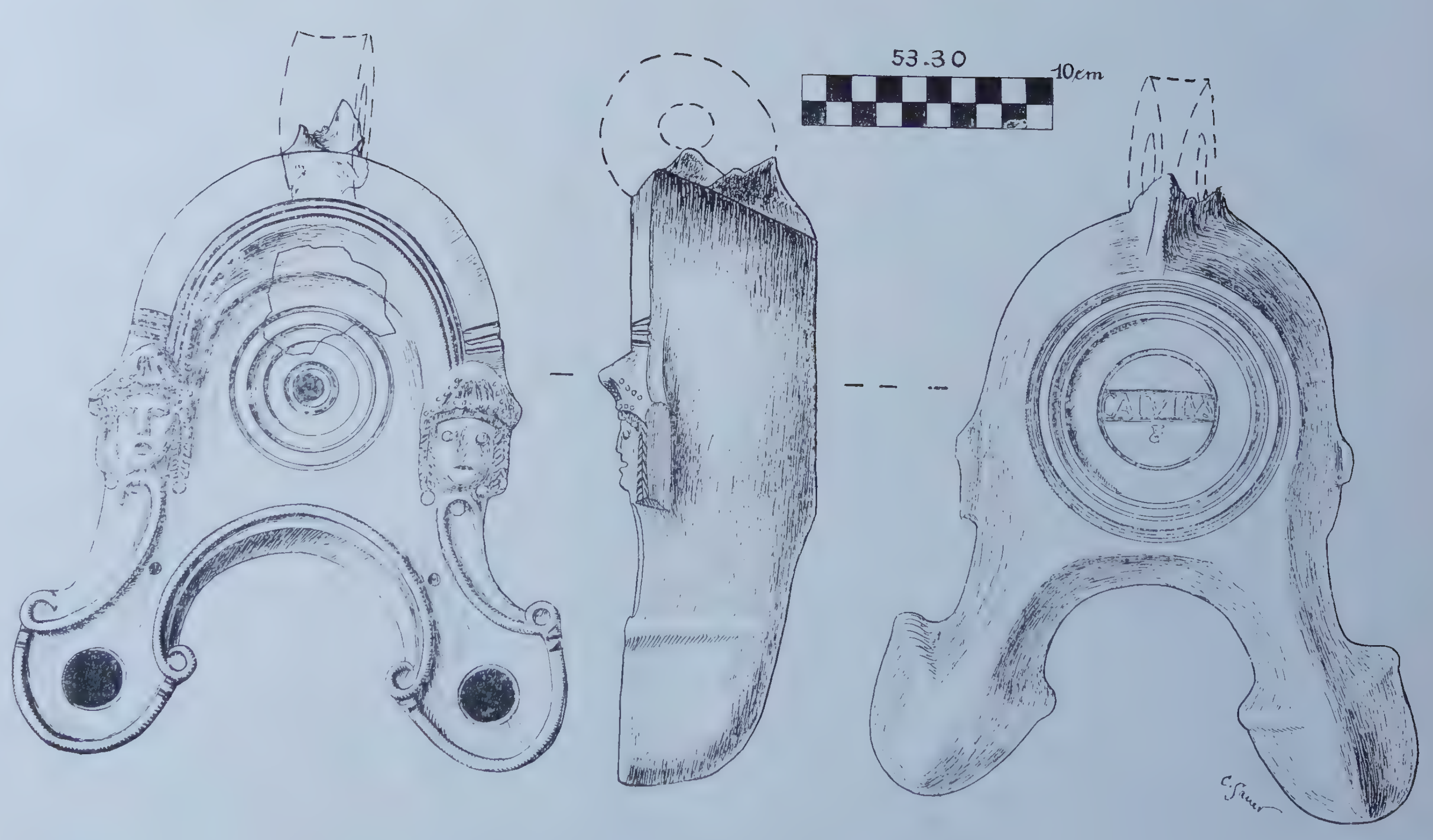



FIG. 11. — Grande lampe, signée *Catullus*, trouvée dans le dépotoir.



Fig. 12. — Les poteaux du quai.

A partir d'une certaine époque, vers 90 environ ap. J.-C., la rive a été en partie remblayée et consolidée par une série de poteaux en bois, plantés en file (fig. 12). Ces derniers avaient laissé leur empreinte dans la terre de remblai compacte. Nous avons pu les localiser en plan, et même dégager entièrement certains d'entre eux. En effet, le trou laissé par le poteau pourri dans l'argile s'était rempli d'un mélange de poussière de bois décomposé et de terre pulvérulente, qu'il était facile de dégager de l'argile et de fixer, par simple pulvérisation d'eau en fines gouttelettes.

Les poteaux constituaient une sorte de darse de 5 mètres de long, un gros pieu avait été enfoncé dans le lit de la rivière, sans doute pour amarrer une de ces barques plates utilisées encore au XVI<sup>e</sup> siècle pour les transports de marchandises sur l'Ill et sur le Rhin, et dont le tirant d'eau, très faible, était adapté à ce genre de navigation sur les rivières peu profondes et sur les bras latéraux du Rhin. Le profil du remblai du quai, qui va en légère pente vers la rivière, nous suggère l'idée d'un aménagement en plan incliné, en vue de faciliter le chargement des bateaux (voir la coupe fig. 4).

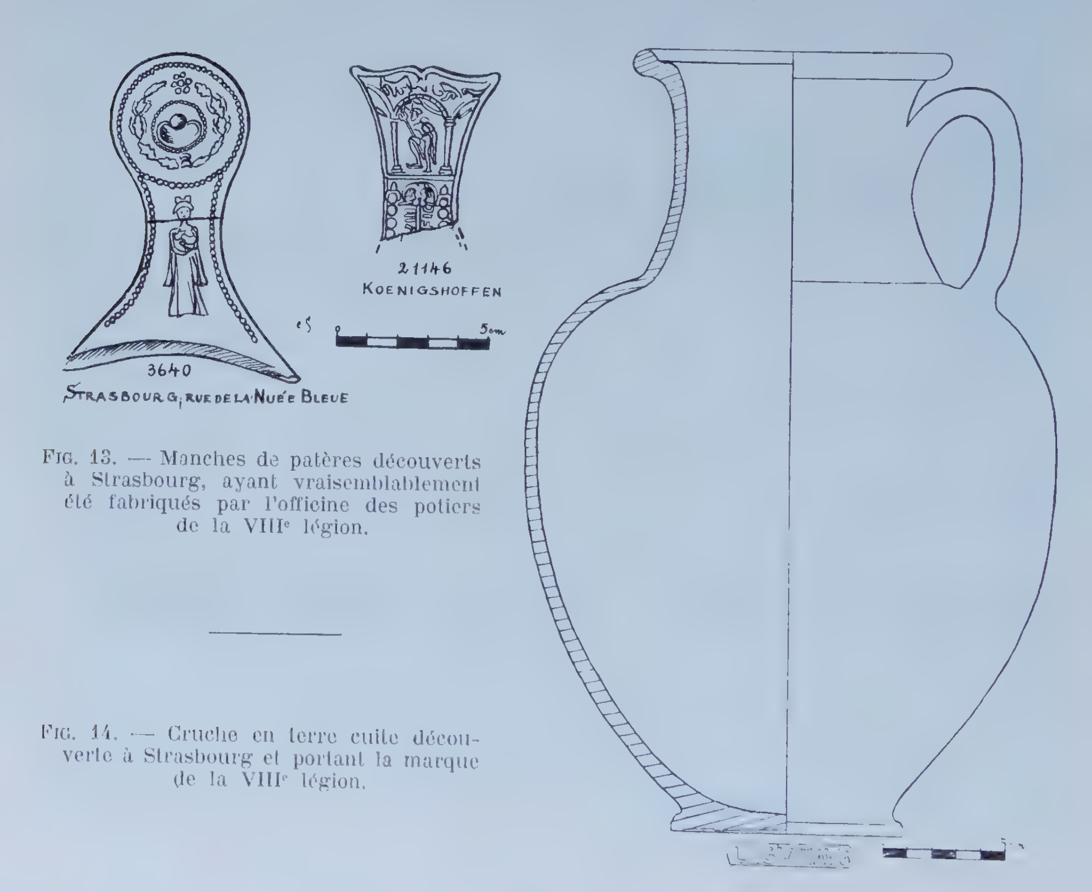



FIG. 13. — Manches de patères découverts à Strasbourg, ayant vraisemblablement été fabriqués par l'officine des potiers de la VIII<sup>e</sup> légion.

FIG. 14. — Cruche en terre cuite découverte à Strasbourg et portant la marque de la VIII<sup>e</sup> légion.

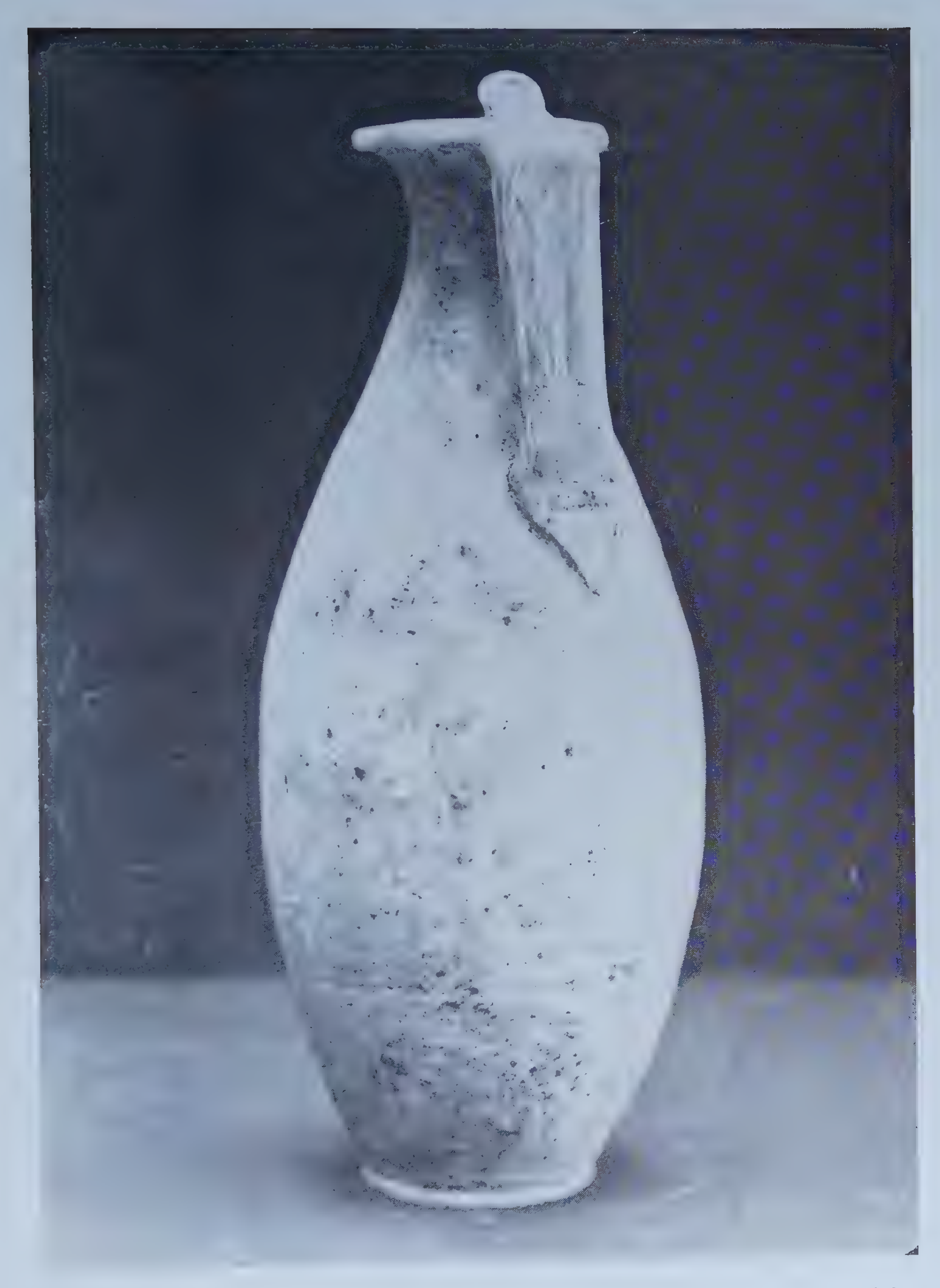


Fig. 15. — Cruche en terre cuite engobée de blanc, trouvée entière dans le dépotoir de la rue de l'Ail.

⁂

Les découvertes faites en 1953 sous la rue de l'Ail nous ont apporté de nouvelles et utiles précisions concernant ce secteur des quartiers civils à l'époque gallo-romaine.

Au début du Ier siècle, coulait un bras de l'Ill destiné à être utilisé comme décharge par les habitations du voisinage. Vers 60 ap. J.-C., une montée appréciable des eaux du Rhin fait progresser ce cours d'eau, en creuse le lit, et amène sa berge jusqu'au-dessous de la rue de l'Ail actuelle. Les artisans potiers, installés dans le voisinage après l'arrivée de la VIIIe légion, devaient adopter la berge comme dépotoir d'atelier. Puis, vers 90 ap. J.-C., la berge fut remblayée et stabilisée; on y installa un quai, une darse pour embarquer les marchandises. Après 97, quai, darse et rivière devaient être remblayés définitivement pour être recouverts par les murs d'un assez vaste édifice, situé à proximité de la voie romaine et de l'Ill, et vraisemblablement destiné au stockage et à la redistribution des approvisionnements divers à destination de l'armée rhénane et des camps du *limes*.

Ces découvertes illustrent une fois de plus l'importance considérable prise par la ville sous les Flaviens et Trajan. Devenue, par suite de l'annexion des Champs Décumates et la création d'une route directe joignant la vallée du Rhin à celle du Danube, l'une des plaques tournantes principales du trafic militaire, elle a été largement utilisée à partir de cette époque comme base de ravitaillement, et comme centre de manutention et de fabrication par l'intendance. Par suite de l'édification de la manutention, sous Trajan, les potiers devaient s'installer à Koenigshoffen, non loin de la Chartreuse actuelle, à un emplacement où avaient été édifiés les fours à tuiles de la légion. De récents travaux de terrassement à côté de la rue des Moines nous ont fait découvrir, dans le voisinage de ces fours, de la céramique mal cuite, et notamment de la céramique engobée de rouge.

Depuis les trouvailles de la rue de l'Ail, *Argentorate* peut être considérée comme une des manufactures rhénanes de cette poterie militaire dont l'étude est un sujet particulièrement débattu par les spécialistes. C'est la première fois d'ailleurs, que l'on trouve en Germanie romaine un lot aussi important de vases de ce genre, entiers ou reconstituables.

Jean-Jacques HATT.

## APPENDICE I

### *Liste des monnaies et de la céramique sigillée découverte dans les diverses couches archéologiques*

A) Berge ensablée du début du Ier s. :

*Marques :* OF BILICA, La Graufesenque, Tibère-Claude.

*Fragments décorés de reliefs :* Drag. 11 et Drag. 29, La Graufesenque, Tibère.

*Fragments de sigillée lisse :* Drag. 12 et Drag. 24, 25, La Graufesenque, règne de Claude.

*Monnaies:* 2 MB d'Auguste, DIVVS AVGVSTVS PATER, sa tête radiée à droite; R autel, SC, PROVIDENT. Monnaie frappée sous Tibère, Cohen[2] 228.

B) Dépotoir de la fin du Ier s. :

*Sigillée à reliefs :* forme Drag. 37 de Banassac, période flavienne.

C) Remblai du début du IIe s. :

*Marques :* MEÐÐIC, Chémery, règne de Trajan, forme Drag. 18/31 ; OF VIDV, Lubi, Trajan; OF SCOTI, La Graufesenque, Tibère-Néron.

*Sigillée à reliefs :* Drag. 37, Lezoux, fin Ier siècle; Drag. 37, La Graufesenque, Flaviens; Drag. 37, Heiligenberg, Maître F, fin Ier-début IIe s.

*Formes lisses :* La Graufesenque, Drag. 35, Trajan ; Drag. 37, Flaviens ; Drag. 18/31, Domitien; officines du Nord-Est, Drag. 36, Trajan. Lezoux, Drag. 30 et 37, décorées à la roulette, Trajan, Drag. 18/31, Trajan Curle 11, Domitien-Trajan.

D) Couches d'habitats du IIe s. :

*Marque :* MARCVS FE, Rheinzabern, Antonins.

*Sigillée décorée de reliefs :* Drag. 37, Lezoux, Antonins, Heiligenberg, Antonins.

*Fragments lisses :* Heiligenberg, Drag. 38, Hadrien - Antonins, Drag. 18/31, Hadrien - Antonins, Drag. 37, ornée à la roulette, Hadrien.

J.-J. H.

## APPENDICE II

### *Deux graffites grecs*

Deux fragments de poterie portant des lettres grecques ont été trouvés rue de l'Ail, l'un près de l'autre, sous une couche de déblais provenant de l'incendie de 97 p. C. et destinés à combler un petit marigot. L'un d'eux (fig. 16) est un fragment de fond de

plat en une fausse sigillée faite sur place par les soins de la VIII[e] légion [1]; sa date de fabrication est donc comprise entre les lendemains de la guerre civile de 68-69 p. C. [2] et l'an 97 p. C. Il porte, gravées après cuisson, les lettres KYPI dans des majuscules que leur régularité ne permettrait pas de dater; le mot n'est pas terminé, et il n'est pas possible d'opter entre diverses hypothèses qui se présentent à l'esprit.

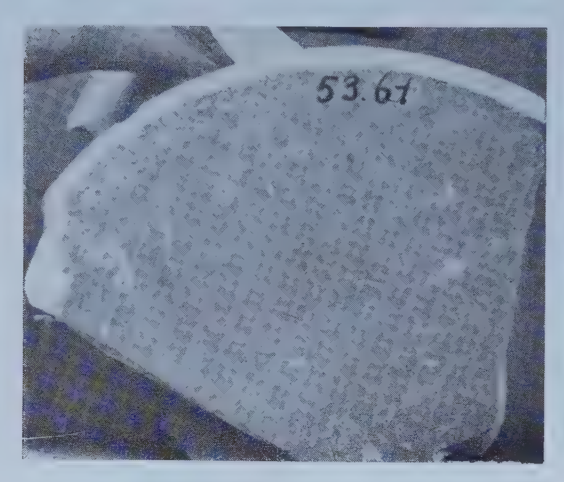



Fig. 16. — Graffite grec KYPI.

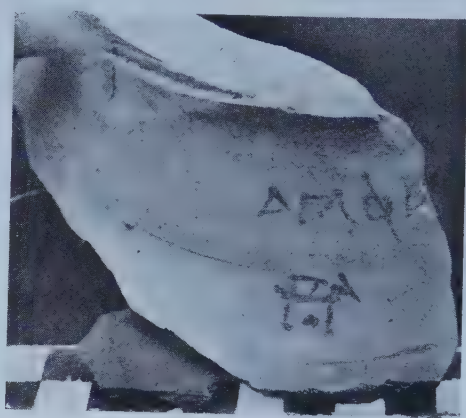


Fig. 17. — Graffite grec ΑΓΑΦΡ.

Le second fragment (fig. 17) est une partie du col d'une amphore, analogue à d'autres jetées jadis au rebut et retrouvées sur place; il ne fait pas de doute que sa date est comprise entre les mêmes limites de temps que celles du premier fragment. Il porte cinq lettres grecques, en noir, peintes plutôt qu'écrites au calame, avant la cassure à droite qui a dû en faire disparaître le reste; sous la seconde et troisième lettres se trouve un croquis sur lequel on reviendra. La lecture ne fait aucune difficulté : ΑΓΑΦΡ. Le premier Α est à mi-chemin entre l'onciale et la cursive et sa présence sur un papyrus d'Egypte le daterait du Ier s. a. C. ou du Ier s. p. C.; le second, ligaturé au Γ précédent, a fait l'économie de la barre horizontale. Quant au Φ, si sa boucle faite en deux temps, se retrouve au début de l'époque romaine en Egypte, la direction prise par la haste est assez inattendue, sans que l'on puisse dire si c'est un graphisme propre à un individu ou commun à une certaine région de l'Empire à une époque donnée.

Il y a visiblement abréviation; quelle que soit la coupure à laquelle on s'arrête et rien qu'en songeant à des termes relatifs à la destination possible du récipient et à la vie de garnison, on peut « restituer » plusieurs combinaisons de termes dont aucune n'a de force probante et auxquelles il serait vain de s'attarder. Le croquis, par contre, donne quelque indication sur le thème général de l'abréviation précédente. Schématisé, il peut se décomposer en une table sur laquelle il y a deux objets et sous laquelle il y en a, sans doute, un troisième.

(1) Cf. E. Ettlinger, *Legionary pottery from Vindonissa* (v. *supra*), p. 105-111 et surtout 110.
(2) Sur la date de l'établissement de la VIII[e] légion à *Argentorate*, voir *Real-Encyclopädie*, art. *Legio*, col. 1652, l. 36 sq. et 1658, l. 19 sq.

Des *quadrantes* et *semisses* de Néron, Trajan, Hadrien et Antonin le Pieux reproduisent au revers une table de cérémonie sur laquelle sont placés généralement trois objets, dont une palme (fig. 18)[3]. Pour Néron, il s'agit de la table du tirage au sort pour le *certamen quinquennale;* cette interprétation est assurée par une monnaie d'Elis frappée sous Hadrien[4]. Le monnayage impérial de Trajan s'en inspire visiblement. Sous Hadrien et Antonin interviennent quelques variantes dans la répartition des objets, sans que le caractère cultuel cesse d'être sensible, et la monnaie d'Antonin montre une table sur laquelle sont posés une palme et un objet rectangulaire, et entre les pieds de laquelle se trouve un vase. Cette ressemblance avec le *quadrans* d'Antonin le Pieux ne signifie pas qu'il y a synchronisme, mais que le récipient, avec son croquis, avait une destination cultuelle. Le récipient, cassé, n'a pas dû être jeté bien loin, et l'on peut supposer l'existence d'un sanctuaire ou tout au moins d'une chapelle à proximité du lieu de trouvaille. Dans ces conditions aussi, il convient d'en considérer le texte comme une sorte de billet d'envoi ou même de dédicace, sans qu'il soit cependant possible d'en préciser la signification.



FIG. 18. — Petit bronze d'Antonin le Pieux (diam. : 0m,19).
(Cabinet des Médailles, n° 10888.)

L'endroit où furent trouvés les fragments devait être « terrain militaire ». Bien que la langue officielle de l'armée ait été le latin, peut-on admettre que des légionnaires aient écrit ces quelques signes grecs ? Il y a une première présomption favorable, puisque la VIIIe légion est venue à *Argentorate* après avoir été cantonnée, jusqu'en 69 p. C., en Mésie, pays de langue grecque. Mais cela n'implique pas que les légionnaires eux-mêmes étaient nés en pays grec et parlaient grec, en dehors du service, sauf peut-être s'ils ont amené des concubines de Mésie.

(3) Voici quelques références : MATTINGLY-SYDENHAM, *Roman Imperial coinage,* Trajan 685-6 et 688; Hadrien 621 et 735; Antonin 572. P.L. STRACK, *Untersuchungen zur römischen Reichsprägung des zweiten Jahrhunderts,* ... Traian 483 et 494; ... Hadrian 583 et 835; ... Antonin 814. Pour le *quadrans* d'Antonin, cf. aussi Paris (Cabinet des Médailles) n° 10 888 (voir ci-dessus, fig. 18).

(4) Cf. LIEGLE, *Der Zeus des Phidias, Berlin*, 1952, p. 70 sq. et pl. VII.

Une enquête, que la rareté des documents rendra rapide, s'impose ici. Le seul nom grec trouvé jusqu'ici à Strasbourg est celui de *Phrynichos*, nom spécifiquement grec et même athénien (à la bonne époque), qui figurait sur une plaquette d'or déterrée en 1854 rue de la Mésange (*CIL*, XIII, 5966). Mais, dans l'armée, un nom latin peut aller de pair avec une origine grecque et le lieu de naissance ou les noms des héritiers sont beaucoup plus caractéristiques à cet égard. La pierre tombale d'un légionnaire mort avant 70 à Pettau (Pannonie supérieure) mentionne des héritiers portant des noms grecs [5]. Une inscription relativement ancienne [6] de Lyon (*CIL*, XIII, 1897) mentionne une épouse *natione graeca Nicomedea.* Un *Caïus Julius Bassus*, que son gentilice, en l'occurrence, pourrait placer au Ier s. p. C., est de Pelagonia, en Macédoine (*CIL*, III, 630). Mais il y a mieux : sous Vespasien, une *deductio* de vétérans à Réate comprend un ancien de la VIIIe légion originaire de Philippes (ou de la région environnante); parmi ceux qui figurent sur sa pierre tombale se trouvent une *Julia Helpis* et un *Julius Prosdoxus* (*CIL*, IX, 4684). Philippes est une colonie romaine, où les inscriptions officielles sont en latin cependant que les autres se répartissent entre le latin et le grec, mais la région à l'entour est de langue grecque. Or, deux diplômes militaires de 70 et 71 p. C. (*CIL*, XVI, nos 10 et 12) concernent deux hommes dont l'un vient de la *II Adjutrix* (après avoir sans doute appartenu à la *classis Misenensis*)[7] et l'autre de la *classis Misenensis* elle-même; sur les 14 témoins (en tout), 12 sont *Philippienses*, dont deux prétoriens. Il est certain que la région de Philippes était un réservoir de recrues pour l'armée impériale; l'une d'elle porte même encore le nom grec de *Chryseros.*

Enfin, il est possible de tirer quelques présomptions supplémentaires des conditions dans lesquelles s'est faite la *deductio* mentionnée plus haut. Sur six épitaphes conservées de vétérans installés à Réate sous Vespasien (*CIL*, IX, 4682-5 et 4688-9), trois concernent d'anciens prétoriens. Quand Vespasien prend le pouvoir, le prétoire se compose d'Italiens, de Bataves, de Bretons et de légionnaires amenés du Danube et d'Orient par Antonius Primus [8]; l'empereur ne gardera que les Italiens et ceux qui sont originaires de Tarraconnaise, de Narbonnaise et de Macédoine [9]. On a l'*origo* de deux des prétoriens de Réate : la Narbonnaise et la Cisalpine; comme l'un d'eux a des héritiers portant des noms grecs (l'autre étant mort sans enfants), ne pourrait-on songer à des légionnaires versés dans le prétoire après avoir appartenu à des légions normalement cantonnées en pays de langue grecque, dont éventuellement la VIIIe légion ? Dans ce cas encore, quel qu'ait été le recrutement normal de cette légion, l'influence du cantonnement jouait en faveur du grec.

Le service militaire étant de 20 ans dans les légions, on peut affirmer qu'il y avait à *Argentorate*, au moins jusqu'en 89 p. C., des familles (plus ou moins légitimes) de légionnaires où l'on parlait grec, en privé, et même encore quelques temps après si le recrutement se faisait déjà en partie avec des *ex castris* (enfants de troupes). Bref,

(5) A. Riese, *Das Rheinische Germanien in den antiken Inschriften*, n° 842, en note.

(6) « *Litteris saeculi fere secundi* », ce qui pourrait encore coïncider avec le laps de temps qui nous intéresse ici.

(7) Cf. M. Durry, *Les cohortes prétoriennes*, p. 23-24.

(8) *Ibid.*, p. 243. Cf. R.-E., art. *M. Antonius Primus* (n° 89), col. 2636, l. 8 sq. et *Legio* (*VIII Augusta*), col. 1652, l. 13-31.

(9) M. Durry, *o. c.*, p. 244.

stratigraphie, objets trouvés, type d'écriture, documents épigraphiques et représentations monétaires concordent : sous les Flaviens à *Argentorate*, des éléments de la garnison parlaient le grec, du moins en dehors du service.

Jacques Schwartz.

# UTILISATION ARCHÉOLOGIQUE DE LA COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE AÉRIENNE DE LA FRANCE

*L'aqueduc du Vieil-Evreux; « Camps de César » et mottes féodales*

par M. Joël Le Gall

Des découvertes surprenantes ont été réalisées depuis une trentaine d'années par des archéologues français en Syrie et en Afrique du Nord en utilisant la prospection aérienne à vue et les photographies aériennes. En revanche, très peu de tentatives analogues ont été faites en France même. Ce contraste peut s'expliquer par des raisons techniques : la France offre des conditions beaucoup moins favorables à ces recherches que les pays semi-arides de la périphérie du bassin méditerranéen en raison de son climat et de sa végétation, et surtout parce qu'elle n'a jamais cessé d'être occupée par une population dense et active, acharnée à travailler son sol, qu'elle bouleverse même de plus en plus profondément. Pourtant ces explications sont insuffisantes, car quelques essais ont été réalisés avec succès et d'autres, en plus grand nombre, ont réussi en Angleterre, où les conditions sont assez semblables. La véritable raison est la difficulté pratique que les archéologues métropolitains rencontrent à effectuer les vols ou à faire prendre les clichés qui leur seraient nécessaires. Nous voudrions attirer leur attention sur une possibilité qui s'offre désormais à eux de remédier à cette difficulté, partiellement tout au moins.

Les premières explorations archéologiques aériennes ont été faites en adaptant des procédés qui avaient été mis au point au cours de la guerre de 1914-1918. Elles utilisaient l'observation à vue directe à basse altitude et des photographies à grande échelle, prises également à basse altitude, verticales

et obliques. Cette méthode, qu'avait imposée l'équipement aéronautique de l'époque, a donné d'excellents résultats et en donne encore chaque fois qu'on peut l'utiliser, mais elle exige des vols spéciaux et la prise de photographies spéciales, c'est-à-dire qu'elle est très dispendieuse: on ne peut guère y recourir que pour l'étude d'un site archéologique déjà connu ou pour l'exploration d'une zone de très faible superficie.

Depuis 1918 l'aviation et la photographie aérienne ont fait d'immenses progrès et c'est une tout autre méthode que l'on utilise actuellement pour les besoins militaires comme pour les besoins civils, en particulier pour la cartographie. Cette nouvelle méthode emploie des photographies prises automatiquement par bandes continues à des altitudes bien plus élevées, tandis que l'avion suit une direction rectiligne; ce sont presque exclusivement des verticales et leur échelle est toujours très inférieure à celle des clichés employés jadis; il faut donc les étudier au stéréoscope et à la loupe de fort grossissement. L'archéologue ne pourra presque jamais en faire prendre lui-même, mais il sera de plus en plus fréquent qu'il puisse en trouver déjà prises pour des besoins tout différents des siens, en particulier sans rechercher systématiquement ces ombres rasantes qui ont fourni ses plus beaux triomphes à la méthode ancienne. Le Colonel Baradez a prouvé que des photographies de ce genre pouvaient nous rendre d'immenses services en Afrique du Nord; dans la métropole nous disposons d'une « couverture » complète qui a été réalisée depuis la guerre par l'Institut Géographique National : voici les premières expériences qui montrent qu'elle aussi peut être utilisée pour la prospection archéologique [1].

### Le tracé de l'acqueduc du Vieil-Evreux

Située à six kilomètres au S.-E. d'Evreux, la commune du Vieil-Evreux occupe l'emplacement d'une agglomération gallo-romaine dont l'existence paraît avoir été connue de tout temps bien que son caractère exact soit dis-

1) Voici quelques ouvrages récents où l'on trouvera de nombreuses indications bibliographiques et techniques sur l'emploi de la photographie aérienne pour la prospection archéologique : A. Poidebard et J. Lauffray, *Sidon, aménagements antiques du port de Saïda*, Publications du Ministère des Travaux Publics de la République Libanaise, Beyrouth, 1951; — J. Baradez, *Fossatum Africae*, Publications du Gouvernement Général de l'Algérie, Service des Antiquités, Paris, 1949; — J. Bradford : *Etruria from the Air*, in *Antiquity*, XXI-1947, p. 74 sqq.; — P. Chombard de Lauwe, *Découverte aérienne du monde*, Paris, 1949, et *Photographies aériennes*, Paris, 1951; — P. Lebel, *Détection aérienne de vestiges archéologiques*, in *Revue Archéologique de l'Est*, III-1952, p. 253 sqq.; — J. Le Gall, *Encore la photographie aérienne, quelques renseignements pratiques*, *ibid.*, IV-1953, p. 65 sqq.

cuté aujourd'hui encore[2]. Située sur un plateau que recouvre une couche d'argile à silex imperméable mais dont le sous-sol est exclusivement formé par de la craie, elle était suffisamment importante pour que son ravitaillement en eau ait été difficile : pour résoudre ce problème on avait construit un acqueduc, dont le tracé passe pour bien connu. En réalité il n'a jamais été étudié que par François Rever, professeur à l'Ecole Centrale d'Evreux, qui a été de 1801 à 1804 le premier explorateur des ruines du Vieil-Evreux. Or, si les pages que Rever a consacrées à l'aqueduc dans son « Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux »[3] témoignent du soin avec lequel il avait mené ses recherches, son texte est beaucoup trop imprécis pour satisfaire nos exigences modernes et le croquis qui l'accompagne n'a aucune valeur[4]. Ultérieurement seules les fouilles effectuées par Bonnin de 1840 à 1843 ont apporté quelques indications nouvelles sur l'aqueduc, limitées à la région de Cracouville et du Vieil-Evreux : leur publication défectueuse les rend peu utilisables[5]. Retrouver le tracé de l'acqueduc constituait donc un travail utile : l'emploi des photographies verticales de l'Institut Géographique National, prises en 1946 et 1947, à des échelles moyennes de l'ordre du 1/25.000e au 1/30.000e, nous a permis de le mener rapidement à bien; l'examen des cadastres, l'étude au sol[6] et la consultation des habitants n'ont fait que confirmer ou compléter les résultats acquis. Nous donnons ici le tracé reporté sur la carte en hachures au 1/500.000e (fig. 1) et trois photographies aériennes (fig. 2, 3, 4) qui permettront de juger de l'intérêt de la méthode[7].

2) V. en dernier lieu M. Baudot, *Le problème des ruines du Vieil-Evreux*, in *Gallia*, I-1943, 2, p. 191-206. Selon M. Baudot la localité était la capitale des Aulerques Eburovices avant la conquête. On trouvera dans cet article l'historique des fouilles et leur bibliographie détaillée. Cité *infra :* Baudot, *Vieil-Evreux*.

3) Fr. Rever, *Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux* (*département de l'Eure*), *publié par ordre de la Société de l'Eure*, Evreux, juin 1827, 12°, 308-XXX p., 16 pl. h.-t. — Cité *infra :* Rever.

4) *Ibid.*, pl. I, 1re partie.

5) Théodose Bonnin, *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques*, Paris, 1860. Il s'agit seulement d'un atlas dont les notices ne sont même pas de Bonnin. (Cité *infra :* Bonnin, *Atlas*). La découverte par M. Baudot de papiers de Bonnin a achevé de prouver ses négligences dans ses fouilles et plus encore à l'égard des planches et des notices de son atlas (M. Baudot, *Historique des fouilles d'A. Robillard et de Th. Bonnin au Vieil-Evreux*, *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques*, XXXI-1939, p. 111-143. Cité *infra :* Baudot, *Historique*).

6) Effectuée en septembre 1953.

7) Le tracé est décrit de l'aval vers l'amont, parce que nous connaissons — à peu près — les points d'aboutissement de l'aqueduc tandis que la —ou « les » ? — prise d'eau nous échappe comme elle avait déjà échappé à Rever. La longueur relevée mesure 19 km, 500 environ jusqu'au théâtre du Vieil-Evreux. — Je tiens à remercier très vivement M. Baudot, Inspecteur Général des Archives, M. Lepesant, son successeur à la tête des Archives de l'Eure, le Docteur Et. Bellenger et M. Van de Walle qui m'ont apporté l'aide la plus précieuse.




Fig. 1. — Tracé de l'aqueduc du Vieil-Evreux (carte d'E.-M., 1/50.000e; réduction : 1/2).

**1**) Théâtre antique du Vieil-Evreux.

**2**) « Basilique » du Vieil-Evreux.

**3**) Thermes principaux du Vieil-Evreux, fouillés en dernier lieu par Espérandieu (Em. Espérandieu, *Les fouilles du Vieil-Evreux, Bull. Sté Française des fouilles archéologiques,* III, 1913, p. 56-131; IV, 1921, p. 78-106). Selon une indication donnée par le *Courrier de l'Eure* du 23 février 1841, qui vient certainement de Bonnin, ils étaient alimentés par « les eaux pluviales recueillies dans des réservoirs qui suivaient les sinuosités du mur ». Ainsi s'expliquerait que ni Bonnin, ni Espérandieu n'aient trouvé une dérivation de l'aqueduc alimentant les thermes : avant de chercher une explication à pareille disposition, il convient de se rappeler que les fouilles de Bonnin n'ont guère été que des sondages et que celles d'Espérandieu ont été arrêtées prématurément par la guerre de 1914.

**4**) Trace indiquant probablement la branche de l'aqueduc suivie par Espérandieu en 1912 (*op. laud.*, 1°, p. 75). Cette branche était déjà indiquée d'une façon peu exacte sur le plan général de Bonnin (Bonnin, *Atlas,* II, p. 7 et 8).




*Cliché Institut Géographique National.*

Fig. 2 – Photographie aérienne : premier tronçon de l'aqueduc entre les thermes (n° 1) et Gracouville (n° 11).

**5**) Débris presque au ras du sol et en très mauvais état de la maçonnerie du soubassement de l'aqueduc sur le versant sud-est du vallon des Thermes, long d'une cinquantaine de mètres mais détruit peu à peu par les cultivateurs. Dans son prolongement la pousse irrégulière d'une luzerne indiquait en septembre 1953 l'emplacement de douze piles méridionales du petit viaduc sur lequel l'aqueduc traversait le vallon

et dont Bonnin a donné « le plan, l'élévation et la restauration » (BONNIN, *Atlas*, pl. III, nos 1 et 1 *bis* et p. 8; cette planche a été souvent reproduite, en partic. par BAUDOT, *Vieil-Evreux*, p. 193). Bonnin, lui attribue 54 piles. Les douze que nous avons relevées mesuraient environ 1m,40 × 1m,40 et étaient distantes de 2m,30 ; cependant entre la dixième et la onzième depuis le début du mur l'intervalle était de 6m,30, l'emplacement d'une pile n'ayant pas influencé la croissance de la luzerne [8].

**6**) Saint-Aubin du Vieil-Evreux.

**7**) Sur une crête très plate, limites de champs correspondant au tracé de l'aqueduc (elles sont dans le prolongement de 9 et portent sur le cadastre le nom d' « ancienne rivière d'Iton »). Il est possible qu'une branche nord ait continué vers la « basilique » (cf. plan de BONNIN, *loc. laud.*).

**8**) Bifurcation probable de la branche sud (nos 4 et 5). Peut-être emplacement du « castellum » indiqué par BONNIN, *ibid.*, n° III.

**9**) Sur le côté sud de la petite route, soubassement très ruiné de l'aqueduc; la maçonnerie, haute actuellement d'un mètre environ, est surtout en silex, le parement paraît avoir complètement disparu.

**10**) Dans la halte de Saint-Aubin du Vieil-Evreux, 4 piles en mauvais état du viaduc sur lequel l'aqueduc traversait le vallon de Cracouville (fig. 5; v. aussi L. COUTIL, *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne du département de l'Eure*, IV, fig. 66). Selon Bonnin ce viaduc en avait 41 (BONNIN, *Atlas*, pl. III, II et IIbis = L. COUTIL, *op. laud.*, fig. 79, II et IIbis; cf. BAUDOT, *Historique*, p. 118). Actuellement quelques-unes sont peut-être cachées par la terre et la végétation entre celles-ci et le soubassement 9.

**11**) Soubassement de l'aqueduc (hauteur : 0m80 environ). Le parement en petits moellons de calcaire apparaît en quelques endroits du côté nord-ouest (fig. 6). Sur le cadastre ce soubassement s'appelle « l'Iton », et la pièce de terre au Sud, entre la route et le bois, « l'Aqueduc ».

**12**) Bois de Cracouville (beaucoup plus étendu aujourd'hui que sur la carte au 1/50.000e). L'aqueduc en suit la lisière nord, sans qu'il soit possible d'en préciser le tracé; sa présence est attestée par le nom du triage de « la mare Iton » indiqué sur le cadastre de 1812.

**13**) Ancienne voie romaine d'Evreux à Ivry (BAUDOT, *Vieil Evreux*, p. 201, pl. II). Il semble qu'elle traverse l'aqueduc à quelques mètres à l'intérieur de la lisière nord du bois en faisant un léger dos d'âne.

**14**) A la corne nord-ouest du bois de Cracouville, haut talus (3 m. environ) portant l'aqueduc dans la traversée d'un petit vallon nord-sud (cf. BONNIN, *Atlas*, pl. IV, I, II = L. COUTIL, *op. laud.*, p. 159, fig. 80, nos I, II et III). Dans son développement une limite de champs indique le tracé.

**15**) Dans la partie ouest du Parc du Buisson-Garambourg l'aqueduc apparaît sous l'aspect d'un talus arrondi. Un sondage y a été pratiqué vers 1925 (par M. Lecœur, d'Evreux) : c'est actuellement le seul endroit où il soit possible de voir le canal. Son examen confirme la description de Rever (REVER, p. 12) et certaines figures de BONNIN (*loc. laud.*, nos XI et XII). Largeur entre les pieds-droits : 0m,60; largeur au-dessus des

(8) Une note de Bonnin (BAUDOT, *Historique*, p. 138) indique que la pierre de Chaumont avait été utilisée pour les assises de l'aqueduc et celle de Chambray pour les voûtes.



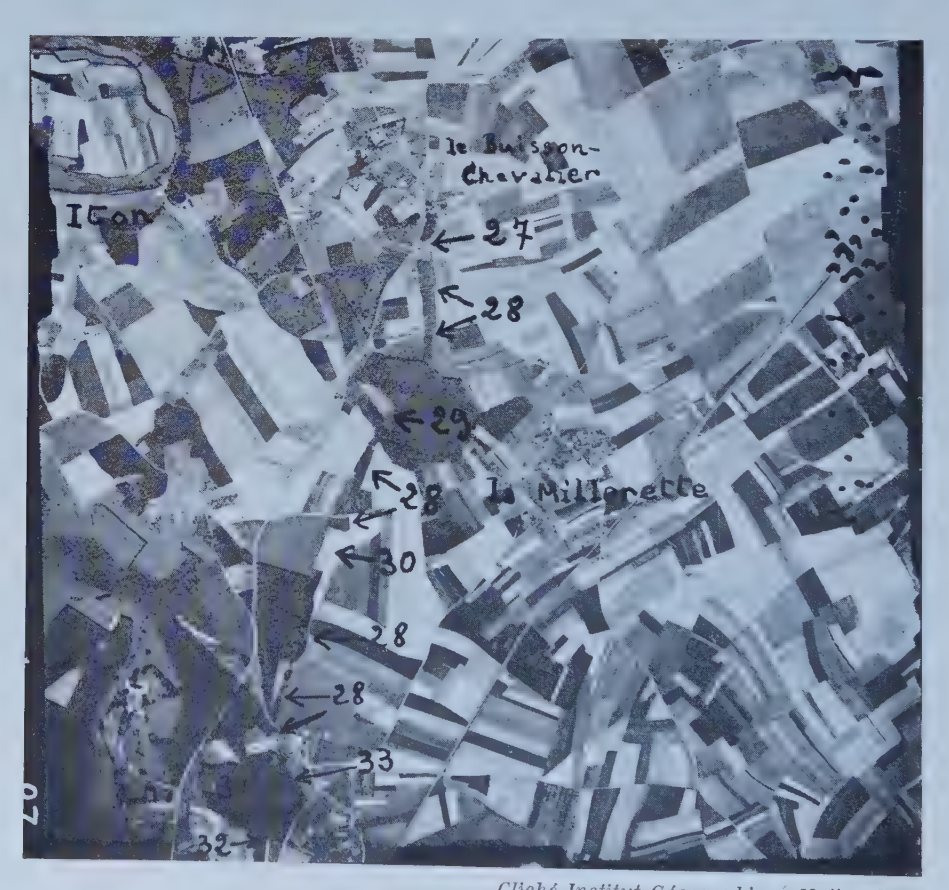

*Cliché Institut Géographique National.*

FIG. 3. — 2e tronçon de l'aqueduc entre le bois de Cracouville (n° 14) et le bois de Fumeçon (n° 21).

pieds-droits : 0m,40. Toutes ces mesures sont approximatives, car la maçonnerie en silex est peu régulière. La terre empêche de mesurer la hauteur totale. La voûte présente les traces du faux-cintre que Rever avait relevées ailleurs. Le canal est souterrain, mais la voûte est épaisse et de la terre a été accumulée par-dessus pour former le talus.

**16**) A la sortie du parc l'aqueduc disparaît en croisant la voie romaine d'Evreux à Dreux. C'est à cet endroit certainement qu'un sondage effectué par Bonnin en 1841 aurait montré qu'il avait été détruit par la construction de cette chaussée. Bonnin en déduisait que le Vieil-Evreux avait été ruiné par des Barbares puis abandonné à la fin du IIIe s. ou au début du IVe (BONNIN, *Lettre à Messieurs les Membres de la Société des Antiquaires de Normandie sur des fers antiques trouvés au Vieil Evreux,* Evreux, 1840; cf. BAUDOT, *Historique,* p. 119).

**17**) Haie couvrant le talus de l'aqueduc, haut de 1 m à 1m,50, dans la traversée du vallon du Buisson-Garambourg.




*Cliché Institut Géographique National.*

FIG. 4. — Dernier tronçon de l'aqueduc, entre le Buisson-Chevalier (n° 26) et le Bois des Meurgers (n° 32).

**18**) Chemin de terre correspondant au tracé de l'aqueduc. Les taches noires de part et d'autre sont des buttes formées par les déblais de l'aqueduc (cf. Rever, p. 15-17) creusé en souterrain à forte profondeur. (Sur les cadastres : « Section des Buttes »). De 17 à « u » de « la Villeneuve », ce tracé sépare les communes d'Angerville-la-Campagne et de Guichainville.

**19**) L'aqueduc sort des bois de Bérou (dont il a suivi la lisière nord-ouest) sous le même aspect qu'en 15.

**20**) Trace de l'aqueduc dans les champs.

**21**) Bois de Fumeçon : le tracé y est jalonné par des buttes nombreuses et petites dont l'alignement disparaît vers le Sud-Ouest.

**22**) Point où les labours sont gênés par la maçonnerie souterraine de l'aqueduc (déclaration des cultivateurs).

**23**) Plaine des Ervolus et de Garel. L'aqueduc en suit probablement l'axe et semble y avoir influencé l'orientation de certaines limites de champs, mais les cultures ont fait disparaître toute trace positive de son passage.

**24**) Sur 460 m., énorme haie cachant le talus de l'aqueduc (comme en 15), prolongée par une limite de champs et formant limite de commune.

**25**) Carrefour du Poirier à la Fileuse. Au-dessus du « n » de « Bois-Hubin» l'aqueduc affleure à l'Est de la route sur le versant nord du vallon qu'il traversait probablement sur piles. L'entrée du canal a été reproduite par Bonnin de façon peu claire *Atlas*, pl. IV, VIII = L. Coutil, *op. laud.*, fig. 80, n° VIII). Elle disparaît actuellement sous la terre et les épines; il en était déjà ainsi en 1861, d'après un article du *Courrier de l'Eure* du 20 décembre de cette année : c'est le bruit produit par le vent en s'y engouffrant qui aurait fait croire à l'existence d'une fileuse surnaturelle et c'est elle qui aurait fait appeler le bois voisin : « Bois des Tonnelles », le nom de « tonnelle » étant donné par les paysans de la région à tout ouvrage en forme de voûte.



Fig. 5. — Restes d'une pile du viaduc au vallon de Gracouville (n° 10).



Fig. 6. — Soubassement parementé de l'aqueduc dit « l'Iton » (n° 11 du tracé).

**26**) De Grohan au Buisson-Chevalier la route suit le tracé de l'aqueduc, qu'il est impossible de préciser davantage, les cultures en ayant fait disparaître toute trace positive.

**27**) Au carrefour sud du Buisson-Chevalier, buttes de déblais indiquant à nouveau le tracé.

**28**) Langues de bois recouvrant les buttes de déblais.

**29**) Bois de Louvigny, où Rever avait trouvé le canal à 4 m de profondeur. L'alignement des buttes suit la lisière sud-est de la clairière et présente les dispositions indiquées par Rever (Rever, p. 21 et 14): deux rangées alternées, distance entre deux buttes de la même rangée : 17 m. environ; hauteur et diamètre : 2 m environ.

**30**) Tracé, invisible au sol, d'une langue de bois défrichée sur le trajet de l'aqueduc. A cet endroit il n'y avait qu'un seul alignement de buttes.

**31**) Bois des Meurgers, dans lequel se perd le trajet de l'aqueduc vers **32**.

**33**) Motte féodale des Meurgers.

## « Camps de César » et mottes féodales

Des travaux humains moins considérables que l'aqueduc du Vieil-Evreux apparaissent aussi sur les photographies de l'I.G.N.

A. — *La figure 7* représente une partie de la lisière méridionale de la Forêt de Bellême (Orne). On y distingue aisément, même à l'œil nu, les deux côtés nord-ouest et sud-ouest d'une enceinte quadrangulaire, formée d'un talus de terre précédé d'un fossé dont la terre a servi à l'élever, d'époque mal déterminée, surnommée cependant « Camp de César » comme tant d'autres et sans plus de raison [9].

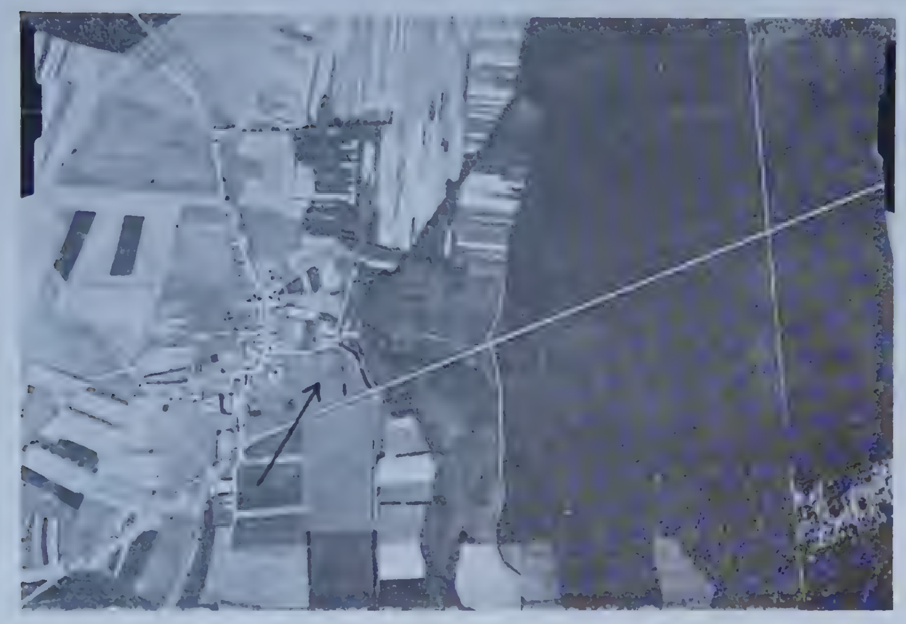
Elle se trouve dans une région de taillis, qui la masquent à peine, mais il en existe une seconde plus à l'Est et une troisième plus à l'Ouest, cachées sous une futaie haute et dense; bien que les feuilles n'aient pas encore poussé — la couverture ayant été prise au début du printemps 1949 —, cette futaie

(9) A 2 km 250, 46 gr, 5 Ouest de l'église du Gué de la Chaîne. Dimensions : côté nord-ouest: 75 m, côté sud-est : 93 m, côté nord-est: 145 m, côté sud-ouest : 132 m. La hauteur du talus atteint 3 mètres au maximum. Quelques sondages ont été effectués dans cette enceinte en 1861 par le garde-forestier Dagoury; le souvenir en a été transmis par le Dr Jousset de Bellesme (*Etudes préhistoriques sur la province du Perche*, Nogent-le-Rotrou, 1922, pp. 213-215): on a trouvé « des maçonneries de pierre et de briques reliées par du ciment romain »; des tuiles à rebord y étaient engagées; un dallage « formé de grands pavés en terre, d'une épaisseur de 4 à 5 cm », des débris de poterie grossière, d'amphores, de « poterie samienne ». Au-dessus du niveau romain subsistaient des pans de murs médiévaux. Hors du camp, près du fossé extérieur, on découvrit « sept ou huit haches à ailerons en bronze et une dizaine de haches à douille en même métal, les unes et les autres étaient pourvues d'un anneau de suspension ». Selon Jousset de Bellesme les fossés avaient encore 3 m. de large en 1861 et le camp était entouré au Nord d'un « fossé de circonvallation » large de 3 m. et profond de 4 m.



*Cliché Institut Géographique National.*

FIG. 7. — Enceinte quadrangulaire (indiquée par la flèche) à la lisière de la forêt de Bellême (Orne).



*Cliché Institut Géographique National.*

FIG. 8. — Traces d'une motte féodale circulaire indiquée par la flèche à Orgeux (Côte-d'Or).

empêche de les voir à l'œil nu sur les photographies (c'est pourquoi nous ne les avons pas reproduites ici), mais elle ne suffit pas à les dissimuler à l'examen stéréoscopique: constatation intéressante à titre d'exemple pour celle de l'Est [10], bien connue, mais d'intérêt pratique pour celle de l'Ouest, la moins bien conservée — son talus n'a plus guère qu'un mètre de haut — et ignorée par les guides touristiques, si bien que son existence paraissait douteuse [11].

B. — *Figure 8 :* située à 9 km 500 au Nord-Est de Dijon, le village d'Orgeux est seulement connu des historiens pour avoir été le siège d'une commanderie de Templiers. Quelques photographies aériennes de la région m'étant tombées par hasard entre les mains, j'eus la surprise d'y découvrir, en dehors du terrain qu'elle avait occupé, le rond d'une perfection géométrique [12] que l'on voit sur la fig. 8 (cliché de l'I.G.N., datant de 1940).

A cet endroit les cartes topographiques n'indiquaient rien. Je me rendis sur les lieux en juin 1953. Le rond apparaissait nettement, parce que l'orge qui était cultivée dans le champ et qui avait été courbée par une averse violente, s'était relevée partout ailleurs sauf là : il s'agissait certainement d'un fossé à peu près complètement comblé mais qui retenait encore l'humidité; on voyait aussi que l'intérieur correspondait à une très légère butte, mais l'allure géométrique de l'ensemble n'était perceptible ni du sol, ni même des étages supérieurs des maisons voisines. Les habitants du village n'avaient jamais rien remarqué, les exploitants de la ferme dont dépendait le champ avaient seulement constaté qu'une partie en était un peu plus « mouillante » que le reste. Il s'agissait donc d'un ouvrage humain — sa forme l'attestait suffisamment —, totalement ignoré jusqu'alors. Quel était-il ? La réponse fut fournie par les archives départementales de la Côte-d'Or : elles conservent, en effet, un terrier d'Orgeux datant de 1436 qui mentionne une « motte foussoyée tout à l'entour » [13], dont

(10) A 900 m. au Nord de l'église de Saint-Martin du Vieux-Bellême. Dimensions : côté nord: 70 m., côté sud: 80 m., côté est: 131 m., côté ouest: 136 m., hauteur maxima du talus: 4 m. (angle sud-est), mais elle s'abaisse à 1 mètre à l'Est.

(11) A 2.900 m., 98 gr, 5 Est de l'église de la Perrière. Dimensions : côté nord: 67 m., côté sud: 83 m., côté ouest: 109 m., côté est: 96 m. Pour Jousset de Bellesme ces camps faisaient partie d'un vaste ensemble défensif destiné à protéger la circulation des troupes romaines entre l'Orléanais et l'Armorique. On ne soutiendrait plus pareille façon de voir, mais il est impossible d'avoir un avis précis tant qu'ils n'auront pas été fouillés. On pourrait penser à des établissements métallurgiques, car le sous-sol de la forêt contient du minerai de fer qui a été exploité à l'époque romaine, comme le prouvent des trouvailles de scories mêlées à des débris de poteries antiques faites à la lisière sud-ouest (à la ferme Dutray, 1.050 m., 106 gr, 5 Est de l'église de la Perrière).

(12) Dimensions approximatives calculées sur la photographie : diamètre total : 76 m.: diamètre intérieur: 62 m.: largeur de l'anneau: 7 m.

(13) Archives de la Côte-d'Or, G 1452, f° 31 v° (terrier de Montot et Orgeux) : « Item ont mesdit seigneurs (de la Sainte Chapelle de Dijon) audit lieu d'Orgeulx une mote foussoyée tout à l'entour en laquelle il a deux maisons couvertes de thieule et de lave et une grange couverte de loiche ensemble le chaffault dessus la porte et les bois qui sont à l'entour desdits foussés. »

il n'est plus question trois siècles plus tard dans le dénombrement de 1754 [14]; il ne peut s'agir que d'elle, car le champ s'appelle « le Breuil ».

C. — *Sur la figure 4* apparaît également en 33 une motte féodale, celle des Meurgers, pourtant cachée à l'intérieur d'un bois épais. L'archéologie médiévale, elle aussi, peut donc avoir intérêt à consulter la couverture photographique de l'I.G.N.

Joël Le Gall.

(14) *Ibid.*, B 11.039. La terre d'Orgeux a appartenu depuis le milieu du XIIe s. à des seigneurs qui en portaient le nom; ils la vendirent en 1272 à la Sainte Chapelle de Dijon qui la céda en 1713 aux Bégin. Je remercie très vivement M. Richard, archiviste adjoint de la Côte-d'Or, qui m'a aimablement fourni toutes ces indications.

# NOTES

## ROUELLE GRAVÉE ET BOSSETTES DE BRONZE DE LA GROTTE DE COUILLOU (ARIÈGE)

Le 29 août 1947, guidé par M. Fauroux, directeur de l'Ecole complémentaire d'Aspet, en compagnie de M. Robert, nous avons exploré les grottes situées entre Izaut et Aspet (Ariège). L'une d'elles, la grotte de Couillou, possède une rouelle gravée à $1^m$,70 du sol sur la paroi de jonction de la galerie Nord de l'entrée et de la galerie Ouest. Au fond de cette dernière, à 30 m. environ de la gravure, un blaireau avait bouleversé une ancienne sépulture dont les ossements et des restes de bronze gisaient sur le sol. Nous avons compté huit garnitures, sortes de boutons à peu près complets, un débris d'un neuvième, une pointe à section quadrangulaire et des restes de poterie grise à pâte fine non tournée.

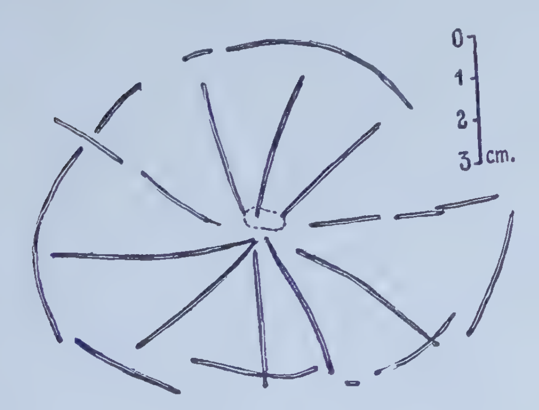



Fig. 1. — Grotte de Couillou. Rouelle gravée.

*a*) La rouelle (fig. 1) comprend dix rayons circonscrits dans un cercle plus ou moins ovoïde de 8 cm. de large sur 11 cm. de long. Cette représentation probablement solaire de la fin de l'Age du Bronze, ou du début de Hallstatt, rappelle une gravure analogue que nous avons relevée à la grotte du Peyort, située dans le même département [1].

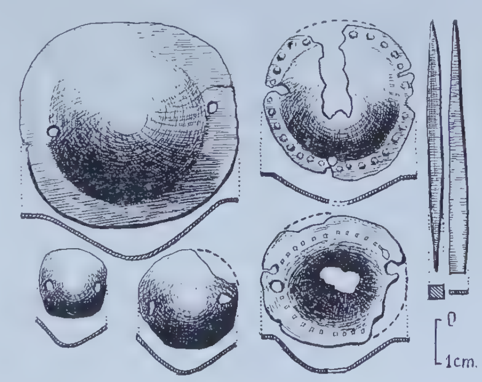



Fig. 2. — Grotte de Couillou. Bossettes en bronze.

*b*) Les bossettes (fig. 2), à ouverture plus ou moins circulaire, façonnées par martellement d'une mince plaque de bronze, ont une forme conique à rebord redressé chez les plus grandes, longues de 3 à 5 cm. Les petites de 1,5 cm. à 2,5 cm. ont un bord abrupt. Elles devaient servir d'ornements, cousus sur un cuir ou tissu sous-jacent par l'intermédiaire de per-

(1) *Préhistoire,* X, 1948, p. 28.

forations, au nombre de deux ou de quatre, peut-être pratiquées par le poinçon à section quadrangulaire et à base aplatie pour l'emmanchement; long. : 6 cm. L'une des pièces porte une couronne de pastilles sur le rebord extérieur, une autre est marquée d'une succession de fins coins quadrangulaires sur le pourtour de l'intérieur du cône, sans doute pour fixer la place où devait s'enfoncer le bout du poussoir à faire les bossettes.

Se rattachent à la même époque (fin du Bronze, début du Hallstatt) quatre boutons à bélière en bronze de 2,5 à 3,5 cm. de diamètre que nous avons trouvés dans une poche d'eau à une vingtaine de mètres de l'entrée de la grotte du Colombier (Ardèche). Deux petits anneaux découpés en bronze battu (diamètre : 1,8 cm.) étaient associés à quelques débris de fine céramique grise et fumigée décorée de côtes horizontales légèrement en relief.

André GLORY.

## FOUILLES DE 1952-1953 AUX CARS (SAINT-MERD-LES-OUSSINES, CORRÈZE)

La fouille de ce que nous avons appelé les thermes des Cars, mais qui pourrait bien être une importante *villa*, a été continuée en 1952 et 1953 vers le S. et le S.-E., à la suite de la fouille de 1947 [1], qui continuait elle-même celles de 1936, 1937 et 1938 (fig. 1)[2]. De nouveaux murs de petit et de grand appareil ont été dégagés. Par rapport aux fouilles précédentes, les salles n$^{os}$ 11 à 17 et la partie droite de la salle 10, sur notre plan figure 2, sont nouvelles. D'autres dallages avec caniveau pour l'écoulement des eaux de pluie ont été découverts, soit au pied des nouveaux murs, soit en bordure des portiques, et la fouille de ces caniveaux a été poussée jusqu'au ruisseau voisin, ce qui nous a conduits à rencontrer le dépotoir (D) riche en tessons de poterie (fig. 2, en bas à gauche). Il a été également procédé au dégagement, au N., de la grande cuve dite « Bac des Cars ». Les tracés antérieurs n'avaient été qu'esquissés. On put voir que cet énorme bloc de granit pesant de 8 à 9 tonnes a été placé là sur des cales, et au-dessus du caniveau pour faciliter la vidange.

A. *Salles déjà en partie explorées.* — Le dégagement de la *salle 4* (C de Delage et Prieur, plan III de leur publication, cf. *infra*, note 2) a été achevé. Cette salle a dû être sur hypocauste avant un premier incendie. Nous avons trouvé son aire cendreuse couverte de débris de démolition sur lesquels deux couches de béton (chaux, sable et tuileaux) étaient superposés. Dans la masse compacte des matériaux de démolition, on distinguait nettement une 2$^{e}$ couche de cendre correspondant à un 2$^{e}$ incendie, comme cela a été constaté dans les salles *6* et *13*. En surface, une mosaïque (rosace à 6 feuilles rouges et noires) était encore assez nette. Le premier froid de l'hiver 1939-1940 l'a détruite. C'est seulement dans cette salle et sur le dallage en granit de la salle L sur l'hypocauste que nous avons trouvé du béton. Ailleurs, les murs n'ont pas conservé de traces de chaux ou n'en ont jamais eu, ce qui a été le cas pour les murs des vieilles maisons du pays. Les parements faits de pe-

(1) *Gallia*, VII-1949, p. 128.
(2) L. PRIEUR et Fr. DELAGE, *Fouilles effectuées au Château des « Cars »*, *Gallia*, V-1947, p. 47-79, fig. 1-21, plans I-III. Voici la correspondance du plan III de Prieur et Delage et de notre fig. 1 pour la désignation des salles déjà explorées par eux : notre 1 = leur M, 2 = G, 3 = H, 4 = C, 5 = I, 6 = B, 7 = J, 8 = L, 9 = K, 10 = A, notre A = D, notre 0 = Q.

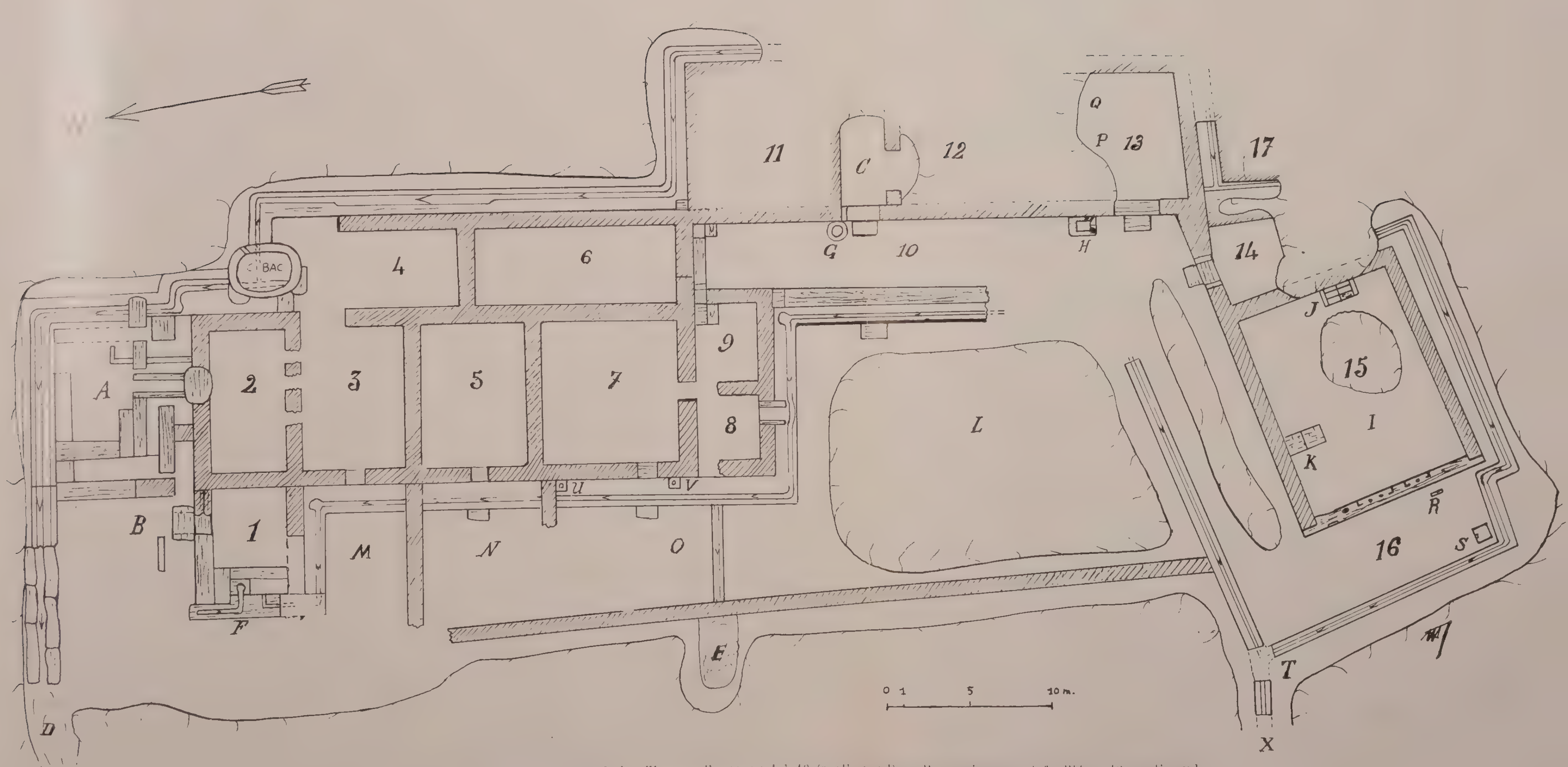



Fig. 1. — Les Cars. Plan des fouilles de la villa avec thermes : 1 à 10 (partie nord) : salles anciennement fouillées ; 10 partie sud, à 17 : salles nouvellement fouillées. A, B : chambres de chauffe et foyers ; C : vestibule ; D, E : dépotoirs ; F : latrine ; G, H : petits bacs ; I : bassin, fontaine ; J, K : parties dallées avec carreaux de brique ; L : palestre (?) ou grande cour ou jardin ; M, N, O : cours ; P : gisement de l'épée ; Q : gisement de la menue monnaie ; R : trou d'évacuation d'eau du bassin ; S : stylobate (?) ; T : rencontre des caniveaux ; U, V : petits blocs avec crapaudine.

tits blocs taillés ont suffi à maintenir la maçonnerie abritée.



Fig. 2. — Les Cars. Vue d'ensemble de la partie occidentale anciennement fouillée avec la grande cuve.

D'autre part, *le mur de clôture* bordant la cour MNO à l'O. de la façade a été dégagé sur toute sa longueur. Ce travail nous a conduits à la découverte d'un ancien caniveau (à droite de la lettre O sur le plan) qui limitait le premier bâtiment (toute la partie au N. de ce caniveau) vers les salles *6* et *7*. Ce caniveau partait de l'angle extérieur, à l'E. de la salle *6*, puis en longeant le pignon des salles *6* et *7*, venait aboutir à un dépotoir (E) de 2 mètres cubes environ, simplement creusé dans le sol et qui ne nous a donné que de la terre crasseuse sous des couverceaux de grands carreaux de brique. L'agrandissement de la villa vers le S. a supprimé ce caniveau qui s'est trouvé enfoui sous les salles *10*, *9* et *8*. La *salle 17*, rencontrée à l'E, de *14* à un niveau supérieur et bordée par un caniveau indépendant des autres, appartient à un deuxième prolongement de la construction (voir plus loin, B). La cour devant la façade était dallée au moins en partie. Elle devait comprendre 3 compartiments (M, N, O) séparés par des murs et correspondant aux 3 portes des salles *3*, *5* et *7*. Devant la salle 7 sur le trottoir au pied du mur, deux petits cubes de granit assez plats et munis chacun d'une crapaudine de 6 cm. sur 6 avec 4 de profondeur (U et V), ont dû servir de semelles aux montants d'un auvent léger (?). Nous avons fouillé le pourtour de l'intervalle (L) compris entre le mur de clôture et le caniveau bordant la galerie *10* : d'une surface de 150 m², il n'était pas dallé. Ce pouvait être la palestre (?), ou un jardin (voir plus loin, B)[3].

Enfin nous avons repris la fouille à peine amorcée de la *longue salle 10*, sorte de galerie ou promenoir avec portique, bordée par les salles *11*, *12*, *13*, *14* et *15* et aboutissant au portique *16*. La *galerie 10* partait du seuil de la salle *6*, desservait les salles *11* et *12* par le vestibule (G) et les salles *13* et *14*. Elle aboutissait à 34 mètres et, après un coude, à la salle dallée *16* entourée de portiques. La porte ou portail ou claie devait battre à l'extrémité du mur de clôture et pivoter à l'angle N.-E. de la salle *15*. La pierre de base de cet angle porte à l'extérieur côté N. un logement de 8 cm. sur 8 pour un chambranle. Nous avons trouvé tout près une forte patte soudée par la rouille à son piton, une fiche en fer de 19 cm. de longueur et de nombreux clous ou pointes dont plusieurs à tête large. Cette galerie était, au moins au N., séparée de la palestre (?) L par un mur bas de grand appareil, stylobate supportant les colonnes du portique et bordé extérieurement par son caniveau sur dallage. Une grande dalle, face au vestibule C, permettait

(3) L'épaisseur de la terre enlevée sur les ruines augmente en allant vers les salles *11* à *14* où elle va atteindre 4 mètres. Pour éviter la dégradation des murs nouvellement dégagés, en attendant leur consolidation par rejointoiement, nous avons laissé sur leur sommet la motte de gazon qui le recouvrait.

d'y accéder de L. Des marches se trouvaient devant le seuil des salles *6*, *13* et *14* et du vestibule C. Près de l'entrée de ce vestibule, on a trouvé une petite cuve en granit de plan circulaire à paroi et fond très épais, haute de 55 cm., large de 64 et d'une capacité d'environ 20 litres (G). (Fig. 3).



Fig. 3. — Vue sur la salle 10 et sur le palestre (?) L. Au premier plan, le petit bac G de la salle 10, près du seuil du vestibule C.

Près de l'entrée de la salle *13* et dans l'alignement du caniveau qui se dirige vers X (en bas à droite sur le plan) se trouve une autre cuve, de plan rectangulaire, d'environ 200 litres de capacité, mesurant extérieurement 103 cm. sur 80 de base avec 54 de hauteur (H). Ce petit bac, semblable à ceux très nombreux trouvés dans les stations gallo-romaines du pays et qui servent encore dans les fermes et aux abreuvoirs, est muni de trois orifices : un au fond près de l'angle, face au caniveau, les deux autres à l'arrière, au-dessus du fond à mi-hauteur, au même niveau et creusés obliquement vers l'E. On peut penser qu'il s'agit

là d'un réservoir de répartition d'eau. Nous avons trouvé dans les parages et jusqu'à la fontaine (bassin) de la salle *15*, des masses de plomb fondu provenant de la destruction d'un tuyau par suite d'incendie. Un élément du tuyau élargi d'un côté pour un départ, n'est qu'à moitié détruit. De même que celui trouvé dans la fouille du champ des Mazières (cne de Murat, Corrèze) à 15 km. de là, ce tuyau a été fait d'une feuille de plomb de 5 à 7 mm. d'épaisseur, large de 18 cm., repliée et sertie comme le papier de nos cigarettes. Nous avons trouvé également à quelques mètres un élément de conduite d'eau en terre cuite et, sous le bac même, à l'aplomb de sa paroi S., une lame de métal de la couleur du cuivre mais vert-de-grisé seulement par places (épaisseur d'une feuille de fort papier — longueur 8 cm., largeur 1,50 cm.).

C'est dans la partie orientale de cette galerie que nous avons trouvé en 1947 la pièce de monnaie en bronze argenté à l'effigie de MAXIMI...[4] Ont été trouvés également des scellements de plomb pesant chacun 800 gr. et qui ont dû servir au maintien des montants d'une balustrade ou d'un grillage en bois. Les parois du logement des montants dans le plomb sont sans aucune trace de rouille, ce qui ne serait pas le cas si les montants avaient été en fer. Ces logements ont 4 cm. sur 2.

On a trouvé aussi dans cette galerie : de nombreux débris de plaques de grès rouge permien de la Basse Corrèze (épaisseurs diverses); des morceaux de marbre bleuâtre dont quelques-uns ont subi l'action du feu; quelques éclats de verre à vitre comme nous en avons trouvé de rares échantillons, çà et là, et beaucoup dans la petite salle *14*. Nous avons rencontré aussi quelques petits blocs informes de calcaire oolithique de Turenne (0m,20 de longueur) et de pierre ponce des Monts d'Auvergne. Ajoutons une molette à facettes en grès gris de 6 cm. de diamètre.

Mais la trouvaille la plus intéressante a été celle de débris de colonnes en granit : *a*) une base de 17,5 cm. de diamètre pour fût de colonne de 11 cm.; *b*) une base ou corniche de 16 cm. de diamètre pour fût de colonne de 12 cm. (ces deux pièces, de même granit et de même couleur, correspondent sans doute à la même colonne); *c*) un élément de fût de 11 cm. de diamètre en granit nettement différent. En 1947 nous avions trouvé dans les déblais de 1937-38 une base de colonne plus forte (47,5 cm. de diamètre pour fût de 31 cm.). La hauteur totale pourrait être donnée par une colonne entière à peine dégrossie de 1m,38 de hauteur (base et corniche comprises) trouvée près du dépotoir (D) et abandonnée avant son achèvement, parce que cassée[5]. Sa corniche simplement ébauchée a 30 cm. environ de hauteur. Il porte sur un des grands côtés de la base et présente un chanfrein net. Base et colonne devaient s'appuyer contre un mur. Avec le piédestal et le chapiteau, ce genre de colonne devait suffire comme hauteur. Ainsi le nombre des différentes formes de colonnes est de 3 ou 4 pour la *villa*.

B. *Salles nouvellement explorées. — Vestibule C et salles 11 et 12 :* le vestibule C est entre *11* et *12* en face de la palestre ou jardin. Son sol est légèrement plus élevé que celui de *10* (20 à 25 cm), d'où la marche trouvée polie par l'usage devant le seuil. Ce dernier franchi, on rencontre aussitôt l'entrée de la salle *12*,

(4) *Gallia*, VII-1949, 1, p. 128.

(5) Sa base rectangulaire a 40 et 45 cm. de côtés et 18 de hauteur. Le fût, à peine dégrossi, a 31 cm. de diamètre.

entrée à peine dégagée. Nous avons pu quand même nous rendre compte que la paroi intérieure de cette salle est couverte d'un enduit rouge épais de 2 à 3 cm. qu'il faudra dégager avec soin lors de la prochaine campagne. Les parois du vestibule C étaient revêtues de marbre bleuâtre, comme nous le verrons plus loin pour l'intéressante salle *15*. La fouille de la salle *11* n'est pas commencée. Nous arrivons, là, dès le départ, à 2m,50 d'épaisseur de déblai à enlever.

*Salle 13 :* elle est à moitié dégagée. Ses murs de l'E. et du S. sont très grossièrement construits et contrastent singulièrement avec les autres découverts jusqu'à maintenant aux Cars et ailleurs dans les nombreuses stations gallo-romaines de la région. Sur l'aire assez compacte, sans dallage d'aucune sorte, nous avons trouvé une couche de cendres de 10 cm. d'épaisseur mêlée de braises, avec immédiatement au-dessus une couche de débris de tuiles plates et de briques minces. Ce niveau d'éléments assez mal arrangés était surmonté d'une deuxième couche de cendre enfouie sous 2m,50 à 3 m. de déblais (moellons et terre sableuse sans aucun vestige de tuiles ou de poterie). C'est dans la couche inférieure



FIG. 4. — Epée trouvée dans la couche inférieure de cendre (salle 13). Longueur totale : 0m,40.

cendreuse que nous avons exhumé (en P) une épée en bon acier, rouillée seulement en surface (fig. 4) [6]. Au même niveau ont été trouvés des débris de fer, les uns en forme de T dont plusieurs à branches recourbées rappellent la clef de La Tène. D'autres m'ont paru être des débris d'une lame recourbée (grand couteau, faucille ou croissant). Dans la couche supérieure de cendres (en Q) a été trouvé un amas de très petites pièces de monnaie de billon, noires et détériorées par le feu, ainsi que la boîte (?) de cuivre très vert-de-grisée qui devait les contenir. Pièces et parois de la boîte ont 1 mm. d'épaisseur. Une seule effigie est nette sur une des deux faces d'une pièce de 14 mm. de diamètre : profil droit avec couronne radiée. L'autre côté est absolument sans ligne visible. Enfin, nous avons récolté, sans position précise, une molette à facettes en grès rouge de la Basse-Corrèze, alors que les autres rencontrées ailleurs sont en grès gris de la même région.

*Salle 14 :* cette salle était petite (8 m² environ). Elle nous a donné beaucoup d'éclats de verre à vitre, presque tous ceux récoltés aux Cars. Nous en avons de quatre sortes : franchement vert d'eau, gris-vert, gris légèrement enfumé et enfumé fortement. Tous ces éclats sont plats sur une face et comme dépolis par la surface sur laquelle le verre fondu a coulé. L'autre face est lisse et luisante, mais mal nivelée par suite de refroidissement inégal. Les bords sont arrondis sans trace de coupure. L'épaisseur est variable pour la même vitre. Elle varie de 3 à 4 mm. et parfois 5 près du bord. La vitre vert clair est la plus mince (2mm d'épaisseur moyenne). Il est curieux que ce soit la plus petite salle qui ait eu des vitres. Il est vrai qu'elle ne pouvait recevoir le jour que sous le péristyle. Il y avait là au moins 4 carreaux. L'arrangement des éclats du verre vert en partant de ceux avec bord, m'autorise à dire que le carreau de cette couleur avait au

(6) M. J.-J. HATT, consulté sur la nature de cet objet, y voit une épée de chasseur de La Tène II.

moins 25 cm. de côté et le gris légèrement enfumé, autant.

Quelques éclats de verre non plats et vert d'eau assez foncé proviennent de vases cassés. Cette curieuse salle nous a fourni aussi des tessons de poterie qui m'ont permis de reconstituer la forme d'un vase ovoïde à col et rebord de l'urne commune, mais de petite taille, et d'un pot cylindrique fait à la main, sans pied et sans rebord, à pâte tout à fait grossière et rappelant la céramique d'Hallstatt prolongé de la tombe du Charlat près d'Ussel [7].

Les murs de cette salle, curieuse par son exiguïté et sa richesse archéologique, sont aussi mal construits que celui de la salle *13*. Sa situation dans l'angle entre le mur de la salle *15* et celui du corridor *10* et à un niveau inférieur (près d'un mètre) du caniveau entourant la salle *17*, ne pourra être bien étudiée qu'après la fouille de cette dernière salle et de ses fondations.

*Salle 15 :* elle est certainement une des plus intéressantes et jusqu'à maintenant la moins anciennement construite. Son sol était dallé avec des plaques de granit, au moins sur la partie S.; à l'O., nous avons trouvé sur l'aire beaucoup de débris de grès rouge (carreaux ou plaques de plusieurs épaisseurs). Deux endroits bien limités dans la salle sont encore pavés de carreaux de brique : l'un, rectangulaire ($1^{m},35 \times 0^{m},80$), contre le mur de l'E., est fait de 6 carreaux de 50 cm. sur 25 avec 6 cm. d'épaisseur, l'ensemble est bordé sur les petits côtés de briques de 35 cm. sur 15 portant sur leur surface des rainures en méandres creusées au peigne (J); l'autre, en avant de l'angle O., est fait de plus petits carreaux, et est limité par des briques minces placées sur champ (K). Quels meubles y avait-il sur ces emplacements où nous n'avons pas trouvé de cendres ni trace de feu ? Un des carreaux du rectangle J porte l'empreinte d'une sandale à semelle de cuir ou d'une galoche de bois, l'une ou l'autre garnie de nombreux clous ronds et bien rangés. Cette empreinte de 27 cm. de longueur à bout en pointe et sans talon, semble résulter d'un faux-pas d'une personne traversant le terrain d'épandage des briques sorties du moule et laissées à ressuyer avant la mise au four (fig. 5).

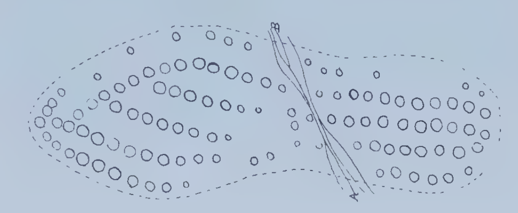


FIG. 5. — Empreinte d'une semelle de chaussure cloutée sur un carreau de brique (salle 15). Longueur : $0^{m},26$. En A B, félure du carreau.

Les murs étaient revêtus de plaques de marbre, au moins celui de l'E. Deux variétés avaient été employées : un marbre bleuâtre, le plus abondant; l'autre, ocre et verdâtre, le plus rare, parce que sans doute fait d'un mélange (artificiel ?) qui se désagrège facilement. Ce dernier a dû constituer une nervure ou cimaise limitant la zone bleuâtre. Ces plaques de marbre, qui n'ont pas subi l'action d'un feu prolongé comme les débris trouvés à l'O. de la galerie *10* et dans le vestibule C, ont été usées et amincies par les acides de la terre de bruyère des sols granitiques. Un morceau d'une des plaques verdâtres, non altéré, a 18 mm. d'épaisseur.

Cette belle salle s'ouvrait à l'Ouest sur un mur bas de grand appareil, par deux portes, l'une (celle du N.) de $1^{m},50$ de largeur, l'autre de 1 m. Les rainures en demi T pour les logements des chambran-

(7) *Gallia*, VIII-1950, p. 104, fig. 1.

les et les crapaudines pour les gonds ou goujons sont disposées de la même façon qu'à *Glanum* (Saint-Remy-de-Provence). Peu en arrière de ces portes, dans la salle même (en I) était une grande fontaine ou bassin en granit, sorte de vasque très peu profonde (pour 10 cm. d'épaisseur d'eau seulement) mais de 2 m. de diamètre intérieur. Le bord, peu au-dessus du dallage de la pièce, était muni d'un déversoir. Nous n'avons trouvé qu'une partie de cette fontaine qui devait être alimentée par le tuyau en plomb dont nous avons trouvé les débris fondus depuis le bac de plan rectangulaire (H) de la galerie *10*. A proximité de la fontaine et dans le déblai central incomplètement fouillé, on a trouvé un fragment de bloc taillé, compliqué de forme, que je ne puis m'expliquer.

*Salle 16 :* il s'agit d'une surface dallée avec plaques de granit s'étendant à un niveau inférieur (25 cm.) en avant de la façade O. de la salle *15*. Des portiques, au moins au N. et à l'O., limitaient le dallage. Un stylobate (?) occupe encore l'angle S.

Nous avons vu que cette partie de la villa communiquait avec la galerie *10* par une porte ou une claie. La fouille dans la partie S. et en dehors sur le caniveau, nous a donné plusieurs débris intéressants qui augmentent l'importance de l'ensemble des salles *15* et *16 :* 1°) un bloc taillé cylindrique, sorte de vasque ou de fontaine de 66 cm. de diamètre et 23 de hauteur qui présente une cuvette de 5 cm. de profondeur entourée d'un rebord mouluré de 10 cm. d'épaisseur. Le granit qui a servi à cette fabrication est verdâtre et inconnu dans la région; — 2°) plusieurs éléments d'une autre fontaine également en granit, peu profonde et dont le bord présente des moulures différentes de celles de la salle 15. Le diamètre intérieur est de $1^{m},80$ environ; — 3°) un bord d'une autre fontaine qui devait avoir 1 m. à $1^{m},20$ de diamètre. Enfin, devant la petite porte de la salle *15*, le dallage de *16* présente une fente de 40 cm. de longueur sur 13 de largeur (R), qui pouvait servir d'issue à l'eau d'une de ces fontaines.

*Salle 17 :* elle occupe, en partie seulement, l'angle que font entre elles les salles *13* et *14* situées à des niveaux inférieurs. La fouille n'est pas commencée, mais cette salle est le départ d'un autre bâtiment séparé du précédent par le caniveau qui l'entoure au S. et à l'O. Elle doit aussi se superposer à des constructions que nous pourrons reconnaître dans ses fondations. Le caniveau séparateur est à près d'un mètre de l'aire des salles *13* et *14*.

*Palestre (?) ou Jardin L :* la fouille périmétrale de cette partie qui peut être la palestre, une cour ou un jardin, ne nous a donné que de nombreux débris de tuiles à l'E. et au N., beaucoup de tessons de poterie au voisinage des salles *8* et *9*, et des plombs de scellement semblables à ceux de la galerie *10*, ainsi que de nombreux clous. Enfin un gros bloc de granit taillé, qui a certainement été déplacé, gisait près de l'angle N. Il mesure encore $1^{m},40$ de côté sur $0^{m},35$ d'épaisseur. Sa base n'est pas entière.

C. *Trouvailles diverses.* — *Meules de moulin à farine :* nous avons retrouvé dans les déblais de 1938 deux fragments de meule de moulin à bras, l'un en granit, l'autre en lave bulleuse de l'Auvergne (diam. : $0^{m},50$, comme pour tous les moulins de l'époque gallo-romaine trouvés dans la région). Dans la muraille à pierre sèche qui borde le pré de M. Orlianges, à 3 m. de l'angle S. du portique 16, on a trouvé des éléments de moulin en granit, dont le diamètre devait avoir

80 cm. Pour la région, un tel moulin remonte au haut Moyen Age.

*Briques, tuiles, dalles, carreaux :* tuiles à rebords, trouvées en abondance, en particulier le long des portiques, rouges en général, parfois blanchâtres, noires ou ocre-clair, d'épaisseur moyenne de 2cm,5 (2 à 4). Aucune marque n'a été trouvée, si ce n'est sur certains tuileaux deux ou trois demi-cercles concentriques. Aucune brique ronde ou carrée de 24cm,5 de diamètre ou de côté, sur 5 d'épaisseur, n'a été rencontrée dans notre fouille de 1952-1953. Par contre, on a trouvé des carreaux de même largeur et même épaisseur, mais de 50 cm. de longueur (salle *15*). Pas de dalles de revêtement des murs avec mamelons, comme dans les salles chauffées *2*, *3* et *6*; mais des dalles sans mamelons, parfois avec une face sillonnée au peigne pour l'adhérence des crépis (galerie *10*). Quelques bobines en poterie pour le maintien de l'écartement entre murs et dalles.

*Poterie :* tessons peu abondants dans la fouille, sauf dans les salles *8* et *9*, dans la petite salle *14* et dans le sol de la palestre au N., mais très abondants dans le dépotoir D. En général, il s'agit de poterie commune grise ou noire et aussi ocre ou rouge, ou jaunâtre. La poterie sigillée est très peu abondante : les tessons sont presque tous à vernis rouge et à décor du IIe siècle; quelques tessons sont à vernis noir verdâtre. Le décor de tous ces tessons est fait, sous une lèvre plus ou moins haute (1cm,5 à 3), de métopes, médaillons ou demi-médaillons, avec Hercules, gladiateurs ou autres silhouettes humaines, rosaces, fleurs, lièvres, chiens, oiseaux, etc. sur un ou deux registres. Un seul tesson trouvé le long du mur de la cour (O) accuse une époque plus tardive, fin du IIIe siècle : son décor estampé est fait, sous une ligne supérieure d'oves, de deux rangées de petits cercles de 1 cm. de diamètre alternant avec deux rangées de petites rosaces de 6 mm. environ ressemblant à de petites roues d'engrenage à 8 dents. L'engobe de ce tesson est d'un rouge moins vif, un peu jaunâtre. Dans le dépotoir D, nous avons trouvé quelques tessons de poterie dite plombaginée et d'autres à pâte également très fine et à engobe noir brillant. On a recueilli également de rares tessons de poterie très fine, à vernis rouge et à décor de traits courts, obliques, fins et très rapprochés, faits à la roulette.

Marius VAZEILLES.

## NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE DU IVe SIÈCLE A BARISIS-AUX-BOIS (AISNE)

Barisis-au-Bois est un site pittoresque du département de l'Aisne. Equidistant des trois cités de Saint-Quentin, de Soissons et de Laon, ce village, situé à 64 mètres d'altitude, est environné sur la moitié de sa périphérie de chaînons boisés et continus atteignant respectivement au Nord 155, au Nord-Est 183 et au Sud 186 mètres : ces légères hauteurs se replient au Nord sur elles-mêmes pour former une vallée profonde et étroite au fond de laquelle coule un petit ruisseau, le Mesnil, qui prend sa source à Septvaux. Le Nord-Ouest est largement ouvert sur la vallée de l'Oise. Les hauteurs, qu'on peut classer dans l'étage Parisien et dans le sous-étage Lutétien, sont faites d'une épaisse assise de calcaire grossier du banc marin supérieur ou cliquart, caractérisé par des gastropodes du type des estuaires [1].

1) Sur la composition du sous-sol (sable fin du Suessonien), cf. LAPPARENT, *Géologie, Système éocène*, pp. 1121, 1145; MATHON,

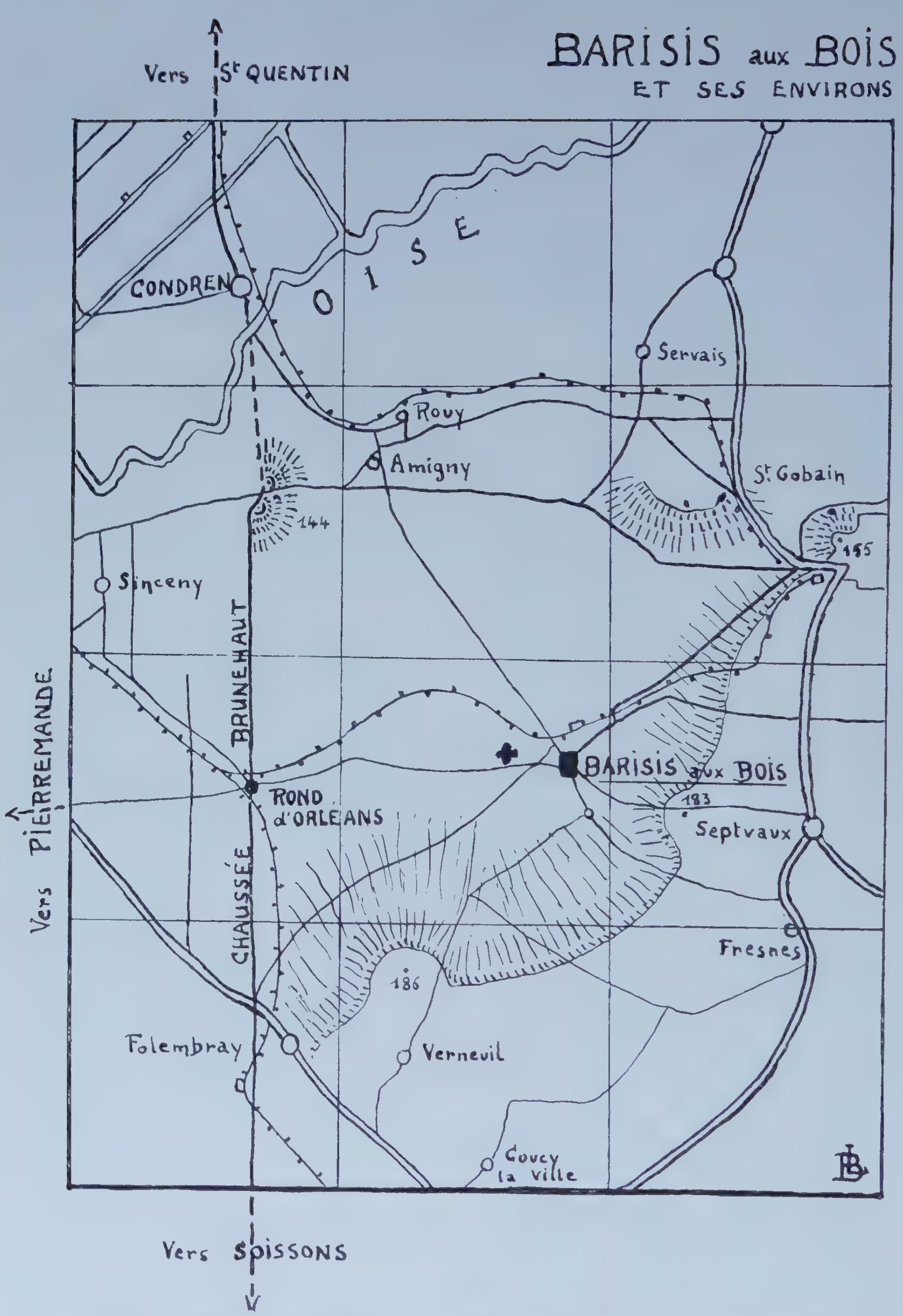



Fig. 1. — Situation de la nécropole (marquée d'une croix) de Barisis-aux-Bois.
Échelle : 1/80.000e.

Le nom du village est mentionné pour la première fois au VIIe siècle d'après une charte datée de 662 [2]. Comme l'indique ce document, le domaine de Barisis appartenait au fisc royal. Primitivement il devait exister là un *vicus* ou un *fundus* d'une certaine importance. Toutefois les découvertes s'avéraient assez difficiles dans ce pays qui, durant la première guerre mondiale, fut entièrement bouleversé, ruiné et profondément retourné pendant plusieurs mois par les obus et les mines. Il fallait donc rechercher à une plus grande profondeur, et seule une nécropole pouvait nous fournir les renseignements désirés. C'est à ces prospections que nous nous sommes adonnés durant l'hiver 1939-1940. Nous sommes partis du principe, inversé il est vrai mais tout aussi exact, de M. A. Grenier, à savoir que « les tombes antiques, soit isolées, soit groupées en cimetière se plaçaient d'habitude en bordure des routes »[3] : or il existe à 4 km. environ de Barisis une voie, dont l'appellation légendaire de « Chaussée Brunehaut » est significative et qui traverse le pays en ligne droite de Soissons à Saint-Quentin où elle se rattache à la voie d'Agrippa qui conduisait d'Amiens à Reims. Elle est signalée sur la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Antonin*, dans la province de la Gaule Belgique. Partant de Soissons, elle passe successivement au carrefour du village de Juvigny où trois milliaires furent découverts, à droite de Bagneux, à gauche de Coucy et tout près de Folembray où elle pénètre sur le territoire qui nous concerne [4]. Rien de bien marquant n'est à signaler dans sa traversée jusqu'au moment où, après avoir passé l'Oise à gué, elle atteint Condren. Toutefois un point caractéristique retient l'attention entre Folembray et cette localité : c'est un lieu dénommé le « Rond d'Orléans », actuellement carrefour où débouchent les trois routes vicinales [5], vraisemblablement d'une très haute antiquité, de Sinceny, de Barisis et de Pierremande (fig. 1)[6].

On explora d'abord une fosse ouverte à 5 mètres de la route pour l'extraction de quelques voiturées de sable, et comblée en partie par des ordures ménagères. En quelques minutes furent retirés d'un petit volume de sable éboulé, mais préservé de la pioche et de la pelle, en bordure de la fosse (reliquat de l'emplacement présumé d'une tombe détruite : point A du plan), quelques fragments d'os corrodés, trois éclats de poterie jaune à faible glaçure rouge du type des céramiques d'Argonne appartenant à une

*Dict. Topogr. de l'Aisne.* Il faut descendre jusqu'à 1m,30 en moyenne pour trouver un premier lit d'argile plastique jaune du Sparnacien (ép. 0m,15 à 0m,50).

(2) Cf. Lemire, *Diplomatica Belgica,* t. II, p. 125. *Historiens des Gaules et de la France,* t. IV, p. 645. — B. *Recueil des Bollandistes,* t. I de février, p. 817, paragr. 2. — E. *Acta sanctorum ordinis benedicti,* t. II, p. 689.

(3) A. Grenier, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine,* t. II, p. 689.

(4) Seymour de Ricci, *Répertoire épigr. départ. Aisne et Oise* dans *Rev. Arch.,* 1899, I, pp. 103, 125; cf. *Trois bornes milliaires du Soissonnais à Juvigny, Comptes rendus Acad. Inscr.,* 1918, pp. 157, 160. Col. Lecer, *La chaussée Brunehaut à Chassemy,* dans *Bull. arch., hist., scientif. Soissons,* XIII, 1905, 1906. p. 257 sq.

(5) Ce carrefour dit « Rond d'Orléans » semble avoir été, comme celui de Juvigny, l'emplacement de milliaires romains. Les calculs nous permettent de le supposer logiquement : 13 km. 350 séparent Juvigny du Rond d'Orléans. La lieue gauloise étant de 2.222 mètres et le mille romain de 1.480 mètres, on aurait indistinctement 6 lieues ou 9 milles. Cf. Seymour de Ricci, *Comptes rendus Acad.,* 1918, p. 157, 160.

(6) Sinceny : *Cincinniacus,* 877, Dipl. de Charles le Chauve, *Histor. de France,* t. VIII, p. 660-D. Pierremande : *Petramantula,* 867, *Arch. de l'Emp.,* 0-20203.

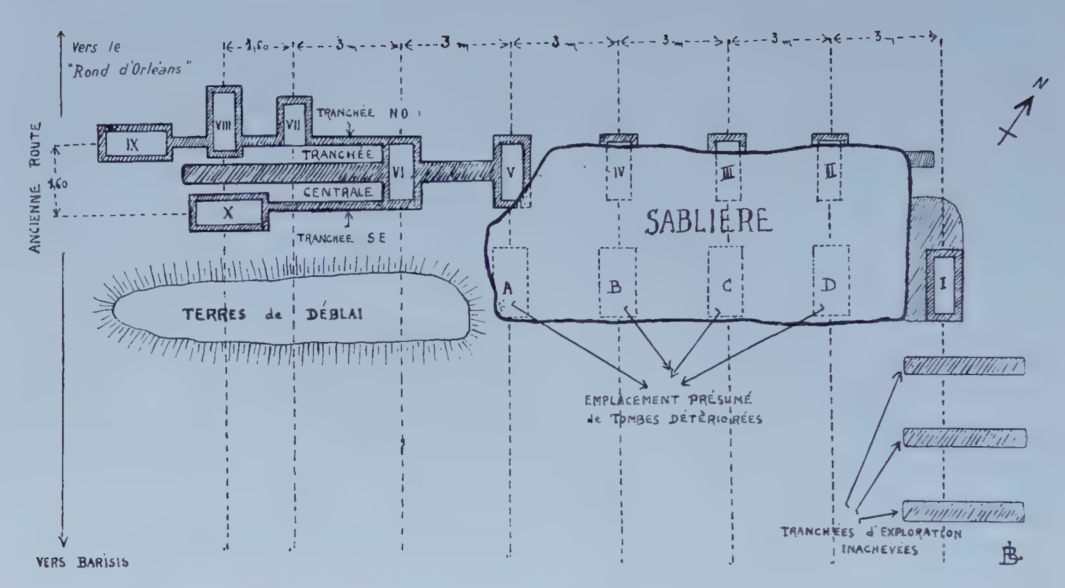



Fig. 2. — Plan de la partie explorée de la nécropole, lieu dit *Les Usages*.

assiette, ainsi que les parties résistantes d'une vase (col et fond) en terre mal cuite, à pâte très feuilletée recouverte d'un vernis noir craquelé. Le tout gisait à $1^{m},30$ de profondeur. Ainsi se résolvait le double problème, à savoir que le chemin de Barisis à la « Chaussée Brunehaut » était effectivement une voie romaine et que Barisis était bien un ancien établissement gallo-romain. L'emplacement certain de la nécropole recherchée étant identifié, les fouilles furent entreprises presque aussitôt (fig. 2)[7].

*Inventaire des sépultures* [8].

*Tombe 1 :* long. $1^{m},80$, larg. $0^{m},60$, prof. $1^{m},30$. — Squelette d'homme en assez bonne conservation. Vers le genou droit : quelques petits clous à tête ronde.

*T. 2 :* détruite lors de l'extraction du sable. L'ouvrier y découvrit : 1 plat intact avec ossements de poule, 1 tasse intacte, 1 monnaie fruste.

*T. 3 :* détruite en grande partie par l'extraction du sable. Seuls subsistaient les os longs des jambes sur une longueur de $0^{m},50$, larg. $0^{m},60$, prof. $1^{m},30$. Découverts sur les pieds : 1 plat en 9 fragments (restauré), 1 verre brisé, 1 gobelet en 17 fragments (restauré).

*T. 4 :* détruite lors de l'extraction du sable. L'ouvrier y découvrit : 1 bol intact, 1 verre intact placé dans le bol, 1 monnaie fruste.

(7) Quelques semaines plus tard, ayant découvert au cours des fouilles l'emplacement de deux tombes détruites (voir plan, sép. II et IV), j'appris que le cantonnier de Barisis y avait mis au jour quelques vases, ainsi qu'une « diota » et quelques perles de collier dans une autre tombe située vraisemblablement en C du plan.

(8) Je tiens à manifester ici ma fidèle reconnaissance à la famille Mousset, de Barisis, pour son dévouement et sa générosité désintéressée, ainsi qu'à M. le colonel Tranchant, ancien commandant du 4e R.I. d'Auxerre, au R.P. Duplex, aumônier de la 15e D.I., à mon ami le capitaine Cherbuy, et à mes fidèles assistants les soldats Bonneau, Tardif et Bardin.

*T. B :* détruite lors de l'extraction du sable. Présumée à cet emplacement, l'ouvrier y découvrit : 1 plat intact, 1 urne intacte, un très beau bronze de Constantin (M.M).

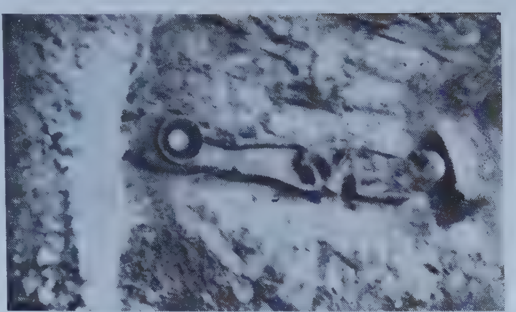
*T. 5 :* long. 1$^{m}$,80, larg. 0$^{m}$,60, prof. 1$^{m}$,60. — Squelette d'homme dont il ne restait que quelques fragments des os longs des jambes et le bassin. Vers le genou droit : 1 verre intact; vers le milieu du tibia droit : 1 urne intacte renfermant une monnaie très fruste; aux pieds : 1 plat intact retourné et recouvrant 112 petits clous à tête ronde épousant encore la forme de semelles de chaussures.

*T. 6 :* long. 1$^{m}$,80, larg. 0$^{m}$,60, prof. 1$^{m}$30. — Squelette d'homme presque entièrement détruit. A la hauteur de la ceinture : 1 boucle en bronze; contre le fémur droit : 1 verre intact; entre les genoux : 1 urne intacte.

*T. 7 :* long. 1$^{m}$,20, larg. 0$^{m}$,55, prof. 1$^{m}$,30. — Squelette d'enfant presque entièrement détruit. Aux pieds : 1 verre intact de petite taille; 1 terrine intacte contenant le squelette bien conservé d'un poulet; 1 gobelet intact, tous placés côte à côte dans la largeur de la tombe. Une pierre calcaire de 0$^{m}$,15 de côté occupait chaque angle de la sépulture.

*T. 8 :* long. 1$^{m}$,85, larg. 0$^{m}$,60, prof. 1$^{m}$,40. — Squelette d'homme parfaitement conservé, bras réunis sur le bassin. 1 bol intact contenant 1 verre intact reposait sur les chevilles. 1 pierre de 0$^{m}$,12 d'épaisseur taillée en triangle isocèle (0$^{m}$,45 de côté) était placée derrière le crâne et 2 pierres sans forme précise contre les pieds (fig. 3).

*T. 9 :* long. 1$^{m}$,80, larg. 0$^{m}$,60, prof. 2$^{m}$,40. — Squelette de femme en parfaite conservation, bras ramenés sur le bassin. Aucun mobilier, seulement aux pieds 75 petits clous à tête ronde et autour du



*Cliché B. Lacroix.*

FIG. 3. — La tombe n° 8 après dégagement.

corps 8 gros clous de cercueil (long. 0$^{m}$,11).

*T. 10 :* long. 1$^{m}$,70, larg. 0$^{m}$,60, prof. 2$^{m}$,10. — Squelette entièrement détruit. Sur la rive gauche de la sépulture, 1 bol en 17 fragments (restauré). L'aménagement de cette sépulture présente un caractère fort particulier (fig. 4).

*Etude du Mobilier funéraire.*

I. La céramique. — Les vases en terre de la nécropole de Barisis, sauf trois, proviennent tous des ateliers gallo-romains d'Argonne.

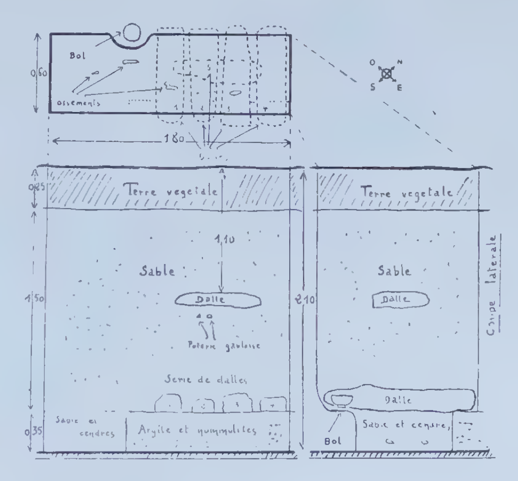



FIG. 4. — La tombe n° 10, plan et coupe longitudinale.




Fig. 5. — Céramique.

*a*) *Plats ou « lanx »*[9]. — *Tombe V :* type 304 a de Chenet, « à galbe plus incurvé », dérivé de la forme 32 de Dragendorff. Type de la sépulture A de Lavoye, grand format n° 3 (D. 325$^{mm}$, d. 110$^{mm}$, H. 75$^{mm}$. Pl. XII). Fond conique et pied conique évidé. Légères empreintes digitales à l'entour du pied[10]. Bord vertical très net. Engobe uniforme plus rouge qu'orangé[11]. Aucune décoration[12]. Cf. fig. 5, n° 1.

*T. II :* type 304 c. Type du Pont-des-Quatre-Enfants, format moyen n° 2 (D. 292$^{mm}$, d. 84$^{mm}$, H. 61$^{mm}$. Pl. XII). Fond conique et pied conique évidé. Légères empreintes digitales à l'entour du pied. Bord vertical un peu arrondi. Type surcuit légèrement déformé[13]. L'engobe rouge cire à cacheter à l'intérieur et surtout à l'extérieur présente des bavures et des taches brun-chocolat ou violacé, comme certains types des Allieux[14]. Décoration : 2 lignes circulaires tracées au lissoir sur la face externe, distantes de 10$^{mm}$ et la première de 28$^{mm}$ du pied. Une ligne circulaire sur la face interne à 45$^{mm}$ du centre et de 95$^{mm}$ de diamètre[15]. Cf. fig. 6, n° 2.

*T. B :* type 304 c, format moyen n° 2 (D. 254$^{mm}$, d. 93$^{mm}$, H. 68$^{mm}$. Pl. XII). Fond conique et pied conique évidé. Légères empreintes digitales autour du pied avec légères dépressions. Bord un peu évasé. Type bas-cuit : l'engobe, plus rouge qu'orangé à l'intérieur, a complètement disparu et à l'extérieur demeure sous le pied à l'entour et sur la moitié inférieure de la face lisse[16]. Aucune décoration. Cf. fig. 6, n° 3.

*T. III :* plat brisé et reconstitué. Type 304 c, format moyen n° 2 (D. 276$^{mm}$, d. 92$^{mm}$, H. 60$^{mm}$. Pl. XII). Fond conique et pied conique peu évidé. Empreintes digitales imperceptibles à l'entour du pied. Bord vertical net. Cuisson ordinaire et normale. L'engobe orangé est uniforme. Décoration : une ligne circulaire tracée au lissoir à 4$^{mm}$ du rebord, face externe. Une ligne circulaire à 43 $^{mm}$ du centre sur la face interne.

*T. A :* fragment de plat creux à marli horizontal. Type 313 d. Format au dessous de la moyenne. Cuisson ordinaire et normale. L'engobe orangé uniforme tend vers le lustre. Décoration : rien sur la face interne. Deux lignes circulaires doubles, distantes de 6$^{mm}$ et la première à 35$^{mm}$ du rebord intérieur du marli, sur la face externe.

*b*) *Tasse.* — *Tombe II :* vase hémisphérique, genre sébile, à baguette. Type 319a. Type des Allieux-clairière (D. 107$^{mm}$, d. 65$^{mm}$, H. 51$^{mm}$. Pl. XIII). « Ce type qui se trouve abondamment représenté dans les cimetières du IVe siècle (par exemple à Varennes-en-Argonne) est le module inférieur de la progression qui va se développer jusqu'au bol décoré à la molette inclus ». C'est un module lisse avec facettes longitudinales indiquant un repassage à l'estèque. Pied cylindrique évidé[17]. Type bien cuit : l'engobe est à glaçure orangée. Décoration : un coup de lissoir sur la courbure. La carène du galbe est très nettement marquée et sent nettement, elle aussi, son IVe s. Cf. fig. 5, n° 4.

(9) J. PILLOY, *Etudes sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, t. I, fasc. 4, p. 198. Explication des planches, pl. II, *Céramique*, II, 14, 19, 20. — *Le cimetière d'Abbeville, commune d'Homblières (Aisne)*. — G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle*, p. 61.

(10) G. CHENET, *ibid.*, p. 49, n. 1.

(11) *Ibid.*, p. 48.

(12) *Ibid.*, p. 60.

(13) *Ibid.*, p. 55.

(14) *Ibid.*, p. 60.

(15) *Ibid.*, p. 45.

(16) *Ibid.*, p. 48.

(17) *Ibid.*, p. 47, n. 1.

*Gobelets* [18]. — *T. III :* type 333 d. Type de la sépulture A de Lavoye. (Diam. : au pied, 40mm; à la panse, 73mm; au col, 68mm. H. 98mm. Pl. XVI). Gobelet en tulipe assez évasé à baguette et à pied creux rétréci en cône net. Nombreuses empreintes digitales avec légère dépression. Type bien cuit. Engobe rouge-orangé d'assez bonne qualité. Décoration : deux filets creux parallèles distants de 6mm tracés au lissoir à la naissance de la panse, c'est-à-dire à 17mm de la baguette. Au dessous du deuxième filet se trouvent peintes [19] deux bandes brun-violacé : la première à 3mm du filet creux et la deuxième distante de la première de 13mm et une bande à 6mm au-dessus du premier filet. Cf. fig. 5, n° 5.

*T. VII:* type 333 b. Type de la Tuilerie de Varennes. (Diam. au pied, 46mm ; à la panse, 84mm; au col, 53mm. H. 10mm. Pl. XVI). Gobelet en tulipe tendant vers le cône, à baguette et à pied creux rétréci et surbaissé. Empreintes digitales très abondantes sous la panse. Type peu cuit. L'engobe tient plus du lustre que de la glaçure, jaunâtre très clair, décoloré, presque de la teinte de la pâte. Décoration : deux décrochages parallèles [20] tracés au lissoir et distants de 8mm entre eux à la naissance de la panse, c'est-à-dire, à 20mm de la baguette. Cf. fig. 5, n° 6.

c) *Bols* [21]. — *Tombe X :* type 320 a. (Forme 37 de Déchelette). Type de la sépulture A de Lavoye. (Format au dessous de la moyenne: D. 126mm, d. 63mm, H. 64mm. Pl. XIV). Vase hémisphérique à baguette biseautée, à pied conique évidé. Le galbe est un peu caréné, la bande lisse qui couronne le décor en est séparé par un filet creux fait au lissoir. Empreintes digitales très visibles. Type bien cuit; l'engobe est d'une belle teinte rouge-orangé à glaçure brillante. Cf. fig. 6, n° 8. Décoration : à la molette à casiers hachurés, imprimés en léger relief à partir et à 10mm du pied et en une spirale continue de six tours sur le pourtour de l'hémisphère jusqu'à la rainure tracée au lissoir. Puis zone libre de 16mm jusqu'à la baguette saillante entourant l'ouverture. Les spires du décor sont très rapprochées au point que les bandes moletées sont contiguës et même se chevauchent légèrement, sauf en un endroit où elles laissent un petit espace libre. La molette porte le n° 348 de G. Chenet, pl. XXXVIII (molette inédite d'Argonne, index : p. 171), vase du type découvert à Herstal (Répertoire : Belgique, p. 145).

*T. IV :* type 320 a. (Forme 37 de Déchelette). Type de la Clairière des Allieux. (Format moyen : D. 168mm, d. 76mm, H. 90mm. Pl. XIV). Bol hémisphérique à baguette cylindrique ordinaire, à pied conique évidé avec sur le fond « tracé en hélice des coups de lame ayant servi à détacher l'argile ». Le galbe est un peu caréné; la bande lisse qui couronne le décor en est séparé par un filet creux fait au lissoir. Empreintes digitales peu visibles. Type bas-cuit : l'engobe a une teinte rouge-orangé très abimée à glaçure mate tendant plutôt vers le lustre. Cf. fig. 6, n° 9. Décoration à la molette à casiers hachurés, imprimés en léger relief à partir et à 15mm du pied en une spirale continue de 4 tours sur le pourtour de l'hémisphère jusqu'à la rainure tracée au lissoir. Puis zone lisse de 40mm jusqu'à la baguette saillante entourant l'ouverture. Les spires du décor sont en « galons » très séparés (4mm en moyenne) sauf au début et à la fin où elles sont contiguës sans se chevaucher. La molette porte le n° 56 de G. Chenet. Pl. XXX. (Molette d'Argonne d'après W. Unverzagt; index : p. 168). Va-

(18) *Ibid.*, p. 80 : « classé dans le *C.I.L.* aux *vasa potoria* ».
(19) *Ibid.*, p. 47.
(20) *Ibid.*, p. 74.
(21) *Ibid.*, p. 72.




Fig. 6. — Céramique (2, 3, 8, 9) et verrerie (14 à 17).

se du type découvert à Morains. (Répertoire : France, p. 138).

*T. VIII:* type 320 d. (Forme 37 de Déchelette). Type des Allieux-B. (Grand format D. $22^{mm}$, d. $85^{mm}$, H. $108^{mm}$. Pl. XIV). Bol hémisphérique à baguette cylindrique ordinaire, à pied conique légèrement évidé. Le galbe est très caréné; la bande lisse qui couronne le décor en est séparée par un filet creux fait au lissoir. Empreintes digitales presque invisibles. Type légèrement surcuit : l'engobe a une teinture rouge-orangé surtout à l'intérieur et à la partie inférieure externe où le pied a des reflets métalliques. A la partie externe supérieure, sur un tiers du pourtour, l'engobe n'est qu'un lustre. Détails intéressants : ce vase porte à l'intérieur l'empreinte très nette de l'empilage pour la cuisson, à savoir : la circonférence du pied du bol de taille inférieure qui le soutenait « à boucheton », c'est-à-dire, l'ouverture du vase tournée vers la « sole » pour la cuisson. Cf. fig. 5, n° 10. De plus, sous le pied se trouve un graffite qui a la forme d'un Ψ grec très évasé, fait au poinçon « avant la cuisson, mais sur la terre sèche ». Serait-ce un signe de christianisation ?

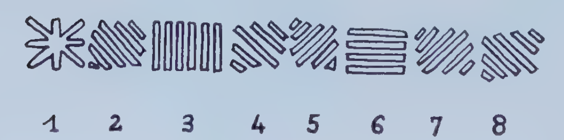



Fig. 7. Molette inédite.

Décoration à la molette à casiers hachurés, imprimés en léger relief à partir et à $12^{mm}$ du pied entouré d'un filet creux fait au lissoir. C'est une spirale continue de 6 tours jusqu'à la rainure tracée au lissoir séparée de $8^{mm}$ de la dernière spire, puis zone libre de $47^{mm}$ jusqu'à la baguette saillante entourant l'ouverture. Les spires du décor sont en « galons », séparés de $2^{mm}$ en moyenne. *Cette molette est encore inédite,* et ne figure donc pas dans l'ouvrage de G. Chenet, bien que chaque motif soit connu. Elle comprend 8 casiers (fig. 7) : le 1er porte un X croiseté, motif que les Orientalistes ont appelé « Union Jack », d'après le dispositif des rayures du pavillon national anglais, et qui est du reste un point de vannerie [22]. Ce motif était employé au Bronze III : témoin un bracelet de bronze décoré du même motif et découvert dans la nécropole de la Colombine, près Joigny [23].

*d) Urnes* [24]. — *Tombe B :* type 341, Pl. XIX. Type de Cersueil Man (fig. 36, 2, p. 91). D. du pied, $58^{mm}$; de la panse, $137^{mm}$; de l'ouverture, $94^{mm}$; H. $134^{mm}$. Gobelet de filiation celtique, à galbe globuleux surbaissé, à lèvre en bourrelet et à pied conique creux. Aucune empreinte digitale. La terre est fine, sonore, blanc-grisâtre. Type bien cuit; l'engobe gris-noir [25] tient plus du lustre que de la glaçure. Aucune décoration. Cf. fig. 5, n° 11.

*T. V :* type et détails identiques au précédent. D. du pied, $40^{mm}$; de la panse, $95^{mm}$; de l'ouverture, $70^{mm}$; H. $96^{mm}$. L'engobe, plus noir que gris, tient plus du lustre que de la glaçure. Cf. fig. 5, n° 12.

*T. VI :* type légèrement évolué : la panse est plus sphérique et repose sur un pied cylindrique plus bas (H.: $16^{mm}$), le bourrelet de la lèvre est plat sur le dessus. D. du pied, $46^{mm}$; de la panse, $116^{mm}$; de

22) *Ibid.*, p. 113.

23) Ces fouilles ont été exécutées par le regretté Dr G. Bolnal. En préparation : Abbé B. Lacroix, *La nécropole protohistorique de La Colombine.*

(24) G. Chenet attribue à ce genre de vase le nom de « gobelet », bien que de forme et de terre différentes, et le croit importé en Argonne. Il le fait entrer dans la classe des *vasa potoria.* J. Pilloy, *op. laud.*, t. I, fasc. 4, p. 197, 198 et pl. II, 2, p. 289.

(25) G. Chenet, *op. laud.*, p. 55.

l'ouverture, 80mm; H. 101mm. Type bien cuit sans engobe. A mi-hauteur sur le pourtour de la panse un filet creux de 3mm de largeur, fait au lissoir, sert de décoration. Le reste des détails est identique au précédent. Cf. fig. 5, n° 13.

II. La verrerie. — La nécropole de Barisis a fourni jusqu'à présent six vases en verre, dont quatre intacts et trois décorés. L'étude de ces récipients est d'un vif intérêt en ce qui concerne la technique du verre et la datation de ce cimetière gallo-romain.

*a) Gobelets ou bols* [26]. — *Tombe VIII :* bol de la catégorie des vases nus en verre soufflé, verdâtre, rempli de bulles minuscules, signe d'une fusion incomplète, et très mince (ép. : 2mm). Panse galbée plus large que haute (diam. d'ouverture : 88mm; H. 61mm). Le fond (d. 25mm) possède une légère excavation conique qui caractérise le verre soufflé. « Orifice légèrement relevé au rebord à peine incliné vers l'extérieur » et entier, c'est-à-dire, ayant été tranché avec des ciseaux au moment où il était encore à l'état de pâte. Légère gorge rentrante à 6mm sous le rebord. L'extérieur porte des stries dues au vif mouvement de rotation produit par le verrier pour tourner son verre [27]. Cf. fig. 6, n° 14.

*T. IV :* bol identique au précédent en verre très mince (ép. : 1mm,5). Panse galbée plus large que haute : diam. d'ouverture, 84mm, H. 61mm. Le fond (d. 30mm) est presque plat. Légère gorge rentrante à 8mm sous le rebord. L'extérieur est strié.

*T. III :* bol (entièrement brisé) dont les détails sont identiques aux bols précédents (ép. 2mm). Le rebord est mal tranché. Diam. de l'ouverture, 80mm, H. ? Légère gorge rentrante à 5mm sous le rebord. L'extérieur est strié.

*T. VI :* bol de la catégorie des vases décorés aux détails identiques (ép. : 1mm,75). Panse galbée, plus large que haute : diam. d'ouverture 83mm, H. 60mm. Le fond (d. : 25mm) est presque plat. Légère gorge rentrante à 8mm sous le rebord. L'extérieur est strié. La panse sur la partie la plus large est décorée de 6 appendices de verre, plats et minces, de taille différente, et produits en pinçant la pâte de verre quand elle était encore molle [28]. Cf. fig. 6, n° 15.

*T. VII :* bol aux détails identiques. Panse très légèrement galbée, plus large que haute : diam. d'ouverture, 58mm; H. 53mm. Le fond (D. 24mm) possède une excavation conique très prononcée. La partie supérieure se resserre vers l'orifice évasé extérieurement. Le rebord est mouluré. L'extérieur est strié. La panse sur la partie la plus large est décorée de 4 appendices réguliers identiques au bol précédent. Cf. fig. 6, n° 16.

*T. V :* bol très mince (ép. : 2mm). Panse légèrement galbée, plus large que haute : diam. d'ouverture, 81mm; H. 59mm. Le fond (D. 28mm) possède une très légère excavation : orifice un peu relevé à rebord à peine incliné vers l'extérieur, et entier. Légère gorge rentrante à 7mm sous le rebord. L'extérieur est strié. La panse est ornée de 8 guttules ou globules lisses en verre jaune topaze [29] disposés en quinconce sur deux rangées parallèles. Au-dessous de l'orifice, la naissance de la panse est décorée de trois lignes sensiblement parallèles également jaune to-

26) J. Pilloy, *o. l.*, p. 132. — R. Lantier, *La Verrerie*, Musée des Ant. Nat., n° 16-B, p. 12. — Morin-Jean, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, Paris, 1913, forme 75 du tableau de morphologie générale.

27) J. Pilloy, *o. l.*, pp. 132, 135.

28) *Ibid.*, p. 148. Cf. Pl. VII, n° 6.

29) *Ibid.*, p. 151.

paze, faites d'un fil de verre obtenu par l'étirage rapide d'un globule de matière en fusion. Ces trois lignes se ressoudent au même point [30]. Cf. fig. 6, nº 17.

Ce principe de décoration des bols en verre est tout nouveau et caractérise surtout le IVe siècle. Les verriers veulent étonner et surprendre. Cette méthode mise en usage au début du IIIe siècle eut son plein épanouissement dans les ateliers de la Gaule du Nord, et pour cause : cette époque voit, en effet, une recrudescence de l'industrie et de la production verrières, due à ce que les « corporations de verriers bien organisées reçoivent des privilèges. Constantin, par un édit du 2 août 337, supprime l'impôt dont deux de ses prédécesseurs, Alexandre Sévère et Aurélien, avaient frappé la verrerie, et assimile les souffleurs (*vitraearii*) et les graveurs du verre (*diatretarii*) aux orfèvres » [31].

III. *Bronze et Monnaies.* — 1°) une boucle de ceinturon à patine verte ordinaire. La forme est bilobée ou plus exactement imite celle d'un 8 peu fermé à l'intérieur. D. en longueur : 45mm, d. dans la grande largeur : 23mm, d. dans la petite largeur : 19mm, longueur de l'ardillon : 25mm. La chape est double pour recevoir entre ses lames le cuir du ceinturon. Elle a la forme d'un rectangle dont les angles de la base portent une ouverture à rivet de fer pour maintenir le cuir. H. 26mm, b. 38mm, l. de la charnière, 28mm [33].

2°) Un très beau bronze de Constantin, moyen module (tombe B), qui n'a pu malheureusement être étudié, et trois piécettes très frustes, petit module (tombes II, IV, V), entièrement illisibles mais qui caractérisent bien également l'époque de cet empereur.

IV. *Le Fer.* — 1°) De gros clous de cercueil (tombe IX) mesurant chacun approximativement 11 centimètres de longueur. Ces clous sont ornés d'une énorme tête et retiennent d'assez grosses particules de bois du cercueil durcies par l'oxyde de fer [34].

2°) Une grande quantité de petits clous à tête ronde recueillis dans trois tombes (tombe I : 52; tombe V : 112, tombe IX : 75) aux pieds du corps. Cette abondance n'est pas pour surprendre, bien qu'aucune trace de chaussures n'ait été relevée, si ce n'est l'extrémité arrondie d'une de ces semelles dans le plat retourné de la tombe V : l'humidité constante du sable aura hâté en effet la décomposition du cuir [35].

*Chronologie.* — A quelle époque précise attribuer cette nécropole, et, par voie de conséquence, l'établissement gallo-romain de Barisis ? [36]

(30) *Ibid.*, pp. 138, 139.

(31) DAREMBERG et SAGLIO, *Dict. des Ant. Gr. et Rom.*, p. 938 au mot *vitraeum.* — D'autre part, dans l'*Histoire du Monastère de Barisis* par MATHON nous trouvons : « le 20 septembre 863, le roi Charles le Chauve séjournant à l'abbaye Saint-Amand donna à ce monastère la moitié d'un manoir avec les habitants. C'étaient des femmes, des enfants et le *verrier Raguenulf* » (d'après Martène, *Ampl. coll.*, t. I, col. 98. — *Recueil des historiens des Gaules et de France*, t. VIII, pp. 368-A et 587). Ce verrier aurait pu avoir son atelier près du « chemin des verriers » appelé souvent aussi « chemin de Noirmezières ». Ces dénominations figuraient sur l'ancien plan cadastral: mais aucun vieillard ne se souvenait de l'existence d'ateliers de verrier. Le nom de *Noirmezières* est très suggestif : voir A. GRENIER, *Manuel*, II, topographie des routes.

(33) J. PILLOY, *op. laud.*, II, fasc. 3. Saint-Quentin, 1895, p. 228.

(34) *Ibid.*, II, fasc. 2, p. 86.

(35) *Ibid.*, II, fasc. 3, p. 279 et Th. ECK, *Le cimetière gallo-romain du IVe siècle à Saint-Quentin, Bull. Arch.*, 1888, p. 35-36.

(36) « En fouillant la terre près du Crottoir en 867 : *Crustidum*, de Creuttes « carrières.

Passés les désordres des règnes de Gallien-Postume et Tetricus, ceux de Probus-Dioclétien et Constantin apportèrent, sinon la paix complète [37], du moins une amélioration sensible dans les provinces du Nord de la Gaule. Ce dût donc être à cette époque s'étendant sur la fin du IIIe et la première moitié du IVe siècle, où une tranquillité relative lui permettait de prospérer, soit de 280 à 350, que se fonda et vécut le *fundus* ou *vicus* de Barisis.

La nature et le style du mobilier funéraire étudié et sa comparaison avec celui d'autres nécropoles environnantes telles que celles de Vermand et de Saint-Quentin [38] viennent fortifier cette opinion (à l'exclusion néanmoins des pièces de monnaie qui à elles seules, et vu leur petit nombre, ne prouveraient rien puisque leur enfouissement aurait pu être bien postérieur à leur date. En effet, avec la présence du « bol décoré à la molette de casiers à décor géométrique », la céramique de la nécropole de Barisis correspond exactement, comme nous l'avons indiqué plus haut, à celle d'Argonne du IVe siècle étudiée et décrite par Georges Chenet. Mon regretté et vénéré Maître Henry Corot m'écrivait en avril 1940 : « Les potiers gallo-romains de la période du bas empire n'innovent pas. Dans un argile rouge qui eut de tout temps un succès incroyable, ils reproduisent servilement les formes des siècles passés sur lesquelles ils apposent une décoration faite à la roulette et connue déjà à l'époque Hallstattienne. » Les vases de notre nécropole doivent être datés, et je suis d'accord avec lui, de la fin de la première et du début de la seconde moitié du IVe s., c'est-à-dire de 335 à 370. La verrerie pour sa part se trouve à une période de transition. On en remarque tous les indices : elle a perdu certaines de ses précédentes caractéristiques telles que la pureté de sa matière et sa teinte bleue verdâtre; elle en conserve d'autres telles que la méthode de fabrication et la persistance des formes antérieures; elle en acquiert enfin de nouvelles telles que les recherches d'une décoration originale qui sera poussée plus tard jusqu'à une originalité parfois outrancière. Sans crainte d'erreur on peut donc attribuer la verrerie de Barisis à l'extrême fin du IIIe s. et à la première moitié du IVe, c'est-à-dire entre 290 et 337.

Mais il n'est pas jusqu'à l'orientation des tombes qui ne vienne apporter une contribution de premier ordre à la datation de ce gisement. En effet sur quatorze sépultures mises au jour, y compris celles découvertes par le cantonnier et dont j'ai trouvé moi-même l'emplacement, 12 sont orientées sensiblement Sud-Est, Nord-Ouest (pieds au N.-O.) et deux seulement Ouest-Sud-

cavernes »] pour en extraire les pierres des routes, les ouvriers ont mis à découvert à environ un mètre de profondeur sur la couche de pierre, un espace de terrain laissant apparaître des lignes noirâtres courbes et parfaitement régulières. Un examen attentif fit reconnaître dans ces lignes des fragments de vases brisés sous la pioche ou la bèche. M. Fleury, fermier du Crottoir, et M. Royale, capitaine au 15e régiment territorial, cultivateur et en même temps entrepreneur pour qui travaillaient les ouvriers, s'efforcèrent de dégager quelques-uns de ces vases. Ils parvinrent à en extraire deux. Les vases sont en terre non cuite et contenaient des osselets. Il se trouvaient groupés par 5 ou 6 surmontés d'un ou deux autres de dimensions beaucoup plus grande. Recouverts de terre végétale, ils avaient fini par faire corps avec elle ». (Notes d'un anonyme, écrites en 1883. Elles me furent communiquées grâce à l'obligeance de Mme Mousset). Doit-on penser, d'après cette description précise, que se trouvait au Crottoir une nécropole à incinérations du type de la civilisation des « champs d'urnes » ?

(37) J. PILLOY, *op. laud.*, II, fasc. 3, p. 305.

(38) Th. ECK, *Le cimetière de Vermand (Aisne)*, *Bull. Arch.*, 1887, et *Le cimetière de Saint-Quentin*, *Bull. Arch.*, 1888.

Ouest, Est-Nord-Est (pieds vers l'E.-N.-E.). Or, en ce qui concerne ces dernières, deux faits sont à noter : 1° elles sont en bordure du chemin vicinal gallo-romain, dont il fut parlé précédemment, conduisant au lieudit « Rond d'Orléans »; — 2° leur mobilier funéraire est beaucoup plus pauvre que celui des autres sépultures : une seule petite coupe ornée à la molette dans la tombe X; et, à part quelques petits clous de chaussures, rien dans la tombe IX. Un changement d'orientation aussi net et cette raréfaction du mobilier nous ont fort surpris, et fait penser aussitôt à une modification dans les coûtumes et dans les mœurs de ces habitants, modification qui, à l'exemple des observations similaires relevées dans la nécropole de Vermand, ne peut être due qu'au développement des doctrines de la religion chrétienne [39]. Or nous savons que la christianisation des campagnes de la Gaule- Belgique se fit sentir vers la seconde moitié du IVe s., soit vers 350. Il ne semble pas que ces tombes fussent très nombreuses, puisqu'on les trouve en bordure du chemin vicinal. Cela permet également de supposer que la partie la plus ancienne de la nécropole devait certainement se trouver au Nord-Est, et qu'au fur et à mesure les inhumations se seraient effectuées vers le Sud-Ouest, en se rapprochant du dit chemin vicinal. Si, comme nous l'espérons, nous sommes dans le vrai, ce cimetière du IVe s. n'aurait vu se lever que l'aurore du christianisme.

La nécropole de Barisis remonterait donc à la période comprise entre 335 (date de l'apogée de la fabrication des bols ornés à la molette et de la fin de l'évolution de celle de la verrerie) et 360 (date du changement d'orientation des inhumations gallo-romaines du fait de l'apparition du christianisme dans les campagnes de la Gaule-Belgique). En conséquence, comme nous l'avons supputé au début, l'établissement agricole de Barisis fut fondé au lendemain des premières invasions barbares, c'est-à-dire entre 280, qui rappelle les victoires conditionnelles de Probus, et 305, qui marque l'avènement au pouvoir de Constantin-le-Grand [40].

Abbé B. Lacroix.

(39) J. Pilloy, *op. laud.*, p. 296.

(40) *Ibid.*, *Bull. Arch.*, 1887, p. 214.

## Les fouilles de Ligugé (Vienne)

La paroisse de Ligugé ayant entrepris la construction d'une salle de réunion sur un terrain appartenant à l'abbaye Saint-Martin et situé au Nord-Est de l'église (au cadastre section C, feuille 2, parcelle n° 405 *bis*), les ouvriers, au cours des fondations rencontrèrent, fin octobre 1952, d'importantes substructions [1]. Le terrain passait pour n'avoir jamais été construit et les documents et « visites » remontant au XVIe s. n'y mentionnent que des terres libres; au début du XIXe s. on le considérait comme un ancien cimetière; des sarcophages romans à tête encastrée y avaient été mis au jour, voici quelque 60 ans, par le P. de la Croix, dans la partie s.-e. de la parcelle. Quelques autres sépultures à même le sol ont d'ailleurs été découvertes au cours des fouilles, isolément. La partie nord, ancien potager de M. de Montjou, avait reçu au début du siècle des apports

(1) Un compte rendu détaillé de ces recherches a été donné récemment par le R. P. dom Jean Coquet, *Découvertes archéologiques à l'abbaye de Ligugé. Un « martyrium »*, dans *Revue Mabillon*, avril-juin 1954, 3e sér., n° 176, p. 43. Nous même avons préfacé ce travail, p. 42. Edité à part, à l'abbaye Saint-Martin-de-Ligugé (Vienne), 1954, 50 p., VII pl.

Au moment de mettre sous presse, des sondages près de l'église actuelle ont permis d'apercevoir le dallage de deux des églises qui la précédèrent et leurs substructions en divers points.

Fig. 1. — Ligugé. Plan général des fouilles.

de terre végétale et un petit bassin avait été façonné au milieu. A l'Ouest la parcelle est limitée par des jardins particuliers, une maisonnette à rez-de-chaussée et un hangar qui circonscrivent les recherches. A la suite de la découverte d'un hypocauste, le 5 novembre 1952, et du dégagement de substructions diverses, des fouilles furent décidées. Commencées le 10 mars 1953, elles se sont poursuivies jusqu'à la fin d'avril sous la surveillance très attentive du Révérend Père Dom Coquet auquel ces pages sont redevables de nombreuses observations. Elles ont révélé trois ordres de fait successifs (fig. 1).



*Cliché F. Eygun.*

Fig. 2. — Hypocauste de la villa primitive. Vue prise de A. (V. plan, fig. 1).

1°) *Une villa gallo-romaine* : une partie assez faible en a été reconnue. Une portion de l'hypocauste subsiste (fig. 2); son sol forme une aire de béton sur laquelle repose une part de la construction postérieure. Il est aisé de distinguer sur ce ciment l'emplacement des piles de briques qui forment des carrés où la suie n'a pas laissé de traces et, en bordure de la fouille, les entassements de briques restés intacts comme, partiellement, le foyer encore encombré de cendres du *praefurnium*. A l'Est de l'hypocauste, trois murs parallèles de direction N.-S. et un mur perpendiculaire déterminent deux petites salles à sol bétonné. Pour celle située le plus au Levant, le ciment repose sur un sol noirci par le feu. Le mur qui sépare ces petites pièces de l'hypocauste est le plus important, il mesure 1 m. d'épaisseur; le suivant a seulement $0^{m},35$, sans fondations, il est formé de trois rangs de moellons maçonnés à bain de mortier, sous un rang de pierres de taille de $0^{m},25$ de haut. Le mur le plus à l'Est est bâti en blocage sur pierres sèches. Il est épais de $0^{m},50$. Le mur perpendiculaire n'a que $0^{m},40$.

A l'angle Est du monument superposé à la villa se rencontrent deux autres murs parallèles, démolis à leur extrémité pour lui faire place, et dont l'autre bout n'a pas été dégagé et reste indéterminé. Ils sont séparés par un intervalle de 3 mètres et mesurent $0^{m},60$ d'épaisseur. Ils ne paraissent pas délimiter une salle, car leur espacement est rempli par un gravier posé directement sur la terre vierge. Celle-ci est à $0^{m},40$ au-dessus des fondations du couloir de l'édifice n° 2 (v. *infra*, 2°) et en discordance avec lui. Ces murs, crépis sur les deux faces, sont formés d'une couche de ciment de $0^{m},05$ à $0^{m},06$ dans lequel sont scellés de gros moellons posés à plat. Au-dessus, une couche de pierres peu serrées, puis une couche de moellons maçonnés.

2°) *Un monument construit partiellement sur les ruines de la villa :* le plan général est intermédiaire entre le demi-décagone et le demi-cercle. En fait il s'agit de deux portions de cercle réunies au Sud par une partie droite et continuées à l'E. et à l'O. par deux sections rectilignes; un diamètre les unit. Un couloir suit complètement à l'intérieur cette sorte d'abside fermée, aussi bien dans les parties circulaires que droites, et permet

d'en faire le tour. Le diamètre mesure entre 25 et 30 mètres à l'extérieur (l'un des angles reste en-dehors du terrain de fouilles), et 14 mètres environ séparent les parois externes des murs droits parallèles. Le corridor est large de 1m,30 dans la partie polygonale et de 2m,25 à la corde. Son sol de ciment est à 0m,20 au dessous du niveau de la terre vierge; il est formé d'un très solide mortier de cailloux concassés et de chaux reposant sur 0m,20 de hérisson (fig. 3). La paroi tournante, vers le centre, est un mur de 0m,30 d'épaisseur, parementé seulement vers le couloir, l'autre face laissée en contact direct avec le sol. Il n'y a donc pas de salle centrale au même niveau. La hauteur de ce mur était de 0m,55 à 0m,30; aucun seuil n'existait, sauf peut-être, une marche de 0m,20 à la corne Est.

Le mur extérieur du pseudo-hémicycle est complexe. Vers le couloir il se compose d'une première épaisseur de 0m,40 en moellon avec revêtement de petit appareil grossièrement cubique ou un peu allongé. A la base il est bordé d'un ressaut de briques de 0m,10 de large sur 0m,06 à 0m,15 de hauteur, comportant un ou trois rangs suivant la pente. Ce mur est doublé vers l'extérieur par un second, formé à la base, de pierres sèches surmontées de maçonnerie qui sert de lit à une assise de pierres de taille par l'intermédiaire d'une couche de sable. Ces blocs mesurent 0m,72 sur 1m,50 et une épaisseur de 0m,40. De place en place on remarque quelques massifs pavés cubiques. Par endroits le mur de maçonnerie est exhaussé de tuiles en arases pour atteindre le niveau des grosses dalles dont le sommet est à 0m,65 au-dessus du sol de béton du couloir sud. Ces dalles de



*Cliché F. Eygun.*

Fig. 3. — Vue prise du haut de l'hypocauste en B vers le mur du fond de l'édifice du IVe siècle. On remarque la coupe du couloir et sur le gros mur l'emplacement d'une colonne avec son trou pour fixer un goujon. Au fond, le couloir se continue en tournant vers la gauche.

gros appareil ont servi à soutenir une colonnade dont subsistent trois témoins : sur un des blocs cubiques du centre est foré un trou de goujon de $0^m,10$ sur $0^m,02$ et une profondeur de $0^m,10$. La pierre porte un cercle dû au séjour de la colonne cernée par le gel et l'eau. Un second bloc, à 3 m. à l'Ouest, portait encore un rond de mortier de $0^m,50$ de diamètre. Enfin, environ à 12 m. à l'Est, a été retrouvé un tambour de colonne tombé. Il



*Cliché F. Eygun.*

Fig. 4. — Vue prise du point G : à droite, l'entrée du puits funéraire; au centre, le mur de façade dans toute la longueur découverte. En son milieu, l'angle N.-E. de l'édifice et l'aqueduc émissaire. A gauche, la tranchée parallèle contient les substructions du mur intérieur diamétral. Une planche, au centre du mur Nord, recouvre l'entrée du premier puits funéraire.

est mutilé, mesure $0^m,60$ de haut et un diamètre de $0^m,42$, avec, à la base, un trou de goujon correspondant à celui déjà décrit.

Restent 7 dalles et 3 cubes. Nulle part ce mur n'offre de traces d'escalier ou de portes dans ce qui subsiste. Au Sud du monument, au niveau du sommet des dalles s'étend une aire de mortier blanc sur hérisson peu solide; on la retrouve sur environ 15 à 20 m. de largeur E.-O. et 6 m. N.-S. Ses limites sont imprécises et aucun mur ne parait la cerner.

L'allée formant diamètre (fig. 4), bien que plus large de $0^m,95$, offre le même béton que le corridor tournant, mais pas d'arases de briques au bas des murs. Ici c'est le mur intérieur qui est le plus épais; il mesure $0^m,40$ et derrière lui le sol vierge s'élève de $0^m,40$. Il n'est rompu que sur de très courtes portions, insuffisantes pour laisser soupçonner un emmarchement ou une porte. Il garde encore par endroits une hauteur de $0^m,30$ à $0^m,60$. La construction est très solide, composée d'un blocage de moellons assez gros, disposés par lits égaux dans un mortier de bonne qualité. Le mur nord (fig. 5) est plus léger : $0^m,30$ seulement, construit, lui aussi, directement contre la terre vierge. Dans la partie subsistante se remarquent deux seuils : l'un, proche de l'axe, mesure $1^m,05$ de large; l'autre, à mi-chemin entre le précédent et la terminaison Est, avait 2 m. d'entrée. Au centre du premier reste visible, un trou de fixation triangulaire de $0^m,10$ de côté avec fond plat vierge de mortier. De même, au centre de l'ouverture de 2 m., subsiste la trace d'un scellement en mortier avec cale de brique. Au Nord des deux ouvertures le niveau de la terre vierge est abaissé, probablement pour en permettre l'accès. Une pente générale du Nord au Sud fait apparaître une dénivellation de $0^m,20$, mais l'allée diamétrale reste horizontale.



*Cliché F. Eygun.*

FIG. 5. — Vue du mur diamétral intérieur : au centre, le puits funéraire n° 3.

Au point bas de l'angle Est se présente le départ d'un aqueduc émissaire, sans doute destiné à évacuer l'humidité d'un sol en contrebas ou les eaux de lavage ou de pluie (?). Cet égout se compose de tuiles à rebord de 0m,52 de long sur 0m,40 de large sur lit de mortier, avec deux parois maçonnées soutenant de larges dalles de calcaire. Il est haut de 0m,20 à l'intérieur, mais était bouché de pierrailles et de sable. Son ouverture sur le couloir a été modifiée pour la rétrécir (fig. 6). Le couloir est de 0m,20 à 0m,45, suivant la pente, plus bas que le sol actuel, mais on peut considérer que l'aire centrale du monument se trouvait à 0m,65 au-dessus du ciment au Sud, et à 0m,85 au Nord.



*Cliché F. Eygun.*

FIG. 6. — L'intérieur du couloir vers l'angle nord-est. Remarquer le ressaut à la base du mur, à droite, et l'entrée de l'aqueduc émissaire dans le mur de façade.

La protection par les morts-terrains trop peu épais et les perturbations apportées par les éventrations du $V^e$ s. ne permettent de considérer comme respectés que deux points au Sud de l'aire centrale, où l'on retrouve une surface battue en terre et chaux avec fragments de carreaux de brique ocrés de 0m,03 d'épaisseur. Le monument parait avoir été démoli avec récupération des matériaux. Aucune pierre n'est descellée, et la terre végétale repose directement sur le sommet des murs. Le comblement du couloir a été réparti également : gravats sur 0m,10, puis couche de 0m,20 avec tuiles à rebords brisées. Au-dessus 0m,30 de sable et mortier, gravats, décombres de démolition avec quelques parties terreuses. Ce remblai a été amené d'ailleurs, et fait d'un seul coup; les tuiles à rebord étaient restées parfois debout comme elles

avaient été versées. Pas de cendres ni de charbons.

Dans ces remblais et dans les terres de calage de la construction, on a trouvé des tessons de poterie au nombre d'une trentaine. Ils datent de la période gallo-romaine et du v^e^ s. pour les plus tardifs, selon M. Lantier, conservateur en chef du Musée des Antiquités Nationales. Les poteries barbares et mérovingiennes sont les plus nombreuses. Peu de poteries rouges de type sigillé. Une majorité de fragments du v^e^ s., dont une dizaine sont spécialement caractéristiques : quelques poteries blanches noircies à la plombagine, des poteries noires plus nombreuses, quelques parcelles décorées à la roulette suivant un type courant au IV^e^ s. Il n'y a pas de monnaies.

3°) *Trois puits funéraires creusés dans les démolitions de l'édifice précédent*, découverts au cours des déblaiements en relation avec les murailles du diamètre et de l'aqueduc, s'ouvraient au niveau du sol vierge contemporain du monument et traversaient la construction (fig. 7).

*1^er^ puits, à inhumation* (n° 1) : situé en bordure du mur nord du grand couloir et à 2 m. à l'Ouest du grand seuil, son ouverture est large de 1^m^,15 à 1^m^,30 et sa profondeur descend à 2 m. plus bas que le béton. Sa forme générale est celle d'un chaudron qui s'évase sous terre jusqu'à un diamètre de 2 m. Il contenait les ossements d'un adulte et l'antérieur droit d'un cheval. Les os humains étaient épars contre les parois seulement, comme si la

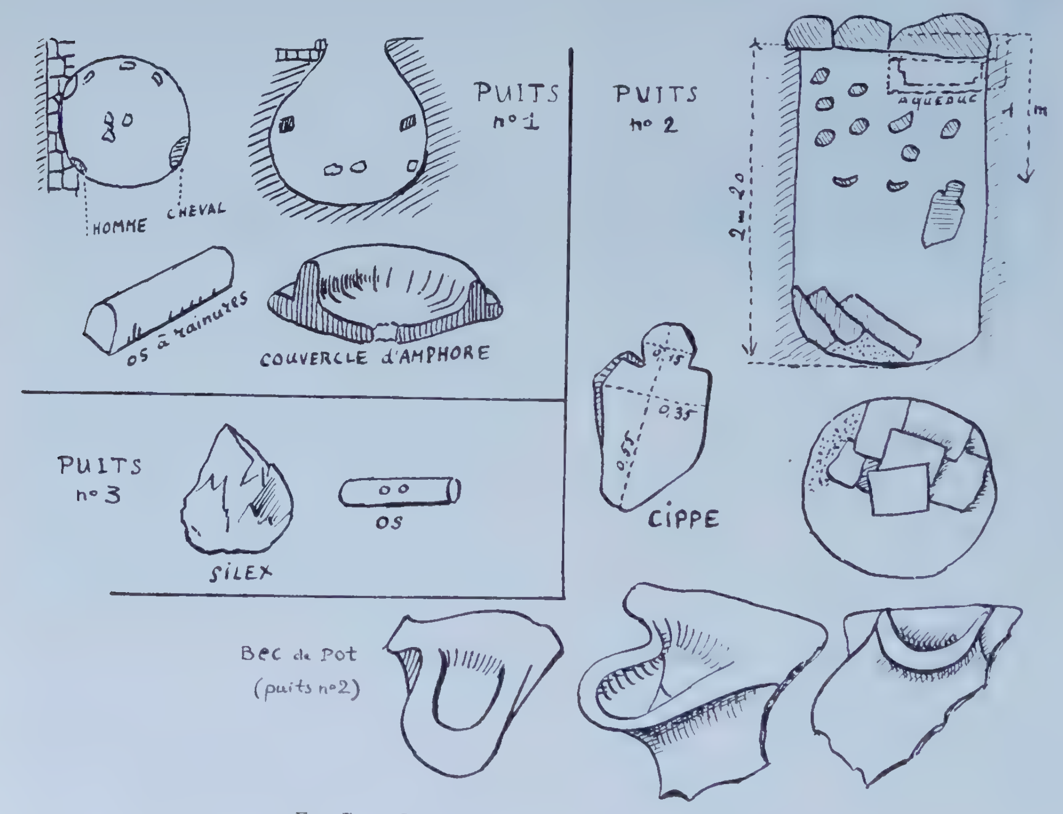



FIG. 7. — Les puits funéraires et leur contenu.

sépulture avait été violée. En partant du fond concave, on trouve de la terre sans cailloux, fortement tassée. A $0^{m}$,30 cependant, trois pierres cubiques étaient disposées au centre et quatre autres en arc de cercle le long de la paroi, dans le quart N.-O. A $1^{m}$,40, en deux dépôts, au S.-E. et au S.-O., étaient amassés les ossements humains : os longs, tibias, fémurs, débris d'omoplate, une vertèbre, mêlés irrégulièrement. Ces os n'ont pas subi le feu, mais sont brisés par endroits anciennement. A ce niveau a été recueilli un petit os travaillé avec petites rainures, et le radio-cubitus et l'humérus d'un cheval. Au-dessus, entre $0^{m}$,30 et la surface, un bouchon d'amphore et, là seulement, des galets et des pierres rougies au feu. Dans l'ensemble de la fouille ont été trouvés quelques morceaux de charbon de bois, une trentaine de tessons dont un avec relief de préhension, un morceau de brèche ferrugineuse et un de granit rouge local, des fragments de lames de fer méconnaissables, des os de veaux et d'animaux domestiques; pas de cendres.

*2e puits, à incinération* (n° 2) : il perfore largement l'aqueduc et reste tangent à son bord sud (fig. 8). Son diamètre est de $1^{m}$,10. Il est cylindrique, et sa profondeur est de $2^{m}$,20 au-dessous de l'opercule formé de grosses pierres posées à plat et ne paraissant pas avoir chauffé. Le fond est occupé par une construction fruste de 6 ou 7 dalles grossières, à $1^{m}$,80 du sommet. Elles sont disposées en demi-cercle adossé au Nord formant une logette contenant des cendres grises, fines, des os pulvérulents, des fragments de poterie et trois grains de pois chiches ridés. Des cendres sont aussi répandues autour des pierres. Au-dessus, de la terre noire végétale peu tassée contenait, de $1^{m}$,40 au sommet, des pierres rougies au feu; le criblage en laissa 2 brouettées. Ont été recueillis des fragments de poteries, un bec de pichet, des os d'animaux en abondance, oiseaux, mâchoire de sanglier, corne de bouvillon (à $1^{m}$,20), et morceau de corne de cerf, scories de verrier identiques à d'autres trouvées au cours des fouilles, notamment dans le comblement de l'hypocauste et du couloir S.-O. et dans le puits n° 3. A 1 m. du sommet a été rencontré un cippe debout, formé d'une pierre plate naturelle de $0^{m}$,11 d'épaisseur dégrossie au pic, rougie au feu et fissurée. Sa forme générale découpe la silhouette d'un buste. La hauteur totale est de $0^{m}$,55, la tête $0^{m}$,15 et les épaules $0^{m}$,35.

*3e puits, à incinération* (n° 3) : il entame et perfore le couloir droit au mur sud (fig. 7), à environ 2 m. à l'Est de l'axe N.-S. de l'édifice. A peu près cylindrique, il mesure 1 m. à $1^{m}$,30 de diamètre sur $1^{m}$,90 de profondeur avec, au fond, une cuvette de $0^{m}$,15 à $0^{m}$,20. Entre le fond et $1^{m}$,40, il est rempli de terre noire, d'humus, pierres et pierrailles avec os d'animaux, d'oiseaux, certains calcinés, crânes de mouton, dent de sanglier, escargots, dont une coquille noircie. On y remarque un gros silex taillé sommairement en coup de poing non dégagé de sa gangue à la base (largeur et hauteur $0^{m}$,12). A $0^{m}$,50 au-dessus du fond, lit de poteries blanchâtres, du côté sud surtout avec deux ossements humains (partie supérieure de l'aile iliaque droite et moitié supérieure de la diaphyse d'un fémur droit d'enfant de 8 à 12 ans); ces os sont très calcinés sur les marges. A $0^{m}$,20 au-dessus, un lit de cendres noires de $0^{m}$,03 d'épaisseur moyenne sur toute la surface, mais plus abondant à l'Ouest. Les parois d'argile vierge sont cuites sur 8 à 10 cm. d'épaisseur par un feu violent, surtout à l'Ouest, et de $0^{m}$,50 à $1^{m}$,10 à partir du fond, qui, lui, n'est pas chauffé. *Le feu a été mis après enfouissement des*

*restes du repas mortuaire.* Puis, jusqu'en haut, remplissage avec de l'humus très fin avec pierres et pierraille (5 brouettes au criblage), dont beaucoup d'éléments rougis. Au sommet les pierres sèches sont assez serrées pour former comme un pavement. Par-dessus, couverture de grosses pierres.

Dans l'ensemble on a recueilli 5 à 6 litres d'ossements d'animaux, un morceau de corne de bœuf, un os travaillé cylindrique avec un trou (bouton ou charnière de petit coffre), 20 ou 30 tessons de poteries des IV^e^-V^e^ s., un tesson de poterie rouge (type sigillé), un clou sans tête de 0^m^,10.

*Brèche :* le grand monument est éventré d'Est en Ouest par une tranchée formée de deux fossés accolés, séparés par un talus réservé dans la terre vierge, formant une largeur totale de 4 m. environ sur une profondeur de 0^m^,70 à 0^m^,80 au-dessous du couloir. Elle est de direction légèrement oblique par rapport à la section droite de l'abside, et va en se rapprochant de sa direction générale vers l'Ouest. Ces fossés forment en coupe des trapèzes; celui du Sud est moins profond que celui du Nord. Cette tranchée reconnue sur toute la largeur du monument se continue au delà; elle a été comblée de façon uniforme par de la terre végétale avec poteries grossières, ossements d'animaux isolés. Aucune sépulture n'apparaît dans les parties reconnues. Tout à fait à l'Est elle semble s'atténuer, mais la fouille est gênée par une construction qui la limite.

### *Observations générales*

La villa gallo-romaine a dû être détruite vers la fin du III^e^ s., comme cela est de règle générale dans la région où l'invasion de 276 a amené des ruines innombrables. — Le nouvel édifice lui est donc postérieur, puisqu'il mord d'au moins deux mètres sur le sol de l'hypocauste; il ne dut pas être construit aussitôt, car il ne tient aucun compte des murs de la villa, sans doute déjà très arasés lors des nouveaux travaux. La construction s'apparente à celles de la fin de l'Empire romain : assises de blocage solide, moellons assez gros, arases de briques, crépi épais, bon mortier, petit appareil assez irrégulier. Les dalles sont échantillonnées (0^m^,72 × 0^m^,40) : le travail est solide. La colonne est taillée au ciseau et au pic, mais très érodée par les agents atmosphériques. Enfin la destruction du monument est antérieure à la date de creusement des puits funéraires qui pénètrent dans les murailles non réparées. Or ces puits sont datés du V^e^ s. par les poteries de la période d'occupation des Wisigoths (419-507). Donc l'édifice n'a pu être construit qu'entre la fin du III^e^ et le début du V^e^ s. Précisons qu'un laps de temps assez long a dû s'écouler entre sa destruction vers 275 et sa reconstruction, car, d'une part, on n'a tenu aucun compte des ruines de la villa précédente, ni pour en utiliser des parties encore debout, ni même pour suivre la direction des murailles anciennes; on a bâti sur un sol déjà nivelé. D'autre part, les poteries trouvées sous le monument et autour, dans les terres de calage, sont de date peu éloignée, IV^e^ et V^e^ s. La grande invasion de 406 qui ravagea le Poitou peut avoir amené la ruine et l'abandon de la construction. Il semble aussi que pendant l'occupation wisigothique, malgré son caractère pacifique, les moines aient disparu de Ligugé. Les persécutions des ariens suivant de près les destructions de 406 ont pu amener l'abandon des lieux et le remploi des matériaux.

L'aspect exceptionnel de l'édifice, son plan singulier et ses grandes dimensions

(près de 30 mètres de diamètre) ne permettent pas actuellement de déterminer de façon certaine sa destination : il faut se représenter un monument de forme presque demi-circulaire avec colonnade extérieure du côté tournant, des portes situées dans la partie droite diamétrale et donnant accès dans un couloir en contre-bas par rapport au sol extérieur, et davantage encore au niveau de l'aire centrale carrelée.

Aucun objet (ni inscription, ni graffite, ni monnaie) ne permet d'établir que l'édifice soit païen ou chrétien. Nous savons par Sulpice Sévère que saint Martin se retira à Ligugé de 360 à 370 comme ermite sous les auspices de saint Hilaire, vraisemblablement dans une villa ruinée puisqu'il ressuscita un catéchumène dans une cellule dont Grégoire de Tours, en 591, vit l'emplacement; et que des substructions romaines se rencontrent un peu partout autour de l'église paroissiale, ancienne abbatiale. Le nom de Ligugé, *Leucoteiacum*, apparaît dans Fortunat vers 465-473 : l'édifice est-il en relation avec l'établissement de saint Martin, ou quelque peu antérieur ? Fut-il établi par ses compagnons après sa mort, en 397 ? Dans l'un ou l'autre cas, il est actuellement difficile de conclure. Cependant il est difficile de concilier la retraite de Saint-Martin avec son arrivée dans un lieu où un bâtiment tout neuf indique un habitat important.

François EYGUN.

# INFORMATIONS

## ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES

### Ire Circonscription

M. Léon Aufrère, directeur

#### Somme

L'attention reste toujours portée principalement sur les gisements paléolithiques de la *Vallée de la Somme*. Pour leur conservation et pour les recherches ultérieures, nous avons repris notre programme de constitution de réserves dans le Paléolithique inférieur, idée qui remonte à V. Commont.

*Saint-Acheul.* — Deux parcelles bordant l'ancienne *carrière Bultel et Tellier* viennent d'être ajoutées à la réserve constituée par Commont lui-même près de la rue de Mercey. Ces deux parcelles déjà classées viennent d'être achetées sur notre demande par la Ville d'Amiens qui fait d'ailleurs transformer en square la carrière abandonnée.

*Abbeville.* — *a*) Une partie de la *carrière Léon*, où des fouilles ont été effectuées en 1938-1939 et qui avait été acquise par M. l'abbé Breuil, a été passée récemment sous la propriété du Musée de l'Homme. La Municipalité d'Abbeville a fait exécuter des travaux de protection de la coupe de la *carrière Carpentier*, achetée par l'Etat, et qui se trouve maintenant sous un abri couvert. Je pense qu'une mesure analogue pourra être prise, dans le courant de l'année 1955, pour la carrière Léon. En ce moment et d'accord avec la Direction de l'Architecture, des pourparlers qui s'annoncent favorables sont engagés pour l'achat de la *carrière de Cagny*.

*b*) Il est convenu, entre les Musées d'Amiens et d'Abbeville, que la Préhistoire de notre Vallée sera principalement concentrée au nouveau *Musée Boucher de Perthes* qui a été inauguré en juillet 1954, et où l'on trouve aujourd'hui une présentation provisoire de l'Archéologie préhistorique en attendant l'aménagement de l'étage qui lui est réservé. Le fond actuel est constitué par des dépôts de collectionneurs et surtout par des prêts, de la part du Musée des Antiquités nationales et du Muséum national d'Histoire naturelle, de pièces préhistoriques et paléontologiques qui ont été données par Boucher de Perthes et d'autres chercheurs et qui se trouvent maintenant en double dans ces établissements ou qui n'ont plus guère qu'un intérêt historique qui est principalement celui où se porte notre Musée. Notre but est en effet de présenter le rôle historique de la Somme dans les Origines de la Préhistoire et dans l'Evolution de la Stratigraphie du Paléolithique inférieur.

*Belloy-sur-Somme.* — M. Carl-Axel Althin, professeur à l'Université de Lund, nous informe que l'examen des échantillons prélevés et des pièces recueillies au

cours des fouilles qu'il a reçu l'autorisation de conduire à Belloy-sur-Somme, n'est pas encore terminé.

*Montières, Longpré, Cagny.* — Dans l'été 1954, M. le Professeur H. de Vries, de l'Université de Groningue, spécialiste du $C^{14}$, M. A. Bohmers, archéologue, et M. W. van Zeist, palynologue, l'un et l'autre de l'Institut biologico-archéologique de l'Université de Groningue, ayant visité les briqueteries de la Vallée de la Seine pour l'étude des cultures des loess et des couches subordonnées. M. A. Bohmers est allé opérer des prélèvements à *Montières, Longpré* et *Cagny* où les paléosols livrent à l'étude des pollens et parfois de l'humus particulièrement susceptible d'être daté par le $C^{14}$. Les pollens ont été examinés par M. van Zeist alors que, par le $C^{14}$, M. H. de Vries pense pouvoir étendre ses déterminations chronologiques jusqu'à 50.000 ans. D'autre part, M. A. Bohmers utilise, pour conserver les profils, des films de celluloïd qui permettent l'étude microscopique des loess au laboratoire. Nos collègues néerlandais pensent qu'il est nécessaire de faire tout ce qui est possible pour éclairer des questions qui peuvent trouver un intérêt particulier et des solutions particulièrement fécondes dans une région où la stratigraphie préhistorique a été aussi bien étudiée et, de notre côté, nous ferons notre possible pour mettre à leur disposition les éléments qui peuvent notamment conduire à la détermination de l'âge absolu dans les gisements accessibles aux indications du $C^{14}$.

*Saint-Valery-sur-Somme.* — *a*) D'importantes recherches se poursuivent, depuis plusieurs années, au lieu dit le *Cap Hornu.* Le gisement a été reconnu par M. le Dr Helot et exploré activement par M. Paul Delestrée, par son beau-frère, M. Jean-Valéry Duquesne, et par son fils M. Louis-Pol Delestrée. M. J.-V. Duquesne a mis en dépôt au *Musée Boucher de Perthes,* pour l'inauguration, les pièces les plus caractéristiques de sa collection. Celle de M. P. Delestrée est considérable. Je résume ci-après son Rapport en attendant une publication étendue.




Fig. 1. — Saint-Valéry-sur-Somme. Coupe du *Cap Hornu.* — 1. Craie, visible sur environ 10 m.; 2, sable avec graviers, env. 1 m 30; 3, sable argileux, 1 m 40; 4, terre végétale, 0 m 15 à 0 m 20; 5, Bas-Champs; 6, niveau de la mer. En haut et à gauche, butte tertiaire. (*Dessin Delestrée*).

La région explorée est sur la plate-forme qui se tient à environ 12 m. au-dessus du niveau de la mer, entre la route de Saint-Valéry à *Cayeux* et la falaise morte, d'une part, le *bois Houdant* et la butte tertiaire, d'autre part (fig. 1). Bien qu'on n'y ait pas encore reconnu de fonds de cabanes, l'abondance et le caractère des trouvailles semble bien mettre les chercheurs en présence d'une aire d'habitat aux phases successives du Néolithique. On y a recueilli des pièces *paléolithiques*, en petit nombre : un gros biface acheuléen, récolté au bas de la falaise morte, dans un matériel tombé probablement du bord de la plate-forme; 3 petits bifaces dont un amygdaloïde, probablement « moustériens de tradition acheuléenne »; 2 très belles pointes typiquement moustériennes, l'une sur éclat, l'autre sur lame ; deux racloirs de fac-

ture moustérienne ; 3 superbes lames à dos, de type aurignacien; une demi-douzaine de burins, du type bec-de-flûte; quelques grattoirs sur bout de lame mince et quelques grattoirs-rabots nucléiformes qui semblent appartenir au Paléolithique supérieur. Par ailleurs, des outils ont été taillés ou retaillés au Néolithique dans des éclats d'allure nettement paléolithique. — Comme les pièces précédentes (sauf le biface acheuléen), le matériel *néolithique* a été entièrement recueilli en surface. Des milliers d'éclats de débitage ou de taille, d'innombrables lames, une grande quantité d'armes et d'outils, intacts ou brisés, des nucléi, des percuteurs, des ébauches de toutes sortes, jonchent le sol. Le nombre considérable de pièces recueillies, l'aire de répartition et la fréquence des mêmes types dans certains champs bien déterminés, conduisent M. P. Delestrée à penser que cette station était un atelier. Les teintes des silex recueillis varient de champ à champ. Elles sont, par ordre d'importance décroissante : bleutées, noires, grises, enfin brunes. Dans l'ensemble, le matériel ramassé est campignien et ses dimensions réduites le classent dans le *faciès d'habitation*. Par ailleurs, la présence de haches polies, de pointes de flèches à barbelures et à pédoncule, de perçoirs triples indiquerait le Chalcolithique. Du reste, l'extrême diversité des formes, des faciès et des tailles permet de penser que toutes les phases du Néolithique y sont représentées : Campignien classique, Post-campignien, Néolithique récent de tradition campignienne, et surtout *Chalcolithique*. Le groupement des pièces par teintes montre fréquemment des formes, des tailles et des faciès propres à chaque nuance comme autant d'industries différentes (fig. 2).

A part certaines pièces finement ouvrées, la taille est fruste et l'industrie plutôt grossière. En voici l'énumération sommaire : 150 percuteurs environ, de toutes formes, de toutes grosseurs; — des centaines de nucléi, depuis la « motte de beurre » jusqu'aux petits instruments nucléiformes arrondis ou pyramidaux; — des centaines de lames généralement assez massives, comprises entre 2 et 15 cm., dont une soixantaine fort belles, retouchées soit sur les deux bords, soit en pointe; d'autres creusées de coches ou parfois denticulées ; — d'innombrables éclats, vifs ou retouchés. — Les gros instruments intacts sont rares, soit qu'ils aient été déjà ramassés soit qu'ils aient été brisés par la charrue ; — 2 haches polies

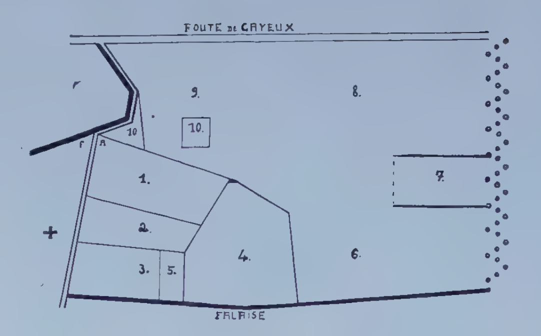



Fig. 2. — Saint-Valéry-sur-Somme. Répartition du matériel recueilli. — +, ferme du *Cap Hornu; f*, fontaine des Dames; A, emplacement présumé d'une *villa* gallo-romaine; **1**, instruments très fréquents avec prédominance de pics et surtout de tranchets (silex à peu près exclusivement noirs); 2, silex rares, sans types ni couleurs déterminés ; 3, instruments nombreux et de tous types avec forte prédominance de pics et surtout de tranchets (silex bleutés et gris); 4, instruments très nombreux, gros éclats taillés ou retouchés d'allure paléolithique, prédominance de gros grattoirs semi-discoïdes, en silex uniformément blanc; 5, prédominance de *pointes* et de grattoirs aux éclats minces; 6, instruments et débris très rares, 2 superbes lames à dos; 7, presque uniquement beaux débris de pierre polie; 8, trouvailles négligeables, fréquence d'ébauches et de rabots très grossiers; 9, de très rares instruments; 10, grosses pièces (haches, rabots, etc.). (*Dessin Delestrée*).

dont une en roche dure, 15 haches taillées, 1 très belle hache-herminette; — environ 60 pics : pics-ciseaux, pics-tranchets, pics-retouchoirs, pics type Montières-Estouvy, petits pics; — 3 ciseaux; — environ 150 tranchets, parfois superbes : 1 tranchet-hache, 12 tranchoirs, 20 tranchets-ciseaux, généralement unifaces, 8 tranchets perçoirs, 5 tranchets à tranchant convexe, 10 doubles tranchets dont 2 bifaces, 10 tranchets bifaces simples, 70 tranchets unifaces parfois magnifiques, 10 petits tranchets unifaces dont 6 pointes à tranchant transversal, 9 tranchets-burins dont un « à troncature », 1 tranchet-faucille; — de très nombreux grattoirs : *formes communes* (en chiffres ronds), 30 grattoirs épais, 20 carénés, 10 semi-carénés, 70 sur bout de lame, 50 sur éclat allongé, 45 sur large éclat, plus de 100 sur éclat simple, 50 nucléiformes, 50 discoïdes et semi-discoïdes; *formes rares*, 5 grattoirs à museau, 2 grattoirs-perçoirs, 1 grattoir-tranchet, 5 grattoirs doubles; *formes spéciales*, environ 25 grattoirs d'une catégorie typique de la station, d'un blanc de craie, d'une taille remarquable, presque tous sur large éclat, dans un champ strictement limité; — environ 30 racloirs, généralement frustes et grossiers; — 11 couteaux à dos, dont un énorme; — 5 scies-faucilles dont une splendide; — un grand nombre de rabots très grossiers; — une vingtaine de pointes de flèches indiscutables, d'ailleurs magnifiques, dont 2 splendides à barbelures et pédoncule, 5 belles pointes triangulaires, 5 ovoïdes dont deux unifaces intactes, 5 en triangle allongé, 1 aux côtés convexes et à base plane; — une dizaine de grosses pointes burinantes ou traçantes; — une cinquantaine de perçoirs dont une dizaine sur bout de lame et 4 triples; — une cinquantaine d'instruments à coches, la plupart sur éclat. L'extrême diversité qui ressort de cette énumération fait du *Cap Hornu* une station originale à laquelle des fouilles méthodiques pourraient donner toute son importance et toute sa signification.

*b*) Le Dr Canivet nous communique, sur ses recherches dans la région de *la Basse-Somme*, des Notes qui relèvent de l'Archéologie protohistorique et même de l'Archéologie historique, et dont une partie ne saurait figurer dans ce Rapport.

*Pinchefalise.* — Le Dr Canivet signale la découverte de poteries à décor en dents de loup datant probablement de l'âge du bronze. Cette trouvaille fait penser aux remarquables découvertes qui ont été faites par Hecquet d'Orval à *Port-le-Grand* il y a un peu plus d'un siècle et qui ont eu une si grande importance pour les interprétations données par Boucher de Perthes sur l'ensemble de ses trouvailles dans le Néolithique. Les pièces recueillies par d'Orval paraissent avoir été conservées, en partie au moins, au Musée du Ponthieu et ce qui pourra être identifié prendra sa place au nouveau *Musée Boucher de Perthes*, de sorte que les recherches de M. le Dr Canivet pourront être rapprochées de celles de son devancier et leur apporter des compléments très appréciables.

## Pas-de-Calais

*Equihen* et *Hardelot.* — Le Dr Canivet nous a remis un Rapport sur les industries mésolithiques et néolithiques des *dunes d'Equihen et d'Hardelot*, industries qui ont déjà été reconnues et décrites, et que le Dr Canivet a explorées lui-même depuis l'été 1952. Les silex et les ossements ont été recueillis dans des

creux d'érosion orientés à peu près O.S.O.-E.N.E. Le vent enlève le sable et les objets descendent en même temps que la surface du sol où les industries se mêlent, alors que le bord des cuvettes montre en coupe naturelle les surfaces d'occupation avec des foyers et des paléosols. On trouvera sur le croquis fig. 3, numérotés de 1 à 13, les emplacements où les diverses trouvailles ont été faites.

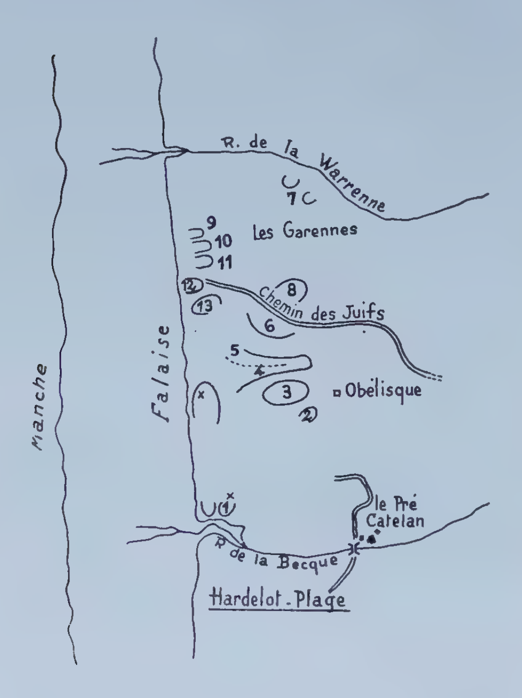



FIG. 3. — Equihen - Hardelot. — Les chiffres indiquent les emplacements où ont été recueillis des silex et des os; les croix indiquent les endroits où l'on a trouvé des fragments de crânes humains.
(*Dessin Canivet*).



*Clichés Canivet.*

FIG. 4. — Equihen-Hardelot. Emplacement n° 1. *En haut:* au-delà des oyats du premier plan, le ruisseau de la Becque; vers le fond, la partie claire indique l'emplacement n° 1. Vue prise de la rive gauche du ruisseau. *Au milieu:* emplacement n° 1, vu de la rive droite du ruisseau de la Becque. *En bas:* emplacement n° 1, détail montrant le matériel qui reste quand le vent enlève du sable.

L'emplacement n° 1 (fig. 4) présentait en coupe deux foyers superposés, d'une épaisseur d'environ 3 cm. sur la partie visible, et séparés par une couche de sable d'environ 25 cm. Voici les pièces qui y ont été recueillies : fragments de calotte cranienne humaine, molaires de Bo-

vidés, un cubitus de Canidé; — 13 grattoirs ou racloirs sur éclats, 1 grattoir sur angle de lame, 3 demi-lunes, 1 pointe, 1 pointe de flèche sur tranchant transversal. Recueillis sur les autres emplacements : n° 2, 1 grattoir, dents de Bovidé; n° 3, 48 grattoirs sur éclat, 1 grattoir discoïde, 2 pointes, 1 splendide pointe de flèche, 1 trapèze allongé, 1 lame à coche, 1 lame à troncature perpendiculaire, 2 fragments de segment de cercle; n° 4, pièces à patine blonde, 23 grattoirs ou racloirs sur éclat, 1 grattoir discoïde, 2 pointes; n° 5, 48 grattoirs, 2 segments de cercle, 1 pièce à coche, 1 pointe, 1 petit trapèze, 2 petits tranchets; n° 6, 1 grattoir, 1 trapèze; n° 7, 4 grattoirs sur éclat, 1 sur lame, 1 pointe triangulaire; n° 8, 1 grand grattoir sur éclat; n° 9, éclats; n° 10, 1 racloir, 1 trapèze; n° 11, 7 grattoirs ou racloirs; n° 12, 1 petit tranchet; n° 13, 2 grattoirs, 1 pointe. La figure 5 donne les pièces les plus caractéristiques. Les silex ont presque toujours une patine blanche, brillante. Leur surface a été polie par le vent, et lès arêtes sont émoussées.

Léon Aufrère.



*Cliché Canivet.*

Fig. 5. — Industrie des dunes d'Equihen-Hardelot. Les chiffres suivants renvoient aux numéros des emplacements : première rangée, en haut : 4, 1, 1-1-1-1, 5-5-3-3; deuxième rangée : 5, 3, 7, 3, 1, 3; troisième rangée : 1-3, 3-13-4-3-4-5-3; quatrième rangée, en bas : 3-12-5-5-10-6-5.

## IIIᵉ Circonscription

M. Paul Wernert, directeur

### Bas-Rhin

Les tranchées creusées sur un vaste réseau par les Travaux Publics pour les poses de câbles, de conduites d'eau, de canalisations de gaz, etc. ont été systématiquement contrôlées par M. Arthur Stieber. Il a pu y repérer de nombreuses traces de la présence et d'habitats des populations préhistoriques et protohistoriques, qu'il a pu localiser surtout sur les terrains de loess, tandis que les travaux de terrassement dans les régions des collines sous-vosgiennes privées de manteau loessique et dans les parties montagneuses ne lui donnèrent point de résultats intéressant la préhistoire. Sont à signaler particulièrement les découvertes suivantes :

à *Dachstein :* une fosse du Néolithique rubané, en forme de tronc de cône, contenant des tessons décorés, du pisé et du charbon de bois;

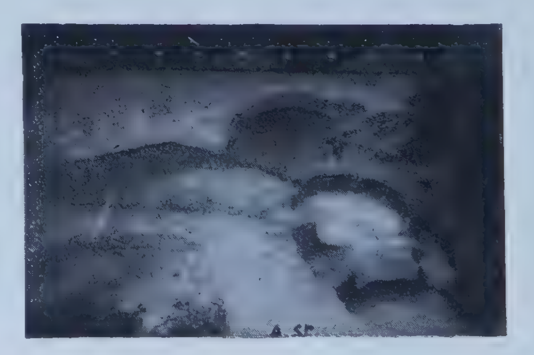
à *Hohatzenheim :* neuf cuvettes de l'Age des Métaux, creusées dans le loess. Plusieurs sépultures aménagées dans des fentes artificielles, sans mobilier funéraire, sont du même type que celles que A. S. a découvertes dans plusieurs stations du Néolithique rubané d'Alsace. L'une des sépultures se trouve à 0ᵐ,80 dans une fente de 1ᵐ,45 de profondeur. Ce mode d'ensevelissement dans des fentes longues de plusieurs mètres et non-orientées uniformément, apporte une nouvelle contribution à nos connaissances sur les rites funéraires néolithiques;

à *Moutzenhausen :* station du Néolithique poinçonné;

à *Oberhausbergen :* quinze habitations du Néolithique rubané.

En plus de ces stations nouvelles datées de l'Age de la Pierre polie, A. S. a pu signaler des habitats de l'Age des Métaux (Hallstattien) à *Bilwisheim, Gingsheim, Hohfrankenheim,* et, en de nombreux endroits, des tombes et des fonds de cabane d'époque mérovingienne, en particulier à *Altenstadt, Furdenheim, Marckolsheim, Quatzenheim.*

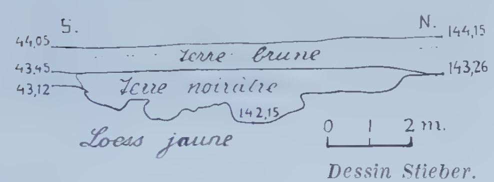
*Achenheim-Bas. — Tuilerie des Entreprises Réunies,* ancᵗ E. Schaeffer. M. Georges Heintz surveille méthodiquement les travaux d'extraction industrielle de cette tuilerie afin d'y repérer les emplacements des fonds de cabane préhistoriques mis à découvert par l'exploitation et d'en inventorier et sauvegarder le mobilier archéologique. Il a pu, en 1953 et 1954, signaler la présence de huit nouveaux fonds de cabane, dont quatre seulement purent être datés par la présence de quelques rares tessons de poterie de l'Age du Fer. Un autre fond fouillé par lui ne contenait absolument rien, les autres, quelques rares débris atypiques.



*Cliché Stieber.*

Fig. 1. — Souffelweyershein. Fond de cabane du Néolithique rubané. (A l'arrière-plan, 6 mm = 1 m; à l'avant, 12 mm = 1 m).

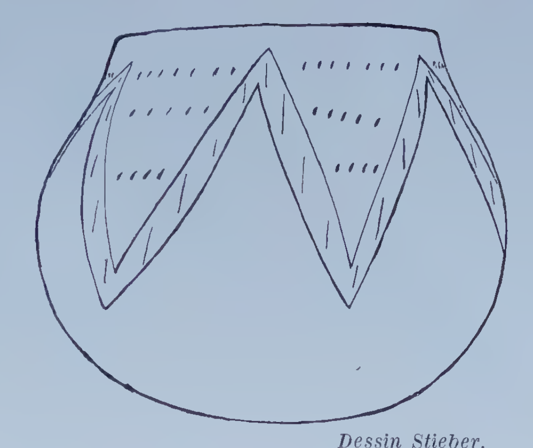
*Souffelweyersheim.* — Une parcelle d'un village néolithique rubané a été fouillée par M. Arthur Stieber en 1953-54 sur le terrain des Briqueteries et Tuileries Alsaciennes qui se trouve à 5 km au N. de Strasbourg. L'emplacement de la fouille d'une étendue de 150 m² se trouve sur la Basse-Terrasse loessique dite de *Schiltigheim,* et domine la plaine ello-rhénane d'environ 10 m. Le lieu, à l'abri des inondations, a été habité à diverses époques à partir du Néolithique où il fut le plus fréquenté. Des fosses et des cuvettes rondes, ovales ou en forme de haricot ont été mises à découvert par A. S., entaillées et souvent imbriquées dans les couches de surface du loess (fig. 1). Certaines cuvettes ont 3 m. de long sur 2 m. de large, tandis que les




*Dessin Stieber.*

FIG. 2. — Souffelweyersheim. Fond de cabane néolithique. Coupe.

fosses ont un diamètre de 1m,50. La base des fonds atteint jusqu'à 1 m. de profondeur dans le loess (fig. 2, coupe). Ils sont remplis d'une couche archéologique de 1m,30 formée de terre noirâtre loessifère, renfermant des objets néolithiques, tessons de poterie et vases à décor rubané (fig. 3), tessons à mamelons, tessons de pâte grossière, instruments lithiques et osseux, coquillages blanchis. — Quelques cuvettes néolithiques ont été recoupées par des fosses datant de l'Age des Métaux. Parmi celles-ci il y a en a du type tronconique; elles n'entament le loess jaune que sur 0m,80 et ont un diamètre allant de 1m,50 à 2 m. D'autres sont cylindriques avec un diamètre de 0m,60. Elles n'ont rien de commun avec les



*Dessin Stieber.*

FIG. 3. — Souffelweyersheim. Vase néolithique rubané reconstitué.

trous de poutre. Elles contiennent un mobilier archéologique pauvre, mais suffisamment caractérisé. Les travaux de fouilles ont été visités le 4 juillet 1953 par les participants au Congrès de la Société Préhistorique Française.

### CÔTE-D'OR

*Genay.* — La brèche fouillée par M. l'abbé J. Joly est située au N.-E. du village. Des travaux sommaires qui y avaient été pratiqués anciennement avaient donné de l'industrie moustérienne et de la faune contemporaine de cette époque. Le but des nouvelles fouilles est d'établir la stratigraphie des dépôts des formations bréchiques, et le fouilleur est obligé de s'y employer en mettant en œuvre des moyens puissants d'exploration. Le plan fig. 4 donne une vue d'ensemble des lieux. La surface occupée par la formation intéressante est bien limitée. La nature du gisement montre qu'il y avait eu une large ouverture entre les pans éboulés d'une corniche et que le comblement s'est effectué par phases successives dont l'une était marquée par

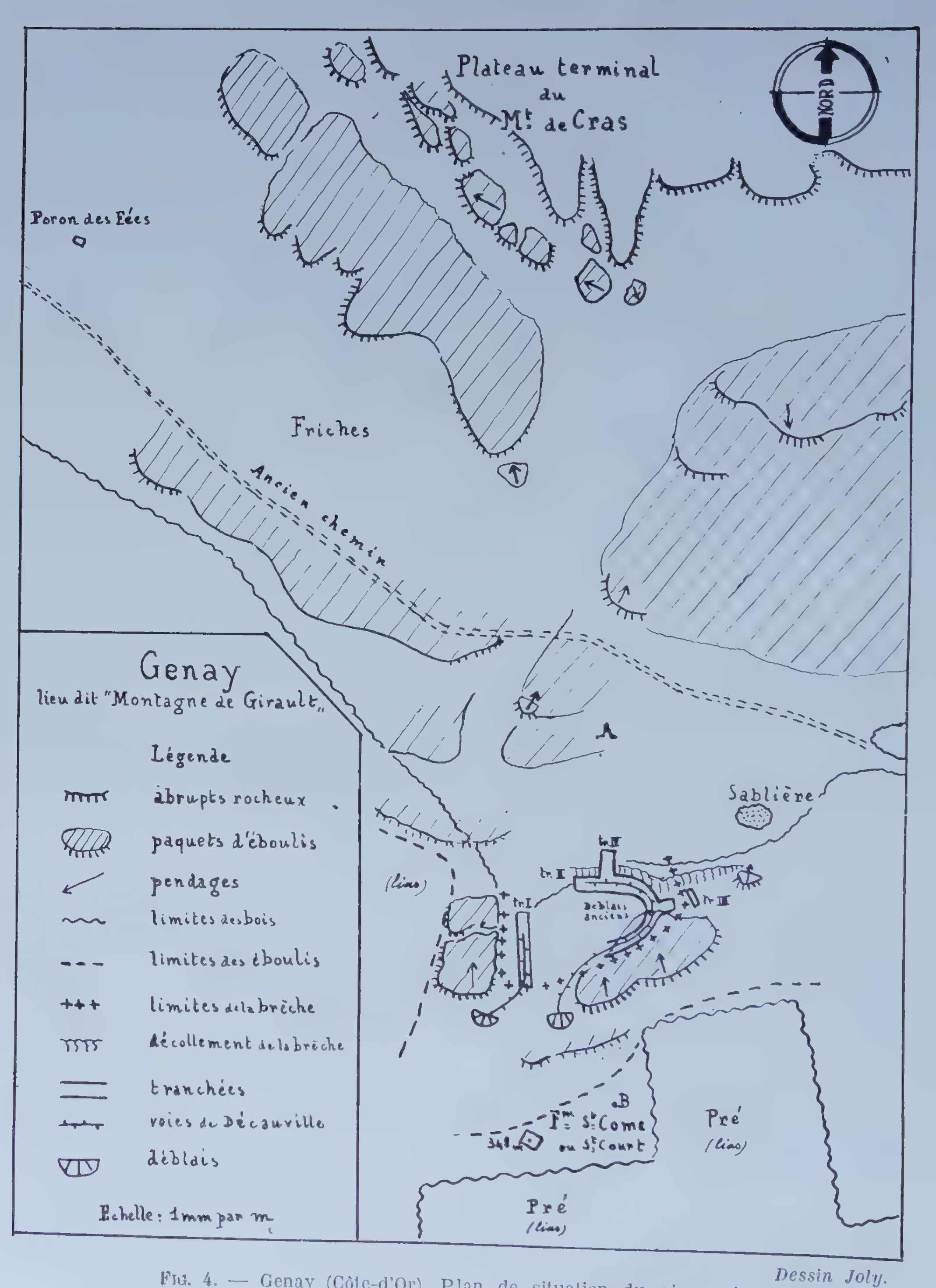



Fig. 4. — Genay (Côte-d'Or). Plan de situation du gisement. *Dessin Joly.*

la mise en place d'un limon rouge contenant des vestiges d'un établissement humain mêlés à des éboulis grossiers. La stratigraphie qui en résulte est très complexe. La formation essentielle est constituée par le dit limon rouge (fig. 5). Il n'y a de brèche consolidée que sur son bord externe. J. J. y signale du Moustérien sans bifaces, avec peu de pointes mais beaucoup de racloirs et une tendance vers l'emploi de la lame. En plus des chailles, le quartz a été largement utilisé. Parmi les spécimens d'industrie osseuse figurent des compresseurs. Les os des débris de cuisine, très fragmentés, se rapportent surtout au Cheval, au Bœuf et au Mammouth, assez nombreux. — Le limon rouge repose sur une formation caillouteuse, tandis qu'un dépôt argileux jaune, disposé en auréole autour du limon rouge, semble plus récent que celui-ci. L'outillage en silex qui en provient, paraît avoir des affinités avec le Paléolithique supérieur. — Traces de Néolithique dans la couche de surface.

*Nan-sous-Thil.* — Au *Poron-des-Cuches*, un habitat paléolithique se trouve dans un couloir rocheux, qui, anciennement, semble avoir été recouvert d'une voûte qui s'est effondrée. Ch. Boyard y a travaillé avant 1914. Sa fouille, entreprise avec des moyens insuffisants, s'est terminée en entonnoir et elle dut être arrêtée dans le Magdalénien ancien à 8 m. de profondeur, sans avoir atteint le sol rocheux. — La nouvelle fouille, subventionnée par l'Etat, fut entreprise par M. l'abbé Pierre Mouton afin d'établir l'épaisseur et la stratigraphie des dépôts archéologiques. Les déblais des fouilles Boyard durent être déplacés et il fallut ouvrir une tranchée pour rejoindre l'ancien puits de fouille. Le vidage de ce dernier s'impose pour pouvoir attaquer les affleurements des sédiments en place. Quelques objets furent trouvés dans les déblais. Ils confirment la subdivision stratigraphique des niveaux supérieurs I-IV établie par Boyard, comprenant le gallo-romain, le Protohistorique et le Néolithique.

P. M. a pu repérer, en connexion avec le puits, la continuation de la couche V (mésolithique) de Boyard. Un foyer limité par quelques blocs y forme cuvette. Les objets recueillis sont attribués par P. M. au Sauveterrien (fig. 6, nos 3-6), tandis que de rares spécimens d'outillage lithique trouvés au-dessus du foyer lui

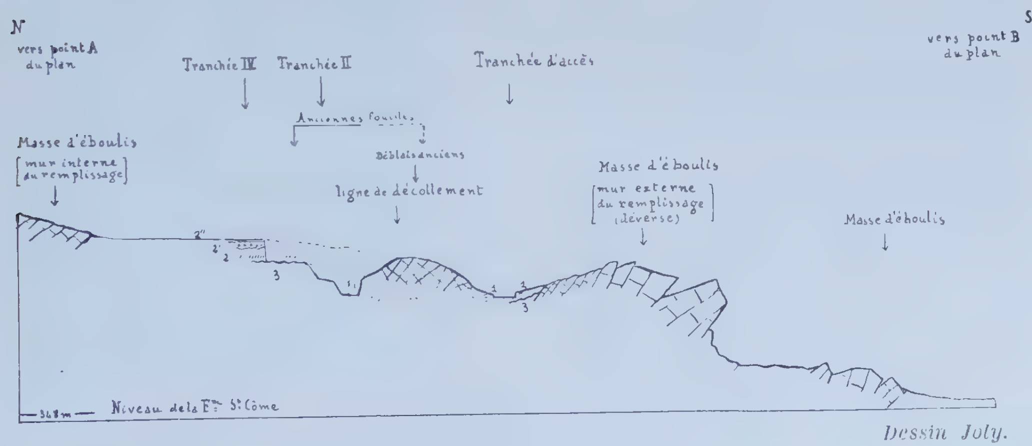
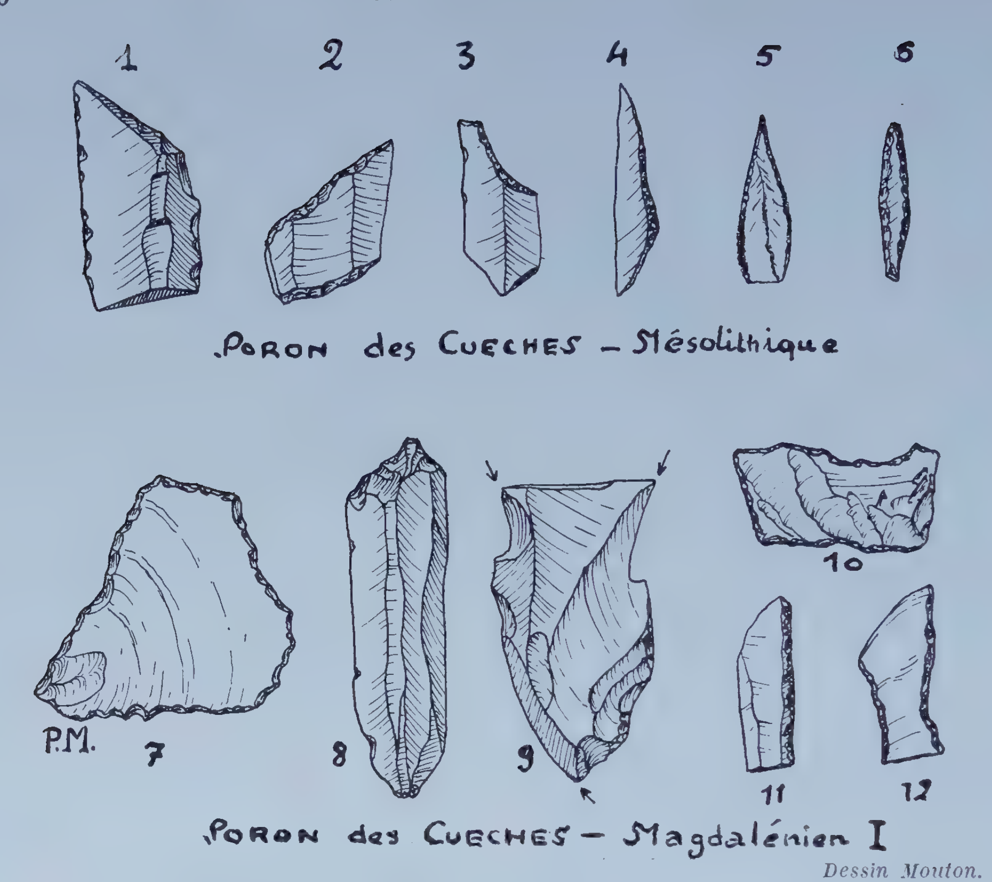



FIG. 5. — Genay. Coupe du gisement.




*Dessin Mouton.*

Fig. 6. — Nan-sous-Thil. Outillage en silex (Réduction à 2/3).

semblent indiquer une occupation tardenoisienne (fig. 6, n$^{os}$ 1-2). P. M. incline à opérer dans ce niveau V une subdivision stratigraphique du Mésolithique. — Une couche d'éboulis et une autre de sable à rongeurs s'intercalent entre le Mésolithique et la couche paléolithique sous-jacente. Cette dernière est constituée par une brèche ossifère compacte, fouillée sur 1 m. de profondeur. Le remplissage contenait des restes osseux très fragmentés de rongeurs, oiseaux, cheval et renne et quelques vestiges d'outillage magdalénien I, sagaies, burins et raclettes typiques (fig. 6 n$^{os}$ 7, 10 et 11). Le niveau frappe par son épaisseur énorme (au




*Cliché Claudel.*

Fig. 7. — Xamontarupt. Fouille du tumulus n° 9.

moins 6 m.), qui pose des problèmes intéressant à la fois le mode de sédimentation de ce dépôt détritique et la chronologie.

### Vosges

*Xamontarupt.* — Avec le Groupe Spéléo-Préhistorique Vosgien, M. Jean-René Claudel a entrepris le relevé topographique de 140 tertres existant sur le plateau du *Haut-du-Bois*, ainsi que la fouille partielle de l'un d'eux. Ces tertres, pierriers de grès bigarré, ont le plus souvent un peu plus d'un mètre de haut, 8 m. de long et 6 de large. La fouille a révélé une construction de pierres plantées de champ, parfois imbriquées et inclinées vers le centre, quelques rochers volumineux formant l'armature principale. Le remplissage est fait d'un peu de terre et de petites pierres en quantité (fig. 7). Le mobilier archéologique, repéré par tamisage ou trouvé en place, est constitué, à part de menus fragments de charbon de bois, de quelques très rares éclats ou galets de quartzites vosgiens façonnés de main d'homme (fig. 8). Deux débris de poterie rouge, extraits à 0m,40 sous la surface du tertre fouillé, doivent être d'âge tardif, l'un des deux montrant un peu de vernis de la même couleur. Le problème de l'âge de ces singuliers monuments reste entier.




*Cliché Claudel.*

Fig. 8. — Xamontarupt. Eclat de quartzite taillé.

*La Houssière.* — L'enceinte du *Chazette* a été signalée par Voulot en 1875. L'équipe topographique du Groupe Spéléo-Préhistorique Vosgien d'Epinal en a relevé le plan en 1954 : elle présente une forme elliptique.

*Stations paléolithiques de surface.* — Ces stations vosgiennes de quartzites taillés paléolithiques sont systématiquement relevées et étudiées par M. Roger Armbruster, qui ne désespère pas de pouvoir découvrir un de ces habitats dans de bonnes conditions stratigraphiques.

Paul Wernert.

## IVe Circonscription

M. Yves Milon, directeur
M. P.-R. Giot, directeur-adjoint

### Ille-et-Vilaine

*Saint-Just.* — Nous avons fouillé en 1953-54 le tertre tumulaire de la Croix-Saint-Pierre, sur la *Grée de Cojoux*, site riche en mégalithes variés. Ce monument, borné à son extrémité occidentale par un petit « menhir » axial, est long d'environ 30 m., large de 10, élevé d'1 m. en sa partie centrale, et formé de terre rapportée. Dans le tronçon médian, deux lignes parallèles de dalles verticales, inclinées vers l'extérieur et distantes de six mètres en moyenne, soulignent la forme générale par leur disposition en péristalithe (fig. 1). Dans le tronçon oriental, dégradé et dérangé, on peut supposer que les




FIG. 1. — Cojoux-en-Saint-Just. Tertre tumulaire de la Croix Saint-Pierre, fouilles 1953-54. *En noir plein,* dalles verticles; *en hachures,* dalles horizontales; *courbes de niveau:* équidistance $0^{m},25$ (sommet au S. de la grande dalle à plat); *en tirets,* limites des parties fouillées; *en pointillé,* à l'O., limite des sillons de culture; à l'E., tentative de fouille ancienne.

pierres actuellement subsistantes dessinaient une fermeture perpendiculaire à ces deux lignes, par comparaison avec un autre tertre voisin, d'ailleurs encore plus dégradé. Dans le tronçon occidental les lignes de dalles verticales font place à des dalles couchées dans le sens de l'axe du monument, avec en plus quelques structures complexes à plat, et une sorte de petit coffre. On doit noter que toutes les dalles situées dans la moitié septentrionale sont en schiste. Le centre fonctionnel du monument paraît être une grande dalle de quartz à plat, centrale mais décalée vers le Nord-Est; autour, des traces de foyers et davantage de débris archéologiques suggèrent que cette pierre recouvrait la tombe principale. A part quelques rares éclats de silex, un fragment d'anneau-disque grossier en schiste, les débris d'objets mobiliers dispersés dans la masse des terres se bornent à de petits tessons de céramique néolithique occidentale, dont quelques-uns ornés de deux lignes de pastilles en relief sous le rebord.

Ce curieux monument fait partie de la phase la plus ancienne du Néolithique armoricain ; on peut lui trouver un parallèle plus imposant dans l'enceinte (soi-disant « cromlec'h » des auteurs) avoisinant la chapelle de Lorette au Quillio

(C.-du-N.), et des parents plus distants dans les tertres tumulaires de la région de Carnac. Par beaucoup de ses caractères le tertre de Cojoux paraît apparenté à ce qu'on doit supposer être les prototypes continentaux des *carthern long barrows* de la culture de Windmill-Hill, sans se trouver lui-même dans leur ascendance directe.

### Finistère

*Saint-Guénolé-Penmarc'h.* — La réorganisation progressive du *Musée préhistorique finistérien*, lequel dépend de la Faculté des Sciences de Rennes, a permis d'y déposer les collections préhistoriques départementales autrefois conservées dans les Musées de Quimper. Soigneusement épurée, concernant seulement le Finistère (les collections d'origine extérieure ont été regroupées avec les collections générales du Laboratoire d'Anthropologie de la Faculté), à Penmarc'h se trouve désormais la plus importante concentration de matériel pré et protohistorique de Bretagne.

*Collorec.* — A la carrière de Saint-Guénolé, près de *Rugen*, il a été découvert une demi-douzaine de haches à douille quadrangulaire, puis deux bracelets en or penannulaires (ou bracelets ouverts), à extrémités légèrement évasées en trompette. Diamètre 60 mm. environ, section grossièrement circulaire de 4 mm. de diamètre moyen, poids 46,685 et 45.635 g. Ces objets de l'Age du Bronze récent ont enrichi le Musée préhistorique finistérien.

*Plougoulm.* — A *Toul-an-Nouch*, dans une dune ancienne, des squelettes vraisemblablement protohistoriques ont été détruits sans constatations précises.

*Plouvenez-Loc'hrist.* — La destruction de deux chambres funéraires jumelles, restes d'un tumulus de l'Age du Bronze Ancien disparu, a fait découvrir deux vases biconiques à une anse, dont l'un est presque entier, à *Kergoz*. Récupérés pour le Musée préhistorique finistérien, ces deux pots sont décorés de filets, guirlandes de chevrons et triangles hachurés très caractéristiques [1].

*Bourg-blanc.* — A *Coatanéa* il a été découvert fortuitement la chambre d'un tumulus disparu, avec un mobilier de la première phase du Bronze Ancien : poignard triangulaire à rivets et filets, et 17



Fig. 2. — Ile Carn-en-Ploudalmézeau. Paroi nord de la chambre du cairn. En haut, début de l'encorbellement formant la voûte.

(1) *Bull. Société archéologique Finistère*, LXXIX, 1953, pp. 39-42.

pointes de flèches armoricaines ogivales. (Musée préhistorique finistérien) [2].

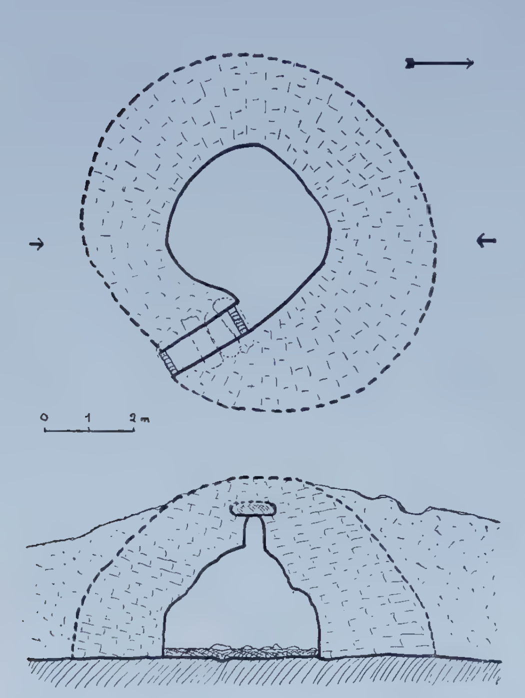



Fig. 3. — Ile Carn. Plan et coupe du cairn découvert et fouillé en 1954 : noyau central constituant le dolmen et ses parois.

*Ploudalmézeau.* — La fouille de l'important cairn de l'*Ile Carn,* en 1954, nous a permis de découvrir un magnifique dolmen à couloir entièrement construit en maçonnerie sèche (fig. 2). Le plan du monument est un P inversé (fig. 3). Le couloir, long de $1^m,50$ seulement, était fermé, tant du côté de la chambre que de l'extérieur, par des murs en pierres sèches; sa couverture est assurée par quelques dalles plates de faibles dimensions. La chambre, d'un diamètre moyen de $3^m,50$, est une *tholos* intacte, les pierres encorbellées de la coupole culminant à $3^m,05$ de hauteur (fig. 4). Un dallage de petites pierres plates recouvrait le fond du couloir et de la chambre, dont le mobilier comprenait seulement une petite lame de silex et une trentaine de tessons de vases apodes unis du type occidental (au Musée préhistorique finistérien). Ce monument, sans doute assez ancien, n'a peut-être servi qu'une fois à une population maritime atterrissant temporairement en des zones discontinues du littoral atlantique, formant des communautés trop peu nombreuses pour utiliser les grands blocs rocheux qui ne manquent pas aux alentours immédiats (aucune des pierres du cairn ne dépasse ce qu'un homme isolé peut porter ou rouler).

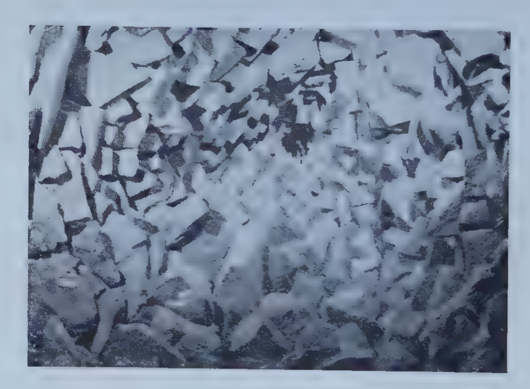


Fig. 4. — Ile Carn. La voûte en encorbellement de la chambre du cairn.

*Plouarzel.* — *a*) Nous avons découvert les restes de petits dolmens à couloir dont il ne subsiste que quelques dalles verticales à l'*Ile Segal.* Leur couverture devait être en petites pierres encorbellées, ce qui permet de les rapprocher des monuments peu éloignés des Iles Molène, Beniguet et Melon, de celui des Sept-Iles, etc. Tout le long du littoral de la côte nord de Bretagne il y a dû y avoir construction de telles tombes sur des collines devenues îles depuis cette époque.

*b*) Les vestiges d'une intéressante allée couverte non inventoriée jusqu'ici nous

(2) *Ibid.,* pp. 32-34.

ont été signalés à *Keraponsoun*, avec restes d'un péristalithe.



Fig. 5. — Kervingar-en-Plouarzel. Vue du chantier de fouilles (1953) du côté sud.

*c*) La fouille du grand tumulus de *Kervingar*, en 1953, nous a permis d'appliquer les méthodes les plus modernes de l'excavation intégrale à l'étude des structures internes complexes d'une tombe du Bronze Ancien (fig. 5). Trois chambres ont été découvertes (fig. 8), dont il nous a été possible d'établir l'échelonnement et les temps de construction grâce à des couches repères et une stratigraphie fine. Ont d'abord été creusés et bâtis deux caveaux de petite dimension et peu soignés, l'un contenant les dents d'un enfant et l'autre celles d'un jeune adolescent, chacun avec un vase à deux anses. Chacune de ces tombes fut ensuite recouverte d'un petit tumulus individuel. Puis, sans doute un peu plus tard, à égale distance de ces deux inhumations antérieures, fut édifiée une impressionnante chambre funéraire, longue de 2m,40, large de 1m,35, haute de 1m,80, aux parois maçonnées habilement en pierres sèches (fig. 6), recouverte d'une énorme dalle, puis d'un petit cairn débordant celle-ci. A l'intérieur, sur un très épais lit de bois décomposé, se trouvait un vase biconique classique à quatre anses. Ensuite, et le centre de la grande tombe servant de

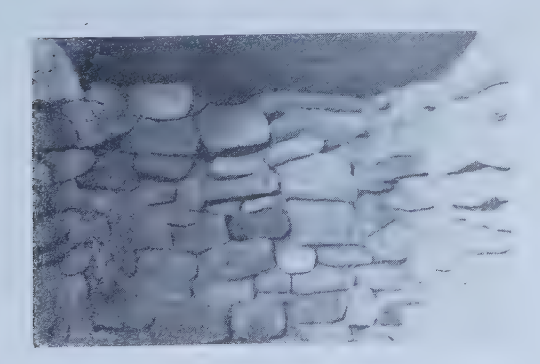


Fig. 6. — Tumulus de Kervingar. Paroi de la chambre funéraire centrale.

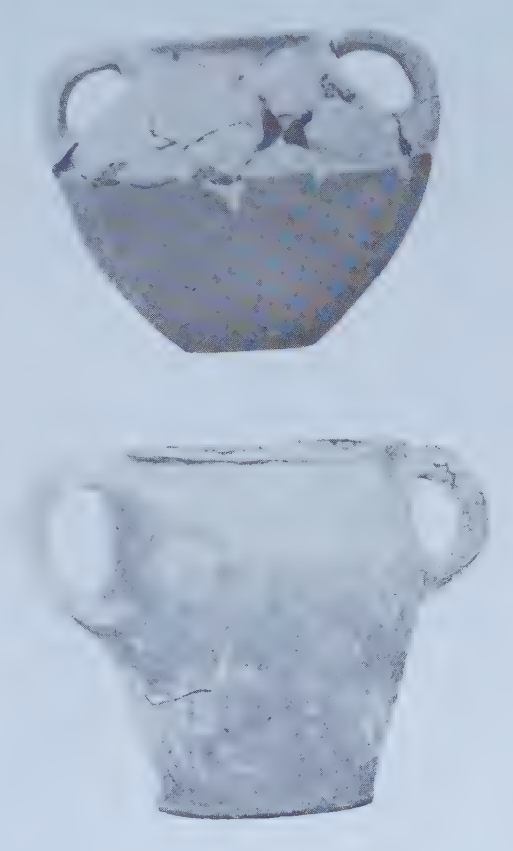


Fig. 7. — Tumulus de Kervingar. Vases trouvés dans les petites chambres funéraires.

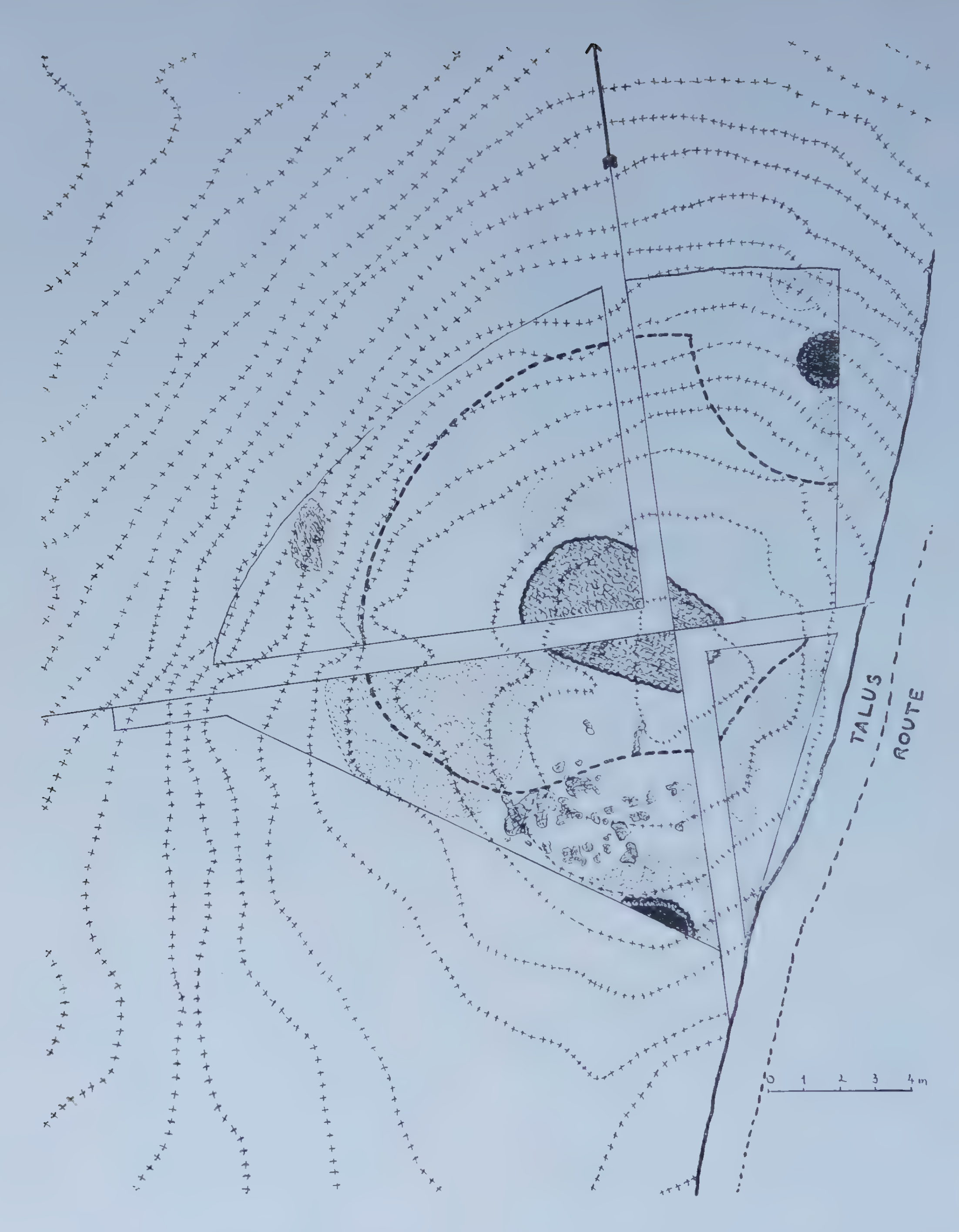



Fig. 8. — Tumulus de Kervingar-en-Plouarzel. *En noir plein*, tables de couverture des chambres; *en hachuré irrégulier*, accumulations de pierres couvrant ou entourant les chambres, et pierres isolées; *en pointillé*, amas d'arène provenant du creusement des caveaux dans le sous-sol; *en tirets forts*, limite externe de la couche-repère en terre grise, recouvrant immédiatement le cairn de la tombe centrale, mais superposée aux tumulus individuels des petites tombes: *en croix*, courbes de niveau (équidistance $0^{m},10$). Fouille par la méthode des quadrants et ponts-témoins opposés par le sommet.

centre général, fut amassé un grand tumulus de terre argileuse (renfermant des résidus archéologiques plus anciens), recouvrant les deux petites tombes devenues satellites, d'au moins 3 m. de hauteur et 35 m. de diamètre. Dans ces petites chambres se trouvaient des vases à deux anses (fig. 7). Tout le mobilier est au Musée préhistorique finistérien.

*d*) Enfin la chambre d'un autre tumulus détruit de la même époque fut découverte à *Lézéna*, avec un fragment de poignard pour tout mobilier [3].

*Hanvec*. — A la pointe du *Glijou* MM. Yves Cadec et Y. Fuchs nous ont signalé leur découverte d'un souterrain-refuge, et, auprès, de traces d'habitat d'âge indéterminé, mais avec une curieuse hache en kersantite au tranchant seul poli. (Musée préhistorique finistérien).

*Quéménéven*. — A *Kerimanton* il fut découvert fortuitement un coffre en dalles schisteuses contenant un vase peut-être du Bronze Ancien. (Musée préhistorique finistérien)[4].

*Combrit*. — Au lieu-dit *Kervaic* il aurait été découvert un vase contenant des haches en bronze.

*Plomeur*. — Une succession de petites découvertes et ramassages, au long des dernières années, ont permis de préciser les relations des différentes cultures qui se sont succédé à la presqu'île de *la Torche* (*Beg-an-Dorchenn*). D'abord il convient de signaler que dans le cairn mégalithique dont nous avions achevé la fouille en 1946-47 [5], en sus des tessons d'un vase décoré de triangles à champ hachuré, nous avons trouvé en 1947, dans un creux du rocher formant le substratum, un beau vase intact apode, à anses funiculaires verticales, de type occidental. D'autre part il a été trouvé (sans qu'il soit possible de préciser si c'est en place dans le cairn, ou dans des déblais des anciennes fouilles P. du Châtellier, venant de l'extrémité occidentale de la chambre mégalithique) quelques tessons de poterie à décor cannelé (ex-collection R.W. Fontan, et récolte S. Piggott en 1952).

L'important habitat qui occupe la plus grande partie de la presqu'île, et vient se superposer stratigraphiquement sur le tumulus antérieur, commence à pouvoir être mieux compris, quelques découvertes en place permettant de clarifier les récoltes des anciens chercheurs. Partout on y rencontre des débris de clayonnages en terre cuite, et des tessons de grands vases grossiers, à fond plat et pied légèrement évasé, avec impressions digitales autour du col; çà et là on y trouve d'autres objets, telle une fusaïole décorée en terre cuite, des instruments en bronze, fragments de haches à douille quadrangulaire, un poignard à rivets, un tranchet à soie, une épingle à tête ronde, une pince à épiler, des perles, un rasoir à un tranchant, et enfin plusieurs perles en verre bleu (dont l'une ornée d'une spirale équatoriale blanche, une autre d'insertions blanches séparées; jusqu'à ces temps derniers nous pensions que ces perles venaient du cimetière voisin datant de La Tène : ce n'est qu'à la suite de la découverte de perles en verre bleu *in situ* par MM. J. Cogné et Ch. Léva que nous avons pu réinterpréter la station). Ces faits confirment qu'il s'agit d'un gisement des débuts de l'Age du Fer, avec bien entendu persistance de nombreux objets de la fin de l'Age du

(3) *Ibid.*, pp. 36-39.
(4) *Ibid.*, pp. 35-36.
(5) *Gallia*, V, 1947, 1, pp. 167-170. *Erratum* p. 170 : lignes 16-17, lire : « une perle discoïde en fibrolite de 8mm5 de diamètre... »; il n'est pas question de callaïs ici.

Bronze. — Le mobilier du cimetière datant de La Tène, interstratifié dans la dune ancienne, se réduit donc à une pointe de lance en fer, et à de la poterie tournée tardive, peut-être déjà gallo-romaine précoce.

### Morbihan

*Saint-Jean-Brevelay.* — Il aurait été découvert un dépôt de nombreuses haches à douille lors de travaux dans le bourg.

*Plescop.* — M. G. Baudre signale un polissoir au *Gusquel* [6].

*Nivillac.* — Le Dr L. Picaud nous a signalé la découverte de plusieurs petits dolmens à couloir, notamment à *Ros* et à *Trévineuc*, en bordure de la Vilaine, que nous avons fouillé avec lui en 1954, découvrant des tessons de poterie occidentale.

### Loire-Inférieure

*Montbert.* — La Section Nantaise de Préhistoire a commencé en 1954 à fouiller la vaste station paléolithique de *Pas-Chalène* en vue d'en préciser les conditions de gisement.

P.-R. Giot.

6) *Bull. Soc. Polymathique Morbihan*, 1953, p. v.

## Ve Circonscription

M. Etienne Patte, directeur

### Charente

*Gardes.* — A *La Quina*, dans le gisement aurignacien, Mlle Henri-Martin a soigneusement dégagé un foyer édifié à l'aide de petits blocs de pierre, foyer que l'on aimerait voir conservé tel quel.

*Vouthon.* — A *La Chaise*, M. David a continué ses fouilles, reprenant une partie fouillée jadis par les abbés Bourgeois et Delaunay. Il a reconnu l'existence d'un niveau aurignacien séparé d'un niveau moustérien de tradition acheuléenne par plusieurs couches dont une contenant une faune à Bouquetin.

### Indre

*Saint-Marcel.* — Le Dr Allain a continué ses recherches; il a trouvé dans les éboulis masquant l'abri, une très belle couche à Rongeurs (Lemming, etc...) superposée à un niveau à industrie pauvre.

### Indre-et-Loire

*Abilly.* — Dans les couches de l'abri ruiné des *Champs Penais*, probablement fouillé jadis par le sieur Reignoux, MM. Berthouin et Cordier ont trouvé un riche matériel moustérien, en silex noir, et de la faune; il y a de nombreux grands racloirs et pointes rappelant les pièces des Cottés (Vienne).

*Amboise.* — A Amboise même, sur le *plateau des Châtelliers*, M. et Mme Högström, à l'occasion de travaux de la voirie, ont repéré un niveau néolithique

avec foyers, riche en tessons de poterie, souvent ornés, se reliant aux types du Camp de Chassey. La céramique est accompagnée de silex taillés, tranchets, etc., d'os travaillés (ciseau poli), de restes d'animaux. La couche, épaisse de 0m,40 à 0m,50, est recouverte de 1m,30 de terre, en partie rapportée.

## Vienne

*Angles-sur-l'Anglin.* — *a*) Le dégagement de la frise magdalénienne a été poursuivi par Miss Garrod et Mlle de Saint-Mathurin; parmi les nouvelles découvertes, il convient de signaler une nouvelle figuration de femme.

*b*) En janvier 1954, M. René Lecamp, en exploitant une petite sablière (« falaisière »), découvrit une sépulture au pied de la pente descendant vers l'Anglin, au S. du château des *Certeaux* et à 300 m. environ au S.-E. du hameau de *Boisdichon*. Alerté par M. Lecomte, j'arrivai après d'indélicats curieux. Les détails fournis par M. Lecamp et mes observations permettent de retenir les faits suivants : au-dessus d'un amas de pierres irrégulier fut trouvée, à 0m,35-0m,40 de profondeur, une phalange humaine. L'amas de pierres, d'axe N.-S. (magnétique), avait environ 1m,15-1m,20 de large, 3m,20 de long; il allait de 0m,30-0m,40 à 1m,30 environ de profondeur; il était constitué de blocs et de dalles plus ou moins inclinées. Un premier squelette fut trouvé dessous : vertèbres, bassin, fémurs, tibia se suivaient (pied au N., tête au S.). Un peu plus loin, une mandibule et une hache polie, brisée et réparée, reposaient sur une pierre plate; la colonne vertébrale faisait suite à la mandibule, les os du bras étaient repliés comme pour tenir la hache à côté de la mandibule; un « retouchoir » très usé, en



Fig. 1. — Angles-sur-l'Anglin. « Retouchoir » ou, mieux, probablement, briquet (grandeur naturelle).

silex, se trouvait à côté (fig. 1). Puis, après avoir enlevé un muret de 3 à 4 pierres verticales, de 0m,60 de haut, on trouva un crâne (morceau de calotte et maxillaire), puis 0m,40 plus loin, une mandibule d'enfant ($M_1$ en voie d'éruption) et un cubitus. Les os étaient à 1m,30 de profondeur au N., un peu moins profondément au S. Rien ne fut trouvé dans les 0m,70 Sud. Il y aurait eu de quoi remplir un tombereau de blocs; j'en ai compté environ 210, de taille allant de 0m,30 à 0m,60. Le tibia est platycnémique à l'extrême (indice = 49). Le seul os mesurable est un fémur, long de 450 mm. (indiquant un sujet de 1m,655 ou 1m,617, suivant qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme). On peut songer à un tumulus complètement nivelé ou à une sépulture en pleine terre.

*Vallée de la Vienne.* — La fouille d'un tumulus chalcolithique m'a permis de retrouver à Fleuré une riche industrie en silex et de la poterie rappelant, en tous points, les trouvailles de Tartarin, près de Saint-Martin-la-Rivière, au cimetière du Maupas. J'ai trouvé en particulier, une

amulette crânienne, des traces de trépanation, et d'opération chirurgicale au carpe. Deux minuscules perles, faites d'un tortillon de cuivre, affirment le cachet chalcolithique du site. Enfin, à Bellefonds, la continuation de la fouille d'une grotte m'a fait trouver, au dessous de sépultures chalcolithiques, des foyers à céramique abondante, puis une couche à minuscules silex sauveterriens.

Il ressort de mes travaux qu'une même industrie se rencontre dans les diverses sépultures chalcolithiques poitevines, que ce soient des cistes, des dolmens, des tumulus sans dolmen, ou des grottes.

Étienne PATTE.

### VIe CIRCONSCRIPTION

M. GUY GAUDRON, DIRECTEUR

#### ALLIER

*Châtelperron.* — M. Delporte fouille depuis 1951 le gisement paléolithique bien connu de la *Grotte des Fées.* Un compte rendu sera publié prochainement dans *Gallia.*

G. G.

## ANTIQUITÉS HISTORIQUES

### XIe CIRCONSCRIPTION

M. JEAN JANNORAY, DIRECTEUR

#### PYRÉNÉES - ORIENTALES

*Port-Vendres.* — Un groupe de recherches sous-marines, dont le siège est à Perpignan, a procédé à quelques plongées au large de la côte rocheuse des Albères, près de Port-Vendres, l'antique *Portus Veneris* [1], et a remonté, avec des débris d'amphores italiques d'époque républicaine, un jas d'ancre en plomb analogue à ceux qui ont été trouvés en mer le long des côtes de Provence et qui ont été récemment signalés [2]. Cette pièce sera déposée dans la section archéologique du Musée de Perpignan (fig. 1).



FIG. 1. — Port-Vendres. Jas d'ancre en plomb.

(1) Il est probable que le nom de *Portus Veneris* a été substitué, au temps de la romanisation, au vocable de *Pyrene,* qui désignait, sur cette côte des Albères, un très ancien havre indigène que les Massaliotes utilisèrent de bonne heure comme escale au cours de leurs navigations vers la péninsule ibérique (AVIENUS, *Ora Maritima,* 314-317) : cf. J. JANNORAY, *RE,* XXII, 1 (1953) *s.v. portus Veneris,* col. 411 sq.

(2) F. BENOÎT, *L'archéologie sous-marine en Provence,* dans *RELig,* XVII, 1952, pp. 266-275.

*Perpignan* (*Ruscino*). — Poursuivant en 1953 ses recherches à *Ruscino*, M. G. Claustres a achevé de fouiller la zone qui s'étend à l'E. de l'édifice de plan rectangulaire (temple ?) mis au jour au cours de la campagne précédente à l'extrémité occidentale du long côté N. du *forum* de la colonie romaine (fig. 2), dont

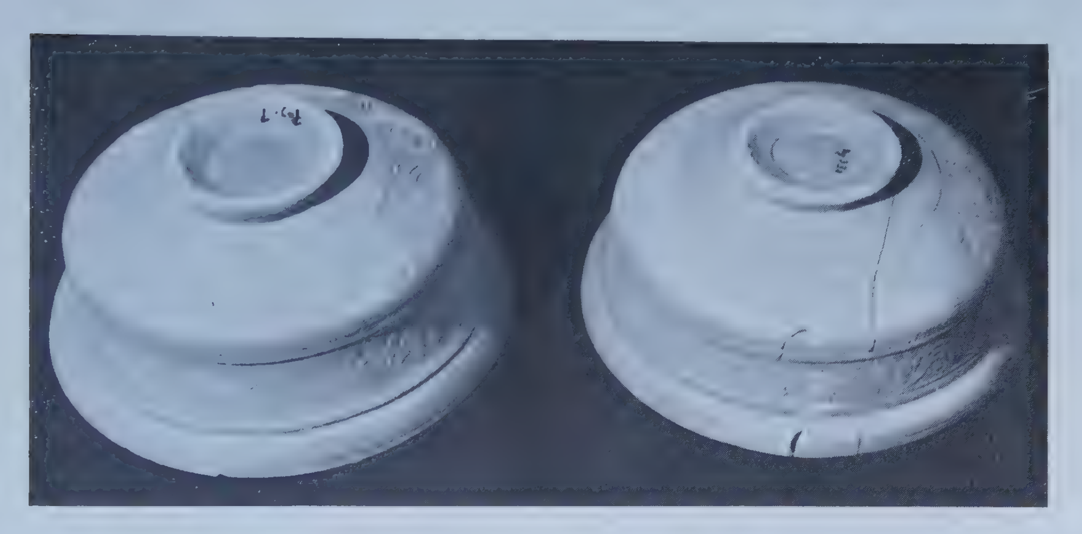


Fig. 2. — *Ruscino* (Perpignan). Poterie sigillée avec graffite, provenant de la colonie romaine.

on sait qu'elle fut installée à l'époque d'Auguste sur l'*oppidum*, occupé plus anciennement [3]. Il y a retrouvé à nouveau, sous les restes de la bâtisse romaine, les vestiges des constructions et les strates de l'habitat indigène. La région comprise entre le côté occidental du *forum* et la lisière de l'*oppidum* a fait également l'objet d'une prospection étendue. Là encore, M. C. a pu vérifier la superposition directe des aménagements romains, représentés par une citerne rectangulaire et les restes d'une maison à péristyle, aux ruines des demeures indigènes, bâties en moellons irréguliers assemblés avec de l'argile, et aux silos qui leur servaient d'annexes. Ces témoins, qui appartiennent au second âge du Fer, ont été eux-mêmes précédés, dans le cours du premier, de cases en pisé dont se reconnaissent ici et là les emplacements de foyers et les traces des chevrons en bois. Il semble qu'à l'instar de celui de Mailhac, mais non de celui d'Ensérune ni des autres *oppida* de la région Béziers-Narbonne, le site de *Ruscino* ait été occupé, au moins passagèrement, par les peuplades porteuses de la civilisation dite « des champs d'urnes », dont le passage est attesté surtout, jusqu'ici, par des nécropoles dans la plaine languedocienne et roussillonnaise. Dès la phase finale du premier âge du Fer, la culture des indigènes, ethniquement apparentés aux populations de la côte catalane, qui avait été un temps refoulée, mais non abolie, par cette migration des peuples « des champs d'urnes », prévaut derechef. Ce n'est que dans la seconde moitié du IIIe s. qu'elle connaîtra la sujétion de la conquête gauloise, sujétion à des bandes peu nombreuses qui n'en ont pas altéré profondément le caractère. On constate une fois de plus que, dès le VIe s., les apports hel-

3) Voir *Gallia*, XI, 1953, p. 90.

léniques sont nombreux à *Ruscino* et que, parmi eux, figurent en bonne place les poteries ioniennes, associées cette année à une monnaie d'argent à la tête de bélier semblable à celles du trésor d'Auriol. Il n'y a pas lieu, cependant, d'en conclure, comme M. C. serait tenté de le faire, que le site a été un comptoir phocéen, mais seulement qu'il a été visité par les trafiquants de Marseille, dont nous savons par la source qu'a utilisée Aviénus dans son *Ora Maritima* qu'ils déployèrent de bonne heure une grande activité aux approches des Pyrénées.

## Aude

*Mailhac.* — *a*) M^lle^ O. et M. J. Taffanel ont continué, en 1953 et 1954, à surveiller les défoncements profonds qui sont pratiqués sur une large échelle dans la plaine à laquelle commande l'*oppidum* préromain du Cayla en vue d'y renouveler les plantations de vignes. On se rappellera que la présence dans cette plaine d'une vaste nécropole à incinération a été reconnue au cours de recherches antérieures, menées déjà à l'occasion de semblables défoncements [4]. Elle groupe trois séries distinctes d'ensevelissements, en divers lieux-dits dont les noms ont servi à les désigner : 1° la série des tombes du *Moulin*, dont le mobilier présente le facies de la civilisation des « champs d'urnes » dans sa phase avancée et s'apparente à celui que livre le niveau I de l'*oppidum* du Cayla; 2° la série des tombes du *Grand Bassin I*, de l'*Entari* et de la *Redorte*, qui ressemblent par leur type et le matériel qu'elles renferment aux tertres tumulaires de la zone des plateaux et relèvent de la forme attardée de la culture hallstattienne, qui est sans correspondant sur l'*oppidum* du Cayla et sur les autres *oppida* languedociens; 3° la série des tombes du *Grand Bassin II*, tombes sans repas funéraire à la différence de celles des groupes précédents, dont le mobilier est comparable a celui du niveau II de l'*oppidum* du Cayla et du niveau I de l'*oppidum* d'Ensérune et où l'on verra un produit de la civilisation composite, dite des « *oppida* », qui associe aux éléments indigènes les apports du monde grec et ceux des régions celtisées de l'arrière-pays.

Les recherches de 1953 et 1954 ont permis de découvrir de nouveaux ensevelissements du troisième groupe. On y a recueilli le matériel habituel : poterie à décor géométrique peint importée des colonies grecques d'Occident (pseudo-ibérique), armes et bijoux de fer ou de bronze venus du Sud-Ouest aquitain et des régions intérieures de la péninsule ibérique, où s'attardait la civilisation hallstattienne apportée par les migrations celtiques du premier âge du Fer. Ces sépultures paraissent s'échelonner dans la période comprise entre le milieu du VI^e^ s. et le début du IV^e^.

*b*) Parallèlement à cette exploration de la plaine, M. et M^lle^ T. ont repris leurs fouilles sur l'*oppidum* du Cayla. Ils y ont poursuivi, sur la pente orientale, le dégagement d'un dispositif d'accès à l'habitat, qui est aménagé dans le mur d'enceinte chargé d'en assurer la protection sur ce versant et dont ils avaient reconnu l'existence au cours de sondages antérieurs. Il s'agit d'un passage large de 3^m^,90, qui traversait une sorte de tour rectangulaire articulée sur l'enceinte et qui, selon toute apparence, était un passage couvert. Un chemin y amenait après avoir longé l'enceinte pendant une trentaine de mètres. L'enceinte appartient au niveau IV de l'occupation de l'*oppidum*,

4) Voir *Gallia*, X, 1953, pp. 93 sq.

qui est daté par M. et M[lle] T. de la période couvrant les III[e] et II[e] s. avant notre ère. Ce dispositif aurait remplacé des accès plus anciens, dont les traces se retrouveraient, au-dessous des substructions dégagées, aux niveaux III et II datés respectivement des V[e]-IV[e] s. et de la seconde moitié du VI[e]. Il aurait été en partie arasé et comblé dans la phase finale de l'occupation de l'*oppidum*, aux I[er] s. avant et I[er] s. après J.-C. Tout en gardant le même caractère de passage couvert, l'accès aurait été alors reporté un peu plus à l'O. et réédifié selon un axe différent.

*Narbonne*. — Des sondages ont été enentrepris, en 1952 et 1953, par M. Lacam, Conservateur du Musée des Beaux-Arts de Narbonne, dans la cour de l'ancien archevêché, dite « cour de la Madeleine », pour y rechercher les vestiges de l'occupation arabe qui, aux VII[e] et VIII[e] s., déborda de l'Espagne sur la Septimanie. En dépit des remaniements du Moyen Âge et des époques postérieures qui rendent l'exploration malaisée, M. L. a retrouvé plusieurs sépultures et des substructions, sans parler de poteries abondantes, qu'il rapporte à cette occupation arabe. La présence d'un arc outrepassé noyé dans la maçonnerie de l'ancien palais épiscopal est à l'origine des recherches de M. L., qui verrait volontiers dans les substructions qu'il a mises au jour les restes d'une mosquée, dont l'arc outrepassé désignerait l'emplacement du mirhab. Cet arc paraît, en fait, très postérieur à l'occupation arabe, qui a duré à Narbonne de 719 à 759; quant aux substructions, elles sont au niveau des restes de la basilique édifiée par l'évêque Rustique au V[e] s., dont les recherches du regretté L. Sigal ont montré qu'elle s'était élevée en partie dans l'espace que fouille actuellement M. L., en partie sous les bâtiments qui l'encadrent [5] ; les tombes, enfin, ont été découvertes quelque 2 m. plus haut : on ne croira donc pas volontiers que l'on soit en présence d'une même couche d'occupation, ni que la basilique ait pu être transformée en mosquée par les Arabes en dépit des exemples et des précédents ailleurs connus, en Espagne notamment. Cette interprétation que donne M. L. ne laisse pas d'aller très loin au delà des indications qu'on peut tenir pour assurées après ses premières recherches. Elle demandera, pour obtenir créance, à être vérifiée et contrôlée par de nouveaux sondages [6].

*Rouffiac*. — La Société des Etudes Scientifiques de l'Aude signale des découvertes fortuites intervenues récemment sur le plateau de *Tartare*, qui se dresse en bordure de l'Aude entre Carcassonne et Limoux et où des vestiges antiques avaient été retrouvés dans le passé déjà [7]. Il semble qu'il y ait eu là, avec une station gallo-romaine de la route qui empruntait la vallée de l'Aude, de grandes exploitations agricoles. Les trouvailles intervenues consistent en un four de potier et en débris d'amphores vinaires du type Dressel I (certaines avec marques, de lecture douteuse). Nous aurions là les restes de la *figlina* de l'un de ces domaines, où l'on fabriquait les amphores nécessaires à l'exportation du vin qu'il produisait. L'indication est à verser au dossier des recherches consacrées à la production vinicole en Gaule méridionale à l'époque républicaine : on peut

(5) L. Sigal, *Les premiers temps chrétiens à Narbonne*, dans *Bull. Commission arch. Narbonne*, XXII, 1948, pp. 37-57.

(6) Voir le rapport préliminaire de L. Lacam, *Bull. Commission arch. Narbonne*, XXIII, 1951-1952, [1954], pp. 86-93.

(7) *Répert. arch. de l'Aude* (Montpellier, 1935), pp. 77-78.

croire, étant donné les restrictions imposées aux indigènes, que le domaine appartenait à une famille de colons italiens, et il serait précieux d'en avoir confirmation par le déchiffrement des marques relevées. — On signale également



FIG. 3. — Rouffiac. Deux œnochoés de bronze provenant de l'oppidum de Tartare.

deux belles oenochoés de bronze, avec masque de Silène à la naissance des anses, qui sont conservées chez le maire de la commune de Rouffiac et qui proviennent elles aussi du plateau de *Tartare* : anciennement découvertes, elles n'avaient fait jusqu'ici l'objet d'aucune mention (fig. 3).

*Sigean.* — L'exploration de l'*oppidum* préromain de *Pech Maho* a été continuée, en 1953 et 1954, par les soins de M. J. Campardou, Président de la Société des Amis du Vieux-Sigean. L'habitat, qui en occupait le sommet et les pentes, était protégé par une enceinte dont les fouilles antérieures ont dégagé une section sur la face occidentale du site : sur cette face, qui surplombe la vallée de la Berre et qui était la plus aisée à défendre, la fortification, à double parement, offre une épaisseur réduite de 0m,90. Des maisons lui sont directement adossées sur sa face interne. — Faisant suite à cette recherche, les travaux des deux dernières campagnes ont eu pour objectif principal de mettre au jour la partie de l'enceinte qui assurait la protection de l'*oppidum* du côté S., où il n'existe pas de coupure naturelle et où le sol descend en pente douce jusqu'à la plaine. Ces travaux ont abouti, au prix de l'enlèvement d'une masse considérable de déblais, au dégagement sur une longueur de 14 m. d'une puissante muraille, flanquée à ses extrémités E. et O. de deux contreforts ou tours, larges respectivement de 3m,70 et 3m,75, en saillie de quelque 2 m. sur le nu de la muraille. Celle-ci, dont la hauteur atteint par places 4m,70, est édifiée en moellons de calcaire assez bien équarris, assemblés à sec. Elle se compose de deux parties : un soubassement, qui accuse un très fort empattement — l'épaisseur n'a pu en être encore mesurée — et, en retrait sur celle-ci, un couronnement haut de 0m,72 en moyenne, large de 1m,10, qui est fait de plusieurs épaisseurs de moellons. A 3 m. environ en avant du pied du mur, qui constituait la fortification principale, il existait un second appareil, large seulement de 0m,80, qu'un fossé sec séparait du précédent et qui formait contrescarpe. Un tel dispositif, que nous voyons appliqué à *Pech Maho* dans l'architecture indigène, est identique à celui qui, à Saint-Blaise, protégeait la colonie massaliote. Nous aurions là un exemple de ces emprunts des populations de la Gaule méridionale aux Grecs de Marseille en matière de fortifications que signale expressément Justin, XLIII, 4, 1. C'est le seul jusqu'ici connu qui soit aussi net. Il est possible que la partie haute de la muraille principale garde des traces d'un crénelage, et non d'un fenestrage comme le croit M. C. Sur la face intérieure de cette muraille, un sondage a permis de retrouver, appli-

qué contre elle à 0$^{m}$,70 en contrebas de sa crête, un dallage qui appartenait à une rue ou à un chemin de ronde. A environ 6 m. en arrière de cette même muraille, un appareil épais de 1$^{m}$,60 a été repéré; il est trop important pour être un mur d'habitation.

La fouille en arrière de la fortification, depuis sa crête jusqu'au dallage qui lui est adossé, a donné deux tessons attiques du IV$^{e}$ s. avancé, mêlés à de la poterie commune. En avant, dans l'espace qui correspond au fossé sec, on a pu déceler la présence de couches archéologiques antérieures à l'aménagement de l'enceinte et sur lesquelles cet aménagement a conduit à mordre. Des dépôts cendreux ont été reconnus en trois points; dans deux cas, la présence de dalles formant des caissons plus ou moins bouleversés et celle d'ossements humains à demi consumés marqueraient l'emplacement de sépultures à incinération. Des tessons attiques à figures noires et de la céramique de tradition ionienne retrouvés dans ces dépôts indiqueraient le début du V$^{e}$ s. Il semble donc, d'après les trouvailles faites en avant et en arrière de l'enceinte, que celle-ci ait été édifiée à une phase déjà avancée de l'histoire de l'habitat, dans le cours du IV$^{e}$ s. vraisemblablement, et que, pour répondre aux exigences de la défense, il ait fallu empiéter sur la nécropole qui s'étendait au versant S. de l'*oppidum* et pour laquelle les vestiges exhumés autorisent à remonter jusqu'au début du V$^{e}$ s.

## Hérault

*Agde : fouilles sous-marines.* — M. Bouscaras, Membre de la Société archéologique de Béziers, a procédé à une série de plongées sous-marines dans l'été de 1953 pour reconnaître les fonds au large de la côte d'Agde. Elles ont abouti à la localisation de trois épaves antiques entre la plage d'*Amboune* et la *Roche-Notre-Dame* et à la découverte d'un jas d'ancre en plomb analogue à celui qui a été trouvé au large de Port-Vendres et qui a été signalé ci-dessus. Des trois épaves ont été retirées des amphores dont les types montrent que l'on a affaire, dans un cas, à un bateau chargé d'amphores vinaires en provenance de Campanie (pièces entières du type Dressel I portant toutes la marque CAST(I ?); un opercule de liège recouvert d'un mortier de pouzzolane) et, dans les deux autres, à des navires dont le chargement, pour partie au moins, venait des pays grecs (amphores à anses en arche aiguë de type rhodien). Il semble, si l'on peut penser pour la première épave à une date voisine du milieu du I$^{er}$ s. avant notre ère, que l'on doive remonter, pour les deux autres, jusqu'à la fin du II$^{e}$. Elles sont toutes les trois celles de vaisseaux qui, doublant les caps de la côte agathoise, caps d'Agde et de Roche Longue, ont été drossés sur le rivage par les vents du S.-O., soit qu'ils voulussent gagner le port de Narbonne, soit qu'ils eussent tenté de pénétrer dans l'embouchure de l'Hérault pour atteindre, à quelques km. en amont, le mouillage d'Agde. Tout le matériel recueilli a été déposé au Musée du Vieux Béziers, à Béziers [8].

*Aumes.* — M. l'abé Giry signale la découverte fortuite, au domaine de *Marennes*, de la moitié gauche d'un monument funéraire en calcaire coquillier (long. 0$^{m}$,99; haut. 0$^{m}$,88; épais. 0$^{m}$,28), qui montre, en haut relief, l'image de trois défunts figurés en buste et désignés

8) Voir A. Bouscaras, *Recherches sous-marines sur la côte d'Agde*, dans *Bull. Société arch. Béziers*, 4$^{e}$ série, XIX, 1953, pp. 53-59; *RELig.*, XIX, 1953, pp. 47-54.

par leur nom, *Maxu[ma]*, *Adepta*, *Nasso*, avec, au-dessous, le nom de leur père, un citoyen romain de l'*ager Baeterrensis*, qui appartenait à la tribu *Pupinia* et par qui le monument avait été élevé : *L. Va[le]rius L. f. Pup. pater.* A droite du buste de *Nasso*, à la hauteur de la tête, on lit respectivement, de haut en bas, *Sec* et *Ma*, premières lettres de deux noms qui se poursuivaient à droite sur un second bloc aujourd'hui disparu (fig. 4).




Fig. 4. — Monument funéraire trouvé dans le domaine de Marennes (Aumes). Haut. : 0m,88.

*Bessan*. — M. l'abbé Giry a amorcé, en 1953, des recherches sur le site de *la Monédière*, où des fouilles ont autrefois démontré l'existence d'un habitat préromain [9]. Ses sondages ont atteint un niveau d'occupation renfermant d'abondantes poteries attiques à figures noires et ioniennes, dont certaines remontent jusqu'à la première moitié du VIe s. Des restes de fonds de cabanes ont été seuls retrouvés, à l'exclusion de substructions en pierre. Il semble, d'après la céramique recueillie, que l'*oppidum* de Bessan ait vu s'installer ses premiers occupants un quart de siècle plus tôt que celui d'Ensérune; ils se sont trouvés immédiatement en relations de commerce avec les Grecs de Marseille et d'Espagne. L'abondance de la vaisselle grecque mise au jour au cours des premiers sondages de M. l'abbé G. est, pour la région du Biterrois, une nouvelle indication sur les efforts qu'ils ont déployés, dans le siècle même de leur implantation en Occident, pour s'ouvrir les marchés indigènes.

*Bize*. — M. Lauriol, membre de la Société archéologique de Béziers, a exploré en 1954 la grotte du *Roc d'Albouy*. Il y a reconnu, au-dessous d'un niveau de remplissage et d'éboulis et d'une couche de terre meuble qui conserve des traces d'une occupation postérieure à l'Antiquité, deux strates nettement marquées qui attestent une utilisation antique. La première, épaisse de 0m,20, est faite de terre et de cailloutis renfermant des débris de charbon de bois, des déchets de cuisine et d'abondantes poteries d'usage domestique (plats crénelés, vases à bec) qui ne paraissent pas antérieurs aux IIIe-IVe s. de notre ère. Ce sont là des traces d'un habitat, non pas permanent sans doute étant donné l'absence de foyer reconnaissable, mais sporadique et temporaire. La seconde strate, qui repose directement sur le sol naturel, a une épaisseur de 0m,55. La présence d'ossements humains associés à un mobilier très divers révèle une longue utilisation de la grotte à usage de crypte funéraire. M. L. a distingué deux phases successives d'ensevelissements : l'une qu'il rapporte au Bronze final et qui se caractérise par l'enfouissement d'os prélevés sur des corps ayant subi un décharnement pré-sépulcral et accompagnés d'un mobilier lithique et métallique assez

(9) J. Coulouma, *Cahiers d'hist. et d'arch.*, IX, 1936, pp. 690 sq.; *Gallia*, VI, 1948, pp. 177-178.

pauvre et de poteries intentionnellement brisées ; l'autre qu'il rapporte au premier âge du Fer et qui se caractérise par l'incinération et la présence d'un mobilier funéraire de vases (urnes à pied haut, coupes, écuelles) où paraissent les types habituels aux incinérations tumulaires des nécropoles de Cazevieille (Hérault) ou du *Grand Bassin I*, à Mailhac (Aude), par exemple.

*Colombières-sur-Orb.* — MM. Guiraud, instituteur, et Ster, médecin, ont entrepris, en 1954, le dégagement de substructions d'époque gallo-romaine sur une esplanade ménagée à flanc de colline et limitée vers l'O. par un important soutènement. En avant de celui-ci et perpendiculairement à lui, ils ont mis au jour un stylobate de direction N.-S., long de 10 m., qui garde en place à égale distance l'une de l'autre quatre bases de colonnes faites d'éléments de brique. Devant ce stylobate s'étend un espace dégagé, où ont été reconnus des niveaux charbonneux renfermant d'abondants tessons de poterie. Une conduite d'eau venant du N.-O. débouchait dans cet espace, en diagonale par rapport au stylobate. Les trouvailles se limitent à des céramiques, parmi lesquelles figurent des tessons de La Graufesenque ne semblant pas antérieurs au milieu du Ier s. de notre ère et un fragment de bras de statue en marbre de grandeur naturelle.

*Ensérune.* — Les recherches de 1953, auxquelles M. l'abbé J. Giry, Conservateur du Musée National d'Ensérune, a apporté une collaboration active, ont été consacrées aux trois secteurs de l'*oppidum* dont l'exploration, commencée au cours de la campagne précédente, n'avait pu être achevée [10]. — *Dans le premier secteur, en contrebas vers l'O. du terre-plein où s'élève le Musée,* il restait à dégager, au N. de la rue de direction E.-O. découverte en 1952, le groupe d'habitations qui faisait pendant à l'*insula* fouillée sur son côté S. au cours de cette même année. Les résultats obtenus ont un intérêt avant tout stratigraphique. On a mis au jour une suite d'habitations alignées le long de la rue, sur laquelle donnait leur façade. Elles prenaient appui au Nord sur l'enceinte, dont les fouilles antérieures (1946) ont montré qu'elle a été édifiée dans la période 425-400. Ces habitations, dans l'état final de leur utilisation, sont de niveau avec cette voie, dont elles sont contemporaines, et, comme elle, présentent parfois, en guise de sol, un pavement formé de cailloux ronds noyés dans une couche d'argile crue. Des résidus d'occupation retrouvés sur ce sol, parmi les clous en fer et les tuiles à rebord provenant de l'écroulement des toitures, comptent de nombreux débris d'oenochoés à pâte jaune, des tessons campaniens du second style, de la poterie italique à parois fines et arrétine (une marque de *Hilarus*, esclave de *Sestius*) : l'ensemble appartient à la période comprise entre 30 av. J.-C. et le règne de Tibère ou celui de Claude. Au-dessous de ce sol, on a reconnu cinq autres niveaux d'occupation étagés sur près de 4 m. et renfermant, avec d'abondants résidus domestiques (foyers, déchets alimentaires, poterie, petit outillage), les substructions de maisons antérieures à celles dont il vient d'être question. Des traces d'incendie sont visibles au plus élevé de ces niveaux et, en profondeur, à l'avant-dernier. Les trouvailles en céramique attique à figures rouges, associée à la poterie peinte de tradition ionienne et à des débris d'amphores de Marseille, qui sont intervenues dans les deux strates les plus basses, per-

10) Voir *Gallia*, XI, 1953, pp. 96-99.

mettent de remonter jusqu'au début du IVe s. comme *terminus a quo* de l'occupation de la zone. Entre cette époque, où s'élevèrent les premières maisons, et la période romaine, à laquelle appartiennent déjà les plus récentes, trois étapes ont pu être marquées. L'étude de la strate immédiatement inférieure aux constructions de la phase finale montre que celles-ci ont réutilisé en sous-œuvre les restes d'habitations dont l'édification re-



Fig. 5. — Ensérune. Vaisselle campanienne (chantier 1, niveau 3).

monte à la fin du IIe s.; le matériel recueilli comprend des fragments d'oenochoés indigènes à pâte jaune, des débris d'amphores italiques, de la poterie grise dite de la côte catalane, des monnaies régionales des Longostalètes. Ces maisons avaient elles-mêmes remplacé des édifices incendiés après une utilisation prolongée pendant tout le IIe s. et la première moitié du IIIe; la poterie grise de la côte catalane se fait rare, le campanien du premier style abonde en revanche (fig. 5), ainsi que les fragments d'amphores de Marseille. Les trois niveaux qui viennent ensuite livrent un mobilier qui appartient à la période comprise entre 250 et 400. De cette occupation bien attestée et dont les traces d'incendie de l'avant-dernière strate, où le matériel recueilli indique le IVe s. avancé, témoignent qu'elle n'a pas été sans vicissitudes, il ne subsiste, en fait de vestiges architecturaux, que des éléments appartenant au système fortifié. Faut-il penser que l'habitat se composait encore de cabanes en matériaux légers, comme au temps de la plus ancienne occupation de l'*oppidum*, représentée seulement dans la zone fouillée par un silo ? En tout cas, ces trois niveaux sont caractérisés par la présence de poterie attique à figures rouges, dont la densité croît avec la profondeur, en même temps que les types se font plus anciens, les cratères de Kertch étant remplacés, par exemple, par des coupes. Cette céramique est associée aux amphores de Marseille, à la poterie peinte à pâte claire ou sans décor, à épiderme gris, de tradition ionienne. Les monnaies sont des oboles d'argent de Marseille.

*Dans un second secteur, à l'O. du précédent, à l'amorce de la pente S.*, on a mis au jour un vaste ensemble architectural dont font partie les murs en grand appareil régulier dégagés au cours de la



Fig. 6. — Ensérune. Mur en grand appareil, remployé dans l'installation artisanale, et blocs enlevés à ce mur pour obturer l'embouchure d'un silo-citerne (chantier 2).



Fig. 7. — Ensérune. Embouchure des silos-citernes de l'installation artisanale (chantier 2).

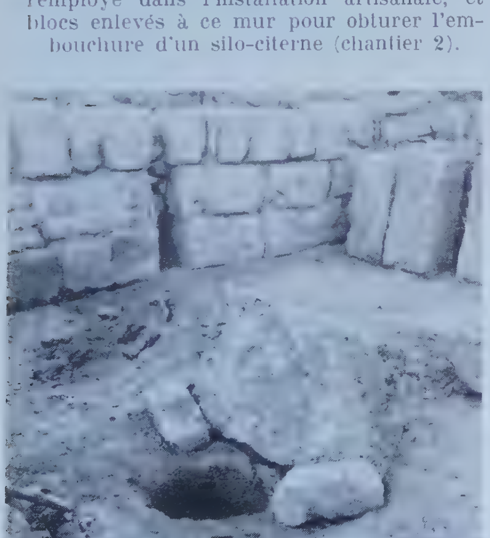


Fig. 8. — Ensérune. Cheminée d'accès à la galerie reliant les silos-citernes.



Fig. 9. — Ensérune. Galerie voûtée reliant les silos-citernes.

campagne précédente. Cet ensemble est formé, dans l'état actuel, d'une vaste pièce d'orientation N.-S., divisée intérieurement par un système de refends, longue de 10 m. et large de 6m,25. Son édification avait imposé d'entailler le tuf naturel de la colline. Deux étapes de construction sont à distinguer. Elles sont

représentées, l'une par les murs en grand appareil, à l'angle N.-E. (fig. 6), l'autre par des maçonneries en moellons irréguliers qui prolongent ceux-ci, forment le côté O. ou marquent les divisions intérieures. Rien ne permet de dater la première étape, ni de dire quelle était la destination primitive de l'édifice, dont n'a subsisté qu'un angle de murs réutilisés dans les aménagements postérieurs. Ceux-ci, d'après les trouvailles faites (poterie campanienne du second style, céramique sigillée de La Graufesenque avec marques nombreuses, monnaies romaines, stucs peints), sont de la période allant de 30 av. J.-C. aux règnes de Tibère-Claude. Il semble qu'on ait alors voulu réaliser une installation artisanale, flanquée vers le N., à un niveau plus élevé, d'une maison d'habitation, à laquelle un escalier permettait d'accéder. Cette installation, dont le sol est creusé de rigoles de récupération, requérait d'abondantes réserves d'eau. Celles-ci sont constituées par une série de neuf silos-citernes creusés dans le tuf de la colline, qui encadrent le complexe architectural dont elle se compose (fig. 7). Certains sont d'anciennes resserres du premier village, qui ont été réutilisées et transformées; d'autres sont contemporains de l'installation dont ils sont les annexes et présentent, pour une profondeur qui atteint et dépasse 4 m., un profil tronconique d'une régularité parfaite. Trois d'entre eux sont réunis par une galerie voûtée en encorbellement, qui est creusée également dans le tuf et à laquelle il est possible d'accéder de la pièce principale servant d'atelier par une cheminée verticale (fig. 8, 9). La fouille de ces silos a donné des séries entières et parfaitement homogènes d'amphores italiques, d'oenochoés à pâte jaune et de vases campaniens du second style (fig. 10, 11). On peut croire que les divers aménagements dont il vient d'être question appartenaient à une *fullonica*.

*Dans un troisième secteur, à l'extrémité occidentale de l'oppidum*, les fouilles ont porté sur la zone qui s'étend à l'O. et au S. de la salle hypostyle découverte en 1952. Nous avons pu vérifier une fois de plus, en ce secteur occidental, la superposition directe des habitations, qui ap-

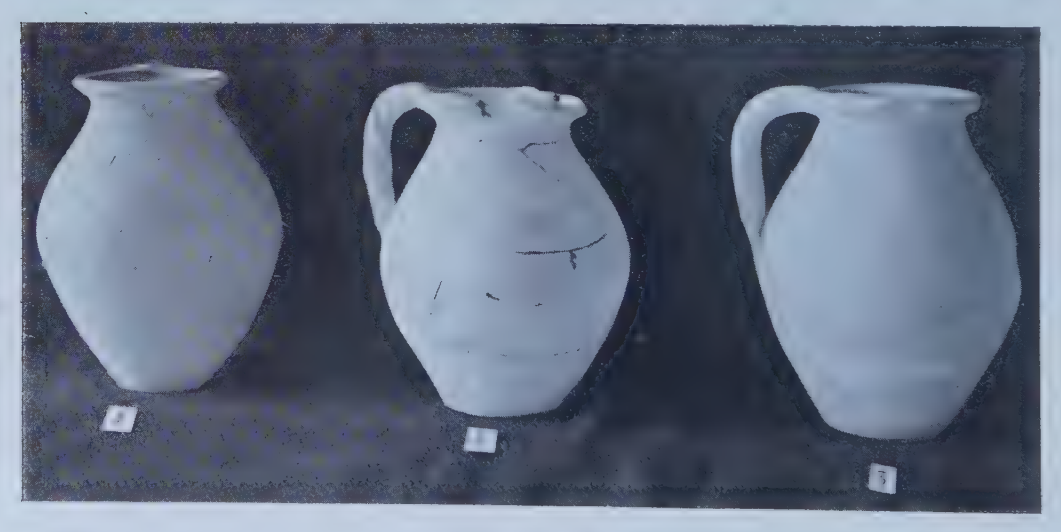


Fig. 10. — Ensérune. Oenochoés à pâte jaune trouvées dans un silo-citerne (chantier 2).

partiennent à la période postérieure à 250, à la nécropole à incinération qui s'y

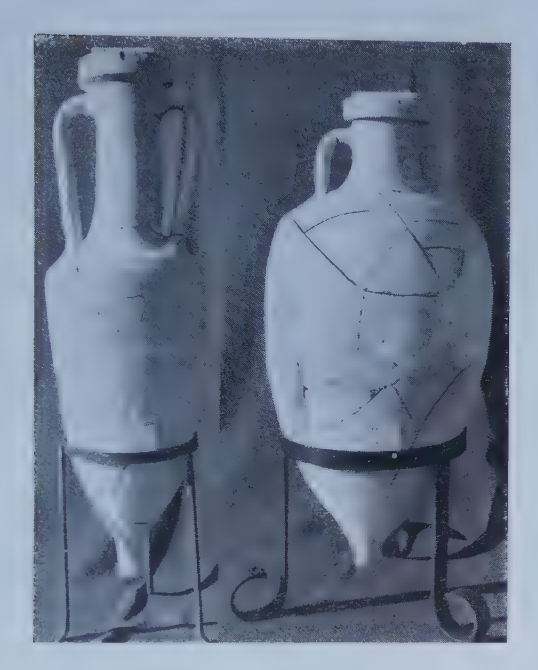


Fig. 11. — Ensérune. Amphore italique et amphore grecque provenant d'un silo (chantier 2).

était développée au cours d'une phase antérieure d'occupation couvrant le IVe s. et la première moitié du IIIe. Les emplacements de douze sépultures nouvelles ont été reconnus au-dessous des sols ou des murs des habitations qui ont été dégagées (fig. 12, 13). Bouleversées pour la plupart lors de l'implantation de celles-ci, toutes ont cependant livré des restes de leur mobilier originel (cratère campanien à pouciers ayant servi d'ossuaire, oenochoés à pâte grise de la côte catalane, coupelles campaniennes du premier style, pointe de lance et *umbo* de bouclier en fer). Quant aux constructions superposées à ces tombes, si celles qui s'étendent à l'O. de la salle hypostyle sont assez bien préservées, celles qui s'étendent au S. sont à peu près méconnaissables. Nous nous bornerons à signaler, parmi les premières, une pièce attenante à la salle hypostyle, de même largeur qu'elle, soit $6^{m},30$, et longue de $7^{m},20$. Les fouilles anciennes de F. Mouret, qui en avaient malheureusement détruit en partie le sol, une grossière mosaïque en *opus tes-*



Fig. 12. — Ensérune. La pièce attenante vers l'Ouest à la salle hypostyle, avec des emplacements de tombes sous le mur et sous le pavement (chantier 3). Vue prise de l'Est).



Fig. 13. — Ensérune. Emplacements de tombes au-dessous de l'habitat de la dernière époque (chantier 3).

*taceum*, avaient aussi retourné les niveaux sous-jacents. On voit cependant que le niveau d'utilisation de cette pièce était à 0m,70 plus haut que celui de la salle hypostyle, de sorte que, s'il existait une communication de l'une à l'autre — la ruine du mur mitoyen ne permet plus d'en décider —, celle-ci ne pouvait se faire que par un escalier. Seule la partie inférieure des murs était édifiée en pierre; en plusieurs points, l'amorce de l'élévation en argile crue qu'elle portait a été préservée, avec, sur la face interne, un revêtement fait d'un béton de chaux portant un stuquage peint. L'hypothèse que nous avions formée sur la construction de la salle hypostyle, en la supposant édifiée précisément selon cette technique, trouve ainsi sa vérification. Nous croirions volontiers que la pièce qui vient d'être décrite, par ses dimensions importantes et peut-être par sa décoration intérieure, représente non une simple habitation, mais bien une annexe de la salle hypostyle, dont on se rappellera qu'elle ne fut guère aménagée, à l'aide d'éléments de remploi, antérieurement à 30 av. J.-C.

*Fabrègues.* — M. Larderet, membre de la Société archéologique de Béziers, a pratiqué, en 1953 et 1954, une série de sondages sur l'*oppidum* de *La Roque*, qui, entre Montpellier et Mèze, se dresse au confluent d'un petit fleuve côtier, la Mosson, et de son affluent, le Coulazou, et où l'on avait depuis longtemps signalé l'existence d'un habitat préromain [11]. Le site était protégé sur ses faces accessibles, à l'O. et au S., par une enceinte cyclopéenne en partie préservée. Les sondages de

11) Voir E. Bonnet, *Antiquités de l'Hérault* (Montpellier, 1905), pp. 259-261, et *FOR*, X (1946), p. 10.



Fig. 14. — La Roque (Fabrègues). Autel-foyer en argile décoré d'incisions (0m,60 × 0m,60).

M. L. n'ont guère atteint jusqu'ici que le niveau d'occupation correspondant à la période de la primauté volque, immédiatement antérieure à la mainmise romaine. Un complexe d'habitations en pierres sèches, de plan rectangulaire, a été mis au jour. L'une d'elle conservait en place un dispositif curieux d'autel-foyer. Au centre de cette habitation, qui mesure 4m,80 × 4m,20 et dont les murs sont conservés sur une hauteur de 0m,40, on a dégagé, au niveau du sol d'utilisation, dont il émerge d'environ 0m,05, un foyer en argile de forme carrée, mesurant 0m,60 de côté. La face supérieure s'encadre dans une bordure formée, sur deux côtés, de trois registres de motifs incisés qui sont, à partir du bord externe, une sorte de grecque, des chevrons, des losanges, et, sur les deux autres, de deux registres seulement, ceux de la grecque et des losanges; à chacun des angles intérieurs sont placés quatre chevrons (fig. 14). Cette table, dont l'épiderme était cuit par le feu, était recouverte d'une abondante couche de cendres mêlées d'os d'animaux (ovidés), au milieu de laquelle ont été retrouvés quatre chenets d'argile privés de leur tête (l'un de 0m,28 de long, avec décor, sur les flancs, de cercles concentriques incisés; trois de 0m,18-0m,20) et une tête isolée de bélier, en argile toujours, ainsi que huit disques en terre cuite également, percés d'un trou en leur centre et destinés à servir de supports à des pots au-dessus de la braise. Il semble qu'on soit en présence, non pas d'un simple foyer, mais d'un véritable autel ou table de sacrifices ayant servi au culte des divinités domestiques.

*Murviel-les-Montpellier.* — M. Michel, professeur au lycée de Tunis, a pratiqué, en 1951 et 1953, quelques sondages sur cet *oppidum*, dont l'exploration avait été autrefois amorcée par divers membres de la Société archéologique de Montpellier, qui conserve dans ses collections, malheureusement inaccessibles au public, le butin de leurs recherches [12]. Les travaux de M. M. ont porté, au versant N.-O. de l'*oppidum*, sur l'une des terrasses moyennes que limite à l'amont et que soutient à l'aval un important *analemma* en moellons assez bien taillés et disposés en assises sensiblement isodomes. Elles ont abouti à la mise au jour de deux pièces d'habitation contiguës, de plan rectangulaire, édifiées selon un axe N.-S., et d'une canalisation bâtie qui les longe sur leur face orientale. Dans l'une, dont le pavement en *opus testaceum* est préservé et dont le mur de fond conserve les traces d'un enduit peint, un *dolium* subsiste en place. L'autre, qui a un sol de terre battue, a livré de nombreux débris d'amphores rondes, du type Dressel 9 — le type ancien des amphores à salaisons, conserves ou huile —, dont cinq ont pu être reconstituées. Ces aménagements de la période romaine, que des monnaies et de la poterie sigillée gauloise permettent de dater du Ier s. de notre ère, succédaient à des installations plus anciennes, comme le donne à penser la découverte de poteries appartenant aux séries de La Tène III et quelques monnaies volques au-dessous du niveau marqué par le sol de ces pièces. Dans la couche de terre qui les emplissait ont été recueillis plusieurs blocs de calcaire de grandes dimensions, soigneusement taillés, qui présentaient soit des bandeaux, soit des rainures à section semi-circulaire. Il s'agit d'éléments d'architecture ayant appartenu à un grand monument qui devait se dresser sur la terrasse surplombant les maisons dégagées.

12) Voir E. Bonnet, *Antiquités de l'Hérault*, pp. 247-253, 353-354, 431-439, 454-456, et *FOR*, X, pp. 10-11.

*Saint-Mathieu-de-Tréviers.* — Le Dr Arnal signale, au tènement de *Lebous*, la découverte d'un fond de cabane circulaire bâtie en pierres sèches, avec couloir et escalier de deux marches à l'entrée, et de trois sépultures tumulaires à incinération. Le sol de la cabane a livré quelques tessons du Bronze IV (poterie du type Sainte-Vérédème). L'une des sépultures, qui relèvent de la culture hallstattienne, avait été aménagée immédiatement au-dessus de la cabane, qu'elle recouvrait partiellement. Elle a livré quelques anneaux de bronze et quelques fragments de céramique. Les deux autres, proches de la précédente, ont donné un petit matériel en bronze et plusieurs vases, dont une magnifique coupe profonde à plusieurs registres de décors géométriques excisés rappelant des types connus à la période C de Hallstatt.

## Gard

*Mons* et *Monteils.* — Des sondages ont été pratiqués par les soins de MM. Granier et Greffeuille, d'Alès, sur l'*oppidum* de *Vié Cioutat*, aux lisières des communes de Mons et Monteils. Cet *oppidum*, depuis longtemps signalé, pourrait bien être l'antique *Vatrute* de l'inscription géographique de Nimes, qui fait connaître les noms de certains des *oppida ignobilia* mentionnés, sans autre précision, par Pline comme étant dans la dépendance administrative de Nimes [13]. Il n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune prospection, bien qu'il y ait là, surplombant au N. et à l'O. la vallée de la Droude, un site où les vestiges d'une occupation gallo-romaine sont particulièrement nombreux et importants et qui mériterait une exploration systématique. Il était protégé par une enceinte en appareil cyclopéen, qui garde en plusieurs points son parement visible en dépit des éboulements et dont le tracé est aisément reconnaissable en bordure du plateau. La partie comprise à l'intérieur du périmètre défensif semble correspondre à l'emplacement de l'habitat indigène. Après la conquête, le site étant devenu un centre gallo-romain florissant, l'occupation a largement débordé sur les pentes, en dehors des limites marquées par l'ancienne enceinte. Les sondages de MM. G. et G. ont abouti à repérer ici et là des substructions diverses, mais ils n'ont malheureusement pas été conduits jusqu'au dégagement d'un ensemble architectural complet. On a ainsi, à l'intérieur de l'enceinte, vers l'O., un système de murs bâtis en moellons assemblés au mortier de chaux qui gardent une hauteur de $0^m,50$ environ et s'organisent en un ensemble de pièces rectangulaires, dont une à abside, où l'on reconnaîtra un balnéaire. Vers l'E., on voit une habitation dont les murs (où des traces d'enduit rouge sont visibles sur le parement interne) gardent une hauteur de près de 2 m., avec emplacement de portes intacts et seuils en place. En dehors de l'enceinte, sur un plateau adjacent vers l'E., on a commencé à fouiller une autre habitation de vastes proportions, dont les murs, épais de $0^m,60$, sont conservés sur une hauteur de $0^m,40$ à $0^m,80$. Seule une pièce de $7^m \times 5^m,60$ a été complètement dégagée. Elle est pavée d'une mosaïque à cubes blancs, au centre de laquelle se détache un motif de $2^m \times 2^m$ délimité par une bordure de rinceaux traités en noir et formé d'une combinaison de losanges rouges, blancs, jaunes et noirs compo-

(13) Pline, *N.H.*, III, 4, 37; *CIL*, XII, 3362. Voir J. Bourrilly et F. Mazauric, *Congrès préhist. de France, septième session, Nîmes* 1911 (Paris, 1912), p. 598; A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, III, p. 127, *s.v. Vatrute*.



Bustes de Silène (haut. : $0^{m}15$) et d'un personnage héroïsé ou divin (haut. : $0^{m}28$), trouvés à Nîmes en 1954. (Voir p. 425).

sant une rosace qu'accostent quatre dauphins en noir. La pièce communique avec une salle plus petite et avec un couloir dallé de 0m,95 de large. Sur cet emplacement ont été trouvés, avec de nombreux fragments d'architecture (bases et haut de colonnes, blocs de corniche, couronnement de pilastre), un tronc à offrandes, un buste et une tête de statue masculine de marbre en demi-grandeur, une base de petites dimensions ayant porté, d'après les scellements du lit d'attente, une effigie de bronze et où se lit sur la face antérieure : *. Julius Boudus aedilis ex multis* : peut-être s'agit-il du propriétaire de l'habitation. Tout le matériel recueilli dans les fouilles a été déposé à Alès, dans le petit musée des Houillères de Rochebelle.

*Nimes.* — *a*) Au cours de travaux effectués dans la cour de l'orphelinat Coste, *rue Grétry*, pour y creuser une citerne, on a mis au jour, avec divers fragments d'architecture, deux bustes en marbre d'excellente facture qui paraissent appartenir au IIe s. de notre ère (pl. I). L'un (haut. actuelle : 0m,15) figure un Silène, dont le visage a été mutilé par un coup de pioche. Le traitement du torse, entièrement velu, a donné lieu à une curieuse stylisation qui ressortit au travail de la ciselure. L'autre (haut. 0m,28 est intact; il s'agit du couronnement d'un hermès représentant un personnage barbu, les yeux profondément enfoncés dans les orbites, le front bombé et ridé, qui porte tous les traits d'un réalisme inspiré par quelque modèle alexandrin. La tête est ceinte d'un bandeau, dont les deux extrémités retombent par derrière, encadrant la nuque. On pense au « portrait » héroïsé de quelque penseur ou philosophe, plutôt qu'à une effigie divine, de Zeus Sérapis ou d'Asclépios.

*b*) On signalera également la découverte fortuite dans un jardin, au lieu-dit *la Valsainte*, dans le quartier de *Saint-Baudile-le-Vieux*, d'un autel votif, brisé en haut et à droite, haut de 0m,57, large de 0m,40, épais de 0m,20. Il porte sur la face antérieure, dans un encadrement mouluré, la dédicace suivante : *Ma[rt]i Melov[io]* | *L. Seneeius* | *Martialis* | *L. Seneeius* | *Maternus* | *v.s.l.m.* (fig. 15). — Ces documents ont été recueillis par M. Costa, conservateur du Musée archéologique de Nimes, où ils ont été déposés.

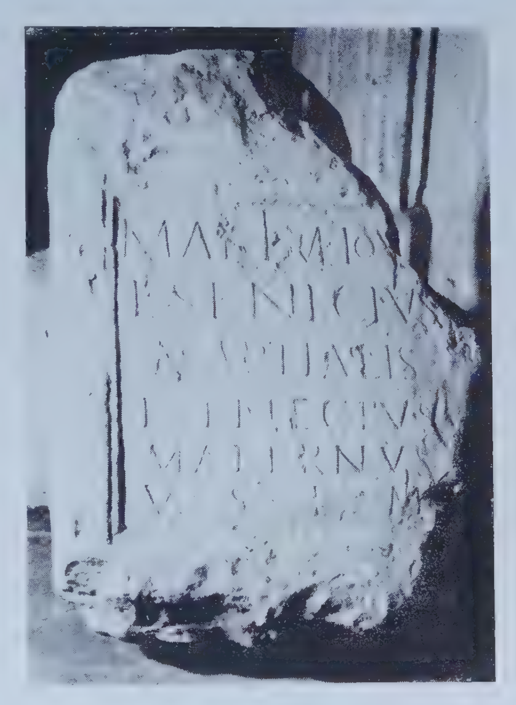


FIG. 15. — Nimes. Inscription votive provenant de la Valsainte (haut.: 0m57).

*Saze.* — M. S. Gagnière, directeur de la XIIe Circonscription des Antiquités préhistoriques, a entrepris la fouille d'une importante nécropole gallo-romaine, découverte fortuitement dans la sablière de Saze, en bordure de la route nationale n° 100 de Remoulins à Avignon. « Les sépultures, écrit M. G., sont de trois



*Cliché S. Gagnière.*

Fig. 16. — Saze. Mobilier de la tombe n° 11 (1/3 gr.).

sortes : inhumations en pleine terre ou dans des cercueils de bois, dont la trace est souvent marquée par des clous en fer forgé, encore fichés en terre autour des cadavres; inhumations dans des coffres en lauses calcaires, recouverts d'un véritable placage de lauses de même nature, tirées de l'hauterivien des collines voisines. Dans les deux premiers types, le mobilier consiste généralement en une écuelle de terre grossière et en une cruche à couvercle rouge ou rouge orange à reflets métalliques; dans trois de ces tombes, des petits bronzes se trouvaient avec le cadavre : ils permettent d'assigner une date exacte à l'inhumation et aux poteries qui les accompagnaient (dernier quart du IVe siècle). Nous avons noté pour les monnaies la position suivante : dans chacune des cavités orbitaires du crâne, pour la tombe n° 9; avec les poteries, pour la tombe n° 11; à la tête, pour la tombe n° 12. Dans deux de ces tombes, l'écuelle contenait les ossements d'un oiseau de la taille d'un pigeon. La tombe en tuiles n° 16 renfermait une écuelle et une lampe. Les tombes en lauses n'offraient pas de mobilier : elles paraissent être les plus récentes. Pour toutes ces sépultures, l'orientation était sensiblement Est-Ouest, les pieds dirigés vers le Levant. » (Fig. 16).

Jean Jannoray.

## XIIe Circonscription

M. Fernand Benoit, directeur

### Bouches-du-Rhône

*Marseille.* — *a* L'approfondissement d'un sous-sol de magasin, 21, *rue Tapis-Vert*, a permis de mettre au jour un témoin de la nécropole grecque et romaine de la voie d'Aix (1953). La publication sera faite par M. L. Chabot, qui a assuré la surveillance archéologique des travaux. La couche romaine, dont les pre-



FIG. 1. — Marseille. Rue Tapis-Vert. Coupe attique trouvée dans un foyer rituel.

miers déblais dans la rue avaient été signalés à la Direction des Antiquités par M. Escalon de Fonton, est à la cote 5m,70 N.G.F., à 2m,40 sous le sol de la rue. Sépultures en tuiles (tête à l'E. et à l'O.), à profil quadrangulaire, en mauvais état; 2 urnes en plomb, 1 *olla* cinéraire en terre cuite avec couvercle (monnaie de Vespasien très corrodée), tessons de terre sigillée (Dragendorff 33 et 36); petite cruche carénée, à paroi fine en terre grise (italique ?). Au-dessous, reposant sur l'argile, couche grecque du Ve-IVe s., en partie bouleversée par les sépultures romaines : couche de cendres et charbon de bois, et foyer rituel, dans lequel ont été trouvés deux coupes à glaçure noire, l'une avec pied, brisée et en partie brûlée (fig. 1), l'autre à vasque plate, sans pied, et 5 sarcophages en mollasse sableuse délitée (burdigalien-helvétien) de la région du Cap Couronne, dont trois d'enfants, avec couvercles à dalles plates (fig. 2). Sarcophage d'enfant sous les fondations de la maison : aryballe à panse sphérique de verre bleu foncé (fig. 3), avec incrustations en dents de loup jaune et bleu pâle, de provenance égyptienne, analogue à celui de la nécropole de Saint-Mauront, à Marseille, du Ve-IVe s.[1] et un fragment de plaquette de terre cuite représentant un sphinx (type de Milo, Ephèse et le Pirée); sarcophage avec deux squelettes d'homme et de femme (crânes brachycéphales, âgés de 40 à 50 ans d'après l'identification de R. Charles); *kylix* de style libre du 3e quart du Ve s.[2], portant la trace



FIG. 2. — Marseille. Sarcophage grec Musée Borely.



FIG. 3. — Marseille. Aryballe de verre.

1) Ch. DUGAS, *Rev. Et. anc.*, 42, 1940, p. 127.

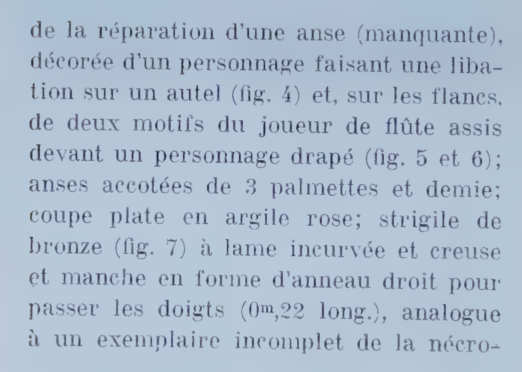
2) M. Ch. Dugas la rapproche des coupes de Rhénée (*Délos*, XXI, nos 109 et 110), vers la fin du 3e quart du Ve s. On en rapprochera les exemplaires plus tardifs d'Ensérune (*Rev. arch.*, 1946, II, p. 27 et fig. 26; *Fasti arch.*, I, 1946, p. 292) et de Béziers (*Gallia*, VI, 1948, p. 181). Cf. une coupe de même date avec joueur de lyre : *Hespéria*, 22-1953, pl. 25, 8.



FIG. 4. — Marseille. Coupe attique à figures rouges : scène de libation.



FIG. 5. — La coupe, fig. 4 et 6 : le joueur de flûte.



de la réparation d'une anse (manquante), décorée d'un personnage faisant une libation sur un autel (fig. 4) et, sur les flancs, de deux motifs du joueur de flûte assis devant un personnage drapé (fig. 5 et 6); anses accotées de 3 palmettes et demie; coupe plate en argile rose; strigile de bronze (fig. 7) à lame incurvée et creuse et manche en forme d'anneau droit pour passer les doigts ($0^m$,22 long.), analogue à un exemplaire incomplet de la nécropole grecque de Gènes [3]; alabastre d'albâtre à oreillettes opposées et col plat (long. 0,082), analogue à des exemplaires des nécropoles de Saint-Mauront et de Gènes, de provenance égyptienne (fig. 7).

*b*) Au *Bas-Fort Saint-Nicolas*, dans la cour de la caserne des Légionnaires, le creusement de canalisations d'eau a mis au jour, dans une partie de terrain anciennement décapé, un témoin du cimetière du Bas-Empire qui s'étendait jusqu'à Saint-Victor : sépultures en tuiles (tête orientée vers le S.-E.), 2 amphores

3) L.B. BREA, *Rev. Et. Ligures*, 17, 1951, p. 186.



FIG. 6. — La coupe fig. 4 et 5.

cylindriques du Bas-Empire (type voisin de Dressel 26), remployées pour inhumation d'enfants [4].



Fig. 7. — Marseille. Strigile en bronze long.: 0m,22) et alabastre en albâtre haut.: 0m,08).

*Arles.* — *a*) Le déblaiement d'une maison. à l'extrémité O. de la *rue du Refuge* vers le *rond-point des Arènes,* a mis au jour un nouveau segment de l'enceinte N. du *castrum,* en direction du vestige signalé sous l'amphithéâtre [5]. Subsistant sur une hauteur de dix assises et une épaisseur de 1m,40 avec parement intérieur, il repose sur un socle formé par une entaille dans le roc.

*b*) L'aménagement du local du Syndicat d'Initiative au rez-de-chaussée du *palais de l'Archevêque,* a fait apparaître l'enceinte du Bas-Empire, avec remploi de blocs moulurés de grand appareil. Sa direction, S.-E. - N.-O., est dans le prolongement de la partie de l'enceinte visible dans la cour du *Museon Arlaten* [6].

*Aix.* — Les découvertes récentes sont publiées en détail dans le présent fascicule, v. *supra,* p. 285.

*Entremont.* — *Idem.*

*Camargue.* — Dans le domaine, à l'O. du mas de *Sainte-Cécile de Mourrefrech* (*FOR,* V, 437), au N. du *mas de Goult,* la préparation d'une rizière, à 0m,25 de profondeur, a mis au jour une inscription funéraire de 4 lignes, sur dalle de pierre (0m,64 × 0m,55), encadrée, au milieu de nombreux débris de murs et de tuiles venant d'une construction :

*Parentibus/suis/Primus et /Valerius*

(haut. des lettres 0m,05, les T dépassant la ligne).

La formule, du Ier s., rappelle celle des dédicants du mausolée de *Glanum.* (Octobre 1954, M. J. Mourgue d'Algue).

*Le Paradou.* — Les travaux d'approfondissement du bassin de captation de la source de l'Arcoule, où avaient été trou-

(4) Forme du cimetière du Castellet à Ampurias, Almagro, *Arch. esp. Arqueol.,* 24, 1951, p. 110, type 1, 7 et s.; cf. *Rev. Et. Lig.,* 18, 1952, p. 256.

(5) *Gallia,* VI, 1948, p. 210, fig. 4.

(6) Voir le plan publié dans *Villes épiscopales de Provence* (Ve Congrès International d'Archéologie Chrétienne), 1954, fig. 2.

vés en 1897 un lion et des stèles anépigraphes préromaines, ont fait disparaître les restes de l'aqueduc de la meunerie de *Barbegal*, sur le talus E. de la route des Baux (*FOR*, V, 518 et 519). Les blocs en grand appareil mis au jour à un niveau inférieur, d'orientation N.-E.-S.-O., paraissent appartenir à des travaux du XIX[e] s. (M. J.-M. Rouquette).

*Fontvieille.* — La fouille de la petite butte du *Castelet*, qui défendait le passage des marais de Fontvieille sur la route d'Arles [7], a permis à M. Louis Poumeyrol de trouver une couche grecque du VI[e] s. de 0[m],40 d'épaisseur, immédiatement sous-jacente à la couche médiévale, sans interposition de campanien ni de romain. L'enceinte apparente, assise sur la falaise rocheuse taillée à l'époque antique du côté E. et S. (niche avec « tête coupée ») date des fortifications médiévales. A l'intérieur, assis sur le roc, a été commencé le dégagement d'un mur, en petit appareil irrégulier, au parement généralement taillé, de 0[m],40 ép., orienté N. N. E.-S. S. O., recoupé vers l'E. par un mur transversal (habitations ?), et non encore daté. De part et d'autre du mur, tessons du VI[e] s., synchroniques de la céramique des fouilles de Marseille et du sous-sol des « Cryptoportiques » d'Arles : amphore ionienne à bandes peintes; pieds et fragments de coupes ioniennes à vernis noir (bandes rouges); coupe en poterie grise éolienne à bandes incisées: trois fragments de *bucchero* gris ionien avec départ d'anse plate; coupe attique à figures noires (fig. 8), avec rehauts blancs et violets (coupe à œil prophylactique décorée d'un satyre, en plusieurs fragments jointifs trouvés des deux côtés du mur ; pesons de filet circulaires à deux trous; poterie indigène à décor peigné, incisé de



Fig. 8. — Fontvieille. Le Castelet. Fragments de coupe attique à figures noires.

dents de loup, et lustré noir, habituelle dans les sites de La Tène, et imitation de coupes ioniennes( anse à boudin arrondi). Nombreux fragments d'amphores massaliètes (fig. 9), à bouton et col à rebord plat, incrustées d'écailles de mica argenté et doré avec particules rouges; un fragment du haut de la panse porte une marque T




*Relevé L. Ducaruge.*

Fig. 9. — Fontvieille. Le Castelet. Cols d'amphores du VI[e] s. av. J.-C.: 1-2, terre rougeâtre finement micacée (42, II-1); 3-4, terre jaunâtre grossièrement micacée (42, 19; 42, v. b. 134).

(7) *Gallia*, XI, 1953, p. 112.

(haut. 0^m,017) incisée avant cuisson, à même la pâte, sans cachet creux.

Une pointe de flèche en bronze (long. incomplète 0^m,031) à deux ailerons triangulaires séparés par une nervure sur les deux faces (fig. 10); la douille percée d'un trou pour la fixation, est dotée d'une barbelure latérale, dans le plan des ailerons, qui rapproche cette pointe d'une flèche à douille et à barbelure, mais à trois ailerons (long. 0^m,036) du VI^e s. av. J.-C., trouvée dans les fouilles de Marseille (rue Négrel, I, XII, B) [8]; perle de bronze en barillet.

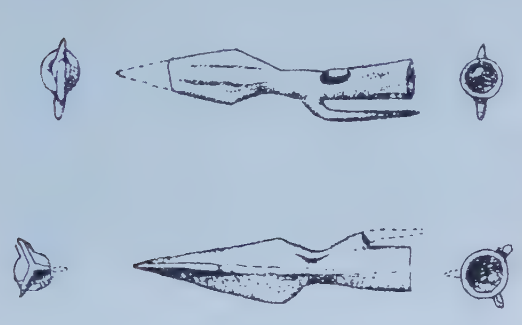


Fig. 10. — Pointes de flèche à barbelure du VI^e s. av. J.-C.: *en haut*, du Castelet de Fontvieille (2 ailerons); *en bas*, de Marseille, rue Négrel, I, XII B (3 ailerons).

*Les Pennes-Mirabeau.* — La poursuite du dégagement de l'habitat ligure de *la Teste Nègre* a permis à MM. L. Chabot et J. Féraud d'étendre et de préciser le plan dressé par G. Vasseur [9]. Le matériel céramique très abondant, reconstitué au laboratoire du Musée Borély, se réfère aux exemplaires publiés par Mgr. Chaillan : poterie indigène à décor à dents de scie, campanienne, *pelvis*, fibules de La Tène II à ressort allongé en bronze et en fer. Les amphores appartiennent à deux types : amphore gréco-italique [10] à engobe blanc, à panse en toupie, d'un profil voisin de celui du « gisement » sous-marin du Grand Congloué [11], mais de pâte rougeâtre très cuite et homogène. Deux de celles-ci portent une marque incisée en creux, avant cuisson, sans cachet, sur la panse, à hauteur de l'anse : Δ et CIM [12]. Amphore punique du type précédemment trouvé [13].

*Peyrolle.* — A *la Bastide Blanche*, des recherches sur le plateau avaient amené la découverte de silex et d'une boucle de ceinturon en argent doré, ornée d'animaux courants et de cabochons de verre, de style ostrogothique, paraissant remonter au début du V^e s. Une fouille stratigraphique faite par M. J. Gourvest a déterminé deux occupations successives : station de plein-air de civilisation néolithique, étudiée par M. Escalon, et cimetière barbare; les sépultures orientées E.-O., sont à caisson de grandes pierres recouvert de dalles, avec un mobilier rare : boucles de ceinture en fer et en bronze, peigne en os, orné de dessins géométriques.

*Eguilles.* — Des déblais d'un mur en pierre sèche du plateau de *Pierredon* (*oppidum :* FOR, V, 258), M. J. P. Coste a

(8) Sur les flèches à trois ailerons trouvées en France, v. l'étude récente de O. Kleeman, *Die dreiflügeligen Pfeilspitzen in Frankreich*, diss. Mainz, 1954, p. 89-141.

(9) *Gallia*, XI, 1953, p. 113.

(10) *Gallia*, XII, 1954, 1, p. 37, fig. 2, m.

(11) Cf. les exemplaires d'Agde (épave A), A. Bouscaras, *Bull. Soc. arch. Béziers*, XIX, 1953, p. 56 et *Revue Et. ligures*, XXI, 1954, p. 46; de Saint-Blaise, H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise*, p. 144, fig. 48; J. Coulouma, *Magalas, Cahiers Hist. et Arch.*, VII, 1934, p. 708, pl. I, 2; et de la nécropole de Villaricos (III^e-II^e siècles), M. Astruc, Min. Ed. Nac. *Comm. Excavac. arqueol.*, n° 25, 1951, pl. 37, groupe J.

(12) Cf. timbres d'amphores romaines de Vienne et d'Annecy, *CIL*, XII, 6683, n° 134.

(13) Chaillan, *L'oppidum de la Teste-Nègre*, *l. c.*, pl. I, 4 et 5.

dégagé un contrepoids de pressoir à huile, de forme trapézoïdale, avec rainure sur la face supérieure et mortaises en queue d'aronde sur les côtés (long. 0m,63; larg. à la base 0m,70, en haut 0m,65 ; hauteur 0m,39) [14].

*Saintes-Maries-de-la-Mer.* — Les recherches dans les alluvions du Rhône, à l'O. du petit Rhône, sur la plage du *Grand Radeau,* au S. et S.-E. de l'étang d'Icard (*Petite Camargue*) continuent à être fructueuses. M. L. Poumeyrol a recueilli un col d'amphore italique (type I de Dressel) avec bouchon de liège et opercule de chaux avec marque corrodée *D..VA...* (Borély, 6702), un autre col italique portant sur la lèvre, légèrement inclinée, un cachet creux rectangulaire (0m,043 × 0m016) avec timbre en relief du Ier s. av. J.-C. : *SACAFI* (*a* et *f* liés), un fond de



*Cliché Agnel.*

Fig. 11. — Fos. Lampe chrétienne : chien, rouelles.

patère de vaisselle commune, avec timbre *Eut(yches) Mari.*

(14) Cf. sur ce type de contrepoids F. Benoit, *Pressoirs d'olives à levier et à contrepoids, Mém. Inst. hist. de Provence,* 16, 1936, p. 106.

*Saint-Remy-de-Provence* (*Glanum*). — Voir plus loin l'information de M. Henri Rolland (*Bouches-du-Rhône, suite,* p. 447).

*Fos.* — Les « Amis du Vieil-Istres » (Dr. Beaucaire) ont recueilli dans les alluvions du Rhône, sur le littoral de Fos, une abondante céramique : vase à émail plombifère, à décor d'écailles de pin, poterie campanienne et de la Graufesenque (bol avec signature cursive infra décorative au motif de Diane chasseresse; marques *Martialis* (*Martiali, Marti*), *Mommo, Primus* (formes 29 et 30), fragment de Lezoux avec marque (*Can*)*rucatus,* fragment de Banassac et sigillée claire; deux lampes à bec à enclume obtus et deux lampes chrétiennes, à trois trous, au décor de rouelles, chien courant (fig. 11), grande marguerite à 8 pétales, amphore piriforme, à anses arquées et panse cannelée (fig. 12), nombreux cols d'amphores

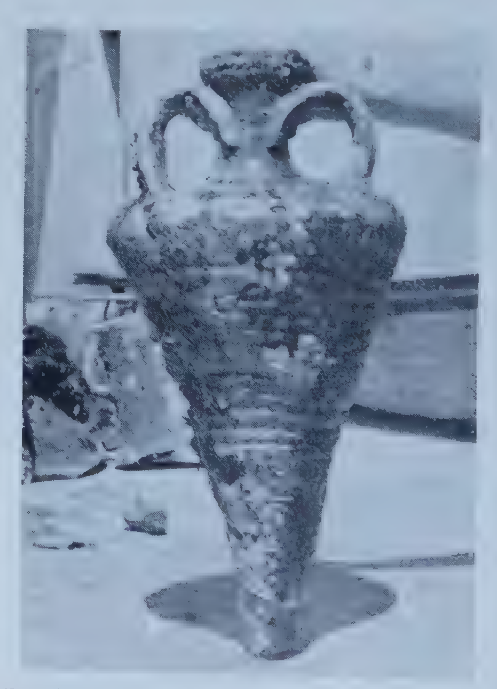
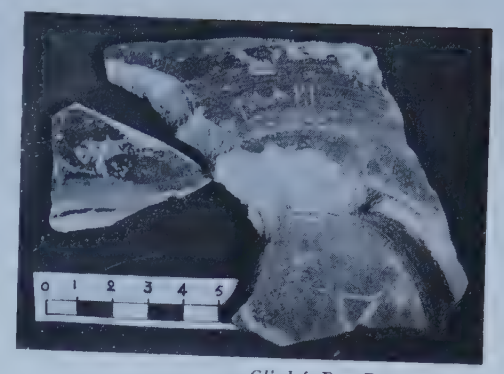


Fig. 12. — Fos. Amphore piriforme cannelée du Bas-Empire (incomplète du pied; haut. : 0m,63).

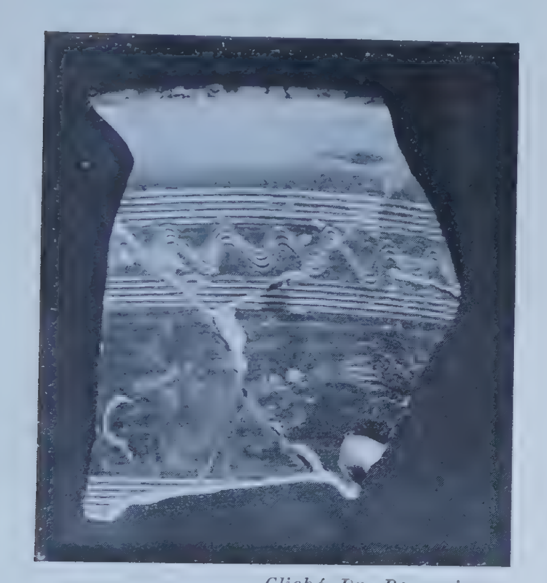
du Bas-Empire, à petites anses arquées, dont l'une porte, au haut de la panse, au niveau d'attache de l'anse, un cachet creux rectangulaire (0m,039 × 0m,015), avec timbre M.I.C. [15] (MM. Franciosa et Badano).

*Istres.* — La même société continuant la fouille de l'habitat du *Castellan* [16], a dégagé une case à abside, avec trou de poteau central; abondante céramique éolienne, grise à décor ondé (fig. 13), ionienne à pâte tendre rosâtre, avec bandes circulaires, de couleur rouge-brun, peut-être de fabrication marseillaise; débris d'amphores à pâte micacée marseillaise, campanienne portant graffite grec (fig. 14) ...A°Y... MAPI, et sur le pied A (l'*o* minuscule ne dépasse pas le milieu de la ligne vers le bas); grande patère d'Arezzo incomplète portant deux cachets rectangulaires *L. Titi figu(li)* [17].




*Cliché Dr. Beaucaire.*

Fig. 14. — *Oppidum* du Castellan. Poterie campanienne, à pâte rose, avec graffites grecs.



*Cliché Dr. Beaucaire.*

Fig. 14. — *Oppidum* du Castellan. Poterie grise « éolienne » ondée (VIe s. av. J.-C.).

La fouille au pied du rocher qui porte l'inscription *Matron* [17 bis], poussée jusqu'au sol de galets sur 4m de long et 2m,20 de profondeur, n'a donné aucun débris de poterie.

*Martigues.* — *a*) M. A. Lotti a fait les premiers sondages de délimitation d'un petit port antique, situé à *Sénèmes*, dans l'anse des Laurons, à peu de distance au Sud de Ponteau, où subsistent les vestiges d'un édifice romain (*FOR*, V, 157 et

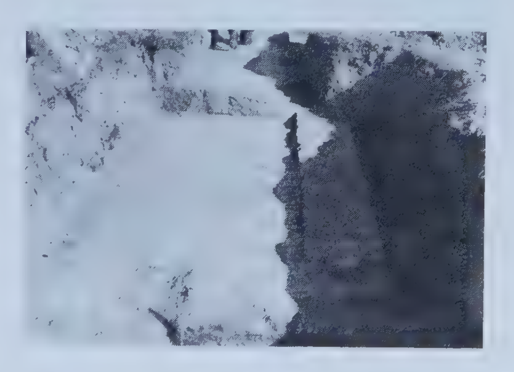


Fig. 15. — Martigues. Station maritime de Sénèmes : sol bétonné d'entrepôt.



(15) Cf. *CIL*, XII, 5683, 134c.
(16) *Gallia*, VIII, 1950, p. 122.
(17) Cf. *CIL*, XII, 5686, 878.
(17bis) *Gallia*, VIII, 1950, p. 123.

158). Il a retrouvé les substructions des deux quais qui bordaient le port, aujourd'hui atterri, des sols bétonnés de magasins, en bordure de la mer (fig. 15), et mis au jour le seuil en grand appareil, avec rainure pour la fermeture (long. 3m,10; larg. 0m,55), d'un entrepôt ouvrant sur une rue perpendiculaire au port (fig. 16). Dans la mer, apparaissent les amorces de deux quais qui protégeaient l'entrée du port. Peut-être *Dilis positio* de l'*Itinéraire Maritime* d'Antonin. Céramique du Ier au IVe s.; tuile d'*Her(ennius) Op(tatus)* (*C.I.L.*, XII, 5679, n° 44 6). L'aqueduc alimentant le port, en partie taillé au flanc du rocher, au N. de Sénèmes, a été reconnu et déblayé (*F.O.R.*, V, 158).

*b*) *Oppidum de l'îlot d'Aragnon :* M. J. Gourvest a recueilli des tessons de *bucchero* étrusque dans les tranchées faites pendant l'occupation.

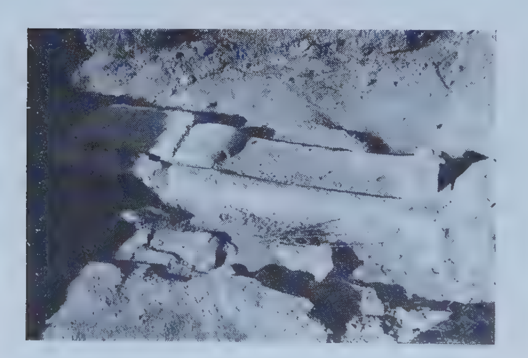


Fig. 16. — Martigues. Station maritime de Sénèmes. Seuil d'entrepôt.

*Orgon.* — *a*) M. L. Poumeyrol, au cours de sa prospection du site de *N.-D. de Beauregard*, où ont été trouvées les briques estampées à décor d'animaux, a recueilli, dans le vallon du cimetière, au pied de l'*oppidum*, un chenet d'argile à tête de bélier (haut. 0m,12). La gaine arrondie, incomplète de la partie inférieure, est percée de petits trous circulaires sur les deux faces : sur la face antérieure 4, deux trous de 5mm de diamètre, distants d'axe en axe de 0m,02, disposés sur la même ligne, et sur le côté, deux trous plus petits de 3mm diam., distants de 0m,045, disposés verticalement, dont le second a provoqué la cassure. Les cornes ont disparu; le museau est aplati et orné de rainures et l'œil est formé d'une petite boule d'argile en relief; entre les deux yeux prend naissance une crête, haute de 0m,017, striée, qui se prolonge au revers du cou (fig. 17).



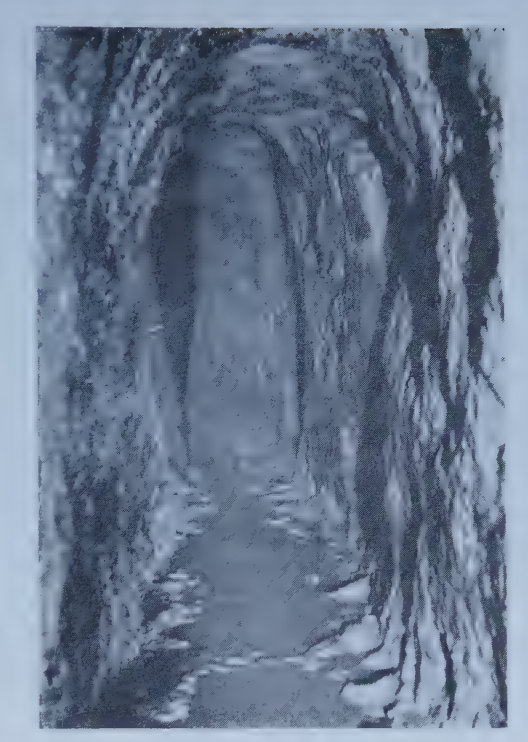
Fig. 17. — Orgon. Chenêt à tête de bélier.

*b*) Dans le *vallon de Lavau*, fonds de coupes d'Arezzo avec marques *T.Rufr(enus)* [*et*] *Rufio* (avec triple liaison dans les deux noms, *Ruf*) et *Cn.Atei* (*At* liés).

*Auriol.* — *a*) Au domaine de *la Moricaude*, sur la rive N. de l'Huveaune, des travaux de défoncement ont mis au jour

à 0m,50 les restes de murs. Les sondages faits avant la plantation ont fait reconnaître l'existence d'un mur très épais (0m,80) subsistant sur 4 à 5 assises de petit appareil (haut. 0m,10 à 11; long. 0m,15), orienté O.N.O.-E.S.E. Ce mur qui a été suivi sur plus de 15 mètres de longueur, est recoupé par un autre de 0m,95 d'épaisseur; des déblais a été retiré un socle en pierre de Saint-Zacharie, mouluré sur quatre faces, en haut et en bas, irrégulièrement taillé (haut. 0m,80; larg. 0m,70 et 0m,66). C'est de ce quartier très riche en vestiges romains que vient l'inscription aux *Matribus Ubelnabus* (*CIL*. XII, 333; ***FOR***. V, 40) autrefois conservée a la Moricaude, aujourd'hui au Musée Borély.

*b*) Sur la croupe des *Tourraques*, au Nord, ont été reconnus les restes d'un bassin bétonné semi-circulaire et un fragment de contrepoids de pressoir de moulin à huile.



*Cliché Godaint.*

Fig. 18. — Le Brusc.
Aqueduc creusé dans le roc (haut. : 1m,80).

### Var

*Hyères*. — Les récentes fouilles d'*Olbia* ont fait l'objet d'un important article de M. J. Coupry [18].

*Le Brusc*. — Les fouilles de M. P. Boyancé, sur le plateau de *la « Citadelle »* avaient déterminé l'habitat hellénistique qui avait malheureusement été saccagé par des travaux de construction et de voirie au cours des cinquante dernières années. Les très nombreuses monnaies de Marseille, la poterie campanienne, recueillies sur ce site, confirmaient son importance aux IIIe-IIe s. av. J.-C. L'arasement du versant de la butte touchant la *route de Six-Fours*, a mis au jour un aqueduc creusé dans le banc de schiste : le canal, haut de 1m,80 environ et large de 0m,40 à 80, a pu être exploré sur 50m, jusqu'à un éboulement sous la route (fig. 18) : le fond était recouvert par une couche de boue de 0m,40 à 60 de hauteur. De tracé sinueux, selon une orientation générale O.E.-S.E.-O.E., il a une section de forme curviligne, plus étroite en bas et en haut qu'au centre; sur une partie de son parcours, le fond est creusé d'une petite rigole en gouttière, pour le nettoyage, caractéristique des radiers d'aqueducs romains. Il comporte deux modes de construction : deux segments de tunnel à voûte arrondie, séparés par une tranchée de 8m de longueur, couverte par un dallage de 13 grands blocs de tuf de 0m,50 à 55 de largeur (fig. 19). A l'extrémité S.-E. de la partie déblayée, la faille du rocher est soutenue par des piliers de tuf. L'in-

18) *Gallia*, XII, 1954, 1, p. 3-33.



*Cliché Godaint.*

Fig. 19. — Le Brusc. Aqueduc : dallage en tuf du canal en tranchée, vu par dessous.

clinaison du canal en pente vers le port permet d'y voir un aqueduc qui drainait les eaux d'infiltration de cette masse schisteuse (en aval existe un puits alimenté par des sources) vers un réservoir pour le ravitaillement en eau du port. Cet élément d'aqueduc coupé, vers la route, n'était pas unique. Les recherches de L. Fiessinger sur le site du Brusc avaient signalé la découverte, vers 1888, d'une portion d'aqueduc, creusé en tranchée et couvert de dalles, avec rigole d'écoulement au fond. Sa date est difficile à préciser. Le triage des boues n'a permis de recueillir que quelques menus fragments de poterie commune et une pointe d'amphore italique. Cependant le matériau du dallage en tuf est analogue aux blocs de l'enceinte de plus de 1m d'épaisseur, signalés par Fiessinger, qui ont aujourd'hui complètement disparu. L'importance de cet aqueduc permet, avec quelque vraisemblance, de l'attribuer à l'époque antérieure à la conquête romaine et d'identifier le Brusc avec *Tauroentum* [19]. (Le relevé de l'aqueduc a été fait avec la collaboration de MM. J. Blanc et Emm. Valleyé, ingénieur T.P.).

*Fox-Amphoux.* — Au cours d'un labour au S.-E. du château de *Cormeil,* M. Abric a mis au jour un torse de guerrier revê-



Fig. 20. — Fox-Amphoux. Torse de guerrier cuirassé, en pierre (haut. : 0m.42).

tu d'une cuirasse ocellée, portant sur le pectoral, en guise de *gorgoncion*, une rouelle à six rais (fig. 20). Il porte le cein-

(19) *Les fouilles du Brusq,* 1898, p. 43; E.H. Duprat, *Tauroentum,* 1935, p. 209 à 213 et fig. 13.

turon à boucle et un bouclier ovale. (Don F. Jourdan-Barry, Borély, 5581). Des recherches seront entreprises dans ce quartier, où un labour superficiel a fait apparaître en un point les restes d'un mur sans profondeur.

*Fréjus.* — M. P.-A. Février signale que les travaux faits par la ville entre le théâtre et l'enceinte N. n'ont mis au jour aucune construction antique. A l'extérieur de l'enceinte, à l'O. de la porte de l'Agachon, l'aménagement du cimetière a fait apparaître un dépotoir des Ier et IIe s. : nombreux tessons de la Graufesenque (Dragendorff 29 et 30), avec décor à métopes et guirlandes et marques *Germa(nus), Momo, Macri.M., Curm(illus) f.*; plus au N. sur la pente qui descend vers la fontaine de l'Agachon, fragment d'entablement, en grès local. Au N. du cloître, dans une tranchée de la voirie, petit autel anépigraphe (haut. 0m,28; larg. 0m,21; ép. 0m,20), décoré sur la face supérieure d'une couronne.

*Puget-Ville.* — L'arrachage de troncs d'oliviers en vue d'une plantation de vigne a mis au jour les restes d'une *villa* romaine, à 1 km. 500 S.-E. de Puget-Ville, dans la *vallée de l'Aille,* affluent du Gapeau, à 200m N. de *Font-de-Suve.* Sols bétonnés de mortier de tuileaux avec murs; briques circulaires de portique (diam. 0m,20; ép. 0m,05), *dolia* ayant contenu de la chaux, meules en porphyre rouge. Poterie abondante : quelques tessons de La Graufesenque, terre sigillée claire, plat à pâte rose et engobe opaque brun clair à rebord aplati à trois gradins, le centre décoré de rosettes estampées [20], céramique grise estampée du IVe s., vases en pierre ollaire. *As* de Commode (Cohen, 405) et sesterce d'Alexandre Sévère au revers *Providentia Aug.* (MM. A. Jodin, R. Boyer, P. A. Février, A. Taxil).

*Trans.* — L'implantation de pylones pour une ligne de l'E.D.F. a mis au jour, à — 2m,20, une sépulture, à 1 km. E. de Trans, sur le bord de l'ancien chemin de Flayose à Trans. Le squelette orienté la tête au N.-O., les pieds au S.-E., reposait à même la terre, sans coffrage de pierre, le bras droit replié sur la poitrine, la main posée sur une *olpè* incomplète du col et des anses, en argile rougeâtre très légèrement micacée (haut. incomplète




FIG. 21. — Trans. *Olpè* à alphabet, et graffite sur le fond.

0m,15); à ses pieds était déposée une seconde *olpè*, de même forme, en argile blanchâtre semée de granulations noirâtres. La forme de ces vases, à panse haute, marquée par un épaulement caréné, l'anse nervée et l'ourlet du col, à lèvres évasées, permettent de les dater du début de l'ère chrétienne [21]. Sur la panse du second, une inscription alphabétiforme, gravée à la pointe sèche en lettres cursives, dont on remarquera les

(20) N. LAMBOGLIA, *Gli scavi di Albintimilium,* 1950, p. 193, nos 1, 3 et 13.

(21) Cf. les *olpès* de l'épave d'Albenga, datées de la fin du Ier s. av. J.-C. : N. LAMBOGLIA. *Rev. Et. Ligures,* XVIII, 1952, p. 177, fig. 34.

Trou 47 mm.

Trou 31 mm.

FIG. 22. — Alphabet inscrit sur la panse de l'*olpè*, fig. 21.

caractères archaïques et, sur le fond plat de l'*olpè*, graffites (fig. 21 et 22). (MM. R. Boyer, J. Féraud).

*La Roquebrussanne.* — Le défoncement de terres au domaine du *Grand Loou* (*FOR*, II, 222) a mis au jour depuis quelques années des vestiges d'une importante *villa*[22], à laquelle a succédé, au moyen âge, le domaine de *Filsiacum* (auj. lieu dit *Fiossac*). Dans le mur de l'ancienne chapelle, est encastrée une stèle à sommet cintré, ornée d'un niveau en relief, portant une inscription écaillée, sur laquelle a été gravée une croix; quelques lettres lisibles sur quatre lignes :

*i . . . c . . . X*(*ann*)*is . . . p*

(haut. visible de la stèle : $1^{m}$,25; larg. $0^{m}$,70; haut. des lettres : $1^{re}$ l. $0^{m}$,055; $4^{e}$ l. $0^{m}$,045).

Fragment de couvercle de sarcophage à imbrications (long. $0^{m}$,97); contrepoids de pressoir à vis avec cupule centrale et mortaises latérales (long. $1^{m}$,02; larg. $0^{m}$,70; ép. $0^{m}$,80); dalle de balustrade à chaperon arrondi, analogue à celles de la Gayole (long. $1^{m}$,10; larg. $0^{m}$,54; ép. $0^{m}$,30) et de *Glanum*. Plusieurs carreaux de terre cuite avec marque italique (cachet rectangulaire) ont été recueillis; ils sont datés du consulat de *Pactinus* et *Apronianus* (123 ap. J.-C.), déjà relevés sur des briques d'Aix, de Rognes et d'Arles (*CIL*, XII, 5678, 4 à 6). L'un d'eux porte le nom du fabricant *ex pr*[*aediis*] *Agatavol*(*i*) qu'on retrouve, avec la même marque consulaire, sous le nom d'*Agathobulus*, à Trets (*CIL.*, XII, 5678[3]) et à Saint-Remy[23].

*Gonfaron.* — Dans le domaine *Gasqui* (M. Benestan), le défonçage d'une vigne avait mis au jour, il y a quelques années, des sépultures : couvercle d'une urne cinéraire en grès rouge (diam. $0^{m}$,32), et quelques objets de terre cuite : *oushabti* en faïence bleue (haut. $0^{m}$,07); fragments de lampe du $I^{er}$ s.; ampoule de Saint-Ménas (haut. $0^{m}$,102); lampe chrétienne en terre grisâtre à cuvette radiée, de forme ovoïde. Partie inférieure d'une stèle en grès rouge portant trois lignes, d'un militaire de la XXI Légion *Rapax*, créée par Auguste après le désastre de Varus, et disparue avant 89,

*. . . nus*/ *. . . Q . f*(*ilius*) / *. . . Leg*(*ionis*) XXI...

(haut. $0^{m}$,46; larg. $0^{m}$,26; ép. $0^{m}$,27; haut. des lettres : $1^{re}$ l. : $0^{m}$,082; $2^{e}$ l. : $0^{m}$,065; $3^{e}$ l. : $0^{m}$,057).

*Cabasse.* — A Saint-Loup, M. Bérard a recueilli une tuile avec marque :

*L . Sauf*/*Pioc*(*b*).

(*CIL.*, XII, 5679[66]).

*La Crau d'Hyères.* — Le labour d'un terrain au *Collet Long*, sur le flanc S. de l'éminence, a mis au jour un grand nombre d'amphores, en terre jaunâtre, à fond plat, du $II^{e}$-$III^{e}$ s. (type 28 Dressel et 47

(22) Abbé V. SAGLIETTO, *La Roquebrussane*, Cannes, 1934.

(23) *Gallia*, III, 1944, p. 203.

Pélichet), avec quelques blocs d'argile crue provenant d'une carrière voisine, ainsi que de nombreux tessons de la Graufesenque (formes 24/25 et 37); tesson figurant Diane chasseresse (Hermet, pl. 18, 7) et bol de *Germanus*, avec pêcheur harponnant un poisson (*ibid.*, pl. 22. 204); tesson de Banassac avec inscription *Ve(ni)* et grand bronze de Trajan. A peu de distance, M. l'abbé Boyer a reconnu, sur les bords du Gapeau, une installation de fours à poterie, avec plusieurs chambres de chauffe juxtaposées, voûtées de briques, adossées à une butte.

*Lorgues.* — A *Castel Roubine*, des travaux de labour ont mis au jour, au bord d'un chemin, une tombe à incinération : urne cinéraire en pierre, à panse et col évasés (haut. 0m,24), renfermant une urne en verre; à côté, fragments de céramique de La Graufesenque et de couleur orangée. (M. R. Boyer).

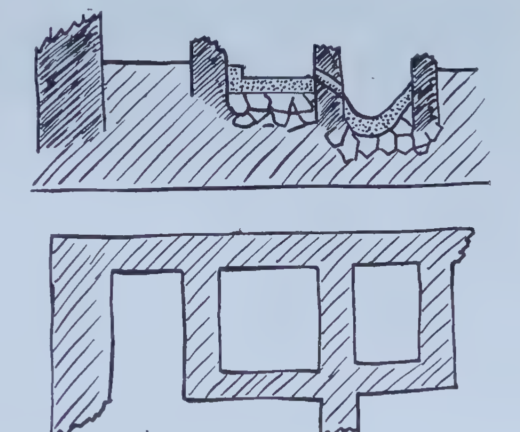
*Le Luc.* — Un défoncement de terre au *Terme* a mis au jour de nombreux fragments de tuiles, dont une avec estampille MAME... (A et M liés) et céramique de La Graufesenque de *Silvanus* (forme 17). (MM. Boyer et P.-A. Février).

*Draguignan.* — A *Saint-Hermentaire* [24] M. R. Boyer a retrouvé deux fragments de tuile portant la marque de l'officine (*Cani*)*niana* (*n* et *i* liés) (*CIL.*, XII, 5679, *12*), déjà signalée à Aix et à Rognes (*CIL.*, XII, 5678, *4* et *5*); et S.V.O. (*ibid.*, 5679, *72*); et une amphore avec estampille [*Por*] P.M.H. (*ibid.*, XV, 3004, *c*).

*Bauduen.* — Au confluent du ruisseau de Fontaine-l'Evêque et du Verdon, a été reconnue une culée de pont sur la rive gauche du Verdon, de 5m de largeur, en direction d'une voie romaine, taillée dans le roc, sur 2m,50 de profondeur et 3 à 4m de largeur, sur l'autre rive (voie de *Forum Voconii* à Riez). (M. R. Boyer).

### Alpes-Maritimes

*Antibes.* — *a*) La poursuite du dégagement des vestiges romains du domaine de *l'Oliveraie*, route de Saint-Jean [25], a permis à M. J. Clergues de relever le plan d'une installation agricole, comprenant deux pressoirs étagés sur une butte, distants d'une quinzaine de mètres. Au S.-O. d'un bassin bétonné, attenant à un mur en appareil irrégulier, une seconde installation, sans doute un pressoir à vin, comprend deux pièces à sol bétonné, à deux niveaux différents (fig. 23) : le fouloir



*Relevé J. Clergues.*

Fig. 23. — Antibes. Pressoir à vin (coupe et plan).

(*calcatorium*) de 2m sur 2, et au dessous un petit local de 1m,50 sur 2m, dont le béton forme une cuvette pour le nettoyage (*lacus*); il recevait le liquide venant du pressoir par un conduit ménagé dans le

(24) *Gallia*, VIII, 1950, p. 126.

(25) *Gallia*, XI, 1953, p. 115.

mur et enduit de béton. Fragment de meule en pierre, traversé par un axe, pour le décortiquage des olives.

*b*) M. J. Marguier, étudiant les *aqueducs* romains d'Antibes, a fait le relevé de celui de *la Bouillide*, qui prend sa source dans la commune de Valbonne, à 125$^{m}$ d'altitude. Le canal d'adduction d'eau, en souterrain, a une hauteur de 0$^{m}$,70 et une largeur de 0$^{m}$,45; il aboutit à un aqueduc tantôt creusé dans le roc, tantôt construit sur arcades au passage des vallons; il est visible dans les vallons de Valmasque, près de la chapelle Saint-Jean de Vallauris, et de Laval, jusqu'au quartier de la Pagane, où il a été détruit, au cours du siècle dernier.

*Vallauris.* — *a*) L'*oppidum* des *Encourdoules*, au moyen âge *Cordoa*, ou *Cordula*, qui domine Vallauris, est un des sites de la côte les plus riches en trouvailles de monnaies de l'époque impériale (*FOR*, I, 68) [26]. Au siècle dernier avaient été relevés, sur la pente S.-E., des fragments d'architecture, parties de fronton, de colonnes, d'acrotère, de sarcophage appartenant au mausolée de *Balbia Paterna* (*CIL.*, XII, 201). Le plateau, qui couvre une superficie de 200$^{m}$ sur 160 environ de côté, est coupé de larges alignements de pierre, enfermant des espaces vides avec clapiers; il avait été l'objet d'un relevé de M. R. Chaussebourg [27] et de prospections de M. J. Clergues. Celui-ci a commencé les premiers sondages (Nord de la parcelle A 228) : les alignements de pierre semblent correspondre à des files de cases effondrées; la première, en cours de fouille, révèle une occupation romaine, qui semble se superposer à une case plus ancienne. Le niveau d'incendie a produit, avec des monnaies romaines de Claude II, Dioclétien et Constantin, de la céramique orangée du Bas Empire; nombreuses tuiles (marques *L. Heren(nius)* et *Mari*, fréquentes dans la région), clous de fer à tête plate et convexe, peson pyramidal de terre cuite, fragment de vase cylindrique en pierre ollaire et abondants fragments de stuc de chaux blanche avec enduit coloré de bandes rouges et de décor bistre, imitant le marbre, parfois sur deux couches indiquant une réfection; la case dont le mur est conservé sur plus d'un mètre de hauteur, avait une canalisation de pierre aboutissant à un petit réservoir chaulé, situé à l'extérieur. Cette habitation d'un certain luxe, aménagée dans un *oppidum*, rappelle l'occupation



FIG. 24. — Les Encourdoules.
Buste de Pan, en bronze (haut.: 0$^{m}$,065).

(26) R. VARALDI, *Notes sur les monnaies trouvées aux Encourdoules par feu Revellat, en 1888*, Draguignan, 1930.

(27) *L'oppidum des Encourdoules à Vallauris, Annales Soc. Scient. et litt. de Cannes*, IV, 1932.

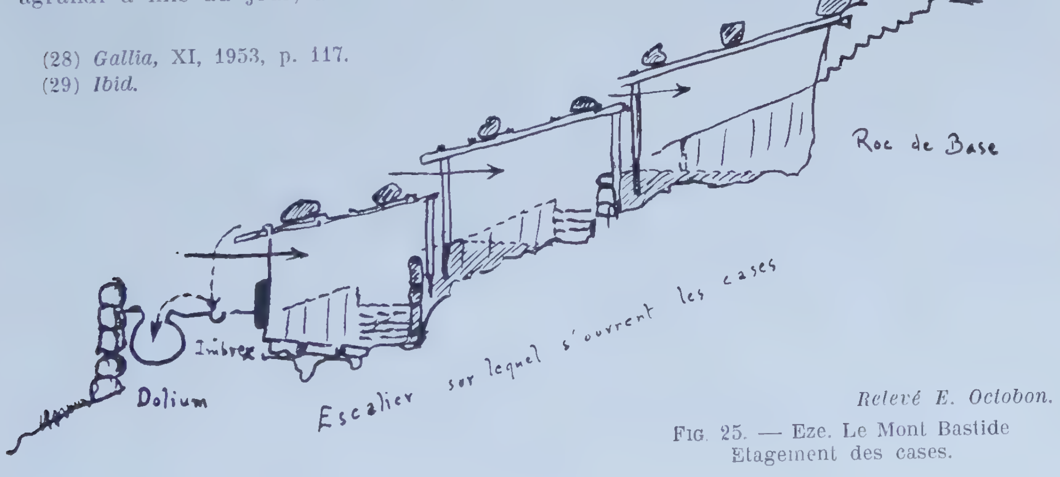
d'époque romaine du Mont-Bastide, à Eze [28]. Dans la même parcelle, a été dégagée, sous un vaste clapier, une construction circulaire, dont le mur a été doublé au moyen âge (four à chaux ?)

*b*) A signaler, dans la collection Arnera, à Vallauris, un buste en bronze de Pan, barbu, avec oreilles de bouc et cornes naissantes sur le front, portant une couronne de lierre dont deux feuilles cordiformes sont apparentes sur la nuque (fig. 24); monté sur socle rectangulaire, creux (haut. du socle 0m,018; du buste 0m,065), il a été trouvé dans le trou de « la Chèvre d'Or », au N.-O. du plateau et une collection de monnaies a été recueillie sur le plateau : 5 petits bronzes massaliètes au taureau, bronzes gaulois coulés au quadrupède, monnaie de Carthage à la protomé de cheval, à droite, grands bronzes d'Alexandre Sévère (rev. *Providentia*) et Gordien III (rev. *Jovis stator*).

*Nice*. — La continuation du dégagement de l'ancienne cathédrale *Notre-Dame du-Château* [29] a fait apparaître les restes d'une basilique plus ancienne, à trois absides, dont les substructions sont faites de remploi d'éléments d'architecture romains. Un sondage qui sera poursuivi et agrandi a mis au jour, à un mètre, un béton romain, des vestiges de construction, fragments de stuc de mortier de chaux blanche avec enduit rouge et de plaques de marbre blanc. Nombreux tessons de céramique s'échelonnant du IIe s. av. J.-C. au IVe après : céramique campanienne à pâte rose (camp. A); fragments de *skyphos* ovoïde, à paroi fine et stries verticales du Ier s. (type musée Borély, *Cat.* Froehner, nos 1572 et 2001); céramique indigène micacée à grains de quartzite; sigillée claire de couleur orange du IIIe s.; céramique chrétienne à glaçure rouge, décorée de cercles incisés et à engobe mat, décorée de rouelles estampées (IVe s.); fragment d'amphore à anse courbe du Bas-Empire, estampillée O I sur le coude; fragment de *tegula* avec inscription : *Felix C/artago* (marque de 0m,070 × 0m,035; ép. 0m,023).

Dans les déblais, provenant de la démolition d'un mur moderne qui barrait l'abside : fragment de colonne, en pierre dure et angle droit inférieur d'autel funéraire, en pierre froide, avec encadrement mouluré, portant la mention finale, *ex t(estamento)*. (Haut. 0m,42; larg.

(28) *Gallia*, XI, 1953, p. 117.
(29) *Ibid.*




*Relevé E. Octobon.*

FIG. 25. — Eze. Le Mont Bastide Etagement des cases.

$0^m,40$; ép. $0^m27$; haut. des lettres $0^m,04$). (Collaboration de L. Barbera et G. Quérard).

*Eze.* — La mise au jour de plusieurs cases de l'*oppidum* du *Mont-Bastide* (voir plan *Gallia*, XI, 1953, encarté p. 122) a permis au Commandant Octobon de restituer l'alignement de cases étagées sur la pente, selon une disposition qui est à rapprocher de celle des *oppida* ligures de la région occidentale (Mont Garon, à Sanary, les Pennes, etc.). Celles-ci, assez exiguës, mesurant $6^m,50$ sur $2^m,70$ larg. environ, dénotent par le grand nombre de tuiles découvertes dans les décombres, l'adaptation de l'habitat à la civilisation romaine (fig. 25).

*La Colle-sur-Loup.* — L'éboulement d'une carrière près du *moulin Pagnol* a fait apparaître une grotte sépulcrale, qui a été utilisée par une population ayant une technique du Bronze, de Hallstatt, de La Tène, jusqu'au Bas-Empire. A l'époque romaine, fut adopté le type de sépulture sous tuiles, avec offrande de monnaies [30] (milieu du IIe au début du IVe s.). Tuiles avec dessin d'animaux ou de chasse (cervidé ?), incisées avant cuisson. L'étude anthropologique des crânes est faite par le Dr. Barral.

*Grasse.* — A *la Paute*, près Mouans-Sartoux, site où ont été signalés des monnaies et tessons de céramique (*F.O.R.*, I, 154) sur l'ancienne route de la Napoule à Vence, M. Daumas a recueilli quelques fragments d'architecture trouvés au cours de travaux agricoles : demi-couvercle de sarcophage à six acrotères (4 subsistants) en pierre dure, décoré d'une gorge à la base; et deux impostes de pierre en grand appareil, l'une rectangulaire, moulurée sur deux faces (long. $1^m,19$; larg. $1^m,10$; haut. $0^m,48$), avec trou de louve; l'autre (long. $1^m,03$; larg. $0^m56$; haut. $0^m60$) avec départ d'arcade moulurée, dont la frise (haut. $0^m,14$) est décorée sur deux faces d'animaux courants, colombe, chien, lièvre se dirigeant vers un arbre (fig. 26).



FIG. 26. — La Paute.
Imposte décorée d'une frise d'animaux.

La mouluration rectilinéaire, très simplifiée, ne comporte qu'un cavet soutenu par des bandeaux. La facture des animaux et des larges feuilles de l'arbre sans nervures, traitées en méplat, est à rapprocher du style des reliefs d'époque chrétienne en Aquitaine, en particulier de la scène de Jonas étendu sous la courge [31], des rares représentations animales sur des chapiteaux à Montcaret [32] et à Saint-Laurent de Grenoble, et de la frise remployée dans l'église de Colognola, en Ligurie [33]. Cette décoration d'ani-

(30) Cdt OCTOBON, *La grotte Bianchi*, *Institut des Fouilles de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, II, 1954, p. 59 (av. fig. des tuiles).

31) LE BLANT, *Sarc. chrétiens de la Gaule*, pl. 26, 3.

32) *Gallia*, IX, 1951, p. 121, fig. 9.

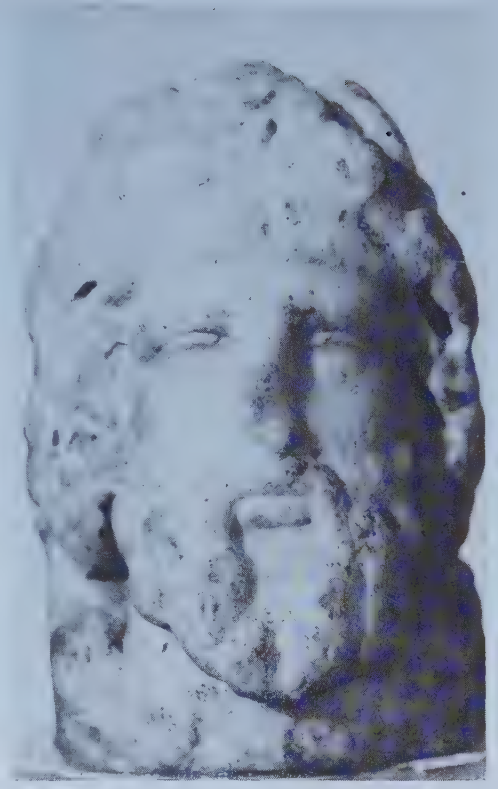
33) P. VERZONE, *L'arte preromanica in Liguria*, pl. 68, n° 119.

maux avait été popularisée aux IIIe et IVe s. par les vases à reliefs d'applique barbotinés et les *missoria* ou plats creux, décorés de frises d'animaux courants; elle ne paraît pas descendre, d'après le style de l'architecture, sans doute un mausolée, plus bas que le IVe s. (signalé par le prof. R. Aubenas).

## Corse

*Corte* et *Valle-di-Rostino.* — Les recherches de Mlle Geneviève Moracchini sur les chapelles médiévales de Corse, lui ont permis d'identifier deux groupes épiscopaux, donnant l'emplacement de la cité romaine : l'un à *Corte*, dans la vallée du Tavignano, à 2 km. S.-E. de la ville actuelle, au quartier Saint-Jean, riche en monnaies romaines et en tuiles et poteries (*FOR*, III, 31) : abside à bandes lombardes de l'ancienne église, flanquée à 6 m. au S.-E. d'un baptistère triconque, du XIe s.; l'autre à *Valle-di-Rostino*, dans la vallée du Golo, peut-être à l'emplacement de l'ancienne église d'Accia, fondée en 596 [34], à la demande de l'évêque d'Aleria, et transformée en évêché au XIe s. : église de Santa-Maria, et à 11 m. au S.-E. baptistère octogonal de style pisan, du XIIIe s.

*Aleria.* — *a*) Des travaux de jardinage ont amené la découverte d'une très belle tête de Dionysos, en marbre, à 100 m. S. du Fort (haut. 0m,20) [35]. Le dieu représenté âgé et barbu, selon la tradition archaïque, porte les moustaches tombantes; il est couronné de lierre et de grappes de raisin (fig. 27) [36].



*Cliché J. Catani.*

Fig. 27. — Dionysos d'Aléria.

b) Dans la plaine, à l'E. de l'*oppidum*, non loin de Tavignano, Mlle G. Moracchini signale l'abside d'un édifice construit « en grandes briques », à peu de distance au N. de la maison Fraticelli et du cimetière à inhumation traversé par la route nationale. L'abside, percée d'une fenêtre plein-cintre, est couverte d'un épais maquis. Edifice funéraire romain ou paléo-chrétien.

Fernand Benoit.

(34) Le groupe épiscopal du IXe s. comprenait une basilique Saint-Pierre et un baptistère Saint-Laurent : abbé Casanova, *Histoire de l'Eglise Corse*, Ajaccio, 1931, p. 20, 36.

(35) S. Vinciguerra, *Etudes Corses* (Arch. Départementales), Ajaccio, 1954, p. 77.

(36) Cf. le Dionysos de Banasa : R. Thouvenot, *Publ. Service Ant. du Maroc*, n° 11, 1954, pl. XIII, 1.



*Clichés Martin-Charpenel.*

Fig. 28. — Dauphin. Mascaron en calcaire, face et profil.

Basses-Alpes

*Dauphin.* — Au quartier de la Crau, où ont été déjà signalés des vestiges antiques, M. G. Nalin a découvert, sur le bord de la Laye, un mascaron qui, à la demande du Dr Martin-Charpenel, a été donné par l'inventeur au Musée en formation à Manosque et déposé provisoirement à l'Hôtel de Ville. Ce mascaron, de profil concave [37], représente une tête humaine encadrée d'une abondante chevelure dont le sommet se trouve enserré dans les entrelacs d'un serpent noué (fig. 28); cette figure tient ainsi de la Gorgone et du masque tragique dont elle a la bouche largement ouverte et les yeux profondément creusés. On rapprochera cette sculpture des acrotères découverts en 1946 à Sisteron [38] : comme eux, elle devait décorer un monument funéraire auquel elle était fixée par des scellements métalliques [39]. La campagne de la Crau est située sur le bord d'un vieux chemin appelé en provençal « Camin roumieu » ou « Camin Seinet » : c'est l'antique voie romaine d'Apt à Sisteron, celle près de laquelle s'élevait, à l'entrée de cette ville, le Mausolée découvert en 1946.

37) Pierre calcaire, hauteur 0m,73, largeur de base 0m,63, épaisseur de 0m,10 à 0m,15.

38) *Gallia*, VII, 1949, pp. 81-88.

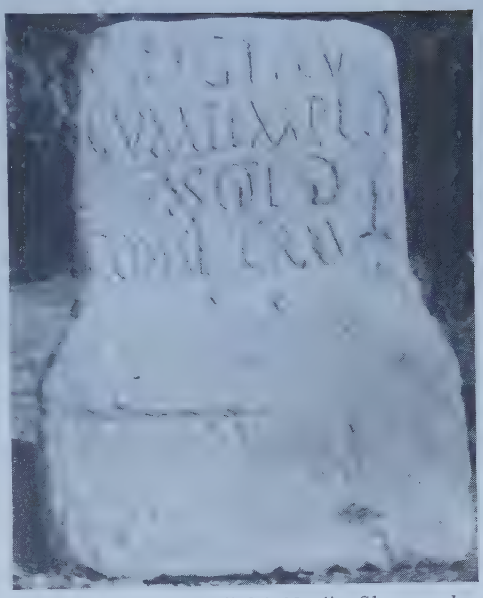
39) Par deux mortaises verticales partant de la base de chaque côté de la pierre, haut. 0m,15, larg. 0m,02, prof. 0m,05.

*Manosque.* — Durant l'été 1953, des terrassiers travaillant à une tranchée devant le garage « Manosque-Automobile », ont rencontré une tombe contenant une urne en verre (brisée), un vase à deux anses et une lampe de forme chrétienne en terre cuite rouge, le disque encadré d'une torsade et portant, incisées avant cuisson, les lettres E X O (fig. 29). Le tout a été recueilli par le Dr Martin-Charpenel.



*Cliché Martin-Charpenel.*
FIG. 29. — Manosque.
Lampe avec marque E X O.

*Montjustin.* — M. Lucien Jacques, artiste peintre, a recueilli sur le site de l'ancien village ruiné de nombreux tessons de céramique grise wisigothique décorés de rouelles, palmettes, arcs et



*Cliché Martin-Charpenel.*
FIG. 30. — Montjustin. Pierre avec inscription.

grilles; un cube de mosaïque en verre bleu; une anse d'amphore portant l'estampille incomplète ...AISIO; un petit bloc de calcaire local [40] portant l'inscription $\frac{\text{ALAP}}{\text{COL...}}$ avec les A et L à barre oblique, particularité qu'il faut vraisemblablement considérer comme un retour aux formes archaïques. Il nous a en outre signalé : 1° dans le mur du cimetière, un fragment d'architrave autrefois décorée d'oves séparées par des languettes [41], portant en lettres de très belle forme I C L/, un O inscrit dans le C et la dernière lettre suivie d'une barre oblique appartenant vraisemblablement à un A; — 2° remployé dans l'angle d'un des murs du clocher, une inscription probablement incomplète de son début [42] :

(40) Haut. $0^m,25$, larg. $0^m,27$, ép. $0^m12$.
(41) Haut. $0^m,25$, larg. $0^m,72$, ép. incomplète $0^m,27$; lettres de $0^m,125$. Pierre calcaire.
(42) Haut. $0^m,20$, larg. $0^m,60$, ép. $0^m15$. Pierre calcaire.

*Vimio* | *Comia* | *...sl,* avec un A à barre oblique; — 3° chez M. Aldo Florio, une dédicace sur cippe ou socle à base moulurée, en pierre calcaire, incomplet de sa partie supérieure creusée d'une large mortaise quadrangulaire (fig. 30). Inscription en capitales de type tardif [43] :

*Regi...us...* | *cum templo* | *a solo* | *consecravit.* (L. 1 : *Regialus* ou mieux *Regillus;* — l. 4 : I et T liés.)

Monjustin n'avait, jusqu'à présent, fourni aucun vestige antique, mais sa situation dominant la voie romaine d'Apt à Sisteron, au-dessus de Céreste (*Catuiaca* de l'itinéraire d'Antonin), autorise l'hypothèse d'un poste de surveillance avec lieu de culte.

*Montsalier.* — Dans un clapier, près du cimetière, M. P. Martel, curé de Simiane, trouve un cippe funéraire en calcaire avec inscription surmontant une figure de l'*ascia* [44] :

D M
A T T I V S S O F I C V S
A V R E L I O V I C T O
R I N O
(*ascia*)

Tous les O centrés d'un point.

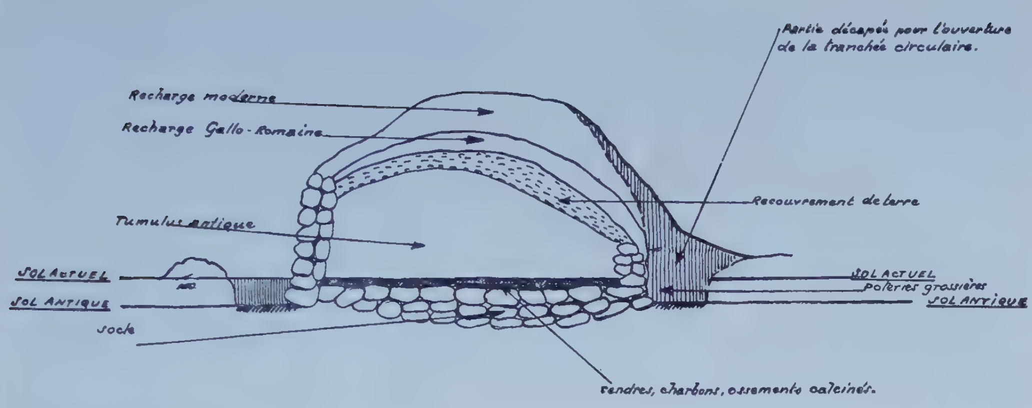
*Peipin.* — M. G. Mée, dont les premières recherches ont été précédemment signalées [45], a localisé son activité sur un *oppidum* occupant la plate-forme d'un éperon rocheux, dit « *la Plaine* », appartenant aux derniers contreforts de la montagne de Lure et dominant de 80 m. le cours de la Durance. L'enceinte en pierres sèches qui cerne le plateau au bord même des pentes, reste reconnaissable, avec deux murs transversaux com-




Fig. 31. — Peipin. Enceinte en pierre sèche de de l'oppidum préromain.

partimentant la défense et, dans l'angle N.-E., une poterne avec chicane dont l'entrée extérieure (2m,20) se retrécit sensiblement (1m,20) à son débouché dans l'*oppidum* (fig. 31). Le mur N. se développant sur 200 m. est le mieux conservé, épais de 2m,75 au sommet et de 3 à 4 m. à la base; les vestiges du mur E. ne subsistent que sur 0m,80 de haut, constitués par trois assises de grosses pierres formant deux parements dont l'intervalle est rempli d'un blocage. — A l'intérieur de l'enceinte, à son extrémité S.-E., se trouve un tumulus dont M. Mée a commencé l'exploration. A sa base, ce tumulus est limité par un mur circulaire dont les pierres, de dimensions sensiblement égales, diminuent de grosseur à mesure que s'élèvent les rangs successifs établis légèrement en retrait l'un de l'autre (fig. 32). La fouille a atteint, sans la dé-

(43) Haut 0m,53, larg. 0m,41, ép. 0m32; hauteur des lettres de 0m,04 à 0m,045.
(44) A la 2e l., lecture F incertaine.
(45) *Gallia,* XI, 1953, p. 119.




Dessin G. Mée.

Fig. 32. — Peipin. Coupe E.-O. du tumulus.

passer encore, une couche de cendres parsemée d'esquilles d'os calcinés. Au même niveau ont été trouvés des fragments de gros vases (ép. 0m,019) en poterie indigène, à dégraissant calcaire, décorés d'une simple et large ondulation tracée au doigt.

*Riez* (*Colonia Iulia Augusta Reiorum Apollinarium*). — Dans la démolition d'une maison en ville, on a trouvé un autel votif en calcaire local, avec base et couronnement moulurés, qui a été donné en 1954 au Musée de Riez par Mlle Blanc :

*Mercurio* | *v(otum) s(olvit)*
*l(ibens) m(erito) Val|er|(ius)* | *Lati. f(ilius).*

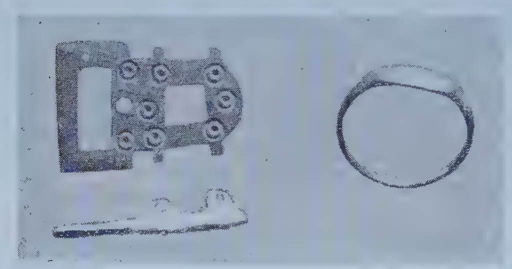
(ME, VR, et VAL liés). — Le même Musée, établi dans l'antique baptistère, a recueilli une cuve quadriconque, peut-être baptismale, qui rappelle les cuves en superstructure de nombreux baptistères (Palestine, Dodécanèse, etc.).

*Sisteron* (*Segustero*). — *a*) En juillet 1954, au quartier des *Plantiers*, à env. 150 m. à l'O. de la route moderne qui remplace la voie antique d'Apt, on a découvert deux sépultures sous tuiles, alternant avec deux squelettes déposés directement dans le sol ou primitivement protégés par des cercueils de bois aujourd'hui disparus. M. P. Colomb qui a procédé au dégagement, tamisé les terres, relevé le plan et photographié caissons et squelettes, n'a recueilli aucun mobilier funéraire. Par ses soins l'une des tombes a été reconstituée au Musée de Sisteron. Le cadavre reposait sur un sol de *tegulae* et se trouvait protégé par les deux versants d'une toiture faite de mêmes tuiles, le faîtage et les joints couverts d'*imbrices*, les extrémités de la tombe fermées par des *tegulae* droites.

*b*) Au printemps 1954, des travaux exécutés *autour de la cathédrale* ont permis de reconnaître trois épaisseurs de sépultures : dans l'une de celles-ci, appartenant au niveau le plus profond, on a trouvé une *ligulla* en bronze, qui a été déposée au Musée.

*Villeneuve-de-Volx.* — A la campagne dite « *la Médecine* », le propriétaire a trouvé fortuitement les traces de plu-

sieurs sépultures attestées par des ossements et des fragments de *tegulae*. Dans une tombe, couverte d'une dalle, le Dr Martin-Charpenel a recueilli le mobilier comprenant : une lame de fer très oxydée, un anneau de bronze, une bague d'argent à châton aplati sans décor, deux boucles de courroie en bronze décorées de cercles incisés centrés d'un point, la



*Cliché Martin-Charpenel.*
Fig. 33. — Villeneuve-de-Volx.
Mobilier funéraire : boucle, bague.

face postérieure pourvue de deux tenons perforés [46] (fig. 33). Ce mobilier s'apparente étroitement avec celui des tombes de la nécropole d'*Ugium* (Saint-Blaise).

Bouches-du-Rhône
(*suite*)

*Saint-Remy-de-Provence* (*Glanum*). — *a*) En mars 1954, la réfection d'un bâtardeau, au quartier des *Jardins*, sur un affluent du Réal, remet au jour une stèle funéraire en calcaire local, sommée d'un fronton entre deux pointes formant acrotères; sous le fronton, tessère portant l'inscription [47] : *DM* | *VFM* | *P* | *LLSF* (fig. 34). Le caractère funéraire de cette inscription est suffisamment précisé par

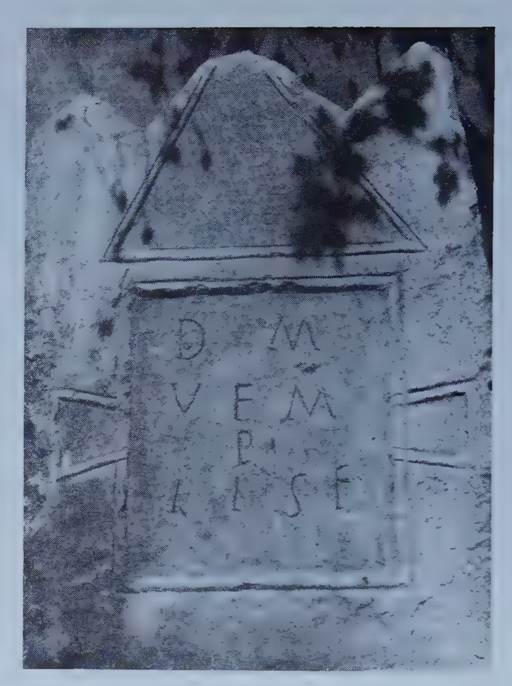


Fig. 34. — Saint-Remy-de-Provence (*Glanum*).
Epitaphe trouvée en 1954.

la formule *D*(*iis*) *M*(*anibus*), mais il serait osé de vouloir en donner une interprétation certaine. Le monument appartient à une série épigraphique, bien représentée à *Glanum* et dans ses environs, où les *tria nomina* sont indiqués par leurs seules initiales. La date est certainement tardive, comme l'indique la forme du dernier F.

*b*) Fouilles de *Glanum :* Nous avons déjà signalé la fouille commencée à l'intérieur d'une construction en grand appareil (XXXVI) qui se présentait comme devant contenir une crypte occupant partiellement le sous-sol du monument [48]. L'achèvement du déblaiement a dépassé en intérêt nos espérances, en révélant l'existence en cet endroit d'un nymphée d'origine très ancienne, constituant

(46) Dimensions : $0^{m},031 \times 0^{m},022$, épaisseur $0^{m},005$ tenons compris.

(47) Haut. $1^{m},22$, larg. $0^{m},53$, ép. $0^{m},215$; hauteur du fronton $0^{m},27$ sur $0^{m},36$; hauteur de la tessère $0^{m},345$ sur $0^{m},31$.

(48) *Fouilles de Glanum* (*1951-1952*), *Gallia*, XI, 1953, p. 13.



*Cliché Bartesago.*

Fig. 35. — Vue générale du nymphée de *Glanum*.

en quelque sorte le point névralgique du sanctuaire de *Glanum* d'où, peu à peu, l'agglomération, débordant de ses limites primitives, devait s'étendre vers la plaine, hors du défilé rocheux qui lui servit tout d'abord de cadre. Au début simple excavation agrandie de main d'homme et rendue accessible par une descente taillée dans le roc, ses parois furent plus tard revêtues d'un parement en blocs de grand appareil dont les éléments parfaitement assemblés, sans tenons ni mortier, ont été ravalés selon une technique qui se retrouve sur le rempart hellénique de Saint-Blaise et dans les diverses constructions de *Glanum* appartenant à la période hellénistique. Cette transformation du bassin primitif en véritable nymphée monumental (fig. 35) est contemporaine de la construction de l'enceinte de même technique qui ferme le ravin et avec lequel le mur de revêtement se trouve en liaison.

Le plan de l'édifice est irrégulier, sensiblement trapézoïdal : il semble que, par souci religieux, on n'ait pas voulu modifier la forme originelle du bassin; dépourvu de couverture, le nymphée se trouvait simplement couronné par une double mouluration, intérieure et extérieure, dont le profil est celui de l'échine du chapiteau dorique, dont l'abaque est limité ici par un larmier; la descente vers l'eau a été pourvue de marches de pierre dont la profonde usure témoigne d'un long usage; l'alimentation du bassin a été facilitée par l'aménagement, en amont, d'une galerie de captage coupant transversalement le thalweg sur son fond rocheux et pourvue de drains assurant

la récupération des eaux, celles-ci s'écoulant dans la piscine par une large ouverture située dans la partie basse du mur S., servant également de regard pour la visite et le nettoyage de la galerie.

Au fond du bassin ont été recueillies de nombreuses monnaies, la plupart très corrodées, dont la liste s'étend des bronzes de Massalia du IIe ou Ier s. avant notre ère, jusqu'au règne de Maximin Ier (235-238); on a également retiré de l'eau quelques autels votifs dont l'un, le plus intéressant, malheureusement très mutilé, porte en caractères grecs une dédicace à Apollon [ΑΠΟ]ΛΛωΝΙ. Au-dessus du bassin, sur plus de 5 m. d'épaisseur, s'enchevêtraient les blocs architectoniques provenant des parties hautes de la construction ainsi que d'un petit édifice, dominant au N. le nymphée, monument dont on a ainsi récupéré les bases moulurées du stylobate, des bases et des tambours de colonnes cannelées, quatre chapiteaux corinthiens, un chapiteau d'ante, des éléments de corniche et un très bel acrotère de faîte. Celui-ci constitue une œuvre d'un réel intérêt artistique (fig. 36): il associe à une grande palmette classique le buste d'une femme à haute coiffure recouverte d'un voile, les oreilles ornées de pendants circulaires, et portant au cou le *torques* gaulois à double tampon. Cette figure, où s'affirme la vitalité des traditions celtiques, s'identifie ici avec la source qu'elle domine comme aussi avec la Santé confondue déjà avec *Valetudo* à qui est dédié ce petit temple. En effet, parmi les blocs retirés de l'eau se trouvaient deux pierres de l'architrave portant l'inscription, mutilée de ses trois premières lettres (fig. 37) :

[VAL]ETVDINI M. AGRIPPA

Ainsi, en même temps que la dédicace de l'édifice, cette inscription nous apprend la date de sa construction. Les inscriptions au nom d'Agrippa sont rares, la



*Cliché L. Lengyel.*

Fig. 36. — Acrotère du faîte du temple de *Valetudo* (haut.: 0m,95; larg.: 0m,93; ép.: 0m,39).

Gaule Narbonnaise n'en connaissait que deux trouvées à Nimes, dont l'une près du bassin de la célèbre fontaine, ce qui offre une intéressante analogie avec celle du nymphée de *Glanum* [49]. En 20 avant notre ère, Auguste avait désigné son gendre pour commander en Gaule avec des pouvoirs extraordinaires; c'est à cette époque qu'Agrippa réalisa dans la Province de grands travaux d'édilité et de viabilité; à ceux déjà connus on peut désormais ajouter la construction du temple de *Valetudo* et la restauration du Nymphée de Glanum. Celui-ci porte en effet des traces évidentes de confortement, tant dans la partie inférieure du mur O., où six assises de blocs raidissent la construction entre les murs N. et S., que dans la partie haute où un arc à claveaux appareillés a été tendu entre les mêmes murs, enjambant l'escalier de descente dont il fallait assurer le libre accès. La date de 20/19 avant notre ère

(49) *C.I.L.*, XII, 3153 et 3154.




*Cliché H. Rolland.*

Fig. 37. — Dédicace du temple de *Valetudo* par *Marcus Agrippa.*

vient heureusement compléter la chronologie positive de *Glanum.*

*c*) Au quartier d'*Aurignan,* de nouvelles tombes ont été découvertes le long de la voie *Ernaginum-Glanum-Cabellio;* elles s'ajoutent au nombre de celles précédemment signalées en cet endroit [50]; situées à faible profondeur, elles sont du type habituel à *Glanum,* à incinération avec mobilier funéraire. — *Tombe I :* une lame de couteau de fer brisée; — débris de deux cruches pansues à anse trifide, col droit, lèvre arrondie et paroi mince; — un plat et un bol en céramique campanienne B; — un plat et une coupelle à rebord en doucine en céramique C à pâte grise; le centre de la coupelle décoré de trois cercles concentriques, celui du plat avec cercle central hachuré, sous le plat monogramme et lettre incisés (fig. 38). — *Olla* indigène peignée avec incisions obliques sur l'épaule, lèvre presque plate; ce vase pourvu de son couvercle tronconique. — Obole de Marseille, pièce usée, d'une émission tardive avec la tête juvénile à gauche, avec mèches stylisées en ∽ sur le front, au revers MA dans les rayons d'une roue trop large pour le flanc trop étroit. — Cette sépulture se situe au Ier s. av. J.-C., elle peut être postérieure



Fig. 38. — Aurignan. Plat avec cercle central hachuré; sous le plat, monogramme et lettre incisés.

à la chute de Marseille en 49. Près de cette tombe et au même niveau, ont été trouvés les débris d'un grand plat en céramique campanienne C, portant sous le pied un graffite incomplet, vraisemblablement le nom celtique OYAP (ou OYAB,

(50) H. Rolland, dans *Provincia,* 1938, p. 201. — *Bull. arch. du Comité,* 1947, p. iv.

cassure sous la boucle supérieure). — *Tombe II :* très pauvre, cette sépulture se composait d'une pierre plate, sur laquelle est tracé à la pointe un quadrillage; sur ce dessin se trouvaient des cendres au milieu desquelles on a recueilli un petit bronze de Marseille au taureau cornupète; autour et sur les cendres se trouvaient des tessons de poteries communes (deux fonds et une anse en trois fragments) intentionnellement brisés; le tout était recouvert d'un amas de pierres informes de petite dimension. — *Tombe III :* plaque de pierre calcaire recouvrant directement des débris osseux et charbonneux auxquels étaient mêlés les tessons d'un petit vase à paroi très fine, et une monnaie à l'effigie d'Auguste lauré à droite IMP. CAESAR et au type de l'aigle AVGVSTVS (Cohen 29), pièce considérée comme frappée hors de Rome et dont l'attribution à la Gaule méridionale a été proposée. — *Tombe IV :* petite auge monolithe (long. 0m60, larg. 0m,25, profondeur 0m,18, épaisseur des parois 0m,05-0m,035), recouverte d'une dalle taillée dans une plaque de revêtement moulurée du type rencontré fréquemment dans les fouilles de *Glanum* aux niveaux I et II. Ce coffret contenait, avec des débris osseux et des cendres, des fragments de petits flacons de verre, un flacon du même type presque complet, des débris de plomb et un *as* de Nimes de la première émission antérieure à 27 av. J.-C. — *Tombe V :* sous une simple pierre, amas de cendres et tessons provenant d'une cruchette, bol rougeâtre à paroi très fine, débris d'un petit flacon à parfum en verre; deux cabochons de verre, convexes, l'un bleu, l'autre blanc; une spatule de bronze et un stylet à écrire en même métal. Au-dessus de la dalle de couverture se trouvait un *as* à l'effigie d'Auguste et à l'autel de la Prudence (Cohen 228), frappé sous Tibère.

L'ensemble des sépultures nouvellement découvertes se place entre le milieu du Ier s. av. J.-C. et le milieu du Ier s. après. Ces limites chronologiques sont suggérées par la numismatique comme par la céramique. On notera que toutes ces tombes contiennent une monnaie, usage inconnu dans les sépultures sous stèles déjà décrites à *Glanum* [1].

Henri ROLLAND,
*Délégué pour les Basses-Alpes, Saint-Remy et Saint-Blaise.*

## XIIIe CIRCONSCRIPTION

M. LE CHANOINE J. SAUTEL, DIRECTEUR

### ARDÈCHE

*Saint-Peray.* — M. Paul Géal, licencié en histoire, de la Faculté des Lettres de Lyon, qui a étudié « l'Ardèche à l'époque romaine », dans un mémoire pour un diplôme d'études supérieures, signale de nouvelles découvertes au quartier des *Noniers,* autour de la Maison Girodet, sur la route qui va vers Granges-lès-Valence. Sur une espace de 4 à 5 hectares abondent les murs en ruines, des poteries de Lezoux et de la Graufesenque, des fragments de poteries communes, de tuiles et d'amphores. De même, dans un chemin parallèle, situé à l'O. de la voie ferrée, un fragment de sarcophage avec moulures est encastré dans un mur.

*Alba* (*Alba Helviorum*). — *a*) Après l'achat par l'Etat de l'emplacement du *théâtre* antique avec l'aide du Département et de la Commune, les fouilles ont repris avec une subvention de l'Etat. Après le dégagement de l'enceinte au

(51) P. de BRUN, dans *Provincia,* 1930, p. 26.

S. du monument, par M. Franck Delarbre, celui de l'enceinte avec sa galerie circulaire et ses vomitoires montre le même plan et permettra de mettre en valeur ce monument, qui, avec ses 65 mètres de diamètre, constituera un exemple de théâtre des cités secondaires de la vallée du Rhône.

*b*) M. Camille Rieu, maire d'Alba, a trouvé en décembre 1954 dans sa propriété située entre le pont de l'Escoutay et la route nationale 102, une sépulture à inhumations avec squelette, poteries et monnaies des IIe-IIIe s., placées à mi-hauteur du corps.

*Le Roux.* — En essayant de préciser le tracé de la marche de César du territoire des Helviens vers les Arvernes au cours de l'hiver 52 (*Guerre des Gaules*, VII, 8, 2-3), M. Bourbon, attaché au recensement des objets d'art de l'Ardèche, de la Haute-Loire et de la Drôme, a trouvé un site archéologique intéressant près de l'agglomération du Roux, au voisinage de *Montpezat.* Les commentateurs de César, comme L. A. Constans (*Les Campagnes de César*, p. 62-63), font passer César par les vallées de l'Ardèche et de la Fontaulière, par Montpézat et le col du Pal, pour déboucher dans le bassin du Puy. Or, le site du Roux se trouve dans la vallée de la Fontaulière, non loin du col du Pal : c'est là à 2 km. du village, au *Marugier,* que M. Bourbon a trouvé, près d'un chemin dallé, un habitat avec double enceinte, et une pierre taillée ornée de rainures, qu'il considère comme « un autel à sacrifices ».

## DRÔME [1]

*Valence* (*Valentia*). — Les travaux de reconstruction dans les quartiers sinistrés de la ville ont mis au jour les vestiges suivants :

*a*) Dans les *jardins de l'ancien couvent de la Visitation* (rue de la Citadelle, chantier de la Barre F nord-sud) ont apparu des fragments de murs et de canalisations (portés sur le plan d'Urbanisme de la ville), puis un dépotoir, dans lequel M. Blanc a recueilli une grande quantité de poteries avec quelques marques de la Graufesenque et de Lezoux : *Marcianus, Calvus, Bilicatus, Jucundus, Libertus, Martinus, Saturus, Vitalis, Apollonius,* etc. (coll. Blanc, à Valence).

*b*) Dans le *chantier de l'ancien couvent des Trinitaires* (angle rue Farnerie et Madier-de-Montjau), à 2 mètres de profondeur, on a pu reconnaître un fragment de rue avec deux grands égouts. Il s'agit vraisemblablement du *decumanus.* M. Blanc y a fait une bonne récolte de poteries, dont quelques-unes portaient la marque du potier *Cocus,* et beaucoup de fragments avec des graffites (coll. Blanc, à Valence). — Au « *Baptistère* », M. Blanc, après la dépose de la mosaïque, a pu continuer quelques recherches : ainsi, il a retrouvé le fragment de tuyau en plomb, signalé par Ch. de Rostaing, dans son *Mémoire* de 1866, puis divers fragments de canalisations, de sculptures, de cippes, de tuiles à rebords, un médaillon d'applique et surtout des morceaux de poteries avec des marques d'Arezzo et de la Graufesenque : *Ateius, Cosius, Vrapus, Primus,* etc. (coll. Blanc, à Valence), qui paraissent se rapporter à deux niveaux différents.

*c*) Au *quartier de Saint-Jacques,* M. Blanc signale la découverte, en fin novembre 1954, d'une partie de nécropole, dans laquelle il a pu relever vingt sépultures sous tuiles, dont quatorze sont carrées et une triangulaire, un sarcophage en mollasse sans inscription, quatre autres sé-

(1) Les documents qui suivent seront publiés dans le fascicule X de la *Carte archéologique de la Gaule Romaine* (F.O.R.), *Drôme,* actuellement sous presse.

pultures sans trace de cercueil. L'orientation E.-O. est constante, mais aucun mobilier n'a été trouvé; il faut toutefois noter que cette nécropole a donné au XIX^e^ s. de nombreuses tombes avec mobilier.

*Montélimar.* — MM. les Frères Dumas, ingénieurs, explorent les quartiers situés à l'E. de Montélimar, entre la colline de Montceau et le faubourg d'Aygu : ils y ont trouvé des vestiges de bassins et d'aqueducs, qui paraissent venir du plateau de Bondonneau, passent à Bauthéac, où se trouve une source « radio-active » et se dirigent vers le parc des Trappistines, Fleutrier, le chemin des Petits-Champs et la route d'Allan. C'est dans ce quartier au lieu dit *Les Sainctes-Fonts*, que M. Gilles avait signalé en 1930 des substructions, quantité de tuyaux de plomb, des monnaies nombreuses et des plaques décoratives. M. Maurice Veyrier, directeur d'école à Châteauneuf-du-Rhône, a découvert dans le même quartier, au chemin des Champs, une sépulture sous tuiles à rebords qu'il attribue au IV^e^ ou au V^e^ s.

*Roussas.* — En explorant une propriété au lieu dit *le Treillas*, où il a découvert beaucoup de tombes sous tuiles depuis 1905, M. Veyrier, directeur d'école à Châteauneuf-du-Rhône, a trouvé dans une nouvelle tombe en mai 1953, une tuile ordinaire de 0^m^,495 de long, sur 0^m^,34 et 0^m^,31 de large. Il y a remarqué un dessin à la pointe sèche, exécuté sur l'argile encore fraîche : il représente « une sorte d'oiseau ou un cheval emmenant l'âme du mort aux Enfers ». « sorte de chevauchée funèbre », que confirmerait l'inscription : *Fera cum Hera*, d'après M. Fernand Benoit, directeur de la XII^e^ Circonscription Historique, qui a étudié ce document à la société des Antiquaires de France en 1954.

*Châteauneuf-de-Galaure.* — A *Saint-Bonnet-de-Galaure,* M. Berne a découvert dans sa propriété des vestiges de constructions antiques qui semblent appartenir à un bassin: un mur en grand appareil est percé d'un trou circulaire; le revêtement intérieur est en mortier de tuileaux; en contre-bas, devant l'ouverture circulaire, apparaît une canalisation, dont le fond est constitué par des tuiles plates (fig. 1). Dans les déblais, on a pu recueillir beaucoup de fragments de tuiles plates à rebords, dont quelques-unes sont entières : certaines portent la marque *Erebili;* les morceaux de poterie étaient nombreux, dont deux vases presque complets (coll. Morel, à Lyon); les terres environnantes ont livré à plusieurs reprises de nombreuses pièces en or, qui ont été dispersées par des ventes.

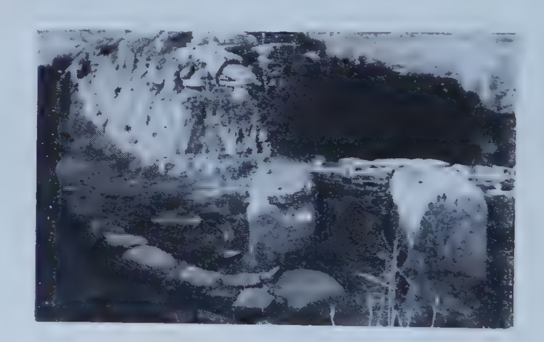


FIG. 1. — Saint-Bonnet-de-Galaure. Vestiges de constructions antiques.

*Luc-en-Diois (Lucus Augusti)*[2]. — En 1953, on a exhumé au fond de la place du champ de Mars, à l'angle de la ruelle montant à la gare, un mur en petit appareil et, dans les déblais voisins, du mortier de tuileau, des fragments de céramique et de marbre. Cette découverte.

2) L'arrondissement de Die est minutieusement et fructueusement exploré par M. Henri Desaye.

venant après d'autres, semble confirmer que le bourg actuel de Luc occupe bien l'emplacement de *Lucus Augusti.* — Au quartier de *Pauliane,* sur une petite butte de marne située entre le passage à niveau et le col Mort, fragments de *tegulae* et de *dolia;* restes de murs, sans doute d'époque gallo-romaine.

*Aix-en-Diois.* — Dans le champ de *Boissillon,* près de *la Salle,* M. Gary a découvert en août 1953, les fragments d'un *dolium,* dont la partie inférieure a pu être reconstituée au Musée municipal de Die. Des fragments de *tegulae* accompagnaient le *dolium.*

*Sainte-Croix et environs.* — Un milliaire inédit, du Bas-Empire, sert de fontaine dans le jardin attenant à l'ancien monastère (diamètre : 0^m,31; la pierre est presque fruste). — Divers débris ont été repérés entre le village et les Tours de Quint (*tegulae*); à *Vercheny,* non loin de *la Rourie,* le long de la route nationale (*tegulae,* fond d'amphore); au *Prieuré d'Aurel* (monnaies).

*Saillans.* — M. Bourquin, curé-archiprêtre, a vu à la sortie E. de Saillans, le long de la route, au delà du tunnel, des fragments de *tegulae* et de *dolium;* à la sortie O., au quartier *Saint-Jean,* des fragments de *tegulae,* de *dolia* et de moulin en lave. — Une étude approfondie de la nouvelle dédicace du milliaire CIL, XII, 5504, a permis de déchiffrer partiellement le nom du prince : *CONSTA...*

*Aubenasson.* — Restes importants sur le petit plateau où se trouve l'église : murs en *opus spicatum,* fragments de *tegulae,* de *dolia,* de poteries rouges, de briques circulaires, mortier de tuileaux avec traces d'enduit. On a exhumé du cimetière un bloc calcaire avec encadrement de moulures; une cuve baptismale, creusée dans la partie centrale, a fait disparaître l'inscription.

*Egluy.* — A *Combesourde* (ferme de Brachet), la présence de fragments de *tegulae* en ce lieu très reculé s'explique peut-être par le voisinage d'un vieux chemin qui passe par les cols de Blaches et de Fonteuse et descend à mi-coteau du côté du village d'Egluy; vers ce dernier, il porte le nom de « chemin romain ».

*Aouste* (*Augusta*). — M. Mathieu, instituteur, a découvert deux fragments épigraphiques : le premier est l'épitaphe de *C. Julius Successus* par son épouse *Nata,* fille de *Verus* (lettres du III^e s.); le second appartient à CIL XII, 1722 et nous donne le nom de l'auteur du monument, *C. Julius* (I^er ou II^e s.).

*Le Pègue.* — En creusant les fondations d'un bâtiment scolaire, les terrassiers de M. Meyer, entrepreneur, ont mis au jour sur un fond de rivière à 1^m,50 de profondeur beaucoup de fragments de céramique, de tuiles et d'objets divers, dont une fibule en bronze. M. Meyer les signala à M. Perraud, propriétaire des « Prieurés ». Il y a de la poterie romaine, mais aussi une certaine quantité de tessons ioniens peints (probablement d'imitation marseillaise), campaniens et phocéens, provenant de la colline de Saint-Marcel, située au-dessus du village du Pègue. Des fouilles méthodiques vont être organisées.

## Vaucluse

*Avignon* (*Avennio*). — M. le Dr Dulcy a fait creuser une fosse dans le jardin de son immeuble, 10, *rue de la Masse :* les

terrassiers ont atteint à $1^{m},60$ un premier sol antique avec un appartement, dont le sol est en mortier de tuileaux avec des fragments de poteries des IIIe et IVe s. Plus bas ont commencé à paraître des fragments d'amphores, de vases à verser, de plats, qui sont de l'époque précédente. La fouille a été arrêtée à $2^{m},40$, mais il s'agit vraisemblablement des habitations gallo-romaines installées à différentes époques dans ce quartier autour de l'église de Saint-Didier jusqu'à la place Pie et dans lequel on a découvert des témoins intéressants de cette période : rue *Théodore-Aubanel* (mosaïque et substructions), *rue Laboureur* (substructions et objets), *rue Collège-de-la-Croix* (mosaïque), *rue Bonneterie* (substructions et mosaïque), *rue Petite-Meuse* (dallage de marbre, objets, poteries avec trois niveaux), *rue Saint-Jean-le-Vieux* (mosaïque et fragments de céramique).

*Apt* (*Apta Julia*). — *a*) Au quartier des *Tourettes*, des travaux entrepris pour la recherche d'une source ont mis au jour de nombreux vestiges gallo-romains : fragments de poterie rouge et commune, débris d'amphores, moitié d'une base de colonnes en marbre rose et la plus grande partie du bord d'un récipient en bronze, le tout accompagné d'un moyen-bronze d'Antonin.

*b*) Au quartier de *Rocsalières*, près des bassins d'alimentation pour l'eau de la ville, en creusant les fondations d'un immeuble, les terrassiers de l'entreprise Tappero ont découvert un petit autel à Silvain, dont la base manque, mais dont on peut lire la dédicace : *Silvan(o) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) Sex(tius) Atius* (haut. : $0^{m},35$; larg. : $0^{m},225$; ép. : $0^{m},10$). Tout autour abondaient des tessons de poterie commune, accompagnés d'un beau moyen-bronze de Faustine jeune, au revers de Cérès. Tous ces objets ont été déposés au Musée d'Apt par M. Dumoulin, conservateur du Musée.

*Rustrel.* — En creusant un puits pour recevoir les eaux usées, M. Fenouil, locataire de M. Testanière, propriétaire d'une maison à Rustrel (dans le village, n° 207, section K du plan cadastral), a découvert à $1^{m},85$ une sépulture sous tuiles plates à rebords sur les six côtés (long. : $1^{m},20$, haut. : $0^{m},35$, larg. : $0^{m},32$ à $0^{m},40$). Orientée E.-O., elle contenait plusieurs squelettes, sans mobilier.

*Orange* (*Colonia Firma Julia Secundanorum Arausio*). — Des sondages anciens avaient montré que l'empattement des fondations de *l'Arc-de-Triomphe* était assez inégalement établi d'E. en O. Des sondages nouveaux, exécutés au cours de



Fig. 2. — Orange. Arc de triomphe, extrémité sud de la pile ouest : fondations d'un monument plus ancien, dégagées sous les fondations de l'arc




FIG. 3. — Vaison-la-Romaine. Quartier de la Villasse; plan de la « Maison au Dauphin » et de la rue à colonnes qui la précède (fouilles de 1954).

1953-1954, permettent d'expliquer cette anomalie : en effet, l'arc repose sur une fondation qui ne lui était pas destinée (fig. 2); il peut s'agir d'une ancienne porte, placée en arrière d'un rempart, comme on en connaît des exemples. Ces mêmes recherches ont fait découvrir un mur avec contreforts sur ses deux faces, dont la première assise se situe au N. dans le prolongement de la pile ouest. Au S. de cette même pile, un mur analogue apparaît sur une longueur de 24$^{m}$,50 : il est doublé vers l'E. d'une seconde fondation plus large et moins profonde, qui se dirige sous la Route nationale n° 7, où il est difficile de poursuivre les dégagements. Ces résultats, étudiés par M. Amy, architecte des Bâtiments de France, seront consignés dans la publication en préparation sur l'Arc d'Orange.



Fig. 4. — Vaison. La Villasse. Rue à colonnes et entrée de la « Maison au Dauphin » (escalier).

*Vaison-la-Romaine* (*Vasio Vocontiorum*). — *a*) *Fouilles de la Villasse :* Les recherches ont continué dans ce quartier en 1953 et 1954. Actuellement, la « Maison au Dauphin » est complètement dégagée ainsi que les constructions qui l'entourent (fig. 3). L'habitation elle-même comprend une entrée avec escalier de cinq marches sur la rue (fig. 4); cette entrée donne accès à *l'atrium*, avec son *impluvium* (fig. 5), deux éléments des quatre colonnes qui soutenaient la toiture et les pieds d'un *cartibulum*. A gauche se trouvent les latrines; en face, les appartements du *tablinum* et le couloir qui conduisait au péristyle. Ce dernier, avec sa colonnade et un bassin central, est entouré des pièces habituelles de la maison romaine : au N., le bain privé, assez bien conservé et différentes pièces, dont *l'oecus;* au S., apparaissent d'autres salles décorées de mosaïques, dont une seule, le *laraire*, peut être identifiée. Au delà de cet ensemble, vers le midi, un grand péristyle se développe sur toute la largeur de la maison. Il a été possible d'en dégager deux galeries complètes et des parties des deux autres, qui s'enfoncent sous le chemin de la cathédrale et les propriétés voisines. Contre la galerie nord, qui présente encore les bases de sa colonnade, est appuyé un grand bassin à exèdre, décoré de marbre blanc (fig. 6); il est encore difficile de dire si ce péristyle dépendait de l'habitation, ou s'il s'agit d'un péristyle public



Fig. 5. — La « Maison au Dauphin » : l'*atrium* avec son *impluvium* et colonnes du péristyle.

de promenade, comme l'indiquerait son entrée sur la rue avec escalier particulier. Les travaux de 1954 ont dégagé à l'O. de ces deux constructions une grande rue à colonnes, dont les bases et le premier tambour étaient en place, tandis que beaucoup d'éléments gisaient dans les déblais, de telle façon qu'il a été possible d'en relever une grande partie, y compris deux colonnes entières avec leurs chapiteaux. Sur un des côtés de la rue, le long de la maison, des emplacements de boutiques, bien déterminées par leur large ouverture, sont destinées à racheter la différence d'orientation de la rue et de l'habitation elle-même. De l'autre côté, un mur marque la limite de la colonnade, le long d'un égout de construction très soignée; il s'arrête, ainsi que la colonnade, en face de l'entrée de la maison. La colonnade continue ensuite, mais à un niveau plus élevé et avec des dimensions moindres. Au delà, vers l'O., le long



Fig. 6. — La « Maison au Dauphin » : escalier d'entrée du grand péristyle à exèdres et galerie à colonnes (à gauche).

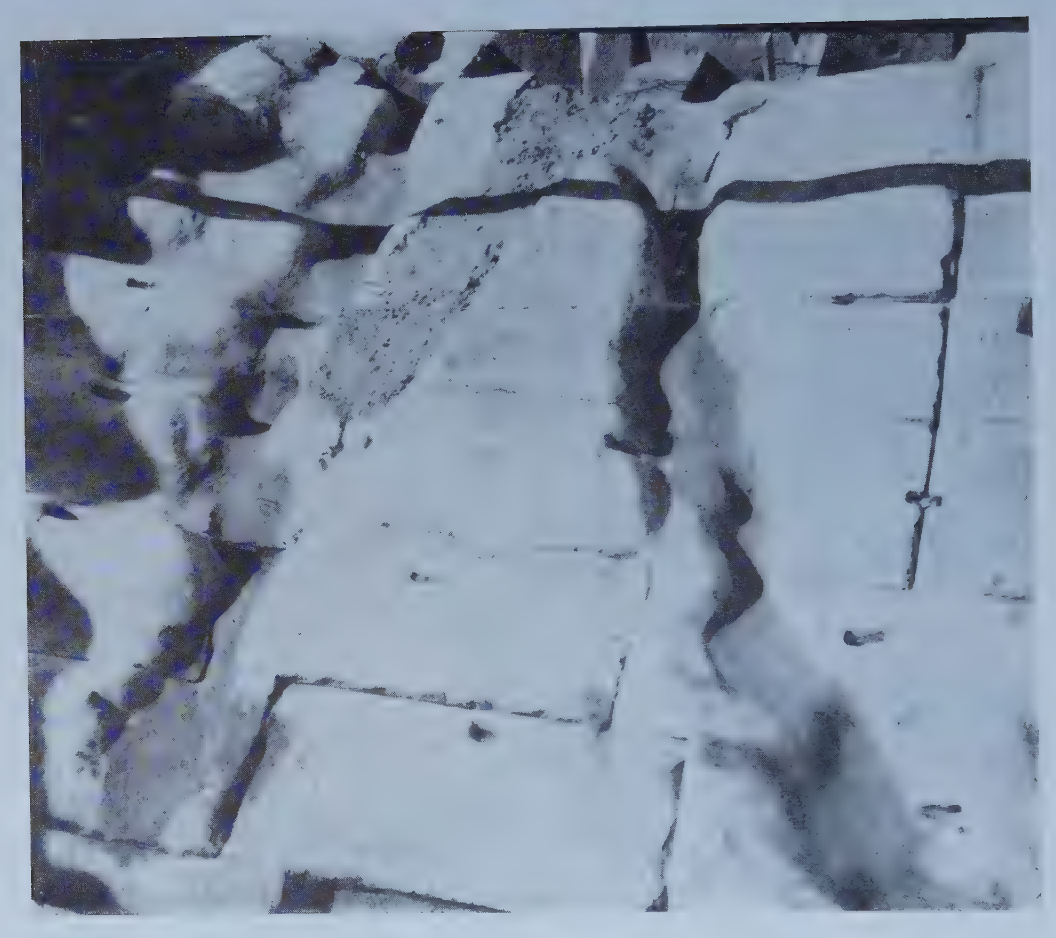


FIG. 7. — Vaison-la-Romaine. Rainures-guides dudallage du pont antique (écartement : 1m,65), 1954.

de l'égout, est établi un bassin en excellent état, avec des bourrelets d'angle et son enduit au mortier de tuileaux ainsi que des parties d'autres appartements. Enfin, à un niveau inférieur, commence à paraître une autre construction, tandis que, vers le N., des murs postérieurs semblent destinés à retenir les terres et accompagnent la partie de la colonnade située à un niveau plus élevé.

Le plan de ces constructions est encore difficile à établir : il reste à étendre les recherches vers l'O. sous les terres d'apport qui ont déjà 3 m. de hauteur, et à les approfondir pour atteindre le niveau primitif, qui est à 4m,50. Quoi qu'il en soit, les nombreux débris de poteries recueillis au cours de ces fouilles mettent en évidence les élévations successives du niveau de la ville. Dans les parties basses, il y a de la céramique des IIe-IIIe s., et assez fréquemment du Ier ; ensuite, après une couche de cendres et d'objets brûlés, les poteries de la fin du IIIe s. et des IVe-Ve s. sont très abondantes ; au-dessus une terre grise renferme des tessons de poteries plus tardives. Il semble donc que nous avons un *Vaison I*, avec

les céramiques du Ier s. et certaines parties des édifices; un *Vaison II*, caractérisé par la céramique de La Graufesenque, les monuments publics de la cité et les maisons dégagées à ce jour sur la colline de Puymin; un *Vaison III*, après les invasions de 263, que l'on trouve au-dessus des couches de cendres, avec la reprise des monuments et des maisons reconstruites à un niveau supérieur, où la céramique de la fin du IIIe et du IVe s. est très fréquente. Le *Vaison IV*, celui des Grandes Invasions et des époques suivantes, est marqué par des poteries tardives, des terres bouleversées ou des constructions grossières.

*b*) *Le pont romain :* des réparations, faites à la suite des dégâts causés en 1944 par une bombe d'avion qui avait ébranlé les clefs de voûte et les voussoirs voisins, ont révélé des détails intéressants sur sa construction. En effet, il a été nécessaire d'atteindre l'extrados de l'arc, et nous y avons trouvé les rainures établies habituellement dans les passages dangereux pour assurer le roulement des chars et pour éviter les précipices. Ces rainures sont encore très reconnaissables, malgré leurs irrégularités causées par l'usage de plusieurs siècles (fig. 7); leur écartement mesure $1^{m},65$, comme dans les grandes voies de Seyssel ou d'Alésia.

Joseph SAUTEL.

## XIVe CIRCONSCRIPTION

M. ADRIEN BRUHL, DIRECTEUR

### HAUTE-SAVOIE

*Annemasse*. — Le 23 juin 1954, M. Félix Marion, président de la Société des Amis des Lettres et des Arts, était averti que des trouvailles d'objets antiques avaient été faites dans un chantier de construction ouvert au lieu-dit *Clos Fleury*. Après avoir alerté la Municipalité qui prévint les autorités compétentes et lui donna le mandat d'examiner les découvertes, il constata en effet que la pelle mécanique utilisée par l'entreprise avait atteint un dépôt de poteries situé dans une cavité à la bordure du terrain. Il y avait de nombreux fragments de terre-cuite et des tuiles. L'engin avait été arrêté et on avait pu dégager un certain nombre d'objets intacts qui furent recueillis par l'entrepreneur, deux *dolia* de $0^{m},70$ de haut., $1^{m},70$ de circonférence avec un col de $0^{m},18$ d'ouverture et deux anses, du type 20 de Dressel, une jatte ronde, deux petits pots (fig. 1). On note encore deux fragments de poterie fine d'apparence métallique, du type de fabrication de Lezoux. Malheureusement, l'excavatrice avait nivelé le terrain et fait disparaître la stratigraphie, de sorte qu'il est difficile d'expliquer la présence de cet ensemble de poteries. Etait-ce un atelier de potier ou un magasin ?



FIG. 1. — Annemasse. *Dolia*, jatte et pots découverts au lieu dit *Clos Fleury*.

*Les Fins d'Annecy* (*Boutae*). — Au printemps de 1954, en creusant un terrain pour établir les fondations d'un immeuble, en bordure N.-O. de la rue du Forum, en plein centre de l'ancien *vicus* de *Boutae*, apparurent des vestiges gallo-romains en assez grand nombre, mais réduits en fragments. M. Jean-Pierre Laurent, conservateur du Musée d'Annecy, avec la collaboration de M. Bernard Ruffet, ingénieur à l'Electricité de France, a recueilli et classé les objets, en même temps qu'il étudiait la stratigraphie du sol, sur les côtés S.-E. et N.-O. de l'excavation. Au N.-O., à environ 1 m. du niveau actuel, on a trouvé une couche calcinée, témoin d'un violent incendie, de teinte rougeâtre, avec des fragments de bois et en particulier des débris de chêne brûlé. En-dessous, il y a un ancien sol d'argile compact (fig. 2). Sur la face S.-E.,

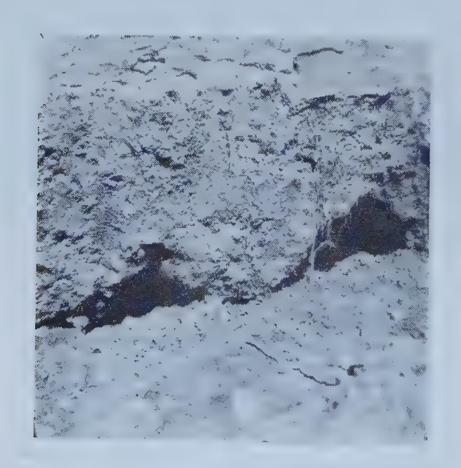


Fig. 2. — Les Fins d'Annecy (*Boutae*). Stratigraphie.

l'aspect est différent : sous un mince niveau à galets et à fragments de tuiles situé à 0m,80 du sol moderne, une couche épaisse de 0m,50 de terre noire et grasse recelait des tessons et des fragments de tuile. Parmi les 25 fragments entrés dans les collections du Musée d'Annecy, on en trouve en poterie grise, en pâte ocre, en pâte claire, et en poterie rouge. Certains de ceux-ci sont décorés, tels deux fragments de vases avec des ornementations d'oves, végétales ou animales, et surtout un morceau d'une large coupe sur lequel on voit dans un médaillon avec filet à barbes externes l'avant-trait d'un animal bondissant, et sur la partie interne du fond de la coupe la marque du potier : *OF(ficina) SEC(undi)*, marque déjà connue à *Boutae* d'un potier de Lezoux (cf. Marteaux, Le Roux, *Boutae*, p. 215 et *passim*).

### Savoie

*Aime* (*Axima*). — Les deux inscriptions signalées par M. Wuilleumier dans *Gallia* [1] ont été recueillies dans la collection du prieuré Saint-Martin :

*a*) Cippe (fig. 3) trouvé dans les fouilles pour la fondation d'une maison sur la gauche de la route, à l'entrée du bourg; le soubassement n'a pas été extrait de la tranchée et des mutilations diverses ont été provoquées par les manipulations du bloc par les ouvriers. Le cippe se terminait en haut par un fronton triangulaire en partie brisé, mais le croissant gravé au centre subsiste. — Haut. 0m,84; larg. 0m,50; épaiss. 0m,13. — Marbre de Villette (carrière antique à 3 km. d'Aime). Inscription occupant un champ de 0m,42 de large; 6 lignes subsistent et on aperçoit le sommet de trois lettres d'une 7e ligne. Hauteur des lettres : l. 1 : 0m,08, l. 2 et suiv. : 0m,065. Les caractères ressemblent à ceux de l'inscription à Trajan.

*T(ito)] Corn(elio)* | *[T]iti f(ilio) Pom<e>* (*ptina tribu*) | *Flavo* | *mil(iti) c(o)h(ortis)*

(1) XI, 1953, p. 130.




FIG. 3 .— Aime (*Axima*). Inscriptions.

*I c(ivium) R(omanorum) < (centuria) C(aii) Muci Clementis.*

Il s'agit d'un soldat de la première cohorte *equitata* des citoyens romains, connue par *C.I.L.*, XI, 709 = Dessau *I.L.S.* 1394. Elle était en Germanie au IIe s. (*C.I.L.*, VI, 3520 = Dessau *I.L.S.* 2731).

*b*) Bloc de même provenance que *a*, brisé en trois morceaux. Haut. 0m,385, long. 0m,475, épaiss. 0m,10. Marbre de Villette. Le champ de l'inscription, encadré par une triple moulure, est de 0m,40 × 0m,29 :

*Valeria Valentina | M(arco) Titio C... phoro | coniugi dulcissimo et | Val(erius) Valentinus patri pi|entissimo benemerenti fe | cerunt.*

D'après les caractères, le document pourrait être du IIIe s. Le fils de *M. Titius C...phorus* porte les deux noms de sa mère.

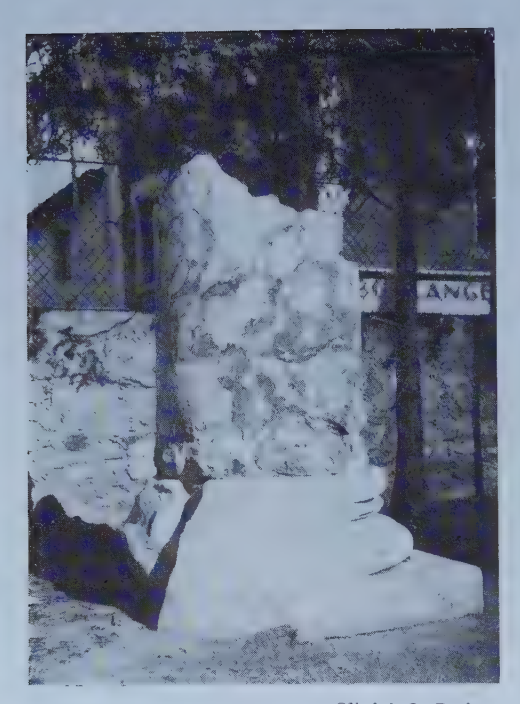
ISÈRE

*Vienne (Vienna).* — *a*) *Au théâtre*, M. Jules Formigé a fait exécuter certains travaux destinés à donner une idée de l'ancienne décoration. Tout d'abord, il a fait redresser à son emplacement originel



*Cliché J. Ruf.*

FIG. 4. — Vienne. Caryatide du théâtre remise en place (haut. de la statue : 1m,82; haut. du socle : 1m,29; larg. : 0m,95).



*Cliché J. Ruf.*

FIG. 5. — Vienne. Base et colonne du théâtre, en brèche violette (haut.: $0^{m},98$; diam. de la colonne: $0^{m},67$).

la Caryatide colossale (haut. actuel. $1^{m},82$), trouvée dans les fouilles, qui portait le linteau placé au-dessus de la grande entrée nord (fig. 4). Avec des éléments récupérés dans les décombres, il a même pu reconstituer le socle haut de $1^{m},28$ et large de $0^{m},95$. Puis au prix d'un patient travail, il a pu recomposer avec des morceaux de marbre de couleurs et d'origines variées (brèche violette, marbre rose, marbre de Carrare) sept tronçons de colonnes de divers diamètres ($0^{m},54$, $0^{m},67$, $0^{m},80$, $0^{m},94$). Grâce à des recherches, on a pu trouver les bases et un chapiteau qui s'adaptaient à ces colonnes. Les plus grosses doivent provenir du centre de la scène et on peut calculer qu'elles atteignaient 9 mètres de hauteur. Ces vestiges sont disposés devant l'entrée actuelle du théâtre (fig. 5 et 6).



*Cliché J. Ruf.*

FIG. 6. — Vienne. Colonne et chapiteau du théâtre en marbre de Carrare (haut.: $1^{m},39$; diam.: $0^{m},50$).

*b) Zone du vieil Hôpital :* sur les fouilles de M. Formigé dans cette zone que de majestueux gradins avaient désignée aux recherches, j'ai demandé, avec l'accord de M. Formigé, l'opinion de M. Charles Picard qui a suivi les travaux avec un intérêt particulier et a bien voului me communiquer l'information suivante :

« Les travaux ont dégagé ce qui subsiste de ce qu'on avait pu considérer jusqu'ici comme de grands escaliers, au long du haut mur toujours visible (Palais des Canaux). En 1953, une mission archéologique de la Direction de l'Architecture (MM. Ch. Picard et A. Piganiol) a reconnu qu'il ne pouvait s'agir que des gradins courbes d'un édifice destiné à des spectacles. M. Ch. Picard, qui a fait là-dessus, dès 1953, un exposé à la Direction de l'Architecture (commission des Fouilles), a proposé alors de reconnaître les vestiges d'un théâtre de mystères (de Cybèle-Attis) et il a montré divers édifices antiques de plan analogue. M. J. Formigé a, depuis lors, découvert les restes de la « scène », ce qui vérifie l'hypothèse, et l'inscription sur marbre d'un *locus* de la confrérie des *Dendrophori*. La dalle sculptée du Musée Saint-Pierre [2], reconnue antérieurement, dès 1946, par M. Ch. Picard, comme représentant un sacrifice à Cybèle appartient, selon lui-même, à la scène du théâtre des Mystères. M. Ch. Picard a attribué aussi à l'édifice depuis les fouilles de 1953, les deux fragments retrouvés au théâtre de Vienne [3]. Tous ont le même style et proviennent aussi de la « scène ». (Communication de M. Ch. Picard).

Adrien Bruhl.

(2) E. Will, *La sculpture romaine au Musée lapidaire de Vienne*, n° 115, p. 58, pl. 8.

(3) J. Formigé, *Le théâtre romain de Vienne*, Vienne, 1950, fig. 21 et 23.

## XVe Circonscription

### M. Pierre Wuilleumier, directeur

### Rhône

*Lyon. — Inscriptions latines englobées dans le Pont de la Guillotière :* à quelque chose malheur est bon ! Si la destruction du Pont de la Guillotière a privé Lyon d'un antique et vénérable ouvrage d'art, elle a rendu à la métropole des Gaules plusieurs inscriptions latines intéressantes; sauvées et déchiffrées par M. A. Audin, présentées à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. J. Guey, elles viennent d'être publiées en détail dans la *Revue des Etudes Anciennes* [1].

La plus importante est une dédicace adressée en 220 apr. J.-C. à l'empereur Elagabal par les *ciues Romani in tribus prouincis Gallis consistentes*. Elle révèle l'existence d'un organisme fédéral qui, groupant les citoyens romains domiciliés en Gaule Chevelue, devait participer au culte du Confluent lyonnais en l'honneur de Rome et d'Auguste, parallèlement au Conseil des Gaules, formé par les cités; elle précise que les fonds de cette association étaient gérés par des *allecti*, qui assumaient en même temps les fonctions, déjà connues, de *summi curatores* provinciaux; elle atteste l'ordre hiérarchique des trois provinces, Lyonnaise, Belgique, Aquitaine. Ce texte complète heureusement la connaissance de nos institutions nationales et permet des comparaisons instructives avec d'autres régions du monde romain.

(1) *C.R.A.I.*, séance du 26 février 1954; *R.E.A.*, LVI, 1954, p. 297-346.

Une deuxième dédicace indique les fonctions préparatoires du procurateur Ti. Claudius Secundinus L. Statius Macedo, dont la carrière était déjà connue; la IV[e] légion flavienne y porte par erreur le surnom de *Fidelis* au lieu de *Felix*.

Une troisième inscription mentionne le Cadurque M. Lucterius Leo, qui fut prêtre du Confluent.

Une épitaphe, dédiée sous l'*ascia* par une femme à son mari (*D.M. et Securitati aeternae*), contient la formule inhabituelle *pro se benemerenti*.

### Ain

*Bourg*. — Au cours de travaux édilitaires entrepris par la Municipalité, des vestiges antiques ont été découverts dans la cour située entre l'Eglise de Brou et le premier Cloître; des fouilles décidées par la Direction générale de l'Architecture et activement menées par M. R. Chevallier, agrégé des Lettres, et par M. J. Giraud, ingénieur-conseil, sur les indications de M. J. Guey, ont donné des résultats intéressants, malgré l'exiguïté de l'espace disponible et les bouleversements opérés au cours des siècles [3] :

*a*) Un mur gallo-romain, orienté N.-S., a été dégagé sur 16 mètres de longueur et 0m,80 de largeur; fondé en petit appareil, il a conservé quelques blocs en pierre de taille; l'un de ceux-ci marque un angle, avec retour vers l'Est; un fragment de mur parallèle, distant de 16 mètres environ, présente la même largeur et le même appareil de fondation; il semble appartenir au même édifice, dont la nature ne peut être encore précisée.

*b*) Des sarcophages gallo-romains, apparemment remployés, et des sarcophages burgondes attestent l'existence d'une nécropole utilisée pendant plusieurs siècles.

L'un des premiers, long de 2m,40, porte une belle épitaphe [4] :

[*D.*] *M.* | *et* | [*Mem*]*oriae aeternae* | [*Ti*]*ti Domitii, qui uixit* | *annos XVI, m*(*enses*)*VIIII.* | *Decmia Decmiola, mater,* | *unico suo dedicauit.* Ascia.

Cette inscription est d'autant plus précieuse que le nom de la dédicante figurait déjà sur deux sarcophages de même type, dont l'un était encastré dans une maison de Bourg et dont l'autre a été découvert en 1942, à 8 km. à l'E. de la ville, dans la chapelle N.-D. des Conches, à Ramasse [5]. Ces trois tombeaux de famille sont maintenant réunis là même où ils devaient voisiner à l'origine, dans le cloître de Brou, où M[lle] Baudson a judicieusement aménagé le Musée archéologique de l'Ain.

Un autre fragment d'inscription sur marbre, qui semble contenir le mot [*to*]*molo*, date probablement de l'époque burgonde.

*c*) Un ensemble de murs et de contreforts appartient à une église médiévale, qui s'étendait parallèlement à l'église actuelle, mais un peu plus au S. et surtout plus à l'O.

### Saône-et-Loire

*Curtil-sous-Burnand*. — Sous la direction avisée de M. le Dr. Lafond, les membres du Spéléo-Club Archéologique de Bourgogne continuent à fouiller la nécropole barbare avec une ardeur et une méthode dignes des plus grands éloges. M. Salin, puis M. France-Lanord sont venus les encourager et les féliciter. 60 tombes ont été ouvertes en 1953, et 51 en 1954, ce qui porte le total actuel à 244; elles

(3) Un compte rendu détaillé sera publié par MM. R. Chevallier et J. Giraud.

(4) Dim. du champ : 1m,34 sur 0m,53. Haut. des lettres : 0m,08, sauf [*D*] et *M* : 0m,15.

(5) Cf. P. Wuilleumier, *R.E.L.*, 1942, p. 47 sqq.



FIG. 1. — Curtil-sous-Burnand. Plaques et boucles damasquinées recueillies dans le cimetière d'époque barbare.

figurent toutes sur une maquette, soigneusement tenue à jour. Les dernières découvertes comprennent notamment trois fibules, de nombreuses plaques et boucles damasquinées (fig. 1), un grand collier formé par des perles de verre, de céramique et d'ambre, un pendentif, des bagues, des couteaux et deux petites pièces de monnaie, dont l'une était placée dans la bouche du défunt.

*Cormatin.* — Animé par M. R. Perraud, un autre groupement archéologique de Saône-et-Loire, le Syndicat d'Initiative Spéléo-Archéologique de Cormatin, surveille attentivement les découvertes fortuites de la région et recueille les objets antiques dans le Musée Saint-Roch. Il a sauvé notamment à *Blanot* le mobilier funéraire d'une tombe barbare, ainsi qu'une statuette de Vénus anadyomène et des fragments de céramique, et il a trouvé à *Chapaize* plusieurs cols d'amphores, dont l'un porte la marque PHILO, avec PHIL liés [6].

Pierre WUILLEUMIER.

## XVI[e] CIRCONSCRIPTION

M. LUCIEN LERAT, DIRECTEUR

### DOUBS

*Besançon* (*Vesontio*) [1]. — *a*) fouilles sous *l'ancien parc de la Banque de France.*

(6) Cf. *C.I.L.*, XIII, 10002, 398; XII, 5683 220; XV, 3090.

(1) La Circonscription dispose maintenant, grâce à la Municipalité de Besançon, d'un local au Musée Archéologique, place de la Révolution. J'ai pu y installer mes archives et y regrouper celles de l'ancienne commission archéologique de 1848.

Après la campagne de 1952 [2], en hiver et au printemps, divers sondages exécutés avec l'aide de mes collaborateurs de 1952, ont permis d'étendre à tout le secteur l'étude des couches les plus profondes, riches en céramique italique et gallo-romaine précoce (en outre, traces de tessons campaniens). A partir du mois de juin 1953, les travaux de construction des nouveaux bâtiments universitaires ayant commencé, les talus réservés au S. et à l'E. de la fouille, le long des fondations des habitations voisines, ont été démolis; l'aire fouillée s'est trouvée ainsi notablement élargie et de nouveaux murs antiques ont été dégagés, appartenant aux deux niveaux supérieurs. Au niveau flavien, l'amorce d'une nouvelle pièce est apparue au S., avec, sur les murs, les restes d'une fresque sur fond blanc moucheté de rouge et bandes jaunes; du côté E., on a atteint, semble-t-il, le mur extérieur de la construction. Au-dessus de la nouvelle pièce « flavienne », amorce de trois compartiments de la construction « antonine », les deux premiers très étroits; le troisième, qui s'engage malheureusement sous une dépendance de l'hôtel Parisiana, devait être une très grande pièce à en juger par la bordure de la mosaïque qui en formait le pavement (fig. 1); aux murs adhérait encore une fresque, très différente de celles du niveau antérieur et imitant un revêtement de marbre multicolore. Plus à l'E., nouvelles et abondantes trouvailles de marbres décoratifs. La partie des ruines qui a pu être conservée a été aménagée en sous-sol; au-dessus et en communication directe, une petite salle a été construite : on y regroupera les trouvailles des fouilles de 1952-1953. Propriété de l'Université, ce *musée de fouilles* complètera le

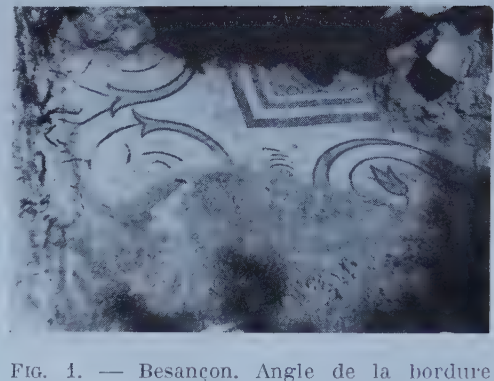


Fig. 1. — Besançon. Angle de la bordure d'une mosaïque sous l'Hôtel Parisiana.

Musée Archéologique de la ville, dont la présentation a été conçue dans un tout autre esprit [3].

*b*) *Abbaye Saint-Paul.* — Les travaux de remise en état de l'église — ancien grenier à fourrage de l'armée, futur Musée Lapidaire [4] —, entrepris sur l'initiative de M^lle^ Cornillot, se sont poursuivis. Sur toute la moitié S. de l'édifice la base des colonnes, profondément enterrée, a été dégagée. L'ancien dallage ayant partout disparu, on a pu aisément fouiller au-dessous (fig. 2 et 3). Sous une couche épaisse de sépultures modernes, on a trouvé d'abord le niveau mérovingien : sous le collatéral S., vestiges du mur gouttereau et amorce de la façade de l'église primitive, fondée en 628 par saint Donat (remplois de fragments de colonnes romaines dans les contreforts); un sarcophage à l'extérieur de ce mur, deux autres sous la nef centrale, tous de type trapézoïdal, un seul orné (chevron sur le petit côté, croix de Saint André sur les longs côtés, le tout sur fond strié) [5]. Plus profondément, des tessons gallo-romains

(2) Cf. *Gallia,* XI, 1953, pp. 135-136.

(3) *Ibid.*, VIII, 1950, pp. 153-154.

(4) *Ibid.*, p. 154.

(5) Cf. R. Tournier, *Bulletin Monumental*, CXIII, 1954, pp. 167-190.

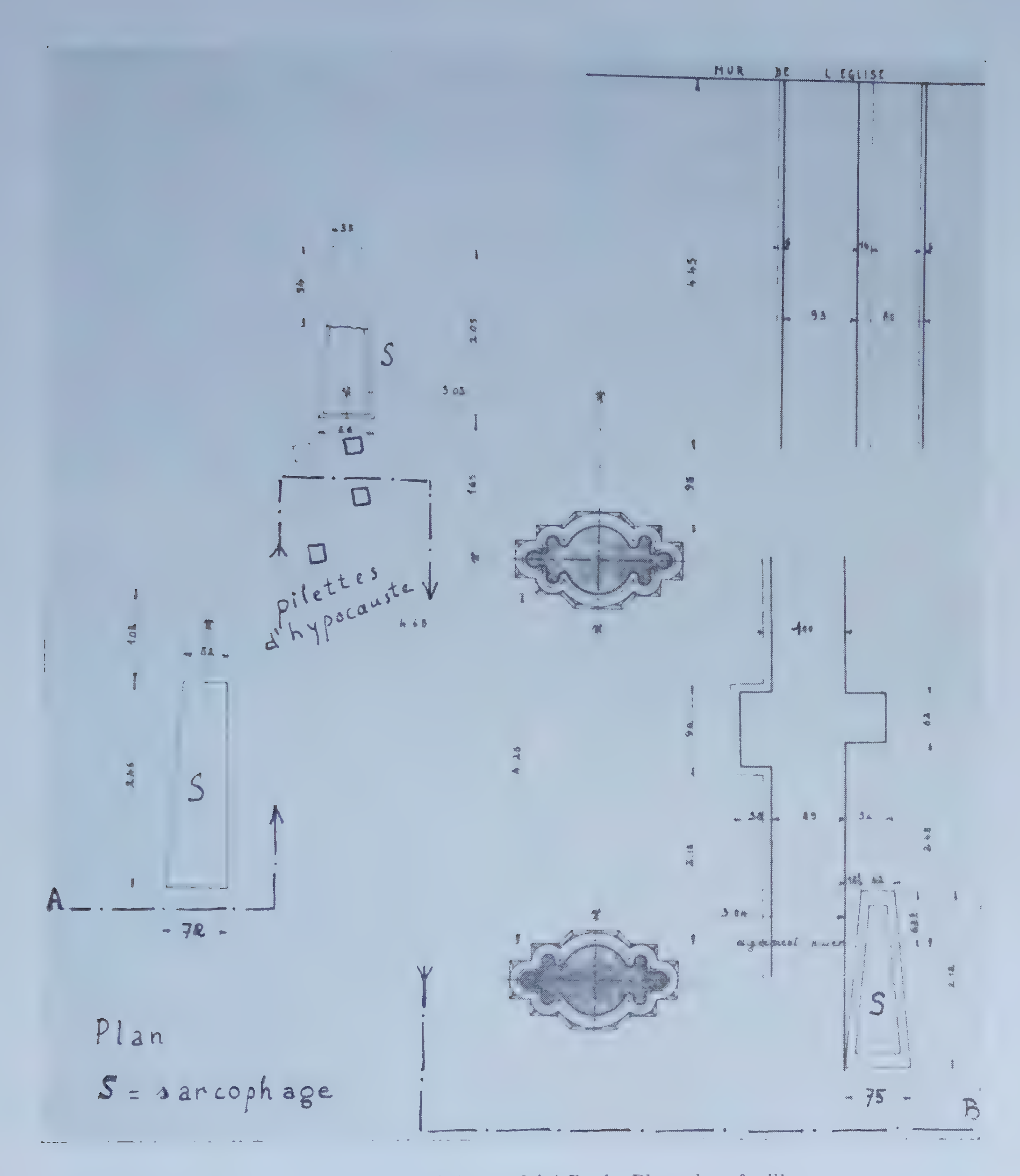



FIG. 2. — Besançon. Abbaye Saint-Paul. Plan des fouilles.

ont été trouvés çà et là; mais des vestiges de construction n'ont été reconnus qu'au voisinage du sarcophage décoré : il y avait là encore six piles d'hypocauste en place ou effondrées et, autour d'elles, sur le sol antique, de nombreux fragments de

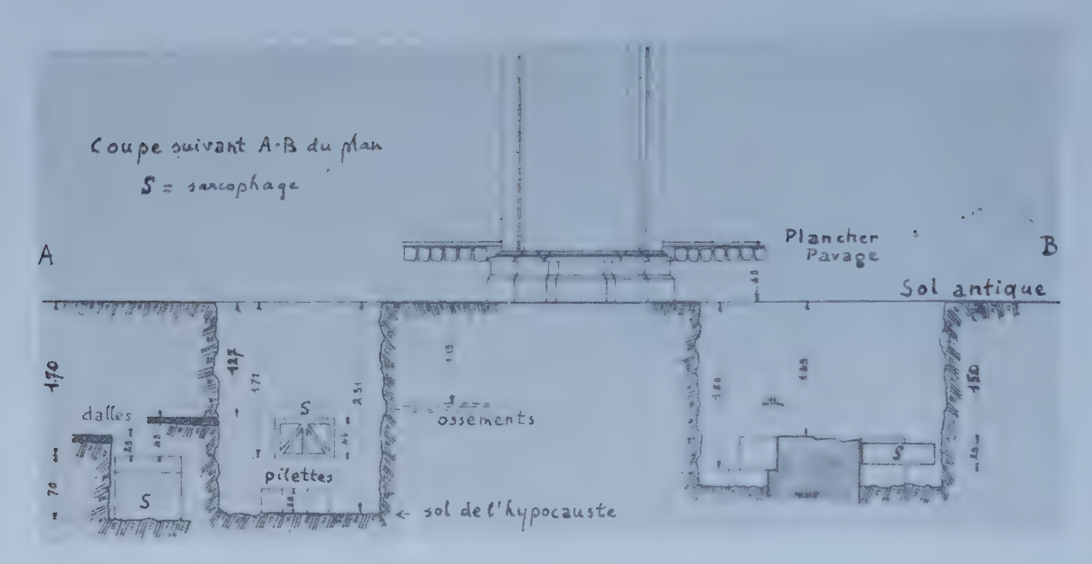



Fig. 3. — Coupe du plan, fig. 2.



Fig. 4. — Mandeure. L'orchestre du théâtre, dégagé en 1953.

plaques de marbres multicolores et des fragments de vases de l'époque antonine.

*Mandeure* (*Epomanduodurum*). — *a*) *Au théâtre*, la campagne de 1953 a été consacrée surtout au dégagement de l'orchestre, qui était recouvert d'une couche de terre d'une épaisseur moyenne de 1m,40, à laquelle s'était ajoutée une importante masse de déblais de fouilles. L'orchestre dégagé se présente désormais comme un demi-cercle de 7 mètres de rayon, surhaussé par un rectangle long de 14 mètres et large de 5 mètres (fig. 4). Le pavement est formé de dalles polygonales : calcaire dur d'abord, à partir des gradins; puis calcaire tendre, sur 3 mètres de large. A l'O., vestiges d'une bande de grès rose de 0m,60 de large, en avant d'une construction de maçonnerie grossière (autrefois revêtue), longue de 9m,60 et s'avançant de 2m,50 dans l'orchestre. De chaque côté de cette avant-scène, une bouche d'égout de 0m,70 sur 0m,30. La surveillance technique des travaux a été assurée par le Dr. Cuisenier. M. Parrot s'est efforcé d'autre part d'éclaircir la disposition des murs de l'angle N.-E. de l'édifice.

*b*) Non loin du théâtre, au n° 57 de la *rue du Pont*, en creusant un trou dans le jardin de ses parents, M. Yves Jeannin a découvert fortuitement un puits gallo-romain. Les abords de celui-ci ayant été dégagés, pour en permettre la fouille, sur une surface d'environ 4m × 2m,50, on a vu apparaître d'abord un petit réduit de 2m,60 × 1m,30, au sol cimenté, avec des débris de canalisations de chauffage aux longs murs, sans aucun objet à l'intérieur; puis une épaisse couche de cendres et de gravats, avec céramique abondante; au dessous de cette couche, l'orifice du puits (diam. : 0m,80; prof. : 5m). Un mur descend depuis la surface du sol jusqu'au niveau du puits. La céramique, abondante et variée, a été soigneusement recueillie. Des estampilles des potiers *Mercator* et *Virilis*, ainsi qu'une monnaie de Domitien datent la couche intermédiaire. Parmi les objets divers, un beau manche de couteau en os avec représentation d'un personnage vêtu du *cucullus* (fig. 5).



Fig. 5. — Mandeure. Manche de couteau en os.

*Alaise et environs.* — M. Maurice Dayet a terminé en août-septembre 1953 ses recherches sur l'éperon barré de *Chatail-lon* [6]. Celles-ci ont porté surtout sur la

6) Cf. *Gallia*, XI, 1953, p. 138; *Rev. arch. de l'Est*, IV, 1953, pp. 7-34.

grande muraille située à 180 mètres au N. du secteur fouillé l'an dernier et sur les « cabordes » qui s'abritent derrière elle. Des quatre groupes que forment ces dernières, le n° 2 a été fouillé complètement, les n$^{os}$ 1 et 3 presque entièrement à la réserve d'une caborde dans chacun d'eux; le n° 4 a été laissé intact. Les résultats confirment les conclusions de 1952 quant au caractère des constructions et à leur date. Les trouvailles se réduisent à des vases ou fragments de vases du Moyen-Age. D'autres sondages du même fouilleur sur le sommet de la *colline du Peu de Myon* ou parmi les amoncellements de pierres du *plan de l'Ecu* n'ont rien révélé d'antique.

De son côté, M. Léon Delamarche, président de la « Société des amis de Georges Colomb pour la vraie Alésia », avait obtenu l'autorisation de faire procéder à quelques sondages autour d'Alaise. Les travaux, auxquels a assisté M. Jean Bérard, ont été dirigés par M. Louis Déroche (juillet 1953). Ils se sont limités à deux sondages dans les parcelles 336 et 338 du plan cadastral de *Myon*, au lieu dit « *en Brâ* ». En 1861 Alfred Castan avait ouvert là une série de tranchées et, dans deux de celles-ci, avait cru reconnaître les vestiges de deux fossés « césariens ». Les sondages avaient donc pour but de contrôler les observations de Castan. Le sondage n° 1 a confirmé pour l'essentiel la stratigraphie décrite par cet archéologue, mais non l'existence de fossés défensifs. « Dans la zone déprimée ainsi définie, note M. Déroche dans son rapport, et dans l'état actuel du terrain, la faible profondeur de la roche en place (1$^{m}$,30 max.) — un calcaire très dur — ne semble guère propice au creusement d'un fossé pouvant jouer un rôle défensif efficace. Pour admettre la possibilité d'un tel ouvrage, il faut supposer que, depuis deux millénaires, une épaisseur considérable de terre a été balayée par l'érosion. » En fait, les prétendus fossés pourraient être dûs à une évolution karstique banale. « La structure un peu étrange du sous-sol dans l'axe Brâ-Vallières s'expliquerait par la présence, en cet endroit, du lit « fossilisé » d'un très ancien affluent du Lison. »

Le sondage n° 2 (entre les tranchées 9 et 10 de Castan) n'a pas rencontré non plus la « carrière de poterie » que celui-ci avait signalée. « Tout au plus pourrait-on suggérer que l'existence d'une zone très riche en tessons et en charbons reconnue par l'archéologue bisontin, sur la tranchée n° 9, est un phénomène limité et exceptionnel dans cette partie de Brâ » Observations confirmées par deux sondages complémentaires en 1954 : on a retrouvé des charbons mais fort peu de céramique.

*Routelle.* — Un cimetière d'époque mérovingienne avait été découvert et plusieurs fois exploité au siècle dernier, au lieu dit *Randebelin* [7]. En décembre 1953, au cours de travaux d'extraction de « groise » ordonnés par la commune, de nouvelles tombes furent mises au jour et détruites. Averti par la presse, je pus faire suspendre les travaux, et, au cours de l'été de 1954, une petite fouille put être faite par M. Francis Dusserre-Telmon, avec quelques collaborateurs bénévoles. Dix tombes ont été examinées plus ou moins complètement. Elles appartiennent au type « à murets »; une seule avait encore un couvercle de dalles en place. Leur orientation est variable. Le mobilier funéraire est peu abondant, mais il comprend quelques pièces de choix, notamment une plaque-boucle damasquinée avec sa contre-plaque et une autre avec représentation de Daniel

7) J. Ebersolt, *Les cimetières burgondes du Doubs et du Jura* (1950), p. 38, n° 69. Le Musée Archéologique de Besançon possède quelques-unes de ces anciennes trouvailles.



*Cliché « Est-Républicain ».*

Fig. 6. — Routelle. Plaque-boucle mérovingienne : Daniel et les lions.

dans la fosse aux lions (fig. 6). La commune a participé aux frais de la fouille. Les services des Ponts et Chaussées et du Cadastre ont apporté leur concours.

*Palise.* — MM. Abel Marlet, président de la commission d'archéologie de la Société d'Emulation du Doubs, et M. Francis Dusserre-Telmon ont fait, en avril 1954, un sondage à l'extérieur du mur N. de l'église, où des « tombeaux antiques » avaient été signalés autrefois. Ils ont trouvé, à 1m,50-1m,80 sous le sol actuel, six sarcophages diversement orientés, trois d'entre eux disposés en arc de cercle. Ils appartiennent au type monolithe des VIe-IXe s., sans décor. Anciennement violés, ils ne contenaient plus aucun mobilier.

## Jura

*Pretin.* — Sur la colline de *Château*, Maurice Piroutet avait découvert et partiellement fouillé un oppidum de l'âge du fer, remarquable surtout par la présence de céramique grecque importée [8]. M. Maurice Dayet y a fait quelques nouveaux sondages en septembre-octobre 1954. Ceux-ci ont été localisés au point le plus haut de la colline, à l'intérieur du réduit dont les remparts ont été en partie dégagés par Piroutet, au contact de la muraille O. Ils se sont limités à une surface de 14 m², qui a été fouillée par carrés de 1 mètre de côté jusqu'au sol naturel, dont la profondeur n'est que de 0m,40 à 0m,65. Les conclusions du fouilleur sont les suivantes : « le retranchement ouest du camp de Château a été construit à la fin du CU II de Kimmig, près de l'emplacement d'un cimetière à incinération de la même époque. Plus tard, au Hallstatt B, cet endroit a été l'objet de certains travaux, sans cesser d'être un cimetière, où voisinaient les incinérations et les inhuma-

(8) Déchelette, *Manuel...*, III², pp. 184-187, 292-295, 303.

(9) Cf. une cheminée de ce type dans *Pro Alesia*, nouv. série, 51-52, 1929, pp. 67-88, et pl. VI.

tions. Il paraît avoir cessé d'être fréquenté à la fin de la civilisation de Hallstatt. » La céramique découverte jusqu'à présent est tout entière indigène.

### Cote d'Or

*Alise-Sainte-Reine* (*Alesia*). — Une nouvelle campagne de fouilles a eu lieu en 1953, d'avril à novembre, sous la haute direction de M. Jules Toutain et sous la surveillance de M. l'Abbé Jovignot et de M. R. Jacquenot, chef de chantier. Devant l'impossibilité de fouiller la partie S. de la parcelle 399, le chantier a été reporté à l'extrémité N. De part et d'autre d'une voie venant de l'E. et longeant au S. le « sanctuaire dolménique », deux habitations ont été reconnues. Dans l'une, une pièce avec seuil conservé et cheminée demi-ronde : en avant, deux carrés entourés de pierres plates posées de champ (ni cendres ni charbons); dans la cave, à peu près intacte, ont été trouvés un buste d'isiaque en bronze et une figurine d'Hermaphrodite en terre-cuite. Dans l'autre maison a été trouvée une pièce souterraine, sans trace d'escalier, qui pourrait être un silo. Sur la campagne de 1954 je ne dispose pas encore d'un rapport définitif. En septembre, M. Toutain m'annonçait la découverte de « deux mégalithes de type dolménique, dalles de pierre d'un seul morceau, mesurant 3 mètres de diamètre, soutenues par des pierres posées de champ et sous lesquelles s'étend un espace vide qui devait à l'origine contenir une sépulture. Ces mégalithes sont encastrés dans des murs romains... » Sous la construction romaine, deux nouvelles caves; principales trouvailles : un nouveau buste d'isiaque en bronze, un bas-relief mutilé avec représentation du dieu au maillet, une figurine de déesse-mère en terre-cuite signée *Pistillus*. Dans le secteur incomplètement dégagé en 1953, trois pièces contiguës, pourvues chacune d'une cheminée demi-ronde, avec le même dispositif que dans la maison de 1953.

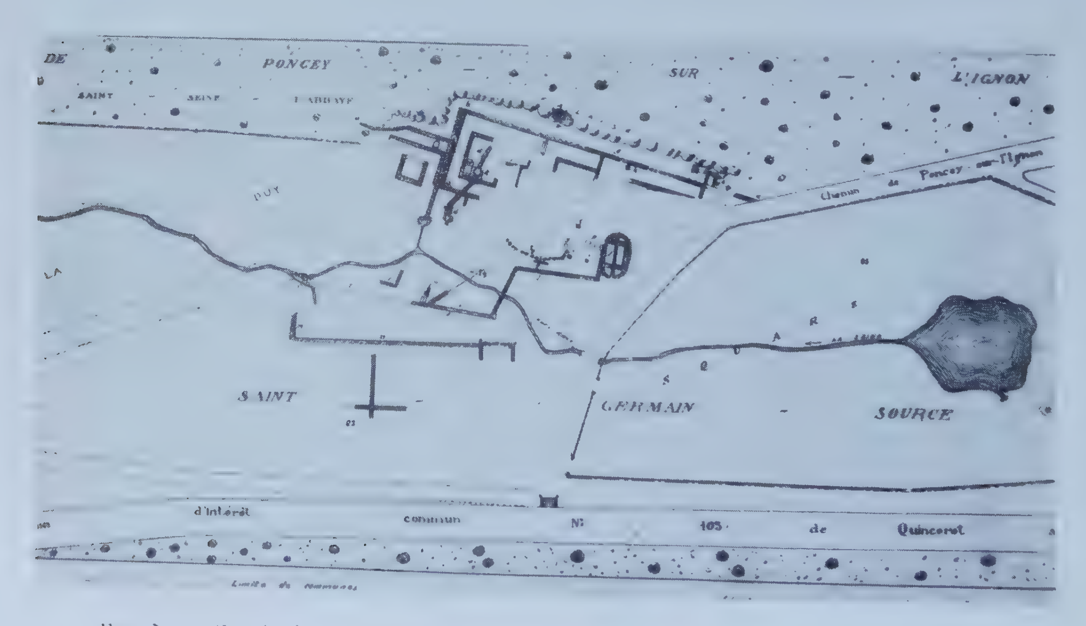
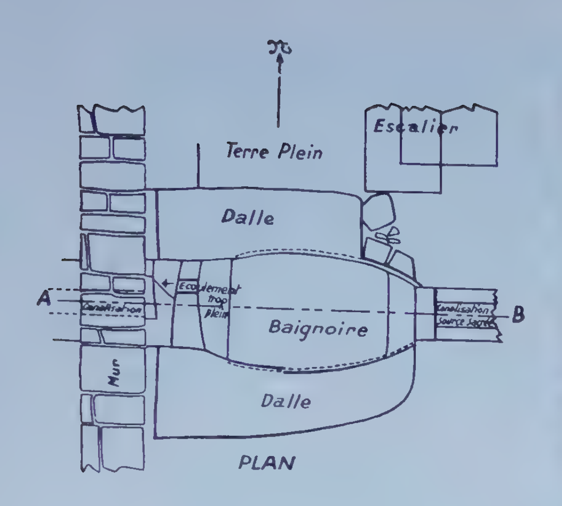



Fig. 7. — Sanctuaire des Sources de la Seine : plan après les fouilles de 1953.



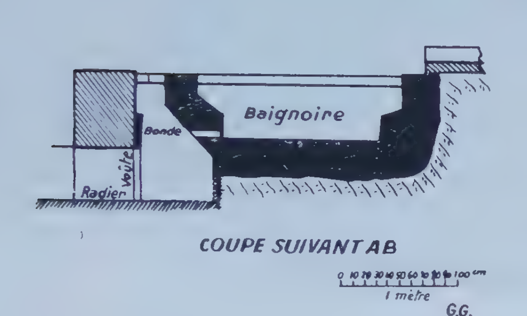




Fig. 8. — Sources de la Seine : plan et coupe du bassin découvert en 1953.

*Poncey-sur-Ignon et Saint-Germain-Sources-Seine.* — La dernière campagne au sanctuaire des Sources de la Seine, dirigée par MM. Grémaud et R. Martin en 1953 [10], a été marquée par une découverte capitale : celle du dispositif de captage de la source sacrée. En suivant la canalisation de l'an dernier [11] en direction de l'E., sous la grande cour, on a découvert une petite salle, à laquelle on descendait par un escalier de trois marches; dans le dallage de celle-ci était encastré un bassin monolithe en calcaire, de forme ellipsoïdale (long. : 1m,76), pourvue d'une banquette intérieure à chaque extrémité; une canalisation y amenait l'eau de la source, captée sous le lit d'argile qui supporte les ruissellements; à l'autre extrémité, un trop-plein et une bonde assuraient l'évacuation de l'eau dans un déversoir, puis



Fig. 9. — Sources de la Seine : la canalisation et le bassin, vus de l'Est.

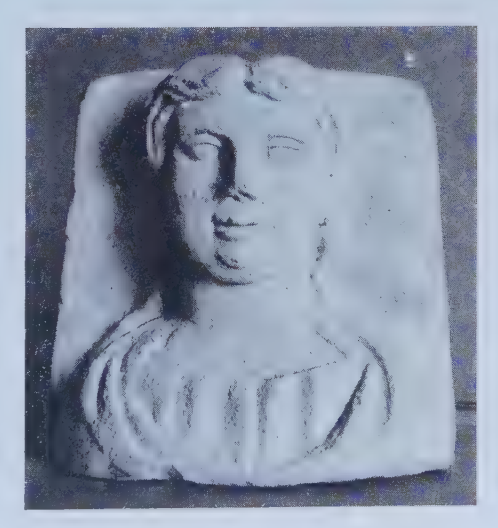


Fig. 10. — Sources de la Seine : tête féminine en relief (1953).

(10) Cf. Roland Martin, *Rev. arch. de l'Est*, V, 1954, p. 294.
(11) *Gallia*, XI, 1953, p. 140.

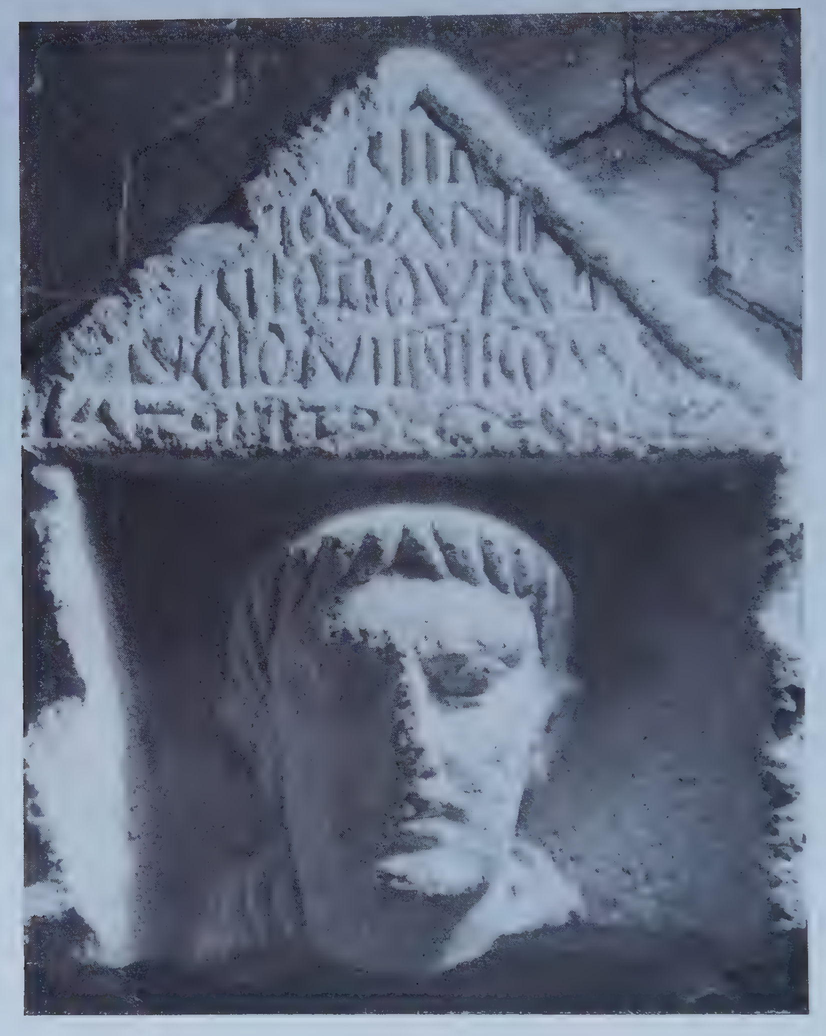


Fig. 11. — Sources de la Seine :
stèle avec inscription gauloise en caractères latins et grecs, trouvée en 1953.

dans le caniveau qui rejoignait la piscine (fig. 7 en K, fig. 8 et 9). Cette installation est antérieure à la construction du grand péristyle et contemporaine, sans doute, de la *cella* nord. Des sculptures ont été découvertes, surtout dans le déversoir : une statuette de petit personnage emmailloté, avec inscription sur la base; deux bustes féminins (fig. 10); le haut d'une stèle avec une tête de beau style et un fronton inscrit : 4 lignes de gaulois en caractères latins, et la ligne inférieure en caractères grecs (fig. 11). Dans le bassin même, outre quelques objets de métal, environ 200 monnaies. Quelques sondages ont été faits en profondeur dans l'espoir de trouver un niveau pré-romain, mais en vain. Sur l'autre flanc du vallon ont été reconnues des constructions sans caractère cultuel, habitations ou ateliers.

*Dijon* [12]. — *a*) La démolition de trois immeubles, aux nos 4, 6 et 8 de la *rue Longepierre*, a fait reparaître la muraille du IIIe s. sur une longueur d'une douzaine de mètres et sur une hauteur de près de 3 mètres; l'épaisseur est, par endroits, de près de 3 mètres, le parement extérieur est fait de grands blocs taillés en pierre d'Asnières; il dissimule un blocage de moellons disposés obliquement. Des caves ont été aménagées dans le sous-sol dans l'épaisseur du rempart. On a également dégagé une tour, haute de 7m,70, plusieurs fois reconstruite, mais dont la base pourrait être antique. Les travaux ont été surveillés par M. Grémaud, qui a trouvé la plus grande compréhension de la part du propriétaire, M. Mion, des architectes, MM. Buisson et Oeschlin, des entrepreneurs, MM. Lefèvre, et du Service du plan de la Ville.

*b*) D'autres travaux d'utilité publique ont également permis à M. Grémaud de compléter ses observations sur le *cimetière gallo-romain* de Dijon. L'installation d'un égout, *rues Monge et Danton*, a amené la découverte dans une couche de remblais descendant jusqu'à 2 mètres, de plusieurs sépultures médiévales, sous lesquelles, à une profondeur de 2 mètres à 2m,50, se trouvaient huit sarcophages antiques, trapézoïdaux ou rectangulaires, la plupart avec un couvercle prismatique ou arrondi. Certains contenaient deux ou trois squelettes séparés par des couches de terre. Ces sépultures dateraient des IIIe, IVe et Ve s. Cette trouvaille confirme la grande extension de la nécropole de Dijon [13] et l'importance de la population urbaine à cette époque .

Lucien LERAT.

12) D'après un rapport de M. Gabriel Grémaud à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or (17 nov. 1954), communiqué par M. Roland Martin.

(13) Cf. *Gallia*, XI, 1953, p. 139.

## XVIIe CIRCONSCRIPTION

M. EMILE DELORT, DIRECTEUR

### MOSELLE

*Metz*. — En décembre 1952, les services du génie militaire faisaient poser une canalisation qui, partant de l'Arsenal, passait à 2 mètres à peine devant la *Chapelle des Templiers*. Les fouilles ont mis au jour à la profondeur de 0m,75 un sarcophage en pierre calcaire jaune (Jeumont) orienté sensiblement O.-E. (fig. 1).



FIG. 1. — Metz. Sarcophage trouvé sous les fondations de la chapelle des Templiers, à la *Citadelle*.

Le couvercle était fait de plusieurs morceaux. La cuve, d'un seul bloc long de 1m,90, avait son extrémité orientale prise et maçonnée *sous les fondations* de la chapelle, qui date du XIIe s. La tombe était donc antérieure à cette date. Avec l'assistance du Général Kaufeisen, commandant le génie, j'ai pu relever le sarcophage et l'abriter dans la Chapelle. Il contenait les restes de 4 squelettes, que nul objet n'accompagnait. Au fond de la cuve était ménagé un encadrement elliptique, pour y déposer le crâne. Dimensions : long. 1m,90, largeur à la tête 0m,68, aux pieds 0m,38, hauteur de la cuve 0m,42.

(1) Emile DELORT, *Vases ornés de la Moselle*, 1 vol., 94 pl., chez l'auteur, 3, pl. du Roi-George, Metz.

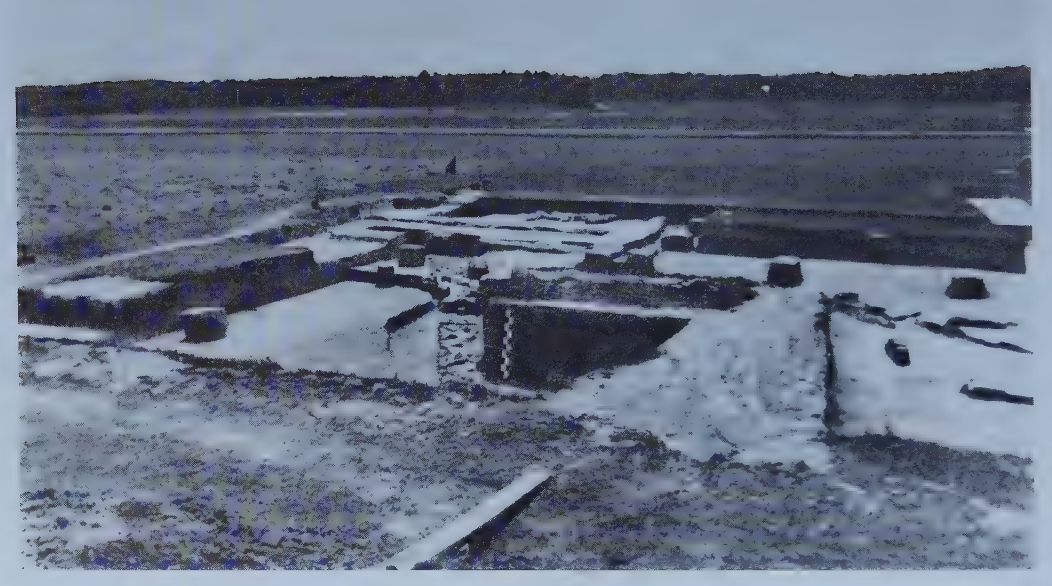


Fig. 2. — Mittelbronn. Vue de la fouille de l'atelier de potiers (1954).

*Mittelbronn.* — Les trouvailles de l'atelier céramique de Chémery-Faulquemont venaient à peine d'être publiées qu'un second atelier céramique, non moins important, était découvert à Mittelbronn, près Phalsbourg. Le mérite de la découverte revient aux recherches conjuguées du P. Morand, professeur au collège franciscain de Phalsbourg, et de M. Marcel Lutz, conservateur du Musée de Sarrebourg. Les premiers indices furent recueillis en 1952; de petits sondages exécutés en 1953 permirent d'exhumer quelques vases sigillés entiers. Les fouilles méthodiques entreprises pendant le mois de juin 1954, avec l'aide de 8 ouvriers terrassiers, ont réussi à mettre au jour une grande partie de l'atelier céramique (fig. 2) : le reste, encore enfoui sous la terre, fera l'objet des travaux de la saison 1955.

Deux systèmes de canalisations aboutissent à l'atelier : l'une, de coupe triangulaire, est formée de briques plates en terre cuite (long. 12 m.), l'autre, à un niveau plus profond, est bâtie en moellons (long. 15 m., larg. $0^m,40$).

L'*atelier* proprement dit semble composé de deux hangars contigus dont les toits étaient supportés par des piliers (de bois ?) qui reposaient chacun sur un gros bloc de pierre calcaire. Une dizaine de ces blocs ont été retrouvés en place; leurs dimensions moyennes sont $75 \times 60 \times 40$ cm. Le four se trouvait au Sud : il en subsiste surtout le canal du feu-alandier, aux parois vitrifiées. La portion découverte mesure 8 mètres de long. Elle est constituée par d'énormes dalles de pierre dont les dimensions atteignent jusqu'à $1^m,55 \times 0^m,90$.

Plusieurs tonnes de tessons ont été recueillis, et leur classement n'est pas encore achevé. Signalons cependant les trouvailles les plus significatives :

*a*) Vaisselle ordinaire : une cruche intacte (sauf l'anse), une écuelle hémisphérique, type du IIIe s.; plusieurs petites

coupes à 3 pieds; plusieurs gobelets complets, mais déformés, du type 187 de Gose (*Gefässtypen der römischen Keramik*, 1950), qui datent également du IIIe s.; gobelet à pied étroit (Gose 192-199).

*b*) *Sigillata* unie : les types les plus fréquents sont Drag. 40 et 32, bols assez profonds; Oswald pl. 48 (fin du IIe-IIIe s.) et pl. 63-68; un mortier à extérieur avec rainures (Oswald, pl. 73, 1); des assiettes 18/31 dont l'une est marquée au nom de CATULLUS, potier de Rheinzabern, et plusieurs autres portent les noms de MARCIANUS et d'AUGUSTINUS, également potiers de Rheinzabern. Mais les estampilles de beaucoup les plus nombreuses — 362 sur un total de 436 marques — sont des rosaces contenant un nombre variable de points : on retrouve ainsi les rosaces 10, 12, 17 et 22 de Chémery-Faulquemont et une rosace inédite contenant seulement 7 points, qui est la marque d'un potier inconnu représenté par 257 exemplaires.

*c*) *Sigillata* ornée : presque tous les modèles du SATTO de Chémery-Faulquemont se retrouvent à Mittelbronn ainsi que des fragments de ses moules. Signalons particulièrement un modèle complet à rinceaux (n° 29 des *Vases ornés de la Moselle*), le modèle 159, rinceaux à personnages, complet à 2 estampilles de *Satto;* le modèle 417, des chasses, avec l'estampille; le modèle 376, des vendanges, avec l'estampille. Ces modèles sont tous des bols Drag. 37. La forme Drag. 29 n'est représentée que par de rares fragments. L'estampille SATURNINUS, de Chémery-Faulquemont n'a été rencontrée qu'une fois jusqu'ici.

La grande nouveauté de l'atelier de Mittelbronn réside dans la découverte de vases entiers et de tessons nombreux du potier CIBISUS. Ce dernier était connu seulement par des trouvailles sporadiques, dont les plus importantes étaient celles d'Ittenweiler (Alsace) et de Rottweil (Wurtemberg) : en tout une trentaine de tessons, sur lesquels les poinçons les plus fréquents sont : un grand flûtiste, un quatuor libertin, les paons, et de petits écussons triangulaires. Tous ces motifs, et bien d'autres se retrouvent à Mittelbronn, où l'on a pu reconstituer une dizaine de vases complets avec l'estampille plus ou moins lisible.

Dans l'état actuel des travaux, une conclusion semble s'imposer. Pour un motif inconnu, les potiers de Chémery-Faulquemont ont transporté leur industrie à Mittelbronn vers 160, et ont fondé là un nouvel atelier céramique, où sont venus les rejoindre des potiers de Rheinzabern (Palatinat) et d'Ittenweiler (Alsace). Ils y ont travaillé encore au début du IIIe s., sans doute jusqu'à la perte du *limes* vers 250.

*Hilbesheim*. — En mai 1954, près de la ferme de *Kastelwald*, on creusait les fondations d'une construction nouvelle. Averti qu'on y avait trouvé des ossements et des débris de métal, j'ai fait agrandir la fouille et j'ai alors recueilli : *a*) d'importants tessons d'un vase en terre noire, à collerette horizontale du type Hofheim 129. C'est une poterie « belge » de l'époque de Claude (cf. Gose, *Gefässtypen der röm. Keramik im Rheinland*, 1950, fig. 334); — *b*) deux Moyens bronzes de Néron. Au revers de l'un : GENIO AUGUSTI (Cohen [1], n° 136), au revers de l'autre : S.C., une Victoire aux ailes déployées (Cohen [2], n° 302).

*Rimling*. — En janvier 1953 on a découvert des sépultures mérovingiennes : quatre squelettes ont été rencontrés tandis qu'on creusait les fondations d'une nouvelle maison, au Nord de l'église. Ils étaient accompagnés d'un mobilier funéraire intéressant, qui a été recueilli par

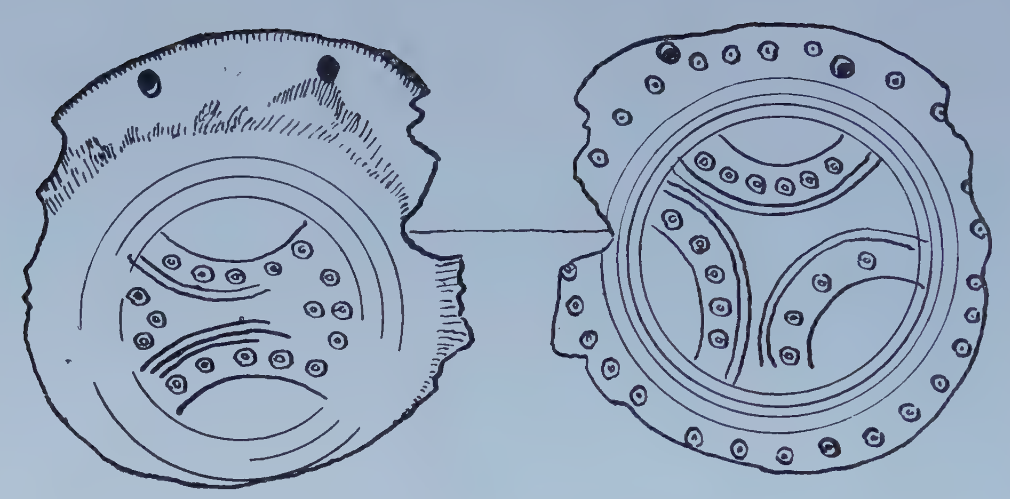


Fig. 4. — Rimling. Petite boîte en tôle de bronze avec chaînette, grandeur naturelle (Musée de Sarrebourg).

le Musée de Sarrebourg : 1) une épée de fer, longue de $75^{cm}$, mais brisée en 5 morceaux; — 2) un scramasax long de $39^{cm}$; — 3) une boucle en fer ronde (diamètre $6^{cm}$); — 4) une sorte d'amulette ronde, diamètre environ $6^{cm}$, en bois de cerf, décorée de cercles et de points oculés, destinée à être suspendue à une cordelette (fig. 3). Une amulette analogue a été trouvée dans la tombe 23 de Schwarzrheindorf, rive droite du Rhin, en face de Bonn [2]. Ces deux objets correspondaient-ils aux *stellas ex cornibus alcinis* avec lesquelles désirait être enseveli le Lingon du célèbre testament (*C.I.L.* XIII, 5708) ?; — 5) une petite boîte cylindrique, en tôle de bronze, décorée, encore pourvue de la chaînette qui permettait de la porter à la ceinture (fig. 4). C'était peut-être une boîte à parfums, analogue en forme et en décoration à celles de Dietersheim et de Horburg [3]; — 6) un peigne en os d'époque barbare dans son étui décoré de demi-cercles et de points oculés, malheureusement brisé en menus morceaux. Des peignes dans leur étui, décorés semblablement, ont été recueillis dans les tombes 12 et 15 de Schwarzrheindorf et à Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle), tombe 59 [4]; — 7) Citons enfin rapidement

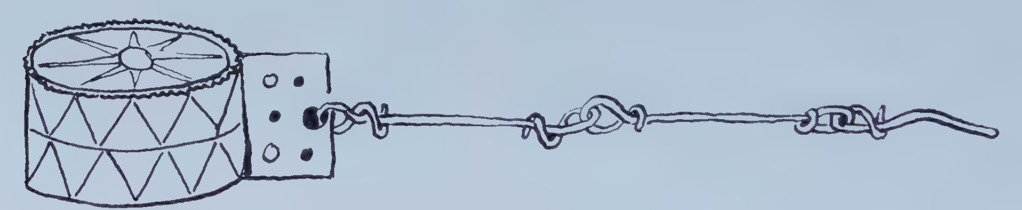


Fig. 4. — Rimling. Petite boîte en tôle de bronze avec chaînette, grandeur naturelle (Musée de Sarrebourg).

2) Behrens, *Altertümer des Zentralmuseums in Mainz*, fig. 23.

3) Lindenschmidt, *Handbuch...*, fig. 456.

4) E. Salin, *Le Haut Moyen Age en Lorraine*, pl. XXI.

la trouvaille de nombreux tessons de poterie en terre grise, des perles de tailles diverses en terre cuite, plusieurs silex, et une monnaie de bronze illisible.

### Meuse

*Ville-en-Woëvre.* — En juin 1953, l'exploitation d'une carrière de gravier située en bordure d'un vieux chemin allant d'Haudiomont à Parfondrupt, et désigné comme ancienne voie romaine sur la carte au 80.000[e] (exactement parcelle 322 section B du cadastre, non loin du lieudit le Tombois), a fait découvrir une sépulture gauloise. Je n'ai été informé de la découverte qu'avec une quinzaine de jours de retard. La place de la sépulture était encore marquée par une cavité d'humus noir, profonde d'environ 1 mètre, dans la couche de sable coquillier épaisse de 3 mètres. Les ossements recueillis étaient déposés à la mairie. Ce sont ceux d'un jeune sujet, probablement féminin : crâne mince, en morceaux, petites dents, fémur long de 40[cm]. Une phalange portait la trace verte d'un anneau de cuivre, qui n'a pas été retrouvé. Mais on avait recueilli : *a*) deux armilles de bronze mince, sans ornement (diam. : 65[mm]); *b*) un bracelet de bronze beaucoup plus épais (diamètre à l'intérieur 70[mm]), sans ornement, auquel avait été suspendue une plaque triangulaire de fer; *c*) deux fibules de bronze, à ressort bilatéral et à pied relevé simplement adossé, l'une à peu près intacte : son arc est orné de lignes serpentines (fig. 5). La sépulture semble donc dater de la Tène I.

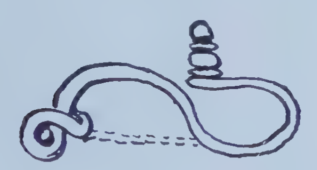


Fig. 5. — Ville-en-Woëvre.
Fibule en bronze de La Tène I.

### Meurthe-et-Moselle

*Chambley.* — En septembre 1952, les travaux d'aménagement de l'aérodrome ont fait découvrir plusieurs sépultures d'époque mérovingienne, quatre ou cinq au maximum. Quand je me suis rendu sur place, il ne restait plus la moindre trace de sépulture, le terrain ayant été complètement transformé par le travail des bulldozers. Mais les objets découverts et une partie des squelettes avaient été recueillis par M. Perrin, surveillant principal des Ponts et Chaussées, chez qui j'ai pu les examiner. Le mobilier funéraire comprenait principalement : *a*) fer: un scramasax entier (long. 51[cm]); un scramasax dont la pointe a disparu (long. restante 34[cm]); une francisque bien cambrée (dans sa plus grande longueur, 21[cm]); une javeline à douille (long. 38[cm],5); 2 fers de flèche à douille, en forme de saule (long. 9[cm]; un 3[e] fer avait disparu, ainsi qu'une autre francisque); 3 lames de couteau très abimées (long. 17[cm],15 et



Fig. 6. — Chambley. Vase en terre noire d'une sépulture de l'époque barbare.



Fig. 7. — Chambley. Bol et couvercle en terre rouge, d'une sépulture de l'époque barbare.

9cm); une plaque-boucle à 3 membres (long. totale 13cm); une plaque dorsale carrée, à 4 boutons dont un seul subsiste; — *b*) bronze : une branche d'une pince à épiler, ordinaire; — *c*) verre : débris d'un verre avec bouton proéminent sur le fond extérieur; — *d*) terre cuite : un vase en *terre noire*, entier, légèrement biconique, sans ornement (fig. 6); un bol en *terre rouge*, intact (diam. 16cm, haut. 7cm,5 avec son couvercle, dont la base circulaire entrait à l'intérieur du bol (fig. 7); les morceaux d'un 2e bol et d'un 2e couvercle, un peu plus petits que le 1er. Ces poteries rouges sont particulièrement intéressantes, car elles appartiennent encore à l'époque gallo-romaine, et bien antérieure aux Mérovingiens. On trouvera dans l'Album de Caranda (pl. 5-1) deux vases de terre absolument identiques à ceux de Chambley, qui ont été trouvés à Breny dans l'Aisne. Et la notice de Fréd. Moreau indique que l'un de ces vases était garni de cendres et d'ossements brûlés et renfermait un moyen bronze d'Antonin le Pieux (138-161).

*Dommartin-la-Chaussée*. — Au cours de mes recherches sur le cimetière mérovingien de Chambley, j'ai été conduit à découvrir les vestiges d'une *villa* gallo-romaine, située à 1.500 mètres environ plus à l'Ouest. Elle se trouve en bordure de l'aérodrome, au lieu dit *Sur les Notes*. J'avais constaté la présence de fragments de *tegulae* dans une prairie de luzerne : on y a fait passer rapidement une excavatrice qui a décapé le sol sur une profondeur de 20cm, et découvert à cet endroit divers indices significatifs, entre autres : le quart d'une meule à grains en lave de l'Eifel, la moitié du bord d'un vase sigillé à rebord latéral (modèle Drag. 38 ordinairement daté de la fin du IIe s.), et de nombreux tessons d'un grand plat en terre blanche, revêtu de gris à l'extérieur. A la suite de quoi, j'ai procédé à des fouilles systématiques qui ont duré du 21 août au 6 septembre 1953, avec une équipe de 4 terrassiers. Nous avons trouvé successivement : un couteau de fer à bout recourbé (couteau de vigneron); un squelette complet (long. 1m,80) orienté N.O.-S.E., dépourvu de tout mobilier; plusieurs tessons d'un mortier en *sigillata*, et d'autres fragments; une fibule de bronze, à

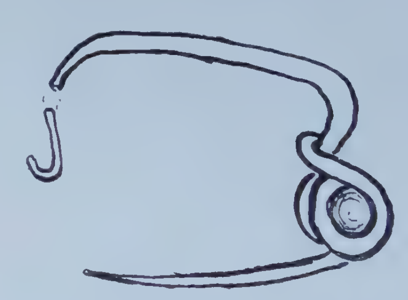


Fig. 8. — Dommartin-la-Chaussée. Fibule gallo-romaine en bronze.

ressort d'une seule pièce, analogue aux fibules d'Haltern et remontant aux premières années de l'Empire (fig. 8) [5]; un puits d'un diamètre de 2m,20, très bien

(5) Cf. Almgren, *Nordeuropäische Fibelformen*, fig. 15.



Fig. 9. — Dommartin-la-Chaussée. Groupe du cavalier à l'anguipède trouvé en 1954. En bas à droite, support moderne. (*Musée Lorrain*, à Nancy).

construit en moellons de petit appareil, sans ciment, et entièrement rempli de terre. Je l'ai fait soigneusement vider jusqu'à une profondeur de 5$^{m}$,40 et nous en avons sorti toutes les parties d'un *monument du Cavalier à l'anguipède* dont voici la description (fig. 9 et 10) :

Socle de base: rectangle de 0$^{m}$,70 × 0,$^{m}$85 brisé en 5 morceaux, avec la trace circulaire de la base de colonne; — 4 tambours de colonne, diam. 0$^{m}$,43 (hauteur de chacun : de 38 à 45$^{cm}$), dont un avec la



Fig. 10. — Le monument du cavalier à l'anguipède de Dommartin-la-Chaussée, reconstitué au *Musée lorrain* à Nancy. Parties modernes : le chapiteau avec sa moulure de base, et le premier petit socle à partir du bas.

base à deux tores; — des fragments de chapiteau (feuilles d'acanthe); — la statue de l'anguipède (fig. 11); — les statues du cheval et de son cavalier (fig. 9); — le nez du cheval et la figure du cavalier n'ont pas été retrouvés.

Ce monument a été transporté au Musée lorrain à Nancy et reconstitué par les soins de M. France-Lanord qui lui a refait un chapiteau sommaire (fig. 10). La colonne portait encore les trous de scellement remplis de plomb, qui permettent de supposer l'existence d'une plaque dédicatoire, comme c'est souvent le cas pour des monuments analogues. On rappellera seulement le cavalier à l'Anguipède du Musée de Francfort, trouvé pareillement dans un puits romain (Espérandieu, *Germanie*, n° 101) dont la dédicace conservée indique le 13 mars 240, et le cavalier à l'Anguipède du Musée de Wiesbaden, trouvé lui aussi dans un puits romain (*ibid.*, n °31), dont la dédi-



Fig. 11. — L'anguipède, présenté verticalement.



FIG. 12. — Cercueil. Plaque boucle d'époque barbare avec contre-plaque (à droite), et plaque dorsale (à gauche). (Musée de Nancy).

cace conservée indique le 22 février 221. Pour la posture de l'Anguipède, renversé sur le dos, on comparera notamment l'Anguipède de Hommert, au Musée de Nancy (ESP., *Gaule*, 4557). — Pour mémoire : plus bas que les statues, nous avons recueilli les éléments du squelette d'un gros Bovidé (déposés au Musée zoologique de Nancy pour étude) : le puits a donc servi de dépotoir, 1° pour y jeter les cadavres des animaux de la ferme; 2° pour faire disparaitre le simulacre de la divinité païenne — préalablement mise en morceaux — quand le christianisme a été introduit en Lorraine.

*Cercueil.* — Au lieu dit l'*Averveau*, environ 2 km. à l'O. du village, un agriculteur labourant son champ en novembre 1952, a découvert un squelette porteur d'une plaque-boucle, avec la contreplaque et la plaque dorsale, en bronze étamé (fig. 12). Des trouvailles analogues avaient été faites dans les mêmes parages, par M. de Rutant en 1838, et par M. Salin en 1934. Ces faits ont incité M. Hurstel, instituteur à Cercueil, à exécuter un sondage à l'Averveau au mois d'août 1953. Trois nouvelles sépultures mérovingiennes ont alors été rencontrées, orientées du S.-O. au N.-E. (profondeur : de 20 à 45cm). La 1re contenait : une boucle en fer et un vase caréné noir sans ornement; la 2e une boucle en fer, un vase noir et une écuelle rouge; la 3e une boucle en fer, un passe-lacet en fer damasquiné et un couteau. D'après M. Salin, le cimetière daterait de la 2e moitié du VIIe s.

Emile DELORT.

## XVIIIe CIRCONSCRIPTION

M. JEAN-JACQUES HATT, DIRECTEUR

### HAUT-RHIN

*Sundhoffen.* — Mlle Jehl et M. Bonnet ont fouillé avec les élèves-maîtres de l'Ecole Normale un tumulus dans la *forêt de Kastenwald.* Ce tertre, haut de 1m,50 et d'un diamètre de 30 mètres, contenait au centre un foyer d'incinération constitué par une nappe de cendres parsemées de fragments de charbon de bois, d'un diamètre de 3 mètres environ, et reposant sur une couche rapportée de sable jaune s'étendant jusqu'à 6 ou 7 mètres environ du point central. Au centre du foyer a été trouvée une quantité de céramique brisée. Parmi ces tessons, un fond de coupe, ayant tenu lieu d'urne cinéraire, contenait encore quelques cendres très fines, ainsi qu'un fil de bronze tordu par le feu, qui est peut-être le reste d'un bracelet. A proximité se trouvait une coupe, identique à la première, qui paraît avoir servi de couvercle à l'urne, et dont



*Photo Fellmann.*

Fig. 1. — Tumulus de Sundhoffen. Epée avec bouterolle et rasoir (Hallstatt C). Musée des Unterlinden.

la moitié manquait. Toute cette céramique peut être datée de la période de Hallstatt B. C'est au-dessus du foyer d'incinération encore chaud qu'a été accumulée la terre du tumulus qui provient en grande partie de terrains calcaires situés à quelques kilomètres de là. Une tombe située au-dessus du foyer d'incinération, à la profondeur de $1^{m},10$, était orientée E.-O., la tête vers le couchant. Elle contenait une belle épée en bronze de Hallstatt C (fig. 1) très bien conservée, à poignée plate à rivets, encore munie de la bouterolle du fourreau, à ailettes recourbées. Un petit rasoir complétait le mobilier (fig. 1). D'autres tombes à inhumation, la plupart féminines, trouvées à proximité, appartiennent, d'après leur contenu, à la période de Hallstatt D. On y a recueilli des boucles d'oreilles en bronze, des *torques* à anneaux, des bracelets, des anneaux de jambes, et deux plaques de ceintures en bronze repoussé (fig. 2). Une tombe masculine avait pour

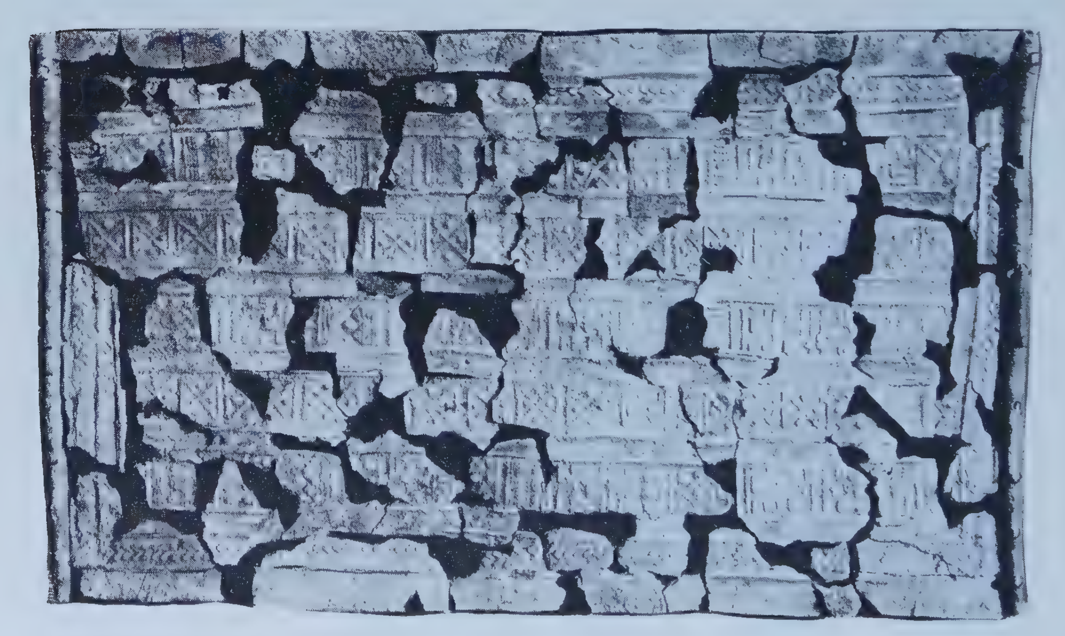


Fig. 2. — Tumulus de Sundhoffen. Plaque de ceinturon en bronze repoussé (Halistatt D). Musée des Unterlinden.

tout mobilier une pointe de lance en fer. Deux sépultures avaient été déposées sans mobilier. Le tertre funéraire contenait donc 8 sépultures, une incinération de Hallstatt B (vers 800 av. J.-C.), qui était la tombe d'origine, une inhumation de Hallstatt C avec épée de bronze, et 6 inhumations de Hallstatt D. Cette découverte est importante, car il est fort rare d'observer, dans un même tumulus, la présence de tombes successives appartenant aux trois périodes de Hallstatt B, C et D, ce qui suppose l'utilisation du même tertre pendant plus de trois cents ans (de 800 à 500 environ av. J.-C.).

*Colmar.* — Une nécropole hallstatienne à tombes plates a été mise au jour par des travaux de terrassements à la sortie sud de Colmar, entre la route et la voie ferrée. Six tombes ont été dégagées et étudiées au cours des travaux par Mlle Jehl et M. Bonnet. Les squelettes avaient été inhumés dans des fosses, à une profondeur de 1m.50 environ. L'un d'eux, recouvert entièrement par deux grosses dalles de pierre, était accompagné de deux coupes en terre de la période de Hallstatt D. Un autre portait aux bras deux bracelets de lignite. Une autre sépulture enfin avait pour mobilier un bracelet à tampons en bronze gravé, également de Hallstatt D.

### Bas-Rhin

*Schweighouse.* — Un cimetière de tombes plates de la fin du Hallstatt et du début de la Tène a été découvert dans la sablière Koehl, au lieu dit *Schelmenwasen*, près de Haguenau. Environ 6 ou 7 sépultures ont été mises au jour au cours de travaux, 2 d'entre elles seulement ont pu être étudiées. L'une d'elles, enfouie à environ 1m.50 sous la surface du sol ac-

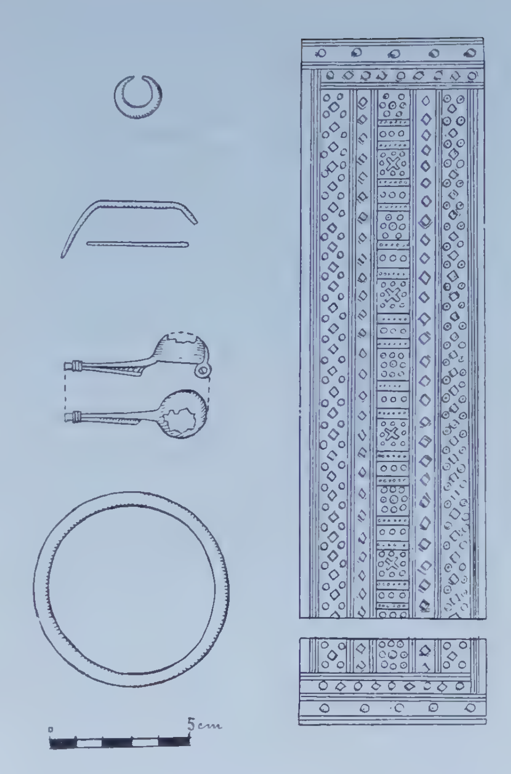



Fig. 3. — Schweighouse. Fibule à timbale, bracelet en bronze, plaque de ceinturon en bronze repoussé (Hallstatt D).

tuel, contenait une fibule à timbale, deux bracelets massifs en bronze, une grande plaque de ceinture en bronze repoussé, décorée de motifs géométriques (fig. 3). Une deuxième, à la profondeur d'environ 1 m., avait pour mobilier : un *torques* à crochet, pourvu d'un anneau excentrique en ambre, deux bracelets, et une plaque de ceinture en bronze sans décor. Une série d'autres tombes a livré quelques objets du début de la Tène : *torques* à petits tampons aplatis, fibule en fer de la Tène I (fig. 4). Les travaux ont été surveillés par M. le Pasteur Busch, qui a recueilli les objets, et a bien voulu faire don de la plupart au Musée de Hagueneau dont le conservateur, M. l'Abbé Burg, m'a

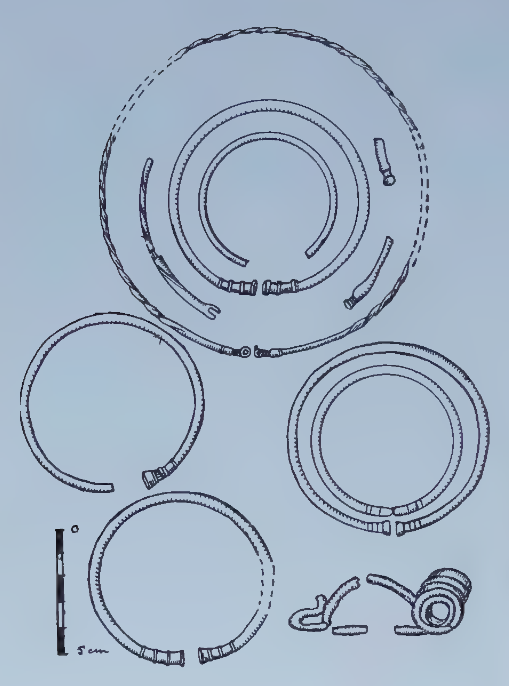



Fig. 4. — Schweighouse. Tombes de La Tène : *torques* et fibule.

communiqué les renseignements ci-dessus.

*Strasbourg. — a) Place Kléber :* les travaux de reconstruction exécutés en juin 1954 dans l'angle n.-o. de la place ont amené la découverte d'une très belle œuvre de sculpture gallo-romaine relativement bien conservée. C'est un monument du type des stèles à quatre dieux (fig. 5). Il a été trouvé non loin de son socle encore en place, ce dernier a malheureusement été débité à coups de masse par les ouvriers, et ses débris jetés dans la décharge du petit Rhin. Le chapiteau, découvert non loin de là, ainsi que des débris de fût de colonne, appartiennent vraisemblablement au même ensemble, qui devait être couronné, à l'origine, par un groupe de Jupiter cavalier terrassant le géant anguipède. La stèle était placée, au moment de la trouvaille, dans une rigole située entre deux cailloutis de voies. Elle était prise dans une couche de remblai, constituée après l'incendie de 235 [1].

La matière de la stèle et du chapiteau est un grès gris très clair, tirant sur le blanc, à grain très fin. La carrière d'origine pourrait être située, aux dires des spécialistes, dans la région de Phalsbourg. Les dimensions sont : hauteur : $0^{m},915$, largeur : $0^{m},42$, hauteur actuelle du chapiteau : $0^{m},25$, hauteur restituable : $0^{m},45$



Fig. 5. — Strasbourg. Stèle aux quatre divinités et chapiteau, trouvés place Kléber en 1954.

(1) *C.A.H.A.*, 1954, p. 57.

largeur : 0m,45. La partie supérieure du chapiteau est creusée, en son centre, d'un trou de scellement carré, large de 0m,07, profond de 0m,05, encore partiellement rempli de mortier, dont les bords ont été arrachés. Vers la périphérie, a été gravé au compas un cercle de 0m,40 de diamètre. Le chapiteau est décoré de feuilles d'acanthes simples, se retournant en crochets sous l'abaque. Cette dernière est ornée d'une torsade gravée, et de quatre fleurons, occupant chacun le milieu de chaque face. Au dessous de chaque fleuron, une tête humaine en haut relief. Il y avait, en tournant de gauche à droite, d'abord deux têtes viriles bouclées, puis deux têtes féminines voilées. Les deux têtes viriles subsistent seules, les têtes féminines ayant été arrachées (il ne reste que des vestiges du voile qui couvrait chacune).



Fig. 7. — Comparaison de la tête de Junon (fig. 6) et de la tête de Caracalla jeune trouvée à Strasbourg.

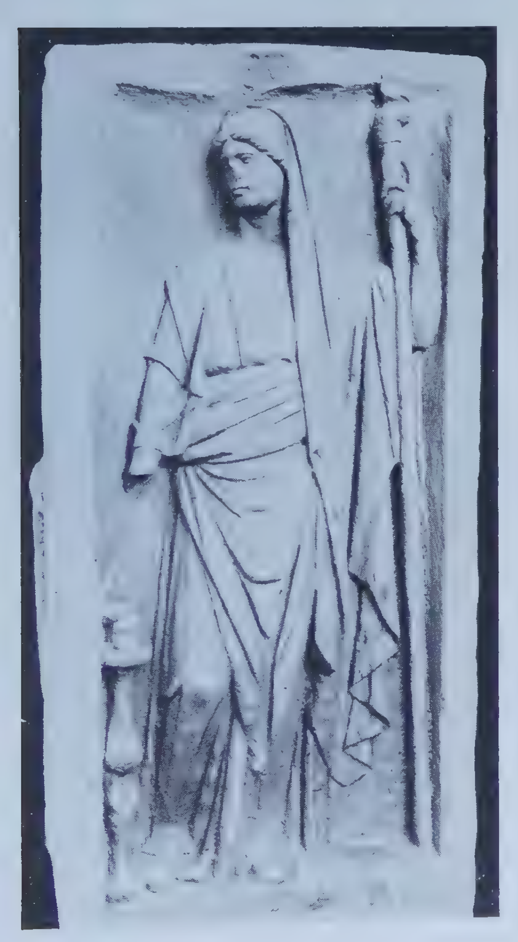


Fig. 6. — Stèle aux quatre divinités : Junon.

La stèle est décorée sur ses quatre faces de figures de divinités, de gauche à droite : Junon (face est), Minerve, Hercule, Mercure. La pierre avait été jetée bas de son socle vers l'E. La face décorée de la figure de Junon reposait sur le sol, ce qui permet de comprendre qu'elle n'ait subi que de légers dommages. La face adjacente, décorée de la figure de Mercure, était calée par la rigole, ce qui explique également sa bonne conservation. Junon et son époux, le Jupiter du sommet, regardaient donc probablement vers l'E., Minerve vers le S., Hercule vers l'O., Mercure vers le N. C'est-à-dire que si l'on replace la stèle à son emplacement primitif, au carrefour même où elle s'élevait, Junon et Jupiter dirigeaient leur regard vers la Germanie, Minerve vers les faubourgs de la ville, Mercure vers le centre de la ville et vers l'enceinte, Hercule vers la Gaule.

La figure de *Junon* constitue visible-

ment la décoration de la face principale; elle est légèrement plus grande que les autres, et produit une beaucoup plus forte impression (fig. 5 et 6). La déesse est représentée légèrement hanchée, s'appuyant de la main gauche sur une longue torche, tenant de la main droite une patère ronde au-dessus d'un autel enflammé, en forme de balustre. La main droite et la patère ont été arrachées, mais la trace de la patère est encore très visible à l'endroit de l'arrachement. La coiffure, très simple, à bandeaux plats séparés par une raie médiane et bouffant légèrement au-dessus du front, est celle des impératrices et des princesses de la cour pendant la période antonine. La figure, expressive et vivante, malgré la disparition de la presque totalité du nez, est pensive, empreinte d'une certaine mélancolie. Les modelés du bras gauche, des doigts, du cou, de la main, sont d'une finesse et d'une perfection qui témoignent d'une grande habileté technique. Ceux du menton, de la bouche et des yeux, présentent de remarquables analogies avec la tête de Caracalla, naguères découverte sous la place Gutenberg (fig. 7)[2]. La déesse est habillée d'une longue tunique, descendant jusqu'aux pieds, serrée au-dessus de la taille, sous les seins, et bouffant légèrement. Elle est drapée dans un très long manteau, qui s'enroulant autour de la taille, qu'il serre, passe ensuite derrière les épaules, puis sur la tête, pour retomber sur la partie gauche du corps, couvrant l'épaule et le bras, et descendant ensuite en un flot de plis obliques très harmonieusement agencés, à peu près à la hauteur du jarret. Détail intéressant, et qu'il est rare de pouvoir observer aussi bien, on remarque, à l'extrémité de chaque pan retombant, deux sortes d'appendices dépassant légèrement. Ce sont probablement des plombs, lestant la draperie pour la faire mieux tomber.

(2) *C.A.H.A.*, 1952, p. 88.



Fig. 8. — Stèle aux quatre divinités : Minerve.

La *Minerve*, qui a malheureusement presque entièrement perdu sa figure, à l'exception de l'œil droit, porte un casque à mufle de lion relevé négligemment sur la tête (fig. 8). Sa coiffure, en larges et épais bandeaux descendant sur la nuque et couvrant les oreilles, est celle des impératrices de la dynastie des Sévères. Elle est armée d'une cuirasse en cuir dont les manches s'ornent de lambrequins, fixée aux épaules par des pattes de bronze, et qui moule exactement les formes d'une poitrine généreuse. Elle

porte sous sa cuirasse une très longue tunique descendant jusqu'aux pieds, mais dont les manches courtes s'arrêtent au-dessus du coude. Elle est drapée dans un court manteau militaire en laine assez grossière, dont les plis diffèrent nettement, par leur lourdeur et leur simplicité, du manteau de la Junon. Ce manteau la serre au-dessous de la gorge, en un épais bourrelet, il est retenu par une courroie passant sur l'épaule droite. Deux intentions du sculpteur sont clairement perceptibles dans l'agencement de cette draperie : d'abord, le contraste saisissant entre les rondeurs harmonieuses des seins, mis en valeur par la cuirasse, et les plis rectilignes et lourds de la bure militaire. C'est ensuite, si l'on regarde les deux déesses simultanément, le jeu extrêmement adroit et savant des symétries et des oppositions entre les deux drapés (voir fig. 5 et 6).

L'*Hercule* est représenté nu, debout, les jambes un peu écartées, portant le poids du corps sur la jambe gauche. Malheureusement, les deux jambes ont disparu, à la suite d'un clivage de la pierre (fig. 9). Il s'appuie de la main gauche sur sa massue, un court manteau venant s'enrouler sur son avant-bras gauche, et lui couvrant le sommet de la tête. Sa physionomie présente certains des traits classiques du pugiliste antique, traditionnellement attribués à Héraclès. La factures des boucles de la barbe et des cheveux, en mèches spiralées, presque crépues, est bien de la période des Sévères, ainsi que les modelés du torse, un peu gras. La main droite, disparue ainsi qu'une partie de l'avant-bras, tenait sans doute les pommes des Hespérides. Il porte sur son dos un large carquois, à couvercle cônique, attaché à un baudrier étroitement serré, passant entre les seins, intentionnellement accusés.



Fig. 9. — Stèle aux quatre divinités : Hercule.

Le *Mercure* est figuré nu, une courte chlamyde posée sur l'épaule et le bras gauche plié (fig. 10). Il est en position hanchée, le poids du corps reposant sur la jambe gauche en extension, la jambe droite fléchie. Il porte dans la main gauche une grosse bourse, dans la main droite un caducée, dont les serpents, se nouant littéralement entre eux, dressent vers le ciel leurs têtes couronnées de crêtes. Le masque est carré, fortement prognathe, lorsqu'on le regarde de profil, la bouche est mal taillée. Les cheveux, groupés en un ourlet festonné formant arc de cercle, sont stylisés à la gauloise. Le pétase ailé est massif et disgracieux, les modelés sont gauches, trop



Fig. 10. — Stèle aux quatre divinités : Mercure.

accentués et mal liés entre eux. Les proportions du corps sont lourdes, et d'un tout autre canon que les autres figures; tête plus grosse, jambes plus courtes. Enfin bref, la sculpture de cette face est loin de valoir celle des trois autres. Il est probable qu'elle a été exécutée par une autre main, celle même sans doute qui a sculpté le chapiteau. Ce dernier également, dégrossi de façon beaucoup plus sommaire que la stèle, présente des traits de technique indigène, notamment dans la façon plus schématique de rendre la chevelure (fig. 5). Ce n'est pas le moindre intérêt de ce monument, que d'y voir associés des éléments de style et de technique si différents. — Il s'agit dans l'ensemble d'une sculpture d'une très bonne technique et d'une grande qualité artistique, datant vraisemblablement du début du IIIe siècle. Il y avait probablement à cette époque à *Argentorate* une excellente école de sculpture, qui nous a donné au moins deux autres œuvres : la tête de Caracalla (fig. 7), la figure de Parque filant, du sarcophage de *Florentina* trouvé au cimetière romain de Koenigshoffen [3]. L'activité de cette école est à mettre en rapport avec les travaux entrepris sous l'empereur Septime Sévère, lors du deuxième consulat de Caracalla, dans le prétoire légionnaire. Sur ces travaux nous sommes renseignés par une inscription votive, trouvée jadis à Strasbourg, à l'entrée de l'impasse de la



Fig. 11. — Extrait du plan en relief de Strasbourg du XVIIIe siècle. *A:* stèle aux quatre divinités de la place Kléber; — *A1:* fragment de Jupiter cavalier à l'anguipède; — *B:* stèle aux quatre divinités de la Grand' Rue; — *C:* poste de douane, croisement des routes romaines sous l'église Saint-Nicolas: — *D:* entrepôt romain de la rue de l'Ail.

3) Espérandieu, *Recueil*, 5518. Cf. J.-J. Hatt, *Strasbourg au temps des Romains*, fig. 23.



Fig. 12. — Strasbourg. Statuette en bronze de la rue du Marché aux Vins. Haut. : 0m,07.

Bière, mais malheureusement détruite en 1870, lors de l'incendie de la Bibliothèque et du Musée (*CIL*, XIII, 9870).

La découverte de la place Kléber est intéressante pour deux raisons : elle indique l'emplacement exact d'un des plus grands carrefours de l'agglomération civile. Nous pouvons même suivre une des routes qui en partaient : celle qui, se dirigeant vers l'Est, traversait l'Ill près du pont Saint-Nicolas, pour gagner ensuite, au delà du Rhin, les Champs Décumates (fig. 11). Cette voie est jalonnée par deux découvertes fort analogues à celle de la place Kléber : pierre à quatre dieux trouvée non loin du croisement de la rue des Francs-Bourgeois et de la Grand-Rue, petit cavalier à l'anguipède mis au jour aux nos 13-14 de la place Kléber [4].

*b*) *Rue du Vieux Marché aux vins*, des travaux de reconstruction ont mis au jour une curieuse statuette de bronze (fig. 12), haute de 7cm, représentant un nain bossu portant de la main gauche une amphore et de la main droite un coq. Sous le menton du petit personnage, dont les traits et l'expression craintive sont rendus de façon caricaturale, l'on peut voir une double barbiche assez longue, à l'instar des chèvres. Il s'agit d'un de ces grotesques mis à la mode par l'art alexandrin. Trois autres exemplaires de cette statuette sont connus, l'un au Musée de Vienne, l'autre à Florence, le troisième, provenant directement de Basse Egypte, faisait partie jadis de la collection Fouquet [5].

*c*) *Rue de la Croix et rue des Sœurs*, une série de sondages ont, en 1953 et 1954, permis d'étudier la stratigraphie et de dégager partiellement un ensemble complexe de bâtiments militaires appartenant à plusieurs époques (fig. 13). Un puits creusé jusqu'au gravier rhénan a été vidé; il contenait une grande quantité de céramique de la fin du Ier s., et avait été rempli par les vestiges de l'incendie de 97. Comme beaucoup d'autres puits gallo-romains de Strasbourg, il avait été coffré à l'aide d'un tonneau sans fond, dont les douves étaient encore partiellement conservées dans la partie qui baignait dans l'eau. Voici la stratigraphie à l'emplacement des bâtiments militaires : 137m,68, limon du Ier s., vestiges de bâtiments en bois; 137m,75, incendie de 70; 138m, remblai flavien;

(4) Forrer, *Strasbourg-Argentorate*, II, p. 693, pl. CXXXV; p. 694, pl. CXXXVI; p. 695 et 696, pl. CXXXVII et CXXXVIII.

(5) Salomon Reinach, *Répert. statuaire grecque et rom.*, V, 1, p. 305; VI, p. 93. — P. Perdrizet, *Bronzes grecs de la coll. Fouquet*, p. 59, 110, 495, et pl. XXVIII.




Fig. 13. — Strasbourg. Rue de la Croix. Vestiges de casernements.
A A' : trous de poteaux flaviens; B B' : voie militaire du temps de Trajan; C C' : mur en hérisson du temps de Trajan; D D' : murs maçonnés du IIe siècle (Hadrien ?).

138m,20, incendie de 97, base de fondation en blocage de maçonnerie du IIe s.: 138m,75, sol en béton du IIe s., attaché au mur. Les vestiges de trois états successifs des casernements ont pu être distingués. Les premiers bâtiments, entièrement en bois, n'ont laissé d'autres traces que des trous de poutres marqués dans le sol, ce sont ceux de la période flavienne. Ceux du règne de Trajan étaient construits en bois sur des fondations en hérisson de pierres sèches. Ceux de la période d'Hadrien avaient des murs maçonnés, parementés en petit appareil. Ces observations corroborent celles qui ont été déjà faites sous l'église Saint-Etienne et sous la ruelle Saint-Médard.

*d*) *Rue des Veaux*, deux sondages ont été exécutés, confirmant l'existence, à quelques mètres au N.-O. de l'enceinte de Trajan déjà connue, d'une enceinte en bois d'époque flavienne. Les traces et les vestiges de très grosses poutres, enfoncées dans le sol jusqu'au gravier rhénan, ont été observées en deux endroits. Un groupe de six trous de poutres, constituant un angle droit (fig. 14), paraît avoir appartenu, soit à une tour, soit à une porte aménagée dans le rempart. Dans la suite, au cours des travaux de reconstruction, nous avons observé la présence, à l'intérieur même des vestiges de l'enceinte de Trajan, d'une plateforme intérieure, dont le mauvais état de conservation a malheureusement empêché de relever exactement le plan.

*e*) *Rue de la Division-Leclerc*, dans les quartiers extérieurs à l'enceinte, des



FIG. 14. — Strasbourg. Rue des Veaux. Trous de poteaux de l'enceinte flavienne (1954).

travaux de terrassements exécutés en vue de la construction d'un grand immeuble d'habitation ont mis au jour une importante stratigraphie, et les vestiges mal conservés d'un petit édifice polygonal (*sacellum ?*), de 2m,70 de côté environ. Voici la succession des couches de terrain: 135m,54, gravier limoneux; 135m,72, tourbe; 135m,92, gravier limoneux, mêlé de bois et de tourbe; 136m, limon d'inondation; 136m,15, couche de bois, restes de poutres et de pilotis, vestiges d'habitation du début du Ier s.; 136m,50, gravier limoneux, couche d'inondation; 136m,60, incendie de 70 ; 136m,72, remblai flavien ; 136m,92, 2e remblai flavien ; 137m,10 à 137m,56, 3e remblai flavien ; 137m,56 à 137m,72, incendie de 97; 137m,72 à 137m,85, sol en béton du *sacellum;* 137m,85 à 138m,36, remblai du IIe s. ; 138m,36 à 138m,44, incendie de 235. Cette coupe est intéressante, car c'est la première fois que nous ayons pu lever la stratigraphie romaine dans ces parages. Il apparaît que le quartier a été occupé, au début du Ier s., par des habitations en bois sur pilotis. Ces dernières ont été provisoirement abandonnées, après une forte inondation, sous Claude ou Néron, puis reconstruites pour être encore détruites, cette fois-ci par l'incendie de 70. La période flavienne a vu l'exhaussement systématique du terrain, par une couche de 1 m. de remblai. De nouveaux bâtiments en bois se sont élevés alors, que la catastrophe de 97 devait à nouveau anéantir. Ils devaient être remplacés au début du IIe s. par un petit édifice en pierres maçonnées, pourvu d'un sol en béton. Ces faits corroborent ceux qui ont été déjà observés, notamment à la rue de l'Ail, à la rue des Veaux et à la ruelle Saint-Médard, où il était apparu que le Rhin avait connu, quelque temps avant l'incendie de 70, une période de fortes crues, ayant entraîné l'envahissement par les eaux du fossé sec de l'enceinte de Tibère, et l'avance du bras de l'Ill découvert rue de l'Ail. Ce phénomène, accompagné naturellement de fortes inondations, n'a certes pas été sans effet sur l'histoire de la ville et sur son développement, les forts remblais de la période flavienne, observés en divers endroits au cours des dernières fouilles, visant sans doute à mettre les bas quartiers de la ville à l'abri de catastrophes de ce genre.

*f*) *Rue du Jeu-des-Enfants*, nous avons, préalablement aux travaux de reconstruction, exécuté un sondage, en vue d'établir la stratigraphie dans un quartier



FIG. 15. — Strasbourg. Rue du Jeu-des-Enfants. Vase Drag. 30 de La Graufesenque, moulage développé, photographié en éclairage frisant.

encore mal connu. Voici la succession des couches de terrain: de 138m,20 à 138m,70, couche de charbon, débris de fer et de laitier, atelier de forge, daté par des tessons du début du Ier s.; 138m,70 à 138m,80, béton du Ier s. (Tibère); 138m,80 à 138m,96, incendie de 70; 138m,96 à 139m,20, remblai flavien; 139m,20 à 139m,30, incendie de 97; 139m,30 à 139m,60, remblai; 139m,60 à 139m,70, sol en terre battue du temps de Trajan. Quelques fort beaux tessons de vases Drag. 30 de La Graufesenque, permettant de restituer un demi-vase (fig. 15), et des signatures de potiers ont été découverts dans la couche d'incendie de 70. Une lampe signée du nom de *Strobilus* a été mise au jour dans le sol du temps de Trajan.

*Koenigshoffen.* — A 10 m. au S. de la rue des Capucins, des travaux de terrassement en vue de l'établissement d'une conduite d'eau ont coupé le dépotoir des ateliers de tuilerie et de céramique de la VIIIe légion, dont les fours étaient installés non loin de là, près de la Chartreuse, à partir du règne de Trajan (les dernières fouilles de la rue de l'Ail ont prouvé qu'ils étaient auparavant installés, sous les Flaviens, dans les quartiers S.-E. des *canabae*, voir *supra* notre article, p. 323). Une quantité considérable de tuiles marquées et de débris de céramique a été mise au jour.

*Eckbolsheim.* — Les tranchées de fondation des immeubles en construction, rue des Fermes, à environ 200 mètres à l'O. de la Chartreuse de Koenigshoffen (emplacement des tuileries légionnaires), ont mis au jour une série de tombes à inhumation et à incinération du début du IIe s. Le mobilier d'une de ces tombes comportait, parmi des fragments de verre brûlés, des morceaux d'un vase Drag. 37 de l'officine de Chémery (Moselle).

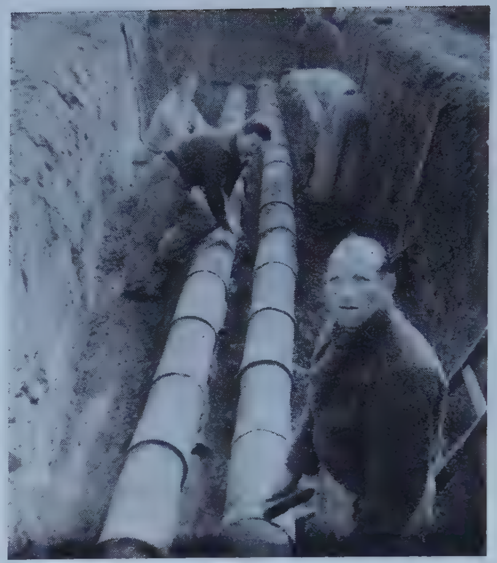


*Photo J.-J. Hatt.*

FIG. 16. — Oberhausbergen. Dégagement d'un tronçon de la conduite d'eau de Kuttolsheim.

*Oberhausbergen* et *Hurtigheim.* — Des terrassements ont coupé par hasard la conduite d'eau de Kuttolsheim à Strasbourg. Ayant été appelé à temps, nous avons pu relever l'emplacement des tuyaux, et faire dégager chaque fois un segment de conduite d'environ 10 m. de long. A *Oberhausbergen* (fig. 16), les tuyaux, à la profondeur de 1 m. au-dessous du sol actuel, avaient été placés dans une tranchée de 2m,80 de large, encore parfaitement visible grâce à la différence de teinte entre le loess en place et la terre rapportée. Chaque tuyau était long de 0m,56, large de 0m,26. Les joints entre les tuyaux avaient été scellés par un mortier très fin à la chaux, les tuyaux avaient été calés dans le fond de la tranchée à l'aide de fragments de tuyaux. — A *Hurtigheim*, nous avons pu observer, à 0m,75 à l'O. de la tranchée de la conduite, et courant parallèlement à elle, un chemin de grès concassé, large de 1m, épais de 0m,30. A 7m,40 à l'O. de la conduite, nous avons

dégagé une route en hérisson de pierres calcaires, à 0m,20 sous la surface du sol actuel. Cette route était large de 3m,30, épaisse au centre de 0m,30 environ, et comportait deux larges ornières, espacées d'environ 1m,10.

*Seltz.* — Deux nouvelles campagnes de fouilles, en 1953 et en 1954, ont permis de contrôler les résultats déjà acquis et de rectifier les conclusions provisoires des premières fouilles (fig. 17). — *a*) Nous



*Photo J.-J. Hatt.*

Fig. 17. — Seltz. Vue aérienne. *AA':* enceinte du Bas-Empire. — *B:* camp du Haut-Empire et bourgade artisanale découverte en 1954.

avons suivi, sur le parvis de l'église, le tracé de *l'enceinte du Bas-Empire* sur une longueur d'environ 40 m. Nous avons constaté qu'elle avait été détruite en grande partie par les tombes du Moyen Age, qui en ont arraché jusqu'aux fondations. Nous avons cependant rencontré en quatre endroits des débris de blocage de maçonnerie encore en place. Il est apparu que le tracé de l'enceinte faisait un angle droit à l'emplacement du

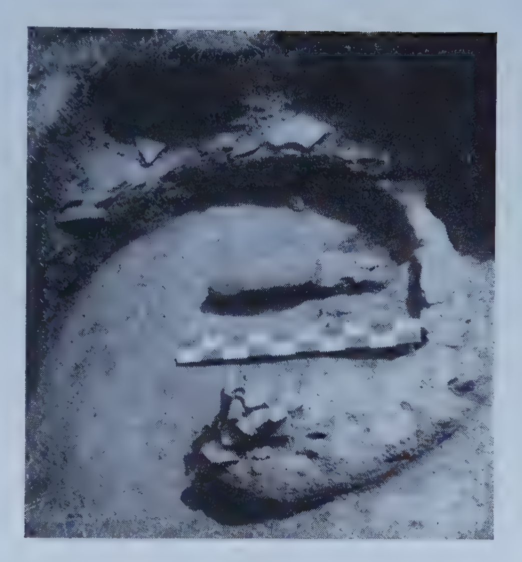


Fig. 18. — Seltz. Four de potier (1954).

mur de clôture du chœur de l'église, ce qui nous oblige à considérer qu'elle était plus restreinte que nous n'avions supposé d'abord. Comme le chœur actuel correspond à une extension relativement récente de l'église, il est probable que l'église primitive s'appuyait en partie sur l'ancien mur d'enceinte romain. Sous le niveau de base de l'enceinte, ont été trouvés quelques restes de murs, appartenant à des constructions détruites par un incendie à la fin du IIe ou au début du IIIe s.

*b*) La campagne de 1954 a dégagé, sur une parcelle située au N. de la *rue de la Gare*, un ensemble complexe de couches archéologiques et de vestiges d'ateliers artisanaux (four de potier, fig. 18). Ces derniers succédaient à une palissade (fig. 19), d'époque flavienne, dont les pieux semblent avoir été arrachés avant l'incendie de 97. Cette dernière succédait elle-même à des baraquements militaires en bois, incendiés par la catastrophe de 70. — De la sorte, l'histoire du site se



FIG. 19. — Seltz. Trous de poteaux d'une palissade de l'époque flavienne (1954).

précise. Le camp militaire semble bien avoir été fondé sous Claude. Il a été anéanti par l'incendie de 70. Sous les Flaviens, nous supposons qu'il aurait été d'abord fortement réduit dans son étendue (palissade flavienne), pour être enfin désaffecté après la construction du *limes*. Il fut remplacé, à la fin de l'époque flavienne, par une agglomération artisanale, qui fut, dans la suite, détruite à plusieurs reprises : une première fois à la fin du Ier s. (97 ap. J.-C. ?) et deux fois de suite, à très peu d'années de distance, à la fin du IIe ou au début du IIIe s. Le 2e incendie de cette période était daté par une monnaie en argent très bien conservée de Gordien le Pieux. Il se peut que le 1er de ces deux incendies puisse être attribué à l'année 235-236, et le 2e, à l'année 244-245.

*c*) Egalement à Seltz, en mars 1954, fut découvert, dans la partie basse de l'agglomération, au delà de la rivière, vers *Lauterbourg* (*Niedersand*), et au n° 73 de la rue principale, une tombe à inhumation du IVe s. Le sarcophage, enfoui dans le sable à une profondeur de 0m,90, était orienté E.-O. Il contenait

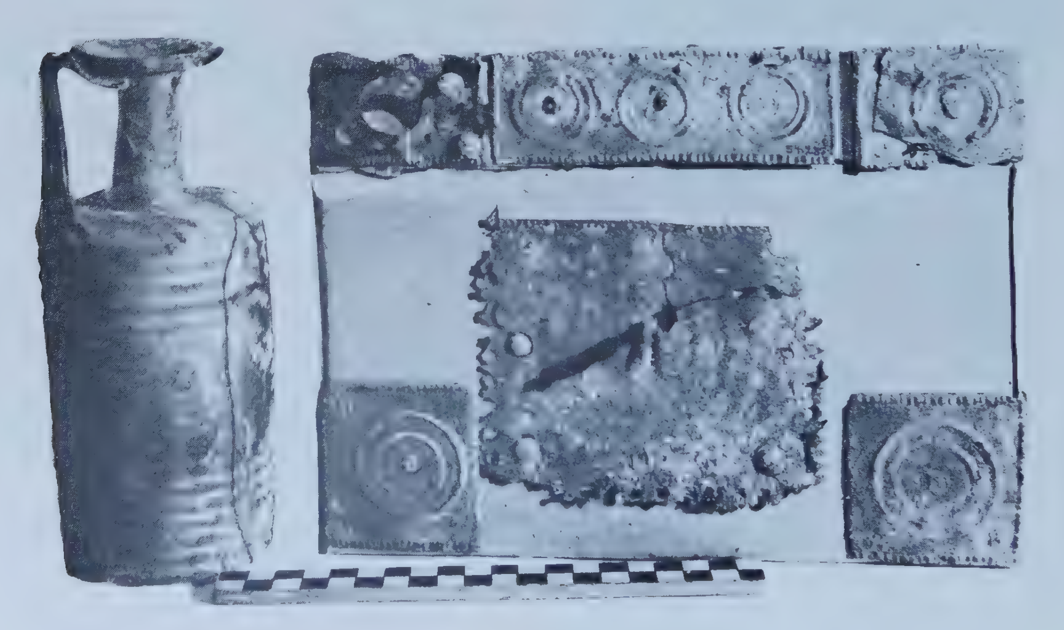


FIG. 20. — Seltz. Mobilier d'une tombe du milieu du IVe s.: barillet frontinien et plaques en bronze d'un coffret de bois.

quelques ossements humains très mal conservés, les vestiges d'un coffret en bois décoré de plaques de bronze, un barillet frontinien (fig. 20), une épingle en argent à tête sphérique, un jeton de verre vert et un cabochon en verre fumé, ainsi que neuf monnaies des empereurs Maximin Daza, Constantin, Constantin le Jeune, Constant et Constance II.

Jean-Jacques Hatt.

## XIXᵉ Circonscription

### M. René Louis, directeur

### Cher

*Bourges (Avaricum).* — Au cours de l'année 1954, plusieurs stèles et sculptures de l'époque gallo-romaine ont été mises au jour dans une tranche du Gaz de France, devant le portail de l'immeuble n° 27, boulevard Foch. Elles ont été déposées au Musée de Bourges[1].

1) Cippe mutilé, à fronton triangulaire, supporté par deux pilastres, et à quatre acrotères. Calcaire oolithique. Haut. $0^m,45$; larg. $0^m,25$; épaiss. $0^m,22$; La partie inférieure est brisée (fig. 1). Une sorte d'*ascia* est figurée dans le tableau de la face latérale droite. Sur les acrotères :

*D(iis), M(anibus),*

sur le bandeau du fronton : *Iopis*
sur le tableau : *a(n)no LXXX.*

2) Cippe à fronton triangulaire, supporté par deux pilastres, et à quatre acrotères. Calcaire oolithique. Haut. $0^m,72$; larg. à mi-hauteur $0^m,20$; épaiss. $0^m,18$ (fig. 2). Le tympan du fronton et les chapiteaux des pilastres sont foliés. A la base des deux faces latérales et de la face arrière, trous de scellement.

Sur les pilastres : *D(iis) M(anibus)*
sur le bandeau du fronton : *Epistatus.*

3) Stèle anépigraphe à sommet cintré supporté par deux pilastres et orné de deux acrotères et d'une arête médiane. Calcaire de Charly. Haut. $0^m,82$; larg. $0^m,44$; épaiss. $0^m,17$. Dans une niche, portraits d'un homme (brisé) et d'une femme, à mi-corps. La stèle est inachevée : les personnages sont à peine dégagés de la pierre, les surfaces planes sont seulement dressées avec un outil tranchant. Dans la base des pilastres, deux trous de scellement (fig. 3).

4) Base de stèle en forme de pyramide tronquée. Calcaire oolithique. Surface de la grande base : $0^m,58 \times 0^m,37$; de la petite : $0^m,54 \times 0^m,29$. Haut. $0^m,22$. La petite base est creusée d'une cavité (long. $0^m,16$; larg. $0^m,11$; prof. $0^m,11$). Au milieu des grandes faces, deux trous de scellement. Les faces latérales sont épannelées au marteau à pointe; la petite base est dressée avec un outil tranchant.

5) Fragment de statue en ronde-brosse: genou de quadrupède (cheval ?). Calcaire oolithique. Haut. $0^m,33$.

*[illegible].* — Le [illegible] 1955, M. le Chanoine de Laugardière a commenté pour la *Société des Antiquaires du Centre*, une inscription latine découverte il y a 15 ou 20 ans, et qui se trouve actuellement dans la cour de la ferme du *Chétif-Moulin*. Elle est gravée sur deux pierres, l'une en assez bon état, l'autre brisée en trois fragments. Ce sont les éléments d'un socle : placés l'un sur l'autre, les deux fragments mesurent : $0^m,235$ de haut, largeur de $0^m,71$ à $0^m,73$. On distingue quatre lignes d'une inscription mutilée, encadrée de chaque côté par une moulure :

*Sorte.salva.in.aevum.* | *opus.grundi.*
*s(umptu).s(uo).* | *............reficere.*
*cur.avit.* | *...v...inius.Camillus.*

(1) Nous remercions MM. Cravayat et Favière, à qui nous en devons la description.

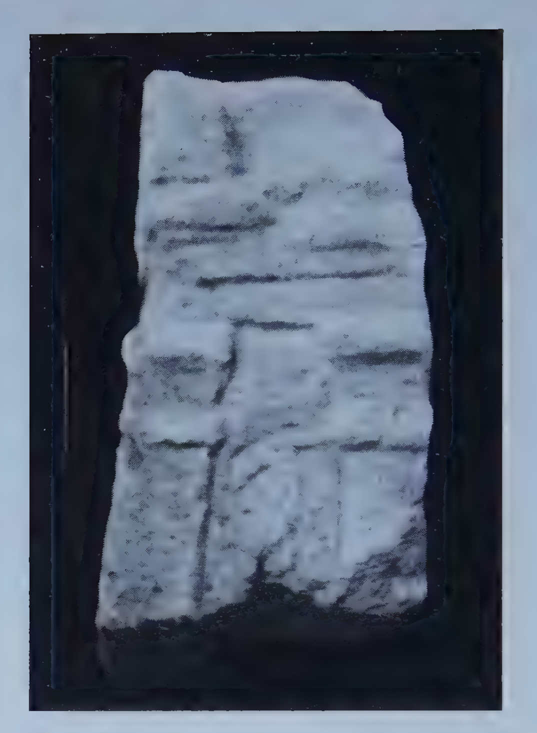



Fig. 1. — Bourges. Stèle funéraire n° 1. Face et côté avec *ascia* (?).



Fig. 2. — Bourges. Stèle funéraire n° 2.



*Clichés Musées de Bourges.*

Fig. 3. — Bourges. Stèle anépigraphe n° 3.

Les lettres sont belles et de dimensions régulières, sauf le premier S qui est plus grand que les autres. Ligatures : à la l. 1, VA, VVM; à la l. 4, AM. Les mots sont séparés par des points triangulaires placés aux 2/3 environ de la hauteur des lettres. *GRVNDI* est peut-être une faute du lapicide pour *GRANDI*.

*Bruère-Allichamps.* — Une notice posthume due au regretté Edouard Brody de Lamotte [2] nous apprend qu'un chantier de jeunesse a exécuté des fouilles en 1941-42 au lieu-dit *Le vieux cimetière d'Alichamps* (section B, n° 82 du cadastre). Ces fouilles ont fourni, outre les stèles nos 8156 et 8157 de l'Espérandieu-Lantier (t. xiii, p. 24) : 1°) un couvercle de sarcophage, qui pourrait avoir été primitivement une stèle trapézoïdale allongée, sur lequel sont gravés, en haut, une croix pattée, inscrite dans un cercle; en dessous, deux rosaces à rayons incurvés; en bas, une pointe de lance ou d'épieu et un glaive; — 2°) un sarcophage en mortier de sable et chaux, mêlé de tuileaux (long. 2m,30; larg. 0m,81 à la tête 0m,55 aux pieds). Ce sarcophage n'est pas antérieur à l'époque mérovingienne. Il a été laissé sur place, tandis que le couvercle et les deux stèles ont été transportés dans la propriété Brody de Lamotte, à *La Châtelette*, cne de La Celle-Bruère. Des neuf monuments découverts au xviiie s. à Alichamps par le prieur Pajonnet et publiés en 1761 par le comte de Caylus [3], deux seulement subsistent encore, dont le principal est la borne milliaire remployée comme sarcophage et récemment réimplantée par le Touring-Club de France. A La Châtelette sont conservés aussi deux autels votifs à inscriptions, provenant d'Alichamps.

*Baugy.* — M. Martel, du hameau d'*Alléan*, s'est aperçu que l'une des marches de l'escalier de sa maison était une stèle gallo-romaine tournée à l'envers et ainsi remployée au xixe s. Il en a fait don au Musée de Bourges. Cette stèle, en calcaire oolithique (haut. 0m,95, long. 0m,36, ép. 0m,20), représente, dans une niche, un personnage masculin debout et de face, vêtu d'un ample manteau à manches avec col « roulé » (fig. 4). Il tient de la main droite une bourse et dans la gauche un vase. Sur le cintre de la niche :

*Candidus . Corri . fil(ius).*

Le contour du visage et des épaules est



Fig. 4. — Baugy. Stèle de *Candidus*.

(2) *Découvertes faites dans le vieux cimetière d'Alichamps en 1940-44*, dans *Mémoires de l'Union des Sociétés savantes de Bourges*, 3e vol., 1951-1952, p. 6-12, avec 2 figures représentant la stèle au cordonnier (E. 8156) et le couvercle de sarcophage à la croix pattée.

(3) *Recueil d'Antiquités*, t. III (1761), p. 371 et suiv., planches cii et ciii.

souligné d'un sillon profond, pratiqué au trépan par le sculpteur lors du tracé de l'ébauche sur la pierre lisse.

L'œuvre ne nous paraît pas antérieure au IIe s., peut-être même faudrait-il descendre au IIIe.

*Drevant.* — En classant le matériel recueilli dans la fosse du théâtre de Drevant, M. Jean Favière, conservateur du Musée de Bourges, a trouvé, associés à une céramique qui ne paraît pas remonter au delà du IIIe s., mais qui se prolonge jusqu'au haut moyen âge, les résidus d'un atelier de fabrication d'objets en os et en corne, depuis la matière première jusqu'à l'objet fini, en passant par tous les stades de la fabrication, ainsi que quelques pièces d'outillage. L'ensemble, qui mériterait d'être publié, daterait du IVe ou du Ve s.

*La Groutte.* — M. André Varagnac, conservateur au Musée des Antiquités Nationales, a entrepris en août 1953, avec un groupe d'étudiants de l'Ecole du Louvre et de l'Ecole des Haute-Etudes, de fouiller un oppidum présumé hallstattien, au lieu-dit *Camp de César,* sur l'arête ouest du plateau, face au village de La Groutte. On a recueilli, outre de nombreux tessons, une petite plaque de ceinturon en tôle de bronze, ainsi qu'une pointe de javelot en bois nettement biseautée, qui a pu être consolidée dans un bain de cellulose. Le classement actuel des tessons permet déjà de distinguer : 1°) de la céramique apparentée à la 2e époque du camp de Chassy; 2°) de la poterie du type Seine-Oise-Marne; 3°) de la céramique méridionale cannelée. La campagne de l'été 1954 a mis au jour un peu de muraille en pierres sèches. Le plateau, en forme d'éperon, est barré sur toute sa largeur par un *vallum* haut de 4 à 8 m., épais à la base de 10 à 12 m. et long de 225 m. environ. Cette fortification est actuellement recouverte par des broussailles; un rempart en pierres sèches est encore visible sur l'arête du plateau qui domine le cours du Cher et la voie de chemin de fer; il semble flanqué de sortes de bastions en demi-lune. Les cartes anciennes mentionnent au sommet du plateau un puits, aujourd'hui oublié, et qu'on s'efforce de retrouver. L'ensemble, d'après le rapport que nous a adressé le directeur de cette fouille, semble devoir être rapporté au 1er âge du Fer.

*Saint-Christophe-le-Chaudry.* — Au cours de l'automne 1954, dans le champ de *La Longe,* dépendant du domaine de *La Charnaye,* le métayer a découvert en labourant d'importants fragments d'un groupe de « Jupiter » et de l'anguipède, en grès du pays (fig. 5). Sur un socle de 0m,68 × 0m,50, le dieu nu, haut d'environ 1m,85, se tient debout, la jambe droite en avant. La tête, légèrement tournée à gauche, est barbue et porte une abondante chevelure bouclée surmontée d'une coiffure qui pourrait être le *calathus,* attribut habituel de Jupiter Serapis (fig. 6). Les deux bras manquent, mais, à en juger par le mouvement de l'épaule, le bras droit devait être levé. A la droite du dieu se tient un petit personnage masculin (haut. 0m,69), le genou droit en terre, la main droite prenant appui sur la cuisse (fig. 7). Vêtu d'un manteau agrafé sur la poitrine, il ramène son bras gauche en arrière et pose sa main à plat sur sa propre tête (alors que, en règle générale, c'est le dieu qui pose la main sur la tête de l'anguipède et le maintient agenouillé). Le visage tourmenté a une expression douloureuse : la tête est comme enfoncée dans les épaules. L'extrémité du corps, en forme de serpent, ondule sur le socle entre les pieds du dieu debout. M. P. Cravayat suppose à bon droit que le dieu



Fig. 5. — Saint-Christophe-le-Chaudry. Essai de reconstitution du groupe de Jupiter et de l'anguipède, moins la tête du dieu.

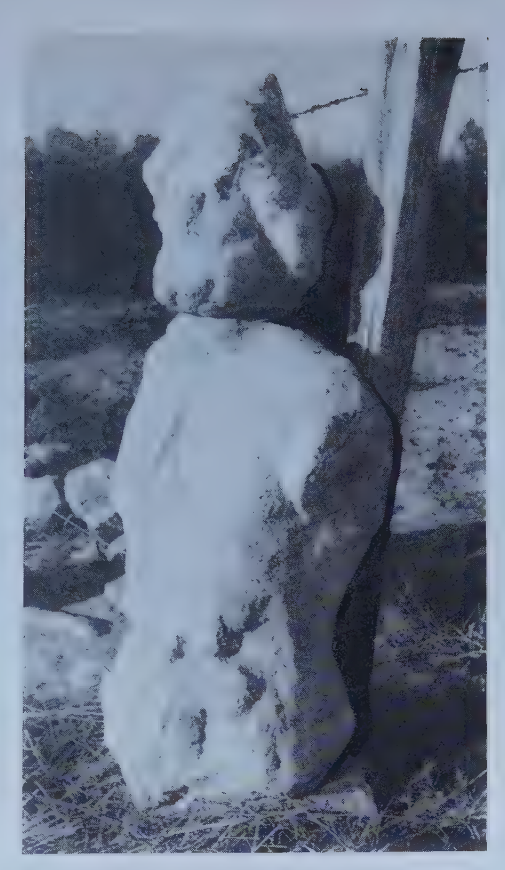


Fig. 6. — Le torse et la tête du dieu.





*Clichés Musées de Bourges.*

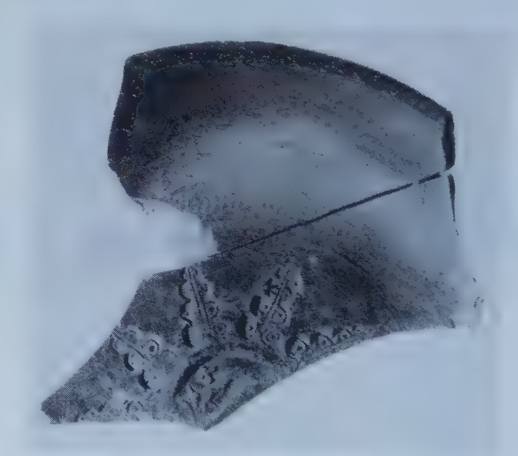
Fig. 7. — L'anguipède et la jambe droite du dieu, face et profil.

tenait une roue de la main droite levée, comme dans les groupes de Champagnat [4] et de Saint-Pourçain-sur-Besbre [5]. Celui de Saint-Christophe-le-Chaudry est, en tout cas, la première représentation sculptée du dieu associé à l'anguipède que l'on signale sur le territoire des Bituriges [6]. Au cours du même labour, le métayer a ramassé des fragments d'une autre statue antique, de nombreuses *tegulae* et un rebord de mortier en terre blanchâtre avec l'estampille *Toutissa.f.*

## Loiret

A l'occasion des Journées d'Etudes de la XIXe Circonscription tenues à Orléans en août 1952, M. l'abbé Nouël a établi la *Carte archéologique de la région de la Loire moyenne à l'époque gallo-romaine.* Cette carte, dont Orléans est le centre, va du Loir et du Cher à l'Yonne, de Blois à Chartres, Sens, Auxerre et d'Etampes à Romorantin et Aubigny-sur-Cher, couvrant ainsi à peu de chose près l'étendue de la XIXe Circonscription. Elle indique le parcours des voies romaines et, au moyen de signes conventionnels, les découvertes archéologiques les plus notables [7].

*Orléans* (*Cenabum*). — De nombreuses trouvailles de tessons de céramique antique sont signalées. Notamment M. Jean Le Maire a présenté à la *Société archéologique de l'Orléanais,* en avril 1954, un tesson de céramique chrétienne recueilli vers 1942 aux abords de la cathédrale Sainte-Croix, probablement dans les déblais de tranchées de défense passive ou de terrassements consécutifs aux bombardements de 1940. C'est une céramique noire, décorée d'un médaillon entouré de palmettes et dans lequel se voient en creux, une croix et un quadrupède à gauche, peut-être un agneau (fig. 8). Il pourrait s'agir d'une céramique d'origine orientale [8], ou d'une céramique « wisigothique », d'inspiration orientale, mais fabriquée en Aquitaine (ve ou vie s.).



*Cliché S. Martin.*

Fig. 8. — Tesson de céramique chrétienne trouvé à Orléans. Long.: 0m14, haut.: 0m10.

*Saint-Jean-de-Braye.* — En avril 1949, M. Roger Roncin a découvert, en creusant les fondations d'une maison, près de la route d'Orléans à Gien, à une profondeur

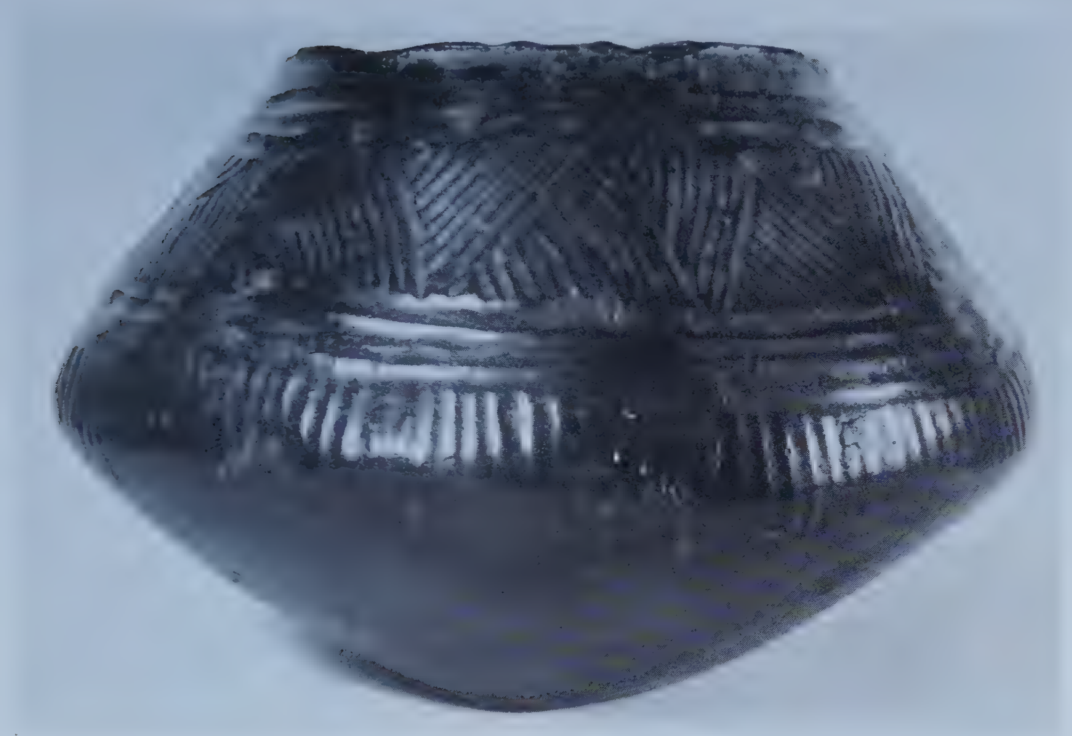
(4) Adrien Blanchet, *Le Jupiter à la roue trouvé à Champagnat* (*Creuse*), dans *Bull. archéol. du Comité,* 1923, p. 157-160, pl. vii.

(5) *Catalogue du musée de Moulins,* p. 44, no 625, pl. xxiv.

(6) M. Cravayat rappelle cependant que Maurice Prou avait signalé une figurine en terre cuite du dieu à la roue, trouvée à Néris (*Bulletin de la Soc. Nat. des Antiquaires de France,* 1915, p. 101-102).

(7) On peut se procurer le document chez M. Désir, photographe, rue Royale, à Orléans, qui l'a reproduite en trois grandeurs : 1 m2, 3.100 fr.; 0,60×0,50, 910 fr.; 0,50×0,40, 595 fr. Texte explicatif: Bulletin mensuel *Les Naturalistes Orléanais,* suppl. XXI, no 107, 1955.

(8) On a trouvé naguère à Orléans un vase paléochrétien qui représente le Christ foulant aux pieds un aspic (*Super aspidem et basiliscum ambulabis*): l'origine orientale ne paraît guère contestable (Cf. Cabrol-Leclercq, *D.A.C.L.*, II, col. 512, fig. 1391.).



*Cliché Société préhistorique française.*

Fig. 9. — Férolles. Urne provenant du « champ d'urnes » du Martroy. Haut. actuelle : $0^{m}$ 123 ; plus grand diam. : $0^{m}$ 185.

de $2^{m}$,60, une cachette de 550 à 600 monnaies romaines, très oxydées, de la seconde moitié du IIIe s. On y trouve surtout de petits bronzes de Valérien, Gallien, Claude II, Aurélien, Victorin, Tetricus et Otacilie. La trouvaille a été remise pour étude à M. Jouvellier, conservateur du Musée d'Orléans.

*Férolles.* — Léon Dumuys a signalé dès 1902, au lieu-dit *Le Martroy*, près d'une ancienne voie de Sully à Orléans, dite *La Rue Verte*, et non loin du ruisseau de Toutemesse, « un cimetière gaulois qui, sans avoir été exploré méthodiquement, a fourni une quantité de vases de toutes dimensions au cours des labourages annuels. » Des substructions gallo-romaines ont été reconnues près de la Croix-du-Martroy. En mars 1903, Dumuys, ayant entrepris des sondages dans un triangle formé par trois chemins, découvrit à $0^{m}$,90 de profondeur, sur un carreau de terre cuite d'environ $0^{m}$,30 de côté, une urne cinéraire reposant sur un carreau semblable au premier. Près de là, on trouva les débris d'autres vases et d'autres carreaux. M. l'abbé Nouël signale que le vase funéraire, en terre noire lustrée, est conservé actuellement par un habitant de Jargeau. De forme biconique, il devait avoir un col évasé, qui manque actuellement. Il n'a pas été fait au tour. Le cône supérieur est orné de deux zones de trois sillons parallèles entre lesquelles règnent des cannelures disposées en dents de loup (fig. 9). Cette urne, qui s'apparente à celle de la sépulture 3 du

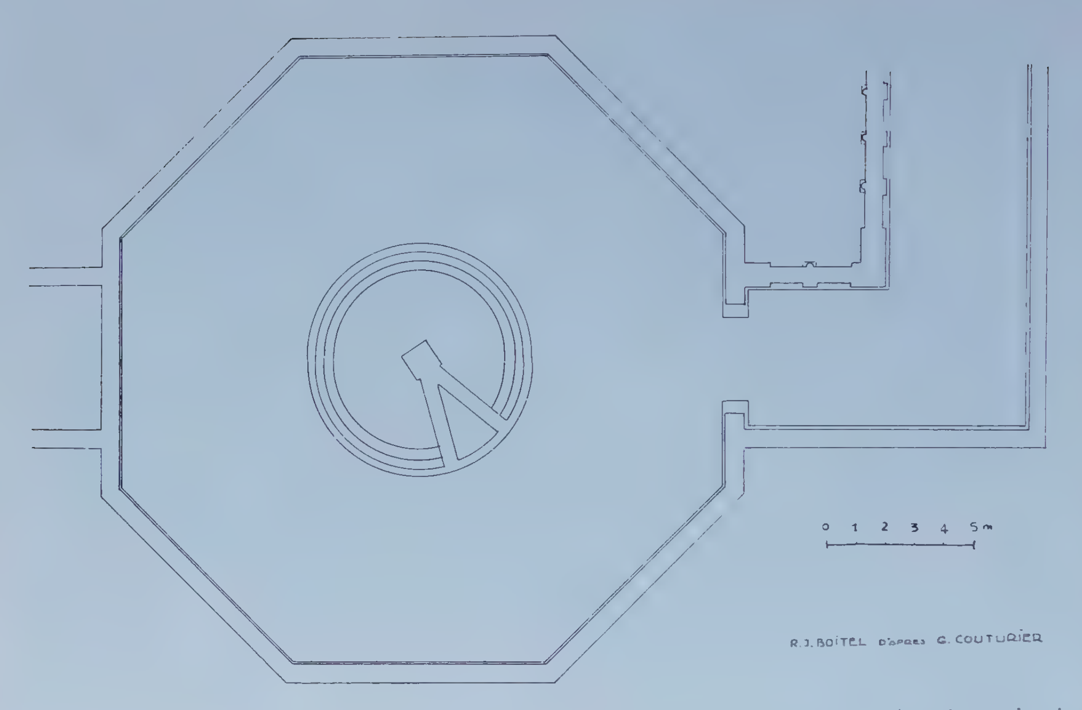



FIG. 10. — Montbouy. Le temple de source de Craon : piscine circulaire, enceinte octogonale et début d'un portique à colonnes engagées.

Champ d'Urnes des Fontaines-Salées marque un nouveau jalon dans la carte de la diffusion de cette civilisation dans la France du centre.

*Montbouy.* — Le service des Monuments historiques a entrepris de consolider la piscine circulaire, inscrite dans un édifice octogonal, du temple de source de *Craon.* La source est captée par un bassin triangulaire construit dans un angle de la piscine elle-même. Nous reproduisons le plan de cet édifice, dressé par M. Boitel, architecte départemental des Bâtiments de France, à l'aide des relevés très précis de M. G. Couturier, métreur (fig. 10). C'est dans ces ruines qu'ont été trouvés, il y a plus d'un siècle, les ex-voto de bois déposés au Musée d'Orléans; nous reproduisons l'un des mieux conservés (fig. 11). M. Hubert Zurfluh y a trouvé récemment la tête d'une statuette de Vénus en terre grise de l'Allier.

*Douchy.* — Dans une carrière de silex sur le versant nord de l'Ouanne, près du *Moulin de la Forge*, des terrassiers ont mis au jour, dans le courant de l'été 1954, à 2 m. environ de profondeur au dessous du sol actuel, un aqueduc antique dans un parfait état de conservation. Le canal mesure $0^{m},36$ à la base et $0^{m},44$ de hauteur, mais les parois latérales sont légèrement renflées en leur milieu : elles vont en se rapprochant légèrement l'une

(9) NOUEL et SALMON, *Quelques découvertes préhistoriques et gallo-romaines au sud de la Loire, autour de Jargeau*, dans *Les Naturalistes Orléanais*, supplément n° VII (annexé au n° 59), 1951, p. 3-4; FR. BRAEMER, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 162-165, avec une figure que l'auteur nous a courtoisement autorisé à reproduire.

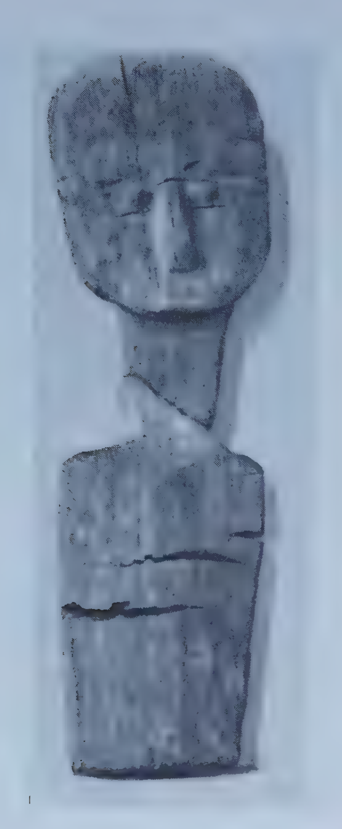
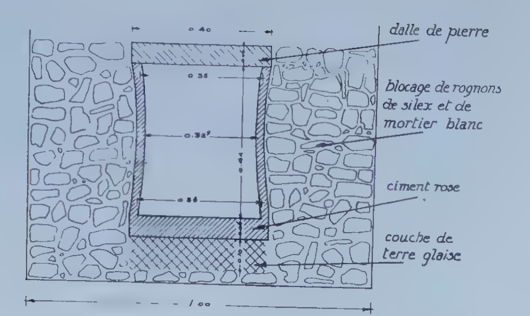


FIG. 11. — Figurine en bois de Montbouy. Musée d'Orléans. Haut. : $0^{m}$,24.

de l'autre à partir du fond et jusqu'à mi-hauteur, où leur écartement n'est plus que de $0^{m}$,325; puis l'évasement reprend jusqu'au sommet, où l'écartement est de $0^{m}$,35. La canalisation proprement dite est faite en ciment rose (brique pilée) : la couche de ciment est épaisse de $0^{m}$,02 pour les parois latérales, tandis que le fond est de $0^{m}$,06 et repose sur une couche imperméable de terre glaise de $0^{m}$,10. Le tout est encadré par une masse de blocage de rognons de silex, noyés dans du mortier de chaux blanc; ce blocage présente en coupe la forme d'un rectangle de 1 m. environ à la base et de $0^{m}$,70 de hauteur (fig. 12). Le canal est couvert de dalles jointives, mais non scellées au




*Relevé P. Rousseau.*

FIG. 12. — Douchy. Coupe de l'acqueduc gallo-romain.

mortier, dont les bords s'encastrent dans des rainures ménagées dans le blocage de silex. Ces dalles de pierre calcaire, épaisses de $0^{m}$,07 en moyenne, larges de $0^{m}$,40 et longues de $0^{m}$,45 à $0^{m}$,50, pouvaient être facilement soulevées pour l'entretien de l'aqueduc. Il semble que cette canalisation

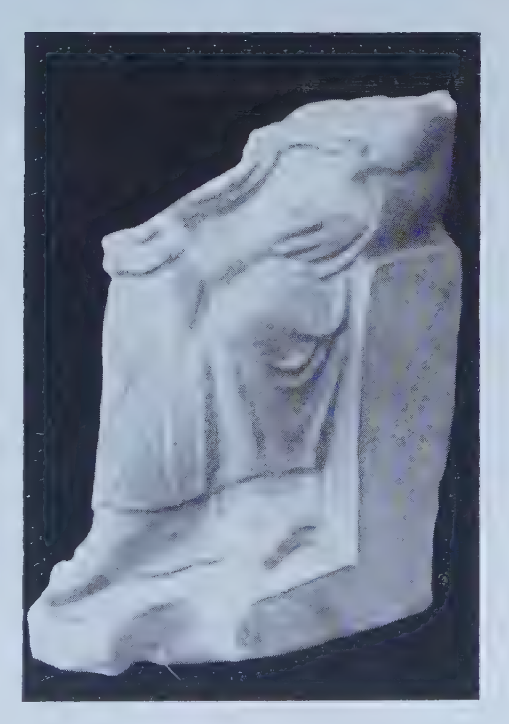


FIG. 13. — Nevers. Statuette de déesse assise (haut. : $0^{m}$,27).

captait les eaux d'une fontaine de Douchy, la fontaine Sainte-Anne, objet d'un pèlerinage populaire, et les conduisait à *Triguères*, à 5 km. de là, où on connaît l'existence de thermes et d'un temple dans la propriété de M. Ramond. Un moyen bronze du IIe s. a été trouvé dans le blocage de silex de l'aqueduc [10].

NIÈVRE

*Nevers* (*Nebirnum*). — *a*) M. de Gaulejac a recueilli en 1953 un fragment de statuette gallo-romaine en pierre, trouvée sous un trottoir au cours de terrassements effectués près du bureau de poste de la rue de Rémigny (fig. 13). C'est la moitié inférieure, parfaitement conservée, d'une déesse-mère assise, vêtue d'une ample robe et chaussée, qui tient dans la main droite une patère vide et dans la gauche une corne d'abondance. Elle a été déposée au Musée municipal (Haut. 0m,27).

*b*) M. Claudius Côte a acquis en 1951 un *triens* mérovingien frappé à Nevers et trouvé près d'Autun. M. Jean Lafaurie a présenté à la *Société française de numismatique*, le 30 juin 1951, cette monnaie inédite. Au droit, effigie, autour de laquelle on lit :

+ NEBIRN OCINOM

ce qui, selon M. Paul Lebel, pourrait se lire : *Nebirno c(ivitate) in o(fficina) m(onetae)*, lecture ingénieuse, mais très incertaine en ce qui concerne les 3 dernières lettres. Au revers, autour d'une croix aux bras supérieurs potencés : ETHRIVS MONETAR. Sur le bras droit de la croix : T(?). Le nom du monétaire *Ethrius* est déjà connu par un *triens* publié par Belfort (IV, 6.143), d'après un dessin de Barthélemy. C'est une contraction probable d'*Etherius*.

*Cosne-sur-Loire* (*Condate*). — Lors des journées d'études de la XIXe Circonscription, le 29 août 1954, M. Etienne Testard a présenté, outre la déesse-mère qu'il a trouvée en 1940 [11], une autre déesse-mère, en calcaire tendre, haute de 0m,12; elle a été trouvée à Cosne et appartient à un habitant de cette ville. La déesse, assise dans un fauteuil à dossier élevé, tient un enfant emmaillotté sur ses genoux et soutient de la main gauche la tête de l'enfant (fig. 15). — En décembre 1954, à la demande du directeur de la XIXe Circonscription, M. Giblin, président du syndicat d'initiative, a fait extraire du mur d'un hangar, dans lequel ils avaient été



FIG. 14. — Cosne. Tête de cheval, en calcaire (haut.: 0m41).

10) Précisions communiquée par MM. Monnier, archiviste en chef du Loiret, l'abbé Nouël et H. Zurfluh. Des éléments de la partie détruite de l'aqueduc sont déposés au Musée historique d'Orléans.

11) ESPÉRANDIEU - LANTIER, *Recueil*, XIII, 8274. La déesse porte des traces de polychromie. La niche était peinte en rouge garance.



Fig. 15. — Cosne. Déesse-mère (haut. : 0m12).



Fig. 16. — Cosne. Dieu et déesse assis (haut. maximum. 0m78).

profondément encastrés au cours du XIXe siècle deux bas-reliefs romains. Le premier (fig. 16) représente un dieu assis, le torse nu, une draperie sur les genoux (la tête manque), ayant à sa droite une parèdre drapée dans une ample robe à plis (le torse et la tête manquent). Hauteur maxima : 0m,78; largeur à la base : 0m,47. Il s'agit très probablement du « couple divin du pays éduen », dont on a trouvé de si nombreuses images à Autun, Nevers, Entrains et Auxerre. La sculpture est de bonne qualité. Le second bas-relief (fig. 14), en calcaire tendre comme le premier, est une tête de cheval harnaché d'une belle allure (naseaux mutilés), qui rappelle celle du cheval du cavalier à l'anguipède, trouvé à Auxerre en 1789 près du moulin du Bâtardeau, avec un chapiteau à quatre dieux (Espérandieu, IV, 2885 et 2905). Haut.: 0m,41. Le lieu précis de la trouvaille est inconnu, mais il y a tout lieu de croire que ces fragments ont été découverts dans la ville même de Cosne, au cours du siècle dernier, probablement au cours de travaux de construction.

*Saint-Révérien.* — Au cours des fouilles du *vicus* gallo-romain de la *forêt de Compierre*, M. le Dr. Coursier a découvert, en avril 1949, la tête d'une statuette en bronze de Mercure, coiffé du pétase (fig. 17), près de la « cave aux amphores » du



FIG. 17. — Saint-Révérien. Tête de Mercure en bronze (haut. : 0m 021).

quartier des Maiges. Ce petit bronze est déposé au musée local de Champallement, où sont rassemblées quelques-unes des antiquités trouvées à Compierre. D'autres sont à Auxerre dans la collection du Dr. Roy, d'autres aux musées de Nevers et de Clamecy.

*Entrains-sur-Nohain* (*Intaranum*). — Le musée archéologique d'Auxerre s'est enrichi d'un fragment sculpté en calcaire tendre, très détérioré, provenant d'Entrains, où il a fait partie de la collection



*Cliché Vaissier.*

FIG. 18. — Entrains. Anguipède. Musée archéologique d'Auxerre. (Haut. : 0m 17).

Delimoges. Il représente un anguipède, la tête enfoncée dans les épaules; les jambes en forme de serpents se redressent derrière le dos du monstre (fig. 18). Comme le sommet de la tête manque, on ne peut vérifier si une main était posée sur le crâne. Cette sculpture est à rapprocher de celle qui a été trouvée à Vaison en 1934, dans la Maison du Buste en argent [12].

YONNE

*Auxerre* (*Autessiodurum*). — *a*) M. R. Kapps, professeur au Lycée Jacques-Amyot, a entrepris des fouilles à la fin de 1953 pour dégager la base de l'enceinte romaine de la fin du IIIe s., sur la face interne, au N.-O. de l'ancien palais épiscopal, à l'emplacement d'une ancienne maison canoniale récemment détruite, à l'entrée de la *rue Cochois*. Le revêtement du mur en petit appareil a été arraché; le blocage seul subsiste. Le sol était nettement plus élevé à l'intérieur de la cité, du côté de la cathédrale, qu'à l'extérieur, du côté de la rue des Grands-Jardins (aujourd'hui rue du 4-Septembre) : le mur d'enceinte soutenait cette terrasse. Un petit bronze auquel adhérait encore le mortier dans lequel il avait été enrobé a été trouvé le long du mur et semblait provenir de la désagrégation de la maçonnerie. Mlle Gabrielle Fabre l'a identifié comme une monnaie de Constantin II, qui porte au revers [*Caes*]*arum nostrorum* autour d'une couronne de laurier dans laquelle on lit *VOT* [V ou X]. Selon qu'on lit V ou X, la pièce est de 321 ou de 326 (cf. COHEN, 31 ou 38). S'il était assuré que cette monnaie provînt du mur romain, cette découverte établirait qu'il n'aurait été achevé que vers 325 au plus tôt. Il daterait donc du premier quart du IVe s. et non du dernier quart du IIIe s.,

(12) ESPÉRANDIEU-LANTIER, XII, 7998.

comme on l'admet généralement. La stratigraphie est difficile à reconnaître par suite des bouleversements fréquents du sol par les constructions qui se sont succédé en cet endroit. On reconnaît toutefois un niveau gallo-romain, une couche d'incendie et un niveau mérovingien. Dans

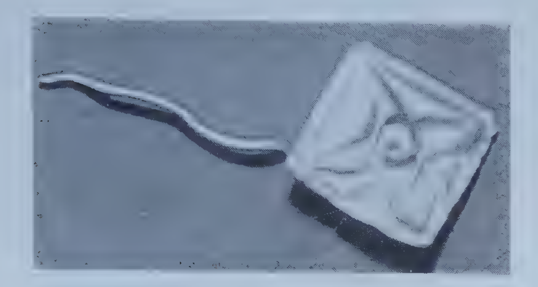


Fig. 19. — Auxerre. Epingle en or.

la couche d'incendie, on a relevé une épingle en or fin (poids : 1 gr. 32), dont le chaton est une plaquette carrée de 0m,01 de côté, ornée d'un quatrefeuille, au centre duquel une perle avait été sertie (fig. 19). Dans la couche gallo-romaine et la couche d'incendie on a relevé un grand nombre d'os de cheval, de mouton et de bœuf, dont plusieurs avaient été travaillés. On remarque des os bruts, portant des traits de scie, des lamelles



Fig. 21. — Auxerre. Dé, pion de « domino » (?), bouterolle de manche de couteau, trouvés dans un atelier de tabletier.

soigneusement taillées, des trous de fixation avec de fines chevilles en os. Il s'agit d'un *atelier de tabletier*, dont on a récupéré plusieurs produits : un manche de couteau avec le motif banal du canthare à deux anses accosté de deux oiseaux affrontés (fig. 20), un seul oiseau a été



*Cliché Phéliphot.*

Fig. 20. — Auxerre. Manche de couteau gravé, trouvé dans un atelier de tabletier.

1

2

3

5

6

4

0 1 2 3 cm

Dessin J. Nicolle.

Fig. 22. — Auxerre. Céramique d'Argonne décorée à la molette.

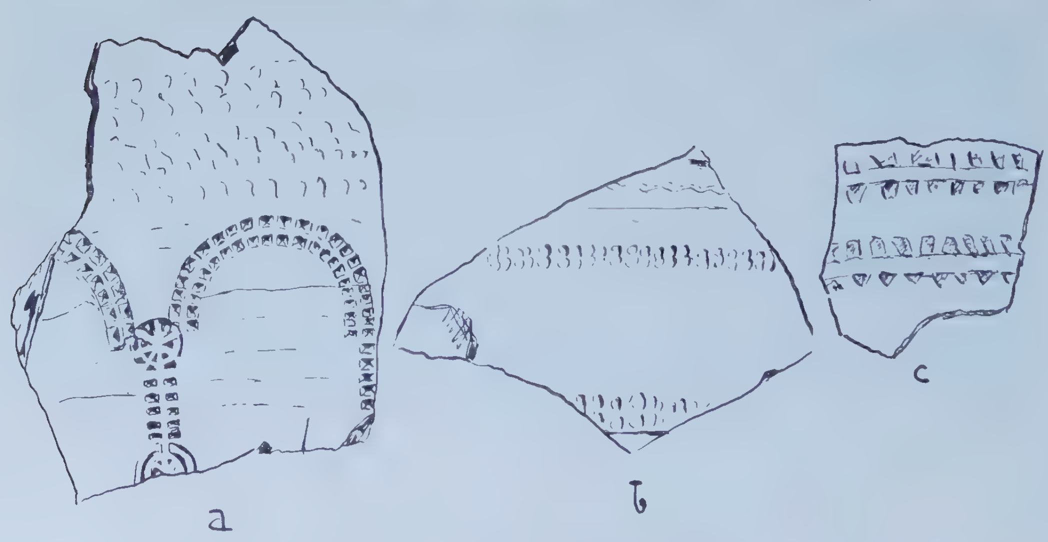



Fig. 23. — Auxerre. Céramique tardive.

gravé; — deux fragments de peignes; — un dé à jouer, un « pion de domino » et une bouterolle de manche de couteau décorée de cercles concentriques (fig. 21). M. Kapps estime, non sans vraisemblance, que cet artisan tabletier était installé dans la cité, aux abords de la *domus episcopalis*, au cours du $V^e$ s. Les tessons de céramique les plus caractéristiques appartiennent à des vases d'Argonne décorés à la molette à casiers. Le n° 2 est une variante du n° 68 de la classification de Chenet, d'après qui cette fabrication date de 450-480. Les nos 1. 3. 5 et 6 seraient inédits (fig. 22). Le tesson *a* est décoré d'arcatures à double rouleau; une colonnette est sommée d'un chapiteau orné du chrisme étoilé à 6 branches, combinaison du X et du I (fig. 23). On peut attribuer toute cette céramique chrétienne à la 2e moitié du $V^e$ s.

*Sougères-sur-Sinotte.* — Dans une sablière proche du hameau du *Petit Pien*, au sommet d'une petite butte, M. le Dr. Jacques Bénard a exploré, en septembre 1953, un cimetière gallo-romain, où sont juxtaposées des sépultures à incinération



Fig. 24. — Sougères-sur-Sinotte. Objets trouvés dans les tombes à inhumation.

à peu de profondeur et un groupe d'inhumations qui ont été disposées plus profondément, mais en détruisant souvent les incinérations qui leur sont antérieures. La plupart des urnes sont des vases utilitaires : marmites, terrines ou grands bols qui, renversés, servaient de couvercles. On a visiblement affaire à une population peu fortunée. Les inhumations étaient pratiquées dans des cercueils de bois dont ne subsistent que de longs clous au milieu d'un sable marneux de nature assez corrosive, qui a rongé les squelettes sauf les crânes et les tibias, très altérés et amollis. Les fosses sont toutes orientées très exactement et par conséquent, parallèles. Des traces de foyer (charbons, cendres) se voient près de la tête. On trouve dans chaque fosse 10 à 20 clous de fer, longs de $0^{m},10$ à $0^{m},15$, à section carrée et à tête plate; des morceaux de bois imprégnés de sel ferreux y adhèrent encore. Le mobilier funéraire, peu abondant, est presque toujours placé auprès de la tête du mort : coupes de terre cuite rouge ou noirâtre, vases à incisions et à couverte métallique, statuettes en terre blanche de Vénus anadyomène. Une seule tombe contenait une ampoule de verre (fig. 24). On n'a trouvé la pièce de monnaie rituelle que dans les incinérations, tandis que les Vénus ne se rencontrent que dans les inhumations. Ce cimetière se trouve à une quarantaine de mètres de la voie romaine d'Auxerre à Troyes (*Augustobona*). Son mobilier n'est pas sans analogie avec celui de la nécropole des Châtaigniers, à Héry, publié par Maximilien Quantin en 1854 dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*.

M. Jacques Bénard date les incinérations de la fin du Ier et du IIe s.; les inhumations, de la fin du IIe et du IIIe s., correspondant à l'influence grandissante des cultes orientaux. Aucune trace d'une pénétration chrétienne.

*Vaux*. — En bordure de la voie romaine d'Auxerre à Saint-Moré (*Cora*) et Avallon (*Aballo*), à l'O. de *Vaux*, M. René Grégoire a recueilli, en février 1954, une hipposandale dont le croquis coté a été établi par l'inventeur (fig. 25).

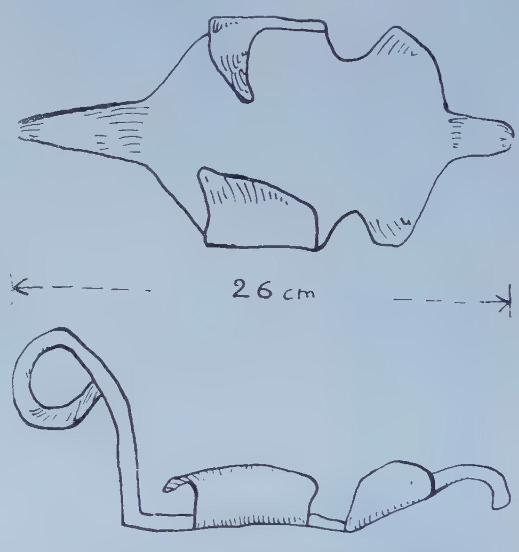
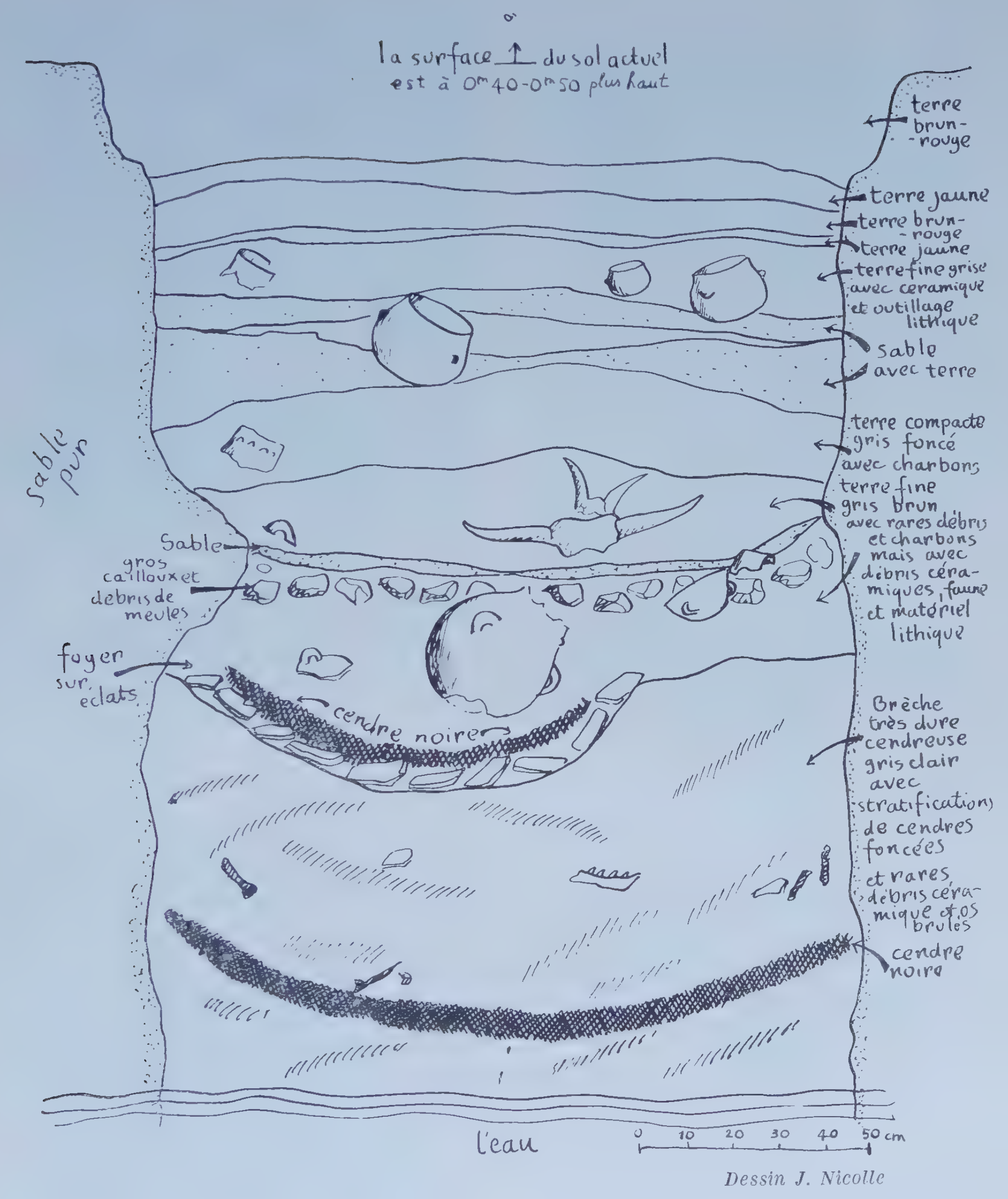



FIG. 25. — Vaux. Hipposandale.

*Cheny*. — M. Pierre Parruzot assure depuis 1948, avec MM. Diehl, Nicolle, Bret et Lapert, la surveillance archéologique des travaux d'exploitation d'une vaste sablière, lieux-dits *les Groseilliers* et *les Mardelles*, où la pelle mécanique avait fait découvrir fortuitement, avant 1948, de nombreuses sépultures antiques, un poignard de bronze et des vases hallstattiens et de La Tène. La nécropole s'étend sur la rive droite de l'Yonne, entre le confluent du Serein, qui est à quelques km. en amont, et le confluent de l'Armançon, à moins de 2 km. en aval. L'occupation du sol a été continue (sauf actuellement un hiatus pour le Bronze) depuis le néolithique jusqu'au mérovingien : habitats et nécropoles se sont superposés




*Dessin J. Nicolle*

FIG. 26. — Cheny. Sablière Guillot. « fond de cabane » néolithique n° 1. Coupe.

en ce site durant toute cette suite de siècles. M. Parruzot, dans un rapport du 30 août 1953, décrit (fig. 26) :

1°) des habitats et sépultures néolithiques, notamment une fosse circulaire où 7 adultes et plusieurs enfants étaient ensevelis en position accroupie, torse rejeté en arrière, la face tournée sur le cô-



Fig. 27. — Cheny. Vases néolithiques de technique « omalienne ».

té, et des fonds de cabanes avec outillage lithique et des vases de technique omalienne, en bombe, à bords droits plus ou moins élevés et à mamelons peu saillants et non perforés (fig. 27); — 2°) des enceintes circulaires, limitées par des fossés de coupe triangulaire, et entourant tantôt des incinérations, tantôt des inhumations, plus tardives; la céramique se rattache aux types des champs d'urnes (fig. 28 et 29); un poignard à antennes et des bracelets godronnés sont nettement hallstattiens (fig. 30); — 3°) des inhumations profondes de La Tène I dans un foyer, mais sans crémation, avec fibules de fer à long ressort rappelant certaines formes du Hallstatt 2 B; — des inhumations, moins profondes, de La Tène II, sans foyer, avec épées de fer, *umbo* de bouclier, anneaux de ceinturon, épingles, bracelets et bague en bronze; — plusieurs enceintes quadrangulaires, dont

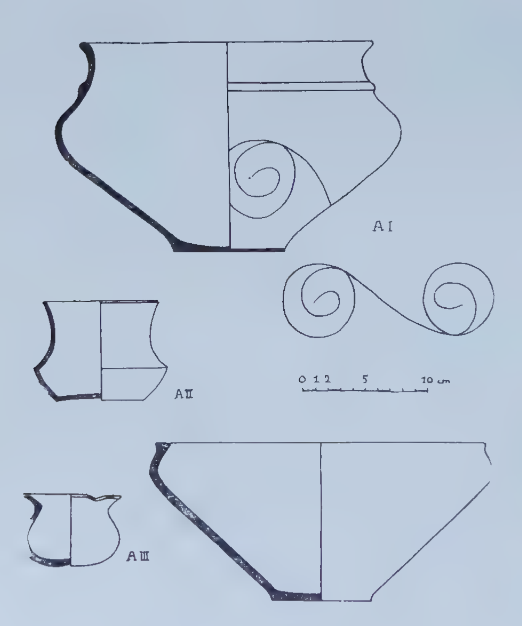
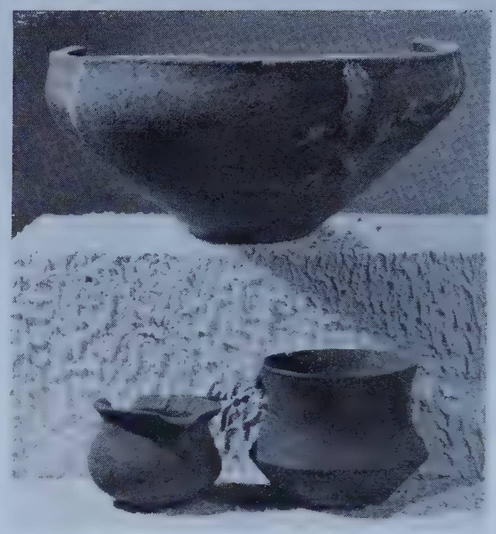



Fig. 28. — Cheny. Vases de l'époque des « champs d'urnes ».



*Cliché Bret.*

Fig. 29. — Vases nos *A* IV, *A* III et *A* II de la fig. 28.



Fig. 30. — Cheny. Bracelets de bronze godronnés (Hallstatt).



*Cliché Lapert.*
Fig. 31. — Cheny. Double enceinte quadrangulaire de La Tène.

une double (fig. 31). L'une d'elles contenait une tombe de La Tène I et deux de La Tène II; une autre, délimitée par des trous de poteaux, renfermait 2 tombes de La Tène II; — 4°) des incinérations de l'époque gallo-romaine, dont l'une datée par une monnaie; — 5°) un groupe de fosses quadrangulaires (2 × 4m) avec de la céramique gallo-romaine tardive et mérovingienne, des fragments de peignes en os, couteaux et tranchet de fer, clous, débris de vases en verre, fragments de *tegulae* et d'*imbrices*. M. Parruzot voit dans ces fosses des fonds de cabanes d'époque mérovingienne : la plupart ne sont pas encore explorées, mais la fouille de ce site sera poursuivie.

*Sens* (*Agedincum*). — *a*) En 1947, un habitant de Sens, en creusant dans sa cave une fosse pour la culture des endives, au n° 90 de la *rue Thénard*, découvrit une épée de fer, couchée horizontalement à 0m,50 au-dessous du niveau de la cave, située elle-même à 3 mètres en contre-bas de la rue et à 1m,40 au-dessous du revêtement de la voie romaine de Troyes, laquelle passe sous des remblais, à quelques mètres de là. M. Parruzot, qui recueillit cette épée, y reconnut une réplique presque exacte de celle de Sivry-

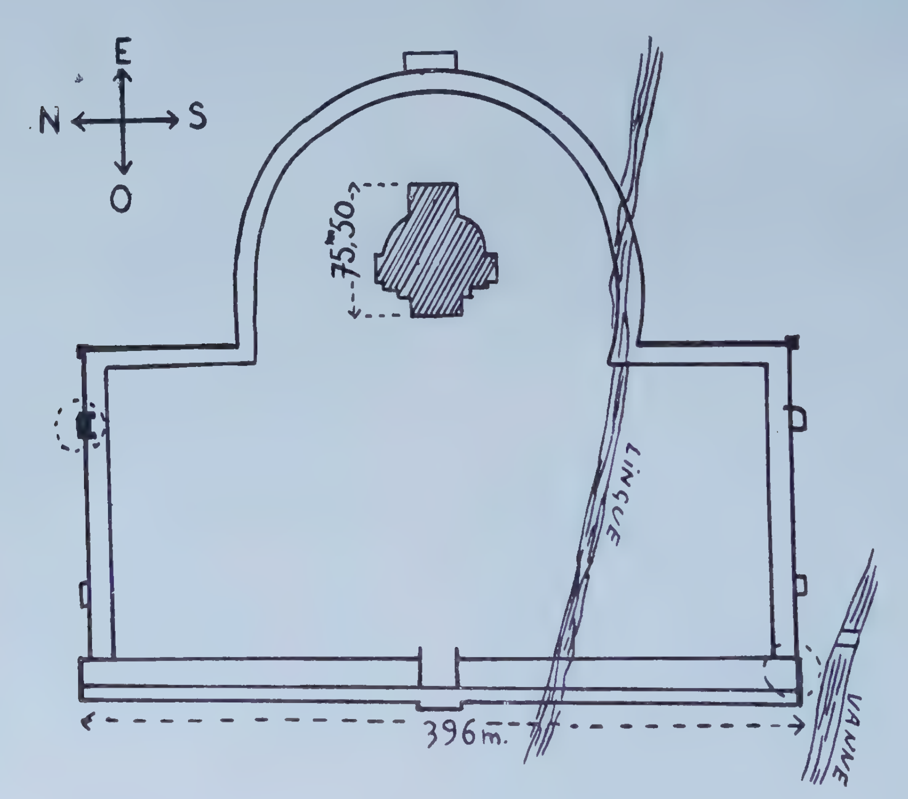


*Cliché Bret.*
Fig. 32. — Sens. Epée en fer: poignée à sphères (grandeur naturelle).

les-Arnay (Côte-d'Or), conservée au Musée de Beaune et décrite par Henry Corot[13] et Mlle Françoise Henry[14]. C'est l'épée dite « à sphères », variante particulièrement fréquente dans le Châtillonnais de l'épée à antennes du Hallstatt III (fig. 32). La poignée est munie de six sphères réparties autour d'une cavité large de 0m,01 et haute de 0m,015. La longueur de la poignée est de 0m,12; la lame, à section losangée, est longue de 0m,60 et large en moyenne de 0m,018. Le sertissage des divers éléments (lame, soie, plaques et sphères du pommeau) a été opéré à la forge avec une telle maîtrise que l'ensemble, malgré le temps, a gardé sa solidité.

(13) *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune*, 1901, p. 153 et suiv.
(14) *Les Tumulus de la Côte d'Or*, Paris, 1933, p. 56 et 111.

*b*) M. J. Nicolle a profité de terrassements exécutés à la *Motte-du-Ciar* pour étudier ce site archéologique célèbre, voisin de la cité gallo-romaine d'*Agedincum* et dont la nature n'a jamais été éclaircie. Le toponyme lui-même est obscur et l'étymologie véritable de *Ciar* n'a rien à voir, en dépit de la légende, avec le nom de Jules César : il semble téméraire d'y voir un camp du conquérant. Nous reproduisons ici (fig. 33) un plan des substructions, relevé voici un siècle environ, et conservé dans les archives de la *Société archéologique de Sens*. Une vaste enceinte rectangulaire, de




*Archives de la Société archéologique de Sens.*

Fig. 33. — Sens. Plan d'une enceinte et de substructions monumentales, à la *Motte-du-Ciar*.



*Cliché Bret.*

Fig. 34. — Sens. Statuette de marbre (haut. : 0m54).

1.800 m. de développement, était délimitée par des murs parallèles, distants de 7 m., qui semblent correspondre à des portiques. Sur cette enceinte rectangulaire, précédée à l'O. d'un vestibule allongé, large de 14 m., s'ouvrait à l'E. une sorte d'exèdre semi-circulaire, encadrant un énorme soubassement de béton (75m × 65m) qui supportait les édifices proprement dits. Les matériaux de démolition ont servi de carrière — inépuisable — pendant tout le moyen âge et jusqu'au XIXe s. Dans le cours du XVIIIe s., on avait creusé à travers les ruines une déviation de la Vanne, nommée la Lingue, figurée sur le plan. Ne pourrait-on songer à l'enceinte extérieure de thermes colossaux, assez semblables par le plan et les dimensions aux thermes de Dioclétien à Rome ? La construction placée à l'Est serait le *caldarium* du bâtiment de thermes proprement dit, dont le reste serait à découvrir.

*c*) En démolissant un mur au n° 154 de la *Grand-Rue*, on a trouvé dans la maçonnerie la statue, en marbre blanc, d'un petit personnage masculin, mutilé des bras et des jambes, nu, difforme, la tête enfoncée dans les épaules, le torse bombé de façon anormale (fig. 34). Son attitude permet de supposer que ce personnage était accroupi.



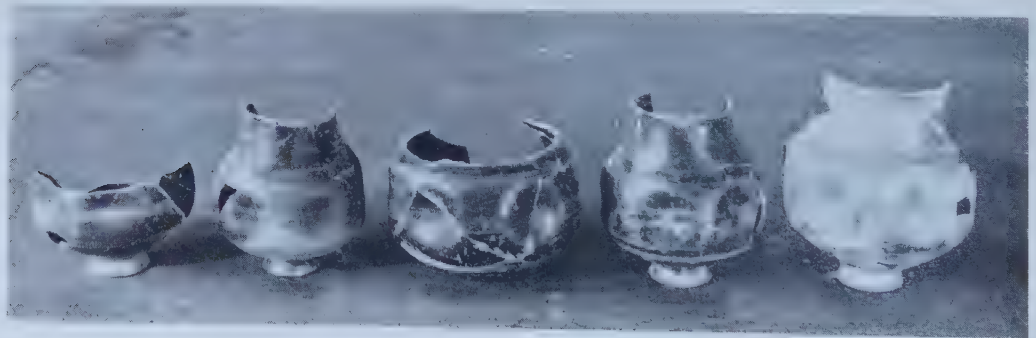
*Cliché Bret.*

Fig. 35. — Sens. Vases à couverte métallisée et à incisions.

*d*) Au cours du creusement d'une fosse, 34, *rue du Général-Dubois*, exactement en face de l'endroit où fut découverte la mosaïque du « Soleil maîtrisant ses chevaux » [15], M. J. Brouillard a exploré une couche archéologique très riche, qui lui a livré notamment : un chapiteau de colonne en pierre blanche, de la céramique sigillée de La Graufesenque (marques des potiers *Primus, Scottus, Aquitanus*), dont un vase Drag. 37 avec chasse au sanglier, de la céramique à fond blanc avec décor de bandes et de pastilles peintes à l'ocre rouge et de remarquables séries, très cohérentes, de vases à couverte métallisée, les uns en tronc de cône allongé sur pied en entonnoir très étroit, décorés d'incisions à la gouge ou de bandes guillochées à la roulette (fig. 35), les autres à panse globuleuse et à dépressions, avec bandes de guillochis et col étroit (fig. 36). Les enduits muraux étaient à fond rouge égayé de bandes vertes ou blanches. Les monnaies identifiées sont de Commode, Antonin le Pieux et Marc-Aurèle, mais l'occupation du site s'est prolongée sur le IIIe s., et même au delà.

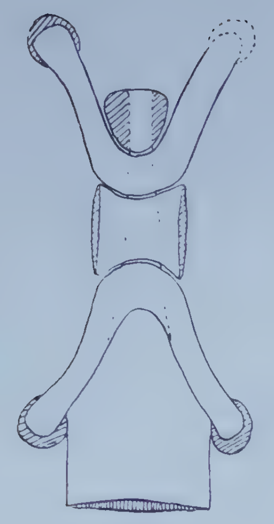
(15) Cf. Antoine Héron de Villefosse, *Monuments Piot,* XXI, 1913, p. 3-23.

*Armeau.* — Le Musée de Sens vient d'acquérir, par don de M. J. Barbier, un poignard pseudo-anthropoïde de La Tène II, découvert avant 1939 dans un dragage de l'Yonne, entre Armeau et Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne). La lame, courte et effilée, est en fer, ainsi que les



*Cliché Bret.*

Fig. 36. — Sens. Vases à panse globuleuse et à dépressions.

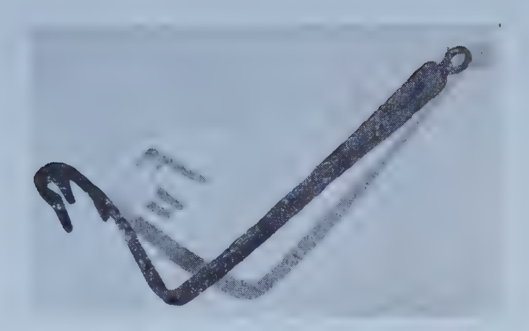


*Cliché Société préhistorique française.*

Fig. 37. — Armeau. Poignard pseudo-anthropoïde de La Tène II. (Haut. totale : 0m43; haut. de la lame : 0m10).

antennes. Le talon de la lame s'engage entre les antennes inférieures, et la soie est rivée à un pommeau de bronze. La partie centrale de la poignée, entre les antennes, est revêtue de bronze, ainsi que les sphères qui terminent les antennes elles-mêmes [16]. Les éléments, courbés en V et opposés par la pointe, qui forment les antennes, donnent à l'ensemble la silhouette d'un personnage aux jambes et aux bras écartés et dont le pommeau serait la tête (fig. 37).

*Maillot.* — Un sondage effectué par les Ponts-et-Chaussées au printemps 1950, sur le chemin départemental 146, vers l'entrée du village, à 24 mètres du pont sur la Vanne en venant de Sens, a fait découvrir une rangée de pieux de chêne (pilotis ?) parmi lesquels a été trouvée vers 3 m. de profondeur, une clé en fer

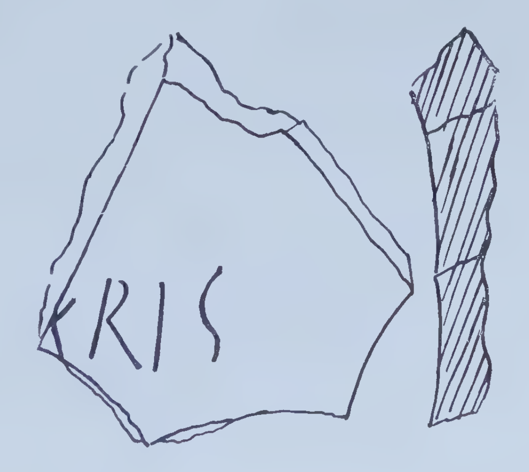


*Cliché Bret.*

Fig. 38. — Maillot. Clef de fer, du type « laconien ».

du type dit « laconien » (fig. 38). La tige formant poignée, longue de 0m,20, est terminée par un anneau fixe de 0m,015 de diamètre.

*Villeperrot.* — En 1954, au lieu-dit *Dailly* ou *Déy*, des travaux de terrassement ont permis au groupe archéologique de Sens de relever le plan d'une *villa* gallo-romaine. Parmi les nombreux tessons, un fragment de *terra sigillata*, trouvé à 0m,50 de profondeur, au pied d'un mur, présente un graffite avec un mot finissant en ...KRIS ou ...XRIS (fig. 39).




*Dessin J. Nicolle*

Fig. 39. — Villeperrot. — Graffite sur tesson de sigillée (grandeur naturelle).

(16) P. Parruzot, *Un poignard pseudo-anthropoïde de la Tène II découvert dans l'Yonne, Bullet. de la Soc. Préhist. française*, t. L, 1953, p. 560-561, fig. 1.

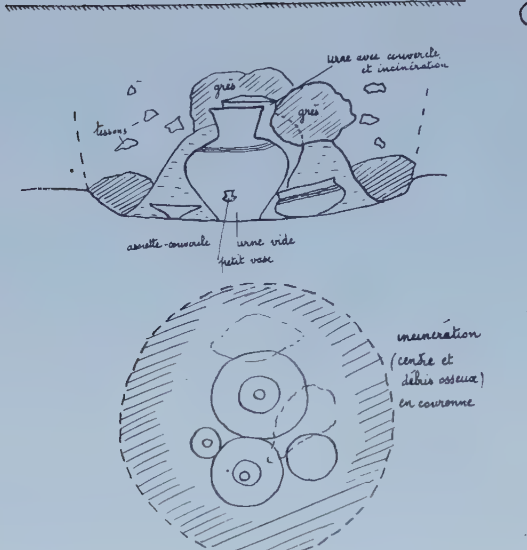



FIG. 40. — Villeneuve-la-Guyard (Prépoux). Croquis schématique (essai de restitution de l'incinération n° 9).

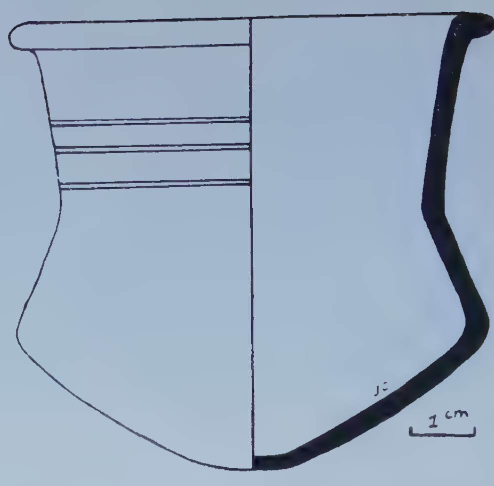



FIG. 41. — Petit vase annexe de l'incinération n° 9.

(*Dessins J. Coudray*)

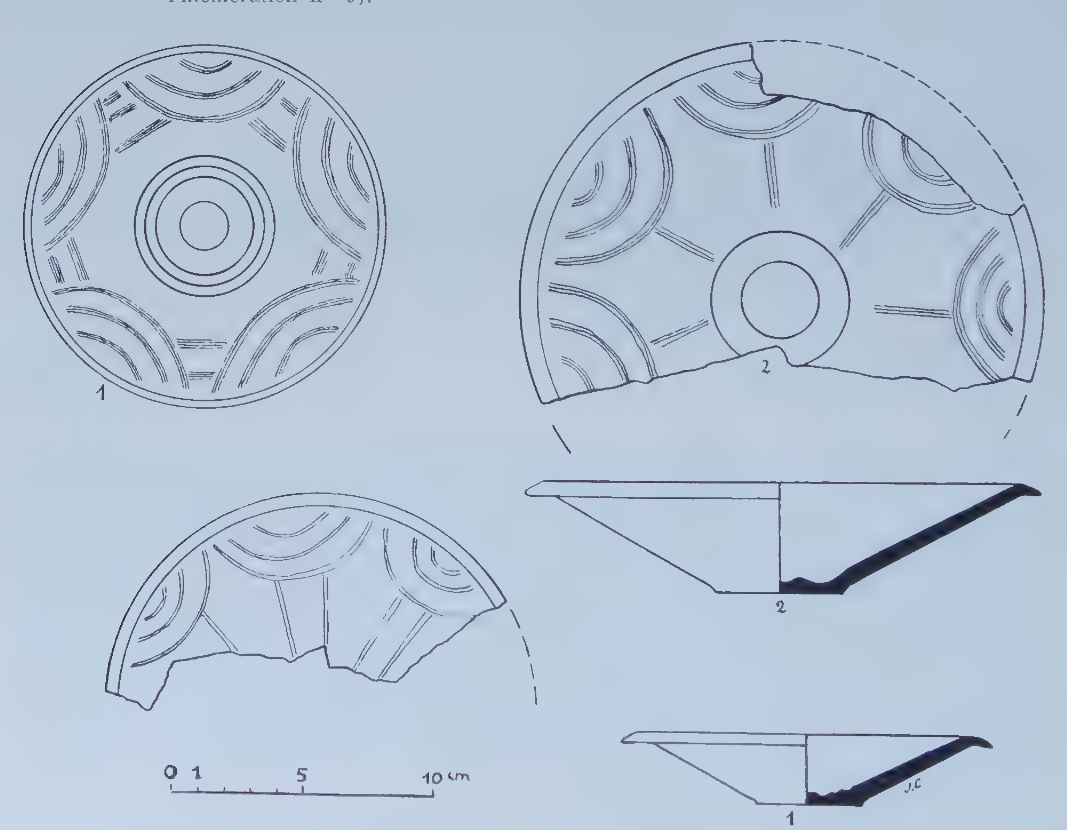



FIG. 42. — Assiettes-couvercles de l'incinération n° 9.

*Villeneuve-la-Guyard.* — Les travaux exécutés par les Ponts-et-Chaussées pour la déviation de la route nationale ont fait découvrir une douzaine de fonds de cabanes hallstattiens, qui ont été étudiés par M. Jean Coudray. Cet érudit y a relevé des vases appartenant à une culture jusqu'ici découverte exclusivement à Vix et sur le Mont Lassois (Côte-d'Or), ainsi que l'a confirmé M. René Joffroy. — Dans la sablière voisine de *Prépoux,* M. Coudray a pu observer, avant leur destruction, des sépultures néolithiques avec *céramique omalienne* (comme à Cheny), d'autres du Bronze et des Champs d'urnes (avec enceintes circulaires), d'autres enfin de La Tène. L'une des sépultures des champs d'urnes (incinération n° 9) a été trouvée et photographiée *in situ :* la grande urne cinéraire était flanquée de deux autres urnes (fig. 40), dont l'une contenait un petit vase annexe (fig. 41); il y avait également des assiettes-couvercles (fig. 42) [17]. Une autre sépulture (incinération n° 2) contenait un *torques* brisé, une autre (n° 6) un bracelet en bronze.

*Venizy.* — En 1953, les travaux d'adduction d'eau exécutés à la *source de Sévy* ont amené le creusement d'une profonde et large tranchée qui a révélé l'existence d'une exploitation du minerai de fer à l'époque gallo-romaine. MM. Champigneulle et Mazoit, de la Société archéologique de Sens, ont retrouvé les restes d'une canalisation antique en bois qui amenait l'eau de la source pour le lavage du minerai, ou pour actionner la soufflerie des fours de fondeurs. Parmi les découvertes accessoires, une amphore à grains intacte, l'anse d'une autre amphore avec une marque espagnole du IIe s. Les marques sont : *L. Se(rvilii ?) Rufi* et *[Q.M.Call]uidis,* d'après M. Emile Thevenot. Il y avait aussi des monnaies romaines et un petit fer à cheval que M. Jean Coudray a dessiné pour nous. Il gisait en pleine couche archéologique gallo-romaine, sous une épaisseur de ferrier à travers laquelle il n'aurait pu glisser (fig. 43).



FIG. 43. — Petit fer à cheval trouvé à Venizy haut.: 0m10.53 (réduction : 1/2).

*Grimault.* — La villa de *La Tête de Fer* est voisine du hameau actuel de *Cours,* sur la pente N.-E. d'un mamelon d'une fertilité exceptionnelle. Le nom latin aurait été, d'après M. l'abbé Duchâtel, *Villa Curtis.* Son plan est le plus complexe de tous ceux qui ont été relevés jusqu'à présent dans la région de *Noyers* (fig. 44) : il s'agit d'une *villa urbana,* de la résidence d'un propriétaire terrien. Elle possède une quinzaine de salles (dont une au moins sur hypocauste), reliées par un couloir de circulation, la plupart encore dallées de belles dalles de 0m,45 à 0m,48 de côté, en calcaire tendre; on a trouvé aussi une base de colonne cannelée (fig. 45). La cave dépasse par ses dimensions toutes celles qui ont été découvertes à Alésia (fig. 46). Elle est construite en petit appareil très soigné, en pierre dure et non gélive des carrières

(17) M. PARRUZOT avait étudié, dans la *Rev. arch. de l'Est,* une épée du Bronze III trouvée dans la carrière de Prépoux. Les dessins ici publiés sont dûs à M. Jean Coudray.




Fig. 44. — Grimault. Plan de la *villa* de la Tête de Fer, partie explorée. Longueur : 40 m. envir.).

de Massangis ou de Comblanchien, en Tonnerrois. Elle est munie d'un escalier de 9 marches, d'un soupirail donnant sur la cour de la villa, et de quatre niches.

L'inventaire des deniers et *antoniniani* du trésor monétaire découvert dans les ruines de la villa de la première époque [18] a été publié par Mlles Gabrielle Fabre et Monique Mainjonet [19] : l'enfouissement se place bien entre 263 (émission des *quinquennalia* de Postume, à Cologne) et la 9e puissance tribunice de cet empereur (266 ou 267). Par l'étude de l'ensemble des monnaies découvertes dans les ruines, M. l'abbé Duchâtel a établi que la villa, construite à la fin du Ier s. ou au début du IIe, détruite après 267, avait été rebâtie à la fin du IIIe s. et définitivement ruinée au milieu du IVe. La dernière monnaie est de Constance II, frappée en 350.




Fig. 45. — Grimault. *Villa* de la Tête de Fer : base de colonne cannelée.

*Dannemoine.* — En juin 1952, M. Bœuf, en creusant une fosse dans sa propriété sise place de la Mare (mare qui n'existe plus depuis longtemps), a trouvé, après avoir traversé 1m,50 de terres rapportées, une couche de marne, dans laquelle gisaient, à 2 m. du sol actuel, deux poutrelles de chêne, simplement équarries, disposées parallèlement, et d'une telle dimension qu'il ne put les extraire. De

18) Cf. *Gallia*, XI-1953, p. 165-166.

19) *Revue Numismatique*, 3e sér., XV, 1953, p. 131-134.



FIG. 46. — Grimault. *Villa* de la Tête de Fer : la cave

la couche de marne, il ramena le pied d'un grand plat en terre sigillée signé *Mariani* (*n* inversé) à l'intérieur du plat, au centre d'un cercle entouré d'une auréole guillochée. Il s'agit du *Marianus* de Lezoux [20] qui travaillait sous les Antonins [21], et non du *Marianus* qui exerçait son art en pays trévire à la fin du IIᵉ s., car toutes ses marques sont au nominatif et leur répartition n'atteint même pas le bassin de la Seine. D'ailleurs l'estampille *Mariani* de Lezoux a déjà été trouvée à Vertault (Côte-d'Or), dans une révion voisine du Tonnerrois [22].

René LOUIS.

(20) André SISSON et Guy GAUDRON, *Le tesson de poterie de Dannemoine*, dans *Bull. de la Soc. d'Archéologie du Tonnerrois*, XVI, 1954, p. 13-15.

(21) Felix OSWALD, *Index of Potters' Stamps on Terra sigillata*, 1931, p. 186.

(22) *C.I.L.*, XIII, 10.010, n° 1271. L'estampille de Vertault est au Musée de Troyes.



# CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

## RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES EN GAULE EN 1952 (suite)
## (*Période historique*)

### V
### ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

I. *La conquête. Travaux militaires.* — Il faut désespérer d'en terminer avec les longues et fastidieuses controverses Alaise-Alésia, même après le sage petit livre d'A. Colombet[2], tentative de mise au point des problèmes relatifs à l'identification du site d'Alésia. Si les aperçus philologiques sont un peu sommaires, les références sont précises et on lira avec profit les pages traitant de l'évolution historique de la lutte opposant les deux cités rivales. A noter encore un relevé des souvenirs du siège d'Alésia recueillis dans les documents médiévaux. Bien que des recherches sérieuses aient eu pour théâtre le site de Chataillon[3], on veut toujours le doter d'une ligne de fortifications, de restes imposants d'une ville celtique, alors qu'on y a seulement trouvé des fonds de cabanes qui ne sont pas tous antiques.

L'interprétation des textes césariens exerce toujours la sagacité des chercheurs. Dans une brève étude sur la marche de César avant le blocus d'Alésia, N. Noché[4], relevant l'emploi constant (*B. G.*, VII, 66, 2) de la préposition *per*, suppose que le pays traversé, la Lingonie, est différent des contrées d'où partit César, la Sénonnie, et propose de localiser le combat de cavalerie au N.-O. d'Alise-Sainte-Reine. Le camp d'où Labienus se mit en marche pour combattre les Trévires (*B.G.*, V, 58) ne peut être recherché au Mont-de-Brun, mais doit être situé au Mont Jules, près de Neuville-les-This (Ardennes), au voisinage d'un affluent de la Meuse, la Sormonne, où l'on reconnait l'emplacement d'un camp romain qui mériterait d'être fouillé[5]. La situation topographique du Mont-de-Brun ne permet pas le déroulement d'un combat de cavalerie et la longue poursuite jusqu'au gué. Le bimillénaire du combat naval de *Tauroentum* a été commémoré par un article de mise au point[6] replaçant l'événement à sa juste place dans l'histoire navale de la Méditerranée et signalant au passage que l'on est toujours aussi mal renseigné sur la topographie de *Tauroentum*, l'un des points d'appui les plus importants des Marseillais.

Le débat vient de se rouvrir à propos de la prétendue venue d'Auguste à Dax, lors du voyage pyrénéen des années 26-25 av. J.-C.[7]. Au vrai, Auguste ne serait allé

(1) Voir *Gallia*, XII, 1954, I, p. 233-284.
(2) *À la recherche d'Alésia, Alaise ou Alise*. Dijon, 1952.
(3) *Annales Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 281-282.
(4) *Les Humanités*, 1952, n° 4, p. 94-98.
(5) R. TAILLARDET, *La Grive*, n° 72, janvier 1952, p. 23-30.
(6) E. DAVIN, *Bull. assoc. Guillaume Budé*, mars 1952, p. 70-83.

ni à Dax, ni à Bagnères-de-Bigorre, pas plus qu'à Luchon. La distance et la difficulté des communications s'opposent à faire de Dax la base d'opérations contre les Cantabres. On sait aussi qu'au 1er janvier 26, Auguste assume son premier consulat à Terragone et se rend ensuite à *Segisama.* Tombé malade, c'est à Terragone qu'il vient se reposer et ce n'est pas à Dax qu'il fera une cure, mais en Espagne, peut-être à Caldas de Monbuy. Enfin, on nous propose de dater les trophées de Saint-Bertrand-de-Comminges, non plus de la pacification finale des Cantabres en 25, mais du passage d'Auguste descendant en Espagne.

Si, malgré les nouvelles des journaux [8], il n'y a rien à retenir de prétendues fortifications révélées à Alise-Sainte-Reine par les inégalités de croissance de la végétation, il n'en est pas de même près de la Meinau, à 3 km. 500 de Strasbourg où ces mêmes différences ont fait connaître l'existence d'un camp romain de la période flavienne ou du règne de Nerva, dessinant le tracé d'une porte, d'une route fortifiée en direction du Rhin et du prétoire [9]. En Limousin, sur le Peu-Buy, près de Château-Ponsac (Haute-Vienne), on signale l'existence d'une enceinte circulaire [10]. Dans un article sur l'architecture militaire en Bretagne jusqu'au temps de Vauban [11], on trouvera des indications sur les fortifications de la période gallo-romaine.

2. *Les villes gallo-romaines.* — La topographie de *Glanum* (Saint-Remy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) s'enrichit d'une très importante découverte. Dans le vallon, au Sud de la cité, se dressait une cité divine, dont le *fanum Herculis* a été dégagé avec ses gradins et ses autels encore en place, portant des dédicaces de soldats. Les fouilles ont aussi apporté un ensemble cohérent de documents à l'étude de la diffusion de la mosaïque dans les pays occidentaux au cours des deux premiers siècles de la romanisation. Au IIe s. avant l'ère, dans les constructions les plus anciennes, on relève l'emploi de l'*opus barbaricum*, de l'*opus signinum* à la fin du Ier s., de l'*opus tessellatum* à l'époque impériale [1].

De nouvelles recherches ont été conduites à Fréjus (Var) [2], sur la citadelle de la butte Saint-Nicolas, où l'on mit au jour une tête d'enfant en marbre du Ier s. de notre ère; au Nord de l'Hôpital, sur un emplacement occupé aux deux premiers siècles de l'Empire, on recueillit des tessons de céramiques. L'abandon dès le IIIe s. de ce quartier placé au centre de la ville antique, témoigne de la rapidité de la décadence de *Forum Julii.* Faut-il rapporter à la part prise par l'armée dans l'édification de l'aqueduc, la présence d'un buste de légionnaire encastré dans les arcs de la Bouteillère ? Le porphyre utilisé dans la construction provient du vallon descendant de l'Aubisque, où une des carrières a été signalée à Caous, près de Boulouris.

De nouvelles mosaïques ont été retrouvées à Nîmes, dans un quartier antique, sur l'emplacement des rues de Halles, des Lombards, de la Maison Carrée, du Général Perrier et de Corconne, toutes à décor

(7) R. Étienne, *Annales Midi*, 64, 1952, p. 5-14.

(8) *Le Monde*, 2 août 1952.

(9) J.-J. Hatt, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1950-51, p. 190.

(10) *Bull. soc. hist. et archéol. Limousin*, LXXXIV, 1952, p. 297.

(11) *Bull. mon.*, CX, 1951, p. 237-271.

(1) H. Rolland, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1950, p. 24-26; — *Archivo españ. arqueol.*, XXV, 1952, p. 1-14.

(2) P.-A. Février, *Provence historique*, 1952, p. 71-74.

géométrique [3]. Place de la Calade, des éléments architecturaux, pilastre, corniche, frise, dallage de marbre blanc, marquent l'emplacement d'un important édifice, et au Pal Vacher, dans le prolongement de la rue de Baucaire, sur le tracé de la voie Domitienne, des sépultures antiques précisent, de ce côté, une limite de la cité.

Les pilotis retrouvés sur les bords de l'Ouvèze, à Vaison (Vaucluse) [4], n'appartiennent pas à un système de quais. Ils étaient destinés à consolider les assises de maisons, bordant plus étroitement qu'aujourd'hui le lit de la rivière. A La Villasse, dans la maison du Dauphin, des latrines avec sièges limitent la demeure à l'Ouest, et sur ce même côté un péristyle encadre un bassin orné de trois exèdres. Des bains avaient été installés dans la partie Nord.

Une monographie de Valence (Drôme), à l'époque romaine [5], pose nettement les problèmes à résoudre par les fouilles à venir, identifie la centuriation du territoire et restitue le quadrillage urbain. La naissance et l'histoire de la cité sont liées à la route.

A Castel-Roussillon (Pyrénées-Orientales) [6], le chantier atteint les niveaux romains sur l'emplacement supposé du forum où, sur les ruines d'une maison d'époque républicaine, aux murs revêtus de bandes de couleur, avait été élevé, au début de l'Empire, un temple dont le soubassement rectangulaire forme un grand rectangle de 100 m². Quatre piliers dans la partie Nord du forum paraissent appartenir à un portique d'entrée. Deux salles, accolées à droite et un peu plus bas sur la gauche, complètent l'ensemble du monument, dont l'existence fut assez courte, puisque sur ses ruines on a reconnu l'existence de maisons, orientées N.-S.-S.-E. appartenant aux IIe et IIIe s. de notre ère. Les fouilles de 1951 ont permis de rectifier les conclusions de Thiers qui, dès 1910, avait conduit des recherches sur ces mêmes emplacements, ayant fait partie de l'agglomération préromaine et occupés par des habitations depuis le VIe s. av. J.-C. Une construction à chaînages de briques, une lampe du IIIe s., des rejets de cuisine ont été signalés dans la butte d'Elne (Pyrénées-Orientales) [7].

La reprise des fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) [8], dans la partie méridionale du grand édifice dit « bâtiment Bordère », fait connaître la présence d'un premier édifice à plan basilical, comprenant plusieurs nefs, dont les bases maçonnées supportant colonnes ou pilastres, peut-être en bois, étaient implantées dans un couche d'incendie renfermant des tessons de l'époque d'Auguste et de Caligula. Sous les Flaviens, le monument fut transformé en marché par l'installation de boutiques entre les piliers. A cette période appartiennent une grande mosaïque à cubes blancs et noirs et les restes de la charpente soutenue par quatre piliers posés dans l'axe de la construction.

Des travaux d'édilité, place du Capitole, à Toulouse [9], ont amené la découverte d'un nouveau tronçon de l'enceinte : la muraille en blocage, avec parement de moellons et chaînages de briques, repose, en retrait de 0m,10, sur un fondation de galets et de béton, épaisse de 2m,70 à 2m,80. A

(3) *Le Vieux Nîmes*, n° 26, 1952 : — Beauquier, *Annales Midi*, 64, 1952, p. 277.

(4) J. Sautel, *Provence hist.*, 1952, p. 51-52.

(5) A. Blanc, *Valence romaine*. Bordighera, Inst. d'Et. ligures, 1953.

(6) G. Claustres, *Soc. agricole, scientif. et litt. Pyrénées-Orientales*, 67, 1952, 71-85.

(7) B. Ponsich, *Études rousillonnaises*, II, 1952, p. 286-288.

(8) M. Labrousse, *Gallia*, IX, 1951, p. 134.

(9) *Ibid.*, p. 176-177.

l'Institut Catholique, le blocage était consolidé par des fragments de sculptures et de monuments funéraires. La présence d'un sol antique, cours Arsenal, marque l'emplacement d'un édifice romain, immédiatement à l'extérieur de cette enceinte du Bas Empire, crevé par les tombes barbares du cimetière entourant l'église de Saint-Pierre-des-Cuisines.

Le principal résultat des fouilles de Fourvière à Lyon [10] avait été de préciser que l'amphithéâtre, où furent exécutés les martyrs de 177, ne se trouvait pas sur ce site et qu'il était à rechercher dans la région de l'ancien confluent du Rhône et de la Saône, et de restituer à cette partie de la ville antique la physionomie d'un vaste quartier, avec ses deux artères principales, *cardo* et *decumanus*, ses rues, un temple, un théâtre et, deuxième monument de ce genre, après celui de Vienne (Isère), un odéon. Pour la construction de ces deux édifices, relevant, le premier, de l'époque d'Hadrien, le second pouvant être daté de l'année 160, on avait utilisé pour le gros œuvre des pierres empruntées au sol de Lyon ou de ses environs, Bugey, Tarascon; les matériaux de la décoration sont tous originaires de carrières lointaines, marbre d'Italie et de Grèce, calcaire rouge de Flacey, près de Mâcon. Au cours de l'histoire urbaine de Lyon, Fourvière subit des transformations : deux tronçons de rues, aux extrémités d'une voie nouvelle contournant le sommet du théâtre, représentent les restes d'une ancienne artère. Ces remaniements sont liés à des aménagements nouveaux relevant de deux moments différents, affectant les constructions situées à l'Ouest du quartier, boutiques à enduits peints et un temple, peut-être de Cybèle. Dans l'agglomération lyonnaise, composée de trois quartiers isolés par des cours d'eau, Fourvière représente la cité administrative; sur la rive droite et dans l'île d'Ainay, s'étend la ville commerçante; au pied de la Croix-Rousse, c'est la ville fédérale des cités gauloises. Les documents épigraphiques apportent d'utiles indications à la démographie de la cité gallo-romaine. Les quartiers commerçants abritent une colonie grecque, dont l'importance se manifeste à la fin du Iᵉʳ s. de notre ère. On relève peu de noms gaulois sur les épitaphes et les Germains apparaissent dans ces listes à partir de 550, au cimetière Saint-Laurent. L'histoire des cimetières et celle de la cité, s'inscrivent dans huit étapes : au cours de la seconde moitié du Iᵉʳ s., la formule *hic adquiescit*, gravée sur la stèle ou sur le monument à portique surmontant la tombe à incinération maçonnée, disparait et, au début du IIᵉ s. le cippe en forme d'autel remplace le monument, cependant qu'apparaissent l'*ascia*, le sarcophage et la mention *memoriae aeternae*. Le IIIᵉ s. est caractérisé par des épitaphes laudatives et sentimentales et, à la fin de la période, les influences chrétiennes se manifestent dans des appellations religieuses. Au IVᵉ et au Vᵉ s. les sarcophages sont abrités par des monuments, des plaques de marbres sont substituées aux cippes et, à la fin du Vᵉ s., la tombe est située près de l'église.

Poursuivant ses recherches dans le sous-sol de Strasbourg, J.-J. Hatt [12] apporte des détails nouveaux à l'histoire

(10) P. WUILLEUMIER, *Fouilles de Fourvière à Lyon*. Préface du Président E. HERRIOT. (Fouilles et monuments archéol. en France métropolitaine, IV). Suppl. à *Gallia*, 1951.

(11) Amable AUDIN, *Sur la géographie de Lyon romain. La population, les voies et les quartiers d'après les documents épigraphiques*, in *Revue de géographie de Lyon*, XXVII, 1952, p. 133-140.

(12) *C.R.A.I.*, 1952, p. 97-100; — *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace*, 132, 1952, p. 63-82; — *Rev. des arts*, II, 1952, p. 120-121.

urbaine de la ville romaine : sous l'église Saint-Nicolas, carrefour de voies romaines, tête de pont installée au delà d'un bras de l'Ill ; sous Trajan, construction d'une route oblique à la route principale, desservant de nouveaux quartiers suburbains, d'un poste de douane, incendié à quatre reprises et remplacé, sous le règne de Maximin, par un *castellum* appartenant à la ligne de défense de la cité; — sous la rue du Sanglier, rue extérieure au camp augustéen, bordée par les bâtiments d'un atelier légionnaire destiné à la fabrication d'objets d'équipement, auquel succèdent, après l'incendie de 70, des logements pour officiers, abandonnés, ainsi que le camp, en 120, puis occupés par des constructions en bois à l'usage de la population. Un nouvel incendie, sous Marc-Aurèle, amène la destruction de l'agglomération civile située en dehors du camp et, au début du IIIe s., sur l'emplacement, en partie désaffecté, du prétoire, s'installent les civils. Le *tabularium* est alors restauré et décoré de reliefs auxquels appartient une très jolie tête juvénile, portrait de Caracalla, dans sa quatorzième année. Camp et maisons sont anéantis par le feu en 235 et ce n'est que sous le règne de Maximien ou de ses successeurs, que les militaires reprennent possession du camp. La défense de l'agglomération civile est assurée par le fortin retrouvé sous l'église Saint-Nicolas et des travaux d'aménagement sont entrepris : comblement des fossés de drainage; construction de deux rangées d'arcades le long des voies prétorienne et principale, d'un grand grenier en bois pour les provisions en blé de la légion, incendié à trois reprises, en 335, 378 et au début du Ve s. Après l'invasion des Alamans, la vie de la cité est précaire et, dans les niveaux de destruction, s'inscrivent les témoins d'une ultime restauration, rues dallées de fragments de tuileaux, bases de charpentes en matériaux de remploi, dont la durée ne dépasse pas la première moitié du Ve s.

On sait maintenant que l'enceinte d'Autun (Saône-et-Loire), dont un nouveau tronçon a été relevé entre l'Evêché et la Maîtrise d'une part, le Palais de Justice et la place Saint-Louis d'autre part [13], avait été construite d'un seul jet et non pour englober, après coup, le théâtre et l'amphithéâtre [14].

Le long du parcours, nouvellement reconnu, à Dijon (Côte d'Or), de la route Vergy-Autun, des sépultures ont été relevées. La ville était délimitée par une ceinture de cimetières [15].

A l'époque augustéenne, et vraisemblablement dès la seconde moitié du Ier s. avant l'ère, la partie Ouest du rebord méridional du plateau de Gergovie (Puy-de-Dôme) était occupée par une petite agglomération de caractère artisanal, dont les maisons à plan carré, en bois ou en torchis sur un soubassement de pierres sèches, se superposent à un habitat post-hallstattien [16].

Les recherches faites à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), sur l'emplacement de l'asile Sainte-Marie, ont révélé l'existence d'un quartier assez pauvre, installé sur un banc d'alluvions entre les deux bras de la Tiretaine [17]. Dans les maisons à demi-enterrées, on recueillit une abondante vaisselle domestique, où dominent les formes creuses, ce qui laisse entrevoir la prépondérance dans l'alimentation des bouillies et des potages. La fouille, conduite avec soin et judicieusement in-

(13) *L'Éduen*, n° 18, 15 nov. 1952.

(14) P.-M. Duval, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1950, p. 26-27.

(15) *Mém. comm. antiq. Côte-d'Or*, XXII, III, 1952, p. 471, 510, 525.

(16) M. Labrousse, *Gallia*, VIII, 1950, p. 14-53.

(17) P.-F. Fournier, *ibid.*, IX, 1951, p. 112-113; — *Bull. histor. et scientif. Auvergne*, LXXII, 1952, p. 138-152.

terprétée, apporte un nouveau témoignage de la persistance des modes gauloises de cuisine et de construction sous l'Empire, les maisons ayant été occupées depuis le début du Ier s. jusqu'au IVe.

Le dépotoir de la rue Wilson, à Cahors (Lot) [18], est daté de la fin du Ier s. avant et du Ier s. après J.-C. Il est difficile de préciser la destination des gros murs; trouvés à Poitiers (Vienne) en bordure du boulevard du Grand Cerf [19]. Est-ce le péristyle d'un temple qui a été relevé sous le presbytère de Saint-Porchaire ? Au quartier des Arènes, un des vomitoires de l'amphithéâtre a été mis au jour. A Limoges (Haute-Vienne), une partie du réseau des égouts romains a pu être précisée [20], et à Saintes (Charente-Maritime) l'emplacement d'un cirque, au Nord de l'agglomération [21]. A l'exception d'un tronçon de voie antique, à l'angle des rues Cordier et de Bourgogne, les découvertes faites dans le sous-sol d'Orléans (Loiret) [22] apportent peu de précisions à la topographie antique : fragments de murs, dépotoir des Ier et IIe s., sépulture à inhumation vers la place du Martroi ; tessons dans les jardins de la Préfecture et rue du Sanglier. Ce qui restait des ruines du théâtre antique d'Orléans a disparu dans les bombardements et les travaux de reconstruction. Plus curieuse est la découverte à Tours (Indre-et-Loire) [23], dans le quadrilatère déterminé par les rues Nationale, de la Sellerie, Emile Zola et de Luçé, d'un grand édifice circulaire de 29m,40 de diamètre, flanqué à l'Est d'une construction rectangulaire, peut-être les ruines d'un temple semblable à ceux de la « Tour de Vésone » à Périgueux et du « Moulin du Fâ » à Talmont (Charente-Maritime).

On signale à Nantes (Loire-Inférieure), la présence de vestiges sous la rue de la Marne, constructions des IIIe et IVe s., dont l'une a pu servir de cellier, place de l'Écluse, entre la rive de l'Erdre et l'enceinte du Bas Empire, d'une maison et, sous l'église Sainte-Croix, des restes d'un hypocauste [24]. Ce sont surtout des sépultures qui ont été trouvées au Mans (Sarthe), où fut reconnu aussi le tracé de l'un des aqueducs. On a pu constater que l'enceinte ne possédait pas de fondations et avait été construite directement sur le sol [25]. Des observations importantes ont été faites sur le tracé des remparts de basse époque à Beauvais (Oise) [26] et à Senlis (Oise) [27], où la muraille, flanquée de vingt-huit tours, était précédée d'un large fossé. Construite sur plan polygonal, un soubassement de blocs remployés, elle était couronnée d'un chemin de ronde et comportait deux portes principales et plusieurs poternes. A Sens (Yonne), on a relevé le tracé de rues et d'égouts, des restes d'édifices et une boutique de potier [28].

A Amiens (Somme) [29], les thermes de la rue de Beauvais, qui ne sont pas an-

(18) M. Labrousse, *Gallia*, IX, 1951, p. 139.

(19) E. Eygun, *ibid.*, p. 101-105.

(20) J. Perrier, *Bull. soc. hist. et archéol. Limousin*, LXXXIV, 1952, p. 132-134.

(21) F. Eygun, *Gallia*, IX, 1951, p. 107.

(22) *Bull. soc. archéol. et hist. Orléanais*, XXV, 1945, p. 9-15, 34, 37, 38; *Bull. liaison provisoire, soc. archéol. et hist. Orléanais*, n° 20, nov.-déc. 1952, p. 7-8.

(23) Lehoux, *Bull. trim. soc. archéol. Touraine*, XXXI, 1952, p. 59-60; — P. Cordonnier-Détrie, *Gallia*, IX, 1951, p. 94-97.

(24) L. Bouchaud, *Bull. soc. archéol. et hist. Nantes et Loire-Inf.*, 90, 1951, p. 36-42.

25) P. Cordonnier-Détrie, *Gallia*, IX, 1951, p. 97-100.

26) A. Piganiol, *ibid.*, p. 82.

(27) R. Jarry, *Soc. d'hist. et d'archéol. Senlis*, 1952, p. 2-3.

28) *Annales Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 183.

29) J. Heurgon, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1949, p. 292-293; — *Gallia*, IX, 1951, p. 72-73; P. Vasselle, *Bull. trim. antiq. Picardie*, 1952, p. 147-193.

térieurs à l'époque d'Hadrien, reposent sur les substructions d'un édifice d'époque néronienne, qui avait reçu une riche décoration sculpturale, dont les restes ont été recueillis dans les caves du voisinage : blocs de calcaire, ayant pu appartenir à un monument du type du Pilier des Nautes parisiens, décoré de rinceaux avec un oiseau et d'une divinité fluviale. Le problème de l'enceinte du Bas Empire touche à sa solution à la suite de la découverte de plusieurs éléments en place. La muraille, qui épouse la configuration du terrain, a pu être suivie sur une grande partie de son tracé du côté occidental, orientée N.-S., puis se dirigeant N.-O. - S.-E. et prononçant un angle, irrégularité qui peut s'expliquer par la présence d'un marécage. De là, elle rejoint l'amphithéâtre pour s'y appuyer. Une porte était peut-être ouverte près de l'Hôtel de Ville et, à partir de cet endroit, le mur reprend la direction du Nord pour gagner la Somme. La cathédrale reste en dehors du rempart qui enserre tous les édifices du centre de la ville. Sa construction offre cette particularité de n'utiliser aucun matériau de remploi. Épaisse de 3 mètres, elle présente à la base plusieurs talons superposés.

Des monographies ont été consacrées aux villes romaines de Périgueux (Dordogne)[30], de Libourne[31], aux origines de Compiègne (Oise) et aux fouilles de sa forêt sous le Second Empire[32].

3. *Les monuments.* — Des précisions sont apportées à la disposition générale du texte de l'inscription du Trophée de La Turbie (Alpes-Maritimes)[1] : la découverte d'un B à la dimension des grandes lettres des trois premières lignes, suivi d'un point, indique que le mot *tribunicia* était abrégé en TRIB., confirmant l'hypothèse de J. Formigé sur la longueur de la seconde ligne.

L'histoire monumentale d'Arles (Bouches-du-Rhône) est liée à celle des événements contemporains de la fondation de la colonie[2]. Implantés au centre de la ville, comme à Narbonne et à Aoste, les « cryptoportiques » sont solidaires du plan initial; antérieurs aux autres édifices, ils précisent la fonction stratégique, militaire et commerciale de la colonie fondée par César et Octavien dans le delta du Rhône, pour remplacer le port de Marseille, dont la décadence est associée à celle du parti républicain. Les cryptoportiques encadrent d'une double galerie, voûtée en berceau, les trois côtés d'une *area* et ouvrent de plain-pied, à l'Est, sur une voie. Établies sur la déclivité du terrain qui s'incline vers le Nord-Ouest, les galeries, utilisées comme grenier, sont souterraines au Sud, en surélévation par rapport au niveau du sol antique au Nord. Le monument, qui a subi des transformations aux IIIe et IVe s., était accessible au Nord par deux portes ouvrant sur le *decumanus*. Sur l'*area*, où l'on pénètre par la face orientale, s'élevaient des édifices religieux d'époques différentes : époque augustéenne pour les cryptoportiques, période quelque peu plus tardive pour le temple tétrastyle. Restauré sous le règne de Constantin, on peut se demander si le temple correspond au capitole d'Arles, l'inscription de la place du Forum célé-

(30) BOUNICHON, *Vesunna. Périgueux à l'époque gallo-romaine.* Périgueux, 1952.

(31) B. DUCASSE, *Rev. hist. et archéol. Libournais,* 1952, p. 45 sqq.

(32) M. HÉMERY, *Bull. soc. hist. Compiègne,* 24, 1952, p. 49-83.

(1) J. FORMIGÉ, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.,* 1948, p. 119.

(2) F. BENOIT, *ibid.,* 1951, p. 227-240; — *Rev. archéol.,* 1952, 2, p. 31-67.

brant à la fois la famille de l'empereur et les monuments dus à sa munificence. Mais ces constructions sont difficiles à identifier : une promenade avec des aulnes, une meunerie (Barbegal). Un dépôt de marbres, découvert dans les cryptoportiques, a donné, parmi d'autres pièces, une copie du *clipeus Virtutis* et un buste en marbre de Luna, Octavien portant la barbe, plus grand que nature.

Les nouvelles frises dionysiaques d'Orange (Vaucluse) sont à rapprocher de découvertes plus anciennes et montrent que ces pièces doivent être exclues du décor du théâtre. Il existait donc, dans la cité à l'époque augustéenne, qui est celle du théâtre, un édifice orné de frises dionysiaques, temple ou autre, où se déroulaient les épisodes continus de l'histoire légendaire du dieu : engagement du thiase contre Persée, retour d'Héphaistos à l'Olympe, processions sacrées. De style un peu froid, comme le remarque Ch. Picard [3], ces fragments, retrouvés les uns au théâtre, les autres dans le dépotoir de la rue de la République, pourraient bien dériver des grandes compositions alexandrines en bronze, où Dionysos avait la place d'honneur, comme au Sérapeion de Memphis, où les textes littéraires ont mentionné le combat d'Argos, seul sujet qui peut associer Dionysos et Persée. Un autre monument a été aussi révélé à Nîmes (Gard), sur la site de La Tour Magne qui, antérieurement à cet édifice, avait été occupé par un ouvrage considérable, dont le pied des murs extérieurs était en talus. On ignore encore sa destination, son âge et sa forme. Quant à la construction de la Tour Magne, certaines dispositions architecturales, escalier prenant naissance sur le chemin de ronde, logement des dalles de ce chemin de ronde dans le parement de la tour, prouvent sa contemporanéité avec l'édification du rempart. Les caractères de la bâtisse, l'analogie de son décor avec celui du gymnase d'Orange datant du règne d'Auguste, apportent une autre preuve à cette conclusion de J. Formigé [4]. Il en est de même à Autun où portes et enceinte appartiennent à une même campagne de construction : cependant les galeries de la Porte Saint-André relèvent d'une reconstruction du IV^e^ s., restauration faite d'après son état premier ou sur le modèle de la Porte d'Arroux [5].

Les fouilles qui se poursuivent à Draguignan (Var), dans la villa de Saint-Hermentaire [6], ont fait connaître des remaniements du plan initial : adjonction d'une salle au Sud-Est et annexe comprenant un four pour le traitement du minerai, au voisinage d'un canal.

Aux *Fontaines-Salées*, à Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne) [7], les dégagements se poursuivent dans l'aile droite du temple de la première époque. Des monnaies ont été recueillies, ainsi que des fragments d'une pierre aux quatre dieux : divinité assise ; dieu au Serpent ; Hercule.

Vandalisme conscient ou non, il n'en reste pas moins qu'il ne subsiste plus guère que le souvenir de monuments importants, tel le « Palais du Miroir » à Colombes-les-Vienne (Isère) [8], ou les curieux aménagements de la chaufferie, avec ses trois batteries de fours et ses réservoirs, alimentant le *caldarium* des thermes retrouvés dans le cimetière de Briançon-Ville (Hautes-Alpes), détruits

(3) Ch. PICARD, *Rev. archéol.*, 1952, I, p. 115-118.

(4) J. FORMIGÉ, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1950, p. 67-74.

(5) P.-M. DUVAL, *ibid.*, 1950, p. 81-87.

(6) Abbé R. BOYER, *Bull. soc. d'ét. scientif. et litt. Draguignan*, XLVIII, 1950, I, p. 14-15.

(7) *Annales Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 193; — *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 51.

(8) J. COTTAZ, *Rhodania*, 24, 1951, p. 8-22.

en 1951 par la pelle mécanique [9]. Les quelques indications fournies sur ces édifices n'en sont que plus nécessaires. L'iconographie ancienne d'un monument est aussi des plus instructives, et les anciennes estampes consacrées au Palais des Thermes de Cluny sont riches en enseignements pour la restitution de dispositions disparues [10]. Au bilan des fouilles de ce monument s'inscrit le dégagement complet de la face Nord, la découverte de salles nouvelles dans le Musée. Non moins curieuses que les images des navires décorant les chapiteaux des pilastres dans la grande salle de Cluny sont les quatre panneaux sculptés sur les façades, au-dessus de petites baies, à l'arc d'Orange, représentant des dépouilles de navires gréco-romains, souvenirs de la victoire d'Actium. Sauf la coque, les voiles et les bans de rameurs, toutes les autres parties sont représentées [11].

A Bavai (Nord), de nouvelles parties ont été déblayées à l'angle N.-O. et à l'angle S.-O. du double portique, ainsi qu'une partie du dallage de l'esplanade centrale et deux grandes bases de statues. Les monnaies constantiniennes et les tessons décorés à la molette datent ces niveaux du IV$^e$ s. [12]. Le doublement du mur du grand portique est un mode aberrant de construction qui pourrait s'expliquer par un dispositif permettant l'aération et l'asséchement constant de murs destinés à protéger des provisions stoquées dans un grand dépôt et craignant l'humidité. On semble donc hésiter encore sur la destination du monument, thermes ou magasin [13]. Un rapprochement [14] a été tenté entre le grand complexe architectural, basilique et marchés de Ladenburg, et le grand monument de Bavai, dont le sous-sol aurait été occupé, lui aussi, par des magasins.

On avait depuis longtemps déjà reconnu que les divers blocs sculptés, découverts à Paris sous Notre-Dame et sur l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu, souvent improprement appelés autels, avaient appartenu à un seul monument, sorte de haut pilier sur plan carré, décoré sur ses quatre faces. Dans l'essai de restitution [15] qui nous est proposé, le monument, haut de 6 m. environ, comportait quatre étages : bloc de Jupiter au sommet, celui des huit divinités à la base; au-dessus de celui-ci la Procession des Nautes, l'inscription, Castor et Pollux. La colonne aurait été couronnée par une figure de Jupiter assis. Avec le Pilier des Nautes, dressé à Lutèce entre 15 et 25 ap. J.-C., commencerait en Gaule le règne de la grande sculpture monumentale. On pourrait y reconnaître le prototype de la Colonne de Mayence et des monuments contemporains des règnes de Tibère et de Claude : piliers de Mavilly, de Dijon, etc. Une même inspiration puise sa source dans le culte de Jupiter et de l'Empereur qui, parti de la Gaule du Centre, gagne progressivement la Rhénanie par les vallées de la Saône et de la Moselle. Cette sculpture gallo-romaine du Bassin Parisien et de la Bourgogne aurait exercé aussi son action sur l'art funéraire militaire de la vallée du Rhin et ses origines sont liées à la présence dans le sous-sol parisien d'un matériau, la

(9) F.H. CARLHIAN, *Bull. soc. d'ét. hist. et scientif. Hautes-Alpes,* 7$^e$ sér., 1952, p. 41-45.

(10) P.-M. DUVAL, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.,* 1948, p. 187; 1949, p. 190-191; — A. PIGANIOL, *Gallia,* IX, 1951, p. 81-82.

(11) P.-M. DUVAL, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.,* 1948, p. 68-69.

(12) J. HEURGON, *Gallia,* IX, 1951, p. 80-81.

(13) H. BIÉVELET, *Annales XXX$^e$ Congrès fédér. archéol. et hist. Belgique,* II, p. 32-34.

(14) J. FEYDER-FETMANS, *L'Antiq. classq.,* 1952, p. 417; cf. *Germania,* 1952, p. 56-69.

(15) J.-J. HATT, *Rev. des arts,* 1951, p. 205 sqq.; — *Rev. archéol.,* 1952, I, p. 68-83.

pierre de Saint-Leu qu'utiliseront les sculpteurs rhénans de la stèle de Flavoleius et de la Colonne de Mayence, adoptant la technique parisienne du bas-relief en champlevé, appliquant à la pierre tendre les procédés artisanaux des praticiens narbonnais.

Un relevé des théâtres et des indications sur leur état de conservation a été publié pour les départements du Cher [16] et du Loiret [17]. Un cirque a peut-être été reconnu à Sceaux-du-Gâtinais.

Une étude d'ensemble sur les aqueducs de la Gaule romaine [18] fait ressortir la grande diversité des types de ponts, la variété des canalisations souterraines, la rareté des réparations, la préférence marquée pour l'aqueduc aux dépens de la machine élévatoire. Lourds, à larges arcades au Ier s. de notre ère, les aqueducs, à partir du règne d'Hadrien, s'allègent et les vides occupent 50 % de la construction. On constate aussi que le site d'une ville n'a pas été choisi en raison de ses ressources en eau, de là l'importance et la longueur des aqueducs.

4. *Occupation territoriale et voies romaines.* — La multiplicité des cadastres trouvés à Orange s'explique par des révisions périodiques de l'état de la propriété [1]. Trois fragments nouveaux se recommandent par leur exceptionnelle exactitude. Sur cette carte au 1/5.000e, le paysage géographique figure une île au milieu d'une rivière que deux canaux débordent à droite et à gauche. Il semble que ce relevé représente un passage très ancien de l'Eigues, à une dizaine de kilomètres d'Orange, au Nord de Travaillon.

En Vaucluse, si l'on n'a encore que peu de précisions sur les découvertes faites à Cavaillon [2], dans des fosses et des puits qui ont donné un matériel de la fin de l'époque républicaine et de la période augustéenne, les recherches sur la colline de Perréal, à 2 km. au N.-O. d'Apt, ont révélé l'existence d'une agglomération qui semble contemporaine [3]. Sont-ce les ruines de la station *Ad Fines,* qui furent retrouvées à Villeneuve, au S.-E. de Gordes, bain et hypocauste avec monnaies des IIIe et IVe s. [4] ? On signale la découverte aux Borys, à Mérindol, d'une salle, d'une galerie et de deux textes en l'honneur de Marc-Aurèle et de Gallien [5].

F. Benoît [6] donne l'inventaire des découvertes sous-marines faites sur le littoral provençal : murs antiques à Fos (Bouches-du-Rhône) au large du rocher Saint-Gervais et dans les alluvions anciennes de la côte; tessons campaniens, arrétins, de La Graufesenque, *skyphos* avec pampres (Ier s.) et fragments architecturaux, balustres paléochrétiens; sarcophages hellénistiques avec candélabre accosté de deux panthères (Port-de-Bouc, Bouches-du-Rhône); épaves de navires et collier de plomb d'un gréement à Sanary (Var); traces d'un môle à Hyères (Var); épave ensablée de l'époque grecque au large de la citadelle de Brégançon; autre épave au rocher de La Four-

(16) Cravayat, *Bull. liaison provisoire soc. archéol. et hist. Orléanais,* n° 19, déc. 1952, p. 5-6; — abbé Moufflet, *ibid.*, p. 16.

(18) P.-M. Duval, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1949, p. 228-229.

(1) A. Piganiol, *Bull. soc. nat. nat. antiq. Fr.*, 1950-1951, p. 66-67; — J. Sautel et A. Piganiol, *C.R.A.I.*, 1952, p. 486-487.

(2) A. Dumoulin, *Acti congr. internaz. di prehist. e protohist. Mediter.*, Firenze-Roma, 1950, p. 535-536.

(3) J. Sautel, *Provence hist.*, 1952, p. 49.

(4) *Ibid.*, p. 49-50.

(5) *Ibid.*, p. 40.

(6) *Op. cit.*, p. CLIX-CLXIII; — F. Braemer, *Bull. Centre études sous-marines*, I, 1952, p. 4-8; — R. Lantier, *Archiv. de prehistoria levantina*, III, 1952, p. 199-207; — Ph. Diolé, *Promenades d'archéologie sous-marine*, Paris, 1952.

mique au Lavandou (Var); épave chargée d'amphores du Ier s. de notre ère à Agay-Anthéor (Var); jas d'ancres en plomb à l'île Sainte-Marguerite et à l'Est du cap d'Antibes (Var) avec masque de Méduse.

Des ruines romaines ont été relevées près de la plage du Canet, à Rivesaltes, entre Arles-sur-Tech et la route d'Espagne (Pyrénées-Orientales) [7]; aux environs d'Aigne (Hérault), près de la ferme de Comberant, aux tènements des Oules et de l'Estrade, territoire colonisé à partir du Ier s. av. J.-C. [8]; tronçon de voie romaine à Plaisance-de-Touch (Haute-Garonne), entre le carrefour de la route de Fonsorbes à La Salvetat, avec le chemin de Fontenelles et le ruisseau de l'Aussonnette [9]; villas au Purgatoire, près d'Hauterive [10], sur le territoire d'Aux à Muret [11]. Au pied de l'oppidum de Saint-Martory, à la sortie Ouest de l'agglomération, entre l'escarpement rocheux et la Garonne, un dépotoir utilisé pendant toute la période gallo-romaine, un four de potier, des monnaies du IVe ou du début du Ve s., prouvent que la station de *Calagurris* était descendue de l'oppidum sur les bords de la Garonne, près de la voie de Toulouse à Dax [12].

A la suite des fouilles entreprises depuis 1948 dans la grande villa de Montmaurin (Haute-Garonne) [13], le plan général se caractérise par son unité, sa symétrie et son ampleur, plus de 150 pièces. L'aile Nord, entièrement dégagée, abritait les thermes, dont les piscines, les vasques et les escaliers étaient revêtus de marbres de Saint-Béat. Les hypocaustes présentent cette particularité de ne pas comporter de piliers, mais des canalisations. La partie la mieux conservée de ce remarquable ensemble est un nymphée de basse époque, réduction du nymphée de la villa d'Hadrien à Tivoli, avec sa pièce absidiale ouverte sur un portique de deux colonnes et son péristyle encadrant un jardinet et un bassin. Sur un emplacement déjà occupé par des constructions, une grande villa avait été bâtie au milieu du IIe s. Sa destruction au IVe ou au Ve s. fut suivie d'une occupation sporadique au temps des Grandes Invasions (sépulture et foyer). A la lumière de ces découvertes, il apparait que le milieu du IIIe s. fut pour la Gaule du S.-O. une époque de prospérité qui se traduit par la construction de belles et importantes villas. Bien que, par la richesse du décor et par l'ampleur de bâtiments, la villa de Montmaurin apparaisse comme l'un des plus beaux ensembles de ce type dans ces régions, la villa contemporaine en cours d'exploration au territoire d'Arnesp, sur la rive droite du canal d'alimentation de l'usine hydro-électrique de Valentine (Haute-Garonne) [14], avec ses dix-sept pièces dégagées, souvent spacieuses, témoigne d'un certain luxe : sols dallés de marbres, murs lambrissés ou recouverts de stucs peints, pièce à abside sur hypocauste. Les murs sont le plus souvent bâtis en cailloux de la Garonne, renforcés aux angles par des moellons de grès. Il semble que la villa qui, avec ses dépendances, peut couvrir une superficie de deux hectares, ait connu deux états : l'un de la seconde moitié du IIIe s., l'autre du début du IVe; vraisemblablement, après l'invasion, comme à Montmaurin, des tombes barbares ont été installées sur les ruines. S'il est encore

(7) G. Claustres, *Études roussillonnaises*, II, 1952, p. 205.
(8) O. Taffanel et M. Louis, *Rev. ét. ligures*, XIX, 1952, p. 98-106.
(9) M. Labrousse, *Gallia*, IX, 1951, p. 128.
(10) *Ibid.*, p. 128.
(11) *Ibid.*, p. 128.
(12) *Ibid.*, p. 129-130.
(13) *Ibid.*, p. 131-133.
(14) *Ibid.*, p. 133-134.

difficile de juger de l'importance de la villa, dont une pièce pavée d'une mosaïque à décor géométrique (probablement un *triclinium*) a été trouvée au Sas de Mary, près de l'église Saint-Roman, à Fauroux (Tarn-et-Garonne) [15], il semble dès maintenant qu'on se trouve en présence des ruines d'un édifice important relevant aussi des restaurations de la fin du IIIe s. ou du début du IVe. Primitivement le *triclinium* comportait un décor stuqué de coquilles et de grappes de raisins. A la même époque appartient la mosaïque de Pompogne (Lot-et-Garonne), décorant la salle d'une grande villa, qui a aussi donné des sépultures, sans doute barbares. On se trouve en présence d'un site important pour l'histoire de la région au IVe s., en un temps où l'on relève les ruines de la première invasion [16].

La villa agricole de moyenne importance de La Tasque, à Cadeilhan-Saint-Clar (Gers) [17], bâtie au voisinage d'une source et à proximité de la voie romaine Toulouse-Lectoure, est contemporaine de l'un des premiers essais de mise en valeur de ces territoires au Ier s. de notre ère. La partie essentielle est représentée par un bâtiment rectangulaire allongé, flanqué au Nord d'une cour, au Sud d'une sorte de couloir divisé en un certain nombre de salles étagées suivant la pente du terrain. A l'extrémité orientale s'amorce une aile en retour; à l'opposé, la grande salle précédemment découverte se prolonge au Sud par une abside semi-circulaire surélevée et pavée d'une mosaïque décorée de stylisations d'acanthes. La villa a été construite au cours de plusieurs campagnes, comme en témoignent les trois couches d'incendie, la première correspondant à un défrichement par le feu, la seconde contemporaine de la fin du Ier s., la troisième de la destruction finale.

L'intérêt de la découverte de ruines antiques faites à l'extrémité septentrionale du Camp de Caylus, à la limite des départements du Lot et du Tarn-et-Garonne, au-dessus de la fontaine Saint-Albi et sur le territoire de la commune de Saint-Trogit, est de fixer un habitat romain et peut-être préromain — deux tumulus à incinération ont été reconnus au voisinage — en un point du causse, déjà désert au Moyen âge, mais desservi par les deux voies romaines de Rodez à Cahors et de Rodez à Cos [18].

Si à l'Impernal de Luzech (Lot) les recherches entreprises pour retrouver le *murus gallicus* sur ses faces occidentale et méridionale n'ont donné aucun résultat [19], des restes d'édifices ont été mis au jour dans les parcelles 572 et 608 : murs en petit appareil construits sur le rocher avec contrefort circulaire, fonderie de fer, tour ou château d'eau. L'oppidum, dont la superficie ne devait pas dépasser 10 hectares, apparait comme un sanctuaire, dont le centre était un temple carré de tradition celtique. Comme il arrive fréquemment, artisans et marchands avaient installé leurs ateliers et leurs boutiques à l'abri du lieu du culte, et l'occupation du site se poursuit jusqu'au début du IIe s. de notre ère. L'aqueduc dont un tronçon a été reconnu sur le territoire de Tavie (Gers), parallèlement à la rive droite du Gers [20], devait alimenter la partie de l'agglomération gallo-romaine d'Auch, correspondant au faubourg actuel de Garros.

Dans un mémoire traitant de la romanisation de la province d'Aquitaine, Émi-

(15) *Ibid.*, p. 137-138.
(16) *Ibid.*, p. 126.
(17) *Ibid.*, p. 135-136.
(18) *Ibid.*, p. 138-139.
(19) *Ibid.*, p. 139-140.
(20) *Ibid.*, p. 136.

le Gaillhard [21] tente de mesurer et de localiser l'importance de la romanisation entre la Loire et la Garonne, d'après la répartition géographique des ruines, des monuments sculptés et des textes épigraphiques. Le Ct Marié [22] apporte des précisions sur les voies impériales du Nord de l'Aquitaine et sur l'importance de Poitiers comme nœud routier. Élie Lambert [23] fait le point des recherches sur les routes des Pyrénées atlantiques et leur emploi au cours des âges, et les rapports routiers entre la Gaule et l'Espagne dans l'Antiquité. Deux voies principales longeaient la chaîne du Nord au Sud, l'une sur le versant français de Dax à Toulouse, par Lescar, Bagnères-de-Bigorre, Saint-Bertrand-de-Comminges, l'autre en Espagne par Calahorra, Saragosse et Lérida, de Briviesca à Barcelone et de là passait la chaîne à l'Est, soit par Emporion et la côte, soit surtout par Gérone et le col du Perthus. A l'Ouest, où le passage fut de tous temps difficile, l'*Itinéraire Antonin* décrit les deux routes d'Oloron à Saragosse et de Saint-Jean-Pied-de-Port à Pampelune. Mais on ne sait pas exactement quels sont les deux cols désignés sous le même nom de *Summus Pyrenaeus*. Il apparait qu'à l'époque romaine la route principale passait par le Somport, pour descendre directement vers Jaca par la vallée de Canfranc. De part et d'autre de la voie, il ne serait pas impossible que deux autres routes aient doublé celle-ci en direction de Saragosse, et cette coexistence de trois voies parallèles voisines, mais distinctes, permettrait peut-être d'expliquer un passage énigmatique d'Al Idrisi, signalant, au XIe s. les trois routes du Port de Cize, du Port de Jaca et du Port d'Aspe. Enfin, plus à l'Est, un autre chemin dirigé N.-S. passait par Saint-Bertrand-de-Comminges pour suivre la vallée d'Aure et le val de Rioumajou. On peut se demander si les Romains ont suivi une voie venant de Bayonne et franchissant la chaîne par le col de Velate, car, aux premiers siècles, l'occupation romaine est assez lâche le long du littoral du Pays Basque, et, quant à la montagne, il semble que la romanisation ne l'ait guère entamée.

Les ruines fouillées à Taleyson (cne de Bernos, Gironde) appartiennent à une petite ferme dont l'occupation s'est poursuivie aux temps mérovingiens [24]. La station de Saint-Germain-du-Puich était reliée par un ancien chemin à un établissement contemporain de la Croix de l'Espelette, entre Nérigean et Génissac (Gironde) [25]. Des poteries gauloises, des tuiles romaines, des fragments de placages de marbre et des cubes de mosaïques, recueillis à Tourseiller-Médis (Charente-Maritime), où l'on avait trouvé la bague ornée de la représentation de Jupiter-Sarapis, témoignent d'une occupation du site aux IIIe et IVe s. [26].

A Champagnac-la-Noaille (Corrèze) [27], la cachette des Fontenelles, qui a donné des monnaies et des céramiques, signale l'emplacement d'un habitat dans la région des plateaux séparant les bassins de la Montane et du Doustre, alors occupée par des domaines ruraux. La densité du peuplement y est comparable à celles d'autres parties du Bas-Limousin. Dans le

(21) Diplôme d'ét. sup. histoire, Faculté Lettres Toulouse, 1952.

(22) *Bull. soc. antiq. Picardie*, 4e sér., II, 1952, p. 79-82.

(23) *Primer congresso internaz. del Pyreneo del Instituto d'estudios pyrenaicos*, Saragosse, 1951, extrt.

(24) P. Grimal, *Gallia*, IX, 1951, p. 124.

(25) Friquet, *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1952, p. 42-72.

(26) *Rev. Saintonge et Aunis*, nouv. sér., I, 6e livr., 1952, p. 35-38.

(27) M. Labrousse, *Bull. soc. scientif. et archéol. Corrèze*, 74, 1952, p. 57-68.

même département, où l'on constate l'association sur un même emplacement, à La Mouthe (c^ne de Sérandon) [28] et à Rié-Grand (c^ne de Chavanac) [29], de tessons posthallstattiens, de La Tène III et gallo-romains, deux établissements agricoles ont été relevés à Aumont (c^ne de La Palisse) [30] et au Cros-des-Serves (c^ne de Margerides) [31], celui-ci occupé au IIIe s. Les grottes ouvertes dans les monts calcaires de la Basse-Corrèze [32] ont été habitées alors. Dans l'une d'elles, aux « Contrebandiers » à Puy-Gérald, près de Lissac-sur-Couze, des tessons gallo-romains et peut-être plus anciens ont été ramassés.

On doit au regretté Frank Delage [33] une vue d'ensemble sur la Haute-Vienne gallo-romaine, de laquelle on peut conclure à une répartition à peu près égale des vestiges dans les régions de Limoges, de Bellac, de Rochechouart et de Saint-Yriex. L'un des établissements les plus importants de ce territoire est la villa d'Antone [34], à Pierrebuffière, au sommet d'un promontoire dominant les confluent de la Brinace et du Blanzou, détruite par un incendie, puis reconstruite. Les constructions, qui se raccordent, sont étagées sur le plateau et sur trois paliers. Au niveau inférieur se développent de grands thermes alimentés par une source captée et comportant un nymphée circulaire. A Saint-Prix-sous-Aixe, sur la rive gauche de la Vienne, la boucle dominée par les villages de Vaud et de Chez-Roger [35] a été un centre de peuplement agricole aux IIe et IIIe s. Parmi les objets recueillis, on retiendra une assez jolie tête féminine, la chevelure ceinte d'une couronne de feuillages, et une petite tête d'enfant. Une réelle indécision plane sur l'âge des silos et des fosses trouvés à Razès, en contrebas du château [36]. Dans la Creuse, d'autres établissements agricoles ont été reconnus à La Métairie (c^ne de Gartempe) [37], à La Brède [38] et à La Chassaigne (c^ne de Peyrat-la-Nonière) [39]; dans la Haute-Loire, à Fix-Saint-Geneys [40] et dans la Loire à Chaissieux, près de Moindt [41]. Une occupation gallo-romaine a succédé à des habitats du Néolithique et de l'âge du Bronze à Rieutort-de-Randon (Lozère), sur les pics jumelés de Fortunio et de Randon [42].

Dans le Rouergue, ce sont encore les fouilles de La Graufesenque (Aveyron) [43] qui retiennent l'attention : au Sud des tranchées précédemment ouvertes, des murs, des dallages, deux mosaïques à décors géométriques appartiennent à la maison du potier, et des fragments d'amphores proviennent du cimetière à incinération. Des sondages au Nord de la ferme ont fait connaître un petit dépôt d'amphores et un foyer gaulois. Dominant cette plaine de La Graufesenque, un éperon avancé du Larzac présente, à La Garenède (c^ne de Millau, Aveyron), les traces d'occupations successives depuis le Hallstattien jusqu'au cours du Ier s. de notre ère [44]. Sur les pentes occidentales de ce

(28) P.-F. FOURNIER, *Gallia*, IX, 1951, p. 111.
(29) *Ibid.*, p. 111.
(30) *Ibid.*, p. 109.
(31) *Ibid.*, p. 110.
(32) *Bull. soc. scientif., histor. et archéol. Corrèze*, 64, 1952, p. 139.
(33) *Bull. archéol. Comité*, 1950, p. 167-176.
(34) F. DELAGE, *Gallia*, X, 1952, p. 1-30.
(35) J. PERRIER, *Bull. soc. hist. et archéol. Limousin*, LXXXIV, 1952, p. 35-42.
(36) F. DELAGE, *ibid.*, p. 29-33.
(37) P.-F. FOURNIER, *Gallia*, IX, 1951, p. 111.
(38) Dr G. JANICAUD, *Mém. soc. des sc. nat. et archéol. Creuse*, 31, 1952, p. XVII.
(39) *Ibid.*, p. XXI.
(40) P.-F. FOURNIER, *Gallia*, IX, 1951, p. 112.
(41) *Bull. archéol. Comité*, 1950, p. 135.
(42) DE LESCURE, *B.S.P.F.*, XLIV, 1952, p. 501; — *Bull. trim. soc. litt., sc. et arts Lozère*, 1952, p. 195.
(43) L. BALSAN, *Rev. Rouergue*, VI, 1952, p. 384-385.
(44) P.-F. FOURNIER, *Gallia*, IX, 1951, p. 109.

même causse, au Combalou [45], les ruines d'un *fanum* ont donné les éléments d'un mobilier cultuel, tessons indigènes et de La Graufesenque, statuettes de terre-cuite représentant des personnages et des animaux, bracelets, bagues et fibules de métal. En Dordogne, des substructions ont été relevées sur l'oppidum de La Boissière à Périgueux [46] et aux Lèches, lieu dit *Combe de Cosse* [47]. Dans les Deux-Sèvres, la région d'Airvault est riche en vestiges de l'occupation agricole, aux limites de la plaine et du bocage [48].

Le terroir gallo-romain de la Touraine a été partiellement prospecté par voie aérienne. Les premiers résultats sont assez encourageants [49] et ont permis de constater (domaine de Rouvray, à Saint-Jean-Saint-Germain, près de Loches, Indre-et-Loire) que la villa s'étend parallèlement au tracé de la voie romaine sur une superficie de 100 hectares. A Cheile, près d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), une exploitation rurale du IIe s. était dotée d'un pressoir du type « casse-cou », encore observable dans la région [50]. L'abbé A. Nouel a entrepris le relevé des traces de l'occupation romaine en forêt d'Orléans (inspection de Lerris) [51]. Des murs, un dépotoir contenant des poteries et des verreries ont été reconnus à Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) [52]. La construction en bois, faite d'une ligne transversale d'énormes troncs d'arbres couchés, découverte au bois d'Yères, près de Vierzon (Cher). n'appartient pas à un rempart [53].

On discute toujours sur les limites de la cité des Osismes, au Sud-Est, et P. Merlat [54] se rallie à la frontière de l'Ellé. Une même incertitude s'attache aux indentifications proposées pour la localisation, entre Guérande et Vannes, de la station *Blabia*, mentionnée dans la *Notitia dignitatum* [55]. Les travaux d'urbanisme ont apporté quelques précisions nouvelles à la topographie antique de Nantes [56] : tronçon de l'enceinte de basse époque, rue de la Marne; habitation, rue de l'Écluse; construction en schiste, rue Dugommier, dans l'établissement des Jésuites.

Dans une position dominante au bord du golfe du Morbihan, le site de Castel Bénance, à Sarzeau (Morbihan), parait correspondre à l'un de ces mouillages anciens dont on suppose l'existence sur le littoral [57]. Malgré le caractère fragmentaire des fouilles de la ferme de Kergoléden en Meilars (Finistère), on peut reconnaître, dans les masses organiques de cailloux, les vestiges des substructions d'un édifice à plusieurs salles, en rapport avec une levée correspondant à une clôture [58]. On se trouverait en présence des ruines d'un établissement agricole assez pauvre, entouré d'une enceinte, qui aurait directement succédé à un établissement gaulois du genre des *aedificia circumdata silva* (César, *B. G.* VI, 30). Une autre

(45) L. Balsan, *Rev. Rouergue*, VI, 1952, p. 419-424.

(46) C. Barrière, *Bull. soc. hist. et archéol. Périgord*, LXXIX, 1952, p. 23-27.

(47) *Ibid.*, p. 122.

(48) D.-M. Marié, *Bull. soc. antiq. Ouest*, 4e sér., II, 1952, p. 82-108.

(49) Boussard, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1948, p. 136.

(50) *Ibid.*, p. 46.

(51) *Ibid.*, 1952, p. 340.

(52) Abbé Moufflet, *Bull. liaison provis. soc. hist. et archéol. Orléanais*, n° 19, juill.-oct. 1952, p. 4.

(53) R. Louis, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1950, p. 31.

(54) P. Merlat, *Ann. Bretagne*, 1952, p. 99-105.

(55) H.-F. Buffet, *ibid.*, p. 313-336; — *Bull. soc. polym. Morbihan*, 1951-52, p. 70-72, 77, 78, 87.

(56) L. Bouchaud, *Bull. soc. archéol. et hist. Nantes*, XC, 1951, p. 36-43.

(57) P. Merlat, *Gallia*, IX, 1951, p. 86-87.

(58) Du Même, *ibid.*, p. 90-92; — *Ann. Bretagne*, LIX, 1952, p. 228-255.

ferme a laissé des traces à Lanneunoc en Plounévez Lochrist (Finistère). L'une des amphores qui y fut recueillie avec les restes d'un outillage, portait sur la panse l'estampille : *Apoll(onii)* ou *Appoll-(inaris) Aer(ii)* [59].

L'abbé Nouel [60] a dressé la carte archéologique gallo-romaine pour les territoires compris entre Blois et Chartres, Sens et Auxerre, Étampes, Romorantin et Aubigny-sur-Mère. Une copie partielle de la carte du diocèse de Lisieux, dressée par d'Anville en 1727, permet de préciser le tracé de l'acienne voie d'Angleterre, entre Exmes et Dives, passant au pont de Jort, sur la rive gauche de la Dives pour se diriger vers Magny-la-Campagne et Canon, repassant la rivière au bac d'Annaray et gagnant, par Hautot, Beuvron, Putot, Rouville, le port de la Dives. C'est le chemin suivi par Guillaume le Conquérant pour son expédition d'Angleterre. Mais il y avait d'autres routes : celle du Cotentin, le point le plus rapproché de la Grande-Bretagne, situé en face de l'île de Wight, terminus des routes desservant les îles et l'Irlande; celle de l'estuaire de la Seine [61].

La reprise des fouilles à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados), sur la falaise du Catel [62], a porté sur le dégagement des dépendances orientales du temple, à l'Ouest duquel un complexe de bâtiments a été repéré au bord de la falaise, sans doute une habitation rustique qui a donné des vaisselles domestiques et un curieux fragment de trépied, portant le croquis à la pointe sèche d'un navire. Des tessons gallo-romains ont été recueillis dans les falaises au Sud de Barfleur (Seine-Inférieure [63].

D'intéressantes découvertes se poursuivent dans le département de l'Oise : à Buffosse, près de Verneuil [64], sur la rive gauche de l'Oise, non loin de la ferme de Maubuisson, une villa rustique du IIe s. dans laquelle la maison du *villicus*, séparée par un mur des bâtiments d'exploitation (étable, remises, tour carrée ayant servi de pigeonnier), se compose d'une salle commune autour de laquelle se groupent des chambres, et un bain; à Thiverny, près de la route de Saint-Leu, au pied de la falaise, une grande salle est dotée d'une niche pratiquée dans la muraille en pierres de taille, avec un encadrement de colonnes et une corniche d'ordre toscan [65]. Plutôt qu'une villa, ces ruines appartiennent à celles d'un sanctuaire qui devait être en lien étroit avec un ancien culte de la falaise. Les dispositions de la salle souterraine sont surprenantes; — à Creil, les pilotis, trouvés dans le lit de l'Oise [66] appartiennent peut-être aux restes du port fluvial gallo-romain; à la sortie de la ville, des constructions antiques ont été relevées sur la route de Chantilly. A Senlis [67], dans les fouilles du château, un péristyle orienté à l'Est, encadrant une grande porte revêtue de plaques de bronze, donne accès à une cour ouverte. On serait désireux de connaître l'emplacement exact de la fosse et des excavations ouvertes en forêt de Compiègne [68].

La prospection méthodique des terri-

(59) Du Même, *Gallia*, IX, 1951, p. 92-93.

(60) *Bull. liaison prov. Orléanais*, n° 18, mai-juin, 1952, p. 1.

(61) Dr. Doranlo, *Bull. soc. hist. et archéol. Orne*, LXX, 1952, p. 34-35.

(62) H. Van Effenterre, *Gallia*, IX, 1951, p. 83-84.

(63) *Bull. soc. antiq. Fr.*, 1948-1951, p. 466.

(64) Durvin, *Soc. d'hist. et d'archéol. Senlis*, C. R., 1952, p. 4; — A. Piganiol, *Gallia*, IX, 1951, p. 82.

(65) Durvin, *op. cit.*, p. 7-8; — A. Piganiol, *op. cit.*, p. 82.

(66) Durvin, *op. cit.*, p. 8.

(67) *Soc. Senlis*, 1952, p. 8-9; — A. Piganiol, *op. cit.*, p. 83.

(68) *Ibid.*, p. 40.

toires de Noyers-sur-Serein et de Joux-la-Ville (Yonne) a révélé l'existence de villas dispersées et amené la découverte d'une statuette de Dieu Lare, portant le *cucullus* et tenant une corne d'abondance [69].

Dans la Côte d'Or, les établissements agricoles de Montfaucon, au confluent de l'Ougne et de l'Ignon [70], étaient protégés par une ligne de défenses établie sur les hauteurs du Châtel, de Montfaucon, de Chaumont et de Millevoix. Des constructions, des rigoles, des habitats rappelant ceux d'Alésia, ont été reconnus au Nord de Frenes [71]. Faut-il voir dans le nom du village de Foigny la forme gallo-romaine *Fuscinacus* et, en conséquence, la trace d'une occupation antique de la contrée [72] ? A 3 km. des sources de la Seine, près d'un important croisement de routes, s'étendent, sur près d'un kilomètre, les ruines d'une agglomération qui pourrait représenter un camp de rassemblement pour les pèlerins [73].

A Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), lors de la reconstruction du pont Saint-Laurent [74], on mit au jour les sabots de fer de pilotis de type romain à quatre languettes percées pour le passage des clous. Il existait donc, dès les premiers siècles de notre ère, un passage de la Saône dans le prolongement de la voie romaine de Besançon passant par la levée de Saint-Marcel, sur l'emplacement même de la découverte. Comme à Mayence, le tablier de bois du pont reposait sur des piles en gros appareil soutenues par des pilotis. Des vestiges de constructions ont été signalés à Montceau-les-Mines et dans la région de Béran-sous-Sansvignes et à Saint-Vallier [75]. Dans le Clunisois, Chissey-les-Mâcon est presque entièrement bâti sur des fondations gallo-romaines et des ruines ont été relevées à La Villa d'Allary (c^ne de La Chapelle-du-Mont-de-France) [76].

E. Dubois [77] donne l'inventaire des découvertes faites sur les territoires de Lagnieu et de Saint-Sorlin (Ain), et P. Gréal traite de l'Ardèche romaine [78].

A Valence (Drôme), des travaux d'édilité, sur le côté Nord de l'avenue Victor-Hugo, au droit du n° 29, ont révélé l'existence d'un tronçon de voie romaine [79].

Autour d'une construction à-demi enfoncée dans le flanc de la colline, au lieu dit : *La Sarrazinière*, à Saint-Quentin-Fallavier (Isère), se groupent les restes d'une agglomération gallo-romaine [80]. En Savoie, les traces du passage de la route romaine de Saint-Genis à Genève ont été retrouvées à Saint-Maurice-de-Rotherens et, près de Chalmez, un établissement fortifié assurait la défense du passage du Rhône [61].

L'examen de la répartition des restes gallo-romains dans le département de la Moselle [82] fait connaître une occupation assez différente de la répartition actuelle

(69) *Annales Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 193.
(70) G. Grémaud, *Rev. archéol.*, 1952, 2, p. 41-51.
(71) Courtois, *Mém. comm. antiq. Côte d'Or*, XXII, 3, 1952, p. 491.
(72) P. Lebel, *ibid.*, p. 467.
(73) E. Guyot, *Bull. archéol. Comité*, 1950, p. 96.
(74) L. Armand-Calliat, *Mém. soc. d'hist. et d'archéol. Chalon-sur-Saône*, XXXIII, I, 1952, p. 15, 53-63.
(75) J. Bernardin, *ibid.*, p. 29.
(76) *Annales Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 192.
(77) *Bull. soc. naturalistes et archéologues Ain*, n° 66, 1952, p. 89-101.
(78) Mém. ét. sup. histoire, Faculté des Lettres, Lyon, 1952.
(79) *Bull. soc. d'archéol. et de statisq. Drôme*, LXXI, 1952, p. 60.
(80) R. Chamillon, *Évocations*, 6, 1951, p. 707-710.
(81) Abbé Suret, *Mém. et doc. publiés par la soc. savoisienne d'hist. et d'archéol.*, LXXVI, 1947-1952, p. 21, 28.
(82) A. Colombet, *Rev. archéol. Est*, III. 1952, p. 52.

de la population, de nombreux établissements agricoles ayant été trouvés là où règne aujourd'hui la forêt. La région marécageuse de Delle (Territoire de Belfort) a été habitée tardivement. Elle était desservie par la voie de Mandeure à Largitzen, dont le tracé a été suivi près de Fesches-l'Ecluse et entre Faverois et Florimont [83].

L'occupation au IIIe s. de la région de Sarrebourg (Moselle) fait connaître un régime assez particulier [84] : sur un espace relativement restreint on a reconnu l'existence d'une centaine d'établissements, distants d'un kilomètre les uns des autres. A cet ensemble appartient le grand domaine de Saint-Ulrich-Dolving, dont une fouille partielle a déjà dégagé 117 salles. Il ne peut s'agir d'un domaine purement agricole : l'accumulation des bâtiments ne correspond pas, en effet, à l'exiguïté du terrain occupé. Il faut alors admettre que certaines de ces constructions avaient une destination de caractère industriel. Le domaine devait se suffire à lui même, et on peut établir une comparaison avec la grande villa d'Anthée (Belgique).

Des précisions ont été apportées sur la stratigraphie du site sur lequel avait été découverte la cachette d'outils de Tarquimpol (Moselle), située au voisinage de galeries voûtées, aqueduc ou égout [85], et à la description du pont romain de Kembs (Haut-Rhin) [86]. A La Montagne-Verte [87], une rangée de pilotis de chêne à sabots de fer marque l'emplacement, sur la Bruche, de chantiers de déchargement et de réparation de navires, relevant du port desservant l'agglomération suburbaine de Kœnigshoffen, utilisé jusqu'à la disparition, environ 180, de la route fluviale de la Bruche.

Le tracé de la voie romaine de Strasbourg à Lyon, l'une des grandes routes du sel de la Franche-Comté, au passage de la Loue à Cramans (Jura), offre un exemple significatif des changements apportés au cours des âges par des raisons naturelles, économiques ou politiques [88]. La nature du terrain a joué aussi un rôle important dans la délimitation de la frontière de la cité des Nerviens, cernée au Sud par la forêt, au Nord par les terres inféconds et inhospitalières de la Toxandrie, à l'Ouest par les marais de l'Escaut. Ainsi s'explique, malgré la proximité des cités riches et importantes des Rèmes, l'isolement des Nerviens jusqu'aux temps de la conquête des Gaules et les curieuses persistances des survivances celtiques sur ces territoires jusqu'au IIIe s., en fait aussi longtemps que Bavai restera le chef-lieu de la cité [89].

Reprises au N.-E. de la région précédemment explorée, les fouilles de Baudimont (Pas-de-Calais) ont précisé plusieurs occupations successives sur cet emplacement entre le Ier et le IIIe s. [90].

5. *Les sépultures.* — Une sépulture à inhumation du Ier s., dans une urne à panse renflée fermée par un couvercle à bouton, trouvée au quartier de Cavalière (Var), était accompagnée de boucles d'oreilles, de bracelets et de chainettes en or [1]. Au domaine de Gasqué, sur le terri-

(83) J. JOACHIM, *Bull. soc. belfortaine émul.*, 1950-51, p. 15-33.

(84) M. LUTZ, *Les cahiers lorrains*, 4, 1952, p. 46-48.

(85) DU MÊME, *ibid.*, p. 56-60; voir : *Gallia*, XI, 1953, p. 349.

(86) J.-J. HATT, *Cah. d'archéol. et d'hist. Alsace*, n° 133, 1952, 83-86; voir : *Gallia*, XI, 1953, p. 341.

(87) P. ANUET, *ibid.*, p. 89-98.

(88) M. DAYET et P. LEBEL, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 255-260.

(89) F. FAIDER-FEYTMANS, *L'Antiq. class.*, XXI, 1952, p. 338-358.

(90) J. HEURGON, *Gallia*, IX, 1951, p. 78-79.

(1) *Bull. soc. d'ét. scientif. et litt. Draguignan*, XLVIII, 1950, I, p. 13 (p. v.).

toire de Gonfaron (Var), un manche de couteau, des fioles de verre bleu à long col, une statuette de femme et des monnaies proviennent des tombes du cimetière d'un petit centre rural des Ier-IVe s. [2]. Au Ier s. appartiennent les sépultures du quartier des Clots, à Sannes (Vaucluse) [3]. Autour de Saint-Marcel et d'Aulon (Haute-Garonne), de nouvelles recherches ont amené la découverte, à Sepx, d'une auge funéraire avec les bustes des deux défunts, et d'un buste funéraire de femme à Cap d'Ardets [4]. Les puits funéraires de Rizières et de Lou Planas, à Saint-Paulien et Bellevue (Haute-Loire), sont vraisemblablement contemporains de la fin du Ier s. de notre ère [5]. Un peu plus récente est l'incinération trouvée dans un coffre de granit aux Éteules, à Viam (Corrèze)[6], de même que les sépultures du Jasson à Moustiers-Ventadour [7]. Le cimetière de Lacam à Malemort (Corrèze) a été utilisé de la fin du IIe au début du IVe s.[8]. Des coffres funéraires en granit ou en gneiss ont été signalés à La Cabane (cne de Saint-Augustin, Corrèze) [9], à Cisternes (cne de Davignac) [10] et à Lachan (cne de Meilhard) [11], et dans la Creuse, aux Buis (cne de Seauve), à Gouzat (cne de Champagnat), aux Châtaigneries (cne de Saint-Etienne-de-Fursac) et sur les territoires des communes de Saint-Priest-la-Plaine et de Saint-Sulpice-le-Dunois [12]. Dans les dix-huit tombes à inhumation nouvellement fouillées à Voingt (Puy-de-Dôme), les vases de La Graufesenque sont nombreux [13]. Dans le Lot, au cimetière situé entre la Gironde et Saint-Michel-de-Cours, occupé aux IIIe et IVe s., une sépulture renfermait un crâne, sur lequel une rondelle a été prélevée *post mortem* [14], et un sarcophage a été mis au jour à Saint-Laurent-de-Beauregard [15]. En Poitou, la tombe à inhumation du Grand-Champ de Lavau à Montmorillon (Vienne), enfermée dans une urne de verre bleu déposée dans un cylindre de grès, est contemporaine des Antonins et précise l'emplacement d'un habitat gallo-romain [16]. La tombe d'enfant d'Anché (Vienne), creusée dans une demi-colonne, est assez peu postérieure à l'invasion de 275 et semble appartenir à un cimetière voisin s'étendant sur le champ du Caieux [17]. Dans la Haute-Vienne des sépultures ont été reconnues à Sauviat, à Génébrias et au Mas de Lors, sur la commune de Saint-Junien-les-Combes [18]; à Chigot (cne de Saint-Léonard-de-Noblet), deux modes distincts ont été constatés pour les incinérations, déposées dans les urnes de verre enfermées dans les coffres en pierre, ou directement mises en terre à même le sol. Parmi les mobiliers funéraires figurent un petit buste de femme en terre-cuite, coiffée à la mode de l'époque flavienne, un tesson portant l'estampille de *Crocscus*, et des monnaies de Trajan et d'Hadrien [19]. Le cimetière du Buisson, à Étrechy (Cher)[20], a

(2) *Ibid.*, p. 18-19.
(3) J. Sautel, *Provence hist.*, 1952, p. 50.
(4) M. Labrousse, *Gallia*, IX, 1951, p. 130.
(5) A. Blanchet, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1948, p. 98-99.
(6) P.-F. Fournier, *Gallia*, IX, 1951, p. 110.
(7) *Ibid.*, p. 110.
(8) *Ibid.*, p. 110.
(9) *Ibid.*, p. 109.
(10) *Ibid.*, p. 110.
(11) *Ibid.*, p. 110-111.
(12) *Ibid.*, p. 111-112.
(13) *Ibid.*, p. 114.
(14) *Bull. soc. d'ét. litt., scientif. et archéol. Lot*, XXVIII, 1952, p. 82-84.
(15) *Ibid.*, p. 87.
(16) F. Eygun, *Gallia*, IX, 1951, p. 106-107.
(17) *Ibid.*, p. 105; — *Bull. soc. antiq. Ouest*, 1952, p. 63.
(18) *Bull. soc. archéol. et hist. Limousin*, LXXXIV, 1952, p. 281, 286, 287.
(19) J. Perrier, *ibid.*, p. 157-162.
(20) R. Louis, *Bull. soc. antiq. Fr.*, 1950, p. 30-31 et *Gallia*, VIII-1950, p. 173, fig. 7.

donné vingt-huit inhumations, quelques-unes superposées, dans des cercueils de bois et orientées S.S.O.-N.N.E. Les mobiliers funéraires sont pauvres, quelques vases à la tête ou aux pieds, des offrandes alimentaires (os d'oiseaux), quelques verreries. Un grand vase à goulot étroit et à deux anses entre lesquelles est dessiné, à l'ocre brune, un arbre stylisé accosté de deux traits ondés, porte les dédicaces d'*Etiona*, fille de *Carantona*, à la déesse *Isosa*, et de *Gnato*, fils de *Hidua*, à Mercure *M...ortiumnis*. Le cimetière était utilisé au IVe s. par une population campagnarde restée fidèle à l'onomastique indigène et à ses anciennes divinités. A Ardillat (Charente-Maritime), au « Martrais »[21], des sarcophages faits de pierres plates juxtaposées ont été exhumés en bordure de la voie antique venant de Châtelaillon. Le cimetière de Créac'h en Ergué-Armel (Finistère) peut être mis en relation avec le site d'*Aquilona* (Locmaria) et le poste fortifié du Mont-Frugy[22]. Un *ustrinum* a peut-être été reconnu. Les cendres, dont un certain nombre appartiennent à des enfants n'ayant pas achevé leur ossification, étaient déposées dans des urnes de type biconique ou ovoïde. Le mobilier funéraire était assez pauvre. Les corps avaient été brûlés dans des cercueils de bois, dont le couvercle était peut-être monté sur des charnières en os. Dans la Seine-Inférieure, des sépultures ont été relevées à Saint-Martin-le-Gaillard, à Hénouville et à Saint-Jouen-Bruneval[23]. On peut se demander si les puits funéraires de la sablière située au Sud de Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise) sont en partie contemporains de l'époque gallo-romaine[24]. Un cimetière à inhumation du IVe s. a été détruit par les bulldozers, lors du nivellement du champ d'aviation de Villaroche, près de Melun (Seine-et-Marne)[25]. La découverte fortuite d'une sépulture, peut-être sous caisson de tuiles, constituée par une urne cinéraire en marbre à cannelures concaves et couvercle à bouton, précise l'emplacement d'un cimetière à la périphérie Nord de Sens (Yonne), entre la rivière et la route de Paris[26]. Une sablière à Cheny (Yonne) abritait un cimetière utilisé au cours des derniers temps de la civilisation des champs d'urnes, pendant le second âge du Fer et la période gallo-romaine[26]. En Saône-et-Loire, une stèle funéraire représentant une fillette assise et tenant sur ses genoux un petit quadrupède, peut-être un chat, a été recueillie à Montceau-les-Mines, le long du tracé supposé de la voie romaine d'Autun à Velleville[28]. Le caractère des stèles et des mobiliers funéraires, en particulier la céramique, des tombes appartenant au dernier s. av. J.-C. et au Ier s. après, témoignent d'un attachement aux traditions gauloises des populations des pays de Phalsbourg, de Dabo et de Saverne, en contraste avec la rapide romanisation du Pays Messin et de la vallée de la Moselle[29].

Des inventaires ont été dressés pour les sarcophages découverts dans l'Orléanais et le Loiret[30]. A. Colombet donne

(21) F. Eygun, *Gallia*, IX, 1951, p. 107.
(22) P. Merlat, *ibid.*, p. 87-88.
(23) H. van Effenterre, *ibid.*, p. 84-85.

(24) *Congrès préhist. Fr., XIIIe sess.*, Paris 1950, p. 241-252.
(24) R. Lantier, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1948, p. 133.
(26) P. Parruzot, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 201-202.
(27) J. Coudray, *ibid.*, p. 284.
(28) *Revue périod. physiophile*, 1952, p. 50-51.
(29) E. Billard, *Bull. archéol. Comité*, 1950, p. 92.
(30) *Bull. liaison provis. soc. hist. et archéol. Orléanais*, n° 19, 1952, p. 8-9.

la liste des sarcophages en plomb de la Gaule romaine [31].

Après les études d'H. Wuilleumier et de J.-J. Hatt, de nouveau le problème de l'*ascia* est examiné, en tant qu'instrument et symbole de l'inhumation [32]. Malgré leur ingéniosité, les auteurs ne sont pas encore parvenus à une solution définitive. L'*ascia*, qui figure sur les tombes, serait l'outil du terrassier et du fossoyeur, la binette. Elle se rencontre d'abord sur une tombe militaire de Dalmatie dans la première moitié du Ier s., puis en Narbonnaise et en Lyonnaise au temps des Antonins, lorsque l'inhumation revient en faveur. Cette mode de l'*ascia* correspondrait alors à un changement dans les coutumes funéraires. Outil du légionnaire servant au creusement des retranchements, elle serait devenue l'instrument du fossoyeur et le symbole de l'inhumation. Sa présence sur la sépulture désignerait le rite. Je ne suis pas convaincu. Que l'on accepte l'origine orientale pour cette coutume, qu'elle ait une valeur prophylactique, ce sont choses que l'on peut supposer. Mais que l'*ascia* soit l'instrument caractéristique du légionnaire, puis du fossoyeur, cela ne me semble pas prouvé. On conçoit difficilement l'utilisation de l'*ascia* travaillant comme une pelle-bêche. Ce n'est pas un outil pour creuser, mais pour le travail du charpentier ou du tailleur de pierre. Une autre difficulté est l'impossibilité d'appliquer la preuve que l'*ascia* figure exclusivement sur les tombes à inhumation, civiles ou militaires.

6. *Arts et métiers. Commerce et industrie.* — C'est avec regret qu'il faut se résigner à ne pouvoir que mentionner, dans cette chronique, l'ouvrage de P.-M. Duval [1] traitant des métiers et des professions, des paysans et des marchands, des loisirs, des croyances et des « pieux devoirs » de ces Gallo-Romains, qui nous ont apporté la première « expression de ce que nous entendons aujourd'hui par la civilisation occidentale ».

Un catalogue récent [2], bien illustré, s'il ne permet pas de se représenter dans toute son ampleur le décor sculptural d'une ville gallo-romaine, aide cependant à mieux comprendre les raisons d'un choix, plutôt reçu que spontané. L'absence, dans les collections lapidaires du Musée de Vienne (Isère), de monuments se rattachant à la plastique gauloise témoigne d'une romanisation, sinon profonde, au moins générale, et de l'opulence d'une cité assez riche pour, aux beaux jours de l'Empire, acquérir des sculptures grecques et hellénistiques, peut-être aussi faire appel à des artistes étrangers pour le décor de ses édifices. Mais de là aussi la banalité de ces productions qui ne diffèrent pas de ce qu'on rencontre alors à Rome et en Italie, monuments triomphaux, grands autels monumentaux.

Les collections du Musée de Chalon-sur-Saône [3] se sont enrichies de quelques sculptures trouvées en Pays Éduen : pilier en grès gris terminé par une tête humaine d'un modèle celtique répandu en Gaule Orientale; tête d'homme colossale, image d'un dieu sans corps, à ajouter à celles déjà connues de Chorey (Côte-d'Or) et de Corbridge (Angleterre); l'une et l'autre de ces pièces pourraient

(31) R. Lantier, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1950, p. 89-90.

(32) P.-L. Couchoud et A. Audin, *Rev. hist. relig.*, 1952, p. 36-66.

(1) P.-M. Duval, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Paris, 1952.

(2) E. Will, *La sculpture romaine au Musée lapidaire de Vienne*. Vienne, 1952.

(3) L. Armand-Calliat, *Gallia*, IX, 1951, p. 60-63.

provenir du Mont Saint-Vincent, oppidum voisin de Montceau-les-Mines; stèle funéraire ornée du buste d'un personnage tenant une coupe et une *mappa*. Le Musée de Mariemont (Belgique)[4] conserve des statues ou statuettes trouvées dans les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et de la Nièvre : Priape de Beaune; Néron en Mercure de Santenay; Mars casqué des environs de Mandeure, postérieur au règne de Commode; déesse de source de Saint-Honoré-les-Bains, la chevelure surmontée d'un diadème, accompagnée de monnaies du Bas Empire. Dans le parc du château de Magnac-Laval (Haute-Vienne)[5] est conservée la stèle funéraire d'un marchand ou d'un riche propriétaire; elle porte une tête de Mercure sur la face postérieure. Une description est donnée de quelques-unes des statues de Vichy gallo-romain[6] : dieu chasseur assis sur un rocher, un chien à sa droite (disparue); dieu au maillet de la rue Callou; hermès double avec deux têtes coupées de la rue Debrest; bas-relief de femme assise; antéfixe du pont sur le Sichon figurant une tête de lion.

De nouvelles interprétations sont proposées pour plusieurs monuments. Une sculpture récemment reconstituée au Musée d'Arles doit être interprétée comme une copie de l'Athéna Héphaistia d'Alcamène[7], déesse guerrière associée à un Héphaistos, forgeron de la foudre. L'anthémon soutenant le bouclier d'Athéna est en rapport direct avec l'arme de Zeus. Son aspect de fleuron végétal a valu à l'Héphaistia le nom traditionnel, mais équivoque, d'Athéna à l'acanthe. Ce n'est cependant pas une Ergané, une filandière.

On ne peut plus parler de sculpture archaïque ou pré-classique à propos de la Minerve de Poitiers[8], cachée lors de l'invasion de 276 dans l'hypocauste d'une villa, dont elle pouvait orner la bibliothèque. La comparaison s'impose avec la Minerve du Pnyx et elle ne peut être rapportée à l'époque augustéenne. Pour dater le monument, il faut le replacer dans le milieu moral et politique des Flaviens, en un temps où la dévotion à Athéna se répand dans l'Empire. Par contre, ce serait à la propagande augustéenne, vers la fin du troisième quart du I^er^ s. av. J.-C., qu'on est conduit à attribuer le buste d'homme trouvé au Viala, près du coude formé par la voie Domitienne entre Béziers et Narbonne avant de s'engager sur la digue de l'étang de Capestang. Dans ce portrait — une image de César[9] — un réalisme de tradition républicaine s'allie à un adoucissement du rendu de certains traits du visage, qui, lui, est augustéen. La pièce serait un peu postérieure au Marc-Antoine de Narbonne.

Le sarcophage du musée de Lyon[10], dans lequel Espérandieu retrouvait une représentation du triomphe de Bacchus et d'Ariadne, est plutôt orné d'une scène d'initiation dionysiaque, dont une fresque disparue de la *Domus Aurea*, à Rome, serait une exacte réplique. C'est également à tort[11] qu'on interprète comme un jeu de dames, ou tout autre jeu analogue, la tablette posée sur les genoux des deux personnages assis figurés sur un

(4) G. Faider-Feytmans, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 21-24.

(5) F. Delage, *Gallia*, IX, 1952, p. 63-66.

(6) Dr. Morlet, *Tourisme, plages et villes d'eaux, Vichy-Cannes*, n° 29, janv. 1952.

(7) Ch. Picard, *Fontes Ambrosiani, XXV, Miscellanea G. Galbiati*, I, 1951, p. 19.

(8) Du Même, *Les Amis du musée de Poitiers*, n° 6, fév.-avr. 1952, p. 2-7.

(9) F. Braemer, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1948, p. 112-116.

(10) Ch. Perrat, *ibid.*, 1949, p. 225.

(11) Fr. Kretzschmer, *Trierer Zeitschft.*, 1951, p. 96-108.

bas-relief de Trèves (E. 7725). La disposition des baguettes montées sur chevilles et glissant dans des rainures parallèles, portant des indications arithmétiques, caractérise un abaque, et le bas-relief montre deux calculateurs assis maniant la table à calculer; près d'eux un personnage debout compte sur ses doigts les quantités enregistrées par l'abaque. Un semblable instrument, plus petit et qui devait être tenu à la main, figure sur un bas-relief de Junkerath (E. 5343).

C'est à une production locale qu'il faut attribuer les petits bronzes, généralement recueillis dans des sépultures, que conserve le musée d'Agen, représentant surtout des divinités gallo-romaines d'une exécution maladroite [12]. Dans la statuette donnée comme un Mars casqué, J. Carcopino suppose qu'on a voulu représenter un corybante, associé au culte de la Grande Mère : le personnage n'est pas casqué, mais coiffé d'un bonnet phrygien, et figuré dans un mouvement de danse.

Une nouvelle description est donnée du buste en argent de Vaison (Vaucluse), portrait d'un personnage de la cité des Voconces [13], et des compléments sont apportés à celle de la statue impériale cuirassée, recueillie dans le « nid » de statues de la rue Segond-Weber à Orange [14]. Le thème central montre un Arimaspe en lutte avec deux griffons ailés, héraldiquement dressés de part et d'autre de lui. L'Arimaspe, vêtu à l'orientale d'une robe longue et coiffé du bonnet scytho-phrygien, poignarde dans le ventre le griffon de droite; au-dessus du sujet central, un gorgoneion et une palmette. Le motif de l'Arimaspe et des griffons est rare : il reparaît sur le torse de Volubilis (Maroc), sur la cuirasse de Turin et sur celle de l'ancienne collection Galimberti; d'autres rapprochements pourraient être encore cherchés à Rhodes et à Rome, et l'examen des motifs portés sur les lambrequins donnerait des dates utiles, la statue étant acéphale.

On peut placer entre les années 11 et 10 avant l'ère la construction du sanctuaire de la *Gens Augusta*, où prit place, à côté du buste d'Octavie désormais immortelle, le buste de Julie, fille d'Auguste, alors âgée de 28 ou 29 ans, dont les têtes ont été retrouvées à Saint-Remy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)[15].

Dans les dragages du goulet de Caront, à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), un sarcophage en marbre de Carrare a été remonté à la surface [16]. Il est décoré de la représentation d'un candélabre accosté de deux panthères, supporté par un autel orné aux angles, en forme de volutes, de têtes de béliers. Sur les côtés, une aiguière et une patère, un *lituus* et un aspersoir; sur la panse du candélabre, deux Victoires; sous les flancs du motif supérieur, un bouclier et une lance à gauche, une tête coupée à droite.

L'hermès double, en marbre de Paros, de Bacchus et d'Ariadne, d'inspiration archaïque qu'on peut situer entre le Ier et le IIIe s., est une pièce isolée dans la région des Corbières, entre les montagnes de l'Aude et du Roussillon. Est-ce une œuvre d'influence méditerranéenne, ou de tradition indigène ? Seule la localisation précise de l'emplacement de la découverte pourrait éclairer le problème [17]. On peut se demander si la tête de

(12) M. Durand-Lefebvre, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1951, p. 218.
(13) J. Sautel, *Mon Piot*, 47, 1952, p. 149-152.
(14) Ch. Picard, *C.R.A.I.*, 1952, p. 248-249
(15) H. Rolland, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1951, p. 221; — J. Carcopino, *ibid.*, p. 223-225.
(16) F. Benoit, *Rev. d'ét. ligures*, XVIII, 1952, p. 249-250.
(17) *Gallia*, IX, 1951, p. 66-68.

mort, sur laquelle est posée une main, trouvée à Raray (Oise), est antique [18].

Une statuette d'Isis, brisée à la ceinture, des épis (?) dans les mains a été découverte rue du Général de Gaulle à Coulommiers (Seine-et-Marne)[19], et à Melun, une stèle assez grossière montre une figure drapée reproduisant le geste de la Vénus pudique; sur les côtés, deux figures d'animaux [20].

A la liste des petits bronzes trouvés à Paris on ajoutera celui de deux lutteurs, recueilli rue Lacépède en 1882, et un disque portant gravée à la pointe l'image des Dioscures, ramassé dans une tombe du Ier s. au quartier de Port-Royal [21].

Un buste d'homme en argent du Musée de Troyes (Aube) offre une étroite ressemblance avec les deux masques d'argent de Notre-Dame d'Alençon (Maine-et-Loire) dont il permet de compléter l'ordonnance des colliers superposés [22]. A Brienne-la-Vieille (Aube), des débris de statue appartiennent à un torse d'Hercule [23]. Des fragments de sculptures sont signalés dans la Côte-d'Or : à Dijon, rue du Suzon [24], remployé dans un encadrement de fenêtre, torse d'un personnage, tenant le *poculum;* dans un mur à Freignet, femme avec un attribut difficile à préciser, épi, palme ou torche [25]; à Rochefort-sur-Brévon, sur l'entablement d'un autel funéraire se rattachant par son style au groupe sénonnais, deux personnages drapés [26]; on ignore le sort de la petite tête de femme, la chevelure ramenée en un chignon sur la nuque, trouvée, vers 1912, aux Morvandiot à Fresnes [27].

L. Armand-Calliat décrit une statuette de Vénus Anadyomène, de Collonges-en-Charollais (Saône-et-Loire), et souligne le rapport de ces figurines avec le culte des eaux [28]; un ex-voto de malade, buste d'homme barbu aux cheveux longs, trouvé dans une ruine à Sercy [29], et un chenet de terre-cuite de Cortevaix [30] terminé par une tête de bélier, les yeux et le pelage stylisés en ornements géométriques, sont l'un et l'autre conservés au Musée de Cormatin.

J'ai signalé [31] la présence, dans le commerce parisien des antiquités, d'un « brasero » de terre-cuite, ayant appartenu aux collections G. Loustau et Hamonic. La pièce, en forme de haute boîte pentagonale, est surmontée d'un couvercle, dont le bouton est fait d'une statuette de femme ayant pu appartenir à une figurine de terre cuite. A l'extérieur, sont ménagées cinq niches abritant les statuettes d'Apollon, de Vulcain, de Minerve, de Mercure et d'une Abondance. Si l'authenticité des figures est certaine, il en est autrement de leur support dont les colonnettes et le décor ont été obtenus par surmoulage d'éléments empruntés à un meuble, tel un secrétaire du milieu du siècle dernier. On est en présence d'un « arrangement » moderne éta-

(18) G. Matherat, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1951, p. 187.

(19) *Le Figaro*, 28 oct. 1952.

(20) A. Piganiol, *Gallia*, IX, 1951, p. 83.

(21) M. Durand-Lefebvre, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1948, p. 105.

(22) R. Lantier, *ibid.*, p. 104-105.

(23) G. Groley, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 277-278.

(24) G. Grémaud, *Mém. comm. antiq. Côte d'Or*, XXII, 3, 1952, p. 460.

(25) A. Colombet, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1949, p. 62.

(26) R. Lantier, *ibid.*, 1950, p. 125-126.

(27) Courtois, *Mém. comm antiq. Côte d'Or*, XXII, 3, 1952, p. 501.

(28) *Rev. périodq. la physiophile*, nos 33-34, 1952, p. 35-36.

(29) *Mém. soc. d'hist. et d'archéol. Chalon-sur-Saône*, XXXIII, I, 1952, p. 30-31.

(30) *Ibid.*, p. 31.

(31) R. Lantier, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1950, p. 89-90.

bli pour servir de cadre à des statuettes relevant des productions des ateliers de la Gaule Orientale. Le catalogue de la vente Loustau (p. 6, n° 11) donne la description d'un second « brasero » disparu.

J. Perrier [32] apporte des précisions sur la mosaïque découverte, environ 1740, à Condat-sur-Vienne (Haute-Vienne) et publie le dessin du pavement à décor géométrique exécuté en 1769 sur l'ordre de Turgot.

Les mosaïques de Saint-Romain-en-Gal, de Zliten et de Boscéaz sont des documents importants pour la représentation des mois dans l'iconographie gallo-romaine [33], thème en faveur dans un pays essentiellement agricole comme la Gaule. Dans les images que l'on croyait pouvoir interpréter comme des scènes de chasse, il serait plus exact de voir les mois personnifiés par les travaux des champs, rentrée des provisions, chasse aux oiseaux (novembre), rentrée des troupeaux (octobre). Ces figurations doivent être rapprochées des données fournies par la littérature de la fin de la République et du début de l'Empire.

Des documents intéressants sont apportés à l'histoire des matériaux de construction par l'examen des pierres, briques et mortiers du « Palais des Thermes » à Paris [34]. Les blocs de pierres ont été extraits des carrières du fond d'Arcueil-Cachan, de Bagneux ou de Clamart. La composition des briques est très proche de celles qui sont employées de nos jours. Quant à la valeur du mortier, elle est fonction du soin apporté à sa fabrication, de la qualité des matériaux choisis, peut-être de son aptitude à durcir avec le temps, malgré une teneur en chaux inférieure à celle des ciments modernes.

Un examen direct de l'œnochoé de bronze doré à portrait de reine de Saint-Remy-de-Provence [35] permet de préciser que la princesse lagide représentée en buste sous l'anse tenait bien au creux du bras gauche une double corne d'abondance, dont les extrémités étaient réunies et serrées par la main droite. Ce détail confirme, de façon précise, l'attribution, précédemment proposée, pour l'identification du buste avec une image d'Arsinoé II en Agathé Tyché. De l'art alexandrin relève aussi une coupe en argent trouvée aux Fins d'Annecy (Haute-Savoie) au début de ce siècle et décorée du trident de Neptune soutenu par deux griffons affrontés et d'un faisceau de foudre [36].

Les patères d'Amiens [37] et d'Auxerre [38] ont été l'objet de nouvelles recherches. Au lieu de la représentation d'un petit édifice sur le second de ces récipients, on pourrait aussi bien y voir celle d'une outre de cuir ou d'une bonbonne d'osier, pourvue d'un double système de suspension.

Poursuivant ses études sur les représentations de navires dans l'iconographie antique, P.-M. Duval [39] donne une description détaillée des barques en bronze de Blessey (Côte-d'Or) et de Cerveau (Saône-et-Loire), rattachant la première au groupe des grosses embarcations fluviales. La seconde, à fond presque plat, offre des proportions plus exactes et

(32) *Bull. soc. archéol. et hist. Limousin*, LXXXIV, 1952, p. 163-168.

(33) H. Stern, *Gallia*, IX, 1951, p. 21-30.

(34) A. Desguine, *ibid.*, p. 57-64.

(35) Ch. Picard, *Rev. archéol.*, 1952, I, p. 110-111.

(36) Dr. P. Bisch, *Rhodania*, 24, 1948, p. 29-32.

(37) J. Heurgon, *Mon. Piot*, 46, 1952, p. 93-115.

(38) J. Harmand, *Rev. archéol.*, 1952, 2, p 101-102.

(39) *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 233-243.

pourrait peut-être représenter un modèle en réduction.

Au dossier des problèmes toujours en suspens, on ajoutera : un essai d'interprétation des dodécaèdres « celto-romains », objets symboliques qui auraient été utilisés pour la divination [40], et dont l'aire de répartition s'étend au Nord d'une ligne Poitiers-Lyon-Bâle. Les recherches de L. Armand-Calliat [41] sur la ferrure à clous et ses origines en Charollais, où des fers à chevaux ont été ramassés associés à des armes et à des poteries des VII^e^ et VIII^e^ s., laissent entrevoir le rôle des Barbares dans la dispersion de la ferrure du cheval. D'autres fers ont été recueillis sous un remblai de grès d'époque gallo-romaine, associés à des hipposandales, dans un milieu du II^e^ s. à Sens (Yonne)[42]. Pour les cylindres en os tournés et percés de trous, l'interprétation en tant que charnières de coffrets ou de petits meubles paraît enfin s'imposer : 18 de ces cylindres ont été trouvés, munis de leurs goupilles, dans un puits de Saint-Remy-de-Provence [43]; on nous donne le catalogue des 202 cylindres trouvés dans les ruines de Vertault (Côte-d'Or)[44].

La découverte des ivoires de Saint-Loup-de-Comminges (Haute-Garonne)[45], que l'on peut comparer à ceux de Beauvais, du théâtre de Vienne, de Martres-Tolosane, de Dorflingen (Suisse), et qui par les sujets représentés, Jupiter Sarapis, Satyre et Ménade, Attis, têtes juvéniles, pugilistes arrêtés par l'arbitre, rappellent les plaquettes d'ivoire des cimetières d'Alexandrie, fournit une documentation importante à l'étude des fabrications artisanales de coffrets au III^e^ s. de notre ère. C'est d'ailleurs une des caractéristiques de l'industrie gallo-romaine que la multiplicité des ateliers d'artisans à travers le pays : fabricants de patères de bronze, installés à Chalon-sur-Saône [46]; bronziers travaillant à Vertault, spécialisés, à ce qu'il semble, dans les bronzes ornementaux pour les meubles [47]; émailleurs de la Meuse, dont les fibules zoomorphes ont été recueillies en Bourgogne à Vertault [48] et au Bolar [49], en Lorraine à Elvange [50]; fours de verriers du Namurois, dont les « services » funéraires se retrouvent dans les sépultures de Firzet, d'Avesnes, de Walsbetz à la fin du I^er^ et au début du II^e^ s. [51]; briqueteries et tuileries fournissant les Tongres et les Nerviens [52] au II^e^ s.; fabrique de tuyaux de plomb de *T(itus) Atei(us) Ing(enuus)* à Vienne [53]; fonderies de fer à Saint-Chéron (Seine-et-Oise)[54] et dans la région de Bourgoin (Isère)[55], où les potiers *Catissus, Marcus, Martinus* ont apposé leurs

(40) Léonard Saint-Michel, *Lettres d'humanité,* 1951, p. 92-116.

(41) *Mém. soc. d'hist. et d'archéol. Chalon-sur-Saône,* XXXIII, 1952, p. 14-15.

(42) P. Parruzot, *Rev. archéol. Est,* III, 1952, p. 284-285.

(43) H. Rolland, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.,* 1950, p. 33-37.

(44) P. Paris, *Rev. archéol. Est,* III, 1952, p. 284.

(45) J. Fouet et M. Labrousse, *Mon. Piot,* 46, 1952, p. 117-129.

(46) L. Armand-Calliat, *Mém. soc. d'hist. et d'archéol. Chalon-sur-Saône,* XXXIII, 1952, p. 23.

(47) R. Joffroy, *XX^e^ congrès assoc. bourguign. soc. sav.,* Semur 1949, p. 94-95.

(48) R. Paris, *Bull. soc. hist. et archéol. Châtillonnais,* 1951-52, p. 83-86.

(49) A. Colombet, *Bull. archéol. Comité.,* 1950, p. 177-182.

(50) E. Bergthol, *Les cahiers lorrains,* 4, 1952, p. 5-8.

(51) G. Faider-Feytmans, *Études d'hist. et d'archéol. namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy,* Namur, 1952, extrt.

(52) H. Biévelet, *ibid.,* p. 83 sqq.

(53) J. Ruf, *Rhodania,* 1943, p. 36-40.

(54) A. Piganiol, *Gallia,* IX, 1951, p. 83.

(55) J. Chauffin, *Évocations,* 1951, p. 836-838.

marques circulaires sur des céramiques à pâte gris ardoise assez sombre, contrastant avec celles de la sigillée claire méditerranéenne, aux IIe et IIIe siècles [56]; centre important de fabrication de poteries communes en forêt de Lyons (Eure)[57]. Les officines de Vichy ont joué un grand rôle aux origines de l'histoire céramique de la Gaule romaine. Il n'est guère de fabrications qu'elles n'aient tentées et réussies[58]: vases à glaçure plombifère, à pâte claire, au moins dès le Ier s. de notre ère; poteries rouges sigillées, au cours de la seconde moitié du IIe s., d'une teinte moins foncée que celles de Lezoux, exécutées dans les ateliers d'*Advocisus, Cinnamus, Decmus* ou *Decmanus*, et dont les décors s'inspirent du vieux répertoire gaulois (serpent cornu); vases à reliefs d'applique, procédé déjà utilisé pour l'ornementation des poteries à glaçure plombifère, représentant les dieux de l'Olympe, des scènes homériques (combat d'Hector et d'Ajax devant les vaisseaux), des masques de Pan ou de grotesques, des gladiateurs; enfin des céramiques à décor incisé ou guilloché.

Les ateliers de la vallée du Rhône, en particulier à Lyon et à Vienne, ont repris aux officines de Vichy la tradition des vases à reliefs d'applique [59]. Ces productions se recommandent par leur unité : des médaillons circulaires moulés, modelés à la cire, appliqués à la barbotine sur la panse de certains vases, principalement entre 70 et 170 ap. J.-C., et peut-être plus tard encore. Les prototypes sont à rechercher en Grèce, d'où la mode de ces décors est passée à Tarente, en Campanie, à Calès, à Ostie, en Étrurie. Déjà fixé en Grèce au IVe s., le répertoire, qui subira peu de modifications, fait une place importante à la religion, aux thèmes mythologiques, aux scènes historiques, agonistiques avec prédominance, en Gaule, des combats de gladiateurs. Très en faveur auprès des Gallo-Romains — on les retrouve dans l'ornementation des lampes et des moules à gâteaux — furent les représentations de caractère érotique, et là on se demande par quelle pudibonderie, qui d'ailleurs n'a rien à faire avec l'archéologie, les auteurs ont de leur propre chef supprimé toutes les reproductions graphiques des *pudenda*. C'est vouloir oublier que tout document doit être intégralement publié. Ces ouvrages ne sont pas, d'autre part, destinés à figurer sur les rayons de la bibliothèque d'un pensionnat pour « jeunes demoiselles ». Et puis de telles représentations n'avaient pas le caractère que nos contemporains leur appliquent. Objets de cadeaux, mais aussi copies à bon marché d'argenterie, ces vaisselles s'adressaient à une clientèle dont les goûts artistiques ne dépassaient pas la qualité des inscriptions aussi choisies que celles figurant sur nos assiettes et nos cendriers. Si l'on connaît les noms de quelques-uns de ces fabricants, *Amator, Apollo, Apollinaris, Felix, Latinus*, il est bien difficile d'attribuer à l'un ou à l'autre la paternité de tel ou tel vase, tant les procédés ont été souvent démarqués. Aux influences du vieux fonds celtique se rattache directement le médaillon à l'image de *Sucellus* [60], accompagné de l'inscription *Sucellum propitium*, bonhomme coiffé du *pileus*, vêtu du *sagum* à manches

(56) Du Même, *ibid.*, p. 867-870, 920, 934.

(57) H. van Effenterre, *Gallia*, IX, 1951, p. 84.

(58) Dr. A. Morlet, *Tourisme, plages et villes d'eau*, février, mars, avril, mai, août 1952.

(59) P. Wuilleumier et A. Audin, *Les médaillons d'applique gallo-romains de la vallée du Rhône*, Annales Univ. Lyon, 3e sér. Lettres, fasc. 42, Lyon, 1952.

(60) A. Audin, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1949, p. 196-197.

courtes et d'un pantalon, tenant l'*olla* et le maillet, un loup à sa gauche, un arbuste à sa droite.

Très importante est, au Ier s., l'expansion, le long de la frontière septentrionale de l'Empire, des poteries fabriquées dans les officines de Montans, de Banassac et de La Graufesenque [61]. Parmi ces exportations figuraient des gourdes circulaires à deux anses, ornées de feuillages, de décors en S, d'un lion courant dans un médaillon, exécutées à La Graufesenque, vraisemblablement par *Secundus*, environ 65-85, qui ont été recueillies en Hollande, à Nimègue et à Vechten, ainsi que sur le Rhin dans une sépulture du cimetière de la Bleichstrasse à Weisenau, près de Mayence [62]. Les fouilles de ce même atelier de La Graufesenque [63] ont fait apparaître deux autres poinçons, Bellérophon s'emparant de Pégase et le motif déjà connu du cerf les jambes repliées sous le corps, ainsi que deux graffites mentionnant deux potiers travaillant en association, *Vedrullus* et *Secundus*. L'examen des autres graffites fait connaître un compte de potier sur fond de plat, des noms de fabricants, sur poinçons-matrices, *Crucuro*, *Fronii* ou *Fronici*, et une formule qui n'a rien à voir avec un compte, invitation à boire ou autre. Ces potiers de La Graufesenque, à la fin du Ier ou au début du IIe s., ont exporté leurs céramiques en Bourgogne où les marques de *Vitalis*, d'*Urbanus*, de *Cintusmus* ont été relevées aux Bolars (Côte-d'Or). On constate, à peu près dans le même temps, que les officines de Lezoux répandent leurs productions dans l'Aube, à Fontaine-Mâcon [64], et on a retrouvé à Gien-le-Vieux, sur la Loire, la marque de *Doeccus* [65].

La découverte de nouveaux fours à augets sur le littoral morbihannais [66], à Saint-Gildas-de-Rhuys, à Port-Navalo, à Locmiquel, à Larmor-Baden, à La Trinité-sur-Mer, à l'Ile aux Moines, à Logeo, précise l'importance de l'industrie du sel, d'origine gauloise, mais qui se poursuit à l'époque romaine. A l'aire d'expansion de la céramique d'Argonne, décorée à la molette, on doit ajouter les tessons conservés au Musée de Namur (Belgique) [67].

A propos des découvertes de Castel-Roussillon, G. Claustres [68] donne une liste des vases arrétins, trouvés récemment en Gaule : gobelet avec groupe de danseuses, à Clermont-Ferrand; scène de théâtre sur un vase de *Castus* à Gergovie; danseuse sur un tesson du Cayla; tête de bouc d'un *modiolus* et tesson avec animaux à Narbonne.

On se préoccupe toujours de rechercher les moyens de dater certaines poteries communes, et A. Blanchet [69] attire l'attention sur les rapports chronologiques à établir entre les monnaies enfermées dans un vase et celui-ci. Il appuie sa démonstration en signalant deux vases, l'un de Tôtes (Seine-Inférieure), l'autre de Beaufort (Isère), qu'on peut ainsi

(61) R. Knorr, *Terra sigillata Gefässe des ersten Jahrhunderts mit Töpfernamen*. Stuttgart, 1952.

(62) F. Fremersdorf, *Mainzer Zeitschrift*, 46-47, 1951-1952, p. 13-17.

(63) A. Aymard, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1951, p. 169-170; — *R. E. A.*, LIV, 1952, p. 93-101; — L. Balsan, *Rev. Rouergue*, 6, 1952, p. 384-385.

(64) J. Coudray, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 129-130; — G. Gaudron, *ibid.*, p. 276-277.

(65) H. Houzé, *Bull. soc. archéol. et hist. Orléanais*, XXII, 1944, p. 3-4.

(66) Y. Coppens, *Bull. soc. polym. Morbihan*, 1951, p. 92-94.

(67) J. Martin, *Ann. soc. archéol. Namur*, XLVI, 1951, p. 73-99; — Cf. *Gallia*, VIII, 1950, p. 55-56.

(68) *Etudes roussillonnaises*, II, 1952, p. 169-171.

(69) *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1949, p. 245.

dater des années 270 ap. J.-C. A leur tour, les céramiques, principalement les restes de cols et de lèvres d'amphores, apportent de très utiles critères à la datation des sites gallo-romains [70].

La répartition de marchandises aussi fragiles que les verreries s'ordonne en partie le long des grandes artères fluviales, principalement dans les vallées du Rhin et du Danube. Tel est le cas pour la dispersion des gobelets, canthares à pied, amphores, bouteilles et seau de verre, dont le décor, obtenu par tailles profondes dans l'épaisseur de la matière, est emprunté à la mythologie, à la légende, aux jeux de l'amphithéâtre et aux sujets de genre. Exécutés, au milieu du IIIe s., dans un atelier de Cologne, ces verres ont été distribués dans les villes du Rhin, du Danube, de la Save et, vers l'Ouest, on les trouve à Reims et à Étampes. Ils sont arrivés en Angleterre, à Rome et jusqu'en Orient [71].

Les inscriptions laissent entrevoir les intermédiaires de ces transports. C'est ainsi que la corporation des *Transalpini* et des *Cisalpini*, qui devait avoir des bureaux à Avenches (Suisse), dans un complexe de locaux semblable au forum des corporations à Ostie, assurait le transport des produits de la Gaule méridionale par le Rhône et à travers la Suisse, ou des marchandises en provenance italique par le lac de Côme, puis par Bregenz [72]. Le rôle des trafiquants italiens dans l'Occident latin a fait l'objet d'un mémoire de diplôme d'études supérieures d'histoire [73]. La proximité de la voie fluviale n'est pas sans expliquer l'importance, aux IIe et IIIe s., des fabriques de céramiques de Rheinzabern et d'Heiligenberg, qui travaillaient pour l'exportation vers les pays danubiens [74]. Il n'en fut pas autrement des modalités de la répartition des chaudronneries celtiques, romaines et du Haut Moyen âge, en Finlande, en Scandinavie, en Irlande et en Europe occidentale [75] et centrale [76], depuis leurs centres de fabrication en Grande-Bretagne et en Gaule. On constate la survivance en Gaule septentrionale et en Belgique, accompagnant des chenets et des trépieds dans les tombes nerviennes du IIe s., de chaudrons à anneau mobile et corps de fer, avec un fond de laiton. Ces transports multiples impliquent l'existence de routiers, dont le reflet peut être conservé par un document, comme la *Table de Peutinger*, qui semble se référer à des documents très anciens, sur lesquels étaient portées des voies mixtes de batellerie et de portage [77], itinéraires de caravanes à l'origine empruntant des tronçons différents pour se rendre aux lieux de foires ou dans les villes. Certains points du territoire étaient alors appelés à jouer un rôle important du fait de leur position sur la carte, tel le site de Cahors à la limite de la *Comata*, de l'Aquitaine et de la Province.

Le problème de l'introduction du vin, puis de la viticulture en Gaule est lié aux questions relatives à la circulation fluviale et maritime. Les Gaulois qui avaient ignoré la vigne et le vin jusqu'au moment de leurs contacts avec les marchands méditerranéens, ne tardent pas à compter

(70) E. THEVENOT, *Rev. archéol. Est.*, III, 1952, p. 158.

(71) F. FREMERSDORF, *Figürliche geschlifene Gläser. Ein Kölner Werkstatt des III. Jahrhunderts*, in *Röm.-germ. Komm. d. deuts. arch. Instituts, Röm.-Germ. Forschungen*, B. 19. Berlin, 1951.

(72) A. ALFÖLDI, *Ur-Schweiz*, VI, 1952, p. 3-9.

(73) Cl. POUZOL, Fac. Lettres Paris, 1952.

(74) H. HEINZ, *Bull. facul. Lettres Strasbourg*, 1951, p. 176.

(75) C.F.C. HAWKES, *Essays presented to D.G.S. Crawford*, p. 172-199. Londres, 1951.

(76) G. FAIDER-FEYTMANS, *L'antiq. class.*, 1952, p. 409-411.

(77) P. BARRIÈRE, *R.E.L.*, LIV, 1952, p. 102-108.

parmi leurs meilleurs clients. De précieux renseignements sont apportés sur les modalités de ce commerce par les découvertes faites dans les navires naufragés en bordure du littoral de la Méditerranée et dont les cargaisons étaient composées d'amphores vinaires [78]. L'épave d'Anthéor fournit un des premiers jalons datés de l'histoire de ce commerce du vin italien vers la Gaule, au début du Ier s. avant l'ère. La marque, en caractères osques, portée sur le bouchon de l'un de ces récipients [79], fait connaître le nom des *Lassii*, grands négociants exportateurs de vins, installés à Pompéi et à Sorrente, au temps de la prospérité du vignoble campanien. La conquête de la Narbonnaise avait eu pour effet d'assurer la diffusion de la vigne en Gaule et d'élargir les rapports commerciaux entre les producteurs italiens et les consommateurs indigènes [80]. Dès les premières décades qui suivirent l'annexion, et probablement avant, les habitants d'Alésia font venir des vins d'Italie et de Sicile [81], et cette importation se poursuit au Ier s. ap. J.-C. Il n'est pas exclu qu'à cette époque les vins de Narbonnaise soient arrivés jusqu'en Bourgogne. Vers la fin du même siècle, les essais d'implantation de la vigne semblent avoir donné en Bourgogne des résultats concrets [82], et au milieu du siècle suivant un grand vignoble est en pleine production, grâce aux aptitudes particulières de la côte bourguignonne. L'archéologie garde le témoignage des changements ainsi apportés dans l'économie de la contrée. Alors que disparaît l'amphore vinaire, de type allongé, se multiplient dans les sites du IIe s. les amphores à panse renflée et quinze estampilles précisent l'origine espagnole du contenu de ces récipients, huile, olives [83]. Un graffite avant cuisson sur une amphore des Bolards (Côte-d'Or) précise la quantité, 6 boisseaux, 14 setiers, de la denrée expédiée d'Espagne [84]. L'huile et les olives de Bétique remplacent, en Bourgogne, les vins d'Italie. Une marque sur amphore d'Autun [85] fait connaître le nom de l'un de ces fournisseurs d'huile de Bétique, appartenant à la famille des *Aelii Optati*, négociants exportateurs travaillant, environ 160, dans la région d'*Astigi* (Ecija, Espagne).

Il semble bien que le grand développement atteint par la viticulture bourguignonne [86] soit, pour une large part, le résultat des efforts faits par les grands propriétaires fonciers pour remédier par la vigne au désavantage subi du fait de leur éloignement des grandes voies navigables, en particulier sur les territoires qui, à la fin des temps gallo-romains, relevaient immédiatement d'Autun, la Côte de Nuits et la Côte de Beaune. Sous le Haut Empire, bon nombre parmi les personnages pourvus des ressources nécessaires à la création d'un domaine viticole étaient revêtus de fonctions administratives ou honorifiques les obligeant à demeurer dans les chefs-lieux des *civitates*, et c'est ainsi que s'établit entre l'idée de métropole et celle de vignoble de qualité,

(78) J. Braemer, *Bull. centre d'ét. sous-marines*, n° 1, 1952, p. 4-8; — *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1951, p. 154-155.

(79) J. Heurgon, *La Parola del passato*, XXIII, 1952, p. 113-118.

(80) G. Galtier, *Bull. anc. élèves école sup. commerce Montpellier*, n° 207, 1951.

(81) E. Thevenot, *XXe congrès assoc. bourg. soc. sav., Semur*, 1949, extr.

(82) Du Même, *Annales Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 245-257.

(83) Du Même, *Rev. archéol. Est, III*, 1952, p. 224.

(84) Du Même, *Bull. soc. nat. antiq.*, Fr., 1949, p. 187-188.

(85) Du Même, *Archivo españ. de arqueol.*, 1952, p. 225-231.

(86) R. Dion, *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 7, 1953, p. 1-12; — *Bull. assoc. géographes fr.*, 1951, p. 128-133; — E. Thévenot, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 151.

l'étroite association qui retiendra encore l'attention de Grégoire de Tours. L'inégalité reconnue des crûs de la Côte de Beaune et des crûs de la Côte chalonnaise répond à l'inégal intérêt que les civilisations d'Autun et de Chalon ont porté à la viticulture.

La proximité d'une grande voie navigable est à l'origine de la formation du vignoble de Bordeaux [87], qui marque sur le cours de la Garonne un point singulier ne tenant ni à la nature des sols, ni aux propriétés du climat : en un temps où la locomotion mécanique est inconnue, la présence d'une grande artère fluviale menant à la mer incitait les navires à venir chercher un vin qui se vendait si cher dans les pays du Nord. Parmi les vignobles nés en France du commerce maritime, celui de Bordeaux se distingue par sa haute antiquité. Il est le seul mentionné par la littérature gréco-romaine, le seul dont les Anciens aient indiqué l'origine. Si Strabon n'en parle pas encore, c'est qu'au temps de Tibère la vigne est encore impuissante à dépasser les limites de l'olivier et confinée dans la Narbonnaise. Mais elle ne tardera pas à avancer le long de deux voies naturelles, le couloir rhodanien et le seuil de Naurouze, par lesquelles le vin méditerranéen est exporté vers la Gaule centrale et septentrionale. Mais le transport coûte cher, et pour diminuer les frais, il est indispensable de rapprocher le vignoble du marché. Un fait économique apparait alors, l'association du vigneron et du potier, à Montans, près de Gaillac-sur-Tarn, premier exemple d'une viticulture commerçante dans le bassin aquitain. Et, là encore, ce n'est pas le hasard qui a présidé au choix du site où se fait le contact entre les deux industries : Gaillac marque le point à partir duquel la navigation fluviale peut descendre jusqu'à la Garonne, c'est-à-dire à l'Océan. Si la création du vignoble de Bordeaux fait pendant à celle du vignoble bourguignon, les modalités n'en sont pas les mêmes; inventée en Bourgogne, la viticulture a été importée chez les Bituriges. Mais à son tour le Bordelais ajoutera à la nomenclature des cépages romains un élément nouveau, la *Biturica.*

(87) R. Dion, *La Revue des Deux-Mondes,* 15 oct. 1952, p. 672-685.

7. *Religion.* — Deux dédicaces et un fragment d'autel à Mercure ont été trouvés à Villars [1]. Quant à la dédicace de Douarnenez (Finistère), elle doit être lue : *Neptuno H(esperio),* c'est-à-dire à Neptune occidental, ou mieux à Neptune de la Mer Occidentale [2].

Les documents du culte de Vulcain sont particulièrement abondants en Lyonnaise, en Belgique et dans les deux Germanies, où il succède à un dieu forgeron, celte ou germain, témoignant de l'importance accordée aux industries du métal dans la Gaule indépendante. Aux côtés de Mercure, dieu des arts et du commerce, et de Minerve qui veille aux travaux de fabrication, Vulcain représente le technicien par excellence, dans un pays renommé pour l'habileté de ses forgerons [3].

Un peu partout, jusqu'en Occident, Hercule est le compagnon de Bacchus. Un nouvel exemple du contact entre ces divinités est apporté par l'interprétation que propose Ch. Picard [4] du contenu de la cachette de Neuvy-en-Sullias (Loiret) où, comme à La Bussière-Étable (Hte-Vienne) on est en présence du mobilier d'une très riche sépulture, ayant abrité un char fu-

(1) J. Sautel, *Provence histor.,* 1952, p. 50.
(2) P. Merlat, *Gallia,* X, 1952, p. 67-75.
(3) P.-M. Duval, *ibid.,* p. 43-57.
(4) Ch. Picard, *C.R.A.I.,* 1952, p. 415-416; — *Bull. liaison prov. soc. hist. et archéol. Orléanais,* oct. 1952, p. 2-3.

néraire, auquel appartient la statuette d'applique, en bronze, d'un petit Hercule tenant la massue et les pommes d'or des Hespérides, dans un entourage de feuilles et de branches de lauriers. La figurine, de caractère dionysiaque, devait garnir le fronton du char, emprunté par les privilégiés dionysiaques pour accomplir le voyage d'outre-tombe sous la protection de leur dieu. Les « chars Thraces » relèvent de la même coutume, répandue d'une extrémité à l'autre de la Méditerranée, au Nord comme au Midi (Banasa, Volubilis). C'est aussi dans une sépulture, postérieure à l'année 267, que fut recueillie, au Thuit (Eure) la petite statuette de Bacchus à la panthère, œuvre du IIe s. ayant décoré un trépied, conservée dans les collections de la Walters Art Gallery, à Baltimore [5].

Il reste difficile d'interpréter le caractère de la divinité représentée sur la stèle de Fraignot (Côte d'Or). Cependant le caractère flottant du vêtement fait penser à l'image d'une Victoire plutôt qu'à une figure de Cérès, et l'attribut fusiforme serait alors une palme et non des épis [6].

Peut-être sera-t-on amené à établir des contacts entre le culte des *Matres* et celui de Vénus, non seulement en tant que déesse de la fécondité, mais aussi comme divinité funéraire. Pareil rapprochement s'appuie sur une statue de Vénus, trouvée en 1948 à Wessen (Limbourg belge) [7]. Il semble que cette polyvalence s'attache aussi aux dieux orientaux. C'est aussi que dans un pays de vignobles, la Bourgogne, dans les sanctuaires de Mithra, à Entrains, à Nuits, aux Bolards, centre de vieux cultes apolliniens près des eaux salutaires, on est tenté de mettre le culte du dieu en rapport avec la vigne et le vin [8]. Ce qu'on connaît de l'iconographie mithriaque ne va pas à l'encontre de cette tentative d'interprétation : Mithra naissant du rocher, une grappe de raisins à la main (Rome); Sol offrant à Mithra une grappe de raisins (Heddernheim); dadophore présentant à Sol et à Mithra un rhyton de vin (Fiano Romano); Sol et Mithra représentés avec un rhyton de vin (Troia, Portugal); association du taureau, du figuier, de l'épi de blé et de la vigne sur un autel de Séville. Des textes font aussi état de cette association, signalant, en Italie, les contacts étroits de prêtres mithriaques avec le culte de *Liber Pater* et, à Doura, dans les comptes du *Mithraeum*, figure une jarre de vin. L'ensemble de ces documents se présente comme le reflet d'une même mystique mettant Mithra, suivant les latitudes, en relation avec la vigne et le blé, ces deux éléments essentiels de la nourriture corporelle et spirituelle des hommes. Quelques précisions sont apportées sur le mobilier cultuel de l'un de ces sanctuaires, Les Bolards : fibules, rouelles, croix [9].

Le culte de Cybèle n'a pas connu une moindre fortune. La présence de deux Attis funéraires dans le rempart romain de l'Institut Catholique à Toulouse, rapprochée de la découverte d'autres monuments d'Attis en pays toulousain et dans la muraille de Narbonne, témoigne de l'extension de cette dévotion dans la Gaule méridionale, où elle fut introduite par des Orientaux. Son succès pourrait s'expliquer par les possibilités offertes de témoigner ainsi d'un certain civisme local ou d'un loyalisme à l'égard des empereurs [10].

L'action des religions orientales se ma-

(5) Dorothy K. Hill, *Gallia*, X, 1952, p. 31-42.

(6) A. Colombet, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1948-9, p. 162, 191.

(7) J. Vermaseren, *Latomus*, XI, 1951, p. 63-66.

(8) E. Thevenot, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 125-127.

(9) A. Colombet, *Bull. archéol. Comité*, 1950,

(10) M. Renard, *Latomus*, XI, 1952, p. 59-62.

nifeste encore par l'importation d'objets, témoignages de la dévotion populaire aux divinités de l'Égypte. La bague découverte à Médis, près de Royan (Charente-Maritime) [11], à l'effigie de Jupiter-Ammon en associant les attributs (calathos et cornes de bélier ammoniques) de l'un et l'autre dieu, illustre l'effort de syncrétisme unissant les divinités égyptiennes, qui s'imposent aux fidèles dans toutes les provinces de l'Empire. Le sistre en bronze à quatre tringles mobiles dans leurs logettes et surmonté de la figurine d'une chatte couchée, recueilli dans une sépulture à Saint-Remy-de-Provence, laisse entrevoir la présence, à *Glanum*, de sectateurs d'Isis ou de Cybèle [12].

On doit à M. C. Mahaut [13] un essai sur les cultes gallo-romains à Bordeaux, et l'examen de découvertes anciennes ou récentes, faites dans les sanctuaires rustiques bourguignons, apporte d'utiles compléments à l'histoire de la dévotion populaire. A Beaune (Côte d'Or), un Apollon Bélénus avait son temple à la source de l'Aigue. Dieu guérisseur si l'on en juge d'après les ex-voto recueillis sur cet emplacement, pieds et jambes coupées sous le genou, il avait succédé à une divinité celtique, celle de l'*Aqua Belene*, fixée sur le tracé d'un très ancien chemin reliant à Chalon la haute vallée de la Seine, très suivi au IIIe s. avant notre ère [14]. La sainteté du lieu explique sa christianisation au Ve s. Une chapelle dédiée à Saint Martin et un cimetière prennent alors la place du temple païen. Dans quelques-uns de ces lieux de culte, à Bouze, à Beire-le-Châtel, à Nuits-Saint-Georges, à Courcelles-les-Monts, tous situés au voisinage d'un point d'eau, l'un des ex-voto caractéristiques est un maillet en pierre tendre. L'un d'eux porte une dédicace à Silvanus [15]. A cette indication apportée à l'identification de l'une des divinités honorées dans ces sanctuaires campagnards, on ajoutera celle donnée par les découvertes faites dans l'une des fosses du *fanum* d'Hofstade-les-Alost (Belgique) [16], où avaient été enfouies après un incendie, des statuettes se rattachant toutes, comme au temple de Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados), au culte de la Déesse Mère. Certains de ces lieux de culte étaient situés aux frontières entre les cités. Il en est ainsi du *fanum* de la forêt domaniale de Val-Suzon, à 15 km. au N.-O. de Dijon [17], détruit par un incendie à l'époque des Flaviens. L'abondance des monnaies appartenant toutes aux frappes lingonnes semble indiquer que le sanctuaire était placé sur la ligne de démarcation entre les Lingons et les Séquanes, qui serait à fixer entre l'Ouche et le vallon de Suzon. Dans les ruines de la *cella* à plan presque carré, entourée d'un portique et recouverte d'une toiture supportée par des piliers de bois, on recueillit des ossements de bœuf, de mouton, de sanglier et de cheval, restes de sacrifices, des fibules et une pointe de javelot. Le voisinage d'une fontaine n'est pas moins recherché pour l'installation de l'un de ces *fana*. Dans le Mâconnais, à Azé [18], près du captage d'une source, on recueillit les restes du mobilier cultuel d'un *fanum*, vases, monnaies, statuettes de terre-cuite, femmes et enfants, dées-

(11) M. LABROUSSE, *Rev. archéol.*, 1952, 2, p. 93-95; — F. EYGUN, *Gallia*, IX, 1951, p. 107.

(12) H. ROLLAND, *Bull. soc. antiq. Fr.*, 1948, p. 35-36.

(13) *Annales Midi*, 64, 1952, p. 87. Diplôme ét. sup. hist. Bordeaux, 1951.

(14) E. THEVENOT, *Rev. archéol. Est*, 3, 1952, p. 244-249.

(15) DU MÊME, *ibid.*, p. 99-103.

(16) S. J. DE LAET, *Latomus*, XI, 1952, p. 45-46.

(17) E. GUYOT, *Le Bien public*, 7 janv. 1951; — *Ann. Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 186.

(18) L. ARMAND-CALLIAT, *Mém. soc. d'hist. et d'archéol. Chalon-sur-Saône*, XXXIII, 1952, p. 22.

ses-mères, ex-voto de bronze (dont une vulve), prouvant la fréquentation du sanctuaire aux IIe et IIIe s. de notre ère.

Par la découverte, à Péguilhan (Haute-Garonne) de la partie supérieure d'un autel servant de bénitier dans la chapelle de Bétis, le panthéon gaulois s'enrichit d'une nouvelle divinité, *Carpentus* [19]. On connaissait déjà une dédicace à un dieu *Carpantus,* provenant de Fayence (Var). Faut-il rapprocher le nom de cette entité divine de *carpentum,* mot que le latin emprunta au celtique pour désigner un véhicule de parade ? Mais la même racine reparait dans des noms de lieu de Narbonnaise, de Cisalpine et de Bretagne. Est-ce un dieu des charrons et de la circulation, l'emplacement de la découverte étant au voisinage d'une voie antique ? Il s'agit plutôt d'un dieu topique de Peguilhan et des environs. Mais est-ce une raison suffisante pour envisager une celtisation de la vallée de la Save et la pénétration des Celtes en Aquitaine orientale ?

Le dieu *Baco* changera-t-il de nom pour répondre à celui de *Bagon* et devenir, de dieu porc, un dieu guerrier des Éduens ? hypothèse qu'appuierait la qualité du dédicant, un décurion de l'*Ala prima Flaviana* [20]. Au sujet de l'inscription *Deae Sequana,* gravée sur un col de vase ramassé dans le temple des sources de la Seine, P. Lebel [21] observe que *Sequana* est à la fois cas sujet et cas régime traduisant une formule vivante dans une population dont la langue s'achemine vers le roman.

Les monuments de la sculpture religieuse provoquent, eux aussi, de nouveaux essais d'interprétation. A l'iconographie funéraire se rattache la statue de sphinge d'Avallon (E. 2218), rappelant le thème du fauve ravisseur, image de la mort dévorante, mais aussi symbole de protection de la sépulture, thème que traduit le fauve d'Entrains (E. 2250) et qui reparaîtra dans la sculpture romane de la Bourgogne [22].

Le relief du musée de Beaune (E. 2043) n'offre aucun rapport avec *Epona* et le dompteur de chevaux. Il se rattache à la série des représentations du couple éduen, dispensateur des biens de ce monde et des félicités éternelles. La présence d'animaux précise une contamination par l'intermédiaire des monuments au Tricéphale. Comme sur le relief de Reims, le cerf est un symbole de richesse, et le dieu assis s'apparente au dieu au maillet, au dieu accroupi et au Tricéphale. La découverte de certaines colonnes au géant anguipède près d'une source témoigne du caractère bénéfique de cette divinité, dispensatrice des eaux bienfaisantes [23].

Les rapports de l'eau avec les dieux du panthéon gallo-romain apparaissent de plus en plus fréquents. Un inventaire analytique des colonnes du dieu cavalier au géant anguipède, découvertes en Sarre [24], accentue les caractères de ces figurations d'un dieu céleste et d'une puissance infernale, une association étroite avec les eaux, et l'auteur passe en revue les différents essais d'interprétation, critiquant la thèse de F. Benoit qui maintient ses positions quant au caractère funéraire du dieu [25] et, à propos de la re-

(19) M. Labrousse et G. Fouet, *Annales publiés par la Faculté des Lettres de Toulouse,* I, 2, 1951-1952, p. 51-56.

(20) P. Lebel, *Mém. comm. antiq. Côte d'Or,* XXII, 1952, p. 467.

(21) Du Même, *ibid.,* p. 559.

(22) M. Renard, *XXe Congrès assoc. bourguignonne soc. sav.,* Semur, 1949, p. 93.

(23) E. Thevenot, *L'antiq. class.,* XXI, 1952, p. 98-106.

(24) J. Moreau, *La nouvelle Clio,* IV, 1952, p. 219-245, 415.

(25) *Ibid.,* p. 84-90.

présentation de Mars combattant l'anguipède sur l'armure de parade de Straubing, pense y trouver un argument nouveau à l'appui de l'origine méditerranéenne de ces représentations [26]. Celles-ci d'ailleurs ne sont pas exactement les mêmes : dans la Moselle, si les figures du dieu cavalier à l'anguipède sont nombreuses, rares sont les colonnes et les autels aux quatre divinités. Il semble qu'on se trouve en présence de modèles réduits du monument [27]. Faut-il considérer comme l'incarnation féminine de cette même divinité l'*Epona* du marais des Bordes, à Saulon-la-Chapelle (Côte-d'Or)[28]? La nouvelle *Epona* icaunaise [29], conservée chez un collectionneur dijonnais présente une particularité qui reparaît sur un fragment sculpté des sources de la Seine : la jument sur laquelle la déesse est assise en amazone et qu'accompagne un poulain, pose le pied droit antérieur sur un socle en forme de lyre. De même que d'autres images d'*Epona*, la statuette d'Entraigues (Loiret) a été recueillie près d'une fontaine [30].

8. *Numismatique*. — Des découvertes de monnaies ont été faites : à la sortie méridionale de Graulhet (Tarn), au lieu dit « Briançon », sur une butte dominant la route de Castres, site occupé depuis l'âge du Bronze [1] ; — à Locronan (Finistère), un denier de M. Tullius (Decula ?), portant à l'avers la tête de Rome, au revers une Victoire ailée, appartient à un ensemble disparu, contemporain de la première moitié du Ier s. av. J.-C. [2]; — à Port-Haliguen en Quiberon (Morbihan), un vase en terre renfermait une monnaie d'Auguste, émise à Lyon avant 10 av. J.-C., et des pièces frappées entre 70 et 10 [3]; — sur le territoire de Coudert (cne de Saint-Bonnet-l'Enfantier, Corrèze), *aureus* de Vespasien frappé à Lyon en 71 [4]; — à Bazoches-les-Hauts (Eure-et-Loir), monnaies de Vespasien et de Claude II [5]; — dans les champs entre Cléry et la Loire, monnaies carnutes de bronze, frappes de Domitien et de Constantin [6]; — à Champagnac-la-Noaille (Corrèze), au lieu dit « Les Fontenelles » [7], sesterces de Trajan et de Sabine, *dupondius* ou *as* de Marc-Aurèle, frappé sous Antonin en 159-160, sesterce de Lucilla, fille de Marc-Aurèle; — à Verdes (Loir-et-Cher), près de la voie romaine de Châteaudun, plus d'un millier de grands bronzes de Trajan à Maximin [8]; — à Cépoy (Loiret), lors de la reconstruction du pont sur le canal, monnaies de la fin du IIe s. ou du début du IIIe [9]; — sur le territoire de la commune de Germignonville (Eure-et-Loir), au N.-E. de la ferme de Morasson, trésor enfoui vers le commencement du IIIe s., monnaies de Trajan à Septime-Sévère [10]; — à Saint-Jean-de-Lauras (cne d'Artigue,

(26) F. BENOIT, *Latomus*, XI, 1952, p. 467-476.
(27) A. COLOMBET, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 52.
(28) E. THEVENOT, *Bull. soc nat. antiq. Fr.*, 1949, p. 221-223.
(29) A. COLOMBET, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 284; — *Bull. trimestr. assoc. bourguignonne soc. sav.*, n° 10-11, juillet-août 1952, p. 5.
(30) Abbé MOUFFLET, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1951, p. 241.
(1) M. LABROUSSE, *Gallia*, IX, 1951, p. 136.
(2) P. MERLAT, *ibid.*, p. 89-90.
(3) DU MÊME, *ibid.*, p. 85; — *Bull. soc. d'hist. et d'archéol. Bretagne*, 1952, p. 27.
(4) P.-F. FOURNIER, *Gallia*, IX, 1951, p. 110.
(5) *Bull. liaison provis. soc. archéol. et hist. Orléanais*, n° 16, janv.-févr. 1952, p. 1.
(6) Abbé NOUEL, *Bull. soc. archéol. et hist. Orléanais*, 1944, p. 8.
(7) M. LABROUSSE, *Bull. soc. scientif., hist. et archéol. Corrèze*, 74, 1952, p. 57-68.
(8) Abbé NOUEL, *Bull. liaison prov. soc. archéol. et hist. Orléanais*, n° 17, mars-avril 1952, p. 1.
(9) *Ibid.*, n° 16, janv.-févr. 1952, p. 1-2.
(10) Abbé NOUEL, *ibid.*, n° 19, juill.-oct. 1952, p. 5.

Hte-Garonne), un trésor d'*antoniniani*, enfoui entre 258 et 260, marque le passage, dans le Midi de la Gaule, de la première invasion franque [11]; — à Ingrandes (Loiret), sur le bord de la voie romaine, dans un vase, monnaies, depuis dispersées, de Probus à Dioclétien [12]; — à Auvilliers, 990 petits bronzes de Valérien à Aurélien [13]; — à Beauvais (Oise), rue Jean-de-Lignière, trésor de 251 pièces de Domitien à Gordien III, enfouies vers le milieu du IIIe s.[14]; — à Sens (Yonne), le trésor de la rue Alex [15], datée de 274, se composait d'un denier de Gallien, frappé à Rome, de 405 *antoniniani* de Volusien à Aurélien, frappés surtout à Rome, puis à Milan et à Siscia, de 807 *antoniniani* des empereurs gaulois émis par les officines de Cologne et de Trèves, et de 67 autres issus d'ateliers locaux, imitant le numéraire de Claude II et des empereurs gaulois. A l'exception de quatre *antoniniani*, toutes ces monnaies appartiennent à la période d'inflation des années 260-274; — la cachette trouvée à Crain (Yonne), lors du forage d'un puits, entre dans la série des enfouissements des monnaies de Tétricus associées à celles de Probus, cernant une aire de la Belgique et du Luxembourg à la Loire, couvrant à l'Ouest le Cotentin et la Bretagne, à l'Est la Saône-et-Loire, l'Isère et la Haute-Savoie, correspondant à la marche des troupes de Probus, parties du Rhin pour libérer la Gaule des envahisseurs de 271-276 [16]; — à Rue (Somme), au lieu-dit « Flandre », trois vases contenaient des monnaies de Gallien à Tétricus [17]; — à Babiot (Dordogne), découverte d'un bronze de Maximin II Gaza [18]; — à Chécy, dans la Loire, avec les débris d'un coffret ou d'un petit seau, douze sous d'or furent recueillis, 2 d'Arcadius et 10 d'Honorius [19].

Le trésor trouvé à Seltz (Bas-Rhin) en 1930 [20] fut en partie dispersé. Enfouies dans les premiers mois de 308, les pièces sont originaires d'ateliers différents, mais 84 % ont été frappées à Trèves. Pour une période de l'histoire où les textes sont avares de renseignements, les monnaies du trésor de Seltz apportent des précisions sur la prise du titre d'Auguste par Constantin, sur son alliance et sa brouille avec Maximien Hercule. L'examen de la dispersion des cachettes monétaires du temps des empereurs gaulois n'est pas moins riche en enseignements [21]. Il permet de déceler une période d'invasion entre les années 159 et 262 et, environ 268, une poussée nouvelle des envahisseurs.

La contribution apportée à l'histoire de l'art par les revers monétaires n'est pas moindre. Sur une monnaie de Claude, trouvée à Alésia [22], portant l'image romaine de la Liberté sous les traits d'une femme nue, on peut reconnaître une reproduction de la statue de la Liberté, dressée dans le sanctuaire de la déesse, en 52 av. J.-C., par le tribun P. Claudius, au Palatin sur l'emplacement de la maison

(11) M. Labrousse, *Gallia*, IX, 1951, p. 135.
(12) *Bull. liaison provis. soc. archéol. et hist. Orléanais*, n° 17, mars-avril 1952, p. 4.
(13) *Ibid.*, p. 1.
(14) A. Piganiol, *Gallia*, IX, 1951, p. 82.
(15) G. Fabre, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 65-89.
(16) P. Lebel, *ibid.*, p. 61; — *Ann. Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 193; — J. Lafaurie, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1954, p. 219-220.
(17) Fr. Vasselle, *Bull. trim. soc. antiq. Picardie*, 1952, p. 170.
(18) *Bull. soc. hist. et archéol. Périgord*, XXXIX, 1952, p. 19.
(19) *Bull. liaison prov. soc. archéol. et hist. Orléanais*, n° 19, juill.-août 1952, p. 2.
(20) H. Herzfelder, *Rev. numism.*, 5e ser., XIII, 1952, p. 31-68.
(21) P. van Gansbeke, *Rev. belge de numism.*, 98, p. 5-30.
(22) J. Toutain, *Bull. archéol. Comité*, 1950, p. 183-187.

de Cicéron, et qui avait eu pour modèle une courtisane de Tanagra.

## VI

### Temps Chrétiens et Mérovingiens

Les recherches sur les rapports entre Gallo-Romains et Barbares retiennent spécialement l'attention. Un mémoire présenté à la Faculté des Lettres de Lyon [1] traite de la société gallo-romaine en face des invasions barbares. En un saisissant raccourci, A. Piganiol [2] brosse le tableau offert par la Gaule au temps d'Attila. Avec l'invasion du 31 décembre 406, « des nations innombrables et très féroces ont occupé l'ensemble des Gaules ». Le spectacle qu'offre alors le pays est, par nous, incohérent. Les employés des finances et des postes continuent leur métier, les Barbares se battent contre les paysans brigands, les prêtres luttent contre les diables, les empereurs lointains rayonnent encore comme une lumière de salut. L'armée est un gouffre pour les finances; la jeunesse fuit les carrières militaires et la bureaucratie financière les attire. Les taxes sur la propriété achèvent sa ruine et les marchands succombent sous le poids de la fiscalité. Presque tous les métiers sont devenus héréditaires et le grand effort de l'administration a été d'attacher les paysans libres à la terre pour assurer la constance des récoltes. Cependant la noblesse des Gaules demeure singulièrement riche et puissante, bien qu'elle ait été décimée au cours des catastrophes du IIIe s. La Gaule, qui prend lentement le visage de la France, reste un pays riche, même si des régions, comme la plaine languedocienne, sont alors dépeuplées. L'entrée en scène des archers-cavaliers des steppes apporte des arts nouveaux, qui ont déjà séduit Chinois et Germains, et le vieux fonds celtique est là pour les recevoir.

Le Ve s. est aussi une période marquante pour la christianisation de la Gaule [3], malgré la persistance du paganisme, comme en témoignent les campagnes de Saint-Martin et l'atmosphère de crise qui s'ouvre avec le priscillianisme. Une autre affaire est celle du fonctionnement de l'institution du métropolitain, enfin à toutes ces difficultés s'ajoutent les invasions barbares. Le rôle de l'évêque dépasse fréquemment le cadre ecclésiastique, il est aussi le *defensor civitatis*. Un courant monastique puissant se dessina dans le même temps, en Gaule méridionale, à l'intérieur des grands monastères de Lérins et de Marseille, foyers intellectuels et artistiques. Cependant, si en dépit de l'influence exercée par les Barbares sur l'Église, celle-ci conserve toute son organisation intérieure, le rôle joué par les monastères dans la sauvegarde de la culture antique ne doit pas être exagéré et la décadence est manifeste dans le domaine artistique [4].

Le XVe centenaire de Saint-Germain-d'Auxerre a donné l'occasion à la Société des sciences naturelles et historiques de l'Yonne de réunir, en 1948, à Auxerre un congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes, entièrement consacré à la vie et à l'œuvre de l'un de ces grands hommes d'église qui exercent une action si profonde sur la politique et les mœurs des temps mérovingiens [5]. Germain est l'un de ces personnages qui dé-

(1) R. Pelletier, *Mém. dipl. ét. sup. hist.*, Lyon, 1952.

(2) *Saint-Germain d'Auxerre et son temps*, p. 119-133.

(3) J. Zeiller, *ibid.*, p. 1-13.

(4) J.-R. Palanque et Et. Delaruelle, *Rev. hist. Église Fr.*, XXXVIII, 1952, p. 52-72.

(5) *Saint Germain d'Auxerre et son temps*, Auxerre, 1950.

butèrent dans la carrière d'avocat, après avoir commencé leurs études en Gaule et fait leur droit à Rome. Tout semblait le destiner à devenir l'un de ces grands administrateurs, comme cet Eventius de Vienne [6], gouverneur de la province de Viennoise, appelé par la faveur impériale au Sénat de Rome, s'il n'avait été terrassé par une grâce soudaine qui le conduisit à la plénitude du sacerdoce. Il était dans la destinée de Germain d'être directement mêlé, pour le combattre, au dernier grand mouvement de pensée théologique qui se manifeste en Occident, le Pélagianisme, dont l'épitaphe de ce même Eventius, retrouvée à Rome autour de la Confesssion de Saint-Pierre, porte la marque. Légat apostolique en Grande-Bretagne, il a lutté politiquement et militairement contre l'hérésie. La grandeur et la valeur de l'œuvre de Germain est d'avoir accrédité l'idéal humain qu'eurent sous les yeux tous les hommes du Moyen âge. Il nous a révélé la conception du monde et de la vie que répandait le clergé gallo-romain.

Saint Germain participa également au développement de la vie monastique. On peut se demander, toutefois, si les missionnaires anglais ou bretons, qui ont diffusé en Gaule le culte de certains saints (celui du martyr Genès) ont séjourné dans le monastère fondé par Saint Germain dans une île de l'Yonne. Il se pourrait que cette *insula Aralanensis* ne soit que la déformation de l'*insula Lerensis*, à moins encore qu'on ne lise *Arelatensis*, ce qui rendrait possible l'existence du monastère arlésien, fondé par Saint-Hilaire dans l'*insula suburbana Arelatensis*, sur la rive droite du Rhône, au quartier Gallègue [7]. On sait qu'alors Arles conserve sa double fonction de métropole politique et religieuse, inaugurée dès le règne de Constantin. Arles est encore un relais entre Rome et l'Angleterre, sur la route conduisant par les vallées de la Loire et de la Seine aux ports d'embarquement vers l'Irlande et la Bretagne.

Plusieurs travaux traitent des origines diocésaines. Un auteur anonyme consacre une étude à l'évêque Diopeton (ou Diopetus) et aux origines chrétiennes d'Orléans [8]. Le regretté chanoine G. Drioux [9] avait laissé le schéma d'un article sur l'église de Langres au V^e^ s., ses évêques, ses sanctuaires, les modalités du culte et l'apport des reliques. Dans ce diocèse, les monnaies recueillies dans les sanctuaires païens s'arrêtent avec le IV^e^ s., plus rarement au V^e^. On peut en conclure que la christianisation des campagnes était un fait accompli. Aux origines du diocèse de Limoges [10], il n'y a rien à retenir d'une prétendue apostolicité de saint Martial, qui ne repose que sur une fiction forgée de toutes pièces, aux X^e^ et XI^e^ s., par les moines de Saint-Victor et Adhémar de Chabanne. Martial est venu seulement au III^e^ s. et sa prédication n'a partiellement touché que Limoges et quelques bourgades routières. Une évangélisation des campagnes au III^e^ s. n'a laissé aucune trace; celles-ci sont restées païennes et seront évangélisées seulement aux VII^e^ ou VIII^e^ s. par des prédicateurs pratiquement inconnus, à la suite des

(6) H.-I. MARROU, *R.É.A.*, LIV, 1952, p. 326-331.

(7) F. BENOIT, *Saint Germain d'Auxerre et son temps*, p. 181-189.

(8) *Annales religieuses du diocèse d'Orléans*, 30 déc. 1944; cf. *contra :* chanoine CHENESSEAU, *ibid.*, XXV, 1945, p. 26-27. Le vrai nom serait, selon DUCHESNE*: Dislopater*. Le *vicus extra muros*, berceau de la chrétienté, ne peut être recherché à Saint-Aignan. La fondation de Saint-Pierre-le-Puellier, pas plus que celle de Saint-Pierre-Emport, ne peut être attribuée à *Dislopater*.

(9) *Saint Germain d'Auxerre et son temps*, p. 194.

(10) R. LIMOUZIN-LAMOTTE, *Le diocèse de Limoges des origines au Moyen âge*, Strasbourg-Paris, 1951.

progrès de l'érémitisme et du monachisme. La multiplication des paroisses rurales est un phénomène tardif en Limousin, qui se place aux VII^e et au VIII^e s., et on constate de sérieuses différences entre les régions forestières et les pays de plaine. Les premiers monastères s'installent au VI^e s. (Saint-Yriex) et au VII^e s. (Saint-Eloi). Mais la floraison monastique n'éclatera qu'avec les guerres du VIII^e s. qui livrent l'Aquitaine aux Carolingiens. A l'intérieur de l'église de Bourges [11], le développement de la vie monastique appartient au VII^e s., alors que l'évangélisation commence environ 300. Sainte-Croix et la cathédrale sont les églises les plus anciennes. Dans l'ancien diocèse de Paris, la région de Deuil [12] avait été évangélisée par les prêtres syriens, confondus plus tard avec l'évêque de Tolède, Saint Eugène, dont le corps inhumé près d'un ancien lieu de culte païen gallo-romain, fut transporté, au VIII^e s., à Deuil qui, au siècle suivant, devint un prieuré de Saint-Denis.

Dans la discussion toujours ouverte sur la *civitas Coriosolitum*, P. Merlat [13] apporte un élément important. Il remarque que l'adjectif *corisopitensis* ne figure pas dans la *Gesta sanctorum Rotonensium* rédigée entre 870 et 875, que le texte porte seulement *corisopiti*, interpolé en interligne. Il en conclut que la prétendue *civitas Corisopitum*, distincte de la *civitas Coriosolitum* et s'appliquant au futur diocèse de Cornouaille, semble bien n'être qu'un mythe propagé par la Chronique de Nantes et les textes narratifs qui en découlent. Le même auteur propose de fixer la scission du diocèse de Carhaix entre les années 467 et 489. *Aquilonia* et le Gaudet se seraient alors partagé son territoire sur l'initiative des évêques [14].

A l'appui des nombreuses constatations faites sur la persistance de l'élément gallo-romain dans la population aux temps mérovingiens [15], de nouveaux arguments sont apportés pour l'Alsace, où malgré la conquête alamane, la culture de la vigne ne disparait pas, fait qui ne peut s'expliquer que par la permanence des vignerons gallo-romains [16]. La toponymie conduit aux mêmes conclusions. La rareté, dans le département de la Haute-Marne, des toponymes en *-ange*, démontre le peu d'influence exercée par le parler franc au temps du bilinguisme. Les Gallo-Romains ont remplacé les noms franciques par des noms en *-court*, très nombreux dans la Haute-Marne [17]. De même Mortaix, Morgne et les toponymes apparentés ne traduisent pas la présence de garnisons de Maures ou la colonisation des campagnes gauloises par des Maures. Ces noms s'appliquent à des morts-bois, à des terrains couverts de ronciers ou de broussailles, à des bois, dont les qualités sont insuffisantes pour une exploitation, et très longtemps laissés en friche [18]

Toponymie, topographie et archéologie s'accordent pour localiser le théâtre de la bataille de Vouillé à 15 km. de Poitiers. Mais le site du combat doit-il être placé à Dissay, sur la rive droite du Clain, ou à Parigny, sur la rive gauche ? Le second emplacement serait plutôt à retenir, les conditions topographiques paraissant favorables à l'établissement

(11) M. de LAUGARDIÈRE, *L'Église de Bourges avant Charlemagne*, Paris, 1951.

(12) M. ROBLIN, *Mém. fédér. hist. et archéol. Paris et Ile-de-France*, II, 1952, p. 7-19.

(13) P. MERLAT, *Bull. soc. d'hist. et d'archéol. Bretagne*, 1952, p. 9-13; — cf. H. WAQUET, *ibid.*, p. 6-9.

(14) *Annales Bretagne*, 1952, p. 105-109.

(15) R. LANTIER, *Ampurias*, XIV, 1952, p. 218-224.

(16) DOLLINGER, *Bull. soc. académique Bas-Rhin*, 1947, p. 40-57.

(17) P. LEBEL, *Mém. comm. antiq. Côte d'Or*, XXII, 1952, p. 579.

(18) M. ROBLIN, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1949, p. 171-182.

d'une ligne de défense sur les bords de la Pallu, et vers Parigny; près du gué du Moulin de Train, un immense ossuaire d'hommes et de chevaux est peut-être le témoin du carnage de 507 [19].

Le rôle des colonies de Germains installées dans les Gaules à la fin du IIIe s. a été fortement exagéré, et il n'est pas possible de rechercher, comme l'avait tenté J. Werner, les origines de la civilisation mérovingienne dans la culture des Lètes [20]. Ceux-ci ne sont pas tous des Germains. D'autre part, on ne connaît pas de forme de passage entre les sépultures antérieures aux Grandes Invasions et celles qui leur sont postérieures, et un siècle sépare les dernières trouvailles gallo-romaines des premiers établissements mérovingiens. Les sépultures de Vert-la-Gravelle, de Vermand, d'Abbeville-Homblières, de Monceau-le-Neuf, de Furfooz, attribuées aux Lètes, sont sans rapports étroits et leur caractère germanique est loin d'être prouvé. Elles sont, comme les tombes de la Germanie libre — et celles-ci peut-être plus fortement encore — tributaires des modes d'ensevelissement et des mobiliers funéraires gallo-romains.

L'attention a déjà été attirée sur la disposition des villes contemporaines des Grandes Invasions. Il est impossible que l'enceinte ait pu représenter à elle seule, à Paris, comme à Autun par exemple, la totalité de la cité [21]. Le *castrum*, conçu comme une acropole, dont les murs dominent les pentes les plus raides, barrant un angle aigu de l'enceinte du Ier s. (Autun), est une forteresse, un lieu de refuge. Hors les murs l'agglomération continue son existence dans des faubourgs, malgré des destructions épisodiques plus ou moins étendues. Dans ces quartiers suburbains, sur la Seine comme sur le Rhin [22], s'élèvent les premiers sanctuaires chrétiens, près des cimetières ou des villes. A Cologne l'église Saint-Pantaléon est issue, avec son *fundus*, d'une villa gallo-romaine. Il en aurait été de même à Tours et à Auxerre, où de vastes atriums, dans les demeures de grands personnages, auraient été transformés en basiliques [23]. Pour des questions de prestige, autant que pour des raisons de sécurité, ces premières églises, élevées hors les murs, à Auxerre, à Tours, à Clermont-Ferrand, sont ramenées au Ve s. à l'abri de l'enceinte [24]. L'*ecclesia publica* devient un *martyrium* et cette transformation s'explique par le caractère de protection qu'on attache au martyr en ces périodes troublées. Elle a pour conséquence le développement en Occident d'un culte et de pratiques, dont les répercussions s'appliquent aussi bien à l'architecture qu'à l'art des églises. On connaît les dispositions de quelques édifices et des complexes : à Arles, l'*ecclesia* se dresse à l'angle S.-E. de l'enceinte, dans une région plus élevée, accompagnée d'un baptistère et précédée d'un *atrium*. L'appartement de l'évêque était situé au premier étage, le logis des clercs au rez-de-chaussée. On a peu de précisions sur l'architecture des cathédrales : à Metz l'église du monastère de Saint-Pierre de la Citadelle repose sur les restes d'une basilique civile ou d'une

(19) DESCROIX, *Bull. soc. antiq. Ouest*, 4e sér., III, 1952, p. 22-23.

(20) S.-J. de LAET, J. DHONDT, J. NEUQUIN, *Etudes d'hist. et d'archéol. namuroise dédiées à F. Courtoy*, I, p. 149-172; — voir : J. WERNER, *Archaeologia geographica*, I, 2, p. 23-32.

(21) E. THEVENOT, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 121-122.

(22) F. FREMERSDORF, *Niederrhein. Jahrb. d. Vereins... Niederrhein*, III, 1951, p. 24-26.

(23) R. LOUIS, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1950, p. 26; — *Les églises d'Auxerre*, Autessiodurum christianum, *des origines au XIe siècle*. Auxerre, 1954.

(24) J. HUBERT, *Saint Germain d'Auxerre et son temps*, p. 15-23.

église de la fin du IIIe ou du IVe s.[25], avec une abside circulaire à l'intérieur, polygonale à l'extérieur, d'un intérêt exceptionnel pour l'histoire du plan basilical, qu'il n'est plus nécessaire de faire venir d'Orient, comme un emprunt tardif de l'Occident à l'architecture chrétienne de l'Orient méditerranéen. A Vienne (Isère), la basilique de Saint-Pierre, lieu de sépulture des évêques depuis le Ve s., a gardé de sa première construction une partie de sa façade occidentale : fronton orné à l'antique d'une forte moulure, dessinant un triangle et rappelant l'ordonnance d'un monument contemporain, le mausolée de Galla Placidia à Ravenne. La célèbre inscription de Narbonne relatant les conditions dans lesquelles, en 445, l'évêque Rusticus reconstruisit son église, en montrant l'ambition des évêques du Ve s. d'assurer dignement le culte chrétien, précise la persistance des pratiques du Bas-Empire en matière de construction : les travaux, surveillés par le clergé, sont exécutés pour le plan et la décoration avec les mêmes communautés de pratique unissant les divers artisans des provinces de l'Ancien Empire romain. La même impression se dégage de quelques-uns des baptistères contemporains, tel celui de Marseille, le plus grand édifice de ce genre connu dans le monde chrétien, après celui du Latran. Cependant les églises n'étaient pas grandes, et les quelques basiliques imposantes de Constantin et de ses émules sont d'heureux accidents dans l'histoire de l'architecture chrétienne, mais elles étaient nombreuses et se multiplièrent au Ve s., conséquence de l'extension de la dévotion pour les martyrs et pour les saints, nés en d'autres pays auxquels on demande la plupart des reliques. En Gaule, la basilique est dédiée au martyr, et souvent élevée sur le lieu même de son supplice.

Un précieux répertoire[26] nous est donné de ces monuments, reproduisant au 1 $^{m}/_{m}$, les plans de 179 édifices, églises épiscopales et baptismales; édifices antiques et églises oratoires funéraires ; églises monastiques et collégiales; oratoires monastiques; églises à plan central; églises rurales et de types divers. La carte de répartition fait connaître une dispersion assez homogène, avec des blancs s'étendant sur la Bretagne et dans l'extrême Sud du pays. Un fait capital se dégage du tableau chronologique : la rupture profonde entre la civilisation du IXe s. et les débuts du Moyen âge, qui se traduit dans l'art de bâtir et la pauvreté du décor des églises que l'on construit alors, coupure qu'on ne peut expliquer que par un profond bouleversement social et économique. Or, si l'on se reporte à la carte consacrée à l'extension des invasions normandes en France, on constate que la totalité du territoire, à l'exception des Landes, du Languedoc et des provinces orientales, a subi les ravages des invasions normandes. C'est aussi le temps où la forêt recouvre, aux emplacements où on la rencontre encore aujourd'hui, de vastes espaces cultivés aux époques gallo-romaine et mérovingienne. La réalité des faits vient à l'encontre de la théorie de Viollet-le-Duc d'un progrès continu de l'art depuis le règne de Charlemagne jusqu'au XIIe s. La disposition même des plans des édifices, chronologiquement classés, facilite une étude de leur évolution : l'extrême exiguïté des églises épiscopales primitives offre un contraste saisissant avec les dimensions,

(25) A. GRENIER, *R.É.A.*, LIV, 1952, p. 116-118.

(26) J. HUBERT, *L'architecture religieuse du Haut Moyen âge en France. Plans, notices et bibliographie*. 2e part., Éc. Htes Et., sc. relig. coll. chrétienne et byzantine, Paris, 1952.

déjà notables, données dès la fin du v^e s. aux basiliques funéraires.

Les fouilles exécutées à Poitiers, autour du Temple Saint-Jean [27], à 100 mètres au Sud de la cathédrale, ont révélé un dispositif insolite, conséquence de remaniements très complexes d'édifices antérieurs, comportant deux salles rectangulaires accolées, précédées d'un portique et flanquées d'une sorte d'annexe à plan carré. Ces constructions représenteraient les restes du premier groupe épiscopal au iv^e s. : cathédrale double ayant l'exiguïté des sanctuaires primitifs, comme la cathédrale double de Parenzo (Italie), et baptistère. Au vi^e s., on construit le baptistère de la nouvelle cathédrale, et l'une des églises jumelées, flanquée alors de trois absides, aurait donné le monument actuel, dont certaines anomalies s'expliquent dès lors parfaitement. Ce sont aussi les vestiges d'une première église qui ont été retrouvés à Martres-Tolosane (Haute-Garonne)[28], sous l'église actuelle. Placée sous le vocable de *Santa Maria de Martyribus*, peut-être élevée sur l'emplacement d'un édifice civil incendié, la basilique, de caractère funéraire, était entourée d'un cimetière, qui se prolonge vers le Nord et a donné des fragments de sarcophages de type arlésien. Il est vraisemblable que les mosaïques, trouvées autrefois au Nord de l'église paroissiale de Montcarret (Dordogne)[29], soient contemporaines de la première occupation chrétienne. Il en est de même de quelques chapiteaux remplacés dans l'édifice actuel. A Saint-Martin d'Angers [30] les fouilles ont fait connaître un tronçon, longtemps fréquenté, de route antique et trois périodes du développement architectural du site : 1°) près du chemin, un bâtiment peu important; 2°) dans le troisième quart du iii^e s. exhaussement de la voie et construction d'un grand bâtiment en bordure; 3°) remaniements apportés aux installations précédentes, transformation du site en lieu d'inhumation et retour à l'état rural. Au vi^e ou au début du vii^e s., une ferme s'installe sur cet emplacement, peu après une grande salle est transformée en église, flanquée à l'Est et au Nord d'une pièce en saillie et, sur le côté oriental, d'une abside en fer à cheval. Un mur percé d'arcades correspond à la clôture du chœur.

Une description précise nous est donnée de l'église funéraire de l'abbaye de Jouarre et de ses cryptes [31] pratiquées à l'extrémité orientale du monument, situé dans le cimetière. La crypte, dite de Saint-Paul est célèbre par le bel appareil décoratif du mur occidental, ses colonnes à chapiteaux de marbre, ses tombeaux; au Sud, la crypte de sainte Ébrégésile n'a conservé de l'état primitif que les fûts de colonnes et trois chapiteaux de marbre. L'église, à plan rectangulaire, abrite trois étages de sépultures : au fond, au même niveau que la crypte de saint Paul, des sarcophages de pierre à couvercles arrondis ou à double versant, ornés de stries longitudinales et d'une feuille de fougère au pied; à l'étage supérieur, des tombes en plâtre coulé à couvercle bombé; au-dessus, des cercueils en bois.

Des précisions sont apportées à la description des baptistères d'Aix-en-Provence [32] et de la cathédrale de Nevers [33].

Sur les côtes de la Manche, les îles de l'embouchure du Trieux (Côtes-du-Nord)

(27) Du Même, *Cahiers archéol.*, VI, 1952, p. 135-143.

(28) M. Labrousse, *Gallia*, IX, 1954, p. 128-129.

(29) Du Même, *ibid.*, p. 120-124.

(30) *Bull. monum.*, CX, 1952, p. 204-214.

(31) J. Hubert, *IV^e Congrès hist. art. Haut moy. âge*, 1952, extrait.

(32) J. Formigé, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1951, p. 167.

(33) R. Louis, *ibid.*, p. 46-59.

furent des centres de vie monastique dont quelques témoins ont été signalés [34] : à l'île Saint-Mandez, une chapelle s'élève sur l'emplacement d'une *cella memoriae;* à l'Ile Verte, une construction du xv^e^ s., repose sur une épaisse couche d'ardoises, de tuiles, de briques et de tessons des v^e^ et vi^e^ s.

Les débris de sculptures du vii^e^ s. signalés dans de précédentes chroniques, recueillis lors de la reconstruction de Cheminot (Moselle), appartiennent au décor de l'église du domaine royal mérovingien, dont Cheminot était le centre [35]. Dans la région de Sens (Yonne), la découverte de tessons gallo-romains et barbares, près de Maslay-le-Grand [36], permet de localiser le site de la villa mérovingienne de *Massolacum* et, à Vienne-en-Val, des monnaies mérovingiennes marquent l'emplacement d'un village [37].

Dans la construction de ces églises, on constate le remploi de monuments gallo-romains : deux autels dédiés, l'un *Vassianibus*, l'autre à *Silvanus*, avec maillet sur l'un des côtés, à Saint-Saturnin-d'Apt [38]; bénitier dans un cippe anépigraphe, fragment d'autel aux Déesses Mères, dans la chapelle de Sainte-Marguerite à Baumont-de-Malaucène [39]. A Die [40], dans l'enceinte du Bas Empire sont encore encastrées des pierres tombales qui devraient être mises à l'abri et leurs inscriptions correctement publiées.

La source la plus abondante et la plus riche en renseignements pour la connaissance de la civilisation mérovingienne est apportée par l'étude des sépultures auxquelles Éd. Salin [41] consacre le deuxième volume de son grand ouvrage. La répartition dans le temps et dans l'espace des cimetières pose un ensemble complexe de problèmes relatifs aux origines des populations, aux influences qu'elles subirent, aux coutumes, aux croyances, à l'organisation sociale. Trois facteurs principaux, la tradition romaine et gallo-romaine, la tradition germanique et l'action de l'Eglise ont contribué à la formation du rituel funéraire. On retrouvera méthodiquement groupées dans ces pages les solutions proposées par l'auteur à ces divers problèmes et dont il a été fait état maintes fois dans ces chroniques. Cet excellent ouvrage sera, dans l'état actuel de nos connaissances, le meilleur des guides pour l'archéologue, autant que pour l'historien.

*Martyrium* ou *cella memoriae*, élevée sur une construction plus ancienne, telle est l'interprétation proposée pour la crypte triconque de Théopole (Basses-Alpes), près de Saint-Genez du Dromon [42], siège du village et de la villa de Dardanus. La présence d'une chapelle haute fait penser aux mausolés antiques à deux étages de Lyon, de Fontenelle, d'Auxerre et de Chalon-sur-Saône. Dardanus, préfet du prétoire des Gaules entre 409 et 414, et son épouse Galla, se seraient retirés dans ce lieu solitaire, auquel ils donnèrent le nom de Theopolis, et leur sépulture aurait été en relation avec la fondation de la crypte. Le caveau funéraire paléo-chrétien du cimetière d'Agaune (Suisse) est apparenté aux hypogées à-demi enterrés

(34) *Bull. soc. émul. Côtes-du-Nord*, LXXV, 1950-54, p. 1-38.

(35) *Annales Est*, 5^e^ sér., 3, 1952, p. 93.

(36) J. Coudray, *Rev. archéol. Est*, III, 1952.

(37) *Bull. liaison prov. soc. archéol. et hist. Orléanais*, n° 16, janv.-fév., 1952, p. 1.

(38) J. Sautel, *Provence hist.*, 1952, p. 50.

(39) *Ibid.*, p. 52.

(40) M. Roblin, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1949, p. 201.

(41) Ed. Salin, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, 2^e^ part. *Les sépultures*, Paris, 1952. Cf. R. Lantier, *Journal des savants*, 1952, p.

(42) F. Benoit, *Rivista di archeolog. christian.*, XXVII, 1952, p. 69-89.

qui, en Gaule, entouraient les basiliques primitives [43].

Les sépultures de la place du Champ-de-Mars et de l'avenue Emile-Zola, à Nyons (Drôme), faites de tuiles avec couvercle en bâtière, ou de débris de marbre, sans mobiliers funéraires, relèvent du VIe s. [44], de même que les tombes sous tuiles, à dallages de lauzes, également sans mobiliers funéraires, du domaine de Dogne, voisines de celles trouvées à Marsanne (Drôme) [45]. Le tumulus hallstattien de l'Arbre Rond, à Saint-Remèze (Ardèche) abritait une sépulture, dans laquelle une plaque-boucle wisigothique à représentations humaines voisinait avec une boucle à double crochet hallstattienne remployée dans le mobilier funéraire [46]. A Pompogne (Lot-et-Garonne) des tombes barbares ont été mises au jour près des ruines d'une villa gallo-romaine [47]. Dans un cimetière de la Gironde, au-dessus d'un sarcophage, des couches de cendres, dans laquelle des vases avaient été déposés renversés, marquent l'emplacement de foyers rituels. On a aussi reconnu la présence d'une fosse commune contenant huit squelettes [48]. A Condes (Puy-de-Dôme), devant la façade occidentale de Saint-Genès, quatre sarcophages ne renfermaient aucun mobilier funéraire [49]. Les travaux de la place du Château, près du donjon et de la façade Ouest des halles, à Roanne (Loire), ont révélé qu'à cet emplacement un cimetière chrétien avait remplacé un lieu de sépulture païen. C'est alors, au Ve s., que l'on construit la chapelle Saint-Jean et le baptistère Saint-Pierre. Les remblais provenant du fossé creusé lors de l'invasion des Sarrasins, en 725, recouvrent les tombes, exhaussent le sol d'une hauteur de 3 à 4 mètres. Les inhumations sont alors déplacées en direction du Nord, dans le quartier de Fontenelle [50]. Une boucle rectangulaire décorée de lions et de dragons à tête léonine, une plaque pentagonale avec deux lions accroupis de part et d'autre d'un arbre, l'une et l'autre en argent niellé, un crochet en argent gravé, 6 sous d'or d'Arcadius, frappés à Rome et à Milan, 18 sous d'or d'Honorius des ateliers de Rome, Milan et Ravenne, proviennent d'un cimetière mérovingien du début du Ve s., au voisinage d'Orléans [51]. Les huit sarcophages à cuves trapézoïdales, groupés deux à deux et alignés sur la déclivité du terrain à La Roche-Clermault (Indre-et-Loire), occupent, aux VIe et VIIe s., l'emplacement d'un cimetière précédemment utilisé, au voisinage d'un lieu dit « La Ville noire » [52]. A Poitiers, un sarcophage de l'ancien cimetière de Saint-Jean-l'Hospitalier a été découvert rue du Général-Desmarçay [53]. Une communication au CIXe Congrès archéologique de France [54] résume ce qu'on sait du grand cimetière de sarcophages, parfois superposés sur sept niveaux, au voisinage de l'église de Civaux (Vienne). La présence d'un corps saint particulièrement vénéré pourrait expliquer cette accumulation de sépultures. L'hypothèse demande à être vérifiée par des fouilles à conduire sous l'autel de l'église, afin de vérifier si,

(43) L. BLONDEL, *Vallesia*, 1951, extr.

(44) *Bull. soc. d'hist. et de statis. Drôme*. LXXII, 1952, p. 60.

(45) *Ibid.*, p. 63.

(46) M. LOUIS, *Gallia*, X, 1952, p. 100.

(47) P. GRIMAL, *ibid.*, IX, 1951, p. 126.

(48) A. PEZAT, *B.S.P.F.*, XLIX, 1952, p. 486.

(49) P.-F. FOURNIER, *Bull. histor. et scientif. Auvergne*, LXXIV, 1952, p. 63-64.

(50) Fr. DÉCHELETTE, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 201-205.

(51) J. LAFAURIE, *Bull. soc. fr. numismat.*, 8, 1952, p. 180-181.

(52) P. CORDONNIER-DÉTRIE, *Gallia*, IX, 1951, p. 93-94.

(53) F. EYGUN, *Bull. soc. antiq. Ouest*, 4e sér., II, 1952, p. 241.

(54) DU MÊME, *Congrès archéol. Fr.*, CIXe sess., *Poitiers* 1951, p. 179-183.

pour des raisons de piété, par respect pour un sarcophage vénéré déposé sous l'autel, ou par la présence d'une crypte contenant des reliques, on s'est cru obligé de prendre des dispositions aussi anormales que celles remarquées dans le sanctuaire. Sur le territoire de la commune d'Availles-Thouarsais (Vienne), on a reconnu l'emplacement de deux cimetières, l'un près de la ferme de La Brianderie, tombeau à hypogée et sarcophages; l'autre à Availles, sarcophages de calcaire ou de briques [55]. A Rézé (Loire-Inférieure), un sarcophage en calcaire coquillier peut être mérovingien ou carolingien [56]. Dans la Sarthe, au Nord-Ouest du château de Chéronne, à Tuffé [57], des sépultures des IV^e^, V^e^ et VI^e^ s., orientées O. N. O.-E. S. E., abritent des corps reposant directement dans le sable, accompagnés d'un fer de lance et de tessons de poterie grise godronnée. Le souterrain-refuge du Grand-Ruge, à Paizay-le-Sec, a été occupé au Haut Moyen âge [58]. Une plaque-boucle à décor d'entrelacs a été recueillie dans un sarcophage au lieu dit « Les Petites-Landes », à Château-l'Hermitage [59]. De nouvelles tombes des VII^e^-VIII^e^ s. ont été trouvées dans la carrière du Fourneau à Cheméré-le-Grand [60]. Une douzaine de sarcophages en plâtre, contenant des vases et une plaque-boucle niellée d'argent à décor d'entrelacs, avaient été fouillés par Clairambault, en 1728-1729 dans le cimetière mérovingien de Châtenay-Malabry, près de Sceaux (Seine) [61]. On signale des découvertes de sarcophages à Blamécourt [62], a Boutigny (Seine-et-Oise) [63], et à Audeuil aux environs de Beauvais (Oise) [64]. Des ossements, aperçus dans une carrière, située à flanc de côteau à la sortie du village de Fresquienne (Seine-Inférieure), marquent peut-être l'emplacement d'un cimetière franc [65]. Dans le Pas-de-Calais [66], si les mobiliers funéraires trouvés dans les cimetières de Dury et de Nœux-les-Mines sont pauvres, les 17 sépultures fouillées à Mazinghem [67], contemporaines de la fin du VI^e^ et du VII^e^ s., sont caractérisées par l'abondance des armes, francisques, framées, umbos, des scramasaxes, des objets d'équipement et de parure, dont une boucle en fer damasquinée et une fibule ronde à décor d'orfèvrerie sur plaque de bronze. Dans le cimetière, déjà connu, de Dollot (Yonne), sur les pentes d'une colline orientée au S.-O., 15 nouvelles tombes ont donné des plaques-boucles, une petite hachette en jadéite, mais aucune poterie. Dans deux sépultures un clou de fer était placé près du crâne [68]. Une certaine hiérarchie se dessine dans l'ordre des cimetières chrétiens de Dijon, situés aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest du *castrum*. Le plus fréquenté fut celui de l'Est près de Saint-Étienne. Celui de l'Ouest, d'abord païen, dut au voisinage des basiliques de Saint-Jean et de Sainte-Paschasie de devenir un lieu saint et le mouvement qui y porta les fidèles s'accentua par la fondation du monastère de Saint-Bénigne. Cependant,

(55) D.-M. MARIÉ, *Bull. soc. antiq. Ouest*, 4^e^ sér., II, 1952, p. 82-108.

(56) L. BOUCHAUD, *Bull. soc. hist. et archéol. Nantes*, XC, 1952, p. 42-43.

(57) P. CORDONNIER-DÉTRIE, *Gallia*, IX, 1951, p. 101.

(58) F. EYGUN, *ibid.*, p. 105-106.

(59) P. CORDONNIER-DÉTRIE, *ibid.*, p. 100.

(60) DU MÊME, *ibid.*, p. 101.

(61) R. DAUVERGNE, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1951, p. 177-178.

(62) *Rev. d'hist. ecclésiast.*, XLVIII, 1952, p. 414; — *Le Monde*, 19 janv. 1952.

(63) A. PIGANIOL, *Gallia*, IX, 1951, p. 83.

(64) DU MÊME, *ibid.*, p. 82.

(65) H. VAN EFFENTERRE, *ibid.*, p. 84.

(66) J. HEURGON, *ibid.*, p. 80; — *L'Antiq. class.*, 1952, p. 423.

(67) *Bull. soc. antiquaires Morinie*, 1952, p. 545-567.

(68) J. COUDRAY et P. PARRUZOT, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 130-134.

par son éloignement de Saint-Étienne il semble qu'il ait été réservé à la sépulture des grands personnages [69]. Des inhumations des V^e^ et VI^e^ s., dans des coffres de pierres sèches, ont été trouvées à Dijon, face au n° 4 de la rue Monge, sur l'emplacement de l'un de ces cimetières, au Sud de l'église Saint-Jean qui, dès le IV^e^ s. est la première église cimétériale de la cité [70]. Des tombes dans des coffrages de pierre et des sarcophages ont été découverts à Hauteville-les-Dijon, à quelques mètres du chemin du fort. Le cimetière, qui s'étendait sur deux niveaux, avait été probablement installé sur l'emplacement d'un site gaulois [71]. Faut-il également rechercher une certaine hiérarchie des tombes dans le cimetière de Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire) ? De part et d'autre d'une allée dallée auraient été disposées, d'un côté les sépultures de l'« aristocratie », de l'autre celles des artisans. Cette distinction, un peu trop subtile, ne semble reposer que sur la découverte, dans un mobilier funéraire, d'un fer à friser et, d'autre part, tout ce que nous savons des dispositions des grands cimetières par rangées de l'Allemagne occidentale infirme cette hypothèse, princes et manants étant confondus dans une même rangée d'inhumations. Dans cette partie orientale du cimetière, un certain nombre de tombes présentent un entourage de maçonnerie, nécessité par le peu de consistance du terrain dans lequel elles sont pratiquées. Parmi les objets recueillis en 1951 figure le baudrier placé sur l'épaule gauche du squelette de la tombe 33 et les grandes plaques-boucles qui en font partie. Comme à Estagel (Pyrénées-Orientales), des tombes d'enfants avaient été disposées dans l'allée empierrée [72]. En Lorraine, une sépulture est signalée à Rimling [73] et, à Choloy (Meurthe-et-Moselle), dans une gravière au Sud-Ouest du village de Menillot, le cimetière d'une petite agglomération rurale, pauvre en mobiliers funéraires, avait été occupé jusqu'à la fin du VII^e^ s. puis transporté près de la chapelle Saint-Pierre, où cinq tombes ne contenaient que les squelettes [74]. En Alsace, des découvertes fortuites ont été faites dans les cimetières de Kolbsheim, de Dangolsheim et de Westhoffen, situés près des grandes villas royales de Kirchheim et de Marlenheim, sur des terres cultivées par des colons au service des princes. Les mobiliers sont caractérisés par leur uniformité et la rareté des boucles damasquinées. Dangolsheim est un cimetière alaman où une sépulture du VII^e^ ou du VIII^e^ s. a livré une épée au pommeau sommé d'un bouton de bronze ouvragé et un fourreau orné d'un décor serpentiforme terminé par deux têtes de monstres. Sept fosses dans le loess, disposées en rangées, ont été fouillées à Uttenheim [76]. Elles contenaient des poteries à décor en fer à cheval comme à Quatzenheim et à Griesheim et un fragment de javelot à douille fixée sur une hampe de chêne [77].

Les premiers éléments d'une chronologie qui reste à préciser sont apportés par un mémoire sur les sarcophages des écoles d'Arles et de Marseille [77]; un pre-

(69) Chaume, *Mém. comm. antiq. Côte d'Or*, XXII, 1952, p. 524-525.

(70) G. Grémaud, *ibid.*, p. 524.

(71) P. Moreau, *ibid.*, p. 542-544.

(72) M. Lafond, *Mém. soc. d'hist. et d'archéol.. Chalon-sur-Saône*, XXXIII, 1952, p. 20-21, 34-36.

(73) *Les cahiers lorrains*, 1952, p. 19, 52.

(74) A. Lieger et G. Steinbach, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 278-283.

(75) C. Sauer, *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace*, n° 132, 1952, p. 90-113.

(76) A. Stieber, *ibid.*, p. 116-118.

(77) F. Benoit, *Sarcophages chrétiens d'Arles et de Marseille*, dans *Beiträge zur Kunstgeschichte des I Jahrtausends*. I, *Spätantike und Byzanz*, 1952.

mier groupe fut importé d'Italie ou de Grèce au cours de la première moitié du IVe s.; les cuves à décors de strigiles et d'arcatures apparaissent au cours de la seconde moitié de ce même siècle; les œuvres du début du Ve s. annoncent déjà l'art de Byzance et du Moyen âge. Tout ce qui subsistait encore au IVe s. des traditions de l'humanisme dans ces ateliers disparaît au cours du Ve et du VIe s. devant l'absence du modèle et l'aplanissement du décor. Ne recevant plus les marbres de Carrare, les ateliers marseillais, gravitant autour du foyer d'art que fut l'abbaye de Saint-Victor, doivent utiliser la pierre du pays. L'interdépendance de ces diverses expressions est l'un des caractères de cet art nouveau. Qu'il s'agisse de la toreutique, de la plastique, de la céramique ou de la verrerie, la tendance est à la suppression des saillies, à l'aplanissement du relief. Dans les écoles de sculpture, au dessin architectural se substituent de frêles colonnades, sans épaisseur ni profondeur, évoquant la fresque ou les panneaux historiés des vaisselles de métal. Le répertoire du sculpteur se confond avec celui du mosaïste dans l'utilisation des mêmes thèmes chrétiens, où domine un zoomorphisme abstrait. Le modelé expressionniste des figures que peut rehausser une cernure est un procédé plus pictural que sculptural. La simplification de la composition, le cloisonnement du décor en niches, parfois avec représentations de rideaux, rappelle les mosaïques de San Vitale à Ravenne, Déjà s'annonce le renoncement à la figure humaine au profit du géométrisme abstrait qui, au VIIe s., s'applique au décor de la cuve.

Le compartimentage du décor se retrouve aussi sur les sarcophages de plâtre parisiens, trouvés dans les églises, le long des voies menant à la cité. Un premier groupe est représenté par un panneau rectangulaire à motif circulaire et ornements dans les quatre écoinçons; sur un second groupe, la composition n'est plus limitée que par les dimensions du panneau. Le décor géométrique, rosaces, croix, chrismes, cercles oculés, domine. L'animal et l'homme sont moins souvent représentés : oiseaux, quadrupèdes, poissons; Jonas, Daniel. L'homme est toujours figuré de face. Est-il nécessaire de rechercher jusque dans l'âge du Bronze, les origines de ces motifs de caractère bénéfique ? Les sarcophages étaient moulés sur place : deux creux ont été recueillis à Sainte-Croix-Saint-Vincent [78].

On relève l'apparition, encore timide, du géométrisme dans l'application du cordon souple doublant la bordure du cadre, sur le sarcophage de Saint-Agnan (cne de Ségur, Aveyron), orné de scènes empruntées à la vie familière, atelier de forgeron, paysan piochant avec une houe, survivance de l'école paléochrétienne à l'époque wisigothique [79]. Taillé dans une pierre de la région d'Autun, illustré de la figure de Daniel dans la fosse aux lions et de deux griffons affrontés de part et d'autre d'un canthare godronné, le sarcophage de Charenton-sur-Cher (Cher), plutôt que wisigothique [80], est originaire d'un atelier bourguignon ou rhénan travaillant au VIIe s. Le thème des griffons, qui reparaît sur un sarcophage en plomb de la forêt de Citeaux (Côte-d'Or), du IVe s. plutôt que du IIIe s., a été légué par l'art du Bas-Empire à celui du Haut Moyen âge [81]. D'un symbolisme baptismal et funéraire relèvent les scènes de chasse au cerf gravées sur les sarcophages de Bailleul-le-Soc (Oise), de Toulouse, de

(78) M. Durand-Lefebvre, *Cahiers archéol.*, VI, 1952, p. 168-175.

(79) F. Benoit, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1948, p. 100-105.

(80) G. Gaudron, *ibid.*, 1949, p. 214.

(81) J. Hubert, *ibid.*, p. 76-77.

Tréclun (Côte-d'Or), d'Andrésy (Seine-et-Oise), de Chelles (Seine-et-Marne)[82].

Un centre de fabrication de sarcophages a été signalé à Rézé (Loire-Inf.) et un autre dans un bois, en face d'Arcy-sur Cure (Yonne), non loin de la voie d'Agrippa. Dans une carrière de calcaire tendre, cinq ou six sarcophages, à demi dégrossis et à demi dégagés, sont encore en place dans le banc de pierre. Le creusement de la cuve et une première taille étaient faits à la carrière. Une discussion est ouverte sur l'origine des sarcophages accumulés à Quarré-les-Tombes, entre les VI^e et X^e s. : entrepôt, ou cuves retirées d'un ancien cimetière, Quarré et ses abords ayant attiré aux temps gallo-romains les « riches estivants », avant de devenir un domaine de chasse des rois francs [83] ? Cette deuxième interprétation nécessite un effort d'imagination.

Pour l'étude des ivoires de la basse époque romaine et du Haut Moyen âge, on dispose d'un excellent recueil [84].

De nouvelles trouvailles, faites à Macquenoise (Belgique) attirent l'attention sur l'industrie du verre en Thiérache au temps des Grandes Invasions [85]. Ces fabrications semblent s'y être maintenues depuis le II^e s. jusqu'à nos jours. L'importance ancienne du massif forestier, la présence d'une grande voie de communication, la chaussée de Lyon à Boulogne par Reims et Bavai expliquent le développement des officines de verriers. Les deux ateliers du village de Formathot, installés sur des buttes artificielles pour éviter les inondations, ont disparu dans un incendie. Un fragment de four en arkose, quelques morceaux de creusets accompagnaient des débris de verres avec ou sans pied, parfois ornés de filets d'émail, de bols, de gobelets, de vases en forme de clochette. Il n'est pas impossible que les deux fours distants l'un de l'autre d'environ quarante mètres, aient été spécialisés dans des fabrications différentes. Dans l'une on recueilit des pièces en forme de cornet ornées de filets rapportés, forme rare sur le continent mais destinée à l'exportation dans les pays scandinaves où on les trouve dans les sites et les cimetières du V^e s. et de la première moitié du VI^e. Ces formes faisant défaut en Angleterre, on est amené à envisager des relations commerciales directes entre les pays francs et la Norvège occidentale au cours de cette période. La route suivie ne passait pas par le Danemark. Des verreries franques sont cependant arrivées en Grande-Bretagne où on les rencontre dans les cimetières saxons du Sussex, et il y a lieu de supposer qu'elles étaient originaires de la Gaule septentrionale [86]. Ces découvertes, la tradition verrière de ces régions, incitent à conduire de nouvelles recherches sur ces territoires et à les étendre sur l'Artois et la Picardie pour tenter de retrouver quelques-uns des centres industriels qui ont alimenté les marchés anglais et nordiques.

Il n'y a pas que les verreries qui aient alors voyagé. La méthode des cartes de répartition des objets permet de reconstituer le tracé des grands courants de la circulation dans la Gaule intérieure du

(82) G. GAUDRON, *ibid.*, 1948, p. 64-65.

(83) R. LOUIS, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 25-32; — *Bull. liaison prov. soc. hist. et archéol. Orléanais*, suppl. au n° 19, déc. 1952, p. 7; — L. BOUCHAUD, *Bull. soc. hist. et archéol., Nantes*, 1952, p. 41.

(84) W.-F. VOLBACH, *Elfenbeinarbeiten d. Spätantike und d. frühen Mittelalters*, 2^e éd., Mayence, 1952.

(85) R. CHAMBON et HOLGER ARBMAN, *Bull. soc. roy. lettres Lund*, 1951-2, extr.; — Anna ROESS, *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek in Nederland*, IV, 1952, p. 14-18.

(86) D. B. HARDEN, *Sussex Country Magazine*, 25, 1951, p. 260-268.

VIII^e s.[87]. Les influences orientales ont été transmises par la route venant de l'Adriatique à la Gaule et à l'Angleterre à travers la Lombardie et les routes passant à l'Est du Rhin, au long du chemin de La Tène. Le motif des animaux affrontés de part et d'autre de l'Arbre de Vie a suivi la vallée du Rhône où l'on connaît de nombreux péages. Le tracé est jalonné par les découvertes faites dans les tombes et par l'imitation des monnaies de Marseille à Soissons et à Troyes, impliquant l'existence d'un prolongement au Nord vers l'estuaire du Rhin et les Iles Britanniques. La dispersion des marbres sculptés des carrières d'Aquitaine dans les localités ou les monastères voisins des voies navigables, témoigne de la persistance du trafic fluvial gallo-romain. De même la répartition des trésors monétaires bordelais prouve, environ 675, l'importance des ports maritimes et fluviaux[88]. La carte des plaques-boucles damasquinées aquitaines indique que l'existence d'une voie ancienne du commerce depuis la vallée du Rhin jusqu'en Espagne, par Bâle, Genève et Lyon, et des rapports économiques entre l'Aquitaine et la région parisienne, par l'Océan, la Loire et les routes de terre; cette région était aussi en communication avec les pays de l'Est et du Sud-Est. L'existence d'ateliers monétaires locaux est loin d'impliquer une économie fermée. L'importance du trafic fluvial et routier est la conséquence de la survivance de l'économie antique.

Des précisions sont apportées à la répartition et aux caractères de ces ateliers monétaires : liste des ateliers armoricains, dans lesquels à partir du VI^e s. apparaissent les deniers d'argent, pour la plupart sortis des ateliers ecclésiastiques et qui finiront par remplacer l'or comme étalon monétaire au cours du VIII^e s.[89]. C'est peut-être d'un de ces ateliers bretons qu'est originaire celui de Tremblay (Ille-et-Vilaine), l'une des cinq monnaies trouvées à Dijon, les quatre autres étant sorties d'un atelier de la ville même[90]. Une monnaie lombarde d'Honorius, de l'atelier de Milan, a été recueillie près de Strasbourg, à Flessenheim[91]. Par sa technique, le demi-silique de Théodebert, à Saint-Remy-de-Provence, est plutôt issu des ateliers romains d'Arles que de celui de Strasbourg[92]. Il est impossible de considérer le trésor de Bordeaux comme le document économique le plus important de la période mérovingienne : il ne peut être reconstitué dans son intégralité et montre seulement que, vers la fin du VII^e s., la circulation, dont il est le reflet, était composée pour deux tiers de pièces d'or au titre de 750 millièmes et pour un tiers de pièces d'or au titre de 550 millièmes[94].

Du V^e au X^e s., l'épée damasquinée[95] est l'arme caractéristique des Germains et des Scandinaves, mélange de fer pur et d'acier soudés ensemble et dont la disposition régulière détermine en surface des dessins, chevrons, bouclettes. Les pièces les plus anciennes, de la fin du IV^e s.,

(87) J. HUBERT, *Actes VI^e Congrès internat. Ét. byzantines, Paris, 1951*, p. 189-190.

(88) A. LEWISS a communiqué aux *Journées internat. d'ét. méroving.* (Poitiers, 1952), une étude sur *Commerce et navires sur les côtes atlantiques de la Gaule du V^e au VIII^e s. Annales Midi*, 64, 1952, p. 278.

(89) MOCUDÉ, *Nouv. rev. Bretagne*, 1952, p. 184-187.

(90) P. LEBEL, *Mém. comm. antiq. Côte d'Or*, XXII, 1952, p. 503.

(91) Dr H. LONGUET, *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace*, n° 132, 1952, p. 114.

(92) H. ROLLAND, *Bull. soc. fr. numism.*, 8, 1952, p. 170-171.

(93) J. LAFAURIE, *Rev. numism.*, 14, 1952, p. 229-235.

(94) A. FRANCE-LANORD, *Bull. archéol. Comité*, 1950, p. 193-202.

ont été trouvées dans les tourbières danoises et portent, en latin, la marque de fabricants d'origine celtique, Rome ayant annexé le Norique, dont les forgerons étaient les principaux fournisseurs de l'Empire, artisans d'origine celtique, héritiers des procédés métallurgiques des Celtes. Leur industrie, devenue très florissante, persiste jusqu'à l'invasion du Norique par les Vandales. Il n'est pas impossible que ces forgerons aient alors émigré vers l'O., remontant la vallée du Danube en direction du Rhin moyen. De caractère artisanal à ses débuts, la fabrication des lames damasquinées reste longtemps secrète et ce n'est qu'à partir du VI^e^ s. qu'on constate leur dispersion dans le monde barbare, à la suite de la création de centres industriels. Le commerce de ces armes restera très actif jusqu'au X^e^ s. et les Vikings contribueront à les répandre.

Introduite en Gaule par des artisans d'origine syrienne, la technique de la damasquinure [95] y connut un longue fortune. Elle consiste en un placage à feuille conservée, exécuté le plus souvent sur fond de quadrillage, plus rarement sur un fond pseudo-champlevé. Les incrustations sont parfois profondes, tantôt réelles, tantôt simulées. On utilise aussi le placage en dentelle sur décor incisé. En matière d'incrustation, on distingue : l'incrustation directe sur fer, sur placage d'argent, en réserve.

On doit désormais reconnaître l'armature d'un goryte, dans les fragments de plaques en argent doré trouvés dans la sépulture d'un cavalier des steppes, lors de la construction, en 1881, du fort de Mundolsheim, semblable aux carquois découverts en Hongrie et dans les kourganes de la Russie méridionale [96].

(95) E. Salin, *Gallia,* IX, 1951, p. 31-52.

(96) J.-J. Hatt, *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace,* n° 132, 1952, p. 119-120.

Devant le peu de renseignements précis qu'on possède sur les techniques, on attachera quelque importance aux renseignements apportés par la *Vita Domitiani* sur un procédé de panification, utilisé à Torcieu (Ain), environ le IV^e^ s. [97]. L'appareil à cuisson lente, le *clibanus,* était chauffé par-dessus et par-dessous au moyen de braises rouges. Il semble qu'en Gaule, au V^e^ s., les paysans consommaient du pain bis, puisque les noms du pain ont été empruntés au germanique, *simila, mcca, bolling,* etc.

Des descriptions sont données de quelques objets de parure trouvés en Chalonnais [98] : plaque-boule à décor guilloché du VII^e^ s. à Chassey et pièce semblable au griffon à Sennecy-le-Grand; plaque damasquinée, bague et bracelet dans un nouveau cimetière à Teux-Blancs, près de Saint-Denis-de-Vaux. Les bracelets ouverts, en or, argent ou bronze, provenant de sépultures mérovingiennes, auraient pour prototypes des orfèvreries originaires de la Mer Noire [99]. Il semble bien que le bracelet d'or de Bourg-en-Bresse, se rattachant à une série partant de la Russie méridionale pour gagner la Hongrie et les Alpes autrichiennes, soit avec les exemplaires de Senlis (Oise) et de Bar-sur-Seine (Aube), un des exemplaires les plus occidentaux de ces parures [100].

La présence, dans les collections du Musée des Antiquités de la Seine-Maritime, d'un fond de coupe à couverte noire, décoré d'un cerf entre deux croix devant un arbre à grande palme, pose la question des rapports entre l'embouchure

(97) P. Lebel, *Mém. comm. antiq. Côte d'Or,* XXII, 1952, p. 571.

(98) L. Armand-Calliat, *Bull. archéol. Comité,* 1950, p. 189-192.

(99) O. Kleamann, *Jahreshafte f. Mitteldeutschland Vorgeschichte,* 35, 1951, p. 180.

(100) G. Gaudron, *B.S.P.F.,* XLIX, 1952, p. 197-198.

de la Gironde et la Basse Seine [101]. Si l'on s'en réfère aux céramiques du Musée Carnavalet, à décor géométrique, rarement animalier, on constate la pauvreté d'invention des potiers mérovingiens de Paris [102]. Un essai de classification dans le temps, du IIe au XIVe s., a été tenté pour les tessons recueillis à Bourgoin (Isère) [103].

Au dossier de la ferrure à clous du cheval, on ajoutera les découvertes de fers faites dans des milieux des VIIe et VIIIe s., en Saône-et-Loire [104] à La Grange-Frangy, à Sennecy-le-Grand et à Givry.

Avec le concours des Musées de Lund et de Copenhague, trois coupes ont été pratiquées dans le Hague-Dike [105], barrant la presqu'île du Cotentin à l'Ouest de Cherbourg (Manche); assez large, atteignant parfois encore une hauteur de 6m.50, il est actuellement difficile de suivre son tracé qui s'adapte aux formes du terrain. Le rempart était destiné à fermer la brèche, ouverte par deux vallées orientées, l'une N.-S., l'autre E.-O. Deux périodes de construction ont été reconnues, la deuxième consistant en un simple exhaussement et dans la construction d'un chemin longeant la totalité du rempart. L'une et l'autre sont séparées par une mince couche de terres brûlées, de charbons et de graines, traces d'un tapis végétal ancien. Il ne s'agit pas de constructions, mais d'arbres et de branchages incendiés. Les matériaux utilisés, argile et sable, ont été pris sur place. Leur stabilisation est assurée par des mottes de gazon. Pour des raisons de défense, le front méridional est le plus solidement construit, consolidé par des assises de pierres disposées obliquement. A la base et sur 1 mètre de hauteur se dresse un mur de pierres, surmonté de lits d'argile et de sable, puis de mottes de gazon. En avant, un fossé est entaillé dans le sol et séparé du rempart par une plateforme large de 1 mètre. Aucune date précise ne peut encore être proposée. Ce qui apparaît le plus nettement ce sont les ressemblances du Hague-Dike avec les fortifications danoises d'époque viking, de Hedeby et de Trelleborg. Des fouilles de contrôle dans deux tumulus des Landes, à 4 km. à l'O. de la fortification, n'ont donné aucun résultat. L'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'un rempart protégeant un établissement des Vikings, escale à proximité du Raz Blanchard, lors de leurs courses incessantes de la Manche à l'Atlantique pendant le IXe s.

On commence seulement à s'intéresser aux vestiges de la civilisation musulmane dans la Gaule mérovingienne. Des fouilles dans la cour de La Madeleine ont déjà donné d'heureux résultats et des sondages avaient été entrepris, dans l'étang de Bages (Aude) afin de retrouver les restes d'une flotte musulmane coulée par les vaisseaux de Charles-Martel. Les recherches ont dû être abandonnées, car si les navires ont été effectivement coulés au large de l'antique port des galères, ils gisent sous une couche de vase si épaisse qu'il est à peu près impossible de les atteindre.

Raymond LANTIER.

*Musée des Antiquités Nationales.*
Novembre 1954.

(101) A. BLANCHET, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1948, p. 34-35.

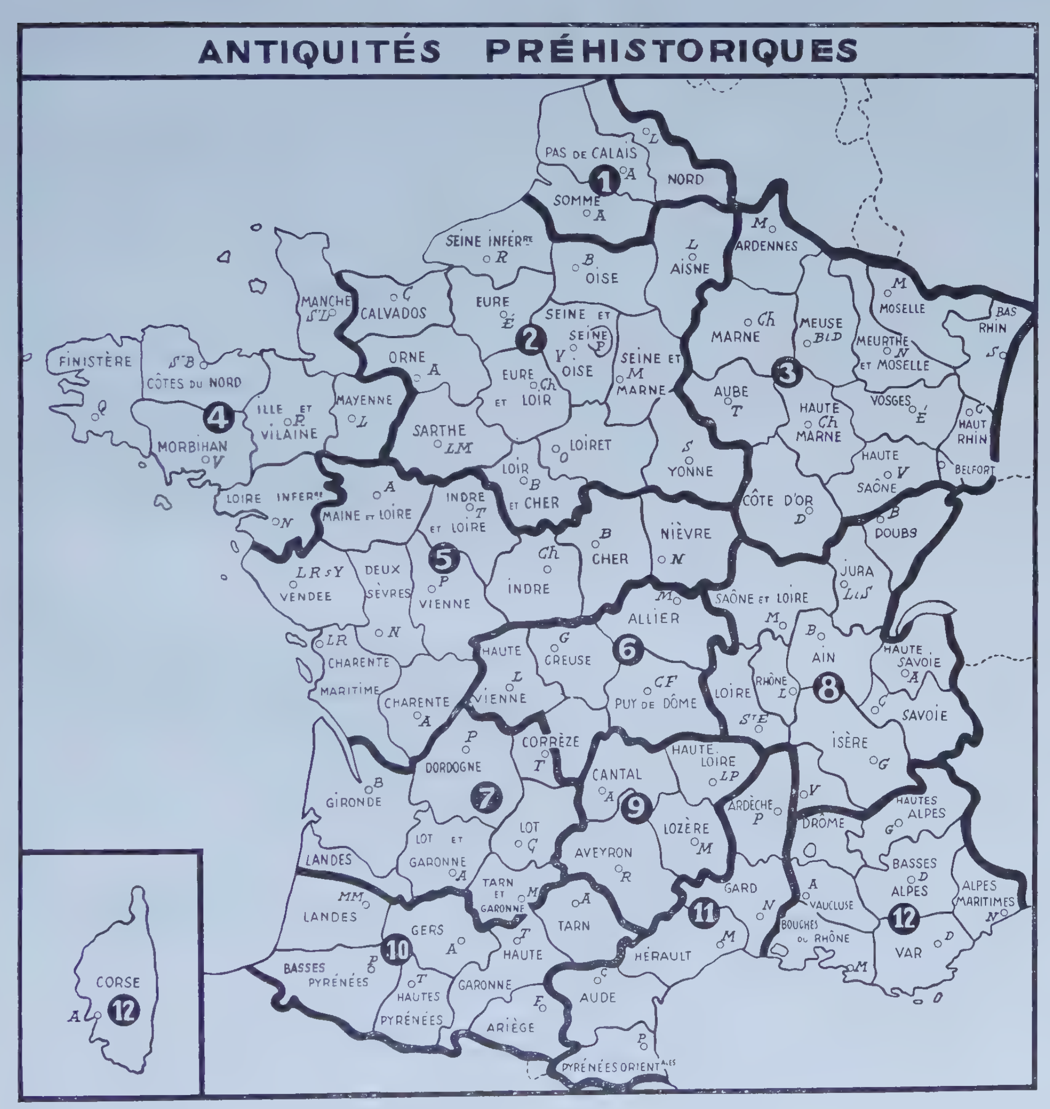
(102) M. DURAND-LEFEBVRE, *ibid.*, p. 59-60.

(103) J. CHAUFFIER, *Evocations*, 1951, p. 776-777.

(104) L. ARMAND-CALLIAT, *Rev. archéol. Est*, III, 1952, p. 32-36.

(105) Holger ARBMAN, *Bull. soc. roy. lettres Lund.*, 1951-52, p. 191-222; — H. VAN EFFENTERRE, *Gallia*, IX, 1952, p. 84.

(106) *Le Monde*, 10 octobre 1952.



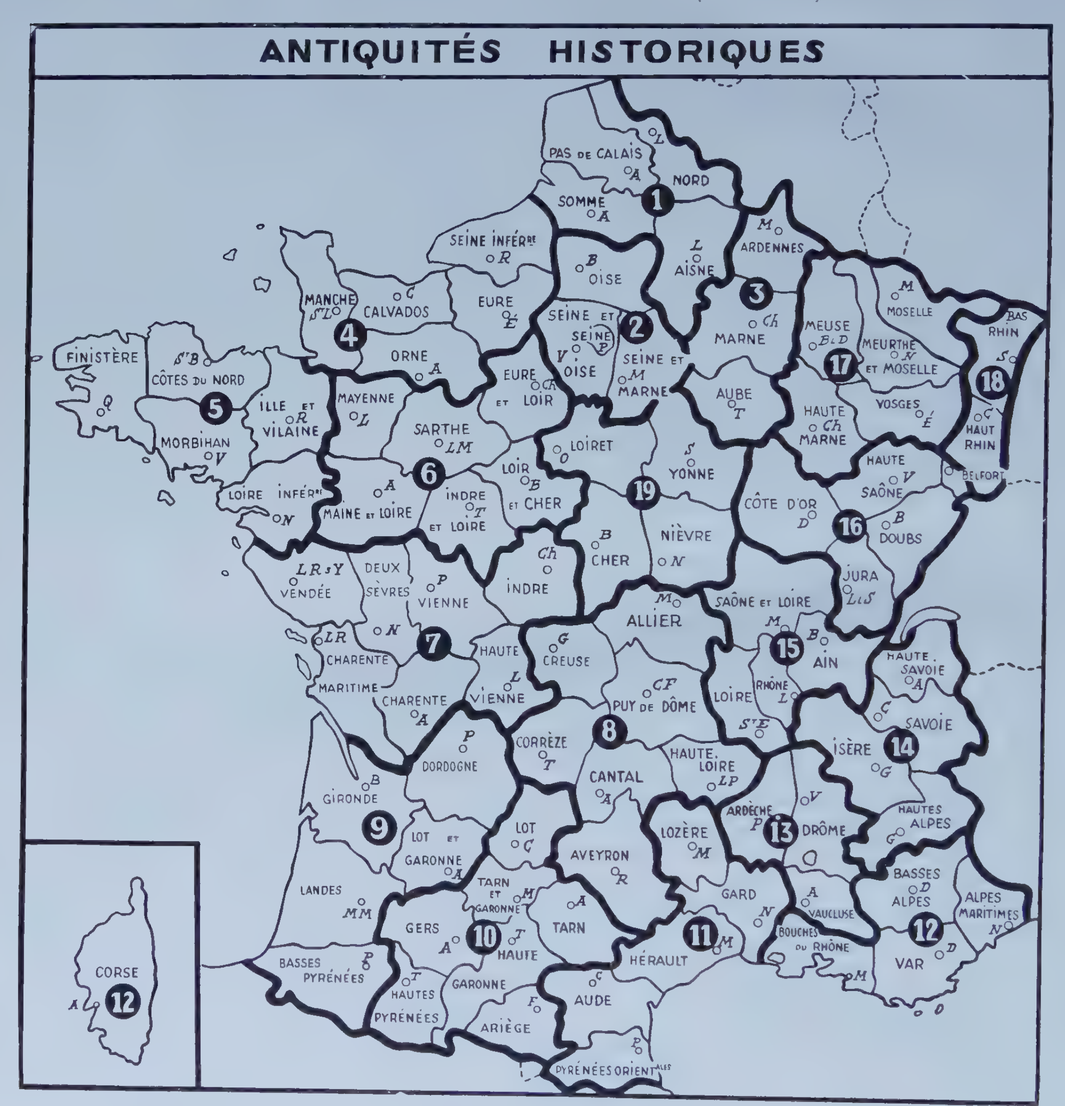

Nous reproduisons ici, comme à la fin des tomes V, VI, VIII, X et XI de *Gallia*, les deux cartes des circonscriptions des antiquités préhistoriques et historiques.

Les changements suivants ont eu lieu parmi les directeurs des Antiquités depuis la dernière liste publiée dans *Gallia*, XI, 1953, p. 362-365 :

Circonscriptions
des Antiquités Préhistoriques

VIII$^{e}$ : M. Henri Gautier, Chef de travaux de géologie à la Faculté des Sciences de Lyon (Rhône).

XI$^{e}$ : M. Max Escalon de Fonton, attaché de recherches au C.N.R.S. et chargé de fonctions au Muséum d'histoire naturelle de Marseille, 154, cours Lieutaud, Marseille (B.-du-Rh.).




Circonscriptions
des Antiquités Historiques

XV$^{e}$ : M. Julien Guey, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Lyon, 40, rue Joséphin-Soulary, Lyon (Rhône).

XIX$^{e}$ : nouvelle adresse de M. René Louis : 1, place Lucien-Herr, Paris-v$^{e}$.

# TABLE DES MATIÈRES DU TOME XII

(Les articles du II^e fascicule de ce tome commencent à la page 285)



## NOTES



## DOCUMENTS COMMENTÉS



## INFORMATIONS

*Circonscriptions des Antiquités préhistoriques*

*Circonscriptions des Antiquités historiques*

## CHRONIQUE DES PUBLICATIONS



## LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE

# GALLIA

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
**155, rue de Sèvres — PARIS XVe**
**Tél. : SUFfren 68-40** **C.C.P. Paris 9152-20**

Tome I, fasc. 1 et 2, 1943; — II, 1944. — Presses Universitaires de France, 108, boul. St-Germain, PARIS-VIe. Le t. III n'a pas paru.
Tome IV, 1946. — de Boccard, 1, rue de Médicis, Paris-VIe ...... 1.100 fr.
Tome V, fasc. 1. — 1947, 234 p., 150 fig., 4 plans, Centre National de la Recherche Scientifique, 155, rue de Sèvres, Paris XVe .. 1.200 fr.
Tome V, fasc. 2. — 1947, 253 p., 150 fig., 2 plans, C.N.R.S. ...... 1.200 fr.
Tome VI, fasc. 1. — 1948, 288 p., 196 fig., 4 plans, C.N.R.S. ...... 1.800 fr.
Tome VI, fasc. 2. — 1948, 201 p., 102 fig., 4 plans, C.N.R.S. ...... 1.600 fr.
Tome VII, fasc. 1. — 1949, 140 p., 145 fig., 2 plans, C.N.R.S. ...... 1.400 fr.
Tome VII, fasc. 2. — 1949, 184 p., 48 fig., 1 plan, C.N.R.S. ...... 2.400 fr.
Tome VIII. — 1950, 263 p., 150 fig., 3 plans, C.N.R.S. ............ 3.000 fr.
Tome IX. — 1951, 183 p., 113 fig., 1 pl. h. t. C.N.R.S. .............. 2.200 fr.
Tome X. — 1952, 150 p., 59 fig., C.N.R.S. ...................... 1.900 fr.
Tome XI, fasc. 1. — 1953, 204 p., 164 fig., 3 pl. h.t., C.N.R.S. ...... 3.000 fr.
Tome XI, fasc. 2. — 1953, 175 p., 76 fig., C.N.R.S. .................. 2.400 fr.

## TOME XII (Fascicule 1) 1954



*Suppléments à GALLIA :*

I. — Henri ROLLAND, *Les fouilles de Glanum* (*Saint-Rémy-de-Provence*), 160 p., 109 fig., 17 plans, de Boccard, 1946 .. 800 fr.
II. — Jules FORMIGÉ, *Le Trophée des Alpes* (*La Turbie*), 105 p., 62 fig., C.N.R.S., 1949 .................................. 960 fr.
III. — Henri ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise* (*Bouches-du-Rhône*), 290 p., 186 fig., in-t. et h.t., C.N.R.S., 1951 .......... 2.200 fr.
IV. — Pierre WUILLEUMIER, *Fouilles de Fourvière à Lyon,* 87 p., 7 fig., 8 plans, 20 planches, C.N.R.S., 1951 ............ 1.500 fr.
V. — Fernand BENOIT, *Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille,* 88 p., 49 pl. h.-t., C.N.R.S., 1954 .............. 1.400 fr.
Sous presse : VI. — G. CHENET et G. GAUDRON. *La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles* ......................

IMPRIMERIE LOUIS-JEAN GAP (H.-A.)
— DEPOT LEGAL N° 31 1955 —

*Le gérant :* Maurice Toussaint

# GALLIA

## FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Tome XII — 1954 — Fascicule 2




CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA, créée en 1943 en vertu de la loi sur les fouilles archéologiques, est l'organe du *Comité Technique de la Recherche archéologique en France,* près le C.N.R.S.



Les périodes envisagées sont : la Préhistoire depuis les origines, l'Antiquité classique, l'Epoque barbare jusqu'à la fin du VII[e] siècle ap. J.-C., dans les limites du territoire métropolitain.

Une collection de volumes supplémentaires accueille les mémoires trop étendus pour paraître dans la revue.


Pour tout ce qui concerne la rédaction (envoi des manuscrits, des publications pour comptes rendus) et la correspondance, s'adresser à : M. Maurice Toussaint, Secrétaire de la Rédaction — Centre National de la Recherche Scientifique, **155, rue de Sèvres, Paris XV[e].**

**Tél : SUFfren 68-40** **C.C.P. PARIS 9152-20**

**Pour la vente et les souscriptions, même adresse.**

# SOMMAIRE